



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

NEDL TRANSFER



HN 2UWM /

KF 29071(30)

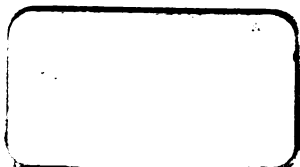
HARVARD COLLEGE  
LIBRARY



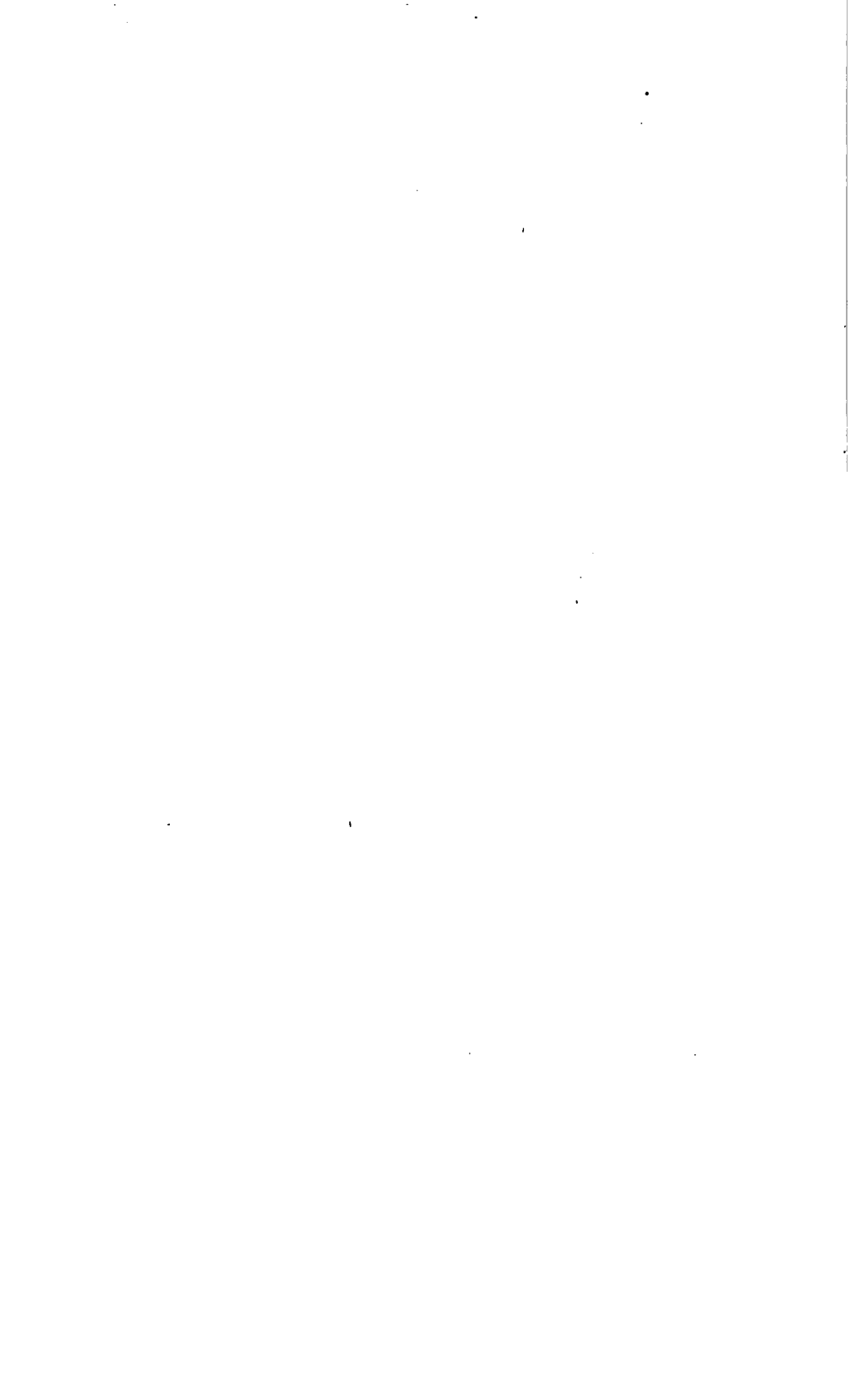
FROM THE BEQUEST OF

THOMAS WREN WARD

Treasurer of Harvard College  
1830-1842







**NOUVELLE**  
**BIOGRAPHIE GÉNÉRALE**

**DEPUIS**  
**LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS**  
**JUSQU'À NOS JOURS.**

---

**TOME TRENTIÈME.**

---

**Lavoisier. — Lettsom.**



# NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS  
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES  
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER :

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE D<sup>r</sup> HOEFER

Tome Trentième

---

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LIX.

Les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.



A 25.1

~~Ref 240.15~~

~~KF 19247(30)~~

KF 29071(30)  
HARVARD COLLEGE LIBRARY

1259 1700 11

11100 F 110 7500

40-2207M  
2-08  
20-2

# NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

## L

**LAVOISIER (Antoine-Laurent)**, le principal fondateur de la chimie moderne, né à Paris, le 26 août 1743 (1), guillotiné le 8 mai 1794. Il reçut de son père, riche commerçant, une éducation soignée, et comptait parmi les meilleurs élèves du collège Mazarin. Les sciences surtout avaient pour lui le plus vif attrait : il suivait les cours d'astronomie de La Caille à l'Observatoire, manipulait dans le laboratoire de Rouelle au Jardin des Plantes, et accompagnait Bernard de Jussieu dans ses herborisations. Il ne vivait, pour ainsi dire, qu'avec ses maîtres et ses condisciples. Aussi dès l'âge de vingt-et-un ans put-il concourir pour le prix extraordinaire de l'Académie des Sciences, qui avait, en 1764, proposé pour prix de trouver *la meilleure manière d'éclairer les rues d'une grande ville, en combinant ensemble la clarté, la facilité du service et l'économie*. On raconte qu'il fit teindre sa chambre en noir et qu'il s'y enferma pendant six semaines sans voir le jour, afin de rendre ses yeux plus sensibles aux différentes intensités de la lumière des lampes. Le prix de 2,000 fr. fut partagé entre trois artistes, que la question avait entraînés à des dépenses onéreuses. Lavoisier, qui l'avait traitée en savant, obtint une médaille d'or, qui lui fut remise dans l'assemblée publique, le 9 avril 1766, et son mémoire fut imprimé par ordre de l'Académie. L'année précédente il avait recueilli, dans un voyage minéralogique entrepris avec Guettard, les matériaux d'un mémoire, également imprimé par ordre de l'Académie, *Sur les Couches des Montagnes*; ce mémoire fut bientôt suivi d'un autre *Sur l'Analyse des Gypses des environs de Paris*, ainsi que de divers articles insérés dans les recueils scientifiques

d'alors, *Sur le tonnerre, Sur l'aurore boréale, Sur le passage de l'eau à l'état de glace, etc.* Ces travaux lui ouvrirent, en 1768, les portes de l'Académie. Il y succédait à Baron, et avait eu pour concurrent le minéralogiste Jars, qui était vivement appuyé par Buffon, Trudaine, et recommandé même par le premier ministre. C'est Lalande qui nous apprend ces détails : « Je contribuai, ajoute le célèbre académicien, à l'élection de Lavoisier, quoique plus jeune (il n'avait que vingt-cinq ans) et moins connu, par cette considération qu'un jeune homme qui avait du savoir, de l'esprit, de l'activité et que sa fortune dispensait d'avoir une autre profession, serait naturellement très-utile aux sciences (1). »

Le titre d'académicien ne le fit que redoubler d'efforts pour le progrès de sa science favorite : son temps et sa fortune étaient employés à des expériences de chimie; c'est principalement pour subvenir à ces expériences coûteuses, qu'il sollicita et obtint, en 1769, une place de fermier général. Régulièrement un jour par semaine, Lavoisier réunissait chez lui des savants français et étrangers pour leur soumettre les résultats de ses recherches et provoquer des objections ou l'émission d'idées nouvelles; ces conférences étaient une académie dans l'Académie, mais une académie militante, qui battait en brèche l'édifice vermovalu de la chimie ancienne, officielle. Un ministre qui savait découvrir le vrai mérite, Turgot, appela en 1776 le grand chimiste à la direction générale des poudres et salpêtres. Les expériences que Lavoisier fit à Essonne, et qui coûtèrent malheureusement la vie à plusieurs assistants, l'amènèrent à perfectionner la poudre à canon au point de donner cent toises de portée dans les circonstances où avant lui la meilleure poudre ne portait qu'à quatre-vingt-dix toises.

(1) C'est la date donnée par J. Lalande dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, t. V, année 1796.

(1) *Magas. Encyclop.*, t. V, p. 176.

Il fit en même temps supprimer les recherches que l'on faisait jusque alors dans les maisons pour se procurer du salpêtre, et parvint à quintupler la production de ce sel, en délivrant la France du tribut qu'elle payait à l'Angleterre pour le nitre des Indes. La chimie appliquée à l'agriculture occupait aussi ses loisirs. De 1778 à 1785 il faisait valoir par lui-même deux cent quarante arpents de terre dans le Vendômois, afin, comme il disait, de donner des exemples utiles aux habitants de la campagne : « Il récoltait, rapporte Lalande, trois setiers là où les procédés ordinaires n'en donnaient que deux ; au bout de neuf ans il avait doublé la production. » Pour encourager encore l'agriculture, il proposa de diminuer l'intérêt de l'argent et d'autoriser des baux de vingt-sept ans.

Député suppléant à l'Assemblée nationale, Lavoisier présenta, dans la séance du 21 novembre 1789, le compte rendu de la Caisse d'Escompte. « Nous venons, dit-il, au nom de la compagnie de la Caisse d'Escompte, remercier l'assemblée de ce qu'elle avait bien voulu seconder ses desirs, en nommant des commissaires qui, après un examen réfléchi, fussent en état de présenter un tableau exact de sa situation, de ses moyens, de ses ressources et de son crédit. La plupart des personnes qui s'élèveraient contre cet établissement n'en parleraient que d'après des préventions d'autant plus injustes, qu'elles dissimuleraient même le bien qu'il avait pu produire (1) ». Nommé, en 1791, commissaire de la trésorerie, il proposa, pour simplifier la perception des impôts, un nouveau plan qu'il devait développer dans un ouvrage spécial intitulé : *De la richesse territoriale du royaume de France*. De cet ouvrage, qui classe Lavoisier au premier rang des économistes de son temps, il ne parut qu'un résumé sous forme d'une brochure (exceptionnellement rare) ; Paris, Imprim. nat., 1791, in-8° (réimprimé en 1819). Voici en quels termes le *Moniteur* du 26 mai 1791 en a rendu compte : « Ce travail n'est pas de nature à être extrait. Nous nous bornons à citer un calcul très-patriotique, et dont l'exactitude arithmétique paraît démontrée : « Les ci-devant nobles, en y comprenant les anoblis, formaient un trois-centième de la population du royaume, et leur nombre, hommes, femmes et enfants compris, n'était que de 83,000, dont 18,323 seulement étaient en état de porter les armes. Les autres classes de la société, celles qu'on avait coutume de confondre sous la dénomination de *tiers état*, peuvent fournir un rassemblement de 5,500,000 hommes en état de porter les armes. »

Lavoisier prit une part très-active aux travaux de la commission pour le nouveau système des poids et mesures. Il avait fait construire dans le jardin de l' Arsenal un appareil où des règles métalliques, plongées dans l'eau et sou-

tenues à différents degrés de température, faisaient mouvoir une lunette qui marquait, sur un objet éloigné, les plus faibles dilatactions ; et lorsqu'en 1793 il s'agissait de mesurer une base pour la nouvelle méridienne, c'est Lavoisier qui fournit les thermomètres de métal qu'on employa pour la triangulation opérée entre Lieusaint et Melun. Comme trésorier de l'Académie, il mit de l'ordre dans les comptes et les inventaires : « Il fit, ajoute un de ses savants collègues (1), tourner au profit des sciences des fonds morts que l'Académie avait, sans le savoir. Enfin, l'on trouvait Lavoisier partout ; il suffisait à tout par sa facilité et son zèle, qui étaient également admirables. Un homme aussi rare, aussi extraordinaire, devait, ce semble, être respecté par les hommes les moins instruits et les plus méchants. Il fallait que le pouvoir fût tombé dans les mains d'une bête féroce qui ne respectait rien et dont l'ambition aveugle et cruelle sacrifiait tout à l'espoir de plaire au peuple : on crut que le sacrifice des fermiers généraux pourrait lui plaire. » Supposant les hommes meilleurs qu'ils ne sont et avec la conviction des services rendus à la science et à l'humanité, Lavoisier avait, jusqu'au dernier moment, conservé l'espoir d'être sauvé. Peu de temps avant sa mort, qui est une des plus grandes taches de la révolution française, il disait à Lalande qu'il « prévoyait qu'on le dépouillerait de tous ses biens, mais qu'il travaillerait, qu'il se ferait pharmacien pour vivre ». Le bureau des consultations tenta, par l'organe de Hallé, un suprême effort pour sauver l'illustre victime ; il présenta au tribunal de sang un rapport détaillé sur les travaux de Lavoisier : tout fut inutile ; la tête du grand citoyen roula sur l'échafaud ; c'était le quatrième des vingt-huit fermiers généraux qui périrent le même jour. Son beau-père, M. Paucze, dont il avait épousé la fille en 1771, fut guillotiné le troisième (2).

Lavoisier ne laissa pas de postérité. Il était d'une physionomie gracieuse et spirituelle, grand de taille, d'un caractère doux, sociable et obli-

(1) Lalande, dans la notice citée.

(2) Le massacre judiciaire des fermiers généraux avait été provoqué par le rapport d'un nommé Dupin, membre de la Convention (*Moniteur*, 1793, n° 217) ; les considérants portent : « Con vaincus d'être auteurs ou complices d'un complot tendant à favoriser le succès des ennemis de la France (c'était là le considérant banal, appliqué indistinctement à toutes les victimes du tribunal révolutionnaire), notamment en exerçant toutes espèces d'exactions et de concussion sur le peuple français, en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage, en prenant six et dix pour cent tant pour l'intérêt de leur cautionnement que pour la mise des fonds nécessaires à leur exploitation, tandis que la loi ne leur accordait que quatre, en tenant dans leurs mains des fonds provenant des bénéfices qui devaient être versés dans le trésor public, en pillant le peuple et le trésor national pour enlever à la nation des sommes immenses et nécessaires à la guerre contre les despotes coalisés et les fournir à ces derniers, etc., ont été condamnés à la peine de mort... » (*Moniteur*, 19 Brumaire, an II).

(1) *Moniteur*, 1789, n° 94.

geant. A ce portrait, Lalande ajoute : « Son crédit, sa réputation, sa fortune, sa place à la trésorerie, lui donnaient une prépondérance dont il ne se servait que pour faire le bien, mais qui n'a pas laissé de lui faire des jaloux. *J'aime à croire qu'ils n'ont pas contribué à sa perte.* » Cette remarque, pleine de réticences, est fort triste. Parmi ses collègues les plus capables d'apprécier la valeur de Lavoisier, il y en avait de très-influents : pourquoi les membres de l'ancienne Académie des Sciences ne tentèrent-ils pas une démarche en commun pour soustraire à la mort une de leurs plus grandes illustrations ?

*Analyse des travaux de Lavoisier.* La découverte de l'oxygène est une des preuves les plus éclatantes à l'appui de la thèse que nous avons toujours soutenue, savoir que toutes les grandes découvertes, comme toutes les idées vraiment fécondes, sont le patrimoine du genre humain, qu'elles existent d'abord comme à l'état latent, qu'elles sont ensuite pendant leur période d'incubation plus ou moins nettement signalées par quelques esprits d'élite, jusqu'à ce qu'enfin elles viennent à éclore sous le souffle du génie. C'est là ce que nous avons montré entre autres pour la découverte de l'Amérique et du système du monde (voy. CHRISTOPHE COLOMB et КОРЕНЬ); la découverte de l'oxygène le fera encore mieux ressortir.

Dans l'antiquité, quelques philosophes grecs avaient avancé que l'air contient l'aliment du feu et de la vie. Mais c'était là une de ces assertions vagues qui, faute de preuves, passèrent inaperçues. A la fin du moyen âge, un alchimiste allemand, Eck de Sulzbach, observa, l'un des premiers, que les métaux augmentent de poids quand on les calcine. Ce fait, il le démontra par une expérience précise (la calcination du mercure), qui fut répétée au mois de novembre 1489. Ce n'est pas tout. D'où vient cette augmentation de poids ? « Cette augmentation vient, répond cet alchimiste, de ce qu'un esprit s'unit au corps du métal; et ce qui le prouve, ajoute-t-il, c'est que le cinabre artificiel (oxyde rouge de mercure) soumis à la distillation dégage un esprit. » A cet esprit il ne manquait plus, comme on voit, que le nom de gaz oxygène (1). Mais, à son tour, cet esprit d'où vient-il ? Ce fut un médecin périgourdin, Jean Rey, qui répondit le premier à cette importante question dans un petit livre in-8° (de 142 pages) publié à Bazas en 1630, sous le titre : *Essays sur la recherche de la cause pour laquelle l'estain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine.* « A cette demande doncques, je réponds, dit-il, et soutiens glorieusement que ce surcroît de poids vient de l'air, qui dans le vase a esté espessi, appesanti et rendu aucunement adhésif par la véhémence et longuement continue chaleur du fourneau, lequel air se mesle

avec la chaux (oxyde de plomb ou d'étain) et s'attache à ses menues parties. » Ce qui nous paraît aujourd'hui si simple était alors une affirmation bien hardie, contraire à l'opinion de tous les physiiciens, qui n'admettaient pas la matérialité de l'air. Le novateur lui-même ne se faisait à cet égard aucune illusion : « Je prévois très-bien, ajoute Rey, que j'encourrai d'abord le reproche de téméraire, puisque je choisis quelques maximes approuvées depuis longs siècles par la plupart des philosophes. » — Mais, est-ce tout l'air ou une partie seulement de ce fluide, ainsi démontré pondérable, qui se fixait sur les métaux ? Pour répondre enfin à cette dernière question, qui ne fut complètement résolue que par Lavoisier, il fallait d'abord trouver le moyen de recueillir l'air de manière à l'étudier commodément. Ce moyen, qui peut aujourd'hui paraître d'une simplicité guérissable, ne fut inventé qu'au commencement du dix-huitième siècle, par un physicien français, qui habitait à Paris dans une misérable mansarde de la rue Saint-Hyacinthe. Pour gagner sa vie, il avait résolu de faire un cours de manipulations : il l'annonçait ainsi par voie d'affiches : *La manière de rendre l'air visible et assez sensible pour le mesurer par pintes ou par telle autre mesure que l'on voudra; pour faire des jets d'air, qui sont aussi visibles que des jets d'eau.* La première expérience qu'il devait faire consistait à montrer, à l'aide de cloches renversées dans des cuves d'eau, que « tout est plein d'air et que nous en sommes environnés de toutes parts, comme les poissons sont environnés d'eau au fond des mers. » Moitrel (c'est le nom du pauvre physicien) avait demandé sur la valeur de ses travaux un rapport à l'Académie; mais les princes de la science le traitèrent de visionnaire, d'esprit malade et le tuèrent moralement : personne ne vint à son secours. Pour ne pas mourir de faim, Moitrel entreprit alors de résumer ses idées dans une brochure « dédiée aux dames », et imprimée en 1719; elle se vendait trois sous, chez Thiboust, imprimeur libraire au Palais de Justice (1).

Sans la méthode de Moitrel, toute la chimie des gaz et partant toute la chimie moderne serait peut-être encore à créer. Cependant le nom de Moitrel est aussi obscur que celui d'Eck de Sulzbach. C'est le cas de rappeler que la gloire même est une chance : combien d'hommes méritants sont ensevelis dans un éternel oubli, parce qu'aucune voix ne les a célébrés : *carent quia vale sacro!*

Quoique si bien préparée et de si longue date, la découverte de cette « partie de l'air qui entretient la vie et la combustion », fut encore retardée de près d'un siècle par la fameuse

(1) Voy. l'analyse détaillée de cette curieuse et rare-simpe brochure dans notre *Hist. de la Chimie*, tome II, p. 312-345.

(1) Voy. *Theatrum Chemicum*, t. I.

théorie du phlogistique, dont les partisans étaient aussi nombreux qu'opiniâtres. Cependant les recherches « sur la fixation de l'air » se multiplièrent dans presque tous les pays de l'Europe. C'est l'histoire de ces recherches qui devint, en 1773, pour Lavoisier l'objet d'un travail spécial, consigné dans la première partie de ses *Opuscules physiques et chimiques*, dont la 1<sup>re</sup> édition parut en 1777 (1). Cette histoire commence au gaz sylvestre de Van Helmont et se termine par une notice de Beaumont sur l'air fixe (2), après avoir passé en revue l'air artificiel de Boyle, les expériences de Hales sur la quantité de fluide élastique qui se dégage des corps, dans les combinaisons et dans les décompositions; les expériences de Venel sur les eaux appelées acidulées et sur le fluide élastique qu'elles contiennent, la théorie de Black sur l'air fixé dans les terres calcaires, et sur les phénomènes que produit en elles la privation de ce même air, les recherches du comte de Saluces sur le fluide élastique qui se dégage de la poudre à canon, les expériences de Cavendish sur la combinaison de l'air fixe avec différentes substances, la théorie de Meyer sur la calcination des terres calcaires, le développement de la théorie de Black sur l'air fixe par Jacquin, la Réfutation de la théorie de Black, Macbride et Jacquin par Crans, les recherches de Smeth sur les émanations élastiques qui se dégagent des corps, les recherches de Priestley sur les différentes espèces d'air, les expériences de Duhamel sur la chaux, les observations de Rouelle sur l'air fixe et sur ses effets dans certaines eaux minérales, enfin les expériences de Baquet Sur l'air qui se dégage des corps dans le temps de leur décomposition. — Les chimistes ne s'étaient guère occupés autrefois que de la manipulation des corps solides et liquides; mais dès le milieu du dix-septième siècle leur attention se portait sérieusement sur un ordre de corps nouveaux, sur les gaz ou fluides élastiques; telle est la signification de la partie du livre que Lavoisier a lui-même intitulée : *Précis historique sur les Emanations élastiques qui se dégagent des corps pendant la combustion, pendant la fermentation et pendant les effervescences* (3). Dans la seconde partie, qui a pour titre : *Nouvelles Recherches sur l'existence d'un fluide élastique fixé dans quelques substances, et sur les phénomènes qui résultent de son dégagement ou de sa fixation*, l'auteur répète d'abord lui-même les principales expériences de Black, de Meyer, de Jacquin, de Crans

et de Smeth, et il en conclut « que le même fluide élastique qui a été reconnu dans la craie existe également dans les alcalis fixes et volatils; qu'il en peut être chassé par la dissolution dans les acides, et que l'effervescence qu'on observe dans le moment de la combinaison est un effet du dégagement de ce fluide (1). »

Si l'on voit dans l'histoire des sciences non plus un champ clos de misérables débats de priorité, mais une immense arène où l'esprit humain se trouve aux prises avec des croyances invétérées, avec les formes ondoyantes de la vérité qui échappe au moment où l'on croit la saisir, si enfin on vient à éclairer cette lutte prodigieuse au flambeau du progrès péniblement acquis à travers la marche du temps, on trouvera dans l'histoire des sciences ainsi comprise à la fois les effets du drame le plus saisissant et les leçons du plus haut enseignement.

Voyons plutôt. Après le préambule historique, Lavoisier aborde hardiment la solution du problème proposé. Sachant que la calcination des métaux ne peut avoir lieu dans des vaisseaux exactement fermés et privés d'air, et qu'elle est d'autant plus prompte que le métal offre à l'air des surfaces plus multipliées, il commençait à soupçonner (selon ses propres expressions) « qu'un fluide élastique quelconque contenu dans l'air était susceptible, dans un grand nombre de circonstances, de se fixer, de se combiner avec les métaux, et que c'était à l'addition de cette substance qu'étaient dus les phénomènes de la calcination, l'augmentation de poids des métaux convertis en chaux ». Malheureusement ce soupçon, qui était la vérité même, Lavoisier l'appuya sur des expériences qui l'induisaient d'abord en erreur. Ces expériences consistaient à brûler avec soin, à l'aide d'un miroir ardent, un mélange pesé de minium (chaux de plomb) et de charbon dans une quantité d'air mesurée d'avance. Nous savons le résultat qu'elles devaient donner : le fluide (oxygène) qui par sa combinaison avec le plomb formait la chaux (oxyde de plomb), se portait, en abandonnant le plomb (qui redevenait métallique), sur le charbon pour produire un nouveau fluide (gaz acide carbonique), et cela sans changer sensiblement le volume de l'air. Or, le fluide élastique ainsi obtenu, l'habile et sagace expérimentateur le prit d'abord pour le même que celui qui se fixe sur le métal pendant sa calcination. Évidemment il se trompait; les plus habiles chimistes, à la place de Lavoisier, se seraient trompés comme lui : n'oublions jamais, dans nos jugements, que ce qui nous paraît aujourd'hui si simple et bon pour les écoliers est le fruit des plus pénibles efforts de nos ancêtres, et que notre intelligence grandit par la sueur et le sang des générations éteintes. Il n'y a pas, dans toute l'histoire, de spectacle plus grandiose que

(1) La seconde et dernière édition (que nous avons sous les yeux) parut en 1801; Paris (Déterville).

(2) Page 1 à 186 de la 2<sup>e</sup> éd. des *Opuscules Physiques et Chimiques*.

(3) C'est le titre de la première partie des *Opuscules Physiques et Chimiques*.

(1) *Opuscules chim.*, p. 282.

celui du génie aux prises avec les innombrables erreurs qui, comme autant de feux-follets, semblent prendre plaisir à l'égarer, et arrivant enfin, à force de sagacité et de patience, à la découverte des vérités, glorieux héritage de la postérité.

Nous venons de voir que Lavoisier s'était trompé. Guidé en quelque sorte par l'instinct du vrai, il recommence ses expériences, et cette fois il parvient à conclure « que ce n'est point le charbon seul, ni le minimum seul, qui produit le dégagement de fluide élastique ainsi obtenu, mais que celui-ci résulte de l'union du charbon avec le minimum ». Cette fois il tenait la vérité, mais il la lâcha presque aussitôt, pour sacrifier à une théorie alors régnante, dont il subissait malgré lui l'empire, en même temps qu'il était entraîné par cette tendance à la généralisation, si naturelle à l'esprit humain. D'après la fameuse théorie du phlogistique, imaginée par Stahl, le charbon avait la propriété de rendre à la chaux métallique le phlogistique (matière du feu) que le métal avait perdu par la calcination. Pour mettre les faits d'accord avec cette théorie, Lavoisier se hasarde à croire « que tout fluide élastique résulte de la combinaison d'un corps quelconque, solide ou fluide, avec un principe inflammable, ou peut-être même avec la matière du feu pur, et que c'est de cette combinaison que dépend l'état d'élasticité : j'ajouterais (c'est Lavoisier qui parle) que la substance fixée dans les chaux métalliques et qui en augmente le poids ne serait pas, à proprement parler, dans cette hypothèse un fluide élastique, mais la partie fixe d'un fluide élastique, qui a été dépouillée de son principe inflammable. Le charbon alors, ainsi que toutes les substances charbonneuses employées dans les réductions, aurait pour objet principal de rendre au fluide élastique fixé le *phlogistique*, la matière du feu, et de lui restituer en même temps l'élasticité qui en dépend (1). »

Faites vivre nos savants à l'époque de Lavoisier, et ils n'auraient pas mieux raisonné; peut-être, pour juger d'après ce que nous voyons, n'y auraient-ils pas mis la même réserve que ce génie immortel, lorsque, comme correctif de ce qu'il venait de dire, il s'empresse d'ajouter : « Au surplus, ce n'est qu'avec la plus grande circonspection qu'on peut hasarder un sentiment sur cette matière si délicate et si difficile, et qui tient de très-près à une plus obscure encore, je veux dire la nature des éléments même ou au moins de ce que nous regardons comme éléments. » D'autres expériences le portèrent à établir « que l'air dans lequel on a calciné des métaux n'est point dans le même état que celui dégagé des effervescences et des réductions ». Il reconnut en même temps que si tous deux éteignent des corps allumés, ils se dis-

tingent l'un de l'autre, en ce que le dernier (acide carbonique) trouble l'eau de chaux, tandis que le premier (azote) est à peu près sans effet sur cette liqueur. Toutes ces données sont émises avec une extrême réserve; il y en a qui reposent sur des expériences évidemment inexactes, comme celle qui prétend qu'un oiseau pourrait vivre sans souffrir dans le résidu (azote) de l'air dans lequel on a brûlé du phosphore. Ce qu'il y a de curieux, c'est que cette dernière erreur se trouve solennellement confirmée dans le rapport fait au nom de l'Académie des Sciences par Macquer, Le Roy, Cadet et de Trudaine, chargés d'examiner l'ouvrage de leur illustre collègue (1). Voici les termes du passage par lequel l'Académie sanctionne cette erreur : « Enfin, l'air dans lequel le phosphore avait cessé de brûler sous cloche, faute de renouvellement de l'air, éprouvé sur les animaux, ne les a pas fait périr, comme celui des effervescences et des réductions métalliques, quoiqu'il éteignit la bougie dans le moment même où il en touchait la flamme. »

Un point surtout avait, dans presque toutes ces expériences, vivement frappé l'attention de Lavoisier, c'est que « la calcination des métaux dans des vaisseaux exactement fermés cesse dès que la partie fixable de l'air qui y est contenu a disparu; que l'air se trouve diminué d'environ un vingtième par l'effet de la calcination et que le poids du métal se trouve augmenté d'autant ». C'est de ce point que vont désormais rayonner la plupart de ses travaux. Dès 1774, revenant sur le même sujet, le grand chimiste lut à l'Académie, dans la séance publique de la Saint-Martin, son beau mémoire qui a pour titre : *Sur la calcination de l'étain dans les vaisseaux fermés et sur les causes de l'augmentation de poids qu'acquiert ce métal pendant cette opération*. Un célèbre physicien anglais, Robert Boyle, avait calciné du plomb et de l'étain dans des vases de verre hermétiquement fermés; mais l'augmentation de poids qu'il avait trouvée au métal, il l'attribuait à la fixation de la *matière du feu* qui devait avoir passé à travers les pores du verre. Lavoisier entreprit de contrôler les expériences de Boyle, en partant de ce raisonnement :

« Si l'augmentation de poids des métaux calcinés dans les vaisseaux fermés est due, comme le pensait Boyle, à l'addition de la matière du feu qui pénètre à travers les pores du verre et se combine avec le métal, il s'en suit que si, après avoir introduit une quantité connue de métal dans un vaisseau de verre et l'avoir scellé hermétiquement, on en détermine exactement le poids, qu'on procède ensuite à la calcination par le feu des charbons, comme l'a fait Boyle, enfin qu'on repèse le même vaisseau après la calcination, avant de l'ouvrir

(1) Ce rapport, publié le 7 décembre 1774, se trouve imprimé à la fin des *Opuscules Physiques et Chimiques*, p. 364-367.

son poids doit se trouver augmenté de toute la quantité de matière du feu qui s'est introduite pendant la calcination. Si, au contraire, l'augmentation de poids de la chaux métallique n'est point due à la combinaison de la matière du feu ni d'aucune matière extérieure, mais à la fixation d'une portion de l'air contenu dans la capacité du vaisseau, le vaisseau ne devra point être plus pesant après la calcination qu'avant; il devra seulement se trouver en partie vide d'air, et ce n'est que du moment où la portion d'air manquante sera rentrée que l'augmentation de poids du vaisseau devra avoir lieu. »

Fort de ce raisonnement parfaitement fondé, Lavoisier répéta les expériences de Boyle, en les variant d'une manière ingénieuse (1) : il en conclut « qu'on ne peut calciner qu'une quantité déterminée d'étain dans une quantité d'air donnée, et que les cornues scellées hermétiquement, pesées avant et après la portion d'étain qu'elles contiennent, ne présentent aucune différence de pesanteur, ce qui prouve évidemment que l'augmentation de poids qu'acquiert le métal ne provient ni de la matière du feu ni d'aucune matière extérieure à la cornue ». — Il remarque aussi en passant, mais sans y insister, « que la portion de l'air qui se combine avec les métaux est un peu plus lourde que l'air de l'atmosphère, et que celle qui reste après la calcination est au contraire un peu plus légère; de sorte que dans cette supposition l'air atmosphérique formerait, quant à sa pesanteur spécifique, un résultat moyen entre ces deux airs ». — « Mais, ajoute-t-il, il faut des preuves plus directes pour prononcer sur ce sujet..... C'est le sort de tous ceux qui s'occupent de recherches physiques et chimiques d'apercevoir un nouveau pas à faire sitôt qu'ils en ont fait un premier, et ils ne donneraient jamais rien au public s'ils attendaient qu'ils eussent atteint le bout de la carrière qui se présente successivement à eux, et qui paraît s'étendre à mesure qu'ils avancent. »

C'est là le langage du génie allié à la modestie, alliance si rare, hélas, de nos jours. Et cependant, rien de plus exact que ce qu'il donnait ici sous forme d'hypothèse; c'est ainsi que sans même s'en douter l'on marche de découverte en découverte quand une fois on se trouve engagé dans la voie de la vérité. Enfin, l'auteur termine son mémoire par cette conclusion capitale, savoir « qu'une portion de l'air est susceptible de se combiner avec les substances métalliques pour former des chaux, tandis qu'une autre portion de ce même air se refuse constamment à cette combinaison; cette circonstance fait soupçonner que l'air de l'atmosphère n'est point un être simple, qu'il est composé de deux substances très-différentes... que la totalité de l'air de l'atmosphère n'est pas dans un état respirable, que c'est la portion salubre qui se combine avec les métaux pendant leur calcination,

et que ce qui reste après la calcination est une espèce de mofette, incapable d'entretenir la respiration des animaux ni la combustion des corps » (1).

L'air n'est point un corps simple : c'est de cette déclaration que date le 89 de la chimie : rompant avec toutes les traditions du passé, elle devint le signal d'une explosion universelle d'attaques et d'injures de la part des chimistes attachés aux croyances anciennes. L'auteur de la grande révolution de la science moderne fut brûlé à Berlin en effigie par les partisans du philogistique, en attendant qu'il tombât lui-même, dans sa ville natale, victime de la grande révolution politique. La fable de Prométhée n'est-ce pas une allégorie de l'expiation du génie ?

De ce que l'air n'était point un élément il n'y avait plus qu'un pas à faire pour appliquer la même conclusion à l'eau. Mais il fallait auparavant montrer aux plus incrédules cette portion salubre qui mêlée à une espèce de mofette compose l'air de l'atmosphère. Le plomb et l'étain, qui avaient particulièrement servi à ce genre d'expériences, absorbent bien par la calcination l'élément salubre, mais ils ne le rendent plus par la même opération; et comme on ne peut guère l'enlever qu'avec du charbon, on obtient, comme nous l'avons dit, un air aussi irrespirable (quoique tout autre) que celui qui reste après la calcination du plomb ou de l'étain dans l'air. Heureusement (la bonne fortune a aussi sa part aux grandes découvertes) il existe un métal, bien connu des alchimistes, un métal étrange, liquide, qui remplit merveilleusement toutes les conditions nécessaires à l'analyse en question. Le mercure, en effet, comme le savait déjà Eck de Sulzbach, a la propriété d'abandonner, sans autre intermédiaire que la continuation de la chaleur, la portion d'air qu'il avait absorbée par la calcination; il est facile ensuite de recueillir cet air dans des vases appropriés. Mais laissons parler ici Lavoisier lui-même :

« L'air qui restait après la calcination du mercure et qui avait été réduit aux cinq sixièmes de son volume, n'était plus propre à la respiration ni à la combustion; car les animaux qu'on y introduisait y périssaient en peu d'instants, et les lumières s'y éteignaient sur-le-champ, comme si on les eût plongées dans l'eau. D'un autre côté, j'ai pris quarante-cinq grains de matière rouge (chaux de mercure) qui s'était formée pendant l'opération; je les ai introduits et chauffés dans une très-petite cornue de verre, à laquelle était adapté un appareil propre à recevoir les produits liquides et aëriiformes qui pourraient se séparer. Lorsque la cornue a approché de l'incandescence, la matière rouge a commencé à perdre peu à peu de son volume, et en quelques minutes elle a entièrement disparu : en même temps il s'est condensé dans le petit récipient 41 grains  $\frac{1}{2}$  de mercure coulant, et il a passé sous la cloche  $\frac{7}{8}$  pouces cubes d'un fluide élastique beaucoup plus propre que l'air de l'atmosphère à

(1) Détails extraits de son *Journal d'Expériences*, à la date du 16 février 1774.

(1) *Mém. de l'Acad. des Sciences*, année 1774, p. 368.

entretenir la combustion et la respiration des animaux. Ayant fait passer une portion de cet air dans un tube de verre d'un pouce de diamètre, et y ayant plongé une bougie, elle y répandait un éclat éblouissant; le charbon, au lieu de s'y consumer paisiblement comme dans l'air ordinaire, y brûlait avec flamme et une sorte de décrépitation, à la manière du phosphore, et avec une vivacité de lumière que les yeux avaient peine à supporter. »

C'est à cet air, seul propre à entretenir la combustion et la respiration, que Lavoisier donna le nom d'*oxygène* « en le dérivant, dit-il, de deux mots grecs *ὄξις*, *acide* et *γενναίον*, *j'engendre* » (1). Il le découvrit, comme il l'avoue lui-même, presque en même temps que Priestley en Angleterre et Scheele en Suède. Quant à la partie non respirable de l'air, Lavoisier l'appela *azote*, de l'a privatif des Grecs et de *ζωή*, *vie*. *Oxygène* et *azote* ont depuis remplacé les noms, un instant usités, d'*air vital* ou *respirable* (air déphlogistiqué de Priestley, et air empiréal de Scheele) et d'*air non respirable*.

Depuis lors l'*oxygène* devint le point de départ de travaux aussi nombreux qu'importants; il servit de base à la nomenclature chimique, et fut rangé en tête de tous les corps réputés simples. L'étude de ce gaz fut pour ainsi dire un objet de mode. Entraîné par son puissant esprit de généralisation, Lavoisier fit entrer l'*oxygène* dans la composition de tous les acides et de toutes les bases. Pour réduire en même temps le langage de la science à quelques règles fort simples, il donnait aux acides la désinence *ique* lorsqu'ils contiennent le plus d'*oxygène*, et en *eux* quand ils en contiennent moins (*acide sulfurique*, *ac. sulfureux*, etc.); il désignait les bases par le nom d'*oxydes*, et faisait terminer en *ates* ou en *ites*, suivant le degré d'*oxygénation* de l'acide, tous les sels, c'est-à-dire les composés des acides avec les bases (*sulfate de fer*, *sulfite de fer*, etc.), innovation des plus heureuses, en ce qu'elle prévient de longues périphrases et aide à mieux graver les faits dans la mémoire. Cette importante réforme du langage chimique Lavoisier l'opéra en commun avec Gayton de Morveau (*voy. ce nom*).

Rien de plus curieux et d' instructif à la fois que le développement d'une erreur enfantée par l'exagération d'une théorie. L'*oxygène* étant le *générateur des acides* par excellence, l'esprit de sel ou *acide muriatique*, obtenu par la réaction de l'*acide sulfurique* sur le sel marin, devait aussi avoir l'*oxygène* pour élément: c'était là une erreur. Voici le raisonnement du grand chimiste; nous le donnons comme une leçon à méditer aux savants d'aujourd'hui, qui, eux aussi, semblent exagérer bien des idées: « Quoi-

qu'on ne soit pas encore parvenu, dit Lavoisier, ni à composer, ni à décomposer l'*acide* qu'on retire du sel marin, on ne peut douter cependant qu'il ne soit formé, comme tous les autres, de la réunion d'une base acidifiable avec l'*oxygène*. Nous avons nommé cette base inconnue *base muriatique*, *radical muriatique*, en empruntant ce nom du mot latin *murias*, donné anciennement au sel marin. Ainsi, sans pouvoir déterminer quelle est exactement la composition de l'*acide muriatique*, nous désignerons sous cette dénomination un *acide volatil*,... dans lequel le radical acidifiable tient si fortement à l'*oxygène*, qu'on ne connaît jusqu'à présent aucun moyen de les séparer ». (1) Dans cette dernière phrase le grand réformateur faisait un appel aux efforts de tous les chimistes de son temps. Hélas! on cherchait dans l'*acide muriatique* ce qui ne s'y trouve pas, l'*oxygène*. Ce n'est pas tout: une erreur devait être suivie d'une autre. Laissons encore parler Lavoisier: « L'*acide muriatique* présente au surplus une circonstance très-remarquable; il est, comme l'*acide du soufre*, susceptible de plusieurs degrés d'*oxygénation*; mais, contrairement à ce qui a lieu pour l'*acide sulfureux* et l'*acide sulfurique*, l'*addition d'oxygène* rend l'*acide muriatique* plus volatil, d'une odeur plus pénétrante, moins mésoible à l'eau, et diminue ses qualités d'*acide* (ceci aurait dû lui être un trait de lumière). Nous avions d'abord été tentés d'exprimer ces deux degrés de saturation, comme nous avons fait pour l'*acide du soufre*, en faisant varier les terminaisons. Nous aurions nommé l'*acide* le moins saturé d'*oxygène* *acide muriatique* et le plus saturé *acide muriatique*; mais nous avons cru que cet *acide*, qui présente des résultats particuliers et dont on ne connaît aucun autre exemple en chimie, demandait une exception; et nous nous sommes contentés de le nommer *acide muriatique oxygéné* (2). »

Or, ce prétendu *acide muriatique oxygéné* était précisément le radical que l'on cherchait: c'était le *chloro*, qui ne fut découvert que plus de quarante ans après (*voy. DAVY*): il se combine, nous le savons aujourd'hui, non pas avec l'*oxygène*, mais avec l'*hydrogène*, l'un des éléments de l'eau, pour former l'*acide chlorhydrique*, qui est le même que l'*acide muriatique*.

Cependant le mystérieux radical de l'*acide muriatique* était devenu pour Lavoisier l'objet de toutes ses préoccupations; il y revenait très-souvent, et chaque fois avec certaine béatitude: « Nous n'avons, dit-il ailleurs, nulle idée de la nature du radical de l'*acide muriatique*; ce n'est que par analogie que nous concluons qu'il contient le principe acidifiant ou *oxygène*. M. Berthollet avait soupçonné que ce radical pouvait être de nature métallique; mais comme il paraît

(1) Lavoisier se trompe ici: *γενναίον* ou plutôt *γενναίον*, signifie *je engendres*; c'est *γεννάω* qui veut dire *j'engendre*; le terme ainsi formé devrait donc être *oxygénée* et non *oxygène*. Mais on peut pardonner à un grand chimiste d'avoir ignoré le grec.

(1) Lavoisier, *Traité élémentaire de Chimie*, t. I, p. 78 (2<sup>e</sup> édit.).

(2) *Ibid.*, p. 77.



que l'acide muriatique se forme journellement dans les lieux habités, il faudrait supposer qu'il existe un gaz métallique dans l'atmosphère, ce qui n'est pas sans doute impossible, mais ce qu'on ne peut admettre au moins que d'après des preuves (1). »

L'acide muriatique oxygéné (chlore) s'obtient en distillant l'acide muriatique sur des oxydes métalliques (oxyde de manganèse, de plomb, etc.), et se combine avec les bases : c'est à ces deux circonstances, jointe à l'exagération du rôle de l'oxygène, qu'il faut attribuer la double erreur dont nous venons d'esquisser l'historique.

Dès que la composition de l'air fut clairement démontrée, beaucoup de chimistes entreprirent de soumettre à l'analyse tous les autres corps réputés simples. La découverte de l'air inflammable, auquel Lavoisier donna le nom d'hydrogène (générateur de l'eau) amena bientôt celle de la décomposition de l'eau en ses deux éléments constitutifs (oxygène et hydrogène). En brûlant une livre d'esprit-de-vin dans un appareil propre à recueillir toute l'eau qui se dégage pendant la combustion, il en obtint 17 à 18 onces : d'où il conclut avec justesse que l'esprit-de-vin contient un des principes de l'eau, l'hydrogène, et que c'est l'air de l'atmosphère qui fournit l'autre, l'oxygène : « nouvelle preuve, ajoute-t-il, que l'eau est une substance composée ». La décomposition de l'alcali volatil (ammoniaque) par Berthollet fit penser à Lavoisier que les alcalis fixes (potasse et soude) n'étaient pas non plus des corps simples : cette conclusion générale fut plus tard parfaitement confirmée par Davy ; mais il se trompait dans les détails ; car il cherchait dans la potasse et la soude l'un des éléments, l'azote, qui combiné avec l'hydrogène forme l'ammoniaque. Quant à la chaux, la magnésie, la baryte et l'alumine, « la composition de ces quatre terres, dit-il, est absolument inconnue ; et comme on n'est point encore parvenu à déterminer quelles sont leurs parties constituantes et élémentaires, nous sommes autorisés, en attendant de nouvelles découvertes, à les regarder comme des êtres simples ». Revenant ailleurs sur le même sujet, qui devait le préoccuper vivement, puisqu'il définit lui-même la chimie « la science qui a pour objet de décomposer les différents corps de la nature, » il complète ainsi sa pensée : « Nous ne pouvons donc pas assurer que ce que nous regardons comme simple aujourd'hui le soit en effet ; tout ce que nous pouvons dire, c'est que telle substance est le terme actuel auquel arrive l'analyse chimique, et qu'elle ne peut plus se subdiviser au delà dans l'état actuel de nos connaissances. Il est à présumer que les terres cesseraient bientôt d'être comptées au nombre des substances simples ; elles sont les seules de cette classe qui n'aient point de tendance à s'unir à

l'oxygène, et je suis bien porté à croire que cette indifférence pour l'oxygène tient à ce qu'elles en sont déjà saturées. Les terres, dans cette manière de voir, seraient peut-être des oxydes métalliques..... Ce n'est, au surplus qu'une simple conjecture que je présente ici (1). » L'avenir, qui est maintenant pour nous le passé, montra bientôt que le grand chimiste ne s'était pas trompé dans ses conjectures.

Lavoisier, partageant le sort de tous les esprits créateurs, se plaignait de n'être pas toujours bien compris, bien qu'il soit difficile de s'exprimer plus clairement que lui. « Presque tous les corps de la nature, dit-il dans un de ses plus beaux mémoires (2), peuvent exister dans trois états différents : dans l'état de solide, dans celui de liquide et dans celui de vapeurs, c'est-à-dire sous forme de fluides aëriiformes.... Ces mots aërs, vapeurs, fluides aëriiformes n'expriment donc qu'un mode de la matière ; ils désignent une classe de corps infiniment étendue, et ce principe, que je n'ai cessé de répéter depuis plusieurs années, sans jamais avoir eu la satisfaction d'être entendu, va nous donner la clef de presque tous les phénomènes relatifs aux différentes espèces d'air et à la vaporisation. » L'auteur part de là pour établir que si la chaleur change les corps en vapeur, la pression de l'atmosphère et en général toute pression apporte à ce changement une résistance déterminable, enfin que « la tendance des corps volatils à se vaporiser est en raison directe du degré de chaleur auquel ils sont exposés et de la raison inverse du poids ou de la pression qui s'oppose à la vaporisation ». — Jusqu'à Lavoisier, les chimistes ne s'étaient guère occupés que des corps liquides et solides ; c'est ce qui lui valut le titre de fondateur de la chimie pneumatique.

La physique aussi doit à Lavoisier d'importants progrès. Son mémoire sur le calorique témoigne d'un esprit également apte à saisir l'ensemble et sonder la profondeur des détails. « Je supposerais, dit-il, dans ce mémoire et (3) dans ceux qui suivront, que la planète que nous habitons est environnée de toutes parts d'un fluide très-subtil, qui pénètre, à ce qu'il paraît sans exception, tous les corps qui la composent ; que ce fluide, qui a été appelé fluide igné, matière de feu, etc., et que les chimistes modernes désignent sous le nom de calorique, tend à se mettre en équilibre dans tous les corps, mais qu'il ne les pénètre pas tous avec une égale

(1) Lavoisier, *Traité élémentaire de Chimie*, t. II, p. 194-196 (2<sup>e</sup> édit.)

(2) *Sur quelques substances qui sont constamment dans l'état de fluides aëriiformes, au degré de chaleur et de pression habituel de l'atmosphère*, mémoire déposé à l'Académie des Sciences, le 5 septembre 1777, publié dans le t. I, p. 348-388 des *Mémoires de Physique et de Chimie* de L.

(3) *Du principe constitutif de la chaleur, auquel les chimistes modernes ont donné le nom de calorique*, Acad. des Scenc., an 1777. *Mémoires de Physique et de Chimie*, t. I, p. 1.

(1) Lavoisier, *Traité élémentaire de Chimie*, t. I, p. 255.

facilité; enfin, que ce fluide existe tantôt dans un état de liberté, tantôt dans un état de combinaison..... Lorsque j'aurai fait voir que cette hypothèse est partout d'accord avec les phénomènes, que partout elle explique d'une manière naturelle et simple le résultat des expériences, elle cessera d'être une hypothèse, et on pourra la regarder comme une vérité. » Voici comment il rattache l'attraction moléculaire à la gravitation universelle : « Cette loi générale, que les corps se dilatent par l'effet de la chaleur et se condensent par l'effet du refroidissement, ne peut s'expliquer qu'en supposant que les molécules des corps ne se touchent pas, qu'elles sont au contraire placées à une certaine distance les unes des autres..... Mais si le calorique tend continuellement, par une cause quelconque, à s'introduire entre les molécules des corps et à les écarter, comment ne cèdent-elles pas à cet effort? Comment ne se désunissent-elles pas? Et comment concevoir alors qu'il existe des corps solides? Il faut donc admettre une force dont les effets soient en opposition avec la précédente, qui retienne et lie entre elles les molécules des corps, et cette force, quelle qu'en soit la cause, est la *gravitation universelle*. » C'est ainsi qu'il considère les molécules élémentaires des corps comme obéissant à deux forces, le calorique, qui tend à les écarter, et l'attraction, qui les rapproche; lorsque ces deux forces sont à l'état d'équilibre, le corps est liquide; il passe à l'état aëriiforme lorsque la force répulsive, le calorique, l'emporte. L'intervalle qui existe pour chaque corps entre le degré de chaleur qui opère la liquéfaction et celui qui opère la vaporisation, l'auteur l'attribue à la pression de l'atmosphère. Quant à l'espace que les molécules laissent entre elles, il n'est pas non plus le même pour toutes les substances; ce qui doit, selon lui, faire varier encore les dimensions de cet espace, c'est la figure des molécules primitives des corps, puisqu'il est impossible que des sphères, des tétraèdres, des hexaèdres, des octaèdres, laissent entre eux des vides d'une même capacité. C'est pourquoi il faut une quantité de calorique différente pour élever la température de différents corps d'un même nombre de degrés du thermomètre, ou, ce qui revient au même, différents corps qui se refroidissent d'un même nombre de degrés abandonnent une quantité différente du calorique. Pour vérifier ce fait essentiel, Lavoisier entreprit avec Laplace une série d'expériences (1), fondées sur ce que « la quantité de glace que les corps fondent en se refroidissant, mesure exactement la quantité de calorique qu'ils abandonnent. »

La chaleur est-elle un fluide ou une force? Cette grave question, remise depuis quelque temps à l'ordre du jour par les physiiciens, La-

voisier l'aborda avec sa supériorité habituelle. En partant de l'hypothèse d'un fluide, « on arrive, dit-il, à cette singulière conséquence, démontrée à l'égard de l'atmosphère, et qui le serait aussi à l'égard du calorique, savoir que si l'on prend un nombre de distances de la surface de la terre, qui soient en proportion arithmétique, les densités des caloriques, à ces distances, seront en proportion géométrique ». D'après cette hypothèse, le calorique fluide est répandu dans toute la nature; il peut se combiner avec les corps qu'il pénètre, et ainsi combiné (*chaleur latente*), il cesse de se communiquer d'un corps à l'autre et d'agir sur le thermomètre; dégagé de ses combinaisons et susceptible de se mettre en équilibre dans les corps, il forme la *chaleur libre*. Dans la seconde hypothèse, la chaleur s'explique par l'oscillation continuelle, quoiqu'insensible, des molécules de la matière; considérée comme force vive, elle est la source des produits de la masse de chaque molécule par le carré de sa vitesse. Si l'on met en contact deux corps de température différente, les quantités de mouvement qu'ils se communiqueront réciproquement seront d'abord inégales; la force vive du plus froid augmentera de la même quantité dont la force vive de l'autre diminuera, et cette augmentation aura lieu jusqu'à ce que les quantités de mouvement communiquées de part et d'autre soient égales (1). Cette seconde hypothèse explique mieux certains phénomènes, tels que celui de la chaleur produite par le frottement de deux corps. Pourquoi l'impulsion directe des rayons solaires est-elle inappréciable, tandis que réfléchis ils produisent beaucoup de chaleur? c'est que leur impulsion directe est le produit de leur masse par la vitesse simple; quoique cette vitesse soit excessive, leur masse est si petite, que ce produit est presque nul, au lieu que leur force vive, étant le produit de leur masse par le carré de leur vitesse, la chaleur qu'elle représente est d'un ordre très-supérieur à celui de leur impulsion directe (2). L'hypothèse de la chaleur-mouvement paraît décidément prévaloir aujourd'hui dans la science.

Les derniers travaux de Lavoisier portaient principalement sur l'application de la chimie à la physiologie. Priestley avait conclu d'une série d'expériences très-ingénieuses que la respiration des animaux avait, comme la calcination des métaux, la propriété de phlogistiquer l'air et que celui-ci ne cessait d'être respirable qu'au moment où il était surchargé de phlogistique. Lavoisier était arrivé, comme nous l'avons vu, à des conclusions toutes opposées à celles du célèbre physicien anglais. Le premier il avait constaté que l'air qui a servi quelque temps à la respiration a, par sa qualité délétère,

(1) Consignées dans un mémoire intitulé : *Sur le principe de la chaleur et les moyens d'en mesurer les effets* (Mém. de Physique et de Chim., t. 1).

(1) *Sur le principe de la chaleur et sur les moyens d'en mesurer les effets*, p. 26, dans le t. 1 des Mém. de Physique et de Chimie.

(2) *Ibid.*

beaucoup d'analogie avec celui dans lequel un métal a été calciné, mais que ces deux airs diffèrent chimiquement l'un de l'autre en ce que le premier précipite l'eau de chaux, tandis que le dernier la trouble à peine; que l'un est de l'acide carbonique et l'autre de l'azote; enfin que, pour ramener à l'état d'air commun ou respirable l'air qui a été vicié par la respiration, il faut 1° enlever à cet air, par un alcali caustique, la portion d'acide carbonique qui s'y trouve, 2° lui rendre une quantité d'oxygène égale à celle qu'il a perdue. Or, voici les conséquences qu'il en tire : « De deux choses l'une : ou la portion d'oxygène contenue dans l'air est convertie en acide carbonique en passant par le poumon, ou bien il se fait un échange dans ce viscère : d'une part, l'oxygène est absorbé, et de l'autre le poumon restitue à la place une portion d'acide carbonique presque égale en volume (1). » De ces deux théories, qui, ne l'oublions pas, ont également pour auteur Lavoisier, c'est la dernière qui est aujourd'hui adoptée par la plupart des physiologistes. Il faut cependant ajouter que Lavoisier inclinait vers la première théorie, et que dès 1777 il avait soutenu que la respiration est une combustion lente d'une portion de carbone contenue dans le sang et que la chaleur animale est entretenue par la portion de calorique qui se dégage au moment de la conversion de l'oxygène en gaz acide carbonique, comme il arrive dans toute combustion de carbone; enfin, en 1785, il annonça, dans un mémoire publié dans le recueil de la Société de Médecine, que très-probablement la respiration ne se borne pas à une combustion de carbone, mais qu'elle occasionne encore la combustion d'une partie de l'hydrogène contenue dans le sang; de là une formation à la fois d'eau et d'acide carbonique pendant l'acte de la respiration.

Dans ses deux mémoires *Sur la transpiration des animaux*, Lavoisier distingue fort bien la *transpiration cutanée* de la *transpiration pulmonaire* (2). Pour séparer les produits de cette double fonction, si nécessaires à l'entretien de la vie, il employait, dans ses expériences, « un habillement de taffetas enduit de gomme élastique, qui ne laissait pénétrer ni l'air ni l'humidité ». On voit, pour le dire en passant, que l'invention des étoffes imperméables date au moins de Lavoisier. La différence de la pesée avant d'entrer dans l'appareil et après en être sorti donnait la perte de poids due aux effets réunis de la respiration et de la transpiration. En se pesant quelques instants après être entré dans l'appareil, et quelques instants avant d'en être sorti, on avait la perte de poids due seulement à l'acte de la respiration (3). En prenant la moyenne des effets réunis de la respiration, de la transpiration cutanée et de la transpiration pul-

monaire Lavoisier constata qu'un homme dans les conditions ordinaires d'âge, de travail et de santé, éprouve une perte de poids total de 16 grains par minute, ou de 2 livres 13 onces en vingt-quatre heures; que les deux extrêmes autour desquelles oscille cette moyenne sont de 11 et de 32 grains par minute, ou de 1 livre 11 onces 4 gros, et de 5 livres par vingt-quatre heures; enfin, que le même individu après avoir augmenté de poids de toute la nourriture qu'il a prise, revient tous les jours, après la révolution de vingt-quatre heures au même poids que la veille, et que si cet effet n'a pas lieu, l'individu est dans un état de souffrance ou de maladie. C'est par les travaux de ce genre que Lavoisier mérita le titre de philosophe dans le sens qu'y attachait Descartes : on se rappelle que pour ce grand chef d'école le principal but de la philosophie était de travailler aux progrès de la médecine et des sciences qui s'y rattachent.

Outre les ouvrages déjà mentionnés, voici les titres des principaux mémoires de Lavoisier insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences ou dans d'autres recueils : *Sur la nature de l'Eau*; Mém. de l'Acad., année 1770; — *Expériences avec le Diamant*; ibid., 1772; — *Sur la Calcination de l'Étain*; ibid., 1774; — *Sur la Nature du Principe qui se combine avec l'Étain, etc.*; ibid., année 1775; — *Sur l'existence de l'Air dans l'Acide nitreux*; ibid., 1776 et 1783; — *Sur la Combustion du Phosphore et du Soufre*; ibid., 1777, p. 85 et 592; — *Sur la Dissolution du Mercure dans l'Acide nitrique*; ibid., 1777; — *Sur l'Acide Oxalique et sur l'Oxygène*; ibid., 1778; — *Changement du Phosphore en Acide Phosphorique*; ibid., 1780; — *Sur l'Acide Carbonique*; ibid., 1781, et 1784; — *Sur le Phlogistique*; ibid., année 1783; — *Expériences sur le Platine*; dans les *Annales de Chimie*, t. V, p. 137; *Expériences sur l'Éther*, dans l'*Hist. de la Société de Médecine*, 1780 et 1781; — *Recherches sur l'Efflorescence*, dans le *Journal de Physique*, t. I, p. 10. Une édition complète des *Œuvres de Lavoisier*, depuis longtemps promise, reste encore à faire.

F. HONRER.

*Magasin Encyclopédique de BRÉSIL*, t. V (*Notice de J. de Lalande*). — *Fourcroy, Notice sur Lavoisier*. — *Moniteur* de 1789-1794. — *Cavvier, Notice sur Lavoisier*. — *Dumas, Mémoires chimiques*.

LAVRADIO (D. Antonio DE ALMEIDA SOARES PORTUGAL, marquis DE), administrateur portugais, né le 27 juin 1729, mort le 2 mai 1790. Il fut depuis 1760 gouverneur général du Brésil; il y développa la culture de l'indigo et du riz, dota le pays de quelques pieds de café, s'occupa de la civilisation de quelques tribus indiennes, et trouva pour cela un puissant auxiliaire dans le commerce de l'ipécacuanha qu'elles recueillaient, de même que le cacao, la vanille et le guarana avaient naguère contribué à la civilisation des tribus du Para. Il s'appliqua aussi à améliorer le régime intérieur de la cité de Rio, qui

(1) Lavoisier, *Traité élém. de Chimie*, t. II, p. 183.

(2) *Mém. de Phys. et de Chim.*, t. II.

(3) Lavoisier, *Traité élément. de Chimie*, t. II, p. 222.

de nos jours a voulu perpétuer le souvenir de ce service en donnant le nom de Lavradio à l'une des rues de cette cité. F. D.

Adolfo de Varnhagen, *Historia geral do Brazil*.

**LAW DE LAURISTON** (*Jean*), fameux financier écossais, que l'on désigne aussi, mais inexactement sous le nom de *Lass*, naquit à Edimbourg, en 1671, et mourut à Venise, en 1729. Il descendait de la célèbre maison d'Argyle, par sa mère, Jeanné Campbell. Son père, William Law, exerçait la profession d'orfèvre, à laquelle il joignait les opérations de change et d'escompte. Il amassa une fortune considérable, et acheta en Écosse les importants domaines de Ralston et de Lauriston : la terre de Lauriston passa, après lui, à l'aîné de ses fils, Jean Law, qui en conserva le nom. William Law mourut jeune, et laissa à sa veuve le soin de diriger l'éducation de ses deux enfants. Doué d'une intelligence vive et précoce, Jean Law montra de bonne heure une aptitude remarquable pour les études de tous genres, mais il s'appliqua particulièrement aux sciences dont le calcul forme la base. Il resta près de sa mère jusqu'à l'âge de vingt ans, époque à laquelle il quitta Edimbourg pour se fixer à Londres. Sa figure noble et régulière, ses manières distinguées, son habileté à tous les exercices du corps et sa grande fortune faisaient de lui un gentleman accompli ; et il ne tarda pas à se lier avec les plus grands seigneurs de la capitale. Partageant son temps entre le plaisir et le travail, il menait de front les aventures galantes et l'étude de toutes les questions qui se rattachaient au commerce et au crédit. La banque de Londres, créée vers cette époque (1694), paraît avoir fixé particulièrement son attention. Mais il fut brusquement enlevé à cette vie spéculative et facile par un duel qu'il eut avec un sieur Whiston. Law ayant eu le malheur de tuer son adversaire fut condamné à mort : grâce aux instantes sollicitations de ses amis, il obtint la commutation de sa peine ; après être resté quelque temps en prison, il parvint à s'évader, et gagna le continent : il avait alors vingt-quatre ans. Il visita en peu d'années Amsterdam, Paris, Venise, Gênes, Naples et Rome. Recherchant toujours les moyens d'accroître ses connaissances en matière de finances, Law pendant son séjour en Hollande entra en qualité de commis chez le résident anglais d'Amsterdam, afin d'être mieux à portée d'approfondir le mécanisme de la banque de cette ville. En 1700 Law revint en Écosse, et, voulant faire profiter son pays des découvertes qu'il croyait avoir faites en économie sociale, il exposa dans une brochure le plan d'un nouveau système de banque qu'il avait conçu. Ce système reposait sur cette idée fondamentale, que l'abondance du numéraire est la principale source de la prospérité des États. Considérant en outre les monnaies comme ayant une va-

leur purement conventionnelle, Law faisait remarquer qu'il était facile de suppléer au numéraire par le crédit, attendu que les banques pouvaient procurer au papier la valeur et l'efficacité de l'argent. Il admettait enfin que du moment où un vaste établissement de banque concentrerait entre ses mains les principales sources de revenus d'un État, il pourrait racheter tout le numéraire, émettre, pour une valeur triple ou quadruple, des billets de crédit, et augmenter ainsi, dans une égale proportion, la richesse publique du pays. Quant à l'application, voici en quoi consistait le plan de Law. Sa banque devait être un établissement public, auquel les hôtels des monnaies serviraient de bureaux correspondants : elle devait être chargée de la perception des impôts et de la négociation des emprunts publics ; de plus, les monopoles des différentes compagnies spéciales lui seraient attribués, et elle aurait le droit de joindre le négoce à ses autres opérations. « Réunissant les profits de l'escompte, comme banque, ceux de l'administration comme fermière des revenus publics, ceux du commerce, comme compagnie privilégiée, elle pourrait diviser son capital en actions, et en répartir les bénéfices : elle offrirait ainsi son papier comme monnaie circulante, et ses actions comme moyen de placement (1). » Ce système, dont il devait être fait plus tard en France une si funeste application, était hardi et habilement conçu ; malheureusement, il péchait par la base : c'était en effet une erreur de croire que l'augmentation de numéraire est une source de prospérité pour un État : le numéraire n'est qu'un équivalent servant à procurer toutes choses par échange ; si les objets ne se multiplient pas en même temps que lui, les prix s'élèvent, sans que la richesse réelle s'accroisse. Le parlement d'Écosse repoussa le projet. Law ne se découragea pas ; et en 1705 il publia un nouveau mémoire intitulé : *Considérations sur le Numéraire et le Commerce*, dans lequel il développa le plan d'une banque territoriale, qui aurait livré aux propriétaires écossais du papier ayant cours obligatoire, jusqu'à concurrence d'une certaine portion de la valeur de leurs terres. Cette institution ne fut pas mieux accueillie en Écosse que ne l'avait été le premier système : elle n'eut pas un meilleur succès en Angleterre, où Law l'avait également présentée. Law reprit alors sa vie vagabonde. Après avoir passé quelque temps à Bruxelles, il vint à Paris, « où, nous apprend un contemporain, il fit une assez belle figure qu'il soutint par le jeu. Il taillait ordinairement le pharaon chez la Duclos, la tragédienne en vogue, quoiqu'il fût extrêmement souhaité par les princes et les seigneurs de premier ordre ainsi que dans les plus célèbres académies, où ses manières

(1) Voir l'article de M. Thiers sur Law, *Bonap. Progress. 1806*, 1<sup>re</sup> livraison, 1806.

nobles le distinguaient des autres joueurs. Lorsqu'il allait chez Soisson, rue Dauphine, il n'y apportait pas moins de deux sacs pleins d'or, qui faisaient environ la somme de 100,000 livres. La main ne pouvant contenir la quantité d'or qu'il voulait masser, il fit frapper des jetons qui faisaient bon de dix-huit louis chacun. Malgré toutes ses bonnes manières, il trouva cependant des ennemis, qui le rendirent suspect au gouvernement et surtout à M. d'Argenson, lieutenant de police. Ce magistrat lui ordonna de sortir de Paris, sous prétexte qu'il en savait trop aux jeux qu'il avait introduits dans la capitale (1). Pendant son séjour à Paris, Law avait fait la connaissance du jeune duc d'Orléans, qui le mit en relation avec le contrôleur général des finances Desmaretz. Il ne parait pas toutefois que les plans de Law aient été à cette époque fort goûtés en France, et même très-bien compris. Louis XIV, qui voyait en lui un huguenot, ne voulut jamais, dit-on, entendre parler de ses projets.

Au sortir de France, Law se rendit à Gênes, à Rome, à Venise, à Turin, et dans plusieurs cours d'Allemagne, espérant que quelque gouvernement dans l'embaras consentirait à faire l'expérience de ses théories financières; mais il se vit partout éconduit. Le duc de Savoie, Victor-Amédée, lui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. L'empereur d'Autriche ne lui fit pas un accueil plus favorable. Cependant Law se consolait de ses mésaventures politiques par le jeu et les spéculations; le pharaon et l'agiotage lui réussirent tellement bien, qu'en 1715, malgré le grand train qu'il avait mené dans tous les pays qu'il avait parcourus, il se trouvait à la tête d'une fortune de 1,600,000 livres, représentant plus de deux millions et demi de francs actuels.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1715 Louis XIV mourut, laissant à son successeur une dette de 2 milliards 412 millions. Pour faire face aux embarras causés par cet énorme arriéré, on proposa la banqueroute, qui fut repoussée par le régent; mais on eut recours à d'autres mesures, qui, pour être moins radicales, n'en étaient pas moins rigoureuses: réduction des créances au moyen du *visa*, diminution de la valeur des monnaies, création d'une chambre de justice, taxations arbitraires, tels furent les violents expédients que l'on mit en œuvre pour amoindrir les charges léguées par le grand roi. Au milieu de ce désordre des finances, Law crut le moment propice pour rentrer en France. Un mois à peine après la mort de Louis XIV, il arriva à Paris apportant avec lui son immense fortune, et se présenta au régent comme un sauveur, se faisant fort, si l'on adoptait ses plans, de libérer l'État, et de relever le commerce, sans léser personne. Il proposait alors de créer une banque royale gérée par le gou-

vernement et distribuant le crédit au nom et au profit de l'État. Le conseil des finances repoussa le projet. Law, transformant son idée, demanda alors l'autorisation de fonder à ses risques et périls une banque particulière. Des lettres patentes du 2 mai 1716, enregistrées au parlement le 23 du même mois, autorisèrent la création de cet établissement. La *Banque générale* se constitua au capital de 6 millions de livres, divisé en 1,200 actions de 5,000 livres, payables en quatre versements, un quart en espèces et trois quarts en billets d'État. D'après ses statuts, la banque devait escompter les lettres de change, se charger des comptes des négociants, au moyen de virements de parties, et émettre des billets payables au porteur en écus du poids et titre de ce jour. Deux clauses surtout méritent d'être remarquées dans la constitution de cette banque. D'une part la banque tendait à relever le crédit public, en acceptant au pair, pour le paiement de ses actions, des billets d'État qui perdaient alors environ 75 ou 80 pour cent de leur valeur nominale; de l'autre, elle contribuait à rétablir la sécurité qui manquait aux transactions commerciales, en déclarant que ses billets seraient toujours remboursés au poids et titre du jour, c'est-à-dire que l'argent étant, par exemple, à 40 livres le marc, à l'époque de l'émission du billet, le payement devait avoir lieu à 40 livres le marc, quelle que fût postérieurement la valeur de l'argent. De cette manière, les porteurs de billets, au lieu d'être exposés aux risques résultant des remaniements alors très-fréquents de la monnaie, étaient assurés de recevoir intégralement la somme sur laquelle ils avaient compté. Grâce à cette combinaison et à la réduction que Law fit subir au taux de l'escompte, abaissé successivement à 6 et à 4 pour cent, la Banque générale, dont le régent s'était déclaré le protecteur, devint l'objet d'une faveur extraordinaire, et Law put, avec ses 6 millions de capital, émettre jusqu'à 15 ou 20 millions de billets sans ébranler la confiance. Mais la circulation du papier restait encore concentrée dans Paris et dans quelques grandes villes; Law, voulant la faire pénétrer dans les provinces, obtint un édit (10 avril 1717) qui déclarait que les billets de la Banque générale pourraient être donnés en paiement des impôts et que les fermiers, sous-fermiers, etc., seraient tenus d'en acquitter la valeur en espèces lorsqu'ils leur seraient présentés. — La banque rendit à son origine d'incontestables services, et elle contribua puissamment à ranimer le crédit: si Law s'en était tenu à cet établissement, il aurait été considéré comme un bienfaiteur; mais, suivant la remarque de M. Thiers, son impatience et celle de la nation le perdirent.

Le financier Crozat avait obtenu le privilège du commerce de la Louisiane, récemment découverte par de La Salle. Law demanda et fut

(1) *Histoire du Système de L.*, par Duhauchamp, t. 1<sup>er</sup>.

admis à lui succéder. Des lettres patentes en date de la fin d'août 1717 autorisèrent en sa faveur la création d'une compagnie dite *Compagnie d'Occident*, ou *Indes occidentales*, à laquelle fut attribué un droit de souveraineté sur la Louisiane, à la seule condition de rendre foi et hommage au roi de France. La Compagnie reçut en outre le monopole du commerce des cantons avec le Canada. Elle se constitua un capital de 100 millions de livres distribué en 200,000 actions de 500 livres payables comme les actions de la banque, le quart en argent et les trois quarts en billets d'État. D'après cette dernière combinaison, l'opération revenait à ceci : l'État abandonnait à une partie de ses créanciers la propriété et le commerce de la Louisiane et du Canada moyennant qu'ils ajoutassent à leurs créances une avance en argent, pour faciliter l'exploitation de ces colonies.

A mesure que son œuvre s'accroissait, Law grandissait dans la faveur du régent; mais il voyait en même temps s'augmenter le nombre de ses adversaires. Le parlement, qui ne lui avait jamais été favorable, rendit, le 12 août 1718, un arrêt par lequel il défendait aux dépositaires des deniers publics de recevoir les billets de la Banque générale. Cet arrêt fut cassé dans un lit de justice tenu le 21 du même mois. Mais une cabale nouvelle ne tarda pas à se former contre Law. D'Argenson, qui avait remplacé le duc de Noailles comme président du conseil des finances, prêta son appui aux frères Paris (du Dauphiné) pour susciter une rivale à la compagnie d'Occident : cette nouvelle compagnie, créée sous le nom de l'*Anti-Système*, obtint la concession des fermes générales, dont le produit paraissait beaucoup plus solide que les revenus hypothétiques de la Louisiane et du Canada. L'appui que le régent prêtait à Law devait rendre cette concurrence stérile.

Le 4 décembre 1718, une déclaration du roi transforma la Banque générale en *Banque royale*, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1719. Le roi devint garant des billets; Law fut nommé directeur de la banque. Les 1,200 actions qui constituaient le capital primitif furent intégralement remboursées en espèces aux porteurs, et comme sur ces actions de 5,000 livres, il n'avait été versé que le premier quart, c'est-à-dire 312 l. 10 s. en espèces et 937 l. 10 s. en papier décrié, le remboursement devint pour les actionnaires la source d'un très-brillant bénéfice. La transformation de la Banque générale en Banque royale devait avoir pour le crédit public de funestes effets; on commença par multiplier dans une énorme proportion le nombre des billets, qui bientôt atteignit le chiffre de 100 millions de livres. De plus on décréta que le numéraire de la banque consisterait à l'avenir en livres tournois, d'une valeur fixe et invariable quelles que fussent les variations futures de la monnaie métallique : c'était un premier expédient destiné à soutenir le papier aux dépens de l'argent. Un arrêt du conseil institua

ensuite dans plusieurs grandes villes des succursales de la banque, avec deux caisses, l'une pour convertir à vue ses billets en argent, l'autre pour recevoir l'argent offert en échange des billets. Sur les places où ces succursales furent créées (Lyon, La Rochelle, Tours, Orléans et Amiens) les paiements au-dessus de 600 livres devaient se faire en billets; au-dessous de cette somme, il était facultatif de payer en argent ou en billets; mais le papier, s'il était offert, ne pouvait être refusé. Le transport des espèces d'or et d'argent fut interdit dans les villes à succursales. Ces mesures coercitives produisirent sur l'opinion publique une fâcheuse impression et ébranlèrent la confiance que la banque inspirait.

Cependant Law travailla à développer l'institution qu'il avait créée. Un édit du mois de mai 1719 attribua à la Compagnie d'Occident le privilège exclusif du commerce depuis le cap de Bonne-Espérance jusque dans les mers du Sud : elle avait seule le droit de fréquenter Madagascar, Bourbon, l'île de France, Sofola (Afrique), la mer Rouge, la Perse, le Mogol, Siam, la Chine et le Japon : le commerce du Sénégal fut également ajouté à ses autres attributions. Ainsi enrichie par la réunion de tous les monopoles qui lui étaient accordés pour le commerce extérieur, la Compagnie d'Occident prit le nom de Compagnie des Indes, et augmenta son capital par l'émission de 50,000 actions d'une valeur nominale de 500 livres, mais qu'on fit payer 550 livres aux actionnaires : elles n'étaient d'ailleurs délivrées que sur la présentation de quatre actions anciennes. On nomma les anciennes actions de la Compagnie d'Occident les *mères*; les nouvelles actions furent appelées les *filles* : elles furent bientôt suivies des *petites-filles*. Cette troisième série d'actions était destinée à payer à l'État 50 millions de livres, en échange de l'abandon qui était fait à la Compagnie des Indes de l'administration et de la fabrication des monnaies; les actions furent vendues 1,000 livres. Law, pour stimuler l'empressement des actionnaires, déclara que le registre de souscription pour ces nouvelles actions ne resterait ouvert que vingt jours et qu'on ne pourrait obtenir une nouvelle action (petites-filles), qu'en présentant cinq anciennes (mères ou filles). Il annonça en même temps qu'il donnerait par an deux dividendes de 6 p. 100 chacun. Nous dirons plus loin ce qu'il y avait de fondé dans cette promesse. Law songeait à compléter son système en réunissant ses fermes à la Compagnie des Indes et en remboursant la dette publique. La dette était alors de 15 à 18,00 millions, dont l'intérêt annuel s'élevait à 80 millions. Law imagina de substituer la Compagnie des Indes à l'État, et de convertir la dette publique en actions de la Compagnie. Il offrit de prêter 15,000 millions, à la condition que la Compagnie serait autorisée à émettre de nouvelles actions jusqu'à concurrence de cette somme, que l'État lui payerait un intérêt annuel de 48 mil-

lions et lui accorderait les fermes générales. Les propositions de Law furent acceptées officiellement le 2 septembre 1719. De nouvelles émissions d'actions eurent lieu ; mais cette fois elles furent délivrées à bureau ouvert, sans aucune condition, et on fit payer 5,000 livres aux actionnaires un titre nominal de 500 livres. Au mois de novembre, la Compagnie avait émis en tout 624,000 actions de 500 livres représentant 312 millions de livres ; mais, profitant de la plus-value elle les avait vendues 1,797,500,000 livres. L'ensemble des recettes probables s'élevait à 82 millions de livres, ce qui représentait environ 130 livres par action. Si les titres fussent restés au pair, ce résultat eût été très-satisfaisant ; mais comme la plupart des souscripteurs les avaient achetées à 5,000 livres, le dividende se trouvait réduit pour eux à moins de 3 pour 100 ; c'était loin, comme on voit, des 12 pour 100 promis par Law.

Cependant, sur la foi des brillantes destinées que l'on croyait réservées à la Compagnie des Indes, le cours des actions ne tarda pas à dépasser la valeur d'émission ; le mouvement rapide de hausse qui se produisit excita dans le public une véritable fièvre d'agiotage. Chacun voulut avoir sa part des bénéfices qui résultaient des violentes oscillations des titres, et pendant deux mois on se disputait les actions avec un tel acharnement qu'à la fin du mois de novembre elles atteignirent trente-six à quarante fois leur capital nominal, et se vendirent 18 à 20,000 livres. La rue Vivienne, où était situé l'hôtel de la Compagnie, et surtout la rue Quincampoix, alors habitée par les banquiers et les gens d'affaires, devinrent le rendez-vous des spéculateurs. La rue Quincampoix, alors désignée sous le nom de Mississipi, fut transformée en une bourse, et l'affluence devint si considérable qu'on fut obligé de fermer la rue par des chaînes à ses deux extrémités.

Tandis que l'agiotage donnait lieu dans Paris aux scandales les plus effrénés, la Banque royale augmentait son papier dans une proportion telle que ses billets, qui n'atteignaient que 110 millions à la fin de 1718, s'élevaient à un milliard au mois de décembre 1719.

Law était alors à l'apogée de sa gloire : le peuple et la cour l'idolâtraient ; la presse ne tarissait pas sur la grandeur de son génie, et les lettres et les arts célébraient à l'envi ses louanges. Dans l'intérêt de sa popularité, il s'était fait de protestant catholique, et l'abbé de Tencin s'était chargé de sa conversion. Pour que rien ne manquât à son triomphe, le régent le nomma contrôleur général des finances (5 janvier 1720), et exila à Pontoise le parlement, qui s'était toujours montré hostile au financier ; le chancelier d'Aguesseau, par un motif analogue, fut également disgracié.

L'engouement pour le système dura environ trois mois, de la fin d'octobre 1719 au commencement de février 1720. Mais le désenchantement devait être aussi cruel que rapide : les nouveaux

enrichis, qui étaient pressés de jouir, les personnes dont la confiance commençait à faiblir, furent les premiers à semer l'alarme : ils vendirent leurs titres ; leur exemple eut de nombreux imitateurs. Une panique commença à se déclarer, et les actions fléchirent brusquement de 20,000 à 15,000 livres. Law, prévoyant le désastre qui menaçait son entreprise, cherchait à le conjurer par des mesures de rigueur, qui ne servirent qu'à accélérer sa ruine. Dès la fin de décembre 1719 il avait été fait défense d'employer les espèces d'argent dans les paiements supérieurs à 10 livres et celles d'or dans les paiements qui dépassaient 300 livres. Le 28 janvier 1720 le cours forcé des billets fut proclamé dans tout le royaume. Le 4 février il fut interdit de porter des diamants, des perles ou des pierres précieuses ; le 18 parut un édit qui restreignait dans les plus étroites limites la fabrication des objets d'or et d'argent. Le 27 l'emploi des billets fut rendu obligatoire pour les paiements supérieurs à cent livres ; cette injonction fut accompagnée de la défense de conserver chez soi plus de 500 livres d'espèces, sous peine de confiscation et de 10,000 livres d'amende. Le 11 mars les espèces d'or furent démonétisées, et les monnaies d'argent réduites aux livres, sixièmes et douzièmes d'écus. Enfin, pour couronner l'œuvre qu'il avait poursuivie, Law fit réunir (mars 1720) la Banque royale à la Compagnie des Indes. La valeur des actions fut fixée invariablement à 9,000 livres, et il fut déclaré qu'elles pourraient être échangées à bureau ouvert contre des billets, et réciproquement. Dès que cette mesure fut connue, tous les porteurs d'actions se présentèrent à la Banque afin d'échanger leurs titres ; pour satisfaire à ces demandes, on commença par émettre des billets jusqu'à concurrence de 2 milliards 700 millions. Cette somme étant encore insuffisante, on prit le parti de diminuer la valeur des billets et des actions ; l'édit du 21 mai 1720 prononça la réduction graduelle de l'action à 5,000 livres et celle du billet à moitié. A cette époque la valeur du papier était déjà descendue à un taux qui n'était pas supérieur à celle qui était fixée par l'édit ; mais la déclaration officielle de la dépréciation des titres, en constatant une banqueroute partielle, excita l'indignation générale. Le régent dut céder à la pression exercée par l'opinion publique et retirer à Law le contrôle général des finances. L'édit du 21 mai fut, à vrai dire, l'arrêt de mort du système, qui ne disparut cependant d'une manière définitive qu'à la fin du mois de novembre suivant. A cette époque, la Banque fut abolie, la Compagnie, privée des fermes, des recettes générales, des revenus de l'État et du monopole du tabac, devint exclusivement commerciale, et continua d'exister sous le nom de Compagnie des Indes. Quant à Law, il quitta la France au mois de décembre 1720, chargé de l'exécration publique et n'emportant avec lui que 2,000 louis, seuls débris de son

opulence passée. Il se retira d'abord à Guernsey, près de Bruxelles, puis il vécut quelque temps à Londres, des libéralités du marquis de Launay; enfin, il mourut à Venise, en 1729, dans un état voisin de la misère : « De telles révolutions, dit Voltaire, en racontant cette triste fin, ne sont pas les objets les moins utiles de l'histoire. » — Les œuvres complètes de Law ont été traduites pour la première fois en France en 1790. Depuis cette époque elles ont été réimprimées, en 1843, et insérées dans la collection des principaux économistes et financiers du dix-huitième siècle, publiée par M. Guillaumin.

Robert DE MASSY.

*Morments du Egyptiump* (Barthélemy). — *Histoire du Système des Finances sous la minorité de Louis XV pendant les années 1719 et 1720*; La Haye, 1729, 3 volumes. — De Tot, *Réflexions politiques sur le Commerce et les Finances*; La Haye, 1728. — Duverney, *Histoire du Système des Finances sous la minorité de Louis XV*. — Law, par M. Thiers (article inséré dans la *Revue progressive*, 1<sup>re</sup> livraison, 1826). — Vial (Thodore), *J. Law et le Système du Papier-Monnaie de 1716 précipité de nos jours*; Paris, 1843. — A Cochut, *Law, son système et son époque, 1716-1729*; Paris, 1820. — *Recherches Historiques sur le Système de Law*, par Levasseur; Paris, 1827. — *Law of Lauriston* (John). — *Sketch on the Life and Project of J. Law, comptroller general of the finances in France*; Loudres et Edimbourg, 1791. — Koenigstein (Johann Gottfried Ludwig), *Commentatio exhibens Historiam criticam principiorum que J. Law Scotus et Philippus dux Aurelianensis, regni Franco-Gallio vicarius, in tractandis debitis publicis secuti sunt*; Gœtting, 1818. — Wood (John-Phillip), *Memoirs of the Life of J. Law*; Edimbourg, 1824; London, 1825. — *J. Law und sein System*, Beitrag zur Finanzgeschichte; Munich, 1823.

LAW (Lord Edward), baron ELLENBOROUGH, juriconsulte anglais, né à Great Salked (Cumberland), en 1750, mort le 13 décembre 1818. Il était le quatrième enfant d'Edmond Law, évêque de Carlisle, en qui avait commencé l'illustration de cette famille jusque là obscure. Le jeune Law montra une vocation décidée pour l'étude des lois; mais sa naissance et son éducation première furent pour beaucoup dans les opinions exclusives qu'il professa au sein du parlement sur les privilèges de l'Église anglicane et sur l'émancipation des catholiques. Il débuta au barreau avec succès; mais ce qui le mit surtout en évidence, c'est la défense du gouverneur Hastings, que son illustre confrère Erskine avait refusée, et qu'il soutint avec succès, pendant cinq ans que dura ce procès mémorable, contre des accusateurs tels que Burke, Fox et Sheridan. Avocat énergique et consciencieux, mais brusque et violent, Law paraissait plutôt voué aux luttes orageuses de la plaidoirie qu'aux fonctions calmes de la magistrature. Cependant, après avoir exercé un an l'emploi d'attorney general, il succéda, en 1802, dans la présidence du *King's Bench*, à lord Kenyon, contre lequel il avait soutenu plus d'une vive controverse. La même année il fut créé pair, sous le titre de baron Ellenborough. Il ne fit que passer au ministère avec l'éphémère administration dite *des talents*, qui eut pour chefs Fox, puis Grenville (1806, 1807), et fut un des commissaires nommés pour

examiner la conduite de la princesse de Galles. La fatigue et la contrariété qu'il éprouva lors du procès de William Hoare, accusé de libelles impies et acquitté par le jury, altérèrent sa santé, déjà chancelante. Il mourut, laissant de son mariage avec miss Dowry, descendante de Thomas Marua, de nombreux enfants, qui occupent des places éminentes dans l'Église et au barreau. [RATHERY, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Burke, *Peerage*. — Campbell, *Lives of Lords chief justices*. — Townshend, *Lives of eminent judges of the last and of the present century*. — Brougham, *Historical Sketches of Statesmen*.

LAW (Edouard), comte d'ELLENBOROUGH, homme politique anglais, fils du précédent, né le 8 septembre 1790. Après avoir siégé quelque temps à la chambre des communes, il hérita, en 1818, des titres de son père ainsi que de sa place à la chambre haute. Attaché comme lui au parti des tories, il présida deux fois, en 1834 et en 1841, le bureau des affaires des Indes, et se fit remarquer à la tribune par de brillantes qualités. Désigné, au mois d'octobre 1841, par Robert Peel pour remplacer lord Auckland comme gouverneur général de l'Inde, il signala son gouvernement par des entreprises hardies, telles que les expéditions de l'Afghanistan, du Scind et du Belouchistan, si vaillamment conduites par les généraux Nott et Charles Napier. Mais ces conquêtes nouvelles imposaient de lourdes charges à la Compagnie, qui en rejetait la responsabilité sur l'homme belliqueux de lord Ellenborough. Celui-ci, malgré l'intervention chaleureuse du duc de Wellington, fut brusquement rappelé (avril 1844); on le créa comte, et il remplit encore durant les derniers mois du ministère Peel les fonctions de premier lord de l'amirauté. Sorti des affaires en juillet 1846, il y reentra à la fin de février 1858, en qualité de président de bureau du contrôle de l'Inde, dans le cabinet dirigé par lord Derby, et se retira au bout de quelques mois, par suite de difficultés relatives aux mesures à employer pour la pacification de l'Hindostan. P. L.—Y.

*Men of the Time*. — Burke, *Peerage*.

LAWER (Henry), compositeur anglais, né en 1600, à Salisbury, mort en 1662, à Londres. Il étudia la musique sous la direction de John Cooper, qui avait italianisé son nom en *Coparario*, fut admis en 1625 parmi les chanteurs de la chapelle de Charles 1<sup>er</sup>, et composa beaucoup d'intermèdes et des mascarades ainsi que des chansons sur les paroles des poètes à la mode. Waller et Milton parlent de lui avec de grands éloges. Il adopta le style italien, mais en gardant assez d'originalité pour être mis au rang des maîtres anciens de son pays. On a de lui : *Comus*, poème de Milton, joué en 1634, à Ludlow-Castle; — trois recueils d'*Ayres and Dialogues for one, two and three voices*; Londres, 1653, 1655 et 1669, comprenant cent cinquante chants, duos et trios. Cet artiste fut enterré à l'abbaye de Westminster.



Son frère, *William* LAWES, entra aussi à la chapelle de Charles I<sup>er</sup>, prit les armes dans les troupes royales lors des guerres civiles, obtint une commission de capitaine, et fut tué en 1645, au siège de Chester. Ce fut aussi un compositeur distingué; son œuvre principal est une collection de *Psalmes* pour trois voix, arrangés depuis par Sandys. K.

Hawkins, *Diction. of Music.*

LAWESTINE (*Charles - Anatole - Alexis*, marquis DE), général et sénateur français, né à Paris, le 25 octobre 1786. Issu d'une ancienne famille flamande et petit-fils de M<sup>me</sup> de Genailly, il entra à l'école militaire de Fontainebleau le 23 décembre 1804, passa le 19 avril 1806 sous-lieutenant au neuvième régiment de dragons, et devint aide de camp des généraux De-france et Valence les 4 mars et 27 octobre 1808. Il fit les campagnes de 1806 et 1807 à la grande armée d'Allemagne, et prit part aux batailles d'Iéna et de Friedland. Parti pour l'armée d'Espagne à la fin de 1808, il fut grièvement blessé à la bataille d'Almonacid, le 9 août 1809, et mis à l'ordre de l'armée par le général Sebastiani, qui se l'attacha le mois suivant en qualité d'aide de camp. Capitaine le 22 juin 1810, il assista au passage de la Sierra-Morena, et continua à servir en Espagne jusqu'à la fin de 1811. Les campagnes de 1812 et 1813, en Russie et en Saxe, lui offrirent de nouvelles occasions de se distinguer, notamment aux batailles de Lutzen, de Bautzen et de Leipzig. Chef d'escadron le 8 juillet 1813, il se fit remarquer au combat de Saint-Dizier du 27 janvier 1814. Colonel du 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval le 3 avril suivant, il fit à la tête de ce corps la campagne de France de 1815, et se signala à Waterloo dans une charge contre la cavalerie anglaise, qui fut forcée de se reployer en désordre. Le colonel Lawestine avait suivi l'armée sur les bords de la Loire; après son licenciement, il envoya sa démission au ministre de la guerre. Cette démission, datée du 26 février 1816, et motivée sur son attachement à l'empereur, le fit exiler de France. Rentré en 1829, il fut témoin de la révolution de Juillet, reprit du service, le 12 août 1830, à la sollicitation du maréchal Gérard, et alla prendre le commandement du 6<sup>e</sup> régiment de Hussards. Le 2 avril 1831 il reçut le brevet de maréchal de camp, et le 21 avril 1841 celui de lieutenant général attaché au comité de la cavalerie, position qu'il conserva jusqu'à la révolution de février 1848, époque où il fut rayé des cadres de l'armée par le gouvernement provisoire. Réintégré en vertu de la loi du 11 août 1849, il fut désigné en même temps pour présider le comité de cavalerie. La veille du 2 décembre 1851, il reçut le commandement supérieur de la garde nationale de Paris, et fut élevé le 26 janvier 1852 à la dignité de sénateur. M. de Lawestine est grand-croix de la Légion d'Honneur.

SCARAB.

*Pictoria et Conquêtes* (première édition). — *Biogr. des Membres du Sénat*; Paris, 1822.

LAWRENCE (Sir THOMAS), célèbre peintre anglais, né à Bristol, le 13 avril 1769; mort à Londres, le 7 janvier 1830. Il était fils d'un aubergiste, et suivit les leçons de Reynolds (1787); il se fit bientôt une grande réputation par ses portraits, et en 1792 fut nommé peintre de la cour. A la mort de West le roi Georges IV le créa baronnet, et l'Académie de Peinture le choisit pour président. Il ne peignait jamais de portrait à moins de 500 guinées (12,500) et il exigeait d'avance la moitié de cette somme. Il eût pu faire une immense fortune si le jeu n'eût absorbé tous les instants qu'il ne donnait pas au travail. On cite parmi les nombreux portraits qu'il exécuta ceux de *lord Turlow*; de *Bakine*; de *Macintosh*; de *Caroline*, *princesse de Galles*; de *Metternich*; de *Castlereagh*; de *Hardenberg*; de *duc de Richelieu*; de *comte de Nesselrode*; des principaux diplomates et des princes de l'époque (1814). En 1819 il représenta *Pie VII*, en 1825 *Charles X* et son fils *le duc d'Angoulême*. Son dernier ouvrage fut le portrait de l'actrice *Fanny Kemble*.

A. de L.

D. E. Williams, *Life and Correspondence of sir Thom. Lawrence*; Londres, 1831, 3 vol. in-8°. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, nos 1-3 de l'école anglaise, liv. 15-16.

LAWRENCE (*Abbot*), manufacturier et homme d'État américain, né à Groton (Massachusetts), le 16 décembre 1792, mort à Boston, le 18 août 1855. Il était fils d'un fermier chargé d'une nombreuse famille, et entra à quinze ans chez son frère aîné, négociant à Boston. La maison Lawrence devint peu à peu une des premières de Boston, et fonda, en 1830, une filature à Lowell. Lawrence était whig, partisan du système de protection pour les manufactures du pays; il fut élu membre du congrès en 1834, et réélu en 1839. En 1842 il fut nommé membre de la commission chargée de régler avec le gouvernement anglais les frontières entre le Canada et les États-Unis. Divers incidents en avaient fait une question irritante: les Américains ne parlaient de rien de moins que de la trancher par la guerre. L'Angleterre avait envoyé avec pleins pouvoirs lord Ashburton, chef de la famille Baring. Lawrence prit la part principale aux discussions avec un esprit plein de conciliation. Lord Ashburton lui fit connaître franchement les dernières limites que lui accordaient ses instructions. Tous deux finirent par s'entendre sur des termes acceptables pour les deux pays. En 1848 son nom fut au premier rang pour la vice-présidence, dans l'élection où le général Taylor était porté candidat comme président; quelques voix seulement lui manquèrent pour être nommé.

En 1849 il accepta le poste de ministre des États-Unis en Angleterre. Son prédécesseur, M. G. Bancroft, avait commencé des négociations au sujet d'un canal destiné à unir le golfe du Mexique et l'Océan Pacifique. En raison du protectorat de la Grande-Bretagne sur le territoire de Mosquito,

la question était très-complicquée et n'avancé point. Lawrence se livra à des travaux considérables pour la faire avancer : il paraît qu'il avait découvert aux archives (*State paper office*) des documents manuscrits très-importants qui infirmaient les droits que le gouvernement anglais mettait en avant, et qu'il avait préparé un mémoire pour lord Palmerston. Il était sur le point de le faire paraître lorsqu'il fut informé par le ministre des affaires étrangères des États-Unis (Clayton) que les négociations avaient été transférées à Washington, et qu'il n'avait plus à s'en occuper à Londres. Ce fut un vif désappointement pour A. Lawrence. Il adressa au secrétaire d'État américain une lettre de quatre-vingt-cinq pages, où il discutait la question à fond, et d'où, suivant lui, ressortait la souveraineté en plein de l'Espagne sur le territoire contesté. On sait que le traité dit *Bulwer-Clayton*, qui devait régler définitivement la question, est devenu une source d'interprétations et de contestations nouvelles, et n'a plus qu'une existence précaire. Après trois années de fonctions, il revint aux États-Unis (1852), et reprit en simple citoyen le cours de ses affaires. En 1847 il donna au collège d'Harvard (université de Cambridge) 50,000 dollars (250,000 fr.) pour y établir une école scientifique, avec des cours réguliers de sciences appliquées aux arts et à l'industrie : elle porte aujourd'hui son nom. Par son testament, une autre somme de 50,000 dollars lui fut léguée, afin d'en étendre le plan et les bienfaits. Il avait consacré des capitaux considérables pour fonder dans le comté d'Écosse des manufactures, pour en faire un centre de population. Aujourd'hui ce lieu est devenu une petite ville, qui porte son nom et qui est en pleine voie de prospérité.

J. CHANCT.

*Lives of American Merchants*, by Freeman Hunt. — *American Biography*.

\* **LAWRENCE (William)**, chirurgien anglais, né vers 1785. Il suivit les cours de l'hôpital Saint-Barthélemy à Londres, fut admis en 1813 à la Société royale, et occupa, de 1815 à 1819, la chaire de médecine opératoire au Collège des Chirurgiens; à cette dernière date, il eut la direction d'un service à Saint-Barthélemy, et fut chargé ensuite de la clinique à l'Hôpital ophthalmique. Depuis plusieurs années il a renoncé aux fonctions publiques. Le nom de ce praticien ne se rattache spécialement au progrès d'aucune branche de l'art chirurgical; mais ses nombreux écrits, sa lutte incessante contre les préjugés de ses confrères, ses efforts pour propager les idées nouvelles lui ont fait en Angleterre une certaine célébrité. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Treatise on Hernia*; Londres, 1807, in-8°; essai qui gagna le prix du Collège des Chirurgiens; une deuxième édition, sous le titre de *Treatise on Ruptures*, en fut faite en 1810, et donna lieu à plusieurs réimpressions; il a été traduit en français par M. Béclard et Jules Cloquet (*Traité des Hernies*); Paris, 1818,

in-8°); — *An Introduction to comparative Anatomy and Physiology*; Londres, 1816, in-8°; — *Lectures on Physiology, Zoology and the Natural History of Man*; ibid., 1819, in-8°; 6<sup>e</sup> édit., 1834; ces leçons furent très-goûtées du public à cause de la nouveauté du sujet et de la manière claire et brillante avec laquelle il était traité; — *Treatise on the Venereal Diseases of the Eye*; ibid., 1830, in-8°; — *Lectures on the Anatomy, Physiology and Diseases of the Eye*, insérées dans *La Lancette* en 1826, et trad. en français en 1830. M. Lawrence a aussi donné une version du *Manuel d'Anatomie comparée* de J.-F. Blumenbach (1808), et il a fourni un grand nombre d'articles dans divers recueils ainsi que dans les *Mémoires de la Société Médicale et Chirurgicale*. P. L.—y.

Callisen, *Medicinisches Schrift.-Lex.*, XXI. — *English Cyclop.* (*Biography*).

**LAWRIE (Robert)**, graveur anglais, né vers 1740, mort en 1804. Il travailla à Londres, et ses planches sont exécutées à la manière noire. On cite de lui : *La Nativité*, de Rubens; — *Jésus crucifié*, de van Dyck; — *La Tempête et Le Naufrage*, de Joseph Vernet; — *Le Chanteur ambulante*, d'Adriaen van Oostade; — *Diane et les Nymphes au bain*, d'Angelica Kauffmann, etc.

K.

Bassan, *Dict. des Graveurs*. — Bryson, *Dict. of Painters*. — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

**LAX (William)**, mathématicien anglais, né en 1751, mort le 29 octobre 1836, à Saint-Ibbs, près d'Hitchin (Hertfordshire). Élève du collège de La Trinité, il prit les degrés de maître ès arts en 1785, et obtint à la même époque le premier prix de Smith. Il devint fellow de son collège, et après quelques années passées dans cette position, il accepta les cures de Saint-Hippolyte et de Marsworth en 1801. En 1795 il avait été élu à la chaire d'astronomie et de géométrie fondée par Lowndes à l'université de Cambridge. Reçu membre de la Société royale, Lax obtint encore la place de vicaire de Saint-Ibbs. Il est auteur de divers travaux relatifs à la science; les plus importants sont des *Tables* destinées à être employées avec le *Nautical Almanach* et que publia l'ancien Bureau des Longitudes anglais en 1821; une nouvelle édition de ces tables occupa la dernière partie de la vie de Lax. J. V.

*Annual Register*, 1836, p. 218.

**LAYA (Jean-Louis)**, auteur dramatique français, né à Paris, le 4 décembre 1761, mort au mois d'août 1833, était d'une famille originaire d'Espagne. Il fit ses études au collège de Lisieux, à Paris. Ce fut en collaboration avec Legouvé qu'il débuta, en 1785, par une comédie, *Le Nouveau Narcisse*, qui, bien que reçue au Théâtre-Français, ne fut jamais représentée; l'année suivante il donna un recueil d'héroïdes : *Essai de deux Amis*, qui ne fut pas sans quelque succès. Uni par la parenté et par des rapports d'esprit et de caractère avec madame Dufresnoy, il lui inspira dès seize ans le goût des vers, et garda

depuis une grande influence sur son talent. En 1789, au moment de la révolution, il publia seul quelques écrits politiques de circonstance, et donna au Théâtre-Français sa première bonne pièce, *Jean Calas*, tragédie en cinq actes et en vers, déclamation dramatique contre l'intolérance religieuse, que l'intérêt du fond soutint sur tous les théâtres malgré les imperfections du style. Elle fut imprimée en 1791, avec une préface historique. A la fin de l'année suivante il fit jouer au Théâtre-Français *Les Dangers de l'Opinion*, drame en cinq actes et en vers, où il lutte contre le préjugé qui flétrit de la honte d'un coupable toute une famille innocente. Cette pièce fut reçue alors, et a été revue plusieurs fois depuis avec plaisir.

Mais de tous les ouvrages de Laya celui qui fait le plus d'honneur à son talent comme à son caractère est *L'Ami des Lois*, comédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois le 2 janvier 1793, sur le Théâtre-Français, devenu théâtre de la Nation. Dix-neuf jours avant la mort de Louis XVI, au plus fort de son procès, c'était sans contredit un grand acte de courage que de réclamer en vers énergiques et fortement frappés le maintien de la légalité et d'attaquer par des allusions où personne ne pouvait se méprendre le despotisme tout puissant de Marat et de Robespierre. La pièce a un peu perdu aujourd'hui, privée du prestige de l'actualité. C'est une satire bien plutôt qu'une comédie, à laquelle on peut reprocher avec Chénier les imperfections d'une composition trop hâtée, et aussi l'enflure ordinaire des ouvrages dramatiques de cette époque. Mais elle eut en 93 un des plus prodigieux succès qu'aient jamais enregistrés les archives théâtrales. Toute la France voulut voir *L'Ami des Lois*; à Marseille on le représenta deux fois en un jour sur le même théâtre. Dès dix heures du matin, le public commençait à envahir les bureaux de la Comédie-Française; les rues avoisinantes étaient encombrées: on mettait les billets à l'enchère. A chaque représentation, on demandait l'auteur, et Laya, « qui comptait, dit l'acteur Fleury, sur l'entraînement du bon exemple, ne mettait ni orgueil ni fausse modestie en se rendant aux vœux du public ». La commune, exaspérée, dénonça le parterre comme un rassemblement factieux d'émigrés et de contre-révolutionnaires. Anaxagoras Chaumette lança contre *L'Ami des Lois* un fougueux réquisitoire, et le conseil général de la commune en défendit la représentation. Mais la Convention renvoya l'examen de l'ouvrage à une commission d'instruction. La commune, ne trouvant pas son compte à cette mesure légale, et sachant bien que pour qu'une pièce fût défendue il fallait qu'elle excitât un trouble patent, s'arrangea pour le faire naître. Le 12 janvier, au moment même de la représentation, elle fit placarder dans tout Paris l'arrêt qui défendait la pièce. Ce que la

commune avait prévu arriva. La foule ne voulut rien entendre. En vain le commandant de la garde nationale, Santerre, parait-il sur le théâtre en grand uniforme: il est bué. La commune fait cerner la salle: deux pièces de canon sont braquées au coin de la rue de Bussy (le Théâtre-Français était alors où est situé aujourd'hui l'Odéon); on crie: La pièce ou la mort! Le maire de Paris, Chambon, se présente alors; séance tenante, on le force d'écrire à la Convention; Laya lui-même joint à la lettre du maire une réclamation vigoureuse où il dénonce la commune pour fait de tyrannie et traite ses principaux agents de « modernes gentilshommes de la chambre ». La double dépêche excita grand tumulte à la Convention; les jacobins accusaient le ministre Roland d'avoir demandé et payé *L'Ami des Lois*. Pourtant, sur la proposition du marin Kersaint, on passa à l'ordre du jour. La pièce fut jouée d'enthousiasme à neuf heures du soir devant deux mille spectateurs, plus de trente mille citoyens gardant la salle. Le lendemain, Louis XVI fit prier Laya de lui faire connaître son ouvrage, et Laya, au rapport de Cléry, le lui fit passer dans sa prison. Cependant Marseille avait envoyé une députation à l'auteur de *L'Ami des Lois*. Cet hommage, voté par les sections et consigné dans le registre des séances que Fréron rapporta, à son retour de cette ville, au comité du salut public, servit de prétexte à un décret de mise hors la loi, sous lequel Laya gémit pendant quinze mois. Marat, si durement caricaturé dans le personnage de *Duricrane*, réclama plusieurs fois la tête de l'auteur, que celui-ci eut bien de la peine à cacher. On ne se borna pas à poursuivre Laya lui-même, plusieurs personnes furent guillotonnées parce qu'on avait trouvé chez elles un exemplaire de *L'Ami des Lois*; l'acteur Larive fut emprisonné pour l'avoir joué.

Sauvé par le neuf thermidor, Laya joua dès lors un certain rôle politique. Il rédigea en même temps, de 1799 à 1802, avec Arnault, Legouvé, Vigée, etc., *L'Almanach des Muses*, *Les Veillées des Muses*, puis, avec Salgues, *L'Observateur des Spectacles*; il fut chargé de la critique littéraire dans *Le Moniteur*, et y écrivit pendant quinze ans avec un remarquable talent; il coopéra aussi à la *Nouvelle Bibliothèque des Romains*. En 1797, il revint au théâtre, et composa pour la salle Louvois, dont M<sup>lle</sup> Raucourt était nommée directrice, une pièce d'inauguration: *Les Deux Stuart*. En 1799, il peignit, dans le drame de Falkland, le coupable aux prises avec le remords. Falkland était un des beaux rôles de Talma. La même année, il donna encore: *Une Journée du jeune Néron*, en deux actes et en vers, et quelque temps après *l'Épître à un jeune Cultivateur nouvellement élu député*, « où l'on retrouve, a dit Charles Nodier, cette philanthropie sans faste qui était la règle de ses ouvrages comme

celle de ses mœurs ». Sous le gouvernement consulaire, Laya faillit entrer dans la carrière administrative, et sollicita la sous-préfecture de Fontainebleau; mais il ne put l'obtenir. Plus tard, il accompagna son ami et protecteur Alexandre de La Rochefoucauld dans son ambassade à Dresde; puis il se tourna vers l'enseignement, et, lors de la réorganisation de l'instruction publique, il fut nommé suppléant de Saint-Ange à la chaire de belles-lettres du Lycée Charlemagne, puis, en 1809, à celle du Lycée Napoléon, et en 1813 à la chaire d'histoire littéraire et de poésie française, vacante à la faculté des lettres par la mort de Delille. Il fut admis, le 6 août 1817, à l'Académie Française, en remplacement du comte de Choiseul-Gouffier, et prononça son discours de réception le 27 novembre suivant. Les œuvres de Laya n'ont jamais été réunies. On a de lui : *Essai de deux Amis*; 1786, in-8°, avec Legouvé; — *Voltaire aux Français sur leur constitution*; 1789, in-8°; — *La Régénération des Comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil*; même année, in-8°; — *Les Dangers de l'Opinion*, drame en cinq actes et en vers; 1790, in-8°; — *Jean Calas*, tragédie en cinq actes et en vers, précédée d'une préface historique; 1791, in-8°; — *L'Ami des Lois*, comédie en cinq actes et en vers; 1793, in-8°; 5<sup>e</sup> édition, 1822, in-8°; — *Épître à un jeune Cultivateur nouvellement élu député*; 1799, in-8°; nouvelle édition, 1818, in-8°; — *Les derniers Moments de la présidente de Tourvel*, héroïde; 1799, in-8°; — *Essai sur la Satire*; 1801, in-8°; — *Eusèbe*, héroïde, 1807; 3<sup>e</sup> édition, 1815; — *Un mot à M. le Directeur de l'imprimerie et de la librairie, ou abus de la censure théâtrale*; 1819, in-8°; — *Falkland, ou la conscience*, drame en cinq actes et en prose; 1821, in-8°.

Charles Derodon.

Etienne, *Histoire du Théâtre-Français depuis la révolution. — Mémoires de Fleury.* — Ch. Nodier, *Discours de réception à l'Académie Française* (il fut le successeur de Laya). — Rabbe, *Vieilles de Bojajolin et Sainte Preuve, Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Feller, continué par Charles Weiss, *Biographie Universelle*.

\* LAYA (Alexandre), juriste et publiciste français, fils aîné du précédent, né à Paris, en 1806. Après avoir fait son droit, il entra sous M. de Montalivet au ministère de l'intérieur, et y devint chef de bureau. Ayant donné sa démission, il passa quelque temps en Angleterre, et à son retour il se fit inscrire au tableau des avocats. En 1849 il dirigea la partie littéraire du journal *L'Ordre*. On a de lui : *Le Guide Municipal, almanach quotidien des maires, etc.*; Paris, 1842, deux tableaux in-plano; — *Droit anglais, ou résumé de la législation anglaise sous la forme de codes*: 1<sup>o</sup> politique et administrative; 2<sup>o</sup> civil; 3<sup>o</sup> de procédure civile et d'instruction criminelle; 4<sup>o</sup> pénal; suivis d'un *Dictionnaire de termes légaux, techni-*

*ques et historiques, et d'une table analytique*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *Études historiques sur la vie privée, politique et littéraire de M. A. Thiers, histoire de quinze ans (1830-1846)*; Paris, 1846, 2 vol. in-8°; — *De la Présidence de la république*; Paris, 1848, in-12; — *Les Romains sous la république*; Paris, 1850, in-8°; — *Théâtre de M. Alexandre Laya, contenant : César Borgia, Jane Shore, Corinne, Paul Didier*; Paris, 1854, in-8° : aucune de ces pièces n'a été jouée. M. Laya a donné avec son frère une édition des *Œuvres* de leur père, avec notice; Paris, 1836, 5 vol. in-8°. Il a fourni des articles au *Bien-Être universel*, et fit à travaillé au *Journal L'Époque* en 1845. Enfin il a donné dans *Le Siècle* une nouvelle intitulée : *On ne juge pas un mort*, et dans le tome XII du *Livre des Cent et Un : Paris fashionable en miniature*; il a rédigé le *Bulletin communal*; fondé *Le Journal des conseillers municipaux*, *Le Journal des conseils de fabrique*, dirigé *La Revue parlementaire et administrative*, et, avec M. Belin, *La Revue municipale, contenant toutes les matières du droit communal, ou manuel à l'usage des administrateurs et des administrés des communes de France*; Paris, 1841, in-8°.

L. L.—r.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

\* LAYA (Léon), auteur dramatique français, frère du précédent, né à Paris, en 1809. Il a été pendant quelque temps sous bibliothécaire du palais de Fontainebleau. On a de lui : *La Liste de mes Maîtresses*, comédie en un acte mêlée de couplets (avec M. Regnault); Paris, 1838, in-8°; — *La Lionne*, comédie en deux actes mêlée de chant (avec M. Ancelet); Paris, 1840, in-8°; — *Le Hochet d'une Coquette*, comédie en un acte; Paris, 1840, in-8°; — *L'Œil de Verre*, comédie en un acte mêlée de chant; Paris, 1840, in-8°; — *Je connais les Femmes*, comédie en un acte, mêlée de chants; Paris, 1840, in-8°; — *Un Mari du bon temps*, comédie en un acte mêlée de chants (avec M. Regnault); Paris, 1841, in-8°; toutes les pièces qui précèdent parurent sous le nom de Léon; — *Le Premier Chapitre*, comédie en un acte mêlée de chant; Paris, 1842, in-8°; — *Une Maîtresse anonyme*, comédie en deux actes, mêlée de chant; Paris, 1842, in-8°; — *La Peau du Lion*, comédie en deux actes, mêlée de chant; Paris, 1844, in-8°; — *L'Étourneau*, comédie en trois actes mêlée de couplets (avec Bayard); Paris, 1844, in-8°; — *Emma, ou un ange gardien*, comédie en trois actes, mêlée de chant; Paris, 1844, in-8°; — *Un Poisson d'Avril*, comédie en un acte mêlée de couplets; Paris, 1845, in-8°; — *Georges et Maurice*, comédie-vaudeville en deux actes (avec Bayard); Paris, 1846, in-8°; — *Les Demoiselles de noce*, comédie-vaudeville en deux

actes (avec Bayard), au Gymnase, en 1846; — *La Recherche de l'Inconnu*, comédie-vaudeville en deux actes, jouée au théâtre du Palais-Royal, en 1847; — *Un Coup de Lansquenel*, comédie en deux actes en prose; Paris, 1847, in-18; — *Leonie*, drame en un acte mêlé de chants; Paris, 1848, in-18; — *Rage d'Amour, ou la femme d'un ami*, vaudeville en un acte (avec Bayard); Paris, 1849, in-18; — *Le Groom*, comédie mêlée de couplets (avec le même); Paris, 1849, in-18; — *Les Cœurs d'Or*, vaudeville en trois actes (avec M. Jules de Prémaray), au Gymnase, en 1854; Paris, 1854, in-18; — *Les Jeunes Gens*, comédie en trois actes en prose, au Théâtre-Français, en 1855; Paris, 1856, in-18; — *Les Pauvres d'esprit*, comédie en trois actes et en prose, jouée sans succès au Théâtre-Français, en 1856; Paris, 1857, in-18. M. Laya a en outre fait en collaboration avec M. Carmouche *L'Esclave à Paris*, et avec M. Duveyrier *Le Portrait vivant*. De 1844 à 1848, il a publié des articles littéraires dans *Le Moniteur universel*.

L. L—T.

Vopereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourqueiot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LAYARD (*Daniel-Pierre*), médecin anglais, né à Greenwich, mort le 5 février 1802. Il prit le grade de docteur à Oxford, et fut nommé médecin de la princesse douairière de Galles, mère de Georges III. Il fut ensuite successivement vice-président de la maison d'accouchement de Greenwich, dont il avait été l'un des fondateurs, directeur de l'hôpital français (1775) et membre de la Société royale de Göttingue (1780) et de la Société des Antiquaires de Londres. On a de lui : *An Essay on the nature, causes and cure of the contagious distemper among the horned cattle of these Kingdoms*; Londres, 1757. 1770, in-8°; réimprimé en 1780 dans les *Transactions philosophiques*; — *On the Usefulness of Inoculation of horned Cattle*; ibid., 1760; — *Essay on the Bite of a mad dog*; ibid., 1762, 1772, in-12; — *Directions to prevent the contagion of the jail Distemper*; ibid., 1772, in-8°; — *Pharmacopœa in usum Gravidarum, Puerperarum et Infantum recensenturum*; ibid., 1772, 1776, in-8°. On trouve encore plusieurs dissertations de Layard dans les *Transactions philosophiques*.

P. L—Y.

Rose, *Biograph. Dictionary.* — Callen, *Lesikon*.

LAYARD (*Charles-Pierre*), théologien anglais, fils du précédent, né en 1748, mort le 11 avril 1803. Reçu docteur en théologie, il fut membre de la Société royale, prébendaire de Worcester, doyen de la cathédrale de Bristol et chapelain ordinaire du roi. On a de lui : *Charity, a poetical essay*; Londres, 1774, in-4°; — *A poetical Essay on Duelling*; ibid., 1776, in-4°; — et quelques Sermons. P. L—Y.

Haag frères, *La France Protestante*.

LAYARD (*Austen Henry*), archéologue et

voyageur français, né à Paris, le 5 mars 1817, appartient à l'une de ces familles de protestants français auxquelles la révocation de l'édit de Nantes fit quitter la France. Il se destina d'abord au droit, auquel il renonça bientôt pour voyager en Orient. Il se rendit à Constantinople, et visita les différentes parties de l'Asie Mineure. C'est lui qui fit entreprendre, avec le concours de son ambassadeur, lord Stratford de Radcliffe, des fouilles aux environs de Mossoul, qui amenèrent la découverte de ces magnifiques monuments de l'antique Perse, faussement attribués, selon M. Hoefler, aux anciens Assyriens. Le gouvernement français avait déjà chargé M. Botta (voy. ce nom) du soin de diriger des fouilles sur ce même territoire. M. Layard en 1852 fut attaché à l'ambassade de la Porte; et à l'époque des changements opérés à la suite de la retraite de lord Palmerston du ministère des affaires étrangères, il devint sous-secrétaire d'État au même département. Peu après il fut élu membre du parlement pour Aylesbury. En 1853 il accompagna lord Stratford de Radcliffe, qui retournait à Constantinople; mais comme il ne partageait pas les vues de ce diplomate, il le quitta, revint en Angleterre, et repartit au parlement comme l'un des plus ardents orateurs sur la question d'Orient. M. Layard repartit en 1854 pour l'Orient, où il fut spectateur des événements qui se passaient en Crimée. A son retour, il demanda avec instance une enquête sur l'état de l'armée anglaise, et prit une part active dans l'investigation qui mit au jour l'incurie de l'administration. Après la formation du ministère de lord Palmerston, il devint l'un des chefs de l'*Administrative Reform Association*. C'est en cette qualité qu'en juin 1855 il porta devant la chambre des communes une motion sur la nouvelle confédération; mais elle fut repoussée à une grande majorité. Ses attaques personnelles lui firent beaucoup d'ennemis; aussi en 1857 les électeurs d'Aylesbury ne le renvoyèrent pas au parlement. On a de M. Layard : *Nineveh and its remains*; Londres, 1849, in-8°; — *Inscriptions in the cuneiform character from Assirian Monuments, discovered by A. H. L.*; 1851, in-fol.; — *A popular Account of Discoveries at Nineveh... abridged*; Londres, 1851, in-8°; — *Inaugural Address of A. H. L. on his installation as lord Rector of the Marischal College and University of Aberdeen*; — *Discoveries in the Ruins of Nineveh and Babylon, with travels in Armenia, Kurdistan and the Desert, being the result of a second expedition undertaken for the trustees of the British Museum*; Londres, 1853, in-8°; — *A second Series of the Monuments of Nineveh... from drawings made on the spot, during a second expedition to Assyria*; Londres, 1853, in-fol.; — *The Nineveh Court in the Crystal Palace*; Londres, 1854, in-8°; — *The Prospects and Conduct of the*

*War. Speech delivered in the House of Commons on dec., in-12, 1854; Londres, 1854, in-8°; — The Turkish Question. Speeches delivered in the House of commons in 1797. 16, 1853, feb., march. 31, 1854, in-8°.* J. L. DE R.-F.

*Doc. port. — Parliamentary Debates, 27 avril et 10 mai 1855 — Men of the Time.*

\* **LAYENS** (*Mathieu DE*), architecte belge, mort à Louvain, vers le commencement de 1484. Son nom, qui ne se trouve dans aucune biographie, a été révélé au public, il y a peu d'années, par les recherches de M. Edward van Even. De Layens fut l'architecte de l'hôtel de ville de Louvain, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture ogivale secondaire. En 1445, il devint, selon le langage de cette époque, maître ouvrier des maçonneries de la ville. Les magistrats ayant formé, en 1447, le projet de construire un hôtel de ville digne de leur riche cité, chargèrent de Layens d'en dresser le plan. La première pierre de l'édifice fut posée le 29 mars 1448 (nouveau style), par Walther van Nethene, lieutenant mayor, et Henri van Linthere, bourgmestre. Les travaux de construction dirigés par l'habile auteur du plan furent achevés en 1459, et les travaux de l'intérieur en 1463. Quinze années furent donc nécessaires pour l'édification « du plus élégant, du plus gracieux, du plus régulier des monuments civils construits en Belgique sous l'opulente maison de Bourgogne (1) ». On éleva aussi, dans la même ville, sur les plans de Layens, en 1480, l'ancien local des serments et des chambres de rhétorique, connu sous le nom de *Tnble ronde*, et qui fut démoli en 1818. L'administration municipale de Louvain a fait placer dans l'une des niches de l'hôtel de ville la statue de cet artiste éminent. E. REGNARD.

Archives municipales de Louvain. — M. Edward van Even. *Notice sur Mathieu de Layens, dans l'Écho de Louvain, journal de la ville et de l'arrondissement, n° du 7 mai 1848. — Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire, tom. XIV, pag. 387.*

\* **LAYNES** (*D. Francisco*), missionnaire portugais, né à Lisbonne, en 1656, mort le 11 juin 1715. Il s'appelait dans le siècle Francisco Troyano, se fit jésuite en 1672, et passa à la côte de Malabar en 1681. Après avoir débarqué à Goa, il alla se fixer à Calcut dans le Maduré. On rapporte qu'il y baptisa 13,600 individus, en dépit des efforts que firent les brahmes pour l'en empêcher. Après vingt-deux ans d'apostolat, il fut appelé à Rome, et nommé évêque de Meliapour. Il se rembarqua en 1708 pour les Indes, et après dix-sept mois de voyage il arriva, le 25 septembre 1709, à Goa, où les autorités hindoues lui suscitèrent mille tracasseries. Il s'était retiré dans la maison des jésuites à Chandernagor lorsqu'il mourut. On a de lui : *Defensio Indicarum Missionum Madurensis et Carnolensis, edita occasione decreti ab illustrissimo domino Patriarcha Antiocheno, D. Carolo Maynard de Tournon, visitatore apostolico in*

*Indiis orientibus; Rome, 1707, in-4°; — Carta escrita da Madure aos padres da companhia missionarios acerca do V. P. João de Brito; elle est traduite en français dans les Lettres édifiantes et curieuses, t. II, p. 1 à 56, et elle a paru également dans le Mercure sous le titre de : *Lettre du P. François de Laynes jésuite, supérieur de la mission de Madure dans les Indes, dans laquelle il rend compte de la mort du P. Jean de Brito; mars, 1695.* F. D.*

Barboza Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Le P. Prat, *Pie de Joan de Brito, 3 vol. in-8°.* — Franco, *Imagem da virtude ero noviciado de Coimbra, in-fol. port. 3 vol.*

**LAYNES**, deuxième fondateur de l'ordre des Ichutes. Voy. LETNEZ.

**LAÏS** (*François LAY, dit*), chanteur français, né le 14 février 1758, à La Barthe-Nestès, bourg de l'ancienne province de Gascogne, mort à Ingrande, le 10 mars 1831. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et entra comme enfant de chœur au monastère de Notre-Dame de la Guarnison (Hautes-Pyrénées), où, sous la direction du maître de chapelle, il reçut une bonne éducation musicale. A dix sept ans, il se rendit à Auch pour y faire son cours de philosophie; il revint ensuite dans sa solitude de Guarnison afin de se livrer exclusivement à ses études théologiques. C'est au fond de cette retraite qu'un ordre du roi vint le chercher et le força de se rendre à Paris pour être entendu à l'Opéra. Bientôt l'abbé Lay jeta le froc aux orties, et, au mois d'octobre 1779, il débutait, sous le nom de Laïs, dans *L'Union de l'Amour et des Arts* (1). Le public l'accueillit favorablement, et le compositeur Floquet n'hésita pas à lui confier le rôle du bailli, dans *Le Seigneur bienfaisant* (18 décembre 1780), dont le chanteur qui en avait d'abord été chargé s'était fort mal acquitté à la première représentation il fut dès lors tout à fait adopté, et son succès s'est constamment soutenu; il eut vrai qu'il conserva jusque dans un âge avancé sa voix, qui était forte et puissante. Gros, court, sa structure le rendait peu propre à l'emploi tragique; mais ces défauts devenaient des qualités dans le genre comique. *Panurge, La Dandinère, Husca dans La Caravane*, mirent le sceau à sa réputation. Après quarante-trois ans d'exercice, Laïs prit sa retraite, au mois d'octobre 1822; sa représentation à bénéfice eut lieu le 1<sup>er</sup> mai 1823. Laïs avait embrassé avec ardeur les principes de la révolution. Missionnaire d'anarchie, il parcourut, en 1795, les provinces du midi, cherchant à y propager le système de la terreur; ce qui lui suscita quelques tracasseries contre lesquelles il essaya de se défendre par la publication d'un mémoire apologétique, intitulé : *Laïs, artiste du Théâtre des Arts, à ses concitoyens; 1795, in-8° de 12 pages.* Cet écrit est devenu très-rare. Plus heu-

(1) Ballet héroïque, en trois actes, de Lemonnier et Floquet, représenté pour la première fois le 7 septembre 1772.

(1) Expressions de M. Van Even.

reux que quelques-uns de ses camarades, il échappa toutefois aux vengeances des réactions, et la seule expiation qu'on lui fit subir consista à chanter le *Réveil du Peuple*, après le 9 thermidor. Encore ne l'acheva-t-il pas ; car, pâle et tremblant, à peine avait-il commencé le chant exigé, au milieu des huées et des menaces, qu'au troisième vers le public l'interrompt, en le déclarant indigne de faire entendre cet hymne de régénération, que Lainez fit alors retentir au milieu de l'enthousiasme général (1). C'est encore Lays, qui, le 1<sup>er</sup> avril 1814, fut obligé de chanter, à la fin du spectacle, l'air populaire *Vive Henri IV!* en présence des souverains alliés. Lays, qui avait conservé, même après sa retraite, les fonctions de professeur de chant au Conservatoire de Musique, auxquelles il avait été nommé en 1819, s'en démit volontairement au mois de décembre 1826, et quitta tout à fait Paris pour se retirer dans une petite propriété qu'il avait acquise sur les bords de la Loire. Il n'avait pas été étranger, dit-on, à l'arrangement de Bocchoris, dans les *Mystères d'Isis* (23 août 1801), et passait pour avoir écrit le rôle de *Saül*, dans l'oratorio-pastiche de ce nom (6 avril 1803).

Ed. de MANNE.

*Histoire de l'Opéra*, par Castil-Blanc. — *Almanach Musical*. — *Félic. Biographie des Musiciens*.

**LAZARE**, archevêque d'Aix, mort dans la première moitié du cinquième siècle. On suppose qu'il fut élevé sur le siège d'Aix en 408, qu'il abdiqua le gouvernement de cette église en 411, après la mort de Constantin. Mais ce sont des conjectures auxquelles on peut en opposer d'autres. Quoiqu'il en soit, il se fait compter avant l'année 415 au nombre des adversaires les plus ardents de Pélage et de son disciple Coelestius. Le concile de Diospolis, assemblé le 20 décembre 415, condamna la doctrine attribuée à Pélage, sur la dénonciation écrite de Lazare, archevêque d'Aix et de Héros, évêque d'Arles. Cependant Pélage avait été assez habile pour persuader aux évêques d'Orient qu'il n'avait jamais lui-même professé les erreurs qui lui étaient imputées. C'est pourquoi Héros et Lazare, après la clôture du concile de Diospolis, adressèrent-ils aux évêques d'Afrique, qui devaient bientôt se réunir à Carthage et à Milère, de nouveaux actes d'accusation contre les deux hérétiques. Pélage et Nestorius furent alors définitivement condamnés. Les lettres du pape Zosime sont pleines d'invectives contre Lazare. On y voit que ce pape, considérant les dénonciateurs de Pélage comme des agitateurs mal inspirés, les priva de la communion ecclésiastique, et plaida vivement la cause de leurs contradicteurs. Il ne faut pas s'en étonner. Les opinions les plus contraires

avaient alors un nombre à peu près égal de fanatiques adhérents. Tel docteur condamné comme hérétique à Antioche, à Carthage, passait pour un martyr de l'orthodoxie à Rome ou à Lyon. Il ne faut donc pas accepter à la lettre tout ce qu'écrivent les uns contre les autres les évêques de ce temps-là.

B. H.

S. Augustin, *Epistole*, passim, et *Gesta Pelagii*. — Marius Mercator, *Communitorium*. — Zosimi, *Epistole*, a J. Sirmondo editæ. — *Gallia Christ.*, t. 1, col. 299. — *Hist. Litt. de la France*, t. 11, p. 147.

**LAZARE**, krale ou despote de Serbie, mis à mort en 1389. L'empire servien, fondé par Doukhan fut démembré après sa mort, et lorsque les Ottomans sous Amurat attaquèrent les Slaves du Danube, ils trouvèrent les Serves divisés entre plusieurs despotes dont les deux principaux étaient Woukaschin et Lazare, lequel passait pour être un fils naturel de Doukhan, et régnait au nord-ouest de la Serbie dans le pays nommé Syrmie. Woukaschin perdit la couronne et la vie dans sa lutte contre Amurat, et Lazare n'obtint la paix qu'en s'engageant à fournir au sultan mille cavaliers et mille livres d'or (1375). Il agrandit ses États d'abord de l'héritage de Woukaschin, puis par la réunion des domaines de plusieurs autres petits princes. Le peuple crut que la grandeur du règne de Doukhan allait renaitre, et le clergé engagea Lazare à prendre le titre de tzar. La Serbie jouit pendant dix ans d'un repos troublé seulement par des escarmouches à la frontière ; mais en 1387 Lazare voyant Amurat occupé en Asie contre les Karmanliens, résolut de profiter de cette circonstance pour s'affranchir du tribut qu'il payait au sultan. Il s'allia à Sisman, krale de Bulgarie, et défit un corps d'Ottomans qui ravageait la Bosnie. A cette nouvelle Amurat envoya en Europe son grand-vizir Ali, et ne tarda pas à venir diriger en personne la guerre contre les deux princes chrétiens. Sisman, vaincu, se soumit. Lazare soutint la lutte avec les auxiliaires qui lui vinrent de Bosnie, d'Herzegowine, d'Albanie, de Valachie. L'armée chrétienne, redoutable par le nombre et le courage, mais indisciplinée, rencontra les musulmans dans la plaine de Kosovo (champ des merles, *Amselfeld* en allemand, *Riomascen* en hongrois). La bataille se termina à l'avantage des Ottomans (1) (*Voy. AMURAT.*) Z.

Ducas, *Historia Byzantina*. — Engrl, *Histoire de la Serbie*. — Wuk Stephanowitch, *Chants populaires de la Serbie*, trad. en français par M<sup>me</sup> Elias Volart. — Hammer, *Histoire des Ottomans*, t. V.

**LAZERI** (Le P. Pierre), écrivain ecclésiast-

(1) Le *Réveil du Peuple* avait pour auteur des paroles : Souriquères de Saint-Marc, Gaveaux, acteur de l'Opéra-Comique et compositeur, en avait fait la musique. Ses frères, éditeurs de musique, en vendirent 81.000 exemplaires en deux jours.

(1) Amurat tomba dans l'action mortellement blessé par le Serbe Milosch Koblovich, et Lazare, fait prisonnier, fut égorgé par l'ordre du sultan mourant. Les chroniques turques, les chants populaires de la Serbie et l'histoire byzantine varient beaucoup sur les détails de cette mémorable bataille ; mais ils s'accordent à le représenter comme le dernier jour de l'indépendance servienne. Étienne Lazarewitch, fils de Lazare, lui succéda dans le titre de despote, et régna sous la suzeraineté des Ottomans. Il mourut sans postérité, et légua le couronne à Georges Brankowitch.

tique italienne, né à Sienne, en 1710, mort à Rome, au mois de mars 1789. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et passa la plus grande partie de sa vie à Rome en qualité de professeur d'histoire ecclésiastique et de bibliothécaire du collège romain. A la suppression de la Compagnie de Jésus, il se démit de ses emplois, qui lui avaient été conservés par une honorable exception, et accepta la place de bibliothécaire du cardinal Zelada. Ses travaux sur l'histoire ecclésiastique sont considérables et ne manquent pas de critique. Voici les titres des principaux : *Theses selectæ ex historia ecclesiastica de persecutionibus in Ecclesiâ excitatis ævo apostolico*; Rome, 1649, in-4°; — *De factis sæculi quinti*; ibid., 1751; — *De Arte Critica et generalibus ejus regulis ad historiam ecclesiasticam relatis*; ibid., 1754; — *De Conciliis romanis prioribus quatuor Ecclesiæ sæculis*; ibid., 1755; — *De vera et falsa Traditione Historica*; ibid., 1755; — *De Hæresi Marcionitarum*; ibid., 1775; — *De falsa veterum christianorum rituum a ritibus ethnicorum Origine*; ibid., 1777; — une *Notice* sur Perpinien publiée en tête de ses *Œuvres*. Lazeri est l'éditeur des *Miscellanea ex mss. libris bibliothecæ collegii romani Soc. Jesu*; Rome, 1754-1757, 2 vol. in-8°. Z.

Caballero, *Supplementum bibliothecæ Societatis Jesu. — Zaccaria, Historia letteraria d'Italia*, t. X, p. 512.

LAZIUS (Wolfgang), philologue et historien allemand, né à Vienne, le 31 octobre 1514, mort le 20 juin 1565. Il accompagna en 1532 dans les Pays-Bas et en France le jeune Staremberg, dont il était le précepteur. Reçu docteur en médecine à Ingolstadt, il exerça sa profession à Neustadt, petite ville dans les environs de Vienne, et devint médecin de régiment à l'armée de Hongrie. Vers 1540 il fut nommé professeur de belles-lettres, et peu de temps après professeur de médecine à l'université de Vienne. C'est vers cette époque qu'il se mit à faire dans les archives et dans les bibliothèques des recherches sur l'histoire de son pays natal. Les ouvrages qu'il publia sur ce sujet attirèrent sur lui l'attention de l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup>, qui le nomma son médecin et son historiographe. Lazius avait beaucoup d'érudition; mais on peut lui reprocher de manquer de critique et de s'être appuyé sur des documents contestables. On a de lui : *Vienna Austriae, seu rerum Viennensium commentarii*; Bâle, 1546, in-fol.; beaucoup d'erreurs ont été relevées dans ce livre par Lambecius; — *Reipublicæ Romanæ in exteris provinciis bello acquisitis constitutæ, commentariorum libri XII, in quibus munia, tam militaria quam civilia, ritus denique cuncti explicantur et partim representantur*; Bâle, 1551, in-fol.; Francfort, 1598, in-fol.; avec des additions de Ét. Zamoski, compilation assez savante, mais faite sans ordre et sans jugement; — *De Gentium aliquot Migrationibus, reliquiis, linguarumque initis et immutabilibus*; Bâle, 1557 et 1572, in-fol.;

Francfort, 1600, in-fol., ouvrage défectueux; — *Commentationum Rerum Græcarum Libri II*; Vienne, 1558, in-fol.; Hanau, 1605, in-fol.; inséré dans le t. VI du *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* de Gronovius, sous le titre de : *Græcia numismatibus illustrata*; — *Commentarius in antiquas urbis Viennensis inscriptiones opera H. Schallancseri erulas*; Vienne, 1660, in-fol.; — *Commentariorum in genealogiam Austriacam libri II*; Bâle, 1564, in-fol.; — *Conjuratōnis Smalkaldensis Libri III*; — *Rri contra Turcas gestæ anno 1556 Descriptio*, dans le tome II des *Scriptores Rerum Germanicarum* de Echarde et dans les *Scriptores Rerum Hungaricarum* de Bongars; — dans le *Theatrum* d'Ortelius, les cartes de l'Autriche, de la Hongrie, du Tyrol, de la Carinthie, de la Styrie et de la Carniole ont été faites sur les mémoires géographiques de Lazius qui se trouvent à la bibliothèque de Vienne.

E. G.

Dion. Cornarius, *Oratio in funere W. Lazii* (Vienne, 1645, in-4°). — Pantaleo, *Prosopographia*. — Adami, *Vita German. Medicorum*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXI. — Lambecius, *Comment. bibl. Vindob.*, tom. I, p. 57. — Pope-Blount, *Censura*. — Crenius, *Animadversiones*. — J. Fabricius, *Hist. Bibl.*, pars III, p. 26. — Sax, *Onomasticon*, t. III, p. 201 et 222.

LAZZARELLI (Louis), philosophe et poète italien, né en 1450, à San-Severino, dans la marche d'Ancone, mort le 23 juin 1500. Le seul fait notable de sa vie, c'est qu'il fut honoré de la couronne de laurier par l'empereur Frédéric III. Les ouvrages qui lui valurent cette distinction sont depuis longtemps oubliés. En voici les titres : *Crater Hermetis*, dialogue philosophique publié à la suite de la traduction latine du *Pi-mander* de Mercure Trimegiste, sans date, in-4°, et dans l'édition de Lefebvre d'Étaples; Paris, 1505, in-4°. Gabriel du Préau l'a traduit en français sous ce titre : *Le Bassin d'Hermès*, Paris, 1577, in-8°, et Du Verdier a donné dans sa *Bibliothèque Française* un long fragment de cette traduction; — *Asclepii seu Esculapii Definitiones ad Ammonem regem et græc. in lat. traductæ*, publiées par S. Champier, dans le *Liber de quadruplici Vita*, Lyon, 1507, in-4°, et le *Duellum epistolare Gallicæ et Italicæ antiquitates complectens*; Lyon, 1519, in-8°; — *Bombyx*; 1518, in-4°; curieux poème latin sur le ver à soie qui précéda celui de Vida sur le même sujet; l'abbé Lancelotti en donna une seconde édition; 1765, in-4°; — *Fasti Sacri*, restés inédits et dont il existe un manuscrit dans la bibliothèque Brera à Milan.

Z.

Lancelotti, *Notes sur Lazzarelli*, en tête de son édition du *Bombyx*. — Du Verdier, *Bibliothèque française*, t. IV, 601, édition de Rigoley de Juvigny. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. VI, part. II, p. 262.

LAZZARELLI (Jean-François), poète italien, né à Gubbio, en 1621, mort à La Mirandole, en 1694. Après avoir exercé différentes charges dans le gouvernement pontifical, il passa en 1661 au service du duc Alexandre Pic de La Miran-



dole, qui le fit son conseiller et le nomma, en 1682, prévôt de l'église de La Mirandole. Lazzarelli faisait partie de l'Académie des Arcades, sous le nom d'*Altemione Sepate*. « Il fut, dit Tiraboschi, du petit nombre des poètes qui ne suivirent pas le mauvais goût du siècle, et aimèrent mieux prendre la voie frayée par des écrivains plus élégants. Il serait à désirer qu'il eût exercé son style sur un plus digne sujet, et qu'il n'eût pas employé son talent à mordre et à déchirer l'infortuné Don Ciccio, c'est à-dire Bonaventura Arrighini, son collègue dans le tribunal de *la Rote* de Macerata. » L'ouvrage dont parle Tiraboschi est intitulé *Cicceide legitima*. C'est une série de sonnets dans lesquels il tourne en ridicule avec beaucoup de verve et trop de cynisme un de ses collègues de *la Rote*. Cette amusante et licencieuse production, que Lazzarelli ne destinait pas au public, parut sans son aveu dans une édition incorrecte; — *Cosmopoli* (sans date), 1691, in-8°; une seconde édition, corrigée et augmentée, fut publiée à Paris, 1692, in-12. Il en existe plusieurs autres éditions; la meilleure est celle de Pérouse, 1774, in-8°. Z.

Sébastien Raughlaci, *Vita di J.-Fr. Lazzarelli*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VIII, p. 378. — Gamba, *Serie dei Testi di Lingua*. — Bayle, *Dictionnaire Historique*.

**LAZZARI (Michele)**, antiquaire italien, né le 13 décembre 1694, à Venise, où il est mort, en 1770. Il suivit les cours de l'université de Padoue, y fut reçu docteur en droit, et, de retour dans sa ville natale, fut attaché à l'administration de l'artillerie. Il est auteur de plusieurs mémoires sur les antiquités et la numismatique, notamment : *Confutazioni di alcuni Errori di Bernardino Zannetti nella Storia del regno de' Longobardi*; Roveredo, 1746, in-4°; — *Appendice a' Discorsi apologetici sopra la città di Asolo è il suo Vescomodo*; Ferrare, 1752, in-4°. K.

*Novelle Letterarie*; 1782, p. 648-667. — Tipaldo, *Storia degli Italiani illustri*, X.

**LAZZARI (Donato)**. Voy. BRAMANTE.

**LAZZARINI (Greyorio)**, peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1655, mort en 1730. Élève du Génois Francesco Rosa, il s'éloigna du style sombre et ténébreux de son maître, et devint un des meilleurs peintres que Venise ait possédés à la fin du dix-septième siècle. Quoiqu'il ne se soit jamais éloigné de sa patrie, il montre dans ses ouvrages une pureté de dessin vraiment raphaélesque, jointe à un coloris digne de l'école vénitienne, et à un grandiose qui rappelle celle des Carrache. Carlo Maratta, qui ne prodiguait pas les éloges à ses contemporains, savait lui rendre justice, car il refusa de faire un tableau pour la salle du scrutin du palais des doges, disant à l'ambassadeur vénitien que quand on avait à Venise le Lazzarini, il était inutile de venir chercher un peintre à Rome. Lazzarini justifia cette généreuse recommandation en peignant pour l'arc de triomphe érigé dans cette

salle six sujets allégoriques en l'honneur de Morosini le Peloponésien. Ces compositions ne sont guère inférieures en mérite au beau tableau de l'église Saint-Pierre, qui passe pour le chef-d'œuvre de Lazzarini, *Saint Laurent Giustiniani distribuant des aumônes*. Venise possède encore de ce maître *La Chute de la Manne* à Saint-Jean-et-Paul, *Le Ravissement de saint Paul* à Saint-Eustache, *Saint Gervais et saint Protas dans leur église*, *L'Adoration des Mages* à Saint-Clément, et *L'Adoration du Veau d'or* à Saint-Michel de Murano.

Lazzarini excella aussi dans les figures de petite proportion, comme il l'a prouvé pour les sujets de l'histoire sainte qu'il a peints sur le garde-fou de l'orgue de Sainte-Catherine à Vicence. La même église possède de lui une *Sainte Cécile*. Il eut pour élèves sa sœur Elisabetta, née en 1662, Giuseppe Camerata et Silvestro Manaigo.

E. B.—N.

Orlandi, *Abecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Zanetti, *Della Pittura Venetiana*. — Longhi, *Compendio della Pittura Pittorica Venetiana*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Viardot, *Musées de l'Europe*. — A. Quazzi, *Otto Giorni in Venezia*. — Bertese, *Guida per Venezia*.

**LAZZARINI (Dominique)**, poète italien, né à Morrovalle, près de Macerata, le 20 août 1668, mort à Paloue, le 22 juillet 1734. Il fit ses études chez les jésuites de Macerata, et obtint à dix-neuf ans le grade de docteur en théologie et en jurisprudence. S'apercevant qu'il n'avait jusque là appris que des mots, il s'enferma dans sa campagne de Morrovalle, et sans autres maîtres que des livres, il refit son éducation; puis, muni d'une solide instruction classique et d'une connaissance de l'italien littéraire rare à cette époque, il revint à Macerata, et attaqua sans ménagement l'enseignement des jésuites. Il fut nommé en 1690 professeur de jurisprudence à l'université de Macerata, et promu l'année suivante à la chaire de droit canonique. L'étude approfondie qu'il avait faite des œuvres de saint Augustin lui valut cette place. Mais il était bien plus littérateur que théologien, et son principal mérite fut de ramener la poésie italienne dégénérée vers l'imitation des modèles toscans depuis Dante jusqu'à Ange Politien. En 1711 il fut nommé professeur de littérature grecque et latine à Padoue. Son interminable polémique contre l'enseignement des jésuites et ses censures toujours sévères, souvent injustes des poètes contemporains, l'exposèrent à des haines qui survécurent même à sa mort. On a de lui, outre des opuscules peu importants : *Oratio pro optimis studiis, habita in gymnasio palavino*; Padoue, 1711; — *Ulisse il Giovane*, tragédie; 1720, in-8°. Cette tragédie, imitée du théâtre grec, parut barbare à plusieurs critiques, et Zaccaria Valaresso en publia, sous le titre de *Rutzvanhad il Giovane*, une parodie qui eut beaucoup de succès, et qui a été réimprimée avec l'*Ulisse* dans le *Nuovo Teatro Italiana*; Venise, 1743; — *La Sanese*, comédie; Venise, 1734; — *Poesie*; 1736, in-8°.

recueil de diverses compositions de Lazzarini qui avaient déjà paru séparément. On y trouve un grand nombre de sonnets, neuf *Canzoni*, l'*Ulisse*, *Tobia*, drame sacré, une traduction de l'*Electre* de Sophocle, quelques vers grecs et latins; — *Osservazioni sopra la Merope del sig. March. Scipione Maffei, ed altre varie operette, parte finora quæ e là disperse, parte non pubblicate*; Rome, 1743, in-4°; — *Tre Lettere nelle quali si prova che Verona appartiene ai Cenomani*; Brescia, 1745, in-4°; — *Note ed osservazioni al Lucrezio Caro di Alessandro Marchetti*; Londres, Venise, 1764, 2 vol. in-4°.

Fabrini, *Vite Italorum*, t. XIV. — Tibaldi, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. I.

**LAZZARINI** (Le chanoine *Giovanni Andrea*), littérateur et peintre de l'école bolonaise, né à Pesaro, en 1710, mort en 1801. Élève de Francesco Mancini, il mania le pinceau avec une telle habileté, il écrivit sur les arts avec tant de goût, d'érudition et de talent, qu'il serait difficile de décider à quel titre il a le mieux mérité de la postérité. Un glorieux et double témoignage a été rendu à sa valeur artistique et littéraire par le célèbre Algarotti, qui d'un côté déclare avoir beaucoup profité de ses écrits pour composer son fameux traité, *Saggio sulla Pittura*, et de l'autre lui commanda pour sa galerie deux tableaux, *La mort d'Archimède* et *Cincinnatus appelé à la dictature*. Le savoir de l'écrivain se retrouve tout entier dans les œuvres du peintre; chaque détail y est conforme à l'histoire, et on n'y rencontre aucun de ces anachronismes si fréquents dans les ouvrages même des plus grands maîtres; l'architecture est pure et de bon goût, la perspective irréprochable, le faire facile et sans négligences; le coloris seul est parfois un peu faible, surtout dans la seconde moitié de sa vie. Absorbé par ses études et les devoirs de son état, Lazzarini, malgré la durée de sa longue carrière, n'a malheureusement pas laissé un grand nombre de tableaux: on en trouve cependant plusieurs dans les églises de Pesaro, dans les cathédrales d'Osimo et de Foligno, à Saint-Augustin d'Ancône, à Saint-Dominique de Fano et à Saint-Jacques de Forli. Son chef-d'œuvre est *La Vierge avec sainte Catherine et le bienheureux Marco Pantuzzi*, qu'il peignit pour la chapelle des comtes Fantuzzi à Gualdo, dans le diocèse de Rimini. La sainte et l'un des anges sont, dit Lanzi, dignes de Raphael.

L'Italie compte peu d'écrivains qui puissent être comparés à Lazzarini lorsqu'il traite des sujets relatifs à la peinture; la *Description des Tableaux de la cathédrale d'Osimo*, le *Catalogue des Peintures des églises de Pesaro*, les *Dissertations sur les diverses branches de l'art* qu'il écrivit pour l'académie de Pesaro, où il professa gratuitement depuis 1753, sont des ouvrages qui accusent dans leur auteur une science profonde et le sens le plus exquis du

beau et du vrai dans les arts. Il compta parmi ses élèves son neveu Placido Lazzarini. Les *Œuvres de Lazzarini* ont été publiées à Pesare; 1806, 2 vol. E. B.—n.

Fantuzzi, *Notizie del canonico Lazzarini*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Tiezzi, *Dizionario*. — Al. Maggiore, *Le Pitture, Sculture e Architettura della città d'Ancona — Guida per la città di Forli*. — Tibaldi, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV.

**LEAKE** (*Jeanne*), femme mystique anglaise, née en 1623, morte le 19 août 1704. Devenue veuve d'un négociant qui lui laissa une fortune considérable, elle se laissa aller aux rêveries du mysticisme, dont les ouvrages de Boehm avaient chez elle développé le goût. Après s'être associée aux conciliabules d'une secte d'illuminés organisée par le médecin John Pordage, elle institua une sorte de culte secret en l'honneur de la sagesse féminine, dont elle emprunta le type à une des figures allégoriques du philosophe allemand; s'en déclarant exclusivement l'organe, elle fonda la société des *Philadelphes*, et publia une suite de révélations, d'après lesquelles le règne millénaire devait rétablir toutes choses suivant le plan divin. Jeanne Leake occupait parmi les théosophes un rang distingué, s'il faut en croire la correspondance de Saint-Martin. D'après Kircherberger, c'était une somnambule de l'ordre extatique, qui se magnétisait elle-même et jouissait ainsi des manifestations astrales. Poiret, de son côté, dans une *Épître* sur les caractères des auteurs mystiques, pense que ses révélations sur la restauration de l'Église chrétienne viennent de la source la plus pure, contredisant en cela l'opinion émise par un disciple enthousiaste de Boehm, Gichtel, qui prétendait placer la prophétesse anglaise bien au-dessous de son maître. Les nombreux ouvrages de Jeanne Leake, écrits en anglais et devenus assez rares, ont été l'objet de plusieurs versions à l'étranger; nous citerons entre autres: *Les Nuges célestes, ou l'échelle de la résurrection*; 1682, in-8°; — *La Révélation des Révélations*; 1686, in-4°; — *La Vie Énochiennne, ou le cheminement avec Dieu*; 1694, in-4°; — *Les Lois du Paradis*; — *La Fontaine du Jardin, ou journal des communications et des manifestations de l'auteur*; — *Les Guerres de David et le pacifique Empire de Salomon*; 1695, in-8°; — *Les Merveilles de la Création en huit mondes différents, tels qu'ils ont été montrés à l'auteur*; 1695, in-8°; — *Le céleste Messager de la Paix universelle, signes du règne du Christ*; 1695, in-8°; — *L'Arbre de vie qui croît dans le Paradis de Dieu*; 1696, in-12; — *L'Arbre de la Foi*; 1696, in-12; — *Motifs et Établissement de la Société des Philadelphes*; 1696, in-12. P. L.—y.

Lee, *Life of Jane Leake*. — Arnold, *Kirchen und Ketzehistorie*, II, 1157. — J. W. Jager, *Diss. de vita et doctrina Janæ Leake*. — A. Fenstling, *Gynæceum*.

**LEAKE** (*Richard*), officier de la marine anglaise, né à Harwich, en 1626, mort à Woolwich,

en 1696. Il entra dans la marine royale, arriva rapidement au grade d'officier, et se distingua dans plusieurs sanglantes affaires contre les Hollandais et les Danois. En 1673, le 14 juin, dans une grande bataille où van Tromp commandait les Hollandais et l'amiral anglais Georges Rooke les Anglais, Leake portait son pavillon sur le *Royal-Prince*; démanté complètement, ayant ses ponts et ses batteries encombrés par quatre cents tués ou blessés et le tiers de ses canons démontés, il reçut l'ordre de son amiral d'abandonner son vaisseau et de le faire sauter. Leake répondit qu'il ne quitterait pas vivant le *Royal-Prince*. Secondé de ses deux fils, il ranima son équipage découragé; un de ses fils fut tué, mais Leake réussit à dégager son vaisseau des lignes ennemies, et le ramena à Chatam. Cet acte de courage fut récompensé par la charge de *maître-artilleur de la Grande-Bretagne*, que l'amiralauté créa en sa faveur; il fut aussi préposé à la garde des projectiles de l'arsenal de Woolwich.

A. DE L.

Rose, *General Biographical Dictionary*. — *Annual Register*.

LEAKE (Sir John), amiral anglais, fils du précédent, né à Rotherhithe (comté de Surrey), en 1656, mort à Greenwich, en 1720. Il fit ses études maritimes sous les ordres de son père, auprès duquel il combattait, le 14 juin 1673, contre les Hollandais (voy. l'art. précédent). Il passa dans la marine marchande, et fit deux ou trois voyages dans la Méditerranée. En 1675 il reprit le service militaire en qualité de maître canonier à bord du *Neptune*. En 1688 il reçut le commandement du brûlot *Drake*, se distingua en diverses occasions durant les troubles d'Irlande, et devint capitaine du vaisseau *Eagle* (de soixante-dix canons). Il embrassa le parti du prince d'Orange Guillaume, et la manière brillante dont il se conduisit au combat de La Hogue (19 mai 1692) lui concilia l'affection de lord Churchill, frère du duc de Marlborough et depuis amiral. Jusqu'à la paix de Ryswick (1697), il tint constamment la mer. En 1701 il fut promu au commandement du *Britannia*, et en 1702 chargé d'expulser les Français de Terre-Neuve. Cette expédition fut pour Leake aussi glorieuse que lucrative. A son retour, il fut nommé contre-amiral du pavillon bleu, et peu après chevalier. Il assista utilement sir Georges Rooke au combat de Malaga, le 13 août 1704, et dans l'expédition de Catalogne. Les 29 octobre et 3 novembre suivants, avec la coopération du prince de Hesse-Darmstadt, il ravitailla Gibraltar, que les Français et les Espagnols assiégeaient par terre et par mer. Le 14 janvier 1705 il attaqua et défit complètement la flotte française commandée par le baron Louis de Pointis, qui perdit sept bâtiments pris ou brûlés et mourut des blessures qu'il reçut dans le combat. Sir Leake, rallié par la flotte hollandaise de van Almonde, se porta ensuite sur les côtes de la Catalogne; il y débarqua lord Pe-

terborough et le prince de Hesse; Barcelone, attaquée le 11 août, dut capituler le 6 septembre. L'archiduc Charles, rival de Philippe V, en fit aussitôt sa résidence, et avec l'aide des Anglais soumit rapidement le reste de la Catalogne. Leake tenta d'enlever les riches galions espagnols mouillés dans le port de Cadix; mais cette fois il fut vigoureusement repoussé; il se dédommagea amplement de cet échec par la prise d'Alicante, de Carthagène et des îles Majorque et Yvica. Cependant le comte de Toulouse était venu bloquer Barcelone avec vingt-cinq vaisseaux, et le maréchal de Tessé en faisait le siège par terre avec trente et un escadrons et trente-sept bataillons. Peterborough en était réduit aux dernières extrémités lorsque la flotte de l'infatigable Leake apparut, força le comte de Toulouse à se retirer et de Tessé à fuir laissant son artillerie, ses bagages et quinze cents blessés au pouvoir des vainqueurs (1). Il retourna ensuite en Angleterre, où il fut promu vice-amiral, et reçut les félicitations publiques de la reine et du parlement. Ensuite il fut nommé amiral de l'escadre blanche. Il fut en cette qualité chargé d'escorter la princesse qui allait épouser l'archiduc Charles à Barcelone. Laisant sa flotte à Vado, il se rendit à Milan; la future impératrice se décida à le suivre à Vado, où elles s'embarquèrent, le 2 juillet 1708, sur l'*Albermarle*, et le 15 descendit à Mataro (2). Le mariage se fit à Barcelone le 21. Cette affaire terminée, Leake disposa toutes choses pour la soumission de la Sardaigne. Il prit sur sa flotte quelques troupes commandées par le comte de Cifuentes, arriva le 1<sup>er</sup> août devant Cagliari, et en peu de temps fit proclamer Charles III (3) dans l'île entière. Soutenu par le lieutenant général Stanhope, Leake n'eut pas un moindre succès dans son attaque contre Minorque. En son absence, Harwick et Rochester l'avaient élu pour leur député à la chambre des communes; il opta pour Rochester, qu'il continua de représenter jusqu'à sa mort. Il fut nommé en mars 1709 membre de l'amirauté, et en 1710 la reine lui offrit de remplacer lord Oxford comme premier lord de l'amirauté; mais il déclina cet honneur, préférant le service actif. En 1711 et 1712 on le vit à la tête de flottes considérables; mais ses opérations se bornèrent à l'occupation de Dunkerque. Sa grande faveur cessa à l'avènement de Georges 1<sup>er</sup>. Il fut mis en non activité, et se borna dès lors à siéger au parlement.

Alfred de LAZARÉ.

Lord Mahon, *War of the Succession*, ch. III, p. 190. — Rose, *New Biographical Dictionary*. — Van Tenc, *Histoire générale de la Marine*, t. III, p. 193 202. — Zacharkwitz, *Leben und Thaten Kaiser Caroli VII*; Francofort, 1728. — Eugène Sue, *Histoire de la Marine française*.

(1) Le même jour il y eut une éclipse totale de Soleil. La reine Anne fit frapper une médaille où, par allusion à l'emblème choisi par Louis XIV, l'éclipse était représentée au-dessous de la ville de Barcelone.

(2) Port de la Catalogne à 37 lieues nord-est de Barcelone.  
(3) L'archiduc était ainsi nommé comme successeur de Charles II sur le trône d'Espagne. Il devint empereur en 1741, sous le nom de Charles VII.

sous Louis XIV. — Simondi, *Hist. des Français*, t. XXVI, p. 346-347.

**LEAKE** (*Stephen Martin*), numismate anglais, neveu du précédent, né le 5 avril 1702, mort le 24 mars 1773. Sa fortune lui permit de se livrer paisiblement à l'étude du blason et d'entrer dans le collège héraldique, où il s'éleva jusqu'au grade supérieur de *gartier* (arrestier). Il montra un zèle souvent intolérant en faveur des privilèges de son collège. Il employa mieux son temps en publiant un des plus anciens ouvrages de numismatique qui aient paru en Angleterre. Ce livre a pour titre : *Nummi Britannici Historia, or historical account of english money*; 1726; deuxième édition très-augmentée, 1745. On a encore de lui : *Reasons for granting commissions to the provincial kings at arms for visiting their provinces*; 1744; — *Life of the admiral John Leake*; 1755; — *Statutes of the order of Saint-George*; 1766 : ces deux ouvrages ont été tirés à petit nombre. Leake a aussi laissé plusieurs manuscrits relatifs à l'art héraldique. Z.

Noble, *History of the College of Arms*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

**LEAKE** (*John*), médecin anglais, né à Ainstable, près de Kirkoswald, dans le Cumberland, vers 1720, mort à Londres, le 8 août 1792. Après avoir achevé à Londres son cours de médecine, il alla perfectionner sur le continent ses études médicales, et visita le Portugal et l'Italie. Il revint ensuite s'établir à Londres. On a de lui : *A Dissertation on the Properties and efficacy of Lisbon diet-drink*; Londres, 1757, in-8°; — *Lecture introductory to the theory and practice of Midwifery*; Londres, 1773, in-4°; — *Practical Observations on the child-bed Fever*; Londres, 1773, in-8°; — *A practical Essay on the diseases of the Viscera, particularly those of the Stomach and Bowels; the Liver, spleen and urinary passages, in which their nature, treatment and cure clearly laid down and explained*; Londres, 1792, in-8°. Z.

*Gentleman's Magazine*, t. LXII. — Hutchinson, *Biographia Medica*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LEAKE (Le lieutenant-colonel *William Martin*), archéologue et voyageur anglais, né vers 1780. Il entra dans l'artillerie royale, et reçut de son gouvernement plusieurs missions en Orient. Il commença ses excursions dans l'Asie Mineure, en janvier 1800. En 1805 et dans les années suivantes il voyagea dans la Morée, qu'il visita deux fois, et dans la Grèce septentrionale, qu'il parcourut à quatre reprises. Il séjourna aussi pendant plusieurs années en Albanie. De retour en Angleterre vers 1810, il s'occupa de mettre en ordre les nombreux renseignements qu'il rapportait de ses courses à travers la Turquie d'Europe et l'Asie Mineure, et dès 1814 il commença cette série d'excellentes publications qui l'ont placé au premier rang des voyageurs

archéologues de notre époque. Ses ouvrages forment une description de la Grèce également précieuse pour le géographe, l'antiquaire et le philologue. Ce grand travail n'est pas exempt de lacunes et d'erreurs, et pour plusieurs parties de la Grèce septentrionale il laisse beaucoup à désirer; sur d'autres points, il a été heureusement complété par les voyages récents des élèves de l'école d'Athènes; mais, en somme, les trois ouvrages que le colonel Leake a consacrés à la topographie d'Athènes, à la Morée et à la Grèce septentrionale, sont fort supérieurs à ceux que l'on possédait sur le même sujet, et les deux derniers ne semblent pas devoir être surpassés de longtemps. M. Martin Leake quitta le service en 1823 avec le grade de lieutenant-colonel. Depuis cette époque il a poursuivi ses études favorites, revoyant ses premiers ouvrages et en publiant de nouveaux, qui, à l'exception d'un mémoire sur les hiéroglyphes, ont tous pour objet l'antiquité hellénique ou la Grèce moderne. Il est vice-président de la Société royale Littéraire. On a de lui : *Researches in Greece, Part. I containing Remarks on the modern languages of Greece*; Londres, 1814, in-4°; — *The Topography of Athens, with some remarks on its antiquities*; Londres, 1821, in-8° avec des planches in-4°; deuxième édition (*Topography of Athens and the Demi*); 1841, 2 vol. in-8°; — *Journal of a tour in Asia Minor, with comparative remarks on the ancient and modern geography of that country*; Londres, 1824, in-8° avec une carte; — *An historical Outline of the Greek Revolution, with a few remarks on the present state of affairs in that country*; 1826, in-12; — *Mémoire sur les principaux Monuments égyptiens du Musée Britannique, et quelques autres qui se trouvent en Angleterre, expliqués d'après le système phonétique* (avec le très-hon. Charles Yorke); Londres, 1827, in-4°, avec des gravures au trait; — *Travels in the Morea*; Londres, 1830, 3 vol. in-8°, avec cartes et plans; une seconde édition a paru en 1839, et l'auteur a donné un supplément sous le titre de *Peloponnestaca*; Londres, 1846, in-8°; — *Travels in Northern Greece*; Londres, 1835, 4 vol. in-8°; — *Greece at the end of twenty three years protection*; Londres, 1851, in-8°; — *Numismata Hellenica, Catalogue of greek Coins*; Londres, 1854, in-4°. L. J.

*English Cyclopædia* (Biography).

**LEAL** (*Jozé Joaquim*), géographe portugais, mort au commencement du dix-huitième siècle. Il a fait imprimer un dictionnaire qui est demeuré incomplet; il est intitulé : *Diccionario estatístico-geográfico do Reino de Portugal Algarves, ou descrição circunstanciada de todas as provincias, governos militares, dioceses, comarcas, concelhos, villas freguesias, logares ou aldeas e mais poavações do Reino*; Lisbonne, 1822, in fol. F. D.

CÉsar de Figanère, *Bibliographia Historica*.

**LEANDER A SANCTO-MARTINO.** Voy. JONES (John).

**LEANDER.** Voy. MEANDER.

**LEANDRE** (Saint), évêque espagnol, mort le 13 mars 601 suivant la plupart des hagiographes, ou le 27 février 596 selon quelques autres. Il était fils de Severianus, gouverneur de Carthage, et frère de Fulgence, évêque de la même ville, et de saint Isidore, qui lui succéda sur le siège apostolique de Séville. Léandre se fit remarquer par le zèle qu'il déploya contre l'arianisme. Il convertit entre autres Herménigilde, fils aîné de Leuvigilde, roi des Goths, qui envoya le prélat en exil avec plusieurs de ses collègues. Rappelé la même année, Léandre ramena à la foi catholique Reccarède, le second des fils du roi, et aussitôt la mort de Leuvigilde convoqua le troisième concile de Tolède, dans lequel il fit condamner l'arianisme d'une manière absolue. Ses reliques sont conservées dans la cathédrale de Séville, et sa fête est célébrée le 13 mars. Il nous reste de lui : *De Institutione Virginum et contemptu mundi*, c'est une lettre adressée à sa sœur sainte Florentine : elle se trouve dans la troisième partie du *Codex Regularum* de saint Benoît d'Amiane publié par Holstenius. Elle a été réimprimée dans la *Bibliotheca Patrum*, t. XII. Suivant Richard et Giraud « le style en est concis et sententieux, et cette pièce est très-instructive pour les vierges consacrées à Jésus-Christ » ; — *Homilia in laudem Ecclesie*, etc., harangue sur la conversion des Goths, qu'il prononça pendant le troisième concile de Tolède ; elle se trouve dans la collection du P. Labbe, t. V. (à la fin des *Actes* du concile de Tolède). On attribue à saint Léandre l'origine du rite mozarabique, que son frère saint Isidore compléta. Saint Grégoire le Grand a dédié à saint Léandre ses *Morales sur Job*, qu'il avait entreprises à sa prière. A. L.

Saint Isidore, *De Viris Illustris*, etc. — Saint Grégoire le Grand, *Epist.* ; le même, *Dialog.* — Saint Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. V — Barontus, *Annales* — Dom Mabillon, *Annales Ordinis Benedicti*, etc., 1<sup>re</sup> sec. — Baillet, *Vies des Saints*, t. I, 13 mars. — Dom Cillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XVII, p. 115, etc. — Dom Rivet, *Histoire Litt. de la France*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

**LEANDRO DO SACRAMENTO** (Le Père), naturaliste brésilien, né vers 1762, à Rio-de-Janeiro, mort dans les premières années du dix-huitième siècle. Il étudia à l'université de Coimbra, entra dans l'ordre des Carmes, et devint professeur de botanique au jardin des plantes de Rio-de-Janeiro. Lié d'une étroite amitié avec Aug. de Saint-Hilaire, il enrichit le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. On a de lui une Analyse des eaux minérales d'Araxa (*Eschwege, Neue Well.*, t. I, p. 74), des *Observations botaniques*, insérées parmi les mémoires de l'Académie de Munich, et un mémoire sur les *Archimédées* ou *Balanophorées*, travail dont Auguste de Saint-Hilaire a signalé le mérite. Leandro a coopéré à la vaste flore du Brésil, commencée

par Veloso en 1799 et terminée à Paris en 1825.

F. D.

Balbi, *Essai de Statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarce*. — Auguste de Saint-Hilaire, *Voyage dans le district des Diamants et sur le littoral du Brésil*, t. II.

**LEAO** ou **LIAO** (*Duarte Nunez do*), historien portugais, né à Evora, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1608. Il étudia le droit, et entra dans la magistrature à Lisbonne. En 1599 il quitta la capitale pour se soustraire aux ravages de la peste, et se retira à Alverca. Ses ouvrages ont pour titres : *Orthografia portugueza*, imp. en 1576, pet. in-4° (très-rare) ; — *Genealogia verdadeira dos Reis de Portugal con sus elogios e summario de sus vidas* ; Lisbonne, 1598 et 1608, in-8°. C'est la traduction espagnole d'un ouvrage que l'auteur avait écrit en latin contre le F. Teixeira, qui avait voulu prouver que la couronne de Portugal était élective, et pour donner de la force à son opinion, n'avait pas craint d'altérer les faits ; — *Primeira parte das Chronicas dos Reis de Portugal reformadas pelo licenciado Duarte Nunez do Lido, Desembargador da casa da supplicação, per mandado del Rei Dom Philippe, o primeiro de Portugal, da gloriosa memoria, com licença da Sancta Inquisição e privilegio Real.* ; Lisboa, impresso por Pedro Crasbeeck anno 1600, in fol, réimprimé à Lisbonne en 1677, in fol et réédité de nouveau dans la même ville en 1774 (2 vol. in-4°). On publia quatre ans après sa mort un livre qui est aujourd'hui d'un grand secours pour connaître les divisions topographiques du Portugal au seizième siècle et même certains usages propres aux localités dont le souvenir s'est effacé peu à peu ; il porte ce titre : *Descripção do Reino de Portugal, dirigida ac illustrissimo e muito excellente Senhor D. Diogo da Sylva duque de Francavilla, presidente da Coroa de Portugal* ; Lisbonne, 1610, in-4°, et même ville chez Thaddeu Ferreira, 1785, in-8°. Sans être un historien ni un géographe du premier ordre, c'est Nunez de Leão qui a commencé à introduire la critique dans l'histoire du Portugal.

F. D.

*Catalogo dos Autores*, dans le grand Dictionnaire portugais de l'Académie. — Sylvestre Ribeiro, *Primeiros Traços d'uma Resenha da Literatura Portuguesa* ; L'ib., 1833, t. I. — César de Figueirê, *Bibliotheca Historica*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Ferd. Denis, *Résumé de l'Histoire Littéraire du Portugal et du Brésil*.

**LEAPOR** (*Marie*), femme poète anglaise, née le 26 février 1722, morte le 12 novembre 1746. Elle était fille d'un jardinier. Son éducation se bornait à savoir lire et écrire. Elle commença de bonne heure à composer des vers, malgré l'opposition de ses parents, qui redoutaient pour elle la profession littéraire. Ils finirent cependant par la laisser libre de suivre son inclination, et elle donnait l'espérance d'un beau talent lorsqu'elle fut enlevée par une mort pre-

maturée. Deux volumes de ses poèmes furent publiés par souscription ; 1748, 1751, in-8°. Le second contient une tragédie intitulée : *The unhappy Father*, et plusieurs actes d'une seconde pièce. L'excellent poète Cowper avait une haute idée du talent de Marie Leapor. Z.

*Biographia Dramatica.* — Hayley, *Life of Cowper*, t. III, p. 206. — *Gentleman's Magazine*, vol. LIV. — *Chalmers, General Biographical Dictionary.*

**LÉARQUE** (Λεαρκος) de Rhegium, statuaire grec, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il est un de ces artistes dédaliens placés aux confins de la période mythique et de la période historique, et sur lesquels on ne possède pas de renseignements certains. Nous le plaçons au sixième siècle d'après l'opinion la plus accréditée, qui le met au nombre des disciples de Dipène et de Scyllis, statuaires, qui vivaient vers 550 avant J.-C. Mais cette opinion est sujette à de graves difficultés. Pausanias rapporte qu'il vit dans la *Maison de Bronze* de Sparte une statue de Jupiter par Léarque, faite de pièces de bronze forgées séparément et adaptées les unes aux autres avec des crous. Il ajoute que c'est la plus ancienne statue de bronze qui existât de son temps. Léarque aurait donc vécu à une époque où l'on ignorait l'art de couler les statues de bronze : mais cet art, dont on attribue l'invention à Phorcus et à Théodore, paraît remonter à 700 environ avant J.-C. Il faudrait donc reculer jusqu'au huitième siècle l'existence de Léarque, ce qui est absolument inconciliable avec la tradition, qui le place parmi les élèves de Dipène et de Scyllis. La difficulté augmente encore si, avec plusieurs éditeurs, on substitue dans le texte Cléarque (Κλειαρχον) à Léarque (Λεαρχον). Dans les deux cas on ne peut sortir d'embarras qu'en admettant que deux artistes du nom de Léarque ou du nom de Cléarque ont vécu, l'un au commencement, l'autre à la fin de la période dédalienne (800-500), ou en supposant qu'une de ces vagues traditions si communes dans l'antiquité avait attaché le nom d'un ancien statuaire célèbre à un ouvrage encore plus ancien et dont l'auteur était inconnu.

On trouve dans la collection du prince de Canino à Rome des vases peints qui portent le nom de Léarque de Rhegium, et semblent appartenir à deux artistes différents. L. J.

Pausanias, III, 17. — Quatremère de Quincy, *Jupiter olympien.* — O. Müller, *Handbuch d. Archäologie der Kunst.* — Nagler, *Neues Allgemines Künstler-Lexicon.*

**L'EAU** (Corneille), missionnaire français, né à Lyon, en 1659, mort à Vienne (Dauphiné), le 29 décembre 1734. Il entra chez les jésuites, et passa la plus grande partie de sa vie dans les missions étrangères. Sa mauvaise santé le força de revenir en France, où il se consacra à la culture des lettres. On a de lui : *Axiomes de Philosophie chrétienne*, trad. du latin de Mannis ; — *Œuvres du P. Segneri*, trad. de l'italien, 7 vol. in-12. A. L.

Fernety, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, tom. II, p. 200.

**LEBAILLIF** (Alexandre-Claude-Martin), physicien français, né à Saint-Fargeau, le 11 novembre 1764, mort à Paris, le 27 décembre 1831. Il fit ses études chez les Oratoriens de Lyon, devint en 1790 greffier du tribunal de Saint-Fargeau, et de 1798 à 1799 fut employé au ministère de la police, division des émigrés. Il perdit cet emploi, et fit un voyage à Saint-Domingue. A son retour, il entra au ministère de la guerre, où il resta jusqu'en 1809 ; à cette époque, il passa au ministère de l'intérieur dans une des divisions de la police générale. Anglès ayant été nommé préfet de police appela Lebaillif près de lui, et lui confia en 1819 la caisse de la préfecture unie plus tard à celle des prisons. Ses fonctions ne l'empêchaient pas de s'occuper de physique. Il construisait d'excellents micromètres sur verre destinés à mesurer les grandeurs microscopiques, et en forma son mensurateur des microscopiques. Il aida le physicien Charles à perfectionner son microscope, et travailla pour lui des micromètres et des objectifs. Lebaillif fit des recherches pour l'achromatisme des lentilles et fit appliquer aux microscopes les diaphragmes mobiles. Il se servait avec une grande précision du chalumeau, et inventa des petites coupelles d'argile réfractaire. Par un sidéroscope de son invention, il démontra la répulsion de l'aiguille aimantée pour le bismuth et l'antimoine et l'existence du fer dans un grand nombre de corps. Il exécuta un galvanomètre d'une extrême sensibilité, des électromètres parfaits, des piles sèches, etc. Il fit aussi des recherches sur la coloration du sang, sur les dissolutions du fer au maximum d'acide par le sulfocyanure de potasse, etc. On lui doit encore l'invention d'aiguilles d'argile pour reconnaître l'infusibilité des terres destinées à la fabrication de la porcelaine, des méthodes d'analyse pour reconnaître les substances métalliques employées dans la coloration des papiers, des notes sur l'aventurine artificielle et la déflagration des fils de fer et de la fonte blanche. En 1826, il signala le danger de certains bonbons colorés. On a de lui : *Mémoire sur l'emploi des petites coupelles au chalumeau, ou nouveaux moyens d'essais minéralogiques* (extrait des *Annales de l'Industrie*) ; Paris, 1823, in-8°. J. V.

Henion, *Annuaire Biographique.* — Quérard, *La France Littéraire.*

**LEBAILLY** (Antoine-François), poète français, né à Caen, le 1<sup>er</sup> avril 1756, mort le 13 janvier 1832. Il étudia le droit dans sa ville natale, et y exerça la profession d'avocat. Venu ensuite à Paris, il s'y lia avec Court de Gébelin. Il débuta par quelques fables et par la traduction de quelques satires d'Horace, qui furent insérées dans des recueils périodiques. Bientôt il publia un recueil de fables, qu'il dédia au duc de Valois, petit-fils du duc d'Orléans et qui fut depuis le roi Louis-Philippe ; il devint ensuite un des principaux collaborateurs de la *Petite Ri-*

bibliothèque des Théâtres, et en 1786 il fit représenter sur le théâtre de Nicolet, à la foire Saint-Laurent, une petite comédie en vers. Tous ces travaux rapportaient peu, et Lebaillly dut pendant la révolution demander un emploi dans les administrations publiques. Nommé vérificateur à la liquidation de la dette des émigrés, il fut réformé en 1800 lors de la suppression de cette caisse. Il obtint une place de rédacteur à l'administration centrale des droits réunis en 1811, et perdit cet emploi en 1814, lorsque la Restauration changea les droits réunis en contributions indirectes. Lebaillly passa alors à la liquidation des dettes de la maison d'Orléans, et y resta, soit comme titulaire, soit comme pensionnaire, jusqu'à sa mort. C'est à ses fables que Lebaillly doit sa réputation. « Elles se distinguent, dit un biographe, par la justesse des moralités, par un style élégant et correct, par une grande variété de tons, et surtout par la bonhomie, qualité fort rare chez la plupart de nos fabulistes, et qui chez quelques autres dégénère en niaiserie et en trivialité. » Ses écrits ont pour titres : *Fables nouvelles, suivies de poésies fugitives*; Paris, 1784, in-12; 2<sup>e</sup> édition, diminuée et sans les poésies fugitives; Paris, 1811, in-12, avec figures; — *Fables nouvelles*; Paris, 1814, in-12; suite du recueil précédent, avec une table raisonnée des matières; une nouvelle édition complète, imprimée en 1823, in-8°, est dédiée au duc d'Orléans; — *Corisandre, ou les fous par enchantement*, opéra en trois actes, du baron d'Hogger et du comte de Liniers, refait et arrangé par Lebaillly, et joué à Bordeaux en 1795; — *Le Choix d'Alcide*, apologue grec, mis en opéra-ballet, musique de Langlé; Paris, 1811, in-8°, et à la fin du recueil des *Fables* de la même année, in-12; — *Œnone*, opéra en deux actes, musique de Kalkbrenner; Paris, 1812, in-8°; — *Diane et Endymion*, fable arrangée en deux actes, séparés par un intermède où l'on voyait en action le fameux tableau de Girodet; Paris, 1814, in-12, à la suite des *Fables*; — *Notice sur la vie et les ouvrages de feu Grainville*; Paris, 1808, in-8°; — *Le Procès d'Ésope avec les Animaux*, comédie en un acte, en vers et en prose; Paris, 1812, in-12; — *Le Gouvernement des Animaux, ou l'ours réformateur*, poème ésope; Paris, 1816, in-8°, et à la suite du recueil de *Fables* de 1823; — *Arion, ou le pouvoir de la musique*, cantate à deux parties, arrangée sur la musique de Mozart; Paris, 1817, in-8°; — *Hommages poétiques à La Fontaine, ou choix de pièces en vers composées en son honneur par J.-B. Rousseau, Louis Racine, Voltaire, Marmontel, Delille, Boufflers, Imbert, Lemonnier, Ducis, Collin, Laya, et accompagné de notes biographiques et d'anecdotes littéraires*; Paris, 1821, in 18; — *La Chute des Titans, ou le retour d'Astrée*, cantate à l'occasion du sacre de Charles X; Paris, 1825, in-8°. Lebaillly a laissé inédits plu-

sieurs opéras intitulés : *Soliman et Éronyme, ou Mahomet II*; — *Gustave Vasa*; — *Hercule au mont Cète*; — *Le Mariage secret de Vénus*; — *Calisto*; — *Les Amants napolitains, ou la gageure indiscrette*, opéra bouffon en trois actes, arrangé sur la musique de Coëssan toutte de Mozart; — *L'Amour vengé*. Il avait préparé avec Noëi une *Histoire de l'Apologue*, qui n'a pas été publiée. Lebaillly a donné dans la *Petite Bibliothèque des Théâtres* des notices sur Campistron, Lefranc de Pompignan et autres auteurs dramatiques. Il composa pour la naissance du roi de Rome une allégorie intitulée *L'Oracle du Destin, ou les Héraclides*, qui parut dans l'*Almanach des Muses*. Le *Nid d'Alcyon* a été composé pour la naissance du duc de Nemours. Dans la troisième édition de ses *Fables*, Lebaillly remplaça les vingt-cinq vers à la louange de Napoléon qui terminaient l'épilogue de son premier recueil par vingt-sept vers en l'honneur des Bourbons.

Lebaillly avait eu un fils, officier d'artillerie distingué, qui périt en 1812, dans la retraite de Moscou, et une fille, qui hérita en partie de son talent pour l'apologue.

L. L.—r.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographe et portait des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

**LEBARBIER** (Gervais), sieur de Francourt, calviniste français, né à Torcé, près de Montfort, au Maine, vers le commencement du seizième siècle, mort à Paris, dans la nuit sanglante du 24 août 1572. Il exerçait au Mans la profession d'avocat, quand le ministre Henri de Salvart vint chercher des prosélytes parmi les habitants de cette ville. Au 1<sup>er</sup> janvier de l'année 1560, Gervais Lebarbier nous est signalé dans l'assemblée secrète des protestants manceaux : il est un des cinq surveillants désignés par cette assemblée pour administrer un des cinq cantons de la province, et sous sa conduite sont venus d'eux-mêmes se ranger les sieurs de Pechèvre, de Nue, de Noyen, de Lavardin, de La Suze, de La Vallière, du Tronchet, etc., etc. Presque toute la noblesse du Maine ayant embrassé la cause de la réforme, avec un empressement qui fut bientôt de mauvais augure pour l'avenir de cette cause, Gervais Lebarbier devait en effet avoir dans son canton un nombre considérable des seigneurs du pays.

Au mois d'aout 1561, il fut envoyé en mission auprès d'Antoine de Bourbon. C'est alors que pour la première fois il vit Théodore de Bèze. Après le massacre de Vassy, de Bèze et Francourt, ayant conçu l'un pour l'autre une égale estime, se rendirent ensemble près du roi de Navarre et du prince de Condé, et conseillèrent la résistance ouverte, une prise d'armes générale du parti. Nous le voyons ensuite, en 1562, un des seigneurs les plus accrédités auprès de Jeanne d'Albret, avec le titre de chancelier du royaume de Navarre. En 1563, cette

princesse ayant été citée par le pape devant le tribunal des inquisiteurs, Lebarbier fut envoyé par elle à Paris, et plaida sa cause devant la reine mère. Le pape étant intervenu dans cette affaire avec une grande passion, il s'agissait de démontrer que la cour de Rome avait dépassé la limite de ses droits, et que le roi de France ne pouvait permettre sans péril, que pour telle ou telle cause, la reine de Navarre fût inquiétée dans la possession même de sa couronne. Lebarbier se montra dans cette occasion habile diplomate, orateur éloquent, et il gagna sa cause. Charles IX protesta contre l'assignation signifiée à Jeanne d'Albret, et la cour de Rome, calmée par cette protestation, ne commença pas les poursuites. Il y eut ensuite entre les deux partis une trêve, une apparence de paix.

Lebarbier profita de ce moment de repos pour faire un voyage au Mans. Après s'être rendus maîtres de cette ville et l'avoir occupée quelques mois, les protestants en avaient été chassés par des forces supérieures, et les vainqueurs n'avaient pas épargné les vaincus. Les amis, les complices du puissant chancelier avaient presque tous été proscrits ou massacrés par une réaction féroce. Il entendit les plaintes de leurs fils, de leurs veuves, et se chargea de les transmettre au roi. C'est alors que le roi nomma Gabriel Myron, conseiller au parlement de Paris, commissaire général dans le gouvernement de Touraine, et que celui-ci se rendit au Mans. Mais son arrivée fut en quelque sorte le signal de violences nouvelles. S'il ne les encouragea pas ouvertement, il les permit. Lebarbier osa faire encore de vaines remontrances.

Les autres provinces du royaume n'étant pas plus tranquilles, il y eut un congrès des chefs protestants. Pouvait-on plus longtemps supporter ces injures ? Ne valait-il pas mieux tenter la fortune, et, au pis, mourir en combattant ? C'est à ce dernier parti qu'on s'arrêta. Lebarbier fut donc envoyé vers les princes protestants d'Allemagne solliciter le concours de leurs armes en faveur des protestants français. Il ne faut pas supposer qu'à cette époque on ne distinguait pas avec autant de rigueur que de nos jours le concitoyen de l'étranger, et que l'amour de la patrie, étant sans vivacité, était aussi sans scrupules. Voyez de même, en d'autres temps, les libéraux bataves, italiens, invoquer le bras de l'étranger contre leurs tyrans domestiques : c'est que la religion et l'esprit d'indépendance, qui est une autre religion, parlent quelquefois aux consciences généreuses un langage plus impérieux que la patrie elle-même. Si d'ailleurs Lebarbier et les chefs de l'armée protestante ont suivi les mauvais conseils de la passion, lorsqu'ils ont appelé sur le territoire français des légions allemandes, ils n'ont fait en cela que suivre un exemple donné par la reine mère, qui venait de confier à des bataillons suisses l'exécution de ses atroces desseins contre une partie de la noblesse fran-

çaise. Voilà ce qui les justifiera, ou du moins les excusera toujours.

De retour en France, Lebarbier prit part au colloque de Châtillon. A ce colloque, suivant La Noue, furent convoqués dix ou douze des plus signalés gentilshommes. Ainsi, bien que le sieur de Francourt fût d'une médiocre noblesse, son mérite et l'éclat de ses services le faisaient marcher de pair avec les plus hauts personnages de son parti. Et il ne jouissait pas seulement d'un grand crédit auprès des chefs : qui avait conquis plus d'autorité sur les soldats ? Quand l'armée de Jean Casimir et celle du prince de Condé se joignirent près de Pont-à-Mousson, le 11 janvier 1568, les Allemands, suivant leur coutume, déclarèrent qu'ils n'avanceraient pas au delà s'ils n'étaient payés. Mais comment sur ce point les satisfaire ? Le prince de Condé n'avait dans sa bourse que deux mille écus. C'est alors que Lebarbier se rendit au camp français, harangua les officiers, les soldats, et obtint d'eux la somme exigée. « Cette libéralité fut si générale, dit La Noue, que, jusques aux goudats des soldats, chacun bailla, de manière qu'à la fin on réputait à déshonneur d'avoir peu contribué. » C'est un des plus grands succès de l'éloquence. Quatre-vingt-mille livres furent ainsi recueillies par le sieur de Francourt, et versées dans la caisse du prince Casimir. Cette affaire réglée, les protestants entrèrent en campagne, et eurent d'abord quelques avantages. Pour les désarmer, on leur offrit la paix. On recommença la guerre dès qu'ils eurent déposé leurs armes. Après la bataille de Jarnac, si funeste à la cause protestante, nous retrouvons Lebarbier, avec la reine de Navarre, au camp de Cognac. Il fait ensuite, par les ordres de cette princesse, un nouveau voyage en Allemagne, et en revient annonçant l'arrivée prochaine d'une nouvelle armée, commandée par le duc de Deux-Ponts. Enfin la cour de France ne parle plus que de terminer définitivement de si longs malentendus, que de signer de bonne foi les conditions, les garanties, d'une paix inaltérable : les seigneurs protestants sont appelés à Paris, présentés au roi, conviés à de grandes fêtes, et dès l'abord admis sans égard à la diversité de leur religion au partage de toutes les charges auliques. Dans cette distribution des faveurs royales, le sieur de Francourt reçoit le titre de maître des requêtes. Mais ce n'était, on le sait trop, qu'une abominable tromperie. Lebarbier habitait le Louvre quand fut donné le signal du massacre, et il fut une des premières victimes de la fureur catholique conjurée avec la raison d'État. Ses assassins eux-mêmes ont à leur manière fait son éloge funèbre, en prenant soin de le distinguer dans la foule des morts. Il est nommé dans le *Déluge des Huguenots* de Coppier de Velay :

Car de Beauvais avec Francourt  
Sont allés regenter la court  
Du harenc frals et de l'alauz.....



Ne citons rien de plus. Les politiques pourront diversement apprécier les conséquences de la Saint Barthélemy : tout le monde sera éternellement d'accord pour féliciter l'écrivain qui a pu trouver dans cette affreuse tuerie la matière d'un poème burlesque.

Il est vraisemblable que Lebarbier de Francourt a rédigé, durant le cours d'une vie si laborieuse, beaucoup de mémoires, de notes et de lettres; mais il n'a fait imprimer que deux de ces pièces, et comme elles sont l'une et l'autre pleines de curieux détails, nous allons en donner exactement les titres. La première, publiée en 1565, au Mans, à Orléans, et, dit-on, à Strasbourg, est intitulée : *Remontrance envoyée au roi par la noblesse de la religion réformée du pays et comté du Maine*. Elle a été plus tard insérée dans les *Mémoires de Condé*. Nous trouvons encore dans les mêmes Mémoires le deuxième libelle de Lebarbier, sous ce titre : *Avertissement des crimes horribles commis par les séditieux catholiques romains au pays et comté du Maine*. Ces écrits, inspirés par une vive passion, sont encore intéressants au point de vue littéraire. B. HAURÉAU.

*Registre du Consistoire du Mans*, parmi les manuscrits de la biblioth. du Mans, sous le num. 247. — *Blondeau, des Portraits des Hommes illustres du Maine. — Le Toisin contre les Massacrés*, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1<sup>re</sup> série, t. VII, p. 67. — Jac. Aug. Thuanus. *Hist. sui temporis*, lib. 42. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. II, p. 299.

**LEBARBIER (Jean - Jacques - François)**, peintre français, né à Rouen, en 1738, mort à Paris, le 7 mai 1826. Après avoir remporté, en 1756 et 1758, les premiers prix de dessin à l'Académie de sa ville natale, il vint à Paris, où il reçut des leçons de Pierre, premier peintre du roi. En 1776 il fut chargé par le ministre d'aller lever des vues en Suisse. Il partit ensuite pour Rome, et à son retour il dessina des études à la manière noire, qui répandirent le goût des bons modèles dans les écoles. Membre de l'ancienne Académie de Peinture, il fut admis à l'Académie des Beaux-Arts, lors de la réorganisation en 1816. Ses compositions manquent de verve et d'originalité, et il échouait dans les sujets qui comportent un certain nombre de personnages; mais dans les tableaux plus simples il a souvent des têtes d'un beau style. Parmi les tableaux de Lebarbier on cite : *Le Premier Homme et la Première Femme* (1801); — *Hélène et Pâris* (1801); — *Une Lacédémonienne donnant un bouclier à son fils* (1806); — *Une Vierge* (1806); — *L'Amour perché sur un arbre lançant ses traits* (1806); — *Antigone, ou la piété fraternelle* (1808); — *Agripine quittant le camp de Germanicus* (1808); — *La Chasse aux papillons* (1810); — *Saint Louis recevant l'oriflamme des mains d'Éudes avant de partir pour la première croisade* (1812), tableau conservé à Saint-Denis; — *Henri IV et la marquise de Verneuil* (1814).

— *Sujet tiré de la VI<sup>e</sup> églogue de Virgile* (1814); — *Médias assasinant sa belle-mère Mania, satrape de l'Éolide*; — *Le Thébain Phyllidas tuant Léontade qui avait livré la Cadmée à Phebidas* (1817); — *Exercices des Lacédémoniens sur les bords de l'Eurotas* (1817); — *Les Adieux d'Abrodate et de Panthée* (1817); — *Panthée expirant sur le sein de son mari* (1817); — *Jupiter sur le mont Ida*, à Versailles; — *Jeanne Hachette*, à l'hôtel de ville de Beauvais; — *Le Siège de Nancy*, à l'hôtel de ville de Nancy. Lebarbier avait obtenu une médaille d'or au salon de 1808. Il a fait des dessins pour des éditions d'Ovide, de Racine, de Rousseau et de Delille. On a de lui : *Des causes physiques et morales qui ont influé sur les progrès de la peinture et de la sculpture chez les Grecs*; Paris, 1801, in-8°; — *Principes de Dessin, dessinés d'après nature*; Paris, 1801, six cahiers in-fol; — *Principes élémentaires du Dessin, à l'usage de la jeunesse; études de la tête, premier cahier*; Paris, 1801, in-fol. Lebarbier a donné dans les *Mémoires de l'Académie Celtique: Notice sur M. Legrand, architecte* (tome II, 1808); — *Notice sur la manière dont les monuments doivent être dessinés* (tome III, 1808). Après sa mort, on a fait paraître le *Catalogue des tableaux, dessins, livres et estampes provenant du cabinet et de la bibliothèque de feu Lebarbier*; Paris, 1826, in-8°. L. L.—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle. — Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard. *La France Littéraire*.

**LE BARBIER DE TINAN (Marie-Charles-Adalbert)**, amiral français, né le 30 août 1803. Admis à l'âge de quinze ans à l'école navale, il fit comme enseigne l'expédition maritime sur les côtes d'Espagne en 1823. Lieutenant de vaisseau en 1829, capitaine de corvette en 1837, et capitaine de vaisseau en 1843, il siégeait au conseil d'amirauté lorsqu'il fut promu contre amiral le 3 février 1851. Au début de la guerre d'Orient, il reçut le commandement de la station navale du Levant, et prit part au débarquement des troupes françaises à Gallipoli, bloqua les ports de la Grèce et reçut le commandement du corps expéditionnaire qui débarqua au Pirée. Nommé vice-amiral le 7 juin 1855, il laissa son commandement à M. Jacquinet. En 1856 M. Le Barbier de Tinan fut nommé membre du comité consultatif de l'Algérie, et en 1858 membre titulaire du conseil d'amirauté. L. L.—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

**LEBAS (J.)**, poète et cuisinier français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Nous n'avons pu nous procurer des renseignements exacts sur sa vie, mais nous savons du moins qu'il est l'auteur d'un recueil de vers imprimé à Paris en 1738 : *Le Festin joyeux, ou la Cuisine en musique*, 2 tomes in-12, musique gravée. Amateur passionné de la cuisine et de la

musique, il voulut, il le dit lui-même, faciliter aux dames les moyens d'enseigner en chantant à leurs subalternes la manière de faire des ragouts et saucés. Il mit donc en chansons les recettes d'un grand nombre de mets, l'ordonnance des plats sur la table aux différents services, et bien d'autres choses relatives à l'art culinaire. Ce livre est donc utile pour faire connaître qu'elle était vers le commencement du règne de Louis XV la situation des connaissances gastronomiques.

G. B.

Viollet-Le duc, *Bibliothèque Podtique*, t. II, p. 16.

**LEBAS** (*Jacques-Philippe*), graveur français, né à Paris, en 1707, y mourut en 1783. Il fut graveur du Cabinet du Roi, et produisit avec succès un grand nombre de planches d'après différents maîtres; on compte de lui plus de cinq cents morceaux. Les plus remarquables sont : *Les Œuvres de Miséricorde*, grande planche en taille-douce d'après Teniers; — *L'Enfant Prodigue*, pendant de la précédente, d'après le même; — une suite de *Fêtes de Village*, en taille-douce; — *Le Sanglier féroce*, gr. planche en taille-douce, d'après Philippe Gouvermans; — *La Chasse à l'italienne* et *Le Pot au Lait*, deux grandes planches en taille-douce, d'après le même et faisant pendants; — *Le Départ de la Chasse*; — *La Prise du Héron*, deux planches en taille-douce, faisant pendants, d'après van Fléens; — *Le Rendez-vous de Chasse*, *l'Heureux Chasseur*, deux planches d'après le même; — *L'Alliance de Bacchus et de Vénus*, moyenne planche, d'après Noël Nicolas Coytel; — divers grands portraits, d'après Verner, et nombre d'autres pièces, d'après Berghem, Adrien van Velde, Ruysdaël, Watteau, Oudry, Ch. Parrocel, Lancret, etc.

G. DE F.

Bazan, *Dictionnaire des Graveurs*.

**LE BAS** (*Philippe-François-Joseph*), homme politique français, né à Frévent (Artois), en 1765; il se donna la mort à Paris, le 10 thermidor an II (28 juillet 1794). Son père était notaire; lui-même fit ses études à Paris, au collège de Montaigne, fut reçu, en 1789, avocat au parlement, et exerçait sa profession à Saint-Pol lorsque éclata la révolution, dont il adopta les principes avec enthousiasme. D'abord délégué pour représenter ses concitoyens à la fédération du 14 juillet 1790, il fut nommé en 1791 administrateur du district de Saint-Pol, et dès le mois de décembre de la même année il fit partie de l'administration du Pas-de-Calais. Il fut élu, en septembre 1792, membre de la Convention nationale, et y vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Il ne se prononça contre les girondins (31 mai) qu'avec une certaine répugnance; ami et compatriote de Robespierre, et convaincu de la pureté de ses intentions, il fit taire en cette occasion, comme dans plusieurs autres qui suivirent, sa bonté naturelle et la droiture de son esprit. Quoique Le Bas eût donné des preuves d'éloquence, il prit peu de part aux luttes oratoires, et consacra son

activité aux travaux des comités. Il fut avec son parent Duquesnoy envoyé en mission à l'armée de Sambre et Meuse. A son retour (fin août 1793), il épousa Élisabeth Duplay, l'une des filles de l'hôte de Robespierre, et cette union resserra encore leur intimité (1). Le 14 septembre suivant, il fut nommé membre du comité de sûreté générale, et partit presque aussitôt pour l'armée du Rhin. Il accompagnait Saint-Just, dont il tempéra plus d'une fois la sévérité. Cette mission, dans laquelle Le Bas et son collègue donnèrent de nombreuses preuves de valeur, eut pour résultat la reprise des lignes de Wissembourg et le déblocus de Landau. En janvier 1794 il revint à Paris; mais dès le mois d'avril suivant il alla de nouveau avec Saint-Just rejoindre l'armée de Sambre et Meuse, qu'il reprit l'offensive sur les Autrichiens, enleva Charleroi et gagna la bataille de Fleurus. Au retour de cette campagne, Le Bas fut chargé de la surveillance de l'École de Mars, établie dans la plaine des Sablons. « Le Bas, écrit Lamartine, ami de Robespierre, jadis son condisciple, se dévoua, par un double culte, à ses principes comme révolutionnaire et comme ami. Il suivait sa pensée comme l'étoile fixe de ses opinions. Probe, modeste, silencieux, sans autre ambition que celle de servir les idées de son maître, il croyait à sa vertu comme à son infailibilité. Aussi le 9 thermidor an II, lorsque Robespierre fut décrété d'accusation avec Couthon et Saint-Just, Le Bas s'écria « qu'il ne voulait pas partager l'opprobre d'un tel décret, et qu'il demandait pour lui la même mesure ». Cette demande lui fut accordée, et, arrêté aussitôt, il fut incarcéré avec eux à La Force. Henriot vint les délivrer, et les conduisit à l'hôtel de ville. Là Le Bas et Saint-Just pressèrent Robespierre d'appeler aux armes les sections et de marcher contre la Convention. Robespierre hésita, puis refusa formellement. Les Conventionnels, sous la conduite de Léonard Bourdon, envahissaient déjà la place de Grève. « Il ne reste donc plus qu'à mourir, s'écria Le Bas, et jetant un pistolet à Robespierre aimé, il s'en déchargea un autre sur le cœur. Il tomba mort. ( Voy. ROBESPIERRE. ) H. LESUEUR.

*Monteur général.* — Arrêtés publiés par saint-Just et Le Bas pendant leur mission à Strasbourg, publiés par Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXXI, p. 99-100. — Recueil des lettres écrites par Le Bas à sa famille et à ses amis, *ibid.*, t. XXXV, p. 217-265. — *Biographie moderne* (Paris, 1818). — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. V. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII et VIII.

\* **LE BAS** (*Philippe*), historien et archéologue français, fils du précédent, naquit à Paris, le 18 juin 1794. Après avoir, dès l'âge de seize ans, servi dans la marine impériale sur le longre *Le Vigilant* et le vaisseau *Le Diadème*, puis dans la garde impériale (au troisième régiment des gardes d'honneur), après avoir rempli ensuite les fonctions de sous-chef de bureau à la préfecture

(1) Robespierre devait épouser l'autre demoiselle Duplay (Éléonore).

de la Seine, il fut, en 1820, chargé par la reine Hortense de faire, en qualité de gouverneur, l'éducation du jeune prince Charles-Louis-Napoléon Bonaparte (aujourd'hui empereur), près de qui il resta jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1827. De retour en France, il prit près de la faculté des lettres de Paris les grades de licencié et de docteur, fut reçu en 1829 agrégé des classes supérieures et devint l'année suivante professeur au lycée Saint-Louis (1829), puis maître de conférences d'histoire à l'École normale supérieure (1830), titre qu'il échangea quatre ans plus tard contre celui de maître de conférences de langue et littérature grecques à la même école. Chargé, le 17 novembre 1842, par le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique en Grèce et en Asie Mineure, il recueillit un grand nombre de documents précieux sur cette contrée, si peu connue jusque alors. La publication en fut ordonnée par le gouvernement, et les parties que M. Le Bas a déjà publiées prouvent l'étendue de ses connaissances archéologiques. M. Le Bas fut nommé en 1846 conservateur administrateur de la Bibliothèque de l'Université. Depuis 1838 il est membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

M. Le Bas est auteur de nombreux écrits, dont voici les principaux : *Explication des Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce par la commission de Morée*, in-8°; Paris, 1<sup>er</sup> cahier, 1835; 2<sup>e</sup> cahier, 1837; — *Explication de quelques inscriptions latines trouvées par l'armée d'Afrique à Tlemcen*; Paris, 1838, in-8° (extrait du *Journal général de l'Instruction publique*); — *Commentaire sur Tite Live*; Paris, grand in-8° à 2 col.; 1840; — *Restitution et explication des Inscriptions grecques et latines de la grotte de la Vipère de Cagliari*, avec quelques observations sur les inscriptions latines du même monument; Paris, 1840, in-8°; — *Historiens occidentaux des Croisades*, t. 1<sup>er</sup>: *Guillaume de Tyr* (le texte latin a été revu et annoté par M. Le Bas, depuis le cahier 105 jusqu'à la fin du volume; Paris, 1844); — *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*; Paris, 1847 et ann. suiv.; — *Mémoire sur une Inscription métrique trouvée à Athènes vers la fin du siècle dernier, près le temple d'Erechthée, dans les Mémoires de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres*, t. XXIII, 2<sup>e</sup> partie; — *Explication d'une Inscription grecque de l'île d'Égine, et Sur deux Bas-Reliefs provenant, l'un de Gortyne dans l'île de Crète, et l'autre d'Athènes, dans les Nouvelles Annales de l'Institut de Correspondance Archéologique de Rome*, t. II et t. XVIII; — des *Fragments inédits de deux Romains grecs*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1841); des articles archéologiques et historiques dans la *Revue de l'Instruction publique*, dans le *Dictionnaire de la Conversation*;

— dans la *Collection des Romains grecs*: *Aventures de Hymnins et Hymninsias*, par Eumathe le Macrombolite, trad. du grec avec remarques; 1828, in-8°; — *Aventures de Drossilla et Charicles*, par Nicéas Eugenianus, trad. du grec, avec des remarques et variantes 1841, in-8°; en 1856 M. Le Bas en a donné dans la *Bibliothèque des Auteurs grecs* publiée par M. Amb.-Firmin Didot, une édition collationnée sur dix-sept manuscrits qui se trouvent à Munich, à Milan et à Paris; — dans l'*Univers pittoresque*: *Suède et Norvège*; 1838, 1 vol. in-8°; — *Allemagne*; 1838, 2 vol. in-8°; — *États de la Confédération Germanique*; 1842, in-8°; — *L'Asie Mineure*; 1 vol. in-8°. M. Le Bas est l'un des auteurs du *Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France*; 12 vol. in-8°. Il a publié pour l'usage des classes plusieurs ouvrages historiques, qui ont eu un grand succès: *Précis de l'Histoire Ancienne*; 2 vol. in-12; — *Précis d'Histoire Romaine*; 2 vol. in-12; — *Histoire du Moyen Âge*; 2 vol. in-12; — plusieurs éditions (texte grec et trad. franç.) d'historiens, orateurs et poètes tragiques grecs. Enfin, en collaboration de M. Ad. Regnier, il a composé, pour l'enseignement de la langue allemande, plusieurs ouvrages, qui sont devenus classiques.

C. MALLET.

*Journal de la Librairie. — Enseignements particuliers.*

LEBAS (Louis-Hippolyte), architecte français, né à Paris, en 1782. Il étudia son art sous Vaudoyer, Percier et Fontaine à l'École des Beaux-Arts. En 1806 il remporta un second grand prix d'architecture. En 1810 il exposa l'intérieur d'une salle ornée de peintures du quinzième siècle et servant de musée de sculpture. On lui doit le monument élevé à Malesherbes au Palais de Justice. Il fut en outre chargé de l'inspection des travaux de la Bourse et de ceux de la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, et de la direction des travaux de l'église Notre-Dame-de-Lorette, dont le modèle, exposé par lui en 1824, obtint l'avantage au concours ouvert par le préfet de la Seine. M. Lebas a également dirigé les travaux de la prison de La Roquette, ainsi que de plusieurs édifices publics en province. En 1825 il fut appelé à remplacer Delesspine à l'Académie des Beaux-Arts. Membre de la commission des beaux-arts à la préfecture de la Seine, il devint ensuite architecte en chef d'une des conservations des monuments de Paris. Membre du conseil des bâtiments civils jusqu'en 1854, il a construit les nouveaux bâtiments de l'Institut, la salle des séances particulières, et restauré la salle des séances de l'Académie de Médecine. Professeur de l'histoire de l'architecture à l'École des Beaux-Arts, puis membre du jury et enfin président de cette école, en même temps qu'il dirigeait un atelier, il a déjà vu couronner un grand nombre de ses élèves à l'Académie.

En 1827 M. Lebas commença avec M. Debret un ouvrage intitulé : *Œuvres complètes de Jacques Barrozzì et Vignole*, qui n'a pas été continué.

Son fils, M. Gabriel-Hippolyte LEBAS, peintre de paysages et d'aquarelles, a obtenu une médaille au salon de 1845. L. L.—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École franç. au dix-neuvième siècle.* — Vapereau, *Dict. univ. des Cont.*

LEBAS (Jean-Baptiste-Apollinaire), ingénieur français, né dans un village du département du Var, le 13 août 1797. Comme il était d'une constitution délicate, on négligea beaucoup son instruction élémentaire; des exercices violents le fortifièrent; et, arrivé à l'adolescence, il travailla avec tant d'ardeur qu'à vingt ans il était admis le second à l'École Polytechnique. Deux ans après, M. Lebas entra dans le génie maritime, et il servit tour à tour dans les différents ports militaires de la France. Après avoir organisé la flottille qui devait bloquer Barcelone en 1823, il fut choisi par l'amiral Duperré, lors de l'expédition d'Alger, pour veiller spécialement aux réparations des bateaux à vapeur de l'escadre. Dès que les troupes furent débarquées, M. Lebas organisa un chantier de radoub au camp de Sidi-Férach. Le gouvernement lui confia ensuite la mission d'aller chercher à Thèbes les obélisques du palais de Luxor que le pacha d'Égypte avait donnés à la France. M. Lebas n'en rapporta qu'un; mais tout le monde a pu apprécier les difficultés que présentait l'enlèvement d'un morceau de pierre du poids de 230,000 kilogrammes dans un pays dénué de ressources et sans autres appareils que ceux que l'ingénieur avait pu apporter de France. Aidé de huit hommes seulement, il fit détacher et descendre de sa base cette masse énorme en moins de vingt-cinq minutes. La difficulté ne consistait pas uniquement dans le poids du monolithe : on avait remarqué que l'une de ses faces était sillonnée par une fissure assez prolongée qui pouvait en faire craindre la rupture, soit en l'enlevant du socle sur lequel il était assis en Égypte, soit en le replaçant à Paris sur un nouveau piédestal; il était donc essentiel de ne lui faire supporter aucune secousse ni dans chacune de ces deux opérations, ni pendant le transport. M. Lebas ayant conçu l'idée de faire pivoter l'obélisque sur une des arêtes de sa base, il ne s'agissait que d'établir un appareil suffisant pour soutenir le monolithe pendant le temps de sa rotation. Il imagina d'appliquer à cette opération un procédé fréquemment en usage dans les travaux de la marine lorsqu'il faut mouvoir de lourds fardeaux; mais cette fois on devait le disposer sur une échelle extraordinaire. « La solution de M. Lebas, dit le rapporteur du jury de l'exposition de 1834, est un modèle d'invention et de simplicité. Pour faire passer un obélisque pesant 230,000 kilogrammes de la position verticale à la position inclinée, sur le plan qui devait conduire

cette masse jusqu'au navire, il a décomposé les mouvements en plusieurs rotations successivement opérées sur des axes différents : de telle sorte que le centre de gravité du monolithe restât toujours peu distant du plan vertical même par l'axe de rotation, et qu'une force modérée pût retenir cette énorme masse dans toutes ses positions. Deux groupes de forces furent appliqués à des systèmes funiculaires, savoir : un système d'impulsion pour abattre; un système de retenue pour maîtriser et régulariser les mouvements. On multipliait les forces d'impulsion par des cabestans, et les forces de retenue par des mouffes. M. Lebas avait conçu l'idée ingénieuse 1° de retenir l'obélisque comme un mât de vaisseau par un ensemble de cordages déployés en éventail et symétriquement de chaque côté du plan dans lequel devait graduellement s'incliner l'axe de l'obélisque; 2° de rendre mobile une base horizontale ou chevalet sur lequel seraient solidement attachés les haubans ou cordes de retenue. A l'arête horizontale et saillante de ce chevalet il avait fixé huit de ces cordes, dont la force était multipliée par six mouffes; enfin huit hommes, un par corde, en tenaient à la main l'extrémité libre. Tel est l'art et le calcul de cette combinaison que ces huit hommes ont suffi pendant toute l'opération pour retenir l'obélisque et modérer au gré de l'ingénieur la descente graduelle de 230,000 kilogrammes, poids qui représente celui de trois mille quatre cents hommes. Les dispositions primitives pour descendre l'obélisque du plan incliné jusqu'au navire et pour l'introduire de ce plan dans le navire, les dispositions inverses pour l'extraire de cette carène et le remonter suivant un nouveau plan incliné jusque sur la place de la Concorde, sont par leur simplicité ingénieuse dignes d'une si belle opération. » Le succès de M. Lebas fut tel en Égypte que les indigènes, qui d'abord avaient témoigné avec ironie leur incrédulité sur le résultat, furent stupéfaits lorsqu'ils virent le colosse couché s'avancant paisiblement vers le navire qui l'attendait. L'obélisque fut transporté d'Égypte au Havre sur un navire aménagé exprès, nommé *Le Lusor*, et commandé par M. Verninac-Saint-Maur. Le monolithe fut ensuite transporté à Paris par la Seine, et le navire qui le portait vint s'échouer au pied du quai qui borde la place de la Concorde. L'obélisque, couvert d'une chemise de madriers, franchit avec bonheur la rampe qui le séparait de la place ainsi que le plan incliné en pierres qui avait été préparé pour l'amener à pied d'œuvre, c'est-à-dire à la hauteur d'un piédestal en granit édifié par M. Hittorff au centre de la place. Le 25 octobre 1836, par une manœuvre inverse de celle qui avait été exécutée en Égypte, l'obélisque pivota encore sur son arête et une fois debout prit possession de sa nouvelle base, aux applaudissements de 200,000 spectateurs; une inscription et des dessins gravés sur le socle indiquent

les différentes opérations. Rien n'avait été laissé au hasard ; toutes les parties de l'appareil avaient été exactement calculées. L'ingénieur connaissait d'avance sous quel effort chacune d'elles devait agir ; il avait pu prévoir ce que chaque cordage devait opérer ; il était certain qu'aucun d'eux ne manquerait à sa fonction. Son succès était donc assuré. « Il aurait pu voir, selon l'expression de Biet, comme dans le rapport de Plinie, le fils d'un Pharaon suspendu au sommet de l'obélisque sans avoir rien à redouter pour sa responsabilité ; » et cependant il n'avait pas, comme l'architecte de Rhamsès, 20,000 hommes à sa disposition, car la manœuvre fut opérée en deux heures par deux cents ouvriers au plus choisis parmi les artilleurs de la marine et les charpentiers les plus expérimentés virant aux cabestans. Le roi Louis-Philippe assistait à cette manœuvre des fenêtres du ministère de la marine ; quelques jours après, M. Lebas fut nommé conservateur du musée naval, place qu'il conserva après la révolution de février. A l'exposition de 1834, M. Lebas avait obtenu une médaille d'or pour l'abattage de l'obélisque de Luxor. Il a publié : *L'Obélisque de Luxor, histoire de sa translation à Paris, description des travaux auxquels il a donné lieu, avec un appendice sur les calculs des appareils d'abattage, d'embarquement, de halage et d'érection; détails pris sur les lieux et relatifs au sol, aux sciences, aux mœurs et aux usages de l'Égypte ancienne et moderne; suivi d'un extrait de l'ouvrage de Fontana sur la translation de l'obélisque du Vatican*; Paris, 1839, in-4°.

L. LOUVER.

A. Lebas, *L'Obélisque de Luxor. — Rapport du Jury central de l'Expos. des produits de l'Industrie en 1834*, t. III, p. 192. — Charles Dupin, *Mémoire sur le transport en France des obélisques de Thèbes*, lu le 15 mai 1832 à l'Académie des Sciences. — Verneux-Saint-Maur, *Foyage au Luxor*. — Biet, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*, article *Érection*. — *Moniteur*, 1836.

#### LE BATTEUX. Voy. BATTEUX.

LEBAUD (Pierre), historien français, né, suivant Moréri, en Bretagne, mais plutôt, suivant l'abbé Raynaud, à Saint-Ouen-des-Toits, sur les frontières de la Bretagne et du Maine, dans le doyenné de Laval, mort à Laval, le 19 septembre 1505. Si nous avons peu de renseignements sur les diverses actions de sa vie, nous savons toutefois qu'il remplit un assez grand nombre de charges, puisqu'il nous est tour à tour désigné comme chanoine de l'église de Laval, trésorier de La Madeleine de Vitré, chantre de Saint-Tugal, aumônier de Guy de Laval et d'Anne de Bretagne. Lebaud a successivement rédigé plusieurs Histoires de Bretagne. La première, intitulée : *Compilation des Chroniques et Histoires des Bretons*, n'a pas été imprimée ; on la trouve à la Bibliothèque d'Angers, qui l'a reçue de l'abbaye de Saint-Aubin. La Bibliothèque impériale à Paris et la bibliothèque du Mans en possèdent une traduction latine, qui est l'ouvrage du célèbre

Bertrand d'Argentré, petit-neveu de Lebaud ; — *l'Histoire de Bretagne, avec les Chroniques des maisons de Vitré et de Laval*, deuxième et meilleure mise en œuvre des laborieuses recherches de Lebaud, a été publiée en 1638, par d'Hozier, en un volume in-fol. Dans ce volume on lit encore un poème historique de Lebaud intitulé : *Le Bréviaire des Bretons*, et la *Généalogie d'Anne de Bretagne*, par Disarouez Penguern. La Croix du Maine distingue expressément les *Chroniques des Maisons de Vitré et de Laval d'un Discours de l'Origine et Antiquité de Laval*, dont il avait, dit-il, une copie manuscrite dans sa bibliothèque. B. H.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — D. Lobineau. Préface de son *Histoire de Bretagne*. — Galliard, *Notices et Extraits des Manuscrits de la Biblioth. Nationale*, t. VII, p. 418. — R. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. II, p. 148, et tome IV, p. 399.

LE BÉ, nom commun à une famille d'imprimeurs et de graveurs, dont les principaux sont :

LE BÉ (Guillaume), imprimeur et fondeur en caractères, né à Troyes, en 1525, mort à Paris, en 1598. Il était fils d'un papetier champenois. François 1<sup>er</sup> lui commanda la gravure et la fonte de ces beaux caractères orientaux dont s'est servi Robert Estienne ; Philippe II lui demanda des types semblables pour l'impression de la fameuse Bible polyglotte d'Anvers. Il grava vers 1555 deux sortes de caractères de musique et une suite de caractères pour la tablature de luth. La première sorte, qui était en grosse musique, était faite pour imprimer en une seule fois les notes et la portée. La seconde était disposée de manière à imprimer la musique en deux tirages, l'un pour les notes, l'autre pour la portée. Cette portée n'était pas d'une seule pièce, mais se composait au moyen de filets et de cadrats. Adrien Le Roy et Robert Ballard ont employé ces sortes de caractères ; les poinçons et les matrices ont passé dans l'imprimerie de Ballard, où ils existaient encore en 1766. Marc-Antoine Justiniani, imprimeur vénitien renommé, fit mander Guillaume Le Bé à Venise pour graver des assortiments de caractères hébraïques.

Gando père et fils, *Observations sur le Traité historique des Caractères de fonte* par Fournier. — Casaubon, *Préface des Opuscules de Scaliger*.

LE BÉ (Henri-Guillaume), fils du précédent, né vers 1570, fut reçu imprimeur-libraire, graveur et fondeur en 1625. Longtemps avant, dès 1581, il présidait à l'édition in-4° des *Institutiones Clenardi in Linguam Græcam*, qui est un véritable chef-d'œuvre d'impression. Les autres ouvrages qu'il a édités sont également remarquables. Par un inventaire de sa fonderie, qu'il a fait lui-même et qui a été cité par Fournier dans son ouvrage, on voit que les poinçons et les matrices de la fonderie de Nicolas Duchemin pour la musique, gravés par Duchemin, Nicolas de Villiers et Philippe Danfrie, étaient passés dans la sienne ; ils existaient encore en 1765 dans l'imprimerie de Fournier l'aîné. On a

de Le Bé une *Petite Grammaire Arabe*, qui se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

Schnorrer, *Bibl. Arab.*, p. 302. — Fournier, *Traité Historique et critique sur l'Origine et les Progrès des Caractères de fonte pour l'Impression de la Musique*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

**LE BÉ (Guillaume)**, fils et successeur du précédent, fut reçu libraire, graveur et fondeur en 1636, et mourut en 1685. Il compta, comme associé dans la compagnie des libraires dite du *Grand-Navire*, ainsi que l'indique le fleuron du navire surmonté d'un B, par allusion à son nom, imprimé en tête de toutes ses éditions. Guillaume laissa une veuve, qui soutint la réputation de sa maison pendant plus de trente ans, et quatre filles, qui se distinguaient dans l'art de la fonderie.

**Jean Le Bé**, son parent, peut-être son frère, gravait pour lui. Il a travaillé surtout à la belle édition des *Figures de la sainte Bible, accompagnées de brefs discours composés par le libraire Jean Le Clerc*, beau-père de Guillaume Le Bé; 1643, in-folio.

*Mémoires de l'abbé de Marolles*. — Heineken, *Diet. des Artistes*.

**LE BÉ (André)**, maître d'écriture, mort vers 1690, a publié un livre sur la calligraphie.

*Mémoires de l'abbé de Marolles*.

**LEBEAU (Jean-Baptiste)**, en latin *Bellus*, historien français, né dans un village du comtat Venaissin, mort à Montpellier, le 26 juillet 1670: Il entra dans l'ordre des Jésuites, et se consacra à l'archéologie et à l'histoire. On a de lui : *De Partibus Templi Augustalis*; Toulouse, 1637, in-8°; — *De Mense et Die Victoriæ Pharsalicæ*; Toulouse, 1637, in-8°; — *Breviculus expeditionis Hispaniensis Ludovici XIII*; Toulouse, 1642, in-4°; — *Polyænus gallicus, sive stratagemata Gallorum*; Toulouse, 1643, in-12, dont il parut une nouvelle édition, sous ce titre : *Otia regia Ludovici XIV*; Paris, 1658, in-8°; — *Idée excellente de la haute perfection ecclésiastique en l'histoire de la vie de François d'Estaing, évêque de Rhodes*; Paris, 1656, in-4°: cet ouvrage, abrégé en 1660, a été attribué à Lacarry par le P. Lelong. L—z—e.

Dupuy, *Flôge de Lebeau*, dans les *Mémoires de l'Académie*, t. XXIV.

**LE BEAU (Charles)**, historien français, né à Paris, le 15 octobre 1701, mort dans la même ville, le 13 mars 1778. Il fit de très-bonnes études au collège de Sainte-Barbe et au collège du Plessis. Il quitta Sainte-Barbe à la suite d'une réprimande sévère, que lui attira, dit-on, la lecture d'un volume de Racine, et après avoir terminé son éducation au Plessis, il y resta comme professeur. Il occupait la chaire de seconde lorsqu'il se maria, ce qui l'obligea de quitter son collège, qui n'admettait que des célibataires; mais il obtint presque aussitôt après la chaire de rhétorique au collège des Grassins. En 1752 il fut nommé professeur d'éloquence au Collège de France. Sa réputation de latiniste et sa piété le signalèrent à l'abbé de Rothelin, qui préparait une édition du poème de l'*Anti-Lucrèce*,

lâissé inédit par le cardinal de Polignac. Le manuscrit de ce poème, auquel le cardinal avait travaillé fort irrégulièrement pendant quarante ans, était dans un grand désordre; c'était un assemblage de pièces rapportées, dont la liaison ne se montrait pas au premier coup d'œil. Des additions écrites sur des feuilles volantes formaient plus de trois mille vers séparés du texte. Le Beau débrouilla ce chaos, et l'*Anti-Lucrèce* allait paraître lorsque l'abbé de Rothelin mourut. Le Beau, resté seul chargé du travail de l'édition, la donna en 1747, avec une élégante préface, qu'il ne signa pas. Rien n'indique dans cette édition la part qu'il y a prise. Maniant avec facilité la prose et la versification latine, Le Beau était dans les circonstances solennelles l'organe applaudi de l'université; mais son mérite d'éruité était moins connu. L'Académie des Inscriptions l'admit cependant parmi ses membres en 1748. Il justifia ce choix par la sûreté et la variété de ses connaissances. Non-seulement il lut à l'Académie de savants mémoires sur la numismatique et l'organisation militaire des Romains; mais il entreprit de réunir en un corps d'ouvrage les récits des historiens byzantins et d'en former une narration aussi complète que possible de la période qui commence à Constantin et finit à la prise de Constantinople par les Turcs. Ce grand travail était encore loin du terme lorsque l'auteur mourut. Malgré sa maladie et l'affaiblissement de l'âge, il n'avait pas voulu renoncer à ses habitudes studieuses. Son médecin Bouvard lui interdisait la lecture. Il parut docile; mais ayant caché des livres dans son lit, il s'empressait de les saisir aussitôt qu'on le laissait seul. On s'aperçut de la ruse, et on lui en fit des reproches. « Je mourrai, répondit-il, encore plus vite par l'ennui que par le travail. » On a de lui : *Ad Card. A. H. de Fleury*, ode; Paris, 1729 in-4°; — *De legitima Laudatione, oratio*; Paris, 1733, in-4°; — *In restitutam Regi Valetudinem, oratio*; Paris, 1744, in-4°; — *De Pace, oratio*; Paris, 1749, in-4°. Ses œuvres latines de Le Beau, odes, fables, discours, ont été réunies sous ce titre : *Carmina, adjectis quibusdam aliis*; Paris, 1782-1783, 3 vol. in-8°; il en a paru une édition augmentée, Paris, 1816, 2 vol. in-8°; — *Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin le Grand*; Paris, 1756-1779, 22 vol. in-12. Cet ouvrage, destiné à faire suite à l'*Histoire Romaine* de Rollin continuée par Crevier et à l'*Histoire des Empereurs* par Crevier, est un résumé judicieux et exact des historiens byzantins; mais l'auteur, quoique fort instruit, et bien qu'il remonte soigneusement aux sources, manque tout à fait de cette puissance de combinaison qui avec des détails épars ou incohérents reconstruit une période historique; il n'est pas moins dépourvu du talent d'écrire. Son style, terne, diffus, incorrect même, vise parfois à l'élégance et au mouvement, et devient alors recherché et déclamatoire. Cependant, comme

cette histoire est un abrégé méthodique, compacte et sûr d'écrivains que l'on ne lit plus, elle eut du succès; et l'auteur l'ayant laissée inachevée, Ameilbon la continua à partir du vingt-deuxième volume, et la conduisit jusqu'à la prise de Constantinople. L'ouvrage forme ainsi vingt-sept vol. (1756-1811), auxquels il a ajouté deux volumes de *Tables et de Réflexions politiques, morales, etc.*; Paris, 1817, in-12. Une nouvelle édition, revue entièrement, corrigée et considérablement augmentée d'après les historiens orientaux, avait été entreprise par Saint-Martin; Paris, 1836 (Didot), 21 vol. in-80. Saint-Martin mourut après l'impression du douzième volume. Un autre orientaliste distingué, M. Brosset, a continué sur le même plan que M. de Saint-Martin son savant travail. Le Beau, nommé en 1755 secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, rédigea l'histoire de cette société depuis le 25<sup>e</sup> volume jusqu'au 39<sup>e</sup>, et publia dans le recueil de l'Académie : six mémoires *Sur les Médailles de restitution* (1) (t. XXI, XXIV); — *De la Légion romaine*, en vingt-six mémoires (t. XXV-XLII). Dans ce savant travail, qui est son chef-d'œuvre, Le Beau a suivi le légionnaire depuis l'enrôlement jusqu'au moment où, après de longs et pénibles services, il allait se reposer dans les colonies : « Détail immense qui l'engageait à traiter de la levée des soldats, du serment militaire, du nombre des soldats, de la légion, des diverses sortes d'enseignes, d'armes et d'habillements, des exercices, de l'ordre de la marche, du campement et de la bataille; de la police des légions, de leur paye, de leur nourriture, de leurs punitions, de leurs récompenses, de leurs privilèges, des divers noms donnés aux légions, du congé et de la vétérance; et enfin des villes où elles furent envoyées et qu'elles formaient, soit par des colonies, soit par des campements. » (2) Le même recueil contient encore, du XXV au XLII vol., les éloges des académiciens morts depuis 1755, savoir : ceux du cardinal Quirini, de Maffei, de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, de Blanchard, de l'abbé de Pomponne, de Fontenelle, du marquis d'Argenson, de Peyssonnel, de Lamoignon, de l'abbé de Fontenu, de Mellot, de l'abbé Lebeuf, de l'abbé Sallier, de Bon, de du Resnel, du card. Passionei, de Lévêque de La Ravallière, de Falconet, du comte d'Argenson, de Caylus, de Hardion, de Tercier, de Ménard, de Noinville, de l'abbé Vetry, de Bonamy, du prés. Hénault, de l'abbé Mignot, de Schreplin, de Gibert et des

abbés Belley et Mazocchi. Ou a encore de Le Beau une édition annotée des *Orations* de Cicéron, 3 vol. in-12. N.

Dupuy, *Éloge de Le Beau*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLII, et en tête de *l'Histoire du Bas-Empire*, édit. de Saint-Martin.

LE BEAU (Jean-Louis), philologue français, frère du précédent, né à Paris, le 8 mars 1721, mort le 12 mars 1786. Il succéda à son frère dans la place de professeur de rhétorique au collège des Grassins, et fut admis à l'Académie des Inscriptions. Il a publié dans le recueil de cette société des mémoires : *Sur le Marquetès d'Homère, modèle de la comédie* (t. XXIX); — *Sur le vrai dessein d'Aristophane dans la comédie intitulée Conjonctives*; *sur le Plutus d'Aristophane et sur les caractères assignés par les Grecs à la comédie moyenne* (t. XXX); — *Remarques sur la Description que fait Athénée d'une fête d'Alexandrie, donnée par Ptolémée Philadelphie* (t. XXXI); — *Sur le Lucius ou L'Ane de Lucien*; *sur L'Ane d'Or d'Apulée*; *sur un roman grec de Jamblique intitulé Les Babyloniens*; *sur les Auteurs dont Parthénius de Nicée a tiré ses Narrations* (t. XXXIV); — *Sur les Tragiques grecs* (t. XXXV).

Un abbé Le Beau, frère des deux précédents, a donné un *Tableau précis du Globe terrestre pour l'intelligence de la Géographie*; Paris, 1767, in-12. N.

Gardier, *Éloge de Le Beau*, dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXIV. — Quérard, *La France Littéraire*.

LEBEAU (Isidore-Gabriel-Joseph), anti-quaire français, né à Avesnes (Nord), en 1767, mort vers 1830. Président du tribunal de première instance d'Avesnes et membre de la Société des Antiquaires de France, il a publié sur sa ville natale : *Mémoire sur les Antiquités de l'arrondissement d'Avesnes*; 1826, in-8°, et dans les *Mémoires de la Société centrale du Nord*, année 1826; — *Notice sur le Pèlerinage de saint Eithon à Dampierre, village près d'Avesnes*; dans les *Archives du nord de la France*, de 1829 à 1833; — *Traduction de la parabole de l'Enfant Prodigue en patois des alentours d'Auvergne, avec des remarques sur ce patois et la langue wallonne, etc.*; dans le t. X des *Mém. de la Société royale des Antiquaires*; — *Précis de l'histoire d'Avesnes*; 1836, in-8°. G. DE F.

*Statistique des Gens de Lettres.*

\* LEBEAU (Jean-Louis-Joseph), homme d'État belge, né le 2 janvier 1794, à Huy (province de Liège). Il étudia le droit à Liège, où il prit le grade de docteur en 1819; après avoir exercé la profession d'avocat à Huy, il se fit inscrire au tableau de l'ordre près la cour d'appel de Liège. M. Lebeau commença sa réputation en 1824, lorsqu'il se chargea, avec MM. Devaux et Rogier, de la direction du *Mathieu Lensberg*, journal politique jusque alors sans influence, et

(1) Il s'agit de ces médailles frappées sous les règnes de Titus, de Domitien, de Nerva et de Trajan qu'on appelle *médailles restituées*. Elles portent le nom de deux personnages, d'abord celui d'un magistrat de l'ancienne république ou d'un empereur, ensuite le nom du prince qui fait frapper la médaille et qui s'annonce comme *restaurateur* par le mot restitué entier ou abrégé. Le Beau a démontré que ces médailles ont été frappées en commémoration du rétablissement de quelques anciens monuments.

2) Dupuy, *Éloge de Le Beau*.

qui ne tarda pas à en acquérir sous le nom de *Journal politique de Liège*. Cette feuille contribua puissamment à amener la coalition des libéraux et des catholiques connue sous le nom d'*union*, coalition qui devint funeste au gouvernement néerlandais. M. Lebeau s'abstint néanmoins de toute démonstration d'opposition, et jusqu'en 1830 il se livra presque exclusivement à des études politiques et administratives, et publia deux ouvrages remarquables. A l'époque des premiers troubles de Bruxelles au mois d'août 1830, on établit dans toutes les grandes villes de Belgique des commissions de sûreté, et le gouverneur de la province de Liège nomma M. Lebeau membre de celle de Liège. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé à Bruxelles avec une députation pour solliciter du prince d'Orange une séparation administrative des provinces du nord et du sud sous le sceptre de la maison de Nassau. Le prince saisit avec empressement cette idée; mais la révolution qui éclata au mois de septembre ne permit pas d'y donner suite. Le gouvernement provisoire établi à Bruxelles nomma M. Lebeau avocat général à la cour d'appel de Liège, et l'invita à prendre part aux délibérations de la commission chargée de préparer un projet de constitution. Liège le choisit en même temps pour député au congrès national. Dans la chambre des représentants, M. Lebeau s'opposa constamment à toute espèce de réunion médiata ou immédiate avec la France, et pour empêcher l'élection du duc de Nemours, il proposa la candidature du duc Auguste de Leuchtenberg. Le duc de Nemours fut élu à la majorité d'une voix; mais le roi Louis-Philippe refusa cette couronne pour son fils. M. Lebeau songea, dit-on, alors, ainsi que plusieurs de ses amis, à élever le prince de Ligne au trône de Belgique; mais cette idée n'eut pas de suite. Lorsque le régent Surlet de Chokier forma son premier ministère, il confia à M. Lebeau le portefeuille des affaires étrangères. Les événements les plus importants pour le nouvel État s'accomplirent pendant son ministère. Il appuya l'élection du prince Léopold de tous ses efforts, et lors de la discussion du traité dit des dix-huit articles, qui contenait les conditions de l'acceptation de ce prince, son discours entraîna le plus de suffrages; le projet fut adopté. Pour prouver son dégoût, il donna aussitôt sa démission du ministère; mais il fut choisi à la presque unanimité pour faire partie de la députation chargée d'aller porter au nouveau roi, à Londres, le vœu de la Belgique. Le congrès ayant été dissous à l'arrivée de Léopold, M. Lebeau reentra dans la vie privée; mais il en fut bientôt tiré par l'élection de sa ville natale, et le 20 octobre 1832 il reentra dans le ministère au département de la justice. Ce cabinet avait à combattre une opposition systématique et opiniâtre. Les scènes de pillage du mois d'avril 1834 amenèrent quelques mois plus tard la retraite de M. Lebeau; mais en récom-

pense de ses services il obtint le gouvernement de la province de Namur. Député de Bruxelles en 1834 il employa son influence à la chambre à soutenir le gouvernement. Il parla et vota en faveur du traité du 19 avril 1839, et bientôt après il partit pour Francfort-sur-le-Mein avec le titre d'envoyé extraordinaire du roi des Belges près de la diète germanique, poste dans lequel il s'efforça d'entraîner son pays vers la mission des intérêts allemands. Au retour de sa mission en décembre 1839, il prit part, en mars 1840, à la lutte que suscita contre le ministère de Theux la réadmission du général Vandermissen sur les cadres de l'armée. M. Lebeau vota contre le ministère, auquel il envoya sa démission de gouverneur de Namur: elle fut acceptée; mais le ministère s'étant retiré, M. Lebeau fut chargé de la composition d'un nouveau cabinet. Au mois d'avril 1840 M. Lebeau reprit le ministère des affaires étrangères. Il se trouva bientôt l'objet des plus vives attaques de la part de l'opposition cléricalle, et dut donner sa démission en avril 1841, à la suite d'une proposition du sénat, sur le refus du roi de dissoudre le parlement. En quittant le pouvoir, M. Lebeau refusa, pour conserver toute son indépendance, les fonctions publiques qui lui furent offertes. Siégeant toujours dans la seconde chambre, il continua d'y représenter l'opinion libérale. En 1856 il attaqua la loi présentée par les ministres pour renforcer la loi d'extradition des personnes accusées d'attentats contre les souverains étrangers, et en 1857 il parla contre la loi sur les établissements de bienfaisance. On a de lui :

*Recueil politique et administratif pour la province de Liège*; Liège, 1829, in-12; — *Observations sur le pouvoir royal dans les États constitutionnels*; Liège, 1830, in-8°. L. L.—T.

Surlet et Saint-Esme, *Biogr. des Hommes du Jour*,

tome VI, 1<sup>re</sup> partie, p. 320. — *Conversations-Lecton.* —

— *Encyclop. des Gens du Monde.* — *Dict. de la Convers.*

— *Vapereau, Dict. univ. des Contemp.*

LEBEDEF ( *Guzrasim* ), né en 1749, mort après 1815. Il fit partie en 1775 d'une ambassade russe à Naples, la quitta pour visiter Paris et Londres, et partit de là pour les grandes Indes. Il vécut deux ans à Madras, et vint, en 1787, s'établir à Calcutta, où il se familiarisa si bien avec les langues bengale, hindoustani et sanscritte, qu'il traduisit un grand nombre de pièces dans ces idiomes; il fut autorisé par l'administration anglaise à créer un théâtre indien, qui l'occupait durant douze ans. De retour à Londres en 1801, il y publia *A Grammar of the pure and mixed East-Indian Dialects*, et il obtint une forte somme de l'empereur Alexandre 1<sup>er</sup>, pour fonder à Saint-Petersbourg, une *Imprimerie Indienne*, d'où sortit, en 1805, *Étude impartiale sur les Systèmes des Brahmanistes des Indes orientales*; in-4°. A. G.

*Message Russe*, mai 1864.

LE BÈGUE. Voy. BÈGUE.

LE BÈGUE DE PRESLE ( *Achille-Guil-laume* ). Voy. BÈGUE DE PRESLE.



**LE BEL** (*Jean-Marie*), latiniste français, mort à Paris, le 22 janvier 1784. Il était avocat au parlement, et avait une grande réputation comme orateur et comme légiste. Il consacra les dernières années de sa vie à la littérature latine. On a de lui : *L'Art poétique* d'Horace, trad. en français; 1769; — *Abrégé de l'Histoire Romaine de Florus*; 1776; — *Anatomie de la Langue Latine*; — *L'Art d'apprendre seul sans maître et d'enseigner en même temps le latin d'après nature, et le français d'après le latin*; 1780, in-8°; 2<sup>e</sup> partie, Paris et Berlin, 1788, in-8°.

L—Z—E.

Dict. Hist. édit. de 1822.

**LE BEL** (*Jehan*), chroniqueur belge du quatorzième siècle. Il était chanoine de la cathédrale de Liège et conseiller de Jean II d'Avènes, comte de Hainaut. Il a laissé des chroniques manuscrites, dont Froissart a fait un grand profit, ainsi qu'il le reconnaît lui-même dans le *Prologue* du 1<sup>er</sup> vol. de sa *Chronique*: « Je me voeul fonder et ordonner, écrit-il, sur les vraies *Chroniques*, jadis faites par révérend homme, discret et sage monseigneur maître Jehan Le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liège, qui grand cure et toute bonne diligence meit en cette manière et la continua tout son vivant, et plus justement qu'il pôt : et moult luy cousta à querre et à l'avoir : et volentiers voyoit le sien descendre. Aussi il fut en son vivant moult aimé et secret à monseigneur messire Jehan de Hainaut, qui bien est ramosten, et de raison, en ce livre; car de moult belles et nobles advenues fut-il chef et cause, et des roys moult prochain. Ponquoy le dessusdit messire Jehan Le Bel peut de lez lui voir plusieurs nobles besongnes lesquelles sont contenues cy-après. » Il ne parait pas que la chronique de Le Bel ait été imprimée.

L—Z—E.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 487.

**LE BEL** (*Le Père*), historien français, vivait dans le dix-septième siècle. Il appartenait à l'ordre des Trinitaires, et n'est guère connu que par le rôle qu'il joua à Fontainebleau lorsque Christine, ex-reine de Suède, fit assassiner son grand-écuyer Monaldeschi. Trois fois le P. Le Bel vint demander la grâce du condamné; trois fois il fut refusé. Il dut se borner à confesser Monaldeschi, déjà blessé grièvement, et, le meurtre consommé, il fit enterrer l'ancien amant de Christine. Le P. Le Bel publia plus tard une *Relation du Meurtre de Monaldeschi, grand-écuyer de la reine Christine de Suède*, etc.; Cologne, 1664, in-12.

L—Z—E.

Simond, *Histoire des Français*, t. XXIII, p. 548-547.

**LEBERECHE** (*Jean-Michel-Constant*), littérateur français, né à Orléans, le 8 mai 1780. Entré en 1807, dans les bureaux du ministère de l'intérieur il devint chef du bureau du contentieux des communes, puis, admis à la retraite en 1839, il s'est retiré dans sa ville natale. Consacrant ses loisirs à des travaux d'érudition, il

fait partie de la Société des Antiquaires de France. On a de lui : *Des Cérémonies du Sacre, ou recherches historiques et critiques sur les mœurs, les coutumes, les institutions et le droit public des villes et des Français dans l'ancienne monarchie*; Paris, 1825, in-8°; — *Histoire critique du Pouvoir municipal; de la condition des cités, des bourgs, et de l'administration comparée des communes en France depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours*; Paris, 1829, in-8°; — *De l'état de la Presse et des Pamphlets, depuis François 1<sup>er</sup> jusqu'à Louis XIV*; Paris, 1834, in-8°; — *Plaisantes Recherches d'un Homme grave sur un Farceur. Prologue tabarinique pour servir à l'histoire littéraire et bouffonne de Tabarin, par C. L.*; Paris, 1835, gr. in-16, réimprimé à Paris, 1856, in-16; — (en société avec M. de Pui-busque) *Code municipal annoté, etc.*; Paris, 1838, in-8°; — *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir commercial de l'argent; suivi d'un examen critique des tables de prix du marc d'argent, depuis l'époque de saint Louis, 2<sup>e</sup> édit.*; Paris, 1847, in-8°: savant mémoire, imprimé pour la première fois dans le tome 1<sup>er</sup> du *Recueil des Savants Étrangers de l'Académie des Sciences morales et politiques*. M. Leber a fourni divers articles aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. Il a mis au jour, avec MM. J.-B. Salgues et J. Cohen, une *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France, composée en grande partie de pièces rares et qui n'ont jamais été publiées séparément*; Paris, 1826-1842, 20 vol. in-8°. Cette collection contient beaucoup de notices et de dissertations de M. Leber sur des sujets curieux qui n'avaient pas encore été traités ou épuisés. Bibliophile très-distingué, il avait formé une précieuse collection de livres, depuis acquise par la ville de Rouen, et inventoriée sous ce titre : *Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer, composant la bibliothèque de M. C. Leber, avec des notes par le collecteur*; Paris, 1839-1852, 4 vol. in-8°, fig.

E. REGNARD.

Quérard, *La France Littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littér. Franç. contemp.* — *Bibliographie de la France*. — Doc. partic.

**LEBERECHE** (*Charles de*), célèbre graveur en médailles allemand, né à Meiningen, en 1749, mort en 1827. En 1775 il se rendit à Saint-Pétersbourg, et y obtint un emploi à la monnaie. Catherine II ayant remarqué le talent de Leberrecht pour l'exécution des médailles, l'envoya à Rome pour qu'il s'y perfectionnât dans son art. De retour en Russie deux ans après, il devint en 1800 directeur de la cour des monnaies, et fut nommé

en 1806 conseiller d'État. Il était membre des Académies des Beaux-Arts de Saint-Petersbourg et de Berlin. Il a gravé plus de quarante médailles commémoratives à propos d'événements importants arrivés en Russie de son temps. Leberecht a aussi gravé un certain nombre de pierres fines, conservées à l'Ermitage; elles représentent pour la plupart des sujets allégoriques de l'histoire de Russie. E. G.

*Kunstblatt* (année 1808). — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*.

**LE BERRIAYS** (*René*), agronome français, né le 31 mai 1722, au bourg de Brecey, près d'Avranches, mort le 7 janvier 1807, à sa terre de Bois-Guérin, dans la même contrée. Né de cultivateurs propriétaires, il commença ses études au collège d'Avranches, d'où il sortit pour faire sa philosophie au collège de Viré. Quelques années après, il fut appelé à Paris par son grand-oncle, oratorien, qui lui enseigna la théologie et l'engagea à suivre la carrière ecclésiastique. Le Berryais s'en tint aux ordres mineurs. Il n'avait de goût que pour la littérature; mais, faute de fortune, il accepta la place de précepteur du fils de Gilbert de Voisins, greffier en chef du parlement de Paris. Étudiant avec son élève ce qu'il ne savait pas, Le Berriays apprit ainsi l'italien, l'anglais, le dessin, l'architecture et la musique. L'élève obtint une place de président à mortier. Lorsque le parlement fut exilé, Le Berriays suivit son ancien disciple dans la retraite. C'est là qu'il prit du goût pour l'agriculture. Duhamel-Dumonceau lui demanda son aide pour la publication du *Traité des Arbres fruitiers*. Le Berriays accepta avec empressement, et se mit à décrire, dessiner et colorier un grand nombre d'arbres. L'ouvrage parut en 1768, sous le nom de Duhamel; mais il est dû en grande partie à son collaborateur. Le Berriays composa ensuite un ouvrage de jardinage, qui fut publié sous son nom et répandit au loin sa réputation. La perspective d'une place à l'Académie des Sciences ne put le retenir à Paris; il préféra retourner dans son pays, où il choisit pour retraite la terre du Bois-Guérin près d'Avranches. De cette terre la vue s'étend sur la baie au milieu de laquelle s'élève le mont Saint-Michel. Il s'y occupa de jardinage, et termina son livre. Adonné à la pratique, il taillait lui-même ses arbres, et après de nombreuses expériences il parvint à obtenir plusieurs variétés de fruits, notamment des cerises remarquables par leur grosseur et leur goût délicieux. Il se plaisait à offrir des greffes et des graines aux amateurs. Il répandit dans les environs d'Avranches la culture de la pomme de terre, et forma une école gratuite de jardinage où tout le monde était admis. En peu de temps il amena les plus heureux changements dans la culture de ses voisins. Dans un de ses voyages à Paris, il offrit à Louis XV des greffes de cerises que le roi voulut placer lui-même. On attribue à Le Berriays les

plans des plus belles maisons d'Avranches et du collège de cette ville. A la révolution, Le Berriays fut obligé de se réfugier à Rouen, où il resta caché jusqu'en 1794. En 1800, la Société d'Agriculture de Paris lui envoya une médaille d'or et le titre de correspondant. Il s'occupait d'une nouvelle édition de son grand ouvrage lorsqu'il mourut. Son livre porte le titre de : *Traité des Jardins, ou le Nouveaux La Quintinie*; Paris, 1775, 2 vol. in-8° : le premier volume traite du jardin fruitier, le second du jardin potager. Plus tard il fit paraître le *Traité des Jardins d'Ornement*, et acheva son travail par le traité de l'orangerie, dans lequel, après avoir exposé les règles de la construction des châssis et des serres, il enseigne la culture des plantes exotiques. Les gravures de cet ouvrage ont été exécutées d'après les dessins de Le Berriays. *Le Nouveaux La Quintinie* eut un grand succès, et il le méritait. Au jugement de Le Bègue de Presles, censeur du livre : « C'est un exposé exact des connaissances théoriques et pratiques les plus intéressantes sur les jardins. Il n'existe sur cet objet aucun livre qui réunisse des descriptions aussi bien faites, des principes aussi solides et d'aussi bons procédés. Ils sont simples, sans aucun mélange de puérités et de faux préjugés, si communs dans les anciens livres d'agriculture. » *Le Nouveaux La Quintinie* a été réimprimé plusieurs fois. Pour le mettre à la portée de tout le monde, Le Berriays en rédigea un abrégé, clair et précis, sous le titre de *Le Petit La Quintinie*; Avranches, 1791, in-18; réimprimé depuis un grand nombre de fois. Dans les dernières années de sa vie, Le Berriays avait composé sur les haricots un traité orné de 49 planches dessinées et énumérées par lui, dont il fit présent à Barenton, et qui est resté manuscrit. Il avait commencé un travail sur le cidre et le poiré; mais, n'espérant pas pouvoir terminer ce travail, il pria la Société d'Agriculture de Caen de s'en charger. Le Berryais avait ajouté les figures d'un grand nombre d'espèces nouvelles obtenues dans ses essais à son *Traité des Arbres fruitiers*. Il avait fait quelques corrections et beaucoup d'additions au même ouvrage, qui devait ainei former 3 volumes in-4°. Il en avait également réduit les dessins et le texte en deux volumes in-8°, qu'il avait intitulés *Petite Pomone française*. Tous ces manuscrits restèrent dans les mains de Le Court.

L. LOUVET.

P. A. Lalr, *Notices sur M. Le Berriays*; Caen, 1806.

**LEBERT** (*Hermann*), médecin allemand, né vers 1810. Après avoir étudié la médecine en Allemagne, il fut reçu docteur en 1834 par l'université de Zurich, vint s'établir en 1847 à Paris, et y obtint l'autorisation d'exercer sa profession. Vers 1855, il retourna à Zurich, où il est professeur de clinique médicale à l'université. On a de lui : *Physiologie pathologique*; Zurich, 1845, 2 vol. in-8° avec atlas; ce sont des recherches expérimentales faites avec le micros-

cope sur les tumeurs, les tubercules, etc.; — *Traité pratique des Maladies Scrofuleuses et Tuberculeuses*; Paris, 1849, in-8°: travail couronné par l'Académie de Médecine de Paris, dans les *Mémoires* de laquelle il avait été publié sous un autre titre (tome XIV); — *Traité pratique des Maladies Cancéreuses*; Paris, 1851, in-8°; — *Traité d'Anatomie pathologique générale et spéciale, ou description et iconographie pathologique des altérations morbides, tant liquides que solides, observées dans le corps humain*; Paris, 1855-1858, in-fol.

L. L.—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Darcenberg, dans le *Journal des Débats* du 18 nov. 1858.

LE BESNIER ou BESNIER (N....), inventeur français du dix-septième siècle, était serrurier à Sablé, dans le pays du Maine. Il fabriqua une machine à quatre ailes pour voler en l'air. Cette machine consistait en deux bâtons ayant à chaque bout un châssis oblong de taffetas. Châssis se pliant de haut en bas comme des bâtons de volets brisés. Pour voler on ajustait ces bâtons sur les épaules, de manière à avoir deux châssis devant et deux derrière. Les châssis de devant étaient remués par les mains et ceux de derrière par les pieds en tirant une ficelle qui leur était attachée. L'ordre de mouvoir ces sortes d'ailes était tel que, quand la main droite faisait baisser l'aile droite de devant, le pied gauche faisait baisser l'aile gauche de derrière; ensuite la main gauche faisait baisser l'aile gauche de devant, le pied droit faisait baisser l'aile droite de derrière, et ainsi alternativement en diagonale. Ce mouvement en diagonale semblait très-bien imaginé parce que c'est celui qui est naturel aux quadrupèdes et aux hommes quand ils marchent ou quand ils nagent. La première paire d'ailes sortie des mains de Le Besnier fut portée à Guibray, et achetée par un baladin qui s'en servit heureusement. Le Besnier ne prétendait pas cependant pouvoir s'élever de terre par sa machine ni se soutenir longtemps en l'air, à cause du défaut de la force et de la vitesse pour agiter fréquemment et efficacement ces sortes d'ailes; mais il assurait qu'en partant d'un lieu médiocrement élevé, il passerait aisément une rivière d'une largeur considérable, l'ayant déjà fait de plusieurs distances et à différentes hauteurs. Il avait commencé d'abord par s'élever de dessus un escabeau, ensuite de dessus une table, puis d'une fenêtre peu élevée, puis de la fenêtre d'un second étage, et enfin d'un grenier, d'où il avait passé par-dessus les maisons du voisinage. Ces essais n'allèrent pas pourtant plus loin, et des physiciens du temps regrettaient que l'inventeur de cette machine n'y eût pas adapté quelque chose de très-léger et de grand volume qui pût contrebalancer dans l'air le poids du corps de l'homme, ainsi qu'une queue qui pût servir à soutenir et conduire celui qui volerait; malheureusement on trouvait bien de la difficulté

à donner le mouvement et la direction à cette queue. On ignore comment finit Le Besnier.

L. LOUVET.

*Journal des Savants* du 12 sept. 1678, n° XXXVI, p. 480 et suiv.

LEBEUF (L'abbé Jean), historien français, né à Auxerre, le 6 mars 1687, mort le 10 avril 1760. Il était d'une des plus anciennes familles d'Auxerre. Il prit la carrière ecclésiastique, et devint chanoine et sous-chantre de l'église cathédrale de sa ville natale. Il entreprit plusieurs voyages pour examiner dans diverses parties de la France les restes précieux et les monuments de l'antiquité, et devint en 1741 membre de l'Académie des Inscriptions. Ses principaux ouvrages sont: *De l'État des Sciences dans l'étendue de la Monarchie française sous Charlemagne*; Paris, 1734, in-12; — *Dissertation sur l'État des Anciens Habitants du Soissonnais avant la conquête des Gaules par les Francs*; Paris, 1735, in-12; — *Dissertation sur plusieurs Circonstances du règne de Clovis*; Paris, 1738, in-12; — *Recueil de divers Écrits pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France, et de Supplément à la Notice des Gaules*; Paris, 1738, in-12; — *Mémoires contenant l'Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*; Paris, 1754, et 1757, 15 volumes in-12. — *Histoire de la Ville et du Diocèse de Paris*, 1754, 15 volumes in-12. Cet ouvrage contient plutôt des mémoires qu'une histoire; — *Essai historique, critique, philologique sur les Lanternes*; 1755; — *Mémoire touchant l'usage d'écrire sur des tablettes de cire*, dans lequel on examine s'il est vrai que cet usage a cessé avec le cinquième siècle depuis J.-C., et où l'on prouve qu'il a été pratiqué dans tous les siècles suivants et même dans celui-ci; et pour confirmation du fait, on donne le détail de plusieurs voyages de nos rois des treizième et quatorzième siècles, écrits sur de la cire; — *Sur quelques Antiquités de Périgueux*, avec 2 pl.; — *Conjectures sur la reine Pédaque*, où l'on recherche quelle pouvait être cette reine, et, à cette occasion, ce qu'on doit penser de plusieurs figures anciennes prises jusqu'à présent pour des statues de princes ou de princesses de France (tom. XXIII, part. hist.); — *Notice raisonnée des Annales Védastines*, manuscrit du dixième siècle. La *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, imprimée dix-huit ans avant la mort de Lebeuf, indique cent soixante ouvrages ou opuscules publiés par cet écrivain et contenus la plupart, soit dans le *Mercur*, soit dans les *Mémoires* de Desmolets. Papillon reconnaît lui devoir la plus grande partie des documents historiques utiles à son œuvre. Il avait, en outre, eu part à la nouvelle édition du *Glossaire de Du Cange*, à la nouvelle édition du *Dictionnaire Géographique* de La Martinière, entreprise à Dijon en 1740, etc. Il a fourni au *Journal de Verdun* vingt-cinq *Dissertations* ou *Lettres* remplies d'érudition, indépendamment de plu-

ieurs autres, qu'il n'a pas signées. On trouvera dans *Le Loug*, t. V, le détail de tout ce que l'abbé Lebeuf a écrit sur l'histoire de France, formant cent soixante-treize pièces. Il est aussi auteur, en société avec l'abbé Mignot, de la *Tradition de l'Église d'Auterre*, insérée dans *Le Ori de la Féé*. Enfin, il a édité l'*Histoire de la Ville de Verdun de Roussel*, à laquelle il a ajouté des *Notes*; 1745, in-4°. L—z—z.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgoigne*. — Le Beau, *Éloge de l'abbé Lebeuf dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. — Quéraud, *La France Littéraire*. — Abbé Leiong, *Histoire Littéraire de la France*.

**LEBEUF (Louis)**, financier et sénateur français, né à L'Aigle (Orne), le 26 mai 1792, mort le 19 novembre 1854. Fils d'un notaire, il fut destiné au commerce, et députa à dix-neuf ans comme simple commis dans une maison dont il devint le chef. Il se vit bientôt à la tête d'une riche maison de banque, devint membre du conseil d'escompte de la Banque de France et juge au tribunal de commerce. Nommé régent de la banque de France en 1835, il acquit la manufacture de porcelaine de Fontainebleau, et fut, le 7 novembre 1837, élu député par le département de Seine-et-Marne. Réélu pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe, il prit part à toutes les discussions d'intérêt général, particulièrement à celles relatives aux finances, proposa à la tribune plusieurs discours sur l'organisation et la compétence des tribunaux de commerce, sur les douanes, sur le travail des enfants dans les manufactures, sur le système de concession des grandes lignes de chemin de fer, etc. Il s'est fait remarquer dans toutes les commissions chargées d'examiner ces diverses matières, et s'est constamment montré dévoué aux intérêts matériels du pays. En 1849 de nombreux suffrages l'appelèrent à l'Assemblée législative; il fit partie de la commission consultative du 13 décembre 1851, et fut élevé à la dignité de sénateur par décret du 26 janvier 1852. S—D.

*Biographie des Membres du Sénat*; Paris, 1852. — *L'Album de la Semaine*; Paris, 1853.

**LEBEYDEBATILLY (Denis)**, en latin **LEBEUS BATILLUS**, juriconsulte et poète français, né à Troyes, le 27 novembre 1551, mort à Metz, le 17 septembre 1607. Après avoir étudié à Genève et à Lausanne les belles-lettres et la philosophie sous la direction d'Antoine de La Faye et de Pierre Ramus, il vint vers 1571 étudier le droit à Paris. En 1572 il alla entendre les leçons de Cujas à Valence, et se fit en 1575 inscrire au barreau du parlement de Paris. Patronné par Loisel et Pithou, il fut, quoique calviniste, choisi par le cardinal de Bourbon pour avocat du marquisat d'Isle, et le duc d'Anjou le nomma son maître de requêtes. En 1585 il quitta la France, et se retira d'abord à Montbéliard; mais les luthériens, devenus tout-puissants dans cette ville, le forcèrent bientôt à l'abandonner. Après

avoir passé quelque temps à Bâle, et ensuite à Sainte-Marie-aux-Mines, il alla en 1587 rejoindre à Metz son beau-père Georges Bertin, médecin distingué. Envoyé en 1591 par le magistrat de Metz auprès du duc d'Épernon et ensuite auprès de Henri IV, il fut, quelque temps après, nommé par ce prince maître des requêtes de l'hôtel et président de la justice dans la ville de Metz. Il garda cet office jusqu'en 1605, année où il se retira des fonctions publiques. On a de lui : *Emblemata*; Francfort, 1596, in-4°; dans ce livre les emblèmes, dessinés par Boissard, et gravés par Th. de Bey, sont chacun accompagnés d'une page d'explication en prose et d'une pièce en vers latins; — *Traité de l'Origine des anciens Assassins porte-couteaux*; Lyon, 1603, in-8°; une première édition parut à Metz, avant 1598. Lebey a aussi publié, sans y mettre son nom, des notes à Pétronne dans l'édition du *Satyricon* parue à Lyon en 1574; il a laissé en manuscrit : *Thesaurus Lingue Gallicæ*; *De Reliquis Gigantium*; *Poemata varia*; *Farrago Proverbiorum*; *Commentarii de Rebus Mediomatricorum*, etc.

Son fils, **Antoine de BATILLY**, né en 1601, prit du service dans l'armée française, participa à presque toutes les campagnes des dernières années de Louis XIII, devint en 1644 maréchal de camp, et fut tué en 1646 par le marquis de Repaire. E. G.

Boissard, *Icones (pars secunda)*. — Haag, *La France Protestante*.

**LE BIGOT (Jean)**, écrivain français, né à Teilleul (Normandie), en 1549, n'est connu que par les ouvrages suivants : *Larmes sur le trépas de Bastien de Luxembourg, pair de France, gouverneur de Bretagne*, etc.; Paris, 1569, in-4°; — *Vœux et Actions de grâces au cardinal Charles de Bourbon*; Paris, 1570, in-4°; — *La Prise de Fontenay-le-Comte, le 21 septembre, par le duc de Montpensier*; 1574, in-4°. L—z—z.

*Dictionnaire Historique* (édit. de 1833).

**LEBLANC (Richard)**, traducteur français, né à Paris, vers 1510, mort vers 1580, se rendit très-habile dans la connaissance du grec et du latin, fut instituteur des enfants d'Étienne de Mérainville, maître d'hôtel du duc de Guise, et mérita la bienveillance de la princesse Marguerite, fille de François 1<sup>er</sup>, à laquelle il dédia la plupart de ses traductions. On cite de Leblanc les traductions suivantes : *Les Œuvres et les Jours d'Hésiode*, qu'il traduisit pour les enfants d'Étienne de Mérainville; Lyon ou Paris, Royard, 1547, in-8°. Cette traduction est en vers de dix pieds, seul mètre que Leblanc ait employé dans ses traductions en vers; — *L'Histoire de Tancredus*, prise des vers de Philippe Beroaldo; Paris, 1553, in-16; — *Dialogue de saint Chrysostome, de la Dignité Sacerdotale*; Paris, 1553, in-16; — *les Centons de Proba Falconis*; Paris, 1553, in-16; — *L'Éloge de la Com-*

*plainte du Noyer*, qu'on attribue à Ovide, traduction en vers; Paris, 1554, in-8°; — les *Georgiques* de Virgile; *ibid.*, 1554, 1574, 1578, in-8°; — les *Bucoliques* de Virgile, moins la première, dont Marot avait donné plutôt une imitation qu'une traduction; *ibid.*, 1555, in-8°, fig.; *ibid.*, 1574; — *Les Livres de la Subtilité* de Jérôme Cardan; *ibid.*, 1554, in-4°; 1578, 1584, in-8°.

F.-X. T.

Leiong, *Bibliothèque Historique de la France.*

**LEBLANC** ou **DUBLANC** (*Guillaume*), théologien et traducteur français, né à Alby, vers 1520, mort à Avignon, en 1588. Il entra dans les ordres, et accompagna à Rome le cardinal d'Armagnac. Il y découvrit deux manuscrits de Xiphilin, et en fit une traduction latine. De retour en France, il devint conseiller clerc du parlement de Toulouse, chancelier de l'université de cette ville, évêque de Toulon en 1571, et vice-légat à Avignon en 1575. Leblanc fut un zélé protecteur des lettres; lui-même était instruit, et composa plusieurs ouvrages, savoir une traduction latine de Xiphilin, 1550; des vers latins insérés dans les *Musæ pontificæ* de son neveu; — *Recherches et Discours sur les points principaux de la Religion catholique qui sont aujourd'hui en controverse entre les chrétiens*; Paris, 1579, in-8°; — *Discours des Sacraments de l'Église en général, contenant la doctrine d'eux, enseignée par Jésus-Christ, annoncée par ses ambassadeurs et reçue de toute l'Église catholique, où les plus grossiers et aveugles pourront comprendre et voir à l'œil, selon la vérité évangélique, tous arguments et erreurs des hérétiques repoussés et découverts, avec deux discours, l'un du célibat et l'autre des vœux*; Paris, 1583, in-8°.

N.

*Gall. Christ.*, t. I, c. 784. — Du Verdier, *Biblioth. franç.*, édit. de Rig. de Juvigny.

**LEBLANC** (*Guillaume*), prélat français, neveu du précédent, né à Alby, en 1561, mort à Aix, le 21 novembre 1601. La position de son oncle facilita à Leblanc l'accès des dignités ecclésiastiques. Camérier du pape Sixte V, il fut nommé, en 1588, à l'évêché de Vence, qu'une bulle de Clément VIII réunit en 1591 au siège épiscopal de Grasse. Cette réunion, que le chapitre de Vence repoussa énergiquement, devint pour Leblanc une source inépuisable d'embarras et de procès. Il fut même l'objet d'une tentative d'assassinat, et vit annuler l'acte d'union par le parlement d'Aix. On a de lui quelques ouvrages, dont le principal mérite est la rareté. En voici les titres : *Poemata*; Paris, 1588, in-8°, réimprimé avec des additions sous le titre de *Musæ pontificæ*; Paris, 1618, in-4°; — *Discours sur le déloyal Assassinat entrepris sur la personne de Guillaume Le Blanc, et inopinément découvert le 27 septembre 1596*, in-8°; — *Discours à ses diocésains touchant l'Assassinat qu'ils endurent des loups en leurs*

*personnes et des vermineux en leurs Aguiers*; Lyon, 1598, in-8°; Paris, 1599, in-12; — *Discours des Parricides*; Lyon, 1606, in-8° : ouvrage posthume publié par son neveu le P. Leblanc.

N.

Ch. de Saint-Sixt, *Consolations sur le trépas de Guillaume Leblanc*; Aix, 1601, in-8°. — Ronsser, *Anagrammatographia*. — *Mémoires de Trévoux*, novembre 1762, 1282-76.

**LE BLANC** (*Jean*), poète français, né à Paris, dans la seconde moitié du seizième siècle; on manque de détails sur sa vie; il publia en 1610 un volume intitulé : *La Néotémachie poétique*; in-4° : sous ce titre bizarre on trouve des *Odes pindariques* adressées au roi, à la reine, à des princes, à des personnages éminents, des *baisers* (nom donné à des épîtres familières), des poèmes, des satires, qui sont ce qu'il y a de moins faible dans ces productions diverses. Le Blanc avait de la facilité, quelque verve, quelque originalité, mais la correction, le sentiment poétique lui sont demeurés complètement inconnus; aussi son nom n'a-t-il pu échapper à l'oubli.

G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 288.

**LE BLANC** (*Vincent*), voyageur français, né à Marseille, en 1554, mort vers 1640. A peine âgé de quatorze ans, il s'embarqua pour l'Égypte, qu'il parcourut durant huit mois. A son retour, il fit naufrage sur les côtes de Candie, fut recueilli par le consul français de La Canée, qui lui procura les moyens de passer en Syrie. Le Blanc, s'étant associé à un marchand levantin, débarqua à Tripoli, et visita successivement la Palestine, l'Arabie, la Perse et une grande partie de l'Asie Mineure; il descendit vers l'Inde, fit du trafic à Diu, à Cambaye, à Goa, sur la côte de Malabar, sur celle de Coromandel, au Bengale, au Pégu; puis, dans l'archipel malais, à Sumatra, à Java. Au retour, il toucha à Madagascar, et de là en Abyssinie. Il revint à Alexandrie, et en 1578, après avoir relâché à Malte, il débarqua à Marseille. Il eut beaucoup de peine à se faire reconnaître par sa famille, qui depuis six années avait fait publier son décès. Quelques mois plus tard, Le Blanc s'embarquait de nouveau à la suite d'un ambassadeur français envoyé au sultan du Maroc par Henri III. Il essaya encore un naufrage, et fut emprisonné par les Espagnols. Relâché après amples explications, il gagna la terre africaine, descendit à Larache, et, entraîné par ses idées aventureuses, pénétra jusqu'à Mequinez, puis jusqu'à Fez. Dans cette ville, une imprudence lui valut la bastonnade; il eût même été condamné à mort si des mahométans, à raison de son jeune âge, n'eussent pas imploré sa grâce. Le Blanc put se réfugier dans les colonies portugaises, et combattit à la bataille de Mucizam, où fut tué Sébastien, roi de Portugal. En 1579 il fit un voyage à Constantinople, revint en France, et visita l'Italie. En 1580 on le retrouve au siège de La Fère, où il fut blessé; puis il ac-

compagna le duc d'Alençon dans sa folle équipée dans les Pays-Bas. En 1583 il se maria au Havre, « avec une des plus terribles femmes du monde, et telle que, pensant me reposer, je fus, dit-il, contraint, pour la fuir, de voyager de rechef : et de fait je m'en allai en Portugal, sous tromperie d'acheter des perles, dès l'an 1584. » Si Le Blanc resta peu en ménage, il prit du moins au sérieux son commerce supposé, et après avoir encore parcouru l'Espagne, l'Italie, revu Malte et Marseille en 1592, il était établi joaillier à Séville, lorsque quelques Provençaux lui suggérèrent l'idée de trafiquer en Afrique. Le Blanc ne put résister à pareille tentation, et le 22 octobre il reprit la mer. Le 15 novembre il atterrissait en Sénégambie. Son voyage fut fructueux; cependant à peine revenu à Cadix il repartit pour l'Amérique espagnole. Il semblerait même, d'après quelques passages de son récit, qu'il alla jusqu'au Brésil. Le Blanc revit Marseille en 1619; Peiresc l'engageait à publier ses voyages, mais il y trouva tant d'absurdités et de choses incroyables qu'il ne voulut pas se charger de les éditer. Il en confia l'épuration et la rédaction définitive à Bergeron, qui mourut avant de terminer ce travail. Coulon le mit au jour sous le titre de : *Les Voyages fameux du sieur Vincent Le Blanc, Marseillais, qu'il a faits depuis l'âge de douze ans jusques à soixante ans quatre parties du monde*; Paris, 1649, et Troyes, 1658, in-4°. Pour beaucoup de géographes et de voyageurs cet ouvrage est plus ingénieux qu'utile.

A. DE LACAZE.

Beckmann, *Beiträge zur geschichte der Erfindungen*; Leipzig, 1780-1800, 8 vol. in-8°. — Étienne de Flacourt, *Histoire de la grande Ile Madagascar*; Paris, 1688, in-4°. — Tournefort, *Voyage du Levant*. — A. A. Bruzen de La Martinière, *Dictionnaire Géographique, Historique et critique*; La Haye, 1788-1790, 10 vol. in-fol.

LE BLANC (Thomas), moraliste français, né à Vitry (Champagne), en 1599, fut admis chez les Jésuites le 27 septembre 1617, prononça ses vœux le 6 août 1634, et mourut à Reims, le 25 août 1669. Il enseigna pendant vingt ans les humanités, la rhétorique, la langue hébraïque et la théologie. Il fut, en outre, recteur des collèges de Châlons, de Verdun, de Pont-à-Mousson, d'Auxerre, de Dijon et de Reims. Nommé provincial de Champagne, il fit deux voyages à Rome pour assister aux congrégations générales de son ordre. La plupart des livres qu'il publia sont des *Guides* spirituels et moraux, pour servir aux hommes dans les diverses conditions de la vie. Voici les titres de ses ouvrages principaux : *La Pauvreté contentée*; Pont-à-Mousson, 1650, in-8°; — *La Vie du R. P. Vincent Caraffe, huitième général de la Compagnie de Jésus*, etc.; Lyon, 1653, in-8°; — *Le Guide des Beaux-Esprits*; Pont-à-Mousson, 1654, in-8°. Ces trois ouvrages sont traduits de l'italien de Daniel Bartoli; — *Le Soldat généreux, pour l'utilité*

*de tous les soldats*, etc.; Pont-à-Mousson, 1655, in-8°; — *L'Homme de bonne compagnie*; ibid., 1658, in-8°; — *Le Chrétien dans l'église*; Dijon, 1658, et Reims, 1669, in-12; traduit en italien par Joseph Anturini, jés.; Rome, 1662; — *Dieu vengeur et ennemi des Jurements*; Pont-à-Mousson, 1660, in-12; — *Le saint Travail des Mains, ou la manière de gagner le ciel par la pratique des actions manuelles*, etc...; Lyon, 1661, in-4°; — *Le bon Vigneron, le bon Laboureur, le bon Artisan*; Dijon, 1661, in-12; — *Le Miroir des Vierges, dédié aux Ursulines de toute la France*; Dijon, 1661, in-12; — *Le bon Riche, le bon Pauvre*; Dijon, 1662, in-12; — *Analysis Psalmorum Davidicorum, cum amplissimo commentario*; Lyon, 1665-1676, 6 vol. in-fol.; et Cologne, 1681 : les trois derniers volumes de cet ouvrage important et assez estimé ont été publiés après la mort de l'auteur. Il a laissé des *Commentaires sur les Oraisons et les Epîtres de Cicéron*, et un *Traité sur les Anges Gardiens*, qui n'ont point été imprimés.

Ap. BRIQUET.

Sotwel, *Bibliot. Scrip. S. J.* — Moréri, *Dictionnaire Historique*.

LEBLANC (Marcel), missionnaire jésuite français, né à Dijon, en 1653, mort à Mozambique, en 1693, fut un des quatorze mathématiciens envoyés par Louis XIV au roi de Siam Phra-Narai. Il travailla avec zèle à la conversion des bonzes, et s'embarqua pour la Chine; mais le vaisseau sur lequel il était ayant été battu par la tempête, le P. Leblanc reçut à la tête un coup dont il mourut. Nous avons de lui : *L'Histoire de la Révolution de Siam en 1688*; Lyon, 1692, 2 vol. in-12, avec un détail de l'état des Indes à cette époque. Cette relation, d'une exactitude irréprochable, offre aux navigateurs plusieurs remarques utiles.

F.-X. T.

De Montozon et Estève, *Mission du Tonkin et de la Cochinchine*; Paris, 1808. — Tachard, *Voyages à Siam*, in-4°; Paris, 1697.

LEBLANC (Horace), peintre français du dix-septième siècle. Il était de Lyon, et mourut dans cette ville, à un âge avancé. Il étudia la peinture en Italie sous Lanfranc; mais il préféra la manière du Josépin. Il s'était exercé dans la peinture à l'huile et à fresque. Rappelé à Lyon, où il reçut le titre de peintre de la ville, il fit avec François Perrier les peintures du cloître des Chartreux. Il exécuta ensuite *Martyr de saint Irénée et des premiers chrétiens de Lyon*, pour la chapelle de Saint-Irénée du couvent des Feuillants de cette ville, et le tableau du grand autel de la même église. Il représenta *La Mère de Dieu accompagnée d'une partie de la cour céleste* dans un tableau cintré à l'autel de la Vierge dans l'église des Cordeliers; et cette production fut si goûtée qu'on lui en demanda une répétition pour le maître autel de l'église de la Charité. Son meilleur ouvrage fut un *Christ au tombeau*, qu'il peignit pour l'é-

glise des Carmelites. Les portraits d'Horace Leblanc jouissent d'une grande réputation, surtout sous le rapport de la ressemblance. J. V.

Ferretti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, tome II, p. 208.

**LEBLANC (François)**, numismate français, né en Dauphiné, mort à Versailles, en 1698. Possédant une fortune considérable, et ayant besoin d'une occupation suivie pour se distraire de sa mélancolie habituelle, il se livra par goût à l'étude des médailles, et en forma une belle collection. Vers 1688 il accompagna en Italie le comte de Crussol, et parcourut une grande partie de ce pays. De retour en France, il publia le résultat de ses recherches sur les monnaies françaises. L'érudition solide dont il fit preuve dans ses ouvrages le fit choisir pour enseigner l'histoire aux enfants de France; mais il mourut avant d'être entré dans l'exercice de ses fonctions. On a de lui : *Traité historique des Monnaies de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent*; Paris, 1690, in-4°; ce volume ne contient que les monnaies des rois de France; la deuxième partie, qui traitait des monnaies des seigneurs, est restée en manuscrit. L'ouvrage de Leblanc, appuyé sur les documents les plus authentiques, notamment à partir du règne de Philippe le Bel sur les registres de la cour des monnaies, contient entre autres des tables où se trouvent le prix du marc d'or et d'argent année par année, le nom, le titre, le poids et la valeur des espèces; — *Dissertation sur quelques monnaies de Charlemagne, Louis le Débonnaire, Lothaire et ses successeurs, frappées dans Rome*; Paris, 1689, in-4°; cet opuscule fut joint à l'édition de l'ouvrage précédent, donnée à Amsterdam, 1692, in-4°. E. G.

Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*

**LEBLANC (Claude)**, homme d'État français, né le 1<sup>er</sup> décembre 1669, mort à Versailles, le 19 mai 1728. Son père, Louis Leblanc, était maître des requêtes, intendant en Normandie; sa mère était sœur du maréchal de Bezons. Claude Leblanc, reçu conseiller au parlement de Metz en 1696, devint maître des requêtes en 1697, intendant d'Auvergne en 1704, de Dunkerque et d'Ypres en 1706, et membre du conseil de la guerre en 1716. Saint-Simon dit qu'il était « plein d'esprit, de capacité et d'expédients. » Le 24 septembre 1718, Leblanc fut nommé secrétaire d'État du département de la guerre. On lui doit d'utiles ordonnances, entre autres celles de mars 1720 portant réorganisation de la maréchaussée dans tout le royaume, des 6 mai et 24 août 1720 sur la discipline et l'habillement des troupes, et du 22 mai 1722 sur le service de l'artillerie. Il fit augmenter le nombre des dignitaires et le taux des pensions de l'ordre de Saint-Louis, et fixa à 150 livres le prix de remplacement de chaque homme de milice. En 1719, il devint grand-croix, grand-

prévot et maître des cérémonies de l'ordre de Saint-Louis. Au rapport de Saint-Simon, il eut une grande part au choix que fit le régent de Claude Leblanc lorsque ce prince rétablit les fonctions de secrétaire d'État de la guerre qui avaient été supprimées à la mort de Louis XIV. Lors de la conspiration de Cellamare, Leblanc fut initié par Dubois au secret de cette affaire; mais il ne sut que ce que Dubois voulut bien lui laisser savoir. Il assista, d'après Saint-Simon, à la visite des papiers de cet ambassadeur, qui le traita poliment; mais le voyant prêt à fouiller une petite cassette particulière, lui dit : « Monsieur Leblanc, laissez cela; cela n'est pas pour vous; cela est bon pour l'abbé Dubois,.... ce ne sont que lettres de femmes. » Leblanc se garda toujours, avant comme après sa disgrâce, de dire ce qu'il pouvait connaître d'une affaire dont « les principaux et les plus grands coupables, selon Saint-Simon, étaient non-seulement sortis de prison dès avant sa plus profonde chute, mais rétablis en leur premier état, grandeur et splendeur, ainsi que tous les autres accusés et soupçonnés. » Dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, Dubois, ne trouvant pas les membres du parlement assez faciles, imagina de suppléer à l'enregistrement au moyen d'une déclaration du grand conseil; Leblanc fit entendre combien il importait à la cour de Rome que le parlement fût le garant de la conciliation des évêques. Le duc de Bourbon, poussé par sa maîtresse, la marquise de Prie, se déclara l'ennemi de Leblanc. M<sup>me</sup> de Prie était jalouse de l'affection que ce ministre portait à sa mère, laquelle avait épousé le financier Berthelot de Pleineuf. Leduc saisit pour le perdre l'occasion de la banqueroute de La Jonchère, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui était un protégé de Leblanc. Ce ministre fut accusé d'avoir puisé dans la caisse du trésorier, et d'avoir contribué à sa faillite. Le régent eût voulu sauver un homme qui l'avait bien servi; mais depuis longtemps sa volonté était soumise à celle du cardinal Dubois, qui n'osait déplaire au duc de Bourbon. Leblanc dut donc donner sa démission; il fut remplacé par Breteuil. Le 1<sup>er</sup> juillet 1723, on mit Leblanc à la Bastille, et la chambre de l' Arsenal fut chargée d'instruire son procès; l'affaire ayant été renvoyée au parlement, Leblanc fut acquitté. On remarqua que le duc de Chartres couvrit l'accusé d'une protection toute spéciale. Le 19 juin 1726, Leblanc, qui était en exil, se vit rappelé au poste de secrétaire d'État de la guerre à la place du marquis de Breteuil. Il occupait encore ces fonctions à sa mort. Ducloux peint Leblanc comme « un ministre consommé, actif, plein d'expédients, aimé des troupes, estimé du public, ferme sans hauteur ». Il avait épousé, en 1699, Madeleine Petit de Passy, fille du doyen du parlement de Metz, dont il eut une fille, mariée au marquis de Tresnel, morte sans postérité. Son héritage fut recueilli par Bertin, grand-audimier de France, neveu de Leblanc.

Leblanc avait deux frères engagés dans les ordres; le premier, César LEBLANC, né en 1672, religieux et curé de Dammartin, devint évêque d'Avranches en 1719, et mourut le 13 mars 1746; le second, Denis-Alexandre LEBLANC, né en 1678, fut évêque de Sarlat en 1722, et mourut le 3 mai 1747.

L. L.—T.

Saint-Simon, *Mémoires*. — Ducloux, *Mém. secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*. — Lemontey, *Hist. de la Régence*. — Villars, *Journal*. — Richelieu, *Mém.*

LEBLANC (Louis), chirurgien français, né à Pontoise, mort à Orléans, à la fin du dix-huitième siècle. Il était chirurgien de l'hôtel-Dieu d'Orléans, professeur royal de l'école de chirurgie de la même ville, et membre de l'Académie de Chirurgie de Paris. Il s'est surtout fait connaître par ses services pour l'opération des hernies. On a de lui : *Discours sur l'utilité de l'Anatomie*; Paris, 1764, in-8°; — *Nouvelle Méthode d'opérer les Hernies*, suivie d'un mémoire très-étendu sur le même sujet par Hoin de Dijon; Orléans, 1766, in-8°; — *Réfutation de quelques réflexions sur l'opération de la Hernie*, dans le 4<sup>e</sup> volume des *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*; Londres et Paris, 1768, in-8°; — *Précis d'opérations de Chirurgie*; Paris, 1775, 2 vol. in-8°; — *Œuvres chirurgicales, contenant un précis d'opérations et une méthode de traiter les hernies*; Paris, 1779, 2 vol. in-8°. On trouve en outre un certain nombre d'observations de Leblanc dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie* et dans l'ancien *Journal de Médecine*. J. V.

Quéraud, *La France Littéraire*.

LEBLANC (Jean-Bernard), littérateur et historien français, né à Dijon, le 3 décembre 1707, vivait encore en 1774. Il laissa : *Poème par M. L. C. sur l'histoire des Gens de Lettres de Bourgogne*; Dijon, 1726; — *Épigrammes de M. L. B. C. avec un discours sur ce genre de poésie*; Paris, 1731; — *Aben-Said, empereur des Mogols*, tragédie; Paris, 1736 et 1743, in-8°; — *Lettres d'un François concernant le gouvernement, la politique et les mœurs des Anglois et des François*; La Haye, 1745, et Lyon, 1758; — *Le Patriote anglais, ou réflexions sur les hostilités que la France reproche à l'Angleterre*; 1756, sans nom d'auteur. V. R.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

LEBLANC DE GUILLET (Antoine BLANC, dit), littérateur français, né à Marseille, le 2 mars 1730, mort à Paris, le 29 juillet 1799. Il fit ses études au collège d'Avignon. Son père le destinait au commerce, mais il préférait la médecine; contrarié dans son goût, il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1746, et professa pendant dix ans les humanités et la rhétorique. En même temps il composa quelques discours latins et quelques drames de collège. Ayant quitté l'Oratoire, Leblanc vint à Paris, où il travailla d'abord au *Conservateur*. En 1761 il publia les

*Mémoires du comte de Guine* (Amsterdam, in-12), roman d'amour qui eut du succès. Il composa ensuite des tragédies, dans lesquelles il s'élevait avec chaleur contre le despotisme, mais qui sont écrites d'un style emphatique et quelquefois bizarre. On cite particulièrement ce vers de *Manco Capac* :

Crois-tu de ce forçait Manco Capac capable ?

Dénué de ressources, malgré le succès de ses ouvrages, Leblanc de Guillet refusa en 1788 une pension du gouvernement; mais en 1795 il accepta un secours de 2,000 fr. de la Convention. Il était membre du jury des écoles primaires quand il fut nommé professeur de langues anciennes à l'école centrale de la rue Saint-Antoine à Paris. En 1798, Leblanc fut nommé membre de l'Institut. On a de lui : *Manco-Capac*, tragédie en cinq actes, représentée en 1763 et reprise en 1782; Paris, 1782, in-8°; — *Les Druides*, tragédie en cinq actes, jouée en 1772; Paris, 1783, in-8°; le clergé fit défendre les représentations de cette pièce remplie de maximes philosophiques; — *L'heureux Événement*, comédie en trois actes et en vers, 1763, in-8°; — *Le Lit de Justice*; Paris, 1774, in-8°; — *Albert Ier, ou Adeline*, comédie héroïque en trois actes et en vers; Paris, 1775, in-8°; — *Discours sur la nécessité du dramatique et du pathétique en tout genre de poésie*; Paris, 1783, in-8°; — *Virginie*, tragédie non représentée; 1786, in-8°; — *De la Nature des Choses*, poème de Lucrèce, traduit en vers; 1788-1791, 2 vol. in-8°; — *Le Clergé dévoué, ou les états généraux de 1303*, tragédie non représentée; Paris, 1791, in-8°; — *Tarquin, ou la royauté abolie*, tragédie, 1794, in-8°; — Une traduction du commencement de *L'Anti-Lucrèce*, insérée dans le *Mercur*. Leblanc a laissé en manuscrit des pièces de théâtre et des traductions d'auteurs anciens.

J. V.

Mahersault, *Notes sur Ant. Leblanc*, 1798. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quéraud, *La France Littér.*

LEBLANC (Nicolas), chimiste et industriel français, né à Issoudun (Indre), en 1753, mort en 1806. Son père, qui était directeur des forges d'Yrvoy, lui fit étudier la médecine. Vers 1780, le jeune Le Blanc fut attaché à la maison du duc d'Orléans en qualité de chirurgien. Il s'occupait de recherches chimiques, principalement des phénomènes de la cristallisation; en 1786, il communiqua à l'Académie des Sciences des travaux à ce sujet. Sur un rapport de l'Institut, du 30 thermidor an x, le ministre François de Neufchâteau ordonna l'impression aux frais du gouvernement de son ouvrage intitulé : *Cristallographie, ou essai sur les phénomènes de la cristallisation et sur les moyens de conduire cette opération pour en obtenir des cristaux complets, et les modifications dont chacune des formes est susceptible*; Paris, 1802, in-8°. Il s'était livré aussi à un autre travail dont les résultats furent immenses. En 1786, l'Académie



des Sciences avait mis au concours un prix de 2,400 livres, qui devait être décerné à l'auteur d'un procédé de fabrication de la soude au moyen du sel marin. Il s'agissait de soustraire plusieurs industries importantes aux effets fâcheux résultant du renchérissement croissant des potasses, de la hausse des soudes naturelles de l'Espagne et de la rareté des gîtes de matron naturel. L'objet de ce concours attira l'attention de Le Blanc, qui en 1789, répétant des expériences indiquées dans le *Journal de Physique* de La Métherie, parvint à extraire, par des moyens nouveaux, la soude du sel marin. Il exposa au duc d'Orléans tous les avantages qu'offrirait une exploitation en grand de ses procédés. Ce prince demanda un examen préalable à D'Arcet, professeur au Collège de France, où Dizé, préparateur, fut chargé de suivre les épreuves du procédé. Sur le rapport favorable, un traité d'association intervint, le 12 février 1790, entre le duc d'Orléans, Le Blanc, Dizé et Henri Shée, traité par suite duquel une usine fut créée à la Maison-de-Seine, près Saint-Denis, pour l'exploitation de la soude artificielle. En 1791, par un nouvel acte, l'association reçut une forme définitive, et tout présageait le plus brillant avenir à cette nouvelle industrie. La méthode de Le Blanc était un immense service rendu aux arts industriels; elle mettait à leur disposition un alcali puissant, à bas prix, dont la fabrication n'avait pas de limites, puisqu'elle a pour base le sel marin. Son exploitation a donné l'essor à la fabrication de l'acide sulfurique, et elle a été de la sorte l'occasion de beaucoup de progrès industriels. En donnant comme produit secondaire une grande quantité d'acide chlorhydrique, la fabrication de la soude artificielle a donné une matière première à bas prix, propre à la préparation du chlorure de chaux, que les blanchisseries de fils et de toiles de lin, de coton et de chanvre, ainsi que les papierseries consomment en masses prodigieuses; les verreries, les savonneries ont fait par ces soudes des progrès immenses pour la qualité et le bon marché de leurs produits. Aussi l'Europe fabrique-t-elle aujourd'hui pour trois cent millions de soude factice. La découverte de Le Blanc, comme l'a déclaré l'Académie des Sciences, est donc un des plus grands bienfaits, sinon le plus grand, dont les arts chimiques aient été dotés depuis soixante ans. Malheureusement pour l'inventeur, la mort du duc d'Orléans et les désastres de la révolution vinrent le priver des fruits de ses travaux. Le comité de salut public l'obligea de livrer son secret au gouvernement, qui le publia comme étant d'utilité publique. L'association se trouva naturellement dissoute. L'inventeur, dépouillé du fruit de ses laborieuses recherches, réclama une indemnité: on ne lui en donna que d'illusoire, et le reste de sa vie se passa en vaines démarches. Toutes ses ressources se consumèrent dans cette longue lutte à

laquelle une mort prématurée vint mettre fin.

En 1855 sa famille adressa à l'empereur une supplique à l'effet d'obtenir l'indemnité que Nicolas Le Blanc avait vainement sollicitée. Renvoyée à l'Académie de Sciences, cette demande fut l'objet d'un rapport en date du 31 mars 1856, fait par les membres de la section de chimie. On y constate la haute importance et les résultats féconds du procédé de Le Blanc; on y examine aussi la prétention qu'avait élevée Dizé, son associé, en 1810, d'avoir pris une part réelle aux expériences préalables, et, sur les pièces présentées, entre autres, d'après l'acte fait entre les associés, le 12 février 1790, dans lequel Le Blanc est désigné comme *possesseur du secret*, comme *auteur du procédé*, l'Académie n'hésita pas à le regarder comme le véritable auteur de la méthode; Dizé n'aurait fait que modifier les proportions des matières à employer dans la fabrication de la soude, et que le seconder dans l'exploitation (1). GUYOT DE FÈRE.

Compte rendu des séances de l'Acad. des Sciences, 31 mars 1856. — Documents particuliers.

**LEBLANC DE BEAULIEU (Jean-Claude)**, prêtre français, né à Paris, le 26 mai 1753, mort le 13 juillet 1825. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève avant la révolution, il devint en 1791 curé constitutionnel de la paroisse Saint-Severin. Après la terreur il fut nommé curé de Saint-Étienne-du-Mont. Choisi pour archevêque de Rouen, à la mort de Gratiin, il fut sacré, le 18 janvier 1800, à Paris, et tint dans son église métropolitaine un concile des évêques de son diocèse, le 5 octobre suivant. En 1801 Leblanc de Beaulieu assista au concile national qui se tint à Paris. Après la signature du concordat, il donna sa démission, et en 1802 il fut nommé à l'évêché de Soissons. Il refusa d'abord, dit-on, de rétracter les principes de l'Église constitutionnelle, qu'il abandonna pourtant bientôt après. Il écrivit alors au pape, et renonça non-seulement au schisme mais au jansénisme. Il établit un séminaire dans sa ville épiscopale. Invité en 1815 à se rendre au champ de mai convoqué par l'empereur après son retour de l'île d'Elbe, Leblanc de Beaulieu écrivit au ministre pour protester de sa fidélité à Louis XVIII. Cette déclaration fut imprimée, et l'évêque de Soissons se retira en Angleterre. Le retour du roi lui rendit son diocèse, et en 1817 Leblanc de Beaulieu fut nommé à l'archevêché d'Arles, rétabli par le nouveau concordat. Ayant donné sa démission en 1822, il se retira au séminaire des missions étrangères à Paris, se chargea de la direction des petits Savoyards, et fut nommé membre du chapitre de Saint-Denis. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

(1) Seul, l'un des membres de la section de chimie, M. Chevreul a pensé que Dizé avait eu une plus grande part à l'invention, et qu'il aurait coopéré aux expériences qui ont servi de base à la fabrication de la soude, avant les actes qui ont été désignés.

**LEBLANC DE BRAULIEU (Louis)**. Voy. BRAULIEU.

\* **LEBLANC (Urbain)**, vétérinaire français, né à La Commanderie, près de Bressuire (Deux-Sèvres), le 26 novembre 1796. Il étudia à l'École d'Alfort, y devint professeur, et fut élu en 1852 membre de l'Académie de Médecine. Ses principaux travaux sont : *Recherches relatives à la détermination de l'âge des lésions des plèvres et des poumons du cheval*, au point de vue médico-légal ; Paris, 1811, in-8° ; — *Traité des Maladies des Yeux observées chez les principaux animaux domestiques, etc.* ; Paris, 1823, in-8°, avec 7 pl. ; — *Atlas du Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie vétérinaires* (avec M. Trouseau) ; Paris, gr. in-folio de 27 pl. ; — *Recherches expérimentales sur les caractères physiques du Sang dans l'état sain et dans l'état de maladie* (avec M. Trouseau) ; 1832, in-8° ; — *Des diverses espèces de Morve et de Farcin considérées comme des formes variées d'une même affection générale contagieuse* ; Paris, 1839, in-8° ; — *Recherches expérimentales et comparatives sur les effets de l'Inoculation au cheval et de l'âne du pus et du mucus morveux et d'humours morbides d'autre nature* ; Paris, 1839, in-8° ; — *Traité de Pathologie comparée, ou éléments de médecine et de chirurgie comparée dans l'homme et les animaux*, avec M. Follin ; Paris, 1855, 2 vol. in-8°. M. Leblanc a donné aussi un grand nombre de dissertations dans les Journaux de médecine vétérinaire.

G. DE F.

*Documents particuliers.* — *Journal de la Librairie.*

**LEBLANC DE CASTILLON**. Voy. CASTILLON.

**LEBLOND (Gaspard Michel)**, surnommé), archéologue français, né à Caen, le 24 novembre 1738, mort à Laigle, le 17 juin 1809. Il embrassa l'état ecclésiastique, et depuis 1772 fut adjoint à l'abbé de Vermont, bibliothécaire du collège Mazarin. Quelques notices d'archéologie et de numismatique le firent admettre en 1772 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Au commencement de la révolution, il fut nommé membre de la commission créée par l'Assemblée constituante, et chargé du dépouillement des bibliothèques supprimées et des archives nationales. Les soins qu'il donna à cette mission enrichirent de près de 50,000 volumes la Bibliothèque Mazarine, dont il devint conservateur en 1791. Compris dans la première organisation de l'Institut, il fut appelé après le 18 brumaire au corps législatif ; il en sortit en 1802. Quelques années avant sa mort, il se retira à Laigle. Dupuis composa l'inscription du tombeau qui lui fut élevé dans cette ville. Quelques jours avant sa mort Leblond anéantit ses manuscrits, dont plusieurs ont été regrettés. Il a publié les écrits suivants : *Observations sur les Médailles du cabinet de M. Pellerin*, 1771, in-4° ; 2<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur,

suivie de nouvelles remarques de M. Pellerin sur l'ouvrage de M. Erkel ; 1823, in-4° ; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opérée dans la musique par Gluck* ; 1781, in-8° : en collaboration avec plusieurs autres savants ; — *Lettre d'un amateur des beaux-arts sur le Saint-Alype de Caffieri* ; 1790, in-8° ; — *Observations présentées au Comité des Monnaies de l'Assemblée nationale* (publié sous le nom de Dupré, graveur) ; 1790, in-8°. Il a joint au *Mémoire sur Vénus* par Larcher un index in-8°, intitulé : *Drôleries éparses de côté et d'autres dans ce volume* ; cet index a été imprimé deux fois : la deuxième édition, plus ample que la première, commence à la p. 337, et finit à la p. 376. Les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* contiennent de l'abbé Leblond les mémoires suivants : *Recherches sur deux Médailles impériales de la ville d'Hétopone*, t. XXXIX ; — *Mémoire sur la Vie et les Médailles d'Agrippa, gendre d'Auguste, et Recherches sur la ville de Lamia, sur les Malliens et sur quelques-unes de leurs médailles*, t. XL, partie histor. ; — *Observations sur le prétendu dieu Lunus*, t. XLII ; — *Dissertations sur les Vases Murrhins*, t. XLIII. — Les deux mémoires suivants, rédigés par lui avec Laporte-Dutheil et Mongez, sont dans le *Recueil de l'Institut*, classe de Littérature et Beaux-Arts : *Rapport sur le fragment d'un monument antique envoyé à l'Institut national par Achard, conservateur du Musée de Marseille*, avec une pl., t. 1<sup>er</sup>, année 1797 ; — *Observations sur la Magie*, dans le même recueil : avec Vien ; — *Rapport sur des Vases trouvés dans un tombeau près de Genève, dont le dessin a été adressé à l'Institut par la Société pour l'Avancement des Sciences et Arts de Genève*, avec une pl., t. II, 1798. Leblond a inséré dans le *Journal de Paris*, en mars 1783, sous le nom d'*Un Savant en Us*, plusieurs lettres en faveur des inscriptions en langue latine, contre les lettres de Boucher, qui plaidait pour la langue française. Comme éditeur, il a publié, de concert avec l'abbé de Lachau, la *Description des Pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans* ; 1780, 2 vol. in-fol., ouvrage de l'abbé Arnaud et H. Coquille, mais qui est souvent attribué aux éditeurs, parce qu'ils ont signé la dédicace. L'abbé Leblond passe pour avoir pris part à *l'Origine de tous les Cultes* de Dupuis. GUYOT DE FÈRE.

Bolsard, *Les Hommes remarquables du Calvados*. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LEBLOND ou LEBLON (Michel)**, orfèvre et graveur au burin allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, à la fin du seizième siècle, mort à Amsterdam, en 1656. Sandrart, qui avait reçu ses conseils à Francfort, dit que Leblond ne se bornait pas à la culture des arts, mais qu'il jouissait d'une certaine réputation d'éloquence, et, qu'il fut envoyé en Angleterre et près de plusieurs cours du Nord. Cet artiste avait une finesse

et une délicatesse extrême dans le burin. Toutes ses pièces sont d'un travail précieux. Il signait *Michael Blondus* ou d'un M et d'un B entrelacés. On cite surtout : *Saint Jérôme*; — *Figures dansantes*; — *Une Noce*; 1615; — *Armoiries*; — *Suite de Manches de couteau*. En 1618, Leblond publia un recueil de gravures estimé, contenant divers *Ornements et Feuillages pour les armoiries ainsi que des Fruits et des Fleurs*.

J. V.

F. Sasse, *Diét. des Grav. anciens et modernes*. — Sandart, *Teutsche Academie*.

**LEBLOND (Jean-Baptiste)**, voyageur et naturaliste français, né à Toulougeon, le 2 décembre 1747, mort à Guzy, le 15 août 1816. Il avait à peine vingt-et-un ans lorsqu'il passa aux colonies. En 1756 il se fit sur les côtes occidentales de la Martinique. Après un examen attentif des îles, il alla visiter les bouches de l'Orénoque. Le premier, il fut à même de décrire une tribu nombreuse, que la civilisation n'avait pu encore réduire, et qui, aux temps des voyages aventureux de Raleigh, avait donné lieu aux contes les plus merveilleux et les plus fantastiques. Sur des images devenues populaires, on représentait ces sauvages comme perchés au sommet des arbres. Les *Guaraonos* ou *Warraons*, que visita Leblond, logent en réalité dans des cabanes semi-aériennes, qu'ils établissent dans les terres noyées des îles, situées à l'embouchure du fleuve, sur les tiges du manglier. Ils accueillirent le médecin français, lui firent visiter en détail leurs habitations et lui prouvèrent que, protégés par leurs forêts maritimes, ils pouvaient vivre des produits d'un seul arbre : le palmier murichi subvient en effet à tous leurs besoins. Leblond partit pour la Guyane française, et en fit en quelque sorte sa seconde patrie. En 1789 il avait déjà exécuté plusieurs courses le long du littoral de Cayenne et dans l'intérieur, lorsqu'il entreprit un voyage plus pénible à travers des forêts inexplorées. Suivi de quelques nègres, et n'ayant souvent d'autre guide que la boussole, il parvint au delà des sources du Camopi, à plus de quatre-vingts lieues des côtes, et fit sur ces régions désertes des observations géologiques d'un grand intérêt; il visita en même temps dans la haute Guyane des tribus indiennes, dont la population ne dépassait pas alors quatre mille individus (1).

De retour en France en 1802, Leblond rédigea ses divers voyages; mais il ne put les faire imprimer d'abord, et plusieurs de ses observations scientifiques ne parurent même qu'après sa mort. En l'année même de son retour, il publia dans le *Moniteur* un article *Sur le moyen de civiliser*

(1) Plusieurs de ces petites tribus ont disparu depuis l'époque où notre médecin naturaliste les visitait. Et nous n'hésitons pas à dire que jamais les indiens de la Guyane n'eurent un meilleur observateur, puisque durant un séjour de dix-huit ans dans cette contrée, Leblond ne cessa point, pour ainsi dire, de s'occuper d'eux.

*les Indiens de la Guyane française*. Leblond avait été nommé commissaire du roi, avec mission d'explorer les forêts qui renferment l'arbre à quinquina. Ses recherches furent dès lors utiles, et se prolongèrent jusqu'en 1772. Il visita ainsi les principales villes de la Guyane espagnole, la capitainerie de Garaons, aujourd'hui république de Venezuela, la nouvelle Grenade et la plus grande partie du Pérou. Il forma une collection d'objets d'histoire naturelle, que contenait à peine vingt-huit caisses, dont une partie enrichit aujourd'hui le Muséum de Paris.

De retour en France vers 1786, Leblond fit connaître ses observations sur la région, pour ainsi dire inconnue, qu'avait décrite Piedrabita, et publia un mémoire sur *Santafé de Bogota* (1) et ses *Observations sur le Platine*, dont les divers gisements étaient alors tout à fait ignorés. Deux ans plus tard parut un travail beaucoup plus considérable, intitulé : *Observations sur la Fièvre jaune et sur les maladies des tropiques faites dans un voyage aux Antilles, à l'intérieur de l'Amérique méridionale, au Pérou*; Paris, 1805, in-8°. De tous ses ouvrages, c'est celui dont le voyageur semble avoir fait le plus de cas. Huit ans plus tard, il donna sa grande relation, qu'il voulait publier en quatre volumes in-8°, mais dont il ne fit jamais imprimer que le premier tome. Ce livre, répandu à très-petit nombre d'exemplaires, est intitulé : *Voyages aux Antilles et à l'Amérique méridionale commencé en 1767 et fini en 1802, contenant un précis historique des révoltes, des guerres et des faits mémorables dont l'auteur a été témoin, etc., suivi de recherches géologiques sur l'état primitif du globe, sur les changements qu'il a subis et qu'il continue à éprouver, avec des observations sur les effets du courant général de l'Océan etc.*; Paris, 1813, in-8° (2).

(1) Ce mémoire fut imprimé en 1786 et est devenu d'une telle rareté, que jusqu'à ce jour nous n'avons pu parvenir à en prendre connaissance. Il en est de même de plusieurs mémoires de ce naturaliste : durant cette même année 1786, on imprima son *Mémoire sur le Platine et la manière de l'extraire de la mine*. Plus tard, et avant son départ pour Cayenne, il offrit au gouvernement 500 livres de ce métal. En 1788 Leblond fut à la Société de Médecine de Paris ses divers *Mémoires sur l'Éléphantiasis, le Pluie, les Maladies de la Peau sous les tropiques*. En 1790 après avoir reçu 4,000 fr. de Louis XVI, pour aller chercher de nouveau sur le continent l'arbre à quinquina, il envoya à l'Académie des Sciences une *carte géographico-minéralogique de ses deux voyages dans l'intérieur de la Guyane*. En 1791 il expédia au Journal de Physique son *Essai sur l'Indigotier*. Ses mémoires *Sur le Poivrier et sur le Boucouyor* parurent dans les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle*.

(2) Nous avons la certitude que le t. II de cet important ouvrage avait été complètement rédigé, et qu'il était, vers 1822, entre les mains de l'éditeur Neveu, qui en avait fait l'acquisition; il nous fut communiqué et il nous a fourni pour un travail sur la Guyane, publié vers cette époque, de curieux renseignements sur ces *Guaraonos* ou *Warraons*, dont plusieurs tribus habitent encore les bouches de l'Orénoque en 1841, époque à laquelle le savant Codazzi écrivait sa géographie de l'État de Venezuela. Il serait vivement à désirer que le t. II de-

A la fin de cet ouvrage remarquable, Leblond se plaint du déclin de ses forces et de l'impossibilité de trouver un collaborateur qui consente à l'aider dans la rédaction de ses derniers travaux; il n'en donna pas moins l'année suivante un opuscule fort substantiel sur la Guyane, dans lequel il consigna les résultats de dix-huit ans d'observations faites sur le continent américain. Cette brochure, qui n'a pas cent pages, est intitulée: *Description de la Guyane française, ou tableaux des productions naturelles et commerciales de cette colonie, expliquées au moyen d'une carte géologico-topographique dressée par M. Poirson, ingénieur géographe*; Paris, 1814, in-8°. Quelques mois après cette publication, Leblond se retira dans son pays, et y mourut.

Ferd. DENAI.

Leblond (nouveaux), *Biographie* placée en tête d'un deuxième tirage du *Voyage à la Guyane*. — L. A. M. Bourgetal, *Mercur* de France d'octobre 1813. — *Rapport de l'Académie des Sciences*.

**LEBLOND DE SAINT-MARTIN** (Nicolas-François), juriconsulte et humaniste français, né à Château-Thierry, le 19 juin 1748, mort à la fin du dix-huitième siècle. Après avoir suivi les cours de droit, il s'était fait recevoir avocat au parlement. On a de lui: *Mémoire sur le Partage et les Défrichements des Communes de l'Artois*; — *Horace*, édition latine avec des notes; Orléans, 1767, in-12; — *Traduction nouvelle des Œuvres de Virgile*, avec des notes et un discours préliminaire; 1783, 3 vol. in-8°; — *Idées d'un citoyen sur la municipalité, ou la commune gouvernée par elle-même*; Paris, 1790, in-8°.

J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

**LEBLOND** (Auguste-Savinien), mathématicien et naturaliste français, né à Paris, le 19 octobre 1760, mort dans la même ville, le 22 février 1811. Il était employé au cabinet des estampes à la Bibliothèque impériale. On a de lui: *Le Portefeuille des Enfants*, mélange d'animaux, de fleurs, de fruits, etc., dessinés et accompagnés de courtes explications; Paris, 1784 et ann. suiv., 24 cahiers in-4°: le texte de cet ouvrage a été réimprimé séparément sous le titre de *Livret du Portefeuille des Enfants*; Paris, 1798, 2 vol. in-18; — *Sur la Fixation d'une Mesure et d'un Poids*; 1791, in-8°; — *Sur le Système Monétaire*; Paris, 1798, in-8°; — *Cadrans logarithmiques adaptés aux poids et mesures*; 1799, in-8°: cet instrument est composé de trois cercles concentriques; — *Notice historique sur la Vie et les Ouvrages de Montucla*, lue à la Société d'Agriculture de Versailles, le 15 janvier 1800; — *Barème Métrique* (avec A. N. Duchesne); Versailles, 1802, 2 vol. in-12; — *Dictionnaire abrégé des Hommes célèbres de l'Antiquité et des Temps modernes*; Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Sur la Ponctuation décimale*,

*Voyages de Leblond ne fût pas perdus pour la science; car l'auteur montre en général une grande sagacité dans ses observations.*

dans les *Mémoires de la Société libre d'Instruction* (n° 2, p. 26); — *De l'Instruction par les Yeux*, dans le même recueil, p. 35. L. L.—T.

*Biogr. tenté et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

**LEBORE** (Auguste-Stanislas), magistrat et homme politique français, né à Couilly (Seine-et-Marne), le 19 décembre 1790, mort à Pont-aux-Dames, le 8 avril 1858. Fils d'un meunier de la vallée du Morin, il vint à Paris, où il entra comme commis chez un entrepreneur de couvertures de bâtiments. Grâce à ses efforts, il devint bientôt un des notables commerçants de la capitale, et fut en 1832 élu juge et en 1841 président du tribunal de commerce. Il appela à diverses reprises, dans ses discours officiels, l'attention du chef de l'État sur l'utilité d'obtenir l'extradition des banqueroutiers frauduleux, afin d'établir, suivant son heureuse expression « la solidarité de l'honneur commercial entre toutes les nations ». Son vœu fut exaucé. Avant de quitter la présidence du tribunal de commerce, il fit adopter par les syndicats un règlement qui, en apportant plus de promptitude et d'équité dans l'administration des faillites, augmentait en même temps la dignité de l'institution des syndicats. Élu député de l'arrondissement de Meaux le 10 juillet 1842, il prit place dans l'assemblée sur les bancs du parti conservateur; et à la révolution de 1848 il entra dans la vie privée. Sa fille avait épousé le célèbre chirurgien Blandin, qui précéda son beau-père au tombeau.

A. Is.

*Documents particuliers.* — *Le Publicateur de l'arrondissement de Meaux*, n° du 17 avril 1848.

**LEBOUF**. Voy. **LEBOUF**.

**LEBON** (Jean), médecin français, né à Autreville, en Champagne, dans la première moitié du seizième siècle, fut un de ceux qui opérèrent une réaction contre la médecine galénique et signalèrent le retour vers la médecine hippocratique. Lebon fut médecin du cardinal de Guise, puis du roi Charles IX. On a de lui: *Therapia Puerperarum*, in-16, réimprimé à Paris, en 1577, avec le *Thesaurus Sanitatis* de Liébault. C'est un des bons ouvrages sur les maladies des femmes. Il a été réimprimé à Francfort, 1586, in-16; à Paris, 1589, dans la collection de Pachias; à Gènes, 1635; Paris, 1664, in-4°, à la suite des œuvres de Jacques Houllier; — *Abregés des Eaux de Plombières, en Lorraine*; Paris, 1576, in-8°; 1616, in-16; — *La Physionomie du grand philosophe Aristote, c'est-à-dire sa science de juger de quelle vie et complexion est un chacun*; Paris, 1563, in-8°; — *Oraison en invectives contre les poètes confrères de Cupidon et rithmatheurs de notre temps* (sous le nom de *Nobel*, anagramme de Lebon); Rouen, 1554, in-16; — *Traité de Galien Que les maçons de l'âme savent la complexion du corps*; Paris, 1566, in-16; — *Opuscule de Galien d'ailaigrir le corps*, traduit en français; Paris, 1556, in-10; — *La Physionomie*

d'Adonnant, *sophiste*, traduit en français, avec un livre des nœes et verrues naturelles; Paris, 1556, in-8°; — *Lucien, de la Beauté*, traduit en français; Paris, 1557; — *Dialogue du Coural*; Paris, 1557; — *L'Art de connaître les affections de l'esprit et d'y remédier*; — *Dialogue de l'antre de Mercure*; — *Épître à ses amis touchant la liberté parisienne*; Paris, 1557, in-16; — *Avertissement à Ronsard touchant sa Franciade*; Paris, 1563, in-8°; — *Le Rhin au roi, où, à l'imitation du Danube qui a parlé plusieurs fois, par prosopopée, aux empereurs romains, l'auteur introduit le fleuve du Rhin, parlant au roi, l'exhortant de le venir voir et jour de ce qui lui appartient, et en ce faisant être terreur à reistres qui viennent fourrager la Lorraine et ravager la Champagne*; Paris, 1569, in-8°; — *Étymologicon français*; Paris, 1571, in-8°; — *Le tumulte de Bassigny apaisé par le cardinal de Lorraine*; Paris, 1573, in-8°; — *Adages ou Proverbes français* (sous le pseudonyme de *Solon des Vosges*); Paris, 1576, in-8°; — *De l'Origine et invention de la rime*; Lyon, 1582; — *Les Bâtimens, Érections et Fondations des Villes et Cités assises es trois Gaules*; Lyon, 1590, in-16. La Croix du Maine attribue en outre à Lebon une *Grammaire Française* et une traduction des *Antiquités de Bérosee*. F.-X. T.

La Croix du Maine, *Bibliothèque franc.*

**LE BON** (*Joseph*), homme politique français, né à Arras, le 25 septembre 1765, mort sur l'échafaud révolutionnaire à Amiens, le 24 vendémiaire an iv (16 octobre 1795). Il fit ses études chez les oratoriens, et entra dans cette congrégation. Dès l'âge de dix-huit ans il enseignait la rhétorique au collège de Beaune, et se fit remarquer par sa régularité à remplir ses devoirs. Ses sympathies non dissimulées pour la révolution le brouillèrent bientôt avec ses confrères : à la fin de mai 1790 il s'en sépara avec éclat, et accepta la cure constitutionnelle du Vernois près Beaune. En juillet 1791 il obtint celle de Neuville-Vitasse, près Arras, qui le rapprochait de sa famille, dont il était le principal soutien. Ses liaisons avec Robespierre, Saint-Just et Le Bas, ses compatriotes, l'entraînèrent hors de la route qu'il avait suivie jusque alors. Il se maria, et se mit à fréquenter les sociétés politiques. Maire d'Arras (16 septembre 1791), puis procureur syndic du département du Pas-de-Calais, il se fit remarquer par une grande modération, et fut nommé, en septembre 1792, député suppléant à la Convention nationale; mais il n'y siégea qu'après le 31 mai 1793. Envoyé une première fois, en octobre 1793, en mission dans le Pas-de-Calais, il s'y montra encore si indulgent que Guffroy, son compatriote et son ennemi, l'accusa de fédéralisme, et le dénonça comme le protecteur des contre-révolutionnaires et le persécuteur des patriotes. Il accusait en outre Le Bon d'avoir refusé de faire partie de

la société des Jacobins. Le comité de salut public se hâta de le rappeler; mais, sur la garantie de Robespierre et sur sa promesse de travailler à faire oublier son passé, il fut presque aussitôt renvoyé dans son département avec des pouvoirs illimités et la mission « d'étouffer, par les mesures les plus efficaces et les plus actives, les mouvements contre-révolutionnaires qui s'élevaient dans la ville d'Aire et dans d'autres endroits du Pas-de-Calais. » Le 9 nivôse an ii, il reçut l'ordre d'établir le gouvernement révolutionnaire dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il accompagna sa mission avec trop de rigueur; effrayé de sa responsabilité en présence des Autrichiens sur les frontières de France et des intrigues de la coalition, il vit partout des ennemis de la république et fit couler le sang sur son passage. Il fut terrible et inflexible à la fois.

Dénoncé à la convention par Guffroy, son ennemi acharné, Le Bon fut renvoyé de l'accusation portée contre lui, ce qu'il devait plus peut-être à la mauvaise renommée du dénonciateur qu'à sa propre défense, qui fut présentée par Barrère au nom du comité de salut public, qui « tout en improuvant les formes un peu acerbes de Lebon », déclara que par son énergie il avait sauvé Cambrai en se jetant courageusement dans cette ville attaquée par les Autrichiens. On éleva contre lui d'autres accusations, mais elles ont manqué de preuves (1). Dénoncé de nouveau le 15 thermidor (2 août), Joseph Le Bon fut décrété d'accusation; ce ne fut pourtant que le 18 floréal (7 mai 1796) que l'Assemblée chargea une commission de vingt-et-un membres d'examiner sa conduite. Quirot, rapporteur de cette commission, fit son rapport le 1<sup>er</sup> messidor (19 juin). Il avait divisé en quatre classes les délits imputés à Le Bon 1<sup>o</sup> assassinats juridiques; 2<sup>o</sup> oppression des citoyens en masse; 3<sup>o</sup> exercice de vengeances personnelles; 4<sup>o</sup> vols et dilapidations. Cette dernière accusation, l'assemblée refusa de l'écouter, « déclarant que Le Bon en était complètement absous ». Sur les autres points, qui se réduisaient réellement à un seul, à l'emploi illimité de la guillotine, il répondit : « Vous voulez donc que je fusse de glace quand vous étiez tout de feu? Quand mes actes étaient rigoureux, les vôtres étaient terribles! Vous voulez donc que je vous désobéisse quand vous aviez mis la terreur à l'ordre du jour? Si j'étais coupable en exécutant vos décrets, étiez-vous innocents en les faisant? » Ce moyen de défense ne pouvait pas lui concilier l'indulgence de l'assemblée, ainsi appelée à se condamner elle-même; aussi fut-il traduit devant le tribunal criminel d'Amiens, qui le condamna à mort. Ce tribunal jugeait sans appel, en vertu de la loi du 12 prairial. Le Bon

(1) Sa correspondance intime montre le contraste d'un homme aussi bienveillant dans son intimité qu'il était implacable dans ses fonctions publiques. Le Bon eut du reste cela de commun avec plusieurs autres des plus exaltés terroristes.

demandait à profiter du bénéfice de la constitution qui venait d'être achevée, et à se pourvoir en cassation ; la convention passa à l'ordre du jour, et donna l'ordre de l'exécution. En endossant la chemise rouge, Le Bon s'écria : « Ce n'est pas moi qui devrais l'endosser : il faudrait l'envoyer à la Convention, dont je n'ai fait qu'exécuter les ordres ! »

Lamartine dit de Le Bon : « Il decima à Arras et à Cambrai les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cet homme est un exemple du vertige qui saisit les têtes faibles dans les grandes oscillations d'opinion. Les temps ont leurs crimes comme les hommes. Le sang est contagieux comme l'air. La fièvre des révolutions a ses délirés. Le Bon en éprouva et en manifesta tous les accès pendant les courtes phases d'une vie de trente ans. Dans un temps calme il eût laissé la réputation d'un homme de bien ; dans des jours sinistres il laissa le renom d'un proscriptionnaire sans pitié. »

H. LESOUR.

*Le Moniteur universel*, an 1<sup>er</sup>, n° 259 ; an II, n° 277, 28, 29, 163, 316, 327 ; an III, n° 6, 108, 199, 274, 294, 302, 349 ; an IV, n° 22. — *Thiers, Histoire de la Révolution française*, tom. IV, passim ; t. V, liv. XXIII, p. 274. — *Lamar-tine, Histoire des Girondins*, t. VII, liv. LIII, p. 323. — *Lettres de Joseph Le Bon à sa femme pendant les quarante mois de prison qui ont précédé sa mort, avec une préface par son fils, Emile Le Bon* ; Chalons-sur-Saône, 1848. — *Quelques Lettres de Joseph Le Bon, aînées et de sa carrière politique (1788-1791)* ; Chalons, 1853. — *Réfutation du rapport à la Convention nationale sur la mise en accusation de Joseph Le Bon* ; Chalons, 1858, in-8°. — *Doc. part.*

**LEBON (Philippe)**, ingénieur et chimiste français, inventeur de l'éclairage au gaz, naquit à Bruchay, près de Joinville, aujourd'hui département de la Haute-Marne, le 29 mai 1769, et mourut à Paris, le 2 décembre 1804. L'instituteur de son village fut son premier maître. Envoyé ensuite à Paris pour compléter son éducation, il y obtint les plus grands succès, et il n'avait pas encore vingt-cinq ans quand il fut nommé ingénieur des ponts et chaussées d'abord à Angoulême, puis à Paris, où il professa la mécanique à l'École des Ponts et Chaussées. Vers 1797, il commença ses essais sur le gaz provenant de la combustion du bois. Peut-être avait-il la connaissance de quelques observations déjà faites avant lui sur l'éclairage par ce gaz ; telles que celles de Delsenius, qui enreut lieu à Paris, en 1686 ; celles du docteur anglais Clayton, en 1739, sur le même objet, et celles consignées dans un mémoire que Driller avait lu en 1787 à l'Académie des Sciences de Paris, où il indiquait les moyens d'employer à l'éclairage ce même gaz. Quoi qu'il en soit, Lebon fit à sa campagne de Bruchay ses premières expériences, et il ne se borna point à préparer un gaz inflammable, il s'occupait aussi à purifier ce gaz, à le débarrasser des matières étrangères et de l'odeur due à la présence de l'acide pyrolique. Pour obtenir ce résultat, il imagina de faire passer le tuyau de dégagement dans un vase rempli d'eau froide : l'eau condensait les vapeurs acides et les

matières bitumineuses, tandis que l'hydrogène carboné se dégageait pur. Dès ses premiers essais, Lebon aperçut dans une même opération la carbonisation complète de tous les corps combustibles, la production de l'acide pyrolique, du goudron et de la flamme qui pouvait servir aux usages domestiques en procurant la lumière et le chauffage. Il avait bâti un appareil en briques, qu'il remplissait de bois, et après l'avoir fermé hermétiquement, en laissant un tuyau pour la fumée, il dirigeait ce tuyau dans une cuve où il s'élargissait de manière à former un large récipient condenseur. On allumait le feu sous l'appareil ; le bois placé dans l'intérieur se carbonisait parfaitement ; la fumée parvenait dans la cuve d'eau se purifiait en abandonnant le goudron et l'acide pyrolique ; le gaz dégagé à la sortie du condenseur donnait une lumière assez vive et assez pure pour faire espérer un succès complet après de nouveaux lavages et de nouveaux essais. Lebon vint continuer ses expériences à Paris, dans sa demeure rue et le Saint-Louis, en face l'hôtel Bretonvilliers. Fourcroy, Prony et d'autres savants l'encouragèrent de leurs conseils, et il fit de grandes dépenses pour perfectionner sa découverte. En l'an VII, il lut à l'Institut un *Mémoire* sur les résultats qu'il avait obtenus, et le 6 vendémiaire de l'an VIII (21 septembre 1799) il reçut un brevet d'invention pour de nouveaux « moyens d'employer les combustibles plus utilement, soit pour le chauffage, soit pour la lumière, et d'en recueillir différents produits » : Quelques mois après il proposait au gouvernement des appareils de chauffage et d'éclairage plus économiques. Il transporta alors ses appareils dans l'hôtel de Seignelay, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, et leur donna le nom de *thermolampes*. Il établit dans ce local des ateliers pour leur confection, distribua la lumière et la chaleur dans de grands appartements, dans les cours et dans les vastes jardins, qu'il illuminait de milliers de jets de lumière, sous la forme de gerbes, de rosaces, de fleurs, etc. Dans un mémoire qu'il publia sur ses thermolampes, il invita tout Paris à en venir voir les brillants effets. La *Gazette de France* du 19 vendémiaire an X contient l'annonce des expériences de Lebon, qui excitèrent alors une vive curiosité. Un rapport officiel fait au ministre de la Marine par le général Saint-Haouen déclare « que les résultats avantageux qu'ont donnés les expériences du thermolampe du citoyen Lebon ont comblé et même surpassé les espérances des amis des sciences et des arts ». L'invention était loin, cependant, d'avoir obtenu la perfection à laquelle on est arrivé depuis. Il n'avait pas encore été possible de dégager complètement la flamme d'une odeur empyreumatique, et la lumière n'avait pas acquis la pureté, le brillant qu'on obtient aujourd'hui. Mais les perfectionnements arrivaient, et les autres produits de la carbonisation offraient des avantages impenses.

Pour utiliser ceux-ci, Lebon sollicita l'adjudication d'une portion des pins de la forêt de Rouvray près du Havre. La concession lui fut donnée le 9 fructidor an XI (27 août 1803), à la condition de fabriquer cinq quintaux par jour. Il se mit à l'œuvre, associé à un Anglais, et le succès qu'il obtint fut tel que les princes russes Galitzin et Dolgorouki lui proposèrent, au nom de leur gouvernement, de transporter en Russie ses procédés en le laissant maître de fixer les conditions. C'était une fortune assurée; mais il répondit que son invention appartenait à son pays, qui seul devait en profiter.

Il n'était pas donné à cet homme laborieux de recueillir le fruit de ses travaux. Il était installé au Havre avec sa famille; il fut appelé à Paris comme ingénieur pour les travaux du sacre de l'empereur. Le jour même de la cérémonie, il mourut subitement, à peine âgé de trente-six ans. On le rapporta chez lui mourant et ensanglanté. Le bruit courut qu'il avait été victime d'un assassinat; mais on ne put en acquiescer la preuve. D'autres malheurs atteignirent sa veuve: un associé infidèle fit disparaître les bénéfices obtenus dans l'exploitation de Rouvray, qu'elle fut forcée d'abandonner; elle se vit sans ressources, exposée aux poursuites du domaine pour une somme de 8,000 fr. restant due sur le prix de la concession. Elle essaya en 1811 de rouvrir une fabrique de thermolampes, mais ce fut sans succès. La Société d'Encouragement pour l'Industrie lui décerna, le 11 septembre 1811, un prix de 1,200 fr. proposé pour les expériences faites en grand sur les divers produits de la distillation du bois; un rapport de Darcet avait constaté les services rendus par Lebon à l'industrie et à la science, son application du gaz hydrogène carboné à l'éclairage, invention dont les Anglais ont profité avant les Français, en le perfectionnant. En même temps la Société d'Encouragement demandait au ministre de l'intérieur qu'une pension fût accordée à la veuve de Lebon, et par un décret de la même année une pension viagère de 1,200 fr. lui fut en effet donnée. M<sup>me</sup> Lebon n'en jouit pas longtemps: elle mourut en 1813. Un fils de Philippe Lebon, officier d'artillerie, a été aussi frappé d'une mort prématurée.

G. DE FEÈRE.

*Notice sur l'invention de l'éclairage par le Gaz Hydrogène carboné, par M. Gaudry, avocat à la cour de Paris, 1806. — Recueil des Brevets d'invention, t. VIII, p. 131. — Monsieur du 11 sept. 1811. — Mémoire de la Société d'Encouragement, année 1811. — L'Invention, année 1806.*

**LEBORGNE DE BOIGNE** (*Claude-Pierre-Joseph*), homme politique français, d'origine Sarde, né à Chambéry, le 8 mars 1764, mort à Paris, en janvier 1832. Frère du général comte de Boigne (*voy. ce nom*), il vint de bonne heure à Paris, où il entra dans l'administration des colonies. En 1791, il fut nommé secrétaire de la commission et envoyé à Saint-Domingue pour pacifier cette île; mais les pouvoirs des commissaires

ayant été contestés par l'assemblée coloniale, les commissaires revinrent en France en laissant Leborgne chargé des affaires de la métropole. Il y favorisa de tout son pouvoir la cause des noirs et de la révolution. En 1792 il promulgua à Saint-Domingue la loi qui reconnaissait les droits politiques des noirs et des hommes de couleur; mais les colons s'opposèrent à l'exécution de cette loi, et de nouveaux commissaires furent envoyés avec des troupes. Leborgne partit en janvier 1793, comme commissaire médiateur avec le général Rochambeau, gouverneur de La Martinique, qui s'était réfugié à Saint-Domingue. Ils attendirent vainement à La Désirade l'escadre qui devait les porter à La Martinique, et s'embarquèrent pour La Guadeloupe, d'où ils purent enfin passer à La Martinique. La guerre venait d'éclater avec l'Angleterre. Le 11 mai 1793, une escadre anglaise parut devant La Martinique; Leborgne contribua à défendre cette île. Arrivé à Paris à la fin de 1793, il fut arrêté par ordre du comité de sûreté générale, et envoyé à la Conciergerie comme girondin, malgré les réclamations du ministre de la marine. Leborgne obtint enfin sa liberté. En 1796 il fut renvoyé à Saint-Domingue en qualité de commissaire ordonnateur du corps d'armée que Truguet fit passer dans cette colonie avec Sonthonax et Rigaud, pour y organiser le régime républicain et prendre possession de la partie espagnole, qui venait d'être cédée à la France par le traité de Bâle. Leborgne concourut aux opérations des deux commissaires, et fut nommé, en avril 1797, député de Saint-Domingue au Conseil des Cinq Cents. Le 26 novembre, il proposa à cette assemblée d'établir un comité chargé d'aviser aux moyens de réorganiser la marine française et de préparer une descente en Angleterre. En 1798 il fit une motion pour que les nouvelles élections de Saint-Domingue fussent annulées, parce qu'elles avaient été influencées par Toussaint Louverture. Le 7 septembre 1799, il présenta un rapport sur l'armement en course, qu'il appelait la *marine auxiliaire*, et proposa d'encourager les corsaires par des primes. Cette proposition, adoptée par le Conseil des Cinq Cents, fut rejetée par le Conseil des Anciens. Lorsqu'on proposa d'aggraver le sort des déportés de fructidor, Leborgne combattit Rouchon, qui avait parlé en faveur de l'humanité. Au 18 brumaire, Leborgne s'opposa de toutes ses forces au succès de Bonaparte. Il reprit alors son grade de commissaire ordonnateur; mais il resta longtemps sans emploi. En 1813 il fut envoyé à l'armée d'Allemagne et fait prisonnier de guerre. Le retour de Louis XVIII lui permit de revenir en France. En 1817 Leborgne publia un ouvrage sur les moyens de rattacher Saint-Domingue à son ancienne métropole. Il avait eu peu de rapports avec son frère, et n'eut aucune part à son immense fortune. On a de lui : *L'Ombre de la Gironde à la Convention nationale, ou notes sur ses assassins, par un détenu à la*

*Conciergerie*; Paris, 1794, in-8°; — *Essai de Conciliation de l'Amérique et de la nécessité de l'union de cette partie du monde avec l'Europe*; Paris, 1817, in-8°; — *Nouveaux Systèmes de Colonisation pour Saint-Domingue, combinés avec la création d'une compagnie de commerce pour rétablir les relations de la France avec cette île, précédées de considérations générales sur le régime colonial des Européens dans les deux Indes*; Paris, 1817, in-8°. J. V.

Blog. univ. et portat. des Contemporains.

**LEBORGNE DE BOIGNE (Benoit)**. Voy. BOIGNE.

**LE BOSSU (René)**, religieux janséniste, né à Paris, en 1631, d'un avocat général à la cour des aides, mort sous-prieur de l'abbaye de Saint-Jean de Chartres, en 1680. Il contribua beaucoup à former la bibliothèque de Sainte-Geneviève de Paris. On a de lui : un *Parallèle de la Philosophie de Descartes et d'Aristote*, Paris, 1674, in-12, qu'il voulait concilier. « Il ne savait pas, dit un bel esprit, qu'il fallait les abandonner l'un et l'autre ». Nous ajouterons que Le Bossu était plus capable de raisonner sur les chimères anciennes que de les détruire; — un *Traité du poème épique*, dont la 6<sup>e</sup> édition a été imprimée à La Haye, 1714, in-8°. Dans cet ouvrage il n'omet aucune des règles ni aucune des ressources du genre. Le P. Bossu veut que le poème épique ait toujours un but moral; et il prétend tirer ces principes d'Homère. Voltaire assure que ces règles ne sont ni dans l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée*, et que ces deux poèmes étant d'une nature totalement différente, les critiques seraient fort en peine de mettre Homère d'accord avec lui-même. L'embarras n'aurait pas été moindre à l'égard de Virgile, qui réunit dans son *Énéide* le plan de l'*Iliade* et celui de l'*Odyssée*. B. H.

Lejog. Biblioth. Hist. de la France, — Chandon et Delandine, Dictionnaire Historique.

**LEBOUCHER (Odet-Julien)**, historien français, né à Bourey, près de Coutances, le 13 juin 1744, mort le 23 septembre 1826. Il était maire de sa ville natale. On a de lui : *Histoire de la dernière Guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis de l'Amérique, la France, l'Espagne, etc.*; Paris, 1787, in-4°.

Son fils, M. *Émile LeBOUCHER*, a donné une nouvelle édition de ce livre sous ce titre : *Histoire de la Guerre de l'Indépendance des États-Unis*; Paris, 1830, 2 vol. in-8°. J. V.

Notices dans *Le Moniteur*, la *Cassette de France*, et le *Journal de Paris*, du 8 octobre 1826. — *Annales Biographiques*, 1826, p. 407.

**LE BOUCQ (Jacques)**, écrivain héraldique français, mort le 2 mai 1573. Il était fils de Noël Le Boucq, mort au siège de Valenciennes, le 15 mars 1567. Il fut héraut d'armes et lieutenant de la Toison d'Or sous Charles Quint et Philippe II, et a laissé plusieurs manuscrits relatifs à la science héraldique, qui périrent pour la plu-

part dans l'incendie arrivé au palais de Bruxelles en 1731. Les seuls ouvrages qui restent de cet auteur sont : *Le Triomphe d'Anvers, fait pour les nobles Fêtes de la Toison d'Or, tenues par le très-haut et très-puissant prince Philippe, roi d'Espagne, de France et d'Angleterre*, 1555, manuscrit petit in-folio, qui faisait partie de la collection de M. Laumens, bibliothécaire de l'université de Gand; — *Recueil de tous les Fêtes et Chapitres de la noble ordre du Toison d'Or depuis la première institution jusques à notre temps*, manuscrit in-folio, faisant partie de la bibliothèque de Mans; — *Le noble Blason des armes*, 1564 et 1572, manuscrit autographe, petit in-folio, appartenant en 1842 à un propriétaire de Gand. La bibliothèque de Vienne en Autriche possède aussi un manuscrit de Jacques Le Boucq.

Documents inédits.

**LE BOUCQ (Henri)**, petit neveu du précédent, seigneur de Camcourgan et de Lamfret, né le 19 juillet 1584, mort le 19 décembre 1660. Créchevalier par Philippe IV, roi d'Espagne, en 1659, il fut échevin de Valenciennes et bailli du vicomté de Sebourg. Il ajouta, en 1648, à l'histoire de Sebourg, publiée par son fils Pierre, une troisième partie, formant les chapitres 19 à 23, supplément beaucoup plus rare que le livre même. Il a laissé en outre un manuscrit petit in-4°, ayant pour titre : *Traité des Choses les plus remarquables concernant la singularité des autorités et privilèges de Valenciennes*. Ce manuscrit fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. le chevalier Amédée Le Boucq de Ternas, demeurant à Douai.

Documents inédits.

**LE BOUCQ (Simon)**, historien français, né à Valenciennes, le 15 juin 1591, mort dans la même ville, le 1<sup>er</sup> décembre 1657. Dans sa jeunesse, il passa plusieurs années à Anvers chez François Sweerts, écrivain belge, qui faisait le commerce, et puisa chez lui le goût de l'étude. De retour à Valenciennes, il fut nommé lieutenant, puis surintendant de l'artillerie et des munitions de cette ville. Il en devint en 1618 échevin, en 1644 prévôt, et plus tard conseiller pensionnaire. L'histoire, les antiquités et la numismatique occupaient ses loisirs. Il avait une riche bibliothèque et une précieuse collection de médailles romaines. En 1655 il fit don à l'archiduc d'Autriche Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, qui se trouvait alors à l'abbaye de Vicoigne, de six cent trente-six médailles romaines, dont dix-neuf étaient d'or. On a de lui : *Bref Recueil des Antiquités de Valenciennes. Où est représenté ce qui s'est passé de remarquable en la dicte ville et seigneurie, depuis sa fondation jusques à l'an 1619*, par S. L. B.; Valenciennes, 1619, in-8°, réimprimé dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, 2<sup>e</sup> série, tom. IV; — *Histoire ec-*



clésiastique de la ville et comté de Valenciennes; Valenciennes, 1844, gr. in-8°, publié par M. Arthur Dinaux : le manuscrit de cet ouvrage se trouve à la bibliothèque publique de Valenciennes; — *Guerre de Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes*; 1290-1297; et *Mémoires sur l'histoire, la juridiction civile et le droit public, particulièrement des villes de Mons et de Valenciennes, du onzième au dix-septième siècle, recueillis et publiés par A. Lacroix*; Bruxelles, 1846, gr. in-8°, mis au jour par la société des Bibliophiles belges. M. Arthur Dinaux indique de Le Boucq vingt ouvrages manuscrits dont voici les principaux : *Antiquitez et Mémoires de la très-renommée et très-fameuse ville et comté de Valentienne, avecq les généalogies, ordre et suite de ses comtes et seigneurs; ensemble la fondation des églises, lieux pieux de la dite ville*; 2 vol. in-fol., conservés à la bibliothèque publique de Cambrai; — *Libres contenant plusieurs copies de chartres, privilèges, lettres et advenues de la ville de Valenciennes, escripts et recueillis la plupart des originelles*, 4 vol. in-fol., qui appartiennent à la bibliothèque publique de Valenciennes. L'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, sixième année, 1845, pag. 136, contient un extrait d'un manuscrit de cette bibliothèque, intitulé : *Description de Notre-Dame-la-Grande et Saint-Jean en Valenciennes, avecq les épitaphes qui se retrouvent en celles, recueilli par Simon Le Boucq, escuyer*, 1616. Les ouvrages de Le Boucq sont mal écrits, mais ils se recommandent par leur grande exactitude.

E. REGNARD.

A. Dinaux, *Notice Historique et bibliographique sur Simon Le Boucq*, en tête de l'*Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes*. — Le Glay, *Catalogue des Manuscrits de la bibliothèque de Cambrai*, p. 221.

LE BOUCQ (Pierre), historien français, de la famille du précédent, né le 14 février 1612, mort le 22 février 1676. Il fit son droit à Douai, où il devint licencié en 1632, puis il se livra à l'étude des coutumes du Hainaut et du droit municipal de Valenciennes. En 1633, Isabelle, infante d'Espagne, le nomma échevin de cette ville. Il y commandait la garde de la porte Cardon lorsque, le 8 juin 1639, il empêcha les Français, sous les ordres du sieur de Valicourt, de piller et de brûler les faubourgs. Sa femme étant morte en 1650, sans laisser d'enfant, il embrassa l'état ecclésiastique. Il est auteur des ouvrages suivants : *Histoire de la terre et vicomté de Sebourcq, jadis possédée par les comtes de Flandre et de Hainnault, ensemble de leurs faits héroïques et mémorables, depuis descendue aux très-illustres maisons de Wilhem et Berghes, avec plusieurs belles et remarquables singularitez*; Bruxelles, 1645, in-4°; — *Histoire de la vie et des miracles du glorieux saint Drwon (patron de Sebourcq)*; Douai, 1646, in-16; — *Histoire des Choses les*

*plus remarquables advenues en Flandre, Hainaut, Artois et pays circonvoisins, depuis 1596 jusqu'à 1674, etc.*, publiée avec une notice sur l'auteur et sa famille, par le chevalier Le Boucq de Ternas; Douai, 1857, in-8°.

E. REGNARD.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*, tom. III, n° 38,084. — *Biographie Valenciennoise*, pag. 86. — M. Le Boucq de Ternas, *Famille Le Boucq, de Valenciennes : Notes biographiques*, p. 208, à la suite de l'*Histoire des choses les plus remarquables*, etc.

LEBOULANGER (Jean), magistrat français, mort le 24 février 1481. Sa famille portait originellement le nom de Montigny; mais un de ses aïeux, Jean de Montigny, ayant fait distribuer du pain aux habitants de Paris pendant trois jours dans un moment de disette, le peuple, par reconnaissance, le surnomma *Le Boulanger*, et cette qualification devint le nom de sa famille. Fils de Raoul Le Boulanger, grand-panetier du roi et capitaine des gardes du duc de Bourgogne, Jean Le Boulanger était président au parlement de Paris lorsque la plupart des princes du sang et des grands vassaux de la couronne formèrent la ligue du bien public contre Louis XI. Quand l'armée rebelle assiégea Paris, Jean Le Boulanger fut choisi pour aller négocier avec les chefs de l'insurrection, et il fit si bien que le traité de Conflans fut signé peu de temps après. En récompense Le Boulanger fut élevé, en 1471, à la dignité de premier président au parlement de Paris. Tout dévoué à la politique de Louis XI, Le Boulanger avait instruit en 1469 le procès du cardinal La Balue; en 1475, il présida au procès du connétable de Saint-Pol, et deux ans plus tard à celui de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours.

J. V.

Blanchard, *Hist. des Premiers Présidents*. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*

LEBOURDAYS (Hardouin), sieur de LA NEVRAIE, littérateur français, né au Mans, vers la fin du seizième siècle, mort vers l'année 1640. Sa profession était modeste : il était clerc au greffe de la sénéchaussée du Mans. En l'exerçant, il apprit à connaître les procureurs, les avocats, et ne conçut pas trop bonne opinion de leur délicatesse. C'est du moins ce que tend à prouver son *Libre Discours sur l'Origine des Procès*, publié au Mans, en 1610, in-8°. Libre discours en effet, et très-libre, plein d'invectives acerbes et de scandaleuses anecdotes. La même année Lebourdays fit imprimer *Regrets sur la mort de Henri IV*, morcean composé dans un genre plus grave. Mais puisque nous avons à dire quelque bien de Lebourdays, reconnaissons sincèrement que ces *Regrets* sont peu touchants, et qu'avec lui le genre grave est le genre ennuyeux. Plus tard il publia : *Discours et ordre tenu à l'entrée de leurs MM. Louis XIII et Marie de Médicis en la ville du Mans*, 1614. Cette pièce est une relation assez plaisante, que précèdent des vers supportables. Ansart racontée

que, plus avancé en âge, Lebourdays devint avocat au présidial du Mans. Quelle figure dut-il faire dans une compagnie qu'il avait si peu respectée? Avec ou sans le titre d'avocat, il publia, dans l'intérêt des échevins du Mans, le factum suivant : *Réponse faite en forme de correction fraternelle à quelques écrits ci-devant mis en lumière sous le nom de Fr.-J. B. L'anonyme auquel s'adresse cette réponse est Jean Boucher, gardien des cordeliers du Mans. Lebourdays a aussi composé divers opuscules en prose et en vers contre les protestants, sous le titre de : La Concorde en l'état ecclésiastique; 1624, in-4°. Ce volume est incontestablement le meilleur de ceux qui portent son nom. Il n'est pas d'un théologien, mais d'un lettré versé dans la théologie, qui aborde résolument les questions les plus délicates et les tranche avec une vivacité quelquefois éloquent. Ses vers ont le tour et l'accent de ceux d'Agrippa d'Aubigné. On lui attribue encore *La Défense de la Vérité contre les Errants de ce temps*; Paris, 1628, in-8°. Mais cet ouvrage nous est inconnu. B. H.*

Ansert, *Biblioth. du Maine*. — Narc. Desportes, *Diogène du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. 1, p. 362.

**LEBOURDAYS. Voy. HEAUVILLE.**

**LE BOUTILLIER DE RANÇÉ. Voy. RANÇÉ.**

**LE BOUVIER** (*Gilles* (1)), dit Berry, roi d'armes, chroniqueur et voyageur français, né à Bourges, en 1386, mort vers 1460. À l'âge de seize ans, comme il nous l'apprend lui-même, il quitta son pays natal, pour voir et parcourir le monde. Il vint à Paris; introduit à la cour, probablement sous le patronage de Jean, duc de Berry, il obtint de Charles VII, alors régent, l'office de héraut d'armes, en 1420. Le 25 décembre (de la même année), jour de Noël, il fut créé roi d'armes du pays et marche de Berry. Cette cérémonie eut lieu au château de Mehun-sur-Yèvre, résidence habituelle du dauphin (2).

En 1426, G. Le Bouvier fit partie de l'ambas-

sade que Charles VII envoya auprès du duc de Bretagne pour rallier à la cause royale ce grand vassal mécontent. Gilles en rapporta au roi la réponse en qualité de héraut chevaucheur. C'est encore lui qui, comme roi d'armes, fut chargé de peindre les armoiries de la Pucelle sur le modèle annexé aux lettres patentes du 2 juin 1429. Le 8 novembre 1437, Charles VII fit son entrée solennelle dans Paris. En avant du groupe dont le roi occupait le centre, et à la tête de sa maison, marchait Gilles Le Bouvier, vêtu de la cote d'armes de France, de velours azuré, chargée de trois fleurs de lis d'or, brodées et bordées de grosses perles. En 1449, il prit part aux négociations et aux opérations militaires qui eurent pour résultat le recouvrement de la Normandie (1). En 1454 Gilles Le Bouvier se trouve mentionné pour une gratification de cent vingt livres qui lui fut allouée par le roi sur les aides du bas pays d'Auvergne. Ces renseignements divers fournissent comme une esquisse authentique de la vie de ce personnage, demeurée jusqu'ici à peu près inconnue des biographes.

Voici la liste de ses ouvrages : *Chronique ou histoire de Charles VII, roi de France*. Cette chronique commence à l'an 1402 (1403 nouveau style), année où naquit Charles VII. Ce prince, à partir de 1417, devient comme le point central du récit, qui se termine à la mort du connétable de Richemont, le 26 décembre 1458. Les principaux manuscrits de cette chronique, œuvre principale de Gilles Le Bouvier, sont, par ordre de mérite : 1° ms. 9676, 1, A, Colbert, Bibliothèque impériale. Ce ms., sur papier, a pour filigrane un écu royal de France avec le chiffre C (qui pourrait être le chiffre royal) au-dessous de l'écu. Les annotations dont il est recouvert paraissent indiquer la main de l'auteur (2); 2° ms. 8415, B Colbert, parchemin; 3° ms. 9676, 3, 3, Colbert, papier; 4° ms. 8415, C; 5° ms. Sorbonne 435; 6° ms. 9671, 5, 5, Colbert; 7° ms. 9627 Béthune; 8° ms. 137, Notre-Dame (3); 9° ms. 10045 du British Museum (4).

La chronique est anonyme dans beaucoup de manuscrits. Aussi a-t-elle été d'abord attribuée,

(1) Denis Godefroy (*Charles VII*, p. 411) l'appelle « Jacques Le Bouvier ». Mais cette variante est fautive : des actes authentiques ne donnent à Bouvier dit Berry que le prénom de Gilles.

(2) Ms. 9633, 1, 5, fol. 13. Les Lettres d'institution de Gilles Le Bouvier ne nous sont point connues. Mais on en retrouve la formule, avec le nom de Berry, dans un recueil de protocoles qui fut à l'usage des secrétaires de Charles VII. (Ms. français du roi, n° 9678, 2, 2, fol. 64). Monstrelet raconte qu'en 1422, lorsque Charles VI fut inhumé à Saint-Denis, le roi d'armes de Berry, accompagné de plusieurs hérauts et poursuivants, assista à la cérémonie. Le corps ayant été déposé dans la fosse, le roi d'armes cria : « Dieu veuille avoir pitié et merci de l'âme de très-haut et très-excellent prince Charles, roi de France, sixième de ce nom, notre naturel et souverain seigneur ! » Et derechef, poursuivit Monstrelet, après ce, le dessous dit roi d'armes cria : « Dieu doint bonne vie à Henry, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur ! » Ce passage montre quelles étaient les attributions du roi d'armes de Berry. Mais le roi d'armes dont parle Monstrelet n'était pas Gilles Le Bouvier. Il y avait alors deux gouvernements, deux maisons royales, deux personnels d'officiers royaux; l'un à Paris, sous la domination des Anglais; l'autre à Bourges, autour de Charles VII.

(1) Jacques Cœur fut, comme on sait, le banquier qui pourvut, par ses avances financières, à toutes les dépenses de l'expédition. Sans la date du 11 novembre 1449 (lendemain de l'entrée de Charles VII à Rouen) Gilles Le Bouvier donna quittance au célèbre argentier d'une somme de neuf écus. C'est ainsi que le héraut Berry figure parmi les débiteurs de Jacques Cœur. On remarque que, dans sa chronique, Gilles Le Bouvier garde un silence complet sur la disgrâce et la chute méritées de ce grand financier. Nous croyons que ce silence est un acte de dignité, qui doit être imputé honorablement au caractère du chroniqueur.

(2) Ce manuscrit, qui en 1617 appartenait à de Thou, a servi à l'édition de Duchesne.

(3) Le carton 55 n° 34 des Archives au palais Souabe, contient un cahier du seizième siècle, où se trouve un fragment anonyme et mutilé de la chronique du héraut Berry.

(4) Le ms. n° 790 de la bibliothèque de Troyes contient également la chronique du héraut Berry.

par erreur, au poète Alain Chartier, secrétaire du roi Charles VII.

La première édition qui ait été imprimée de ce mémorial parut sous le titre suivant : *Les Chroniques du feu roi Charles septième, par feu maistre Alain Chartier* ; 1528, Paris, François Regnault, petit in-folio gothique. Elle a été réimprimée sous ce titre : *Histoire mémorable des grands troubles de France sous Charles VII, par Alain Chartier* ; Nevers, Pierre Roussin, 1594, in-4°. Sur la foi de cette tradition erronée, André Duchesne, à son tour, comprit l'*Histoire de Charles VII, roi de France*, dans l'édition des *Œuvres de maistre Alain Chartier* qu'il publia en 1617, à Paris, chez Pierre Le Mur, in-4°, d'après les éditions antérieures et le ms. anonyme de J.-A. de Thou (1). En tête de ce recueil, A. Duchesne a placé une notice, dans laquelle il a malheureusement confondu et mêlé ensemble des faits biographiques relatifs les uns au héraut Berry, et les autres au poète Alain Chartier (2), que Duchesne croyait être l'auteur de la chronique. De ces deux individus distincts, Duchesne, égaré par une tradition reçue, a fait un seul et même personnage. Mais le savant éditeur, en poursuivant le cours de ses recherches, rencontra le ms. Bigot (aujourd'hui 8415 B), dans lequel « Gilles le Bouvier, dit Berry roi d'armes de France », se nomme en toutes lettres au préambule de son œuvre, comme étant l'auteur de cette chronique.

Duchesne, après cette découverte, rectifia publiquement l'erreur qui sur ce point avait régné jusque alors (3). Enfin, la chronique du héraut Berry a été publiée pour la dernière fois en deux parties, sous le véritable nom de l'auteur, par Denis Godefroy, historiographe de France. La première partie, depuis 1403 jusqu'à 1422, se trouve dans l'*Histoire de Charles VI, roi de France*, imprimée au Louvre, in-folio, en 1653, page 411 à 444. La suite, qui embrasse tout le règne de Charles VII, reprend à 1423 et se poursuit (avec une continuation depuis 1458) jusqu'à la mort du roi, arrivée en 1461. Cette suite a été insérée par Godefroy dans l'*Histoire de Charles VII*, également imprimée au Louvre, en 1661, in-folio, p. 369 à 480.

*Recouvrement de la Normandie.* — Cette relation de la guerre de Normandie en 1449 se trouve à part dans les mss. suivants : 1° 9669, 2, 2, fonds du roi, autrefois Colbert 1416 ; 2° 9675, 2, ibidem ; 3° 9675, 3, 3, ibidem ; 4° Duchesne, n° 79, aux folios 277 et suiv. ; 5° ms. de la bibliothèque Sainte-Genève à Paris : L, f, n° 2 ; du folio 105 au folio 129. Le *Recouvrement de la Normandie* a été fondu ensuite par l'auteur, et se trouve

reproduit dans le texte de sa chronique de France.

*Chronique de Normandie.* — Charles VII, que l'un de ses contemporains qualifiait *historien grand*, était en effet grand amateur d'histoire. Pour appuyer moralement les expéditions de son règne, il fit faire et publier des compilations historiques propres à manifester le bon droit de ses guerres et à rendre plus assurés dans l'avenir les titres de sa possession royale. Le *Recouvrement de la Normandie* fut un ouvrage de ce genre, ou plutôt la suite d'un ouvrage, plus étendu, que le roi fit exécuter par son héraut Berry. Dans les manuscrits les plus complets, cette relation est précédée d'une chronique de Normandie qui remonte aux origines du *Rou*, et qui se continue, d'une manière à peu près suivie, jusqu'au recouvrement de cette province. Tels sont notamment les manuscrits du roi 9669, 2, 2 ; Duchesne 79 du folio 277 au fol. 318, et D. D, 7 de la bibliothèque de Lille (1).

*Mémoire du fait et destruction d'Angleterre en partie ; Histoire du roi Richard.* — En 1440, au moment où s'élevait la Praguerie, le connétable de Richemont vint trouver Charles VII, et l'engagea à sévir avec énergie. *Souvenez-vous, lui dit-il, du roi Richard (2).* Le connétable faisait allusion à Richard II, roi d'Angleterre, qui laissa ses parents s'emparer de son autorité, et qui fut à la fin sacrifié et supplanté par son successeur, Henri de Lancastre. Le *Mémoire* dont il s'agit est un travail historique entrepris par ordre du roi et par le héraut Berry, sur cet épisode de l'histoire d'Angleterre. Il subsiste, manuscrit (3), dans le volume déjà cité 9669, 2, 2, du folio 106 verso au fol. 132.

*Armorial, ou registre de noblesse.* — Cet ouvrage, extrêmement curieux, a été mis en ordre et présenté au roi Charles VII, par le héraut Berry, de 1454 à 1458 paviron (4). Il se compose d'une suite de blasons, recueillis par le héraut lui-même, de pays en pays et de province en province, pendant le cours de sa longue et laborieuse carrière. Ce recueil est distribué méthodiquement par ordre géographique. L'auteur a

(1) A la suite du *Recouvrement de la Normandie*, on trouve dans le ms. 9669, 2, 2, fol. 183 et suiv., une pièce intitulée *Lettre d'Aristote à son fils Aléandre*. On lit au commencement de ce morceau : « Je, qui suis serviteur du roy, ay mis à exécution son commandement et ay donné ordre de acquérir le livre de bonnes mœurs au gouvernement de luy. » Berry est peut-être le serviteur désigné ici comme étant l'auteur de cette compilation.

(2) Chronique de Gravel dans Godefroy, p. 776.

(3) On peut voir le cas que Duchesne faisait de ce traité, alors inédit : *Œuvres d'Alain Chartier*, p. 814 ; Godefroy, *Charles VI*, p. 748. Voir la *Chronique de Richard II*, dans le *Panthéon Littéraire*, volume intitulé *Supplément à Froissart*, etc.

(4) La *Chronique de France* s'arrête à 1458. Gilles Le Bouvier était alors âgé de soixante-deux ans. Il y a lieu de présumer d'après cela que Berry survécut peu à la dernière date que porte sa chronique.

(1) Aujourd'hui ms. 9676, 1. A.

(2) Voy. ce nom dans la *Biographie générale*.

(3) Voy. Labbe, *Alliance chronologique*, etc., 1651, in-4°, p. 1, p. 698.

placé en tête un court mais très-instructif préambule. Il nous y apprend qu'il a dressé ce registre pour restituer le tableau officiel des armoiries de la noblesse de France, et nous fait connaître les circonscriptions héraldiques entre lesquelles se partageait le royaume. Vingt-huit miniatures ou grandes vignettes peintes représentent le roi, les princes et les grands barons, armés de toutes pièces et décorés de tous leurs insignes héraldiques et militaires, avec les devises et cris d'armes propres à chacun d'eux. Indépendamment des blasons de France, l'auteur y a réuni les armoiries de villes et de personnages appartenant à des régions lointaines et diverses qu'il avait personnellement visitées. Tels sont les royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, Hongrie, Sicile, Bohême, Aragon, Chypre, Espagne, Portugal, Navarre, Pologne, l'Italie, l'Allemagne, l'empire d'Allemagne. Telles sont les armoiries qu'il donne à l'empereur de Constantinople, au *prêtre Jehan*, au grand-khan de Tartarie, et autres empires qu'il avait parcourus dans ses nombreux voyages. Ce manuscrit se termine par une série de trois planches inépuables, du plus haut prix pour l'histoire de l'imprimerie en France. Ces trois planches, datées (de 1464 environ) par le manuscrit même auquel elles sont annexées, sont gravées sur bois, tirées en noir avec une encre pâle, composée d'eau et de noir de fumée. Elles représentent les *neuf preux*, revêtus de leurs armes ou vêtements de guerre et de leurs blasons. Les figures sont saluées à la main et accompagnées de notices ou épitaphes en vers français. L'armorial du hérald Berry, plus d'une fois cité par les érudits, est demeuré inédit jusqu'à ce jour. Il porte dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale la cote 9663, 5,5 (ancien fonds de Colbert).

*Géographie en forme de voyages.* — Enfin, sous ce titre, Gilles Le Bouvier nous a laissé un dernier ouvrage, qui mérite également tout l'intérêt des historiens ou des archéologues. Il contient la description, succincte mais très-sensée et fort piquante, de tous les pays que nous avons énumérés en traitant de l'armorial et de plusieurs autres encore. Toutes les notions que renferme cette suite curieuse de relations, l'auteur affirme qu'elles sont le résultat de sa propre expérience et qu'il les offre au lecteur *de visu*. La géographie de Le Bouvier, dans son ensemble, est demeurée également inédite jusqu'à ce jour. On en trouve le texte dans un manuscrit très-élégant, décoré en tête des armoiries de Charles VIII, roi de France. Tout porte à croire en effet qu'il a été transcrit, par ordre de ce prince, d'après le texte original, qui n'est point parvenu jusqu'à nous. Ce manuscrit n'a jamais cessé d'appartenir à la bibliothèque des souverains de la France, et porte aujourd'hui la cote 10368 de l'ancien fonds français. Le père Labbe, dans son *Alliance chronologique*, 1651, in-4°, t. 1, p. 696 et suiv., M. P. Clé-

ment, dans son *Charles VII et Jacques Cœur*, t. 1, p. 144 et suiv., ont successivement donné des extraits de cette curieuse géographie.

VALLET DE VIRIVILLE.

Registres des comptes des rois de France, KK 53, folios 93 verso et 94 verso, Ms. Legrand, tome 6, folio 80° Ms. Béthune, 2448, fol. 95. — La Thaumassière, dans *Histoire de Berry*, 1682, in-folio, page 79. — Godefroy, *Charles V et Charles VII*, — *Journal des Annonces Berryennes*, n° du 29 décembre 1894. — Raynal, *Histoire de Berry*, in-8°, t. II, p. 166; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome VIII, pages 118 et 124. — Pierre Clément, *Charles VII et Jacques Cœur*, 1822, in-8°, au mot Gilles (à la table). — *Nouvelles Recherches sur la Famille de Jeanne Darc*, 1854, in-8°, pages 18 et 29. — *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*; 1889, in-8°.

**LEBOUVIER-DESMORTIERS** (Urban-René-Thomas), littérateur français, né à Nantes, le 1<sup>er</sup> mars 1739, mort dans la même ville, le 11 mars 1827. Maître des requêtes à la chambre des comptes de sa ville natale avant 1789, il adopta d'abord les principes de la révolution; mais il revint bien vite aux opinions monarchiques, ce qui lui attira des persécutions. Ayant publié en 1809 une apologie du général Charette, qui, suivant ce qu'il déclare, lui avait conservé la vie, il fut emprisonné et poursuivi par la police impériale qui fit saisir l'édition de l'ouvrage. Il a laissé son cabinet de physique à la ville de Nantes. On a de lui : *Épître à une dame qui allaite son enfant*; Paris, 1766, in-8°; — *Coup d'œil sur l'Auvergne, ou lettres à M. Perron*; Paris, 1789, in-8°; — *Mémoire et Considérations sur les Sourds-Muets*; Paris, 1800, in-8°; — *Recherches sur la décoloration spontanée du bleu de Prusse*; Paris, 1801, in-8°; — *Madame Antigall, ou réponse au Journal de l'Empire*; Paris, 1808, in-8°; — *Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette, commandant en chef des armées catholiques et royales dans la Vendée*; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; nouv. édition, sous ce titre : *Vie de Charette*; Nantes, 1823; — *Examen des principaux Systèmes sur la Nature du Fluide électrique*; Paris, 1813, in-8°; — *Examen de la Charte constitutionnelle*; Paris, 1815, in-8°; — *Babioles d'un Vieillard*; Rennes, 1818, in-4°; — *Lettre aux auteurs anonymes de l'ouvrage intitulé: Victoires, conquêtes, désastres, etc. des Français*; Paris, 1818, in-8°; — *Correspondance de M. le comte Arthus de Bouillé et de M. Lebouvier-Desmortiers, concernant la gloire militaire de M. de Bonchamp, général vendéen*; Paris, 1819, in-8°.

J. V.

Benchot, *Journal de la Librairie*; 1827. — Quéraud, *La France Littér.*

**LEBOYER** (Jean-François), mathématicien français, né à Yvetot (Normandie), le 4 janvier 1768, mort le 5 mars 1835. Après avoir achevé ses études, il devint professeur de philosophie au collège de Valognes et à celui de Saint-Brieuc, professeur de mathématiques à l'école centrale des Côtes-du-Nord, professeur des sciences physiques au lycée impérial de Nantes

en 1806, professeur de mathématiques au collège royal de la même ville en 1827, enfin officier de l'université, inspecteur de l'académie de Rennes en 1831. On a de lui : *Instruction sur les nouveaux Poids et mesures*; Saint-Brieuc, 1805, in-8°; — *Traité complet du Calendrier*; Nantes, 1822, in-8°; — *Notices sur la ville de Nantes et le Département de la Loire-Inférieure*; Nantes, 1823, in-12; 1825, in-12; 1832, 2 vol. in-12. Il a donné dans le *Lycée armoricain* : *Biographie nantaise*, contenant environ cent-trente notices très-concises; — *Observations sur la Gaule celtique et l'Armorique*; — *Nécrologie bretonne : notices sur Pomme-reul et Freteau*; — *Dissertation sur le Tor-reben des Bretons*; — *Sur une Monnaie trouvée à Nantes*, etc. Leboyer a fait imprimer en outre un grand nombre de discours prononcés à des distributions de prix et dans les séances de l'Académie de Nantes, dont il a été secrétaire et président. J. V.

Quérard, *La France Littér.*

**LEBRAS (Auguste)**, littérateur français, né à Lorient, en 1816, mort par suicide avec Escousse (voy. ce nom), au mois de février 1832. Fils d'un huissier, Lebras avait montré de bonne heure des dispositions pour la poésie. Fixé à Paris, il rencontra Escousse, et travailla avec lui au drame de *Farruck le Maure*, qui eut du succès au théâtre de la Porte-Saint-Martin, et à *Raymond*, dont la chute au théâtre de La Gaîté entraîna les deux jeunes auteurs à se donner la mort par le charbon. Lebras avait adressé quelques pièces de vers à Béranger. Il alla voir le chansonnier à La Force, et malgré le bon accueil que celui-ci lui fit il cessa de le visiter après sa sortie de prison. « Sa constitution était faible et malade, dit Béranger, mais tout annonçait en lui un cœur honnête et bon... Il y eut fatalité pour Lebras et pour Escousse à s'être rencontrés avec des dispositions semblables. Loin l'un de l'autre, peut-être se fussent-ils soumis à leur destinée, qu'ils s'encouragèrent à terminer violemment. » Lebras avait en outre publié : *Les trois Règnes*, poème suivi d'*Un mot à Béranger*; Paris, 1828, in-8°; — *Trois Jours du Peuple*, stances; Paris, 1830, in-8°; — *Les Armoricaines*, en vers; Paris, 1830, in-18. En 1833, M. F. Gaillardet a fait paraître *Georges, ou le criminel par amour*, d'après les notes de Lebras.

L. L.—T.

Béranger, *Chansons nouvelles et dernières*: Le Saclède et note 38. — H. L. G. (du Morbihan), *Une Pléiade au tombeau d'Aug. Lebras*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

**LEBRASSEUR (1) (Pierre)**, historien français, né à Évreux, vers 1680, mort dans la première moitié du dix-huitième siècle. Entré dans les ordres, il se rendit à Paris, où il devint précepteur du fils aîné du chancelier d'Agues-

seau. En 1722, il était aumônier du Conseil et bibliothécaire du chancelier. On a de lui : *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*; Paris, 1722, in-4°. Cet ouvrage, basé sur des documents authentiques tirés de diverses archives, a été l'objet d'une critique violente et injuste de la part de Du Sanzet, dans la *Bibliothèque Française*, III, 34. E. G.

Frère, *Manuel du bibliographe normand*.

**LEBRASSEUR (J.-A.)**, voyageur et administrateur français, né à Rambouillet, en 1745, guillotiné à Paris, le 27 prairial an 11 (15 juin 1794). Il entra en 1762 dans l'administration de la marine, et fut successivement commissaire des colonies, ordonnateur à Gorée, administrateur général (1774), intendant de Saint-Domingue (1779), premier président des deux conseils supérieurs du Cap (1784), intendant général des fonds de la Marine et des Colonies (1<sup>er</sup> avril 1788). Il était en même temps chargé du détail des approvisionnements et de celui des officiers civils, des hôpitaux et des invalides de la marine. Cette place fut supprimée par décret de l'Assemblée constituante. Lebrasseur se fit constamment remarquer par son opposition à toute innovation, et c'est ce qui empêcha Louis XVI de lui confier le ministère de la Marine; cependant, il était aussi actif qu'intelligent; et a publié plusieurs ouvrages savants et étendus, qui furent longtemps les guides des agents du gouvernement dans les colonies. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, « comme convaincu de conspiration entre les ennemis du peuple, tendant à anéantir la liberté en soutenant les projets hostiles de Capet, en entretenant des intelligences avec les ennemis de la république, en calomniant le patriotisme, en persécutant les patriotes, en compromettant la fortune publique et le salut de la république par des obstacles apportés à la fabrication des assignats, en faisant soulever les ouvriers imprimeurs employés à cette fabrication, en faisant de faux rôles d'impositions, etc. » (1). Son exécution fut immédiate. On a de lui : *De l'État de la Marine et des Colonies*; Paris, 1792, in-8°; — *De l'Inde, ou réflexions sur les moyens que doit employer la France relativement à ses possessions en Asie*; Paris, Didot, 1790-1793, in-8°.

A. DE L.

*Le Monteur universel*, an II (1794), n° 876. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Universel*, etc. (édit. de 1810). — Quérard, *La France Littéraire*.

**LEBRECHT (Michel)**, historien allemand, mort en 1807. Après avoir été pendant plusieurs années professeur au gymnase de Hermannstadt, il devint pasteur à Kleinscheuern. On a de lui : *Versuch einer Geographie von Sieben-*

(1) Avec Le Brasseur furent condamnés, comme ses complices, G.-H. de Gamache; G. de Leveillard, gentilhomme du roi; le comte de Gamache, porte-guidon de la gendarmerie royale; le prince C. A. G. de La Trémouille; un colporteur et sa femme, les sieur et dame Manenne, et un domestique, F. L'Homme.

(1) Il a été plusieurs fois confondu avec Philippe Brasseur.

bürgen (Essai d'une géographie de la Transylvanie); Hermannstadt, 1789, in-8°; — *Die Fürsten von Siebenbürgen und die Schicksale des Landes unter ihrer Regierung* (Les Souverains de la Transylvanie et l'histoire de ce pays sous leur gouvernement); ibid., 1790-1792, 2 vol. in-8°; — *Geschichte der Daciſchen Völker* (Histoire des peuples de la Dacie); ibid., 1791, in-8°. E. G.

*Oesterreichische National-Encyclopädie.*

**LEBRET** (Cardin), seigneur de FLACOURT, juriconsulte français, né à Paris en 1558, et mort doyen des conseillers d'État, le 24 janvier 1655, s'est fait un nom dans les lettres et dans la jurisprudence par ses ouvrages intitulés : *Traité de la Souveraineté du Roi, de son Domaine et de sa Couronne*; Paris, 1632, in-4°; — *Harangues et Plaidoyers à la cour des aides et au parlement*; — *Ordo perantiquus Judiciorum civilium*. Ces ouvrages ont été imprimés à Paris, 1635, 1642, 1689, in-folio. F.-X. T.

Lambert (Claude-François), *Histoire littéraire du siècle de Louis XIV*; Paris, 1761.

**LEBRET** (Henri), historien français, né à Paris, vers 1630, mort vers 1708. Il appartenait à une famille originaire du Vexin, et fut d'abord tourmenté par l'ambition, selon qu'il le raconte lui-même; mais de grandes afflictions et des emplois divers altérèrent sa santé. Il embrassa alors l'état ecclésiastique, et devint chanoine et théologal de la cathédrale de Montauban. En 1663 il en fut créé prévôt, et en 1705 il devint archidiacre. On a de lui : *Histoire de la Ville de Montauban*; Paris, 1668, in-4°; nouv. édition, revue et annotée d'après les documents originaux par MM. l'abbé Marcellin et G. Ruck; Montauban, 1841, 2 vol. in-8°; — *Abregé de l'Histoire universelle*; Paris, 1675, 3 vol. in-12; cet ouvrage inachevé ne contient que l'histoire de l'Église; — *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*; Paris, 1684, in-8°; — *Traduction d'un manuscrit latin contenant plusieurs choses curieuses touchant la province de Languedoc*; 1698, in-4°; — *Récit de ce qu'a été et de ce qu'est Montauban*; 1701, in-8°. J. V.

Leong, *Bibl. Histor. de la France*.

**LEBRETON** (Alexis ou Alexandre-Jean), littérateur français, né à Beaune, en 1693, mort à Paris, le 7 janvier 1779. Il était avocat au parlement de Paris et censeur royal. On a de lui : *Instructions nouvelles sur les Procédures civiles et criminelles du Parlement*; Paris, 1725, in-12; — *L'Avare*, comédie de Molière, avec des remarques; 1751, in-12; — *Nouvelle École du Monde*; Lille, 1764, 2 vol. in-12; — *Élise, ou l'idée d'une honnête femme*; Amsterdam et Paris, 1766, in-12 : « ce volume n'est autre chose, dit Barbier, que la 2<sup>e</sup> partie de l'*Honnête Femme* du père Dubosc, cordelier, dont le style a été légèrement retouché; » — *Entretiens d'une Ame pénitente avec son Créateur*; Lille, 1767, in-12; 1771, 3 vol. in-12; —

*Mémoires secrets de Bussy-Rabutin, contenant sa vie publique et privée*; Amsterdam (Lille), 1768, 1774, 2 vol. in-12; Lille, 1786, 3 vol. in-12; — *La Nouvelle Lune, ou Histoire de Paquillon*; Amsterdam et Lille, 1768, 2 vol. in-12; — *Les Amants illustres, ou la nouvelle Cléopâtre*; Londres et Paris, 1769, 3 vol. in-12; — *L'Emplot du Temps dans la solitude*; Paris, 1773, in-12. Lebreton a fourni à Aublet de Maubuy des matériaux pour le troisième volume des *Femmes illustres*. J. V.

Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quéhard, *La France Littéraire*.

**LEBRET** (Jean-Frédéric), érudit et historien allemand, né à Untertürkheim, le 19 novembre 1732, mort le 6 avril 1807. Il étudia à Tubingue, et devint en 1757 précepteur chez un négociant à Venise. De retour en Allemagne en 1762, il fut nommé en 1763 professeur au gymnase de Stuttgart, ensuite bibliothécaire du duc de Wurtemberg, enfin chancelier de ce prince. Il accompagna son souverain dans les voyages que celui-ci fit vers 1775 en Italie, en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas. Ses principaux écrits sont : *Origines Thucydéennes diplomatiques*; ibid., 1763, in-4°; — *Geschichte der Deutschen* (Histoire d'Allemagne); cet ouvrage, en deux volumes in-8°, imprimés en 1771 et 1772, fait partie de la *Collection d'histoires* publiées à Heilbronn; — *Geschichte von Italien* (Histoire d'Italie); Halle, 1778-1787, 10 vol. in-4°, ouvrage qui forme les tomes 40-46 de la *Allgemeine Welthistorie*; — *Vorlesungen über die Statistik der italienschen Staaten* (Cours de Statistique des États italiens); Stuttgart, 1783-1789, 2 vol. in-8°; — *De fragmentis Theodori Mopsvesteni*; ibid., 1790, in-4°; — *Magazin zum Gebrauch der Staaten-und kirchengeschichte* (Magasin à l'usage de l'histoire civile et ecclésiastique); Ulm et Francfort, 1771-1787, 10 vol. in-8°. Lebreton a encore publié un grand nombre d'opuscules sur diverses matières de théologie, d'histoire et d'archéologie. E. G.

Baier, *Magazin für Prediger*, tom. XII (autobiographie). — Gradmann, *Das gelehrte Schwaben*, p. 62.

**LE BRETON**, sieur de LA FON (Guillaume), auteur dramatique français, né à Nevers, mort en 1578. Il fit ses études à Paris, et se fit recevoir avocat au parlement; mais il quitta bientôt le barreau pour se consacrer à la littérature. Il fut l'un des poètes préférés par Charles IX, auquel il dédia plusieurs de ses pièces. On ne connaît plus de lui que *Adonis*, tragédie représentée en 1574. Les vers suivants débités par Vénus, qui se plaint que Vulcain ait découvert ses amours avec Mars, donneront une idée de la pièce et du goût de l'auteur et de ses admirateurs :

Cruel souffle-charbon, et ta fameuse trougne,  
Quand tu me procuras une telle vergogne,  
Je n'avais seulement le moyen de cacher.

Et puisqu'il m'a laissé tels terribles escornes,  
 Je lui ferai porter dessus le front des cornes;  
 Et ne s'en faudra rien, advenue qui pourra, etc.

Cette pièce fut imprimée à Paris, 1579, par les soins de François d'Amboise, qui la dédia à la duchesse Saint-Paul de Beaupréau ainsi que les suivantes également de Le Breton, et représentées à des dates incertaines : *Tullie, La Charité, Didon, Dorothee*. Le Breton a aussi laissé des poésies; mais elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

A. JADIN.

La Croix du Maine, *Bibliothèque Française*, p. 188. — Du Verdier, *Bibliothèque Française*. — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre Français*, p. 302-303.

**LE BRETON (François)**, écrivain ascétique français du seizième siècle, né à Coutances (Normandie). On a de lui : *La Fontaine d'Honneur et de Vertu, où est montré comme un chacun doit vivre en tout âge, en tout temps et en tout lieu, envers Dieu et envers les hommes*, traduit du latin; Lyon, 1555, in-16. Dans une note de la *Bibliothèque Française* de Du Verdier, article de François Le Breton, La Monnoye présente cet ouvrage comme une version de *l'Imitation de Jésus-Christ*; l'abbé de Saint-Léger, dans son précieux exemplaire des deux anciens bibliographes de la France, semble adopter la note de La Monnoye. Mais Barbier ayant trouvé à acheter un exemplaire de *La Fontaine d'Honneur et de Vertu*, édition de 1544, déclare que c'est un ouvrage traduit du latin de Baptiste Mantuan, ainsi que l'avait annoncé La Croix du Maine.

J. V.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. Françaises*. — A. Barbier, *Dissert. sur soixante traductions Franç. de l'Imitation de Jésus-Christ*, p. 114.

**LEBRETON (François)**, pamphlétaire français du seizième siècle, pendu le 22 novembre 1586, dans la cour du palais à Paris. Il était avocat à Poitiers. Ému des malheurs de la France sous le règne de Henri III, il osa exprimer ses sentiments dans trois pamphlets qu'il vint faire imprimer à Paris. Il eut le courage d'envoyer ses écrits au roi lui-même. Henri III ordonna de poursuivre le téméraire. Le parlement condamna bien vite l'audacieux écrivain, qui fut pendu après avoir vu brûler devant lui tout ce qu'on avait saisi de son livre. L'imprimeur Ducarroy et le compositeur Martin furent condamnés à être battus de verges au pied de la potence et bannis du royaume pour neuf ans. Lebreton mourut sans faiblesse, et lorsqu'on ôta son corps pour le porter à Montfaucon, « le peuple y étoit à grande foule qui lui baisoit les pieds et les mains », suivant un écrivain du temps. Les pamphlets de Lebreton se composent de trois opuscules; le premier a pour titre : *Remonstrances aux États de France et à tous les peuples chrétiens pour la délivrance du pauvre et des orphelins*; Paris, imprimerie de Gilles Ducarroy, 1586; la seconde partie est intitulée : *Accusation contre le chancelier Briçon*; la troisième s'intitule : *Remonstrance*

*au roy sur l'accusation qui lui a été présentée, laquelle il n'a onc voulu oïr*. Ces opuscules sont aujourd'hui d'une rareté extrême; on n'en connaît que deux ou trois exemplaires.

J. V.

G. Brunet, dans le *Dict. de la Conversation*.

**LEBRETON DE LA LOUTÈRE (Amable-Louis-François)**, poète français, né à Cogners près Saint-Calais, mort assassiné en 1796, dans le bourg de Vassé. Il appartenait à la congrégation de l'Oratoire, et avait reçu les ordres. On a de lui : *Les Juvénales*; 1776, in-12. Ce sont quatre satires en vers faciles.

B. H.

N. Desportes, *Bibliographie du Maine*. — B. Hauréan, *Hist. Litt. du Maine*, t. IV, p. 361.

**LEBRETON (André-François)**, imprimeur français, né à Paris, au mois d'août 1708, mort dans la même ville, le 5 octobre 1779. Il était fils d'un conseiller en l'élection de Paris et petit-fils par sa mère de Laurent d'Houry, fondateur de *l'Almanach royal*. Lebreton devint juge consul, syndic de sa corporation et premier imprimeur du roi. Le succès de l'*Encyclopédie* anglaise de Chambers avait donné l'idée aux libraires associés de Paris de la faire traduire en français; l'abbé de Gua s'était chargé d'y faire les corrections et additions nécessaires; mais cet abbé ne s'occupant pas de ce travail avec assez de suite, les libraires proposèrent à Diderot et à D'Alembert, qui étaient unis de la plus étroite amitié depuis plusieurs années, de rassembler les matériaux de cet ouvrage, de les ranger dans l'ordre qui leur conviendrait, de retrancher ce qui leur paraîtrait erroné, et d'ajouter ce qui leur semblerait utile pour compléter l'histoire des sciences et des arts. Les deux amis y consentirent, et tracèrent le plan d'un ouvrage qui, tout en conservant ce qu'il y avait de bon dans celui de Chambers, devait être en même temps un dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers, un vocabulaire universel de la langue, objet qui n'a pu être rempli qu'en partie. D'Alembert fit le discours préliminaire, Diderot le prospectus, le tableau des connaissances humaines et l'explication de cette table. Sans doute, il était peu satisfait des matériaux qu'on lui avait remis; car il disait dans l'article *Encyclopédie* : « Nous sommes en droit d'exiger un peu d'indulgence. L'ouvrage auquel nous travaillons n'est point de notre choix : nous n'avons point ordonné les premiers matériaux qu'on nous a remis, et on nous les a pour ainsi dire jetés dans une confusion bien capable de rebuter quiconque aurait eu moins d'honnêteté ou moins de courage. » L'*Encyclopédie* fut commencée en 1751; sept volumes avaient paru lorsque l'impression fut arrêtée, par un arrêt du conseil en 1759. D'Alembert se retira, et tout le poids de l'ouvrage retomba sur Diderot. Tout ce que celui-ci put obtenir de son collègue après une année de peine, ce fut que D'Alembert achèverait la partie ma-

thématique. Voltaire engageait les deux philosophes à aller terminer leur œuvre à l'étranger; Diderot répondit que les manuscrits appartenaient aux libraires. Enfin, Lebreton obtint de pouvoir continuer l'impression d'une manière clandestine en mettant la rubrique de Neuchâtel sur les volumes. On fit de nouvelles conditions à Diderot, qui compare son nouveau traité avec les libraires à celui du diable et du paysan de La Fontaine : « Les feuilles sont pour moi, écrit-il à Voltaire, les grains pour eux; mais au moins ces feuilles me seront assurées : voilà ce que j'ai gagné à la désertion de mon collègue. » Lebreton, effrayé, revoyait les épreuves de l'*Encyclopédie* avant de les mettre sous presse, supprimait et adoucissait tout ce qui lui paraissait trop fort. Diderot fut quelque temps sans s'en apercevoir; mais lorsqu'il le sut il écrivit à Lebreton une lettre sévère où il disait : « Vous avez oublié que ce n'est pas aux choses courantes et communes que vous devez vos premiers succès; qu'il n'y a peut-être pas un homme dans la société qui se soit donné la peine de lire dans l'*Encyclopédie* un mot de géographie, de mathématiques ou d'arts, et que ce que l'on y recherche c'est la philosophie ferme et hardie de quelques-uns de vos travailleurs. »

L. LOUVET.

Kalgeon, *Mémoire Historique et philosophique sur la vie et les ouvrages de Diderot*. — Grimm, *Correspondance*, t. VII, p. 383.

LE BRETON (R.-P.-François), homme politique français, né en 1753, aux environs de Rennes, mort vers 1826. Il fut nommé en 1790 procureur syndic du district de Fougères, en 1791 député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée législative, et réélu l'année suivante à la Convention nationale. Lors du jugement de Louis XVI, il s'exprima en ces termes : « Sans doute Louis XVI mérite la mort : ses crimes sont ceux sur lesquels s'appliquent les dispositions les plus sévères du Code Pénal. Si donc je prononçais comme juge, je voterais pour la mort; mais alors, je voudrais qu'il y eût les deux tiers des voix. Mais comme législateur je pense que Louis peut être un otage précieux et un moyen d'arrêter tous les ambitieux. Je vote pour la réclusion à perpétuité. » Le Breton vota contre l'appel au peuple. Le 3 octobre 1793 il fut décrété d'accusation comme partisan des girondins et emprisonné. Il ne resta à la Convention qu'après la révolution du 9 thermidor an II (27 juillet 1794). Il insista fortement pour que chaque député rendît un compte fidèle de sa fortune et que les biens non déclarés fussent confisqués. Élu au Conseil des Anciens, Le Breton fit un rapport favorable à l'augmentation du tarif des lettres et journaux; il fit rejeter la mesure proposée sur les postes et messageries, etc. Il parla contre la résolution relative aux domaines congéables, et fit approuver celle qui supprimait les listes de candidats pour les élections, et vota

contre le projet de maintenir la poste aux chevaux au compte de la république. Il était secrétaire du Conseil lors du coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Il cessa ses fonctions l'année suivante, et abandonna la scène politique. Le Breton est auteur de plusieurs écrits politiques ou administratifs, aujourd'hui sans intérêt.

H. L.

*Le Moniteur universel*, an II, n° 977, 978; an III, n° 80, 336; an IV, n° 3, 381; an V, n° 81, 368; an VI, n° 43, 188. — *Biographie moderne* (1806). — Arnault, Jay, etc.; *Biogr. nouv. des Contemporains* (1833).

LEBRETON (Jean-Pierre), homme politique et bibliographe français, né en 1752, dans la province de Bretagne, mort à Paris, le 21 avril 1829. Il était entré dans l'ordre des Bénédictins, et était prieur à Redon avant la révolution. Il fut député du clergé de Vannes à l'Assemblée constituante, où il vota pour les réformes, et où il fit partie du comité ecclésiastique. Il demanda l'ajournement de la fixation du sort des moines jusqu'à ce que l'on connût les ressources que leurs biens pouvaient offrir. Il fit décréter que les reliquats des caisses des impositions du clergé seraient versés au trésor public. Après la session il resta dans la capitale, et traversa tranquillement l'époque de la terreur. Plus tard il fut nommé bibliothécaire de la cour de cassation. On a de lui : *Catalogue des livres composant la Bibliothèque de la Cour de Cassation, 2<sup>e</sup> partie : jurisprudence*; Paris, 1819, in-8°.

J. V.

A. Tallandier, *Notice sur M. Lebreton, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome IX. — *Moniteur univ.*, 1790, n° 48 et 52.

LEBRETON (Joachim), littérateur français, né à Saint-Méen (Bretagne), le 7 avril 1760, mort à Rio-Janeiro (Brésil), le 9 juin 1819. Son père était maréchal ferrant et chargé d'une nombreuse famille. Lebreton montra de bonne heure d'heureuses dispositions, et obtint une bourse dans un collège des théatins, où il acquit une bonne éducation. Il entra ensuite dans l'ordre de ses maîtres, et fut envoyé à Tulle, où il professa la rhétorique. Il était sur le point de recevoir les ordres lorsque éclata la révolution, dont il embrassa chaudement les principes. Venu à Paris, il épousa la fille aînée de Darcey, inspecteur général de la monnaie. Sous le Directoire il obtint la place de chef du bureau des beaux-arts au ministère de l'intérieur. Après le 18 brumaire il entra au Tribunal, où il ne se fit pas remarquer. Admis dès 1796 à l'Institut, il devint, en 1803, membre de la troisième classe (histoire et littérature ancienne), et fut nommé secrétaire perpétuel de la quatrième classe (beaux-arts); il apporta beaucoup de zèle et d'activité dans l'exercice de cette fonction, concourut à la formation du Musée impérial, et le 18 octobre 1815 il osa rappeler tout le soin que la France avait eu des objets d'art enlevés à l'étranger et revendiquer pour sa patrie le culte des arts. Répondant à un manifeste du duc de Wellington, il reprochait à l'Angleterre d'avoir enlevé les marbres du Par-



thénon. Ce courageux discours le fit exclure de l'Institut. En 1816 il se rendit au Brésil pour y fonder une colonie d'artistes et d'hommes industriels choisis en France. Le voyage fut heureux ; Lebreton fut présenté au roi ainsi que le peintre de paysage Tannay, qui était avec lui. Ils reçurent du souverain du Brésil l'accueil le plus flatteur ; mais les résultats ne répondirent pas à leurs espérances. Lebreton mourut, et Tannay revint en France. Lebreton a donné une *Notice sur Raynal* dans la *Décade Philosophique*, une autre *Notice sur Deleyre*, et des articles dans différents journaux. Comme secrétaire de la quatrième classe de l'Institut, il a rédigé en 1810 le *Rapport* de cette classe sur *l'état des beaux-arts* pour le concours des prix décennaux. Dans la même qualité, il a rédigé les notices des travaux de cette classe et celles des membres ou associés dont elle était privée par la mort, entre autres celles de Grétry, Haydn, etc. Il est auteur de la *Logique adaptée à la Rhétorique* ; Tulle, 1789, in-8° ; Barbier lui attribue la rédaction de l'*Accord des vrais Principes de l'Église, de la Morale et de la Raison sur la constitution civile du clergé, par les évêques constitutionnels* ; Paris, 1791, in-8° : la famille de Lebreton a désavoué cet ouvrage.

J. V.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire*.

\* **LEBRETON (Eugène-Casimir)**, général français, né en 1791. D'une famille de laboureurs de la Beauce, il entra au service en 1813 comme engagé volontaire, et fit les campagnes de 1813 et 1814. En 1828 et 1829, il fut attaché comme rapporteur au conseil de guerre de Paris. Chef de bataillon au 53<sup>e</sup> de ligne, il fut employé dans la Bretagne, lors des troubles qui agitérent ce pays après la révolution de juillet 1830. Envoyé en Afrique en 1835, il devint le premier commandant de Mascara, après la prise de cette capitale de l'émir. En 1836 il fut nommé commandant en second et directeur des études à l'école militaire de La Flèche. Promu colonel du 22<sup>e</sup> de ligne en 1840, il alla rejoindre son régiment en Algérie, et le dirigea dans les expéditions des années 1841, 1842, 1843, 1844, 1845 et 1846. Aux élections générales de 1846, M. Lebreton se présenta au collège de Nogent-le-Rotrou ; il échoua. L'année suivante il fut nommé général de brigade. Après la révolution de février 1848, il fut élu représentant à l'Assemblée constituante par le département d'Eure-et-Loir. Dans la journée du 15 mai, le général Lebreton s'élança à la tribune ; mais n'ayant pas pu obtenir la parole, il pénétra dans les groupes qui avaient envahi la salle, leur parla, et lutta même avec des hommes qui maltraitaient un huissier. Quand le président eut quitté son siège, le général Lebreton se rendit à la caserne du quai d'Orsay, et engagea le colonel des dragons qui s'y trouvait à faire prendre les armes à son régiment. Le général revint avec

ce corps, ralliant plusieurs détachements de la garde nationale, et reprit possession du palais de la représentation nationale avec ses collègues. Dans la journée du 24 juin 1848, il demanda que l'Assemblée, pour être plus sûre des événements qui se passaient, envoyât quelques-uns de ses membres auprès des troupes. Cette proposition, combattue par le général Laidet, ne fut pas prise en considération ; mais l'avis du général Lebreton fut suivi volontairement par plusieurs de ses collègues. Chargé du commandement d'une des colonnes d'attaque, il enleva le clos Saint-Lazare après un combat des plus vifs. A la suite de ces événements, le général Lebreton fut choisi pour questeur par l'Assemblée constituante, à la place du général Négrier, mort dans le combat. Votant avec le parti modéré, il releva avec énergie le nom de *hochet* donné à la décoration de la Légion d'Honneur par M. Clément Thomas, alors général en chef de la garde nationale ; il demanda que les militaires en possession d'une retraite pussent la cumuler avec un traitement civil ; il défendit le commandant Tombeur, qui avait été forcé de déposer les armes devant l'insurrection à la place des Vosges dans les journées de juin, et demanda pour ce chef de bataillon la justice d'un conseil de guerre. Réélu à l'Assemblée législative, le général Lebreton se mit à la disposition du président de la république le 2 décembre 1851, et fit partie de la commission consultative. Le 15 janvier 1852, il fut chargé du commandement du département d'Eure-et-Loir. Élu membre du conseil général d'Eure-et-Loir, il fut nommé la même année général de division. Au mois de septembre 1853, il fut élu député au Corps législatif, comme candidat du gouvernement, par la troisième circonscription électorale du département de la Vendée, et réélu en 1857. En 1855, il proposa des amendements à la loi de dotation de l'armée ; ces amendements furent repoussés, et il vota néanmoins cette loi, qu'il déclarait imparfaite, accusant la chambre de précipitation.

J. V.

*Archives des Hommes du Jour*. — Lessaints, *Biographie des 900 Représentants à l'Assemblée nationale*. — *Biographie des 900 Représentants à l'Assemblée constituante*. — Rattelet de Sergy, *Véritable Physiologie de l'Assemblée nationale constituante de 1848*, p. 18. — C. Mullié, *Biographie des Célébrités militaires*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur*, 1850-1859.

\* **LEBRETON (Théodore)**, poète français, né à Rouen, le 1<sup>er</sup> décembre 1803. Son père était journalier et sa mère blanchisseuse. A l'âge de sept ans il entra dans une fabrique d'indiennes de sa ville natale, où on lui enseigna le métier d'imprimeur sur étoffes. Il savait à peine péler ; à force de persévérance, il apprit à lire et à écrire, et au bout de quelques années, il éprouva le désir de tracer ce qu'il ressentait. A quatorze ans, il était parvenu dans son atelier à être un ouvrier excellent et instruit. Il économisait sur son salaire pour aller au spectacle complet son éducation. Le goût de la poésie se révélant en lui, il se laissa entraîner par l'inspiration, et exhala en vers les

impressions de son âme, ses douleurs, ses joies, ses espérances et ses amours. M<sup>me</sup> Deabordes-Valmore fit connaître les essais du poète ouvrier dans un journal de Rouen, et enfin, en 1836, un homme de lettres rouennais, M. Ch. Richard, attira l'attention sur M. Lebreton en traçant une esquisse de sa vie d'ouvrier et de penseur, et en concourant à la publication d'un recueil de ses poésies. Jusque alors M. Lebreton était resté dans son atelier ; mais vers cette époque la ville de Rouen ayant acheté la collection des livres de Leher, on créa une nouvelle place d'employé à la Bibliothèque publique, et M. Lebreton obtint cette position modeste et honorable. Dans son second recueil, M. Lebreton s'était comparé à Poiseau en cage :

Esclave comme lui, comme lui dans mon être  
Je sens que la nature et soupire et fait naitre  
Des chants qui voudraient s'envoler.  
Mais calme et résigné je subis la sentence  
Du Juge souverain arbitre de mon sort.

« La poésie, disait alors un critique, est venue le trouver d'elle-même ; elle a voulu des chants avant qu'il pût les écrire. Aujourd'hui qu'il les trace en lignes informes, il étonne par les inspirations réelles qui sortent de cette plume grossièrement taillée, par les idées heureuses qui se font jour à travers les déguisements d'une orthographe bizarre. » En 1848 M. Lebreton fut choisi pour représentant à l'Assemblée constituante par le département de la Seine-Inférieure ; il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. Poète religieux, M. Lebreton, dans ses premiers vers, peignait la misère du travailleur sans y voir d'autre remède que la résignation sur la terre et le repos dans le ciel ; plus tard son indignation a pris un accent plus vif sans aller plus loin. On a de lui : *Hommage au grand Corneille*, vers ; 1834, in-8° ; — *Ode sur la mort de Boieldieu* ; 1835, in-8° ; — *Heures de repos d'un Ouvrier*, poésies ; Rouen, 1837, in-8° ; 1840, in-18 ; — *Hommage à l'Académie de Caen*, vers ; 1840, in-8° ; — *Aux Poètes*, dithyrambe ; 1840, in-8° ; — *Baptême du comte de Paris*, cantate, 1841, in-8° ; — *Nouvelles Heures de repos d'un ouvrier*, poésies, avec un portrait de l'auteur ; Rouen, 1842, in-8° ; — *La Mort du duc d'Orléans*, vers ; 1842, in-8° ; — *Esprit*, poésies nouvelles ; Rouen, 1845, in-12 ; — *Biographie Normande. Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages célèbres nés en Normandie et sur ceux qui se sont seulement distingués par leurs actions et par leurs écrits* ; Rouen, 1857-1858, in-8° : deux volumes ont jusqu'ici paru. L. L.—T.

Fr. Gimet, *Les Muses prolétaires*, p. 302. — Lessuier, *Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nationale*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Manry, *La Littér. Franç. contemp.*

LE BREFON (Guillaume). Voy. GUILLAUME.

LE BRIGANT. Voy. BRIGANT.

LEBRISA (Antonio de). Voy. ANTOINE.

LE BRUN (Charles), célèbre peintre français, né à Paris, le 22 mars 1619, mort dans la

même ville, le 12 février 1690. Sa famille était originaire de Crouy dans le Beauvoisis, et son père, qui était assez bon sculpteur (1), l'initia au dessin dès l'enfance. A peine âgé de dix ans, Charles Le Brun suivit les leçons de Perrier, surnommé le Bourguignon, qu'il quitta pour entrer dans l'atelier de Vouet. Ses progrès répondirent si bien aux soins de ces excellents maîtres qu'à treize ans il peignit les portraits de son père et de son oncle. Il exécuta à la même époque, mais à la plume et sur velin, *Louis XIII à cheval* au milieu d'un champ de bataille. Ce dessin fut présenté à Pierre Seguier, chancelier de France, qui se déclara le protecteur du jeune artiste et le logea dans son hôtel. Le Brun composa alors un tableau allégorique à la gloire du cardinal de Richelieu, et, jouant adroitement sur ce nom, il représentait le roi dans un palais magnifique (un riche lieu), entouré de tous les symboles qui pouvaient rappeler les services du premier ministre. On le voit, Le Brun était aussi bon courtisan qu'excellent peintre, et rien dans sa vie ne vint démentir ses premières années. Le cardinal reconnaissant lui commanda aussitôt trois tableaux : *Le Ravissement de Proserpine* ; *Hercule faisant dévorer Diomède par ses propres chevaux* et *La Mort d'Hercule* ; ces toiles, qui reçurent les applaudissements du Poussin, décorèrent longtemps le Palais-Royal. Lorsque Le Poussin retourna à Rome, en 1642, il emmena Le Brun, dont le chancelier payait la pension quatre années. Tout concourait à développer le grand talent de Le Brun ; aussi à son retour à Paris, en 1648, le *Crucifiement de saint André*, le *Martyre de saint Etienne*, *Moïse frappant le rocher* et quelques tableaux du même mérite le placèrent justement au premier rang des peintres français. Le surintendant des finances, Fouquet, le chargea de la décoration de son château de Vaux (près Melun), et lui accorda une pension de douze mille livres. Le cardinal de Mazarin le présenta à Louis XIV, qui l'accueillit avec faveur. En 1662, Colbert le fit nommer premier peintre du roi, et obtint pour lui des lettres de noblesse. Il fut placé à la tête de la manufacture des Gobelins et nommé successivement recteur, chancelier et directeur de l'Académie de Peinture ; quoique absent et étranger, il avait été élu peintre de l'Académie de Saint-Luc à Rome ; enfin, la direction de tous les ouvrages de peinture, de sculpture et d'ornement qui se faisaient dans les bâtiments de la couronne lui fut attribuée. On a reproché souvent à Le Brun l'espèce de dictature qu'il exerça alors sur l'art en France. « Il était, dit Watelet, despote et orgueilleux avec les artistes, et entravait continuellement leur génie. Il les enfermait dans le cercle de ses idées, et ne leur laissait rien exécuter que sur ses desins et d'après ses avis. Plusieurs préférèrent

(1) Il était en même temps juré dans le corps de la maîtrise des peintres, des sculpteurs et des doreurs de la ville de Paris.

une entière inaction à une telle dépendance... Le tapisser, le peintre décorateur, le statuaire, l'orfèvre tenaient de lui leurs modèles; l'ébéniste, le menuisier, le serrurier, etc., travaillaient également sur ses données. Bronzes, vases de toute substance, mosaïques, marqueteries, candélabres, girandoles, horlogerie, etc., tout venait de lui, tout émanait de sa pensée, tout subissait son empreinte. » Ces accusations peuvent avoir quelque fondement, mais il faut convenir que sans une direction ferme et éclairée comme celle de Le Brun on n'aurait pu obtenir l'ensemble intime et parfait qui règne dans toutes les décorations des demeures royales de cette époque. D'ailleurs ce fut lui qui fit créer l'école française à Rome (1666) et donna l'idée d'y faire entretenir aux frais du gouvernement les jeunes gens qui auraient remporté les premiers prix aux concours de Paris. Ce service rendu aux arts et surtout aux artistes peut bien racheter, ce nous semble, l'espèce de despotisme qu'on l'accuse d'avoir exercé. Il consacra quatorze années à la décoration du château de Versailles, et durant ce temps sa faveur auprès du roi ne s'affaiblit pas. Mais à la mort de Colbert (1683), Louvois, qui semblait se faire une loi d'écarter tous ceux qu'avait soutenus son prédécesseur, n'épargna pas Le Brun, et se déclara le protecteur de Mignard (voy. ce nom), qu'il produisit à la cour, et auquel Louis XIV accorda bientôt la décoration de la petite galerie de Versailles (1). Le Brun en conçut un si vif chagrin qu'il abandonna ses travaux et se retira à Montmorency. Sentant sa fin approcher, il se fit ramener aux Gobelins, où il mourut. Il fut enterré dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où sa veuve lui fit ériger un superbe mausolée sur les dessins de Coysevox.

Le Brun a été l'objet de louanges et de critiques également exagérées; on lui reproche généralement un coloris faible, un dessin lourd. La lumière dans ses tableaux est mal disposée; frappant presque toujours sur le premier plan, elle nuit à l'effet général, et l'intelligence du clair-obscur semble ne lui être arrivée que tardivement. Mais l'application sur une grande échelle de la peinture décorative et allégorique, si générale à cette époque, explique certaines erreurs. Le Brun, il est vrai, abusa de l'allégorie. Devenu creuse et flasque sous son pinceau, plus

fécond que consciencieux, elle le com'uisit quelquefois au lieu commun par la vulgarité des emblèmes ou à l'énigme par leur obscurité; mais le plus souvent il sut réunir l'histoire à la fable, et par cette heureuse combinaison former une sorte de poème épique des grandes choses qui marquèrent le règne de Louis XIV. On en a la preuve dans la superbe galerie de Versailles, où il a retracé l'histoire de son temps depuis la paix des Pyrénées jusqu'à celle de Nimègne. Il peignit ensuite à Paris, dans la galerie d'Apollon au Louvre, les *Victoires d'Alexandre*, compositions admirables par leur étendue, le nombre et la disposition des personnages et rendues populaires par les magnifiques gravures de Gérard Audran. La *Clémence d'Alexandre envers la famille de Darius* est une œuvre de premier ordre. Nous ne pouvons donner ici le catalogue de ses productions; car aucun peintre d'histoire n'a plus occupé la gravure que Le Brun: la Bibliothèque impériale possède sept cent quatre-vingt-six pièces exécutées d'après lui, par Edelinck, Gérard Audran, Nicolas Tardieu, Sébastien Leclerc, Simonneau, Poilly, van Schuppen, Masson, Nanteuil, Bernard-Picart, Saint-André, Massé, etc. Comme œuvres hors ligne nous mentionnerons (aux Gobelins): *La Défaite de Mazarin*, *Le Triomphe de Constantin*, *La Chasse du sanglier de Calydon*, *La Mort de Méléagre*, *Les Quatre Saisons*, *Les Quatre Éléments*, *Les Résidences royales*, etc., qui se dérouleront en tapis; — à Notre-Dame: *Le Martyre de saint Étienne*, et *Le Christ aux Anges*; — *La Madeleine pénitente*, peinte pour M<sup>lle</sup> de La Vallière dans l'église des Carmélites de la rue d'Enfer; — *La Madeleine aux pieds du Christ*, tableau échangé en 1815 contre *Les Noces de Cana* de Paul Véronèse, appartenant à l'empereur de Russie Alexandre; — *Le Massacre des Innocents*; — *La Mort de Séméle*; — *La Pentecôte* et *La Résurrection*, dans l'église de Saint-Sulpice; — *Saint Louis, roi de France*, autrefois au château de Villeneuve-le-Roi; — *Saint Charles Borromée*, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet; — *Moïse défendant les Filles de Jéthro*; — *Le Mariage de Moïse avec Séphora*; — *La Chûte des mauvais Anges*, scène grandiose sur une petite toile; — *La Vierge apprêtant le repas de l'enfant Jésus*, ou *le Bénédicité*, à l'église Saint-Paul; — *Le Sommeil de Jésus*, ou *le Silence*; — *La Charité*; — *La Constance de Mutius Scévola*; — *La Mort de Caton*; — une *Descente de Croix*, dans la chapelle du château de Versailles; — *Le Christ au jardin des Oliviers*; — *Les travaux d'Hercule*; son *Mariage avec Hébé* et son *Apothéose*, huit morceaux qui ornaient l'hôtel Lambert dans l'île Saint-Louis, etc. Parmi ses portraits on remarque *Louis XIV*, *Colbert*, *Seguier*, *Lamoignon*, *Fouquet*, *Bellièvre-Pomponne*, *Charles Perrault*, *Félibien*, *Israël Sylvestre*, *Alphonse Dufresnoy*, etc. Le

(1) Malgré l'estime que Louis XIV faisait de Mignard, il ne cessa pas d'être bienveillant pour Le Brun; nous en trouvons une preuve dans l'anecdote suivante, rapportée par le chevalier Alexandre Lenoir. « Un jour que Le Brun était dans la grande galerie de Versailles, où se trouvait le roi, jetant un coup d'œil sur les plafonds qu'il avait peints, il dit assez haut pour être entendu que « les beaux tableaux semblaient devenir plus admirables après la mort de leur auteur ». — « Quoi qu'on en dise, lui dit Louis XIV en allant à lui, ne vous pressez pas de mourir; nous estimons vos ouvrages dès aujourd'hui autant que la postérité pourra le faire. » Durant la maladie de Le Brun, le roi ne cessa de s'informer de sa position, et le prince de Condé lui fit plusieurs visites. Le Brun ne mourut donc pas disgracié; il mourut de jalousie, maladie commune chez les artistes.

Brun s'est aussi exercé dans la gravure à l'eau-forte : on a de lui : le buste de *Saint Charles Borromée*; — *L'Enfant Jésus à genoux sur la croix*; — *Les Quatre Heures du Jour*, etc. Il a laissé trois ouvrages sur son art : *Conférences sur l'expression des différents caractères des passions*; Paris, 1667, in-4°, avec fig.; — *Traité de la Physionomie, ou sur les rapports de la physionomie de l'homme avec celle des animaux*; Paris, in-fol. avec fig.; — *Livre de Portraiture pour ceux qui commencent*, méthode nouvelle de dessin, mais dans laquelle les exigences didactiques ne sont pas formulées avec assez de rigueur; — et plusieurs discours prononcés à l'Académie de Peinture, dont il était un des membres les plus actifs.

## A. DE LAGAZE.

De *Flies*, abrégé de la *Vie des Peintres*, p. 810 881. — D'Argenville. *La Vie des Peintres français*. — Voltaire. *Sécles de Louis XIV*, chap. 23. — Watlet. *Réflexions sur la Peinture*. — Mlle, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — Charles Blanc, *Hist. des Peintres*, n° 179-180; *École française*, n° 57-58. — Guillet de Saint-Georges, dans les *Mémoires inédits sur les membres de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture*, t. I, p. 1-72. — Félibien, *Vies des Peintres*. — Perrault, *Hommes illustres de la France*. — Bayle, *Dict. Hist.* — Florent Leconte, *Cabinet des Singularités*, t. III, p. 229 230. — Desportes, *Vies des premiers Peintres du Roi*, t. I, p. 1-108. — *Archives de l'Art français*, publiées par M. Ph. de Chennevières et A. de Montaignon, t. I, p. 68-69, t. III, p. 171, 198. — *Mémoires inédits des Académiciens*, t. I, p. 1-72.

LEBRUN (Laurent), poète latin français, né à Nantes, en 1607, mort à Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 1663. Il appartenait à la Compagnie de Jésus, et a composé un grand nombre de poèmes latins, dont voici les principaux : *Virgile chrétien*; Paris, 1661, in-8°. C'est un recueil d'épigrammes et de géorgiques spirituelles terminé par un poème héroïque : *L'Ignatiade*. L'auteur raconte en douze livres le pèlerinage de saint Ignace à Jérusalem et la fondation de la Société de Jésus à Paris, qu'il prétend avoir pu se faire dans la même année. Le P. Lebrun, qui avait voulu suivre les traces du P. Pierre Mambroun, auteur imitateur de Virgile, est resté fort loin de son prédécesseur; — *Les sept Psaumes pénitentiels, ou David pénitent*, suivi d'autres pièces d'une moindre importance; — *L'Ovide Chrétien*, qui comprend 1° le livre des *Fastes*, ou l'*Hexaéméron*, contenant l'ouvrage de six jours; l'auteur a voulu y décrire l'œuvre des six journées de la création gésénique; 2° *De Tristibus, ou les lamentations de Jérémie*, suivies de celles de l'auteur sur la mort de Bertrand Desclaux, archevêque de Tours; 3° *De Ponto (occidentali scilicet)*, ou de la *Barbarie des peuples du Canada*; 4° *Épîtres d'Héroïdes* (et non d'Héroïnes comme l'ont écrit plusieurs bibliographes). Ces *Épîtres* sont des élégies destinées à faire le second livre de *La Franciade*. — *De Floquentia poetique*: ce traité est suivi des *Métamorphoses*, qui n'ont rien de commun que le titre avec celle d'Ovide.

Baillet, *Jugements des Savans sur les Poètes mo-*

nes, t. V, n° 1500. — Titon du Tillet, *Le Parnasse français*, édit. in-fol. de 1730, p. 204-205.

LEBRUN (Pierre), théologien français, né à Brignolles, le 11 juin 1661, mort à Paris, le 8 janvier 1729. Entré dans la congrégation de l'Oratoire, il étudia la théologie à Marseille et à Toulon, professa la philosophie à Toulouse, la théologie à Grenoble en 1687, et fut enfin appelé, en 1688, au séminaire de Saint-Magloire à Paris. On lui doit : *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes*; Paris, 1693, in-12; — *Discours sur la Comédie*, où l'on voit la réponse au théologien qui la défend, avec l'histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'Eglise depuis le premier siècle jusqu'à présent; Paris, 1694, in-12: c'est une réponse au père Caffaro, théatin, qui avait écrit en faveur du théâtre la *Lettre d'un Théologien*, insérée au commencement du *Théâtre de Boursault*; Lebrun revit son travail, dont une seconde édition, publiée par l'abbé Granel, parut après sa mort sous ce titre : *Discours sur la Comédie, ou traité historique et dogmatique des jeux de théâtre*, etc.; Paris, 1731, in-12; — *Essai de la Concordance des Temps, avec des tables pour la concordance des ères et des époques*; 1700, in-4°; — *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants*; Paris, 1702, in-12; 1732, 3 vol. in-12: on y trouve à la fin les *Lettres sur la Baguette*; un libraire de Hollande ayant réimprimé ces trois volumes, augmentés d'un quatrième, composé de différentes pièces, en 1736, l'éditeur parvint à se procurer un *Recueil de pièces pour servir de supplément à l'Histoire des Pratiques superstitieuses du père Lebrun*; trois de ces pièces seulement sont du père Lebrun, savoir : *Dissertation sur l'apparition du prophète Samuel à Saül*; *dissertation sur les moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'ancienne loi*; et *Dissertation sur le purgatoire de saint Patrice*; ces quatre volumes ont été réimprimés en 1750-1751, in-12; — *Explication littéraire, historique et dogmatique des prières et cérémonies de la sainte messe*; Paris, 1716-1726, 4 vol. in-8°. J. V.

Quérard, *La France litt.*

LEBRUN (Antoine-Louis), poète français, né à Paris, le 7 septembre 1680, mort dans la même ville, le 28 mars 1743. Il voyagea en Angleterre, en Hollande et en Italie. Voltaire lui attribua les fameux *J'ai vu* qui l'avaient fait mettre à la Bastille. On a de Lebrun : *Bilinguis Musarum alumnus, auspice Phædo*; 1707, in-8°: recueil de pièces latines de l'auteur traduites par lui en vers français; — *Épigrammes d'Owen*, traduites en vers français, 1709, in-12; réimprimées sous ce titre : *Pensées diverses, ou épigrammes*; 1710: le traducteur a supprimé les pièces d'Owen contre les moines et la cour de

Rome; — *Les Aventures d'Apollonius de Tyr*; Paris, 1710, in-12; Rotterdam, 1710, in-12; Paris, 1712, in-12; 1796, in-13; il existe une autre édition sous ce titre : *L'Inconstance de la Fortune dépeinte dans les aventures d'Apollonius*; Rotterdam, 1726, in-12 : « Cet ouvrage, dit Barbier, n'est pas traduit du grec, comme le titre le porte, mais du latin, de l'ouvrage intitulé : *Gesta Romanorum*; Haguenae, 1508, in-fol., dont l'auteur paraît être le célèbre Berchœur; » — *Théâtre lyrique*; Paris, 1712, in-12 : ce recueil renferme sept opéras, qui n'ont jamais rencontré de musiciens : *Arion, Europe, Frédéric, Hippocrate amoureux, Mélusine, Sémélé et Zoroastre*; dans la préface l'auteur traite du poème de l'opéra; — *Epi grammes, madrigaux et chansons*; Paris, 1714, in-8°; — *Aventures de Calliope*; Paris, 1720, in-12; — *Fables*; Paris, 1722, in-12; — *Œuvres diverses en vers et en prose*; Amsterdam (Paris), 1734, in-12. J. V.

Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard, *La France littéraire*.

LEBRUN (Dents), juriste français, mort à Paris, le 15 ou le 16 avril 1706. Il était avocat au parlement de cette ville depuis le 2 décembre 1659. On manque d'ailleurs de détails sur sa vie. Il a laissé : *Traité des Successions*; Paris, 1692, 1709, in-fol. François Bernard Espiard de Saux en a donné une nouvelle édition; Paris, 1743, 2 tom. en 1 vol. in-fol. Une autre édition, augmentée par M\*\*\* (J. Adr. Sévère), ancien avocat au parlement, est de Paris, 1775, in-fol.; la dernière est de Paris, 1777, 2 tom. en 1 vol. in-fol. Dans cet important ouvrage, qui fait encore autorité devant les tribunaux, l'auteur examine les questions qui naissent de cette matière, l'une des plus vastes du droit civil, et pour les résoudre s'appuie principalement sur les dispositions des lois romaines; — *Traité de la Parole*; Paris, 1705, in-12, de 47 pag., anonyme, omis par Barbier, et très-rare : l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Paris a fait partie de la bibliothèque de Maillard, avocat au parlement, puis de celle du séminaire de Saint-Sulpice, et enfin de celle du Tribunal. Par une note manuscrite placée sur le frontispice, le premier possesseur de cet opuscule fait connaître qu'il lui a été donné par Lebrun, qui en était l'auteur; — *Traité de la Communauté entre mari et femme, avec un Traité des Communautés ou Sociétés tacites*, ouvrage posthume, mais indiqué à tort comme anonyme par Barbier, et mis au jour par les soins de Louis Hildeux; Paris, 1709, 1734, in-fol.; autre édit., augmentée des décisions nouvelles et de notes critiques (par Augéard et Brunet); Paris, 1754, 1776, in-fol.; — *Essai sur la prestation des fautes, où l'on examine combien les lois romaines en distinguent d'espèces; avec une dissertation du célèbre Pothier sur cet Essai, et des notes indicatives des lois nouvelles concernant les*

*fautes* (par J. S. Loiseau); Paris, 1813, in-12, travail savant, mais peu connu, sur une matière qui, dans la pratique, présente souvent des difficultés. E. REGNARD.

G. Blanchard, *Liste des avocats au parlement de Paris depuis son institution*, manuscrit de la Bibliothèque de la Cour de Cassation. — Note ms. sur l'exemplaire du *Traité de la Parole* de la Bibliothèque imp. — Camus, *Bibliothèque choisie de livres de Droit*. — Barbier, *Biographie des ouvrages anonymes*. — Quérard, *La France Littér.*

LEBRUN (Louis-Joseph), physicien français, né à Reims, le 3 novembre 1722, mort à Épernay, le 3 janvier 1787. Il fit ses études dans sa ville natale, et fut reçu prêtre oratorien. Il professa l'anatomie, la botanique, la médecine, et devint régent du collège de son ordre à Angers. Plus tard la reine de France le nomma précepteur de ses pages. On a de lui : *Explication physico-théologique du Déluge et de ses effets*; 1762. Le P. Lebrun fit exécuter une machine pour cette explication. L.—Z.—R.

*Revue historique et litt. de Champagne*, n° 11, p. 58.

LEBRUN (Charles-François, DUC DE PLAISANCE), célèbre homme d'État français, né le 19 mars 1739, à Saint-Sauveur, près de Coutances (Manche), mort le 16 juin 1824, à son château de Saint-Mesme, près Dourdan (Seine-et-Oise). Il commença ses études au collège de Coutances, et vint les achever au collège des Grassins, à Paris. Bientôt il acquit à fond la connaissance des langues latine et grecque. Il apprit avec un égal succès l'italien, l'anglais et l'espagnol, et composait avec facilité dans ces cinq idiomes. Il n'embrassa d'abord aucune profession; il lisait et méditait les ouvrages de droit public, alors fort peu cultivés en France. Un penchant particulier l'attachait à l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, qui devint son livre favori. La lecture lui avait beaucoup appris, et les connaissances déjà acquises, il résolut de les perfectionner et de les agrandir encore par les voyages à l'étranger. Dans ce but il visita la Hollande, où il admira la puissance de l'ordre, de l'économie, de l'industrie et du commerce, et étudia avec soin l'état florissant des principales villes, les monuments, surtout les institutions et les mœurs. En Angleterre, il s'instruisait par la conversation, la lecture des journaux qui reproduisaient les séances du parlement, l'étude des ouvrages qui traitaient du gouvernement et de la jurisprudence. En parcourant les campagnes, il les vit sous la tutelle des grands et des lords : « Quoi! se dit-il, ce peuple qui se croit libre est encore chargé des liens de la féodalité! » Son étonnement cessa dès qu'il eut pénétré plus profondément dans le caractère de la nation, qui tolère ce qui est défectueux pour conserver intact ce qui est grand et beau. C'est ce que lui expliqua le célèbre historien Robertson, avec qui il eut un entretien sur ce sujet. « Notre système social, dit-il en résumé, est loin d'être parfait; il se perfectionnera par le seul effet des

progrès de la raison humaine. Chez nous, l'aristocratie ne se montre pas oppressive. C'est elle qui dès l'origine comprima la tyrannie et fonda la liberté commune. Jamais on ne la vit animée d'un esprit d'hostilité contre le peuple. Elle est à la tête de tous les grands intérêts de la nation. Quant aux abus, il y a prudence et sûreté à en confier la correction à la seule puissance combinée de la raison et du temps. » Le jeune voyageur fut frappé de ces vues, et l'impression qu'il en reçut ne s'effaça jamais de son souvenir (1762).

De retour à Paris, et pressé par sa famille de choisir un état, il se détermina pour la carrière du barreau. Il suivit le cours de droit de Lorry, professeur distingué, et ne tarda pas à gagner son amitié. A sa recommandation, il fut chargé par Maupeou, premier président du parlement, de diriger dans l'étude du droit son fils aîné. Les rapports les plus intimes s'établirent bientôt entre cette famille et lui. Le premier président avait déjà conçu le projet d'opérer des réformes dans l'administration de la justice; il communiqua ses pensées au jeune avocat. Il fut satisfait à tel point des connaissances et du talent de Lebrun, qu'il lui confia la rédaction de ses discours et de ses écrits. On a dit qu'il était le secrétaire de Maupeou; l'assertion n'est pas exacte: il était traité comme un ami intime, un conseiller qui inspirait toute confiance. Vers 1766, Lebrun fut nommé censeur royal. Ces fonctions étaient contraires à ses idées et à ses goûts. Mais le premier président, qui avait sollicité la place à son insu, lui en remit le brevet avec de tels signes de satisfaction, qu'un refus n'eût pas manqué de le blesser. Lebrun porta dans l'examen des ouvrages cet esprit de justice et de modération qui depuis lui concilièrent dans les plus hautes fonctions l'estime de tous les gens de bien. Parvenu, en 1768, au poste de chancelier, Maupeou le fit nommer successivement payeur des rentes et inspecteur général des domaines de la couronne; mais sous ces divers titres Lebrun était de fait directeur de la chancellerie; on se rappelle ce mot de Louis XV: « *Que ferait Maupeou sans Lebrun?* » Il composa les célèbres discours que prononça le chancelier lors de la réforme des parlements (1771) et ceux qui accompagnèrent les édits instituant des conseils supérieurs et organisant un nouveau parlement. On sait comment l'opinion publique se souleva contre ce parlement. Attaqué à la fois par l'ancienne magistrature et par le parti de l'ancien ministre Choiseul, il fut renversé quelques mois après l'avènement de Louis XVI. Le 24 août 1774. Maupeou reçut avec une lettre de cachet, ordre de remettre les sceaux, et Lebrun fut renvoyé le même jour. Mais la conduite de ce dernier avait été si droite que Malesherbes lui dit en entrant au ministère: « Monsieur Lebrun, on n'a rien à vous reprocher; vous n'avez fait que votre devoir. »

Lebrun avait épousé, en 1773, M<sup>lle</sup> de Lagoutte, fille et nièce d'hommes estimés dans le barreau. Par ce mariage, il se trouva, à la disgrâce du chancelier, dans une position de fortune tout à fait indépendante. Il n'avait point d'ennemis personnels, était connu et estimé de personnages puissants, et s'il avait eu un peu de souplesse de caractère, il aurait pu obtenir quelque grâce de la cour. Il se détermina à une retraite absolue. Ayant acquis près de Dourdan la terre de Grillon, il s'y retira pour s'y livrer à la culture des lettres. Les quinze années qui s'écoulèrent de 1774 à 1789 furent pour lui des années d'un repos qui ne fut pas stérile. Il publia bientôt sa traduction de la *Jérusalem délivrée*, sans nom d'auteur, et avec une préface remarquable par l'originalité et la concision. L'élégance et la force de cette belle prose firent attribuer l'ouvrage à J.-J. Rousseau. Deux ans après parut l'*Illiade*, dont le style, moins riche peut-être, était aussi harmonique que poétique. Il plaça en tête un dialogue en langue grecque, qu'il attribua à l'un de ces rhapsodes qui jadis parcouraient la Grèce, et le style en était si pur, que les savants le prirent pour un fragment de l'antiquité. « J'en ai donné, disait Lebrun plus tard, en même temps l'*Odyssée*; mais je crus que la *Jérusalem* et l'*Illiade* suffisaient pour me mettre dans la classe innocente des littérateurs, et faire oublier que j'avais joué un autre rôle. » Cependant il suivait d'un œil attentif le cours des événements.

Versé dans l'économie sociale, initié aux secrets du gouvernement, il aurait pu donner des conseils utiles, au milieu de toutes les fautes des ministres. Mais, ayant appartenu à une autre administration, il craignait que ses avis ne fussent mal interprétés, et garda le silence. La révolution arriva. Il rompit alors le silence, et publia un écrit intitulé *La Voix du Citoyen*, qu'il avait médité depuis deux ans. Cet écrit présente au plus haut degré le savoir, la solidité des principes et l'éclat du style. Il s'y trouve plus d'une page prophétique, notamment sur l'époque impériale, et l'on est saisi d'étonnement en voyant l'avenir prédit avec tant de précision. Il mérite d'être relu en entier même aujourd'hui. Envoyé aux états généraux par le bailliage de Dourdan, Lebrun voulait sincèrement la réforme des abus et un régime qui pût satisfaire les besoins réels du pays; mais il voulait aussi l'établissement d'un gouvernement fort et régulier, appuyé sur les lois. A l'assemblée constituante, on ne le vit pas ambitionner les triomphes de la parole. Cependant il parut souvent à la tribune, parla sur les biens du clergé, et s'opposa à la création du papier monnaie et au maintien des loteries. Il brillait surtout dans les discussions intérieures des comités, qui le choisirent habituellement pour leur organe. Il fut, tâche immense, le rapporteur et le rédacteur de presque toutes les lois de finances. Ses discours, écrits dans

un beau style, sont des modèles de clarté et de discussion. Les principes qu'il y développe feront toujours autorité pour les hommes d'État qui traiteront les mêmes matières. Lebrun avait demandé dès le début l'établissement de deux chambres, au lieu d'une assemblée unique, qui ne pouvait produire que le despotisme ou l'anarchie. La majorité fut entraînée par les attaques de Sieyès et l'éloquence de Mirabeau, et le système anglais fut rejeté. Son opinion n'en resta pas moins invariable. La Constituante s'étant dissoute, Lebrun fut nommé président du directoire du département de Seine-et-Oise. En 1792 des troubles graves y éclatèrent. Il comprima les auteurs de désordre par des mesures à la fois sages et vigoureuses. Après le 10 août il renonça à toute fonction publique, et se retira dans ses foyers. Les délateurs vinrent l'y chercher. En septembre 1793 il fut arrêté et enfermé à Versailles. Un des proconsuls de la Convention ayant passé par Dourdan, d'honnêtes citoyens eurent le courage de lui parler de Lebrun et de réclamer sa liberté. Le représentant parut touché, et, arrivé à Versailles, il envoya l'ordre de mise en liberté. Lebrun resta dans sa famille, mais sous surveillance. Après quelques mois d'une demi-captivité, il fut reconduit dans sa première prison (28 messidor an II). Il eût infailliblement péri sur l'échafaud si Robespierre n'eût enfin succombé le 9 thermidor. Les partis rivaux, qui tour à tour avaient dominé la Convention et décimé la France, s'étant dévorés entre eux, le petit nombre d'hommes sages échappés aux proscriptions reparurent sur la scène politique. Au commencement de 1795, Lebrun, cédant aux instances du représentant en mission dans le département de Seine-et-Oise, reprit la présidence du département. En l'an IV (octobre 1795), il fut élu député au Conseil des Anciens avec Tronchet, Dumas et Tronçon-Ducoudray, hommes sages et éclairés; il fut réélu en l'an VII (1799), et obtint promptement l'estime et la confiance de l'assemblée. Il parla avec énergie en faveur des parents d'émigrés, combattit les emprunts forcés, et fit presque tous les rapports sur les lois d'économie publique.

Cependant les événements de l'intérieur s'étaient aggravés d'année en année. En 1797 le Directoire avait soulevé contre lui l'indignation publique par la banqueroute. En 1799 des élections faites dans le sens démagogique avaient amené, au 30 prairial, un mouvement réactionnaire qui semblait présager un retour aux excès révolutionnaires. L'ouest était en pleine insurrection. Dans le midi, les massacres recommençaient. Partout les factions redressaient la tête et semblaient près d'en venir aux mains. C'est dans ces circonstances que le général Bonaparte arriva à Paris. Toutes les espérances de salut se portèrent sur lui. C'était aussi l'opinion de Lebrun; cependant il ne prit aucune part aux mouvements qui amenèrent la révolution du 18 bru-

mair et le consulat provisoire de Sieyès, Bonaparte et Roger-Ducos. Quelque temps après, la nouvelle constitution fut achevée. Elle confiait l'action du gouvernement à trois consuls; mais le premier, qui devait prendre l'avis de ses collègues, restait libre de se déterminer selon sa volonté. Lebrun y était désigné comme troisième consul. Par modestie autant que par amour de l'indépendance, il voulait refuser cette haute magistrature. Il hésita beaucoup. Dans une entrevue, le premier consul insista pour son acceptation, et lui serrant la main ajouta avec un accent expressif : *Acceptez! vous serez content.* Lebrun accepta, déterminé par la pensée qu'il pourrait être encore utile à son pays, justifier encore l'estime de la partie éclairée de la nation. Selon le vœu de la constitution, ce fut le consul Lebrun qui, de concert avec Cambacérés, Sieyès et Roger-Ducos, nomma la majorité du sénat, qui se compléta ensuite lui-même. Cette première promotion est remarquable par le mérite de presque tous les hommes qui furent élus. Lebrun disait en parlant de cet acte de puissance souveraine : « Cambacérés et moi nous fîmes taire dans nos choix toute affection personnelle, ne nous attachant qu'au mérite, aux services et à la réputation des candidats. » Le premier consul laissa à Cambacérés la suprême direction de la justice, et confia à Lebrun la réorganisation des finances et de l'administration intérieure. Il les consultait en outre sur toutes les autres affaires, profitant ainsi dans l'intérêt de l'État de leur vieille expérience des hommes et des choses. Un jour, après un conseil, le premier consul tint Lebrun : « J'ai passé ma vie dans les camps, dit-il; la guerre est mon élément. Je me trouve ici dans un monde nouveau; je n'y suis point sans quelque embarras. J'ai besoin d'un guide sûr, éclairé et, comme moi, animé du désir de reconstruire la société sur des bases solides. Ce guide, je l'ai trouvé en vous, monsieur Lebrun. Je vous ai promis que vous seriez content : en m'aidant de votre expérience et de vos conseils, vous me fournirez le moyen d'accomplir mes promesses. En tout, je compte sur vous ». Touché de ce témoignage de confiance, Lebrun s'en montra digne en parlant toujours au premier consul le langage de la conscience et de la vérité. La France, sous son administration vigoureuse et éclairée, se releva promptement de ses ruines, et parut dans une attitude imposante devant l'Europe. L'intérieur jouissait d'un calme, d'un bien-être inconnus depuis longtemps. On en désirait la continuation, et l'on s'attachait chaque jour davantage à celui auquel on le devait. On avait vu dans le sénatus-consulte qui proclamait Bonaparte consul à vie (août 1802) un gage de tranquillité, dans celui qui lui déferait le droit de nommer son successeur un gage de sécurité contre les entreprises qui menaçaient sa vie; de là à l'empire il n'y avait qu'un pas. Les transitions avaient été si habilement ménagées, que la masse de la

nation applaudit à l'élevation du premier consul à la dignité impériale. L'empereur écrivit au consul Lebrun pour lui annoncer les hautes fonctions d'architrésorier dont il était revêtu. Les attributions en furent fixées par un sénatus-consulte, et Lebrun conserva la direction suprême des finances (mai 1804). La France lui doit l'institution de la cour des comptes, à la tête de laquelle fut placé son ami Barbé-Marbois. Napoléon, voulant environner son trône récent des prestiges de grands titres, institua une nouvelle noblesse. Lebrun fut le seul dans le conseil qui s'y opposa avec fermeté; l'empereur dans son exil lui a rendu ce témoignage. Ces principes, Lebrun les manifesta encore plus tard, quand furent institués les titres héréditaires de prince, duc, comte, baron, etc., en accordant aux titulaires la faculté de fonder des majorats en faveur de leurs descendants. Cependant lui-même, indépendamment du titre de prince attaché à la dignité d'architrésorier, se vit revêtu de celui de duc de Plaisance, qu'il ne crut pas pouvoir refuser. La modération était son caractère distinctif. Au conseil, il exprimait ses opinions avec loyauté et noblesse; mais quand une mesure était arrêtée, il croyait de son devoir d'en subir les conséquences. Son opposition n'avait pas la violence de l'esprit de système. Il s'abstint d'instituer le majorat nécessaire à l'hérédité de son titre, et il n'y consentit que très-peu de temps avant de mourir. En 1805, pendant que Napoléon était à Milan pour se faire couronner roi d'Italie, une députation du sénat et du peuple de Gènes vint demander la réunion de cette république à l'empire français. Il fallait pour l'accomplir et y établir une nouvelle organisation un fonctionnaire qui réunît les qualités propres à concilier les esprits, à ménager les amours-propres et à procéder avec expérience dans les affaires. L'empereur choisit l'architrésorier; il trouvait en lui la dignité de l'âge, du caractère, une position élevée, des manières simples et bienveillantes; tout devait rendre ce choix agréable à cette ville de Gènes qui se souvenait du passé. Les espérances de l'empereur furent complètement justifiées. Lebrun passa une année à Gènes, comme gouverneur général, et par l'équité de ses décisions, par la sagesse de ses actes, parvint à pacifier les dissensions et à gagner les cœurs à la France. A son départ, il fut entouré de regrets et d'hommages. Peu après son retour à Paris, Napoléon résolut d'abolir le Tribunal, ombre et reste de liberté. Lebrun le défendit, comme tenant son existence de la constitution elle-même et la sauve-garde des libertés publiques. « Monsieur l'architrésorier, lui dit assez brusquement l'empereur, ce sont là des idées de constituant. — Sire, répartit Lebrun avec ce calme et cette dignité qui ne l'abandonnaient jamais, la Constituante avait des idées saines; si elle se trompa, ce fut par l'excès de l'amour du bien public; je regrette que ces idées déplaisent

aujourd'hui à Votre Majesté. » De pareilles répliques n'étaient pas propres à lui concilier une grande participation dans les affaires: il espérait et désirait terminer paisiblement sa carrière. Il ne fut pas peu surpris, et même éprouva une sorte d'effroi, quand une lettre de Napoléon lui annonça une mission extraordinaire en Hollande (1810), par suite de l'abdication du roi Louis. L'architrésorier avait soixante onze ans: il fallait s'arracher à ses habitudes de famille et d'intimité; il fallait s'exposer au déclin de la vie aux atteintes d'un climat insalubre. L'espoir de faire encore quelque bien et le désir d'être utile à un peuple qu'il estimait le décidèrent: il partit avec le titre et les pouvoirs de *lieutenant général de l'empereur*. Son administration fut des plus actives et des plus laborieuses. A six heures du matin, il était dans son cabinet, entouré de secrétaires. En quinze mois toutes les branches du service public se trouvèrent organisées: il désirait alors rentrer dans sa famille; mais l'empereur jugea nécessaire sa présence dans ces contrées éloignées du centre. Lebrun resta comme gouverneur général. Il s'appliqua avec constance à tempérer la rigueur des ordres impériaux par son empressement à recevoir toutes les réclamations, par la facilité de son abord, l'accueil plein de bonté qu'il faisait à tous, les consolations qu'il adressait à ceux qu'il ne pouvait satisfaire. Il prenait un intérêt profond à la situation pénible de ce peuple navigateur, alors sans activité ni commerce. Les Hollandais lui rendaient justice, et ne l'appelaient que le *bon stathouder*. La désastreuse expédition de Russie le frappa douloureusement dans ses affections de famille. Son second fils, colonel d'un régiment de lanciers, fut tué dans la retraite de Moscou, au moment où il chargeait pour protéger les restes de l'armée. La jeune femme de ce fils avait succombé peu auparavant. Ces pertes précipitées altérèrent gravement la santé de l'architrésorier. L'année suivante, après le désastre de Leipsig, les Cosaques pénétrèrent en Hollande. Les Hollandais, déjà exaltés par les revers de Napoléon, ne gardèrent plus de mesure. Une grave insurrection éclata dans Amsterdam. Les principaux citoyens craignaient des violences et des excès, même contre le gouverneur général, et lui envoyèrent une députation pour lui offrir de l'emmener avec sa suite dans leurs voitures et de lui servir d'escorte. Le prince leur dit: « Je suis sensible à votre démarche; mais j'estime trop vos compatriotes pour accepter vos offres. » Il rejeta bien loin l'idée de partir la nuit, clandestinement, comme un fugitif. Peu de jours après, une administration provisoire ayant été établie par les notables, le prince quitta son palais en plein jour, le 16 novembre, et traversa la Hollande en recueillant partout des signes de respect. On connaît les événements de 1814. L'âge et la position du duc de Plaisance ne lui permettaient pas d'y prendre une part active. Il fut



jusqu'au dernier moment fidèle au gouvernement impérial. Il le prouva en se prononçant, lors de l'approche des armées étrangères, contre le départ de l'impératrice de Paris. Il déplora, comme tous les bons citoyens, les maux qui accablaient la France. Il ne prit pas part à l'acte du sénat qui prononçait la déchéance de Napoléon; mais après l'abdication il signa celui du rétablissement des Bourbons, et fut appelé à la chambre des pairs, avec la plus grande partie des membres du sénat. Pendant les Cent Jours il accepta la place de grand-maître de l'université. C'était un acte de dévouement. Là il y avait du bien à faire, du mal à empêcher. L'exaltation était très-vive dans les esprits de la jeunesse; des professeurs avaient été insultés à cause de leurs opinions. Il rétablit le calme nécessaire aux études, empêcha toute réaction dans le corps enseignant, et son administration fut un modèle d'équité et de sagesse. A la seconde restauration, son nom fut rayé de la liste des pairs; il y fut rétabli en 1819. Ce fut lui qui, dans l'installation du conseil des prisons, institué alors, répondit par un discours à quelques paroles prononcées par le duc d'Angoulême. Ce discours d'un *vieillard de quatre-vingts ans* montre comment on peut parler aux princes avec respect, noblesse et dignité, et comment, en leur rendant de justes hommages, on peut leur donner d'utiles conseils. L'étude, cette passion de sa jeunesse, embellit ses derniers jours. Ses lectures étaient en général sérieuses; mais son esprit et ses manières étaient remplis de bienveillance et de bonne grâce. Il passait tous ses étés au château de Saint-Mesmes, et c'est là qu'il mourut, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Lebrun était remarquable par la distinction de son extérieur. Sa belle tête avait cette dignité qui inspire le respect. Ses manières étaient simples, nobles et prévenantes. Son langage et ses idées révélaient de suite l'homme supérieur. Il conserva jusqu'au dernier moment les qualités intellectuelles qui avaient distingué sa virilité, sans qu'on pût remarquer le moindre affaiblissement dans sa mémoire ou la faculté de combiner et développer ses idées. Il pratiqua dans un haut degré la probité et le désintéressement, et après avoir vingt ans occupé les plus hautes fonctions, accompagnées de traitements immenses, il ne laissa que cent mille livres de rente.

Lebrun fut non-seulement un véritable homme d'État et un grand administrateur, mais encore un savant du premier ordre en économie sociale, versé dans les langues anciennes et modernes, et l'un des écrivains qui ont manié la prose française avec le plus d'énergie et de perfection. Ses ouvrages sont : *La Jérusalem délitée*, poème du Tasse, traduit de l'italien; Paris, 1774, et souvent réimprimé; — *L'Iliade d'Homère*, traduction nouvelle; 1776, presque entièrement refaite, 1809; — *La Voix du Citoyen*; 1789, nouvelle édition, 1804; —

*Lettres sur les finances* (voir *Le Moniteur*, n° 46, de 1791); — *L'Odyssée d'Homère*, traduite du grec; 1809. J. CRANUT.

*Biographie nouvelle des Contemporains. — Mémoire sur le prince Lebrun, duc de Plaisance*, par Marie du Meaul; Paris, 1828. — *Opinions, Rapports et Choix d'écrits politiques de Lebrun*, recueillis et mis en ordre par son fils aîné, et précédés d'une Notice biographique; Paris, 1829.

LEBRUN (ANNE-CHARLES, duc de PLAISANCE), général et sénateur français, fils du précédent, né à Paris, le 28 octobre 1775, mort en 1859. Il passa sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> régiment de dragons, fit d'abord partie de l'armée de réserve de l'intérieur en 1799 et 1800, et devint aide de camp du premier consul. Ce fut lui qui à la bataille de Marengo reçut dans ses bras le général Desaix, mortellement frappé d'une balle à la poitrine. Capitaine le 17 mars 1801, et chef d'escadron le 31 octobre suivant, il servit en 1801 et 1802 dans le corps d'observation de la Gironde, et en 1803 et 1804 au camp de Montreuil. Colonel du 3<sup>e</sup> régiment de hussards le 1<sup>er</sup> février de cette dernière année, il se signala pendant la campagne de 1805, et fut chargé d'apporter à Paris la nouvelle de la victoire d'Austerlitz. De retour à la grande armée, il se fit remarquer à Iéna à la tête de son régiment, qui attaqua le premier les carrés de l'infanterie saxonne et lui prit plusieurs drapeaux, qu'il présenta à l'empereur sur le champ de bataille. Nommé général de brigade le 1<sup>er</sup> mars 1807, inspecteur général de cavalerie le 6 octobre, et aide de camp de Napoléon, il donna de nouvelles preuves de valeur à Eylau et à Wagram. A la fin de 1809, il organisa la défense de la place, des forts et des batteries extérieures d'Anvers et parvint à approvisionner les places de Breda, de Berg-op-Zoom, les îles de Cadzan et de Walcheren. Général de division le 23 février 1812, il reçut en avril 1813 la grand'croix de l'ordre de la Réunion. Comme fils d'un grand dignitaire de l'empire, il portait le titre de duc Charles de Plaisance. Appelé en 1813 au commandement des 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> divisions de réserve de la grande armée, il fut nommé le 7 octobre de cette année gouverneur d'Anvers. Le 25 janvier 1814 il reprit ses fonctions d'aide de camp auprès de l'empereur. Le 22 avril, après la première abdication de Napoléon, Louis XVIII le nomma commissaire du roi dans la 14<sup>e</sup> division militaire, et le 14 juillet premier inspecteur général des hussards. Au retour de l'île d'Elbe, l'empereur lui confia (4 avril 1815) le commandement provisoire du 3<sup>e</sup> corps d'observation, et le rappela près de lui en qualité d'aide de camp. Dans les Cent Jours il fut nommé député à la chambre des représentants par le département de Seine-et-Marne. Mis en non-activité sous la seconde restauration, il fut replacé dans le cadre de disponibilité le 30 octobre 1818. Le 16 juillet 1824 il fut admis à prendre rang à la chambre des pairs, à titre hé-

réfuitaire. Placé dans la section de réserve, le 29 octobre 1840, il fut mis à la retraite en 1848 par le gouvernement provisoire. Lors de la création du sénat (26 janvier 1852), il en fut nommé membre, devint grand-chancelier de la Légion d'Honneur et fut rétabli dans le cadre de réserve (décret du 1<sup>er</sup> octobre 1852). Son nom est inscrit sur le côté ouest de l'arc de triomphe de l'Étoile. SICARD.

*Biographie universelle et portative des Contemporains*, Paris, 1833-1834. — *Archives de la guerre*. — *Les grands Corps politiques de l'État*, etc.; Paris, 1832. — *Biographie des Membres du Sénat*; Paris, 1833.

LEBRUN (*Sophie de BARBÉ-MARBOIS, M<sup>me</sup>*), duchesse de PLAISANCE, femme du précédent, née le 2 avril 1785, morte le 14 mai 1854, dans une campagne près d'Athènes, où elle vivait retirée depuis plusieurs années. Fille du marquis de Barbé-Marbois, elle épousa le fils de l'archi-trésorier, et en eut une fille, qu'elle perdit en Orient. Établie en Grèce, la duchesse de Plaisance se distinguait par une bienfaisance inépuisable, qui ne faisait point acception de religion. Elle s'était mise à étudier la Bible avec ardeur, et à la mort de sa fille elle fonda un prix d'hébreu pour encourager l'étude de cette langue. J. V.

*Journal des Débats*, du 3 juillet 1854. — *Archives Israélites*, 1853 et 1854.

LEBRUN (*Ponce - Denis ÉCOUCARD*), surnommé LEBRUN-PINDARE, poète français, né à Paris, le 11 août 1729, mort dans la même ville, le 2 septembre 1807. Il appartenait à une famille de petits marchands, et son père était valet de chambre du prince de Conti. Le futur poète naquit dans l'hôtel du prince (situé sur l'emplacement où s'éleva depuis l'hôtel de la Monnaie). Il fit de brillantes études au collège Mazarin, et annonça dès l'enfance du talent pour la poésie. Plusieurs pièces de vers qu'il composa au collège ont trouvé place dans le recueil de ses œuvres. Camarade du jeune Racine, fils de l'auteur du *Poème de la Religion* et petit-fils de l'auteur d'*Athalie*, il reçut les conseils de Louis Racine, et se trouva ainsi rattaché à la tradition des grands écrivains du dix-septième siècle. La poésie lyrique, rarement cultivée avec succès en France, l'attira particulièrement. Ses premières odes furent consacrées à son jeune ami Racine, qui avait quitté les lettres pour le commerce et qui périt bientôt à Cadix dans le tremblement de terre qui agita toutes les côtes occidentales de la péninsule et renversa Lisbonne. Lebrun avait chanté le départ de Racine, et la douloureuse émotion que lui causa la mort de ce jeune ami anime son ode sur la ruine de Lisbonne, publiée en 1755. L'année suivante, il donna une ode sur les causes physiques des tremblements de terre, et la fit précéder d'un discours sur le génie de l'ode. Ces productions, qui annonçaient un émule hardi de Pindare et de Lucrèce, furent remarquées. L'auteur, attaché au prince de Conti comme secrétaire des commandements, put attendre avec tranquillité que les événements lui fournissent des

sujets d'inspiration. En 1760 il rencontra une petite nièce de Corneille réduite à la misère, et la recommanda à Voltaire dans une ode qui, parmi beaucoup de vers lourds et emphatiques, contient des accents émus et élevés. Voltaire fut touché; il appela inaméablement M<sup>lle</sup> Corneille auprès de lui, et veilla sur son éducation et son avenir. Cette adoption fit du bruit, et Lebrun, ne voulant pas qu'on ignorât la part qu'il y avait prise, publia son ode avec la correspondance échangée à ce sujet entre Voltaire et lui. Fréron ne manqua pas cette occasion de railler Voltaire et le jeune poète qui se déclarait son admirateur. Il prétendit n'avoir jamais lu d'ode aussi mauvaise que celle de Lebrun (1), et insinua que l'hospitalité de Ferney ne convenait pas à une jeune fille honnête. Voltaire, diffamé, se plaignit à la justice; Lebrun, critiqué, composa ou fit composer par son frère contre Fréron deux pamphlets plus violents que spirituels, *La Waspris* et *L'Âne littéraire*. Cette polémique eut pour effet de développer les penchants satiriques de Lebrun, qui dès lors se détourna trop souvent de la poésie lyrique pour composer des épigrammes. Ces petites pièces âcres, amères, rarement gaies, mais pleines d'esprit et de verve, font honneur à son talent et donnent une idée triste, mais véritable, de son caractère. Ce poète, qui affecte dans ses odes les sentiments les plus généreux et qui dans ses élégies s'efforce de montrer de la tendresse, eut une vie privée des plus fâcheuses. En 1759 il se maria avec M<sup>lle</sup> Marie-Anne de Surcourt, personne spirituelle, qu'il a célébrée dans ses élégies. Cette union, contractée sous des auspices poétiques, devint bientôt orageuse, et se prolongea pendant quatorze ans à travers toutes sortes de scènes violentes et honteuses. On accusa Lebrun d'avoir vendu sa femme au prince de Conti, ce qui est au moins douteux; mais il est certain qu'il la traitait avec une révoltante brutalité. En 1774 M<sup>me</sup> Lebrun alla se réfugier chez sa belle-mère, et forma une demande en séparation. Le procès fut long et offrit cette circonstance singulière que la mère et la sœur du poète déposèrent contre lui. Lebrun a consacré cette douloureuse particularité de sa vie dans une élégie intitulée *Némésis*. Il y rappelle la destinée de Méléagre victime de son effroyable mère, le frère de Médée massacrée et mis en pièces par sa sœur, les époux des Danaïdes égorgés par leurs femmes, et il ajoute :

Mais aucun d'eux n'a vu, dans ses derniers abois,  
Épouse et mère et sœur le frapper à la fois.

(1) Fréron se moquait assez agréablement du pindarisme factice de Lebrun : « Comme apparemment, dit-il, on n'émeut bien les poètes que par des vers, M. Lebrun s'est frotté la tête, a dressé ses cheveux, froissé le sourcil, rongé ses doigts, ébranlé par ses cris les solives de son plancher, et, dans un enthousiasme qu'il a pris pour divin, a fait sortir avec effort de son cerveau rebelle une ode de treize-trois strophes seulement, qu'il a envoyée aux *Délices*. »

La séparation fut prononcée d'abord au Châtelet, puis définitivement, en 1781, par un arrêt du parlement de Paris. Les avantages que l'arrêt adjugeait à M<sup>me</sup> Lebrun détruisirent presque entièrement la fortune du poète. Il en rassembla les débris, qui formaient un capital de 18,500 fr. et plaça cette somme chez le prince de Guéméné; elle fut engloutie dans la banqueroute de ce grand seigneur, en 1782. Depuis 1776 Lebrun n'était plus secrétaire des commandements à l'hôtel Conti, et une pension de 1,000 francs qui lui avait été promise par l'héritier du prince lui était mal payée. Dans cette triste position, il fut protégé par M. de Vaudreuil, qui le recommanda au ministre Calonne, au comte d'Artois, à la reine. Le poète reçut une pension annuelle de 2,000 livres, et espéra des faveurs plus éclatantes. Il témoigna sa reconnaissance par des adulations qu'on ne lui reprocherait pas si dans un autre temps il n'avait insulté les princes qu'il flattait en 1786. Le souvenir des faveurs récentes de la cour ne l'empêcha pas de se jeter dans la révolution et de dépasser en violence les poètes les plus passionnés de l'époque. Lui qui dans son *Ægei monumentum* (1787) avait dit en parlant de la Seine :

Mais tant que son onde charmée  
Balguera l'empire des lys,  
.....  
Elle entendra ma lyre encore  
D'un roi généreux qui l'honore  
Chanter les augustes bienfaits!

il vouait maintenant à la mort ce roi prisonnier, et s'écriait en parlant de Marie-Antoinette :

Reine que nous donna le cœbre céleste,  
Que la foudre n'a-t-elle embrasé ton berceau!  
Combien ce coup heureux eût épargné de crimes!  
Ivre de notre sang, désastreuse beauté,  
Femme horrible!.....

Il provoqua la violation des tombes royales de Saint-Denis (1). Un peu plus tard, au plus fort de la terreur, il trouva des éloges pour Robespierre (2). Sous le Directoire il publia plusieurs odes, les unes composées depuis longtemps, les autres plus récentes. Ce fut à cette époque que circulèrent un grand nombre d'épigrammes qu'il décocha contre des écrivains contemporains. Il eut des démêlés très-vifs avec le grammairien Dorniergue et le poète Baour-Lormian, et ne sortit pas toujours vainqueur de ces guerres de plume (3). On a souvent répété qu'il avait adulé Bonaparte. Chénier et Ginguené eux-mêmes, cédant aux

exigences imposées alors, ont écrit que le consulat avait ranimé sa verve. C'est ce que Napoléon aurait désiré. Mais la vérité est que Lebrun ne l'a loué que dans de petites pièces de vers, la plupart antérieures au consulat, et dans une ode de six couplets (*Les Routes de l'Olympe*), composée lors de la paix de Lunéville. Deux ans après, il présentait au premier consul une ode contre l'Angleterre, composée évidemment vers 1760, et à laquelle il avait ajouté une strophe qui la menaçait d'un *nouvel Alexandre*. Cette ode valut à Lebrun un remerciement et une gratification de 3,000 francs. Une pension de 8,000 f. qui lui fut accordée en 1806 et diverses gratifications le mirent fort au-dessus du besoin dans ses dernières années. Il mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans, laissant une grande réputation, qui jusqu'à présent s'est assez bien maintenue. On ne lit plus ses odes, mais on continue de joindre à son nom celui de Pindare, et ce nom composé éveilla l'idée d'un talent lyrique plein de force et d'éclat. Chénier, le jugeant quelque temps après sa mort, a dit : « Lebrun avait plus d'un tort dans doute; mais presque toujours c'est Pindare qu'il aime à suivre, et dont il atteint souvent la hauteur..... S'il est permis de lui reprocher le luxe et l'abus des figures, l'audace outrée des expressions et trop de penchant à marier des mots qui ne voulaient pas s'allier ensemble, l'envie seule oserait lui contester une étude approfondie de la langue poétique, une harmonie savante, et ce beau désordre essentiel au genre qu'il a spécialement cultivé. Aussi quoiqu'il ait excellé dans l'épigramme, quoiqu'il ait répandu des beautés remarquables en des poèmes que par malheur il n'a point achevés, il devra surtout à ses odes l'immortalité qu'il s'est promise; et dût cette justice rendue à sa mémoire étonner quelques préventions contemporaines, il sera dans la postérité l'un des trois grands lyriques français. » Ce jugement est trop favorable. Lebrun est peut-être l'égal de Rousseau, mais il ne l'est pas de Malherbe, et surtout il faut bien se garder de le comparer à Pindare. Le souffle immense, l'inspiration profonde et inépuisable du poète thébain dont Horace a dit :

Fervet, immensusque ruit profundo  
Pindarus ore,

fait un contraste accablant avec la stérilité laborieuse de Lebrun, qui a de l'élan, mais qui ne se soutient pas. Il a très-peu d'odes belles d'un bout à l'autre, mais il a rencontré des strophes magnifiques. C'est en parlant de Buffon qu'il a eu ses plus beaux accents, des accents dignes du sujet. Célébrant les *Époques de la Nature*, il s'écrie :

Au sein de l'infini ton âme s'est lancée;  
Tu peuplas ses déserts de ta vaste pensée.  
La Nature, avec toi, fit sept pas éclatants;  
Et de son règne immense embrassant tout l'espace,  
Ton immortelle audace

A posé sept flambeaux sur la route des temps.

(1) Il disait dans une ode écrite en 1793 :

Purgeons le sol des patriotes,  
Par des rois encore infecté :  
La terre de la liberté  
Rejette les os des despotes.  
De ces monstres diviniés  
Que tous les cercueils soient brisés!

(2) L'éloge que Lebrun a fait de Robespierre se trouve dans un *avant-propos*, en prose, qu'il mit à son ode sur l'être suprême lorsqu'il la publia pour la première fois. *Foy. Sainte Beuve, Causeries du lundi*, t. V, p. 130.

(3) Consultez sur ces querelles l'*Asanthologie, ou recueil d'épigrammes*, publiée par M. Fayoüe, en 1817.

Dans une autre ode, qui est son chef-d'œuvre, il oppose les succès faciles de l'esprit aux œuvres durables du génie :

Flatté de plaire aux goûts volages,  
L'esprit est le dieu des instants;  
Le génie est le dieu des âges,  
Lui seul embrasse tous les temps.

.....  
Ceux dont le présent est l'idéal  
Ne laissent point de souvenir :  
Dans un succès vain et frivole  
Ils ont usé leur avenir;  
Amants des roses passagères,  
Ils ont mégrés grâce mensongères  
Et le sort des rapides fleurs :  
Leur plus long règne est d'une aurore  
Mais le temps rajeunit encore  
L'antique laurier des neuf siècles.

De pareilles strophes, même lorsqu'elles sont peu nombreuses, suffisent pour assurer la mémoire d'un poète. Si Lebrun n'a jamais complètement réussi, il a eu le mérite à une époque peu poétique de conserver le culte de la grande poésie, du style élevé, de la gloire éclatante obtenue par de nobles labeurs. On est tenté aujourd'hui de sourire de son *Exegi monumentum* et de ce « jour éternel » qu'il se promet; et cependant la postérité n'a pas tout à fait trompé son espoir : elle a conservé le souvenir de son généreux effort, et même dans ses œuvres elle a distingué certains passages qui seront toujours lus avec admiration.

Lebrun semble avoir eu lui-même le sentiment qu'il n'avait pas réalisé son idéal. Il médita pendant toute sa vie une édition de ses œuvres, et ne l'exécuta pas. Ses *Odes*, ses *Élégies*, ses *Épigrammes* ne parurent que par feuilles détachées. Ses œuvres furent mises en ordre et publiées par Ginguené; Paris, 1811, 4 vol. in-8°. Elles contiennent : t. 1<sup>er</sup>, six livres d'odes, précédées d'un avertissement et d'une notice de l'éditeur. Dans ce recueil on remarque, outre les odes à Buffon que nous avons déjà citées, *Le Triomphe de nos Paysages*, qui offre des peintures gracieuses, quoique surchargées de couleurs mythologiques (1), *Mes Souvenirs*, ou les

(1) Quelques vers pris au hasard dans cette ode donneront une idée de cet abus de la mythologie. Après avoir visité « Vincennes, espoir des dryades; Passy, larmes par ses naldes, » le poète arrive à Montmartre et à ses musées à vent :

La colline qui vers le pôle  
Borne nos fertiles marais,  
Occupe les enfants d'Éole  
À broyer les dons de Cérès,  
Vanvres, qu'habite Gaiatée,  
Sait du lait d'Io, d'Amalthée,  
Épâtier les flets écumeux ;

.....  
Sans doute l'amant d'Érigone  
De Sorème a fui les côtesaux ;  
Mais là Montreuil fixe Pomone  
Dans ses labyrinthes nouveaux.

Toute l'ode est de ce ton. Les autres odes ne sont pas exemptes de ce défaut, qui dépare singulièrement l'*Ode sur le vaisseau Le Vengeur*, admirable d'énergie, mais trop artificielle.

*deux rives de La Seine*, et l'*Ode sur le Vaisseau Le Vengeur*; t. II : quatre livres d'*Élégies* : ces *Élégies* sont une imitation laborieuse de Tibulle et de Propertius; on y trouve plus d'ardeur sensuelle que de tendresse, rarement de la grâce et jamais de la fraîcheur; deux livres d'*Épîtres*, parmi lesquelles on distingue une *Épître sur la bonne et la mauvaise plaisanterie*; les *Veillées du Parnasse*, poème en quatre chants, mais dont le premier chant seul est fini; la *Nature, ou le bonheur philosophique et champêtre*, poème qui devait avoir quatre chants et dont il n'existe que des fragments, à l'exception du troisième chant, qui est presque entier; des traductions, entre autres celle du début de l'*Illiade* et d'une *Idylle* de Théocrite; *Vers de la première jeunesse de l'auteur*; t. III : six livres d'*Épigrammes*; *Poésies diverses*, t. IV, *Correspondance et Mélanges en prose*. Ginguené « crut devoir aux circonstances et à quelques considérations de ne pas admettre dans son édition certaines pièces dont on pourrait former un volume assez piquant ». Parmi ces pièces figureraient, dit-on, une dizaine d'épigrammes contre Ginguené lui-même. L'éditeur s'abstint aussi de réimprimer les odes révolutionnaires. Les *Œuvres choisies* de Lebrun ont paru à Paris, 1821, 1828, 2 vol. in-18; Paris, 1828, in-8°. Ce poète a fourni des notes pour l'édition des *Œuvres poétiques* de Boileau, 1808, in-8°, et des *Œuvres choisies* de J.-B. Rousseau, 1808, in-8°.

L. J.

Ginguené, *Notices sur la vie et les ouvrages de Lebrun*, en tête de ses œuvres. — M. J. Chénier, *Tableau de la Littérature*. — Bucharist, *Cours de Littérature*, t. II, p. 388-387. — B. Julien, *Hist. de la Poésie française à l'époque impériale*. — Dussault, *Annales littéraires*, t. III, p. 287. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I; *Causeries du lundi*, t. V.

LEBRUN DE GRANVILLE (Jean-Btienne ÉCOUCHARD), littérateur français, frère du précédent, né à Paris, le 22 août 1738, mort dans la même ville, le 19 septembre 1765. « Ses ouvrages, soit en prose, soit en vers, étaient morts avant lui, dit Sabatier. Si l'on en croit plusieurs littérateurs qui l'ont connu, Lebrun de Granville avait beaucoup d'esprit, une érudition vaste et de la facilité pour écrire. » On a de lui : *L'Ane littéraire, ou les dneries de maître Aliboron, dit Fr....*; Paris, 1761, in-12; — *La Waspie, ou l'Ane Waspi, revu et corrigé*; Paris, 1761, 2 vol. in-12 : ces deux ouvrages sont dirigés contre Fréron; Sabatier et Barbier les attribuent à Lebrun-Pindare; M. Quéraud pense que du moins celui-ci a contribué à ces deux compositions, que *La France Littéraire* de 1769 et Chaudon donnent à son frère; — *La Renommée littéraire*, nouvel ouvrage périodique; Paris, 1762-1763, 2 vol. in-12 : « Cette espèce de journal offre quelques analyses faites avec beaucoup de goût et de précision, dit encore Sabatier; telle est celle où il rend compte de la poétique de Marmontel, dont il relève assez

ingénuement les défauts » ; — *Épître sur les progrès et la décadence de la Poésie* ; 1762, in-12 : J. V.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel Hist., Crit. et Bibliogr.* — Sabatier, *Les trois Siècles Littér. de la France.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.* — *La France Litt. de 1789.* — Quérard, *La France Littér.*

**LEBRUN (Jean-Baptiste-Pierre)**, amateur de peinture et critique français, né à Paris, en 1748, mort le 6 août 1813. Grand connaisseur en peinture, il s'occupait du commerce des tableaux, et y acquit une belle fortune. Possesseur d'une galerie considérable, il contribua aux progrès de M<sup>lle</sup> Vigée, qui demeurait avec sa mère dans la même maison. Il lui prêtait obligeamment des tableaux d'un grand prix, et après six mois de connaissance, il la demanda en mariage. M<sup>me</sup> Lebrun raconte qu'elle ne voulait pas l'épouser, quoiqu'il fût bien fait et qu'il eût une figure agréable; mais sa mère, qui voyait Lebrun très-riche, engagea sa fille à ne pas refuser un parti aussi avantageux et à contracter cette union. « Ce n'est pas que M. Lebrun fût un méchant homme, ajoute M<sup>me</sup> Lebrun. Son caractère offrait un mélange de douceur et de vivacité : il était d'une grande obligeance pour tout le monde, en un mot assez aimable; mais sa passion effrénée pour les femmes de mauvaises mœurs, jointe à la passion du jeu, a causé la ruine de sa fortune et de la mienne, dont il disposait entièrement, au point qu'en 1789, lorsque je quittai la France, je ne possédais pas vingt francs de revenu, après avoir gagné pour ma part plus d'un million : il avait tout mangé. » Comme Lebrun avait dû épouser la fille d'un habitant de la Hollande, pays avec lequel il faisait d'immenses affaires en tableaux, il pria sa femme de tenir leur mariage secret; elle y consentit, et pendant quelque temps elle reçut de ses amis les avis les plus surprenants pour la détourner d'un engagement qui était ignoré, mais qu'elle avait conclu. Pour se faire des ressources, Lebrun força sa femme de prendre des élèves; mais M<sup>me</sup> Lebrun s'en lassa bien vite. Dès les premiers temps de leur union, les deux époux avaient un appartement séparé; celui du mari était vaste et richement meublé; celui de la femme était simple et exigü. Elle y recevait pourtant la plus brillante société. Lebrun, tout entier à ses bonnes fortunes de bas étage, paraissait peu chez sa femme, s'inquiétant peu du reste des bruits qui couraient sur l'origine de leur opulence. Lorsqu'il faisait bâtir rue du Gros-Chenet un hôtel qui a gardé son nom, M<sup>me</sup> Lebrun sut que l'on disait dans le monde que c'était le contrôleur général de Calonne qui en faisait les frais. Elle s'en plaignit à son mari : « Laissez-les dire, répondit Lebrun, quand vous serez morte, je ferai élever dans mon jardin une pyramide sur laquelle je ferai graver la liste de vos portraits; on saura bien alors à quoi s'en tenir sur votre fortune. » Il ne lui laissait cependant pas d'argent, et pour pouvoir aller en Italie elle fut obligée d'en cacher.

Pendant son voyage, elle reçut de son mari des lettres si lamentables qu'elle lui envoya une fois mille écus et une fois cent louis. Lebrun passa tranquillement le temps de la terreur à Paris. M<sup>me</sup> Lebrun fut portée sur la liste des émigrés; Son mari adressa à la Convention une pétition pour qu'elle en fût rayée, invoquant en sa faveur les décrets qui exceptaient de la proscription les savants, les littérateurs, les artistes et même les artisans qui allaient recueillir de nouvelles connaissances sous un ciel étranger. Il fit imprimer sa réclamation sous ce titre : *Précis historique de la vie de la citoyenne Lebrun, peintre, par le citoyen J.-B.-P. Lebrun*, an 11, in-8°. Lorsque M<sup>me</sup> Lebrun revint à Paris en 1802, elle trouva sa maison arrangée d'une manière convenable; mais l'intimité ne se rétablit pas entre les deux époux, qui continuèrent à vivre séparément.

On a de Lebrun : *Almanach historique et raisonné des Architectes, Peintres, Sculpteurs, Graveurs, Ciseleurs*; Paris, 1776, in-12; — *Galerie des Peintres flamands, hollandais, et allemands*, avec 201 planches gravées d'après leurs meilleurs tableaux; Paris, 1792-1796, 3 vol. grand in-fol. : le texte, qui est de Lebrun, montre toute l'étendue de ses connaissances en peinture; les planches ont été réimprimées plus tard par M. Arsène Houssaye (voy. ce nom); — *Réflexions sur le Muséum national*; Paris, 1793, in-8°; — *Observations sur le Muséum national*; Paris, 1793, in-8°; — *Quelques idées sur l'arrangement et la décoration du Musée national*; Paris, 1794, in-8°; — *Essai sur les moyens d'encourager la Peinture, la Sculpture, l'Architecture et la Gravure*; Paris, 1794, in-8°; — *Examen historique et critique des Tableaux exposés provisoirement venant de Milan*; Paris, 1798, in-8°.

L. L.—T.

M<sup>me</sup> Lebrun, *Souvenirs.* — Quérard, *La France Littéraire.*

**LEBRUN (Marie-Louise-Élisabeth Vigée, M<sup>me</sup>)**, célèbre femme peintre, épouse du précédent, née à Paris, le 16 avril 1755, morte dans la même ville, le 30 mars 1842. Fille du peintre Vigée, elle apprit pour ainsi dire toute seule la peinture dans la maison paternelle. Elle perdit son père en 1768. À l'âge de quinze ans, elle fit un portrait de sa mère aussi ressemblant que gracieux. Elle reçut des leçons de Davesne et de Briard, et Joseph Vernet lui donna d'excellents conseils. Sa mère la conduisit à toutes les galeries où elle pouvait rencontrer de grands modèles. La jeune artiste copia alors des tableaux de Rubens, des portraits de Rembrandt et de Van Dyck ainsi que des têtes de Greuze. Vigée n'avait laissé aucune fortune; mais sa fille, ayant beaucoup de portraits à faire, gagnait assez pour vivre. Sa mère épousa en secondes noces un riche joaillier, très-avare, qui refusait le nécessaire à la mère et à la fille, bien que celle-ci lui donnât tout ce qu'elle gagnait. Sa jeune réputation attirait des

étrangers dans son atelier. Elle fit le portrait du comte Orloff et du comte Schouvaloff. M<sup>me</sup> Geofrin vint la voir; enfin les portraits de la duchesse de Chartres et de la comtesse de Brionne la mirent à la mode. On la voyait aux spectacles et dans les promenades avec sa mère, et sa beauté lui valut de nouveaux succès. Plusieurs amateurs de sa figure, comme elle le raconte elle-même, lui faisaient peindre la leur, dans l'espoir de parvenir à lui plaire; mais elle était si occupée de son art qu'il n'y avait pas moyen de l'en distraire. Ayant peint les portraits de La Bruyère et de l'abbé Fleury d'après des gravures du temps, elle en fit hommage, en 1775, à l'Académie française, qui chargea son secrétaire D'Alembert de remercier la donatrice, et qui, par une délibération spéciale, lui accorda ses entrées à toutes les séances publiques. L'année suivante, elle épousa Lebrun. La Harpe la cita avec éloge dans son discours sur le talent des femmes. Elle assistait à la séance de l'Académie où cette pièce de vers fut lue par son auteur. Lorsqu'il en vint à ce passage :

Lebrun, de la beauté le peintre et le modèle,  
Moderne Rosalba, mais plus brillante qu'elle,  
Joint la voix de Favart au souris de Vénus,

tout le monde se leva et applaudit avec transport, sans en excepter la duchesse de Chartres et le roi de Suède. M<sup>me</sup> Lebrun avait alors à faire un nombre prodigieux de portraits. En 1779 elle exécuta son premier portrait de la reine Marie-Antoinette; depuis cette époque jusqu'en 1789 elle peignit au moins vingt-cinq fois cette princesse, dont elle était devenue l'amie. Comme M<sup>me</sup> Lebrun avait une jolie voix, Marie-Antoinette se plaisait à chanter des duos avec elle chaque fois qu'elle lui donnait séance. En 1786 M<sup>me</sup> Lebrun exposa un portrait de la reine en chapeau de paille et en robe de mousseline blanche, ce qui fit dire à la malignité que la reine s'était fait peindre en chemise; ce tableau n'en eut pas moins un immense succès. L'année suivante, M<sup>me</sup> Lebrun représenta la reine entourée de ses trois enfants. Louis XVI, à qui l'artiste fut présentée, lui dit alors : « Je ne me connais pas en peinture, mais vous me la faites aimer. » Tous les membres de la famille royale, à l'exception du comte d'Artois, posèrent devant M<sup>me</sup> Lebrun. Elle raconte qu'un jour, pendant qu'elle peignait le comte de Provence, le comte d'Artois se mit à chanter de la voix la plus fautive des chansons, sinon indécentes du moins fort communes : « Comment trouvez-vous que je chante ? lui dit-il à la fin. — Comme un prince, monseigneur, » répondit-elle, et le prince se tut. En 1782 M<sup>me</sup> Lebrun accompagna son mari à Bruxelles, où l'on vendait la galerie du prince Charles de Lorraine. Elle profita de ce voyage pour admirer les chefs-d'œuvre de Vanloo, de van Dyck et de Rubens, à Bruxelles, à Amsterdam et à Anvers. Dans cette dernière ville elle rencontra chez un particulier un tableau connu sous le nom de *Chapeau de paille*, lequel re-

présente une femme de Rubens, et qui est curieux par l'effet des deux différentes lumières que donne le jour et la lueur du soleil, celle-ci étant interceptée en partie par les bords du chapeau; M<sup>me</sup> Lebrun voulut reproduire cet effet, et se peignit elle-même avec un chapeau de paille orné d'une plume et d'une guirlande de fleurs des champs, sa palette à la main. Ce tableau ajouta encore à la popularité de l'artiste. Lorsqu'elle fut de retour, Joseph Vernet présenta M<sup>me</sup> Lebrun à l'Académie royale de Peinture. Pierre, premier peintre du roi, ne voulait pas que l'on reçût de femmes à l'Académie, et fit de l'opposition; mais M<sup>me</sup> Lebrun fut néanmoins admise, et elle donna pour son tableau de réception : *La Paix ramenant l'Abondance*.

M<sup>me</sup> Lebrun ne pouvait plus suffire aux demandes de portraits qu'on lui faisait; elle peignait pourtant avec « fureur », suivant sa propre expression, donnant trois séances dans la même journée; sa santé s'altéra : elle dut renoncer à un travail exagéré et au plaisir de dîner en ville; mais elle passait ses soirées au milieu d'une société brillante, dans une petite chambre fort modeste. La foule était telle que faute de sièges on s'asseyait par terre. Grétry, Sacchini et Martini y faisaient entendre des morceaux de leurs opéras avant la représentation; Garat, Azevedo et Richer y chantaient avec elle. Sans avoir appris la musique, elle chantait d'une manière si agréable que Grétry disait que sa voix avait des sons argentés. Viotti, Jarnovick, Cramer s'y faisaient entendre sur leurs instruments. Aux soupers qui terminaient les soirées se trouvaient Delille, Lebrun Éconchard, Boufflers, le vicomte de Ségur, etc. On rapporte qu'à l'époque où parut le *Voyage du jeune Anacharsis*, M<sup>me</sup> Lebrun ayant entendu la lecture de la description d'un repas grec dans cet ouvrage, s'imagina d'en donner une représentation; la salle fut arrangée en conséquence, la cuisine préparée à la spartiate; à mesure que les convives arrivaient on les habillait à la grecque; Lebrun devint Pindare ou Anacréon; Chaudet, Ginguéné, Cubières, Vigée, frère de M<sup>me</sup> Lebrun, se couvrirent de draperies; M<sup>me</sup> de Bonneuil, M<sup>me</sup> Vigée, M<sup>me</sup> Chalgrin se drapèrent en Athéniennes : on chanta le *Dieu de Paphos* et de *Gnide* de Gluck; Cubières accompagnait sur la lyre; Lebrun-Pindare récita des odes d'Anacréon. Des raisins de Corinthe, des figues, des olives, une volaille et deux anguilles avec des sauces primitives, des gâteaux de miel, quelques entremets légers couvraient la table. Deux jeunes filles en esclaves vêtues de longues tuniques versaient aux convives du vin de Chypre dans des coupes d'Heroutanum. Deux personnes en retard, le comte de Vaudreuil et le financier Boutin, furent bien surpris en arrivant au milieu de cette fête, dont le bruit se répandit le lendemain dans tout Paris. On pria M<sup>me</sup> Lebrun de la renouveler, elle s'y refusa. On avait dit au roi que cette fête avait

coûté 20,000 fr.; à Rome, M<sup>me</sup> Lebrun entendit dire 40,000 fr.; à Vienne, la baronne de Strogonof lui apprit qu'elle avait dépensé 60,000 fr. pour son souper grec; à Saint-Petersbourg on lui parla de 80,000 fr. « La vérité, dit-elle, est que ce souper m'a coûté quinze francs. » La calomnie ne ménageait pas alors M<sup>me</sup> Lebrun. On disait que Ménageot n'était pas étranger à ses peintures. On lui supposait des liaisons avec le comte de Vaudreuil et beaucoup d'autres. On prétendait que le contrôleur général de Calonne avait payé son portrait avec des bons enveloppés dans des billets de caisse. « Le fait est, dit M<sup>me</sup> Lebrun, que M. de Calonne m'avait envoyé 4,000 fr. dans une boîte estimée vingt louis. On fut même étonné de la modicité de cette somme; car, peu de temps auparavant, M. Beaujon, que je venais de peindre de la même grandeur, m'avait envoyé 8,000 fr. sans qu'on s'avisaît de trouver ce prix trop énorme. » M<sup>me</sup> Lebrun allait souvent à Genevilliers, chez le comte de Vaudreuil, où on jouait la comédie, et surtout l'opéra comique, genre dans lequel elle excellait. En 1786, Gaudran, négociant de Marseille, ayant acheté au financier Watelet une maison de campagne nommé *Moulin Joli*, pria M<sup>me</sup> Lebrun d'y venir passer un mois avec sa famille. Le bruit courut que de Calonne lui avait donné cette propriété; elle démentit ce bruit dans le *Journal de Paris*.

A la révolution, M<sup>me</sup> Lebrun crut devoir quitter la France. Au mois d'octobre 1789, elle partit pour l'Italie. Trois jours après son arrivée à Bologne, elle fut reçue membre de l'Institut et de l'Académie de cette ville. A Rome, le peintre Ménageot, qui était directeur de l'école de France, lui fit préparer un logement dans l'Académie. L'Académie de Saint-Luc l'accueillit dans son sein, et lui demanda son portrait pour morceau de réception. Elle fit dans la capitale du monde chrétien les portraits de mesdames Adélaïde et Victoire de France, du peintre Robert et de miss Pitt en Hébé. A Naples, elle fut bien reçue de la reine, et peignit toute la famille royale, les artistes éminents, les beautés célèbres et les étrangers de distinction qui se trouvaient à cette cour. On cite surtout les portraits de lady Hamilton, qu'elle représenta en bachelante couchée sur les bords de la mer et sous les traits d'une sibylle, ainsi que le portrait de Paisiello. M<sup>me</sup> Lebrun alla ensuite à Florence et à Parme, où elle fut admise à l'Académie sur une petite tête faite d'après sa fille. Elle visita encore Venise, Vérone et Milan, d'où elle partit pour Vienne. Le comte de Kaunitz la fit recevoir à la cour. Le prince de Ligne lui prêta un couvent pour habitation, et lui adressa des vers. Elle fit à Vienne un grand nombre de portraits. De Vienne M<sup>me</sup> Lebrun se rendit en Prusse, où le prince Henri la reçut comme une ancienne amie: il l'avait connue à Paris; enfin, elle arriva à Saint-Petersbourg en juillet 1795. L'impé-

trice Catherine lui fit faire tous les portraits de la famille impériale. Le souvenir de la reine Marie-Antoinette et du roi Louis XVI poursuivait partout M<sup>me</sup> Lebrun. Voulant les peindre dans un des moments solennels et touchants qui durent précéder leur mort, elle écrivit à Cléry; les détails qu'elle obtint firent sur elle une telle impression qu'elle n'eut pas le courage d'entreprendre un pareil ouvrage; elle se contenta de tracer de souvenir un portrait de Marie-Antoinette qu'elle envoya à la duchesse d'Angoulême à Mittan en 1800. M<sup>me</sup> Lebrun conserva la faveur dont elle jouissait à la cour de Russie après l'avènement de l'empereur Paul I<sup>er</sup>, qui lui fit peindre l'impératrice Marie. Le 16 juin 1800, M<sup>me</sup> Lebrun fut reçue membre de l'Académie de Saint-Petersbourg, et on lui demanda encore son portrait pour morceau de réception. A cette époque, sa fille unique épousa, contre sa volonté, un Français nommé Nigris, secrétaire du comte Czernitchef, lequel n'avait aucune fortune. M<sup>me</sup> Lebrun la dota avec le produit des portraits qu'elle avait faits en Russie. Après la mort de Paul I<sup>er</sup>, le nouvel empereur Alexandre I<sup>er</sup> se fit peindre par M<sup>me</sup> Lebrun, d'abord en buste, puis à cheval. Le mauvais état de sa santé força bientôt M<sup>me</sup> Lebrun de quitter la Russie. Elle revint en juillet 1801 à Berlin, où elle fit le portrait de la reine de Prusse. Avant de partir de Berlin, M<sup>me</sup> Lebrun reçut des mains du directeur de l'Académie de Peinture un diplôme de membre de cette académie. L'ambassadeur de France lui apprit qu'elle avait été rayée de la liste des émigrés; elle passa à Dresde, et arriva à Paris pendant l'hiver de 1801. Le 15 avril 1802, M<sup>me</sup> Lebrun partit pour l'Angleterre, où elle resta trois ans, et où elle fit le portrait du prince de Galles, de lord Byron, de M<sup>me</sup> de Polastron, et d'autres.

Revenue à Paris, M<sup>me</sup> Lebrun fut chargée par Bonaparte de faire le portrait de M<sup>me</sup> Murat. Bientôt elle s'en alla en Suisse, où elle passa les années 1808 et 1809. A Coppet M<sup>me</sup> Lebrun s'imagina de représenter M<sup>me</sup> de Staël en Corinne, tableau qu'elle acheva à Paris et qui eut un immense succès. Elle rapporta de Suisse des vues pittoresques comme elle en avait pris en Écosse. A son retour, elle acheta à Lucienne, près de Marly, une maison de campagne, qui devint le rendez-vous d'une aimable société. En 1814 ses appartements furent pillés par les Prussiens, et elle ne fut pas mieux traitée en 1815. Louis XVIII lui fit un accueil favorable. En 1817 elle exposa *Amphion jouant de la Lyre*, puis le portrait de Marie-Antoinette qui avait déjà paru en 1786. Ces productions ramenèrent l'attention sur M<sup>me</sup> Lebrun, et, suivant l'expression d'Alexandre Lenoir, « elle fut admirée pour la première fois des jeunes peintres qui ne la connaissaient pas ».

En 1818, M<sup>me</sup> Lebrun avait perdu sa fille, qui lui « avait causé, dit-elle, bien des chagrins, et à qui jamais elle n'avait pu inspirer le goût de la bonne

société. » En 1820 elle perdit Vigée, son frère. Pour se distraire elle fit un petit voyage dans le midi de la France. De retour à Paris, elle reprit ses habitudes de travail. Au salon de 1824, elle exposa les portraits de la duchesse de Berry et de la duchesse de Guiche. A quatre-vingts ans elle fit encore le portrait de M<sup>me</sup> de Rivière, sa nièce, œuvre qui ne se sent pas de la vieillesse, et présente de la vigueur dans le coloris et de la fermeté dans la touche. Rien ne consolait pourtant M<sup>me</sup> Lebrun de n'avoir pu retrouver sa place dans la nouvelle Académie des Beaux-Arts de l'Institut, qui avait succédé à l'ancienne Académie de Peinture, mais qui, moins galante, n'admet pas les femmes. Son salon continuait d'être le rendez-vous du meilleur monde. Elle consacrait ses soirées à la société; mais dans le jour, palette en main, seule ou avec son modèle, elle se livrait complètement à son travail et n'admettait aucune distraction : sa porte était close autant pour les souverains et les princes que pour ses amis. Une fois hors de l'atelier, elle relevait une femme aimable, désireuse de plaire. Une parfaite intelligence du clair-obscur, l'art de jeter les draperies avec grâce, des carnations vraies et variées, quelque chose de tendre et de délicat qui laisse deviner la force, l'expression franche des caractères, la vivacité de l'âme, tels sont les traits distinctifs de son talent. Elle avait rassemblé chez elle un certain nombre de ses tableaux; elle en a légué quelques-uns au musée du Louvre.

M<sup>me</sup> Lebrun a publié : *Souvenirs de M<sup>me</sup> L.-E. Vigée-Lebrun*; Paris, 1835-1837, 3 vol. in-8° : le premier volume contient le récit de la première partie de la vie de l'auteur jusqu'à son départ pour l'Italie en 1789, racontée sous forme de lettres adressées à la princesse Kourakin, son amie; à la suite, sous le titre de notes et portraits, on trouve des appréciations et des anecdotes sur divers personnages : Delille, David, Champfort, M<sup>me</sup> de Genlis, la duchesse de Polignac, etc. La mort de la princesse Kourakin, enlevée par le choléra en 1831, avait fait renoncer M<sup>me</sup> Lebrun à ce travail; mais, sur les instances de ses amis, elle se décida à l'achever sous la forme ordinaire des mémoires, et elle remplit ainsi deux autres volumes. Son voyage en Suisse est raconté dans une dizaine de lettres adressées à la princesse Vincent Potowska; chaque volume se termine par la liste des portraits et des tableaux exécutés par M<sup>me</sup> Lebrun. L'ouvrage est illustré des portraits de Catherine II, de M<sup>me</sup> Lebrun et de la reine Louise de Prusse. Son œuvre se compose de 662 portraits, 15 tableaux, et près de 200 paysages pris en Suisse ou en Angleterre. Avant son mariage, M<sup>lle</sup> Vigée avait fait paraître un opuscule ayant pour titre : *Amour des Français pour leur Roi*; Paris, 1774, in-8°. L. LOUVET.

M<sup>me</sup> Lebrun, *Souvenirs*. — Alex. Lenoir, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Aimé Martin, *Notice sur Mme Lebrun*.

— *Biogr. univ. et portait. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Journal des Débats*, 6 avril 1848. — *L'Artiste*, 28 avril 1842.

LEBRUN-TOSSA (Jean-Antoine), littérateur français, né à Pierrelatte (Dauphiné), le 24 septembre 1760, mort à Paris, le 29 mars 1837. Venu dans la capitale à l'époque de la révolution, dont il avait embrassé les principes, il travailla aux journaux républicains et fit jouer sur les théâtres des pièces empreintes de l'esprit du temps. Sous l'Assemblée législative il s'était lié avec les girondins. En 1793 il dut soumettre une de ses pièces au comité de l'Instruction publique pour être autorisée à la faire jouer; Lebrun fut adressé par Domergue au député Romme, qui faisait partie de ce comité; et l'on raconte que Lebrun dut subir la censure de la servante du représentant, qui la consultait. Il s'agissait de la folie d'un roi d'Angleterre; Romme trouva que le dénouement de la pièce n'était pas assez républicain, parce que l'auteur se contentait d'envoyer son héros à Bedlam au lieu de le faire monter sur un échafaud. Payan fut moins rigoureux, et la pièce fut jouée. Plus tard Lebrun-Tossa fit des vers en l'honneur de Charlotte Corday, et essaya de traduire les sans-culottes sur la scène. Il figura parmi les défenseurs de la Convention dans la journée du 13 vendémiaire, et sous le Directoire il fut employé comme rédacteur dans les bureaux de la police. Il passa ensuite au ministère de l'intérieur, d'où il sortit en 1804 pour entrer dans l'administration des droits réunis dont Français de Nantes était le directeur. A la restauration, Lebrun-Tossa était chef de bureau dans cette administration. Une brochure républicaine qu'il fit pendant les Cent Jours le fit maître à la retraite le 1<sup>er</sup> décembre 1815. Comme il assistait un jour à un triage de papiers dans les archives de la police, alors qu'il était employé dans cette administration, il s'empara d'un poème dramatique intitulé *Conaza*, qui provenait de la bibliothèque d'un monastère de Bretagne. Lebrun-Tossa prétendit avoir remis ce manuscrit à Étienne (voy. ce nom), qui venait de débiter avec succès au théâtre, pour qu'il en tirât le plan d'une pièce qu'ils devaient faire ensemble. Pendant deux ans, toujours à ce qu'il raconte, Lebrun attendit vainement la communication du travail de son spirituel dépositaire, et après quelques lettres demeurées sans résultat, il vit paraître les *Deux Gendres*, qui furent bientôt signalés au public comme empruntés à *Conaza*. Les amis d'Étienne reprochèrent à Lebrun-Tossa d'avoir violé les droits d'une ancienne amitié et les lois de la délicatesse. Lebrun Tossa déclara que malgré les torts dont il croyait Étienne coupable envers lui, il n'aurait jamais songé à l'accuser devant le tribunal de l'opinion publique si des admirateurs imprudents d'Étienne ne l'avaient forcé de rompre le silence après la découverte d'une copie de *Conaza* à la Bibliothèque impé-



riale. Quoi qu'il en soit, le public s'amusait à la pièce des *Deux Gendres*; la critique ne trouva pas qu'Étienne eût fait un plagiat coupable, et une grêle de brochures tomba sur le pauvre Lebrun-Tossa, qui eut aussi une lutte d'épigrammes à soutenir contre Fabien Pillet. On a de Lebrun-Tossa : *Les Noirs et les Blancs*, drame en trois actes et en prose; — *L'Honnête Aventurier*, comédie en un acte et en vers, au théâtre Louvois; Paris, 1798, in-8°; — *La Folie du roi Georges, ou l'Ouverture du parlement*, comédie en trois actes au théâtre de la Cité; Paris, 1794, in-8°; — *Apothéose de Charlotte Corday*; — *Arabelle et Vascos, ou les jacobins de Goa*, drame lyrique en trois actes, musique de Marc, au théâtre Favart; Paris, 1794, in-8°; — *Le Cabaleur*, comédie en un acte au même théâtre; 1794, in-8°; — *Alexandrine de Bauni, ou l'innocence et la scélératesse*; Paris, 1797, in-12; — *Le Terne à la loterie, ou les aventures d'une jeune dame écrites par elle-même*, traduit de l'italien, 1800, in-12; — *Le Mont Alphéa*, opéra comique en trois actes; Paris, 1796, in-8°; — *Le Savoir-faire*, opéra en deux actes; Paris, 1795, in-8°; — *Les faux Mendicants*, opéra comique en un acte et en vers, au théâtre Montansier; Paris, 1798, in-8°; — *Washington*, drame lyrique en trois actes, au théâtre Louvois; — *La Jolie Parfumeuse, ou la robe de conseiller*, vaudeville en un acte (avec Bonel); Paris, 1802, in-8°; jouée avec succès sur différents théâtres; — *Mes Révélations sur M. Étienne, les Deux Gendres et Conaza*; Paris, 1812, in-8°; — *Supplément à mes Révélations, en réponse à MM. Étienne et Hoffmann*; Paris, 1812, in-8°; — *La Patrie avant tout! Eh! que m'importe Napoléon!* 1815, in-8°; — *L'Évangile et le Budget*; Paris, 1817, in-8°; — *Les Consciences littéraires d'aujourd'hui, avec un tableau de leurs valeurs comparées, indiquant de plus les degrés de talent et d'esprit, par un jury de vrais libéraux*; Paris, 1818, in-8°; Lebrun-Tossa se traita lui-même assez mal dans cet ouvrage, ne se donnant ni conscience ni esprit et ne s'accordant qu'une faible dose de talent; — *Voltaire jugé par les faits*; Paris, 1817, in-8°; — *Plus de charte octroyée; plus de noblesse héréditaire! par l'aveugle du Marais (qui n'y voit que trop clair)*; Paris, août 1830, in-8°. J. V.

Fabien Pillet, *Revue des Auteurs vivants grands et petits*, an VI, in-12. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Biogr. des Hommes vivants*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quéard, *La France Littéraire*.

LEBRUN (Pierre), magistrat français, né à Montpellier, en 1761, mort à Paris le 17 novembre 1810. Il se destina de bonne heure à la magistrature, et obtint une charge de conseiller à la cour des aides de Montpellier. Cette place ayant été supprimée en 1791, il vint se fixer à Paris, où il était juge à la cour d'appel à l'é-

poque de sa mort. Dès sa jeunesse, il avait cultivé la poésie avec succès et donné des pièces de vers à divers recueils. La traduction de l'*Art poétique* en vers français, qui se trouve dans la traduction des poésies d'Horace publiée par le comte Daru, appartient à Pierre Lebrun, qui était le beau-frère du comte. On a en outre de Lebrun une traduction de Salluste; Paris, 1809, 2 vol. in-12. Il a publié aussi le *Journal des Causes célèbres*, et il a travaillé au *Journal du Barreau*. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LEBRUN (Pierre-Henri-Hélène-Marie TONDU), homme d'État et publiciste français, né à Noyon, en 1763, guillotiné à Paris, le 7 nivôse an II (27 décembre 1793). Il fit ses études au collège Louis-le-Grand, à Paris, suivit la carrière ecclésiastique, et fut d'abord connu sous le nom de l'abbé Tondu. Il avait obtenu une place à l'Observatoire, et s'adonnait aux mathématiques lorsqu'il lui prit fantaisie de se faire soldat. Bientôt dégoûté de l'état militaire, il eut recours à la bienveillance de Louis XVI pour obtenir sa libération. Il se rendit alors dans les Pays-Bas, se fit compositeur et journaliste, et en 1787 joua un rôle dans la révolution de Liège. En 1790, il s'établit imprimeur à Herve (Limbourg), et critiqua vivement van der Noot, van Eupen et « la tournure monacale » que prenait la révolution belge. En 1791, il vint à Paris, et parut à l'Assemblée nationale à la tête d'une députation de patriotes liégeois; il rédigeait alors le *Journal général de l'Europe* et soutenait avec quelque talent les idées nouvelles. Dumouriez et Brissot s'intéressèrent à lui, et le firent entrer dans les bureaux des Affaires étrangères. Le zèle et le patriotisme qu'il déploya décidèrent les girondins à le porter au ministère de ce département après le 10 août 1792. « Et, dit M. Thiers, l'on récompensa dans sa personne l'un de ces hommes laborieux qui faisaient auparavant tout le travail dont les ministres avaient l'honneur. C'était au surplus un homme faible, mais attaché aux girondins par ses lumières. » Le 25 septembre Lebrun rendit à la Convention un compte détaillé de son administration, de la situation de la France vis-à-vis des puissances étrangères, et esquisse le tableau de l'Europe politique. En octobre il fut provisoirement chargé du portefeuille de la Guerre abandonné par Servan. Les 19 et 31 décembre, il fit des rapports sur les intentions hostiles de l'Angleterre; il déposa en même temps les protestations de l'Espagne en faveur de Louis XVI. Comme président de quinzaine du Conseil exécutif il signa, le 20 janvier 1793, l'ordre du supplice de ce monarque. Le 7 mars suivant, il apprit à l'assemblée la rupture des relations diplomatiques avec l'Espagne et l'imminence d'une guerre avec cette puissance. Dans le même temps il cherchait à se rapprocher du cabinet anglais; néanmoins Robespierre l'accusa formel-

lement d'avoir provoqué la guerre sans être en mesure de la soutenir. Une lettre de Talon trouvée dans la fameuse armoire de fer ayant fait suspecter Sémonville d'avoir été en intelligence avec Louis XVI, Lebrun se hâta de destituer ce fonctionnaire. Cependant cette mesure parut tardive au comité de sûreté générale, et le 2 juin la Convention fit arrêter Lebrun ainsi que son collègue Clavière. Il fut mis en jugement le 5 septembre. Billaud réclama son prompt supplice ; mais Lebrun parvint à s'évader le 9. L'agent Héron découvrit sa retraite, et l'arrêta de nouveau le 4 nivôse an II (24 décembre 1793), et trois jours après Lebrun était condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris « comme contre-révolutionnaire, ayant été appelé au ministère par Brissot, Roland, Dumouriez, et ayant à cette époque été l'âme du parti d'Orléans et appnyé de tous ses efforts, avec Clavière et Roland, la proposition de Kersaint de fuir au delà de la Loire avec l'Assemblée législative, le conseil exécutif et Capet ». La sentence fut exécutée le jour même. M<sup>me</sup> Roland dit de Lebrun-Toudu « qu'il passoit pour un esprit sage parce qu'il n'avoit d'éclans d'aucune espèce, et pour un habile homme parce qu'il étoit assez bon commis, mais qu'il n'avoit ni activité, ni esprit, ni caractère. »

H. LESUEUR.

*Le Moniteur universel*, an 1792, n<sup>os</sup> 232, 241, 277, 291, 314, 320, 323, 328; an 1<sup>er</sup>, n<sup>os</sup> 3, 64, 88, 104, 251, 253; an II, n<sup>os</sup> 95, 100. — M<sup>me</sup> Roland, *Mémoires*. — *Biographie moderne* (1806). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Thiers, *Histoire de la République française*, t. II, p. 224; t. III, p. 43, 126-127, 228; t. IV, p. 75. — Dulaure, *Esquisses historiques de la Révolution française*, t. II, p. 257. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. III, p. 304, 308.

**LEBRUN (Louis-Sébastien)**, compositeur français, né à Paris, le 10 décembre 1764, mort dans la même ville, le 28 juin 1829. Entré comme enfant de chœur à la maîtrise de Notre-Dame en 1771, il y apprit la musique et la composition. Il en sortit en 1783, pour remplir les fonctions de maître de chapelle à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Trois ans après, il débuta comme ténor à l'Académie royale de Musique, en mars 1787, par le rôle de Polynice dans *Oedipe à Colone*; mais il fit peu d'effet. Il se fit entendre ensuite au concert spirituel, où il eut un double succès comme chanteur et comme compositeur. En 1791 il passa au théâtre Feydeau, où il resta jusqu'en 1799. Il retourna alors à l'Opéra, comme double, et se retira de la scène en 1803; à cette époque il obtint une place de maître de chant à l'Académie impériale de Musique. En 1807 il fut admis à la chapelle de Napoléon comme ténor, et en 1810 il devint chef du chant de la même chapelle. On a de Lebrun : *L'Art d'Aimer, ou l'Amour au village*, opéra comique en un acte, au théâtre Montansier; 1790; — *Ils ne savent pas lire*, en un acte, au même théâtre; 1791; — *Le Bon fils*, un acte, au théâtre Feydeau; 1795; — *Émilie et Melcour*, au théâtre Louvois; 1797; — *Un Moment d'erreur*, en un

acte, au même théâtre; — *L'Astronome*, un acte, même théâtre; 1798; — *Le Menteur maldroit*, en un acte, au théâtre Molière; 1798; — *La Veuve américaine*, en deux actes, au théâtre Louvois; 1799; — *Le Maçon*, en un acte, au théâtre Feydeau; 1800; — *Marcellin*, en un acte, au même théâtre; 1800; — *Éléonore et Dorval, ou la suite de la Cinquintaine*, en un acte, au théâtre Montansier; 1800; — *Les petits Aveugles de Franconville*, en un acte, au même théâtre; 1802; — *Le Rossignol*, opéra en un acte, à l'Opéra; 1816 : ouvrage qui a eu du succès, grâce au talent de M<sup>me</sup> Albert Hymn, qui jouait le rôle principal, et au talent de Tulou sur la flûte; — *Zéloïde, ou les fleurs enchantées*, en deux actes, au même théâtre; 1818. Un opéra de Lebrun, en cinq actes, intitulé : *L'An II*, reçu et répété, fut ajourné en l'an IV par suite de considérations politiques. Plusieurs de ses partitions ont été gravées. Il a aussi publié un recueil de romances. On connaît enfin de lui quelques morceaux d'église, entre autres un *Te Deum* avec orchestre exécuté à Notre-Dame en 1809, en actions de grâces de la victoire de Wagram; — une *Messe solennelle*, chantée à Saint-Eustache à la fête de Sainte-Cécile en 1815; — et une autre *Messe* en trio avec instruments à cordes exécutée à Saint-Maur en 1826, à la fête de Sainte-Thérèse.

J. V.

Fête, *Biogr. univ. des Musiciens*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

**LEBRUN (Louis)**, architecte français, né à Douai, en 1770, mort vers 1840. Dès son enfance il montra beaucoup de goût pour le dessin. Reçu à l'École Polytechnique, il fit, après sa sortie de cette école, un voyage aux terres australes avec le capitaine Baudin. De retour, il appliqua à l'architecture l'étude des mathématiques, et prétendit que l'architecture n'étoit point une simple connaissance des lignes, un art arbitraire, mais bien une science positive ayant pour base les lois de la stabilité, constituée sur le principe de l'égalité entre les supports et le fardeau. Sans ménagement pour ses confrères, il prétendit que l'architecture de son temps n'étoit qu'une routine, sans principes arrêtés; que les constructions publiques et particulières ne dépendaient plus, pour la conception et l'exécution, que des idées et de la modération ou de l'exigence de l'architecte qui en fixait la dépense à sa volonté ou plutôt à son caprice. Si les monuments restent debout sans que les constructeurs connaissent la statique, c'est selon lui parce que les architectes sont guidés à leur insu par les règles des anciens conservées dans quelques débris. Combatant les écoles et les professeurs en renom ainsi que les académies, il alla jusqu'à adresser ses réclamations à la chambre des députés, mais sans pouvoir se faire entendre. On a de lui : *Formation géométrique des quatre ordres de l'architecture grecque, et leurs proportions déduites des*

proportions arithmétiques et fondées sur la stabilité, par laquelle on démontre que les principes de l'équilibre ne sont pas applicables à la construction; Paris, 1816, in-8°, oblong; — Mémoire contre l'enseignement professé jusqu'à présent dans l'École royale d'Architecture, appuyé de la correction des plans de la coupe et de l'élevation de l'église de Sainte-Geneviève (ci-devant Panthéon français); Paris, 1817, in-4°; — Appel aux savants, aux ingénieurs et aux géomètres dans l'examen des principes retrouvés de l'architecture, et au gouvernement pour l'admission de ces mêmes principes dans l'enseignement, tant public que particulier, de cette science; Paris, 1820, in-4°; — Mémoire au roi, en son conseil, sur les routines qui existent dans l'enseignement des écoles royales d'architecture, sur la tolérance ou l'aveuglement à cet égard du ministère de l'intérieur; sur les fausses doctrines professées par les membres de l'Académie d'Architecture, et sur la nécessité de réformer toutes les parties de cet enseignement, réorganiser les cours publics, changer les professeurs, réinstruire les élèves, enfin rendre à la science de l'architecture l'éclat et la grandeur dont elle a jadis eue sous les Grecs au temps des beaux siècles de cet empire; — Précis général contre le manque des principes de proportion et de stabilité des deux Écoles d'Architecture et des Ponts et Chaussées et Application de ces principes au transport et à la pose de l'obélisque de Louqsor mis en place avec six hommes; Paris, 1834, in-4°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

\* LE BRUN DE CHARMETTES (Philippe Alexandre), historien et poète français, né à Bordeaux, le 7 avril 1785. Après avoir été canonier de la compagnie d'artillerie de la garde nationale de l'île-de-France (île Maurice) en 1801 et 1802, il fut attaché au conseil d'État (secrétaire de la section de l'intérieur) du 1<sup>er</sup> novembre 1810 au 30 juin 1811. Il fut sous-préfet depuis 1815, et était préfet de la Haute-Saône en 1830. Outre plusieurs traductions de l'anglais et de l'italien, on a de lui : *Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, tirée de ses propres déclarations, de 14 dépositions de témoins oculaires, et des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de la Tour de Londres*; Paris, 1817, 4 vol. in-8°; — *L'Orléanide*, poème national en 28 chants; Paris, 1819, 2 vol. in-8°; et 1821, 2 vol. in-8°, avec des changements; — *Muséum Littéraire, ou études de littérature et de morale*, extraits des ouvrages en vers et en prose des grands écrivains des dix-sept, dix-huit et dix-neuvième siècles; Paris, 1822, 2 vol. in-8°; — *Monuments historiques*; dans le *Journal des Villes et Cam-*

*pagnes* d'octobre 1834; — *L'Abeille*, journal des intérêts des campagnes d'Eure-et-Loir et de l'Orne, dont M. de Charmettes fut le rédacteur en chef du 21 mars 1848 au 2 septembre 1849. L'un des numéros de décembre 1848 contient : *Ode au souverain pontife Pie IX.*

Lebrun de Charmettes a publié un certain nombre d'articles politiques dans le *Journal politique et littéraire du département de la Sarthe*, du 12 novembre 1817 au 16 décembre 1818; diverses proclamations dans les *Petites Affiches de l'arrondissement de Coulommiers*, de 1821 à 1823; dans le *Journal du département de la Haute-Saône* et dans le *Recueil des actes administratifs* de ce département en 1829 et 1830, et un grand nombre d'articles politiques dans la *Gazette de France*, dans la *Gazette de la Franche-Comté* etc. Son portefeuille contient inédits des poèmes épiques, tragédies, satires, odes, romances, chansons, fables, etc., qui mériteraient de voir le jour.

ROULLIER.

*Documents inédits.*

\* LEBRUN (Pierre-Antoine), poète et sénateur français, né à Paris, le 29 décembre 1785. Dès l'âge de douze ans une vocation poétique remarquable se révéla en lui. Quelques essais communiqués à François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, méritèrent au jeune Lebrun d'être admis au Prytanée français; le ministre voulut l'y mener lui-même, et le présenta aux professeurs et aux élèves. M. Lebrun réussit dans ses classes sans négliger la poésie. Parmi les pièces de vers qu'il fit au collège, on cite un petit poème pour la plantation d'un arbre de la liberté à Vanvres, maison de campagne du Prytanée. Ses camarades prétendirent que ces vers lui avaient été dictés par le poète Lebrun, qu'ils appelaient son oncle. « Je puis bien avoir fait une chanson, leur disait le jeune écolier puisque j'ai fait une tragédie (1). M. Lebrun fut au nombre des élèves qu'on envoya en colonie à Saint-Cyr, où le premier consul avait ordonné la formation d'un nouveau prytanée. Un jour que Bonaparte visitait cet établissement, il fut bien étonné de voir en chaire un professeur revêtu de l'uniforme des écoliers. C'était M. Lebrun qui suppléait le professeur de rhétorique, de Guerle, malade. Bonaparte prit part à la leçon, interrogea les élèves sur les tropes, les leur expliqua, dit-on, à sa manière, et satisfait de la façon dont le professeur imberbe s'acquittait de sa tâche, il lui demanda en sortant à quoi il se destinait? « À chanter votre gloire », répondit M. Lebrun. Quelques jours après la bataille d'Austerlitz, Napoléon, étant au château de Schœnbrunn, ouvrit *Le Moniteur* après dîner. Il y vit une *Ode à la grande armée* signée Lebrun. « Lisiez-la, » dit-il à Daru, et pendant la

(1) Il y avait en effet dans les essais mis sous les yeux de François de Neufchâteau une tragédie de *Corollan*, dont M. Sainte-Beuve dit qu'il existait encore une scène

lecture, il loua, critiqua, et conclut en ordonnant d'écrire à Lebrun Kouchard que l'empereur lui accordait une pension de 6,000 fr. Des journaux de Paris tombèrent dans la même méprise, et déclarèrent que jamais le chanfre du *Vengeur* n'avait été mieux inspiré. François de Neufchâteau écrivit au Pindare français que cette ode était son meilleur ouvrage, et Chénier le loua encore sur sa tombe de cette ode qu'il n'avait point faite, comme aussi Renouard dans son discours de réception, lorsqu'il vint prendre la place de Lebrun à l'Académie. Cependant l'erreur avait été reconnue, et lorsque l'empereur sut que l'ode était de l'élève de Saint-Cyr, les 6,000 fr. se convertirent pour le jeune homme en une pension de 1,200 fr. Le vieux Lebrun en eut beaucoup de mauvais humeur. Ginguené, qui n'avait pas été dupe, donna des encouragements sérieux au véritable auteur. Fontanes, président du corps législatif, dans le discours qu'il prononça à l'occasion des drapeaux envoyés à cette assemblée par Napoléon du champ de bataille d'Austerlitz, fit lui-même allusion au jeune poète qui avait chanté la victoire, et à la pension qui venait de lui être donnée. « Un jeune talent s'élève, dit-il, l'empereur le récompense. » En 1806, M. Lebrun composa une tragédie ou pastorale dramatique, intitulée *Pallas, fils d'Evandre*, inspirée des derniers chants de l'*Énéide*, où l'on trouve plus de naturel et de pathétique que semblait n'en comporter la littérature impériale. Lorsque le vieux Lebrun mourut, en 1807, son jeune émule publia une ode dans laquelle il paraissait ne se souvenir que du talent de son jaloux et peu généreux homonyme. Il fit encore deux *Odes sur les campagnes* de 1806 et de 1807, une ode adressée *Au vaisseau de l'Angleterre*, etc. Un jour, à Fontainebleau, en 1808, l'empereur dit à une dame du palais qui s'intéressait à M. Lebrun : « Que fait-il ? J'ai lu dans le temps son ode à l'armée : ce jeune homme a de la verve, mais on dit qu'il s'agor. » Ce mot fut rapporté au poète, qui fit une réponse dans laquelle perçaient des allusions à une ancienne passion qu'avait ressentie Napoléon pour la dame du palais qui lui servait d'intermédiaire ; ces vers ne furent pas imprimés alors non plus que d'autres que M. Lebrun avait composés sur la mort du fils aîné de la reine Hortense. Napoléon fit dire à l'auteur qu'il désirait que ces vers ne fussent pas publiés. Français de Nantes attirait comme on sait les littérateurs dans l'administration des droits réunis, où il leur donnait des fonctions qui leur laissaient tout le temps de chanter la gloire de l'empire. M. Lebrun fut nommé à la place de receveur principal des droits réunis au Havre, position qui lui permettait de résider une grande partie de l'année à Rouen et même à Paris. *Ulysse*, tragédie en cinq actes, fut représentée à la Comédie-Française, le 28 avril 1814, cinq jours avant la rentrée de Louis XVIII dans la capitale. Un succès d'estime accueillit cet ouvrage, que

jouait Talma, M<sup>lle</sup> Georges et M<sup>lle</sup> Duchesnois. On voulut y voir des allusions au retour du roi légitime. La pièce n'eut que quelques représentations, et fut reprise l'année suivante. La chute de l'empire remplit d'amertume l'âme de M. Lebrun. Il fit alors deux odes ou messéniennes ; l'une est intitulée : *Jeanne d'Arc* ; l'autre est une paraphrase du psaume *Super flumina*. La perte de sa place rendit complètement M. Lebrun à la littérature, et en 1817 il remporta l'un des prix de l'Académie Française pour son poème du *Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*. *Marie Stuart*, représentée en 1820, eut un grand succès au Théâtre-Français. C'est l'ouvrage capital de M. Lebrun. Reprise en 1840 par M<sup>lle</sup> Rachel, cette pièce fut reçue avec la même faveur. On y trouve des situations pathétiques, et le poète, s'inspirant à la fois de Racine et de Schiller, sut combiner avec la simplicité régulière et savante de l'ancienne tragédie classique une certaine mesure de liberté, de couleur et de mouvement nécessaire au drame moderne. M. Lebrun satisfaisait les novateurs par certaines qualités de langage qu'à cette époque on ne trouvait pas au même degré chez les autres tragiques. « En redescendant du gothique de l'empire, dit M. Sainte-Beuve, on goûtait fort chez lui quelque chose de senti, de naturel, et de vrai dans la diction, d'assez voisin de la prose, avec du feu poétique pourtant et des veines de chaleur. » Hégésippe Moreau, dans une épître adressée à M. Lebrun, caractérisa les succès de *Marie Stuart* par ces deux vers :

On voudrait applaudir ; mais le bruit des braves  
Est sans cesse étouffé par celui des sanglots.

Le surlendemain de la première représentation de *Marie Stuart*, M. Lebrun, s'arrachant au triomphe, selon l'expression de M. Sainte-Beuve, partit pour la Grèce. Il s'embarqua à Marseille sur *Le Thémistocle*, commandé par Tombal, depuis navarque de la flotte grecque. Il visita l'archipel ; l'ithaque attira surtout ses regards, et une ode consacra ses impressions. De retour à Paris en 1821, il publia un poème lyrique sur la mort de Napoléon ; « Moreau étendu, plein d'harmonie, de souffle et d'émotion, » au jugement de M. Sainte-Beuve. La pension de 1,200 fr. qu'il devait à l'empereur et qui lui avait été conservée, lui fut ôtée alors par le ministère Villèle.

*Le Cid d'Andalousie* fut représenté le 1<sup>er</sup> mars 1825, après mille tracasseries de la censure. C'était à Châteaubriand, alors ministre, que M. Lebrun avait dû l'autorisation de faire jouer sa pièce, non sans mutilation. Il s'était adressé à ce ministre littérateur comme au patron naturel des gens de lettres. Châteaubriand l'avait reçu par ces paroles : « On dit qu'un roi joue un vilain rôle dans votre pièce ; cependant, monsieur, il serait bien temps, ce me semble, de laisser les rois tranquilles. » M. Lebrun protesta contre toute allusion, et se retrancha dans

la vérité de l'histoire. A la représentation, la pièce ne passa pas sans opposition, quoiqu'elle fut jouée par Talma et M<sup>lle</sup> Mars. Quelques scènes déplurent, notamment ce qu'on a nommé la *scène du banc*, dans laquelle le héros de la pièce, assis aux pieds de sa bien aimée, lui rappelle les progrès de leur amour. La seconde représentation réussit, mais à la quatrième une indisposition de Desmousseaux arrêta la pièce. Desmousseaux remis, Talma partit en congé; au retour de Talma, Michelot refusa de reprendre son rôle, qui lui paraissait odieux. Talma mourut, et la pièce ne put être reprise. Pendant que ses confrères chantaient le sacre de Charles X, le 29 mai 1825, M. Lebrun chantait sa retraite de Champrosay. La même année M. Lebrun allait en Écosse, et y passait trois jours à Abbotsford, visitant avec Walter Scott tous les environs. En 1828 parut le poème de *La Grèce*. « La Grèce était devenue à la mode, remarque M. Sainte-Beuve, et le troupeau des rimeurs y avait passé. Tout l'Eurotas, chaque semaine, était bu; on ne voyait qu'abattis de laniers roses. M. Lebrun, dans ses vers, rendit aux rivages célèbres quelque chose de leur naturelle et sauvage verdure; on sentit l'homme qui avait visité ce pays de renaissance mémoire, avant de le chanter... A travers des portions quelque peu incultes et rudes comme le pays même, on sentait partout un fond de récitatif qui n'était pas écrit d'après les impressions d'autrui. La façon du vers, libre dans sa forme et souvent hardi sans système, ne rompait pas absolument avec l'ancien genre, mais jurait encore moins avec le goût nouveau, avec le rythme émancipé de 1828. » Le 22 février 1828, M. Lebrun fut élu membre de l'Académie Française, à la place de François de Neufchâteau, le protecteur de son enfance. Ce jour-là on jouait au Théâtre-Français *La Princesse Aurélie*. Lorsqu'on arriva au point où la princesse dit à un homme de lettres de sa cour :

Ah! votre Académie a fait un fort bon choix,  
Le public avec vous a nommé cette fois,

des applaudissements partirent de tous les points de la salle. M<sup>lle</sup> Mars, qui jouait la princesse, dit à ce sujet au nouvel académicien après la représentation : « Je vous en ai fait mon compliment en plein théâtre, le public y a joint le sien. » Le 22 mai suivant M. Lebrun fut solennellement reçu à l'Académie Française. Depuis lors le poète s'est moins fait sentir en lui. Appelé plusieurs fois à la présidence de l'Académie Française, il a fait des rapports sur les prix Montyon, reçu M. de Salvandy et M. Émile Augier, et rempli les fonctions de secrétaire perpétuel pendant les deux ministères de M. Villemain. M. Lebrun contribua de tout son pouvoir à faire entrer M. V. Hugo à l'Académie; il désirait beaucoup y voir siéger aussi Béranger, dont il fut constamment l'ami, et dont il a été chargé de revoir et de publier les chansons posthumes.

Au mois de mars 1831, M. Lebrun fut appelé

à la direction de l'imprimerie royale, place qu'il conserva jusqu'à la révolution de février 1848. Nommé maître des requêtes le 11 mai 1832, conseiller d'état le 27 septembre 1838, une ordonnance royale du 7 novembre 1839 l'appela à la chambre des pairs. En 1840 il fit un rapport sur un projet de loi relatif à l'achèvement des monuments publics. L'année suivante il prit part à la discussion du projet de loi sur les fortifications de Paris, et fut chargé du rapport sur le projet de loi relatif aux dépenses de la translation des restes mortels de l'empereur et de la pose de la statue impériale sur la colonne de Boulogne. La révolution de Février le rendit à la vie privée. Remplacé au moment de cette révolution dans la direction de l'imprimerie royale, il fut alors l'objet d'une remarquable manifestation. Les ouvriers de ce grand établissement allèrent en masse à l'hôtel de ville redemander au gouvernement provisoire leur directeur, qui leur fut immédiatement rendu. « Lebrun, écrivait Béranger, doit être bien fier de se voir rendre ainsi justice. » Mais M. Lebrun crut devoir toutefois peu de temps après résigner ses fonctions. Il n'exerça pas de fonctions sous la république; mais après la reconstitution de l'empire, il fut nommé sénateur par décret du 8 mars 1853. Depuis il a fait partie de la commission chargée de donner des primes à l'art dramatique; M. Lebrun est membre honoraire de l'Académie royale de Bavière, et depuis 1838 directeur du *Journal des Savants*.

On a de M. Lebrun : couplets signés de l'élève Lebrun, âgé de treize ans, dans un recueil de pièces intitulé : *Plantation de l'arbre de la liberté par les élèves du lycée dans le château de Vanvres, le 16 ventôse an VII* (6 mars 1799); — *L'Ane et le Singe*, fable, dans les *Petites Affiches*; 1799; — *Les Souvenirs*, poème, dans la *Distribution des prix faite aux élèves du Lycée de Saint-Cyr, le 28 thermidor an X* (16 août 1802); — *Ode à la Grande Armée*; Paris, 1805, in-8°; elle a paru également dans *Le Moniteur* en 1806 et dans la *Couronne poétique de Napoléon le Grand*; Paris, 1807; — *Ode sur la guerre de Prusse*, dans *Le Moniteur* de 1806 et dans la *Couronne poétique de Napoléon*; — *La Colère d'Apollon*, ode; Paris, 1807, in-8°; — *Ode sur la mort de Lebrun, de l'Académie Française*; Paris, 1807, in-8°; — *Ode sur la campagne de 1807*; Paris, 1808, in-8°; — *Ulysse*, tragédie en cinq actes; Paris, 1815, in-8°; — *Le Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*, couronné par l'Académie Française le 25 août 1817; Paris, 1818, in-4°; 1822, in-8°; dans le *Moniteur* en 1818; — *Marie Stuart*, tragédie en cinq actes; Paris, 1826, in-8°; 1835, 1839, 1844, in-8°; — *Odes*: *Au Vaisseau de l'Angleterre*; *Sur un Cygne*; *Susper flumina*; *Jeanne d'Arc*; *Olympie*; *Ithaque*; Paris, 1822, in-8°; — *Poème lyrique sur*

*la mort de l'empereur Napoléon*; Paris, 1822, 1839, in-8°; — *Pallas, fils d'Évandre*, tragédie en trois actes et en vers; Paris, 1822, in-8°: tiré à un petit nombre d'exemplaires; — *Le Voyage de Grèce*, poème; Paris, 1828, in-8°; — *Discours de réception à l'Académie Française*, prononcé dans la séance publique du 22 mai 1828; Paris, 1828, in-4°; — *Œuvres*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°: on y trouve *Ulysse, Marie Stuart, Le Cid d'Andalousie, Poème sur la Mort de Napoléon*, avec trois strophes qui avaient été supprimées en 1822; *Poème de la Grèce*, avec un chant qui manquait à l'édition de 1828; *Poésies sur la Grèce, La Méditerranée, La Vallée d'Olympie, Le Parnasse, Ithaque, Le Ciel d'Athènes, etc.* On a en outre de M. Lebrun des discours prononcés à l'Académie Française, sur les prix de vertu en 1831 et 1837, en réponse au discours de réception de M. de Salvandy en 1836, à l'inauguration de la statue de Corneille à Rouen en 1834, au roi au nom de l'Institut en 1847, comme président des cinq académies en 1852, en réponse au discours de réception de M. Émile Augier en 1838, sur la tombe de Parseval-Grandmaison en 1834, de Michaud en 1839, d'Alex. Guiraud en 1845, du général Haxo en 1838. Ses discours à la chambre des pairs sur les fortifications de Paris (1841), sur les entreprises théâtrales (1843), sur la liberté de l'enseignement (1844), sur la translation des restes de Bertrand et de Duroc (1845), ont été imprimés à part. Il a donné dans le journal *La Renommée*, en 1819, des articles sur lord Byron, André Chénier, Baour-Lormian, Dupaty, etc., et des stances réécrites par M<sup>lle</sup> Mars à Arnault à son retour d'exil.

## L. LOUVET.

Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, 15 janvier 1861, tome II, p. 118. — V. Laraine et Ch. Laurent, *Biogr. et sacril.* *des Hommes Marquants du dix-neuvième siècle*, tome II, p. 373. — P.-A. Vieillard, dans *l'Encycl. des Gens du Monde*.

\* **LEBRUN (Isidore-Frédéric-Thomas)**, littérateur français, né à Caen, le 16 août 1786. Fils d'un manufacturier, il descend par sa mère du poète Sarrasin. A l'âge de quatorze ans, il composa deux tragédies, en prose. En 1808 il entra dans la carrière de l'enseignement, comme professeur de l'université, et s'éleva successivement jusqu'à la chaire de belles-lettres, qu'il occupait en 1816. Il donna alors sa démission, en voyant que l'on voulait remettre l'enseignement aux corporations religieuses. On a de lui : *Epithalame* (en vers grecs) et *Poésies diverses*; 1810, in-8°; — *Conciones ex græcis epicis poetis excerptæ*; Bayeux, 1812, in 12; — *De l'Université*; 1814, in-8°; — *Haro sur Bonaparte!* 1815, in-8°; — *Vues sur l'Instruction publique et sur l'Éducation des Filles*; Paris, 1816, in-8°; — *L'Émigration indemnisée par l'ancien régime et depuis la Restauration*; Paris, 1825, in-8°; — *Du Sacrilège et des Jésuites*; 1825, in-8°; — *La bonne Ville, ou le maire et le jésuite*; 1826,

2 vol. in-12; — *Tableau statistique et politique des deux Canadas*; Paris, 1833, in-8°. Il a fourni des articles au *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, au *Dictionnaire de la Conversation*, ainsi qu'à différents journaux ou recueils périodiques et au journal *Le Réveil*, publié en Amérique. Le *Mercur de France* a publié de lui en 1815 une *Analyse d'un Cours d'Éloquence militaire chez les anciens et les modernes*, ouvrage qui n'a pas été publié, mais qui a été imité par un autre auteur.

J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Oudard, *La France Littér.*

\* **LEBRUN (M<sup>me</sup> Camille)**, pseudonyme de M<sup>lle</sup> Pauline GUYOT, femme de lettres française, née à Paris, en 1805. On a de M<sup>me</sup> Camille Lebrun : *Une Amitié de Femme*, roman de mœurs; Paris, 1843, in-8°; — *Histoire d'un mobilier*, scènes de mœurs; Paris, 1844, grand in-8° avec vignettes; — *Le Dauphiné*, ouvrage historique, biographique et descriptif; Paris, 1848, in-8°; — *Le Miroir de la France*, ouvrage historique, biographique, artistique, littéraire et descriptif, 2 vol. grand in-8° avec 24 portraits. Le premier volume a été édité par livraisons mensuelles avec le sous-titre de *Revue pour tous*, et imprimé à Paris, de 1849 à 1850; le deuxième volume a été publié en 1854, et imprimé à Beauvais. Lors de l'impression du premier volume, M<sup>me</sup> Camille Lebrun a été désignée seulement comme directrice de cette publication; mais tous les articles de cet ouvrage ont été entièrement rédigés par elle.

M<sup>me</sup> Camille Lebrun a écrit plusieurs ouvrages d'éducation : *Julien Morel, ou l'ainé de la famille*, in-12; — *Le Bracelet, ou l'étourdie corrigée*, grand in-18; — *Amitié et Dévouement, ou trois mois à la Louisiane*, in-12; — *La Famille Raimond*, in-12; — *Les Vacances à Fontainebleau*, in-12; — *Madeleine, ou la jeune montagnarde*, in-12; — *Contes moraux*, in-12; — *La Famille Aubry*, in-12; — *Récréations*, in-12, etc.

Le même auteur a traduit de l'italien et de l'anglais divers ouvrages, entre autres *L'Atriche en Italie*, par Bianchi-Giovini, 2 vol. in-8°; — *L'Improvisatore, ou la vie en Italie*, par Andersen, 2 vol. grand in-12; — *Les Mémoires de sir Hudson Lowe*, tomes I et II, grand in-8°. M<sup>me</sup> Camille Lebrun a traduit plusieurs articles pour la *Revue Britannique*: *Jacques Clair-de-Lune* (scène maritime); — *Un Ouragan à Antigua*; — *La Sardaigne en 1849* (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> article); — *Une Conspiration italienne* (Burlamacchi); — *La Civilisation en Russie*, etc. Elle a publié un grand nombre d'articles dans divers journaux et recueils périodiques, entre autres dans le *Musée des Familles* et dans la *Biographie gé-*

*néralé. Enfin, elle a signé quelques-uns des articles de divers genres, et des traductions de poésies anglaises et italiennes, d'un autre pseudonyme, Fabien de Saint-Léger, et des lettres P. G., initiales de ses véritables noms.*

**LÉBYD** (*Abou-Okil-Lébid ben Rabiât*), un des plus célèbres (1) poètes arabes qui ont vécu depuis l'origine du mahométisme, naquit vers l'an 575, et mourut sous le khalifat de Moaviah 1<sup>er</sup>, l'an 42 de l'hégire (662 de J.-C.). Il était fils de Rabiât, de la tribu d'Emil-Ibn-Sassaa, que sa libéralité avait fait surnommer *Rabînt Almohérin* (le Rabiât des indigents). Sa mère, Temira, était de la tribu d'Abs. Lébyd se distingua par ses vertus plus encore que par ses talents. Voici d'après les auteurs arabes la première circonstance où se manifesta son génie poétique. Vers l'an 592 de J.-C., il avait accompagné à la cour de Noman, roi de Hira, les députés de la tribu de Djafar. Prévenu par son ministre Rabi, fils de Gyad, Noman reçut mal les députés. Le soir ils rentrèrent tristes. Le jeune Lébyd, qui gardait leurs chameaux, apprenant la cause de leur tristesse, se fit conduire chez Noutân. Il recita devant le prince une pièce de vers dans laquelle, après avoir exalté le mérite de la famille de Djafar, il attaqua Rabi, et lui attribua des habitudes si dégoûtantes que Noman, sans vouloir entendre sa justification, le bannit pour jamais de sa présence. Lébyd, encore idolâtre lorsque Mahomet commença à publier sa loi, se montra d'abord hostile au mahométisme. Vers l'an 9 de l'hégire (630 de J.-C.), son oncle paternel Abou-Béra, surnommé *Molaïb-Atasima* (celui qui joue contre les lances), étant attaqué d'une maladie d'entrailles, le chargea d'aller de sa part offrir à Mahomet un présent de chameaux et lui demander un rémède à son mal. Le prophète refusa les présents, en témoignant toutefois de l'estime pour Abou-Béra : « Si j'acceptais quelque chose d'un idolâtre, dit-il, ce serait de Molaïb et Acimâ. » Puis il ramassa une motte de terre, cracha dessus, et la remit à Lébyd en lui recommandant de la délayer dans l'eau et de la faire prendre à son oncle. La prescription fut exécutée, et opéra, dit-on, la guérison demandée. Pendant son séjour à Médine, Lébyd fut charmé des discours du prophète et des beautés du Coran, dont il copia un chapitre, intitulé *Errahman le Miséricordieux*. L'année suivante (631) la mort funeste d'Amir et d'Arday, frère utérin de Lébyd, qui étaient venus à Médine dans le dessein d'assassiner le prophète, déter-

mina la conversion des Benou-Amir ibn-Sassaa à l'islamisme. Lébyd fut un des députés qui apportèrent au prophète cette bonne nouvelle. Il composa une élégie sur la mort d'Arday, et embrassa l'islamisme. Devenu sincère musulman, Lébyd s'établit à Médine. Son fils Gyad fut hautement de Mahomet dans le Hadramant. Mahomet eut une grande joie de la conversion de Lébyd, qui passa pour le plus bel esprit des Arabes de son temps. Il lui ordonna de faire des vers pour répondre aux invectives et aux satires que le poète infidèle Amrîcalis composait souvent contre la nouvelle religion et ses sectateurs. On prétend que depuis sa conversion à l'islamisme il ne fit d'autres vers que ceux par lequel il remercia Dieu de son retour à la vérité. On lui attribue cependant ce distique qu'il aurait fait en mourant : « L'on dit que tout homme veut à quelque agrément ; je n'en trouve cependant aucun dans la mort, qui ne parût nouvelle. » Lébyd fit un séjour à Confah sous le règne d'Omâr. Ce khalife lui fit demander un jour les vers qu'il avait composés après avoir embrassé l'islamisme. Lébyd copia le second chapitre du Coran, et dit : « Voilà ce que Dieu m'a donné pour me tenir lieu de la poésie. » Omâr et Moaviah lui accordèrent une pension de 2,500 pièces d'argent. Lébyd mourut après avoir, à son ordinaire, fait distribuer des aumônes à la mosquée et recommandé à ses deux filles, poètes comme lui, de ne porter son deuil qu'une année. Outre ses *Saïres* contre Rabi, une *élégie* sur la mort d'Arday, Lébyd est auteur d'une *Mallacat*, dont le texte se trouve à la Bibliothèque impériale (Manusc. arabes, n° 1416), et dont la traduction française a été publiée par Silvestre de Sacy. Mahomet professait la plus haute estime pour les ouvrages et la personne de Lébyd. « La plus belle sentence qui soit sortie de la bouche des Arabes, disait-il, est celle que Lébyd prononça, lorsqu'il dit : *Ilia colschei mahhal a Allah battel* : (Tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien). »

P.-X. TESSIER.

Cassan de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant Mahomet*, t. 504, 403, 404 ; II, 487-488, 489 ; III, 206, 207. — De Sacy, *Mémoires sur le poète Lébyd*. — D'Arbois, *Bibliothèque orientale*.

**LE CAMUS** (*Éliehnté*), cardinal et théologien français, né à Paris, en 1632, mort à Grenoble, le 12 septembre 1707. Il appartenait à une famille ancienne dans la magistrature et le barreau. Il fut reçu docteur en Sorbonne en 1650, et devint aumônier du roi Louis XIV encore mineur. Entraîné par un caractère gai et léger, il se montra fort ami du plaisir, et sa conduite fut loin d'être édifiante. Néanmoins, en 1671, il fut nommé évêque de Grenoble. À partir de cette époque, un changement merveilleux s'opéra dans sa vie ; il continua d'être indulgent pour les péchés d'autrui ; il donna l'exemple de la charité, de la modestie et de la piété. Il disait, en faisant allusion au temps de sa jeunesse : « On a dit plus

(1) Lébyd passait un jour dans la ville de Confah près d'un lieu où étaient assemblés les Benou-Nahal ; il portait un bâton sur lequel il s'appuyait. On lui demanda quel était le meilleur des poètes arabes. Lébyd répondit que c'était le roi errant concubeur d'Andécros (Amrîcalis). On lui demanda quel était le second. C'est, dit-il, le jeune homme de dix-huit ans (Taraf). À cette question : Quel est le troisième des poètes arabes ? il répondit : C'est Phomâr qui porta le drapeau ; c'est ainsi qu'il se désignait lui-même.

de mal que je n'en faisais alors, et depuis plus de bien que je n'en mérite. C'est une sorte de compensation. » En 1686, Louis XIV demanda le chapeau de cardinal pour M. de Harlay, archevêque de Paris; Innocent XI, qui n'hésitait pas à le prêter, prenant d'ailleurs en considération la conversation si saine et les vertus de Le Camus, envoya la pourpre romaine à ce dernier. Louis XIV fut irrité de ce choix; il manda le nouveau cardinal à Versailles, et voulut lui faire des reproches; mais l'évêque de Grenoble le désarma par une plaisanterie: en le saluant, il lui dit, désignant M. de Harlay, « Sire, voilà le cardinal *camus*, et voici le cardinal *Le Camus* ». Le roi rit de cette saillie, et l'affaire en resta-là. Le Camus laissa tous ses biens aux pauvres de son diocèse. Il avait fondé deux séminaires, l'un à Grenoble, l'autre à Saint-Martin-de-Misère, et plusieurs établissements de charité. Un mot de Le Camus, mot digne du curé de Méudon, fera connaître complètement l'esprit de tolérance qui animait ce prélat. Un de ses curés se plaignait à lui de ne pouvoir empêcher ses paroissiens de danser les dimanches et fêtes: « Eh, monsieur, répondit-il, laissez-leur au moins la liberté de secouer leur misère: » Cependant il avait fait traduire et publier dans son diocèse l'ordonnance du cardinal Carpegna, vicaire du pape, contre le luxe des femmes. Ce fut sous sa direction que François Genêt (depuis évêque de Valence) écrivit sa *Théologie morale, ou solution des cas de conscience selon l'Écriture Sainte, les canons et les saints Pères, composée par l'ordre de monseigneur l'évêque et prince de Grenoble* (la 3<sup>e</sup> édit., revue et augmentée, parut à Paris, 1682-1683, 7 vol. in-12). On a de Le Camus: un recueil d'*Ordonnances synodales*, pleines de sagesse; — *Déjeune de la Virginité perpétuée de la mère de Dieu, selon l'Écriture et les Pères*; Lyon, 1680, in-12; — *Traité de l'Eucharistie*; Lyon, 1680, in-12; — *Traité de la Force des Bois*; Paris, 1782, in-8.

A. L.

Ambroise Lallouette, *abrégé de la Vie du cardinal Néron* Le Camus, etc.; Paris, 1760, in-12. — Grandvillars, chanoine de Saint-André de Grenoble, *Discours sur la Vie et la mort de M. le cardinal Le Camus*, etc.; L'Haye, 1746, in-12. — Le P. Boyer, *Hist. de l'Église de Valence*.

LE CAMUS (Jean), magistrat et juriconsulte français, frère du précédent, né à Paris, en 1636, mort dans la même ville, le 26 juillet 1710. Il fut successivement conseiller à la cour des aides, maître des requêtes et lieutenant civil au Châtelet de Paris. Il exerça durant quarante années cette dernière charge, et laissa une réputation d'austère probité et de grand savoir. On a de lui: *Observations sur la coutume de Paris*, insérées à la suite du *Nouveau Commentaire sur la coutume de la prévôté et vicomté de Paris* (par Claude de Ferrière); Paris, 1679,

2 vol. in-12; Paris, 1714, 4 vol. in-fol.; souvent réimprimé; — *Les Actes de notoriété du Châtelet sur la jurisprudence et les usages qui s'y observent*; Paris, 1682; réimprimé par Jean-Baptiste Denisart, avec *Annotations*; Paris, 1759, in-4<sup>e</sup>; et par de Vailcourt, lieutenant civil; Paris, 1769, in-4<sup>e</sup>. — 2—2.

*La France Littéraire de 1769*. — Camus, *Bibliothèque choisie des Livres de Drouin*. — Tabland, *Vies des plus célèbres Jurisconsultes*.

LE CAMUS DE MALSONS (M<sup>me</sup>), femme de lettres française, morte vers 1705. Elle était femme d'un conseiller d'État. Son esprit et sa beauté la mirent fort bien en cour. Elle fit en vers un *Portrait de Louis XIV*, assez flatteur pour que le monarque crût devoir lui envoyer en échange une belle peinture représentant sa royale image. M<sup>me</sup> Le Camus était membre de l'Académie des Ricovrati de Padoue. On trouve plusieurs pièces de vers de cette dame dans le *Recueil de Vertus*, t. II. E. D—s.

Titred de Tillet, *Le Parnasse français*, édit. de 1710, p. 404.

LE CAMUS DE MEZIÈRES (Nicolas), architecte français, né à Paris, en 1721, mort en 1785. Il est surtout célèbre par la construction de la halle au blé de Paris, commencée en 1762, et achevée dans l'espace de trois années. Lorsque l'édifice fut terminé, on reconnut que la place était insuffisante, et on chercha à utiliser la cour au moyen d'échoppes aussi laides qu'incommodes. On revint alors à la pensée de couvrir cette cour, pensée qui avait été conçue par Le Camus de Mezières lui-même à l'époque de la construction. La coupole, fort élégante, qu'il avait proposée se trouve gravée dans son ouvrage; malheureusement son projet ne fut pas suivi, et la coupole de bois que M. M. Legrand et Molinos élevèrent en 1782 fut incendiée en 1802. En 1811, elle a été remplacée par la coupole de fer et de cuivre qui existe aujourd'hui. Le Camus de Mezières a publié lui-même les détails de ce vaste édifice sous ce titre: *Recueil des différents Plans et Dessins concernant la nouvelle Halle aux Grains située aux lieux et place de l'ancien hôtel de Soissons*; Paris, 1769, in-fol., pl. Il est également auteur de plusieurs autres ouvrages, dans lesquels les architectes peuvent puiser d'utiles renseignements: *Dissertation sur les Bois de charpente*; Paris, 1763, in-12; — *Le Génie de l'Architecture, ou l'analogie des arts avec nos sensations*; Paris, 1780, in-8<sup>o</sup>; — *Le Guide de ceux qui veulent bâtir*; Paris, 1781, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; — *Traité de la Force des Bois*; Paris, 1782, in-8<sup>o</sup>. E. B—N.

Quatremère de Quincy, *Dict. d'Architecture*. — Rondelet, *Art de bâtir*.

LE CAMUS (Antoine), médecin et poète français, né à Paris, le 12 avril 1722, mort dans la même ville, le 2 janvier 1772. Reçu docteur en médecine en 1742, il fut nommé en 1762



professeur de thérapie à Paris en 1766. Il se déclara contre l'emploi excessif des drogues, et conseillait souvent d'abandonner à la nature la guérison des maladies. Ce pyrrhonisme, qu'il poussa lui-même trop loin dans une indisposition légère, lui coûta la vie à l'âge de cinquante ans. On a de lui : *Amphitheatrum Medicum, poema*; Paris, 1745, in-4° (à l'occasion du nouvel amphithéâtre, que la faculté avait fait construire); — *La Médecine de l'Esprit, où l'on traite des dispositions et des causes physiques qui influent sur les opérations de l'esprit*; Paris, 1753, 2 vol. in-12; 1769, in-4° et 2 vol. in-12; — *Abdekers, ou l'Art de conserver la Beauté*; Paris, 1754-1756, 4 vol. in-12 (Traité de charlatanerie sur tous les cosmétiques, etc., dont usent les dames, et qui indique une bonne hygiène comme le meilleur moyen de conserver la beauté); — *Essai historique, critique, philologique, moral, littéraire et galant sur les Lanternes* (avec Dreux du Radier, Lebeauf et Jamet); Dôle, 1755, in-12; — *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, traduites du grec de Longus, avec une double traduction*; Paris, 1757, in-4°; — *Mémoires sur différents sujets de la Médecine*; Paris, 1760, in-12; — *L'Amour et l'Amitté*, comédie; Paris, 1763, in-4°; — *Mémoire sur l'état actuel de la Pharmacie*; Paris, 1765, in-12; — *Journal économique, partie médicale*; Paris, 1753-1765; — *Médecine pratique, rendue plus simple, plus sûre et plus méthodique*; Paris, 1769, in-4° et in-12, le vol. II, posthume, d'après ses manuscrits, par Bourrel, avec son éloge, Paris, 1772, traite les maladies de la tête.

R.

Éloy, *Dictionnaire de la Médecine*. — *Dictionnaire des Sciences médicales*, éd. Panckoucke. — Adelung, *Supplément à Jöcher, Allgem. Gelehrten-Lexikon*.

**LE CAMUS (Louis-Florent)**, publiciste français, frère du précédent, né à Paris, le 4 juillet 1723. Il était marchand de fer, et comprit le premier l'utilité d'une feuille périodique destinée spécialement à représenter les intérêts commerciaux et à procurer aux négociants les renseignements nécessaires à chaque profession. Il s'adjoignit pour cette entreprise l'abbé Roubaud, et fit paraître, de 1759 à 1762, le *Journal du Commerce*. Il changea ce titre le 15 mars 1762 pour prendre celui de *Le Négociant*, qu'il continua jusqu'au 15 mars 1763; Paris, 1763, in-8°. On a aussi de Le Camus : *La Bergère*, pastorale, 1769, in-12.

A. DE L.

Quéraud, *La France Littéraire*.

**LECANU DE BEAULIEU**. Voy. BEAULIEU.

**LECANU (Robert)**, hébraïsant et chronologiste hollandais, vivait à Amsterdam en 1590. Il descendait d'une famille française protestante, émigrée à la suite des persécutions religieuses, et tenait une école préparatoire de marine. On a de lui : *Korte Inleidinge der Feesten Israëls*,

*synde regte tydkaarten, waar in men zien mag hoe veel groote jaren de wereld gestaan heeft en nog staan zal*, etc. (Courte introduction à l'intelligence des faits d'Israël, ou tables chronologiques dans lesquelles on peut voir combien de grandes années le monde a duré et durera encore); Amsterdam, 1590, et Franeker, 1693, in-12. Suivant Paquot, l'auteur prend dans l'Écriture les jours pour des années, et partageant à son gré celles qui se sont écoulées depuis Adam jusqu'à Abraham et d'Abraham jusqu'à Jésus-Christ, suppose celles qui s'écouleront entre la mort de Jésus-Christ et la fin du monde en multipliant les premières par 8, 6, et 7. A ce calcul, tout arbitraire, il joint des explications des types de l'ancien Testament, qui ont beaucoup d'analogie avec les explications par les coccéens. Son traité est précédé et suivi de quelques pièces de vers qui prouvent que l'auteur était assés fantasiste en poésie qu'en mathématiques.

L—Z—E.

P. Rabus, *Boekzaal van Europa*, novembre et décembre 1699, p. 528-541. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire litt. des Pays-Bas*, t. IV, p. 62-61.

\* **LECANU (Louis-René)**, chimiste français, né le 18 novembre 1800. Reçu docteur en 1837, ancien chef des travaux chimiques du Collège de France, préparateur de Thénard, professeur à l'École de Pharmacie de Paris, membre de l'Académie de Médecine, il est membre du conseil de salubrité de la Seine. On a de lui : *De l'Hématosine, ou matière colorante du sang*, mémoire lu à l'Académie des Sciences en 1830; Paris, 1830, in-8°; — *Nouvelles Recherches sur le Sang*, mémoire auquel l'Académie de Médecine a décerné une médaille d'or de 500 francs; Paris, 1831, in-8°; — *Observations sur la composition chimique des Corps gras*; Paris, 1834, in-8°; mémoire lu à l'Académie des Sciences; — *Études chimiques sur le Sang humain*; Paris, 1837, in-4°, thèse; — *Cours complet de Pharmacie*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Documents scientifiques et administratifs concernant l'emploi des Chlorures d'oxydes et spécialement du Chlorure d'oxyde de sodium ou liqueur de Labarraque*; Paris, 1843, in-8°; — *Des Falsifications des Farines*; Paris, 1849, in-8°; — *Éléments de Géologie*; Paris, 1856, in-8°; — *Souvenirs de M. Thénard*; Paris, 1857, in-8°. M. Lecanu a publié avec M. Bussy des *Essais chimiques*; il a été un des collaborateurs du *Dictionnaire de Médecine usuelle*, et il a donné dans les recueils scientifiques, notamment dans le *Journal de Pharmacie*, un grand nombre de mémoires, de notices, d'observations et de rapports.

L. L—T.

Quéraud, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littérat. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

**LECARLIER** (1) (*Marie-Jean-François-Philibert*), homme d'État français, né en Picardie, mort en mai 1799. Il était secrétaire du roi et maire de la ville de Laon avant la révolution. L'un des plus riches et des plus influents propriétaires de sa province, il fut élu, en 1789, député du tiers état aux états généraux par le bailliage de Vermandois. Il y défendit vivement les intérêts de son ordre, et devint en juin 1791 secrétaire de cette assemblée. Le département de l'Aisne l'envoya, en 1792, à la Convention nationale; il y siégea sur les bancs de la gauche, et vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. En 1797 le Directoire exécutif le nomma commissaire plénipotentiaire auprès de l'armée d'Helvétie. Il imposa seize millions d'impôts sur les patriciens de Berne, Fribourg, Soleure et Zurich. En floréal an VI (mai 1798), Le Carlier succéda à Dondoux dans le ministère de la police générale et fut lui-même remplacé par Duval, le 11 brumaire an VII (1<sup>er</sup> novembre 1798). Il alla remplir en Belgique les fonctions de commissaire général. Élu en 1799 membre du Conseil des Anciens par le département de l'Aisne, il mourut peu après. Son éloge fut prononcé par Jean De Bry. « C'était, dit l'auteur des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, un homme probe et intègre, d'un patriotisme éprouvé, mais d'un caractère dur et brusque. »

Le Carlier a laissé un fils qui, sous la restauration, était membre de la chambre des députés pour le département de l'Aisne, et votait avec l'opposition.

H. LESOUR.

*Le Moniteur général*, an 1789, n° 111; an V, n° 287, 289; an VI, n° 189-239; an VII, n° 48, 241. — *Biographie moderne* (1806). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* (1838). — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

**LE CARON**, dit **CHARONDAS** (2) (*Louis*), jurisconsulte français, né à Paris, en 1536, mort en 1617. Après avoir pendant quelque temps cultivé la poésie, il étudia la jurisprudence, exerça pendant plusieurs années la profession d'avocat, et fut enfin appelé aux fonctions de lieutenant du bailliage de Clermont en Beauvoisis, qu'il garda jusqu'à sa mort. On a de lui : *Sonnets*; *le Démon d'Amour*; *Odes*, etc.; Paris, 1554, in-8°; — *La Claire, ou de la prudence de droit*; Paris, 1554, in-8°; dans ce livre se trouvent aussi en appendice soixante-dix-neuf sonnets de Le Caron; — *La Philosophie*; Paris, 1555, in-4°; — *Dialogues*; Paris, 1556, in-8°; ces dialogues, au nombre de quatre, rou-

lent sur des sujets de philosophie et de poésie; — *Réponse du Droit français*; Paris, 1576-1582; Paris, 3 vol. in-8°; — *Questions diverses et Discours*; Paris, 1579, in-4°. On doit aussi à Le Caron des éditions annotées des ouvrages suivants : *Catalogus Legum antiquarum per Joh.-Ulricum Zasium*; Paris, 1554, 1555 et 1578, in-18; — *Coutume de Paris, avec commentaires*; Paris, 1598, 2 vol. in-4°; *ibid.*, 1602, 1605, 1613, in-fol.; — *Le grand Coutumier de Charles VI*; Paris, 1598, in-4°; — *La Somme rurale de Jean Bouteillier, avec annotations*; Paris, 1603, 1611, 1612 et 1621, in-4°; — *Code du roi Henri III, rédigé par Barn. Brisson, avec annotations*; Paris, 1603, in-fol.; — *Pratique judiciaire de Lazel, avec annotations notables*; Paris, 1603, in-8°. Le Caron a aussi donné une édition estimée du *Corpus Juris*; elle a été publiée à Anvers, 1575, 2 vol. in-fol., et contient un choix judicieux des notes de Russard et de Contius. Les *Œuvres de Le Caron* ont paru à Paris; 1637, 2 vol. in-fol. E. G.

La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques Françaises*, t. II et IV. — Simon, *Bibliothèque des Auteurs de Droit*.

**LECARPENTIER** (*Charles-Louis-François*), écrivain artistique français, né à Rouen, en 1750, mort dans la même ville, au mois de septembre 1822. Il était professeur à l'école des beaux-arts de sa ville natale. On a de lui : *Galerie des Peintres célèbres, avec des remarques sur le genre de chaque maître*; Rouen et Paris, 1810-1821, 2 vol. in-8°; quelques-unes des notices de cette galerie ont été imprimées séparément après avoir été lues dans les séances publiques de la Société d'Émulation de Rouen, dont Lecarpentier était membre, et insérées dans le recueil de cette société; on cite entre autres : *Bouteillier, Houel, Jean Letellier, l'Albane, Paul Potter*, etc.; — *Essai sur le Paysage, dans lequel on traite des diverses méthodes pour se conduire dans l'étude du paysage, suivi de courtes notices sur les plus habiles peintres en ce genre*; Rouen et Paris, 1817, in-8°; — *Itinéraire de Rouen, ou guide des voyageurs pour visiter avec intérêt les lieux les plus remarquables de cette ville ou des environs*; Rouen, 1816, in-8°; 1817, in-18; 1826, in-12. J. V.

Mahul, *Annuaire Nécrol.* 1822. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

**LECARPENTIER**, dit *De La Manche* (*Jean-Baptiste*), homme politique français, né en 1760, à Heauleville, près de Cherbourg, mort en 1828, dans la prison du Mont-Saint-Michel. Il était huissier à Valognes au commencement de la révolution, dont il se déclara partisan. Nommé en septembre 1792 député à la Convention nationale par le département de la Manche, il prit place parmi les montagnards, et fit déclarer que la Convention jugerait Louis XVI. Il voulut que l'on prononçât sur le sort du roi avant l'appel au peuple, et fit ajouter de

(1) Plusieurs biographes ont confondu Le Carlier avec Carlier, né à Coucy et aussi député à l'Assemblée législative par le département de l'Aisne, où il vota constamment avec le côté droit. Ces deux hommes publics, quoique collègues et compatriotes, se sont presque toujours trouvés divisés d'opinions dans les luttes politiques.

(2) C'est lui-même qui imagina de prendre le nom du célèbre législateur de Thurium.

nouveaux griefs à ceux présentés contre ce prince. Plus tard (les 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin), il se prononça pour la proscription des girondins et de leurs adhérents. Envoyé en mission extraordinaire (6<sup>n</sup> juin 1793) dans les départements de la Manche, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, il y fit régner la terreur, et ordonna de nombreuses exécutions. Il s'en vantait même dans sa correspondance avec le comité de salut public. Il était brave, et dirigea lui-même la vigoureuse défense de Granville, attaqué par l'armée vendéenne; ses mesures énergiques, ainsi que son exemple, contribuèrent à la défaite des assaillants. Rentré à la Convention après le 9 thermidor, il resta fidèle au parti révolutionnaire, et fut accusé d'avoir pris part au mouvement insurrectionnel du 1<sup>er</sup> prairial an III (20 mai 1795). Décrété d'arrestation le même jour et d'accusation deux jours plus tard, il fut conduit au château du Taureau et ensuite compris dans la loi d'amnistie du 4 brumaire an IV (25 octobre). Il se retira à Valognes, où il reprit la profession de juriconsulte. Il fut exilé en 1816 par les Bourbons, et se retira à Jersey. Étant rentré en France, il fut arrêté et traduit en 1819 devant la cour d'assises du département de la Manche, qui le condamna à la déportation. Transporté au Mont-Saint-Michel, il y mourut après neuf années de détention. H. LAUSSUR.

Le *Moniteur général*, an 1792, nos 361-382; an 1<sup>er</sup>, nos 87-100, 100, 200; an II, nos 41, 66, 69, 120, 160, 200, 207; an III, n<sup>o</sup> 78. — *Biographie Moderne* (1806). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Arnault, Jay, Jouy et Noël, *Mag. nouv. des Contemp.* — M. TIMERS, *Histoire de la Révolution Française*, t. VII, liv. XXVIII, p. 265.

**LE CARPENTIER (Antoine-Michel).** Voy. CARPENTIER.

**LE CAT (Claude-Nicolas)**, célèbre chirurgien français, né à Biencourt (Picardie), le 6 septembre 1700, mort le 20 août 1768. Il était destiné à l'état ecclésiastique; mais, se sentant peu de vocation pour l'Église, il étudia le génie militaire; sa famille le força à renoncer à cet art. Il se décida alors pour la chirurgie. Son père lui en apprit les premiers éléments, et lui fit rédiger des observations et des mémoires sur plusieurs points d'anatomie. Le Cat vint terminer ses études médicales à Paris, et en 1728 l'archevêque de Rouen le choisit pour chirurgien. En 1731 Le Cat obtint au concours la survivance de la place de chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Rouen, quoiqu'il ne fût pas encore maître en chirurgie; car il n'obtint ce titre qu'en 1733. La même année il remporta le premier accessit du prix proposé par l'Académie royale de Chirurgie. L'année suivante il obtint le premier prix décerné par cette compagnie, et encore les années suivantes jusqu'à 1738. « Jusques à quand, demanda le secrétaire de l'Académie, dans son rapport, M. Le Cat gasperra-t-il tous les prix que l'Académie propose? Les règles de l'équité nous font pressentir la décision, et nous engageant à le prier de ne plus

entrer en lice : c'est un nouveau triomphe que l'Académie est obligée de lui décerner pour ne point décourager ceux qui travaillent. Il est temps qu'un concurrent si formidable se repose sur ses lauriers. » Éloigné ainsi des concours de l'Académie de Chirurgie, il se mit à travailler pour les Académies étrangères, et fut bientôt associé à la plupart d'entre elles. En 1755 il présenta un mémoire à l'Académie de Chirurgie sous un nom supposé, et son mémoire fut encore couronné. L'Académie des Curieux de la Nature le désigna par le nom de *Pleistonicus*. Après bien des démarches, il obtint en 1736 l'autorisation d'établir un amphithéâtre de dissection à Rouen, et il y commença des cours d'anatomie. En 1739 l'Académie de Chirurgie le choisit pour associé. Le Cat refusa en 1740 l'offre que lui faisait La Peyronie de venir se fixer à Paris, et fonda en 1744 à Rouen une académie, dont il rédigea les statuts et dont il fut nommé le secrétaire pour les sciences en 1752. Il pratiquait l'opération de la taille suivant la méthode de Cheselden, et avait établi en principe que l'incision des parties extérieures devait avoir plus d'étendue que celle des parties intérieures. Lorsque le frère Cosme (voy. ce nom) fit connaître son lithotome, Le Cat s'éleva contre la méthode de ce religieux; mais voyant que l'Académie hésitait entre les deux systèmes, il vint à Paris, et opéra avec tant d'habileté qu'il emporta tous les suffrages. En 1764 il reçut des lettres de noblesse, et il adopta pour devise cette phrase de Tacite : *Calli fortunam inter dubia, virtutem inter certa numerant*. Une grande partie de sa bibliothèque avait péri dans un incendie en 1762, ainsi qu'un *mémorial* auquel il travaillait depuis longtemps. Il en eut un grand chagrin, et le travail forcé auquel il se condamna, pour réparer ses pertes acheva de ruiner sa santé qui avait toujours été délicate. Praticien distingué, il toussa dans des idées bizarres lorsqu'il voulait expliquer les faits de la physiologie. Il avait peu de foi dans les lithotriptiques; il croyait la dilatation du corps de la vessie préférable aux grandes incisions, et il avait imaginé des instruments pour opérer ce résultat. Il regardait le corps muqueux comme l'organe de la couleur de la peau, et l'esprit séminal préparé par les houpes nerveuses de l'utérus et de ses dépendances comme la cause des menstrues. Il attaqua Haller sur l'irritabilité et particulièrement sur la sensibilité des méninges.

« Le Cat, dit Monfalcon, avait dans le caractère une gâté naturelle : il était avide de gloire, très-prévenu en faveur de son mérite et souvent injuste envers celui de ses contemporains. » Grimm dit de Le Cat : « C'était un homme médiocre en tout, remplissant toujours les journaux de ses faits et gestes, faisant toujours du bruit et ne jouissant d'aucune réputation en France. » Partisan du fluide nerveux, il a donné de l'action musculaire une théorie intelligible, établie sur

des hypothèses. Il prétendait que le fluide nerveux était composé de lymphé et d'esprit vital. Selon lui les ganglions remplaçaient les nerfs, et les glandes étaient les substituts des ganglions. « On trouve çà et là dans les ouvrages de Le Cat, dit M. Monfalcon, des observations de détail ingénieuses et quelques aperçus originaux, mais ils sont pauvres en faits, en expériences, en bonnes vues physiologiques, et ne sont guère que des romans sans vraisemblance. Il a inventé des instrumentés et des procédés opératoires : il proposa en 1733 l'emploi de deux instruments pour extraire les calculs de la vessie, l'*uréthrotome*, petit couteau destiné à inciser l'urètre sur le cathéter, crenelé sur sa lame, afin de guider un instrument destiné à l'incision de la vessie, très-épais, à tranchant convexe, légèrement concave sur le dos, et nommé *cystitome*. Bientôt après, Le Cat, pour exécuter la même opération, proposa un nouvel instrument, le *gorgeret-cystitome*, et un procédé qui appartient à l'appareil latéralisé. Le Cat a disputé à Pouteau l'invention du procédé opératoire de la fistule lacrymale, qui consiste dans l'incision du sac en dedans de la paupière inférieure. » On a de Le Cat *Dissertation physique sur le balancement d'un arc-boutant de l'église de Saint-Nicaise de Reims*; Reims, 1724, in-12; — *Éloge du Père J.-B. Mercastel, de l'Oratoire*, professeur de mathématiques, dans le *Mercure de France* de novembre 1734; — *Dissertation sur le dissolvant de la pierre, et en particulier sur celui de M<sup>lle</sup> Stephens*; Rouen, 1739, in-12; — *Traité des Sens*; Rouen, 1740, in-8° : on a dit de ce traité que la partie anatomique était digne de Winslow, et que la partie morale étoit déjà avouée par Platon; — *Remarques sur les Mémoires de l'Académie de Chirurgie*; Amsterdam, 1745, in-12; — *Lettres concernant l'opération de la Taille pratiquée sur les deux sexes*; Rouen, 1749, in-12; — *Recueil des pièces sur l'opération de la Taille*; Rouen, 1749-1753, in-8°; — *Lettre sur la prétendue cité de Limmes*; dans les *Mémoires de Trévoux*, avril 1752; — *Éloge de Fontenelle*; Rouen, 1759, in-8°; — *Traité de l'Existence de la nature du fluide des nerfs, et son action dans le mouvement musculaire*; Berlin, 1765, in-8° : couronné par l'Académie de Berlin; — *Traité de la Couleur de la Peau humaine en général et de celle des nègres en particulier*; Amsterdam (Rouen), 1765, in-8°; — *Lettre sur l'ambi d'Hippocrate, perfectionné*; dans le *Journal des Savants*, décembre 1765 et mars 1767 : l'ambi est un instrument destiné à réduire les luxations de l'humérus; Le Cat en avait donné une première description dans les *Transactions Philosophiques* de 1742; — *Nouveau Système sur la cause de l'Évacuation périodique du Sexe*; Amsterdam (Rouen), 1766, in-8°; — *Lettre sur les avantages de la réunion des titres de*

*docteur en médecine avec celui de maître en chirurgie*; Amsterdam, 1766, in-8°; — *Traité des Sensations et des Passions en général, et des sens en particulier*; Paris, 1766, in-8° : cet ouvrage est rempli d'hypothèses hasardeuses et d'explications singulières; l'auteur y a joint une *Théorie de l'Ouïe* qui avait remporté le triple prix de l'Académie de Toulouse en 1757; — *Parallèle de la Taille latérale*; Amsterdam, 1766, in-8°; — *Cours abrégé d'Ostéologie*; Rouen, 1768, in-8° : ce traité se recommande par l'ordre et l'exactitude des descriptions. On trouve encore de Le Cat, dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences de 1788 à 1766* : *Cinq observations*; — dans le *Journal de Verdun*, des articles sur *La larve balavique*; sur son *Hygromètre comparable* et son *nouveau Thermomètre*, décembre 1747; sur la *Cause du Flux et du Reflux de la mer*; sur la *Grandeur apparente de la Lune*, sur *Les Influences de la Lune*, etc. Depuis la mort de Le Cat on a imprimé de lui : un *Mémoire sur les Incendies spontanés de l'économie animale*; Paris, 1813, in-8°, et *Dissertation sur la Suppuration de la Vessie et des autres organes munis d'un velouté*; dans le *Recueil périodique de la Société de Médecine*, tome XIV. Il avait laissé en manuscrit un *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des environs de Rouen*; des *Observations météorologiques et nosologiques* (de 1747 à 1748); un *Éloge de Dubocage de Bléville* et un *Mémoire sur la Sèche*. Le *Traité des Sensations* et le *Traité des Sens* ont été réunis sous le titre d'*Œuvres Physiologiques*; Paris, 1767, 3 vol. in-8°. J. V.

Louis, *Éloge de Le Cat*; dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*. — Valentin, *Éloge de M<sup>lle</sup> Le Cat*; Londres (Paris), 1769, in-12. — Bailhère de Locment, *Éloge de Le Cat*, prononcé à l'Académie de Rouen, le 2 août 1769; Rouen, 1769, in-8°. — Monfalcon, dans la *Biographie Médicale*. — Grimm, *Correspondance*, septembre 1768. — Haller, *Abbit. Chirurg.* tome II, p. 171. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

LE CAUCHIE (Antoine DE), en français LE LA CHAUSSÉ, poète belge, né à Mons, en 1584, mort à Douai, le 27 septembre 1625. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1608, et étoit coadjuteur formé lorsqu'il mourut de la peste. On a de lui : *La pieuse Aloïette avec son tirelire* (1); *le petit cors et plumes de notre Aloïette sont chansons spirituelles qui toutes luy font prendre le vol, et aspirer aux choses celestes et éternelles. Elles sont partie recueillies de divers auteurs, partie aussi composées de nouveau; la plus part sur les airs mondains et plus communs, qui servent aussi de voix à notre Aloïette pour*

(1) Mot formé par onomatopée pour imiter le chant de l'alloëtte : c'est ce que P. Le Cauchie essaye d'exprimer dans les vers suivants :

Ipse enim tirellr, tirellr, tire, tir, tire traction  
Ingenians, becat atrra levis; dein tramite recto  
Ima petens : di, di, di, di, inquit Alanda, valet.

chanter les louanges de notre Créateur commun, 1<sup>re</sup> partie; Valenciennes, 1619, in-12; 2<sup>e</sup> partie, ibid., 1621, in-12. L'extrême rareté de cet ouvrage fait aujourd'hui son seul mérite. Pour faire apprécier la poésie du P. Le Cauchie, nous citerons le premier couplet de sa première chanson :

Ce jour, qui jour d'été vaut,  
Par les chams me pourmenant,  
J'ay veu l'Alouëte haut  
Le Printans nous ramenant,  
Chantant un tel chant,  
Que m'allochaut,  
Elle a ravy de moy,  
Et a de ce bas lieu  
Tiré mon œur à soy.  
Et fait voler chez Dieu.  
O chant doux ! chante beau !  
Chante ainsi toujours, petit oiseau.

Une grande partie des airs du recueil du P. de Le Cauchie a été composée par Jean Bettigny, maître des *primiers* de la cathédrale de Tournai.

L—Z—E.

Brasseur, *Ill. Hannonix Sydera*, p. 61, 62. — *Allegambe, Scriptores Societatis Jesu*, p. 87 et suiv. — *Sotwell, Bibliotheca Societatis Jesu*, p. 68. — Paquet, *Mémoires pour servir à l'hist. lit. des Pays-Bas*, t. VI, p. 128-129.

**LECCE** (*Matteo da*), peintre de l'école napolitaine, né à Lecce, dans la terre d'Otrante, travaillait à Rome à la fin du seizième siècle, sous le pontificat de Grégoire XIII. On croit qu'il fut élève de Salvati. Mais il prit pour modèle Michel-Ange, ayant recherché comme lui les charpentes robustes et les muscles prononcés et saillants. Il travailla le plus ordinairement en fresque, et obtint un grand succès en peignant un *prophète* pour la confrérie del Gonfalone; mais lorsqu'il entreprit dans la chapelle Sixtine, en face du *Jugement dernier* de Michel-Ange, de retracer la *Chute des Anges rebelles*, et *Saint Michel disputant à Satan le corps de Moïse*, on ne vit que trop l'immense distance qui séparait l'artiste original de son imitateur. Découragé par le peu de succès d'une œuvre dans laquelle il s'était efforcé de se surpasser lui-même, il quitta Rome, et, après avoir travaillé quelque temps à Malte et en Espagne, il s'embarqua pour l'Inde. Il revint dans sa patrie avec une brillante fortune amassée dans le commerce; mais cherchant à l'augmenter encore, il l'eut bientôt perdue, et mourut pauvre. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — *Lanzi, Storia della Pittura*. — *Baglione, Vite de' Pittori del 1573 al 1642*. — *Ticozzi, Dizionario*. — *Siret, Dictionnaire Historique des Peintres*.

**LECCESI** (*Jean-Antoine*), mathématicien italien, né à Milan, le 17 novembre 1702, et mort le 24 août 1776. Il se fit jésuite à seize ans, enseigna d'abord les belles-lettres à Verceil et à Pavie, et devint professeur d'éloquence à Milan, dans le fameux collège de Brera. En 1739 il fut appelé à Pavie pour y enseigner les mathématiques; ses travaux le firent remarquer de l'impératrice Marie-Thérèse, qui le fit venir à Vienne et le nomma mathématicien de la cour. Plus tard le

pape Clément XIII le rappela en Italie pour lui faire diriger les travaux relatifs à l'endiguement du lit du Reno et des autres fleuves qui traversent les provinces de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Pendant six ans il s'occupa de cette immense entreprise. Après la mort du pontife, Lecchi se retira à Milan, où il finit ses jours. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Theoria Lucis, optica, perspectiva, dioptrica complexens*; Milan, 1759; — *Descriptio apparatus quem in funere Caroli VI, imper., instituendum curavit regium canonicum a Scala collegium*; 1741, in-fol.; — *Arithmetica, universalis Isaaci Newtonis, sive de compositione et resolutione arithmetica perpetuis commentariis illustrata et aucta, auctore Pantonio Lecchi*; Milan, 1752, in-8°, 3 vol.; — *Elementa Geometrix theoreticæ et practicæ*; Milan, 1753, 2 vol. in-8°; — *Elementa trigonometriæ theoricæ-practicæ, planæ, et sphericæ*; Milan, 1758; — *De Sectionibus conicis*; ibid., 1758; — *Idrostatica esaminata ne suoi principi et abilità nelle sue regole della misura dell' acqua corrente*; Milan, 1765, in-4° avec figures; — *Memorie Idrostatiche, istoriche*; Modène, 1770, 2 vol. in-4°; — *Trattato de' Canali navigabili*; Milan, 1776, in-4°. **JACOB.**

Alois de Becker, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*. — *Tibaldi, Biog. degli Italiani illustri*, t. V.

**LECÈNE** (*Charles*), théologien protestant, né à Caen, vers 1647, et mort à Londres, en mai 1703. Après avoir étudié la théologie à Sedan, Genève et Saumur, il fut nommé en 1672 ministre à Honfleur. Appelé en 1682 à desservir momentanément l'église réformée de Charenton, il y prêcha pendant une année. Dénoncé comme pélagien par Sartre, ministre de Montpellier, et ne pouvant obtenir du consistoire de Charenton qu'un certificat d'orthodoxie qui lui paraissait insuffisant, il en appela au prochain synode national, et, soutenu par Allix, qui prit chaudement sa défense, il travailla à obtenir satisfaction du consistoire. La révocation de l'Édit de Nantes mit fin à cette affaire. Lecène se retira en Hollande, et se rangea du côté des arminiens. Quelque temps après, il passa en Angleterre, où le crédit d'Allix lui aurait été utile, s'il avait voulu se soumettre à une réordination. Son refus et le soupçon de socinianisme qui planait sur lui lui attirèrent des désagréments. Il retourna en Hollande. Il y resta jusqu'en 1697. A cette époque il passa de nouveau en Angleterre, et s'établit à Londres, où il essaya en vain d'établir une église arminienne.

Lecène était, de l'aveu même de ses adversaires théologiques, un savant théologien. A des connaissances étendues il joignait un esprit plein de finesse et de sagacité; mais il était entier dans ses opinions, et cette roideur de caractère lui attira plusieurs affaires désagréables.

On a de lui : *De l'État de l'homme après le péché et de sa prédestination au salut, où l'on examine les sentiments communs et où l'on explique ce que l'Écriture nous en dit*; Amsterdam, 1684, in-12. Dans cet ouvrage Lecène soutient les opinions arminiennes; — *Entretien sur diverses matières de théologie, où l'on examine particulièrement la question de la grâce immédiate, du franc-arbitre, du péché originel, de l'incertitude de la métaphysique et de la prédestination*; Amsterdam, 1685, in-12. Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première seule est de Lecène; la seconde est de J. Leclerc. Le système arminien sur la grâce et la prédestination est encore plus prononcé dans cet ouvrage que dans le précédent; — *Conversations sur diverses matières de religion, avec un traité de la liberté de conscience*; Philadelphie (Amsterdam), 1687, in-12. Le traité de la liberté de conscience est dédié au roi de France et à son conseil, et est une traduction du livre de Crell : *Juniti Bruti Poloni Vindiciæ pro religionis libertate*. Nageon a retouché cette traduction de Lecène et l'a mise à la suite de *l'Intolérance convaincue de crime et de folie du baron d'Olbach*; Londres (Amsterdam), 1769, in-12; — *Projet d'une nouvelle Version française de la Bible*; Rotterdam, 1698, in-8°; La Haye, 1705, et sous cet autre titre : *Nouvelle Critique de toutes les Versions de la Bible en français*; Amsterdam, 1722, in-8°; traduction anglaise, Londres, 1727, in-8°. Gousset attaqua vivement le système de traduction proposé par Lecène; — *La sainte Bible contenant les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, nouvelle version française par Lecène*; Amsterdam, 1742, 2 vol. in-fol. : cet ouvrage fut publié par le fils de l'auteur, Michel-Charles Lecène, libraire à Amsterdam, qui a inséré dans l'avertissement un *Abrégé de la vie de Charles Lecène*. En tête du premier volume se trouve *Projet d'une nouvelle Version, etc.*, mais augmenté d'une seconde partie, destinée à répondre aux attaques dont le projet avait été l'objet. Chaque livre de la Bible est précédé d'un avertissement qui en indique l'auteur. Cette traduction, qui a le mérite d'un style clair et coulant, offre d'un autre côté des défauts considérables. Lecène a enlevé à la Bible sa couleur antique, et lui a donné un air moderne, fort ridicule, en remplaçant des termes usités et caractéristiques par d'autres qui appartiennent à notre temps. Les scribes y sont appelés des *avocats*, les satrapes des *bachas*, les conseillers du roi des *cadis*, etc. En outre de plusieurs interprétations arbitraires, il s'est permis d'expliquer et de lier le texte à sa manière, en y introduisant des développements qui ne sont pas toujours heureux, et qui dans tous les cas font souvent de sa traduction une espèce de paraphrase. Il a aussi parfois corrigé le texte reçu sur l'autorité de manuscrits d'ailleurs es-

timés; mais il a eu soin d'indiquer les changements. Le synode de l'Église wallonne condamna cette traduction en 1742. Il en demanda même la suppression aux magistrats; mais ceux-ci, dans un esprit de tolérance qui les honore, ne voulurent pas l'accorder. Michel NICOLAS.

*Abrégé de la Vie de Charles Lecène, dans l'avertissement de sa traduction de la Bible.* — Chaufepié, *Dict. Histor.* — MM. Haug, *La France Protestante.* — *Revue de Théologie*, par M. Colant, 1867, vol. VII, pag. 243.

**LE CERF DE LA VIÉVILLE (Philippe)**, historien et biographe français, né à Rouen, en 1677, mort à Fécamp, en 1748. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur-les-Fossés près Paris. Jeune encore, vers 1718, il fut attaqué d'une maladie qui le força à garder le lit durant trente années, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Malgré cet état de souffrance continuelle, il put composer des ouvrages et dicter un grand nombre de sermons remarquables par l'éloquence et le savoir. On a de lui : *Bibliothèque historique et critique des Écrivains de la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur*; La Haye, 1726, in-12; ce livre ayant été attaqué par plusieurs érudits, le P. Le Cerf en fit paraître la *Défense*; Paris, 1727, in-12; — *Eloge des Normands, ou histoire abrégée des grands hommes de cette province*; Paris, 1731, in-12.

L.—Z.—E.

Leiong, *Bibliothèque Historique de la France*, t. I, n° 11618; t. III, n° 33176; t. IV, n° 45177. — *Dictionnaire Historique* (1822).

**LE CERF DE LA VIÉVILLE (Jean-Louis)**, seigneur de FRESNEUX, critique musicien, de la même famille que le précédent, né à Rouen, en 1674, mort le 10 novembre 1707. Il était garde des sceaux du parlement de Normandie. On a de lui : *Comparaison de la Musique italienne et de la Musique française, où en examinant en détail les avantages des spectacles et le mérite des compositeurs des deux nations, on montre quelles sont les vraies beautés de la musique*; Bruxelles, 1704, 1705, in-12 : l'auteur a pour but de venger la France de la préférence que l'abbé Ragueneau avait accordée à la musique italienne sur la musique française; — *L'Art de décrire ce qu'on n'entend pas, ou le médecin musicien : exposition de la mauvaise foi d'un extrait du Journal de Paris*; Bruxelles (Rouen), 1706, in-12; — *Dissertation sur l'empoisonnement d'Alexandre le Grand* : Le Cerf soutient qu'Alexandre ne fut pas empoisonné.

J. V.

*Mém. biogr. et littér. de la Seine-Inférieure.* — Quéran, *La France Littéraire*.

**LE CHANTEUR (Jean-Louis)**, magistrat français, né à Paris, en 1719, et mort dans la même ville, le 3 avril 1766, fut reçu conseiller auditeur à la chambre des comptes, en 1747. On lui doit un ouvrage important sur l'histoire et les accroissements de la compagnie à laquelle il appartenait; c'est une *Dissertation historique et critique sur la Chambre des Comptes en*

général, sur l'origine, l'état et les fonctions de ses différents officiers; Paris, 1765, in-4°.

J. L.

FRANCS LITTÉRAIRES DE 1700. — *Gazette des Tribunaux*, 4 novembre 1840.

**LE CHAPELAIN** (*Charles-Jean-Baptiste*), prédicateur et théologien français, né à Rouen, le 15 août 1710, mort à Malines, le 26 décembre 1779. Il était fils d'un procureur général au parlement de Rouen, fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur société. Il eut beaucoup de succès comme prédicateur, et prêcha souvent devant la cour. Lors de la dissolution de sa compagnie, il se retira auprès de l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse; plus tard il devint le secrétaire et l'ami du cardinal archevêque de Malines. Il mourut d'apoplexie en célébrant la messe. On a de lui : *Discours sur quelques sujets de piété et de religion*; Malines, 1760, in-12; — *Oraison funèbre de l'empereur François 1er*; 1766, in-4°; — *Recueil de Sermons*; 1767, 6 vol. in-12, commenté par l'abbé de Londres; — *Panégyrique de sainte Thérèse*, 1770 et 1772, in-12; trad. en allemand, Augsbourg, 6 vol. in-8°.

A. L.

DESSESSARTS, *Les trois Siècles Littéraires*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

**LE CHAPELIER** (*Isaac-René-Guy*), homme politique français, né à Rennes, le 12 juin 1754, guillotiné à Paris, le 22 avril 1794. Fils d'un avocat du barreau breton, il embrassa la même carrière. Après de bonnes études, le jeune Le Chapelier se plaça bientôt, et par son éloquence et par la loyauté de son caractère, au-dessus de collègues qui montraient le plus de talent, le plus d'activité. On le citait surtout pour la sagesse de ses conseils et sa droiture dans les affaires. La plus légère apparence de fraude lui faisait repousser ceux qui voulaient lui confier leurs intérêts dans une contestation. Le Chapelier prit une part active dans les dissensions qui éclatèrent, en 1787, entre le gouvernement et les parlements. Il était à la tête du barreau de Rennes pour défendre les droits des citoyens et s'opposer aux prétentions des ordres privilégiés. Le tiers état envoya Le Chapelier comme son représentant à l'Assemblée constituante. Dès les premières séances, il prit rang parmi les meilleurs orateurs, et prit part aux discussions les plus graves. En qualité de membre du conseil de constitution, il présenta plusieurs rapports importants. Le premier, il demanda la garantie de la dette publique; il s'opposa à la violation du secret des lettres qu'on sollicitait comme mesure de sûreté générale, et provoqua l'armement de tous les citoyens sous le titre de garde nationale. Il présidait l'Assemblée nationale dans la nuit du 4 août 1789, qui renversa la féodalité et frappa à mort les corporations faméuses par leur tyrannie. Plus tard, il fit abolir le partage inégal dans les successions, comme attentatoire au repos, à l'honneur des familles

et aux droits de tous les enfants d'un même père, d'une même mère. Lors de la discussion sur l'établissement des tribunaux, il demanda que la nomination des juges émanât du peuple, et que le pouvoir exécutif n'eût qu'à faire exécuter les sentences. Il ne voulait point, non plus, que l'on cumulât deux emplois à la charge du trésor public, ni qu'aucun fonctionnaire pût être appelé à siéger au corps législatif. Ce fut lui qui le premier éleva la voix pour garantir aux écrivains la propriété de leurs œuvres, et Le Chapelier est l'auteur de la loi du 28 juillet 1791, qui assura cette propriété pendant toute la vie de l'écrivain et quelques années après sa mort. Toutes ces grandes pensées, expression d'une âme droite et sans ambition, furent en même temps développées dans les articles fournis par Le Chapelier à la *Bibliothèque de l'homme public*, publiée par Condorcet. Le Chapelier fut l'un des chefs de la majorité royaliste constitutionnelle qui, vers la fin de la session, lutta contre la tendance démocratique d'une portion de l'assemblée. En 1793 il fut dénoncé au tribunal révolutionnaire par les agents d'un chef de parti dont il avait eu le courage d'attaquer les projets ambitieux, dans la séance de la constituante du 25 août 1791. Le Chapelier quitta de suite l'Angleterre, où des affaires l'avaient conduit: il crut par sa présence empêcher le séquestre des biens de sa famille et répondre victorieusement aux attaques dirigées contre lui. Sa voix fut étouffée, on le condamna sans l'entendre; il se vit avec calme conduire à l'échafaud, et reçut la mort comme un dernier sacrifice fait à la cause de la liberté. Il périt avec ses deux collègues Thouret et Duval d'Épremesnil en même temps que Malesherbes et sa fille. La veuve de Le Chapelier épousa plus tard Corbière. [A. THÉBAUT DE BERNEAD, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*, avec additions.]

ARNAUD, Jay, Jouy et Norvins. *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Monteur*, 1769-1768.

**LE CHARRON** (*André-Louis-Lambert*, baron), officier et historien vendéen, né en mars 1759, dans le Gâtinais, mort à Montfort-l'Amaury, en novembre 1837. Elevé à l'École Militaire, il entra en 1776 comme sous-lieutenant dans le régiment de Limosin-infanterie, et y devint capitaine. Chassé de son régiment par l'insubordination de ses soldats en 1792, il entra dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Après le 10 août, il rejoignit l'armée de Condé, et dans les régiments de Royal-Émigrant et d'Hervilly il fit contre les Français les campagnes de Flandre et de Hollande. En 1795, après un séjour en Angleterre, il prit part à l'expédition de Quiberon, et fut fait prisonnier. Incarcéré à Vannes, il réussit à s'échapper, et reentra en France dans les premières années de l'empire. Sous la restauration, il reprit du service comme colonel et obtint la croix de Saint-Louis. On a de lui : *Expédi-*

*tion de Quiberon, suivie de l'Évasion des prisonniers de Vannes, avec une carte de la presqu'île; Paris, 1826, in-8°.* H. L.

Th. Muret. *Histoire des Guerres de la Vendée.*

**LE CHAT** (*Julien-Pierre-Louis*), littérateur français, né à Fougères (Ille-et-Vilaine), le 25 juin 1795, mort à Nantes, le 9 octobre 1849. Ses études terminées à Rennes, il entra au grand séminaire de cette ville, où il fit sa théologie de 1811 à 1814. Il professa ensuite la seconde à Yitré, puis à Saint-Malo. En 1823 il vint occuper la chaire de philosophie au collège de Nantes, où il resta jusqu'à sa mort. Outre plusieurs discours et fragments littéraires et philosophiques que l'abbé Lechat a fait imprimer, mais qui n'ont pas été réunis, on a de lui : *Du Beau*, thèse; Paris, 1833, in-4°; — *De humanarum Cognitionum Origine et Principiis*, thèse; Paris, 1833, in-4°; — *Philosophie de l'Histoire, professée en dix-huit leçons publiques à Vienne par F. Schlegel*, traduit de l'allemand; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; — *Sur le Criterium de la Vérité, ou principe fondamental de la certitude*; Nantes, 1843, in-8°; — *Recueil de Sermons et d'Instructions religieuses à l'usage des maisons d'éducation et des familles*; Nantes, 1847, in-8°. Il a laissé un traité de philosophie en manuscrit. J. V.

Arnaud Guérard, *Biogr. Bretonne.* — Bourquetot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

**LECHATILLON** (*Louis*), ingénieur français, né à Paris, en février 1815. Entré à l'École Polytechnique en 1834, il en sortit deux ans après pour faire partie du service des mines. On a de lui entre autres : *Mémoires sur les Eaux corrosives employées dans les chaudières à vapeur* (extr. des *Annales des Mines*); 1842, in-8°; — *Recherches expérimentales sur les Machines locomotives* (avec M. Gouin); 1844, in-8°; — *Chemins de fer de l'Allemagne, description statistique, système d'exécution, tracé, voie de fer, stations, matériel, frais d'établissement, exploitations*; 1845, in-8°, avec une carte; — *Études sur la Stabilité des machines locomotives en mouvement*; 1849, in-8°, avec 2 pl.; — *Guide du Mécanicien constructeur et conducteur de machines locomotives* (avec MM. E. Flachet, Poissuille, etc.); 1851, in-8° et atlas. G. DE F.

*Enseignements particuliers.* — *Journal de la Librairie.* — Bourquetot et Maury, *La Littérat. Franç. contemp.*

**LÉCHELLE** (*\*\*\**), général français, né en Saintonge, mort à Nantes, en 1793. Il exerçait à Saintes la profession de maître d'armes lorsque éclata la révolution. Il s'engagea dans la garde nationale de la Charente-Inférieure, et parvint rapidement aux premiers grades militaires. Il dut à la faveur du ministre de la guerre Bouchoffe d'être nommé, le 30 septembre 1793, général en chef de l'armée de l'Ouest, malgré l'incapacité dont il avait donné des preuves dans diverses circonstances. Il remporta d'abord quelques

avantages sur l'armée royale à Mortagne, puis à Chollet; mais le 26 octobre, méprisant les avis de Kleber et des autres généraux mayençais, il se fit battre complètement devant Laval par le comte Henri de la Roche-Jacquelein. Il fut arrêté par les ordres du représentant Merlin (de Thionville) qui le fit incarcérer à Nantes. Léchelle mourut quelques jours après, et, suivant *Le Moniteur*, il s'empoisonna pour éviter l'échafaud. H. L.

*Le Moniteur universel*, an II (1798), n° 275, 30, 37, 61 (1795), n° 183. — *Le Bus, Dict. encyclopédique de la France.* — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV.

**LECHEMBE** (*Auguste-Jean-Baptiste*), sculpteur français, né à Caen, en 1818. Venu à Paris, il se fit connaître, en 1840, par l'exécution d'une frise à la maison dorée dans laquelle on remarqua un heureux mélange de branches et d'animaux. Il orna ensuite divers hôtels et maisons particulières. En 1848 il exposa : *Amour et Jalousie*, combat d'oiseaux, groupe en terre crue; — *Nid d'oiseaux*, terre crue; — en 1849 : *Pendant le sommeil*, groupe en plâtre; — *Une Orfraie défendant sa proie contre une belette*, groupe en bois de chêne; — *Douleur et Combat*, groupe d'oiseaux et animaux, en terre; — en 1850 : *Animaux et Enfants*, groupe en plâtre; — *Victoire et Reconnaissance*, groupe en plâtre; — en 1852 : *Vases en plâtre*; — en 1853 : *Chasse au sanglier*, groupe en plâtre; — *Combat et Frayeur*, groupe en marbre; — en 1855, *Dénicheurs d'oiseaux*, en deux groupes en plâtre; — en 1857 : *Dénicheurs*, groupes en bronze. En 1858, M. Lechembe a ouvert une exposition particulière de ses œuvres. Il avait obtenu une médaille de deuxième classe en 1848 et la croix d'Honneur après l'exposition universelle de 1855. L. L.—T.

Vapreau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1848-1857.

**LECHEVALIER** (*Jean-Baptiste*), voyageur et archéologue français, né à Treilly, près de Coutances, le 1<sup>er</sup> juillet 1752, mort le 2 juillet 1836. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études au séminaire Saint-Louis à Paris; mais quoiqu'il portât le titre d'abbé, il n'entra pas dans les ordres. Il professa dans plusieurs collèges de Paris. En 1784, le comte de Choiseul-Gouffier, nommé ambassadeur à Constantinople, lui proposa de l'emmener en qualité de secrétaire particulier. L'abbé Lechevalier accepta, et, après un court voyage à Londres pour les intérêts de l'ambassadeur, il se rendit en Orient. Il s'associa (1785-1786) avec ardeur aux explorations que M. de Choiseul avait entreprises dans la Troade, et fit, ou crut faire, des découvertes qui, selon lui, excitèrent la jalousie de son patron. Pour cette raison, ou une autre, il quitta Constantinople et fut envoyé à Jassi auprès du hospodar de Moldavie avec mission d'observer les mouvements de l'armée russe qui opérait sur le bas Danube. Il revint à Paris en 1788; mais les événements de la révolution



le décidèrent à quitter la France, et il séjourna quelque temps en Allemagne, où il fut reçu membre de l'Académie de Gœttingue. Il visita le Danemark, la Suède, la Russie, la Hollande, et passa ensuite en Angleterre. Il y trouva une généreuse hospitalité dans la maison de sir Francis Burdett, et ne reentra en France qu'en 1797. Il en repartit bientôt après, et jusqu'en 1805 il voyagea presque constamment en Espagne et en Italie. A son retour en France, il obtint la place de conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et passa le reste de sa vie dans une studieuse retraite. On a de lui : *Voyage dans la Troade, contenant la description de la Plaine de Troie*; Paris, 1800, in-8°. Cet ouvrage n'était primitivement qu'un mémoire que l'auteur lut à la Société royale d'Édimbourg, et qui fut traduit en anglais par A. Dalzel, sous ce titre : *Description of the Plain of Troy, with notes and illustrations*; Londres, 1791, in-4°. Bryant y répondit par des *Observations*, où il s'efforça de démontrer que les découvertes de Lechevalier étaient illusoire, et révoqua en doute la guerre de Troie et jusqu'à l'existence de cette ville. Le voyageur français ne se rendit pas aux observations de Bryant; en publiant son mémoire sous une forme plus développée, il persista à croire qu'il avait découvert le véritable emplacement de l'Iliion homérique et qu'il avait reconnu dans les plaines de la Troade les lieux chantés par l'auteur de *L'Illiade*. Ses conjectures, appuyées sur une érudition abondante sinon solide, eurent du succès. Choiseul-Gouffier les admit, tout en contestant à Lechevalier le droit de publier des recherches qui avaient été faites aux frais d'un autre et pour un autre ouvrage. Plusieurs voyageurs anglais, Morrit, Hawkins, Gell, Hamilton, Foster, Leake, les ont adoptées; mais dès 1813 M. Hobhouse fit remarquer que la topographie réelle de la Troade ne correspond pas aux descriptions de *L'Illiade*, et aujourd'hui on admet généralement que la géographie d'Homère est en grande partie imaginaire, et que toute tentative pour faire concorder les indications du poète avec les sites de la Troade serait vaine (1). Une troisième édition du *Voyage de la Troade, revue, corrigée et considérablement augmentée*, parut à Paris, 1802, 3 vol. in-8°; — *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin, avec la carte générale de ces deux mers, la description topographique de leurs rivages, le tableau des mœurs, des usages et du commerce des peuples qui les habitent; la carte particulière de la plaine de Brouse en Bithynie*,

(1) Malgré tant d'efforts et malgré le vif désir que l'on aurait de se laisser convaincre par les séduisantes assertions de Lechevalier et de Choiseul-Gouffier, on est obligé de reconnaître qu'aucun système ne peut ni ne pourra faire concorder les descriptions d'Homère avec l'état des lieux, quand même on se permettrait de diriger au gré des conjectures le cours du Scamandre et du Simois, et de changer la configuration du rivage à l'aide des alluvions de ces deux ruisseaux. A.-F. D.

*celle du Bosphore de Thrace, et celle de Constantinople accompagnée de la description des monuments anciens et modernes de cette capitale*; Paris, 1801, 2 vol. in-8° : ouvrage moins conjectural et plus instructif que le précédent; — *Ulysse-Homère, ou du véritable auteur de L'Illiade et de L'Odyssee*; Paris, 1829, in-8°. Dans cet ouvrage, qui fut publié sous le pseudonyme de *Constantin Koliades*, professeur dans l'université ionienne, Lechevalier prétend prouver que Ulysse est le véritable auteur de *L'Illiade* et de *L'Odyssee*. Ce pédantesque enfantillage ne mérite pas même une réfutation. L. J. Noël, *Notes sur la Vie et les Ouvrages de feu M. J.-B. Lechevalier*; Paris, 1840, in-8°. — Letrouane, dans le *Journal des Savants*, 1829, 1830.

\* **LECHEVALIER (Sules)**, publiciste français, né vers 1800. Adepte de la religion saint-simonienne, puis de l'école fouriériste ou socialiste, il a été secrétaire de la commission coloniale en 1843. Le 8 août 1849, il fut mis en accusation pour complot dans l'affaire du 13 juin, et condamné par contumace à la déportation. On a de lui : *Leçons sur l'art d'associer les individus et les masses*; Exposition du système social de Charles Fourier; Paris, 1832, 5 leçons, in-8°; — *Question sociale : de la réforme industrielle considérée comme problème fondamental de la politique positive*; Paris, 1833, in-8°; — *Études sur la science sociale*; Paris, 1832-1834, in-8°; — *Vues politiques sur les intérêts moraux et matériels de la France, et sur les principaux actes de son gouvernement depuis le 9 août 1830*; Paris, 1837, in-8°; — *Rapport sur les questions coloniales, adressé à M. le duc de Broglie, président de la commission coloniale, à la suite d'un voyage fait aux Antilles et aux Guyanes, pendant les années 1838 et 1839, publié par ordre du ministre de la marine*; Paris, 1844, 3 vol. in-fol.; — *De l'Avenir de la Monarchie représentative en France*; Paris, 1845, in-8°; — *Qui donc organisera le travail? Les travailleurs eux-mêmes. Organisons-nous!* discours prononcé le 18 juin 1848; Paris, 1848, in-fol.; — *Au Peuple*; Paris, 1849, in-4°. M. J. Lechevalier a été rédacteur en chef du journal *La Paix*, et après 1848 de *La Tribune des peuples*. L. L.—T.

Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — Montour, 1849, p. 3687.

**LE CLERC (Perrinet)**, jeune Parisien qu'un acte de trahison a rendu célèbre, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. Il était fils d'un marchand de fer, ou ferrier dont la boutique était située sur le Petit-Pont, et avait succédé en cette qualité à son père, chargé, comme quarantier, de garder les clefs de la porte Saint-Germain-des-Prés. Tandis qu'il faisait le guet à cette porte, il fut injurié et battu par les serviteurs d'un des seigneurs du conseil du roi; il s'en plaignit vivement au prévôt, et ne put obtenir aucune justice. « Pour lors, dit M. de Barante,

il jura de s'en venger. Comme on était au plus fort de l'indignation contre le connétable et qu'on savait ce Perrinet Le Clerc plein de courage et de résolution, des parents du sire de L'Isle-Adam, partisans secrets du duc de Bourgogne, lui vinrent proposer d'introduire ce seigneur dans la ville avec la garnison de Pontoise, dont il était capitaine. Perrinet Le Clerc y consentit, et assembla quelques-uns de ses compagnons, de conduite assez déréglée, de beaucoup de témérité et de peu de réflexion. La plupart étaient fils de bouchers. » De leur côté les Bourguignons se préparèrent : ils réunissaient à peine sept ou huit cents chevaux et comptaient dans leurs rangs Guy de Bar, Chastellux, Chevreuse, Ferry de Mailly et Lyonnet de Bournoville. Dans la nuit du 28 au 29 mai 1418, Perrinet déroba à son père les clefs que celui-ci gardait sous son chevet, monta la garde à la porte Saint-Germain avec ses complices, et l'ouvrit à L'Isle-Adam dès qu'il se présenta. Les Bourguignons avancèrent en silence jusqu'au Châtelet, où ils rencontrèrent quatre cents bourgeois armés que Perrinet avait fait entrer dans la conspiration. Alors éclatèrent les cris de « Vive Bourgogne ! Vive le roi ! Que ceux qui veulent la paix s'arment et nous suivent ! » La population seconda la troupe de L'Isle-Adam, et le triomphe fut assuré ; mais il fut acheté par des massacres et des pillages dont les historiens contemporains tracent le plus lugubre tableau. Quant à Perrinet, il ne jouit pas longtemps des fruits de sa trahison : il fut trouvé mort à quelques jours de là, frappé, à ce qu'on prétend, de la propre main de son père.

P. L.—r.

Monstrelet, IV. — Juvénat des Ursins. — Le Fèvre Saint-Remy, c. 88. — *Chroniques* du religieux de Saint-Denis. — Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*, IV. — Sismondi, *Hist. des Français*, XII.

**LE CLERC (Jean)**, premier martyr de la religion réformée en France, né à Meaux, vers la fin du quinzième siècle, brûlé en 1525, à Metz. Il était carteur de laine, et fut gagné, ainsi que beaucoup d'artisans, à la cause de la réforme par la lecture du Nouveau Testament, traduit en français par Lefèvre d'Étaples et répandu dans le diocèse par l'évêque Briçonnet. Ayant eu la hardiesse d'afficher aux portes de la cathédrale un placard où le pape était traité d'antechrist, il fut condamné, par arrêt du parlement, à être fouetté à Paris et à Meaux, marqué au front et banni. Il se retira à Rosoy, en Brie, puis à Metz (1525), où il travailla de son métier. Emporté par l'ardeur de son zèle, il brisa un jour les images qui devaient servir à une procession catholique. « Loïn de nier le sacrilège dont on l'accusa, il s'en fit gloire ; aussi son procès fut-il bientôt jugé. Il fut condamné à un épouvantable supplice. On lui coupa le poing droit, on lui arracha le nez, on lui tennilla les bras, on lui déchira les marnelles, on lui ceignit la tête de deux ou trois cercles de fer rouge, et pendant que le bourreau s'acharnait ainsi sur son corps, l'intrépidé con-

fesseur de la foi protestante chantait à haute voix ce verset du psaume CXV : *Leurs idoles sont d'or et d'argent*, etc. Son chant ne cessa qu'au milieu des flammes du bûcher dans lequel on finit par le jeter, sanglant et mutilé ».

Son frère *Pierre*, cardeur comme lui, et qui avait été choisi comme ministre par les protestants de Meaux, paya aussi de sa vie en 1546 son attachement à la réforme. K.

Neuf frères, *La France Protestante*, VI.

**LE CLERC (Jean)**, graveur français, né à Paris, dans la seconde moitié du seizième siècle. Il a gravé sur cuivre et sur bois dès l'an 1596. Le plus fameux de ses ouvrages est une grande *Carte de France* en neuf feuilles, contenant plus de 30,000 indications géographiques, composée par François de La Guillotière et présentée vers 1612 au jeune roi Louis XIII. On en a fait plusieurs tirages, notamment en 1624 et en 1640 ; mais ce spécimen curieux de gravure en bois n'en est pas moins fort rare. K.

Patillon, *Traité de la Gravure en bois*.

**LE CLERC DE LA FOREST (Antoine)**, érudit français, né le 23 septembre 1563, à Auxerre, mort le 23 janvier 1628, à Paris. Issu d'une famille qui descendait de Jean Le Clerc, chancelier de France en 1420, il se destina d'abord à l'état ecclésiastique ; mais, après avoir reçu la tonsure, il prit le parti des armes, et combattit, de 1585 à 1592, dans les rangs des calvinistes, dont il était devenu le coreligionnaire. En 1595 il prononça son abjuration à Paris, et s'y maria. Nommé maître des requêtes de l'hôtel de Marguerite de Valois, il se distingua par sa profonde connaissance des auteurs sacrés et profanes dans les conférences qui se tenaient chez cette princesse ; il aimait et protégeait les lettres ; beaucoup de savants se faisaient honneur d'être en relation avec lui ; c'est à lui que presque tous étaient redevables des gratifications qu'ils recevaient de Marguerite, du cardinal du Perron, des maisons de Puisieux, d'Étampes, etc. Sa charité était inépuisable ; aussi entra-t-il dans tout le bien qui se fit de son temps et fut-il lié avec les personnages les plus vertueux, tels que saint François de Sales, la mère Alix Le Clerc et Saint-Vincent de Paul, ainsi qu'avec les réformateurs des ordres religieux, qu'il appuya de son crédit et de ses conseils. Il mourut en odeur de sainteté, et fut enterré dans l'église des Pénitents de Picpus. On a de lui : *Explications de quelques endroits de l'Écriture Sainte* : relatives, d'après l'abbé Lebeuf, au livre intitulé : *De Mundi Opere* ; 1618 ; — *Commentaire latin sur les lois antiques de Rome* ; Paris, 1603, in-4°, signé *Antonius Clarus Sylvius* ; — *Défense des puissances de la terre, contre Mariana* ; Paris, 1610, in-8° ; — *Lettres de piété, accompagnées de Méditations et de Maximes*, réimpr. en 1644 avec sa vie. On lui attribue l'édition *De Romanorum Centibus et Familiis*, d'A. Augustinus et F. Ursinus ; Lyon, 1592, in-4°. La

vie d'Antoine Le Clerc a été imprimée sous le titre : *Le Sécularier parfait*; par Louis Provansal de La Forest; Paris, 1644, in-8°; dans l'*Histoire du Tiers Ordre de Saint-François* (1667); et les *Annales latines* du même ordre (1686, t. III).

P. L.—Y.

Lehenf (abbé), *Mém. concernant l'hist. eccles. et civile d'Azurro*, II, 208 et suiv.

LECLERC, en latin CLERICUS, famille originaire du Beauvaisis et réfugiée à Genève, connue par deux ou trois générations d'érudits; les principaux sont les suivants :

LECLERC (David), théologien protestant, né à Genève, le 19 février 1591, et mort dans la même ville, le 21 avril 1654. Après de bonnes études faites dans sa patrie, il alla les perfectionner à Strasbourg, et puis à Heidelberg, où il travailla avec Gruter à une édition des Lettres de Cicéron à Atticus. En 1615, il passa en Angleterre avec l'intention de se perfectionner dans l'étude de la langue hébraïque. La mort de son père et de sa mère, enlevés presque au même moment par la peste, le rappela bientôt à Genève. Il y obtint, en 1618, la chaire d'hébreu, qu'il remplit sans rétribution. Dix ans après, il se fit recevoir ministre. On a de lui : *Quæstiones sacrae, in quibus multa Scripturae loca variâque linguæ sacræ idiomata expliçantur; accesserunt similibus argumentorum diatribæ Steph. Clerici*; Amsterdam, 1685; in-8°, publiées par les soins de J. Leclerc, qui y ajouta des notes et une notice biographique des deux auteurs; — *Orationes* (XIII), *conspectus ecclesiasticus et politicus*; accedunt Steph. Clerici *Dissertationes philologicae*; Amsterdam, 1687, in-8°, avec utile préface de J. Leclerc; — une traduction latine de la synagogue de Buxtorf; Bâle, 1641, in-8° et in-4°; — des traductions de quelques ouvrages anglais; — plusieurs pièces de vers latins, grecs, hébreux, imprimées en tête de divers ouvrages.

M. N.

La vie de D. Leclerc, dans ses *Quæstiones sacræ*. — MM. Haag, *La France Protestante*. — Senebier, *Hist. Littér. de Genève*.

LECLERC (Étienne), frère du précédent, né à Genève, le 13 août 1599, et mort dans cette ville, le 3 octobre 1676. Il suivit d'abord la carrière militaire; il se fit ensuite recevoir docteur en médecine. En 1643 il obtint une chaire de langue grecque; il l'occupait jusqu'en 1662. Nommé en 1654 membre du Conseil des Deux Cents, il entra en 1662 dans le Petit-Conseil. On a de lui : une édition d'Hippocrate; Genève, 1657, in-fol.; — sept dissertations dans les *Quæstiones sacræ* de son frère; — et les *Dissertationes philologicae* à la suite des *Orationes* du même.

M. N.

La vie d'Étien. Leclerc dans les *Quæstiones sacræ*. — Senebier, *Hist. Littéraire de Genève*. — MM. Haag, *La France protestante*.

LECLERC (Daniel), médecin et érudit, fils du précédent, né à Genève, le 4 février 1652, mort dans cette ville, le 8 juin 1728. Après avoir

suiivi les cours des écoles de médecine de Montpellier et de Paris, il se fit recevoir docteur à Valence en 1672. Il exerça ensuite la médecine dans sa patrie avec succès, se délassant des travaux de sa profession par l'étude de la littérature ancienne et par celle des médailles, pour laquelle il avait un goût décidé. En 1680, il entra au Conseil des Deux Cents et en 1704 au Petit Conseil. En 1713, il proposa aux docteurs en médecine de Genève la fondation d'une société, dont il fut nommé président. En outre de la *Bibliotheca Anatomica*; Genève, 1685, 2 vol. in-fol., qu'il publia en collaboration avec J.-J. Manget, on a de lui : *Chirurgie complète*; Paris, 1695, in-12; et 1706, in-8°; — *Historia naturalis et medica latorum lumbricorum*; Genève, 1715, in-4°; trad. en angl., Londres, 1721, in-8°; — *Histoire de la Médecine, où l'on voit l'origine et les progrès de cet art*; Genève, 1696, in-8°; 2<sup>e</sup> édit. augmentée; Amsterdam, 1723, in-4°; 3<sup>e</sup> édit., La Haye, 1729, in-4°; trad. en angl., Londres, 1699, in-8°. La partie la plus estimée de ce travail est celle qui traite de l'histoire de la médecine ancienne, jusqu'à la fin du second siècle. La partie qui est consacrée à l'histoire de cet art, depuis le troisième siècle jusqu'au milieu du dix-septième, n'est donnée par l'auteur lui-même que comme un Essai; elle est fort abrégée et manque d'exactitude.

M. N.

MM. Haag, *La France Protestante*. — Senebier, *Hist. Littér. de Genève*.

LECLERC (Jean), littérateur, philosophe, théologien et surtout célèbre critique, frère du précédent, né à Genève, le 19 mars 1657, mort à Amsterdam, le 8 janvier 1736. Il acquit de bonne heure des connaissances étendues et variées, grâce à la facilité qu'il trouva de satisfaire sa passion pour l'étude, dans les riches bibliothèques de son père et de son oncle, et en même temps il puisa dans la lecture des ouvrages de Courcelles, son grand-oncle, un goût prononcé pour l'arminianisme. Ainsi, dès sa jeunesse, il montra ce qu'il serait plus tard, un grand érudit et un esprit indépendant, tolérant et ennemi des préjugés et de la routine. En 1678, il se rendit à Grenoble pour faire l'éducation du fils aîné du conseiller Sarrazin de La Pierre. L'année suivante il profita d'un séjour à Genève pour se faire admettre au ministère évangélique. Il retourna aussitôt après à Grenoble, d'où, en 1680, il alla à Saumur pour suivre ses études de théologie. En 1682, il se rendit à Londres, où pendant six mois il prêcha avec succès dans l'église wallonne et dans celle de la Savoie. Le climat de l'Angleterre ne convenant pas à sa santé, il passa en Hollande avec Gregorio Leti, dont il épousa (1691) la fille. Il se lia alors intimement avec Limborch, le plus célèbre Remontrant de cette époque, et avec Locke, qui, fuyant sa patrie, arriva en Hollande peu de temps après lui. Les ministres de l'église wallonne l'ayant fait interdire du ministère évan-

gétique; à cause de ses opinions théologiques, il fut nommé en 1684 professeur de belles-lettres, de philosophie et d'hébreu, et, après la mort de Limborch, professeur d'histoire ecclésiastique au Collège des Remontrants à Amsterdam. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1728, époque à laquelle une première attaque de paralysie lui enleva en partie la mémoire. Une nouvelle attaque le priva en 1732 de l'usage de la parole et le réduisit à un état d'enfance qui dura jusqu'à sa mort.

Leclerc, dit M. Haag, ne fut point un homme de génie, il n'a rien créé; il ne fut pas même un homme d'esprit; ses productions ne se distinguent ni par la délicatesse des pensées ni par la grâce du style. C'était un savant doué d'un bon sens droit et sûr, d'un jugement ferme et clairvoyant, d'une conception nette, d'une raison éclairée, chez qui une érudition vraiment extraordinaire était encore rehaussée par un caractère noble, bien que trop irritable, et par des mœurs pures. Champion courageux de la liberté de penser, ennemi intraitable du dogmatisme et de l'intolérance, il a passé sa vie à combattre pour les droits de la raison, et l'on ne saurait douter que ses nombreux ouvrages n'aient contribué à accélérer le mouvement du dix-huitième siècle. C'est à ce titre surtout qu'il mérite notre estime et notre reconnaissance. Dans le champ de la théologie exégétique, Leclerc marcha sur les traces de Grotius, et il se fit le défenseur de la méthode d'interprétation à laquelle Scruler et Augustin donnèrent ensuite de nouveaux développements; et qui est acceptée aujourd'hui comme la seule valable.

On a de lui : *Liberi à Sancto Amore epistolæ theologicæ, in quibus varii scholasticorum errores castigantur*; Irenopolis (Samsur), 1679, in-8°. Ce livre, dans lequel il prend parti pour les droits de la conscience et de la raison, le rendit suspect à Genève; — *Entretiens sur diverses matières de théologie*; Amsterdam, 1685, in-8°. La seconde partie seule est de Leclerc; la première est de Lecène; — *Sentiments de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire critique du Vieux Testament composée par le P. Rich. Simon*; Amsterdam, 1685, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., ibid. 1711, avec une nouvelle préface; trad. en allem. et augmenté de notes par H. Corrodi, Zurich, 1779, in-8°. Leclerc, qui avait eu à se plaindre de R. Simon, se proposa, dans ce livre, de faire ressortir les erreurs et les lacunes de l'*Hist. critiq. du Vieux Testament*. Rich. Simon repoussa ces inculpations sous le pseudonyme du *Prieur de Belleville*, dans *Réponse au livre intitulé Sentiments de quelques théologiens*, etc.; Rotterdam, 1686, in-4°; — *Défense des Sentiments de quelques théologiens de Hollande contre Réponse du Prieur de Belleville*; Amsterdam, 1686, in-8°. Rich. Simon répondit l'année suivante : *Dé l'Inspiration des livres sacrés*;

Rotterdam, 1687, in-4°. On trouve dans ces deux écrits de Leclerc des opinions fort hardies pour l'époque à laquelle ils furent composés, sur l'inspiration des Écritures, sur l'auteur du *Pentateuque*, sur le *livre de Job*, etc.; — *Commentarii philologici et Paraphrases in Vel. Testam.*; Amsterdam, 1690-1731, 4 vol. in-fol. Ces commentaires parurent dans l'ordre suivant : *Abdas* en 1690, la *Genèse* en 1693, les quatre autres livres du *Pentateuque* en 1696, les livres historiques en 1708, les *Psaumes*, les livres de *Salomon* et les *Prophètes* en 1731; mais ces derniers, dans un état assez imparfait à cause de la maladie de Leclerc; 2<sup>e</sup> édit., revue et corrigée sur les manuscrits de l'auteur, Amsterdam, 1735, 4 vol. in-fol.; — *Lettre à M. Jurieu sur la dernière dont il a traité Episcopus dans son Tableau du Socinianisme*; 1690, in-8°. — *Opera Philosophica*; Amsterdam, 1698, 4 vol. in-8°; plusieurs édit. Les divers ouvrages qui composent ce recueil avaient été imprimés d'abord séparément; — *Compendium Historiæ universalis, ab initio Mundi usque ad tempus Caroli Magni*; Amsterdam, 1698, in-8°; plus. édit.; trad. en franç. par P. Morrier, Amsterdam, 1730, in-8°; — *Novum Testamentum ex editione vulgata, cum paraphrasi et adnotationibus H. Hammoni, ex angl. Ung. in latin. translatum et animadvertionibus illustr.*; Amsterdam, 1698, 2 vol. in-fol.; 2<sup>e</sup> édit., augmentée, Francfort, 1714, 2 vol. in-fol. Les notes de Leclerc rendent cette traduction préférable à l'original; — *Le Nouveau Testament traduit sur l'original avec des remarques où l'on explique le texte et où l'on rend raison de la version*; Amsterdam, 1703, 2 vol. in-4°; — *Harmonia Evangelica, cui subjecta est Historia Christi ex quat. Evangel. concinnata, accesserunt tres Dissertat.*; Amsterdam, 1699, in-fol.; réimprimé sans le texte grec, mais avec une préface de Langius, Leyde (Altorf), 1700, in-4°, et Londres, 1701, in-4°. Cet ouvrage donna lieu à une longue polémique entre Leclerc et les journalistes de Trévoux qui accusèrent les notes et les dissertations d'être imprégnées de socinianisme; — *Historia Ecclesiastica duorum primorum seculorum*; Amsterdam, 1716, in-4°; — *Traité de l'incrédulité*; Amsterdam, 1696, in-8°; plus. édit., dont la meilleure est celle de 1714, in-8°. Ce traité est suivi de deux lettres : la première sur la vérité des faits évangéliques; et la seconde sur celle des miracles du Nouv. Testam.; — *Quæstiones hieronymianæ, in quibus expenditur Hieronymi nuptia editio Parisiana multaque ad criticam sacram et profanam pertinentia agitantur*; Amsterdam, 1700, in-12 Il s'agit ici de l'édition des œuvres de saint Jérôme publiée à Paris par dom Martianay, que Leclerc accuse d'être peu versé dans la connaissance des matières théologiques, surtout dans celle de l'antiquité hébraïque. Saint Jérôme n'y est pas toujours épargné;

— *Ars critica*; Amsterdam, 1696, 2 vol. in-8°; plus. éditions, dont les meilleures sont celles de 1712 et de 1731, en 3 vol. pet. in-8°. Le troisième volume est formé des *Epistolæ criticae et ecclesiasticæ* qui avaient été publiées séparément; Amsterdam, 1700, in-8°. *L'Ars critica* est le premier traité systématique qui ait été publié sur la meilleure méthode d'interpréter les écrivains de l'antiquité, et en particulier les écrivains sacrés. Cet ouvrage remarquable a été fort utile aux progrès de l'exégèse biblique; — *Parrhasiana, ou Pensées diverses sur des matières de critique, d'histoire, de morale et de politique, avec la défense de divers ouvrages de M. L. C. (Leclerc)* par Theod. Parrhas; Amsterdam, 1699, in-12; 2<sup>e</sup> édit., augm., 1701, 2 vol. in-8°; trad. angl., Londres, 1700, in-8°. Recueil de pièces diverses qui attirèrent à leur auteur des attaques assez vives et lui firent une affaire avec Bayle; — *Réflexions sur ce qu'on appelle bonheur et malheur en matière de loterie et sur le bon usage qu'on en peut faire*; Amsterdam, 1694, in-12; et 1696, trad. holland., 1696, in-8°. Dans cet opuscule, qui, selon Bayle, est de Leclerc, l'auteur déploie une grande érudition pour justifier les loteries; — *Vie du cardinal de Richelieu*; Cologne (Amsterdam), 1694, 2 vol. in-12; plusieurs édit., dont la dernière, avec des pièces justificatives, est de 1753, 5 vol. in-12; — *Histoire des Provinces unies des Pays-Bas*; Amsterdam, 1723-1738, 4 tom. en 2 vol. in-fol. Cette histoire s'étend de 1560 à 1716. C'est une compilation peu exacte; — *Lettre à M. Bernard sur l'apologie de F.-A. Gabilon*; Amsterdam, 1708, in-8°, opuscule curieux, dans lequel Leclerc se défend contre un certain Gabilon, qui avait pris son nom et qui en Angleterre se donnait pour lui; — *Johannis Clerici Vita et Opera*; Amsterdam, 1711, in-8°; trad. angl., Londres, 1712, in-8°: c'est une autobiographie; — *De Præstantia et Utilitate Historiæ Ecclesiasticæ*; Amsterdam, 1712, in-4°; — *Oratio funebris in obitum Phil. a Limborch*; Amsterdam, 1712, in-4°; trad. angl., Londres, 1713, in-8°; — trois publications périodiques célèbres: 1<sup>o</sup> *Bibliothèque universelle et historique*; Amsterdam, 1686-1693, 26 vol. pet. in-12: en société d'abord avec Cornand de La Croze, dont il fut bientôt obligé de se séparer; 2<sup>o</sup> *Bibliothèque choisie pour servir de suite à la Biblioth. universelle et historique*; Amsterdam, 1703-1713, 28 vol. pet. in-12, y compris la table, qui ne fut publiée qu'en 1718; 3<sup>o</sup> *Biblioth. ancienne et moderne*; Amsterdam, 1714-1727, 28 vol. in-18; la table, formant le 29<sup>e</sup> vol., parut en 1730; les derniers cahiers sont de Bernard. Ces trois publications contiennent des dissertations sur divers sujets curieux et intéressants; des extraits étendus et des comptes-rendus bien faits de la plupart des bons ouvrages de cette époque. Quelques-unes des dissertations et des biogra-

phies écrites pour ces recueils ont été imprimées séparément; il faut citer entre autres: *Essai de Critique sur la Poésie des Hébreux*; Amsterdam, 1688, in-12; *La Vie de saint Cyprien*; Amsterdam, 1689, in-8°; *La Vie de sainte Prudence*; Amsterdam, 1689, in-8°. — On doit encore à Leclerc la traduction d'ouvrages de Burnet, de Locke, de Stanley, ainsi que des éditions annotées d'un grand nombre d'anciens auteurs grecs et latins, et des préfaces, des notes et des augmentations pour des éditions de plusieurs écrivains modernes. M. N.

J. Clerici Vita et Opera ad annum 1711, amicit eju Opusculum; Amsterd., 1711, in-8°. — *Biblioth. Germaniq.*, t. XLVI, art. 12. — G. W. Meyer, *Geschichte der Schrifterklärung*, tom. IV, p. 198, 207 209, 222-226. — MM. Haag, *La France Protestante*. — Senebier, *Histoire Littér. de Genève*. — A. Sayons, *Hist. de la Littérature franç. à l'étranger*, t. II, p. 26-27.

LECLERC (Jacques-Théodore), orientaliste et théologien, fils du médecin Daniel Leclerc et neveu du précédent, né à Genève, le 25 novembre 1692, et mort dans la même ville, en 1758. Il était pasteur et professeur de langues orientales dans sa ville natale depuis 1725 jusqu'à l'époque de sa mort. On a de lui: *Præservatif contre le fanatisme, ou réputation des prétendus inspirés de ce siècle*, trad. du latin de Sam. Turretin; Genève, 1723, in-8°, à l'occasion des prophètes des Cévennes; — *Supplément au Præservatif contre le fanatisme*; Genève, 1723, in-8°; — *Les Psaumes trad. en franç. sur l'original hébreu*; Genève, 1740 et 1761, in-8°. M. N. Senebier, *Hist. Littér. de Genève*. — MM. Haag, *La France Protest.*

LECLERC (Sébastien), graveur français, né à Metz, le 26 septembre 1637, mort à Paris, le 29 octobre 1714. Son père, Laurent Leclerc, orfèvre, mort centenaire à Metz, en 1695, lui enseigna les éléments du dessin. A sept ans, Sébastien Leclerc commençait déjà à graver; à douze ans il enseignait le dessin. Il s'appliqua à la géométrie et à la physique, et devint habile dans la perspective. Nommé ingénieur géographe du maréchal de La Ferté en 1660, il leva les plans des principales places du pays Messin et du Verdunois; mais lorsqu'il apprit qu'on avait mis sous le nom d'un autre le plan de Marsal, qu'il avait exécuté avec soin, il quitta son emploi, et revint à Paris, en 1665, pour solliciter une position dans le génie. Lebrun lui conseilla de se livrer entièrement à la gravure, et bientôt Leclerc y acquit une grande réputation. Colbert lui fit avoir un logement aux Gobelins, avec 1,800 livres de pension. En 1672 Leclerc fut admis à l'Académie de Peinture et nommé professeur de perspective, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1702; il renonça alors à cette place, et ne conserva qu'une pension de 400 livres. Louis XIV le nomma graveur de son cabinet et professeur à l'école des Gobelins. Les compositions de Leclerc ont de l'étendue, de la profondeur, du grandiose; son faire est large, sa pointe molle et son burin agréable. L'œuvre de Leclerc monte

à quatre mille pièces, presque toutes de sa composition. On cite : *Batailles d'Alexandre*; — *Conquêtes de Louis XIV*, en treize pièces; — *Le Mai des Gobelins*; — *Lé Concile de Nicée*; — *L'Arc de triomphe de la porte Saint-Antoine*; — *L'Apothéose d'Isis*; — *Les Figures à la mode*, en vingt feuilles; — *La Passion*, en trente-six planches; — *Les Caractères des passions*, d'après Le Brun, en vingt feuilles; — *Principes à dessiner*, cinquante-deux planches; — *Costumes des Grecs et des Romains*, vingt-cinq sujets; — *Médailles, Jetons et Monnoies de France*, en trente feuilles. On a en outre de Sébastien Leclerc : *Pratique de la Géométrie sur le papier et sur le terrain*, avec un nouvel ordre et une méthode particulière; 1669, in-12, avec fig.; 1683, 1719, 1735, 1745, in-8°; nouvelle édition sous ce titre : *Traité de Géométrie théorique et pratique à l'usage des artistes*, avec trente-sept planches de Cochin et augmentées de planches originales de Sébastien Leclerc; Paris, 1774, in-8°; — *Système de la Vision fondée sur de nouveaux principes*; 1679, in-12; Paris, 1712, in-8°; nouv. édit. sous ce titre : *Discours touchant le point de vue*; — *Nouveau Système du Monde conforme à l'Écriture Sainte, où les faits sont expliqués sans excentricité de mouvements, avec figures*; Paris, 1706, in-8°; 1708, in-8°; — *Traité d'Architecture, avec des remarques et des observations très-utiles pour les jeunes gens qui veulent s'appliquer à ce bel art*; Paris, 1714, 2 vol. in-4°; Nuremberg, 1782, in-4°; — *Figures de la passion de Jésus-Christ*, présentées à M<sup>me</sup> de Maintenon, in-4°; réimprimées sous ce titre : *La Passion de Jésus-Christ, et les actions du prêtre à la sainte messe, avec des prières correspondantes aux tableaux*; Paris, 1729, in-12; — *Calendrier des Saints, ou figures des vies des saints pour tous les jours de l'année*; Amsterdam, 1730, 2 vol. in-4°; — *Les vrais Principes du dessin, suivis du Caractère des Passions*; 1784, in-12, — *Œuvre choisi de Séb. Leclerc*, contenant 229 estampes; Paris, 1784, in-4°. J. V.

Regin. *Biogr. de la Moselle*. — Ch.-Ant. Jombert, *Catalogues des pièces gravées par Séb. Leclerc, avec un abrégé de sa vie*; Paris, 1776, 2 vol. in-8°. — Quérard, *La France Littéraire*.

LECLERC (Laurent-Josse), érudit français, le troisième des dix enfants du précédent, né le 22 août 1677, à Paris, mort le 6 mai 1736, à Lyon. Admis dans la communauté des prêtres de Saint-Sulpice, il devint en 1704 licencié de Sorbonne, et enseigna la théologie à Tulle et à Orléans. En 1722 il se rendit à Lyon pour y prendre la direction du séminaire. On a de lui : *Remarques sur différents articles des trois premiers volumes du Dictionnaire de Moréri, de l'édition de 1718* (Orléans), 1719-1721, 3 vol. in-8°; ce livre, publié en trois parties séparées et à petit nombre, contient les corrections de l'auteur jusqu'à la lettre L inclusive-

ment; il en fit usage dans l'édition du Moréri de 1725, à laquelle il eut beaucoup de part avec La Barre. Quant à la suite des *Remarques*, qui s'étendaient, à ce qu'il paraît, jusqu'à la fin de la lettre P, elle n'a pas été imprimée; — *Bibliothèque des Auteurs cités dans le Dictionnaire de Richelet*, placée en tête de l'édition de cet ouvrage faite à Lyon, 1728, 3 vol. in-fol., et supprimée dans l'édit. d'Amsterdam, in-4°; — *Lettre critique sur le Dictionnaire de Bayle, avec une préface qui contient un jugement de ce Dictionnaire*; La Haye (Lyon), 1732, in-12; — *Dissertation sur l'auteur du symbole « Quicumque », etc.*; in-12; — *Lettre pour servir d'éclaircissement aux articles 82 et 88 des Mémoires de Trévoux (août et sept. 1735)*, insérée dans le même recueil (mai 1736), et dans laquelle il justifie son père de l'accusation de plagiat élevée contre lui par M. d'Aleman au sujet de l'ordre français; — *Lettre (apologétique) sur saint Fauste de Riez, dans les Mémoires de Trévoux* (juill. 1736). L'abbé Leclerc, dont la critique, en général exacte, se perdait souvent dans les détails les plus minutieux, avait encore écrit une *Histoire des Papes*; une *Chronologie des Rois de France de la première race*; un abrégé de la *Vie* de son père avec le catalogue de ses ouvrages; un *Traité du Plagiat*, qui se conservait au séminaire de Lyon; une *Apologie* du P. Labbe, etc.; mais aucun de ces manuscrits n'a vu le jour. P. L.—Y.

*Mercur de France, février 1737*. — *Mémoires de l'abbé d'Artigny*, V. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*, III, éd. 1750.

LE CLERC (Paul), théologien français, né le 19 juin 1657, à Orléans, mort le 29 décembre 1740, à Paris. Il entra en 1677 dans la Société des Jésuites, enseigna d'abord les humanités et la rhétorique, et fut ensuite appelé à Paris, où il occupa divers emplois, entre autres celui de procureur de la maison à laquelle il était attaché. On a de lui : *La Vie d'Antoine-Marie Ubalde*; La Flèche, 1686, in-16; plusieurs fois réimprimée; l'édition de Paris, 1726, intitulée : *La Jeunesse sanctifiée dans ses études, ou l'écolier chrétien*, contient en outre, du même auteur, la *Vie d'Alexandre Bercius* (1686), et la *Vie de Guillaume Ruffin* (1690); — *Abrégé de la vie du bienheureux Jean-François Régis*; Lyon, 1711, in-12 (anonyme), attribué aussi au P. de Colonia; — *Réflexions sur les quatre ans dernières*; — *Réflexions sur les obstacles et les moyens du salut*; in-16; — *Considérations chrétiennes pour tous les jours du mois*; — *Les véritables Motifs de confiance que doivent avoir les fidèles dans la protection de la sainte Vierge*; Paris, 9<sup>e</sup> édit., 1786, etc. K.

Moréri, *Grand Dict. Hist.*

LE CLERC (Michel), avocat et auteur dramatique français, né à Alby, en 1622, mort à Paris, le 8 décembre 1691. Il vint à Paris en 1645, pour y faire représenter sa première tragédie, *La Virginie romaine*, qui obtint un

succès mérité. Cependant cette réussite n'encouragea pas le jeune auteur à suivre la carrière littéraire : il se fit recevoir avocat au parlement, et pendant plus de trente ans ne donna rien au théâtre. Il avait été reçu à l'Académie Française le 26 juin 1662. On a de lui : *La Virginie romaine*, tragédie, 1645. On trouve dans cette pièce des vers dignes de Corneille. Ceux-ci, par exemple, adressés par Virginie au déceuvrir Appius Claudius, qui lui peint sa passion :

Veu-tu dans mon esprit passer pour véritable ?  
Veu-tu même à mes yeux devenir agréable,  
Mériter mon estime et valancer mes mépris ?  
Eh ! sans plus différer ce que je te promets :  
Dépouille sans tarder ce pouvoir tyrannique,  
Sous qui tombe et pémit la liberté publique ;  
Car tu peux t'assurer que j'aimerais bien mieux  
En simple citoyen, qu'un tyran glorieux  
Quitte ces vains étiquettes et tant d'indignes marques  
De l'injuste pouvoir de nos derniers monarques.  
Qui ne témoignent rien qu'un courage abattu,  
Et marche accompagné de la seule vertu.  
De tes soldats mutins reprime l'insolence,  
Fais fleurir la vertu, protège l'innocence,  
Honore le sénat et respecte nos loix,  
Rends au peuple romain sa franchise et ses droits,  
Si tu m'oses aimer, si tu veux que je t'aime :  
Autrement.....

*Iphigénie*, tragédie (avec l'abbé Boyer) : 1675 ;  
— *Oreste*, tragédie, 1681, non imprimée. Racine fit cette épigramme sur l'*Iphigénie* de Le Clerc :

Entre Le Clerc et son ami Coras,  
Deux grands auteurs, rimant de compagnie,  
N'a pas longtemps d'ordrent grands débats  
Sur le propos de leur *Iphigénie*.  
Coras lui dit : la pièce est de mon cré ;  
Le Clerc répond : Elle est mienne, et non vôtre.  
Mais s'altôl que la pièce eut parié.  
Plus d'ont voulu l'avoir fait l'un à l'autre.

A. JADIN.

Parlaient frères, *Histoire du Théâtre Français*, t. VI, p. 319 — Prillon, *Histoire de l'Académie Française*.

LECLERC (David), peintre suisse, né à Berne, en 1680, mort à Francfort, en 1738. Après des voyages faits à Paris et à Londres, Leclerc s'établit à Francfort, où il passa le reste de ses jours. Il a peint à l'huile et en miniature les portraits d'un grand nombre de princes et de princesses de l'Allemagne. Son dessin est correct ; quant au coloris, il avait pris pour modèles Rubens et Rigaud. Il a aussi exécuté quelques paysages et des tableaux de fleurs.

Jean-Frédéric LECLERC, son fils, né à Londres, en 1717, s'adonna à la peinture, et travailla longtemps à la cour de Deux-Ponts.

Isaac LECLERC frère de David, mort en 1746, apprit l'art de la gravure sur acier et en pierres fines auprès de son père, qui était médailleur de la cour de Cassel, fonctions dans lesquelles Isaac lui succéda. E. G.

Fü-ell *Allgem. Künstler-Lexikon, et Geschichte der besten Künstler aus der Schweiz.*

LECLERC (Gabriel), médecin français, du dix-septième siècle. Il était médecin ordinaire de Louis XIV, et il exerçait avec succès la médecine et la chirurgie. On a de lui : *L'Appareil comode en faveur des jeunes chirurgiens*, Paris, 1700, in-12 ; — *La Médecine aisée, où*

*l'on donne à connaître les causes des maladies internes et externes et les remèdes propres à les guérir*, Paris, 1719, in-12. On lui attribue encore : *L'École du Chirurgien, ou les principes de la chirurgie*, par un docteur en médecine de la faculté de Montpellier ; Paris, 1684, in-12, ainsi que le *Catalogue particulier des Drogues*, Paris, 1701, in-12. On a publié sous le nom de Gabriel Leclerc : *La Chirurgie complète, par demandes et par réponses*, Paris, 1694, in-12 ; un second volume a pour titre *Ostéologie exacte et complète*, Paris, 1706, in-12 ; ces deux ouvrages ont été réimprimés à Paris, en 1719, et à Bruxelles, en 1724, en 2 vol. in-12. Quelques bibliographes attribuent la *Chirurgie complète* au médecin genevois Daniel Leclerc. Fontenelle attribue l'*Ostéologie* à François Poupard. J. V.

Roy, *Dict. histor. de la Médecine anc. et mod.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LECLERC (Pierre), théologien janséniste français, né en 1706, dans le diocèse de Rouen, mort vers 1781, en Hollande. Reçu maître ès arts par l'université de Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint sous-diacre en 1729 ; mais après avoir signé le formulaire il désavoua cet acte de soumission, partagea les illusions d'un parti qui reconnaissait comme prophète un prêtre nommé Vaillant, et n'avança pas davantage dans les ordres. Son zèle exagéré l'exposa à quelques persécutions, et il fut obligé de se retirer en Hollande, où il dépassa en fanatisme les appelants, réappelants et autres sectaires jansénistes. Ainsi, non-seulement il blâmait la paix de Clément IX, mais il rejetait la profession de foi de Pie IV, soutenait que l'épiscopat n'était pas d'institution divine et ne reconnaissait pour œcuméniques que les sept premiers conciles généraux. Les prêtres d'Utrecht, réunis en concile le 13 septembre 1763, l'invitèrent à présenter sa défense ; Leclerc refusa avec hauteur et publia de nouvelles lettres, dans lesquelles il attaqua la procession du Saint-Esprit, la primauté du pape et le concile de Trente, qu'il traitait d'*assemblée de novateurs*. Condamné par les prêtres d'Utrecht, excommunié par l'évêque van Stiphont, qu'il avait pendant longtemps assisté en qualité de sous-diacre, il perdit toute mesure, refusa l'évêque et les prêtres, en appela à un concile général, et finalement se plaignit d'avoir été jugé sans être entendu. Ses principaux écrits sont : *Acte de révocation de la signature du formulaire*, 1733, in-12 ; — *Homélies de S. Grégoire, pape, sur Ezechiel*, 1747 ; — *Vies intéressantes de plusieurs Religieuses de Port-Royal*, Utrecht, 1750-1752, 4 vol. in-12 ; — *Renversement de la religion et des lois divines et humaines par toutes les bulles et brefs contre Bains, Jansenius, etc.*, Rouen, 1758, 2 vol. in-12 ; ce recueil ayant donné lieu à une vive critique, insérée dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* (mai 1757),

l'auteur en fit l'épilogue sous le titre de *Réponse*, 1757, in-12; — *Idee de la vie et des écrits de G. de Wille*; Amsterdam, 1756, in-12; — *Précis d'un acte de dénonciation d'une multitude de bulles, brefs, etc.*; ibid., 1758, in-12; — *Lettre et Dénonciation sur les matières les plus importantes*; ibid., 1763, in-12; — *Lettre encyclopédique à M. M. les pasteurs de l'église de Hollande*; ibid., 1765, in-12; — *Préface historique qui contient l'histoire abrégée du mystère d'iniquité, ou le concile célèbre à Utrecht convaincu de brigandage*; ibid., 1765, in-12, un des écrits les plus curieux de Leclerc; — *Rome redevenue païenne et pire que païenne*; 1764; — *Description d'un Planisphère céleste*; Amsterdam, 1775, in-8°; — *L'Astronomie mise à la portée de tout le monde, dédiée aux princes de Nassau-Dietz et Orange*; ibid., 1780, 2 vol. in-8°; ces deux ouvrages sont attribués par M. Quérard à cet auteur, qui aurait été confondu par quelques biographes avec un de ses homonymes, né aussi en Normandie. L'abbé Leclerc éditait en outre: *Histoire des Persecutions des Religieuses de Port-Royal*, in-4°; — *Mémoires de Walon de Beaupuis*; 1751, in 12; — *Journal de l'abbé Dorsanne*; 1753, 2 vol. in-4°, et 6 vol. in-12; — *Vie de la Mère des Anges, abbesse de Port-Royal*; 1754, in-12; — *Recueil de pièces qui n'ont point encore paru sur la formation*; 1754, in-12, etc. K.

Plot, *Mémoires ecclésiastiques. — Nouvelles ecclésiastiques*, 1754-1768. — Guilbert, *Mém. biogr. et littér. de la Seine-Inf.* — Quérard, *La France Litt.*

**LECLERC DE LA BRUÈRE (Charles-Antoine)**, auteur dramatique français, né à Crépy en Valois, en 1714, selon les uns, ou à Paris, en 1715, 1716 ou 1717 selon d'autres, mort à Rome, le 18 septembre 1754. Il était allé à Rome, en 1749, comme secrétaire d'ambassade à la suite du duc de Nivernois. On a de lui : *Les Mécontents*, comédie en un acte, précédée d'un prologue et suivie d'un divertissement, le tout en vers libres; Paris, Utrecht, 1735, in-12; 1740, in-8°; — *Les Voyages de l'Amour*, ballet en quatre actes et un prologue en vers libres; Paris, 1736, in-4°; — *Dardanus*, tragédie lyrique en cinq actes et un prologue; Paris, 1739, 1744, 1760, 1763, 1768, 1769, in-4°; la même en quatre actes, avec des changements, par Guillard; Paris, 1784, in-4°; la même, en trois actes, Paris 1785, 1803, in-8°; 1786, in-4°; — *Histoire de Charlamagne*; Paris, 1745, 2 vol. in-12; — *Érigone*, ballet en un acte, 1748, 1750, in-8°: ce ballet a été ajouté sous le titre de *Bacchus et Érigone*, comme deuxième acte aux *Fêtes de Paphos*, ballet héroïque, 1758, in-4°; — *Le prince de Noisy*, ballet héroïque en trois actes; 1749, 1750, 1752, in-8°; Paris, 1760, in-4°. En 1744, Leclerc de la Bruère avait obtenu avec Fuselier le brevet et privilège du roi pour la composition du *Mercur*; en 1749 il abandonna ce travail par suite

de son départ pour Rome, Il composa avec le duc de Nivernois à Rome, en 1751, un opéra, paroles et musique, qui fut brûlé en 1793. J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

**LECLERC DE MONTMERCY (Claude-Germain)**, poète français, né à Auxerre, en 1716, mort à une époque incertaine. Il étudia le droit, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris, il cultivait surtout la poésie et a laissé des épiques dont quelques-unes ont plus de deux mille vers. « On peut présumer, dit Sabatier, que ceux même à qui elles ont été adressées n'ont pas eu le courage de les lire en entier. » On a de lui : *Épître au Père de Latour*; Paris, 1749, in-4°; — *Vers sur la mort de M. le duc d'Orléans, fils du régent*; Paris, 1752; — *Les Écarts de l'Imagination*, épître à D'Alembert; Paris, 1753, in-8°; — *Voltaire*, poème en vers libres; Paris, 1764, in-8°; — *Épître en vers à Apt. Petit*; Paris, 1770, in-8°: il y fait l'éloge des plus célèbres médecins. J. V.

Sabatier, *Les trois Siècles Littéraires de la France.*

**LECLERC DE BEAU-BÉRON (Nicolas-François)**, théologien français, né en 1714, à Méry, près Comté-sur-Noireau, mort à Caen, le 4 décembre 1790. Il était presque imbécille dans son enfance; mais, dit un de ses biographes, ayant reçu sur la tête un violent coup de marteau dont il faillit mourir, son intelligence se développa tout à coup. Il fit ses études à Caen, et y obtint une chaire de théologie après avoir pris la carrière ecclésiastique; il professa quarante-neuf années, fut doyen de sa faculté, deux fois recteur de l'université de Caen, et mourut chanoine de l'église de Rouen et official de l'abbaye de Saint-Étienne. On a de lui : *Tractatus theologico-dogmaticus de homine lapsa et reparato*; Luxembourg, 1777, 2 vol. in-8°; Paris, 1779, 2 vol. in-8°; — *Mémoire pour les curés à portion congrue*; 1765, in-4°; Lamoignon de Frémerville réfuta ce mémoire (Paris, 1766, in-4°); — divers ouvrages restés manuscrits et concernant les principaux points théologiques. A. L.

Letz, *Notice sur Leclerc de Beau-Béron*; Caen, 1863.

**LECLERC (Charles-Guillaume)**, libraire français, né à Paris, le 28 octobre 1723, mort le 26 septembre 1795. Reçu libraire à l'âge de dix-huit ans, il devint adjoint, puis syndic de sa corporation, juge consul en 1773, et chef de la juridiction consulaire en 1784. Le roi le désigna pour présider l'assemblée des électeurs du district de la Sorbonne en 1789, mais il ne remplit pas cette fonction. Les électeurs le choisirent pour député aux états généraux, qui devinrent l'Assemblée constituante. Élu inspecteur de l'imprimerie de cette assemblée, il devint membre et président du comité des assignats. Il présenta le projet d'organisation du tribunal de commerce, et y fut nommé juge aux premières élections en 1792. On a de lui : *Lettre à M. de \*\*\* (Neville)*; Paris, 19 décembre 1778, in-8°; (Londres), 1778, in-12; — *Instruction sur*



les affaires contentieuses des négociants, la manière de les prévenir ou de les suivre dans les tribunaux; 1784, 1789, in-12. On lui doit une nouvelle édition du *Dictionnaire Historique et biographique portatif* de Ladvocat, revue et considérablement augmentée, 1777, 3 vol. in-8°; plus un supplément du même ouvrage, 1789, in-8°; ainsi qu'une nouvelle édition du *Dictionnaire Géographique* du même auteur, connu sous le nom de Vosgien, 1779; une autre édition, de 1794, in-8°, contient une table des noms nouveaux donnés à quelques villes de la France pendant la révolution. J. V.

Quézard, *La France Littér.*

**LECLERC DE MONTLINOT** (*Charles-Antoine-Joséph*), érudit français, né à Crépy en Valois, en 1732, mort à Paris, en 1801. Engagé dans les ordres et chanoine de l'église Saint-Pierre de Lille, il quitta cette ville à la suite d'une querelle littéraire que lui suscita son *Histoire de la Ville de Lille*, et vint à Paris s'établir libraire. Relégué à Soissons par une lettre de cachet, il fut placé à la tête du dépôt de mendicité de cette ville; à la révolution, il revint à Paris. On a de Leclerc : *Préjugés légitimes contre ceux du sieur Chaumeis*; 1759, in-12 : « L'année suivante, dit Barbier, cet écrit fut intitulé : *Justification de plusieurs articles de l'Encyclopédie, ou préjugés légitimes, etc.*; les auteurs de *La France Littéraire* de 1789, trompés par la diversité de ces titres, ont cru qu'il s'agissait de deux ouvrages différents; » — *Étrennes aux Bibliographes, ou notice abrégée des livres les plus rares, avec leurs prix*; Paris, 1760, in-24; — *L'Esprit de Lamoignon-Lévayer*, par M. de M. G. D. S. P. D. L. (M. de Montlinot, chanoine de Saint-Pierre de Lille); (Paris), 1763, in-12; — *Dictionnaire portatif d'histoire Naturelle*, précédé d'un discours sur l'histoire naturelle; Paris, 1763, 2 vol. in-8°; — *Histoire de la Ville de Lille, depuis sa fondation jusqu'en 1434*; Paris, 1764, in-12; — *État actuel du dépôt de Soissons, précédé d'un Essai sur la mendicité*; Soissons, 1789, in-4°. Leclerc de Montlinot a travaillé au *Journal Encyclopédique*. J. V.

*La France Littéraire* de 1760. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quézard, *La France Littéraire*.

**LECLERC (Jean-Baptiste)** (1), connu dans la révolution sous le nom de **LECLERC (de Maine-et-Loire)**, homme politique et littérateur français, né à Angers, le 29 février 1756, mort à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), le 16 novembre 1826. Conseiller à l'élection d'Angers, il consacrait ses loisirs à l'étude de la musique, de la littérature et de la philosophie, et il avait été admis, des 1786, à l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de cette ville. Disciple fervent de J.-J. Rousseau, il adopta

avec ardeur les principes et les espérances de la révolution française, et fut nommé par le tiers état de la sénéchaussée d'Anjou député suppléant aux états généraux; il entra dans la vie politique sans en avoir véritablement le goût, et sans aucune ambition personnelle. Au mois d'août 1790, il fut admis à l'Assemblée constituante en remplacement de Milscent, démissionnaire, et vota constamment avec la majorité, mais sans jamais prendre la parole. Envoyé par son département à la Convention nationale, il y vota la mort du roi, sans appel et sans sursis; mais la montagne ayant, malgré ses efforts, triomphé des girondins, il donna sa démission, après avoir adhéré à la protestation qui fut faite en leur faveur dans Maine-et-Loire. Arrêté par ordre du comité de sûreté générale, il fut enfermé à la prison de la Bourbe, d'où plus tard un arrêté de la Convention le fit sortir. Il occupait au bureau des Musées et Dépôts des Sciences et Arts un emploi pour lequel la commission d'instruction publique l'avait désigné, lorsqu'en 1795 il entra au Conseil des Cinq Cents comme représentant de Maine-et-Loire. Ami intime de Larévolière-Lépeaux, il développa, le 31 août 1797, une motion d'ordre en faveur d'un culte fondamental et politique, basé sur les principes de la religion naturelle, mais dont il ne put faire adopter le projet. Il présenta aussi, au nom de la commission des institutions républicaines, un rapport sur les institutions civiles destinées à constater l'état des citoyens; il vota contre la déportation des prêtres insermentés, et il fit, au nom de la commission d'instruction publique, le rapport sur la création du Conservatoire de Musique. Appelé à la présidence au commencement de 1799, il prononça sur l'anniversaire du 21 janvier le discours d'usage, dans lequel se trouve une énergique apostrophe à l'odieux Ferdinand, roi de Naples. N'ayant point été réélu, il sortit du Conseil le 20 mai suivant. Après le 18 brumaire, Leclerc fut élu au corps législatif, dont il devint président en ventose an ix (février 1801). Sorti du corps législatif en mars 1802, il se condamna à une retraite absolue, et vint habiter, à Chalonnes, la demeure qu'il avait relevée après les incendies de la guerre civile. Il refusa toute fonction publique, et ne voulut pas même de la bourse au lycée d'Angers qui lui fut offerte pour son fils. Dans les Cent Jours, après avoir refusé de signer l'acte additionnel, il céda aux sollicitations de quelques habitants de sa petite ville, et donna sa signature. Retiré à Liège, même avant la loi du 12 janvier 1816, qui le condamnait à l'exil, il remporta le prix de poésie proposé par la Société d'Émulation de cette ville, et dont le sujet était *Le Dvouement des Franchemontois*; quelques années après, il reçut, sous le ministère Decazes, l'autorisation de rentrer dans ses foyers.

D'abord associé de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut, Leclerc était devenu cor-

(1) Leclerc a constamment porté les prénoms de *Jean-Baptiste*, quoique son acte de naissance lui donne le seul prénom de *Jean*.

respondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On a de lui : *Mes Promenades champêtres, ou poésies pastorales*; Paris, 1786, in-8°; traduites en allemand par L.-H. Heydenreich, Leipzig, 1788, in-8°; nouv. édit., sous ce titre : *Idylles et Contes champêtres*, Paris, 1798, 2 vol. in-8°. Chaussard a inséré dans sa *Bibliothèque pastorale* plusieurs de ces idylles; — *De la Poésie considérée dans ses rapports avec l'éducation nationale*; Paris, an vi, in-8°; — *Essai sur la Propagation de la Musique en France, sa conservation, et ses rapports avec le gouvernement*; Paris, an vi, in-8°; — *Eponine et Sabinus*; Liège, 1817, in-8°; poème en prose, peut-être un peu froid, mais très-bien écrit; — *Abrégé de l'histoire de Spa, ou mémoire historique et critique sur les eaux minérales et thermales de la province de Liège*; Liège, 1818, in-18; opuscule publié sous les initiales J.-B. L., et fort estimé. Leclerc a inséré dans la *Revue Philosophique, littéraire et politique* (1807, 3<sup>e</sup> trim., p. 278) une *Lettre* sur Guillaume Penn et le navigateur J. Diel Duparquet, et dans le *Mercur belge* plusieurs morceaux de poésie. Il avait adressé diverses lettres manuscrites, relatives à des points intéressants de l'histoire de l'Anjou, à Bodin, qui en a fait un ample usage dans ses *Recherches historiques sur Angers et le bas Anjou*. Divers opuscules de Leclerc, réunis à quelques écrits de Larevellière-Lépeaux, ont reçu des frontispices sur lesquels se trouve le titre suivant : *Opuscules moraux de L.-M. Revelière-Lépeaux et de J.-B. Leclerc*.

Il a laissé manuscrits : *René d'Anjou, roi, duc, comte, peintre, poète, musicien et fleuriste*, — *Recueil de Mémoires et de fragments divers, avec ou sans annotations du copiste pour servir à l'histoire de l'Anjou*; — *Chronique d'un petit village et de ses environs, sorte de roman anecdotique dans lequel l'auteur introduit plusieurs personnages de la fin du siècle dernier*; — *Dialogues en vers*; — *Filousac, poème badin et satirique*; — *Coup d'œil philosophique sur l'origine, les progrès et les vicissitudes de la Musique ancienne et moderne; les causes morales et politiques de ses principales révolutions; ce que l'art a gagné, ce qu'il a perdu dans ses divers changements; en fin, la possibilité ou l'impossibilité de réparer ses pertes*. Leclerc a souvent exprimé le regret de ne pouvoir terminer avant de mourir cet ouvrage, auquel il attachait de l'importance et qui comprend deux parties à peu près achevées, relatives la première aux origines, la seconde à la musique des anciens peuples; il en avait lu plusieurs fragments à la Société d'Émulation de Liège. Il a laissé en outre un grand nombre de compositions musicales inédites. E. R.

Correspondance de M. M. les députés des communes de la province d'Anjou, avec leurs commettans, relativement aux états généraux tenus à Versailles en 1789; Angers, 1789-1790, 6 vol. in-8°. — Lettre (inédite)

de Bodin à J.-B. Leclerc, datée du 13 juin 1822. — Documents particuliers.

LECLERC (Oscar), connu sous le nom de *Leclerc Thouin*, agronome français, fils du précédent, né à Paris, le 18 mars 1798, mort à Angers, le 5 janvier 1845. Il passa une partie de son enfance au Jardin des Plantes, dans la famille du professeur André Thouin, frère de sa mère. C'était cette famille dont le nom est resté si cher aux sciences, si respecté de tous ceux qui ont connu les hautes vertus, la simplicité antique, le désintéressement qui la caractérisaient. Il fut initié dès ses premières années au goût de l'agriculture et des sciences qui s'y rattachent, par ses deux oncles André et Jean Thouin. Nommé en 1818 aide du premier, il fut aussi celui de Bosc, son successeur. Il fit même le cours de culture pendant la maladie et après la mort de celui-ci, en 1828; mais il renonça à ses fonctions lorsque la même année Mirbel remplaça Bosc. De nouvelles chaires ayant été créées en 1836 au Conservatoire des Arts et Métiers, Leclerc fut appelé à celle de culture générale. Membre de la Société centrale d'Agriculture depuis 1828, il en devint secrétaire perpétuel en 1843, et il fit aussi partie du conseil général d'agriculture, du comité consultatif d'agriculture au ministère de l'intérieur et du conseil général de Maine-et-Loire. Nous avons été témoin des succès qu'obtint son cours au Jardin des Plantes et plus tard au Conservatoire des Arts et Métiers. A son extérieur mâle, grave et bienveillant à la fois, au beau son de sa voix, à son élocution simple et correcte, se joignait chez lui le talent, très-heureux pour quiconque enseigne les sciences physiques, de compléter sur le tableau, par un dessin clair et rapide, une description commencée avec des notes; tout cela faisait de lui un professeur accompli.

Leclerc a rédigé presque en entier la partie de théorie générale de la *Monographie des Greffes* d'André Thouin; Paris, 1821, in-4°. Il a rédigé et annoté le *Cours de Culture* du même agronome; Paris, 1829, 3 vol. in-8° et atlas in-4°, précédé d'une notice qu'il consacrait à son oncle. Il avait fait paraître une *Lettre à M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce, à propos des droits d'entrée sur les bestiaux étrangers, par un habitant du département de Maine-et-Loire*; Paris, 1840, in-8°, lorsqu'à la suite d'une mission donnée par le ministre, il publia : *L'Agriculture de l'ouest de la France, étudiée spécialement dans le département de Maine-et-Loire*; Paris, 1843, gr. in-8°; modèle de statistique sans aridité, sans sécheresse, et aussi agréable qu'instructive; c'est celui de ses ouvrages qui lui fait peut-être le plus d'honneur comme écrivain. Il a été l'un des principaux collaborateurs de l'*Encyclopédie d'Agriculture, ou Maison rustique du dix-neuvième siècle*, et il a donné d'importants articles aux *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture, aux An-*

*nales de l'Agriculture française*, à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, aux *Annales de la Société d'Horticulture*, au *Journal d'Agriculture pratique et de Jardinage*, à la *Revue agricole*, et au *Bulletin de la Société industrielle d'Angers*. Deux *Lettres* de Leclerc au naturaliste Paul Gaimard sont imprimées parmi les *Instructions* dans le tom. I, p. 107 à 120, du *Voyage en Islande et au Groënland exécuté pendant les années 1835 et 1836 sur la corvette La Reclerc*.

E. REGNARD.

M. Adolphe Brongniart, *Notice sur Oscar Leclerc-Thotin*, dans les *Mémoires publiés par la Société royale et centrale d'Agriculture*, année 1847, p. 143. — *Revue agricole*, année 1848, p. 46. — *Documents particuliers*.

**LECLERC (Antoine-François)**, littérateur français, fils du médecin Clerc (voy. ce nom), qui avait changé son nom en Leclerc, né à Baumes-Dames, le 31 août 1757, mort à Versailles, le 21 octobre 1816. Ayant embrassé l'état militaire, il devint officier dans le régiment des dragons de Durlfort. Zélé royaliste, il fit une déposition énergique sur les événements des 5 et 6 octobre 1789 devant le Châtelet de Paris. Chabroud n'ayant pas reproduit avec exactitude les faits indiqués par Leclerc, celui-ci crut devoir les rétablir dans une brochure. Il donna de nouvelles preuves de son dévouement à la royauté dans les journaux des 24, 28 février et 18 avril 1791. À la fin de l'année, il émigra, mais il ne tarda pas à rentrer en France. En juillet 1792 il retourna à l'étranger, fit la campagne dans l'armée des princes, et après sa dissolution il suivit le duc d'York en Angleterre. En 1795 il rejoignit en Suisse l'agent anglais Wickam. Revenu en France sous le consulat, Leclerc vécut dans la retraite à Versailles. La restauration lui fit une modeste pension. Il a eu part à la rédaction de l'*Allas du Commerce* ainsi qu'aux derniers volumes de l'*Histoire moderne de Russie*. Il a revu la traduction de l'*Histoire de Russie* par Tooke, 1802, et fourni des notes à plusieurs ouvrages sur les États du Nord.

J. V

Quénard, *La France Littéraire*.

**LECLERC (Claude-Barthélemy-Jean)**, chirurgien français, né à Paris, en 1762, mort dans la même ville, le 23 janvier 1808. Fils d'un docteur régent de la faculté de médecine de Paris, il suivit d'abord les cours de droit, et abandonna bientôt la jurisprudence pour la médecine. Après avoir pris ses grades, il devint docteur régent en 1787, obtint la chaire d'anatomie, et succéda à son père comme médecin du Châtelet. Pendant la révolution, il fut employé à l'armée du nord, puis à l'hôpital militaire de Saint-Cyr, et enfin attaché à l'École de Médecine de Paris en 1795. Nommé plus tard médecin de la maison de l'empereur et des infirmeries impériales, il fut souvent appelé à donner des soins à l'impératrice Joséphine, qu'il accompagna plusieurs fois aux eaux. Médecin en chef de l'hospice Saint-Antoine, il y contracta le germe de la maladie qui

l'emporta : en palpant un malade atteint d'une fièvre maligne il s'était inoculé le virus, par une écorchure qu'il avait au doigt. Tout entier à la pratique de son art, Leclerc n'a pas laissé d'ouvrages ; on n'a de lui que des *Rapports* et des *Discours* prononcés à la Société de l'École de Médecine, dont il était secrétaire général. J. V.

Tartra, *Notice nécrol. sur C.-B.-J. Leclerc*, in 4. Soc. méd. d'Emulation, et insérée dans le *Bulletin des Sciences médicales*.

**LECLERC (Julien-René)**, conspirateur français, né à Bazoches (Normandie), en 1762, mort en 1839. Engagé dans les ordres lorsque éclata la révolution, il n'adopta ni les principes de la constitution civile du clergé, fut poursuivi, et n'échappa aux massacres de septembre qu'en se cachant dans le bois de Vincennes. Revenu à Paris, il entra chez un procureur, et se fit passer pour juriconsulte. Il se lia avec des agents royalistes ; mais lorsqu'il apprit que Lavillehurenois venait d'être arrêté, il se rendit à l'agence, enleva les papiers compromettants, et s'aboucha avec les conspirateurs qui n'avaient pas été saisis pour aviser aux moyens d'influer sur les élections ; il les poussa même, dit-on, à essayer d'enlever les directeurs. Le 18 fructidor déjoua ce complot. Leclerc ne se rebuta point. Pensant que Barras ne serait point inaccessible à la corruption, il eut de fréquents rapports avec un ami intime de ce directeur qu'il espérait gagner à la cause royaliste. En 1800 Leclerc se rendit à Londres, et chercha à réconcilier Moreau avec Pichegru. La saisie des papiers de Hyde de Neuville avait interrompu la correspondance des agents royalistes de la capitale de la France avec l'étranger : Leclerc fut renvoyé à Paris pour la renouer ; il y réussit, mais la police fut bientôt sur la voie. Leclerc chercha un refuge sur les côtes ; un individu qu'il avait employé à porter ses dépêches révéla sa retraite ; et dans la nuit du 15 au 16 février 1804, Savary se présenta chez Leclerc : il ne put saisir que ses effets et ses papiers ; *Le Moniteur* publia le contenu de ces derniers. Leclerc s'échappa comme par miracle, traversant pendant la nuit le nord de la France, la Belgique, la Hollande, le nord de l'Allemagne et le Holstein. De là il regagna l'Angleterre, d'où il revint en Allemagne. Le 1<sup>er</sup> novembre 1804 il avait été condamné à mort par une commission militaire siégeant à Rouen : la crainte d'une extradition le détermina à regagner l'Angleterre, où il vécut dans la retraite. La restauration lui rouvrit les portes de la France, et lui fit une pension.

J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Moniteur*, 1799-1805.

**LECLERC (Louis-Claude)**, littérateur français, mort à la fin du dix-huitième siècle. Il embrassa d'abord la carrière des armes. fit la guerre de Sept Ans, et devint officier d'artillerie. Ayant pris sa retraite, il alla se fixer à Bordeaux, où il fit paraître un journal intitulé *L'Iris*

de Guizot; 1763, 2 vol. in-12. On a en outre de Leclerc : *L'Ennemi*, comédie en trois actes et en vers; Bordeaux, 1763, in-8°; Paris, 1778, in-8°; — *Le Retour de Mars*, divertissement en l'honneur du maréchal de Richelieu, gou-verneur de Guyenne; Bordeaux, 1762, in-12.

J. Y.

Quérard. *Les Français Illustres*.

**LECLERC DES ESSARTS** (*Louis-Nicolas-Maria*, comte), général français, né à Pontoise, le 25 avril 1770, mort à Paris, le 18 mai 1820. Parti comme volontaire en 1793, il devint aide de camp du général Sabouret, fut nommé capitaine au siège de Toulon, le 27 nivôse an II, puis adjoint à son frère le 26 germinal suivant, et combattit à Fleurus. Destitué en l'an IV (1796), rappelé en l'an VII (1799) comme capitaine de hussards, il servit à l'armée du Rhin, et se distinguait à Merskirch et à Biberach. Il accompagna son frère à Saint-Domingue avec le grade de chef de bataillon, et fit trois campagnes dans cette contrée. De retour en France, il fut nommé adjudant commandant en l'an XI, et employé au camp de Bruges en qualité de chef d'état-major d'une division sous les ordres de Davout. Il prit part à la campagne d'Austerlitz, fut nommé général de brigade, fit encore les campagnes de Prusse en 1806 et de Pologne en 1807, d'Autriche en 1809, et se trouva à Eckmühl et à Wagram, où il fut grièvement blessé. Il reçut en récompense le titre de comte et une dotation. En 1812 il fit partie de l'expédition de Russie, se distingua à la bataille de Smolensk et au combat de Yaloutina, et reçut un instant le commandement d'une division. Leclerc fut blessé à la Moskowa. Après la retraite il continua de servir sous Davout, et en 1813 il s'enferma avec son chef dans Hambourg, où il fut attaqué, le 7 février 1814, par l'armée russe. Il conserva cette position jusqu'à la restauration. Mis en non-activité le 1<sup>er</sup> septembre 1814, il fut promu lieutenant général le 14 mai 1815, et commanda la première division des gardes nationales à Sainte-Menelouid. Remis en non-activité le 1<sup>er</sup> août suivant, il fut compris dans le cadre d'état-major général en 1818. Il mourut d'une hydropisie de poitrine. Le général Leclerc avait épousé la veuve du général d'Hautpoul, et ne laissa pas d'enfants.

Un de ses frères, *Louis Leclerc*, mort en 1821, embrassa d'abord la carrière ecclésiastique, à laquelle il renonça à la révolution Agent consulaire, puis membre du corps législatif, il devint préfet de la Meuse sous l'empire; il perdit cet emploi à la restauration. Le général Leclerc avait aussi deux sœurs; l'une épousa le général Friant, l'autre le maréchal Davout. L. L.—r.

C. Mullé, *Biog. des Celebrités Militaires*.

**LECLERC** (*Victor-Emanuel*), général français, frère des précédents, né à Pontoise, le 17 mars 1772, mort le 2 décembre 1802, dans l'île de La Tortue, près de Saint-Domingue. Ayant chaudement adopté les principes de la révolution fran-

çaise, il s'enrôla comme volontaire dans le 2<sup>e</sup> bataillon de Seine-et-Oise. Ses camarades le nommèrent lieutenant d'une compagnie de ce bataillon. Peu de temps après, il entra dans un régiment de cavalerie. Aide de camp d'un général à l'armée qui faisait le siège de Toulon, il y gagna le grade de capitaine, et quoiqu'il n'eût que vingt-et-un ans, on lui confia les fonctions de chef d'état-major de l'aile gauche. Placé à la tête de la colonne qui s'empara du fort Farni, il fut nommé, par suite de cette action brillante, adjudant général. Remarqué par Bonaparte, il reçut la mission de porter à Paris la nouvelle de la prise de Toulon. Leclerc servit ensuite à l'armée des Ardennes, et prit part à la victoire de Fleurus. Chargé de l'attaque du mont Canis, il y passa l'hiver de 1794 à 1795 avec des soldats qui manquaient de tout. La discipline qu'il sut maintenir parmi eux lui valut le commandement de Marseille, où il sut rétablir l'ordre. En 1798 il suivit Bonaparte en Italie en qualité de sous-chef d'état-major. Il se distingua sur le Mincio, à Salò, aux combats de Borghetto et de Saint-Georges; à la suite de cette dernière affaire, Bonaparte demanda le grade de général de brigade pour Leclerc, qui se fit encore remarquer à la bataille de Rovereto et à celle de Rivoli, où il commandait la cavalerie. À l'époque de l'armistice de Leoben, il fut envoyé à travers le Tyrol pour en donner connaissance à l'armée du Rhin; de là il se rendit auprès du Directoire, qui le renvoya à l'armée d'Italie, le 21 mars 1797, avec le grade que Bonaparte avait demandé pour lui. Arrivé à Milan, Leclerc épousa Pauline Bonaparte, sœur du général, dont il avait fait la connaissance à Marseille. Après le traité de Campo-Formio, Leclerc devint chef d'état-major de Berthier à l'armée d'Italie, et fit la campagne de Rome. Lorsque Berthier partit pour l'Égypte, Brune le remplaça, et Leclerc continua de servir sous ce dernier. Il fut appelé avec les mêmes fonctions auprès du général Kléber à l'armée de l'ouest. Leclerc contribua à la pacification de cette contrée, et le Directoire lui donna le commandement supérieur de Lyon, où s'entassaient les débris inécon-tents de l'armée d'Italie. Il parvint à réorganiser cette multitude. Bonaparte, revenu d'Égypte, appela Leclerc près de lui, et celui-ci contribua au succès de la journée du 18 brumaire, en dirigeant contre la représentation nationale un peloton de grenadiers. Après avoir pénétré dans la salle du conseil, Leclerc montra les fenêtres de l'orangerie aux députés de l'opposition en s'écriant : « Au nom du général Bonaparte, le corps législatif est dissous : que les bons citoyens se retirent. Grenadiers, en avant ! » Bonaparte le récompensa de son dévouement en lui donnant le grade de général de division, le 3 décembre 1799, et il l'envoya prendre le commandement de la deuxième division du centre de l'armée du Rhin, alors sous les ordres de Moreau. Leclerc se distingua à Landshut. Il reçut ensuite le commandement supérieur de plusieurs divisions militaires; et en 1801 il

fut chargé du commandement du corps d'armée chargé d'aller soumettre le Portugal en passant par l'Espagne. Cette entreprise fut couronnée de succès. Le prince du Brésil signa avec la France le traité de Badajoz. Après la paix d'Amiens, Bonaparte résolut d'envoyer une expédition à Saint-Domingue; il en donna le commandement à Leclerc, avec le titre de capitaine général. Sa femme le suivit dans cette expédition. Leclerc parut en vue du cap Samana, le 1<sup>er</sup> février 1802, avec un immense armement, composé de quarante-cinq vaisseaux ou frégates, et de trente-quatre mille combattants. Il eut des démêlés avec l'amiral Villaret de Joyeuse sur le mode et l'à-propos du débarquement, et fut obligé de consentir à des temporisations qui permirent aux noirs de se réunir et d'incendier la ville du Cap une seconde fois; bientôt des vents contraires disloquèrent la flotte. Débarqué enfin, Leclerc battit et soumit l'armée noire en moins de trois mois; mais cette pacification fut de courte durée: l'enlèvement de Toussaint Louverture, l'exécution de plusieurs chefs, l'incorporation des troupes vaincues dans les troupes victorieuses amenèrent une nouvelle révolte, qui éclata à la suite de la fièvre jaune. Les troupes du général Leclerc avaient été décimées par les maladies. La désertion affaiblit ses forces, et aucun renfort ne lui arrivait. Miné par les chagrins et le climat, il se retira dans l'île de La Tortue, où il établit son quartier général. Voyant sa fin approcher, il remit le commandement au général Rochambeau. Ses dépouilles mortelles furent rapportées en France par sa femme, et déposées dans la terre de Montcabert près de Soissons. Sa femme épousa plus tard le prince Borghèse. Napoléon regardait le général Leclerc comme un officier du premier mérite, propre à la fois aux travaux du cabinet et aux manœuvres du champ de bataille.

L. L.—r.

Arnault, Jay, Jouy et Morvins. *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Thiers, *Hist. de la Révol. et du Consulat.*

**LECLERC (Louis)**, économiste français, né à Paris, en 1799. Il fut d'abord employé dans les forges, et entra comme comptable à l'École de Commerce de Paris, où en 1830 il professait la littérature et la géographie. Il fut membre du jury de l'exposition de 1849 et membre suppléant de l'exposition universelle de Londres, et fut chargé en 1852, par le gouvernement, d'une mission dans le midi de la France, relative à la maladie de la vigne et à l'industrie viticole. On a de lui : *Études sur les Vins français et étrangers* (avec M. Joubert); Paris, 1842, in-8°; — *Les Vignes malades*; 1853, in-8°; — *La Caisse d'Épargne et de prévoyance*; Paris, 1848, in-8°. Il a publié des articles dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, dans la *Revue d'Économie politique*, dans le *Journal des Économistes*, dans le *Journal d'Agriculture*, dans le *Constitutionnel*.

G. DE F.

*Dictionnaire d'Économie politique.*

**LE CLERC (Joseph-Victor)**, littérateur français, savant philologue, né à Paris, le 2 décembre 1789, fit ses études au Lycée Napoléon, obtint deux fois le prix d'honneur de rhétorique au concours général (1806 et 1807), et y joignit ce qu'on appelle alors le grand prix de l'Institut pour les lettres, accordé à l'élève qui avait obtenu le plus de succès au concours général en rhétorique. Nommé en 1815 professeur de rhétorique, il devint en 1821 maître de conférences à l'École Normale, et succéda le 20 avril 1824 à M. de La Place dans la chaire d'éloquence latine à la faculté des lettres de Paris, où il exposa l'histoire de la prose latine, animant ses savantes leçons par les souvenirs que lui avaient laissés ses voyages en Italie. En 1832 il fut nommé doyen de cette même faculté, place qu'il occupa encore aujourd'hui. M. Le Clerc est depuis 1834 membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et a été promu, le 25 juin 1847, au grade de commandeur de la Légion d'Honneur. Ses principaux écrits sont : *Éloge de Montaigne*; Paris, 1812, in-8°; — *Lysis*, poème trouvé par un jeune Grec sous les ruines du Parthénon, et traduit par l'éditeur; Paris, 1814, in-8° (le poème grec est l'œuvre de l'éditeur); — *Pensées de Platon*, grec-français, avec un commentaire; Paris, 1818, in-8°; — *Œuvres complètes de Cicéron*, en latin et en français, 1821-1825, 30 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1823-1827, 35 vol. in-18. Les introductions et les notes françaises ont été traduites en italien dans l'édition commencée à Milan en 1826 par le libraire Stella. Le texte latin a été reproduit dans le *Cicéron* de la collection de M. Lemaire; — *Des Journaux chez les Romains*, recherches précédées d'un *Mémoire sur les Annales des Pontifes*, et suivies de *Fragments de Journaux de l'ancienne Rome*; Paris, 1838, in-8°. Cet ouvrage avait été dès 1835 lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et par extraits dans les séances publiques de l'Institut; — *Édition des Essais de Montaigne*, précédée d'un discours sur sa vie et ses écrits, et accompagnée de notes; Paris, 1826, 5 vol. in-8°, réimprimée en 1834, 1 vol. in-8°; en 1836, 2 vol. in-8°; — *Nouvelle Rhétorique*; in-12; huit éditions de 1823 à 1845. Élu en 1838 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre de la commission chargée de continuer, au nom de l'Institut, la grande *Histoire Littéraire de la France*, commencée par les Bénédictins, M. Le Clerc, après avoir donné une nouvelle édition du t. XI, avec ses observations (Paris, 1841, in-4°), a composé en partie les tomes suivants des annales littéraires du treizième siècle: tome XX (1842), où on lui doit la *Notice sur Daunou*, son prédécesseur dans la direction de l'ouvrage, et, entre autres articles, ceux de *Nicolas de Hanaples*; *Baudouin de Ninove*; *Raymond de Meüllion*; *Marguerite de Duyn*; *Guillaume Duranti*, surnommé le *Spéculateur*; t. XXI (1847), la *Notice sur Fauriel*, son ancien col-

laborateur; et les articles *Geoffroi de Courlon*; *Jean de Thielrode*; *Sigor de Brabant*, professeur aux écoles de la rue du Fouarre; *Brocard, voyageur en Terre Sainte*; *Gilles de Corbeil, médecin et poète*; Notices collectives sur les *Vies de Saints et de Saintes*, les *Statuts synodaux*, les *Chroniques*, les *Lettres*; tome XXII (1852), Poésies latines de *Vital de Blois*, *Guillaume de Blois*, *Matthieu de Vendôme*, *Jean de Garlande*, hymnes, chansons, satires latines; tome XXIII (1856), Notice très-étendue sur les *Fabliaux*, examen d'un grand nombre de poésies françaises, ou morales, ou historiques. Pour le tome XXIV, qui sera prochainement publié, M. Victor Le Clerc a été chargé par ses confrères du *Discours préliminaire sur l'état des lettres en France au quatorzième siècle*. M. Le Clerc a fourni, en outre, de nombreuses rectifications ou additions pour les deux premiers tomes du *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques des départements*, publié sous les auspices du ministre de l'instruction publique, in-4°; Paris, 1849, 1855. Enfin, il a pris part à la rédaction du *Journal des Débats* et de la *Revue Encyclopédique*, et publié des articles dans plusieurs autres recueils.

C. MALLET.

*Journal de la Librairie. — France Littéraire.*

LECLERC (Nicolas-Gabriel). Voy. CLERC.

LECLERC (Jean-Louis). Voy. BUFFON.

LECLERC (Antoine-Léonore-Léon). Voy. JUCHE.

LECLERC DES SEPT-CHÊNES. Voy. SEPT-CHÊNES.

LECLERC DU TREMBLAY. Voy. JOSEPH.

LECLERCQ (Chrétien), missionnaire et voyageur français, né en Artois, vers 1630, mort à Lens, vers 1695. Il entra chez les Récollets, et en 1655 fut envoyé comme missionnaire au Canada. Le 27 octobre de la même année, il débarqua dans la baie de Gaspé, et durant six années répandit parmi les nations indiennes la parole évangélique. Il fit en 1661 un voyage en France pour obtenir la permission de fonder un couvent de Récollets à Montréal. Il retourna au Canada en 1682, et ne revint dans sa patrie qu'en 1690; c'est alors qu'il devint gardien du couvent de Lens, et qu'il publia : *Nouvelle Relation de la Gaspésie, qui contient les mœurs et la religion des sauvages gaspésiens, porte-croix, adorateurs du Soleil et d'autres peuples de l'Amérique septentrionale, dite le Canada*; Paris, 1691, in-12; — *Établissement de la foi dans la Nouvelle-France, contenant l'histoire des colonies françaises et des découvertes qui s'y sont faites jusqu'à présent*; ibid. A. DE L.

Dict. univ. (édit. de 1822).

LE CLERCQ (Pierre), littérateur hollandais, né en 1692, à Naarden, mort le 20 décembre 1759, à La Haye. Il résida successivement à Goor, à Zwolle, à Hasselt, et fut appelé à La Haye pour y occuper un emploi subalterne dans l'adminis-

tration des États. On a de lui : une traduction des *Satires* de Boileau; Utrecht, 1712, in-4°; — *Huwelijks Min-tafereel, leerdigt, begrepen in drie Boeken*; Amsterdam, 1722, in-8°, paraphrase de la *Callipedia* de Claude Quillet; — *De Engelsche Spectator*; ibid., 1725, 9 vol. in-8°, traduit de l'anglais; — *Natuurkundige aanmerkingen uyt de Philosophical Transactions*; ibid., 1735, 2 vol. in-8°, extraits du *Recueil de la Société royale de Londres*; — *Schowtooneel der Natuur* (Le Spectacle de la Nature); ibid., 1739, 14 vol. in-8°, pl., trad. du français de l'abbé Pluche; — *Hemelgeschiedenissen* (Histoire du Ciel); Delft, 2 vol. in-8°, pl., d'après le même auteur; — *Geschiedenissen der Nederlanden* (Histoire des Pays-Bas depuis 1714); Amsterdam, 1753, in-fol. étin-4°, pl., etc. K.

Chalmot, *Biogr. Woordenb.*, VII. — J. de Vries, *Proces eener Caschied. der Nederl. Dichters*, III. — A.-G. van der Aa, *Biogr. Woordenb.*, I, 436.

LECLERCQ (Michel-Théodore), auteur dramatique français, né à Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1777, mort dans la même ville, le 15 février 1851. Sa famille appartenait à la bourgeoisie. Son père, Charles-Théodore Leclercq, administrateur municipal du 2<sup>e</sup> arrondissement en 1796, célébra le mariage du général Bonaparte avec Joséphine de Beauharnais. Entré fort jeune dans l'administration des droits réunis, sous Français de Nantes, Th. Leclercq devint receveur principal de cette administration à Paris, en 1810, place qu'il occupa jusqu'en 1819, époque à laquelle il donna sa démission. Il avait déjà écrit un roman médiocre ayant pour titre *Le Château de Duncan*; il employa les loisirs que lui faisait la perte de sa place à composer, à l'imitation de Carmonette, des petites pièces de salon, appelées proverbes dramatiques; elles eurent un grand succès. Ainsi encouragé, il en fit imprimer deux volumes, qui réussirent aussi bien à la lecture. Le fondateur de la *Revue de Paris* demanda des proverbes dramatiques à Leclercq, qui plus tard en donna aussi à la *Revue des Deux Mondes*. Les proverbes de Théodore Leclercq se font remarquer par une certaine finesse et de l'originalité. Possesseur d'une fortune indépendante, il observait à loisir les mœurs et les travers de la société moderne. Chacune de ses petites comédies est un tableau d'autant plus fidèle que l'auteur s'était affranchi de toutes les censures et de toutes les cabales qui embarrassent la carrière du théâtre. Il avait été longtemps l'ami intime de Fléville, qui signait ses articles du *Journal des Débats* des initiales de Théodore Leclercq, T. L. On a de Théodore Leclercq : *Proverbes dramatiques*; Paris, 1823-1826, 4 vol. in-8°; 1826-1827, 5 vol. in-8°; 1827-1828, 7 vol. in-18; 1828, 6 vol. in-8°; nouvelle édition illustrée par les frères Johannot; Paris, 1834-1838, 8 vol. in-8°; — *Nouveaux Proverbes dramatiques*; Paris, 1830 in-8°; 2 vol. in-18; t. VIII et IX, Paris,

1833, 2 vol. in-8°. MM. Lemoine-Montigny et Étouard Lemoine ont arrangé pour la scène *Norbert, ou le campagnard*, comédie-vaudeville en un acte, tirée des Proverbes de Th. Léclercq; Paris, 1832, in-8°; 1837, in-32. Léclercq a donné dans *l'Artiste* un article intitulé : *Premier Amour, Premier Remords, Première Léçon*, 1831; et dans le *Salmigondis* une nouvelle intitulée *Félix*. L. L.—r.

V. Larcaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome II, p. 417. — *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France Littér.* — Bouquetot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

**LE CLOU** (*Étienne*), hagiographe français, né à Arras, mort dans la même ville, le 8 mars 1616. Il fit profession chez les dominicains de sa ville natale, y devint quatre fois prieur, licencié en théologie et vicaire du provincial de la basse Allemagne. On a de lui : *Le sacré Rosaire de la Vierge Marie* en trois livres; Arras, 1608, in-16; Valenciennes, 1618, in-16; — *Histoire de la Vie, Miracles et Canonisation (17 avril 1594) de S. Hiacinthe, Polonois, de l'Ordre des Frères Prescheurs*, en 4 livres, traduite du latin du P. Séverin Lubomlius; Arras, 1602, in-12; le traducteur y donne une notice sur les premiers PP. provinciaux de son ordre en Pologne. A. L.

Énard, *Script. ord. Prédicats.*, t. II, p. 408, 411, 412. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. V, p. 376-377.

**LÉCLUSE** ou **LESCLUSE** (*Charles de*), en latin *CLUSIUS*, célèbre botaniste français, né à Arras, le 18 février 1524 ou 1525, mort à Leyde, le 4 avril 1609. Son père, Michel de Lescluse, était seigneur de Walènes et conseiller d'Artois. Charles fit ses études à Gand et à Louvain, où il suivit des cours de droit. En 1547 il se rendit en Allemagne, s'arrêta à Marbourg, et y reçut les leçons d'Oldendorp; puis il se dégoûta de la jurisprudence, et partit en 1549 pour Wittenberg, où il vit Melancthon. L'année suivante il visita Francfort, Strasbourg, la Suisse et la Savoie, d'où il passa à Lyon et ensuite à Montpellier. Il resta trois ans dans cette ville, chez Guillaume Rondelet, qui lui enseigna la médecine et la botanique. Après avoir reçu le titre de docteur en 1559, Lécluse retourna dans les Pays-Bas par Genève, Bâle, Cologne et Anvers. En 1560 il revint en France, et demeura deux ans à Paris, d'où les guerres civiles l'éloignèrent. Il resta un an à Louvain, repassa en Allemagne et se trouva à Augsbourg en 1563. Il retourna dans cette ville l'année suivante, reprit la route des Pays-Bas avec les frères Fugger, qu'il accompagnait, puis il voyagea le long des côtes occidentales de la France jusqu'en Espagne. Il parcourut ce royaume ainsi que le Portugal en herborisant, et se cassa la jambe dans une chute de cheval en se rendant à Gibraltar. De retour en 1565, il demeura près de cinq ans dans les Pays-Bas. En 1570 il se rendit encore à Paris, et passa en Angleterre par Dieppe ou

quelque port du pays de Caët. Il resta ensuite dans les Pays-Bas jusqu'en 1573. L'empereur Maximilien II l'appela bientôt après à Vienne pour lui confier la direction de son jardin des plantes. Lécluse en profita pour étudier la flore de l'Autriche et de la Hongrie, pays qu'il parcourut. Il fit encore un voyage en Angleterre, et après quatre ans de séjour à Vienne, il se retira, en 1587, à Francfort sur-le-Mein, où il vécut six ans dans la solitude, allant voir seulement le landgrave de Hesse, qui se plaisait à sa conversation et lui faisait une pension. Les curateurs de l'université de Leyde tirèrent Lécluse de sa solitude de Francfort, où il s'était démis une hanche, et le nommèrent en 1593 professeur de botanique. Il remplit cette chaire avec beaucoup de réputation pendant seize ans, et mourut d'une hernie étranglée. Lécluse n'avait pas été marié. A cinquante-cinq ans, il s'était cassé la jambe, ce qui l'obligea à se servir de béquilles jusqu'à sa mort. Il avait plusieurs fois tenu le voyage d'Italie, et il regretta d'avoir toujours été empêché. Il possédait le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le flamand et le français. Heinsius le met avec Scalper au rang des plus savants hommes de son temps. Il excellait dans la botanique, et s'était fait une loi de ne se fier au témoignage de personne sur le fait des plantes et de n'en croire que ses yeux; aussi l'exactitude la plus scrupuleuse régnait dans ses descriptions et dans ses figures. Le préhèrièr fit a en soin de mettre à côté de la synonymie latine le nom des plantes dans les langues modernes, et donna des renseignements sur leur emploi dans la médecine, les arts et l'agriculture. Il caractérisait les plantes par la structure de leurs fruits. C'est Lécluse qui a introduit dans les Pays-Bas les patates ou carottes, qui sont devenues si communes sous le nom de *potimès de terre*. Elles avaient été apportées du Pérou en 1586 par Drake, qui en donna à Gérard, habile botaniste de Londres; ce dernier les cultiva dans ses jardins, et en partagea les produits avec Lécluse. Celui-ci les cultiva en Hollande, et en envoya en Italie. Il les décrit sous les noms de *arachidna Theophrasti et papia Peruvianorum*. On a de Lécluse : *Histoire des Plantes*, traduite du bas allemand de Bâdonée en français; Anvers, 1557, in-fol.; — *Antidotarium, sive de exacta compositione medicamentorum ratione libri tres, omnibus pharmacopœis longe utilissimi; ex Græcorum, Arabum et recentiorum medicorum scriptis maxima cura et diligentia collecti; hunc vero fructum ex italia sermone latini facti*; Anvers, 1561, in 8°; — *Vies de Hannibal et de Scipion l'Africain*, traduites du latin de Donat Acciajoli en français, avec les *Vies des héros illustres de Plutarque* traduites par Amyot; Paris, 1565, in-fol.; plusieurs fois réimprimées; — *Aromatum et simplicium aliquot medicamentorum apud Indos nascentium*

*Historia*, traduit de Garcias de Orto; Anvers, 1567, in-12; 1574, 1579, 1593, in-8°; — *Simplicium medicamentorum ex novo Orbe delatorum quorum in medicina usus est Historia*, traduit de l'espagnol de Nicolas Monardes; Anvers, 1574, 1579, in-8°; 1582, in-8°; — *Christophori a Costa, medici et chirurgi, Aromatum et Medicamentorum in Orientali India nascentium Liber*; Anvers, 1574, 1582, in-8°; — *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum Historia*; Anvers, 1576, in-8°; — *Rariorum aliquot Stirpium per Pannoniam, Austriam, et vicinas provincias observatarum Historia*; Anvers, 1583, in-8°; — *Caroli Clusii aliquot Notæ in Garcie Aromatum Historiam*; Anvers, 1582, in-8°; — *Nicolai Monardi Libri tres, magna medicinz secreta et varia experimenta continentes*; Lyon, 1601, in-8°; — *Petri Bellonii, Genomani, plurimarum singularium et memorabilium rerum in Græcia, Asia, Ægypto, Judæa, Arabia, aliisque exteris provinciis ab ipso conspectarum Observationes, tribus libris expressæ*; Anvers, 1589, in-8°; — *Rariorum plantarum Historia*; Anvers, 1601, in-fol.; — *Exoticorum Libri decem: quibus animalium, plantarum, aromatum aliorumque peregrinorum fructuum historiz describuntur*; Anvers, 1601, in-fol.; Leyde, 1605, in-fol.; — *Curæ posteriores*, etc.; Anvers, 1611, in-fol.; Leyde, 1611, in-4°; — *Galliæ Belgicæ chorographica Descriptio*; Leyde, 1619, in-8°; — *Tabula chorographica Galliæ Narbonensis*, insérée par Ortelius dans son *Theatrum Orbis terrarum*. Lécluse avait trouvé à Salamanque et à Grenade des lettres de Nicolas Clénard; il les donna à Plantin d'Anvers, qui les publia en 1566.

L. L.—T.

Élus Everhard Vorstius, *Oratio funebris in obitum Caroli Clusii*; Leyde, 1606, in-8°. — Jean Menrsius, *Althaus Batavæ*. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — F. Swertius, *Athenæ Belgicæ*. — L. Crasso, *Elogiis à humilis litterati*. — Nicéron, *Mémoires des hommes illustres*, tome XXX, p. 36. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littér. des Pays-Bas*, tome XVII, p. 413. — Éloi, *Dict. d'hist. de la Médecine anc. et moderne*. — *Buographie Médicale*. Wildenow, *Grundriss der Krauter-kundé*. — Haller, *Biblioth. botan.* — Böhmer, *Biblioth. Scriptor. Hist. Nat.* — Ebert, *Bibliogr. Lexicon*.

**LÉCLUSE** (N.... FLEURY, dit), acteur et dentiste français, né vers 1711, mort en 1792. Il débuta en 1737, à l'Opéra-Comique, dans une pièce de Panard et de Carolet intitulée : *L'Assemblée des Acteurs*. Quoique favorablement accueilli, il quitta la scène, et se mit à exercer la profession de dentiste. Le roi de Pologne le nomma son chirurgien dentiste, et Lécluse disait en plaisantant qu'il « avait été nommé à cette place le jour où Sa Majesté perdit sa dernière dent ». Lécluse ayant fait à Ferney une visite à Voltaire, qui l'appelle un gentilhomme honorable, donna sans doute quelques leçons de déclamation à M<sup>lle</sup> Cornéille, qui s'y trouvait; ce qui fit dire à Fréron, qu'on avait confié l'éducation de cette demoiselle

à un comédien (1). De retour à Paris, Lécluse vécut dans une société assez équivoque, dont il était le bouffon. Il se ruina dans la construction d'un théâtre où il fit élever en 1777 au coin des rues de Bondy et de Lancry. Ne pouvant payer les ouvriers, il vendit ce théâtre, et y parut comme acteur. Cette salle, connue sous le nom de théâtre des Variétés, fut démolie en 1784. Lécluse mourut dans l'indigence. On lui reconnaissait de l'habileté comme dentiste, et il approchait de Vadé comme auteur. *La Lettre de M. de Lécluse, seigneur de Tilloy, à monsieur son curé*, est une facétie de Voltaire. On a de Lécluse : *Lécluse, ou les déjeuners de la Râpée*; Paris, 1748, in-8°; réimprimé sous ces titres : *Pois-sarderies, ou discours des halles et des ports*; Paris, 1749, in-8°; et *Déjeuner de la Râpée, ou discours des halles et des ports*; Paris, 1755, in-12; — *Traité utile au public, où l'on enseigne la méthode de remédier aux douleurs et accidents qui précèdent et accompagnent la sortie des premières dents des enfants*; Paris, 1750, in-12; — *Anatomie de la Bouche, à l'usage des chirurgiens dentistes*; Paris, 1752, in-12; — *Nouveaux Éléments d'Odontalgie*; Paris, 1754, in-12; — *Éclaircissements essentiels pour parvenir à préserver les dents de la carie*; Paris, 1755, in-12; — *Dessert du petit souper dérobé au chevalier du Pélican*; Paris, 1755, in-12. On a réuni les Œuvres poissardes de J.-J. Vadé et de Lécluse; Paris, 1796, in-4°; 1799, in-18; an ix, in-18.

L. L.—4.

*Biog. univ. et portat. des Contemp.* — Quéhard, *La France Littéraire*.

**LÉCLUSE** (FLEURY DE), helléniste français, né à Paris, le 7 décembre 1774, mort à Auteuil, le 16 mars 1845. Nommé, au commencement de l'empire, professeur de belles-lettres àix écoles militaires de La Flèche et de Saint-Cyr, il fut plus tard appelé à occuper la chaire de littérature grecque et de langue hébraïque à la faculté des lettres de Toulouse, et devint en 1831 doyen de cette faculté. Il possédait la connaissance d'une vingtaine de langues, y compris le sanskrit et le chinois; il avait de plus cultivé avec succès la poésie française et la musique. On a de lui : *Panhellénisme*; Paris, 1800, in-plano; — *Manuel de la Langue Grecque*; Paris, 1801 et 1820, in-8°; — *Télémaque polyglotte, ou Essai d'une traduction de ce poème en douze langues*; La Flèche; 1812, in-8°; — *Chrestomathie Hébraïque*; Paris, 1814, grand in-8°; — *Lexique Grec-Latin de*

(1) D'après la correspondance de Voltaire avec Le Brun, au sujet de M<sup>lle</sup> Cornéille, Voltaire traitait le dentiste Lécluse de seigneur du Tilloy, à cause de la terre du Tilloy, en Gâtinais que ce dernier possédait. Voltaire, ne le confondait pas avec l'acteur, qu'il croyait seulement cousin du dentiste. Tous les biographes ne font qu'un seul personnage de l'acteur et du dentiste. Peut-être Voltaire avait-il inventé cette distinction pour repousser l'épigramme de Fréron.



*Schrevelius*, revu, etc.; Paris, 1819, in-8°; — *Lexique Français, Grec et Latin*; Paris, 1822, in-8°, réimprimé plusieurs fois; — *Dissertation sur la Langue Basque*; Toulouse, 1826, in-8°; — *Manuel de la Langue Basque*; Toulouse, 1826, in-8°; — *Plaute polyglotte*, ou parlant hébreu, cantabre, celtique, irlandais, hongrois, etc., etc. (en espagnol); Toulouse, 1828, in-12; — *Sermon de la Montagne*, texte grec et traduction basque en regard; Toulouse, 1831, in-8°; — *Résumé de l'histoire de la Littérature Grecque et de la Littérature Latine*; Paris, 1837, 2 vol. in-18; — *Lexique Grec Français de Mourcin, revu, etc.*; Paris, 1840, in-8°. On lui doit encore plusieurs éditions d'auteurs grecs enrichies d'annotations et de scolies. Lécluse avait composé un dictionnaire basque, espagnol et français, en 2 vol. in-4°, sous le titre de: *Escuaron Gorputza* (*Lexicon Cantabricum*), contenant plus de 40,000 mots. Cet ouvrage, resté manuscrit, fut vendu avec la bibliothèque de l'auteur, au mois de juin 1845. F. BOURGOIN D'ORLÉ.

*Moniteur du 29 mars 1846. — Doc. particuliers.*

**LECOAT** (*Yves-Marie-Gabriel-Pierre*), baron de SAINT-HAOUEN, amiral français, inventeur de signaux télégraphiques, né en Bretagne, en 1756, mort à Calais, le 5 septembre 1826. Il appartenait à une famille distinguée, fit ses études au collège de Quimper, et entra fort jeune dans la marine. Il débuta, comme enseigne de vaisseau, par plusieurs campagnes dans les deux Amériques et dans les mers de l'Inde. De grade en grade, il parvint à celui de capitaine de frégate, qu'il avait lorsque éclata la révolution. Arrêté à l'époque de la terreur, le 9 thermidor il fit sortir de la prison de l'Abbaye. En 1796 il fut nommé chef de division des armées navales. Ce fut en l'an VIII (1800) qu'étant chef d'état-major de l'amiral Latouche-Tréville, il fit les premiers essais d'un nouveau système de signaux dont il s'occupait depuis longtemps, et qui obtint l'approbation d'une commission de l'Institut. Lors de la grande expédition projetée contre l'Angleterre, Lecoat fut nommé chef militaire du port de Boulogne, et un ordre du jour du 7 vendémiaire an XII fit mention de la manœuvre hardie par laquelle il sut réunir les deux divisions de Dunkerque et de Calais à l'armée navale combinée dans le port de Boulogne. L'année suivante, il se distingua encore par son intrépidité lorsque les Anglais poussèrent des brûlots incendiaires contre la flottille. En 1812 il devint par intérim préfet du premier arrondissement maritime. Confirmé dans ce poste, comme titulaire, il fut chargé, en 1814, par le ministre de la marine, de se rendre auprès de Louis XVIII à Hartwell. Il revint en France avec le roi, qui descendit chez Lecoat à Boulogne. Durant les Cent Jours Lecoat se retira à la campagne, et à la seconde restauration il fut promu contre-amiral et nommé major général du port de Brest.

Mis à la retraite en 1817, il perfectionna son système de signaux, et à la suite de plusieurs expériences faites à Paris il proposa au gouvernement, pour la correspondance entre les bâtiments et les côtes ou de navire à navire, une télégraphie de jour et de nuit qui pouvait servir aussi à la communication entre les divers points de l'intérieur, et dont les avantages devaient être communs à tous les peuples, malgré la différence du langage. Des expériences répétées au Havre devant une commission spéciale furent couronnées de succès. Une ligne télégraphique suivant le système de Lecoat fut ordonnée, en 1821, entre Paris et Bordeaux. On l'installa jusqu'à Orléans; mais les résultats parurent moins certains. La guerre d'Espagne vint interrompre cet essai. Toutefois une brigade télégraphique opérant d'après le système indiqué suivit le quartier général du duc d'Angoulême dans la péninsule, et rendit quelques services pendant la campagne.

L'amiral Lecoat eut alors l'idée de livrer son invention au commerce, et esquisa un projet de société commerciale pour l'exploitation de sa télégraphie. Il s'engagea personnellement dans des dépenses qui le jetèrent dans l'embarras et compromirent sa liberté. Il se rendait en Angleterre pour proposer son plan à des capitalistes lorsque la mort l'enleva. Lecoat croyait son système seul praticable pendant la nuit. Chacun de ses fanaux égalait en lumière de 15 à 120 bougies, et ne consommait que pour cinq centimes d'huile par heure, et son langage était des plus simples. Chaque poste télégraphique sur les côtes devait avoir un numéro particulier, visible de jour et de nuit, qui devait indiquer aux navigateurs le point où ils se trouvaient. Ce système « exigeait en 1809, dit M. Jules Guyot, vingt lanternes pour fonctionner pendant la nuit; quinze pour représenter trois lignes horizontales fixes, trois mobiles à six pieds de distance, devant monter et descendre sur une hauteur de vingt-huit pieds, deux réunies ensemble devant également monter et descendre. Pour éclairer un tel télégraphe, il eût fallu près de deux heures; chaque signal ne pouvait demander pour être transmis et recueilli moins de deux minutes. Il est évident que ce système était frappé de nullité. M. de Saint-Haouen le sentit bien, et en 1822 il modifia son système pour la nuit. Il réduisit ses lanternes au nombre de cinq: trois fixes formant une ligne horizontale répondant au régulateur du télégraphe Chappe, et deux mobiles se hissant successivement le long de quatre mâts verticaux de façon à former des angles avec la ligne horizontale. Ce procédé, fort ingénieux et emprunté au télégraphe Chappe, ne réussit cependant pas. Douze machines télégraphiques avaient été établies entre Paris et Orléans; elles ne purent correspondre devant la commission nommée pour en faire l'appréciation. Cet essai coûta près de 80,000 fr. au gouver-

nement, et s'il eût eu succès et qu'on eût établi le système télégraphique de nuit de M. Saint-Haouen, il eût coûté plus de 5 millions de premier établissement et plus de 1,200,000 fr. d'entretien annuel. »

Lecoat avait consigné son système dans une brochure intitulée : *Télégraphie universelle de nuit et de jour sur terre et sur mer : acte constitutif*; Paris, 1823, in-4°; — *Observation préliminaire*, ibid.

L. LOUVET.

*Annales Bibliographiques*, 1826, p. 225. — Jules Guyot, *De la Télégraphie de jour et de nuit*, p. 22.

**LE COINTE (Charles)**, historien français, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, né à Troyes, le 4 novembre 1611, mort à Paris, le 18 janvier 1681. Il professa d'abord pendant plusieurs années dans différents collèges de la congrégation. Il accompagna ensuite l'ambassadeur Servien en Allemagne, en qualité de chapelain et de confesseur de M<sup>me</sup> Servien. L'ambassadeur eut occasion pendant les conversations du voyage d'apprécier ses vastes connaissances en histoire, et profita de ses lumières dans les affaires les plus difficiles et les plus importantes. Ce fut même le P. Le Cointe qui travailla aux préliminaires de la paix de Munster, et qui fournit les mémoires nécessaires pour ce fameux traité. A son retour d'Allemagne, il remplit encore les fonctions de professeur pendant quelque temps, et fut appelé, en 1661, comme bibliothécaire, à la maison de l'Oratoire de Paris, où il vécut entouré de la considération des personnes de la plus haute distinction. Outre quelques ouvrages laissés en manuscrit, on a de lui : *Orationes pro lectionum auspiciatione in collegio Andino habitæ*, ann. Christi 1640 et 1641, in-4°; — *Annales ecclesiastici Francorum*; Paris, 1665-1683, 8 vol. in-fol.; le huitième volume a été publié par le P. Dubois... Cet ouvrage, résultat d'un travail immense, va de 417 à 845; il est très-savant, et sera toujours utilement consulté pour l'histoire des premiers temps de la monarchie. Il engagea l'auteur dans des disputes avec quelques savants. L'abbé B—N.

I. P. Dubois, *Flo de C. Le Cointe en tête du 8<sup>e</sup> vol. des Annales*, etc. — Michon, *Mémoires*, t. IV, p. 209. — Moréri, *Dict. Hist.* — Leiong, *Biblioth. Hist. de la France*, edit. Fontette.

**LE COINTE (Gédéon)**, littérateur suisse, né à Genève, en 1714, mort en 1782. Il fut professeur d'hébreu dans sa ville natale. On a de lui : *Harangue de Démosthène sur les immunités*, traduite en français; 1750, in-8°; — *Lettre sur le prix de la vie*, dans le *Journal britannique*, mai 1750; — *Sermon sur la Révocation de l'Édit de Nantes*; — *Sermons choisis*, ouvrage posthume; 1784, in-8°. L'abbé B—N. Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. III, p. 22.

**LE COINTE (Jean-Louis)**, tacticien français, né à Nîmes, le 29 juillet 1729. On a de lui : *La Science des Postes militaires, ou traité des fortifications de campagne, à l'usage des officiers particuliers d'infanterie qui sont*

*détachés à la guerre*; 1759, in-12; — *Commentaire sur la retraite des Dix Mille, ou traité de la guerre*; 1766, 2 vol. in-12; — deux dissertations insérées dans les *Observations sur la Physique*; l'une est *Sur la Pêche des Paillettes d'Or qui se fait dans la rivière de Cèze, dans les Cévennes*, et l'autre *Sur les Cartes militaires*. L'abbé B—N.

Querard, *La France Littéraire*.

**LECOINTE-PUIRAVEAU (Michel-Mathieu)**, administrateur français, né à Saint-Maixent, vers 1750, mort à Bruxelles, en 1825. Reçu avocat au parlement de Paris, il exerçait sa profession dans sa villa natale lorsque éclata la révolution, dont il se montra un des zélés partisans. Élu administrateur du département des Deux-Sèvres en 1790, l'année suivante il fut par ses concitoyens député à l'Assemblée législative. Il y signala la conduite imprudente des prêtres insermentés, qui déjà avaient soulevé les campagnes de Bressuire et de Châtillon et fait couler le sang dans plusieurs communes. Le 10 décembre 1791, il appuya vivement une pétition des habitants de Paris contre les ministres du Portail, de Narbonne, de Grave et Lajard, qui plus tard furent décrétés d'accusation, en août 1792. Le 15 mai, il renouvela ses attaques contre les prêtres insermentés, et contribua beaucoup, le 25, à faire prononcer contre eux la déportation. Élu à la Convention nationale en septembre 1792, il y fit rendre le décret qui défendait de prendre les ministres parmi les représentants, et le 24 septembre demanda la présence d'une force départementale à Paris pour garantir la sûreté de la Convention. Le 4 octobre il accusa Marat d'avoir organisé les massacres de septembre; celui-ci riposta dans son *Ami du peuple* en traitant Lecoïnte-Puiraveau de girondin et de fédéraliste. En novembre Lecoïnte fut envoyé avec Biroteau pour pacifier le département d'Eure-et-Loir; leur mission fut accomplie avec courage, mais non sans danger. Revenu à l'assemblée au commencement de janvier 1793, il prit part au procès de Louis XVI, et vota pour l'appel au peuple. Le 10 mai 1793, il fut envoyé à l'armée de La Rochelle avec son collègue Jard-Panvilliers, et se trouva le 24 à Fontenay, lorsque l'armée républicaine y fut défaits par les royalistes, commandés par de Lescure. Rappelé après l'anéantissement du parti girondin, il ne craignit pas de protester contre les vainqueurs, osa justifier la destitution de Rossignol, protégé par les jacobins, parla en faveur du général Biron et le défendit, mais inutilement, par son témoignage devant tribunal révolutionnaire. Il combattit comme arbitraire la proposition de ranger parmi les ennemis de la république les marchands qui vendraient à un prix élevé les objets de première nécessité. Le 16 novembre 1793, Amar demanda la mise en accusation de Lecoïnte-Puiraveau, en vertu d'une lettre anonyme datée de Rouen, et qu'il prétendait avoir vue tomber de la poche

de Lecoïnte. Cette lettre signalait Lecoïnte comme un des instigateurs des troubles de la Normandie et de la Vendée. Déjà on allait voter le décret d'accusation, lorsque Lecoïnte, s'étant fait communiquer la pièce accusatrice, fit observer qu'elle serait arrivée à Paris avant l'heure de la distribution des dépêches de Rouen. Cette circonstance le sauva. Le 1<sup>er</sup> avril 1795, il accusa les jacobins de répandre des écrits contre-révolutionnaires, et soutint que les chefs de cette faction n'étaient que des royalistes masqués qui poussaient au désordre et à l'anarchie pour dégoûter le peuple de la liberté. A la fin de cette même année, il s'opposa vigoureusement aux exceptions sollicitées en faveur des émigrés postérieurement au 31 mai, et demanda, à la suite du 13 vendémiaire, « que les biens des rebelles servissent à indemniser les citoyens morts en défendant la Convention ». Devenu membre du Conseil des Cinq Cents, il défendit la Constitution de l'an III, parla le 1<sup>er</sup> mars 1796 contre les magistrats qui avaient refusé de prêter le serment de haine à la royauté, appuya le 7 avril la proposition de mettre le séquestre sur les biens des pères et mères des émigrés, et proposa des mesures rigoureuses pour empêcher l'importation des marchandises anglaises. Il se montra aussi l'un des soutiens de la loi du 3 brumaire an IV qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés. Il attaqua spécialement Polissard, Ferrand-Vallant et autres députés sujets à l'application de cette loi, et voulut faire attribuer au Directoire exécutif la radiation facultative des émigrés. Il soutint la déportation des prêtres insoumis, demanda des lois contre la licence de la presse, et cita à l'appui de cette mesure le journal de Baruel-Beauvert, qui médisait sans relâche du général Bonaparte. En mars 1797 Lecoïnte présida le Conseil des Cinq Cents, d'où il sortit le 20 mai suivant, et fut nommé commissaire central de l'administration du département des Deux-Sèvres. Réélu en mars 1798 au Conseil des Cinq Cents, il s'y opposa, le 3 juillet, à ce qu'on surût à l'exécution de d'Ambert, condamné comme émigré, alléguant « que la France se remplissait de ces sortes de gens, et qu'il avait vu lui-même à Paris un chef de chouans ». Il se plaignit du mépris des institutions républicaines et de l'ouverture des boutiques le dimanche. Élu de nouveau à la présidence le 20 juillet, il célébra les fêtes des 9 thermidor et du 10 août dans des discours qui furent traduits dans les diverses langues européennes. Le 23 septembre, après une sortie sur la perfidie des rois, il proposa la levée de deux cent mille conscrits et vota la confiscation des biens des déportés de fructidor. En 1799 il fit plusieurs rapports sur les impôts, le paiement des biens nationaux, les colonies, les banques, le système électoral, la liberté de la presse, dont il réclama derechef la compression, attribuant aux journalistes les excès de la révolution. En août 1799, il s'opposa à la mise en

accusation des directeurs Merlin, Larevellière-Lépaux, Treillard et Rewbell. A la fin de brumaire an VIII (novembre 1799), il fut délégué par le premier consul Bonaparte dans les départements de l'ouest pour, de concert avec le général Hédouville, faire exécuter la pacification convenue à Angers. Il entra ensuite au Tribunal, d'où il sortit en mars 1800 pour aller remplir les fonctions de commissaire général de police à Marseille. Il resta dans cette ville jusqu'en 1803, et y rétablit le bon ordre et la sûreté. Quelque temps après, il fut désigné pour une mission en Louisiane, mais il refusa cet emploi, et rentra dans la vie privée jusqu'en 1815. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, lui confia la police supérieure de Lyon, Grenoble, Marseille et des contrées qui avoisinent ces importantes cités. A la rentrée des Bourbons, il faillit partager le sort du maréchal Brune, et fut enfermé au château d'If, d'où il s'échappa le 11 septembre 1815. Il put gagner les Pays-Bas, où il termina sa longue carrière. On a de lui : *Opinion dans l'affaire du roi*; Paris, 1792, in-8°.

H. LESUEUR.

*Le Moniteur universel*, an. 1791, n° 246; an. 1792, nos 8, 50, 115, 172, 207, 228, 243, 250; an 1<sup>er</sup>, II, III, IV, V, VI et VII, passim. — *Biographie moderne* (1806). — *Catalogue historique des Contemporains*. — *Le Bas, Dict. encyclopédique de la France*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, V, VI, passim.

**LECOINTE (Jean-François-Joseph)**, architecte français, né à Abbeville, le 21 juillet 1783, mort à Versailles, le 8 avril 1858. Élève de Bélanger et de l'École spéciale d'Architecture de Paris, il remporta en 1810 le prix départemental, et voyagea ensuite en Italie et dans les Pays-Bas. Il a fait élever quelques hôtels à Paris, plusieurs monuments au cimetière du Père-Lachaise, et continué, de 1813 à 1825, les écuries de Monsieur dans le faubourg du Roule, auxquelles fut réuni l'établissement des pages. Il a exécuté avec M. Hittorf la construction de la nouvelle salle de l'Ambigu-Comique, et la restauration de la salle Favart en 1825. Comme architectes du roi, ces deux artistes ont dirigé ensemble les travaux des fêtes et cérémonies royales, la pompe funèbre du prince de Condé, celle du duc de Berry, les funérailles de Louis XVIII, les décorations des fêtes du baptême du duc de Bordeaux, du sacre de Charles X, etc. Leur ouvrage sur le baptême du duc de Bordeaux, formé de dessins à la squarrelle, obtint une médaille d'or à l'exposition de 1827. On leur doit en outre plusieurs vues de la cathédrale de Reims et des costumes pour l'ouvrage sur le sacre de Charles X, le projet de restauration de l'église Saint-Remy à Reims, le projet d'un monument à élever au duc de Berry, d'une chapelle sépulcrale pour la princesse de Courlande, des embellissements de la place Louis XVI (place de la Concorde), d'une salle de spectacle et de bal pour le baron de Brawn à Vienne, etc. Lecoïnte exposa, en 1830, un cadre contenant plusieurs

dessins à la sépia, représentant des vues d'Italie. En 1841 il éleva avec M. Gilbert la prison calculaire dite la Nouvelle-Force ou Mazas. « Sa carrière d'artiste fut des mieux remplies, a dit M. Hittorff sur sa tombe, et il aurait pu prétendre aux plus hautes distinctions sans une fidélité peut-être trop exclusive à la branche aimée des Bourbons. »

L. L.—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. du dix-neuvième siècle.* — *La Presse* du 13 avril 1838.

**LECOINTE** (*Suzanne-Alexandre*), littérateur français, né à Laon (Aisne), le 11 novembre 1797. Sous-chef de bureau à la préfecture du département de l'Aisne du 15 avril 1815 au 1<sup>er</sup> janvier 1832, chef du bureau du secrétariat général après cette époque, il fut longtemps libraire dans sa ville natale, et rédigea le *Journal de l'Aisne*. On a de lui : *Éloge de la Clémence*; Laon, 1819, in-8°; — *Essais poétiques*; Laon, 1823, in-8°; — *Le Vieillard religieux, ou la nuit*, poème; Laon, 1823, in-8°; — *Annuaire du département de l'Aisne*; Laon, 1827 et années suivantes, in-8° : cet annuaire avait déjà seize années d'existence lorsque M. Lecoince en prit la direction; — *Collection annotée des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne*, édition nouvelle; Laon, 1836-1837, 4 vol. in-8°. Il a en outre publié avec M. J.-J. Baget un *Dictionnaire des Communes du département de l'Aisne*.

J. V.

Quéhard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

**LECOINTE** (*Laurent*), homme politique français, né à Versailles, en 1750, mort à Guignes, en 1805. Il était établi marchand de toile dans sa ville natale lorsque éclata la révolution. Nommé commandant en second de la garde nationale du département, il se fit remarquer par ses opinions très-avancées, et devint successivement président du département, député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis. Il fut un de ceux qui poursuivirent avec le plus d'ardeur les girondins au 31 mai; et il attaqua avec la même passion, après le 9 thermidor, les partisans de la montagne. D'après l'arrestation après le 12 germinal, puis amitié, il ne fut plus résolu à aucune législation à partir de cette époque. Lorsque après l'organisation du gouvernement consulaire des registres furent ouverts pour l'acceptation de la nouvelle constitution, Lecoince fut le seul habitant de Versailles qui y écrivit : « Non » : son avis était longuement motivé. Frappé d'exil, il tomba dans une extrême gêne à la fin de sa vie, après avoir joué d'une grande sisanee. On a de lui : *Conjuration formée, dès le 6 prairial, par neuf représentants du peuple, contre Maximilien Robespierre, pour l'immoler en plein sénat*; an II (1794), in-8°; les conjurés étaient Lecoince, Barras, Fréron, Coërcis, Garnier de l'Aube, Rovère, Thiron, Tallien et Gul-

froy; — *Lecoince* (*Laurent*) *ou peuple souverain*; an II (1794), in-8° : c'est une réfutation des attaques de Billaud-Varennes et Bourdon; — *Les Crimes de sept Membres des anciens Comités de Salut public et de Sécurité générale, ou dénonciation formelle contre Billaud-Varennes, Barrère, Collot d'Herbois, Vadier, Votlard, Amar et David, accusés d'être*; Paris, misée an III, in-8°. M. Daubure a publié un supplément à cet ouvrage.

H. LEBLANC.

*Le Monteur universel*, an 1789, n<sup>os</sup> 19, 71; an 1791, n<sup>os</sup> 307, 308; an 1792, n<sup>os</sup> 70, 77, 107, 204, 205, 206, 207, 208; an 1793, n<sup>os</sup> 208, 209; an II, n<sup>os</sup> 203, 205; an III, n<sup>os</sup> 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, n<sup>os</sup> 71, 80, 90, 101, 102, 103, 104, 105; an IV, n<sup>os</sup> 44. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, V et VI passim. — Latharide, *Histoire des Girondins*, t. VII et VIII.

**COMTES. Voyez QUINZES CALIBRE.**

**LE COMTE** (*Jean*), ministre protestant français, né en 1500, à Etaples (Picardie), mort le 25 juillet 1572, à Grandson (Suisse). Dialecte du savant Lefèvre d'Étaples, il répandit les doctrines de la réforme dans le diocèse de Meaux; les poursuites du parlement l'obligèrent à chercher un asile à la cour de Marguerite de Navarre. Après avoir été précepteur des fils de l'amiral Bonrivet, il passa en Suisse (1532), et acquit beaucoup de réputation par ses prédications et ses controverses. Telle était l'ardeur de son zèle religieux qu'un jour, en prêchant à Grandson, il interrompit son sermon pour aller renverser l'autel. De 1558 à 1567, il occupa une chaire d'hébreu à l'académie de Lausanne. On a de lui : *Démégeries qui comte d'Étaples sur les Dimanches, les Sacraments, le Mariage et les Trépassés*; 1549. K.

Haag Irden, *La France protestante.*

**LECOMTE** ou **LECONTE** DE BIEVRE (*Jean-Joseph-François*), littérateur français, né à Bièvre, vers la fin du dix-septième siècle, fut admis, comme associé, à l'Académie des Sciences de Paris. On a de lui : *Histoire des deux Aspasies, femmes illustres de la Grèce*; Paris et Amsterdam, 1736, in-12, ouvrage devenu rare et écrit avec élégance et plein d'une critique judicieuse; — une *Épître* en vers, adressée, en 1736, à Maupertuis, Clairault et Camus, sur leur voyage dans le Nord. Les remarques cosmographiques qui précèdent cette pièce ont fait attribuer à Lecomte deux opuscules de Maupertuis, intitulés : *Examen des trois Dissertations que M. Desaguliers a publiées sur la figure de la Terre*; 1738, in-12; — *Examen déintéressé des différents ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la Terre*; Oldembourg (Paris), 1738, in-12.

Lecomte de Bièvre, fils ou neveu du précédent, avec lequel il a été souvent confondu, mort le 27 août 1753, à Romorantin, où il était procureur du roi, est auteur d'un *Eloge de Poitiers*; Orléans et Paris, 1772, in-12. F.-X. T.

Dreux du Radier et Pesselier, dans le *Gleaner français*,

tom. II. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes.* — Quézard, *La France Littéraire.*

**LECOMTE (Florent)**, archéologue français, né vers le milieu du dix-septième siècle, mort à Paris, en 1712. Il prenait le titre de sculpteur et de peintre, et s'occupait du commerce des tableaux. On a de lui : *Cabinet des Singularités d'Architecture, Peinture, Sculpture et Gravure, ou introduction à la connoissance des plus beaux arts figurés sous les tableaux, les statues et les estampes*; Paris, 1699-1700, 3 vol. in-12; Bruxelles, 1702, 3 vol. in-12. J. V. Quézard, *La France Littéraire.*

**LECOMTE (Marguerite)**, graveur français, née à Paris, vers 1719, morte à la fin du dix-huitième siècle. Mariée à un procureur du Châtelet, elle se distingua par son goût pour les arts. Elle a gravé à l'eau-forte des têtes et des paysages qui ne sont pas sans mérite. On cite d'elle un *Portrait du cardinal Alexandre Albani, in-4°*, une *Suite de Papillons exécutés d'après nature*, et des vignettes pour une traduction de Gessner par Huber; 1784. On possède le portrait de Marguerite Lecomte, dessiné par Watelet et gravé par Lempereur. J. V.

Bassan, *Dict. des Graveurs.*

**LECOMTE (Félix)**, sculpteur français, né à Paris, en 1737, mort en 1817. Élève de Vassé et de Falconet, il remporta le premier prix au concours de l'Académie par un bas-relief du *Jugement de Salomon*, et alla visiter l'Italie comme pensionnaire de l'Académie; malheureusement, entraîné par le goût de son temps, il semble y avoir plutôt étudié les œuvres de Bernin que les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Revenu à Paris en 1769, il fut, en 1771, admis à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture; son morceau de réception fut une *Statue en marbre de Phorbas*. Ses autres ouvrages principaux sont sept bas-reliefs en terre cuite représentant les *Sacrements*, une *Piété*, groupe qu'il fit pour la cathédrale de Rouen et la *Statue de Fénélon*, qui décore la salle des séances de l'Institut. Lecomte employa les loisirs forcés que lui fit la révolution à se livrer à ses goûts littéraires, et composa surtout des fables qui eussent mérité les honneurs de l'impression. En 1810, il fut nommé membre de la classe des Beaux-Arts de l'Institut. Il avait conservé toutes ses facultés, et il professait encore à l'Académie quand il fut enlevé par une attaque d'apoplexie, à l'âge de quatre-vingts ans. E. B.—N.

Quatremère de Quincy, *Éloge de Lecomte.*

**LECOMTE (Désiré)**, missionnaire français, né à Bordeaux, vers le milieu du dix-septième siècle, mort dans cette même ville, en 1729, fut un des six mathématiciens jésuites qui s'embarquèrent avec le chevalier de Châumont, nommé ambassadeur extraordinaire à Slam, pour se rendre dans ce royaume, d'où ils devaient passer en Chine. Parti de Brest, le 3 mars 1685, Lecomte, après avoir visité le cap de Bonne-Espérance et Pondichéry, arriva à Siam, le 24 sep-

tembre de la même année. Phra-Narai, qui se piquait de cultiver les mathématiques, le retint près de deux ans à sa cour. Mais la révolution qui suivit la mort de ce prince permit aux missionnaires de continuer leur route vers la Chine. Lecomte arriva à Ning-Po le 27 juillet 1687, et le 8 février suivant à Pékin. Les fonctions du ministère apostolique qu'il eut à remplir dans le Chen-si et dans d'autres provinces de la Chine le mirent à portée de bien connaître ce pays, et lui fournirent l'occasion de nombreuses observations astronomiques. Il en avait fait au cap de Bonne-Espérance, à Pondichéry, à Siam et à Lauvo; il en fit à Canton, à Pékin et dans d'autres endroits. Il observa deux comètes en 1686 et 1689, et le passage de Mercure sur le disque du Soleil, en 1690. Vers 1692, Lecomte fut envoyé à Rome pour les besoins des missions, et revint ensuite en France, où il fut quelque temps confesseur de la duchesse de Bourgogne. Des contestations venaient de s'élever en Chine entre les jésuites et les missionnaires de la congrégation des Missions Étrangères, au sujet de quelques cérémonies pratiquées dans ce pays. Les jésuites les toléraient, les missionnaires des Missions Étrangères les rejetaient comme idolâtres. Lecomte défendit le sentiment de ses confrères dans ses *Nouveaux Mémoires sur l'État présent de la Chine*, imprimés à Paris en 1696, 1697 et 1701, 3 vol. in-12, fig. Cet ouvrage, écrit d'ailleurs d'une manière intéressante, est répréhensible pour les paradoxes qu'il renferme: c'est un panégyrique outré de la civilisation chinoise. Les Chinois, si l'on en croit l'auteur, ont de tout temps connu et adoré le vrai Dieu. Lecomte développe les mêmes idées dans une lettre au duc du Maine sur les *Cérémonies de la Chine*; Liège, 1700, in-12. Les directeurs des séminaires des Missions Étrangères à Paris déferèrent ces *Nouveaux Mémoires* et la lettre sur les *Cérémonies de la Chine* à la cour de Rome et à la faculté de théologie de Paris. Malgré les éclaircissements et les protestations du P. Legobien, la faculté, sur le rapport des huit députés chargés d'examiner les ouvrages incriminés, censura, le 18 octobre 1700, dix-neuf extraits, tant des *Nouveaux Mémoires* et de la lettre au duc du Maine que d'un autre écrit, et condamna la plupart des propositions, comme fausses, téméraires et erronées. Les jésuites firent en vain paraître plusieurs lettres et réponses pour justifier les livres censurés. Lecomte ne fut pas plus heureux auprès d'Innocent XII et de la congrégation nommée par ce pape pour examiner l'affaire. Lecomte était encore à Rome en 1702; on le voit par une lettre du 17 mars de cette année, qu'il adressa au supérieur du séminaire des Missions Étrangères à Paris. Dupin attribue encore au père Lecomte, sur ces matières, une *Lettre d'un Missionnaire de la Compagnie de Jésus*; 1697. Les *Nouveaux Mémoires* furent compris dans la liste

des ouvrages que, par son arrêt du 6 août 1761, le parlement de Paris condamna au feu. Cette liste fut dressée par l'esprit de parti plus que par le zèle de l'orthodoxie. F.-X. T.

Documents inédits. — Le P. Tachard, *Relation d'un Voyage à Stam*. — Le chevalier de Chaumont, *Relation de l'Ambassade à Stam*. — Legobien, *Éclaircissements sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts*. — Dupin, *Histoire ecclésiastique du dix-septième siècle*, tom. IV.

\* LECOMTE (*Hippolyte*), peintre français, né à Poiseaux, département du Loiret, en 1781. Il eut pour maître Regnault. Son premier tableau parut au salon de 1804, et il exposa successivement à presque tous les salons jusqu'à ceux de 1847. Les sujets qu'il a traités sont des tableaux de genre historique, des paysages, des batailles sur toiles de moyenne dimension, celles-ci pour le musée de Versailles. Voici la liste de ses ouvrages principaux : *Jeanne d'Arc*, sal. de 1808; — *Humanité de Napoléon envers les prisonniers*, sal. de 1810; — *Louis XIII forçant les retranchements du Pas-de-Suze*, sal. de 1819, est dans la galerie de Fontainebleau; — *Marie Stuart s'évadant du château de Loch-Leven*, sal. de 1831; — *Combat à la porte Saint-Denis en juillet 1830*, sal. de 1831; — *Combat de Mastern, en Styrie*, en 1809, même salon; — *Prise et Capitulation de Villefranche en Piémont*, sal. de 1841; — *Bataille de Raab (campagne d'Autriche)*, id.; — *Prise de Patras en 1828*, id.

G. DE F.

*Annuaire statistique des Artistes. — Livrets des Salons.*

LECOMTE (*Hyacinthe-Louis-Victor-Jean-Baptiste Aubry*), dessinateur lithographe français, né à Nice, en 1797, de parents d'origine française, mort à Paris, en mai 1858. Venu à Paris à la fin de l'empire, il entra en 1816 au ministère des finances, où il resta pendant neuf ans, suivant en même temps l'atelier de Girodet et se présentant aux concours de l'École des Beaux-Arts. Il exposa pour la première fois en 1819, obtint des médailles en 1824 et 1831, et la croix d'Honneur en 1849. Parmi ses lithographies on cite : *La Vierge de saint Sixte*, *L'Enfant Jésus*, *Ève et La Danse des Amours*, d'après Raphael; — *La Jocande*, d'après Léonard de Vinci; — une *Sainte Famille* d'après Poussin; — *Danaë*, *Ariane*, *Briqone*, *Endymion*, *Zéphyre*, *Atala*, *Chactas*, une *Scène du Déluge*, d'après Girodet; — *Corinne au cap de Misène*, *L'Amour et Psyché*, *La Peste de Marseille*, d'après Gérard; — *L'Enlèvement de Psyché*, une *Famille malheureuse*, d'après Prudhon; — *La Paix du ménage*, d'après Greuze; — *La Druidesse*, d'après M. Horace Vernet; — *La Francesca*, d'après M. Ingres. On lui doit en outre bon nombre de portraits et des *Vues d'Auvergne* pour le voyage du baron Taylor.

L. L.-T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École franç. au*

*dix-neuvième siècle*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1819-1848.

\* LECONTE (*Jules*), littérateur français, né à Boulogne-sur-Mer, le 20 juin 1812: Fils d'un officier de marine, il fit plusieurs voyages de long cours, devint lieutenant, puis, vers 1832, renonçant à la carrière maritime, il vint à Paris, et se livra à la littérature. Après quelques essais, il fonda en 1834 *Le Navigateur*, puis la *Revue Maritime*, enfin *La France Maritime*, ouvrages périodiques. Il écrivit des romans, des ouvrages historiques, des pièces de théâtre, devint rédacteur de divers journaux dans lesquels il sème avec esprit un grand nombre d'anecdotes. Voici la liste de ses principaux travaux : *Pratique de la Pêche de la Baleine dans les mers du Sud*; 1833, in-8°; c'est la relation d'un voyage qu'il fit lui-même; — *Dictionnaire pittoresque de Marine*; 1833, in-4°; 2<sup>e</sup> édit., en 1836; — *L'Île de La Tortue*; 1837, 2 vol. in-8°; — *Lettres sur les Écrivains français*; Bruxelles, 1837, in-18; ces lettres, qui eurent un grand succès, parurent sous le pseudonyme de van Engeloorn, d'abord dans *L'Indépendance belge* et furent aussi réimprimées dans le *Cabinet de Lecture*; — *Les Smoglers*; 1838, 2 vol. in-8°; — *Le capitaine Sabord*; 1839, 2 vol. in-8°, et 1844, 4 vol. in-12; — *Les Folies parisiennes, roman de mœurs*; 1840, 2 vol. in-8°; — *Une Jeunesse orageuse*; 1841, 2 vol. in-8°; — *Le Frélon des Cyclades*; 1844, 3 vol. in-8°; — *L'Italie des Gens du Monde*: t. 1<sup>er</sup>, Venise, description littéraire, historique et artistique, etc.; 1844, in-8°; — *Parme sous Marie-Louise*; 1845, 2 vol. in-8°; — *Les Pontons anglais, roman maritime*; 1850-52, 5 vol. in-8°, publié aussi dans les journaux *La République* et *L'Estafette*, sous le nom de J. Du Camp; — *Histoire de la Révolution de Février, jusques et y compris le siège de Rome*; 1850, in-8°, sous le même nom; — *Histoire de l'Année 1850*, in-8°; — *Souvenirs de l'année 1856*; 1857, in-8°. M. Lecomte a collaboré à un grand nombre de journaux et recueils périodiques.

G. DE F.

Documents particuliers. — *Journal de la Librairie*.

LECONTE (*Gabriel*), plus connu sous le nom de frère *Gabriel de La Croix*, ecclésiastique français, né à Alençon, le 17 mai 1617, mort à Rouen, le 9 mars 1687. Il fit ses études à Reims, et devint recteur de l'université de cette ville. Dégouté du monde, il revêtit l'habit monastique chez les carmes déchaussés en 1636, et prit alors le nom de frère *Gabriel de La Croix*. Devenu prieur à Rouen, il fonda, en 1660, une nouvelle maison de son ordre à La Garde-Châtel, près Avranches. Il mourut provincial définitif des carmes déchaussés. On a de lui : une traduction française de la *Tabula evangelica* du P. Maurice de La Croix; — et l'*Histoire générale des Carmes déchaussés de la congrégation d'Espagne*, trad. de l'espagnol du P. François

de Sainte-Marie; Paris, 1635-1660, in-fol. et quelques autres ouvrages théologiques. A. L.

*Richard et Girard, Bibliothèque Sarrée.*

**LECONTE (Noël).** Voy. CORR.

\* **LECONTE (F.),** voyageur français, né vers 1800. Il était capitaine de corvette lorsqu'il fut chargé en 1843 de visiter le pays des Birmanes, et son passe-port, adressé au ministre de la marine, se trouve inséré, à partir de l'année 1846, dans la *Revue d'Orient*, fondée par MM. Alphonse Denis et Abel Hugo. On y trouve des détails curieux sur le pays des Birmanes et particulièrement sur le Pégo. F. D.

*Détachements particuliers.*

**LECONTE (Antoine),** en latin *Contius*, juriconsulte français, né vers 1526, à Noyon, où son père était prévôt, mort à Bourges, en 1586. Il professait le droit à Bourges et à Orléans; il comptait parmi ses élèves l'historien de Thou, qui l'appelle *certi iudicis et exacta diligentia jurisconsultus*. Bien que cousin germain de Calvin, il se montra constamment opposé aux doctrines du réformateur. Leconte a donné diverses corrections aux textes du droit civil et du droit canonique; ses opinions diffèrent ordinairement de celles de Duaren et d'Hottman. Il a donné une édition annotée du *Corpus Juris civilis*; Paris, 1562, 9 vol. in-8°; Lyon, 1571, 15 vol. in-8°. Un choix de ses notes se retrouve dans l'édition du même ouvrage due à Ghafondas; Anvers, 1575, 2 vol. in-fol. Ses travaux, d'abord imprimés séparément, ont été réunis sous ce titre : *Antonii Contii Opera omnia quæ extant, nunc primum, ex manuscriptis auctoris, in unum redacta, digestaque studio et diligentia Edmundi Merrillii*; Paris, 1616, in-4°; Naples, 1725, in-fol.

E. R.

J. Aug. de Thod. *Histoire*, liv. LXIII, an 1777. — Scévole de Sainte-Marthe. *Éloges*, liv. I. — Struvius. *Bibliotheca Juris selecta*. — D. Simon. *Nouvelle Bibliothèque hist. et chron. des principaux auteurs*, etc. — Camus. *Bibliothèque choisie de Livres de Droit*.

\* **LE CONTE DE LISLE (Charles-Marie),** poète français, né à l'île Bourbon, en 1820. A la suite de plusieurs voyages en France, il vint se fixer à Paris, en 1847. En 1848 il s'occupa de politique; mais il se voua bientôt tout entier à la poésie. Son premier ouvrage était une imitation de l'antique. « M. Le Conte de Lisle, disait M. Sainte-Beuve, a un caractère des plus prononcés et des plus dignes entre les poètes de ce temps. Jeune, mais déjà mûr, d'un esprit ferme et haut, nourri des études antiques et de la lecture familière des poètes grecs, il a su en combiner l'imitation avec une pensée philosophique plus avancée et avec un sentiment très-présent de la nature. Sa Grèce à lui, c'est celle d'Alexandrie, et il l'élargit encore et la reporte plus haut vers l'Orient. On ne saurait rendre l'ampleur et le procédé habituel de cette poésie si on ne l'a entendue dans son récitation lent et majestueux; c'est un flot large et continu, une poésie amante de l'idéal, et dont l'expression est toute faite

aussi pour des lèvres harmonieuses et amies du nombre. » L'Académie Française couronna ce début en 1854 en accordant à l'auteur le prix Maillé-Latour-Landry, « dans le but d'encourager, disait M. Villemain, le talent naissant, grave et noble d'un jeune écrivain tout préoccupé de la langue et de l'harmonie des Grecs, et leur empruntant quelques beaux essais d'une forme souvent austère ou gracieuse ». Deux ans plus tard, la même Académie offrait le prix Lambert à M. Le Conte de Lisle, pour son second recueil. « C'est un poète mûri dans la retraite et l'étude dont nous saluons le nouvel avènement, ajoutait M. Villemain. M. Le Conte de Lisle est un talent à part, qui, loin des routes ordinaires de la fortune ou même du succès, aspire à la haute poésie. Son art est à la fois savant et hardi, plus digne de la gloire que sûr de la popularité. » En 1857, l'Académie Française décerna au troisième recueil de poésies de M. Le Conte de Lisle un des prix réservés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. M. Le Conte de Lisle appartient à la nouvelle école poétique, qui s'attache avant tout à la forme extérieure, qui moule admirablement le vers, le façonne, le découpe savamment, le sculpte, le cisèle en quelque sorte avec amour. Il est surtout passionné pour la beauté physique, qu'il invoque dans *Hypatie* :

Les Dieux sont en poussière et la terre est maëtte;  
Rien ne parlera plus dans ton ciel déterré,  
Dors, mais vivante es-tu, chante au cœur du poète  
L'hymne méridien de la sainte beauté.

Elle seule survit, immuable, éternelle.  
Le mort peut disperser les univers tremblants;  
Mais la beauté éternelle, et tout remanié en elle,  
Et les mondes; encor roulent sans ses pieds blancs.

On a comparé l'œuvre de M. Le Conte de Lisle à une belle statue taillée dans l'antique, mais froide comme le marbre; plus d'une pièce proteste contre cette assimilation; il suffit de citer *Hélène et Niobé*, où l'on sent la vie et la passion sous la forme antique. Il est vrai que l'auteur célèbre en plus d'un endroit l'immobilité du néant; depuis, ses idées paraissent s'être modifiées, et s'il n'admet pas le spiritualisme du moyen âge; s'il regarde le cycle chrétien comme barbare, il s'est du moins inspiré des scènes de l'Évangile. On a de M. Le Conte de Lisle: *Poèmes antiques*; Paris, 1852, in-18; — *Poèmes nouvelles*; Paris, 1854, in-18; — *Poèmes et poésies*; Paris, 1855, in-18; — *Poésies complètes*; Paris, 1858, in-18: c'est la réunion des trois recueils précédents. L. L.—r.

*Rapports de M. Villemain à l'Académie Française sur les prix décernés en 1854, 1855 et 1857.* — Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*, tome V, p. 312. — Cuvillier-Fleury. *De quelques Poésies nouvelles*, dans le *Journal des Débats* du 6 mars 1853. — Ph. Chastes. *Les Poèmes de M. Le Conte de Lisle*; dans l'*Athénæum français*, février 1854. — A. de Fontmartin. *Nouvelles Causeries du samedi*, p. 374.

**LE COQ (Pascal),** médecin français, né en 1567, à Villefagnan (Poitou), mort en 1632. Il passa neuf ans à parcourir diverses contrées de l'Europe

afin d'en étudier les plantes, et se fit recevoir docteur en médecine à Poitiers, en 1597. Sur la fin de sa vie il obtint le titre de médecin ordinaire du roi. On a de lui : *Bibliotheca Medicæ sive catalogus illorum qui ex professione artem medicam scriptis illustrarunt*; Bâle, 1590, in-8°; — *Ἀλέξανδρον προληπτικόν, sive oratio de galli gallinæque natura et proprietatibus*; Poitiers, 1613, in-8°; opuscule qui présente un résumé de tout ce que les anciens ont dit du coq et de ses vertus médicales. K.

Éloy, *Dict. de Méd.*

**LÉ COQ (Thomas)**, auteur dramatique français, né en Normandie, vivait dans le seizième siècle. Il était prieur curé de La Sainte-Trinité de Falaise et de Notre-Dame de Guibray en Normandie. Il a écrit en vers français une tragédie morale intitulée : *L'Odieux et sanglant meurtre commis par le maudit Cain à l'encontre de son frère Abel*, extraite du quatrième chapitre de la Genèse; Paris, 1580. E. D.

Rigoley de Juvigny, *Bibliothèque Française*, etc., t. II, p. 439.

**LECOQ-MADRAINE**, littérateur français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Appartenant à une famille noble, il suivit la carrière militaire; et parvint au grade de lieutenant-colonel. On a de lui : *La Fidélité couronnée, ou histoire de Parménide, prince de Macédoine*; Bruxelles, 1704; Lyon, 1711, in-12; — *Abrégé historique de la maison d'Égmont*; 1720, in-4°; — *Service de la Cavalerie*; Paris, 1720, in-12; — *Histoire et Explication des Calendriers hébreu, romain et français*; Paris, 1727, in-12, dédié au cardinal Fleury. J. V. Quévécq, *La France Littér.*

**LECOQ (Luc)**, prédicateur et écrivain français, né en 1669, mort le 20 février 1742. Il était chanoine de la cathédrale d'Orléans. On a de lui *Oraison funèbre du cardinal de Coislin, évêque d'Orléans*; Orléans, 1706, in-4°; — *Abrégé des raisons qui condamnent la comédie, et Réfutation des prétextes dont on se sert pour la justifier*; Orléans, 1717, in-12; — *Recueil de cantiques spirituels sur les mystères de la religion*; Orléans, in-16. A. L.

Richard et Girard, *Bibliothèque sacrée*.

**LECOQ (Pierre)**, canoniste français, né à Ifs, près Caen, le 29 mars 1728, mort le 1<sup>er</sup> septembre 1777. Il entra en 1753 dans la congrégation des Endistes, dont il devint supérieur général en 1775. On a de lui : *Dissertation théologique sur l'usure du prêt de commerce et sur les trois contrats*; Rouen, 1767, in-12; — *Lettres sur quelques points de la discipline ecclésiastique*; Caen, 1769, in-12; — *Traité de l'état des personnes selon les principes du droit français et du droit coutumier de la province de Normandie pour le fond de la conscience*; Rouen, 1777, 2 vol. in-12; — *Traité des différentes espèces de biens*; 1778; — *Traité des Actions*; 1778. E. G.

Desencarts, *Siècles Littéraires*.

**LECOQ (Charles-Christien-Erasmann-Edler)**, général allemand, né à Torgau, le 28 octobre 1767, mort le 30 juin 1830, à Brieg, canton de Vand. Il descendait d'une famille de calvinistes réfugiés de France. Son père était major général au service de Saxe. Sa mère, née Bitanbé, était la sœur de l'écrivain français de ce nom. Envoyé à l'école de Mésaen à l'âge de neuf ans, il en sortit deux ans après pour entrer au service comme cadet, et au bout de quelques mois il était sous-officier; en 1786, il obtint le grade d'enseigne dans le régiment de son père. Il fit avec distinction les premières campagnes de l'époque de la révolution contre la France. Nommé major en 1800, il propagea dans l'armée saxonne ce qu'on appelait les *heures d'entretien*, lesquelles contribuèrent beaucoup à l'instruction du soldat. En 1806, il commandait un bataillon de grenadiers, avec lequel il rejoignit le corps de Blücher après la bataille d'Iéna, et se dirigea sur l'Oder. Tout à coup, il quitta le camp des coalisés sans en donner aucun avis, mouvement qui lui a été reproché, mais qui fut suivi de la conclusion de la paix entre la France et la Saxe. Wittenberg ayant été fortifié dans l'intérêt de l'armée française, Lecoq en fut nommé commandant. Bientôt après il devint colonel, puis adjudant général. En 1809 il prit le commandement d'un régiment d'infanterie, et au commencement de la guerre contre l'Autriche il fut placé comme général major à la tête d'une brigade d'infanterie. Il se fit remarquer à la bataille de Wagram, où il fut blessé. L'armée saxonne ayant été réorganisée au retour de cette campagne, Lecoq fut promu lieutenant général et commanda une division. Bientôt il fut chargé de la formation d'un nouveau corps d'infanterie légère; il en rédigea les règlements, et s'occupa de son instruction. En 1812, un corps de vingt mille Saxons fut mobilisé pour agir, comme septième corps, dans la grande armée qui envahit la Russie sous la conduite de Napoléon. Lecoq organisa ce corps, et y conserva le commandement d'une division. Il déploya beaucoup de bravoure dans cette campagne, et sut maintenir la discipline parmi ses troupes. Revenu près de Dresde, après la retraite, il se sépara des Français, et ramena les débris de son corps à Torgau, où il les remit au général Thielman. En 1813, il ne prit aucune part au combat de Bautzen; mais pendant l'armistice il réunit des troupes, et arriva au camp de Gortitz au commencement du mois d'août, il reprit le commandement général des Saxons, avec lesquels il combattit à Grosbeeren et Dennewitz. A la suite de cette affaire il fonda ses deux divisions en une seule, en remit le commandement au général Zeschau, et se rendit à Dresde. Après la bataille de Leipzig, la Saxe se joignit aux coalisés; Lecoq n'obtint aucun emploi, sans doute parce qu'on le considérait comme un partisan de Napoléon. Il suivit cependant l'armée, et prit spontanément le commandement d'une brigade avec laquelle il



combattit près de Comté. Ensuite il investit Maubeuge, et résista à plusieurs sorties de la garnison. Quand la paix de Paris fut signée, Lecoq conduisit les troupes saxonnes dans leurs cantonnements sur la rive gauche du Rhin, et il établit son quartier général à Coblenz. Envoyé au congrès de Vienne porteur d'une adresse des soldats saxons inquiets sur le sort de leur pays, Lecoq fut mal reçu par le général en chef, éloigné de son corps et renvoyé en Saxe; en même temps l'ordre de le traduire devant un conseil de guerre était expédié. Cette menace ne fut pas exécutée; mais Lecoq resta sans emploi jusqu'en 1815. Le roi de Saxe l'appela alors près de lui à Presbourg. Lorsque ce prince eut été dépossédé de la moitié de ses États, il envoya Lecoq auprès des troupes cantonnées dans la principauté de Waldeck pour opérer la séparation des soldats. Il remplit cette mission difficile avec prudence, et conduisit à Osnabruck la partie de l'armée qui resta à la Saxe. La campagne de 1815 ne lui offrit aucune occasion de se distinguer; son corps fut seulement chargé d'investir quelques forteresses en Alsace. Après la nouvelle paix de Paris, Lecoq retourna en Saxe, où le roi lui donna le commandement général de l'armée saxonne. Il s'y occupa avec zèle de l'instruction des troupes et de nouveaux règlements pour le service et les exercices. Relevé d'une maladie grave, il entreprit un voyage en Suisse, où il mourut.

J. V.

Cerrini, *Les Campagnes des Saxons de 1813 et 1815*. — Arnault, Jay, Joay et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*.

\* **LECOQ (Henri)**, naturaliste français, né à Avesnes (Nord), le 14 avril 1802. Il étudia la pharmacie à Paris, et fut reçu docteur en 1827. Il alla s'établir à Clermont-Ferrand, où il devint professeur d'histoire naturelle, directeur du jardin botanique et du cabinet minéralogique, correspondant de l'Académie des Sciences et, depuis 1850, membre de la Légion d'Honneur. Ses principaux travaux sont : *Éléments de Minéralogie appliquée aux sciences chimiques* (avec M. de Girardin); 1826, 2 vol. in-8°; — *Principes élémentaires de Botanique et de Physiologie végétale*; Paris, 1828, in-8°; — *De la Préparation des Herbiers pour l'étude de la Botanique*; Strasbourg, 1828, in-8°; — *Vues et coupes des principales formations géologiques du département du Puy-de-Dôme, accompagnées de la Description et des Échantillons des Rochers qui les composent* (avec M. J.-B. Bouillet); Clermont-Ferrand, 1828, in-8° et atlas in-4°; — *Dictionnaire raisonné des Termes de Botanique et des Familles naturelles, contenant, etc.* (avec M. Jullier); Clermont-Ferrand, 1830, in-8°; — *Coup-d'Œil sur la formation géologique du groupe des monts Dore, accompagné de la Description et des échantillons des substances minérales* (avec M. J.-B. Bouillet); Clermont-Ferrand, 1831,

in-8°; — *Itinéraire du département du Puy-de-Dôme, contenant l'indication des principales formations géologiques, etc.* (avec M. J.-B. Bouillet); Clermont-Ferrand, 1831, in-8°; — *Recherches sur l'emploi des Engrais salins en agriculture*; Clermont-Ferrand, 1832, in-8°; — *Description pittoresque de l'Auvergne*; Paris, 1835-1837; — *Éléments de Géographie physique et de Météorologie*; Clermont-Ferrand, 1836-1837, in-8° avec quatre pl.; — *Traité des Plantes fourragères, ou Flore des prairies naturelles et artificielles de la France*; Clermont-Ferrand, 1844, in-8°; — *De la Fécondation naturelle et artificielle des végétaux et de l'hybridation*; Clermont-Ferrand, 1845, in-8°; — *Des Glaciers et des Climats*; Paris, 1847, in-8°; — *Recherches sur les forces diuysiennes indépendantes de la chaleur de la terre, sur les phénomènes glaciaire et erratique*; Strasbourg, 1847, in-8°; — *Catalogue raisonné des Plantes vasculaires du plateau central de la France composant l'Auvergne, le Velay, la Lozère, les Cévennes, une partie du Bourbonnais et du Vivarais* (avec M. Martiat-Lamotte); Paris, 1847, in-8°; — *De la Toilette et de la Coquetterie des Végétaux*; 1847, in-8°; — *Observations météorologiques faites pendant les années 1850 et 1851 à Clermont-Ferrand*; Clermont-Ferrand, 1855, in-8°; — *Études sur la Géographie botanique de l'Europe et particulièrement sur la végétation du plateau central de la France*; Clermont-Ferrand, 1854-1857, 7 vol. gr. in-8° (non-terminé). C'est l'ouvrage le plus important de l'auteur. M. H. Lecoq a été collaborateur du *Dictionnaire de Chimie* de Brismontier, et il a fourni des notes au célèbre géologue allemand Léopold de Buch pour ses *Observations sur les volcans de l'Auvergne*. Il est rédacteur en chef des *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, publiées par l'Académie de Clermont-Ferrand, depuis l'année 1828 jusqu'à ce jour. Enfin, en 1857, il a communiqué à l'Académie des Sciences un Mémoire sur la *Circulation de l'air dans les tubes aërières des plantes aquatiques*. G. DE F.

*Documents particuliers.* — *Journal de la Librairie.* — *Compte-rendu des Séances de l'Acad. des Sciences, 1857, n° 21.*

**LECOR (Carlos-Frederico)**, général portugais, né à Faro (dans le royaume des Algarves), le 11 septembre 1764, mort le 2 août 1836. Il prit part à la guerre de la Péninsule, et à la bataille de Vittoria, il commandait la 6<sup>e</sup> brigade d'infanterie. Nommé lieutenant-général en 1815, il passa au Brésil à la tête des volontaires royaux, et fit, en 1817, la conquête de Montevideo, s'empara de la Banda-Oriental, et resta gouverneur de ce vaste territoire jusqu'en 1828, époque à laquelle il revint à Rio-de-Janeiro. Ferd. D.

Baptista da Silva Lopez, *Corografía do Reino do Algarve*; Lisbonne, 1841. — Brossard, *Les Provinces de la Plata*.

**LECORVAISIER (René)**, théologien français,

né à Angers, en 1590, mort dans la même ville, vers 1630. Il fit ses études en Sorbonne, devint aumônier du roi, quitta bientôt la cour, et revint à Angers, où il professa pendant trois ans la théologie. En 1612 il fut appelé à prêcher le Carême dans la paroisse de la Châteigneraye, envahie par l'hérésie. Il s'y attaqua directement au propagateur des doctrines nouvelles, Georges Thompson, qui venait de publier : *La Chasse de la Bête Romaine, où ... il est recherché et évidemment prouvé que le pape est l'Antichrist* (La Rochelle, 1611, ou Genève, 1612, in-8°), et non content de la réfuter en chaire à sa manière, il lui répondit par *La Chasse au Loup cervier, où est traité des jeûnes de l'Église catholique contre les impies et hérétiques calomnieux de Georges Thompson, soi-disant ministre de La Châteigneraye* (Paris, Martin-Virac, 1612). Un anonyme en donna une réfutation, à laquelle Lecorvaisier riposta par *La Réplique Apologetique pour la défense des prêtres pasteurs et prédicateurs de l'Église catholique, tant séculière que régulière, contre les calomnieuses hérésies publiées par Georges Tomson, ministre prédicant de la nouvelle opinion, ou La prétendue Déroute de la Chasse du Loup cervier* (Le Mans, 1625, in-8°). On a encore de Lecorvaisier : *Renati Corvasserii Andini, doctoris, christianissimi regis a consiliis et oecumenicis ad sacra Theologie studiosos, Orationes duæ paræneticæ* (Angers, 1619 et 1626); — *Ejusdem Oratio tertia parænetica* (Angers, 1621). Ce sont les leçons d'ouverture de ses cours de théologie. Cette dernière est dédiée à Fouquet de La Varenne, comme la première à Pierre Dadie, chantre et chanoine de Troyes, neveu de René Benoist; — six programmes sur le nom d'*Antonius Regius* dans le *Floretum* d'Ant. Leroy. Céléstin Poir.

Dupin, *Biblioth. des Aut. ecclésiast.* — Pez. de Livournières, *Les Illustres*, manusc.

**LECOURBE** (Claude-Joseph, comte), général français, né à Lons-le-Saulnier, en 1760, mort à Béfort, le 23 octobre 1815. Son père, ancien officier d'infanterie, dirigea son éducation vers l'état militaire. Le jeune Lecourbe quitta ses études pour s'engager dans le régiment d'Aquitaine; il en sortit au bout de huit ans, sans avoir obtenu d'avancement. A la révolution il vivait retiré dans sa famille. A l'époque de l'organisation des gardes nationales, il fut fait commandant de celle de Lons-le-Saulnier, et ne tarda pas à rejoindre l'armée du Haut-Rhin à la tête d'un bataillon du Jura. Son habileté et son courage lui valurent un avancement rapide. A Hondschotte il renversa avec son bataillon deux escadrons hanovriens, et à Maubeuge il entra le premier dans les lignes de Wattignies. Il était déjà chef de brigade à Fleurus, où il soutint pendant sept heures, à la tête de trois bataillons seulement, le choc de 10,000 Autrichiens. Il fut ensuite successivement employé aux armées de

Sambre et Meuse, de Rhin et Moselle, du Danube et de l'Helvétie; à la fin de 1795, pendant la retraite du camp retranché de Mayence, il tint l'ennemi pendant vingt-quatre heures; mais n'ayant pas reçu à temps l'ordre de se retirer, son corps fut enveloppé. Il prit alors une attitude si imposante et tua tant de monde à l'ennemi, qu'il put passer et rejoindre le gros de l'armée. Général de division en 1796, il assista aux sanglantes batailles de Rastadt, les 6 et 9 juillet, et il contribua beaucoup aux succès de ces deux journées. Il se fit encore remarquer à la sortie de Kehl effectuée par Desaix. En 1799 il commandait l'aile droite de l'armée d'Helvétie; à Frunsteremender, il mit les Autrichiens en déroute, et enleva le corps entier du général Landou. Il s'était avancé vers le Tyrol lorsque l'arrivée des Russes en Italie, le força de rentrer en Suisse. Après une suite de combats contre l'archiduc Charles, Lecourbe arrêta Souvarof, qui paraissait en Suisse, pendant que Masséna s'emparait de Zurich. Dans cette ville Lecourbe eut à apaiser un soulèvement militaire, et il le fit avec une grande énergie. Le général Moreau confia l'aile droite de son armée à Lecourbe, qui passa le Rhin près de Schaffhouse, le 1<sup>er</sup> mai 1800, s'empara de Memmingen, franchit le Leck, se signala à Hochstadt, et soumit le pays des Grisons. La paix de Lunéville, en 1801, permit à Lecourbe de revenir en France, où il vécut dans une campagne aux environs de Paris. Lors du procès de Moreau, il prit un vif intérêt à la situation de son ancien général. Il fit en sa faveur toutes les démarches que sa position lui permettait, accompagna M<sup>me</sup> Moreau aux audiences, assista à tous les débats, et exprima souvent son mécontentement par des gestes violents. Le premier consul raya Lecourbe du cadre de l'armée, et l'exila d'abord à Lons-le-Saulnier, puis à Bourges, où il séjourna pendant toute la durée de l'empire. En 1814 les souverains alliés lui firent un accueil favorable à Paris; le roi Louis XVIII lui rendit ses grades, et lui donna le titre de comte. Lors du débarquement de Napoléon, Lecourbe, qui venait d'être nommé inspecteur général d'armes dans la 6<sup>e</sup> division militaire, était dans sa terre de Ruffey (Jura). Mandé par le maréchal Ney, ainsi que le comte de Bourmont, il refusa de reconnaître l'empereur : « Bonaparte, répondit-il, ne m'a fait que du mal; le roi ne m'a fait que du bien; je suis venu pour servir le roi. » Les troupes s'étant prononcées pour Napoléon, Lecourbe partit furtivement pour Paris, dans le but de prendre les ordres de Louis XVIII. La France lui paraissait ressembler alors à l'empire romain dans sa décadence : « Si l'usurpateur est tué, disait-il pendant la route, il se présentera quatre ou cinq ambitieux qui se disputeront les débris de son empire. » Les généraux républicains se rallièrent pourtant au gouvernement des Cent Jours, et vers la fin du mois de mai Lecourbe accepta

le commandement du corps d'observation du Jura, dont le quartier général était à Belfort. Opposé au corps d'armée de l'archiduc Ferdinand, il perdit au mois de juin sa première ligne de défense à la suite de plusieurs combats très-vifs; mais il se maintint dans un camp retranché près de Belfort. Il envoya un des premiers sa soumission au gouvernement royal à la seconde restauration, et mourut peu de temps après, à Belfort. « Le général Lecourbe, qui fut soldat intrépide et officier très-éclairé, né montagnard, ardent chasseur, avait particulièrement étudié la guerre des montagnes, dit le général Dumas. Il y portait avec une rare sagacité des connaissances locales, une audace peu commune, et un tact admirable. » On a de lui : *Rapport au général en chef Moreau, contenant le précis des opérations de l'aile droite de l'armée du Rhin pendant le mois de frimaire de l'an IX*; Strasbourg, 1801, in-8°. Une statue a été inaugurée au général Lecourbe sur la place publique de Lons-le-Saulnier, le 30 août 1857. L. L.—T.

*Notice biographique sur le général Lecourbe, ses états de services, ses blessures; Lons-le-Saulnier, 1857. — Notices historiques sur le général Lecourbe, et une de sa statue; Lons-le-Saulnier, 1857. — Général Matth. Dumas. Précis des événements militaires. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, Biogr. nouv. des Contemp.*

**LÉCOURBE (Henri)**, magistrat français, frère du précédent, mort vers 1840. Il exerçait les fonctions de juge au tribunal criminel de Paris lorsque le général Moreau y fut traduit comme complice de Pichegru, accusé de conspiration. Il opina pour l'absolution du général. L'année suivante il se présenta aux Tuileries pour demander au premier consul le rappel d'exil du général Lecourbe. Bonaparte le renvoya rudement. « Comment osez-vous, lui dit-il, juge prévaricateur, venir soulever mon palais par votre présence... Sortez. » Peu de temps après, le juge Lecourbe fut suspendu de ses fonctions. En 1814 le roi le nomma conseiller honoraire à la cour royale de Paris. On a de lui : *Opinion sur la conspiration de Moreau, Pichegru et autres, sur la non-culpabilité de Moreau; et procès-verbal de ce qui s'est passé à la chambre du conseil, entre les juges, relativement à ce général; Paris, 1814, in-8°*. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* p. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

**LE COURRAYER (Pierre-François)**, théologien français, né le 17 novembre 1681, à Rouen, mort le 16 ou 17 octobre 1776, à Londres. Admis à l'âge de seize ans dans la congrégation de Sainte-Geneviève, il fut chargé des cours de philosophie et de théologie, et devint chanoine en 1706 et bibliothécaire en 1711. Quoiqu'il fût très-instruit, il ne s'avisait d'écrire qu'assez tard, et son premier écrit l'exposa à des tribulations nombreuses en même temps qu'il donna lieu à beaucoup de retentissement; il parut sous le voile de l'anonyme, et avait pour titre : *Dissertation sur la validité des ordinations des*

*Anglais et sur la succession des évêques de l'Eglise anglicane, avec les preuves justificatives des faits avancés; Bruxelles (Nancy), 1723, 2 part. in-12. Familier avec la théologie anglicane, il lui empruntait, comme base de son livre, cet argument favori, à savoir que les ordinations étaient valides parce que les évêques d'Angleterre peuvent prouver une succession non interrompue depuis l'avènement du christianisme. Plusieurs théologiens, l'abbé Gervais, les PP. Hardouin et Lequien l'attaquèrent avec vivacité; loin de se laisser intimider, il se déclara l'auteur du livre, et prépara une défense où il soutint plus vivement encore et avec plus de détails ses premières opinions : *Défense de la dissertation sur la validité des ordinations des Anglais; Bruxelles (Paris), 1726, 4 vol. in-12; trad. en anglais, Londres, 1728, in-8°*. La dispute se ralluma. Mais l'autorité ecclésiastique et séculière intervint, et franches et ardents débats par une double condamnation. Le Courrayeur fut d'un côté censuré par une assemblée de vingt-deux évêques qui se tint à Saint-Germain-des-Près, et vit de l'autre ses deux écrits supprimés par arrêt du conseil d'État; enfin l'abbé de Sainte-Geneviève lança contre lui l'excommunication, et le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, déclara, dans une instruction pastorale, que de la doctrine de Courrayeur était fautive, scandaleuse, injurieuse à l'Eglise et favorisant le schisme. Le chanoine répondit à ce dernier par sa *Lettre à M. de Noailles au sujet de son instruction pastorale du 31 octobre 1727*; Londres, 1728, in-12, où il protesta de sa fidélité à la religion catholique. On assure que quelques mois auparavant il avait fait sa soumission. Cependant, né se croyant plus en sûreté à Paris, il passa en Angleterre, et fut accueilli avec beaucoup de bienveillance par Wake, primat de Cantorbéry, avec lequel il entretenait un commerce de lettres, et qui lui fit obtenir une pension du gouvernement. Il accepta en outre à Oxford une place de chanoine et le diplôme de docteur en théologie. Bien qu'il assistât aux offices de l'Eglise anglicane, il ne voulut point abjurer la foi catholique et romaine, dans laquelle il mourut. Ses écrits, où il s'explique librement sur les sacrements et les cérémonies, prouvent, au contraire, combien peu il y était attaché. « Dans les notes qu'il a jointes à ses traductions de Sleidan et de Sarpi, disent MM. Haag, il nie que le pape soit le vicaire de Jésus-Christ et le chef de l'Eglise; il lui refuse l'infailibilité; il rejette le caractère indélébile du sacerdoce, condamne le célibat, le service en langue latine, se prononce contre la transsubstantiation, l'extrême-onction, le purgatoire, l'adoration des saints. » Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Lettre à mylord Percival; Londres, 1727, in-8°*; — *Relation historique et apologetique des Sentiments et de la conduite du P. Le Courrayeur, avec les preuves; Amsterdam,**

1729, 2 vol. in-12; — *Supplément aux deux ouvrages faits pour la défense de la validité des ordinations anglicanes*; ibid., 1732, in-12; — *Epistola de Vita et Scriptis Molinæti*, dans la *Bibliotheca Theolog.*; Wittemburg, 1732; — *Histoire du Concile de Trente écrite en latin par Paolo Scopi et traduite de nouveau en français, avec des notes critiques, historiques et théologiques*; Londres, 1736, 2 vol. in-fol., trois fois réimprimée et traduite en allemand; Halle, 1761-1765, 6 vol. in-8°, ainsi qu'en italien et en anglais. Cette version est fort estimée, et préférée souvent à l'original, qu'elle corrige habilement en plusieurs endroits; le style en est vif, clair et précis; — *Défense de la traduction de l'Histoire du Concile de Trente*; Amsterdam, 1742, in-8°, en réponse aux lettres pastorales des évêques d'Embrun et de Montpellier; — *Histoire de la Réformation, traduite du latin de Sleidan, avec des notes*; La Haye, 1767-1769, 3 vol. in-4°; trad. en allemand; Halle, 1771-1773; 4 vol. in-8°. — *Déclaration de ses derniers sentimens sur différents points de doctrine*; 1787, in-12: ouvrage posthume publié en anglais par G. Bell; Le P. Le Courraye a aussi donné une édition des *Lettres spirituelles du P. Quesnel*; Paris, 1721, 3 vol. in-12, et des dissertations à l'Europe savante. Paul Louis.

M. M. Saug, La France Prodigée.

**LECOURT (Henri)**, naturaliste français, mort à Pontoise, en 1828. Il occupait avant la révolution un emploi à Versailles. Son attention s'éleva sur l'instinct des animaux. Vers 1800 ses conseils préservèrent une riche et vaste campagne d'une submersion totale. Une digue de retenue faisait ombrage de plusieurs côtés, les réparations étaient toujours insuffisantes. Lecourt s'aperçut que cette immersion était due à des taupes qui s'étaient logées et multipliées dans la levée, et il s'occupa de les détruire. Le préfet de Seine-et-Oise reconnut les services que Lecourt rendait alors par la création d'une école de l'art du tanneur, qu'il mit sous la surveillance de cet homme observateur. La sagacité de Lecourt lui fit découvrir le passage de la Taupe, non qu'il donne à une route fréquentée par la taupe quatre fois par jour et qu'elle parcourt avec tant de confiance qu'elle est infailliblement prise au moyen de piège le plus grossier au bout de quatre ou cinq heures. Cadet de Vaux a publié les observations de ce praticien consommé dans un ouvrage ayant pour titre : *De la Taupe, de ses mœurs et des moyens de la détruire*; Paris, 1803, in-12.

J. V.

Geoffroy Saint-Hilaire, Nécrologie dans la *Revue Encyclopédique*, octobre 1828, p. 281.

**LECOUTEULX DE CANTELEU (Jean-Balthémy)**, homme politique français, né en 1749, mort à Paris, le 18 septembre 1818. Fils d'un premier président de la chambre des comptes de Normandie, il était premier échevin de Rouen lorsque éclata la révolution, dont il adopta les principes.

Nommé député aux états généraux de 1789 par le tiers état du bailliage de Rouen, il s'occupait surtout des matières de finances et d'administration publique. Il appuya la plupart des projets de Necker, et fut chargé de faire le rapport relatif à la vente de 400 millions de biens du Clergé. En 1790, Lecouteulx fut désigné pour remplir l'emploi de caissier de l'extraordinaire; mais il refusa pour ne rien perdre de son indépendance comme député. Plus tard il proposa même d'ériger en loi ce principe qu'aucun député ne devait accepter une fonction à la nomination du gouvernement. Au mois de mars 1790, Lecouteulx proposa un projet de banque territoriale. Quand on discuta la suppression du privilège de la Compagnie des Indes, il demanda qu'on prit auparavant des renseignements sur la situation de cette Compagnie et sur les droits des actionnaires. Le 17 avril il appuya la demande d'un emprunt de 40 millions présentée par Necker. Ayant fait connaître à l'assemblée le résultat de la contribution patriotique, il démontra qu'elle était loin de suffire aux besoins du trésor. Il fit suspendre l'échange des billets de la caisse d'escompte contre les assignats et décréter l'admission des assignats dans les caisses publiques. A la suite de ces mesures, il fut accusé d'avoir fait un voyage à Rouen dans le but d'y corrompre l'opinion publique, et il publia une justification dans *Le Moniteur* du 18 septembre 1790. Peu de temps après il fit voter la suppression des receveurs généraux et la création des receveurs de district, etc. En 1791 il présenta un rapport sur l'émission d'une monnaie de cuivre, et s'opposa à l'application d'un droit sur les lettres de change venant de l'étranger. Enfin il proposa la division des assignats en petites fractions. Comme il s'était fait des amis dans tous les partis en évitant de heurter personne, il passa sans danger l'époque de la terreur. Au mois de septembre 1796, il fut élu membre du Conseil des Anciens par le département de la Seine. Il s'y occupa encore des questions de finances, rédigea un grand nombre de rapports et fut nommé secrétaire du Conseil le 21 janvier 1796. Il parla en faveur de l'emprunt forcé, défendit la loi du 9 floréal an iv sur les parents des émigrés, et s'éleva contre une résolution du Conseil des Cinq-Cents, qui dans une vente de biens nationaux faisait une exception pour les maisons religieuses de Paris. Élu président du Conseil des Anciens, le 20 avril 1796, il contribua à l'adoption des résolutions relatives au mode de paiement des biens nationaux soumissionnés, vota pour l'adoption du droit de patente, s'opposa à la résolution qui autorisait le paiement des biens nationaux en mandats territoriaux, et fit adopter celle qui prohibait l'introduction des marchandises anglaises en France. Il fit ensuite un rapport sur la résolution qui ordonnait le paiement en numéraire du traitement des fonctionnaires publics, et appuya la resti-

tution aux actionnaires de la banque de Saint-Charles et de la Compagnie des Philippines de leurs actions déposées au trésor. Le 31 mars 1797, il s'opposa au rétablissement de la loterie nationale, et le 4 décembre il fit un long rapport sur la liquidation de la dette publique et sur le mode de remboursement des deux tiers. Lors du coup d'État du 18 fructidor, il s'opposa à la proscription de ses collègues, et déclara qu'il ne voyait rien dans les pièces déposées qui pût motiver leur déportation. Lorsque le commerce de Paris envoya une députation au Directoire afin d'être autorisé à ouvrir un emprunt, Lecouteulx fut chargé de porter la parole. Il fit approuver au Conseil des Anciens l'émission de 25 millions en mandats territoriaux pour l'extinction de la dette publique. Il vota ensuite pour une proposition en faveur des créanciers et co-partageants des biens d'émigrés, et combattit celle qui accordait des pensions aux veuves des défenseurs de la patrie, laquelle fut néanmoins adoptée. Le 9 novembre 1797, il plaida la cause des déportés, représenta l'état déplorable de ceux qui étaient à La Guyane, et demanda qu'il fût créé une commission chargée d'aviser aux moyens d'améliorer leur sort. En revanche, il attaqua vigoureusement les journaux royalistes, qui l'avaient surnommé par plaisanterie *Lecouteulx le cauteleux*, en faisant allusion à sa prudence mêlée de finesse. Ses relations avec la banque de Saint-Charles de Madrid donnèrent lieu à un grand procès relativement aux fonds que lui avait versés l'Espagne lors du procès de Louis XVI. Lecouteulx demanda l'impôt du sel dans une brochure, et en vota le rétablissement au Conseil des Anciens. Il parla encore dans cette assemblée sur les prises maritimes et sur les douanes. Il cessa d'en faire partie le 20 mai 1799; et quelques mois avant le 18 brumaire (novembre même année) il devint président de l'administration départementale de la Seine. Amiral de Bonaparte, Lecouteulx de Canteleu fut nommé membre du sénat lors de la formation de ce corps. Bientôt il devint régent de la Banque de France; plus tard il reçut le titre de comte et la sénatorerie de Lyon. Nommé pair de France en 1814, il ne siégea pas dans les Cent Jours, et reprit sa place à la chambre haute à la seconde restauration. Il y vota avec l'opposition libérale. Outre un grand nombre de rapports et de discours, on a de Lecouteulx de Canteleu : *Réfutation de la lettre de Dupont de Nemours adressée à la Chambre de Commerce de Normandie*; 1788, in-8°; — *Essai sur les Contributions proposées en France pour l'an VII*; 1790, 1818, in-8°; — *Le citoyen L. C. C., sén., à un de ses collègues, sur une lettre d'un Anglais* (relative au prix des terres); 1802; — *A M. le rédacteur de la Revue Philosophique, littéraire et politique, sur l'article de M. Viéger sur les richesses*; 1807, in-8°. Lecouteulx de Canteleu a été l'éditeur de *l'Essai sur la*

*Littérature espagnole*, par Marmontel, 1810, in-8°.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contempor.* — *Biogr. univ. et portat. des Contempor.*

LE COU TURIER (Nicolas-Jérôme), panegyriste français, né près de Rouen, le 2 juin 1712, mort à Paris, en 1778. Il fut chanoine de Saint-Quentin, et mourut aumônier de La Charité à Paris. On a de lui : *Panegyrique de saint Louis*; Paris, 1746, 1769, in-4°; ce panegyrique, dans lequel l'auteur blâmait les croisades et leur bot, lui fit interdire la chaire par l'archevêque Christophe de Beaumont; — *Panegyrique de sainte Élisabeth*; 1764, in-12; — *La Calomnie*, ode; 1764, in-12; — *Recueil de Discours prononcés en différentes solennités*; 1766, 1774 et 1779, in-12; — *Éloge du Dauphin*; 1766 et 1779, in-8°; — *Éloge de madame de Ligny, abbesse de Feroques*; 1767, in-4°; — *Vie d'Élisabeth de France, sœur de saint Louis*; 1772, in-8°; — *Éloge de Marie-Thérèse*; 1781, in-8°.

A. L.

Richard et Girard, *Mém. Savois.* — Chandon et Detandine, *Dict. univ.* (édit. de 1813).

LECOU TURIER (François-Gervais), écrivain militaire français, né à Falaise, le 13 juin 1748, mort à Paris, le 10 mars 1830. Il fit toutes les campagnes de la révolution et de l'empire, et parvint au grade de colonel. On a de lui : *Réfutation (en ce qui concerne le siège d'Ancone en 1799) du XI<sup>e</sup> tome des Victoires et Conquêtes, de 1792 à 1815*; Paris, 1819, in-8°; — *Réflexions sur le corps royal d'état-major général réorganisé par les ordonnances du 6 mai et 22 juillet 1818*; Paris, 1819, in-8°; — *Considérations sur les retraites des militaires, les pensions de leurs veuves et les secours à accorder à leurs enfants*; Paris, 1821, in-8°.

J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

LECOU TURIER (Charles-Henri), savant français, né le 6 mai 1819, à Condé-sur-Noireau. Fils d'un officier de l'empire, il étudia le droit à Caen, et vint en 1845 à Paris se perfectionner dans les lettres et les sciences. Il rédigea la partie scientifique du *Pays*, fonda *La Science pour tous*, *Le Musée des Sciences*, *La Coloration industrielle*, journal de chimie pratique pour les teinturiers, et commença en 1858 la publication d'un ouvrage important, sous le titre de *Panorama des Mondes*; 1<sup>re</sup> Partie : *Astronomie planétaire*. M. Lecouturier est attaché à la rédaction de la partie scientifique du *Moniteur*.

Doc. part.

LECOUVREUR (Adrienne COUVREUR, dite), actrice française du premier ordre, née à Damery, près d'Épernay, le 5 avril 1692, et non à Fismes (1), en 1690, morte à Paris, le lundi

(1) Ce qui a pu accréditer l'erreur des biographes sur le lieu de sa naissance, c'est que son père exerçait dans cette dernière ville son métier de chapelier. N'y trouvant pas fortune, il vint s'établir en 1708 à Paris, dans le voisinage de la Comédie-Française.

20 mars 1730. « Dès son enfance Adrienne, raconte l'abbé d'Allainval, se plaisait à réciter des vers. Plusieurs des bourgeois de Fismes m'ont dit qu'ils l'attiraient souvent dans leurs maisons pour l'entendre. » Bientôt elle prit part à des représentations particulières qui avaient lieu dans l'école du Temple, et après quelques mois d'études sous le comédien Legendre, elle s'engagea au théâtre de Strasbourg, où elle ne resta qu'une année. De retour à Paris, le 14 mai 1717, elle débata à la Comédie-Française, dans le rôle de Monime, avec un succès prodigieux. Elle joua successivement les rôles d'Électre, de Bérénice, et un mois après elle était reçue. Elle appliqua tous ses soins à prendre le ton naturel, sans pour cela dédaigner le degré d'animation « nécessaire pour exprimer les grandes passions et les faire sentir dans toute leur force ». Elle n'avait pas une grande variété de tons dans la voix, qui était même quelque peu voilée ; mais, sachant leur donner les plus touchantes inflexions, elle ne tarda pas à faire justice de cette déclamação exagérée et éphémère en usage chez tous les comédiens qui l'avaient précédée, à l'exception de Baron, et que la femme Duclos, en possession de la faveur publique depuis vingt ans, avait mise à la mode. Jamais tragédienne ne posséda aussi loin l'art d'écouter son interlocuteur ; sa pantomime dans les scènes moites était d'une expression si grande que sa physionomie reflétait les sentiments de l'acteur qui lui parlait. Cette actrice n'était pas d'une taille élevée ; mais elle avait beaucoup de dignité dans le maintien et savait donner à sa démarche l'expression la plus imposante. Elle n'eût pas rendu son nom célèbre dans son art, que sa liaison si connue avec le maréchal de Saxe, qui exerça une si grande influence sur sa vie, aurait suffi pour la tirer de l'oubli. On sait que lorsqu'il fut nommé duc de Courlande, elle mit en gage son argenterie et ses diamants pour une somme de 40,000 francs qu'elle lui fit accepter ; mais tout en se montrant ainsi amante dévouée, elle ne prit pas l'engagement de lui rester fidèle. Accoutumée depuis sa jeunesse à recevoir les hommages de bien des adorateurs, elle compta Voltaire parmi les plus illustres. Deux filles naquirent de ses liaisons : l'une, née à Strasbourg, eut pour père M. de Klinglin, premier magistrat de cette cité. L'autre, née à Paris, était enfant d'un officier du duc de Lorraine. Cette dernière fut mariée à Francoeur, surintendant de la musique du roi (1).

La fin d'Adrienne Lecouvreur fut triste. On a prétendu que les infidélités de Maurice la firent mourir de chagrin. Suivant une version plus vraisemblable, elle serait morte empoisonnée, victime d'une vengeance féminine. On n'a pas craint d'accuser de ce crime une princesse, sa

rivale. L'abbé Languet, curé de Saint-Sulpice, refusa de lui donner la sépulture ecclésiastique. Son corps fut donc enlevé la nuit dans un sacre, et deux portefaix, accompagnés de M. de Lanbinière, ami d'Adrienne, l'inhumèrent au coin de la rue de Bourgogne, à l'endroit où est aujourd'hui la maison qui porte le n° 109. Voltaire fit à propos de cet enterrement clandestin un petit poème intitulé : *La Mort de mademoiselle Lecouvreur*, qui devint pour lui le sujet d'une persécution sérieuse et l'obligea même à quitter la capitale. Beaucoup d'autres pièces de vers furent inspirées par les regrets que causait cette perte ; et Grandval, son camarade, fit intervenir son éloge dans le discours qu'il prononça, le 24 mars, jour de la clôture de cette année. Il existe un beau portrait d'Adrienne Lecouvreur par Coypel.

E. DE MANNE.

*Morceaux de France. — Lettres de Miss Assez. — Lettres à Mylord \*\*\*. par d'Allainval. — Galerie Historique des Acteurs du Théâtre-Français, par Lemassurier. — Journal de Barbier. — Études biographiques, par Édouard Barthélemy. — Causeries du Lundi, par Sainte-Beuve. — Voltaire, édition Bouche.*

LE COZ (Claude), prélat français, né à Plounevez-Portzay (Bretagne), le 2 septembre 1740, mort à Villeveux, près de Lons-le-Saulnier, le 3 mai 1815. Il fit ses études au collège de Quimper. Lorsqu'il les eut terminées, l'évêque de cette ville lui fit obtenir une chaire au même collège, dont Le Coz devint principal. Il occupait cette place à la révolution, dont il adopta les principes. En 1791 il fut élu évêque constitutionnel du département d'Ille-et-Vilaine, et sacré le 10 avril. Il écrivit alors pour prouver la légitimité de sa mission et réfuter les brefs pontificaux qui fulminaient contre la nouvelle Église. La même année il fut élu député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée législative, où il exprima des opinions modérées en parlant en faveur des prêtres non assermentés et défendant les ministres du roi. En 1793 il s'éleva contre le mariage des prêtres et blâma un de ses suffragants qui avait donné la bénédiction nuptiale à un ecclésiastique. Pendant la terreur il fut emprisonné, et les commissaires de la Convention l'envoyèrent au Mont-Saint-Michel, où il resta enfermé pendant quatorze mois. Mis en liberté en 1795, il reprit ses fonctions épiscopales, et adhéra aux encycliques publiées par le synode des évêques constitutionnels réunis à Paris. Le Coz présida le concile national des mêmes évêques tenu dans la capitale, du 15 août 1797 au 12 novembre suivant. En 1799 il assembla un synode à Rennes ; mais tous les prêtres de son diocèse étaient loin de reconnaître son autorité. Il publia les *Statuts et règlements* de ce synode et fit paraître vers la même époque un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*. Appelé encore à la présidence du concile de 1801, il s'opposa au projet d'un sacramentaire français. Au moment du concordat du premier consul avec le pape, Le Coz donna sa démission, et fut nommé

(1) Directeur de l'Opéra en 1787. Le mathématicien FRANCOEUR, membre de l'Institut, et mort en 1840, était issu de ce mariage.

archevêque de Besançon. Il parvint à éviter de donner la rétractation demandée aux évêques de l'Église constitutionnelle, et s'entoura des anciens partisans de cette église. En 1804 il vint faire visite au pape à Paris, et signa, après quelques difficultés, une formule d'adhésion et de soumission aux brefs du saint-père. La même année il adressa aux protestants une lettre pour les engager à se réunir au culte catholique. Son admiration pour Napoléon se manifesta de plus en plus vive, et le 20 décembre 1813 il lança une *Instruction pastorale sur l'amour de la patrie* qui était tout empreinte de son dévouement au chef de l'État. Il parla au contraire avec froideur du retour des Bourbons en 1814, et lorsque le comte d'Artois passa à Besançon, ce prince fit défendre à l'archevêque de se présenter devant lui; mais il fallut user de violence pour empêcher Le Coz d'arriver jusqu'au frère du roi. Le Coz ressentit vivement cet affront, et ses plaintes retentirent jusqu'à la chambre des députés. Lorsque l'empereur revint de l'île d'Elbe, Le Coz se déclara pour lui; il vint à Paris lui présenter ses hommages, et retourna dans son diocèse, où il mourut, d'une fluxion de poitrine, dans une tournée pastorale. Il était membre de l'Académie Celtique et de l'Académie de Besançon. Il laissa sa bibliothèque, qui était considérable, à son chapitre métropolitain. On a de lui : *Accord des vrais Principes de l'Église, de la Morale et de la Raison sur la Constitution civile du clergé*; 1792 : c'est un écrit signé en 1791 par dix-huit évêques constitutionnels et destiné par eux à servir de réponse à l'*Exposition des Principes*, publiés par trente autres évêques en 1790. Barbier croit que l'écrit des évêques constitutionnels est de Lebreton; — *Statuts et Règlements*; 1799, in-8°; — *Observations sur les Zodiaques d'Égypte*; 1802, in-8°; — *Défense de la Révélation chrétienne*; 1802, in-8°; — *Lettres à M. de Beaufort sur le projet de réunion de toutes les communions chrétiennes*; 1808, in-8°; — *Quelques détails sur Latour d'Auvergne, Corret, premier grenadier de France*; Paris, 1815, in-8°; publiés par l'abbé Grappin, Besançon, 1815, in-8°. On cita encore de l'abbé Le Coz, dans les *Annales Catholiques* de mars 1797, une *Lettre Pastorale* dans laquelle il accusait Pie VI d'avoir provoqué une guerre de religion, etc. On a en outre de lui des mandements, avertissements et lettres pastorales et une foule d'opuscules dont Benchoat a donné la liste complète. On lui attribue : *Catéchisme sur le Célibat ecclésiastique, ou préservatif contre un écrit qui a pour titre : « Correspondance de deux ecclésiastiques catholiques sur cette question : Est-il temps d'abroger la loi du célibat des prêtres ? rédigée par M. Henry, prêtre français, curé à Iéna, » par un Français catholique*; Paris, 1808, in-8°.

J. V.

\*Journal de la Littérature; 1815, p. 248. — Grap-

pin, *Éloge de M. Lecoz*, archevêque de Besançon, dans le *Recueil de l'Académie de Besançon*. — Querard, *La France Littéraire*.

LECREULX (François-Michel), ingénieur français, né à Orléans, en 1734, mort à Paris, en 1812. Élève de Perronet, il fut d'abord employé comme ingénieur ordinaire dans les généralités d'Orléans et de Tours, et contribua à l'érection des plus grands ponts qui furent construits à cette époque en France. Nommé ingénieur en chef des provinces de Lorraine et du Barrois en 1775, il porta son attention sur la navigation des fleuves et rivières, et fit élever le pont de Frosard, sur la Moselle, entre Metz et Nancy. En 1789, il construisit le manège de Luméville, et s'occupa des chemins publics. L'Académie de Nancy l'admit parmi ses membres, et il lut devant cette académie des mémoires sur les canaux, les salines, les mines et les embellissements à exécuter à Nancy. Il garda sa position pendant la révolution. Nommé inspecteur général des ponts et chaussées en 1801 et président du conseil de ce corps en 1809, il prit une part importante à la discussion des projets de travaux publics entrepris sous l'empire. On a de lui : *Mémoire sur la construction des chemins publics et les moyens de les exécuter*, couronné par la Société Littéraire de Orléans; 1782, in-8°; — *Mémoire sur les avantages de la navigation des canaux et rivières qui traversent les départements de la Meurthe, des Vosges, de la Meuse et de la Moselle, etc.*; Nancy, 1793; Paris, 1796 et 1800, in-4°; — *Recherches sur la formation et l'existence des ruisseaux, rivières et torrents qui circulent sur le globe terrestre*; Paris, 1804, in-4°; — *Examen critique de l'ouvrage de M. Dubuat sur les principes de l'hydraulique*; Paris, 1809, in-8°.

J. V.

Querard, *La France Litt.*

LECT ou LECTIUS (Jacques), homme d'état, juriconsulte, théologien et érudit suisse, né à Genève, en 1590, mort le 25 août 1611. Élève de Cujas, il fut nommé en 1583 professeur de droit à l'Académie de sa ville natale. Élu membre du petit conseil l'année suivante, il fut en 1589, lors de la guerre de la république contre le duc de Savoie, envoyé auprès d'Élisabeth, reine d'Angleterre, pour obtenir d'elle quelques subides; elle l'autorisa à faire une quête en faveur de ses compatriotes. Peu de temps après il alla solliciter l'aide des États généraux, qui lui remirent quatorze mille livres, sous la condition que cet argent servirait au rétablissement de l'académie de Genève, dont les professeurs avaient été renvoyés pendant la guerre. De retour à Genève, Lect fut nommé dans les années suivantes quatre fois syndic; il occupa aussi pendant un an la charge de lieutenant de police; mais sa sévérité inexorable l'empêcha d'être réélu à cet office. En revanche, la république lui confia encore plusieurs négociations diplomatiques. Au milieu de ses occupations, Lect

trouva le temps d'écrire un grand nombre d'ouvrages, devenus rares aujourd'hui, la plupart remarquables par une érudition étendue et une sagacité critique exercée. En voici les principaux : *Symmachi Epistolæ, cum notis* ; Genève, 1587 et 1590, in-8° : à propos de cette édition, qui contient des remarques de Juret, Lect fut accusé de plagiat par Scioppius (voy. Jac. Thomassen, *Accessiones ad dissertationem de plagio litterario*, § 671, p. 14-18) ; — *Ad Modestinum : De Paris, liber unus* ; Genève, 1592, in-8° ; — *De Vita et Scriptis Ant. Sædælis* ; Genève, 1593, in-8° ; — *De Vita Emilii Papiniani et Scriptis* ; Genève, 1594, in-8° ; — *Ad Emiliam Macrum, de publicis Judiciis Liber* ; Lyon, 1597, in-8° ; — *De Vita Dom. Ulpiani et Scriptis* ; Genève, 1601, in-8° ; — *Poetæ græci veteres carminis heroici scriptores, qui exstant omnes, græcæ et latine* ; Genève, 1606, in-fol. ; — *Adversus codicis Fabriani τὰ Ἰπὲρα ναυδοτὰ præscriptionum theologiarum Libri II* ; Genève, 1607, in-8° : ouvrage rempli d'injures contre le célèbre Antoine Fabre ; — *Claudianistica, seu adversus scriptorem superum de vita et miraculis Claudianis* ; Genève, 1610, in-4° ; — *Poemata varia* ; Genève, 1609, in-8° : ce recueil contient diverses pièces, dont plusieurs avaient déjà paru précédemment ; telles sont : *Silvæ, Elegiæ, Epigrammata* ; Lyon, 1596, in-8° ; — *Ecclæsiastæ Salomonis heroico carmine expositus* ; Genève, 1588, in-4° ; — *Jonah, seu poetica paraphrasis ad eum vatem* ; Genève, 1597 et 1616, in-12 ; — *Lacrymæ Lectianæ, seu de Friderici Mauricii, Anhaltini principis, Vita* ; Genève, 1610, in-4° ; — *Cerlaminis Pygmarorum cum Gruidibus Descriptio* ; Genève, 1613, in-4° : poème héroïco-comique ; — *Orationes quatuordecim* ; Genève, 1615, in-12 ; — dans la *Philologicarum Epistolarum Centuria* de Goldast se trouvent quatre lettres de Lectius contenant des observations critiques sur des passages de Tacite, de Pline le jeune et du Digeste. On doit à Lect l'édition des *Opera* de Fr. Hotman, qui parut à Genève, en 1599, 3 vol. in-fol. Ce qui dans les ouvrages de Lect a rapport à la jurisprudence a été recueilli dans le *Thesaurus Juris Romani* d'Éverard Otto. E. G.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXX. — Jugler, *Baytrags zur juristischen Biographie*, t. III, p. 64. — Sâchler, *Hist. Littér. de Genève*, t. II, p. 34.

LECURIEUX (*Jacques-Joseph*), peintre français, né à Dijon, en 1801. Élève de Lethière et de Devoege, il a peint un grand nombre de toiles pour les églises sur la demande du ministère de l'intérieur. Ses principaux tableaux sont : *François 1<sup>er</sup> au tombeau de Jean sans Peur à Dijon* ; — *Saint Louis à Damiette* ; — *Jeune Fille donnant ses cheveux aux pauvres* ; — *La jeune Fille de Jaire ressuscitée* ; — *Derniers Moments de Louis XI* (1835) ; — *Marie de Bourgogne* (1837) ; — *Luther dans sa jeunesse*

(1840) ; — *L'Amour des Fleurs* (1841) ; — *Le Petit Chaperon rouge* (1843) ; — *Saint Bernard allant fonder l'abbaye de Clairvaux* (1844) ; — *Les Fiançailles de Rebecca* ; — *Salomon de Caus à Bicêtre*, sujet emprunté à la fausse lettre de Marion Delorme à Cinq Mars (1845) ; — *Saint Firmin* (1846) ; — *Saint Guillaume* (1847) ; — *Glorification de sainte Geneviève* (1849), pour l'église des Blancs-Manteaux ; — *Saint Vincent de Paul prenant les fers d'un forçat* (1850) ; — *Guillaume d'Aquitaine aux pieds de saint Bernard* (1852) ; — *Saint Bernard à Vezelay* (1853). M. Lecurieux a obtenu une médaille de troisième classe en 1844 et une médaille de deuxième classe en 1846. L. L.—r.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle*. — *Livrets des Salons*, 1827-1833.

L'ÉCUY (*Jean-Baptiste*), écrivain religieux français, né à Yvoi-Carignan, le 3 juillet 1740, mort à Paris, le 22 avril 1834. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra en 1758 au séminaire du Saint-Esprit, à Paris, prit l'habit de chanoine régulier à l'abbaye de Prémontré, où il professa successivement la philosophie et la théologie. Il revint ensuite au collège de Paris, y professa la théologie, devint prieur secrétaire du général de l'ordre et maître des études en 1780. L'Écuy fut élu abbé général de Prémontré. Il introduisit quelques réformes, tint quelques chapitres, améliora les études, augmenta la bibliothèque conventuelle, à laquelle il ajouta un cabinet de physique, un herbier, etc. En 1787 L'Écuy fut nommé membre de l'assemblée provinciale du Soissonnais et président de l'assemblée du district de Laon. En 1790, les couvents ayant été supprimés, les religieux prémontrés durent quitter leur retraite. Tous refusèrent le serment à la constitution civile du clergé. L'Écuy se retira à Penancourt, où l'on vint l'arrêter, en 1793, pour le conduire à Chauny. Après quelques jours de détention, il fut mis en liberté, et alla retrouver son frère, qui était aussi religieux prémontré, dans une maison des Grandes-Vallées, près de Melun. L'année suivante, L'Écuy obtint la restitution de ses livres. Privé de tout revenu, il se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens. Une maison lui avait été préparée en Allemagne, mais il ne voulut pas quitter la France. En 1801 il se fixa à Paris, et donna des articles de critique littéraire au *Journal de l'Empire*. Après le rétablissement du culte, L'Écuy fut nommé, en 1803, chanoine honoraire de Notre-Dame. Pie VII, à son voyage à Paris, l'accueillit avec distinction, et en 1806 L'Écuy devint aumônier de la femme de Joseph Bonaparte, qui le chargea en même temps de la conduite religieuse de ses deux jeunes filles. En 1812, L'Écuy prononça à Notre-Dame un discours pour l'anniversaire du couronnement de l'empereur, et le 15 août 1813 il prêcha sur le rétablissement du culte. En 1818 Louis XVIII lui accorda une pension, et en 1824 l'archevêque de Quelen le nomma chanoine titulaire de



Paris, l'admit dans son conseil, et le créa vicaire général honoraire. Il était spécialement chargé de l'examen des ouvrages soumis à l'approbation archiépiscopale. En 1828 L'Écuy fit une chute dans la sacristie de l'église métropolitaine, et depuis lors il ne sortit plus de chez lui. On a de lui, entre autres : *Œuvres de Franklin*, traduites de l'anglais ; Paris, 1773, 2 vol. in-4° ; — *Nouveau Dictionnaire Historique, biographique et bibliographique*, traduit de l'anglais de Watkins ; Paris, 1803, in-8° ; — *Bible de la Jeunesse* ; 1810, 2 vol. in-8° ; — *Manuel d'une Mère chrétienne, ou courtes homélies sur les Épîtres et Évangiles des dimanches et fêtes* ; Paris, 1822, 2 vol. in-12 ; — *Recueil de pièces sur la prise de Constantinople, pour faire suite à l'histoire byzantine* ; Paris, 1823, in-fol., ouvrage tiré à soixante exemplaires, aux frais du baron de Vincent et de sir Charles Stuart, ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre ; — *Essai sur la vie de Gerson* ; Paris, 1832, 2 vol. in-8° ; — *Opuscula Norbertina* ; 1834, in-8°. L'Écuy a rédigé la partie ecclésiastique du supplément au *Dictionnaire Historique* de Feller en 1818 et 1819, et le tome VIII de l'*Histoire sacrée de l'Ancien et du Nouveau Testament* de Bassinet. On lui doit en outre une édition du *Bréviaire des Prémontrés*, Nancy, 1786, et du *Manuel pour l'Administration des Sacrements* ; Charleville, 1788, in-8°. Il a laissé de nombreux manuscrits, parmi lesquels on cite des mélanges de théologie, de littérature et d'histoire, des traductions de l'anglais, une analyse des ouvrages de Walter Scott, etc. L. L.—T.

Martin, Notice sur M. L'Écuy, rédigée sur ses notes.— Notice en tête du Catalogue de sa bibliothèque, rédigé par M. Blanc.

LECZINSKI. Voy. STANISLAS.

LE DAIN (Olivier), favori de Louis XI, né à Thielt, village de Flandre, près de Courtrai, pendu le 21 mai 1484. On n'a aucun détail sur les faits qui précédèrent l'arrivée d'Olivier à la cour de France ; on sait seulement qu'il était fils d'un paysan, et qu'il vint de bonne heure chercher fortune à Paris. Louis XI se l'attacha en qualité de barbier et de valet de chambre ; il sut gagner bientôt les faveurs du roi, qui, en octobre 1474, l'autorisa à changer le sobriquet d'Olivier le Mauvais ou le Diable qu'il portait alors, en celui d'Olivier le Dain (Langlet, I, 301). Plus tard, il l'anoblit ainsi que sa postérité, par lettres patentes du 19 novembre 1477 ; il lui donna, « pour lui et ses hoirs, les estangs de Meulant, et les mesures, terres, prez et bois qui furent au feu comte de Meulant » (Godefroy, 479). Olivier se fit dès lors appeler comte de Meulant. En 1477 il fut envoyé à Gand, en qualité d'ambassadeur, auprès de la duchesse de Bourgogne. Le but avoué de cette mission était de persuader à la duchesse « qu'elle se voulsist mettre entre les mains du roy », son parrain ; mais comme il était peu probable que cette entreprise

réussit ainsi, Olivier devait organiser un soulèvement dans la ville de Gand. Il était d'autant mieux choisi pour cela, qu'il parlait la langue du pays, qu'il y avait conservé des relations, et que l'exemple de sa fortune montrait assez que le roi savait récompenser ceux qui se dévouaient à lui. Olivier échoua ; il ne put résister au désir d'étaler dans son pays natal une magnificence qui contrastait avec son obscure origine. Au lieu de l'admirer, on se moqua de lui ; la duchesse refusa de le recevoir en audience particulière, le peuple ne le prit pas davantage au sérieux ; « luy soudainement s'enfuit de la dite ville, car il fut adverty que s'il ne l'eust fait, il estoit en péril d'estre jeté en la rivière » (Comines, XIV). Mais Olivier n'était pas homme à accepter ainsi une défaite : chassé de Gand, il se rendit à Tournay, ville neutre. Moitié par ruse, moitié par force, il parvint à y faire entrer les gens du roi ; tous les environs furent livrés au pillage « et reçurent les ennemis du roy un grand dommage ». Cette preuve de zèle accrut encore pour Olivier la faveur et la générosité de Louis XI ; il fut nommé capitaine du château de Loches, gouverneur de Saint-Quentin, et gentilhomme de la chambre du roi. Son influence alla toujours croissant ; en 1480 un légat du pape était venu en France : nous lisons dans la chronique de Jean de Troyes que ce misérable fils de paysan « festoya ledit légat et moult d'autres gens d'église tant plantureusement que possible estoit. Et après disner, les mena au bois de Vincennes esbatre et chasser aux dains dedans le parc du dit bois ». Jusqu'à la mort du roi, Olivier vécut avec lui dans la plus grande intimité.

Louis XI, dit-on, souffrait tout de son barbier, même les duretés et les offenses. Lors de la dernière maladie du roi, et quand tout espoir de le sauver fut perdu, c'est Olivier qui, assisté du médecin, accepta la tâche délicate de lui annoncer cette triste nouvelle ; Louis XI la reçut mieux qu'on ne l'avait espéré, et n'en conçut aucune colère contre son favori, qu'il recommanda en mourant à son fils Charles VIII. Mais cette recommandation lui servit peu ; les seigneurs qui s'étaient révoltés contre Louis XI s'empresèrent de satisfaire leur vengeance contre ceux qui avaient été les instruments de la justice ou des cruautés du roi. S'il faut s'arrêter au récit de quelques historiens, cette vengeance à l'égard d'Olivier trouva facilement un prétexte pour s'exercer ; ils prétendent qu'une femme lui aurait sacrifié son honneur pour obtenir la vie de son mari arrêté par ordre du roi, et qu'Olivier, après l'accomplissement du marché, n'en aurait pas moins fait périr le mari. Le 20 mai 1484, Olivier Le Dain fut condamné à être pendu, et le parlement refusa de communiquer l'arrêt au jeune roi, qui, en souvenir des recommandations de Louis XI, eût peut-être sauvé le coupable. C'est le 21 mai qu'eut lieu l'exécution. Charles VIII respecta au-

tant qu'il le put la promesse qu'il avait faite à son père ; car le jour même il ordonna que le corps du supplicié serait détaché du gibet et enterré dans le cimetière de Saint-Laurent. Du temps de Lenglet-Dufresnoy on voyait encore sur la porte d'un corps de garde de Menlan les armes d'Olivier Le Dain ; elles étaient d'un chevron accompagné en pointe d'un daim passant, l'écusson au côté droit, et d'un rameau d'olive, et au côté gauche une corne de daim ; l'écusson couronné d'une couronne comtale. Alfred FRANKLIN.

Jean de Troyes, Comines, P. Matthieu, Varillas, Duclos, Al. Dumarsnil, Ch. Lefebvre, P. Séguier, *Histoires de Louis XI.* — Meseray, Daniel, Garnier, Drexel du Radier, Anquetil, Millot, E. de Bonnechose, Sismondi, H. Martin, Michelet, *Histoires de France.* — *Louis XI et Le Plessis-lès-Tours*; Tours, 1841, in-8°. — G. Naudé, *Additions à l'histoire de Louis XI*; Paris, 1836, in-8°. — De Heitfemberg, *Notice sur Olivier le Diable ou le Dain, barbier et confident de Louis XI*; Bruxelles, 1829, in-4°. — T. L'Hermite de Soliers, *Le Cabinet du roy Louis XI, contenant plusieurs fragments, lettres inédites, secrets inédits du règne de ce monarque, et autres pièces curieuses recueillies de diverses archives*; Paris, 1661, in-12. — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Lettres*, t. XLIII.

**LE DANOIS DE LA SOISIÈRE** (*André-Basile*), homme politique et jurisconsulte français, né le 8 mars 1750, mort vers 1825. Il était lieutenant général du bailliage d'Orbec et Bernay (Normandie) à l'époque de la révolution. Il en accepta les principes, et fut nommé successivement maire et commandant de la garde nationale de sa commune. En 1791 il devint président de l'administration du district de Bernay, et fut élu, en octobre 1795, député par les électeurs de l'Eure. Il siégea au Conseil des Anciens jusqu'en mai 1799. Le 18 août 1797 il fut nommé secrétaire de cette assemblée, et fit adopter plusieurs résolutions concernant les rentes et les contributions. En 1802 il fut appelé au Corps législatif, qu'il ne quitta qu'en janvier 1812. Après la première restauration (1814), anobli par Louis XVIII, il fut porté à la chambre des représentants (1815); mais il n'y joua aucun rôle. On a de lui : *Examen du livre intitulé : Tableau des désordres de l'administration de la justice* (par Selves), et *Réflexions sur les moyens de faire cesser les abus dénoncés*, etc.; Paris, 1813, in-8°; — *Des Vices de la Législation sur la Contrainte par corps pour délits*; Paris, 1819, in-8°. H. L.

*Le Moniteur universel*, au IV, n° 323; au V, n° 10, 276, 324; au VI, n° 187, 320; au VII, 13, 67. — Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.* — *Biographie moderne* (1800).

**LEDÉAN** (*Jean-Aimé-Louis-Nicolas-René*), ingénieur français, né à Quimper, le 27 juin 1776, mort à Vichy, le 9 juin 1841. Son père était commissaire des états de Bretagne et ancien employé de la Compagnie des Indes. Lui-même entra en 1794 à l'École Polytechnique. Le 1<sup>er</sup> frimaire an V (21 novembre 1797) il fut nommé ingénieur de la marine, d'abord à Brest, puis à Lorient. On a de lui : *Lettres sur la rareté toujours croissante des bois de construction*; —

*Nécessité de s'abstenir de toute consommation mal entendue des bois de grandes dimensions*; — *Description des nouvelles étuves propres à plier les bois, construites au port de Lorient*; — *Notes sur les feuilles de cuivre employées au doublage des vaisseaux*. A. DE L. *Quérard, La France Littéraire.* — *Biogr. moderne* (1800).

**LEDEBOUR** (*Charles-Frédéric DE*), botaniste allemand, né à Stralsund, le 8 juillet 1785, mort à Munich, le 4 juillet 1851. A l'âge de vingt ans il fut nommé directeur du Jardin des Plantes et professeur de botanique à Greifswald. En 1811 il fut appelé à l'université de Dorpat, où il resta jusqu'en 1836. Il retourna alors en Allemagne, et se fixa d'abord à Heidelberg et plus tard (1843) à Munich. Son ouvrage : *Flora Rossica*, Stuttgart, 1842-1851, 3 vol., est le meilleur travail que l'on possède actuellement sur la Flore de la Russie. Une œuvre non moins importante est sa *Flora Altaica* (Berlin, 1829-1834, 4 vol.). On lui doit en outre : *Reise durch das Altaigebirge und die Dsongarische Kirgisensteppe* (Voyage à travers l'Altaï et les steppes des Kirghiz de la Dsongarie); Berlin, 1829-1830, 2 vol.; — *Icones Plantarum novarum Floram Rossicam, imprimis Altaicam, illustrantes*; Riga, 1829-1834, 5 vol. in-fol. avec 500 planches coloriées. R. L.

*Cons. Lex.*

**LEDEBUHR** (*Gaspard*), orientaliste allemand, né à Cöslin, en Poméranie, vers la fin du seizième siècle, mort vers le milieu du dix-septième. Après avoir étudié à Königsberg et à Rostock, il visita la plupart des universités d'Allemagne et d'Italie. De retour dans sa patrie, il se fixa à Königsberg, où il fut chargé d'enseigner la langue hébraïque. En 1647 il fit imprimer à Leyde sa *Catena Scripturæ*; pendant son séjour dans cette ville, il apprit que sa mère venait de mourir à Cöslin. Il s'y rendit pour recueillir son héritage; mais plusieurs membres influents du sénat de Cöslin s'étaient déjà partagé ses biens. Cette iniquité troubla sa raison, et il mourut de chagrin peu de temps après. Ses spoliateurs firent brûler ses manuscrits, pour que son nom fût effacé de la mémoire des hommes et que leur crime tombât dans l'oubli. Ledebuhr a fait imprimer à Königsberg : *Grammatica Hebraica*; — *Disputationes VIII in Esaiam*; — *Disputationes in Job*, 11, 12 et 13; — *De Oraculo Jobi*; — *De septuaginta septimanis Danielis*; — *Clara Delineatio Belli Assyriaco-Judaici a Jesaja predicti*; exégèse biblique. Outre quelques opuscules, on a encore de Ledebuhr : *De Accentuatione Hebraica metrica*; Leyde, 1647, in-8°; — *Catena S. Scripturæ, in qua ratio accentuum Hebraicorum exponitur*; Leyde, 1647, in-8°; cet ouvrage, un des premiers essais sur cette matière, fut d'une grande utilité à Wachsmuth (*voy. ce nom*) pour sa théorie des accents de la langue hébraïque. E. G.

*Janicke, Gelehrtes Pommernland.* — Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexikon.*

**LEDEBUR** ( *Léopold-Charles-Guillaume-Auguste* ), historien allemand, né à Berlin, le 2 juillet 1799. Entré en 1816 dans un régiment de la garde, il quitta le service en 1828 avec le grade de capitaine. Il devint plus tard directeur de trois divisions du musée de Berlin, des collections ethnographiques, du musée des antiquités nationales, et de la *Kunsthammer* du roi. On a de lui : *Das Land und Volk der Bructeres* ( Les Bructères et leur pays ); Berlin, 1827; — *Kritische Beleuchtung einiger Punkte in den Feldzügen Karls des Grossen gegen die Sachsen und Slaven* ( Examen critique de quelques questions concernant les campagnes de Charlemagne contre les Saxons et les Slaves ); Berlin, 1829; — *Die fünf münsterschen Gaue und die sieben Seelande Friesland* ( Les cinq Cantons du pays de Münster et les sept cantons maritimes de la Frise ); Berlin, 1836; — *Blicke auf die Literatur des letzten Jahrzehnds zur Kenntniss Germaniens zwischen dem Rhein und der Weser* ( Coup d'œil sur les ouvrages publiés dans les dix dernières années pour la connaissance des pays de l'ancienne Germanie compris entre le Rhin et le Weser ); Berlin, 1837; — *Ueber die in den baltischen Ländern gefundene Zeugnisse eines Handelsverkehrs mit dem Orient* ( Sur les témoignages de relations commerciales entre les pays Baltiques et l'Orient ); Berlin, 1840; — *Nordthüringen und die Hermuduren* ( La Thuringe septentrionale et les Hermudures ); Berlin, 1842 et 1852; — *Die heidnischen Altthümer des Regierungsbezirks Potsdam* ( Les Antiquités païennes de la régence de Potsdam ); Berlin, 1852; — *Dynastische Forschungen* ( Recherches sur divers seigneurs du moyen âge ); Berlin, 1853; — *Preussens Adelslexikon* ( Dictionnaire de la Noblesse prussienne ); Berlin, 1854 et suiv. Ledebur a publié plusieurs monographies historiques sur diverses localités de l'Allemagne; il a aussi fait paraître un très-grand nombre d'articles dans le *Allgemeines Archiv für die Geschichtskunde des preussischen Staats*; Berlin, 1830-1836, 2 vol. E. G.

*Conversations-Lexikon.*

**LEDEIST.** Voy. KÉRIVALANT.

**LEDEIST DE ROTIDOUX**, homme politique et littéraire français, né vers 1750, à Uzel ( Bretagne ), mort à Paris, en 1823. Il fut membre des états généraux en 1789, où il entra comme suppléant et prit plusieurs fois la parole contre les plans financiers du ministre Necker. Il entra ensuite dans l'armée comme capitaine au 34<sup>e</sup> régiment d'infanterie, et servit quelque temps sous La Fayette. Il quitta le service actif pour l'administration, et devint commissaire aux revues, puis commissaire ordonnateur à l'armée des Alpes. Il partagea la proscription du parti girondin, et se chargea d'aller au soulèvement de la Bretagne. Puisaye le reconnut pour secrétaire du comité insurrectionnel général,

séant à Locminé. Après les divers échecs du parti royaliste, Ledest fit sa soumission à La Mabilais. Il vécut jusqu'à la restauration éloigné des affaires publiques, et ne s'occupant que de littérature. Au retour des Bourbons, il obtint l'emploi de messenger d'État près la chambre des pairs. On a lui : *Satires d'Horace*, trad. en vers français; Paris, 1804; — une traduction des *Commentaires de César*; Paris, 1809, 5 vol.; — une traduction des *Lettres de Cicéron à son frère Quintus*, avec *Notes*; Paris, 1813, in-12; — *Esquisse de la carrière militaire de F.-Chr. de Kellermann, duc de Valmy, pair et maréchal de France*; Paris, 1817, in-8°; — *Des Celtes, antérieurement aux temps historiques*; Paris, 1818, in-8°; — quelques brochures de circonstance, aujourd'hui sans intérêt. H. LESUCUR.

Mahul, *Annuaire Nécrologique*, ann. 1838. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LEDERLIN** ( *Jean-Henri* ), philologue français, né à Strasbourg, le 18 juillet 1672, mort le 7 septembre 1737. Fils d'un tailleur, il dut à la bienfaisance du bourgmestre Frérisson les moyens de faire ses études. Il enseigna plus tard les langues grecque et hébraïque dans sa ville natale, et devint chanoine à Saint-Thomas. On a de lui une édition estimée de l'*Onomasticon* de J. Pollux, grec et trad. latine avec des commentaires; Amsterdam, 1706, in-fol.; — des éditions de Viger, *De præcipuis græcæ Dictionis idiotismis*; Strasbourg, 1708, in-8°; de Brisson, *De regio Persarum Principatu*; et Strasbourg, 1710, in-8°; d'Élieu, *Varia historis*; Strasbourg, 1713. — Lederlin a aussi publié une douzaine de dissertations philosophiques et archéologiques. A la bibliothèque de Strasbourg on conserve trois volumes in-4°, écrits de sa main, qui contiennent ses *Collectanea Philologica*, ses *Adversaria*, et ses *Hypomnemata*. E. G.

*Acta historico-ecclésiastica*; Leipzig et Welsar, 1738. t. III, p. 90. — Harles, *Plus Philologorum*, t. III, p. 1-31. — Leclerc, *Bibliothèque choisie*, t. X, p. 276, et t. XI, p. 346. — *Novæ Acta Eruditorum*, ann. 1739, p. 469.

**LEDERMULLER** ( *Marlin - Frobenius* ), physicien allemand, né à Nuremberg, le 20 août 1719, mort dans cette ville, le 16 mai 1769. Après avoir mené une vie assez aventureuse, il commença en 1749 à s'occuper d'une manière suivie des sciences naturelles. Ses travaux microscopiques eurent beaucoup de succès, et engagèrent un grand nombre de savants à se livrer à des recherches semblables. On a de lui : *Physikalische Beobachtungen der Saamen-Thierchen durch die allerbesten Vergrösserungsgläser* ( Observations physiques des animalcules spermiques au moyen des meilleurs microscopes ); Nuremberg, 1756, in-4°, avec 8 planches; — *Versuch zu einer gründlichen Vertheidigung der Saamen-Thierchen* ( Défense des Animalcules spermiques, etc. ); ibid., 1758, in-8°, avec 6 planches; — *Mikroskopische Bey-*

*trage* (Études microscopiques); *ibid.*, 1759, in-8°; — *Mikroskopische Gemuehls und Augenergoetzungen* (Amusements microscopiques, tant pour l'esprit que pour les yeux); *ibid.* 1760-1764, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, dont on a publié en Allemagne plusieurs éditions, a été traduit aussi en français; Nuremberg, 1768. D' L.

Rotterdam, *Supplément à Jöcher*. — Meusel, *Lexikon*, VIII, p. 104. — Nopliisch, *Wills Nurembergisches Gelehrten Lexikon*, 11<sup>e</sup> Supplément, p. 299-300.

**LEDIESMA** (*Blas de*), peintre espagnol, de la fin du seizième siècle, et né en Andalousie. Il adopta la manière italienne, et peignit de préférence des sujets grotesques; on a cependant de lui quelques bonnes fresques, représentant des saints ou des faits historiques. A. DE L.

Quilbet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

**LEDIESMA** (*Jose de*), peintre espagnol, né à Burgos, en 1630, mort en 1670. Il fit ses premières études artistiques dans sa patrie, et se perfectionna à Madrid sous les leçons de Juan Carreño, dont il acquit la belle couleur. Malgré sa courte existence, Lediesma a laissé beaucoup de tableaux, presque tous à Madrid. On cite parmi ces tableaux, chez les récollets: *Saint Jean-Baptiste*; — *La Sainte Trinité*; — *L'Incarnation*; — *Saint François*; — chez les trinitaires: *Saint Dominique*; — au musée royal: *Le Christ au tombeau*. A. DE L.

Don Mariano-Lopez Aguado, *El Real Museo*; Madrid, 1793.

**LEDIESMA** (*Alonso de*), poète espagnol, né à Ségovie, en 1553, mort en 1623. On n'a pas de détails sur sa vie, et ses ouvrages sont peu lus aujourd'hui; mais ils obtinrent beaucoup de succès à leur apparition, et restent des témoignages curieux du goût littéraire en Espagne, au commencement du dix-septième siècle. La poésie lyrique en décadence tentait de se ravivir en imitant la trivialité des vieilles ballades, et cherchait un nouvel éclat dans les plus étranges combinaisons d'idées et de mots. De là deux manières, l'une estimable quoique un peu rude, l'autre fautive, obscure et affectée jusqu'à l'extravagance. Lediesma s'essaya dans toutes deux, et ne réussit que dans la seconde. Ses *Conceptos espirituales*, dont les trois parties parurent successivement à Madrid, 1600, 1606, 1616, in-8°, n'eurent pas moins de neuf éditions de son vivant. Ce sont de petites pièces sur des sujets religieux. On y trouve des indices d'un beau talent malheureusement gâté par la recherche et l'enflure. Le succès des *Conceptos espirituales* favorisa le développement de cette école des *conceptistas*, composée de mystiques et de beaux esprits, qui portèrent si loin dans la poésie et dans l'éloquence sacrée l'abus des métaphores et des pointes. L'influence des *conceptistas* s'étendit sur les premiers écrivains de cette époque. Lope de Vega, qui n'en fut pas exempt, a prodigué à Lediesma des louanges fort exagérées, et ses contemporains lui ont donné le surnom de *divin*. Cependant, à part quelques sonnets et quel-

ques ballades lyriques, insérés dans les *Conceptos espirituales*, ses poésies sont aujourd'hui justement oubliées. On a encore de lui: *Juegos de la Noche Buena*; Barcelone, 1611, in-8°: recueil de pièces joyeuses et satiriques qui est sévèrement interdit dans l'*Index expurgatorius* de l'inquisition; — *El Monstruo imaginado*; Barcelone, 1615, in-8°. Cet ouvrage commence par des ballades, et finit par une courte fiction en prose, qui a donné son nom au volume. C'est une série d'allégories exprimées dans un langage bizarrement métaphorique qui les rend inintelligibles. Quelques-uns des poèmes contenus dans le *Monstruo imaginado* ont pour sujet la mort de Philippe II, et sont singulièrement irrévérencieux, soit au point de vue politique, soit au point de vue religieux; — *Epigramas y Geroglíficos a la vida de Christo, festividades de Nuestra Señora, Excelencias de sanctos, y grandezas de Segovia*; Madrid, 1625; — *Epítome de la vida de Christo en discursos metafísicos*; Ségovie, 1629. On trouve six pièces de Lediesma dans le *Parnaso Español*, t. V, p. XXXI. L. J.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Tischer, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 122.

**LEDIEU** (*François*), écrivain français, né à Péronne, mort à Paris, le 7 octobre 1713. Engagé dans les ordres, il fut attaché depuis 1684 à Bossuet, en qualité de secrétaire particulier, resta près de lui pendant les vingt dernières années de la vie du grand évêque, et devint chanoine et chancelier de l'église de Meaux. Quatre ans avant la mort de Bossuet, l'abbé Ledieu imagina de tenir un journal de ce qui se passait près de lui, et il continua ce registre de 1699 à 1713, année de sa propre fin. Suivant M. Sainte-Beuve, « l'abbé Ledieu n'a pas le dessein de diminuer Bossuet, mais il soumet son illustre maître à une épreuve à laquelle pas une grande figure ne résisterait; il note jour par jour à l'époque de la maladie dernière et du déclin tous les actes et toutes les paroles de faiblesse qui lui échappent, jusqu'aux plaintes et doléances auxquelles on se laisse aller la nuit quand on se croit seul, et dans cette observation il porte un esprit de petitesse qui se prononce de plus en plus en avançant, un esprit bas qui n'est pas moins dangereux que ne le serait une malignité subtile ». Sur les premiers dehors et sur les commencements du journal de l'abbé Ledieu, M. Sainte-Beuve le traitait d'ecclésiastique « estimable, laborieux; ce n'était point un ami, ajoutait-il, mais un domestique dévoué et fidèle ». En voyant la fin de ce journal, le sagace critique se rétracte, et dit de Ledieu: « Son caractère est dénué de toute élévation, et le cœur n'y supplée pas. En paraissant attaché à Bossuet, il ne poursuivait que son propre intérêt et celui des siens. » Le fait est que Ledieu avoue qu'il cherchait surtout à obtenir les faveurs de l'évêque de Meaux; mais l'abbé Bossuet, neveu du prélat, trouvait toujours le moyen de l'empêcher d'arriver à

son but. Ledieu nous apprend que M. de Meaux a « gobé tous les éloges qu'il a voulu lui donner ». Il n'en fut pourtant pas plus avancé pour cela. « L'abbé Ledieu, malgré les longues années qu'il resta auprès de Bossuet, n'entra donc jamais, ainsi que le remarque M. Sainte-Beuve, dans son intime confiance, et ne reçut jamais de lui aucune confiance proprement dite; il ne sut les choses importantes qu'au fur et à mesure, à force d'attention et après coup. Il y avait l'œil, comme il dit, il y mettait de la suite et arrivait avec un peu de temps à tout savoir et à bonne fin. » Exclu de la chambre de son maître aux approches de la mort, il ne fut pas inscrit sur le testament du prélat, non plus que les autres domestiques, que Bossuet recommanda seulement à la libéralité de son légataire. Ledieu trouve que cet acte déshonore son auteur. Cependant, sur la demande de l'abbé Bossuet, il se met à composer des *Mémoires* sur la vie et les ouvrages du grand évêque, mémoires destinés à servir de matériaux pour une oraison funèbre. « Ces mémoires, composés peu après la mort de Bossuet, et tout d'une haleine, sont un récit large et animé, dit M. Sainte-Beuve, un tableau de la vie, des talents et des vertus du grand évêque. L'abbé Ledieu, dans cet ouvrage, se soigne, et il écrit comme en vue du public; son style a de la facilité, du développement, des parties heureuses; on sent l'homme qui a vécu avec Bossuet, et qui en parle dignement, avec admiration, avec émotion... Ces mémoires, d'une lecture pleine et aisée, nous montrent Bossuet dans sa généalogie et dans sa race, dans son enfance et son éducation première, dans sa croissance naturelle et continue. Toute la partie où Ledieu parle de l'éloquence première de Bossuet et des études par lesquelles il la nourrissait est d'un grand charme. Il n'avait pas été témoin, mais il avait vu et interrogé des témoins, il avait fait parler le prélat lui-même; il écrit comme quelqu'un qui porte un sentiment d'enthousiasme et de vie dans ces choses d'autrefois qu'il veut rendre. On a par lui le mouvement et comme le coloris de cette jeunesse de Bossuet. Dans cet ouvrage, Ledieu justifie bien les expressions par lesquelles il se définit lui-même à côté de Bossuet, « un homme tout à lui, passionné pour sa gloire, et très-curieux de recueillir les moindres circonstances qui peuvent orner une si belle vie. Il rachète par là ce qu'il y a d'un peu petit et d'un peu bas dans son journal. »

Ledieu lut le commencement de ces mémoires aux amis de Bossuet, qui y applaudirent et lui donnèrent des encouragements. Quelques-uns lui dirent que c'était un trésor, et que ce serait rendre un bon office à l'église que de les publier. « Son noble, suivant M. Sainte-Beuve, n'est d'ailleurs pas plus élevé en cette occasion que dans toutes les autres; il ne songe qu'à se rendre nécessaire, à se faire un *sort*, comme on dit, du côté de l'abbé Bossuet, en lui prouvant qu'il est l'homme

indispensable pour une édition des œuvres, et surtout pour la publication des écrits posthumes. » Quoi d'étonnant à cela : il n'y avait que Ledieu qui pût bien lire les manuscrits de Bossuet et s'y reconnaître. Quelques-uns des amis de Bossuet, comme l'abbé Fleury et le docteur Pirot, désignaient positivement l'abbé Ledieu pour cette tâche. Celui-ci ne demandait qu'une pension et un logement à Paris. L'abbé Bossuet, plus occupé de son avancement que de la gloire de son oncle, n'alla pas jusque là avec l'ancien secrétaire de Bossuet, que le grand homme a indignement oublié. Il le reçoit, le déraye pendant ses voyages à Paris; mais il s'étonne que Ledieu ne travaille pas davantage. Celui-ci avait revu et mis au net les manuscrits de la *Politique*, des *Élévations*, des *Méditations sur les Évangiles*; l'abbé Bossuet trouva les cahiers bien petits. « Je suis bien résolu à ne m'en pas hâter davantage, écrit Ledieu, et pour le profit que j'en reçois, ce n'est pas la peine de me tant fatiguer. » Ledieu fait toujours valoir son importance; l'abbé Bossuet ne se décide à aucun sacrifice, et quelques ouvrages du prélat paraissent sans Ledieu; celui-ci manifeste son mécontentement en faisant entendre qu'il avait de meilleures copies : rien n'ébranle l'abbé Bossuet, et Ledieu, dégoûté, ne s'occupe plus de la gloire de son maître. Heureusement le nouvel évêque de Meaux l'avait parfaitement accueilli; Ledieu a joint un prieuré à son canonicat, et, comme il le dit, il est « sur ses pieds et n'a que faire des Bossuet ». Il faut que Ledieu demande à plusieurs reprises un petit calice de vermeil avec lequel il disait la messe à Paris pour Bossuet et un missel, avant de les obtenir; il faut même qu'il rende de nouveaux services à l'abbé Bossuet pour que celui-ci s'exécute. Doit-on s'étonner après cela si devant de pareilles vilénies Ledieu oublie son ancien évêque? « Ce n'est qu'un valet de chambre mécontent, » s'écrie M. Sainte-Beuve. Soit, mais cela excuse-t-il la conduite du neveu de Bossuet à son égard? Ledieu raconte avec complaisance toutes ses affaires; il donne des détails sur des querelles de cœur qui rappellent celles du *Lutrin*. Il achète une maison à Meaux, sous un faux nom, la meuble gentiment, arrange le jardin, et se trouve heureux. « Dieu soit loué, écrit-il, me voici assez bien meublé et nippé! Il faut à présent faire bien aller la cuisine et tout assaisonner de bon vin. » Mais sa santé s'affaiblit, et son bonheur est de courte durée; des tumeurs lui vièrent au pied, et au bout de quelques années il mourut. Il avait laissé en manuscrit des *Mémoires sur l'Histoire et les Antiquités du diocèse de Meaux*, que le père Lelong appelle des brouillons sans ordre, sans méthode, sans suite, sans liaison, conservés dans la bibliothèque de Saint-Faron. Ses mémoires sur Bossuet étaient aussi restés manuscrits; ils avaient été compilés et cités par tous ceux qui ont écrit avec autorité sur l'évêque de

Meaux, comme le cardinal de Bausset et M. Floquet. L'abbé Guettée les a fait paraître avec le journal de l'abbé Ledieu sous ce titre : *Mémoires et journal de l'abbé Ledieu sur la vie et les ouvrages de Bossuet, publiés pour la première fois d'après les manuscrits autographes, et accompagnés d'une introduction et de notes*; Paris, 1856-1857, 4 vol. in-8°.

L. LOUVET.

P. Leclong, *Biblioth. Hist. de la France*. — Ledieu, *Journal*. — Sainte-Beuve, dans *Le Moniteur* des 31 mars 1856, 16 avril 1856, et 30 mars 1857.

LE DIGNÉ (Nicolas), sieur de L'ÉPINE-FONTENAY, poète français, né en Champagne, vers le milieu du seizième siècle, mort vers 1611. Il fut d'abord militaire, et porta les armes en Italie; il changea ensuite complètement de profession, et, devenu ecclésiastique, il obtint les prieurés de L'Enfourchure et de Comdes. C'est en ce dernier endroit qu'il acheva sa vie, cherchant des distractions dans la culture des lettres. Ami de Berroald de Verville, il lui adressa une jolie pièce de vers insérée dans les *Appréhensions spirituelles* de cet écrivain souvent bizarre (Paris, 1583) : elle a pour titre : *Contre ceux qui écrivent d'amours*; il y a de la facilité, et le ridicule de ces amoureux alors si nombreux sur le Parnasse et chantant enjouéement des beautés imaginaires est raillé avec une malice naïve. Un volume de vers de Le Digné, *Les Fleurettes du premier mélange*, Paris, 1601, contient quelques morceaux où il y a du naturel et de l'aisance. La plupart des compositions de cet auteur se rapportent à des sujets pieux : ses *Premières Œuvres chrétiennes*, Paris, 1600; sa *Couronne de la Vierge Marie*, 1610; sa *Madeleine et autres petites œuvres*, Paris, 1610, sont devenues la proie de l'oubli. Il laissa un grand nombre d'écrits demeurés inédits : des traductions en vers des *Psaumes*, du *Jephthé* de Buchanan, de *Hercule mourant* de Sénèque, des *Pastorales*, des sonnets intitulés *Chastes Soupirs*.

G. B.

Violet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. 1, p. 302, et *Histoire de la Satire en France*, en tête de son édition de Regnier.

LEDOYEN (Guillaume), poète français, né à Laval, mort dans la même ville, en 1537. Ce qu'il nous apprend de sa vie est tout ce que nous en savons. Il était notaire, et dépensait en homme de goût les profits de son étude : ainsi, grand amateur des représentations scéniques, il faisait jouer à ses frais des mystères sur la grande place de Laval. Il y a plus : un certain jour, abandonné par les compagnons entrepreneurs, avec lesquels il avait fait marché pour une représentation du *Bon et du Mauvais Pèlerin*, il monta lui-même sur les tréteaux, et récita la pièce. On a de Guillaume Ledoyen un poème historique, dont quelques fragments ont seuls vu le jour; ce poème, intitulé : *Annales et Chroniques du pays et comté de Laval et parties circonvoisines*, commence à l'année 1480

et finit à l'année 1537. Le Supplément français de la Bibliothèque impériale en possède un exemplaire.

B. H.

Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — B. Haureau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 267.

LEDMAN (Henri-François), chirurgien français, né à Paris, en 1685, mort dans la même ville, le 17 octobre 1770. Son père, Henri Ledran, mort en 1720, était un des premiers opérateurs de son temps, et s'était acquis une grande réputation dans les armées. Il dirigea l'éducation de son fils, qui devint chirurgien major et démonstrateur d'anatomie à La Charité, membre de l'Académie royale de Chirurgie, chirurgien consultant des camps et armées du roi et associé de la Société royale de Londres. Il était surtout renommé pour la lithotomie. Partisan du grand appareil, il voulait qu'on donnât assez d'étendue à l'incision pour que l'extraction de la pierre ne causât pas de dilacération à la vessie. Il n'admettait le haut appareil que dans le cas où la vessie est saine et le calcul très-volumineux. Il inventa une nouvelle sonde pour remplacer la sonde d'Albinus. Dans le traitement des plaies d'armes à feu, il propagea la méthode des grandes incisions, restreignit l'usage du séton et proscrivit l'application de plumasseaux de charpie imbibés d'eau-de-vie. Il attribuait une grande influence aux esprits animaux, et admettait une foule d'hypothèses erronées. Du reste il ne dissimule pas ses fautes dans ses écrits, parle de ses succès sans vanité, et n'indique jamais un nouveau procédé sans en citer l'auteur. On a de lui : *Parallèle des différentes manières de tirer la pierre hors de la vessie*; Paris, 1730, 1740, in-8°; avec une suite, Paris, 1756, in-8°; — *Observations de Chirurgie, auxquelles on a joint plusieurs réflexions en faveur des étudiants*; Paris, 1731, 1751, 2 vol. in-12; — *Traité des Opérations de Chirurgie*; Paris, 1731, 1742, in-8°; Bruxelles, 1745, in-8°; Londres, 1749, in-8° : cette dernière édition contient des additions de Cheselden; — *Réflexions pratiques sur les plaies d'armes à feu*; Paris, 1737, 1740, 1759, in-12; Amsterdam, 1745, in-12; — *Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie*; Paris, 1765, in-8°; — *Traité économique de l'Anatomie du corps humain*; Paris, 1768, in-12; — *Récit d'une guérison singulière de plomb fondu dans la vessie, et Lettre sur la dissolution du plomb dans cet organe*; Paris, 1749. Ledran a en outre consigné un grand nombre d'observations dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*. J. V. Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor., crit. et Bibliographique*.

LEDROU (Pierre-Laurent), prêtre et controversiste belge, né à Huy, en 1640, mort à Liège, le 6 mai 1721. Il fit ses études à Louvain, où il fut reçu docteur. Il prit l'habit religieux chez les augustins de cette ville, où il professa la théologie avec réputation. Le pape Innocent XI l'ap-

pela à Rome, et le nomma préfet de la Propagande. Innocent XII le créa évêque in partibus de Porphyre. Nommé consultant dans l'affaire des jansénistes, il prit parti pour le père Quenel; ce qui lui valut sa disgrâce auprès de la cour papale. Il termina ses jours, plus qu'octogénaire, comme vicaire général du diocèse de Liège. On a de lui quatre *Dissertations sur la Contrition et l'Attrition*; Rome, 1707, et Munich, 1708.

A. L.

*Mém. Le Grand Dict. Hist.* — Boudellèvre-Hamal, *Biogr. L'épisc.*

**LEDROU (André-Pierre)**, naturaliste et historien français, né à Chantenay (Maine), le 22 janvier 1761, mort au Mans, le 11 juillet 1825. Il embrassa fort jeune la carrière ecclésiastique, et se trouvait vicaire à la révolution, dont il adopta les principes. Il prêta serment à la constitution civile du clergé en 1791, et fut nommé curé de la paroisse du Pré au Mans. En 1793 il se retira d'abord dans sa famille, et vint ensuite chercher un refuge à Paris. Il obtint du Directoire l'autorisation d'accompagner comme botaniste le capitaine Baudin dans son expédition aux Canaries et aux Antilles. Ledrou recueillit un grand nombre de plantes, la plupart inconnues, dont les échantillons, déposés au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris, ont été presque tous décrits par Poiret dans l'*Encyclopédie Méthodique*. Des collections de graines, de minéraux, de coquilles furent encore le résultat de ses recherches. A son retour en France, en 1798, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale de la Sarthe. Éloigné de l'enseignement public lors de l'établissement de l'université, il ouvrit dans sa maison, au Mans, un cours gratuit de physique et d'histoire naturelle. Possesseur d'une immense bibliothèque, d'un riche herbier, d'un jardin botanique dont la création et l'entretien occupèrent une partie de sa vie, il attirait chez lui des jeunes gens avides d'instruction. A l'époque de la restauration il vint à Paris, en 1816; mais il resta sans emploi, et retourna au Mans. Il a légué à cette ville un herbier de près de 6,000 espèces, composé en grande partie d'échantillons rapportés de son voyage; cet herbier a été déposé au muséum de la ville. De Candolle lui a dédié un nouveau genre de la famille des ombellifères, sous le nom de *drusa*. On a de l'abbé Ledrou : *Discours contre le Célibat ecclésiastique*; Le Mans, 1793, in-8°; — *Histoire de la Prise du Mans par les calvinistes en 1562*, dans l'*Annuaire de la Sarthe*, an x; — *Observations sur l'histoire du Maine, et Catalogue des meilleurs ouvrages imprimés ou manuscrits à consulter pour écrire l'histoire de cette province*, dans le même *Annuaire*, an xi et an xii; — *Mémoire sur les Cérémonies religieuses et le vocabulaire des Guanches, premiers habitants des îles Canaries*; dans les *Mémoires de l'Académie Celtique*, t. IV, 1809; — *Voyage aux îles de Ténériffe, La*

*Trinité, Saint-Thomas, Sainte-Croix et Port-Rico, exécuté par ordre du gouvernement français de septembre 1796 à juin 1798*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°, avec une carte; — *Recherches sur les statues mérovingiennes et sur quelques autres monuments de l'église cathédrale du Mans*; Paris, 1818, in-8°; — *Notices historiques sur la vie et les ouvrages de quelques hommes célèbres de la province du Maine*; Le Mans, 1817, 1819, in-8°; — *Analyse des travaux de la Société royale des Arts du Mans, depuis sa fondation, en 1794, jusqu'à la fin de 1819, 1<sup>re</sup> partie : Sciences physiques et mathématiques*; Le Mans, 1820, in-8°.

J. V.

*N. Desportes, Bibliogr. du Maine*. — *Suzart et Saint-Esme, Biogr. des Hommes du Jour* t. V, 1<sup>re</sup> partie, p. 302. — *Annales du Muséum d'Hist. Nat.*, t. X.

**LEDROU DES ESSARTS (François-Roch, comte)**, général français, frère du précédent, né à Chantenay (Maine), le 17 août 1765, mort à Champrosay, le 23 avril 1814. Il fit ses études chez les oratoriens du Mans, et s'engagea comme volontaire, en 1792, dans le 2<sup>e</sup> bataillon de la Sarthe. Capitaine au bombardement de Lille, chef de bataillon après la bataille de Wattignies (16 octobre 1793), chef de brigade à la bataille de La Trebia, général de brigade après la bataille d'Austerlitz, et général de division le 31 juillet 1811, il prit part à toutes les campagnes de la révolution et de l'empire, de 1792 à 1815, et se distingua particulièrement au passage du Tagliamento, à Austerlitz, à Léna, à Eylau, à Heilsberg, à Ebersberg, à Wagram, à Kraassau, dont il se empara, à la Moakowa, à Smolensk, à la Berezina, qu'il passa le dernier, à Bautzen, à Leipzig et à Hanau. Enfin, il combattait encore sous les murs de Paris. Ses services lui avaient valu le titre de baron et de comte. Sous la première restauration il fut chargé de la réorganisation de quatre régiments d'infanterie. Pendant les Cent Jours en 1815 il commanda une division à l'armée des Alpes sous les ordres du maréchal Suchet. En 1817 il organisa les régiments suisses que la France venait de prendre à sa solde. L'année suivante, il fut nommé inspecteur général, puis il reçut le commandement de la septième division militaire, dont le quartier général était à Grenoble. Il parvint à calmer les esprits dans cette ville, et en 1819 il fut remplacé par le général Pamphile Lacroix (voy. ce nom). Depuis il fut constamment employé dans les inspections. En 1830 il accepta la mission difficile de licencier les régiments dits de la Charte, qui s'étaient créés spontanément en quelque sorte après la révolution. Il en forma neuf bataillons d'infanterie légère, qu'il dirigea successivement sur les régiments auxquels ils étaient destinés. Avec les militaires licenciés de l'externe royale, il forma les 65<sup>e</sup> et 66<sup>e</sup> régiments de ligne, qui se distinguèrent à Anvers, à Ancone et à Oran. Enfin, il organisa le quatrième bataillon

de chacun des régiments qui vinrent successivement en garnison à Paris et dans la première division militaire. L'âge le fit passer dans la deuxième section de l'état-major général, et le 11 septembre 1835 le roi l'éleva à la dignité de pair de France. L. L.—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. V, 1<sup>re</sup> partie, p. 207. — *Moniteur* du 8 mai 1844.

**LEDRU** (*Nicolas-Philippe*), connu sous le nom de *Comus*, physicien français, né à Paris, en 1731, mort dans la même ville, le 6 octobre 1807. Ses parents ayant perdu leur fortune, il s'imagina de tirer parti de ses connaissances et de son adresse en associant quelques tours de dextérité à des expériences de physique qu'il faisait et répétait avec Delori, professeur de physique. En 1751 Ledru partit pour la province, où il prit le nom de *Comus*. Ce voyage fut une sorte d'apprentissage pour lui; lorsqu'il se crut assez fort, il revint à Paris, où il donna des séances publiques: il obtint les plus grands succès. Louis XV, qui jusqu'à sa mort s'amusa des expériences de Ledru, le fit appeler près du jeune duc de Bourgogne, et lui donna le brevet de professeur de physique des enfants de France. Lorsque Ledru passa en Angleterre, en 1766, le gouvernement français le chargea de remettre au comte de Guerchy, ambassadeur à Londres, des papiers importants que l'on craignait de lui adresser par un simple agent. Les expériences de Ledru sur l'aimant nécessitaient la construction d'instruments particuliers; mécontent de ceux qu'il avait fait faire à Paris, il fit construire, pendant son séjour en Angleterre, d'après ses procédés, par Kamsden et Nairn, plusieurs appareils, notamment des boussoles horizontales et verticales. C'est sur un modèle de lui que fut faite l'aiguille d'inclinaison dont le capitaine Philips se servit dans son voyage au pôle boréal en 1773. Au retour de son voyage d'Angleterre, Ledru obtint du roi un brevet pour acieriser le fer à la manière de Knight et des Anglais, et pour l'établissement d'une manufacture d'instruments de physique en tous genres. Peu de temps après, il reçut l'ordre de compiler au dépôt des cartes de la marine les pièces qui y étoient déposées et les différents cartons qui contenaient des observations magnétiques, pour en rendre compte au roi. Il recueillit près de deux millions de pièces qui lui servirent à composer des cartes magnétiques, dont il remit des exemplaires manuscrits à Lapérouse, à qui il donna aussi différents instruments en 1785.

Ses études avaient mis Ledru en état de faire une infinité de tours et d'expériences plus amusantes les unes que les autres. Dès 1772 il montra, dans ses séances publiques, des effets de fantasmagorie; mais au lieu de faire apparaître des spectres, il ne faisait voir que des choses agréables. Lorsque l'empereur Joseph II vint à Paris, en 1777, Ledru exécuta devant lui quelques expériences nouvelles sur la propagation du son, la lumière, l'ombre et

les couleurs, ainsi que la décomposition de la lumière sans prisme ni verre. Ledru appliqua avec succès l'électricité à différentes affections nerveuses et à d'autres maladies; sept médecins de la faculté de Paris furent nommés sur sa demande pour examiner ses traitements. Cette commission choisit, le 3 août 1782, à Bicêtre et à la Salpêtrière, treize épileptiques dont les accès étoient fréquents et journaliers; ces malades furent mis dans une maison particulière et confiés aux soins de Philippe Ledru. Les médecins suivirent le traitement de ces épileptiques, et le 29 août 1783 ils firent un rapport favorable, qui fut imprimé par ordre et aux frais du gouvernement. Il porte pour titre: *Rapport de MM. Cosnier, Maloet, Darcel, Philip, Lepreux, Dessart: et Paulet, docteurs régents de la faculté de médecine de Paris, sur les avantages reconnus de la nouvelle méthode d'administrer l'électricité dans les maladies nerveuses, particulièrement dans l'épilepsie et dans la catalepsie, par M. Ledru, connu sous le nom de Comus; précédé de l'aperçu du système de l'auteur sur l'agent qu'il emploie et des avantages qu'il en a retirés*; Paris, 1783, in-8°. Ce rapport valut à Philippe Ledru, ainsi qu'à ses fils, le titre de physicien du roi et de la faculté de médecine de Paris. Un établissement considérable fut formé dans l'ancien couvent des Célestins à Paris, où Ledru exerçait publiquement son traitement. Cet établissement, dirigé plus tard par son fils et transporté rue Neuve-Saint-Paul, existait encore en 1810; mais, depuis, ce système tomba dans l'oubli. L'attachement que Ledru portait au roi lui valut une réclusion sous le régime révolutionnaire; en sortant de prison, il alla se fixer à Fontenay-aux-Roses, où il se livrait à la botanique, et s'appliquait à concilier la chimie moderne avec l'alchimie et à donner une suite à son système magnétique. « Né excessivement laborieux, dit un biographe, il employait tous les jours douze heures au travail; doué d'une grande sobriété, et vivant économiquement, sa fortune étoit partagée entre les pauvres et l'étude. Ennemi de l'intrigue et de l'ambition, Ledru ne sollicita jamais, ni pour lui ni pour ses enfants, aucune faveur du gouvernement... Ses expériences et ses observations magnétiques sont innombrables; la majeure partie de son système se trouve confirmée par le voyage de La Pérouse, auquel il avoit donné des mémoires très-détaillés à ce sujet. La plus grande découverte qu'il ait faite en ce genre, et dont il avoit donné, sous le secret, communication à Buffon et Lemonnier, et à ses amis intimes Rouelle et Darcel, c'est d'avoir à toute heure, par un procédé simple et peu dispendieux, sans boussole et sans aimant, la direction magnétique et son inclinaison avec plus de justesse et de certitude que si l'on employoit les meilleurs instruments. » Son talent d'observation étoit tel qu'il parais-



sait, dit-on, deviner la pensée des individus en les fixant. Il avait beaucoup d'adresse et de dextérité comme prestidigitateur, et son élocution facile était pleine de charme. L. L.—r.

Chaudon et Delandine. *Diet. univ. Hist., Crit. et biogr.* — Orfila, dans la *Biogr. Médicale.* — *Biogr. univ. et portat des Contemp.*

\* **LEDRU-ROLLIN** (*Alexandre - Auguste*), homme politique français, petit-fils du précédent, né à Paris, le 2 février 1808. Son père, Jacques-Philippe Ledru, membre de l'Académie de Médecine et de la Société des Antiquaires, le destina à la carrière du barreau. Alexandre Ledru fit de bonnes études, suivit les cours de l'École de droit, fut reçu licencié et docteur en droit, et prêta le serment d'avocat en 1830. C'est alors que pour se distinguer de son confrère, M. Charles Ledru, il ajouta à son nom celui de *Rollin*, qui était le nom de sa bisaïeule maternelle. Après l'insurrection de juin 1832, M. Ledru-Rollin rédigea une consultation contre l'état de siège, qui, au mépris de la charte constitutionnelle, enlevait les citoyens à leurs juges naturels et les soumettait à la juridiction des tribunaux militaires. La cour de cassation, sur la plaidoirie de M. O. Barrot, admit les principes de M. Ledru-Rollin, et cassa les jugements de la justice exceptionnelle, pour renvoyer les accusés devant le jury. A la suite des journées d'avril 1834, M. Ledru-Rollin publia une brochure sur ces événements. Elle eut un grand succès, et depuis lors M. Ledru-Rollin mit son talent à la disposition de tous les républicains poursuivis par le gouvernement de Louis-Philippe. Défenseur de M. Cansidière devant la cour des pairs pour les affaires de 1834, il parla encore devant la même cour en faveur de Lavaud, compromis dans l'affaire du régicide Meunier, et plaida pour M. Dupoty, rédacteur du *Journal du Peuple*, impliqué comme complice dans l'affaire de Quénisset, à cause des articles de son journal. M. Ledru Rollin défendit aussi devant la cour d'assises les journaux de son opinion; ainsi, en 1835, il plaida pour *La Nouvelle Minerve*; en 1838, il défendit *Le Charivari*, qui avait mal parlé du projet de loi de dotation du duc de Nemours; le *Journal du Peuple*, accusé de provoquer continuellement à l'insurrection et au renversement de la propriété; en 1847, il défendit *La Réforme*, pour un article où ce journal, à propos de l'assassinat de la duchesse de Praslin, disait « qu'en tournant les yeux vers les hautes régions, il n'était pas un crime, une bassesse, un opprobre qui depuis six mois n'ait été laissé son empreinte, » et ajoutait qu'on devait « y reconnaître la vengeance tardive, mais inévitable, de tous les sentiments d'honneur, de droit, de justice et de morale qu'on s'était plu à fouler aux pieds ». Ses plaidoiries politiques, dans lesquelles il était trop vif pour obtenir beaucoup de succès, ne l'empêchaient pas de s'occuper d'affaires ordinaires. En 1837 il avait pris la direction du

*Journal du Palais*, dont il donna une nouvelle édition, et fit faire la table générale, en tête de laquelle il mit une introduction remarquable. En 1838 il acheta une charge d'avocat à la cour de cassation, qu'il revendit en 1841, et eut la rédaction en chef du journal *Le Droit*. Plus tard il fit paraître un ouvrage important sur le droit administratif.

En 1839 M. Ledru-Rollin se présenta comme candidat à la députation devant le collège de Saint-Valéry (Seine-Inférieure). A cette époque tous les partis de l'opposition, coalisés contre le ministère Molé, se prêtèrent appui dans les élections. M. O. Barrot patrona donc M. Ledru-Rollin auprès des électeurs de Saint-Valéry; mais la profession de foi de M. Ledru-Rollin fut trouvée trop avancée par des électeurs influents, et il échoua de onze voix. Deux ans après il fut désigné aux électeurs du second collège du Mans comme digne de succéder à Garnier-Pagès, qui venait de mourir. Sa profession de foi était hardiment républicaine, et il fut élu à l'unanimité moins trois voix. Un discours qu'il avait prononcé dans une réunion au Mans, et qui fut imprimé dans *Le Courrier de la Sarthe*, fut poursuivi. L'affaire fut renvoyée pour cause de suspicion légitime devant la cour d'assises de Maine-et-Loire. En plaidant devant la cour de cassation contre l'arrêt de renvoi, M. Ledru-Rollin adressa cette apostrophe virulente au procureur général : « Procureur général, qui vous donne l'investiture? Le ministère. Moi, électeur, je chasse les ministres. Au nom de qui parlez-vous? Au nom du roi. Moi, électeur, l'histoire est là pour le dire, je fais et défais les rois. Procureur général, à genoux! à genoux donc devant ma souveraineté! Discuter mon impartialité, c'est porter la main sur ma couronne électorale. » M. Ledru-Rollin comparut devant le jury à Angers le 23 novembre; quoique défendu par MM. O. Barrot, Berryer, Marie et Arago, il fut condamné à quatre mois de prison et 3,000 f. d'amende. La cour de cassation cassa cet arrêt, pour vice de forme, et renvoya M. Ledru-Rollin devant la cour d'assises de la Mayenne, où il fut acquitté.

M. Ledru-Rollin était entré à la chambre « la lance au poing et la visière baissée, » suivant son expression : il avait prêté serment à la royauté constitutionnelle et à la charte; mais ce n'était pas sans doute sans restriction. Il fut réélu au Mans en 1842 et en 1846. Isolé avec l'opposition républicaine, il eut à lutter contre tous les partis, et il n'avait pas assez de souplesse pour se maintenir entre eux et « faire compter son appoint »; aussi son influence fut-elle à peu près nulle à la chambre; doué du moins d'une force herculéenne, il parvenait à prendre et à garder la parole de haute lutte, et ses discours avaient un grand retentissement dans le pays, notamment lorsqu'il parla sur le budget et sur les fonds secrets, sur les mauvais traitements infligés aux

prisonniers politiques, sur les chemins de fer, contre les fortifications de Paris, contre la loi de régence, contre le projet de refonte des monnaies de cuivre et de billon, contre l'indemnité Pritchard, contre la sétrisation infligée aux légitimistes qui étaient allés saluer M. le comte de Chambord à Belgrave-Square : « leurs regrets s'excusent, disait-il, par le dégoût du présent ». Il traita encore la question de l'esclavage, la question suisse et du Sonderbund, le droit de réunion, et les questions sociales, dans lesquelles il se constituait le défenseur des travailleurs. M. Ledru-Rollin ne rencontrait guère de sympathie non plus dans la presse cautionnée. *Le National* lui-même ne se gênait pas pour l'attaquer, et combattait surtout ses manifestations en faveur des classes laborieuses. M. Ledru-Rollin sentit la nécessité de s'appuyer sur un nouvel organe quotidien : il fonda *La Réforme*, dont M. Flocon prit la direction. Ce journal, que M. Ledru-Rollin soutint à la fois de sa bourse, de sa plume et de sa parole devant le jury, ne demandait pas seulement des réformes politiques, il voulait surtout des réformes sociales. Dans un manifeste publié à la fin de la session de 1845, M. Ledru-Rollin posa la question sociale de la manière suivante : « Les travailleurs ont été esclaves, ils ont été serfs, ils sont aujourd'hui salariés ; il faut tendre à les faire passer à l'état d'associés... L'État, jusqu'à ce que les prolétaires soient émancipés, doit se faire le banquier des pauvres... Au citoyen vigoureux et bien portant l'État doit le travail ; au vieillard, à l'indigent, il doit aide et protection. » C'est ainsi qu'en dehors de la politique, et pendant qu'on le peignait dédaigneusement comme un général sans soldats, M. Ledru-Rollin devenait le chef d'un parti puissant dans les masses. Son père lui avait laissé une certaine fortune, et il avait fait en 1843 un riche mariage avec la fille d'un Français et d'une Anglaise élevée en Angleterre, qui s'était enthousiasmée de son talent. Arago et M. de Lamartine avaient été ses témoins. Mais il avait vendu à perte sa charge d'avocat aux conseils du roi, et il compromettait sa fortune par ses préoccupations politiques. Il ne négligeait aucune occasion de prendre part aux manifestations républicaines : il suffira de citer son discours au banquet organisé par *Le National* en l'honneur d'O'Connell, l'allocution prononcée par lui sur la tombe de Godefroy Cavaignac, et ses comptes-rendus aux électeurs du Mans. En 1846, après sa réélection, il leur adressa un manifeste que *La Réforme* intitulait *Appel aux Travailleurs*, dans lequel il faisait une vive peinture de la misère des classes ouvrières, et leur offrait pour remède le suffrage universel.

Promoteur ardent de toutes les réunions réformistes, M. Ledru-Rollin avait été invité en 1847 par le comité du banquet de Lille à se rendre dans cette ville, où toutes les nuances de l'opposition parlementaire avaient été convo-

quées. MM. O. Barrot, Lestiboudois et autres membres de l'opposition dynastique voulaient qu'on se bornât à boire « à la vérité, à la sincérité des institutions conquises en juillet ! » Le comité refusa de restreindre ainsi le champ de la discussion, et les députés du centre gauche se retirèrent en protestant. M. Ledru-Rollin, resté maître du terrain, porta ce toast : « A l'amélioration des classes laborieuses ! » Et il développa son idée dans une chaleureuse improvisation, qui se résumait par ces mots : « Liberté pour tous, liberté de conscience, liberté de pensée, liberté d'association ! » Quelques jours après, il obtint un succès analogue à Dijon, en proclamant l'indépendance pour tous par ces mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*, et signalait dans son discours, « avec l'urgence des réformes, la nécessité du vote direct et universel, comme pouvant seul être l'expression véritable et sincère des droits, des vœux, des intérêts de tous ». Au banquet de Châlons, il fit un pompeux éloge des actes de la Convention.

Le 24 février 1848 devait naturellement lui donner le pouvoir. Il arriva à la chambre des députés au moment où l'on discutait la régence de la duchesse d'Orléans : s'emparant aussitôt de la tribune, il y reprit lentement la proposition d'un gouvernement provisoire déjà émise avant lui, la laissa développer par M. de Lamartine, jusqu'à ce qu'enfin l'invasion de la salle des séances de la chambre par les masses populaires assurât le succès de cette proposition. M. Ledru-Rollin fut porté un des premiers sur la liste des membres du gouvernement provisoire par les acclamations de la foule. Il ne tarda pas à sentir le poids de cette tâche, si, comme on l'assure, il dit à M. de Lamartine en montant les marches de l'hôtel de ville : « Nous allons au calvaire. » S'il avait pressenti le caractère social de la révolution nouvelle, il n'en avait sans doute pas prévu toutes les conséquences : la proclamation de la république et l'admission du suffrage universel lui avaient semblé devoir donner le remède à tous les maux de la société. Mais d'un côté il avait à lutter contre ceux qui, satisfaits de la forme républicaine, ne voyaient aucune nécessité de changer les formes de la société, et de l'autre contre ceux qui, attachant peu de valeur aux formes politiques, demandaient le bouleversement des relations du travail avec le capital. Chef de ceux-ci par ses tendances, M. Ledru-Rollin dut rester l'allié des premiers par sa position ; il voulut garder des ménagements avec les uns comme avec les autres ; il perdit sa popularité, sans cesser d'être l'effroi des classes bourgeoises. Dès l'origine les membres du gouvernement provisoire, qui représentaient des opinions fort diverses, s'étaient promis, pour éviter tout bouleversement, de se faire toutes les concessions nécessaires. M. Ledru-Rollin resta fidèle à cet engagement, et prit sa part de responsabilité des décrets signés par ses collègues. Il con-

tribuna donc à l'abolition de la peine de mort en matière politique, à la reconnaissance du droit au travail, à l'abolition de l'esclavage, à la création de la commission des travailleurs, à la réduction des heures de la journée de travail, à l'abolition de l'exercice sur les boissons et d'une partie des droits d'octroi, à l'abolition de la contrainte par corps, et à l'établissement d'un impôt général de 46 centimes sur les contributions directes, à la place duquel il avait demandé un impôt particulier de 1 franc 20 centimes sur les riches, etc.

M. Ledru-Rollin s'était chargé tout d'abord du ministère de l'intérieur, et s'y était installé. Il nomma les commissaires chargés d'aller inaugurer le nouveau gouvernement dans les départements, et ses choix ne furent pas toujours heureux. Il prit une part active à l'organisation du suffrage universel. Le 16 avril il fit battre le rappel, et sauva le gouvernement provisoire. Il alla lui-même protéger les presses de M. E. de Girardin, qui avait fortement attaqué dans *La Presse* les actes du gouvernement provisoire. M. Ledru-Rollin asséta à la plantation d'un grand nombre d'arbres de la liberté; il y fit des discours, et y plaça le retror des soldats dans la capitale. Dans des circulaires adressées aux commissaires de la république, et signées de son nom, quoiqu'elles paraissent rédigées par M. Jules Favre, son secrétaire général, il donnait des pouvoirs étendus à ces agents; établissant des distinctions entre les vainqueurs et les vaincus de Février, entre les hommes de la veille et ceux du lendemain, il semblait vouloir exclure les derniers des élections et des emplois. Ces circulaires causèrent une vive émotion dans le pays. M. de Lamartine parvint à la calmer par quelques paroles modératrices; les effets ne répondirent pas d'ailleurs aux menaces.

Les élections furent retardées; les partis opposés à la république eurent le temps de se reconnaître et de se coaliser, les influences eurent le temps d'agir, et peu de républicains ardents arrivèrent à la Constituante. Le ministère de l'intérieur publiait aussi, à l'usage du peuple des campagnes, un petit journal placard, intitulé *Bulletin de la République*. M<sup>me</sup> George Sand s'était chargée de sa rédaction. Quelques-uns de ces bulletins exagérèrent les doctrines proconsulaires des circulaires de M. J. Favre, et l'effet en fut désastreux pour M. Ledru-Rollin, qui ne trouva qu'un appui précaire même dans le parti dont il avait caressé les tendances. Poursuivi par les attaques de la presse, chargé d'accusations contradictoires, M. Ledru-Rollin fut élu à Paris par 132,000 voix, et de plus en Algérie et dans le département de Saône-et-Loire, sous la protection de M. de Lamartine, dont la popularité était alors à son apogée.

Après la réunion de l'Assemblée constituante, M. Ledru-Rollin, comme tous ses collègues, vint rendre compte des travaux de son ministère et

de la situation politique. Il reçut un accueil des plus froids. Néanmoins, il fut maintenu dans la commission du pouvoir exécutif par l'intervention de M. Lamartine; sur la liste de cinq noms, le sien fut le dernier. La journée du 15 mai acheva de ruiner sa popularité. Elle avait pour but, comme la manifestation du 16 avril, de fortifier le parti de la violence, avec les chefs duquel il avait certainement des relations. M. Ledru-Rollin fit pourtant de grands efforts pour calmer le peuple et prévenir l'invasion de l'Assemblée; n'ayant pas réussi, il se rendit aussi vite que M. de Lamartine à l'hôtel de ville pour y représenter le gouvernement légal, dont il faisait partie, malgré le conseil qui lui était, dit-on, donné par quelques représentants de prendre la présidence pour sauver la France de l'anarchie. L'émeute ayant été repoussée, les uns en voulaient à M. Ledru-Rollin de l'avoir laissée échouer, les autres de l'avoir laissée s'organiser. M. Ledru-Rollin resta au pouvoir sous le coup d'une grande suspicion. Il se fit remarquer à la tribune par un discours véhément contre l'admission du prince Louis-Napoléon Bonaparte dans l'Assemblée et par une défense de MM. Louis Blanc et Caussidière, que le ministère public demandait l'autorisation de poursuivre à l'occasion de l'attentat du 15 mai. L'insurrection de juin renversa la commission du pouvoir exécutif, et le 24 juin, le pouvoir tout entier ayant été remis par l'Assemblée au général Cavaignac, M. Ledru-Rollin ne garda plus que son titre de simple représentant. Il put se défendre alors plus librement, ainsi que ses amis, et acquérir quelque influence. Il prononça son apologie à propos du rapport de la commission d'enquête, défendit encore MM. Caussidière et Louis Blanc contre une nouvelle demande en autorisation de poursuites, qui cette fois fut accordée; il parla contre le rétablissement du cautionnement des journaux, contre l'état de siège, pour le droit au travail; il interpella le pouvoir sur l'entrée de MM. Dufaure et Vivien au ministère, donna des explications sur les journées de juin dans une discussion élevée contre le général Cavaignac, et enfin il protesta contre l'intervention de la France dans les affaires de Rome. M. Ledru-Rollin devait être un des candidats à la présidence de la république. Il essaya de se rapprocher des chefs socialistes dans un banquet des écoles; mais le parti avancé lui gardait rancune, et après une vive querelle entre *La Voix du Peuple* de M. Proudhon et *La Révolution démocratique et sociale*, la candidature de M. Raspail fut posée comme celle du parti socialiste. M. Ledru-Rollin obtint seulement 370,119 suffrages.

Après l'élection présidentielle du 10 décembre 1848, M. Ledru-Rollin combattit avec une vivacité nouvelle la politique de la majorité de l'Assemblée constituante. Il s'éleva à plusieurs reprises contre les pouvoirs donnés au général Changarnier, attaqua la politique extérieure du nouveau

gouvernement, et repoussa l'application rétroactive de la juridiction de la haute cour de justice aux faits du 15 mai, soutint la liberté d'association, et défendit la légalité de la société dite *la Solidarité républicaine*, dont plusieurs membres faisaient partie de l'assemblée; il reproduisit à la tribune le discours qu'il avait prononcé au banquet du Châlet contre la politique du ministère Odilon Barrot, et, amené à justifier sa conduite comme membre du gouvernement provisoire, contre M. Denjoy, il eut à terminer ces débats par un duel avec son adversaire. La question de Rome le fit plusieurs fois encore monter à la tribune. En même temps il portait l'agitation électorale sur différents points de la France. Aux banquets du Mans, de Châteauroux et de Moulins, sa parole parvint encore à émouvoir les masses ouvrières. Comme il sortait de recevoir des orations populaires à Moulins, sa voiture fut attaquée par des gardes nationaux en armes, percée de coups de baïonnette, de sabre ou d'épée, et atteinte de projectiles de toutes sortes, auxquels il n'échappa que par miracle, lui et ses amis. Le récit de cet attentat, fait avec modération par M. Ledru-Rollin lui-même, émut l'assemblée; des poursuites furent ordonnées: elles aboutirent à un acquittement. Les élections à l'Assemblée législative attestèrent un retour de l'opinion publique vers Ledru-Rollin. Il fut élu dans cinq départements, le premier dans le département de Saône-et-Loire, le deuxième dans le département de la Seine, le quatrième dans le Var, le cinquième dans l'Allier, et le huitième dans l'Hérault; mais, chose remarquable, la Sarthe, qu'il représentait sous la monarchie, lui demeura infidèle, comme en 1848. Le 28 mai 1849, le bureau de l'Assemblée constituante, resté en permanence, céda le pouvoir législatif à l'Assemblée législative. M. de Keraty présida provisoirement, comme doyen d'âge. M. Dupin aîné fut élu président par 336 voix, M. Ledru-Rollin en obtint 182. A peine la nouvelle assemblée était-elle réunie que de violents orages furent soulevés. Après une vive sortie contre le général Changarnier, M. Ledru-Rollin interpella le gouvernement sur les événements de Rome, le 7 juin 1849. Ensuite il déposa une protestation au nom de l'article 5 de la constitution, qui défendait toute guerre contre les nationalités étrangères, et termina par ces mots: « La constitution est violée: nous la défendrons par tous les moyens, même par les armes. » En même temps il demandait la mise en accusation du président et des ministres. Le 11 juin, un ordre du jour pur et simple, voté par 361 voix contre 203, termina la discussion sur les affaires de Rome. Le 12 la mise en accusation du gouvernement fut repoussée par 377 voix contre 8: la montagne s'était retirée. Le 13 une proclamation de la montagne au peuple français fut rédigée: elle déclarait « hors de la constitution le président de la république, les ministres et la partie de l'Assemblée qui s'était rendue leur com-

plise; » elle invitait la garde nationale à se lever, les ateliers à se fermer, le peuple à rester debout. Le même jour, M. Ledru-Rollin descendait dans la rue avec d'autres représentants, et se rendait au Palais-Royal, d'où il se dirigea vers le Conservatoire des Arts et Métiers, accompagné de M. Guizard (*voy. ce nom*) et de quelques centaines d'artilleurs de la garde nationale de Paris. Au Conservatoire, les insurgés, qui manquaient de munitions, perdirent du temps à se faire ouvrir les grilles, gardées par un simple poste de ligne. Ils avaient espéré trouver de l'appui dans la garde nationale du quartier; cet appui leur manqua. Enfin les troupes arrivèrent du boulevard, repoussèrent les premiers défenseurs de l'insurrection, et les représentants s'échappèrent à travers les jardins en passant par un vasistas de la salle où ils étaient réunis. Leur appel à l'insurrection avait à peine eu le temps d'être affiché. Tous les représentants dont les noms figuraient au bas furent renvoyés devant la haute cour, qui se réunit à Versailles, à l'exception seulement de ceux qui prouvèrent que leur nom avait été mis sans leur autorisation. M. Ledru-Rollin resta caché dans Paris, au vieux Louvre, dit-on, puis dans la banlieue, à La Châtre, ajoute-t-on; enfin, il gagna la frontière, et passa en Angleterre, d'où il adressa une protestation contre l'arrêt qui le traduisait devant la haute cour. Celle-ci le condamna par contumace à la déportation.

Depuis lors M. Ledru-Rollin vécut à Londres, des restes de sa fortune et du produit de sa plume: il est un des principaux rédacteurs de *La Voix du Proscrit*. Uni à MM. Kossuth, Mazzini et Ruge, il forma un comité révolutionnaire destiné à centraliser les efforts de la démocratie européenne. Des dissensions ne tardèrent pas cependant à se faire sentir entre les exilés, et des discussions très-vives éclatèrent entre les partisans de M. Ledru-Rollin et ceux de M. Louis Blanc. Dans une brochure publiée en 1851, à propos des bruits de révision de la constitution, M. Ledru-Rollin fit connaître ses nouvelles idées politiques. Il proposait le gouvernement direct du peuple, en ces termes: « Le peuple exerce sa souveraineté sans entraves, dans les assemblées électorales, telles que la police en a été réglée par la constitution de 1793; il a, dans les termes de cette même constitution, l'initiative des lois qu'il juge utiles; il vote expressément les lois, adoptant ou rejetant par oui ou par non les lois discutées et préparées par son assemblée de délégués; une assemblée de délégués ou commissaires, nommés annuellement, prépare les lois, et pourvoit par des décrets aux choses secondaires et de grande administration; un président du pouvoir exécutif, chargé de pourvoir à l'application de la loi et des décrets, de choisir les agents ministériels, est élu et révoqué par l'assemblée des délégués. » M. Ledru-Rollin maintenait ainsi la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir lé-

gjalatif, mais il soumettait incessamment le premier au second, et le second au peuple entier. Il distinguait aussi les lois des décrets, et ne voulait pas d'un peuple administrant, légiférant ou jugeant, mais seulement d'un peuple sanctionnant et surveillant. « Il y aurait oppression et chaos, ajoute-t-il, dans tout État où le peuple gèrerait l'administration des affaires particulières et l'exécution de ses propres lois. » En 1857 M. Ledru-Rollin fut impliqué avec M. Mazzini dans un complot contre la vie de l'empereur Napoléon III, et, malgré ses protestations dans la presse anglaise, poursuivi devant la cour d'assises de la Seine, il fut condamné de nouveau, par contumace, à la réprobation à perpétuité. Un des accusés avait déclaré que Mazzini lui avait dit, en l'envoyant à Paris pour frapper l'empereur, que Ledru-Rollin assurerait que l'empereur ne sortait pas lessoir. Cet accusé disait en outre qu'un étranger assistait à cette conférence; mais il déclarait ne pas connaître M. Ledru-Rollin. Un autre individu avait déposé que M. Ledru-Rollin lui avait fourni l'argent pour revenir en France, sur la déclaration qu'il voulait tuer l'empereur. Les motifs de l'arrêt admirent ces deux déclarations. Cette accusation de complicité de meurtre pouvait entraîner l'extradition. L'Angleterre la refusa; et sir G. Grey, dans les explications qu'il dut donner au parlement sur cette affaire, déclara que « après avoir examiné les procédures, le gouvernement anglais était arrivé à cette conclusion qu'il n'existait point en Angleterre de preuves suffisantes pour justifier l'arrestation des personnes accusées de conspiration de meurtre. »

Les travaux de jurisprudence de M. Ledru-Rollin ont pour titres : *Journal du Palais, recueil le plus ancien et le plus complet de la Jurisprudence française*, nouvelle et 3<sup>e</sup> édition, revue par M. Ledru-Rollin, 1791 à 1837, 27 vol. grand in-8°; la suite, publiée sous la direction de M. Ledru-Rollin, de 1837 à 1847, forme 17 vol. in-8°; — *Jurisprudence administrative en matière contentieuse, de 1789 à 1831*, 7 vol. grand in-8°; t. VIII, Paris, 1844; tome IX, 1846, allant jusqu'en juin 1845; — *Jurisprudence française, répertoire général du Journal du Palais. Introduction : De l'influence de l'école française sur le droit au dix-neuvième siècle*, Paris, 1844, in-4°; cet ouvrage est la préface de la table générale du *Journal du Palais*, publiée sous ce titre : *Répertoire général contenant la Jurisprudence de 1791 à 1845, l'histoire du droit, la législation et la doctrine des auteurs*, par M. Ledru-Rollin, publié par E.-F. Patris; Paris, 1843-1848, 8 vol. in-4°. On a en outre de M. Ledru-Rollin : *Consultation contre l'état de siège*; Paris, 1832, in-4°; — *Mémoire sur les événements de la rue Transnonain, dans les journées des 13 et 14 avril 1834*; Paris, 1834, in-8°; — *Profession de foi de M. Ledru-Rollin, député, élu à l'unanimité moins trois voix successeur de Garnier-Pagès*;

1841, in-8°; — *Discours prononcé devant les électeurs du deuxième collège du Mans, le 24 juillet 1841*; 1841, in-8°; — *Cour des Pairs : plaidoirie pour M. Dupuy, rédacteur en chef du Journal du Peuple*; Paris, 1841, in-8°; — *Lettre de M. Ledru-Rollin à M. de Lamartine sur l'État, l'Église et l'Enseignement; réflexions du journal La Réforme et Réponse de M. Ledru-Rollin*; 1844, in-8°; — *Aux Travailleurs; adhésion à l'appel de La Réforme*; 1844, in-32 et in-18; — *Allocation aux Électeurs du deuxième Collège de la Sarthe*; 1845, in-8°; — *Du Paupérisme dans les campagnes, et des Réformes que nécessite l'extinction de la mendicité*; 1847, in-8°; — *Le peuple souverain au journal Le Constitutionnel*; 1848, in-8°; — *Discours prononcé au banquet du Châlet, le 22 septembre 1848, suivi des remerciements de F.-V. Raspail*; 1848, in-32; — *Réponse à mes calomnieux*; 1848, in fol.; — *À la Révolution! toast prononcé au banquet des écoles*; 1848, in-fol.; — *Le 13 juin 1849*; 1849, in-18; — *De la Décadence de l'Angleterre*; Paris, 1850, 2 vol. in-8°; — *La Loi anglaise*, 2 vol. in-8°; — *Du Gouvernement direct du Peuple*; Paris, 1851, in-8°; — *La nouvelle Alliance*, libelle clandestin. M. Ledru-Rollin a aussi donné des articles à l'*Almanach démocratique*, 1844, 1845 et 1846, et à l'*Almanach républicain*, 1850.

L. LOUVER.

*Ledru Rollin, sa vie politique dévoilée; 1848.* — *Biogr. statistique de la Chambre des Députés.* — *Lemaitre. Biogr. des 900 Députés à l'Assemblée nationale.* — *Biogr. des 900 Représ. à la Constituante.* — *Biogr. des 700 Représ. à l'Assemblée législative.* — *Pouillet, Note sur ce qu'il s'est passé au Conservatoire des Arts et Métiers le 13 juin 1849.* — *Gulnard, Lettre au Rédacteur du National sur les événements de juin 1848, dans Le National le 28 juin 1849.* — *Eug. de Mirécourt, Les Contemp.* n° 6. — *Dict. de la Conversation.* — *Vapereau, Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur*, 1841-1858.

LEDUC (Jean), peintre et graveur hollandais, né à La Haye, en 1639. Il appartenait à une famille française, que la persécution contre les partisans de la religion protestante avait forcée d'émigrer. Il apprit la peinture sous Paul Potter, dont il imita la manière d'une telle façon que l'on confond encore les rares tableaux de l'élève avec ceux du maître. C'est assez dire que ses œuvres se distinguent par la facilité du pinceau et la finesse du dessin. En 1671 l'Académie de La Haye le choisit pour président. Cependant Leduc, malgré ses succès, abandonna la carrière artistique pour celle des armes. Il parvint au grade de capitaine, et sut acquérir le surnom de *Brave*. Les principaux tableaux de Leduc sont à Dresde: c'est un *portrait d'homme à barbe* (on ignore le nom de l'original), et une *Scène de Pillage*: un soldat tient par les cheveux un paysan, une femme est agenouillée près d'eux; — au Louvre, à Paris, on voit une *Scène d'avant-garde* et un *Corps-de-garde hollandais*.

A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais, etc.*, t. II, p. 213. — Pukington, *Dictionary of Painters*.

**LEDUC (Jean)**, poète français, vivait à Paris au milieu du dix-septième siècle; il n'est connu que par un ouvrage qu'il publia en 1665 chez Gabriel Quinet : *Proverbes en Rimes, ou rimes en proverbes*, 2 vol. in-12; 6,000 proverbes sont mis en mauvais distiques dans ce recueil et rangés par ordre alphabétique selon le premier mot qui commence chaque adage. Comme poésie, c'est au-dessous du médiocre, et fort souvent l'auteur a modifié les proverbes, afin de les plier aux exigences de son cadre. En cherchant bien, on trouverait cependant dans cette compilation quelques dictons vulgaires qui ne se rencontrent pas ailleurs. G. B.

G. Duplessis, *Bibliographie Parémiologique*, p. 181.

**LEDUC (Gabriel)**, architecte français, mort à Paris, en 1704. Il a conduit sous Le Muet les travaux intérieurs du Val de Grâce, pendant qu'Anguier exécutait l'extérieur sur les dessins de François Mansart, à qui on avait retiré ce travail lorsqu'il était arrivé à la hauteur du premier entablement. Gabriel Leduc donna les dessins du baldaquin du maître autel de l'église; ensuite il fut chargé des travaux de l'église des Petits-Pères, dont Pierre Le Muet avait fait les dessins. Leduc n'en garda que le plan général, et toute la décoration intérieure et extérieure lui appartient. Leduc continua aussi l'église de Saint-Louis-en-l'Île, commencée par Louis Leveau; le portail principal est son ouvrage. Il a en outre fait construire bon nombre de beaux hôtels dont les plans ont été gravés par Marot. J. V.

Germain Betez, *Description de Paris*.

**LEDUC (Nicolas)**, écrivain religieux, mort en 1744. D'abord curé à Trouville, il fut appelé à Paris comme vicaire à l'église Saint-Paul. Son opposition à la bulle *Unigenitus*, et notamment une lettre qu'il adressa au clergé en 1728, et dans laquelle il prenait la défense de l'évêque de Senes, condamné par le concile d'Embrun, le fit interdire par l'archevêque de Paris Vintimille. On a de l'abbé Leduc : *Année ecclésiastique, ou instructions sur le propre du temps, et sur le propre et le commun des saints, avec une explication des Épîtres et des Évangiles*; Paris, 1734 et années suiv., 15 vol. in-12; — *L'imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, avec des réflexions, des pratiques et des prières à la fin de chaque chapitre, et une récapitulation ou analyse à la fin de chaque livre, pour en rendre la lecture plus utile*; Paris, 1737, in-12; traduction, souvent réimprimée; — *Le Chemin du Ciel, suivi du plus court chemin pour aller à Dieu*, traduits du latin du cardinal Bona; Paris, 1738, in-8°. Leduc a coopéré à la traduction française de l'*Histoire* du président de Thou, publiée en 1734. J. V.

Ladvoat, *Dict. Hist.*, édit. de 1789, suppl. — Barbier, *Traductions franç. de l'Inst. de Jésus-Christ*, p. 76.

LE DUCHAT. Voy. DUCHAT.

**LEDYARD (John)**, voyageur américain, né à Groton (Connecticut, États-Unis), en 1751, mort en Égypte, novembre 1788. Fils d'un capitaine de navire, il étudia d'abord le droit, s'en dégoûta promptement, et à dix-neuf ans se fit admettre au collège de Dartmouth, pour se préparer aux fonctions de missionnaire parmi les Indiens. Au bout de quelques mois, il disparut sans prévenir personne. On apprit plus tard qu'il était allé vivre parmi les Indiens sur les frontières du Canada. Après une assez longue absence, il revint au collège, et reprit ses études. Mais il ne put s'assujettir longtemps à la règle et aux observations des professeurs. Ils l'échappèrent de nouveau, et cette fois pour toujours. Ayant emprunté quelques outils à des pionniers qu'il rencontra sur les bords de la rivière de Connecticut, alors une solitude, il creusa un arbre en canot, et se mit à descendre la rivière, voyage qui n'était pas sans danger, car elle présentait çà et là des rapides. On fut bien étonné de le voir apparaître à Hartford, qui était à 140 milles de Dartmouth. Il avait là un oncle, qui l'accueillit bien, mais lui conseilla de retourner au collège. Le jeune homme montrait une répugnance extrême. Ayant tenté en vain d'obtenir l'autorisation de prêcher, il tourna ses regards vers l'Océan, et s'engagea comme matelot à bord d'un navire qui allait à Gibraltar. A son arrivée, il fut témoin d'une revue militaire, et frappé de l'éclat des armes, il s'enrôla dans une compagnie. Au bout d'un an, le capitaine anglais lui donna son congé, et le jeune aventurier revint en Amérique. Peu après il s'embarqua comme matelot pour l'Angleterre dans l'espoir d'y obtenir l'appui d'un riche parent. Malgré son titre de cousin d'Amérique, l'accueil fut très-froid, et le jeune homme, qui avait de la fierté, ne renouela pas sa visite. C'était l'époque où le capitaine Cook faisait les préparatifs de son troisième voyage autour du monde. L'idée de l'accompagner exalta l'imagination de Ledyard. Son extérieur et son langage firent une bonne impression sur le célèbre navigateur : il fut aussitôt admis avec le grade de corporal. Ledyard accompagna tout le voyage autour du monde, dont il publia plus tard un abrégé intéressant. A son retour, il resta encore deux ans dans la marine d'Angleterre, et revint en Amérique en 1782. Il en était absent depuis huit ans, et comme à sa rentrée dans la maison maternelle il n'avait pas dit son nom, sa mère ne le reconnut pas d'abord. Après avoir publié son récit du troisième voyage de Cook, il se rendit à Philadelphie pour exécuter un projet qu'il avait conçu : c'était d'organiser une expédition commerciale à la côte nord-ouest d'Amérique sur l'océan Pacifique. Il fut accueilli avec intérêt par le sénateur Robert Morris, qui fit beaucoup de démarches. Mais on sortait à peine de la guerre de l'indépendance; l'argent était rare, les obstacles se multiplièrent; l'entreprise resta en projet. Ledyard chercha à la réaliser d'une

autre manière. Il savait qu'il se trouvait à Lorient en France de riches armateurs qui s'occupaient d'expéditions dans l'océan Pacifique. Il s'embarqua pour Cadix, et de là se rend à Lorient pour exposer son projet. Il fut bien accueilli par des armateurs; un navire de cinq cents tonneaux fut préparé, et il était sur le point de partir quand, par suite d'une difficulté avec le gouvernement, le voyage fut tout à fait abandonné par ses patrons. Plein de regrets, Ledyard se rendit à Paris, et exposa ses vues au ministre américain Jefferson. Celui-ci y prit un vif intérêt, et le mit en rapport avec le fameux Paul Jones. Tous deux concertèrent divers plans pour obtenir l'appui du gouvernement ou des particuliers; mais leurs efforts restèrent sans succès. Désespérant de pouvoir atteindre la côte nord-ouest de l'Amérique par mer, Ledyard songea à le faire par terre, et à cet effet il s'adressa, par l'intermédiaire de Jefferson, à l'impératrice Catherine II, afin d'obtenir la permission de traverser son territoire en Europe et en Asie. Il comptait arriver ainsi au détroit de Behring, passer sur la côte d'Amérique et en explorer l'intérieur. Après de longs délais, il traversa l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Finlande, et arriva à Saint-Petersbourg, où ses lettres lui procurèrent l'appui du professeur Pallas et du comte de Ségur, ministre de France. Il obtint enfin un passeport pour poursuivre son voyage en Sibérie, en explora la partie nord, et revint à Iakoutsk. Là il rencontra un capitaine, Billings, qu'il avait connu sur le navire de Cook, et qui était chargé d'une expédition dans la mer au nord de l'Asie. Cet officier l'emmena avec lui jusqu'à Irkoutsk. Là, le commandant russe fit défense à Ledyard d'aller plus loin, et le renvoya à Moscou comme espion français. La liberté ne lui fut rendue qu'à la frontière de Pologne, avec l'injonction que s'il entraînait dans les domaines de l'impératrice il serait pendu. Après quinze mois d'absence, il repartit à Londres, comme il le dit lui-même, cruellement déçu, en haillons, et sans un sou, mais avec toute son énergie. A peine eut-il renoué ses relations, que sir Joseph Banks lui proposa, au nom de la Société Africaine, une expédition dans l'intérieur de l'Afrique. Il s'empressa de voir le secrétaire de la Société pour en conférer avec lui, et celui-ci lui ayant demandé quand il serait disposé à partir; « demain matin », répondit Ledyard. Le plan tracé par la Société consistait à se rendre à Alexandrie, de là à remonter le Nil jusqu'au Caire, du Caire au Sennaar, et une fois en ce pays à se diriger à l'ouest, en suivant la latitude du cours supposé du Niger. L'année précédente, il avait parcouru les déserts glacés de la Sibérie; maintenant il allait braver la chaleur brûlante de l'Afrique. Il arriva heureusement au Caire, où il fut obligé d'attendre trois mois pour les finances et ses autres préparatifs. Il se disposait à repartir, quand il fut pris d'une

fièvre bilieuse, à laquelle il succomba, vers la fin de novembre 1788. Jefferson en parle, dans son autobiographie, comme d'un homme d'un esprit très-intelligent, de quelque instruction, et plein d'ardeur, de courage et de persévérance.

J. CHANUT,

*Life of Ledyard*, par Jared Sparks; Cambridge, New-England. — *Cyclopædia Americana*. — *Cyclopædia of American Literature*.

LEDWICM (*Edward*), antiquaire anglais, né en 1739, en Irlande, où il est mort, le 8 août 1823. Membre du collège de La Trinité à Dublin et docteur es lettres, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu du bénéfice d'Aghadoe. L'étude des antiquités irlandaises l'occupait toute sa vie, et il déploya dans ses travaux autant d'érudition que de goût et de méthode; il s'attacha principalement à débayer l'histoire des fables, des légendes et des miracles maintenus par certains écrivains catholiques. Ainsi ce fut lui qui le premier mit en problème la fameuse légende de saint Patrick. Cet auteur fut secrétaire de la commission des antiquaires de la Société royale de Dublin, et fit aussi partie de plusieurs compagnies savantes du continent. On a de lui *Antiquities of Ireland*; 1794-1796, 2 vol. in-4°; — *Statistique de la paroisse d'Agadhoe*; 1796, in-8°; — et des mémoires insérés dans l'édition de la *Britannia de Camden* (1789) et dans l'*Archæologia*. P. L.—Y.

Rose, *New Biogr. Dict.*

LEE (*Édouard*), prélat anglais, né à Lee-Magna, dans le comté de Kent, en 1482, mort en 1544. Il fit ses études à Oxford, au collège de La Madeleine, et passa ensuite à l'université de Cambridge. Son savoir et ses talents le recommandèrent au roi Henri VIII, qui l'employa dans plusieurs ambassades, le nomma chancelier de Salisbury, et l'éleva à la dignité d'archevêque d'York. Lee fut un zélé catholique, écrivit contre Luther et même contre Érasme; mais il ne resta pas fidèle à la cause du pape, et reconnut la suprématie religieuse d'Henri VIII. On a de lui: *Apologia adversus quorundam calumnias*; Louvain, 1520; — *Epistola nuncupatoria ad Des. Erasmus*; Louvain, 1520; — *Annotationum Libri duo in annotationes Novi Testamenti Erasmi*; Bale, 1520; — *Epistola apologetica, qua respondet D. Erasmi epistolis*; — *Jes Commentarius sur le Pentateuque*, restés manuscrits. Z.

Wood, *Athens Oxonienses*, vol. 1. — Dodd, *Church History*.

LEE (*Nathaniel*), poète dramatique anglais, né vers 1655, mort en 1691 ou 1692. Il était fils du docteur Lee, ministre à Hatfield, dans le comté d'Hertford. Il reçut sa première éducation à l'école de Westminster, et entra ensuite au collège de La Trinité à Cambridge. Ses parents le destinaient à l'enseignement ou à l'état ecclésiastique, mais ses goûts de dissipation l'entraînèrent vers une autre carrière. Il débata au théâtre en 1672, et ayant échoué comme acteur,

il tenta la fortune comme auteur, ce qui lui réussit mieux. En 1684 il eut un dérangement de cerveau, qui le fit enfermer à Bedlam pendant quatre ans. Il paraît qu'il n'avait pas complètement perdu la raison. Un jour un visiteur eut la cruauté de faire allusion à son état, et lui dit qu'il est facile d'écrire comme un insensé. « Non, répondit Lee, il n'est pas facile d'écrire comme un insensé, mais il est très-facile de parler comme un imbécile. » Il sortit de Bedlam à demi guéri, mais non corrigé de son intempérance. Une nuit d'hiver qu'il s'était enivré, il se laissa tomber dans la rue en regagnant son logis, et fut trouvé mort le lendemain matin. Voici les titres de ses pièces : *Nero, emperor of Rome*, tragédie ; 1675, in-4° ; — *Sophonisba, or Hannibal's Overthrow*, trag. ; 1676, in-4° ; — *Glortana, or the court of Augustus Cæsar*, tragédie ; 1676, in-4° ; — *The Royal Queens, or the death of Alexander the Great*, tragédie ; 1677, in-4° ; — *Mithridates, king of Pontus*, trag. ; 1680, in-4° ; *Theodosius, or the force of love*, trag. ; 1680, in-4° ; — *Cæsar Borgia*, trag. ; 1680, in-4° ; — *Lucius Junius Brutus*, trag. ; 1681, in-4° ; — *Constantine the Great*, trag. ; 1684, in-4° ; — *The Princess of Cleve*, trag.-comédie ; 1689, in-4° ; — *The Massacre of Paris*, trag. ; 1690, in-4°.

Lee a été le collaborateur de Dryden pour *Le duc de Guise* et *OEdipe*. Les tragédies de Théodore et d'Alexandre le Grand sont restées longtemps au théâtre. « Parmi les poètes anglais modernes, dit Addison, aucun n'aurait été plus propre à la tragédie que Lee si, au lieu de s'abandonner à l'impétuosité de son génie, il l'avait modéré et renfermé dans de justes bornes. Ses pensées sont dignes de la tragédie ; mais elles sont si souvent noyées dans une multitude de paroles qu'il est difficile d'en apercevoir la beauté. Il y a infiniment de feu dans ses ouvrages, mais si enveloppé de fumée, qu'il en perd la moitié de son éclat. Lee réussit souvent dans les endroits passionnés de la tragédie, surtout lorsqu'il ne s'abandonne point à la violence de son imagination, et qu'il débarrasse son style des épithètes et des métaphores, dont il abonde ordinairement. » Ce jugement est trop indulgent. Lee montre dans tous ses ouvrages plus d'élégance que d'imagination, et il manque tout à fait d'invention.

L. J.

Ciber. *Lines*. — Addison, *Spectator*, n° 39. — *Biographia Dramatica*.

LEE (Charles), général anglo-américain, né dans le pays de Galles, vers 1730, mort à Philadelphie, le 2 octobre 1782. Il entra jeune dans l'armée. La première partie de sa vie est peu connue, et paraît avoir été aventureuse. En 1756 on le trouve en Amérique au combat de Ticonderoga, où Abercrombie fut défait. En 1762 il servait en Portugal, avec le titre de colonel sous le général Burgoyne. Peu après, dans des lettres datées de la Pologne, il défendit les droits des colonies anglaises, qui se prébendaient lésées par

l'acte du timbre. Dans les années 1771 et 1772 il parcourut l'Europe. Jusque là il avait fait partie de l'armée anglaise ; mais en 1773 il rompit avec son pays, et alla en Amérique prêcher la révolte contre l'Angleterre. Il reçut du congrès le titre de major général, et servit avec distinction sous Washington dans les campagnes de 1776 et 1777. Le 26 juin 1778 il commanda l'avant-garde américaine à la bataille de Montmouth, et après un combat assez court contre le général Clinton il battit en retraite. Washington, irrité de ce mouvement précipité, lui adressa de vifs reproches. Lee ne put supporter cette injure, et en demanda raison à Washington par une lettre. Il fut arrêté, traduit devant une cour martiale, présidée par lord Stirling, et suspendu de ses fonctions pour une année. Le congrès ayant confirmé en 1780 la sentence de la cour martiale, Lee se retira dans une ferme en Virginie, où il vécut en simple particulier. Il s'ennuya bientôt de la vie solitaire, et se rendit à Philadelphie. Il y mourut au bout de quelques jours. Il demanda par son testament à n'être enterré ni dans une église, ni dans un cimetière, ni à moins d'un mille d'aucune maison de presbytérien ou d'anabaptiste. Des mémoires sur sa vie avec des essais et des lettres de lui ont été publiés en 1782, in-12. Z.

Langworthy, *Anecdotes of Ch. Lee, with his political and military essays* ; Londres, 1792, in-8°.

LEE (Richard-Henri), nomme politique américain, né à Stratford (Virginie), le 20 janvier 1732, mort le 19 juin 1794. Envoyé de bonne heure en Angleterre, il y fit d'excellentes études classiques. A son retour, jouissant d'une grande fortune, il consacra la plus grande partie de son temps à la littérature, à l'histoire, aux ouvrages de politique et de législation. A vingt-cinq ans, il fut nommé juge de paix de son comté, place qui n'était alors donnée qu'aux hommes distingués par leur caractère et leur expérience. Peu après, il fut choisi comme délégué à la législature de la colonie, et brilla dans les débats par son éloquence et sa fermeté à défendre les principes de liberté. Lorsqu'on connut en 1764 l'acte du parlement qui déclarait le droit d'imposer des taxes aux colonies, un comité spécial fut nommé pour rédiger une adresse au roi, un mémoire à la chambre des lords et une remontrance à celle des communes. Lee fut chargé des deux premiers, et, suivant l'expression de son petit-fils et de son biographe, ces documents renferment les vrais principes de la révolution, et sont remarquables par une éloquence à la fois respectueuse et ferme. L'année suivante, Patrick Henry (voir ce nom) ayant présenté ses fameuses résolutions contre la loi du timbre, Lee les soutint avec beaucoup de force, et contribua à les faire triompher. L'opposition à cette loi devint si générale que le ministère jugea prudent de la rapporter, en 1766, mais avec la réserve du droit de la métropole à prononcer souverainement sur les intérêts des colonies. Les actes suivirent bientôt. En 1767, le



parlement imposa des droits sur le thé, et demanda à la législature de subvenir aux dépenses d'une partie de l'armée régulière. Lee fit tous ses efforts pour soulever les esprits contre ces deux mesures, qui à ses yeux étaient le commencement du despotisme. Au milieu des vicissitudes de la lutte, tout s'acheminait vers une crise. En 1773, l'assemblée de Virginie adopta, sur la motion de Lee, le plan de comités à établir dans les colonies pour concerter leurs efforts et organiser partout la résistance. L'année suivante, le premier congrès général s'assembla à Philadelphie. Lee en faisait partie comme délégué de la Virginie. Il s'y montra l'émule de P. Henri par l'énergie de son éloquence et eut beaucoup d'influence dans les comités. Par suite, il fut chargé de rédiger l'adresse du congrès au peuple de la Grande-Bretagne. Ce genre de rédaction exige un talent tout spécial. Son projet parut manquer de vigueur et de raisons irréfutables. Un membre du congrès, homme d'affaires distingué, Jay, fut chargé secrètement d'en rédiger un autre, qui fut présenté par un de ses collègues, dans le but de ménager l'amour-propre de Lee, et adopté presque sans changement. Peu après les hostilités éclatèrent, et le sang coula. Cependant, malgré l'exaltation des esprits, le mot décisif de la situation n'avait pas encore été prononcé dans le congrès. Ce fut Lee qui prit l'initiative. Le 7 juin 1776 il fit la motion de déclarer que les colonies sont et doivent être des États libres et indépendants; qu'elles sont dégagées de tout serment de fidélité à la couronne de la Grande-Bretagne; et que tout lien politique entre elles et la métropole est et doit être entièrement rompu. Il soutint cette proposition hardie par un discours des plus éloquents, qui produisit une vive impression. Un débat animé suivit, et l'examen définitif de la résolution fut ajourné au premier lundi de juillet. Cependant un comité fut nommé de suite pour préparer une déclaration d'indépendance. Lee en aurait été président, suivant l'usage, et à ce titre chargé de la rédaction, s'il n'eût pas été appelé en Virginie par une maladie grave d'un membre de sa famille. Jefferson lui fut substitué, et eut ainsi l'honneur de rédiger la déclaration. Lee continua de siéger au congrès jusqu'en juin 1777, et demanda alors un congé pour se rendre en Virginie. Ses travaux continus avaient altéré sa santé; mais son principal motif était de répondre à de sourdes accusations que la jalousie avait propagées contre lui. Il demanda une enquête à l'assemblée de son État. Non-seulement les allégations furent détruites, mais la législature saisit cette occasion de lui voter des remerciements publics pour la *fidélité et le zèle qu'il avait montrés dans ses fonctions politiques*. En 1780 il se retira du congrès, par suite de l'altération de sa santé, et n'y revint que quatre ans plus tard. Il en fut nommé président par un vote unanime, et rentra dans ses foyers au bout d'une année. Dans la convention qui adopta

la constitution, il appuya fortement le vote du congrès qui soumettait le projet à des conventions semblables dans les divers États. Comme P. Henri, il voyait dans les pouvoirs accordés au président un danger pour l'indépendance des États et la liberté du peuple. L'expérience n'a pas justifié ces craintes, mais elles montrent quelle était alors la disposition d'esprit chez les hommes qui avaient joué le principal rôle dans la révolution. Lorsque la constitution eut été adoptée, Lee fut choisi comme premier sénateur de la Virginie au nouveau congrès (1789). Trois ans plus tard, il se retira de la vie publique, et fut honoré de nouveau d'un vote de remerciements par la législature de son État. J. C.

*Encyclopædia Americana.* — Eldredth, *History of the United States*.

LEE (Arthur), homme politique américain, né en Virginie, le 20 décembre 1740, mort en décembre 1792. Il fut envoyé au collège d'Éton en Angleterre, et, après y avoir terminé ses études, il entra à l'université d'Édimbourg, où il étudia la médecine, et obtint son diplôme avec distinction. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Italie et en France, et revint en Virginie, où il commença l'exercice de sa profession. Mais ses penchants l'entraînaient vers la politique. Il résolut donc de retourner en Angleterre, pour s'y familiariser avec la science du gouvernement. Avant son départ, il apprit la discussion célèbre du parlement sur la loi du timbre, et le bill ayant été adopté, il écrivit plusieurs brochures pour le combattre. L'opposition populaire était fortement prononcée à Londres. Lee se fit recevoir dans la société des défenseurs de la bill des droits, et membre de la cité, ce qui lui donna un vote pour les affaires municipales. Il prit une part très-active à toutes les mesures, et publia beaucoup de brochures pour la défense des droits des colonies sous le titre de *Junius américain*. Ses écrits lui procurèrent la connaissance de Burke, du docteur Price et autres chefs influents de l'opposition. En 1770 il entra au barreau, et y exerça avec beaucoup de succès. Le Massachusetts le nomma son agent pour aider Franklin et le remplacer en cas d'absence. Quelque temps après, le comité secret du congrès le choisit comme son correspondant à Londres. Le principal objet de cette mission était de pénétrer ce qu'on pouvait espérer des puissances européennes dans l'intérêt des colonies. Lee fit des démarches auprès de l'ambassadeur de France à la cour de Londres, et par lui obtint l'assurance du comte de Vergennes que le gouvernement fournirait secrètement aux colonies des armes et des munitions d'une valeur de cinq millions, qui seraient transportées de la Hollande aux Antilles. Après la déclaration d'indépendance, il fut nommé par le congrès un des commissaires de l'Amérique à la cour de France: les deux autres étaient Silas Dean et Franklin. Lee se distingua par une grande activité dans ses démarches auprès des person-

nages puissants, et dans ses négociations à l'effet d'obtenir de l'argent, des armes et des munitions de guerre, les écrits qu'il publia pour défendre la cause des colonies. Il était chargé des missions secrètes qui exigeaient le plus de dextérité. Franklin ayant été nommé ministre plénipotentiaire en France, Lee revint en Amérique en 1780. Par suite de mésintelligence avec Silas Dean et des prévarications d'employés subalternes pendant qu'il faisait partie de la commission, des insinuations injurieuses avaient été propagées contre lui au sein du congrès. A son arrivée, il prépara un mémoire justificatif de sa mission, et quand il demanda à s'expliquer dans le congrès même, les membres déclarèrent qu'ils n'avaient point d'accusations à faire, qu'ils avaient pleine confiance dans son patriotisme et sa probité, et l'invitèrent à leur communiquer les vues et renseignements qu'il avait recueillis pendant sa résidence à l'étranger. En 1781 il fut élu à l'assemblée de Virginie, et envoyé par elle au congrès, où il continua à représenter l'État jusqu'en 1785. Il remplit avec deux autres membres les fonctions de commissaire du trésor de 1784 à 1789, et se retira ensuite dans sa plantation, où il mourut. J. C.

*Encyclopædia Americana. — Life of A. Lee, par A. H. Lee, 1889. — Diplomatic Correspondence, publiée par Sparks.*

LEE (Henri), général et homme politique américain, né en Virginie, le 29 janvier 1756, mort le 25 mars 1818. Sa famille occupait le premier rang en Virginie. En 1776 il fut nommé capitaine d'une des six compagnies de cavalerie que leva l'État, lorsque l'indépendance eut été prononcée. La Grande-Bretagne ayant envoyé des renforts considérables en Amérique, les six compagnies furent réunies en régiment et présentées au congrès par la Virginie. Le jeune Lee se distingua promptement, et attira l'attention de Washington, qui choisit son escadron comme corps d'élite. Peu après, en raison de sa brillante conduite, Lee fut promu au rang de major, et chargé du commandement d'un corps de cavalerie séparé, auquel fut adjoint plus tard de l'infanterie. En 1780 il fut envoyé avec ses troupes dans le sud à l'armée du général Greene, et il y resta jusqu'à la fin de la guerre. Il s'y distingua dans plusieurs actions, et obtint de l'avancement. En 1786 il fut envoyé au congrès, et y siégea jusqu'à l'établissement de la constitution. Dans la convention de Virginie en 1788 il se montra le défenseur chaleureux et éloquent de la constitution. En 1792 il fut nommé gouverneur de son État, et remplit ces fonctions trois ans de suite. Dans la dernière année il fut chargé par le président Washington du commandement des troupes envoyées en Pensylvanie pour réprimer une insurrection qui avait éclaté au sujet de droits sur le whisky. Il remplit cette mission avec habileté et succès. Envoyé de nouveau au congrès en 1799, il fut choisi par le suffrage de

l'assemblée pour prononcer l'éloge funèbre de Washington. C'est là que se trouve la phrase remarquable, si souvent citée depuis : « Le premier dans la guerre, le premier dans la paix, et le premier dans le cœur de ses concitoyens. » Lee resta au congrès jusqu'à l'avènement de la présidence de Jefferson (1801), rentra alors dans la vie privée, et n'occupa plus aucune fonction publique. Le reste de sa vie fut affligé par le dérangement de sa fortune qu'il avait en partie amené ses habitudes d'hospitalité fastueuse. Ce fut pendant qu'il vivait comme prisonnier, à cause de ses dettes, dans les limites du comté de Spottsylvania, qu'il écrivit en 1809 ses célèbres mémoires sur ses campagnes dans le sud (*Memoirs of the War in the southern department of the United States*), publiés en deux volumes. Le style manque d'élégance; mais on y trouve un ton ferme et sincère, le talent de peindre, et des renseignements pleins d'intérêt. C'est un des meilleurs ouvrages qui ont rapport à la guerre de l'indépendance. Il a été réimprimé avec quelques améliorations en 1827. Le général Lee se trouvait à Baltimore en 1812, lorsque la guerre fut déclarée à l'Angleterre. L'opinion était divisée. Les uns avaient applaudi avec enthousiasme à cette déclaration, et les autres lui étaient très-hostiles. Un de ses amis, propriétaire d'un journal, y avait publié des articles énergiques contre la guerre. La populace s'échauffa, et vint saccager l'imprimerie. Le courageux journaliste ne tarda pas à reprendre la publication de sa feuille, et prépara des armes pour repousser l'émeute. Plusieurs de ses amis vinrent se ranger auprès de lui. La maison fut de nouveau attaquée par le peuple. Quelques personnes furent tuées, un plus grand nombre blessées. Ceux qui occupaient la maison étaient menacés par des furieux. Ce fut avec peine qu'on les conduisit à la prison de la ville pour les mettre à l'abri des violences. Mais la nuit suivante, les portes en furent brisées. La populace pénétra dans la prison. Un général qui avait servi avec honneur dans la révolution fut tué; dix ou douze autres personnes blessées et traitées avec une extrême violence. Dans le nombre était le général Lee. Sa santé en fut gravement altérée, et depuis il ne fit que languir. Dans l'espoir de trouver un soulagement à ses souffrances, il se rendit dans les Antilles, et y séjourna quelque temps. Au printemps de 1818, il revint aux États-Unis, et fut forcé de s'arrêter en Géorgie, où il mourut. J. CHAMUT.

*Encyclopædia Americana. — Cyclopædia of American Literature. — History of the United States, par H. H. H. H.*

LEE (Sophie), romancière anglaise, née vers 1751, morte le 13 mars 1824. Elle était fille de John Lee, acteur et auteur dramatique, connu seulement pour avoir remanié plusieurs pièces célèbres du théâtre anglais. John Lee mourut à Bath, en 1781, et Sophie Lee, avec sa sœur Hen-

riette, ouvrit une école dans cette ville. Les deux sœurs amassèrent en quelques années une honnête fortune, qui leur permit de se retirer à Clifton, où elles passèrent le reste de leur vie. Le premier ouvrage de Sophie Lee est une comédie, *The Chapter of Accidents*, qui fut jouée à Haymarket, en 1780, avec beaucoup de succès. Elle publia ensuite *The Recess* (1785, 3 vol.), un de ces romans mal à propos qualifiés d'historiques, et qui ne sont que des falsifications de l'histoire. Cet ouvrage a pour sujet les aventures et les malheurs d'une prétendue fille de Marie Stuart, née de son mariage avec le comte de Leicester ; il dut un succès populaire à certaines situations pathétiques qui firent oublier l'in vraisemblance des incidents. Lemare le traduisit en français sous ce titre : *Le Souterrain, ou Mathilde* ; Paris, 1787, 3 vol. in-12. On a encore de Sophie Lee : *The hermit's Tale*, poème, 1787 ; — *Almeyda, queen of Granada*, tragédie qui réussit en 1796, grâce au jeu de mistress Siddons ; — *The Life of a Lover* ; 1804, 6 vol. : ce roman, qu'elle avait, dit-on, composé dans sa jeunesse, et qui est une de ses plus faibles productions, a été traduit par M<sup>me</sup> de Salaberry sous le titre de *Savinta Rivers, ou le danger d'aimer* ; Paris, 1808, 5 vol. in-12 ; — *The Assignment*, comédie, qui tomba à la première représentation à Drury-Lane en 1804, et n'a jamais été imprimée. La réputation de Sophie Lee repose principalement sur deux nouvelles : *The young Lady's Tale* et *The Clergyman's Tale*, qui ont été insérés dans les *Canterbury Tales*. Elle a aussi écrit l'introduction de ce recueil, auquel sa sœur eut la plus grande part.

Henriette LEE, sœur de la précédente, née en 1756, morte le 1<sup>er</sup> août 1851. Son premier ouvrage, *The Errors of Innocence*, roman en 3 vol. (1786), fut suivi d'une comédie, *The new Peerage, or our eyes may deceive us* (1787), de Clara Lennox (1797), roman traduit en français par le général Lasalle ; 1798, 2 vol. in-12, et du *Mysterious Marriage, or the heirship of Rosalva*, pièce publiée en 1798. Toutes ces productions sont oubliées. Mais les *Canterbury Tales*, 1797-1805, 5 vol., contiennent d'elle plusieurs nouvelles intéressantes, dont l'une, *The German's Tale-kruitsner*, a fourni à lord Byron le sujet de sa tragédie de *Werner*. Z.

*Biographia Dramatica. — English Cyclopaedia (Biography)*.

LEE (Georges-Auguste), célèbre industriel et mécanicien anglais, frère des précédentes, né en 1761, mort le 5 août 1826. Initié de bonne heure à l'art de filer le coton, qui venait de recevoir une forte impulsion des inventions de sir Richard Arkwright, il appliqua tous les avantages de ces inventions aux machines construites sous sa direction dans une manufacture qu'il conduisait à Manchester. Quelque prédilection qu'il eût pour l'emploi de l'eau comme principe moteur, il ne tarda pas à comprendre l'utilité qu'on pouvait

tirer des perfectionnements que Watt avait apportés à la machine à vapeur. Les machines à vapeur construites par Phillips et Lee purent être regardées comme les plus parfaits modèles de cette heureuse invention, réunissant les meilleures conditions de régularité et de constance dans le mouvement combinées avec une rigoureuse économie. Lee fut un des premiers à perfectionner la machine de W. Struth par l'adjonction de volants en fonte. Il fut encore le premier à chauffer en hiver les manufactures de coton par la vapeur circulant dans des tubes, ce qui augmenta la sécurité des usines, et à rendre les filatures plus salubres par une forte ventilation. A sa recommandation, les ouvriers créèrent un fonds de secours mutuels pour le cas de maladie, et ce bienfait fut si grand que sur un millier d'ouvriers que l'usine renfermait, il n'y eut pas plus de cinq livres sterling distribuées dès lors sous la forme de taxe des pauvres, ainsi que cela fut constaté devant la chambre des communes. Lorsque les essais de Murdoch sur le pouvoir éclairant du gaz de charbon de terre fut connu de Lee, en 1802, il comprit de suite l'importance de cette belle invention, et il fit aussitôt construire un gazomètre. Les résultats de ses expériences furent réunis dans un mémoire inséré dans les *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres en 1808. Ses travaux eurent une grande influence sur l'adoption de l'éclairage au gaz dans les grandes manufactures. Lee se distinguait par la netteté, la sagacité de ses idées et par la bonne direction des établissements auxquels il présidait. Il se retira des affaires à un âge qui pouvait lui permettre d'espérer jouir encore longtemps de sa tranquillité d'esprit ; mais il fut bientôt attaqué d'une maladie de langueur qui finit par l'emporter. J. V.

*Annual Register*, 1826, p. 272.

LEE (Le révérend Samuel), orientaliste anglais, né le 14 mai 1783, à Longnor, village du Shropshire, à dix-huit milles de Shrewsbury, mort le 16 décembre 1852. Il reçut les éléments de son éducation dans une école de charité du village, où à l'âge de douze ans il était apprenti chez un charpentier. A dix-sept ans, il forma le projet d'apprendre le latin, et sur les six ou sept schillings qu'il recevait chaque semaine pour sa subsistance, il s'acheta les livres élémentaires et les écrivains classiques. A la fin de son apprentissage, il savait le latin. Il se mit alors au grec, qu'il apprit aussi vite. Enhardi par le succès, il aborda l'hébreu, le chaldaique et le syriaque, dont il se rendit maître. Il était encore employé chez un entrepreneur de bâtiments. A l'âge de vingt-cinq ans il perdit ses économies par l'incendie d'une maison dont il surveillait les réparations, et fut réduit à une extrême pauvreté. Heureusement l'archidiacre Corbett, qui avait entendu parler de ses habitudes studieuses, vint à son secours, et lui donna des leçons. L'arabe et le persan complétèrent son savoir dans les

langues orientales, et il y joignit une connaissance suffisante du français, de l'allemand et de l'italien. Vers 1810 il devint professeur à l'école de Shrewsbury, et en 1813 il entra au collège de la Reine à Cambridge, où il prit les premiers grades universitaires. Il reçut ensuite l'ordination. Le 11 mars 1819 il fut nommé professeur d'arabe à l'université de Cambridge, par exception expresse, quoiqu'il n'eût pas le grade de maître ès arts. En 1831 il obtint la chaire de professeur royal d'hébreu à Cambridge. Il était chanoine de la cathédrale de Bristol et recteur de Barley. Outre plusieurs pamphlets sur des sujets de controverse religieuse, des sermons et des articles dans les journaux périodiques, on a du docteur Lee : *A Grammar of the Persian Language by William Jones, with additions*; Londres, 1823, 1828, in-4°; — *Travels of Ibn Batuta, translated from the abridged arabic Mss. copies, preserved in the public library of Cambridge, with notes*; Londres, 1829, in-4°. Cette traduction est faite sur un extrait persan; — *Hebrew Grammar*; 1830; — *The Book of Job, translated from the original hebrew*; 1837; — *Hebrew, Chaldaic and English Lexicon*; 1840; — *An Inquiry into the nature, progress, and end of prophecy*; Cambridge, 1849, in-8°; — *The Events and Times of the Visions of Daniel and St John, investigated, identified, and determined*; Londres, 1851, in-8°. Z.

*English Cyclopædia (Biography)*. — Kenker, *Bibliotheca Orientalis*.

\* LEE (Frédéric-Richard), peintre anglais, né à la fin du dernier siècle, à Barnstaple (comté de Devon). Il avait d'abord embrasé la carrière militaire, et il fit comme officier d'infanterie la campagne de Waterloo. A la paix il donna sa démission pour se livrer tout à fait à son goût pour la peinture. Ses paysages, surtout ceux où il reproduit des vues de lacs ou de rivières, rendus dans une touche ferme et pleine de poétiques effets, attirèrent bientôt l'attention du public; une société d'amateurs le jugea digne d'un prix de cinquante livres. Peu de temps après, il fut admis aux expositions annuelles de l'Académie royale (1824); il fit partie de cette compagnie depuis 1838 comme membre titulaire. On place au premier rang de ses productions : *Le Moulin, L'Avenue du parc de Sherbrooke, L'Orage sur un Lac, la Moisson, Brise de Mer, La Cabane du Pêcheur, Le Braconnier*, etc. K. *Men of the Time*. — Th. Gautier, *Les Beaux-Arts à l'exposit. univ.*, 1855.

\* LEE (Hannah), femme de lettres américaine, née vers 1805, à Newburyport (État de Massachusetts). Elle est fille d'un médecin, et s'est depuis longtemps fixée à Boston. On a d'elle un grand nombre d'ouvrages de recherches ou d'imagination, parmi lesquels nous citerons : *Grace Seymour*; New-York, 1835, roman; — *The three Experiments of Living*; *ibid.*, 1838, roman anonyme; — *Historical Sketches of the*

*old Painters*, esquisses biographiques sur Léonard de Vinci, Michel-Ange, le Corrège et autres peintres; — *Luther and His times*; — *The Huguenots in France and America*; — *The Contrast, or different modes of education*; — *Stories from life*; 1849; — *History of Sculpture and Sculptors*; 1852. P. L.—Y.

M<sup>o</sup> Hale, *Woman's Record*.

LEEB (Jean), sculpteur allemand, né à Mettmingen, en 1790, mort vers 1866. Ayant appris le métier de tailleur de pierre, il se rendit en 1809 en Suisse; deux ans après, il eut à Genève occasion d'exécuter quelques travaux d'ornementation, qui éveillèrent en lui le désir de s'élever à des sphères plus élevées de l'art. Il étudia la statuaire à Paris et à Rome, fréquenta l'atelier de Thowaldsen à Naples, et vint se fixer à Munich en 1826. Parmi ses œuvres nombreuses on remarque : *L'Évangéliste saint Matthieu*, placé dans la chapelle sépulcrale de Rothenberg, près de Stuttgart; — *L'Amour endormi*, fait pour le comte de Schönborn; — les *Monuments funéraires du comte de Reising, de la comtesse de Rechberg, et de Laurent Westenrieder*, placés dans l'église de Niederaschau, dans celle de Douzdorf et au cimetière de Munich; — un bas-relief, long de trente-cinq pieds, représentant des sujets de l'*Odyssee*: il se trouve à Iribach; des bustes de *Bohrhaave* (à la Walhalla), des dix plus célèbres compositeurs (à l'Odéon), de *Miaulis*, de *Botzaris*, de *Paganini*; enfin la statue équestre de Sipyre, fils de Niohé, au moment où il est atteint par la flèche d'Apollon. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*.

\* LEECH (John), caricaturiste anglais, né vers 1816, à Londres. Il suivit les cours de l'Académie royale des Beaux-Arts, et exposa quelques toiles de genre; mais il renouça bientôt à la peinture pour s'adonner à l'illustration des ouvrages périodiques. Emule de Cruikshank, il s'est fait connaître par les nombreuses séries de caricatures qu'il a fournies au *Punch*, le *Charivari* anglais, et qui débient autant de finesse d'observation que de savoir-faire et de joyeuse humeur. Nous citerons de cet artiste : les dessins de la *Comic History of England*; — *The Rising Generation*; 1848, in-folio, album de douze planches; — *Pictures of Life and Character*; 1854, in-folio oblong, contenant 500 planches extraites de la collection du *Punch*. P. L.—Y.

*English Cyclop. (Biography)*.

LEECHMAN (William), théologien écossais, né en 1706, à Dolphinston (comté de Lanark), mort le 3 décembre 1785, à Glasgow. Après avoir étudié la théologie dans cette ville, il reçut l'ordination en 1736, et administra pendant plusieurs années la cure de Beith. Sa réputation comme orateur sacré et la solidité de ses arguments dans les controverses religieuses lui firent donner la chaire de théologie à Glasgow, qu'il ne cessa d'occuper avec beaucoup de distinction

jusqu'à l'époque de sa mort. En 1761 il fut élu principal de cette université. Ses *Sermons* furent recueillis par Wodrow et publiés en 1789, 2 vol. in-8°; les principaux sont ceux qui traitent des *Mœurs et des Devoirs d'un ministre de l'Évangile* (1741) et de *l'Efficacité de la Prière* (1743). P. L.—Y.

*Life of W. Leechman, en tête des Sermons.*

**LEEM** (*Knud ou Canut*), littérateur norvégien, né le 13 janvier 1697, mort à Drontheim, en 1774. Après un long séjour dans la Laponie norvégienne, où il prêcha l'Évangile, il devint en 1752 professeur au séminaire de Drontheim. On a de lui : *Beskrivelse over Finnmarkens Lapper, deres Tungemaal, Levemaade, og forrige Afgudsdyrkelse*, etc. (Description des Lapons du Finmark, de leur langue, de leurs mœurs et de leur ancienne idolâtrie); Copenhague, 1767. Cet ouvrage, qui parut en langues latine et danoise, et qui fut traduit bientôt après en allemand (Leipzig, 1771, in-8°), contient 101 estampes; — une *Grammaire Laponne*; ibid., 1748; — un *Dictionnaire Lapon-Danois-Latin*; ibid., 1768-1781, 2 vol. in-4°; — plusieurs ouvrages de théologie en langue laponne. R. L.

Rotterdam, *Supplément à Jacober*.

**LEEMANS** (*Conrad*), archéologue hollandais, né le 28 avril 1809, à Zalt-Boemel dans la Gueldre. Il étudia à Leyde d'abord la théologie; mais, sur le conseil de Reuvens, il l'abandonna quelque temps après, pour se consacrer à l'archéologie. Après avoir, en 1830 et en 1831, pris part comme volontaire à la guerre contre les Belges, il fut nommé en 1835 premier conservateur et en 1839 directeur du musée de Leyde. Il a fait plusieurs voyages en France et en Angleterre pour augmenter ses connaissances sur les antiquités égyptiennes. On a de lui : *Egyptische Monumenten van het Museum te Leyden*; Leyde, 1835-1852, 13 cahiers; — *Monuments égyptiens portant des légendes royales*; Leyde, 1838; — *Description raisonnée des Monuments égyptiens du musée de Leyde*; Leyde, 1840, in-8°; — *Animadversiones ad musei Lugduni Batavensis inscriptiones græcas et latinæ*; Leyde, 1842; — *Romeinsche Oudheden de Rosseon* (Antiquités romaines de Rosseon); Leyde, 1842; — *Romeinsche Oudheden Maastricht* (Antiquités romaines de Maastricht); Leyde, 1843; — *Papyri græci musei Lugduni-Batavensis*; Leyde, 1843; — *Mededeeling over de Schilderkunst der Ouden* (Mémoires sur la Peinture des anciens); Leyde, 1850. E. G.

*Conversations-Lexikon.*

**LÉÉNA** (*Αἰάνα*), courtisane athénienne, mise à mort en 494 avant J.-C. Elle fut aimée par Aristogiton, ou, selon Athénée, par Harmodius. Après la mort d'Hipparque, Hippias croyant qu'elle avait pris part à la conspiration, la fit mettre à la torture. Elle mourut dans les tourments sans rien révéler. On prétend même qu'elle

se coupa la langue avec les dents de peur que quelque secret lui échappât. Les Athéniens rendirent de grands honneurs à sa mémoire, et lui consacrerent une statue de lionne sans langue dans le vestibule de l'Acropole. Ni Hérodote ni Thucydide ne parlent de la mort de Lééna, dont la mémoire, suivant Pausanias, fut conservée par la tradition. Y.

Pausanias, I, 28. — Athénée, XIII, p. 596. — Pline, *De Garr.*, 8. — Polyen, VIII, 45.

**LEENÉ** (*Joseph VAN DEN*), seigneur de LODELINGART et de CASTILLION, hérauldite belge, né à Bruxelles, le 12 août 1654, mort le 16 février 1742. Il succéda à son père comme *coûtre* de Namur et trésorier de l'église de Walcourt, et devint, comme lui, conseiller et premier roi d'armes des Pays-Bas et de Bourgogne en vertu de lettres patentes du roi Charles II (20 juin 1680). On a de lui : *Le Théâtre de la Noblesse du Brabant*, etc.; Liège, 1705, in-4°. Cet ouvrage est d'une grande utilité et fait sur de bonnes sources, mais il manque d'ordre et de tables. L.—Z.—E.

De Vesteno, *Nobilitaire des Pays-Bas*, p. 290. — Faquet, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. III, p. 99-101.

**LÉEPE** (*Jean-Antoine VAN DER*), peintre belge, né à Bruxelles, en 1664, mort à Bruges, en 1719 ou 1720. Son père était conseiller à la cour des comptes de Bruxelles, et le jeune van der Léepe fit ses études dans cette capitale. Il manifesta de bonne heure beaucoup de goût pour le dessin, et sans aucun maître arriva à peindre en miniature avec une telle perfection que sa famille ne crut pas devoir contrarier son penchant; cependant elle ne voulut pas que l'amour de l'art lui fit négliger des intérêts plus positifs. Van Léepe fut donc marié dès l'âge de dix-neuf ans; le roi d'Espagne le nomma contrôleur général de ses fermes, et peu après capitaine général des chasses de Flandre. Il occupa successivement d'autres charges dans la magistrature. Son atelier était devenu le rendez-vous des hommes les plus distingués en tous genres de la Belgique; artistes, poètes, savants, hommes d'État s'y rencontraient chaque jour. Malgré l'exactitude qu'il apportait dans l'accomplissement de ses devoirs administratifs, il a pu laisser un grand nombre de tableaux. Mais l'excès du travail ruina sa santé, et il mourut d'une hydropisie. Déjà la faiblesse de sa poitrine l'avait forcé de renoncer à la miniature pour le paysage à l'huile. Il prit alors ses sujets dans les campagnes, sur le bord de la mer, enfin d'après la nature. Sa manière se rapproche quelquefois de celle du Poussin. Son exécution est facile, sa touche libre, ses arbres bien feuillés, sa couleur bonne, quoiqu'un peu grise et plutôt propre à des ciels orageux qu'à des effets de lumière (ce qui fait préférer ses marines à ses autres œuvres). On cite surtout de lui, à Bruges, dans l'église Sainte-Anne : *La Fuite en Égypte*, toile de 7 pieds sur 8 1/2 de haut; les personnages sont de Ramondt,

autre magistrat de Bruges et ami de van der Léepe; — dans la galerie du Hummel, une suite de quatorze tableaux de diverses dimensions qui représentent des sujets de la *Vie de Jésus-Christ* : les personnages sont de Marc van Duvenede et de Joseph van den Kerkove; — chez divers particuliers, des *marines*, des *panneaux* de salles, etc. Le Louvre de Paris possède quatre grands paysages de ce peintre. A. DE LACAZE.

Descamps, *La Vie des Peintres Flamands*, etc., t. III, p. 83-86.

\* **LÉESER (Isaac)**, hébraïsant américain, né en 1806, à Neukirch (Westphalie). Élevé au gymnase de Munster, il passa, en 1825, aux États-Unis; depuis 1829 il exerce le ministère de rabbin à la synagogue de Philadelphie. On a de lui : *The Jews and the Mosaic Law*; 1833; — *Discourses argumentative and devotional*; 1836-1840, 2 vol.; — *Portuguese form of prayers*; 1837, 2 vol.; — *Pentateuch*; 1846; — *A descriptive Geography of Palestine*, 1852, trad. de l'allemand. Cet auteur dirige depuis 1843 un journal intitulé *The Jewish Advocate* et destiné à défendre les intérêts de ses coreligionnaires. K.

Pieter, *Univ. Lexikon* (supplém.).

**LEEUW ou LEEUW (Gérard)**, savant imprimeur hollandais du quinzième siècle, mort à la fin de 1492. Vers 1477 il établit à Goude une imprimerie, qu'il transporta à Anvers vers la fin de 1484. Parmi les trente ouvrages qu'on sait être sortis de ses presses, nous citerons : *Die Cronike van Hollant*; Goude, 1478, in-8°; *Den Passionale ofte gulde Legend*; Goude, 1480; — *Ex Gestis Romanorum Historiæ notabiles moralizatæ*; Goude, 1480, in-8°; — *Dialogus creatorum moralizatus*; Goude, 1481, in-fol., avec figures; — *Fabulen van Esopus*; Anvers, 1485; — *Historiæ de calumniis novercali*; Anvers, 1490; — *Dialogus de sene et juvene de amore disputantibus*; Anvers, 1491; — *Cronicles of the reame of England*; Anvers, 1493, in-fol. E. G.

Paquot, *Mém. pour servir à l'histoire littér. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. VIII, p. 212.

**LEEUW (Guillaume VAN DER)**, graveur belge, né en 1600, à Anvers, mort vers 1665. Il apprit l'art de graver dans l'atelier de Soutman. Mais au lieu d'adopter la manière pointée de son maître, il se servit de hachures courtes et larges, ce qui donne à ses œuvres de l'énergie et beaucoup de couleur. On a de lui : *Loth avec ses Filles*, d'après Rubens; — *Daniel dans la fosse aux lions*, d'après le même; — *Le Martyre de sainte Catherine*, d'après le même; — *La Vierge*, d'après le même; — *La Chasse au Lion*, *La Chasse au Loup*, *La Chasse au Sanglier* et *La Chasse au Crocodile*, toutes les quatre d'après Rubens; — *Le Vieux Tobie et sa femme*, d'après Rembrandt; — *David jouant de la harpe*, d'après le même; — deux *Portraits de femme*, d'après le même; — *Saint*

*François et Saint Antoine* d'après Lievens; — six *Paysages* d'après Niculant. E. G.

Gori Gandinelli, *Notizie degli Intagliatori* (seconde édition). — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*.

**LEEUW (Gabriel VAN DER)**, peintre hollandais, né à Dort, le 11 novembre 1643, mort dans la même ville, le 3 juin 1688. Il était fils et élève de Sébastien van der Leeuw, qui peignait assez bien les animaux, mais qui abandonna la peinture pour entrer dans l'octroi. Gabriel, déjà habile, se rendit à Amsterdam, où il épousa la sœur du peintre van der Plaats. Les contrariétés qu'il éprouva dès son mariage le déterminèrent à voyager, et, laissant sa jeune épouse, il ne revint près d'elle qu'après quatorze années d'absence, passées quatre à Paris et à Lyon, deux à Turin, sept à Naples et une à Rome. Partout il fut employé, et ses ouvrages payés cher, excepté dans sa patrie, où sa touche large et décidée, sa manière italienne, digne de Castiglione, n'était pas appréciée. Ses tableaux, pleins de chaleur et de naturel, représentent généralement des troupeaux de moutons, de bœufs ou d'autres animaux. A. DE L.

**LEEUW (Pierre VAN DER)**, peintre hollandais, frère du précédent et comme lui élève de leur père; il ne quitta jamais sa patrie, où ses ouvrages sont fort estimés à cause de leur fini. Il peignait le paysage animé par des personnages et des animaux. Sa manière se rapproche beaucoup de celle de van de Velde; c'est la même couleur naturelle et dorée, la même facilité dans le pinceau, sans pourtant que les détails soient négligés. Pierre van der Leeuw eût fait une brillante fortune si la bizarrerie de son humeur n'eût écarté de lui toute société. On ignore l'époque exacte de sa mort. A. DE L.

Jakob Campo Weyerman, *Der Schilderbonst des Niederländers*, tom. III, p. 20. — Nagler, *Allgemeine Künstler-Lexicon*. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 278-280, 293. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

**LEEUWEN (Simon VAN)**, juriconsulte hollandais, né à Leyde, le 17 octobre 1625, mort à La Haye, le 13 janvier 1682. Après s'être fait recevoir docteur en droit à l'université de Leyde, il exerça pendant plusieurs années dans cette ville la profession d'avocat. Plus tard il devint membre de la régence de Leyde, et il fut enfin nommé en 1681 greffier substitué au conseil souverain de Hollande, de Zélande et de Westfrieze. Ses principaux ouvrages sont : *Van het recht der edelen in Holland* (Sur le Droit des nobles en Hollande); La Haye, 1659 et 1740, in-12; — *Censura forensis theoretico-practica, id est totius juris civilis romani, usque recepti et practici, methodica Collatio, interjectis constitutionibus et statutis particularibus cujusque fere christianorum gentis*; Leyde, 1662, in-4°; Amsterdam, 1678 et 1685, 2 vol. in-fol.; Leyde, 1741, 2 vol. in-fol.; cet ouvrage fut longtemps d'un usage fréquent dans les universités et dans les tribunaux des Pays-Bas et de l'Allemagne;

— *Het roomsch Holland Regt* (Le Droit romain reçu en Hollande); Leyde et Rotterdam, 1664, in-4°; Amsterdam, 1732, in-4°; — *Manier van procederen in civile en criminele saken binnē de steden en ten platten lande van Holland* (Manière de procéder dans les causes, tant civiles que criminelles, dans les villes et villages de Hollande); Amsterdam et Leyde, 1666 et 1721, in-12; — *Handvesten en Privilegien van de Rhynland*; *Costumen, Keuren ende Ordonnantien van het bailijuschap* (Châtes et privilèges du pays de Rhynland; coutumes et ordonnances concernant ce bailillage); Leyde et Rotterdam, 1667, 2 vol. in-4°; — *Beschryving der Stadt ende Universiteydt van Leyden* (Description de la ville et de l'université de Leyde); Leyde, 1672, in-12; — *Groot Placaat-boek van de hereen Staaten generaal der vereenigde Nederlanden, van de heeren Staaten van Holland, Westfriesland, van Zeeland* etc. (Recueil de placards et ordonnances des états généraux des Provinces-Unies, ainsi que des États de Hollande, de West-Frise, de Zélande, etc.); La Haye, 1682, in-fol.; ce recueil, qui va jusqu'en 1682, a été continué plus tard jusqu'en 1740 par Scheltus; — *Batavia illustrata*; La Haye, 1685, in-fol.; cet ouvrage, écrit en hollandais, traite de l'histoire des anciens Bataves, de leurs coutumes civiles et religieuses; il contient aussi des recherches sur la noblesse de la Hollande et sur les divers gouvernements auxquels elle a été soumise. Leenwen a encore publié divers traités de jurisprudence hollandaise; il a aussi donné une édition annotée, très-estimée du *Corpus Juris civilis*; Amsterdam et Leyde, 1663, in-fol.; elle est basée sur l'édition de Godefroy; enfin Leenwen a fait paraître un recueil qui, très-utile à l'époque où il parut, n'a plus aujourd'hui une très-grande valeur; il a pour titre: *De Origine et progressu Juris civilis Romani auctores et fragmenta veterum Jurisconsultorum cum notis Vinnii, Cujacii et variorum*; Leyde, 1672, in-8°.

E. G.

Paquet, *Mémoires*, t. IV. — *Sax, Onomasticon*, t. IV, p. 994.

LEEUVENHOEK. Voy. LEUWENHOEK.

LEEVES (William), compositeur anglais, mort en 1828. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et fut ministre de Wrington, dans le comté de Somerset. Il est l'auteur d'une des ballades les plus populaires de l'Écosse, *Robin Grey*, composée par lui en 1770, mais restée anonyme jusqu'en 1812; Boieldieu lui fit l'honneur de l'intercaler en partie dans l'opéra comique de *La Dame blanche*. Leeves a écrit aussi beaucoup de musique sacrée, dans laquelle il a fait preuve de goût et de sentiment. P. L.—Y.

Maunders, *Biogr. treasury*.

LEEWIS (Denis), théologien mystique belge, surnommé le *Doctor exstaticus*, né à Rickel, dans le diocèse de Liège, en 1394, mort le 12 mars

1471. Après s'être fait recevoir maître ès arts à Cologne, il fit profession chez les Chartreux à Ruremonde. Il consacra sa vie à la prière et à la rédaction de plus de cent ouvrages et opuscules dont une partie traitent de philosophie, de théologie morale exégétique, mais dont le plus grand nombre sont inspirés par un mysticisme fervent. Parmi ses traités nous citerons : *De quatuor Hominis novissimis et de particulari judicio et obitu singulorum*; Delft, 1487; Cologne, 1568 et 1591, in-12; — *Specula omnis status humanæ vitæ*; Nuremberg, 1496, in-4°; — *Enarrationes in Psalmos*; Cologne, 1531; — *Contra Alcoranum et sectam mohameticam*; Cologne, 1533, in-8°; traduit en allemand, Strasbourg, 1540, in-fol.; — *De Fide catholica contra gentiles*; Cologne, 1534, in-8°; — *In libros IV Sententiarum*; Cologne, 1538; Venise, 1584; — *In quatuor Evangelia*; Cologne, 1538 et 1543, et Venise, 1569; — *In quatuor Prophetas majores*; Cologne, 1548; — *In omnes Pauli Epistolae*; Cologne, 1545; — *In Dionysii Areopagite Opera*; Cologne, 1548; — *In Pentateuchum*; Cologne, 1547, in-fol.; — *In XII Prophetas minores*; 1549; — *Summa fidei orthodoxæ*; Anvers, 1569, in-8°; Venise, 2 vol. in-16; — *Opuscula minora*; Cologne, 1559, in-fol.; recueil de trente-et-un traités, contenant des instructions morales pour tous les états de la vie; — *Tractatus mystici VII*; Louvain, 1576, in-4°. Parmi les opuscules de Leewis restés en manuscrit, on remarque : *Contra Artes magicas et Errores Waldensium*; *Contra Superstitiones*; *Contra vitium proprietatis monachorum*; *Epistolæ ad diversos*.

E. G.

Leewis, *Vita Dion. Leewis*; Cologne, 1532, in-8°. — *Acta Sanctorum*, mars, t. II, p. 248. — Petrejus, *Bibl. Carthusiana*. — Fabricius, *Bibl. medice et infimæ Latinitatis*, t. II, p. 98. — Foppens, *Bibl. belgica*.

LE FAUCHEUR (Michel), en latin *Falcaurius*, prédicateur et théologien réformé, né à Genève, vers la fin du seizième siècle, et mort à Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1657. Il fut, très-jeune encore, ministre à Annonay. En 1612 il fut appelé à Montpellier, où il exerça le ministère évangélique pendant vingt ans. Atteint en 1632 par un arrêt du parlement de Toulouse, qui interdisait aux étrangers l'exercice du ministère, il se rendit à Paris pour solliciter son rétablissement. A peu près à cette époque, l'académie de Lausanne lui offrit une chaire de théologie, qu'il refusa pour poursuivre sa réintégration à Montpellier. Cependant l'Église réformée de Paris désirait s'attacher ce ministre, qui passait pour un prédicateur distingué; mais on craignait une opposition de la part du gouvernement. On raconte qu'en 1636 un cordelier, familier de Richelieu, ayant par hasard rencontré Le Faucheur chez un pharmacien de la rue Saint-Jacques, l'assura qu'il pouvait prêcher sans crainte à Charenton. C'est ce qu'il fit le dimanche suivant, et il fut aussitôt nommé ministre de l'église de Paris,

sans que le gouvernement fit aucune observation sur cette nomination. On a de Le Faucheur : *Traité de la Cène du Seigneur* ; Genève, 1635, in-fol. contre le cardinal du Perrou ; — *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte* ; Genève, 1660, 2 vol. in-8° ; — *Sermons sur les onze premiers chapitres des Actes des apôtres* ; Genève, 1663, in-8° ; — *Sermons sur le premier chap. de l'Épître aux Thessaliens* ; Genève, 1666, in-8° ; — *Vingt Sermons sur divers psaumes* ; Genève, 1669, in-8° ; — *Traité de l'Action de l'Orateur, ou de la prononciation et du geste* ; Paris, 1657, in-8°. Cet ouvrage, publié après la mort de Le Faucheur, par Conrart qui était son ami, passa d'abord pour une production de cet académicien. Il a eu de nombreuses éditions, et il a été traduit en latin par Melchior Schmidt ; Helmstadt, 1690, in-8°. Michel NICOLAS.

Bayle, *Dict. Hist.*

LEFÈBURE (Jean), écrivain français, de la fin du quatorzième siècle ; né à Théroouanne. On manque de détails sur sa vie : il traduisait en vers français le *Matheolus*, satire contre les femmes, écrite en latin par maître Mathieu ; le titre de cette composition en fait connaître le sujet :

Le Livre de Matheolus  
Qui nous montre sans varier  
Les biens et aussi les vertus  
Qui vieignent pour soy marier  
Et à tous faitz considerer  
Il dist que l'omme n'est pas sage  
S'y se tourne remarier  
Quant prins a este au passage.

Les premiers vers donnent ainsi une idée du ton qui règne dans l'œuvre :

Comment Matheolus bigame  
Fist un livre disant se game  
De mariage tout a plain  
Et en commençant se complaint :  
Tristiss est anima mea,  
Jésusrist qui tant aymé a.

On connaît deux éditions imprimées à Paris chez Antoine Vêrard, 1492, in-folio ; une autre in-4°, ayant la même date, est, à ce qu'on croit, sortie des mêmes presses : une quatrième édition, a sa date énoncée de la façon suivante :

Retenes mil et cinq oens,  
Je vous pry, ostez en hayet.

Une cinquième édition fut exécutée à Lyon vers 1530. Toutes sont rares ; et l'un des volumes in-folio imprimés chez Vêrard s'est élevé à 460 fr. à la vente des livres du prince d'Essling. La naïveté de certains passages, la singularité des idées, font rechercher les vers de l'ennemi des femmes, que les *Cent nouvelles* désignent sous le nom de *Matheolet*. Il trouva un adversaire, qui lui opposa le *Rebours de Matheolus* ; il eut un abrégiateur qui en fit un extrait en latin, en y joignant des traits nouveaux. G. B.

Goujet, *Bibliothèque Française*, t. X, p. 140. — J.-C. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. III, p. 319. — *Bulletin du Bibliophile*, 1834, n° 12.

LEFÈBURE (Simon), ingénieur allemand, né en Prusse, vers 1720, mort en 1770. Il ap-

partenait à une famille de réfugiés français, entra au service sous Frédéric II, et parvint au grade de major dans le corps du génie. Il était membre de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Berlin. On a de lui : *Nouveau Traité du Nivellement*, dédié au roi de Prusse ; Potsdam (Paris), 1753, in-4° avec fig. ; — *L'Art d'attaquer et de défendre les places* ; Berlin, 1757, in-4°, avec 13 pl. ; Breslau, 1774, in-4°, avec fig. ; — *Essai sur les Mines* ; Neisse, 1764, in-4°, avec fig. ; — *Essai sur la manière de faire les cartes* ; Breslau, 1772, in-8°, avec pl. ; Maëstricht, 1777, in-4°, avec fig. ; — *Journal du Siège de la ville de Schweidnitz, en l'an 1762* ; Maëstricht, 1778, in-4°, avec pl. ; — *Recueil de quelques pièces et lettres relatives aux épreuves du globe de compression*, avec 2 pl. Tous les écrits de Lefebure ont été réunis sous le titre d'*Œuvres complètes* ; Maëstricht, 1778, 2 vol. in-4°, avec pl. ; nouvelle édition sous ce titre : *L'Art d'attaquer et de défendre les places, suivi d'un Essai sur les Mines et d'un nouveau Traité sur le Nivellement* ; Paris, 1808, 2 vol. in-4°, avec pl. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

LEFÈBURE (Guillaume-René), baron de SAINT-ILDEFONSE, médecin et littérateur français, né le 25 septembre 1744, à Sainte-Croix-sur-Orne, mort à Augsbourg, le 27 juillet 1809. Fils d'un gentilhomme, il entra en 1769 dans la compagnie des cheval-légers de la maison du roi ; mais son goût l'entraînant à l'étude des sciences naturelles, il quitta le service militaire, se fit recevoir docteur en médecine, et entreprit des recherches sur la maladie vénérienne et sur l'organe de la vue. A son retour de plusieurs voyages en Hollande et en Allemagne, il fut nommé médecin du comte de Provence, en 1785. Il émigra à la révolution, parcourut la Hollande, l'Allemagne et l'Italie, en pratiquant la médecine. Il rentra en France en 1801, mais ses opinions le mirent en opposition avec le gouvernement, et il s'ex-patria de nouveau. Il se rendit à Munich, puis à Augsbourg et à Francfort-sur-le-Mein, où il exerça sa profession. Le 8 mai 1809, il fut nommé médecin en chef des hôpitaux d'Augsbourg. Une foule de blessés de l'armée française furent apportés dans cette ville après les batailles de Ratisbonne et d'Essling ; plein de zèle pour ses malheureux compatriotes, Lefebure fut atteint du typhus qui l'emporta. On raconte qu'un prêtre s'étant présenté pour l'assister dans ses derniers moments, Lefebure lui répondit : « Mon cher abbé, dites à qui vous voudrez que vous m'avez confessé, je vous y autorise ; mais, au nom de Dieu, laissez-moi mourir en paix. » On a de lui : *Les Orphelins*, comédie en trois actes et en prose ; Genève, 1771, in-8° ; — *Sophie, ou le triomphe de la vertu*, comédie en cinq actes et en prose ; Stockholm, 1771, Avignon, 1791, in-8° ; — *Le Connaisseur*, comédie en trois actes et en vers, imitée d'un conte de Marmontel ; Genève et Paris,



1773, réimprimée sous ce titre : *M. de Pintac, ou le faux Connaisseur, comédie par l'aveugle de Ferney*; Genève, 1774, in-8°; — *L'Art de régner*, poème présenté au concours des Jeux floraux; Lausanne, 1773, in-8°; — *Médecin de soi-même, ou méthode simple pour guérir les maladies vénériennes avec un chocolat aussi utile qu'agréable*; Paris, 1775, 2 vol. in-8°; — *Méthode familière pour guérir les maladies vénériennes*; Paris, 1775, 2 vol. in-8°; — *Remède éprouvé pour guérir radicalement le cancer occulte, manifeste ou ulcéré*; Paris, 1775, in-8°; — *État de la Médecine, Chirurgie et Pharmacie en Europe, et principalement en France* (avec L.-A. Cezan); Paris, 1777, in-12; — *Manuel des Femmes enceintes et de celles qui sont en couches, et des mères qui veulent nourrir*; Paris, 1777, in-12, 1782, 1799, in-8°; — *Éloge historique de Pierre le Grand*; 1780, in-4°; — *Mémoires cliniques sur les maladies vénériennes*; Utrecht, 1781, in-12; — *Observations pratiques, rares et curieuses sur divers accidents vénériens*; Utrecht, 1783, in-8°; — *Polixène*, tragédie en cinq actes et en vers; Utrecht, 1785, in-8°; — *Description et Itinéraire historique, politique et géographique des sept Provinces-Unies des Pays-Bas et de leurs colonies*; La Haye, 1782, 1790, in-8°; — *Macbeth*, tragédie en cinq actes; Utrecht, 1783, in-8°; — *République fondée sur la nature physique et morale de l'homme*; Francfort, 1790, 1798, in-8°; — *Le Roi voyageant incognito, ou l'école des voyageurs*, comédie en trois actes et en prose; 1795, in-8°; — *Le Guide des personnes de l'un et de l'autre sexe qui sont affligées de hernies ou descentes*; Francfort, 1798, in-8°; — *Traité sur la paralysie du nerf optique, vulgairement nommée goutte seréne*; Paris, 1801, in-8°; — *Recherches et Découvertes sur la nature du fluide nerveux, ou de l'esprit vital, principe de vie, etc.*; Francfort, 1801, in-8°; — *Histoire anatomique, physiologique et optique de l'Œil*; Francfort et Paris, 1803, in-8°. Lefébure a en outre écrit quelques mémoires de médecine en allemand, et des ouvrages politiques et polémiques sur les troubles de la Hollande.

Son fils, ancien officier d'infanterie, a publié : *Rapport sur la formation d'un corps de nageurs, arme nouvelle*; Paris, 1818, in-8°; — *Reflexions critiques sur quelques parties du règlement sur les manœuvres d'infanterie*; Perpignan, 1824, in-8°; — *Deux Lettres aux Femmes sur la doctrine phrénologique, d'après Gall*, en prose mêlée de vers; Paris, 1836, 2 livr.; — *Napoléon au dernier Bonaparte*, en vers; Paris, 1848, in-8°. J. V.

Biogr. univ. et port. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. franc. contemp.*

LEFÉBURE (Louis-Henri), littérateur et botaniste français, né à Paris, le 18 février 1754,

mort le 23 mai 1839. Il étudia d'abord la musique et les arts du dessin, et se mêla de critique artistique et musicale. Partisan des idées nouvelles, il devint membre du conseil de la commune de Paris en 1789, et servit autant qu'il put la cause de l'humanité. Le 5 octobre il arrêta un individu qui voulait mettre le feu à l'hôtel de ville; vers le même temps, il arracha des mains de la multitude un oratorien menacé de perdre la vie. Le 3 février 1791 il présenta à l'Assemblée constituante, présidée par Mirabeau, une pétition qu'il avait rédigée, au nom des principaux musiciens de cette époque, pour demander une école de musique. En 1793, Lefébure fut envoyé en qualité de commissaire pour les beaux-arts dans le midi de la France. Il y resta dix mois; mais s'étant trouvé en opposition avec le commissaire de la Convention, il fut arrêté à Avignon, et après une détention de cinq mois, envoyé à Paris. Il n'arriva dans la capitale que cinq jours après le 9 thermidor, et fut mis en liberté. Il obtint successivement l'emploi d'administrateur du département de Vaucluse, de secrétaire général de la préfecture du Var, et enfin de sous-préfet de Verdun. La restauration lui ôta ce poste. Revenu dans la vie privée, il s'occupa avec ardeur de botanique, et imagina une nouvelle méthode de classification, basée sur les différentes parties de la fleur : il développa son *Système floral* dans divers ouvrages et dans un cours qu'il professa à l'Athénée. En 1820 il présida la Société linnéenne. La Société de la Morale chrétienne ayant mis au concours, en 1824, la question de la suppression de la loterie, partagea le prix entre deux mémoires qui avaient tous deux été rédigés par Lefébure. Son système de classification des plantes n'ayant pas été adopté, il s'occupa de l'élaboration d'un système musical fondé sur ce principe que la voix humaine étant le type de tous les sons, c'est à elle qu'on doit rapporter toutes les modulations ou intonations de l'harmonie. Il n'eut pas plus de succès. Aubert de Vitry montre Lefébure « toujours occupé de trouver dans des méthodes plus simples, dans des classifications plus conformes à l'état naturel des choses, les moyens de rendre l'enseignement de la botanique et de la musique plus facile : content de peu, ne cherchant de plaisir que dans l'étude et l'affection de ses amis. » On a de Lefébure : *Coup de Patte sur le Salon de 1779, dialogue précédé et suivi de Reflexions sur la Peinture*; Paris, 1779, in-8°; — *Nouveau Solfège*; Paris, 1780, in-8°; — *La Patte de Velours, pour faire suite au Coup de Patte*; Paris, 1781, in-8°; — *Le Triumvirat des Arts, ou dialogue entre un peintre, un musicien et un poète, sur les tableaux exposés au Louvre en 1783*; Paris, 1783, in-8°; — *Rameau, ballet allégorique, suivi de Reflexions sur la poésie allégorique; la Mort d'Abel, récitatif, etc.*; Lausanne, 1773, in-8°; — *Bévue, Erreurs et Méprises de différents Auteurs célèbres en matières musi-*

cales; Paris, 1789, in-8°; — *Vérités agréables, ou le salon vu en beau*; Paris, 1789, in-8°; — *Plan de Constitution par Louis Lefebvre, dit Pot de Fer, de l'imprimerie des Aveugles travailleurs, rue Denis, 34*; Paris, in-8°; — *Observations sur le dernier massacre d'Avignon (le 26 pluviôse an V)*; — *Justice contre Maignet, député à la Convention, destructeur de Bedon*; in-8°; — *Étude analytique de l'éloquence, ou manuel des orateurs*; Paris, 1803, in-12; — *Essai sur l'Organisation du Monde physique et moral*; Commercy, 1806, in-8°; — *Discours sur le principe essentiel de l'Ordre en Histoire naturelle, et particulièrement en Botanique*; Paris, 1812, in-8°; — *Méthode signalémentaire pour servir à l'étude des noms des plantes*; Paris, 1814-1815, trois cahiers in-8°; — *Concordance des trois Systèmes de Tournefort, Linnæus et Jussieu par le Système foliaire*; Paris, 1816, in-8°; — *Le vrai Système des Fleurs*, poème; Paris, 1817, in-8°; — *Atlas Botanique, ou clef du jardin de l'univers, d'après les principes de Tournefort et de Linnæus réunis*; Paris, 1817, in-8°, suivi d'une *Lettre à M. de Jussieu*; — *Système floral*; Paris, 1820-1821, in-8°; — *Réflexions importantes sur le Vice-radical de l'Enseignement mutuel adopté pour la botanique au Jardin du Roi*; Paris, 1821, in-8°; — *Les Chances de la Loterie; La Famille Bréval, ou la loterie dévoilée; Le Curé de Fresnes, ou la loterie en délibération*; Paris, 1824, in-18: ouvrages couronnés par la Société de la Morale chrétienne; — *Résumé de l'Histoire de la Franche-Comté*; Paris, 1825, in-18; — *Cours de promenades champêtres aux environs de Paris*; Paris, 1826-1827, 2 cahiers in-8°; — *Précis des Découvertes les plus importantes nouvellement faites en Histoire naturelle*, formant un volume supplémentaire d'une édition des *Œuvres complètes de Buffon* d'Eymery; Paris, 1828, in-8°; — *Album floral des Plantes indigènes de France, ou botanique élémentaire à l'usage des jeunes personnes* (avec M. Ch. Leforestier); Paris, 1829, in-8°. Lefebvre a donné quelques morceaux au recueil de la *Société des Dix-neuf*, dont il était membre; Paris, 1829, in-16; on signale, entre autres: *A propos du romantisme*, et *De la Plante appelée Raïssa*. J. V.

Aubert de Vitry, *Discours prononcé sur la tombe de M. Louis Lefebvre, dans le Moniteur du 29 mai 1830*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LEFÈBRE ou LE FEBVRE (Jean ou Jacques), théologien belge, né à Gluson (Hainaut), mort à Valenciennes, en 1755. Il entra chez les jésuites, enseigna la philosophie à Douai, et devint directeur-président du séminaire de Beuvrai, près Valenciennes. On a de lui: *Bayle en petit, ou anatomie de ses ouvrages*; Douai, 1737, in-12; réimprimé sous le titre d'*Examen critique des ouvrages de Bayle*; Paris, 1747; —

*La seule Religion véritable démontrée contre les athées, les déistes, etc.*; Paris, 1744, in-8°.

A. L.

Chaudon et Delandine, *Dict. Historique* (édit. 1815).

\*LEFÈBRE DE FOURCY (Louis), mathématicien français, né à Saint-Domingue, le 25 août 1785. Il passa les premières années de sa vie à Nantes, où sa famille vint s'établir. De là il fut envoyé à Paris au Collège national des Colonies, qui dépendait du ministère de la marine. Admis à l'École Polytechnique à seize ans, il en sortit pour entrer dans le corps d'artillerie. Peu après il renonça à la carrière militaire, se fit recevoir docteur ès sciences, et se livra à l'enseignement privé. Plus tard il fut attaché au collège Saint-Louis lors de sa fondation, en qualité de professeur de mathématiques. Suppléant de Lacroix en 1839, il lui succéda dans la chaire de calcul différentiel et intégral à la Faculté des Sciences de Paris. On a de M. Lefebvre de Fourcy: *Traité de Géométrie descriptive, précédé d'une introduction qui renferme la théorie des plans et de la ligne droite considérée dans l'espace*, 4<sup>e</sup> édit.; Paris, 1843, in-8° et atlas; — *Leçons d'Algèbre*, 5<sup>e</sup> édition; Paris, 1844, in-8°; — *Leçons de Géométrie analytique, comprenant la trigonométrie rectiligne et sphérique, les lignes et les surfaces des deux premiers ordres*; Paris, 1827, 1831, 1833, 1840 et 1847, in-8° avec 11 pl.; — *Éléments de Trigonométrie*, 6<sup>e</sup> édit.; 1847, in-8°, avec une planche; — *Théorie du plus grand commun diviseur algébrique et de l'élimination entre deux équations à deux inconnues*; Paris, 1857, in-8°. Les ouvrages de M. Lefebvre de Fourcy se recommandent par l'ordre et la méthode. On estime beaucoup son *Traité de Géométrie descriptive* et sa *Géométrie analytique*, dans lesquels il procède par l'analyse plutôt que par la synthèse. On y trouve effectivement peu de théories générales; l'auteur a pensé que l'esprit généralise bien plus facilement lorsqu'il a étudié la plupart des cas particuliers sur lesquels reposent les méthodes générales. JACOB.

Documents partiels.

\*LEFÈBRE-WÉLY (Louis-Alfred), compositeur français, né à Paris, le 13 novembre 1817. Fils d'un organiste de Saint-Roch, qui lui donna de bonne heure des leçons, il joua sa première messe à l'orgue de cette église dès l'âge de huit ans. Quelque temps après, il suppléa tout à fait son père, paralysé, et après sa mort de celui-ci, en 1831, il le remplaça. En même temps, il commença des études sérieuses sous MM. Séjan, Merault et Rigel. Reçu en 1832 au Conservatoire, il suivit la classe d'orgue de M. Benoist, les classes de piano de MM. Laurent et Zimmermann, et les classes de composition de Berton. Il remporta les deux seconds prix d'orgue et de piano en 1833, et les deux premiers en 1835. M. Halévy lui donna aussi des leçons, et dès lors M. Lefebvre-Wély s'essaya dans la com-

position. En 1847 il quitta l'orgue de Saint-Roch pour celui de la Madeleine, où il s'est fait remarquer en exécutant de brillantes improvisations, des morceaux classiques et ses propres compositions. On a de lui plusieurs *messes*, dont une à grand orchestre; — deux *symphonies*, une *quatuor* et un *quintette* pour instruments à cordes; — des *Études* pour orgue et piano; — des *Cantiques* et douze *Offertoires*. C'est à son jeu doux et expressif qu'on doit pour ainsi dire la révélation de l'orgue *expressif*, connu aussi sous les noms de *poïbologue*, *melodium*, *harmonium* et *harmonicode*, dont la vogue dure encore. M. Lefebvre-Wély s'est aussi occupé de photographie.

J. V.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LEFEBVRE (Jean), historien et poète français, né à Dreux, dans le seizième siècle. Il n'est connu que par un ouvrage en vers, aussi rare que curieux : *Les Fleurs et Antiquités des Gaules, où il est traité des anciens philosophes gaulois appelés Druides; avec la description des bois, forêts, vergers et autres lieux de plaisir situés près de la ville de Dreux*; Paris, 1532, in-8.

L.—Z.—F.

La Croix du Maine, *Bibliothèque Française*, t. II. — Dom Litron, *Bibliothèque Chartraine*. — Braine, *Les Hommes illustres de Forcénois*.

LEFEBVRE (1) (Tannequy), en latin *Tannaquil Faber*, célèbre philologue français, né à Caen, en 1615, mort à Saumur, le 12 septembre 1672. Né d'une bonne famille et non d'un fossoyeur, comme le prétend le *Segraisiana*, il fut élevé jusqu'à l'âge de douze ans par son oncle, ecclésiastique savant, qui, lui trouvant « la voix juste et l'oreille merveilleuse, » le fit s'appliquer à la musique. A douze ans Lefebvre commença l'étude du latin, et s'en serait rebuté bien vite, grâce aux rudesses de son précepteur, si son père ne se fût hâté de placer l'enfant à plus douce école. Le jeune élève entreprit de lui-même le grec, que ne savait pas son second maître, et tout d'abord, après la lecture de quelques chapitres de saint Luc, il s'attaqua de haute lutte à Sophocle et à Homère. Un an et demi après, il était en état d'entrer en seconde au collège de La Flèche, où il acheva sa rhétorique et sa philosophie. Ses études terminées, résistant à toutes les instances des jésuites du collège et même, suivant Nicéron, aux prières de son père, il retourna à Caen pour se livrer à l'amour des lettres, ou, suivant Huet, qui l'a mieux connu, pour se préparer à prendre les ordres. Pourtant, après quelques années passées en Normandie, il vint à Paris, où Des Noyers obtint pour lui du cardinal de Richelieu la surveillance des ouvrages qui s'imprimaient au Louvre, et 2,000 livres de pension. A l'avènement de Mazarin, Lefebvre, oublié, délaissé, quitta de lui-même son emploi, et se prépara par des travaux silencieux à meilleure fortune. En

attendant, il était forcé de vendre sa bibliothèque, comme il le dit lui-même, « pour avoir du pain ». De Francières, gouverneur de Langres, l'emmena dans son gouvernement. Il y était à peine, qu'il prit congé de son protecteur pour aller embrasser le protestantisme à Is-sur-Thul près Dijon. Après un court séjour à Paris, il se retira à Preuilly en Touraine, et de là vint s'établir à Saumur, et acquit à un quart de lieue de la ville une jolie campagne nommée Terrefort, sur un coteau baigné par le Thouet. Quoiqu'il n'eût encore rien publié, sa réputation de science et de travail était grande déjà, et l'éclat de sa conversion n'avait fait qu'attirer davantage encore les yeux sur lui (1).

Dans la séance du conseil de l'Académie de Saumur du 19 avril 1651, Parisod, docteur en médecine et régent de la classe de troisième, attendu son grand âge et ses quarante-cinq ans de service, offrit de se démettre entre les mains de Lefebvre, « qui, étant en pleine liberté de sa personne et recherché d'ailleurs, pourroit bien estre induct à prendre cette charge, ce qui seroit en grand ornement et en grande utilité à l'eschole ». Lefebvre, appelé dans le conseil, ayant accepté et promis de servir fidèlement et avec affection la troisième, la compagnie « l'a loué et remercié de ce que, par le désir qu'il a de servir au bien public, il se contente d'une charge qui est bien au-dessous de sa capacité et encore avec si peu de récompense et d'autant que la connaissance qu'il a des bonnes lettres est assez connue et que sans parler des témoignages qui lui ont été rendus d'ailleurs, sa conversation en cette ville depuis un temps considérable a été chrestienne et d'édification, le conseil a résolu que, parce qu'en cette occasion un examen serait absolument inutile, et qu'il n'est pas nécessaire de lui faire produire d'autres certificats, M. le principal l'installera dans la troisième classe dès lundi prochain par les formes accoustumées, après que selon la coutume et les réglemens des synodes nationaux, il aura signé la confession de foi et la discipline de nos églises ». Il n'en alla pourtant pas sans difficulté. Les membres du consistoire de Loudun formèrent opposition, prétendant que Lefebvre s'était engagé envers eux de promesse avant de traiter avec Parisod. L'Académie consentit à suspendre l'installation; mais, malgré toutes protestations contraires, elle autorisa le nouveau professeur à faire son cours jusqu'au prochain synode, et le consistoire de Loudun s'étant enfin désisté, l'installa le 13 juillet 1651. D'après le traité fait volontairement avec son prédécesseur, Lefebvre ne devait toucher que les *minervaux* des écoliers classiques, abandonnant à Parisod tout le traite-

(1) Tous les biographes s'interrompent à ce point de la vie de Lefebvre, faute de renseignements. Nous prenons les nôtres dans les registres manuscrits authentiques de l'Académie Protestante de Saumur, où nous avons déjà parlé. Voir sur ces registres une note à l'article *Jouré* de Laplace. C. P.

(1) C'est ainsi qu'il signe et non *Lefevre*.

ment fixe. Le conseil académique, « pour lui donner meilleur courage », lui alloua, le 18 novembre 1851, cette part de gages sur la masse commune. En 1852 Lefebvre fut député au synode de Poitou, qui, la classe de seconde étant venue à vaquer en 1855, demanda qu'elle fût confiée à Lefebvre. Il s'en était défendu déjà, déclarant expressément « qu'en sa conscience il jugeait qu'il était plus à propos qu'il demeurât dans la troisième et que, qui l'en ôterait, les études des humanités en recevraient un notable détrimement ». L'académie, cette fois encore, admit ses raisons en référant au prochain synode qui se devait tenir à Loudun; mais le synode persista dans sa demande, et par un arrêté spécial déclara que Lefebvre passerait en seconde sans concurrence et sans examen. L'académie s'y rendit le 28 octobre 1855. Quand, dix ans plus tard, il s'agit de rétablir l'enseignement du grec, c'est sur lui encore qu'on jeta les yeux. Depuis son installation définitive à Saumur, ses nombreux travaux, fruit de longues études, se succédaient rapidement et le désignaient au choix des universités et des étudiants. Il accepta volontiers les propositions qui lui furent faites « déclarant qu'il était prêt de servir le public en cette charge sans en demander aucune récompense ». Il céda même une partie d'une rente qui lui avait été constituée par la libéralité de M. de Villarnoul, pour aider à rétablir le traitement d'une troisième chaire de théologie. En réalité, son vrai revenu, c'était la pension que lui payaient les nombreux élèves qu'il enseignait à l'école et qu'il répétait et logeait chez lui moyennant finance, à la manière de tous les professeurs de l'académie. Cependant sa santé s'étant altérée, il dut se faire suppléer pour la fin des cours de l'année 1870. Au bout d'un mois à peine, on le pria de reprendre sa classe en lui laissant livres les dimanches, les mercredis et les samedis. A la vérité, d'autres dégâts que la maladie étaient venus relâcher son zèle. Ses moeurs assez légères, ses manières mondaines, certain libertinage d'opinion trop hautement professé, notamment quelques phrases risquées sur les penchants plus ou moins poétiques de Sapho, l'avaient depuis quelques temps surtout signalé au rigorisme de la vieille Eglise, d'autant plus sévère que la persécution semblait plus proche. Le 6 octobre 1870, Lefebvre se présenta au conseil académique, et demanda son congé définitif. « Puisqu'on lui donnait des observateurs, il voyait bien, dit-il, qu'on lui voulait faire des affaires; au reste il était capable de se conduire de lui-même, sans avoir besoin d'inspecteurs ou de la part du consistoire ou de la part du synode, et ne saurait désormais se disposer à rendre service à des personnes qui le traitaient de la sorte. » Il renouvela sa déclaration le 25 du même mois, et l'académie fit droit à sa demande, tout en imputant les raisons sur lesquelles elle se fondait et en exprimant son vif déplaisir « de voir que le synode,

pour qui nous sommes obligés d'avoir grand respect, est traité par M. Lefebvre avec un tel mépris et outrage que celui qui parot dans sa déclaration ». Dès lors Lefebvre n'avait plus aucun intérêt qui le pût retenir à Saumur, n'était l'éducation de sa jeune famille. Appelé par diverses universités qui se disputaient l'honneur de le posséder, il se décidait à partir pour Heidelberg, où des offres avantageuses lui promettaient une position brillante, quand une fièvre maligne l'emporta, à l'âge de cinquante-sept ans.

Lefebvre n'avait rien dans la mine qui trahit le pédagogue ou le savant à études austères. Toujours recherché, affecté même dans sa toilette, toujours en frais d'essences, de parfums, de gants, d'épingles, qu'il faisait venir de Rome, de Londres ou de Paris, son abord était brusque, mais sa conversation bienveillante, ses habitudes douces et charitables. Vif et sensible, tout de feu pour l'amitié comme pour la querelle, il avait trouvé au moins une fois l'occasion de faire acte de courage, et ne l'avait pas perdue. Une pension de cent écus que lui faisait parvenir Ménage, au nom d'un inconnu, dut un jour brusquement s'interrompre : le bienfaiteur anonyme venait d'être mis à la Bastille : c'était Pellisson. A cette révélation, Lefebvre n'hésita pas à témoigner de sa reconnaissance en dédiant un de ses livres à cette victime politique. D'ailleurs, toujours au travail, dormant peu, il ne se distraitait de ses études que par l'éducation de ses fils et de ses deux filles, dont une devait être madame Daclier.

On a de Tanneguy Lefebvre : *Luciani de Morte Peregrini*, grec. et lat., cum notis; Paris, 1653-1655, in-4°; — *Luciani Timon, seu Misanthropos*, grec. et lat., cum notis; Paris, 1655, in-4°; dédié à Philippe Jaucourt, baron de Villarnoul. Les notes de ces éditions ont été réimprimées dans l'édition d'Amsterdam, 1661-1687, in-8°, et dans la collection *Variorum*, 1743, in-4°; — *Diatrise: Fl. Iosephi de Jesu-Christo testimonium suppositum esse, ad Joannem Chabrolium*; Saumur, 1655, in-8°, réimprimé quatre fois, notamment dans l'ouvrage qui suit. C'est la quarante-quatrième épître. Huet et Charles d'Aubus répondirent à la dissertation de Lefebvre, qui, ainsi que Blondel dans son *livre des Sibylles* (Paris, 1649), voit dans ce passage une interpolation d'Eusèbe; — *Epistolarum*, pars I; Saumur, 1659; pars II, qui accedunt *Aristophanis concionatrices*, grec. et lat., cum notis; Saumur, 1665, in-4°. Les deux parties réunies parurent en 1874, 2 vol. in-4°. La première partie est dédiée à Fouquet, la seconde à Lamoignon; — *Phædri Fabulæ*, cum notis et gallica versione; Saumur, 1664, in-12 : c'est la réimpression d'une édition précédente donnée par Lefebvre (Saumur, 1657, in-4°), à laquelle il ajouta cette fois une traduction française par de Sacy sous le pseudonyme de V. Aubin; elle a été souvent reproduite; — *Abrégé des Vies*

des Poètes grecs; — *Le Mariage de Belphegor*, nouvelle italienne, traduite en français; *La Vie de Thésée*, traduite du grec de Plutarque; Saumur, 1665, in-12, et Paris, 1665, in-16; — *Premier Alcibiade de Platon*, mis en français; Saumur et Paris, 1666, in-12; — *Le Festin de Xénophon*, traduit en français; Saumur et Paris, 1666, in-12; — *Traité de la Superstition composé par Plutarque et traduit en François avec un entretien sur la vie de Romulus*; Saumur, 1666, in-12; — *Butropii Historia Romana, cum Viris illustribus Aurelii Victoris*; Saumur, 1667, in-8°; Londres, 1705; Leyde, 1726, in-12; — *La Vie d'Aristippe*, traduite du grec de Diogène Laërce; Paris, 1667, in-12; et. t. II des *Mémoires de Littérature* de Salengre; — *Cl. Eliani Variorum Historiarum*, grec. et lat.; Saumur, 1667, in-8°; — *Notæ in Hesychii Lexicon*; Leyde et Rotterdam, 1668, in-4°; — *Prima Scaligerana nusquam antehac edita*; Saumur, 1669, in-12. La plupart de ces opuscules avaient été publiés séparément. L'abbé Gaillois rendit compte de cet ouvrage dans le *Journal des Savants* de 1666. Lefebvre répondit à ses critiques sévères par le *Journal du Journal, ou censure de la censure*; Saumur, 1666, in-4°; et à nouvelle reprise, par la *Seconde Journaline*, adressée à Baudry, professeur à Utrecht, qui devait plus tard devenir son gendre; Saumur, 1666, in-4°. On recherche encore l'édition qu'a donnée de ces deux pièces Pierre Elzevier; Utrecht, 1670, in-12; — *Apollodori Atheniensis Bibliothecæ Libri III*, grec. et lat., cum notis; Saumur, 1661, in-8°; dédié à M. le comte de Rochechouart, son élève. Ce n'est que le résumé d'un très-volumineux travail qu'avait préparé Lefebvre; — *Lucræti, cum conjecturis, emendationibus et notulis perpetuis*; Saumur, 1662, in-4°; et Cantorbery, 1686, in-12; c'est l'ouvrage, qu'il dédia à Pellisson; — *Dionysii Longini De Sublimi libellus*, grec. et lat.; Saumur, 1663, in-12. Dédié au roi, cet opuscule valut à l'éditeur une pension de 500 écus, que supprima Colbert. La Bibliothèque impériale en possède un exemplaire chargé des notes de Dacier (Utrecht, 1670, in-8°); il est appelé *prima*, parce qu'il se rapporte à la première partie de la vie de Scaliger. Il a été réimprimé avec le second, publié en 1666 par les frères Vassan; Cologne [Amsterdam], 1695, in-12, sous ce titre: *Scaligerana, ou bons mots, rencontres agréables, etc., de J. Scaliger, avec des notes de T. Lefebvre et de P. Colomiès*; — *Justini Epitome Historiarum univers. Trogi Pompeii cum emendationibus et notis*; Saumur, 1671, in-12, dédié au duc de Montauzier; et le même ouvrage traduit par Colomby, revu par Lefebvre, Saumur, 1672, in-12; — *Terentii Comœdiæ*; Saumur, 1671, in-12, dédié au cardinal de Bouillon. A la suite des notes se trouve une tra-

duction en vers latins de l'*Épithaphe d'Adon*, par Bion de Smyrne; — *Q. Horatii Flacci Opera*; Saumur, 1671, in-12; dédié au Dauphin; — *Plinii Panegyricus*; Saumur, 1671, in-12; — *Aurelius Victor, cum notulis*; Saumur, 1671, in-12; — *Notæ in T. Livii Historiam*, dans l'édition de Paris, 1672, in-12; et dans celle d'Amsterdam, 1738, in-4°; — *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines*; Saumur, 1672, in-12; et t. II des *Mémoires de Littérature* de Salengre; plusieurs fois réimprimée; — *Florus cum recensione*; Saumur, 1672, in-12; — *Fabulae Locmanno arabico, latinis versibus reddita, et alia poemata*; Saumur, 1673, in-12; réimprimé dans le livre premier de ses *Lettres*; — *Anacreontis et Saphonis Carmina*, grec. et lat., cum notis; Saumur, 1660, in-12. Madame Dacier réimprima les notes avec sa traduction; Amsterdam, 1716, in-8°; — *Dionysii Alexandrini de Situ orbis Liber*, grec. et lat.; Saumur, 1676, in-8°. Outre ces publications, Lefebvre en avait préparé nombre d'autres, et les notes de lui qui possède encore la Bibliothèque impériale sur les tragiques grecs, Lucien, Pindare, Hésiode, Eustathe, Callimaque, Cicéron, Ovide, Salluste, Lucilius, Plaute, Catulle, Propertius et Tibulle, attestent l'universalité de ses travaux sur l'antiquité grecque et latine. Ccl. Port.

Nicéron, t. III, p. 108. — *Mémoires de Littérature* de Salengre, t. II, part. 2. — Huet, *Histoire de la ville de Caen*. — *Bulletin de la Bibliothèque*, 3<sup>e</sup> série, t. I, p. 195. — *Registres de l'Académie de Saumur*, man. à l'abbé Dieu de Saumur. — Haag, *France Protestante*.

LEFEBVRE (Tanneguy), mathématicien français, fils du précédent, né à Sautum, le 23 janvier 1658, mort dans la même ville, en 1717. Il fut trente ans ministre en Suisse et en Angleterre, et finit par abjurer, ainsi que madame Dacier, sa sœur, à son retour à Paris, en 1687. On a de lui un paradoxe contre la poésie, intitulé: *De Futilitate Poëticæ*, Amsterdam, 1687, pet. in-8°, et un traité: *Des Communes Mesures et Racines communes des quantités littérales du partage d'autant de quarrés données que l'on voudra, en d'autres qui soient des limites prescrites, et de la Résolution des puissances ou équations composées depuis le premier degré à l'infini; ouvrage nécessaire pour perfectionner l'algèbre en général et en particulier celle de Diophante*; Paris, 1714, in-4°. L'auteur annonce avoir composé son petit traité dans un voyage qu'il fit aux Indes occidentales, et promet, en cas de succès, d'en donner une continuation. Une attestation de Halley et l'approbation de Saurin le recommandent au public. C. Port.

Haag, *La France Protestante*. — Bodin, *Recherches sur la ville de Saumur*.

LEFEBVRE (1) (Claude), peintre et graveur:

(1) C'est ainsi que nous trouvons son nom dans une note provenant de sa famille et portant le n<sup>o</sup> 5 des manuscrits conservés à l'école des Beaux-Arts. La plupart des

français, né à Fontainebleau, en 1633, mort à Londres, le 25 avril 1675. Il eut pour maître Le Sueur et Le Brun. Ce fut ce dernier qui, peut-être par jalousie, lui conseilla de quitter l'histoire pour le portrait; en effet, Lefebvre, comme portraitiste, a donné des preuves d'un talent supérieur. Il reproduisait parfaitement l'expression et le caractère des personnages qu'il peignait. Sa touche était agréable, son coloris frais et brillant sans affectation. En 1663, il fut reçu membre de l'Académie de Peinture, et devint un des artistes préférés par la cour, où il peignit successivement le roi Louis XIV, la reine Marie-Thérèse, et leurs enfants; Philippe d'Orléans, frère du roi et la duchesse sa femme; M<sup>lle</sup> de Montpensier; le duc d'Aumont et sa femme (M<sup>lle</sup> de La Motte-Houdancourt); Le Camus, fameux musicien du temps; Couperin, l'habile organiste. Lefebvre représenta aussi sa fille aînée, M<sup>me</sup> de La Valette. Suivant la notice que nous analysons, « elle est peinte peignant d'un peigne à peigner un de ses frères (sic); tout le sujet reparait dans un miroir qui se trouve derrière. » Malgré la vogue dont jouissait Claude Lefebvre en France, il crut gagner davantage en Angleterre, et passa à Londres, où il mourut, jeune encore. Parmi ses compositions historiques, on citait : *La Nativité*, dans l'ermitage de Franchard, près Fontainebleau; — *Les quatre Évangélistes*, à Passy près Moret; — *L'Éducation des novices*, aux Jacobins (rue des Grez), à Paris. Lefebvre gravait fort bien à l'eau-forte, et a laissé plusieurs portraits en ce genre. Son meilleur élève fut François de Troyes.

A. DE L.

*Mémoires inédits sur les Membres de l'Académie de Peinture*, etc., t. 1, p. 402.

**LEFEBVRE (Nicolas)**, auteur dramatique du dix-septième siècle. Né en Picardie, il était curé à Amiens, et n'est connu que par une tragédie intitulée : *Eugénie, ou le triomphe de la chasteté*; Amiens, 1678, in-12. E. D—s.

Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.* (1812):

**LEFEBVRE (Valentin)**, connu sous le nom de *Valentino Le Fevre de Venise*, peintre et graveur belge, né à Bruxelles, en 1643. Sa vie est peu connue. Il habita longtemps Venise, et, marchant sur les traces du Veronèse, il réussit dans ses œuvres à approcher de ce grand maître. Lefebvre peignit peu, aussi ses tableaux sont-ils recherchés. Ses têtes n'ont rien d'ultramontain et son coloris est exempt des défauts de son siècle. Sa touche a de la force, sans exagération. Ses petites toiles sont bien finies, mais il a moins de mérite dans ses grandes toiles, où il pêche quelquefois par la composition. Lefebvre gravait fort bien ses nombreuses gravures des plus beaux tableaux du Titien, de Paolo Veronèse et des plus

habiles maîtres vénitiens, ont été par erreur attribués par Orlandi à un autre Lefebvre.

A. DE L.

Lanzi, *Storia della Pittura*, t. III, p. 375-376. — Antonmaria Zanetti, *Della Pittura veneziana*, etc.; Venise, 1771, in-8°. — Orlandi, *Abecedario Pittorico*; Bologne, 1719, in-4°.

**LEFEBVRE DE LA BELLELANDE (Jean-Louis)**, administrateur français, mort le 25 juillet 1762. Il était employé aux fermes générales. On a de lui : *Traité général des Droits d'Aides*; Paris, 1760, in-4°.

J. V.

Quéraud, *La France Littéraire*.

**LEFEBVRE (Philippe)**, littérateur français, né à Rouen, le 15 janvier 1705, mort dans la même ville, en 1784. Il était président du bureau des finances de la généralité de Rouen, et s'était fait connaître à l'âge de dix-neuf ans par un travail critique remarquable. Il donna depuis d'autres ouvrages, sous le voile de l'anonyme. On a de lui : *Examen de la tragédie d'Inès de Castro* (de Lamotte Houdar); Paris, 1723, in-8°; — *Lettre d'un gentilhomme de province au sujet de la tragédie d'Inès de Castro*; Paris, 1723, in-8°; — *Lettres de deux Amis*; 1724, in-12; — *Le songe de Philalète*, traduit du grec de Parthénus; 1725, 1750, in-12; c'est une traduction supposée; — *Le Pol-pourri*; 1727; 2 parties in-12; — *Nanin et Nanine, fragment d'un conte traduit de l'arabe*; 1749, in-8°; — *Histoire de Mlle de Cerni*; Berlin, 1750, in-12; — *L'Oracle de Nostradamus*, divertissement en un acte et en vers; Paris, 1751, in-8°; — *L'enlèvement d'Ériape*; 1751, in-8°; — *Histoire de Ménécrate et Zenothémis*; 1753, in-8°; — *Le Loistr littéraire de Philalète*; 1756, in-8°; — *La Vérité*, ode, suivie de poésies; 1759; — *Abrégé de la vie d'Auguste, empereur romain*; 1760, in-12; — *Questions et réponses, ou définitions nouvelles*, en prose et en vers; 1761, in-8°; — *Récréations académiques*, contenant la mort de Caton, ou le suicide, etc., 1762, in-8°; — *Histoire d'Henri Félix, archevêque de Mayence*; Paris, 1762, in-8°.

J. V.

Sabatier, *Les trois Siècles Littéraires de la France*. — Quéraud, *La France Littér.*

**LEFEBVRE DE VILLEBRUNE (Jean-Baptiste)**, philologue français, né à Senlis, en 1732, mort à Angoulême, le 7 octobre 1809. Il était docteur en médecine, et possédait quelque savoir en histoire naturelle et dans les sciences exactes. Il quitta la pratique de la médecine pour l'étude des langues. On prétend qu'il en apprit treize, tant anciennes que modernes, et se servit de cette connaissance pour traduire toutes sortes de livres de l'espagnol, de l'italien, du suédois, de l'anglais, de l'allemand, du grec, du latin. Il devint en 1792 professeur d'hébreu et de syriaque au Collège de France, puis bibliothécaire en chef de la Bibliothèque nationale à la fin de 1793. Cette place fut supprimée lors de l'organisation d'un corps de conservateurs en 1795. Une lettre

biographe l'ont donc écrit à tort *Le Fevre*. Dans cette note Lefebvre est déclaré né de « parents illustres ». Rien dans sa généalogie directe ne nous a semblé justifier une semblable qualification.

où Villebrune attaquait la constitution républicaine l'obligea, en 1797, à quitter Paris après le 18 fructidor. Il séjourna dans plusieurs départements, et finit par se fixer à Angoulême, où il obtint la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale. Il l'échangea ensuite contre celle d'humanités, et ne chercha point à revenir à Paris, où il trouvait que son mérite n'était pas apprécié. Les philologues contemporains estimaient peu Lefebvre de Villebrune, qui avait beaucoup plus de prétention que de mérite. Son œuvre la plus importante est une traduction d'Athénée : *Le Banquet des Savants*, traduit du grec, tant sur les textes imprimés, que sur plusieurs manuscrits ; Paris, 1789-1791, 3 vol. in-4°. Cette traduction n'est ni élégante ni fidèle ; mais l'ouvrage d'Athénée offre tant de difficultés à un traducteur, qu'il faut savoir gré à Lefebvre de les avoir surmontées en partie. Son commentaire n'est pas non plus à dédaigner, bien qu'il contienne beaucoup de légèretés et d'erreurs. Schæfer a jugé la traduction et les notes dignes d'être reproduites dans son édition des *Deipnosophistæ* ; Leipzig, 1796. — On a encore de Lefebvre une édition de Silius Italicus : *Caï Siliï Italici de Bello punico secundo ad fidem vet. monumentorum castigatum, fragm. auctum. Operis integri editio princeps* ; Paris, 1781, in-8°. D'après ce titre pompeux, on croirait que Lefebvre a donné la première édition complète de Silius Italicus ; cependant il n'a fait qu'insérer dans le seizième chant, après le vingt-septième vers, trente-trois autres vers, qu'il prétend avoir trouvés dans un manuscrit de Paris, et qui se trouvent, avec quelques changements dans le sixième chant de l'*Africa* de Pétrarque. Les meilleurs critiques ont rejeté ce fragment, comme apocryphe. L'édition est du reste médiocre. La traduction du même auteur par Lefebvre de Villebrune ne vaut guère mieux ; elle parut en 1781, 3 vol. in-12. — Parmi les autres éditions de Lefebvre, on remarque : *Hippocratis Aphorismi, ad fidem veterum monumentorum castigati, latine versi* ; Paris, 1779, in-12 ; le docteur Bostuillon attaqua vivement cette édition, que Lefebvre défendit dans une *Lettre très-honnête à M. Bosquillon en réponse à la critique maladroite répandue en son nom, concernant la nouvelle édition des Aphorismes d'Hippocrate* ; Paris, 1779, in-8°. — On a de Lefebvre de nombreuses traductions ; les principales sont, outre celles qui ont été citées plus haut : *Les Nouvelles de Cervantes*, traduites de l'espagnol, avec des notes ; Paris, 1775, 2 vol. grand in-8° ; — *Les Mémoires de D. Ulloa*, traduits de l'espagnol ; Paris, 2 vol. in-8° ; — *Les Lettres américaines de Carli*, traduits de l'italien en français ; Boston (Paris), 1788, 2 vol. in-8°. — Lefebvre a publié aussi un *Dictionnaire des particules anglaises, précédé d'une Grammaire raisonnée* ; Paris, 1774, in-8°. N.

Chauden et Delandine, *Dict. Histor. — Quézard, La Franco littéraire.*

**LÉFEBVRE D'HELLANCOURT** (N....), ingénieur français, né à Amiens (Picardie), en 1769, mort à Paris, le 9 janvier 1813. Il était inspecteur général des mines et membre du conseil des mines. On a de lui : *Considérations relatives à la législation et à l'administration des Mines*, Paris, 1802, in-8° ; — *Aperçu général des Mines de Houille exploitées en France ; de leurs produits et des moyens de circulation de ces produits* ; Paris, 1803, in-8°, avec une carte des mines de houille et des canaux et rivières navigables : ces deux ouvrages ont été aussi imprimés dans le *Journal des Mines*, où l'on trouve encore de Lefebvre d'Hellancourt : *Description du Calvarberg, en Hongrie* (1795, tome II) ; — *Observations minéralogiques faites à Sainte-Magnette en Bourgogne* (ibid.) ; — *Notes sur les richesses Minérales de la France* (1801, tome X), J. V. Gillet-Laumont, *Notice nécrol. sur la vie et les ouvrages de Lefebvre d'Hellancourt*, dans le *Journal des Mines*, tome XXXVIII. — Quézard, *La Franco Litt.*

**LÉFEBVRE DE NANTES** (1) (Julien), homme politique français, né à Nantes, mort vers 1816. Il était jurisconsulte dans sa ville natale lorsqu'en 1792 il fut député à la Convention nationale par le département de la Loire-Inférieure. Il signala les troubles que les prêtres et les familles des émigrés entretenaient dans sa province. Lors du procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple, et pour la déportation. A la suite du coup d'État du 31 mai 1793, il fut un des soixante-treize députés mis en arrestation comme partisans des fédéralistes. Après le 9 thermidor, il rentra à la Convention. En 1795, il fut, avec son collègue Ramel, envoyé en mission dans la Belgique ; il proclama la liberté de la navigation de l'Escaut, et pressa beaucoup la réunion des Pays-Bas avec la France. Devenu membre du Conseil des Cinq Cents, il en sortit en 1798, et termina ses jours dans le repos. On a de lui quelques opuscules ou discours politiques.

H. L.

*Le Moniteur universel*, an 1<sup>er</sup> (1793), n° 77 ; an 12, n° 85-848-284 ; an 7, n° 14 ; an vi, n° 365. — *Biographie Moderne* (1805).

**LÉFEBVRE** (François-Joseph), duc de DANTZIG, maréchal de France, né à Ruffach (Alsace), le 26 octobre 1755, mort à Paris, le 14 septembre 1820. Fils d'un ancien hussard, il perdit son père à l'âge de dix-huit ans, et s'enrôla, le 10 septembre 1773, dans les gardes françaises. Il obtint le 9 avril 1788 le grade de premier sergent. Le 12 juillet 1789, il sauva la vie à plusieurs officiers de sa compagnie, menacés par une foule

(1) C'est par erreur que dans les tables du *Moniteur* ce nom est écrit *Lefebvre*. Lefebvre (de Nantes) fut confondu par plusieurs biographes avec LÉFEBVRE DE CORNILLIÈRE, procureur au Châtelet de Paris en 1782 et vice-président du tribunal d'appel de Paris de 1782 à (1800-1801) à l'an XIII (1804-1806).

irritée. Après le licenciement de son corps, Lefebvre fut incorporé avec la moitié de sa compagnie dans le bataillon des Filles-Saint-Thomas, dont l'instruction lui fut confiée. Deux fois il fut blessé à la tête d'un détachement de ce bataillon, d'abord en protégeant la rentrée de la famille royale aux Tuileries le jour où elle tenta vainement de se rendre à Saint-Cloud, et plus tard en assurant le départ pour Rome des tantes de Louis XVI. En 1792, il préserva la caisse d'escompte du pillage. Devenu capitaine au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, Lefebvre fut nommé adjudant général le 3 septembre 1793, et général de brigade le 2 décembre suivant. Employé au commencement de la campagne à l'armée de la Moselle, il s'y trouva sous les ordres de Hoche, dont il avait été l'instructeur aux gardes françaises. Sur la proposition de Hoche, Lefebvre fut promu général de division, le 10 janvier 1794, à la suite des affaires de Lambach et de Giesberg. Depuis lors Lefebvre commanda presque continuellement les avant-gardes des armées des Vosges, de la Sarre, de la Moselle, de Rhin et Moselle, de Sambre et Meuse et du Danube. Chargé du siège du fort Vauban, dont les Autrichiens s'étaient emparés, Lefebvre poussa les travaux avec tant d'activité que l'ennemi se vit forcé d'abandonner cette conquête. Ensuite il entra dans le Palatinat, et bloqua la tête de pont de Mannheim. Il battit l'ennemi à Apach, à Sainte-Croix, à Nadelange; après avoir passé la Meuse, il se trouva sous les murs de Charleroi, où sa division forma la droite de l'armée de réserve. Il contribua puissamment au succès de la journée de Fleurus, où il eut un cheval tué sous lui. La campagne se termina par les combats de Marmont, de Nivelles, de Florival et de Frimont, auxquels Lefebvre prit une part glorieuse. L'année suivante, sa division combattit seule à Epte et à Ochtrup. Elle concourut aux affaires de la Roer et du Welp. Le 6 septembre 1795, Lefebvre franchit le Rhin à Eichelkamp, força Spick, Angersbach, et se porta sur Angermonde. Ces succès furent suivis du combat d'Henef, où la division de Lefebvre fut seule engagée. Il repoussa les Autrichiens jusque sur les hauteurs d'Anischorn, d'où il les débusqua encore. En novembre, il marcha sur la Sieg, combattit à Nidda, à Oberdiefenbach, et se replia ensuite pour tenir en échec le général Boroz. Un armistice vint suspendre les hostilités. Elles recommencèrent au printemps de 1796 par l'attaque de Siegsberg, qui fut exécutée avec un plein succès par le général Lefebvre. Il poursuivit l'ennemi jusqu'à Altenkirchen, où il soutint le combat le plus glorieux de la campagne. Il prit part ensuite aux journées de Kaldeich, de Friedberg, de Bamberg et de Salzbach; enfin sa division s'empara de Koenigshofen. Pendant la campagne de 1798, Lefebvre prit, après la mort du général Hoche, le commandement provisoire de l'armée de Sambre et Meuse, et

fut désigné pour commander l'expédition projetée contre l'électorat de Hanovre. Cette expédition n'eut pas lieu, et Lefebvre fut employé en 1799 à l'armée du Danube sous les ordres de Jourdan. Le 20 mars, à la tête de huit mille hommes, il opposa une vigoureuse résistance à trente-six mille Autrichiens qui l'avaient attaqué à Stockach. Grièvement blessé d'un coup de feu au bras dans cette affaire, il quitta l'armée, et revint à Paris, où il reçut du Directoire une armure d'honneur complète. Le 11 mai le Conseil des Cinq Cents le désigna comme un des candidats au Directoire, à la place de Trellhard, membre sortant; mais le choix du Conseil des Anciens ne s'arrêta pas sur lui. Le 13 août, il fut nommé commandant de la dix-septième division militaire, dont Paris était le quartier général. Le 18 brumaire (9 novembre) Lefebvre accompagna le général Bonaparte à la barre du Conseil des Anciens. Mandé auprès du Directoire pour rendre compte de ses conduites, Lefebvre répondit qu'il avait donné sa démission. Lefebvre aida de tout son pouvoir au succès du coup d'État en entrant avec des grenadiers dans la salle du Conseil des Cinq Cents, d'où il entraîna le général Bonaparte. Celui-ci lui laissa le commandement de la division de Paris. Il concourut ensuite à la pacification des départements de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne. Le 1<sup>er</sup> avril 1800 il entra au sénat sur la proposition du premier consul, et en fut l'un des préteurs jusqu'à la dissolution de ce corps en 1814. Compris, le 19 mai 1804, dans la première promotion des maréchaux de l'empire, il fut nommé successivement chef de la cinquième cohorte, grand-officier et grand-aigle de la Légion d'Honneur. Lors de la reprise des hostilités contre l'Autriche en 1805, Lefebvre fut chargé du commandement général des cohortes des gardes nationales de la Roer, de Rhin-et-Moselle et du Mont-Tonnerre. Il partit en 1806 à la grande armée, à la tête d'une division dirigée contre les Prussiens. Il commandait la garde à pied à la bataille de Iéna, le 14 octobre, et protégea les derrières de l'armée à Thorn, sur la gauche de la Vistule jusqu'après la bataille d'Eylau (8 février 1807). A cette époque, il reçut l'ordre d'aller faire le siège de Dantzig avec l'armée polonoise, l'armée saxonne et le contingent de Bade. La place fut investie le 10 mars; le bombardement commença le 23 avril. La garnison prussienne, sous les ordres du général Kalkreuth, se rendit le 24 mai après des sorties vigoureuses et multipliées, et après cinquante-et-un jours de tranchée ouverte. Elle obtint tous les honneurs de la guerre. Pendant ce long siège, Lefebvre ne cessait de dire aux artilleurs: « Je n'entends rien à votre affaire; mais fichez-moi un trou, et j'y passerai. » Dès qu'une brèche fut faite Lefebvre, à la tête d'un bataillon, se jeta en effet dans une redoute, sur les hauteurs du Holzenberg, au milieu de la mitraille et des balles. Le 28 mai il fut récompensé



de cette action d'éclat par le titre de *duc de Dantzig* (1). En 1808, le maréchal Lefebvre accompagna Napoléon en Espagne. Le 31 octobre il gagna la bataille de Durango, sur les généraux Blacke et La Romana. Au moins de novembre il entra dans Bilbao et dans Santander, et concourut au gain de la bataille d'Espinosa. Rappelé en Allemagne pour faire la campagne de 1809 contre l'Autriche, il y fut chargé du commandement de l'armée bavaroise. Il combattit à Thann, à Abersberg, à Eckmühl et à Wagram. Lancé à la poursuite des corps de Jellachich et de Chasteller, qui opéraient dans le Tyrol, il les battit et entra à Inspruck. Cette campagne se termina par le traité de Vienne, en octobre 1809. En 1812 le maréchal Lefebvre commanda en chef la garde impériale, et pendant la retraite il marcha à pied à sa tête, sans la quitter. Dans la campagne de France en 1814, Lefebvre dirigea l'aile gauche de l'armée, combattit à Montmirail, à Arcis-sur-Aube, à Champ-Aubert, où il eut un cheval tué sous lui. Il se trouvait à Paris depuis quelques jours lors de l'occupation de la capitale, et participa aux divers actes du sénat qui signalèrent la fin de l'existence de ce corps. Après la restauration, Lefebvre fut créé pair de France le 4 juin 1814. Appelé pendant les Cent Jours à la chambre des pairs impériale, il y siégea, et fut compris, après la seconde rentrée du roi, dans l'ordonnance d'élimination. Rappelé à la pairie par une ordonnance du 5 mars 1819, il vota en 1820 pour le maintien de la loi du 5 février 1817 sur les élections. Il mourut d'une hydropisie de poitrine, et fut enterré, selon son désir, au cimetière du Père-Lachaise auprès du maréchal Masséna.

Lefebvre passait pour un des meilleurs généraux de l'armée française. Un coup d'œil juste, un courage réfléchi, une expérience consommée lui avaient mérité cette réputation. « Dès le commencement de la guerre, a dit le maréchal Suchet, il s'était fait une tactique particulière. Son génie militaire trouvait sur le terrain même, et sans aucune combinaison préalable, des ressources extraordinaires pour fixer la victoire. Dans les principales affaires où il s'est trouvé, il en a décidé le plus grand nombre d'une manière éclatante par sa rare intrépidité, par la justesse de son coup d'œil, et par sa grande habileté à électriser les soldats, à se les attacher par la confiance, à les porter aux plus grandes actions, enfin à les maintenir dans une sévère discipline aux époques les plus difficiles... Il sut profiter des leçons de Turenne et du maréchal de Saxe. Comme le premier, il fut sage et modeste ; comme

le second, il fut actif, audacieux et prudent. Quoique Lefebvre ne brillât pas par les qualités de l'esprit, on cite de lui un mot piquant. Un jeune fat l'impatientait en citant ses ancêtres : « Eh ! ne soyez pas si fier de vos ancêtres, lui dit le maréchal ; moi, je suis un ancêtre ! »

Lefebvre s'était marié à l'époque où il n'était encore que sergent, et il avait épousé une femme de basse condition, qui garda dans les grandeurs ses allures simples et sans façon. A diverses reprises, des amis officieux s'entremirent, dit-on, pour conseiller le divorce au duc de Dantzig ; mais Lefebvre refusa de prêter l'oreille à ces avis insidieux (1). Sa femme lui avait donné quatorze enfants, dont douze fils ; aucun ne survécut au maréchal. Les deux derniers de ses fils étaient morts dans les combats.

L. L.—r.

Maréchal Mortier, *Discours prononcé aux funérailles du maréchal duc de Dantzig*. — Maréchal Suchet, *Éloge funèbre du duc de Dantzig*, prononcé à la chambre des pairs, le 12 juin 1821. — Mabel, *Annuaire Nécrologique*, 1820. — Thiers, *Hist. de la Révolution, et Hist. du Consulat et de l'Empire*. — De Courcelles, *Dict. biogr. des Généraux français*. — C. Mullé, *Célébrités des armées de terre et de mer*. — *Dict. de la Convers.* — Châteaubriand, *Mém. d'outre-tombe*. — Marmont, *Mém.* — Lardier, *Hist. biogr. de la Chambre des Pairs*. — *Montour*, 1792-1820.

LEFEBVRE - DESNOUETTES (Charles, comte), général français, né à Paris, le 14 septembre 1773, mort dans un naufrage sur les côtes d'Irlande, près de Kindsale, le 22 avril 1822. Son père était marchand de drap. Le jeune Lefebvre s'échappa du collège des Grassins pour s'enrôler dans un régiment de ligne. Trois fois son congé fut racheté par ses parents ; mais à la révolution il put enfin suivre librement son goût, en s'engageant dans la légion allobroge. Sous-lieutenant de dragons en 1793, il assista à la bataille de Marengo comme capitaine aide de camp du premier consul. Colonel d'un régiment de dragons en 1804, il se fit remarquer à la bataille d'Austerlitz. Promu au grade de général de brigade, le 19 septembre 1806, il passa quelque temps au service du prince Jérôme, roi de Westphalie, et entra ensuite dans les cadres de l'armée française. Général de division le 28 août 1808, il fut employé dans la guerre d'Espagne. Blessé au mois de janvier 1809, en poursuivant l'armée anglaise près de Benavente, où sa témérité l'entraîna avec les chasseurs de la garde au delà d'une rivière qu'ils ne purent passer lorsqu'ils furent attaqués par des forces supérieures, il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre. Il y obtint sur parole une ville pour

(1) On rapporte que la maréchale avait conservé dans une armoire de son château de Combault les différents costumes qu'elle et son mari avaient portés depuis leur union, rangés suivant leur ordre chronologique. « Vous, dit-elle un jour à M<sup>me</sup> La Gardie, en lui montrant ces défraîchies ; voilà une galerie de costumes de conventions bien diverses. Nous avons été curieux de conserver tout cela. Il n'y a pas de mal à revoir ces sortes de choses de temps en temps, comme nous le faisons : c'est le moyen de ne pas les oublier. »

(1) Les lettres patentes qui le lui confèrent renferment ce passage : « Que le titre de duc, porté par ses descendants, leur retrace les vertus de leur père, et qu'eux-mêmes ils s'en reconnaissent indignes si pendant la guerre ils préfèrent jamais un lâche repos et l'oisiveté de la grande ville aux périls et à la noble poursuite des camps, si jamais leurs premiers sentiments cessent d'être pour la patrie. »

prison, s'échappa quelque temps après, revint en France, et reçut de Napoléon, au commencement de la campagne de 1809 contre l'Autriche, le commandement des chasseurs de la garde. En 1812 Lefebvre-Desnouettes accompagna l'empereur en Russie, resta constamment auprès de lui pendant la retraite, et partagea un des traîneaux qui formaient son escorte. L'année suivante, il fut employé dans la campagne de Saxe; le 19 mai, il contribua au succès de la bataille de Bautzen, et s'empara, le 19 août, des montagnes de Georgenthal. Battu à Altenbourg, le 2 septembre, par Platow et le général saxon Thielman, il remporta, le 30 octobre, un brillant avantage sur un corps de cavalerie russe. Rentré avec l'armée sur le territoire français, il déploya un grand courage, le 6 février 1814, au combat de Brienne, où il exécuta de belles charges de cavalerie, et fut blessé de plusieurs coups de lance et d'un coup de baïonnette. Après l'abdication de Napoléon à Fontainebleau, le général Lefebvre-Desnouettes commanda l'escorte qui le conduisit jusqu'à Beaune. A son retour, il resta à la tête des chasseurs de la garde, devenus chasseurs royaux. Dès qu'il eut connaissance du débarquement de Napoléon au golfe Juan, Lefebvre-Desnouettes souleva son régiment, et, secondé par les deux frères Lallemand (voy. ce nom), il se porta sur La Fère, dans le but de se rendre maître de l'arsenal de cette ville et d'enlever la garnison. Il entra à La Fère le 10 mars. Leur projet était de marcher de là sur Paris, en entraînant les troupes qui se trouvaient sur la route. La résistance du général d'Aboville à La Fère fit échouer ce plan. Lefebvre-Desnouettes se dirigea sur Compiègne, où il tenta vainement de soulever les chasseurs de Berry. Les chasseurs royaux ayant eux-mêmes montré de l'hésitation, Lefebvre crut prudent de les abandonner, et se sauva sur la route de Lyon avec les frères Lallemand. Il échappa aux gendarmes et à la police, et trouva un refuge chez le général Rigaud, qui commandait le département de la Marne, et y attendit l'arrivée de l'empereur. Napoléon le nomma membre de la chambre des pairs. Le 13 juin 1815, Lefebvre-Desnouettes partit avec Napoléon pour l'armée du nord; il combattit à Fleurus et à Waterloo avec son intrépidité ordinaire. Compris, après le retour du roi, dans l'article 1<sup>er</sup> de l'ordonnance du 24 juillet, il réussit à se soustraire aux poursuites dirigées contre lui, et fut condamné à mort par contumace, au mois de mai 1816, par le 2<sup>e</sup> conseil de guerre permanent de la 1<sup>re</sup> division militaire. Réfugié aux États-Unis d'Amérique, le général Lefebvre-Desnouettes y vivait tranquillement lorsque l'espoir de pouvoir rentrer en France le poussa à revenir en Europe. Il s'embarqua à bord de *L'Albion*, qui faisait voile pour la Belgique; mais le bâtiment échoua en route, et Lefebvre-Desnouettes périt dans ce naufrage. Porté pour 150,000 fr. sur le testament de Napoléon, ses hé-

ritiers reçurent 62,143 francs sur les fonds déposés chez Laffitte; 74,771 francs leur ont été alloués sur les 4,000,000 créés par Napoléon III.

L. L.—T.

Mabul, *Annuaire Nécrologique*; 1823. — Arnault, Jay, Joly et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biographie univ. et portat. des Contemporains.* — C. Mullé, *Biographie des Célébrités militaires.*

**LEFEBVRE (Jacques)**, homme politique français, né en 1773, mort à Paris, le 10 mai 1856. Banquier, régent de la Banque de France, membre du conseil général du commerce, il fut élu député en 1827 par le grand collège de la Seine. En 1830 il compta parmi les deux cent-vingt-et-un. Après la révolution de Juillet, il se rallia à l'opinion conservatrice, et, constamment réélu par le deuxième arrondissement de Paris, il parla à la chambre sur des questions politiques et financières. En 1835 il prononça un discours remarquable sur une loi de douanes. En 1836, il fit le rapport sur les budgets des recettes et des dépenses pour 1838. En 1837 il combattit la proposition du remboursement des rentes. En 1839, il prit la parole dans les discussions sur l'organisation des tribunaux de commerce, sur les sucres, la prorogation du privilège de la Banque de France et sur plusieurs projets de chemins de fer. A la session de 1842, il proposa, dans la discussion de l'adresse, un amendement relatif au droit de visite, demandant qu'il fut ouvert des négociations pour replacer la marine française sous la surveillance exclusive du pavillon national. Cet amendement fut adopté, et le ministère ne se retira pas; mais il négocia pour annuler un traité qu'avait signé M. de Broglie. J. Lefebvre traita encore dans les sessions suivantes les questions relatives aux patentes, aux chemins de fer, aux crédits supplémentaires et extraordinaires, au rachat des actions de jouissance des canaux, aux caisses d'épargne, aux douanes, à la conversion des rentes. Rapporteur de la proposition Saint-Priest sur cette opération financière en 1846, il se prononça contre ce projet. Aux élections de 1846, Lefebvre échoua contre M. Berger. Il avait à plusieurs reprises refusé la pairie. Membre de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, il était vice-président du conseil de la caisse d'épargne de Paris. Rentré dans la vie privée et les affaires commerciales, il n'en sortit pas après la révolution de Février.

L. L.—T.

*Biogr. statistique de la Chambre des Députés*; 1846. — *Moniteur univ.*, 1827-1836.

LEFEBVRE-DURUFLÉ (*Né-Jacques*), sénateur français, ancien ministre, né à Rouen, le 19 février 1792. Après avoir fait de bonnes études au lycée de sa ville natale, il vint en 1812 à Paris pour y suivre les cours de droit; une brochure, qu'il écrivit sous le titre de *Lettre de Nicolas Boileau à M. Étienne*, le mit en rapport avec ce dernier, qui, par la protection du duc de Bassano, le fit entrer au ministère d'État. Sa carrière ayant été brisée par la

chute de l'empire; il s'unifia au parti libéral pour combattre les tentatives de la restauration, concourut à la fondation du *Nain jeune*; et travailla activement au *Mercur de France*, devenu plus célèbre sous le nom de la *Minerve*. En 1822, il devint le gendre et l'associé de M. Duruflé, riche manufacturier d'Elbeuf; livré dès lors entièrement à l'industrie, il introduisit dans ses usines divers procédés de fabrication éprouvés avec succès en Angleterre et en Amérique. En 1847 il quitta les affaires. Après avoir échoué aux élections de l'Assemblée constituante, il vint siéger pour le département de l'Eure à la législative (1849); partageant les opinions de la majorité, il présenta des rapports sur des projets de loi relatifs aux associations ouvrières et sur l'enquête agricole industrielle, et contribua en 1850 à faire voter l'augmentation du traitement présidentiel. Appelé le 23 novembre 1851, au ministère de l'agriculture et du commerce, il passa, le 23 janvier suivant, au département des travaux publics. Six mois plus tard il résigna son portefeuille pour entrer au sénat (28 juillet 1852). Parmi les travaux littéraires de M. Lefebvre-Duruflé, on remarque : *Tableaux Historique de la Russie* (1813), dont il a écrit le second volume; — *Almanach des modes* (1814 à 1817), qui renferme, entre autres articles de lui, des esquisses de mœurs intitulées *Croatiana*; — *L'Hermite en province* (1824-1827, t. VII et VIII); — *Ports et Côtes de France de Dunkerque au Havre*; 1831, in-4°, avec 49 vues; — *Considérations sur la nécessité de donner en France un nouvel essor au commerce d'exportation*; 1843; — *Le Colon de Van-Diemen*, roman anglais, traduit de Rowcroft; 1848, 3 vol. in-12; — *La Bourse de Londres*, trad. de J.-Francis; 1844, in-18. Il a aussi donné au théâtre : *Etrophile et Fleur-de-Myrte*, 1817, opéra comique en deux actes. 5.

*Documents particuliers.*

\*LEFEBVRE (Armand-Edouard), diplomate français, né en Hollande, en 1807. Fils d'un ministre plénipotentiaire de France, il entra de bonne heure au ministère des affaires étrangères, où il devint employé supérieur sous la restauration. La révolution de Juillet lui fit perdre son emploi. Au commencement de 1850, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire de la république française, à Munich, et le 18 novembre de la même année il remplaça M. de Persigny à Berlin. Au mois de janvier 1852, il fut compris dans la première liste des membres du nouveau conseil d'État. Lors de la création de la section dite de politique, administration et finances, à l'Académie des Sciences morales et politiques, le 14 avril 1855, M. Armand Lefebvre fut un des membres nommés par décret impérial pour la constituer. Le 9 mai suivant, il devint directeur des affaires politiques et du contentieux au ministère des affaires étrangères et conseiller d'État hors section; le 7 no-

vembre de la même année il remplaça M. Brohier comme directeur des fonds et de la comptabilité au même ministère. On a de M. Armand Lefebvre : *Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire, écrite avec les documents réunis aux archives des affaires étrangères*, 1800-1815; Paris, 1845-1847, 3 vol. in-8°; le tome III s'arrête aux affaires de Bayonne (mai 1806); — *La Revue des Deux Mondes* a publié de M. Armand Lefebvre : *Histoire politique des Cours de l'Europe depuis la paix de Vienne jusqu'à la guerre de Russie* (numéro du 15 avril 1838). — *De la Politique de la France dans une crise d'Orient* (numéro du 1<sup>er</sup> août 1838); — *Mahmoud et Méhémet-Ali* (15 mai 1839); — *Frédéric-Guillaume III* (1<sup>er</sup> août 1840); — *Les Bourbons d'Espagne* (18 avril, 1<sup>er</sup> et 15 mai 1847).

L. L.—r.

Vapeteau, Dict. univ. des Contemp. — *Moniteur*, 1855.

\*LEFEBVRE (Charlemagne-Théophile), voyageur français, né à Nantes, le 5 mars 1811. Il fit ses études au collège d'Angoulême, se destina à la marine, s'embarqua comme élève en 1827, à bord de *La Bayadère*, et parvint sur *L'Atalante* l'archipel grec, et sur *La Vénus* les mers du Sud. De retour à Brest au mois de mai 1831, il fut nommé, l'année suivante, lieutenant de frégate, il vint à Alger, le Brésil (1), les côtes d'Afrique. En 1836 il fut chargé par le gouvernement d'explorer l'intérieur de l'Abyssinie, que l'on ne connaissait guère que par les voyages de Bruce et de Salt. Il s'embarqua à Marseille le 11 décembre 1838, accompagné de M. Petit, médecin naturaliste; M. Dillon, également naturaliste, devait les rejoindre au Caire. Le 5 janvier les voyageurs atteignirent l'Égypte; ils se rendirent à Djeddah, et pénétrèrent dans l'Abyssinie par Mossouh. A Adoua, capitale du Tigré, Lefebvre sut gagner les bonnes grâces du djeddah Ouhlé, et réussit à conclure avec ce souverain un traité de commerce : il emmena avec lui deux envoyés pour faire ratifier ce traité à Paris. M. Lefebvre partit en décembre 1839 avec ses nouveaux compagnons; pendant qu'il se dirigeait vers la France, MM. Petit et Dillon s'acheminaient vers Gondar en suivant un itinéraire à peu près inconnu avant eux. Les recherches scientifiques qu'ils recueillirent furent considérables; mais dans l'expédition du Mareb, l'infortuné Dillon devait succomber. Quelque temps après son arrivée à Paris, Lefebvre fut nommé (le 30 septembre 1840) lieutenant de vaisseau, et autorisé par le ministère de la Marine à poursuivre ses explorations en Abyssinie; il repartit avec un dessinateur habile, M. Vignabou, auquel on doit le bel atlas joint au

(1) Lorsqu'il visita cette portion de l'Amérique du Sud, M. Lefebvre faisait partie d'une entreprise particulière. Il explora surtout la province de Pernambuco dans la compagnie de M. d'Abadie.

voyage. Dès le mois d'avril 1841 Petit eut la joie de revoir son compagnon; mais il était dans un état déplorable de santé, et il fallut le transporter au convent de Maye-Bersio pour l'y faire soigner. Pendant ce temps, M. Lefebvre obtenait une nouvelle entrevue d'Oubié, et demeurait cinq jours auprès de ce chef, puis il se dirigeait vers l'Ooudjerate; au mois d'octobre il avait rejoint ses compagnons. A partir de ce moment, et tout en expédiant de nouvelles collections en Europe par Messoa, commença une série d'explorations plus ou moins dangereuses, que l'état agité du pays eût rendue presque impossible à des gens moins courageux. En 1843 périt à Mota l'infortuné Petit en traversant un fleuve (1). Après ce douloureux événement, M. Lefebvre se rendit à Gondar, qu'il avait visité plusieurs fois; puis, il arriva à Adoua, d'où il s'embarqua le 20 juillet pour la France. Sur le rapport de l'Académie des Sciences, la publication de ce voyage lut faite aux frais du ministère de la Marine, sous le titre : *Voyage en Abyssinie exécuté pendant les années 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, par une commission scientifique composée de MM. Théophile Lefebvre, lieutenant de vaisseau, etc., A. Petit et Martin Dillon, docteurs médecins, naturalistes du Muséum, et Vignaud dessinateur, publié, etc.* Paris, s. d., 6 vol. in-8° et atlas in-fol. Dans ce grand ouvrage, M. Lefebvre s'est réservé la partie historique formant 2 volumes in-8° et dans la partie scientifique, le t. III, qui renferme *l'Itinéraire; la Description géographique; la Physique et la Météorologie; la Statistique; l'Ethnologie; — la Linguistique et l'Archéologie.* Nul ouvrage écrit sur l'Abyssinie n'a répandu autant de lumières et surtout de notions positives qu'on en rencontre dans ces six volumes; l'ouvrage est resté néanmoins inachevé dans sa partie scientifique. L'Album pittoresque, ethnologique et archéologique, se compose de 50 pl. in-fol. exécutées en lithographie, dont plusieurs sont colorées avec beaucoup de soin.

La publication de ce grand travail absorba tous les instants de M. Lefebvre durant plusieurs années; elle ne fut pas plus tôt terminée, qu'une nouvelle mission pour l'Abyssinie lui fut confiée en 1847; elle le tint éloigné de la France jusqu'en janvier 1854. De retour à Paris, il fut attaché au dépôt des cartes et plans de la marine pour la rédaction de son voyage; mais il méditait déjà une nouvelle excursion dans l'intéressant pays qu'il avait fait connaître; il quitta définitivement le service, et se rendit de nouveau dans le Tigré. C'est de ce pays qu'il a été ramené attaqué d'une maladie cruelle, qui ne laisse guère d'espoir que ses travaux scientifiques puissent être continués.

F. D.

Documents particuliers.

\* **LEFEBVRE DE BÉCOURT** (Charles), diplomate français, né à Abbeville (Somme), le 25 septembre 1811. Après avoir fait ses études classiques et son droit à Paris, il entra en 1834 dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, et fut envoyé en 1840 à Buenos-Ayres, où il resta comme chargé d'affaires jusqu'en 1842. Il fut ensuite et successivement consul à Manille, à Macao et à Calcutta. Rentré en 1851 dans les bureaux du ministère comme sous-directeur à la direction politique, il a échangé cet emploi, en 1856, contre celui de ministre plénipotentiaire près la Confédération Argentine. M. Lefebvre de Bécourt est très-versé dans la connaissance des langues, et il écrit avec facilité. On a de lui : *La Belgique et la Révolution de Juillet*; Paris, 1835, in-8°. — En société avec M. L. Belleguet, il a traduit de l'italien du général Coletta *l'Histoire du royaume de Naples depuis Charles VII jusqu'à Ferdinand IV, 1734 à 1825*; Paris, 1835, 4 vol. in-8°. Il a été collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, du *Constitutionnel*, de *l'Impartial* et du *Journal des Débats*. Enfin, il a travaillé depuis longtemps et très-sérieusement à réunir les documents relatifs à l'histoire des divers États de l'Amérique espagnole et portugaise depuis le commencement de la guerre de l'indépendance.

E. REGNARD.

Renseignements particuliers.

\* **LEFEBVRE** (Charles), littérateur français, né à Cambrai, le 18 octobre 1811. D'abord réacteur de la *Feuille de Cambrai*, il quitta le journalisme pour l'instruction publique. En 1835 il fonda près de Bruxelles le collège de Saint-Joseph-Neode, et fut nommé, en 1842, professeur au collège de Cambrai. Outre un grand nombre d'articles, publiés le plus souvent sous le pseudonyme de *Jean-Paul Faber* dans différents journaux ou recueils, on a de lui : *Méthode mutuelle simultanée* (Minéralogie); Bruxelles, 1837, in-8°; — *Stylopraxie*, suivie d'un abrégé de *l'Histoire des Pays-Bas*; Bruxelles, 1841, in-12; — *Scènes de la Vie privée des Belges*; 1833-1834; — *Notes d'un Voyageur sur la Hollande*; 1842; — *Le Capitaine Hérauguère*, gouverneur de Breda, in-8° et in-12; Cambrai, 1850; — *Vanderburck*, archevêque de Cambrai; 1851, in-8°; — *Biographie du cardinal Giraud*; Paris, 1851, in-8°; — *Heures de Loisir*, Notes sur les corporations industrielles du Cambésis, et extraits divers des *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai*; Cambrai, 1857, 1 vol. in-8°; — *Comptes-rendus des Séances de la Société d'Emulation de Cambrai*, dont M. Lefebvre est secrétaire général.

Docum. partic. — *Revue des Sociétés savantes*, août 1858.

\* **LEFEBVRE** (Constance-Caroline), cantatrice française, née à Paris, en 1830. Elle se destinait à l'enseignement, et donnait des leçons

(1) On suppose qu'il fut saisi et dévoré par un crocodile.

de musique dans une famille, quand le hasard la fit connaître de M. Auber. Entrée au Conservatoire d'après les conseils de ce compositeur, elle y obtint le prix du chant, et débuta à l'Opéra-Comique. Elle doubla d'abord M<sup>me</sup> Ugalde ou joua des rôles secondaires. *La Chanteuse voilée* révéla son talent. Depuis ce premier succès elle a repris ou créé les premiers rôles du *Val d'Andorre*, de *La Fée aux Roses*, du *Songe d'une Nuit d'Été*, du *Toreador*, celui de Catherine de *L'Étoile du Nord*, de *La Dame de Pique*, de *Psyché*, de *Valentine d'Aubigny*, de *Joconde*, d'*Haydée* (1857), de *Fra Diavolo*, du *Muletier* (1858). M<sup>lle</sup> Lefebvre joint une savante méthode à une voix très-agréable. L. L.—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

**LEFEBVRE DE CHEVERUS.** Voy. CHEVERUS.  
**LE FEBVRE.** Voy. FEBVRE, Le FÈVRE et Le FÉBRE.

**LE FÉRON (Pierre)**, magistrat français, mort vers 1320. Il était en 1308 prévôt de Paris; en entrant en charge, il ne se présenta pas devant l'université pour prêter le serment accoutumé « de respecter tous les privilèges des écoliers ». Cité une seconde fois, il se rendit à l'assemblée, qui se tenait aux Bernardins, et là, après une virulente admonition du recteur, qui l'accusait de contumace, fraude, suite malicieuse, il fut forcé, dit Sauval, d'en venir « aux jurements » pour faire recevoir ses excuses, après quoi il prêta serment. Ch. L. LIVET.

Sauval, *Histoire et Antiquités de la Ville de Paris*, liv. XIV, p. 30. — Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*.

**LE FÉRON (Jean)**, hérauldite et écrivain français, né à Compiègne, en 1504, mort vers 1570. Il était avocat au parlement de Paris, et pouvait dans sa propre famille et dans celle de ses nombreux alliés (1), recueillir une multitude de faits piquants, de particularités intimes, vivant commentaire de l'histoire. Étienne Pasquier, qui l'avait connu, l'appelle M<sup>e</sup> Le Féron, « grand chercheur d'armoiries ». — « Il s'adonna plus, dit Loyseau, à écrire des généalogies et armoiries, qu'à son état d'avocat. » Le Féron avait réuni une collection très-nombreuse de chroniques et mémoires, et sa passion était de compiler.

**OUVRAGES IMPRIMÉS DE LE FÉRON :** *De la*

(1) Au quatorzième siècle, la famille Le Féron, de même que la famille Boucher ou Le Boucher, restait divisée en plusieurs branches. Il y avait les Boucher de Compiègne, ceux de Paris et ceux d'Orléans. En 1489, lors du fameux siège d'Orléans, la Pucelle logeait chez Jacques Boucher, parent de Marie Le Boucher de Compiègne, et trésorier du duc d'Orléans. L'historien nous apprend qu'elle couchait à Orléans (selon son usage, de prendre pour compagnes de ses nuits les bonnes et prudes femmes des lieux où elle se trouvait), avec la fille de son hôte, Jacques Boucher (voy. *Chronique de Cousinot*, 1899, in-18, p. 238). Au seizième siècle, la généalogie des Le Féron était « peinte en lettres d'or sur la ville de Compiègne ». Cette famille existe encore dans le pays, où elle a pour représentant M. Le Féron de Guise, qui possède de riches documents généalogiques.

*primitive Institution des rois, héraults et poursuivans d'armes*; Paris, Maur Meisnier, 1555, in-4°. Personne, peut-être, mieux que Le Féron ne pouvait traiter ce sujet intéressant, d'une manière aussi curieuse qu'instructive. Ce traité n'est malheureusement qu'un exorde, qui se termine avant que l'auteur entre en matière; — *Le Symbole armorial des armoiries de France, d'Écosse et de Lorraine* (Ibidem, in-4°). Le meilleur livre imprimé de Le Féron est son *Catalogue des Connestables de France, Chanceliers, et Prévôts de Paris*; Paris, Vascosan, 1555, in-folio. Souvent réimprimé et amélioré depuis Le Féron, il est devenu la base de l'*Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne*.

**OUVRAGES MANUSCRITS DE LE FÉRON :** à la Bibliothèque impériale de Paris, rue de Richelieu: *Chroniques de France*, etc., Manusc. du roi, fonds français, 9631; — *Catalogue des Ducs, Connestables*, etc., 9811 — *Généalogie de la Maison d'Harcourt*, 9811; 3; — *Armorial de Picardie*, 10395, C, Baluze; — *Armorial des Rois de France*; Saint Germain-des-Prés, 2036 et 1392; — *Armorial universel* en 3 volumes in-folio; Galignani, 853, 1 à 3. A la liste de ces ouvrages, qui paraissent tous provenir de Le Féron, il faut ajouter encore « l'*Histoire armoriale* (1) contenant douze volumes, » dont il se déclare l'auteur (dans le *Symbole armorial de France et d'Écosse*, déjà cité, fol. 23).

**OUVRAGES POSÉDÉS ET ANNOTÉS PAR JEAN LE FÉRON :** *Annales d'Aquitaine*, par Jean Boucher; Paris, 1524, in-folio gothique, au département des imprimés de la Bibliothèque impériale, L. 369 réserve; — *La Chronique normande de Pierre Cochin* de Rouen, ms. du roi, 9859, 3, Colbert; — *La Geste des nobles François de Cousinot* le chancelier, ms. du roi 9656; — Étienne Pasquier déclare (2) avoir vu parmi les livres de Jean Le Féron: un *Traité manuscrit de Robert Ciboule, sur la Pucelle*. — *La Chronique de France* par le hérault Berry, ms. 8415, B, paraît avoir appartenu à Le Féron et porter de ses annotations marginales. Enfin, Jean Le Féron a certainement possédé, sous le titre de *Chronique de Cousinot*, « un corps d'annales d'un très-grand intérêt. Cette chronique remontait au berceau de la monarchie, et s'étendait jusqu'au règne de Louis XII. On ignore aujourd'hui ce qu'elle est devenue. VALLET DE VIRIVILLE.

(1) Une note marginale manuscrite, placée par un bibliophile du dix-septième siècle, mentionne comme ouvrages de Le Féron l'*Histoire armoriale* et un *Traité des Armoiries*. Cette note se lit sur les feuillets de garde du livre ci-après indiqué: Philibert Monet, *Origine et Pratique des Armoiries à la Gascoigne*; Paris, 1681, in-4°; exemplaire de la bibliothèque impériale Z. ancien, n° 969.

(2) *Recherches*, livre VI, chapitre 8.

La Croix du Maine, *Bibliothèque Française*, 1684, in-folio, pages 221, 222. — *Notes historiques manuscrites tirées d'un ancien livre imprimé dans le Montieur universel des 1<sup>er</sup> avril et 22 novembre 1685.* — *Chronique de la Puellie ou Chronique de Cousinot*, etc.; Paris, 1859, in-18, à la table.

**LE FÉRON (Arnoul)**, magistrat et historien français, né à Bordeaux, en 1515, mort dans la même ville, en 1563. Il devint à vingt-et-un ans conseiller au parlement de Bordeaux, où il eut pour collègue Estienne de La Boétie, qui mourut la même année que lui. Aux qualités de l'homme de bien Le Féron joignait un profond savoir en jurisprudence et en histoire. Il publia à l'âge de vingt-cinq ans : *In consuetudines Burdigalensium commentariorum Libri duo*; Lyon, 1540 et 1546, in-4°; *ibid.*, 1565 et 1585, in-fol. Sa suite de l'histoire de Paul Émile, écrite avec élégance, obtint un grand succès, et parut sous ce titre : *De Rebus gestis Gallorum libri IX ad historiam Pauli Æmili additi, perducta historia usque ad adventum Henrici II, Francorum regis*; Paris, 1554, in-fol., et 1555, in-8°. Elle fut traduite en français, avec l'ouvrage de Paul Émile, par Jean Regnard, seigneur de La Mitière; Paris, 1581, in-fol. Le Féron fut aussi l'un des continuateurs de l'*Histoire générale des Rois de France*, par du Haillan; Paris, 1615 et 1627, 2 vol. in fol. E. R.

De Lurbe, *Chronique Bourdeloise.* — De Thou, *Hist. univ.*, liv. 28. — Moréri, *Le grand Dict. Hist.* — Taland, *Les Fes des plus célèb. Juris.* — Lelong, *Bibl. Hist.*, édit. de Fontette.

**LEFÈVRE (Charles)**, littérateur français, né à Paris, à la fin de 1818. Fils d'un directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, il fit ses études au collège Bourbon, et fournit d'abord des articles littéraires à divers journaux de Paris et des départements sous le nom de Jean. On a de lui : *Histoire de sainte Geneviève, patronne de Paris*; Paris, 1842, in-32; — *Histoire de saint Germain l'Auxerrois, patron de la paroisse du Louvre et de la ville d'Auxerre*; Paris, 1843, in-32; — *Histoire du lycée Bonaparte (collège Bourbon)*; Paris, 1852, in-32; — *Histoire du collège Rollin*; Paris, 1853, in-32; — *Les anciennes Maisons de Paris*; Paris, 1857-1859, par cahiers in-12. L. L.—T.

Lefèvre, *Hist. du Lycée Bonaparte*, p. 260. — Vapeur, *Dict. univ. des Contemp.*

**LEFÈVRE**, en latin FABER (*Jean*), chroniqueur français du quatorzième siècle, mort à Avignon, le 11 janvier 1390. Il était originaire, non de Douai, comme on l'a dit souvent, mais de Paris, ainsi que l'attestent son épitaphe dans l'église de Saint-Martial d'Avignon (1) et la préface de son livre *De Planctu bonorum*. Après avoir terminé ses cours à l'université de Paris,

il fut successivement abbé de Tournus, puis de Saint-Vaast d'Arras, dont il avait d'abord été prévôt. Charles V l'employa dans plusieurs négociations auprès du pape Grégoire XI. En 1380 Clément VII, en faveur duquel Lefèvre s'était fortement prononcé contre Urbain VI, l'éleva sur le siège épiscopal de Chartres. L'année suivante, il fut chargé par Charles VI de négocier la paix avec Jean IV, duc de Bretagne. Devenu chancelier de Louis I<sup>er</sup> d'Anjou, roi de Naples, et plus tard de Marie de Blois, veuve de ce prince, il fit conclure, en 1385, au nom de cette princesse, d'abord une trêve puis un traité entre la ville d'Arles et Raymond IV, prince d'Orange. Les habitants d'Arles payèrent trois cents florins à Raymond, qui rendit les prisonniers. En 1388 il signa les pouvoirs donnés par la reine Marie aux cardinaux d'Amiens et d'Embrun et à Raymond Bernard, pour négocier et conclure devant le pape, à Avignon, avec les députés de Pierre IV, roi d'Aragon, le mariage de Isolande, fille de ce prince, avec Louis II, qui fut couronné roi de Naples par Clément VII, le 1<sup>er</sup> novembre 1389. On a de Lefèvre : *Tractatus de Schismate seu de Planctu bonorum* sous forme de dialogue entre un docteur de Paris et un docteur de Bologne. Il composa cet ouvrage à Paris, vers 1379, pour répondre au traité *De Planeta Ecclesie* de Jean de Lignac en faveur d'Urbain VI (Baluze, in *notis ad Vitas Papat. Avenionens.*, pag. 1239, ex codic. 812, 814, 815, Colbertinae bibliothecæ); — *Diarum Historicum, quo res gestas omnes quibus auctor inter fuit singulis diebus, prout gestæ sunt, ab anno 1381 ad 1388, ordine describit.* Ce journal, dont Lefèvre a donné lui-même une traduction française et dont la Bibliothèque impériale possède des copies en français et en latin, est souvent cité par Baluze dans ses *notes* sur les *Vies des Papes d'Avignon*, et par Casimir Oudin, dans ses *Scriptores Ecclesiastici*; — les *Grandes Chroniques de Hainaut, depuis Philippe le Conquérant jusqu'à Charles VI*, 3 vol. in-fol. On les trouve à la Bibliothèque impériale sous les nos 9658-9660; — *Oratio habita ad Gregorium XI, nomine Caroli V, dans son journal*, au 21 août 1375. F.-X. TESSIER.

*Gallia Christiana*, tom. VIII, 1178, 1179. — Casimir Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, tom III, 1197, 1198, 1199.

**LE FÈVRE DE SAINT-REMY (Jean)**, chroniqueur et héraut d'armes français, né près d'Abbeville (1), vers 1394, mort à Bruges, le 11 juin 1468. Il embrassa de bonne heure la carrière héraldique (2), et fut d'abord poursuivant au

(1) *Parisius genitum niger excipit ordo tenellam :*

Eximius doctor canonicus inde sacri,  
Trioecil primo, Vedasti denique ceteros.  
Moribus et vita splendibus alba rexit.  
Intratum Romæ detestans rite Joannes  
Clementem Petri sceptrum tenere docet;  
Uadena tandem jam sub luce querit  
Carantum presul. Sis sibi, Christe, plus.

(1) Olivier de la Marche, son contemporain, dit : *à Abbeville*. Mais, d'après des renseignements émanés d'une autorité respectable, celle de M. le marquis de Ver, bibliophile et possesseur d'un manuscrit précieux de la chronique écrite par Lefèvre de Saint-Remy, ce dernier serait né près d'Abbeville, au village d'Avesnes en Ponthieu (Londres, *Histoire d'Abbeville*, t. I, p. 238).

(2) De son temps, nul ne pouvait être poursuivant d'armes s'il n'était âgé de vingt ans et pourvu de cer-

service de Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Le 25 octobre 1415, il assista à la célèbre bataille d'Azincourt, et fut, en 1422, créé héraut sous le nom de *Charolais*. Lors de l'institution de la Toison d'Or, en 1429, il fut nommé, par Philippe le Bon, roi d'armes de cet ordre avec le nom de *Toison d'Or*. En 1433, il porta le collier de la Toison d'Or au sire d'Anthonio. En 1435 il fut élu par le collège entier des officiers d'armes de Bourgogne pour juger un débat, survenu entre Florimont de Brimeu et Daniel de Brimeu, son oncle, qui revendiquaient l'un et l'autre les armes de la bannière et seigneurie de Brimeu. La même année, après la paix d'Arras, le roi d'armes *Toison d'Or* se rendit par ordre du duc Philippe de Bourgogne auprès de Henri VI, roi d'Angleterre, pour transmettre et appuyer les offres et conditions de paix que proposait Charles VII, roi de France. En 1437 nous le retrouvons parmi les officiers intimes et familiers de Philippe le Bon (1). De 1449 à 1453 il accompagna Jacques de Lalain, comme juge d'armes et historiographe. Lui-même rédigea le récit authentique des actions de ce personnage. Nous devons à cette circonstance la *Chronique de Lalain*, dans laquelle il se désigne en plusieurs passages, comme l'auteur (2) de ce mémorial, l'un des documents les plus instructifs de la littérature et de l'histoire de cette époque. En 1453, Lefèvre vint reprendre son service auprès du

taines connaissances en blason et en art militaire. De plus, il faisait au moins sept ans d'exercice dans ce premier degré pour passer au grade supérieur de héraut ou roi d'armes.

(1) Le 9 novembre 1487 le roi d'armes Toison d'Or gomet pour le duc, à titre d'offrande, la somme de 23 sous à la messe en l'église de Saint-Espirit, au village de Rue, près Aulens (Archives du Nord, citées dans *La Picardie*, 1887, p. 81).

(2) Le général Renard, aide de camp du roi des Belges, avait découvert, en 1814, dans le volume 16881 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, un manuscrit, œuvre de Georges Chastelain (voy. ce nom), qui contient la *Chronique de Lalain*, ou un récit analogue. Or, comme la narration manuscrite est plus étendue que la chronique imprimée, le général Renard en conclut : 1° que Chastelain est le véritable auteur de la *Chronique de Lalain*, et 2° que le document imprimé sous ce titre n'offre qu'une rédaction ou une imitation abrégée de l'œuvre de Chastelain. (*Treasury national*, p. 98 et s.). Mais cette double conclusion est évidemment erronée. En effet, Lefèvre de Saint-Remy nous montre très-clairement que lui, Saint-Remy dit *Toison d'Or*, assista de son successeur le héraut *Charolais*, suivit Jacques de Lalain, et rédigea, sur des procès-verbaux en quelque sorte quotidiens, les faits et gestes de Lalain. Ce mémorial, dit-il, fut envoyé au duc de Bourgogne, afin que ce document fût mis « en croniques qui en seront faites ». (Édition Buchon (*Panthéon*), notice, p. xij, colonne 2.) Dans le préambule de ses propres *Mémoires* (même édition, p. 319), Lefèvre tient un langage semblable. Il en parle comme d'un simple abrégé, qu'il qualifie en termes très-moderates. Puis il ajoute que cet abrégé est envoyé à Georges Chastelain pour qu'il en fasse usage dans sa chronique développée. Georges Chastelain, individu du duc, était en quelque sorte le rédacteur ou coordonnateur général de toutes les chroniques particulières qui devaient composer la chronique officielle de Bourgogne. Son rôle, comme l'y portait d'ailleurs la pente de son talent, était non pas de résumer mais d'ambroser l'œuvre de ses subalternes.

duc de Bourgogne. Il assista notamment au fameux banquet suivi des vœux relatifs à la Terre Sainte, qui se tint à Lille, le 17 février 1454. En 1456, il fut chargé de réconcilier le comte de Charolais avec le duc de Bourgogne, qui avait à se plaindre de son fils. Peu après, il s'entremet par voie de négociations, au nom de Philippe le Bon, auprès du roi Charles VII, en faveur du dauphin Louis, également révolté contre son père. En 1460 il intervint dans la malheureuse affaire des Vaudois, persécutés pour leurs croyances religieuses. Lefèvre continua ses services sous Charles le Téméraire. Atteint par l'âge et les infirmités, il résigna son office, en faveur d'un héraut, Gilles Gobet, nommé *Fusil* (1).

Le principal ouvrage de Lefèvre de Saint-Remy consiste dans ses *Mémoires*. D'après son propre témoignage, il commença de les écrire vers 1463. Ils s'étendaient, à ce qu'il dit, de 1407 à 1460, et furent transmis par lui à l'historiographe ducal Georges Chastelain. La *Chronique de Monstrelet*, mort longtemps avant Lefèvre de Saint-Remy, servit de modèle à presque tous les historiens bourguignons de cette époque. Cependant l'imitation ne va pas chez lui jusqu'à la simple copie. Beaucoup de particularités que nous offrent ses *Mémoires* lui appartiennent en propre, et ne se rencontrent pas ailleurs. Nous ne connaissons aujourd'hui que deux manuscrits de ces *Mémoires*. Le premier porte à la Bibliothèque impériale le n° 9869 de l'ancien fonds français. Le second est signalé comme ayant appartenu à M. le marquis de Ver. Les événements qu'ils racontent vont de 1407 à 1436. Le reste ne nous est point parvenu. En 1868, J. Le Laboureur mit le premier au jour la chronique de Lefèvre de Saint-Remy. Il en inséra un fragment (de 1407 à 1422) dans le tome II de son *Histoire de Charles VI*, après la *Chronique dite du religieux de Saint-Denis*. Une seconde édition, d'après le manuscrit 9869, fut donnée par M. Buchon de 1826 à 1828, dans sa collection in-8° des *Chroniques nationales* (vol. 31 et 32 de ce recueil). Enfin M. Buchon a publié une dernière édition de ce chroniqueur, plus étendue que la première, en 1838, dans l'un des volumes du *Panthéon littéraire*.

On a aussi de Lefèvre de Saint-Remy un petit traité, sans titre, qui roule sur des matières héraldiques. Les curieux trouveront cet opuscule dans le manuscrit du roi 7905, 2, ayant appartenu à Baluze (du fol. 159 v° au feuillet 162) (2).

VALLET DE VIRVILLE.

(1) Le collier de la Toison d'Or se compose de pierres et de fusils ou briquets, qui, en frappant sur la pierre, en tirent des étincelles. De là le nom de ce héraut.

(2) Ce manuscrit paraît avoir été fait par les soins de notre roi d'armes et peut-être de sa propre main. Indépendamment de l'opuscule indiqué, ce volume contient un abrégé de sa chronique et quelques autres petites pièces, dont Jean Lefèvre, seigneur de Saint-Remy, paraît être l'auteur.

Manuscrits de la Bibliothèque impériale n° 10919, à Luz, fol. 173 à 208, n° 145, du résidu de Saint-Germain-des-Prés, fol. 68. — Pinedo y Salazar, *Histoire de la Tolson d'Or* (en espagnol) : Madrid, 1906, 3 vol. in-fol. — *Notice sur J. Lefèvre de Saint-Benoît*, par M<sup>lle</sup> Dupont, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1836, t. II, p. 1 et s. — *Notice sur le même* par M. Buchon dans le *Panthéon*, 1838. — Dom Planchet, *Histoire de Bourgoigne*, in-fol., tom. IV, p. 292, des *Ermites*. — Loyaigre, *Histoire d'Alleyville*, 1814, in-8°, t. I, p. 237 et 273. — *La Picardie*, revue périodique, publiée à Amiens, in-8°, 1857, p. 87. — *La France nationale*, recueil périodique belge, publié à Bruxelles, 1846, in-8°, t. I, p. 72 et suiv.

**LEFÈVRE D'ÉTAPLES** (*Jacques*), appelé aussi *Fabri*, en latin *Faber Stapulensis* ou *a Stapula*, célèbre polygraphe français, né à Éta-  
ples, vers 1455, mort à Nérac, en 1537. Il vint de bonne heure à Paris étudier les lettres. Reçu maître des arts, il partit avant 1486 pour l'Italie, où il se trouvait encore en 1492. Se préoccupant peu de l'étude des auteurs classiques de l'anti-  
quité, il dirigeait alors ses recherches principale-  
ment vers les mathématiques et la philosophie. Il suivit les leçons de Jean Argyropolite et d'Her-  
molaus Barbarus, qui lui firent connaître les  
véritables doctrines d'Aristote; de retour à Pa-  
ris, il propagea cet enseignement dans des cours  
publics et par une série de traductions et de  
paraphrases des écrits d'Aristote, entreprises  
dans lesquelles il fut aidé par son ami Josse Clif-  
ton, docteur de Sorbonne (1). De temps à autre  
il faisait des voyages pour rechercher dans les  
bibliothèques des manuscrits, qu'il remettait à  
Josse Bade ou à Henri Étienne I<sup>er</sup>, avec les-  
quels il était lié. C'est ainsi qu'on le trouve  
à Rome en 1500 à l'occasion du jubilé; en  
1509 à Mayence, d'où il alla visiter les frères  
de la Vie commune à Cologne. Quoiqu'on ait  
peu de détails sur ses voyages, il est certain  
que, contrairement à ce qu'on a prétendu, il n'a  
jamais été en Orient. Son savoir lui valut la  
protection de Louis XII et de plusieurs person-  
nages de la cour, à la suite de laquelle il se  
trouvait à Bourges en 1507. Il s'attacha particu-  
lièrement à Guillaume Briçonnet, évêque de  
Lodève, son ancien élève, qui, ayant reçu en  
1507 l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à  
Paris, y fit venir Lefèvre quelque temps après,  
et lui procura les moyens de continuer ses  
travaux. C'est vers cette époque que Lefèvre,  
qui s'était toujours montré animé des senti-  
ments religieux les plus fervents, s'adonna à  
la lecture des ouvrages mystiques, dont il édit  
plusieurs; cela le conduisit à faire une étude  
approfondie de la Bible, occupation à laquelle il  
consacra le reste de sa vie. Le premier, il  
entreprit une révision critique du texte de la  
Vulgate; malheureusement, ses connaissances  
philologiques étaient insuffisantes pour cette

œuvre difficile. Dou versé dans la langue hé-  
braïque, il n'avait appris le grec que d'une  
manière incomplète, et n'avait jamais cherché à  
donner à son style latin une grande pureté.  
Ainsi ses corrections de la Vulgate sont-elles  
loin d'être toujours heureuses; en revanche, ses  
commentaires sur les diverses parties du Nou-  
veau Testament ont beaucoup plus de valeur;  
ils forment la partie vraiment originale de ses  
œuvres. Il essayait surtout de découvrir le « sens  
spirituel de l'Écriture, c'est-à-dire celui que le  
Saint-Esprit a caché sous le sens littéral, et qui  
n'est révélé qu'à ceux qui savent entendre les  
choses divines d'une manière non charnelle ». Pour déterminer ce sens spirituel, Lefèvre n'a  
de confiance que dans le secours de l'inspiration  
divine (1). Interprétant ainsi l'Écriture, sans  
parti pris, suivant un sentiment intérieur, qu'il  
croyait être dirigé par le Saint-Esprit, il arriva  
bientôt à différer sur certains points avec la  
théologie officielle de la Sorbonne. La disserta-  
tion qu'il publia en 1517 pour prouver, contrai-  
rement à l'opinion des docteurs de l'époque, que  
Marie-Madeleine, Marie, sœur de Lazare, et la  
femme pécheresse étaient trois personnes distinc-  
tes, souleva contre lui une violente polémique;  
en 1521 la dissertation fut condamnée par la  
Sorbonne et son auteur déferé au parlement. Le-  
fèvre se trouvait alors depuis un an à Meaux, où  
Briçonnet, devenu évêque de cette ville, l'avait  
appelé et venait de le nommer administrateur de  
la Léproserie. François I<sup>er</sup>, après avoir fait exa-  
miner le livre de Lefèvre par son confesseur  
G. Petit, qui déclara n'y avoir rien trouvé de  
contraire à l'orthodoxie, défendit au parlement  
d'inquiéter Lefèvre. Depuis son arrivée à Meaux,  
ce dernier faisait tous ses efforts pour seconder  
Briçonnet dans l'œuvre de réforme que cet  
évêque avait entreprise dans son diocèse, avec  
l'aide de Gérard Roussel, Martial Mazurier, Mi-  
chel d'Arande, Guillaume Farel et autres adver-  
saires des abus qui s'étaient introduits dans  
l'Église. Quelques-uns de ces hommes, visant à  
se séparer complètement de l'Église romaine,  
entrepris que Lefèvre ainsi que Briçonnet dé-  
sapprouvèrent constamment, avaient propagé  
parmi la classe ouvrière de Meaux les principes  
de Luther. Cet état de choses attira l'attention  
du fougueux défenseur de l'Église catholique,  
Béda, qui, croyant faussement que Lefèvre avait  
aussi travaillé à l'extension de l'hérésie, obtint  
de la Sorbonne en 1523 la condamnation d'un  
grand nombre de propositions extraites du  
*Commentaire sur les Évangiles* publié par  
Lefèvre deux ans auparavant. Mais François I<sup>er</sup>,  
intercédant de nouveau, institua une commission,

(1) « Non nego nostros per multum Jacobo Fabro de-  
bere. quem ut instauratorem verum dialecticæ verumque  
philosophiæ præsertim Aristotelicæ, feliciora passim  
apud nos ingenia sanioraque judicia consecutarunt. »  
Thomæ Mori *Epistola ad M. Dorpium*, dans les *Epistolæ  
Bramæ*.

(1) « Neque aliorum laboribus incubimus, ut inopes  
magis à Deo penderemus. Etenim me non latebat, dili-  
gentiam, quam studio et evolvendis libris præstatur, ho-  
rum sacrorum afferre non posse intelligentiam, sed eam  
dono et gratia esse expectandam. » (Lefèvre, *Commen-  
taria in IV Evangelia*, préface.)



composée de prêtres et de docteurs de théologie, chargés de réviser le jugement de la Sorbonne. Le rapport de la commission fut favorable à l'accusé; le roi fit remettre à la Sorbonne une lettre remplie des plus grands éloges pour Lefèvre, et défendit de supprimer son livre ou de le molester désormais. Mais, en octobre 1525, lors de la captivité du roi, le parlement fit procéder contre Gérard Rousset, Mazurier et Lefèvre, tous accusés d'hérésie. Un mois après, la Sorbonne prononça la condamnation d'une cinquantaine de propositions tirées des *Épîtres et Évangiles pour les dimanches*, publiées deux ans auparavant par Lefèvre. Celui-ci prit la fuite en compagnie de Rousset, et se retira à Strasbourg, où il passa quelques mois dans la maison de Capiton.

En mars 1526 François 1<sup>er</sup>, de retour dans son royaume, fit réprimander sévèrement le parlement de n'avoir tenu aucun compte de la lettre qu'il lui avait adressée de Madrid et dans laquelle il ordonnait de suspendre le procès commencé contre Lefèvre. Ce dernier fut immédiatement rappelé et nommé précepteur de Charles, troisième fils du roi. Quelque temps après, il accompagna Marguerite de Valois à Blois, où il fut chargé du soin de la bibliothèque du château. Il y acheva sa traduction de la Bible, à laquelle il travaillait depuis plusieurs années, traduction encore aujourd'hui en usage dans les églises protestantes françaises. Après avoir été remaniée par Calvin, Martin, Ostervald et autres, elle ne peut en aucune façon être comparée à celle de Luther; mais il faut considérer que celui-ci avait eu de nombreux devanciers, ce qui rendait sa tâche bien plus facile que celle de Lefèvre, avant lequel il n'existait pas en français une seule version complète des Écritures. En 1531, Marguerite, craignant de nouvelles persécutions pour Lefèvre, le fit partir à Nérac, où il mourut, de vieillesse, six ans plus tard, après avoir consacré avec le plus noble désintéressement sa vie entière à propager ce qu'il croyait sincèrement être la vérité (1). De longs débats ont eu lieu sur la question de savoir s'il était resté catholique ou s'il s'était rallié aux protestants. Jamais il ne s'est séparé ostensiblement de l'Église romaine, dont il suivait les pratiques même pendant son séjour à Strasbourg; ce point est d'un grand poids, puisque, étant d'un caractère franc et loyal, il soutenait toujours avec persistance ses opinions, dussent-elles entraîner pour lui les plus grands dangers. Dans ses ouvrages il n'attaque nulle part la légitimité de la papauté ni la constitution de l'Église catholique; seulement il réclame avec instance la réforme des abus. Quant au dogme,

(1) « Faber ardentissimum in restituendis bonis literis studium magno opere comprobato, eruditio nem tam verum minimeque vulgarem admiror, raram quamdam moram comitatem ac facilitatem adamo, porro singularum vitæ amentiorum veneror etiam et exosculor. » *Érasme, Annotations*

la prédestination, principe invoqué par toutes les sectes protestantes du seizième siècle, lui est odieuse; partisan déclaré du libre arbitre, il ne fonde la justification exclusivement ni sur la foi, comme les protestants, ni sur les œuvres. « Toi, qui as la sagesse de l'esprit, dit-il, n'aie confiance ni dans la foi ni dans les œuvres, mais en Dieu; cherche d'abord à obtenir le salut de Dieu par la foi d'après Paul, et ajoute les œuvres à la foi d'après Jacques; car elles sont le signe d'une foi vivante et féconde ». Acceptant les couvents et le célibat, il ne repousse pas non plus les abstinences et les macérations; mais il n'y voit que les signes de la pénitence, et il demande qu'elles soient accompagnées d'un changement intérieur du cœur. Il y a cependant un point important, entre plusieurs qui le sont beaucoup moins, par lequel Lefèvre se rapproche des réformateurs : il veut que la Bible avant tout soit consultée en matière de dogme, et il ne semble pas attacher grande importance à la tradition. On a de lui : *In Aristotelis VIII physicos libros Paraphrasis*; Paris, 1492, in-fol.; — *Artificialis Introductio moralis in X libros Ethicorum Aristotelis*; Paris, 1496, in-fol.; réimprimé plusieurs fois; — *Elementa Musica*; 1496; partisan exclusif de la musique des anciens, Lefèvre improvisait fortement dans ce livre l'invention récente des notes brèves, noires, croches et double-croches; — *Dionysii Areopagite Opera, latine ex interpretatione Ambrosii Camaldulensis; Ignatii epistolæ undecim; Polycarpi epistola una*; Paris, 1498 et 1515, in-fol.; loin de nier l'authenticité des œuvres apocryphes de l'Aréopagite, Lefèvre y voit au contraire une des sources les plus pures de la religion chrétienne, et les cite souvent dans ses ouvrages; — *Ars moralis ex Aristotele*; Paris, 1499, in-4°; Vienne, 1513; — *Remundi Lullii Libri IV : De laudibus B. Mariæ; De natali pueri parvuli; clericus; phantasticus*; Paris, 1499 et 1505, in-fol.; — *Aristotelis totius philosophiæ naturalis Paraphrasis et Introductio in sex primos libros metaphysicos, cum Clichtovei Commentario*; Paris, 1501, in-fol.; ibid., 1540, in-4°; ibid., 1510 et 1521, in-fol.; ibid., 1528, in-8°; — *Epitome compendiosaque introductio in libros arithmeticos Boetii, adjecto familiari commentario dilucidata. Astronomicum, atque opuscula*; Paris, 1503 et 1510, in-fol.; l'*Astronomicum* fut publié à part; Paris, 1515 et 1517, in-fol.; — *Aristotelis Libri Logicorum recogniti, Boetio interprete, et paraphrasis in eisdem cum annotationibus*; Paris, 1503, 1510, 1520 et 1531, in-fol.; — *Heraclidis eremite Paradisus ad Lausum; Epistola Clementis; Recognitiones Petri apostoli; Epistola Anacleti, latine*; Paris, 1504, in-fol.; — *Primum Volumen Contemplationum Remundi Lullii, et libellus Blaquerna De amico et amato*; Paris, 1505, in-fol.; — *In sex primos*

*metaphysicorum libros Aristotelis introductio*; Paris, 1505, in-fol.; une seconde édition parut à Paris, 1515, in-fol., sous le titre de : *Aristotelis Opus Metaphysicum, Bessarione interprete, cum Argyropyli in XII primos interpretamento*; item *Theophrasti Metaphysicorum Liber I*; item *metaphysica introductio IV Dialogorum libri elucidata*; — *Aristotelis Politicorum Libri VIII*; *Economicorum Libri II*; *Hecatonomiarum publicarum unus, L. Aretino interprete, cum commentariis J. Fabri et L. Aretini in Economica explanationibus*; Paris, 1506, 1511, 1517, etc., in-fol.; — *Joannis Damasceni Theologia, sive Tractatus IV de orthodoxa Fide, interprete J. Fabri*; Paris, 1507, in-4°; une nouvelle édition, augmentée d'un commentaire par J. Clichtou, parut à Paris, 1512 et 1519, in-fol.; Bâle, 1539 et 1548, in-fol., avec d'autres ouvrages de J. Damascène; — *Textus de sphaera Joannis de Sacrobosco, novo commentario illustratus, cum compositione Anuli astronomici Boni Latensis et Geometria Euclidis*; Paris, 1507, 1511, 1526 et 1531, in-fol.; — *Introductiuncula in Politicam Aristotelis et Economica Xenophontis a Raph. Volaterrano translata*; Paris, 1508, in-fol.; ibid., 1516, in-fol., avec un commentaire de J. Clichtou; — *G. Trapessuntii Dialectica*; Paris, 1508, 1511 et 1532, in-8°; — *Richardii sive Ricoldi, ordinis Prædicatorum, Confutatio legis mahometanæ, et cujusdam diu captivi Turcarum de vita et moribus eorumdem libellus*; Paris, 1509 et 1511, in-4°; — *Quincuplex Psalterium, gallicum, romanum, hebraicum, vetus, et conciliatum*; Paris, 1509 et 1513, in-fol.; Caen, 1515, in-fol.: ce livre contient, outre les trois versions des Psaumes données successivement par saint Jérôme, le Psautier tel qu'il existait avant la révision de saint Jérôme, et le *Psautier gallican*, soigneusement collationné (*conciliatum*). On y trouve aussi une paraphrase, des notes et une indication du but et du sens de chaque psame; — *Richardii cœnobitæ S. Victoris De Trinitate opus, cum commentario*; Paris, 1510, in-4°; — *S. Pauli Epistolæ XIV, ex vulgata editione, adjecta intelligentia ex græco, cum commentariis; præmittitur Apologia, quod velus interpretatio Epistolarum S. Pauli, quæ passim legitur, non sit translatio Hieronymi; canones Epistolarum S. Pauli, in latinum conversa*; Paris, 1512, 1515, 1517 et 1531, in-fol.; Bâle, 1527, in-fol.; Cologne, 1531, in-4°; Anvers, 1540 : ce livre et les *Commentarii in Evangelica*, mentionnés plus loin, font le mieux connaître les idées théologiques et morales de Lefèvre; — *Agones Martyrum mensis januarii*; Paris, 1512 et 1524, in-fol.; Rome, 1559, in-fol.; — *Liber trium virorum et trium spiritualium virginum*; *Hermæ*

*Pastor*; *Uguetini visio*; *F. Roberti Sermone et visionum Libri III*; *Hildegardis Scivias visionum Libri II*; *Elisabethæ Sconaugensis Sermone et Visionum libri VI*; *Mectildis Libri V Studiorum piorum*; Paris, 1513, in-fol.; — *Arithmetica Jordani Nemorarii, X libris demonstrata*; *Musica, IV libris demonstrata*; *Epitome in libros Arithmeticos Boetii*; *Rythmichæ ludus, qui et pugna numerorum appellatur*; Paris, 1514, in-fol.; — *Euclidis geometricorum Elementorum Libri XV*; *Campani Galli transalpini in eodem Commentarii*; *Theonis Alexandrini in XIII priores et Hypsicli Alexandrini in duos posteriores Commentarii*; Paris, 1517, in-fol.; — *De Maria Magdalena et triduo Christi Disceptatio*; Paris, 1517, in-4°; ibid., 1518 et 1519, in-4°, avec des additions; Haguenau, 1518, in-4° : cet opuscule, contre lequel écrivirent entre autres Fisher, évêque de Rochester, et Marc Grandval, fut défendu par J. Clichtou et H. Cornelius Agrippa; — *Bernonis abbatis libellus de officio Missæ*; Paris, 1518, in-4°; — *Accurata Recognitio trium voluminum Operum N. Cussæ cardinalis*; Paris, 1514, 3 vol. in-fol.; — *De tribus et unica Magdalena Disceptatio secunda*; Paris, 1519, in-8°; — *Contemplationes idiotæ de amore divino, de Virgine Maria, de vera animi patientia, de continuo conflictu carnis et animæ, de innocentia perditâ, de morte*; Paris, 1519, in-4°; 1535, in-16; — *Commentarii initiatorii in IV Evangelia*; Paris, 1521, in-fol.; Cologne, 1521; Meaux, 1522, in-fol.; Bâle, 1523, in-fol.; sans nom de lieu, 1526, in-fol.; Cologne, 1541, in-fol.; — *Le Nouveau Testament nouvellement traduit en françois*; Paris, 1524 et 1525, in-8°; sous l'anonyme (1); Anvers, 1525, in-8°; Bâle, 1525, 2 vol. in-8°; Anvers, 1532, in-12, souvent réimprimé depuis; — *Les Epistres et Evangeliques pour les LII dimanches de l'an, à l'usage du diocèse de Meaux*; 1523, introuvable; Lyon, 1842, in-16; — *Les Psaumes de David translatez en françois*; Paris, 1523 et 1525, in-8°; ibid., 1530, in-12; sous le voile de l'anonyme; — *Commentarii in Epistolas canonicas*; Meaux, 1525, in-fol.; Anvers, 1540 et 1563, in-8°; — *La sainte Bible en françois, translâtée selon la pure et entière traduction de S. Hierôme, conférée et entièrement revisitée selon les plus anciens et plus corrects exemplaires*; Anvers, 1530, in-fol. (2); ibid., 1534 et 1541, in-fol.; réimprimée très-souvent depuis, avec des changements; c'était, avons-nous dit, la première version française de la Bible, qui fut

(1) Les diverses parties du *Nouveau Testament* avaient été successivement publiées à part dans le courant de l'année 1523.

(2) La traduction de l'*Ancien Testament*, moins les psaumes, avait déjà paru à Anvers, 1523, 4 vol. in-8°; cette édition est des plus rares.

complète; tandis qu'il avait déjà paru avant 1500 six traductions allemandes de la Bible, trois italiennes, une flamande et une en langue bohémienne; nous ne possédions en France que la traduction abrégée, écrite à la fin du treizième siècle par Guyard des Moulins, qui n'était qu'un extrait paraphrase, souvent inexact.

Le travail de Lefèvre, quoique loin d'être exempt d'erreurs, quoique défectueux au point de vue du style, mérite pourtant beaucoup d'éloges. A la bibliothèque impériale de Paris se trouvent (*Ancien fonds latin*, n° 5288 et 7814) divers opuscules de Lefèvre en manuscrit; ce sont : *Apologia pro sua sententia de creatione et statu Adami*; *De nomine Dei*; *Orationes*; *Carmina*; *Dialogus de fortuna mundi*.

Ernest GRÉGOIRE.

Salote-Marthe, *Elogia*. — Bayle, *Diction.* — Lelong, *Bibliotheca Sacra*, t. II, p. 533. — Betschlag, *Sciographia commentarii de vita J. Fabri Stapulensis* (dans la *Synopsi opusculorum de Betschlag*, p. 261). — Graf, *Essai sur la Vie et les Ecrits de J. Lefèvre d'Etaples*; Strasbourg, 1842, in 8°: ce travail, assez impartial, quoique écrit au point de vue protestant, est la meilleure biographie de Lefèvre. — Haag, *La France Protestante*.

**LEFÈVRE (François)**, médecin français, né à Bourges, mort en 1569. Il devint en 1545 docteur régent à l'université de sa ville natale. On a de lui quelques traductions du grec, telles que *Les trois premiers livres de la Chirurgie d'Hippocrate, traitant des ulcères, des fistules et des blessures à la tête, accompagnés des commentaires de Gui Vidio*, médecin de Florence; Paris, 1556, in-8°; — *Le Médecin-Chirurgien d'Hippocrate, le Grand, avec le Commentaire de Galien, où il est traité de l'institution du chirurgien, autrement des choses qui se font en la boutique du médecin-chirurgien*; Paris, 1560, in-16. Ce second livre paraît être celui d'une autre édition du premier ouvrage, seulement plus complet et mené à terme. Les *Annales Typographiques* de Catherinot mentionnent pour cette année 1560 : *L'Institution de Médecine par François Lefèvre, médecin de Bourges*. Il est possible que ce soit encore le même ouvrage. En 1557, Lefèvre avait donné sous le titre de *Secret et Mystère des Juifs*, un extrait des deux premiers livres de Suidas. Il arriva pour cette publication ce qui était arrivé pour la précédente, c'est qu'elle fut probablement revue par l'auteur, et parut de nouveau avec ce titre : *Histoire de Théodose, pontife de la loi judaïque, et de Philippe, chrétien, par laquelle est révélé le secret mystère des notre foy catholique*; Paris, 1561; deux autres éditions en parurent encore à Paris et à Lyon.

H. BOYER.

La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. française*. — Le Thaumassière, *Hist. du Berry*. — Catherinot, *Opuscules*.

**LEFÈVRE ou FABRICIUS (François)**, philologue allemand, né à Duren, vers 1525, mort le

23 février 1574. Il commença ses études dans sa ville natale, et vint les achever à Paris, au Collège royal, où professaient alors Turnèbe et Pierre Ramus. De retour dans sa patrie, Fabricius fut nommé recteur du collège de Dusseldorf, où pendant plus de vingt ans il professa avec une réputation brillante. On a de lui beaucoup d'éditions annotées des auteurs anciens; les plus importantes sont; *Lysias Orationes duæ, una pro Eratosthenis cæde, altera funebris*; jam primum integre præce et latine editæ; Cologne, 1554, in-12; — *Pauli Orosii, presbyteri hispani, adversus Hispanos, historiarum Libri septem*; Cologne, 1561, in-12; — *Ciceronis Historia per consules descripta, et In annos LXIV distincta*; Cologne, 1564, in-12.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire Littéraire des Pays Bas*, t. XIV.

**LEFÈVRE ou FABRICIUS (André)**, philologue belge, né vers 1520, à Hodaige, dans la Hesbaie, province de Liège, mort à Alt-Cléing, en 1581. Après avoir fait ses études à l'université d'Ingolstadt, il professa la théologie à Louvain, et séjourna ensuite à Rome, de 1560 à 1565, en qualité d'orateur du cardinal Othon, évêque d'Angsbourg, auprès du pape Paul IV. Sur la fin de sa vie, il obtint la riche prévôté d'Alt-Cléing. On a de lui : *Religio patiens*, tragédie; Cologne, 1566, in-12; — *Samson*, tragédie; Cologne, 1569, in-12; — *Harmonie, quæ nulla est, confessionis Augustinæ, cum doctrinæ evangelicæ consensum declarans, liber*; Cologne, 1573, in-fol.; — *Catechismus Romanus*; Anvers, 1570, in-8°; — *Jeroboam rebellans*, tragédie; Ingolstadt, 1585, in-12.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire Littéraire des Pays-Bas*, t. VIII.

**LE FÈVRE DE LA BODERIE (Guy)**, orientaliste et poète français, né le 9 août 1541, près Falaise, au manoir de La Boderie, où il est mort, en 1598. Il était l'aîné d'une famille nombreuse, qui depuis longtemps était connue dans la Normandie, et s'adonna de bonne heure à l'étude des langues orientales avec la pensée d'y puiser des armes pour la défense de la religion catholique. Après avoir parcouru la Bourgogne, le Lyonnais et la Bretagne, il travailla quelque temps avec son compatriote Guillaume Postel et donna en latin la version syriaque du Nouveau Testament. Sa réputation était si bien acquise, que bientôt après, sur les instances du pape Pie IV et avec l'agrément du roi Charles IX, qui le laissa s'éloigner à regret, il se rendit à Anvers, où l'appelaient Arias Montanus pour préparer l'édition de la Bible polyglotte, que venait de lui confier Philippe II. Il ne se contenta pas de collationner sur un manuscrit rapporté d'Orient le texte syriaque du Nouveau Testament, il s'efforça d'en expliquer les locutions les plus obscures, et publia, entre autres travaux, un petit traité du patriarche Sévère, traité qui l'avait frappé par une remarquable concordance

entre les rites usités dans l'administration des sacrements dès les premiers temps du christianisme par les églises d'Orient et d'Occident. Il n'ent, au reste, à se louer ni de Philippe II pi des Espagnols, et dut supporter les frais de ce coûteux voyage; revenu à Paris, il devint, à la demande de Marguerite de Valois, secrétaire du duc d'Alençon et son interprète pour les langues étrangères. Malgré les relations suivies qu'il entretenait avec Baif, Dorat, Ronsard et surtout Vauclain de La Fresnaye, il ne subit l'influence d'aucun de ces écrivains, et resta le *poète chrétien* par excellence, ne s'occupant que des intérêts de la religion catholique, traduisant les hymnes de saint Ambroise, de saint Grégoire et de saint Thomas pour les opposer aux *Psauxes* de Marot, et indiquant comme de véritables sources d'inspiration les légendes et les épopées du moyen âge. Dans ses écrits en prose, aujourd'hui perdus, et qu'il accusait Duplessis-Mornay d'avoir brûlés à dessein lors du sac de l'abbaye de Saint-Jean-de-Falaise, Guy de La Boderie avait entrepris de réfuter les hérésies de Calvin. On a de lui : *L'Encyclopédie des secrets de l'Éternité*; Anvers, 1571, in-4° : espèce de poème divisé en huit cercles ou chants qui forment le premier livre de l'ouvrage; mais l'auteur n'en fit pas paraître davantage; — *Novum Testamentum syriacum, cum versione latina* (dans la *Bible polyglotte* d'Anvers, 1572, in-fol., t. V, et dans celle de Le Jay; Paris, 1645, in-fol.); ce travail ne lui demanda pas moins de trois années à mener à fin; — *Grammatica Chaldaica et Dictionarium Syro-Chaldaicum* (ibid., t. VI); — *D. Severi, Alexandrini, quondam patriarchæ, de Ritibus baptismi et sacræ synaxæ apud Syros christianos recepti Liber, nunc primum in lucem editus*; Anvers, 1572, in-4°; — *Syriacæ Linguae prima Elementa*; ibid., 1572, in-4°; — *Confusion de la secte de Muhamed, livre premièrement composé en langue espagnole par Iehan André, jadis More et Alfaqui, depuis jaict chrestien et prestre, et tourné d'italien en françois*; Paris, 1574, in-8°; — *Traité du nouveau Comete et des lieux où ils se font*, trad. de l'espagnol de J. Mugnoz; plus un *Cantique sur ladite étoile en apparence lumineuse*; ibid., 1574, in-8°; — *Harangue de la Dignité de l'homme*, trad. de Jean Pic de La Mirandole; ibid., 1578, in-12; — *Traité de la Religion chrestienne*, trad. de Marsile Ficin; ibid., 1578; — *Discours de l'honnête Amour sur le Banquet de Platon*, trad. du même; ibid., 1572 et 1588; — *La Galliae, ou de la révolution des arts et sciences*; Paris, 1678, in-4°; poème en cinq cercles ou chants, ainsi nommé *Galliae* parce que les arts et les sciences, après avoir été bannis des Gaules, où ils avaient leur séjour, y sont enfin revenus; — *Hymnes ecclésiastiques, Cantiques spirituels et autres mélanges poétiques*; ibid., 1678 et 1682, in-16: la plupart de

ces pièces sont traduites du latin; — *L'Harmonie du Monde*, divisée en trois cantiques, trad. de François Georges, Vénitien; ibid., 1578, in-fol.; — *Les trois Livres de la Vie, avec une Apologie pour la Médecine et l'Astrologie*, trad. de Marsile Ficin; ibid., 1581, in-8°; — *De la Nature des Dieux*, trad. de Cicéron; ibid., 1581, in-4°; — *Divers Mélanges poétiques*; ibid., 1582, in-16; — *Novum J.-C. Testamentum, syriacæ litteris hebraicis, cum versione latina interlineari*; ibid., 1584, in-4° : cette traduction, dédiée à Henri III, contient au bas des pages la Vulgate et la version grecque. On attribue encore à Guy de La Boderie la traduction du poème de Sannazar, *L'Enfantement de la Vierge*; — de plusieurs écrits de saint Grégoire de Nazianze; — ainsi qu'une pièce en vers burlesques intitulée : *L'Anti-Chopin*.

H. DE LA F.

Nicéron, *Mémoires*, XXXVIII. — Goujet, *Biblioth. Française*, VI et XIII — Huet, *De claris Interpretibus*. — Colomès, *Gallia Orientalis*. — Baillet, *Jugem. des Savants*, II. — A. Heret, *Cosmographie*, liv. XV, c. 22. — Colletet, *Vies des Poètes François* (ms.). — Brunet, *Manuel du Libraire*.

LE FÈVRE DE LA BODERIE (Nicolas), frère du précédent, s'appliqua également aux langues orientales, travailla à l'édition de la *Bible polyglotte*, et fut employé utilement en Italie par Henri III sous le maréchal de Bellegarde. Catherine de Médicis lui fit épouser la fille de son premier maître d'hôtel. On a de lui : *L'Heptaple, ou histoire des sept jours de la création*, trad. de Pic de La Mirandole; Paris, 1578, in-fol.; impr. avec *L'Harmonie du Monde* de son frère; — *Ad nobiliores linguas communi methodo componendas Isagoge*; ibid., 1588, in-4°; — *Fantaisie sur le tombeau de Pierre Le Fèvre de La Boderie*, pièce de vers insérée dans les *Mélanges poétiques* de son frère.

H. DE LA F.

Nicéron, *Mémoire*, XXXVIII. — Arias Montanus, *Præfatus de la Bible polyglotta*.

LEFÈVRE (Nicolas), chimiste français, mort en 1674. Il fit ses études à l'université de Sedan, et fut choisi par Vallot, premier médecin de Louis XIV, pour remplir la place de démonstrateur de chimie au Jardin du Roi à Paris. Sa réputation lui valut d'être appelé, en 1664, en Angleterre par Charles II, qui lui confia la direction d'un laboratoire établi dans le palais Saint-James. Fixé à Londres, Lefèvre devint membre de la Société royale. Lefèvre définissait la chimie « la science de la nature même ». L'expérience seule avait pour lui de l'autorité. Damoustier considérait Lefèvre comme un philosophe naturaliste, qui « pénétre jusques dans la nature des estres, dont il sait développer toutes les propriétés par un raisonnement juste et solide. On peut dire qu'on lui a l'obligation d'avoir, un des premiers, reformé, rectifié et mis dans un meilleur ordre toute la pharmacie ». Selon M. Dumas, le traité de chimie de Lefèvre « n'est pas, comme la plu-

part de ceux qu'on a publiés vers la même époque, un ramassis confus de recettes; l'auteur cherche soigneusement, au contraire, à se rendre compte des phénomènes qu'il décrit avec ordre, méthode et clarté. Lefèvre était un chimiste habile, et dans son ouvrage il décrit les opérations avec exactitude, explique leurs résultats, indique les moyens de reconnaître la fraude dans les opérations pharmaceutiques. Ce livre, intitulé : *Chymie théorique et pratique*, Paris, 1660, 1669, 1674, 2 vol. in-12, Leyde, 1699, 2 vol. in-12, a été traduit en anglais, en allemand et en latin. Lenglet-Dufresnoy en a donné une édition considérablement augmentée par Dumoustier, sous ce titre : *Cours de Chymie pour servir d'introduction à cette science*; Paris, 1751, 5 vol. in-12, avec fig. Nicolas Lefèvre a en outre publié *La Religion du Médecin*; La Haye, 1688, in-12 : traduction d'un ouvrage anglais de T. Browne. L. L.—T.

Orfila, dans la *Biographie Médicale*. — Dumas, *Leçons sur la Philosophie chimique*. — Haag, *La France Protestante*. — F. Hoerter, *Hist. de la Chimie*, t. II.

LEFÈVRE (Roland), peintre français, né en Anjou, vers 1605, mort en Angleterre, en 1677. Il était bon portraitiste, et excellait à faire les charges. Il séjourna longtemps à Venise et à Paris, et mourut en Angleterre. A. DE L.

Milington, *Dictionary of Painters*. — Chandon et Delandine, *Dictionnaire Historique*.

LEFÈVRE DE LÉZEAU (Nicolas), historien français, né vers 1580, mort en 1680. Il était conseiller d'État. Il a laissé en manuscrit quelques ouvrages historiques importants, dont plusieurs se trouvent à la Bibliothèque impériale ou à la bibliothèque Sainte-Genève; savoir : *Histoire de la naissance et du progrès de l'Hérésie en France*; — *De la Religion catholique en France pendant la Ligue*; — *Vie de Jean de Morvilliers*; — *Histoire de Jean de Marillac, garde des sceaux*; — *Recueil de diverses pièces concernant les conseils du roi*. J. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*.

LEFÈVRE (Jacques), historien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était prévôt et théologal d'Arras. On a de lui : *Les plus curieux endroits de l'histoire, ou les sages et généreuses reparties*; 1690, in-12; — *Éloge de Louis le Grand, prononcé le 5 septembre, jour (anniversaire) de sa naissance, dans la paroisse royale de Saint-Germain-en-Laye*; Paris, 1692; — *Anciens Mémoires du quatorzième siècle, depuis peu découverts, où l'on apprend les aventures les plus surprenantes et les plus curieuses de la vie de Bertrand Duquesclin, traduits nouvellement*; Douai, 1692, in-4° : ces mémoires sont en grande partie les manuscrits dont Claude Ménaud et du Chastelet s'étaient servis pour rédiger leur histoire de Duquesclin. Lefèvre ne les a pas traduits, mais il en a rajouté le style; il y a ajouté des réflexions oiseuses et des anecdotes

peu authentiques. Le travail de Lefèvre est devenu rare et recherché des curieux; il a été reproduit avec des retranchements et des additions dans les tomes III, IV et V de la *Collection des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*, publiée par Boucher et Dussieux. J. V.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France*.

LEFÈVRE (Jean), astronome français, né à Lisieux, vers le milieu du dix-septième siècle, mort en 1706, était fils d'un tisserand. Il exerça d'abord la profession paternelle; mais la lecture de quelques livres d'astronomie lui fit bientôt abandonner la navette pour le calcul des éclipses. Lefèvre fut recommandé à Picard, qui le fit venir à Paris pour l'aider dans le travail de la *Connaissance des Temps*. En 1682, il accompagna La Hire dans son voyage de Provence, et, l'année suivante, il l'aida dans la construction de sa méridienne. Ses protecteurs le firent entrer à l'Académie des Sciences. Lefèvre n'a publié que des *Éphémérides* pour les années 1684 et 1685, et la *Connaissance des Temps*, de 1685 à 1701. Le privilège de ce dernier ouvrage lui fut retiré parce que, dans la préface du volume de 1701, il avait injurié les deux La Hire, ses confrères à l'Académie. La même cause faillit le faire exclure de ce corps savant; mais Lefèvre déclara qu'il se soumettrait à tout plutôt que de renoncer à l'Académie. Cependant on voit dans les registres que Lefèvre, ayant manqué plusieurs séances, fut rayé sous prétexte du réglemeut, qui exige l'assiduité. « Ce fut, dit Lalande, une perte pour l'astronomie. Il calculait mieux les éclipses que La Hire, parce qu'il employait la période de dix-neuf ans, qu'il tenait peut-être de Römer. Cela donna de l'humeur à La Hire, qui causa du malagrémeut à Lefèvre. Celui-ci s'en vengea maladroiteinent, et il fut victime du crédit de La Hire. » E. M.

Delambre, *Hist. de l'Astronomie moderne*, t. II, p. 603.

LEFÈVRE (Jacques), controversiste français, né à Lisieux, au milieu du dix-septième siècle, mort à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1716. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint archidiacre de sa ville natale, et grand-vicaire de l'archevêque de Bourges. Reçu docteur en Sorbonne en 1674, une vive polémique, qu'il soutint la même année contre le père Maimbourg, lui valut une détention à la Bastille, ce qui l'a fait appeler *Lefèvre de la Bastille*. Ses principaux ouvrages sont : *Entretiens d'Eudoxe et d'Euchariste sur les Histories de l'arianisme et des iconoclastes du père Maimbourg*; Paris, 1674, in-4°; Cologne, 1683, in-12 : le premier de ces entretiens, condamné par sentence du Châtelet, fut lacéré et brûlé; l'auteur fut emprisonné; une autre édition, sans date, in-12, est augmentée d'un *Avertissement* et d'une *Lettre apologétique*; — *Motifs inévincibles pour convaincre ceux de la religion prétendue réformée*; Paris, 1682, in-12; cet ouvrage occasionna une polémique entre l'auteur

et Arnauld; — *Nouvelle conférence avec un ministre touchant les causes de la séparation des protestants*; Paris, 1685, in-12; — *Instructions pour confirmer les nouveaux convertis dans la foi de l'Église*; Paris, 1686, in-12; — *Recueil de tout ce qui s'est fait pour et contre les protestants en France*; Paris, 1686; — *Lettres d'un docteur sur ce qui se passe dans les assemblées de la faculté de théologie de Paris*; Cologne; 1700, in-12: ces lettres parurent anonymes lorsque les *Mémoires sur la Chine* du jésuite Lecomte furent déferés à la faculté de théologie. La dernière, intitulée *Anti-Journal historique des assemblées tenues en Sorbonne*, est une réponse à un écrit anonyme publié par le jésuite Lallemant pour la défense de son confrère et intitulé *Journal historique des assemblées tenues en Sorbonne*. Lefèvre composa encore des *Antimadversions sur l'histoire ecclésiastique du père Noël Alexandre, dominicain*; un premier volume était imprimé à Rouen, anonyme et sans date (vers 1680), in-8°, lorsqu'il fut saisi et détruit; il n'en échappa que deux exemplaires. Lefèvre a publié une édition augmentée de l'ouvrage de Magri ayant pour titre: *Antilogiæ, seu contradictiones apparentes Sacræ Scripturæ*; Paris, 1685, in-12, qu'il dédia à l'archevêque de Paris, François de Harlay. On croit que Lefèvre coopéra à la rédaction des *Hexaples, ou les six colonnes sur la constitution Unigenitus*, en faveur du père Quesnel; Amsterdam, 1714, in-4°. J. V.

Archimbaud, *Poètes fugitifs*; t. 1<sup>er</sup>, p. 104, des *Nouvelles Littér.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

**LEFÈVRE** ou **LEFÈVRE** (Le P. François-Antoine), poète latin moderne, connu sous le nom latinisé de *Faber*, né vers 1670, mort en 1737. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et professa au collège Louis-le-Grand. On a de lui trois petits poèmes didactiques, où il exprime avec assez d'élégance et d'exactitude des particularités de physique et d'histoire naturelle. Voici les titres de ses ouvrages: *Commirius in Parnassum receptus*; Paris, 1703, in-12; — *Astrum*; Paris, 1703, in-12; — *Terræ Motus*; Paris, 1704, in-12; — *Musica*; Paris, 1704, in-12. Les trois poèmes didactiques du P. Lefèvre ont été insérés dans le recueil des *Poemata didascalica* de d'Olivet, t. I. Z.

Quérard, *La France Littéraire*.

**LEFÈVRE DE LA PLANCHE** (N.), jurisculte français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en 1738. En 1700 il devint avocat du roi à la chambre du domaine et conseiller au bureau des finances et à la chambre des domaines. On a de lui: *Mémoires sur les Matières domaniales, ou traité du domaine*; Paris, 1764-1765, 3 vol. in-4°, avec des notes de l'éditeur Lorri. E. G.

Chaudon, *Dict. Hist.*

**LEFÈVRE** (\*\*\*), architecte et ingénieur français, né à Orléans, vers 1695. Il a bâti dans

sa ville natale l'église des Petits-Carmes, et à Paris l'hôtel de Senneterre. Il avait trouvé le moyen de fabriquer des ancres avec plusieurs verges de fer battues ensemble. Une ancre ainsi confectionnée ne se casse, dit-on, jamais. A. de L.

Ch. Brasseur, *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 174.

**LEFÈVRE** (Armand-François), prélat français de Noëlène, cinquième vicaire apostolique de la Cochinchine, succéda en 1743 à Alexandre de Alexandris, évêque de Nabuce, et mourut au Camboge, le 27 mars 1760. Né à Calais, il partit de France en 1737, et travailla d'abord dans la mission de Siam. Sacré évêque en 1743, il se rendit l'année suivante en Cochinchine. En 1750, sous le règne de Vo-Vuong, une violente persécution contre la religion chrétienne éclata dans ce royaume. Lefèvre et tous les missionnaires furent chassés. Le prélat se retira à Macao, attendant que la Providence lui ouvrît les portes de sa mission. En 1752, Édouard Bennet, évêque d'Eucarpie, son coadjuteur, rentra en Cochinchine avec des présents que Duplex, gouverneur de Pondichéry et des colonies françaises de l'Inde, envoyait au roi Vo-Vuong. Bien accueilli par ce prince, Bennet eut la liberté de rester avec un missionnaire. Une nouvelle persécution les contraignit de partir l'année suivante. Lefèvre, désespérant de rentrer jamais dans son vicariat, choisit un nouveau théâtre pour exercer son zèle apostolique. Vers 1755 il passa dans le Camboge, où il mourut. Il nous reste de ce prélat des lettres publiées dans le recueil des *Lettres édifiantes*.

F.-X. TESSIER.

*Documents inédits.* — *Nouvelles Lettres édifiantes*, t. VI. — De Montzeon et Estrée, *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*; Paris, 1803, in-12.

**LEFÈVRE** (Antoine-Martial), écrivain religieux, archéologue et historien français, vivait au milieu du dix-huitième siècle. Il était bachelier en théologie et prêtre du diocèse de Paris. On a de lui: *Calendrier historique de l'Église, de Paris*; 1747, in-12: livre qui contient l'origine des paroisses, abbayes, monastères, etc.; les conciles tenus à Paris, la liste des évêques, archevêques, doyens et abbés du diocèse, etc.; — *Calendrier historique de l'Université de Paris*; 1755, in-24; — *Calendrier historique de la sainte Vierge*; in-12; — *Description des Curiosités des Églises de Paris et des environs*; Paris, 1759, in-12; — *Les Muses en France, ou histoire chronologique de l'origine, des progrès et de l'établissement des belles-lettres, des sciences et des beaux-arts dans la France, contenant la fondation des universités, collèges, académies, etc., et les personnes qui s'y sont le plus distinguées*; Paris, 1750, in-16; réimprimé sous ce titre: *La nouvelle Athènes, Paris, le séjour des Muses*, avec une seconde partie contenant la *Bibliographie des auteurs ecclésiastiques et des livres les plus rares*; Paris, 1759, in-12.

J. V.

Leclou, *Biblioth. Hist. de la France*. — Quérard, *La France Littér.*

**LEFÈVRE (André)**, littérateur français, né à Troyes, en 1717, mort à Paris, le 25 février 1768. Il étudia d'abord la jurisprudence, et se fit recevoir avocat. Il cultiva aussi la poésie. Un de ses parents, Lefèvre, devenu aveugle, l'appela près de lui, et en fit son secrétaire. Enfin, il accepta l'emploi de précepteur auprès de quelques fils de famille. « Sérieux, froid, compassé dès l'enfance, selon Grosley, il était pénétré de tous les principes de droiture, de probité, d'intégrité, de vertu, que l'on admire chez les anciens philosophes : principes héréditaires et fortifiés par la lecture et la méditation. En un mot, il étoit tel qu'il s'est peint lui-même, à son insçu dans l'article *Gouverneur* qu'il a fourni à l'*Encyclopédie*. » On a de lui : *Mémoires de l'Académie des Sciences nouvellement établie à Troyes en Champagne*; Liège, 1744, in-8°; Troyes, 1756, 2 parties in-12; Paris, 1768, in-12 : qu'on attribue aussi à Grosley, qui l'aïda dans ce travail ingénieux mais trivial; — *Lettre sur les Mémoires de l'Académie de Troyes*; Amsterdam (Paris), 1755 (1765), in-12 : suivant l'abbé Goujet, on n'a tiré qu'une douzaine d'exemplaires de cette lettre; Grosley y répondit par sa *Lettre à M. Desm.*\*\*\* I. D. M. D. L. (Desmarest, inspecteur des manufactures de Lyon), datée de Troyes, le 2 mai 1768, in-12; — *Lettre à M.*\*\*\* (Trasse) *pour servir de réponse à ses observations*; in-4°. On attribue à André Lefèvre : *Le Pot-Pourri, ouvrage nouveau de ces dames et de ces messieurs*; Amsterdam, 1748, in-12, que quelques bibliographes donnent au comte de Caylus; — *Dialogue entre un curé et son Alleui*; La Haye, 1767, in-12; satire dirigée contre Grosley, attribuée aussi à Montroger.

J. V.

Goujet, Suppl. au *Grand Dict. Histor. de Moréri*. — Chaudon et Deland ne, *Dictionnaire universel Historique, Critique et Bibliog.*

**LEFÈVRE DE BEAUVRAY (Pierre)**, Hittérateur français, né à Paris, le 14 novembre 1724, mort dans la même ville, à la fin du dix-huitième siècle. Devenu aveugle de bonne heure, il chercha des consolations dans la culture des lettres. On a de lui : *Épître à Fontenelle*; 1743; — *Ode sur la bataille de Laufeld et la prise de Berg-op-Zoom*; 1747; — *Singularités diverses en prose et en vers*; 1753, in-12; — *Paradozes métaphysiques sur les principes des actions humaines*, traduit de l'anglais de Collins; 1754, in-12 : cette traduction a été insérée par Nageon dans l'article *Collins* du *Dictionnaire de Philosophie* de l'*Encyclopédie méthodique*; — *Éloge funèbre de Montesquieu*, en vers; 1755; inséré par extrait dans le *Journal de Verdun* d'octobre 1755; — *Adresse à la nation anglaise sur la guerre présente, par un citoyen*; 1757; — *Vœux patriotiques à la France*; 1762; — *Le Monde*

*pacifié*, poème; 1763; — *Histoire de miss Honora, ou le vice dupe de lui-même*, imité de l'anglais, 1766, in-12 : Lefèvre avait dicté ce roman à l'abbé Iraillth, et lui avait donné le manuscrit; apprenant que l'abbé s'attribuait cet ouvrage, Lefèvre écrivit au rédacteur de l'*Année Littéraire*, en 1766, pour déclarer qu'après avoir abandonné le projet de ce travail à l'éditeur, il lui en cède la gloire; — *Dictionnaire Social et Patriotique, ou précis des connaissances relatives à l'économie morale, civile et politique*; 1769, in-8° : ouvrage reproduit sous ce titre : *Dictionnaire de recherches historiques et philosophiques*; 1774; — *Récréation philosophique d'un aveugle*, in-8°. Lefèvre de Beauvray est en outre l'auteur de l'*Éloge de Lefèvre de Saint-Marc*, inséré au sixième volume de l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie*. J. V.

Quérard, *La France Littéraire*.

**LEFÈVRE (Pierre-François-Alexandre)**, poète et auteur dramatique français, né à Paris, le 29 septembre 1741, mort à La Flèche, le 9 mars 1813. Il se livra d'abord à la peinture, qu'il abandonna bientôt pour se consacrer aux lettres. Sa première production fut une tragédie de *Cosroès*, sujet déjà traité par Rotrou : cette pièce obtint douze représentations; — *Florinde*, qui la suivit, fut jouée le 10 novembre 1770, et n'eut qu'une seule représentation; — *Suma*, tragédie en cinq actes, représentée devant la cour, à Fontainebleau, en octobre 1776, eut d'abord peu de succès. Jouée à Paris, le 22 janvier 1777; elle y réussit d'une manière éclatante, grâce à quelques beautés de détails et surtout à la jeunesse de l'auteur. Le duc d'Orléans, qui s'intéressait à Lefèvre, lui donna à cette occasion une pension de douze cents livres, et cédant son protégé lui demandait si cette grâce l'engageait à remplir quelques fonctions, il lui répondit avec bonté : « Cela ne vous engage à rien qu'à travailler de plus en plus pour votre gloire. » — *Élisabeth de France*, ou plutôt *Don Carlos*, tragédie reçue en 1771, devait être jouée en 1783; la représentation, sur la demande du comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, fut défendue. Le duc d'Orléans, toujours bienveillant pour l'auteur, la fit représenter sur son théâtre de la Chaussée-d'Antin, par les acteurs de la Comédie-Française, en présence d'une assemblée brillante où avait été convoquée toute l'Académie Française.

Lefèvre avait succédé à Saurin et à Collé comme secrétaire ordinaire du duc d'Orléans. Après la mort de ce prince (1785), il ne voulut pas faire partie de la maison de son fils, et préféra vivre dans la retraite. Il y composa une nouvelle tragédie : *Hercule au mont Ossa* (non imprimée), imitée des *Trachiniennes* de Sophocle, et qui n'eut aucun succès. Ruiné par les événements de la révolution, il traversa cette période agitée dans une profonde obscurité,

et se livrant exclusivement à l'éducation de son fils. En 1804 il accepta une place de professeur de belles-lettres au Prytanée militaire de La Flèche. Lefèvre, parvenu à la vieillesse, se fit un point d'honneur d'abjurer les erreurs qu'il avait puées dans la philosophie du dix-huitième siècle, et manifesta les sentiments les plus religieux.

Outre les ouvrages cités, Lefèvre a laissé des poésies fugitives, la plupart inédites, parmi lesquelles une des plus remarquables, dit Petitot, à qui nous empruntons ce renseignement, est une *Épître à M<sup>me</sup> de Maintenon*. Il avait aussi composé un poème intitulé : *Stockholm délivrée*, qui n'a jamais vu le jour. Enfin, il a publié, sous le voile de l'anonyme : *Boutade sur l'Ode*; Paris, 1806, in-8°. Ed. DE MANNÉ.

La Harpe, *Correspondance Littéraire*. — Voltaire, *Corresp.* — Petitot,  *Notices placées en tête du Répertoire du Théâtre-Français*.

LEFÈVRE-GINEAU (Louis), physicien français, né le 27 mars 1751, à Autlie, village des Ardennes, mort à Paris, le 3 février 1829. Ses parents étant sans fortune, il fut élevé par un oncle, curé d'Étrepigny (Ardennes), et il alla terminer ses études à Reims. Il vint ensuite à Paris, où l'évêque de Pamiers le recommanda au baron de Breteuil, qui le plaça auprès de ses enfants comme professeur de mathématiques. Cette position lui laissait assez de liberté pour qu'il pût suivre les cours du Collège royal et de l'École des Ponts et Chaussées. Lefèvre-Gineau fut d'abord attaché à la Bibliothèque royale, et en 1788 son protecteur, le baron de Breteuil, lui fit obtenir la chaire de physique expérimentale, qui venait d'être créée au Collège de France. Le nouveau professeur ouvrit son cours, le 16 novembre 1788, par une savante exposition des principes de la physique et de la chimie modernes, et, afin qu'il n'y eût pas de réplique possible, il exécuta la synthèse de l'eau en opérant sur des volumes d'oxygène et d'hydrogène bien plus considérables que ceux qu'avait employés Lavoisier; il forma ainsi expérimentalement plus d'un kilogramme d'eau.

Lorsque la révolution éclata, Lefèvre-Gineau, chargé d'une mission administrative, se livra à des spéculations commerciales qui assurèrent sa fortune. Il fit ensuite partie de la commission internationale chargée de l'établissement du système décimal. Peu de temps après la formation de l'Institut, il fut appelé par l'élection à faire partie de la section de physique, et devint bientôt l'un des quatre inspecteurs généraux de l'université. En 1807 il sollicita et obtint le mandat de membre du corps législatif. Renommé en 1813, il adhéra, en 1814, à la déchéance de Napoléon; réélu en 1820, il siégea à la chambre des députés jusqu'en 1823, et il vota constamment avec l'opposition. Aussi, en 1824, fut-il rayé de la liste des professeurs du Collège de France, sans que cependant le ministère eût lui

retiré son traitement. Lefèvre-Gineau n'a publié aucun ouvrage. Le tome XXXIII du *Journal de Physique* a reproduit la leçon d'ouverture dont nous avons parlé. On trouve quelques notes scientifiques dues à sa plume, à la suite du poème de Delille, *Les trois Règnes de la Nature*. E. MERLIEUX.

Ch Dupin, *Discours prononcé aux funérailles de Lefèvre-Gineau* (1829).

LEFÈVRE (Robert), peintre français, né à Bayeux (Normandie), en 1756, mort le 3 octobre 1830. Dès son enfance il montra du goût pour le dessin. Son père le plaça néanmoins chez un procureur, où il illustrait les rôles de plaideurs suppliants ou désespérés. Aussi sobre qu'économe, il parvint à amasser une petite somme, et à dix-huit ans il vint à pied à Paris, pour admirer les chefs-d'œuvre d'art dont il avait lu quelque description. Revenu à Caen, il reçut des leçons de dessin d'un peintre médiocre, et parvint à se suffire en faisant quelques portraits et des peintures de décoration. C'est ainsi qu'il décora deux appartements du château d'Airel, près de Saint-Lô. Ce travail lui donna le moyen de revenir à Paris en 1784. Regnault l'admit dans son atelier. « Je vous apprendrai à dessiner, lui dit-il en regardant ses études; mais non pas à peindre, car votre coloris est celui de la nature, dont vous paraîtiez être l'élève. » Lefèvre produisit alors quelques tableaux d'histoire, qui manquent d'énergie, mais dans lesquels on remarque un faire agréable. Il exposa les *Callipyges grecques*, *L'Amour aiguissant ses flèches*, et *Vénus désarmant l'Amour*. Ayant obtenu peu d'éloges, il se livra tout entier à la peinture du portrait, où il excella bien vite. Quelques études d'après van Dyck réussirent complètement, et Lefèvre eut un grand nombre de portraits à faire. On remarqua surtout ceux du peintre Guérin, en 1804, de Napoléon sur son trône, en 1806, de Madame Lætitia, en 1808, celui de la princesse Bourghèse, en pied, pour la galerie de Saint-Cloud, ceux du général Le Brun, du sénateur Lecouteux de Canteleu, et du baron Denon. Ses portraits de Napoléon et de Joséphine avaient eu une si grande vogue que vingt-sept copies lui en furent demandées par les corps constitués, les princes, les grands dignitaires, les cours impériales et les villes. Lorsque Pie VII vint à Paris, en 1805, pour sacrer l'empereur, Lefèvre fit son portrait bien ressemblant en six heures. En 1812, il peignit en pied Marie-Louise. Sous la restauration, la vogue de Robert Lefèvre ne diminua pas; il exposa les portraits du marquis de Lecœur et de la comtesse d'Osmond. Un tableau d'*Héloïse et d'Abélard* fut très-gouté, et augmenta sa réputation. Il exposa encore le portrait en pied de Mailherbe, exécuté pour la ville de Caen. Ensuite il fit le portrait de la duchesse d'Angoulême, celui de Louis XVIII en pied, et Louis XVIII assis sur son trône, pour la chambre des pairs, ce qui lui valut le titre de peintre du cabinet du



roi. Charles X se fit aussi peindre par Lefèvre. Chargé d'exécuter un tableau d'histoire pour la galerie de Compiègne, Lefèvre fit *Phocion prêt à boire la ciguë*; on trouva que ce tableau manquait d'élévation. Lefèvre peignit pour les missionnaires du Mont-Valérien un *Calvaire* qui fut exposé en 1827; cette toile se faisait remarquer par une couleur fraîche dans les carnations et forte dans les autres parties; mais la composition semblait empruntée à un tableau de Van Dyck. Au lieu du prix convenu, Lefèvre dut accepter en paiement une place dans le cimetière de la mission, honneur alors très-recherché. Son dernier ouvrage fut l'*Apothéose de saint Louis*, pour la cathédrale de La Rochelle. La révolution de Juillet ayant enlevé à Lefèvre les avantages qu'il tenait du gouvernement de Charles X, il mit fin à ses jours, sans un accès d'aliénation mentale.

L. L.—T.

Alexandre Lenoir, dans le *Dict. de la Convers.*

**LEFÈVRE-DEUMIER (Jules)**, littérateur français, né vers 1804, mort à Paris, le 13 décembre 1857. Il débuta dans la littérature par quelques volumes de poésies en 1823 : il s'appela alors seulement *Jules Lefèvre*. « Il se croyait lui-même élève de Soumet, dit M. Édouard Thierry; et s'il l'était, c'était moins par affinité de talent que par sympathie personnelle, car leurs talents ne se rapprochaient guère qu'en un point, celui qui les fait tous les deux poètes penseurs et poètes philosophes. Même instinct des grandes compositions didactiques, même tour épique dans la pensée; mais à l'exécution le vers de Jules Lefèvre est plus fort et moins brillant que celui de Soumet, moins retentissant et plus robuste. Soumet a l'éloquence de la terre natale; il est improvisateur, il s'amuse, il s'éblouit de l'éclat de ses mots; il a l'apparence de l'idée plutôt que l'idée même. Jules Lefèvre est patient; il n'improvise pas, il écrit. Il fait son vers avec sa plume comme avec un outil qui lime et qui grave. Il ne le trouve jamais assez travaillé. Il le reprend, il le remet sur le tour; il ne se permet pas d'être poète pour ne dire que des choses simples et naturelles, il veut en dire d'ingénieuses, de recherchées, de savantes. » Il avait commencé de bonne heure un poème de *L'Univers*, dont il a publié des extraits. Son poème du *Clocher de Saint-Marc* fit quelque bruit, souleva des rumeurs; puis l'auteur tomba dans l'oubli. En revenant d'un voyage après la révolution de Juillet, Jules Lefèvre voulut aller au secours de la Pologne; ses études avaient été rapides: en trois mois il fut reçu officier de santé, et partit pour Varsovie. En Pologne il se fit soldat, reçut deux blessures, gagna la croix du mérite, et revint après avoir été prisonnier en Autriche, où il avait contracté le typhus. De retour il publia de nouveaux ouvrages, qui ne fixèrent pas encore l'attention sur lui. Un oncle lui avait laissé la fortune; il joignit le nom de son oncle au sien. Plusieurs de ses livres sont écrits en prose. Selon M. Édouard

Thierry, sa prose « est charmante et amenée à perfection, fine et piquante, avec un tour de bonhomie et de malice ». Après la révolution de Février, il se rangea parmi les partisans les plus dévoués du prince Louis-Napoléon. En 1849 il obtint la place de bibliothécaire particulier du président de la république et en 1852 le titre de bibliothécaire de l'Élysée et des Tuileries. Membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France à sa réorganisation, il obtint la croix d'Honneur en 1855. On a de lui : *Le Parricide, poème, suivi d'autres poésies*; Paris, 1823, in-8°; — *Le Clocher de Saint-Marc, poème, suivi d'une ode sur la mort de Bonaparte et de divers fragments*; Paris, 1825, in-8°; — *Sur la Mort du général Foy, député français*; Paris, 1825, in-8°; — *Confidences, poésies*; Paris, 1833, in-8°; — *Sir Lionel d'Arquenay*; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *Les quatre-vingt-six Départements de la France et ses colonies*; Reims, 1835, in-18; — *La Résurrection de Versailles, poème lyrique*; Paris, 1837, in-8°; — *Les Martyrs d'Arrezzo*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Œuvres d'un désœuvré. Les Vespres de l'abbaye du Val*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; 1844-1845, 2 vol. grand in-8°; — *Lettre à Louis-Napoléon Bonaparte*, 12 décembre 1848; Paris, 1848, in-8°; — *Où ou Non ? Projet d'organisation morale et pratique du droit à l'assistance par l'association fraternelle entre tous les Français (avec M. Mansion)*; Paris, 1849, in-8°; — *Célébrités d'autrefois*; Paris, 1851, in-18; — *Oehlenschläger, le poète national du Danemark*; Paris, 1854, in-8°; — *Études biographiques et littéraires sur quelques célébrités étrangères*; Paris, 1855, in-18; — *Le Livre du Promeneur*; Paris, 1855, in-18; — *Victoria Colonna*; Paris, 1856, in-18; — *A la reine Victoria !* Paris, 1856, in-8°; — *Le Couvre-feu, dernières poésies*; Paris, 1857, in-8°. Jules Lefèvre a travaillé au texte de la *Galerie d'Orléans*.

Sa femme, *Marie-Louise ROULLEAUX-DUGAGE*, est née à Argentan (Orne), vers 1820. Portée par goût vers la sculpture, elle exposa, en 1850, *Jeune Pâtre de l'île de Prociada*; — en 1852, *Le Prince président, buste*; — en 1853, *M. Sibour*; — en 1855, *Portrait du fils de l'auteur*; — en 1857, *Matrone romaine*; — *Virgile enfant*; — *Le général Pairsans, bustes*. Elle a obtenu une médaille de troisième classe en 1853, et une mention honorable en 1855. Son ouvrage le plus remarquable est sa statue de *L'Impératrice agenouillée*. M<sup>me</sup> Lefèvre-Deumier a coopéré à la fin de 1855 au journal intitulé *Le Travail universel*.

L. L.—T.

Sainte-Beuve, *Critiques et portraits littéraires*, t. II, p. 229. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bonquet et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Anstote de Laforge, *Notice dans Le Siècle* du 16 décembre 1857. — Ed. Thierry, dans *Le Moniteur* du 3 février 1858. — *Journal de la Librairie*, 1854, chronique, p. 27. — Vape-

reçu. *Dict. univ. des Contemp.* — *Liivrets des Salons*, 1830-1837.

**LEFÈVRE (Jean-Jacques)**, libraire français, né à Neufchâteau, en 1779, mort d'apoplexie, le 5 janvier 1858. Il entra en 1788 comme apprenti dans l'imprimerie de Didot le jeune; en 1791 il quitta l'imprimerie pour entrer dans une librairie. En 1795 il s'engagea dans l'artillerie de marine, où il parvint au grade de sergent major. Il employait les loisirs que lui laissait son service à compléter son éducation, et plaçait les économies qu'il pouvait faire sur sa solde en achats de livres. Revenu à Paris après plusieurs campagnes, en 1803, il se fit éditeur. « Il aimait trop les bons et beaux livres, dit un de ses biographes, pour en publier d'autres que ceux dont le temps a consacré le mérite, et qui, sous le nom de classiques, sont la base et la gloire de toute littérature. Dans le cours de sa carrière commerciale, il a mis en circulation plusieurs millions de volumes grecs, latins, italiens, espagnols, anglais et français, et il est tout aujourd'hui peu de ces volumes qui n'aient tout au moins conservé leur valeur primitive, lorsqu'elle n'a pas doublé. » En collationnant et en étudiant les textes d'une édition nouvelle qu'il se proposait de donner du *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, Lefèvre reconnut qu'il devait s'y trouver une lacune : toutes les éditions depuis un siècle se ressemblaient pourtant ; enfin il découvrit que l'éditeur de 1721 avait supprimé un chapitre, le vingt-neuvième. Depuis un demi-siècle, on réimprimait servilement une édition du *Gil Blas*, de Lesage, donnée en 1740 : on la croyait la dernière revue par l'auteur, que l'avocat faisait faussement mourir en 1741. Lefèvre reconnut que Lesage avait encore revu avant sa mort l'édition de 1747 ; qu'il l'avait modifiée et augmentée de chapitres importants. Les grandes éditions de Lefèvre se distinguent par la pureté et la correction du texte, le soin de l'impression, toujours de bon goût et d'une belle simplicité. On cite surtout ses éditions de *Racine*, de *Cornéille*, de *Molière*, de *Massillon*, de *Cicéron*. La collection des classiques français en soixante-treize volumes, publiée par Lefèvre sous la restauration et imprimée par Jules Didot, restera comme un monument de la librairie française. « Lefèvre n'était pas seulement libraire, dit M. Daremberg, il ne publiait pas seulement des livres pour les vendre, il les publiait par amour pour les livres eux-mêmes ; il savait par cœur tous nos auteurs classiques ; plus d'une note anonyme de ses éditions témoigne d'une intelligence délicate des beautés et des difficultés de nos grands écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle. » L'état d'éditeur ne conduisit pas Lefèvre à la fortune d'une manière permanente. Le flot toujours croissant des livres à bon marché fit oublier ses splendides volumes ; lui-même fit quelques petites éditions moins pures, mais encore de bon goût. La révolution de 1830 déranger sa position, celle

de février 1848 acheva de le ruiner. Il n'abandonna pas cependant le travail : il préparait en dernier lieu la copie d'une première édition complète et exacte des *Œuvres de P. Corneille*, et aussi une édition des *Œuvres de Boileau*. « Il ne me manque pour faire ces publications, disait-il philosophiquement, que de l'argent et des acheteurs. » Le jour même de sa mort, il voulut revoir les notes de son Boileau. Comme il se sentait malade, il se fit porter à son bureau ; c'est là qu'il expira, au milieu de ses livres. Le Cercle de la librairie, de l'imprimerie et de la papeterie fit les frais de ses funérailles. L. L.—T.

Duckett, dans le *Dict. de la Conserv.* — Bouchard-Hazard, *Discours prononcé sur la tombe de M. J.-J. Lefèvre, libraire*, dans le *Journal de la Librairie*, du 25 janvier 1838, chronique, p. 13. — Daremberg, dans le *Journal des Débats*, du 7 janvier 1838.

\* **LEFÈVRE (Charles Shaw)**, vicomte EVERSELEY, homme politique anglais, né en 1794. Fils d'un membre du parlement, il fut élevé au collège de La Trinité à Cambridge, et se maria en 1817, à la fille d'un des propriétaires de la brasserie Whitbread, de Londres. En 1819 il fut reçu avocat, et se fit avantageusement connaître dans la discussion d'affaires civiles. Envoyé à la chambre des communes par Downton en 1830, et par le comté d'Hampshire (nord) à partir de 1831, il fut nommé *speaker* (orateur président) en 1839, à la retraite de M. Abercromby, et en opposition à M. Goulburn. Il continua à présider la chambre des communes dans les sessions de 1841, 1847 et 1852. Membre du parti libéral, il vota pour une enquête sur la liste des pensions ; il parla de la loi des céréales dans une adresse à ses commettants, mais en évitant d'émettre une opinion décidée. En quittant la présidence de la chambre des communes, en 1857, M. Shaw Lefèvre fut élevé à la pairie sous le titre de vicomte d'Eversley d'Ereckfield dans le comté de Southampton, et siège à la chambre des lords. L. L.—T.

*The Parliamentary Companion.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

\* **LEFÈVRE (Désiré-Achille)**, graveur français, né à Paris, en 1798. Fils de Sébastien Lefèvre, il étudia sous lui la gravure d'histoire. Il a fourni de nombreuses vignettes à des publications illustrées, et s'est livré à la lithographie. On cite de lui : *Portrait du général Foy* (1827) ; — *L'Empereur Napoléon*, d'après Steuben (1829) ; — *L'Enfant endormi*, d'après Prudhon (1831) ; — *J.-J. Rousseau dans sa jeunesse* ; — *La bataille d'Aboukir*, d'après Gros ; — *La duchesse d'Orléans et le comte de Paris*, d'après M. Winterhalter (1843) ; — *L'Annonciation*, d'après Murillo (1844) ; — *La reine Marie-Amélie* (1845). Il a obtenu une première médaille en 1831, une deuxième en 1843, et la croix d'Honneur en mai 1851.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Liivrets des salons*, 1837-1850.

**LEFÈVRE (Louis)**. Voy. CAUMARTIN.

**LEFÈVRE**. Voy. CHANTEREAU-LEFÈVRE.

LEFÈVRE (Anne). Voy. DACIER.

LEFÈVRE DE SAINT-MARC. Voy. SAINT-MARC.

LEFÈVRE. Voy. LEFÈBURE, LEFEBVRE, FABRE, FEBVRE et FÈVRE.

LEFÈVRE. Voy. ORMESSON.

LEFIOT (Jean-Alban), conventionnel français, né le 27 février 1755, à Lormes (Nivernais), mort le 15 février 1839, à Paris. Après avoir été successivement avocat au présidentiel et bailliage royal de Saint-Pierre-le-Moutier, bailli du prieuré, puis procureur syndic du district de la même ville, il fut, en septembre 1792, député à la Convention comme représentant de la Nièvre. Il siégea à la montagne, et vota la mort de Louis XVI. Envoyé en mission à l'armée des Pyrénées occidentales, il y connut La Tour d'Auvergne, et se lia avec lui d'une étroite amitié; pendant les loisirs du camp, ils lisaient et échangeaient ensemble les *Commentaires* de César, dont ce dernier portait toujours un exemplaire avec lui. En l'an II, Lefiot fut chargé d'organiser le gouvernement révolutionnaire dans les départements du Cher, de la Nièvre et du Loiret, et en même temps d'apaiser les troubles qui avaient éclaté sur plusieurs points par suite du défaut de subsistances. Muni de pouvoirs illimités, il les employa avec discernement et dans le sens des intérêts généraux. Au lieu de frapper les esprits de terreur, il cherchait à les ramener par la persuasion et la justice; plusieurs personnes suspectes ou compromises durent la vie à ses sentiments d'humanité (1). Plein de courage et de sang-froid, il apaisa plusieurs émeutes sans recourir à l'emploi des armes et par la seule force de sa parole. Au mois de germinal (an II), il préserva Nevers de la famine en y faisant arriver des départements limitrophes vingt mille quintaux de grains (2). A la Convention, il prit une part active aux discussions relatives à l'instruction publique. Signalé par son opposition à la marche que suivit la Convention après le 9 thermidor an II, et surtout après le 1<sup>er</sup> prairial an III, il fut mis en arrestation le 21 thermidor an III (6 août 1795), et resta près de trois mois en prison. En l'an IV, Merlin (de Douai), alors ministre de la justice, lui offrit une place de

chef de division dans ses bureaux; Lefiot la resigna bientôt, et vint habiter Nevers, où il reprit sa profession d'avocat. Le 25 germinal an VI (1798) il fut élu juge au tribunal de cassation par une des fractions dans lesquelles se divisa l'assemblée électorale de la Nièvre; mais les opérations de cette fraction furent annulées. Pendant les Cent Jours, Lefiot accepta les fonctions gratuites de conseiller de préfecture. Frappé en 1816 par la loi de proscription contre les conventionnels régicides, il se rendit d'abord dans la Prusse rhénane, puis en Belgique (1818); il se fit inscrire au tableau des avocats de la cour de Liège, et rédigea pendant trois ans l'un des journaux politiques de cette ville (1). La révolution de Juillet lui permit de rentrer en France: il s'établit à Paris, reçut une pension viagère du gouvernement, et mourut peu de jours avant d'accomplir sa quatre-vingt-quatrième année. Il conserva jusqu'à sa dernière heure la mémoire sûre, l'intelligence vigoureuse, l'urbanité de manières et la sérénité d'âme qui l'avaient distingué pendant sa longue carrière. K.

Documents communiqués.

LE FLAMENC OU LE FLAMAND (Aubert), sire de CANTY, VARENNES, etc., Français, mort vers 1420. Il fut conseiller et chambellan du roi Charles VI et du duc Louis d'Orléans. Compagnon des débauches du duc d'Orléans, il en devint aussi la victime. Le poète Eustache Deschamps nous a laissé sur ces orgies des détails curieux. Parmi les acteurs de ces scènes, on voit figurer Le Flamenc (2). En 1389, Aubert Le Flamenc épousa Marie d'Enghien, fille de Jacques, sire de Figneulle. Cette dame, d'une beauté remarquable, excita la convoitise de Louis, duc d'Orléans, qui la séduisit et l'enleva à son mari. « On racontait que par une impudique raillerie, il la lui avait montrée toute nue, ne lui cachant que le visage et le faisant juge de la beauté de sa maîtresse. Le récit en devint public; le mari quitta sa femme, dont le duc resta l'ami (3). » Dix-sept ans après son mariage (c'est-à-dire en 1406), selon le père Anselme (4), Louis d'Or-

(1) Ainsi fut sauvée M<sup>me</sup> de Berny, mère d'un conseiller à la cour royale de Paris, et qui était accusée d'avoir correspondu secrètement avec sa famille, émigrée. Lefiot pouvait l'envoyer à l'échafaud: il préféra détruire devant elle les preuves de sa culpabilité.

(2) La conduite et les sentiments de Lefiot se trouvent résumés avec énergie dans ce passage du rapport qu'il fit à la Convention sur sa mission: « Après avoir comparé mes opérations avec les décrets existants, les moyens que j'ai employés pour former l'esprit public avec la direction que la Convention y donnait elle-même, s'il se trouve quelqu'un qui dise: *J'ai mieux fait que cet homme-là*, je le croirai sous le rapport des talents; mais s'il entend parler des intentions louables, du saint amour de la patrie, de l'enthousiasme pour la justice, des principes sévères de la probité, du désir de voir les Français heureux, je juré que mon détracteur ment à sa conscience! »

(1) Il aurait pu, comme plusieurs de ses anciens collègues, obtenir son rappel en France; mais il se refusa à signer l'abjuration du passé. « Il avait toujours sur le cœur sa conscience, et il ne pouvait rien retrancher de ce que sa conscience ne retranchait pas. »

(2) Dans un compte de dépenses arrêté par Louis d'Orléans, le 16 mars 1389 (1384 nouveau style), on trouve sous la date du 18 janvier précédent: « A Monseigneur, comptant la somme de 300 escus pour faire son plaisir et volonté en l'hôtel du Flamenc, et dont autre déclaration ne veut cy estre faite. » (Almé Champollion, *Louis et Charles d'Orléans*; 1844, in-8°, p. 96, note 2.)

(3) Barante, *Ducs de Bourgogne*, ann. 1407.

(4) Tome VI, p. 687: ceci placerait vers 1407 la date controversée de la naissance de Ducloux (voy. ce nom); car Louis d'Orléans mourut en 1407. Mais cette donnée ne paraît ni exacte ni admissible. En effet Valentine de Milan mourut en 1408, confiant, pour ainsi dire, entre tous ses enfants, au fils bâtard de son mari, le soin de venger la mort de leur père. Les circonstances de cette espèce de legs ne peuvent s'appliquer qu'à un adolescent, et non à un enfant du premier âge.

leans la prit auprès de lui, et en eut un fils qui fut le fameux Dunois. Lorsque Louis, duc d'Orléans, périt assassiné, les premiers soupçons se portèrent spontanément sur Le Flamenc : l'on attribua ce meurtre au ressentiment de l'époux outragé. Mais Le Flamenc était absent et les circonstances du crime ne tardèrent pas à se révéler sous leur vrai jour. En 1417, Le Flamenc fut envoyé par la cour au-devant du duc de Bourgogne pour s'opposer à ses entreprises. Le chevalier picard rencontra Jean Sans-Peur à Amiens, et lui signifia, au nom du roi, d'avoir à congédier ses troupes et à ne point passer outre. « Sire de Chauny (1), lui dit le duc, au rapport de Monstrelet, vous estes de notre lignage du costé de Flandres. Mais néanmoins, pour ceste légation que vous faites, en vérité à peu taint que je ne vous fasse trancher la teste ! » Aubert Le Flamenc, toutefois, remplît son ambassade. Il obtint de la part du duc une réponse officielle et diplomatique à ses instructions. Mais le négociateur se donna le tort de ne pas garder secrète la matière de cette négociation. La réponse du duc divulguée par un secrétaire de Le Flamenc arriva en copies à la cour, avant le retour de l'ambassadeur lui-même. S'étant mal justifié, celui-ci fut mis à la Bastille. L'année suivante (1418), le duc de Bourgogne délivra Le Flamenc de sa captivité; et, de prisonnier, il le fit immédiatement gouverneur de la Bastille.

VALLÉ DE VIRIVILLE.

ANCIENNE, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. VI, p. 387. — Monstrelet, *Chroniques*, aux années 1407, 1417, 1418. — *Histoire de Charles V, de Godefroy*.

LEFFLO (Adolphe-Charles-Emmanuel), général et homme politique français, né à Lesnevén (Finistère), en 1804. Entré à l'école militaire de Saint-Cyr, il en sortit sous-lieutenant en 1825. Il n'était encore que lieutenant à la fin de 1830, lorsqu'il passa en Afrique. Capitaine à la prise de Constantine, il fut remarqué par sa belle conduite et proposé pour le grade de chef de bataillon; mais il préféra la croix d'Honneur: il avait été blessé sur la brèche par l'explosion d'une mine. Après l'enlèvement du téniah de Mouzaïa, le 12 mai 1840, M. Leflo fut cité par le maréchal Vallée comme s'étant distingué parmi les plus braves, et le 21 juin il fut promu chef de bataillon. Il reçut le grade de lieutenant-colonel après une campagne incessante de dix-huit mois avec les zouaves, et celui de colonel en octobre 1844. M. Leflo se trouvait en Algérie à la tête de son régiment lorsque éclata la révolution de février 1848. Le mois suivant, il fut promu général de brigade. Nommé bientôt après envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Russie, il y reçut un accueil distingué. Élu représentant du Finistère à l'Assemblée constituante, dans les élections supplémentaires du 17 septembre 1848, il ne prit part aux tra-

vants de l'assemblée qu'à son retour de Russie, au mois de mars 1849. Il y vota contre les clubs, et défendit l'expédition de Rome. Réélu par le même département à l'Assemblée législative, il y fit partie de la majorité, et fut élu questeur. Lorsque la majorité devint hostile à la politique du président de la république, M. Leflo resta fidèle à la majorité; le 17 novembre 1851, il défendit énergiquement la proposition qui avait été faite par lui et ses collègues, MM. Panat et Baze, pour donner au président de l'Assemblée le droit de requérir directement la force armée, proposition qui fut repoussée. Arrêté, le 2 décembre 1851, à l'hôtel de la présidence de l'Assemblée, M. Leflo fut éloigné temporairement de France par le décret du 9 janvier 1852. Une pension de retraite de 4,000 fr. lui fut accordée en 1853. Si l'on en croit un journal de Lyon, au mois de septembre 1857, M. Leflo, « pauvre et père d'une nombreuse famille, trouvant la vie trop coûteuse en Angleterre, demanda au gouvernement belge l'autorisation de venir habiter la Belgique. Ce gouvernement en référa au ministre français à Bruxelles, et quelques jours après le général Leflo reçut un passe-port pour rentrer en France. »

L. L.—T.

*Biogr. des Sept cent cinquante Représ. à l'Ass. législative.* — De Quincy, dans les *Archives des Hommes du Jour*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Granier de Cassagnac, *Récit des Événements de Décembre 1851*. — *Moniteur*, 1851-1852. — *Gazette de Lyon*, 8 octobre 1857.

LE FORESTIER (Jourdain), mathématicien du moyen âge, au sujet duquel on possède fort peu de renseignements. On ne sait au juste ni dans quel pays il avait vu le jour (Tiraboschi le croit Italien), ni à quelle époque il vivait; mais on pense que c'était dans la première moitié du treizième siècle. Quoi qu'il en soit, *Jordanus Neomartius* (ainsi que l'appellent les auteurs) cultiva, autant qu'il était possible à cette époque, toutes les branches des sciences mathématiques, et laissa de nombreux ouvrages sur l'arithmétique, la géométrie, l'astrolabe, etc. Il n'en a été imprimé que *Elementa Arithmeticae*, Paris, 1496, in-fol., et *De Ponderibus*, Nuremberg, 1533, in-4°. Tout cela n'a plus aujourd'hui qu'une historique valeur.

G. B.

Voient, *De Arithm. et Scientiarum Natura*, l. III. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 506. — Bossut, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 242. — *Histoire Littéraire de la France*, t. XVIII, p. 140.

LE FORESTIER (Mathurin-Germain), religieux français, né à Paris, en 1697, mort en 1778. Il entra dans la Société des Jésuites en 1717, parvint aux premiers ordres de sa compagnie et devint théologien du supérieur général. En 1766 on le chargea de traiter avec les oratoriens anglais du P. Lavalette; il réussit dans cette difficile mission. Il fit ensuite de vains efforts auprès de divers souverains pour empêcher la dissolution de son ordre. On a de lui quelques écrits théologiques sans intérêt.

A. L.

Richard et Girard, *Biographie Sacrée*.

(1) Forme picarde pour Cauby.

**LE FORT** (*François*), général russe, né à Genève, en 1656, mort à Moscou, le 1<sup>er</sup> mars 1699. Il appartenait à une famille d'origine écossaise, réfugiée d'abord en Piémont et depuis 1565 en Suisse; son père, Jacques Le Fort, était membre du grand Conseil de Genève. Le jeune François s'enrôla comme cadet dans le régiment des gardes suisses au service de France. A la suite d'un duel (1674), il passa dans l'armée du stathouder, et se distingua aux sièges de Grave et d'Oudenarde. Mais bientôt son esprit aventureux le poussa à accepter les offres du colonel Verstin, qui recrutait à l'étranger pour le tzar Alexis : Le Fort s'embarqua pour Arkhangel, gagna Moscou, et parvint, grâce au résident de Danemark, à obtenir un brevet de capitaine. Après avoir combattu les Turcs et les Tatars sous les ordres de Romadanofski, il épousa en 1678 la fille du colonel Soubay, Français également au service de Russie, alla en 1681 passer six mois de congé à Genève, et trouva à son retour le trône occupé par deux adolescents. Il se mêla aux intrigues du parti Narischkin, et prit une part active au coup d'État qui investit le dernier des fils d'Alexis de l'autorité souveraine. Pierre ne l'oublia jamais, et en fit le premier personnage de son gouvernement. Il lui confia le soin de former des troupes à l'euro péenne; il suivit ses avis touchant la formation d'une marine nationale, et le nomma grand-amiral de l'empire avant même que l'empire possédât un bâtiment en état de tenir la mer. Cette armée et cette flotte, l'une et l'autre improvisées, firent toutefois leurs preuves dès 1696, en s'emparant d'Azof. Ce premier succès remplit le tzar d'une telle joie qu'il fit graver une médaille pour en perpétuer le souvenir, et prépara à ses troupes une magnifique entrée triomphale. Dans cette cérémonie on vit, occupant la place d'honneur, Le Fort debout sur un char en forme de conque marine; quant au tzar, il marchait à pied derrière le triomphateur.

Le Fort améliora la situation des étrangers, qui une fois entrés en Russie n'avaient plus la liberté d'en sortir et n'obtenaient que difficilement le libre exercice de leur religion. Le Fort porta le tzar à abolir des usages si pernicieux au commerce et au bien de l'État (1). Cette tolérance, limitée seulement pour les catholiques, accrut considérablement les colonies étrangères. Jusqu'à cette époque il était défendu aux Russes *sous peine de mort* de voyager; à l'instigation de Le Fort, Pierre I<sup>er</sup> les encouragea, les contraignit même à sortir du pays, dans l'inté-

rêt de leur éducation (1). Enfin, il résolut d'envoyer une ambassade extraordinaire aux principales cours européennes, d'en remettre la conduite à son favori, et d'en faire lui-même partie sous le plus strict incognito. Ce projet, mis à exécution au mois de mars 1697, faillit être fatal à celui qui l'avait inspiré. Un jour, près de Koenigsberg, Pierre donnant un festin à l'occasion de la fête de l'électeur de Brandebourg, exigea que chacun de ses convives vidât un gros flacon de vin; l'honnête Allemand qui y représentait l'électeur s'y étant refusé, le tzar, furieux, le jeta à la porte, et se tourna, l'épée nue, contre Le Fort, qui avait gardé le silence. Celui-ci se découvrit la poitrine en lui disant de frapper, et que la mort le débarrasserait des chagrins qu'il éprouvait à son service. Cet acte de sang-froid, qui se renouvela en des circonstances analogues, imposa au souverain, et lui sauva la vie.

L'ambassade fut arrêtée à Vienne par la nouvelle de la révolte des strélitz. Accompagné seulement de Le Fort, Pierre mit quatre semaines, sans se reposer un moment, pour aller comprimer cette révolte; il y réussit à force de tortures et de sanglantes exécutions, auxquelles il contraignit tous les seigneurs de sa cour de participer avec lui; Le Fort seul se refusa à remplir les fonctions de bourreau, et arrêta, assure son panégyriste Basseville, l'effusion du sang; mais ce ne fut qu'après l'exécution de quinze cents malheureux, pendus aux gibets dressés autour des murs de Moscou (2). Cette sédition obligea Pierre de renoncer à ses voyages et de se contenter d'aller surveiller les travaux maritimes entrepris à Voronège. Souffrant de blessures qui s'étaient ouvertes, Le Fort resta cette fois à Moscou, et ne tarda pas à succomber, au bout de quelques jours de maladie. A cette nouvelle, Pierre s'écria : « Je perds le meilleur de mes amis, et cela dans un temps que j'en avais plus besoin que jamais. Il est mort ce serviteur fidèle. A qui me confierai-je présentement ? »

Le tzar témoigna par des obseques magnifiques les sentiments d'amitié et de gratitude qu'il avait toujours portés à son favori.

P<sup>er</sup> Augustin GALITZIN.

Voltaire, *Histoire de Pierre le Grand*. — Basseville, *Précis Historique sur la vie et les exploits de François Le Fort*; Genève, 1794. — Gollkof, *Vie de Lefors*; Moscou, 1800. — Bantich Kamenaki, *Le Siècle de Pierre le Grand*; Moscou, 1822. — Halem, *Leben Peter d. Grossen*; Munster, 1807. — Gagarin, *Un Document inédit sur l'expulsion des Jésuites de Moscou en 1689*. — Stéchébalaky, *La Régence de la tsarowna Sophie*, traduit par le P<sup>er</sup> S. Galitzin. — *Peter d. Grosse retze dans Russland in Holland, door Schellens*; Amsterdam, 1814. —

(1) « Eundi redeundique libertas olim advenis cruda lege negata, a moderno autem tzaro ipso suggerente constituta, commerciorum comoda mire promovet, in boni publici non contemnendum incrementum; nec minoris laudis est externos, quos antea preteritis ad Ruthenam religionem amplectendam sæpe fame, carcere, minis et tormentis adigebant, liberos nunc in sua religione relinquit; hinc enim donum Dei est, quod Deus largitur, non arma incutiunt. » (Korb, *Marium Itineris in Moscoviam*, p. 215).

(1) Tel est l'empire de l'éducation et du préjugé que les Russes n'obèrent qu'avec la plus extrême répugnance à l'ordre que le tzar leur intima de voyager. On en cite un exemple singulier: un grand seigneur fut forcé d'aller à Venise; il y séjourna quatre ans et n'y visita personne. De retour dans sa patrie, il se fit gloire de n'avoir rien vu ni rien appris pendant son absence.

(2) Korb, *Compendiosa Descriptio perturbationis Rebelionis Strelitzorum in Moscovia*.

Meerman, *Discours sur le premier voyage de Pierre le Grand*; Paris, 1823.

**LEFORTIER (Jean-François)**, littérateur français, né à Paris, vers 1771, mort dans la même ville, le 21 octobre 1823. Il fut d'abord officier de santé dans la marine militaire, et se livra ensuite à l'enseignement. Nommé, en l'an VI (1798), professeur de belles-lettres à l'école centrale du Mortibain, il obtint, l'année suivante, la chaire de littérature à l'école centrale de Seine-et-Marne. Il collaborait dès 1795 à une revue intitulée : *Correspondance poétique et littéraire*. A la création de l'école spéciale militaire à Fontainebleau, en 1803, il fut désigné pour y professer la littérature, et lorsque cet établissement fut transféré à Saint-Cyr, il y resta jusqu'en 1814. Admis à la retraite en 1815, il fit partie de la rédaction du *Journal général*, et en dernier lieu du *Journal des Maires*. Ses articles sont signés L. F. R. On a de lui : *Discours prononcé à l'ouverture du cours de belles-lettres de l'École centrale de Vannes*; an VI (1798), in-8°; — *Aperçu sur les causes des progrès et de la décadence de l'art dramatique en France*; an VII (1799), in-8°; — *Manière d'apprendre et d'enseigner*, ouvrage traduit du latin du P. Joseph de Jouvenay; Paris, 1803, in-12; cette traduction est estimée; elle est précédée d'un *Discours préliminaire* assez remarquable; l'original est intitulé : *De Ratione descendit et docendi*; — *Géographie du premier âge*; Paris, 1803, in-18.

L—z—E.

\* Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1823. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LEFOURNIER (André)**, médecin et chimiste français du seizième siècle, né à Paris. Il fut reçu docteur en médecine dans sa ville natale. Il devint doyen de sa faculté en 1518. On a de lui : *La Décoration d'humaine nature, et Ornement des Dames, où est montré la manière et recettes pour faire savons, pommades, poudres et eaux délicieuses*; Paris, 1530, 1551, in-8°; Lyon, 1582, in-12. « Cet ouvrage, dit Éloi, est divisé en trois livres, dont le premier traite de plusieurs choses qui ont rapport à la chirurgie. Le second s'étend sur tout ce qui peut contribuer à l'embellissement des femmes et le troisième décrit divers onguents contre les maladies cutanées, etc. » L—z—E.

Éloi, *Dict. Hist. de la Médecine*.

**LE FRANC ou FRANC (Martin)**, poète français, né à Aumale, ou plus vraisemblablement à Arras, vers le commencement du quinzième siècle, mort à Rome, vers 1460. Il embrassa l'état ecclésiastique; pourvu de plusieurs bénéfices, il se mit à voyager, et devint chanoine à Lausanne; introduit à la cour d'Amé VIII, duc de Savoie, il plut à ce prince, qui le choisit pour son secrétaire, et cette circonstance devint l'origine de la haute fortune de Martin Le Franc, car en 1439 le concile de Bâle ayant conféré la papauté à Amé VIII, le nouveau pontife emmena son serviteur à Rome, et le fit proto-

notaire apostolique, place importante que Le Franc conserva sous le successeur de son patron. Pensant avec raison que les auteurs du fameux *Roman de la Rose* avaient diffamé le beau sexe, il voulut combattre l'ennemi des femmes, et il écrivit le *Champion des Dames, livre plaisant, copieux et abondant en sentences, contenant la Défense des Dames, contre Malbouche et ses consorts et Victoires d'icelles*. L'édition originale, sans lieu ni date, forme un in-folio, qu'on croit avoir été imprimé vers 1485; Galliot du Pré le remit au jour en 1530, en un joli volume in-8°, dont les bibliophiles font le plus grand cas, et qui, dans des enchères faites à Paris, s'est vendu jusqu'au prix de 340 et même 455 francs. Suivant l'usage de l'époque, l'auteur raconta ses fictions comme s'étant offertes à lui durant un songe : les dames sont renfermées dans le *château d'Amours*, que *Malebouche* attaque et que *Franc-Vouloir* défend. Après échange de discours et d'injures, les combattants se mettent d'accord pour s'en remettre à la décision de *Vérité*; on la trouve dans un coin obscur, *sans chandelle allumée*. *Franc-Vouloir*, cherchant à montrer le mérite de l'amour, fait le portrait de la haine, à laquelle il attribue tous les malheurs de la France; *Vilain-penser* narre prolixement tous les méfaits des femmes, en commençant par *Eve*; *Franc-Vouloir* célèbre leurs vertus et leurs services; après de longs et vifs débats, *Vérité* décerne une couronne à *Franc-Vouloir*. Tout cela forme plus de vingt-quatre mille vers de huit syllabes divisés en octaves. Il y a des passages assez heureux; mais la gravité et le goût manquent dans cette production, dont l'auteur s'abandonne à une facilité verbale. On doit aussi à Martin Le Franc : *L'Estrif de fortune*, ouvrage mêlé de prose et de vers, très-moral, mais fort ennuyeux; c'est un dialogue entre la Fortune et la Vertu devant le tribunal de la Raison; l'édition originale, sans lieu ni date (Lyon, vers 1478), in-folio, est tellement rare qu'on n'en connaît que deux ou trois exemplaires; un d'eux fut payé 1,500 francs en 1844 à la vente des livres du prince d'Essling. Une réimpression, faite à Paris, chez Michel Lenoir, en 1519, in-4°, est bien loin d'avoir la même valeur. Gustave BRUNET.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. IX, p. 187-220. — *Annales poétiques*, t. I, p. 174. — Paulin Paris, *Les Manuscrits français de la Bibliothèque royale*, t. V, p. 123. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 85.

**LEFRANC (\*\*\*)**, publiciste français, né vers 1720, en Normandie, massacré à Paris, le 2 septembre 1792. Il fit ses études dans son pays, entra dans l'ordre des Eudistes, et fut nommé supérieur de leur maison de Caen. Il combattit vivement les idées révolutionnaires par plusieurs écrits, et vint à Paris en 1791 se concerter avec l'abbé Barruel et quelques autres partisans de la religion et de la monarchie. Incarcéré en août 1792 dans le couvent des Carmes, il fut l'une

des premières victimes des massacres de septembre. On a de lui : *Conjuration contre la Religion catholique et les Souverains, dont le projet, conçu en France, doit s'exécuter dans l'univers entier*; Paris, 1792, in-8°; — *Le Voile levé pour les curieux, ou Secret de la Révolution révélé à l'aide de la Fr.-Maç.*; Paris, 1791, 1792, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Histoire de la Franc-Maçonnerie depuis son origine jusqu'à nos jours*; Liège, 1827, in-8°. Lefranc dénonce les francs-maçons comme la cause de toutes les agitations populaires et les propagateurs des idées d'affranchissement. H. L. Louis Prudhomme, *Histoire générale des Crimes de la Révolution.* — Quérard, *La France Littéraire.*

**LEFRANC (Jacques)**, général français, né le 4 novembre 1750, à Mont-de-Marsan, mort le 5 novembre 1809, à Malaga. Après avoir servi depuis 1769 dans les régiments de Béarn et de Dauphiné, il venait de passer dans la gendarmerie lorsque le choix de ses concitoyens l'appela au grade de chef du 3<sup>e</sup> bataillon des Landes (15 janvier 1793). Devenu, à quelques mois de là, chef de la 40<sup>e</sup> demi-brigade, il se signala dans la plupart des combats qui eurent lieu à l'armée des Pyrénées orientales, fit partie de la malheureuse expédition d'Irlande, et passa en l'an VIII sous les ordres du général Moreau; les services qu'il rendit aux combats d'Erbach et de Hohenlinden lui valurent un sabre d'honneur. Élu député au Corps législatif (1802), il obtint le grade de général de brigade lors de la promotion du 24 mars 1803. Après avoir été blessé dans la campagne de 1806, il fut envoyé en Espagne; le 2 mai 1808, ce fut lui qui, à la tête des grenadiers, emporta de vive force l'arsenal de Madrid, trait de courage qui sauva la vie à des milliers de Français que l'on mitrillait dans les rues. Il passa ensuite sous les ordres du général Dupont, fut compris dans la capitulation de Baylen, et mourut dans les prisons de Malaga, par suite de la fièvre pestilentielle qui s'y était déclarée. K.

*Fastes de la Légion d'Honneur.*

**LEFRANC (Denis-François)**, mathématicien français, né en 1760, mort le 30 mai 1793. Prêtre de la doctrine chrétienne à Soissons, il devint professeur de physique et de mathématiques à Chaumont, puis à Avalon et à Saint-Omer. On a de lui : *Essais sur la Théorie des Atmosphères et sur l'accord qu'elle tend à établir entre les systèmes de Descartes et de Newton et les phénomènes décrits par Laplace et Berthollet, ouvrage commencé en 1788 par le Père Lefranc, continué et publié par son frère et son élève, Fabbé Lefranc, aumônier de l'hospice de mendicité de Villers-Cotterets*, précédé d'une notice sur le père Lefranc; Paris, 1819, in-8°. J. V.

Notice en tête des *Essais sur la Théorie des Atmosphères.*

**LEFRANC (Jean-Baptiste-Antoine)**, conspirateur français, mort en 1816. Il s'occupait de l'étude et de la pratique de l'architecture

lorsque la révolution éclata. Il se laissa entraîner par les idées nouvelles, et les professa avec enthousiasme jusqu'au 10 août 1792. A partir de cette époque, il ne se mit plus en évidence, mais resta lié avec les démocrates avancés, particulièrement avec Babeuf. Compromis en 1796 dans la conspiration de ce révolutionnaire, il fut envoyé devant la haute cour de Vendôme, qui l'acquitta. Si on l'en croit, « rendu alors à ses foyers, il s'éloigna des hommes et des choses, et se renferma dans sa propre nullité ». Compris pourtant dans la proscription qui suivit l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise, le 24 décembre 1800 (3 nivôse an IX), il protesta qu'il « n'avait appris cet événement que par la voix publique lorsqu'on vint lui signifier son arrêt de déportation ».

Lefranc parvint à s'échapper des Mes Sébelles, et vit périr presque tous ses compagnons d'infortune. Après trois ans d'exil, il revint en France, et fut aussitôt enfermé dans les prisons de Brest. Il obtint la permission de rester quelque temps en surveillance dans une petite ville du Languedoc; mais, persécuté de nouveau, il fut enfermé au fort de Hâ à Bordeaux. Conduit mourant à Pierre-Château sur les bords du Rhône, il fut enfin délivré par les troupes alliées en 1814. En 1816, il fit paraître un livre intitulé : *Les Infortunes de plusieurs victimes de la tyrannie de Bonaparte*, où il disait : « O mes concitoyens, vous ne pouvez être heureux qu'en entourant votre roi de votre respect et de votre amour ! Vous n'irez plus rougir de votre sang les plaines glacées du Nord, ni les eaux du Pô, du Tage et du Guadalquivir... Pour moi, tranquille maintenant au sein de l'amitié, j'y coulerai le reste de mes jours, à l'abri des écueils de l'océan Indien, des plages brûlantes de la zone torride et des hordes barbares de l'Afrique. Je suis enfin rentré au port après de longs orages ; je n'ai plus à craindre l'obscurité humidité des cachots. La mort ne m'appellera plus avant le terme fixé par la nature. Il existe un gouvernement protecteur, un roi qui est le père de tous ses sujets. » Deux mois à peine après la publication de cet ouvrage, Lefranc se trouva compromis dans le procès dit des patriotes de 1816, dont Pleignier était le principal accusé. Condamné à la déportation, Lefranc mourut en prison. J. V.

Lefranc, *Les Infortunes de plusieurs victimes de la tyrannie de Bonaparte.* — Arnsult, Jay, Jouy et Norvius, Blog. nouv. des Contemp.

**LEFRANC (Victor)**, homme politique français, né le 2 mars 1809, à Garsin (Basses-Pyrénées). Il est neveu du conventionnel Jean-Baptiste Lefranc, qui devint plus tard procureur impérial à Mont-de-Marsan. Élevé à Aire, il vint faire son droit à Paris, et alla s'établir comme avocat à Mont-de-Marsan, où il se fit remarquer par son opposition au gouvernement de Juillet. Il défendit les Verger devant la cour d'assises des Landes, les accusés de Toulouse dans l'affaire du

recensement, Achille Marrast contre les juges d'Orthez devant la cour royale de Pau, etc. Nommé commissaire de la république dans le département des Landes, après la révolution de Février, il fut élu par ce département à l'Assemblée constituante, où il fit partie du comité des travaux publics et de la réunion qui s'assemblait à l'Institut. Il vota contre les deux chambres, contre le vote électoral à la commune, contre le droit au travail, pour la dissolution de l'assemblée, contre la diminution de l'impôt du sel, pour la suppression des clubs et contre la mise en accusation du ministre à propos de l'expédition de Rome. Il prit, du reste, une part active aux travaux de l'assemblée, notamment dans les discussions relatives aux questions de chemins de fer et dans la discussion de la loi électorale. Réélu à la législative, il vota pour l'état de siège, et fit partie du cercle constitutionnel. Le coup d'État du 2 décembre 1851 l'a rendu à la vie privée. M. V. Lefranc s'est fait connaître aussi par des mémoires spéciaux et ties rapports lumineux sur diverses questions d'intérêt public. On cite de lui un traité sur l'éducation agricole présenté à la Société d'Agriculture des Landes, dont il est membre, plusieurs productions envoyées à la Société littéraire de Pau, et deux rapports fort étendus, l'un sur le recensement, l'autre sur les chemins de fer, présentés au conseil municipal de Mont-de-Marsan. L. L.—7.

*Lesaunier, Biog. des neuf cent Représentants de l'Assemblée nationale. — Biog. des Sept cent cinquante Représ. de l'As. législative. — Montieur, 1849-1851.*

LEFRANC (Pierre-Joseph), homme politique français, né en 1815, à Montmirey-la-Ville (Jura). Fils d'un cultivateur qui était parti comme volontaire à la révolution, il conduisit d'abord la charrue, et commença lui-même son instruction. A seize ans il entra dans une étude de notaire. Dans les loisirs que lui laissaient ses occupations, il étudiait les langues anciennes. Bientôt il se sentit capable de venir suivre les cours de droit à Paris. Il débuta alors dans la carrière littéraire par des lettres critiques signées *J. Bonhomme* dans la *Revue indépendante* en 1844. Les Pyrénées-Orientales n'avaient pas de journal de l'opposition; la famille Arago engagea M. Pierre Lefranc à en établir un à Perpignan, et l'aïda dans cette tâche. Ce journal, qui prit le titre de *L'Indépendant*, eut une part importante aux élections de 1846, et sa polémique devint si vive que M. Lefranc eut à subir quatorze procès politiques qui lui valurent 25,000 fr. d'amendes. Après la révolution de février, M. Lefranc fut nommé membre de la commission départementale des Pyrénées-Orientales. Envoyé comme représentant de ce département à l'Assemblée constituante, il y fit partie du comité des finances, et vota avec l'extrême gauche le droit au travail et la réduction de l'impôt du sel. Après l'élection du 10 décembre 1848, il fit une opposition très-vive au gouvernement du président de la

république, et appuya la demande de mise en accusation des ministres à propos de l'expédition de Rome. Réélu à la législative, M. Lefranc continua de voter avec le parti démocratique, protesta contre la loi restrictive du suffrage universel, et s'opposa à la révision de la constitution. A la suite du coup d'État du 2 décembre 1851, il fut exilé de France par le décret du 9 janvier 1852; mais il rentra peu de temps après, et s'est mis à la tête d'une maison de commerce de comestibles.

L. L.—7.

*Lesaunier, Biog. des Neuf cents Représ. de l'Assemblée nationale. — Biog. des Sept cent cinquante Représ. de l'As. législative. — Vapereau, Dict. univ. des Contemp. — Montieur, 1849-1851.*

LE FRANC. Voy. POMPIGNAN.

LE FRANÇAIS. Voy. LALANDE.

LEFRANÇOIS (Jean-Baptiste), religieux de l'ordre des Augustins et poète dramatique, vivait en Flandre dans la première moitié du dix-septième siècle; on ne sait rien sur son compte que ce qu'il nous apprend lui-même; à l'âge de cinq ans, il quitta la France, où il était né, et il se nourrit à la *desrobée*, des mœurs françaises. Il a écrit une pièce qui ressemble aux anciens mystères, et qui a pour titre : *Antioche, tragédie traitant le martyre de sept enfants Macchabéens*; Anvers, J. Verduisen, 1625, in-8°. On trouve dans cette œuvre singulière, et devenue très-rare, des chœurs, de la musique, des ballets; des êtres métaphysiques y sont personnifiés. Quant au style, de très-courtes citations en donneront une idée. Antioche, irrité de ce que Ptolémée lui résiste, interroge les ambassadeurs qu'il a envoyés auprès de ce prince :

L'outrecuidie paillard! Que pense ce faquin?

Que pour je ne puis un rebelle mastin!

Racontez-nous son port, les changements du tein,

Les roulements du chef et bransies de la main.

Au dénoûment, le monarque impie tombe sous les roues de son char, Justice apparaît dans le ciel et lui crie :

C'est assez enduré; meure, meure, mastin! G. R.

*Bibliothèque du Théâtre-Français, 1708, t. I, p. 548-549. — Catalogue de la Bibl. dramatique de M. de Soteloine, t. I, p. 216.*

LE FRANQ VAN BEEKHEV. Voy. BEEKHEV.

LEFRÈRE (Lars-Ulof), orientaliste suédois, né le 19 décembre 1722, dans un village de la Vestrogothie, mort à Abo, le 15 janvier 1803. Conservateur de la bibliothèque et professeur de langues orientales à l'université d'Abo, il collabora à la nouvelle traduction suédoise de la Bible, entreprise sous les auspices du roi Gustave III. On lui doit, en outre, un assez grand nombre de dissertations sur divers sujets de philologie, de philosophie et de théologie, et dont la liste complète se trouve dans Rotermund, *Supplément au Lexikon de Jöcher*. R. L.

*Intelligens-Blatt der Allgemeinen Literatur Zeitung, 1803, p. 1159.*

LEFRÈRE (Jean), polygraphe français, né à Laval, dans les premières années du seizième siècle, mort de la peste à Bayeux, le 12 ou le 13 juillet 1583. Parmi les ouvrages qui lui sont at-



tribus par La Croix du Maine et par Du Verdier, il y en a que nous avons vainement recherchés : s'ils ont été réellement publiés, les exemplaires en sont assurément très-rare. Lefrère paraît avoir d'abord mis au jour : *Recueil des Noms propres modernes de la géographie, confrontés aux anciens*, imprimé à la suite du *Dictionnaire Français Latin* de Henri Estienne, 1572, in-fol. Il a traduit ensuite en français, du latin de Marc-Antoine de Muret : *Oraison faite à Rome aux obsèques du très-chrétien roi de France*; Paris, 1574, in-4°. On lui doit encore la traduction d'une partie des légendes qui se trouvent dans le troisième volume de l'*Histoire de la Vie, Mort, Passion et Miracles des Saints*, 1579, in-fol. Ses autres ouvrages sont : *Charidème, ou le épris de la mort, avec plusieurs vers chrétiens*; Paris, 1579, in-8°; — *Noëls et Cantiques sur l'avènement de Jésus-Christ; Adagia*, insérés parmi ceux d'Érasme dans l'édition de 1579; — *La vraie et entière Histoire des Troubles et Guerres civiles advenues de notre temps pour le fait de la Religion*; 1573, in-8°; — *L'Histoire de France, contenant les plus notables occurrences et choses mémorables advenues en ce royaume de France et Pays-Bas de Flandres, etc., etc.*; 1681, in-fol. Ces deux derniers ouvrages sont des compilations : l'historien auquel Jean Lefrère a fait des emprunts si considérables, qu'ils peuvent passer pour des larcins, est Lancelot Voisin de La Popelinière. Ce dernier était protestant, et s'était efforcé d'être impartial. Lefrère, catholique zélé, retrancha tout ce qui le choquait dans le texte qu'il avait sous les yeux, et y ajouta quelques détails nouveaux.

B. H.

La Croix du Maine. Du Verdier. *Bibliothèques françaises*. — N. Desportes, *Bibliog. du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. IV, p. 129.

\* LEFUEL (*Martin-Hector*), architecte français, né à Versailles, le 14 novembre 1810. Il étudia l'architecture sous son père et sous la direction de Huyot; entré à l'École des beaux-arts en 1829, il y remporta le second grand prix d'architecture en 1833, et le premier grand prix en 1839, sur le projet d'un *Hôtel de ville pour une grande capitale*. Parti pour Rome, il envoya, en 1841, des études de chapiteaux curieux, et en 1842 des restaurations intéressantes des temples de la Piété, de l'Espérance et de Junon Matuta. A son retour, M. Lefuel ouvrit un atelier d'élèves, dirigea plusieurs travaux particuliers, et dessina pour le palais de Florence une cheminée monumentale qui fut exécutée par M. Otton en 1848. Nommé à cette époque architecte du château de Meudon, M. Lefuel remplaça Abel Blouet comme architecte du palais de Fontainebleau. A la mort de Visconti, survenue le 29 décembre 1853, M. Lefuel fut appelé à lui succéder dans la direction des travaux du Louvre pour rejoindre ce palais aux Tuileries. Visconti avait tracé toute la superficie et la direction des bâti-

ments; les larges, les contours, les formes des cours et des édifices lui appartenant; c'est lui qui eut l'idée des arcades du rez-de-chaussée; il voulait d'abord répéter autant que possible le caractère de l'architecture des parties existantes de l'enceinte de la place du Carrousel; mais un autre avis avait prévalu, et il avait cherché à allier les styles différents des deux palais, qu'il laissait en face l'un de l'autre, ne masquant que les galeries latérales et ne cherchant à dissimuler que la différence de niveau entre la place et le quai. Dans le dernier projet de Visconti, on voyait encore les toits apparents, les dômes, les galeries ornées de bustes des Tuileries; mais les ordres de colonnes superposés, les fenêtres et plusieurs autres motifs étaient empruntés à la cour du Louvre. Dans le vide des arcades, il mettait des statues; et les colonnes de ces arcades étaient couronnées au premier étage par des gaines supportant chacune un buste. M. Lefuel mit les statues à la place des gaines, et laissa les arcades vides. Les colonnes du premier étage des pavillons d'angle devaient porter un fronton de la hauteur de l'attique; ce fronton a été remplacé par des consoles, et M. Lefuel ajouta au comble une lucarne colossale richement sculptée. Il a dissimulé le raccordement du deuxième étage avec le comble de la galerie du bord de l'eau en répétant sur la façade du quai la décoration du pavillon qui renferme le grand salon carré. La riche décoration qui règne du côté de la rue de Rivoli a été ajoutée par M. Lefuel au plan de Visconti, qui s'était contenté d'une superposition d'ordres. Enfin, il a distribué les intérieurs, dessiné les façades, dirigé et mis d'accord le travail de cent cinquante-quatre statuaires, et de tout un peuple d'ornemanistes. M. Lefuel a employé de préférence pour matériaux la pierre et le fer : les armatures des combles, les poutres des planchers et généralement toute la grosse charpente est en fer; le bois n'a servi qu'aux chevronages. Le plomb a fourni à M. Lefuel des ornements pour le couronnement des dômes. Le 14 août 1857 l'empereur fit solennellement l'inauguration des nouvelles constructions du Louvre, et M. Lefuel, chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1854, fut élevé au grade d'officier de cet ordre. Pendant qu'il occupait de la direction du travail du Louvre, il se chargea d'élever un palais provisoire, en bois, pour l'exposition universelle des produits des beaux-arts en 1855. C'était une vaste salle de treize mille mètres située entre l'avenue Montaigne et la rue Marbeuf, divisée en un certain nombre de salons en forme de parallélogrammes au milieu, et de galeries latérales avec un étage au pourtour, le tout recevant le jour d'en haut. Cette salle improvisée était presque sans ornements, mais d'une grande commodité. Au mois de mai 1855, M. Lefuel quitta la direction des travaux du palais de Fontainebleau; le 19 mai il fut nommé architecte de l'empereur, et, le 28 juillet, il remplaça Gauthier à l'Académie des Beaux-Arts. En 1856, il

commença pour M. Achille Fould, ministre d'État, un grand hôtel dans le faubourg Saint-Honoré. M. Lefuel est aujourd'hui architecte en chef du Louvre et des palais impériaux et membre du jury d'architecture à l'École des Beaux-Arts.

L. LOUVEY.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Delecluze, dans le *Journal des Débats* du 7 avril 1855. — A Léo, dans le *Journal des Débats* du 6 août 1857. — *Moniteur*, du 15 août 1857.

LE GALLOIS (Pierre), littérateur et bibliographe français, naquit à Paris, dans la première moitié du dix-septième siècle, et mourut vraisemblablement avant la fin du même siècle. On a très-peu de renseignements sur sa personne, et il ne nous est pour ainsi dire connu que par deux ouvrages qui portent son nom. L'un a pour titre : *Conversations tirées de l'Académie de monsieur l'abbé Bourdelot, contenant diverses recherches et observations physiques*; Paris, 1672, in-12. Ce recueil, en forme d'entretiens, est divisé en deux parties; la première, et la plus intéressante, traite de l'origine des académies, de leurs fonctions, de leur utilité, avec un *Discours particulier des académies de Paris*. Sous le nom général d'*académies*, l'auteur comprend toutes les assemblées particulières de savants qui se tenaient, à certains jours désignés, chez des personnes éminentes par leurs dignités ou leur mérite. C'est ainsi qu'il nous apprend que M. le premier président (Lamoignon) recevait chez lui le lundi; M. Ménage le mercredi, ainsi que M. Rohault; M. de Thou, M. Gustel et M. l'abbé Bourdelot, plusieurs jours de la semaine, etc. Il entre à cet égard dans quelques détails curieux pour l'histoire littéraire du temps. La seconde partie, divisée en deux livres, est destinée à faire connaître le résultat des conférences sur différentes questions d'histoire naturelle et de physique qui étaient agitées dans les assemblées de l'abbé Bourdelot. Il en est un certain nombre d'oiseuses, et qui arracheraient plus d'un sourire aux savants de nos jours. Au surplus le livre est rare et mérite d'être recherché. On fait encore quelque cas de son *Tratté des plus belles Bibliothèques de l'Europe*; Paris, 1680, in-12, qui a eu plusieurs éditions: on a cependant reproché à Le Gallois d'avoir traduit en partie l'ouvrage de Lomeier *De Bibliothecis*, pour composer le sien. Il convient lui-même, dans un avertissement, qu'il a mis à profit plusieurs mémoires qui lui avaient été communiqués; mais, ajoute-t-il, « il doit peu vous importer, mon cher lecteur, d'où j'ai pris tout ce que j'ai dit dans mon livre, pourvu qu'il soit véritable et qu'il vous instruisse. » Au nombre des renseignements qu'il contient, on lit, avec quelque intérêt, la récapitulation de toutes les bibliothèques et cabinets particuliers, renommés par leurs richesses et le nom de leurs possesseurs, qui existaient alors dans la capitale. Il y a lieu de croire que Le Gallois avait composé d'autres ouvrages; car

figurant dans les *Entretiens*, sous le nom d'Oronte, il se fait adresser ce compliment par l'un des interlocuteurs : « Nous savons ce que vous savez faire, et les excellentes pièces que nous avons déjà vues de vous sont une suffisante caution de la bonté de celle-ci » (pag. 74). Les bibliographes ne nous ont pas transmis le titre de ces excellentes pièces. J. L.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tom. VIII. — Bayle, *Lettres publiées sur les Originaux*, tom. XIII. — Peignot, *Répertoire Bibliographique universel*.

LE GALLOIS (Julien-Jean-César), physiologiste français, né à Cherrueix, près de Dol (Bretagne), le 1<sup>er</sup> février 1770, mort à Paris, en février 1814. Il était fils d'un fermier, qui lui fit donner une bonne éducation. Après avoir remporté tous les prix de rhétorique au collège de Dol, il alla suivre les cours de médecine à la faculté de Caen. Il était encore dans cette ville en 1793, lorsque, à la suite de la proscription des Girondins, il prit les armes en faveur du soulèvement des provinces contre la Convention. Obligé ensuite de se cacher, il fut dénoncé, et vint chercher un refuge à Paris parmi les élèves qui suivaient les leçons des médecins des hôpitaux. Dénoncé une seconde fois, il se présenta au comité des poudres et salpêtres, subit des examens, et fut envoyé dans son département pour y diriger la fabrication de la poudre. Un an après, l'école de santé ayant été fondée, Le Gallois y fut envoyé comme élève par son district. Il se distingua parmi ses condisciples, joignit l'étude des langues anciennes et modernes à celle de la médecine, et en 1801 il fut reçu docteur. Dès lors ses recherches se dirigèrent surtout vers la physiologie. Nommé médecin de Bicêtre en 1813, il se rendait chaque jour à pied de Paris à cet hospice. Suivant M. Boisseau, il gagna dans une de ces courses une péripneumonie, qui l'emporta, parce que, comme tant d'autres, il refusa de se laisser saigner, croyant sa maladie adynamique. Suivant M. Isidore Bourdon, il « ne trouva rien de mieux à faire, dans d'affreux mécomptes, que de terminer brusquement sa vie en s'ouvrant l'artère crurale d'un coup de bistouri, détermination qui lui fut inspirée par des chagrins domestiques de l'espèce la plus irrémissible; un de ses doigts fut trouvé roidi et courbé dans la plaie qu'il s'était faite, comme s'il eût appréhendé qu'un caillot de sang ne vint arrêter la funeste hémorrhagie dont il s'était promis la fin de ses souffrances morales. » Suivant M. Boisseau « Le Gallois était un physiologiste expérimentateur dans l'acceptation la plus noble de ce mot, et ce qui le caractérise surtout, c'est la réserve avec laquelle il tirait des conclusions de ses expériences, toutes remarquables par leur variété, l'esprit inventif et l'espèce de prescience qui présidait à leur accomplissement. Le Gallois était très-myope; ses doigts étaient gros et courts, et pourtant il déploya une adresse singulière dans les expériences sur les animaux vivants. » Ses recherches portèrent

principalement sur les fonctions de la moelle épinière. « Il n'a pas ignoré, dit M. Isidore Bourdon, la participation de cet organe avec ce qui regarde non seulement les mouvements arbitraires, mais la respiration, la circulation du sang, la chaleur vitale, etc. Il a prouvé que chaque partie du corps a le principe de sa motricité dans la portion de la moelle épinière d'où proviennent ses nerfs. Il prouva surtout très-bien, pourtant moins précisément que M. Flourens, mais beaucoup mieux que Galien et que Lorry, à quel point de la moelle allongée voisin du trou occipital correspond le pouvoir de retirer, comme il le dit, le principe de la vie. Il montra que la mort est instantanée aussitôt qu'on attaque et qu'on détruit cette moelle vers l'origine des nerfs pneumo-gastriques. D'autres expériences de lui ne sont pas moins célèbres, en particulier celles qui ont pour objet de déterminer le degré d'influence de la moelle épinière sur les mouvements du cœur et sur la circulation du sang. Suivant lui, c'est de toute la moelle épinière, par l'entremise du nerf grand sympathique, que le cœur tient le principe de ses battements, de son action... Le Gallois prouva par d'autres expériences que la section des nerfs récurrents produit la mort par asphyxie en occasionnant l'occlusion de la glotte, etc. » On a de Le Gallois : *Le sang est-il identique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt?* Paris, an xiii ; in-8° ; — *Expériences sur le Principe de la Vie, notamment sur celui des mouvements du cœur et sur le siège de ce principe* ; Paris, 1812, in-8° ; réimprimées dans l'*Encyclopédie des Sciences Médicales* : M. Boisseau appelle l'ouvrage de Le Gallois « un des plus beaux monuments physiologiques élevés par les Français depuis que la science de la vie a reçu une direction vraiment philosophique ». Le Gallois a lu à l'Institut des mémoires qui ont été imprimés dans différents recueils, et parmi lesquels on cite : *Sur les Dents des Lapins et des Cabiais* ; — *Sur la Durée de la Gestation dans ces animaux* ; — *Sur la Section de la Huitième Paire de Nerfs* ; — *Sur le Relâchement des Symphyses et du Bassin dans les Cabiais à l'époque du part*. Il a fait la partie anatomique et physiologique de l'article *Cœur* du *Dictionnaire des Sciences Médicales*. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par E. Pariset ; Paris, 1824 et 1830, 2 vol. in-8°, avec des notes. L'Académie des Sciences a fait paraître de Le Gallois : *Fragments d'un mémoire sur le temps durant lequel les jeunes animaux peuvent être sans danger privés de la respiration, soit à l'époque de l'accouchement, lorsqu'ils n'ont point encore respiré, soit à différents ages après leur naissance* ; Paris, 1834, in-4°, ouvrage qui a été réimprimé sur le titre de *Expériences Physiologiques sur les animaux, tendant à faire connaître*, etc. D'après M. Flourens, « Le Gallois, que n'entouraient ni

le prestige de l'éloquence familière ni les facilités de succès que vaut la camaraderie, précurseur modeste des études modernes sur le système nerveux, mourut à la tâche, n'obtenant de la renommée qu'une bien stricte justice. »

Son fils, le docteur Eugène LE GALLOIS, mort en Pologne, en 1831, victime du choléra qu'il était allé étudier, a publié quelques ouvrages, dont la plupart ont pour objet de défendre les travaux, les découvertes et la réputation de son père.

L. L.—T.

F.-G. Boisseau, dans la *Biogr. Médicale*. — Dr Isid. Bourdon, dans le *Dict. de la Convers.* — Flourens, *Éloge de Magendie*.

LEGANGNEUR (Guillaume), célèbre calligraphe français, né en Anjou, en 1553, mort à Paris, vers 1624. Il s'intitula secrétaire ordinaire de la chambre du roi, en vertu de l'édit de 1570 qui avait accordé ce droit au corps des experts-jurés-écrivains-vérificateurs. Il fut fêté par tous les poètes, et son nom, même avant qu'il eût rien publié, faisait autorité. Les exemples et alphabets de Legangneur ont pour titres : *La Technographie, ou brève méthode pour parvenir à la parfaite connaissance de l'écriture française* ; — *La Rizographie, ou les sources, éléments et Perfections de l'écriture italienne* ; — *La Calligraphie, ou belle écriture de la lettre grecque*. Ces trois parties (in-4° oblong) se trouvent rarement réunies. Le privilège est du 1<sup>er</sup> octobre 1599. La première contient 45 planches gravées, la seconde 31, et la troisième 11. Chacune est précédée d'épîtres dédicatoires, d'avertissements et de vers à la louange du livre. En tête de l'ouvrage est le portrait de l'auteur, âgé de quarante-six ans, d'après A.-P. Dumoustier, avec un quatrain français par Jacques Dorat, Limousin, qui a composé aussi un sonnet français sur l'anagramme de *Guillaume Legangneur Angevin* : « Ung ange venu luy règle la main ». Le P. Lelong indique parmi les portraits des *Illustrations* d'autres portraits de Legangneur (t. IV). La bibliothèque Mazarine possède un joli manuscrit oblong in-4°, écrit tout entier de la main de ce calligraphe : *Ex versibus Fabri Pibracii gallicis latina et græca Tetrasticha, authore Florentino christiano, a Guill. Legangneur, Andegavensi, descripta, ordinario cameræ regis secretario* ; suit une dédicace à Gobeilin, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, et trésorier de son épargne. La signature et le titre sont en encre d'or, ainsi que différents traits d'écriture dans le corps du volume, qui a appartenu aux carmes déchaussés de Paris. Une partie du manuscrit est en encre bleue. Le caractère grec surtout est admirable. C. PORT.

La Croix du Maine, exemplaire de la Bib. Imp. (réserve) avec des annotations manuscrites de Mercier de Saint-Léger. — *Encyclopédie méthodique : Arts et Métiers* : Écriture, p. 189.

LÉGARÉ (Hugh Swinton), célèbre juriconsulte et littérateur des États-Unis, né à Char-

leston (Caroline du Sud), le 2 janvier 1797, mort à Boston, le 20 juin 1843. Il descendait d'une famille française de protestants qui après la révocation de l'édit de Nantes était venue chercher un asile de liberté en Amérique. La plupart de ces familles de huguenots ont produit des hommes distingués par leurs talents et les services qu'ils ont rendus au pays. Du côté de sa mère, il appartenait aux Swinton d'Écosse, célèbres par leurs exploits dans les traditions du *Border*. Dans son caractère, on trouve réunies à un degré remarquable les qualités caractéristiques des deux races. Il perdit de bonne heure son père; mais sa mère était une femme aussi éclairée que tendre, et qui dirigea son éducation avec beaucoup de jugement. Son enfance fut malade, par suite d'une inoculation mal faite, et sa constitution s'en ressentit toute sa vie. La partie supérieure du corps prit un développement vigoureux, tandis que les membres inférieurs restèrent grêles et sujets à des douleurs. Après avoir reçu des leçons particulières dans la maison maternelle, il entra à quatorze ans dans l'université de la Caroline du Sud, à Columbia, pour suivre les cours d'études classiques. Il y montra un goût très-vif pour les auteurs grecs et latins, et plus tard pour la philosophie, sans négliger pourtant les autres branches d'instruction. Il était au niveau des bons élèves pour les mathématiques, la chimie et la physique, et tout à fait supérieur dans les classiques, vers lesquels son penchant l'entraînait. Quoique bien jeune encore, il y puisa une vigueur de pensée et une étendue d'instruction qui donnèrent plus tard un relief remarquable à ses talents. Plein d'ardeur et de facilité pour le travail, il étudia les historiens, les orateurs, les poètes anglais, apprit à bien parler et à bien écrire le français, et fit des progrès marqués dans l'italien. Il obtint son diplôme vers la fin de 1814, après un examen de grande distinction, et comme il se destinait au barreau, il fit ses études de droit sous la direction d'un des premiers avocats de Charleston. Trois ans entiers furent consacrés à cette étude que variait et tempérait la culture de branches littéraires. Il aurait pu obtenir immédiatement son admission au barreau. Mais, animé d'une noble ambition, il résolut d'aller en Europe pour perfectionner ses connaissances dans les écoles de Paris et les universités d'Allemagne et d'Angleterre. Il s'embarqua donc à Charleston pour Bordeaux, et de là se rendit à Paris (juin 1818). Il avait vingt-et-un ans. Il passa plusieurs mois à Paris, visitant les bibliothèques, la chambre des députés, le Théâtre-Français, et livré à des études sérieuses; il se perfectionna dans le français, de manière à le parler et à l'écrire avec facilité et élégance. Il se rendit ensuite à l'université d'Édimbourg, et y suivit régulièrement les cours de loi civile, de physique et de mathématiques. Mais la meilleure partie de son temps était consacrée

à la loi civile, et il se délassait de ces travaux sérieux par un cours de littérature italienne. Les troubles qui en 1819 agitérent plusieurs universités d'Allemagne l'empêchèrent de faire le voyage qu'il y avait projeté. Il parcourut la Belgique, la Hollande, les bords du Rhin et le nord de l'Italie, et au printemps de 1820 il retourna aux États-Unis, après une absence d'environ deux ans. Il résida d'abord sur la plantation de sa mère. L'estime dont jouissait sa famille et sa propre réputation le firent nommer membre de la législation de l'État. Pour acquérir la pratique des affaires, il s'attacha surtout aux travaux des comités; quelques discours, qu'il eut occasion de prononcer, le placèrent aussitôt parmi les meilleurs orateurs. Après avoir mis sa plantation en bon état, il se fixa à Charleston avec sa famille, et commença l'exercice de sa profession (1822). Son mérite même nuisit d'abord à son succès, sous le rapport de l'argent: les clients n'abondaient pas dans son cabinet; on le regardait comme un avocat que l'amour des hautes études rendait peu propre à la conduite des affaires ordinaires. La jalousie aussi avait exagéré son instruction même, afin de le déprécier comme avocat. Ces dispositions n'eurent qu'un temps. En 1824 il fut élu de nouveau à la législation, et ne la quitta que lorsqu'il fut nommé *attorney général* de son État. Il y avait alors une grande agitation dans les esprits au sujet du tarif. D'orageuses discussions éclatèrent souvent. Légaré se montra le défenseur de la doctrine des *States rights* (droits indépendants des États), mais fort opposé à celle de la *nullification* qui attaquait directement le gouvernement fédéral. Vers la fin de 1827, une revue trimestrielle fut créée à Charleston pour défendre les intérêts et les opinions des États du sud en matière de politique et de finances. Légaré en devint le principal collaborateur, et contribua puissamment à son succès. On y remarqua ses articles sur l'*Histoire de la Littérature romaine*, sur une traduction de la *Republique* de Cicéron, et sur l'*Économie publique d'Athènes*. Il fut obligé de les interrompre, lorsqu'en 1830 il eut été nommé *attorney général* de l'État par la législation. Cette distinction était d'autant plus remarquable qu'il était encore jeune avocat et qu'il avait combattu les opinions politiques de la majorité de l'assemblée. Son instruction profonde et ses qualités d'esprit le rendaient éminemment propre à ces fonctions. Il fit sensation à Washington par la manière dont il plaida une affaire importante devant la cour suprême, et ce succès lui procura la connaissance et bientôt l'amitié d'Edward Livingston, alors secrétaire d'État, dont la réputation comme légiste était la première des États-Unis. Le ministre mettait une haute importance à l'étude et au perfectionnement de la loi civile, et comme l'Europe en était la source principale, il offrit à Légaré le poste de chargé d'affaires en Belgique, afin

de lui donner les moyens de s'y consacrer à des études spéciales. Les devoirs de ce poste étaient faciles, et devaient lui laisser beaucoup de temps. Légaré accepta, et se rendit à Bruxelles en 1833. Placé près de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, il se trouvait en quelque sorte au centre de la science légale et des plus riches bibliothèques. Il apprit à fond l'allemand, pour lire dans l'original les traités profonds publiés sur l'ancienne jurisprudence, la loi romaine et civile, et particulièrement les ouvrages de Savigny. Malgré ces études sérieuses, il fréquentait le grand monde, où sa société était très-goutée. On trouve dans ses œuvres l'extrait d'un journal privé qui a rapport à la première année de sa mission. Ces souvenirs, écrits sans prétention, sont d'une lecture piquante et agréable par les anecdotes ou la finesse des observations. Avant de quitter la Belgique, il fit un voyage dans le nord de l'Allemagne pour y connaître les universités et les hommes célèbres de l'époque, et retourna en Amérique dans l'automne de 1836. Ces quatre années passées en Europe lui avaient été extrêmement profitables. Il en rapportait une instruction profonde, un esprit mûri par l'expérience, une grande intelligence des États européens. A son arrivée à Charleston, il fut élu membre du congrès à une majorité considérable. Quelques mois après, une crise financière, causée à la fois par les mesures du général Jackson et des spéculations excessives, vint bouleverser l'Union toute entière. Des débats orageux eurent lieu au congrès au sujet des meilleurs remèdes à y apporter; Légaré s'y fit remarquer par un discours plein de sagesse, de vues élevées et d'éloquence, mais opposé aux vues de l'administration de Van Buren. Il continua à parler et à voter avec une forte minorité composée des whigs et d'une partie des démocrates qui avaient abandonné la politique financière du président Jackson. Aussi à l'élection suivante il échoua dans sa nomination, par suite des efforts combinés des partis de Calhoun et de van Buren. Il revint avec une nouvelle ardeur à sa profession d'avocat, et fut chargé de plusieurs affaires de grande importance, qui étendirent encore sa réputation. Il prit une part brillante et active à la lutte présidentielle de 1840, qui avait exalté au plus haut les passions des deux partis. Les démocrates avaient exercé le pouvoir depuis 1829, et leurs adversaires leur attribuaient les désastres financiers du pays. Légaré prononça à Richmond et à New-York des discours qui firent sensation et furent comparés à ceux de Webster et de Clay. Ce fut aussi dans ce temps qu'il publia successivement dans une revue de New-York trois articles remarquables : *Démosthène : l'homme, l'orateur et le politique*; — *La Démocratie athénienne*; — *Origine, Histoire et Influence de la Loi romaine*. En 1841 il fut appelé par le président Tyler au poste d'attorney général

des États-Unis, et en cette qualité devint membre du cabinet. L'opinion générale applaudit à ce choix: il y montra l'application la plus laborieuse en même temps que l'esprit le plus éclairé et le plus indépendant. Il avait à donner des opinions raisonnées sur des questions constitutionnelles qui sortaient de l'administration du gouvernement, ou sur des affaires litigieuses portées devant la cour suprême et dans lesquelles étaient engagés des intérêts très-considérables. Il fallait une profonde connaissance des lois et une grande justesse de jugement. Il fut au niveau de ces délicates fonctions, et bien que l'administration du président Tyler ne fût pas populaire, Légaré obtint par la droiture de son caractère et sa haute impartialité l'estime des partis qui attaquaient alors le président. A la retraite de Webster, il fut chargé par un long *interim* des fonctions de secrétaire d'État (affaires étrangères), tout en conservant celles d'attorney général. C'était un lourd fardeau, car aux États-Unis ces deux départements sont les plus importants et les plus encombrés d'affaires. L'excès d'application fut probablement une des causes de sa mort prématurée. Dans l'automne de 1842, il avait été dangereusement malade, mais il avait échappé, grâce à l'habileté des soins et au repos. Il semblait avoir recouvré la santé et les forces, lorsque le président et le cabinet se rendirent à Boston, en juin 1843, pour assister aux cérémonies d'inauguration du monument de *Bunker Hill*. A peine arrivé, Légaré fut attaqué par la même maladie dont il avait si cruellement souffert, une gastrite aiguë. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il expira quelques jours après, avec calme et courage, bien qu'en proie à de vives souffrances. Trois ans après sa mort, ses principaux écrits ont été publiés en deux volumes qui contiennent son journal privé pendant sa mission diplomatique, une partie de sa correspondance privée et publique, ses principaux discours et les articles les plus importants fournis à la *Revue du Sud* et à la *Revue de New-York*.

J. CHANUT.

*Cyclopædia of American Literature. — Biographical Notice*, en tête du premier vol. de ses écrits.

LE GASCON (N...), célèbre relieur français du dix-septième siècle. Il relia presque tous les livres des enfants de De Thou, et s'illustra par la reliure de la fameuse *Guirlande de Julie*. « Cet artiste véritable, dit M. Feydeau, atteignit la perfection absolue de la dorure, et jamais son secret ne fut retrouvé. C'est une netteté, une finesse qui décourage les mains les plus délicates et les plus habiles. M. Pichon possède un exemplaire du *Traité de la Physionomie* d'Adamantius habillé par cet homme unique; c'est à ne pas oser y toucher. » C'est pourtant seulement à la dorure que Le Gascon sut donner tout son éclat.

L. L.—r.

Feydeau, dans *La Presse*, du 26 novembre 1857.

LEGATI (Laurent), médecin et philologue

italien, né à Crémone, dans la première moitié du dix-septième siècle, mort vers 1675. Il se fit recevoir docteur en philosophie et en médecine, fut nommé professeur de grec à l'université de Bologne, et devint quelque temps après médecin d'un prince de la maison de Gonzague. On a de lui : *Museo Cospiano annesso a quello del famoso Ulisse Aldovrandi*; Bologne, 1677, in-fol.; — *Agrimeleis, aut in silvestre pomorum genus metamorphoses*; Bologne, 1677, in-4°; — *Chrysomeleis, sive aureorum malorum Historia, mythice descripta*; Bologne, 1667, in-4°. Legati a encore publié plusieurs poèmes latins et grecs; il a laissé en manuscrit : *Athenæum Poetarum, et Lyceum Herculis*, ouvrage sur les littérateurs et les artistes de sa ville natale. E. G.

Aristus, *Cremona Literata*, t. III.

**LEGAUFFRE** (Ambroise), canoniste français, né au Grand-Lucé (Maine), en 1568, mort à Bayeux, le 23 novembre 1635. Il fut professeur de droit canonique à l'université de Caen, vice-chancelier de cette université, et trésorier de l'église de Bayeux. Son mérite, partout reconnu, le fit envoyer par la province de Normandie aux états généraux de 1614. Il n'a laissé qu'un livre intitulé : *Synopsis Decretalium, seu ad singulos Decretalium titulos methodica juris utriusque mutationum distinctio*; Paris, 1656, in-fol. C'est le neveu d'Ambroise, Hubert-François Legauuffre, maître des comptes à Paris, qui surveilla l'impression de cet ouvrage. Huet nous apprend qu'il était, de son temps, très-estimé. B. H.

Huet, *Origines de Caen*, ch. 26. — Hermant; *Hist. du Diocèse de Bayeux*. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 345.

**LE GAY** (Louis-Pierre-Prudent), littérateur français, né à Paris, le 13 avril 1744, mort dans la même ville, le 4 janvier 1826. Après avoir rempli divers emplois en province, il entra, à l'époque de la révolution, dans l'administration des subsistances militaires, dont il devint directeur. Il perdit sa place à la création de l'empire, et s'occupa de littérature; sous la restauration il obtint un modeste emploi dans les bureaux de l'université. Parmi ses ouvrages, on cite : *Pauline, ou les moyens de rendre les femmes heureuses*; Paris, 1802, in-8°; — *Sainville et Ledoux, ou sagesse et folie*; Paris, 1802, 3 vol. in-12; — *L'Infidèle par circonstance*; Paris, 1803, 2 vol. in-12; — *Eglay, ou l'Amour et le plaisir*; Paris, 1807, 2 vol. in-12; — *La Maison isolée*; Paris, 1807, 4 vol. in-12; — *Élisabeth Lange, ou le jouet des événements*; Paris, 1808, 3 vol. in-12; — *L'Enfant de l'Amour*; Paris, 1808, 3 vol. in-12; — *Le Marchand forain et ses fils*; Paris, 1808, 1819, 4 vol. in-12; — *La Roche du Diable*; Paris, 1809, 5 vol. in-12; 1822, 4 vol. in-12; — *Le Petit Savant de société*, recueil extrait des manuscrits d'Enfantin; Paris,

1812, 4 vol. in-32; — *Récitations de l'Enfance*; Paris, 1816, 3 vol. in-18; — *Le Connétable de Bourbon et la duchesse d'Angoulême*; Paris, 1818, 2 vol. in-12; — *Le nouveau Magasin des Enfants*; Paris, 1820, 3 vol. in-18, etc., etc. Presque tous ces ouvrages ont paru sous le voile de l'anonyme ou sous le nom de Langlots, qui était celui de sa femme. J. V. *Annales biographiques*; 1826, p. 484. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quéraud, *La France Littéraire*.

**LEGAY** (Louis-Joseph), poète français, né à Arras, le 27 février 1759, mort vers 1830. Reçu avocat au conseil d'Artois en 1783, il fut nommé en 1790 commissaire du roi près du tribunal de Saint-Pol, et exerça depuis les fonctions de juge au même tribunal, et successivement au tribunal d'Arras et au tribunal civil du Pas-de-Calais séant à Saint-Omer. Il devint ensuite commissaire du Directoire exécutif près les tribunaux civil et criminel du même département. A la suppression des tribunaux de département, il fut nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance de Béthune. Lors de la réorganisation de ce tribunal, en 1816, il n'y fut pas compris; mais il y fut rappelé en 1818. Passionné pour la poésie, il avait fondé à l'âge de vingt ans avec quelques amis de collège et du barreau la Société anacréontique des Rosati d'Arras. On a de lui : *Mes Souvenirs*; Paris, 1786, in-8°; — *Du Célibat et du Divorce*, discours prononcé à l'Académie d'Arras en 1787; Douai, 1816, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quéraud, *La France Littéraire*.

**LEGAZPI** (D. Miguel Lopez de), conquérant des Philippines, né dans le bourg de Zubarraja, vers le commencement du seizième siècle mort, au mois de mai 1572. Il appartenait à une famille noble du Guipuscoa, et il commença à naviguer de bonne heure. Il se rendit au Mexique en 1545, et devint principal secrétaire (*escrivano mayor*) du cabildo de Mexico. En 1563, et sous l'administration de D. Luiz de Velasco, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, on se préoccupait singulièrement d'utiliser les grandes découvertes de Magellan, et on décida de nouveau qu'on ferait la conquête des Philippines. Legazpi fut nommé chef de l'expédition, composée de quatre navires et d'une frégate armés dans le port de la Natividad. Après avoir obtenu de ses supérieurs les licences indispensables, Urdaneta, qui devait l'accompagner, embarqua avec lui cinq religieux de l'ordre auquel il appartenait, et dont il devint le supérieur. Parmi ces missionnaires il y en avait un d'un savoir peu commun en mathématiques et en géographie; c'était frère Martin de Rada, qui ne le cédait sous ce rapport qu'à Urdaneta (1).

(1) Nous rappellerons que dix-neuf ans auparavant le vice-roi du Mexique D. Antonio de Mendoza, voulait faire explorer plusieurs archipels très-vaguement connus

Le 21 novembre 1563, la flottille commandée par Legazpi mit à la voile, et fit sa première relâche dans l'île des Larrons. On nommait ainsi alors l'archipel des Mariannes, qui le 9 janvier de l'année suivante devait être connue des navigateurs sous une autre dénomination. Legazpi en prit possession au nom de la couronne; puis il navigua à l'ouest, et le 13 février il aperçut l'archipel, but de l'expédition. On jeta l'ancre dans une grande baie abritée par de hauts rochers, et le général ayant expédié à terre son mestre de camp, Martin de Coyti, que le père Urdaneta voulut accompagner, il se trouva, selon leur rapport, que tout était désert. On ne resta pas longtemps dans cette croyance : le lendemain, un canot, monté par plusieurs naturels, parut et se dirigea vers la capitaine. Le principal parmi ces insulaires apprit aux Espagnols que l'île s'appelait *Ybabao*. Il n'hésita pas, ainsi que ses compagnons, à monter à bord, et il reçut un si bon accueil qu'il décida ses compatriotes à visiter les étrangers; les chefs de l'île vinrent à leur tour; des rapports affables s'établirent entre les naturels et les Européens. Des présents même furent offerts à Legazpi et à ses équipages; mais l'on ne peut s'empêcher de remarquer que s'ils apportèrent des fruits en abondance, ils se contentèrent d'offrir au chef des étrangers un seul coq et un seul œuf.

Legazpi fit alors des tentatives pour trouver un port qui offrît plus de commodités et surtout des provisions d'une autre nature. Dans ce but, il expédia, sur une barque armée, Juan de la Isla accompagné de quelques soldats et de deux religieux. Malheureusement, ce fut à la suite de cette recherche que les hostilités commencèrent; elles eurent lieu d'abord de la part des Indiens, mais elles furent provoquées par l'ardeur imprudente d'un seul. Un gentilhomme, nommé Francisco Gomez, qui faisait partie de la maison du général, apercevant quelques insulaires sur le rivage, prétendit qu'il allait « se saigner avec les Indiens » : c'était le mot dont les braves de l'époque se servaient; le capitaine et les religieux s'opposèrent vainement à cet acte de témérité inutile. Notre homme ne se trouva pas plus tôt à terre qu'un trait lancé d'une main vigoureuse lui traversa la poitrine; le malheureux Gomez eut à peine la force de gagner le canot qui l'avait amené; il alla mourir quelques instants après entre les bras des religieux. Chose étrange, les

de la mer du Sud, avait confié une escadre d'exploration à Ruy Lopez de Villalobos. Cette expédition était partie à la Toussaint de l'année 1543. Elle se composait de deux bâtiments de haut bord, de deux pataches et d'une galère; elle accompagna de notables découvertes; sur lesquelles il nous reste fort peu de détails. Ruy Lopez fit même explorer alors pour la première fois la grande île de Mindanao, où il envoya Bernardo de la Torre. La Torre fut repossé par les insulaires, et l'un des bâtiments de l'escadre ayant été expédié vers la Nouvelle-Espagne, ce navire alla relâcher au groupe d'îles vu naguère par Magellan et nommé cette fois les Philippines.

actes de ce genre ne se renouvelèrent guère, et le caractère distinctif de la conquête des Philippines, c'est cette absence de combats lors du contact des Espagnols avec l'une des races les plus belliqueuses de cet archipel; tout l'honneur en revient certainement à Legazpi. Nous ne suivrons pas ce général à travers plusieurs autres incidents; partout il sut trouver un accueil favorable auprès des naturels. Après de patientes recherches, il rencontra, pour abriter sa flotte, une petite baie, qu'on appela l'anse de San-Pedro. Sur la rive s'élevait une bourgade, que les naturels nommaient Cancongo : c'était la résidence d'un petit rajah. Nonobstant ce qu'on lui avait dit du péril qu'il y avait à faire alliance avec les blancs, Tandaya accueillit les Espagnols; le général prit solennellement possession du pays; pour la première fois la messe y fut célébrée, et un fort y fut bâti. A partir de ce moment, les explorations armées, ne discontinuèrent plus, et rien ne surprit autant les Espagnols que la variété des races et la bizarrerie des usages qu'ils rencontrèrent. L'immense archipel que l'on allait annexer à l'Espagne était bien vaguement connu en 1565; on savait quelque chose des richesses de son territoire, on ne savait rien de ses révolutions. Ces îles magnifiques étaient peuplées originairement par deux variétés de noirs Océaniques, dont on connaît encore aujourd'hui fort clairement la descendance; ces îles, convoitées par l'Espagne et par le Portugal, avaient déjà reçu des peuples conquérants, d'une autre race : c'était l'immense Kalemantan, que nous avons nommé Bornéo, qui avait peuplé ces plages d'une variété d'hommes à la fois belliqueuse et rusée. Les Tagales, qui par plus d'un trait se rapprochaient des Malais purs, les Tagales, qui avaient une écriture différente de celle des autres peuples orientaux, et qui par ce seul fait l'emportaient peut-être en civilisation réelle sur les Aztèques, reçurent comme ceux-ci le nom d'*Indios*; c'était contre eux surtout que la cour d'Espagne songeait à se précautionner, c'était contre leur persévérance dans la défense et leur astucieuse férocité dans l'attaque, que Legazpi avait reçu l'ordre de se prémunir. A force d'habileté, de prudence, de fermeté et d'esprit de justice, il sut les dompter.

La première opération vraiment importante de Legazpi fut la soumission de l'île où Magellan avait trouvé la mort. Il entra dans la rade de Cebu le 25 avril 1565, et cette fois les Bisayas, se montrant infiniment plus pacifiques qu'ils ne l'avaient été trente-cinq ans auparavant, acceptèrent la domination espagnole, reçurent des missionnaires, et commencèrent à se laisser convertir. Ce fut de cette île que le savant Urdaneta fut envoyé en Europe, pour y faire connaître la véritable situation des choses; Legazpi continua ses explorations, et découvrit l'île importante de Panay; des missionnaires furent laissés sur cette terre d'idolâtres, et tandis que

l'on sommait à force de patience toutes les îles Bisayas, le général, persistant dans son dessein d'atteindre la grande île considérée comme la métropole de l'archipel, arrivait à travers mille dangers dans *Lousoy* (1), la terre dominée par ces fiers Tagales dont nous avons fait connaître l'origine. Cette région magnifique, traversée par le fleuve Pasig, était dominée par plusieurs chefs; les deux principaux étaient le Radjah Matanda (le vieux radjah), et radjah Soliman, son neveu, dont le nom annonce une origine musulmane. Selon toute apparence, ce chef avait fait alliance avec les Portugais et possédait quelques pièces d'artillerie, servies par un chrétien. Il attaqua Juan de Salcedo, mestre de camp du général; mais il eut bientôt à s'en repentir, et fut contraint de demander la paix. Son oncle n'avait pas participé aux hostilités. Presque sans coup férir, les Espagnols se trouvaient maîtres du fort, qui commandait l'entrée du Pasig. Par suite de la direction des vents, l'expédition fut obligée de se réfugier dans la baie de Cavite.

La mission donnée à Urdaneta n'avait pas été inutile : le 25 juin 1569, Legazpi vit entrer dans le port trois navires arrivant de Cadix; un ordre de la cour lui enjoignait de prendre possession des Philippines : il fonda immédiatement à Cebu la ville du saint nom de Dieu (*Ciudad del santo nombre de Dios*), et se mit en mesure d'effectuer la conquête de Lousoy. L'expédition, qui devait ranger sous l'obéissance de Philippe II cette région opulente, mit à la voile de Panay, le 15 avril 1570. Quand le général passa en revue, dans l'île de Lestaga, les forces dont il pouvait disposer, il se trouva qu'elles ne dépassaient pas deux cent quatre-vingts hommes. Ce fut avec cette petite armée qu'il mit à la raison le radjah Soliman, oubliant ses engagements, et qu'il fonda la ville de Manille. Un acte d'humanité lui avait valu l'affection des Chinois, et le sauvetage d'une jonque prête à périr était devenu l'origine d'un commerce florissant. En quelques mois non seulement les Tagales étaient soumis, mais les peuples reculés de l'île, qui ne parlaient point leur langage, reconnaissaient la domination espagnole. Le 15 mai 1571, Legazpi avait pris possession solennellement de Manille. Quelques mois plus tard un chef, nommé Locandola, osa se révolter; quatre-vingts hommes suffirent pour l'abattre, et une amnistie générale ramena la paix. La ville naissante de Manille, détruite accidentellement par un incendie, commençait à être reconstruite sur les plans de l'architecte qui avait bâti l'Escorial; de nouveaux mission-

naires arrivaient en même temps d'Espagne; les augustins, les franciscains et les dominicains allaient, loin de la capitale naissante, soumettre au christianisme les villages indiens.

Au mois de mai 1572, les transactions avec la Chine présentaient un nouvel accroissement, et des bâtiments chargés de riches marchandises entraient dans le port de Manille; le P. Diego de Herrera établissait par ordre du gouverneur des bases solides pour continuer ce commerce, lorsque Legazpi fut frappé d'apoplexie. Cet homme de bien, dit l'historiographe de la colonie, avait éprouvé une vive contrariété, et fut enlevé à la colonie en quelques heures. Les ordres religieux s'assemblèrent, et on lui fit des obsèques solennelles dans l'église Saint-Augustin. « Tout le monde pleurait à son enterrement, » dit le père Juan de la Concepcion. Son unique ambition avait été « de mériter les titres de prudent et de pacifique et non celui de *conquistador* ». Ce peu de mots du vieil historien dit d'une façon exacte la différence qui existait entre Cortez et Legazpi. Ce fut le trésorier général des finances, Guido de Labazarri, qui lui succéda.

Ferdinand DENIS.

Fr. Juan de La Concepcion, *Historia general de Philipinas, conquistas espirituales y temporales de estos españoles dominios, establecimientos, progresos, y decadencias, etc.*; en Manilla, 1788 et ann. suiv., 14 vol. in-4°. — Torquemada, *Monarquia Indiana*. — J. Mallat, *Les Philippines, histoire, géographie, mœurs*; Paris, 1846, 2 vol. in-8°.

LEGENDRE (*Louis*), historien français, né à Rouen, en 1655, mort à Paris, le 1<sup>er</sup> février 1733. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il s'attacha à François de Harlay, d'abord archevêque de Rouen, puis de Paris, et qui lui donna un des canonicats de Notre-Dame en 1690. En 1724, Legendre obtint l'abbaye de Claire-Fontaine, au diocèse de Chartres. Son testament était rempli de fondations singulières qui excitèrent des contestations, et l'autorité les appliqua à l'université de Paris pour une distribution solennelle de prix entre les classes supérieures des différents collèges. La première distribution eut lieu en 1747. Il avait aussi laissé des fonds pour contribuer à la fondation d'une académie à Rouen, qui fut érigée en 1744. On doit à l'abbé Legendre : *Éloge de François de Harlay*; Paris, 1695, in-8°; — *Essai du règne de Louis le Grand jusqu'à la paix générale de 1697*; Paris, 1697, in-4°; — *Claudius Joly, præcentoris ac Canonici, nec non officialis Parisiensis, Laudatio*; Paris, 1700, in-8°; — *Histoire de France, contenant le règne des rois des deux premières races*; Paris, 1700, 3 vol. in-12; — *Les Mœurs et Coutumes des Français dans les premiers temps de la monarchie*; Paris, 1712, in-12; 1740, in-12; le même ouvrage précédé des *Mœurs des anciens Germains, etc.*, traduit de Tacite par Fr. Bruys; Paris, 1753, in-12; — *Nouvelle Histoire de France, depuis le commencement de*

(1) L'île de Lousoy, fertile en riz, tirait son nom des pilons qu'on employait pour decortiquer ce grain dans des espèces de mortiers en bois dont l'usage s'est conservé. Chaque habitation avait son *lousoy*, son pilon, propre à la préparation du riz, et est instrument bien simple imposa son nom à l'île. Les Tagales s'appelaient dans leur langue *Tagalog*.



la monarchie jusqu'à la mort de Louis XIII; Paris, 1718, 3 vol. in-fol. ou 8 vol. in-12; — *Vita Francisci de Harlay*; Paris, 1720, in-4°; — *Vie du cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII, avec un parallèle des cardinaux célèbres qui ont gouverné des Etats*; 1724, 2 vol. in-12; 1726, in-4°. On attribue aussi à l'abbé Legendre : *Réponse de M. le chevalier de Vendôme, grand-prieur de France, à quelques articles du mémoire des princes du sang*, 1717, in-8°, que d'autres attribuent à l'abbé de Chauvieu.

L. L.—r.

Langlet, *Méthode pour étudier l'Hist.* — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique.* — Guilbert, *Mém. Littér. et Biogr.* — Quérard, *La France Littéraire.*

**LEGENDE** (M<sup>me</sup> DOUBLET DE PERSAN), femme de lettres, née à Paris, en 1687, morte en 1771. Elle manifesta de bonne heure beaucoup de goût pour les belles-lettres, et, devenue la femme de Doublet de Persan, intendant du Commerce, ses salons furent toujours ouverts aux savants et aux hommes d'esprit. Chacun y avait sa place marquée et son fauteuil au-dessous de son portrait. Deux registres étaient posés sur deux pupitres : sur l'un on inscrivait les nouvelles douteuses, sur l'autre les nouvelles vraies. Ce double journal fut longtemps la source des *Nouvelles à la main*, qui eurent tant d'importance jusqu'à la révolution. La société de M<sup>me</sup> Doublet de Persan était fort mélangée. On y trouvait, après son frère l'abbé Legendre, vénérable abbé

Qui siégeait à table  
Mieux qu'au jubé » ;

Piron, Lacurne de Sainte-Palaye, l'abbé Chauvelin, l'abbé Xaupy, Mairan, Mirabaud, d'Argental, Falconet, Voisenon, etc., etc. Bachaumont, ami intime de la maîtresse de la maison, présidait aux discussions académiques qui occupaient une partie de la soirée, puis aux soupers attiques qui y succédaient. Après la mort de son mari, elle se retira au couvent des Filles-Saint-Thomas, d'où elle ne sortit plus. Elle ne cessa pas d'ouvrir sa retraite à tout ce que Paris possédait d'hommes distingués. Pidansat de Mairobert se prétendait son fils et celui de Bachaumont; mais rien ne justifiait une pareille prétention. M<sup>me</sup> Doublet mourut sourde et nonagénaire, privée d'une partie de ses facultés intellectuelles. Jusque là M<sup>me</sup> Legendre avait vécu éloignée de l'Église : on introduisit près d'elle un prêtre jésuite très-éloquent; il parvint à convertir la vieille philosophe, qui demanda même à embrasser son confesseur. On a mis sous son nom des *Mémoires secrets* où les contemporains ont largement puisé.

E. DESNOES.

Bachaumont, *Mémoires*, passim.

**LEGENDE** (Gilbert-Charles), marquis de Saint-Aubin-sur-Loire, historien français, né à Paris, en 1688, mort dans la même ville, le 8 mai 1746. Il reçut une éducation solide, et fut pourvu

de bonne heure d'une charge de conseiller au parlement. En 1714 il fut nommé maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi; quelques années après, il donna sa démission pour se livrer entièrement à ses études. On a de lui : *Traité de l'Opinion, ou mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*; Paris, 1735, 6 vol. in-12; 1741, 7 vol. in-12; 1758, 9 vol. in-12; — *Des Antiquités de la Maison de France et des Maisons Mérovingienne et Carlienne*; Paris, 1739, in-4°; — *Antiquités de la Nation et de la Monarchie françaises*; Paris, 1741, in-4°; — *Dissertation sur le Temps et l'Authenticité de Roricon*, dans le *Mercur* d'octobre 1741.

J. V.

Langlet, *Suppl. à la Méthode pour étudier l'histoire.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliog.* — Quérard, *La France Littéraire.*

**LEGENDE** de la Nièvre, homme politique français, né près de Nevers, mort vers 1822. Il était maître de forges à l'époque de la révolution, et se montra grand partisan des idées libérales. Ses concitoyens le nommèrent, en septembre 1792, député à la Convention nationale. Dans le procès du roi, il vota pour la mort. Il fut un des commissaires chargés de faire exécuter le décret du 23 août 1793, ordonnant la levée en masse des Français capables de porter les armes. Il ne prit point part aux sanglantes luttes de la Convention, mais s'en fit l'historien dans un écrit qu'il publia en 1795. Réélu par son département membre du Conseil des Cinq Cents, il y siégea jusqu'en mai 1799. Il fit une motion pour la création de six cents millions de billets de banque, et combattit le projet relatif à concéder la propriété des halles publiques. Il était rentré dans la vie privée lorsque la loi d'amnistie (12 janvier 1816) le força d'émigrer en Suisse.

H. L.

*La Monteur universel*, an II (1794), n° 26; an III, n° 8 et 33; an VI, n° 182 et 261; an VII, n° 18 et 151. — *Biographie moderne* (1800). — *Petite Biog. Contempor.* (1818). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. Nouvelles des Contemp.* (1833).

**LEGENDE** (Nicolas), sculpteur français, né à Étampes, en 1619, mort à Paris, en 1671. Élève d'un artiste assez médiocre, il dut ses progrès à ses dispositions naturelles, et devint rapidement maître juré de son corps. Il fut reçu membre de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, le 6 décembre 1664, et admis à professer dans cette assemblée, le 4 juillet 1665. Il excellait surtout à travailler le bois, maniait fort bien le stuc, et fut souvent employé dans les domaines royaux. On cite de lui : dans la chartrreuse de Gaillon, plusieurs figures en pierre représentant *Saint Bruno* dans diverses attitudes; — à Senlis, dans l'abbaye de la Victoire, plusieurs statues de saints fort estimées; — à Paris : la sculpture de la porte du collège de La Marche (autrefois rue Sainte-Geneviève-de-la-Montagne); on y remarquait des têtes du *Christ* et de la *Vierge* d'un fort beau caractère

— à l'église Saint-Paul toute la sculpture de l'œuvre comprenait une *Notre-Dame de Douleur qui soutient sur ses genoux un Christ mort*; les statues de *Saint Pierre* et de *Saint Paul*; la Conversion de ce dernier saint, ainsi que son martyre; *Saint Pierre sur le lac de Tibériade*; le même saint recevant les clefs du Paradis; huit anges dans diverses positions adoratives, etc.; La décoration de l'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine (1657, avec Hufnot); — des sculptures considérables dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, entre autres les statues de *Saint Denis* et de *Sainte Geneviève*; celle de *La Vierge tenant l'enfant Jésus*; *Dieu le Père*, en stuc, etc.; — une *Madeleine repentante*, en terre cuite (1664), aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts; — au collège des Quatre-Nations, le grand fronton dans la première cour à gauche en entrant, et représentant *La Tempérance* et *La Prudence*; — aux Carmélites, *Saint Étienne* et *Sainte Thérèse*; — chez les Bénédictins d'Issy, *Saint Benoît* et *Sainte Scolastique*; — de nombreuses décorations au château de Meudon; — une partie des figures et des ornements du magnifique château de Vaux (1659); — à Poitiers, dans la cathédrale, *Sainte Radegonde*; — dans l'église d'Étampes, *Saint Leu* et *Saint Gilles*, et de nombreuses autres œuvres, aujourd'hui perdues ou exécutées pour des édifices démolis. Parmi les meilleurs élèves de Legendre on remarque son fils aîné et Flamand. A. DE LACAZE.

Quillet de Saint-Georges, manuscrit conservé à l'École des Beaux-Arts. — *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture*, t. I, p. 406-414.

**LEGENDRE (Adrien-Marie)**, mathématicien français, né à Toulouse, en 1752, et mort à Paris, le 10 janvier 1833. Il termina ses études au collège Mazarin, et eut de bonne heure un goût prononcé pour l'étude des mathématiques. On ne connaît rien de particulier sur sa vie privée. Legendre d'ailleurs a toujours gardé le plus profond silence sur sa première jeunesse; il avait même exprimé le désir que si on venait à écrire sa vie, on ne parlât que de ses travaux. A peine sorti du collège, il prit part à la rédaction du *Traité de Mécanique* que son professeur, l'abbé Marie, publia; on y trouve de Legendre quelques théorèmes sur les forces accélératrices, qui éveillèrent l'attention des savants. Peu de temps après, grâce à D'Alembert, qui l'avait pu apprécier, il obtint une chaire de mathématiques à l'École Militaire de Paris. Dès ce moment les mathématiques devinrent son unique occupation. Euler surtout fut médité d'une manière assidue, et l'on peut dire que Legendre savait par cœur les ouvrages de cet analyste. Il entra à l'Académie en 1783, fut membre du Bureau des longitudes, et conseiller à vie de l'université. On a de lui : *Éléments de Géométrie*; Paris, 1794, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., 1823; et depuis un très-grand nombre de tirages. Les premières éditions ne comprennent pas la trigonométrie; les der-

nières au contraire contiennent une série de notes dans lesquelles il démontre les principaux théorèmes sur les parallèles et les figures proportionnelles. C'est dans cet ouvrage, que tout le monde connaît, qu'on a remarqué pour la première fois un genre d'égalité dont la considération, négligée jusque là, était cependant nécessaire pour rendre complètes les démonstrations qu'on suivait depuis Euclide. On lui a toujours reproché d'avoir gardé l'ancienne et vicieuse définition de l'angle et de ne pas avoir adopté la théorie des parallèles de Bertrand; — *Exposé des opérations faites en France en 1787 pour la jonction des observations de Paris et de Greenwich par Cassini, Mechain et Legendre, avec la description et l'usage d'un nouvel instrument propre à donner la mesure des angles à la précision d'une seconde*; Paris, in-4° : c'est un recueil complet des renseignements pour sa célèbre opération de 1787. Il y a réuni deux mémoires qui en donnent la théorie à côté de l'exposé historique; — *Exercices de Calcul intégral sur divers ordres de transcendentes et sur les quadratures*; Paris, 1807, 3 vol. in-4° (y compris plusieurs suppléments). Ces exercices lui ont demandé vingt ans d'un travail consciencieux et opiniâtre. On peut les diviser en deux parties, l'une consacrée aux fonctions elliptiques, l'autre aux intégrales eulériennes, aux quadratures, etc. Son but était de réunir en un corps d'ouvrage tout ce que la théorie des transcendentes et surtout celle des intégrales définies offrent de plus remarquable; — *Traité des fonctions elliptiques et des intégrales eulériennes avec des tables pour en faciliter le calcul numérique*; Paris, 1827, 2 vol. in-4° (plus un 3<sup>e</sup> vol., composé de trois suppléments, qui parurent successivement de 1827 à 1832. Dans ses *Exercices de calcul intégral*, Legendre avait traité avec développement en même temps qu'il y attachait beaucoup d'importance, les fonctions elliptiques avec leurs applications à différents problèmes de géométrie et de mécanique, et la construction des tables nécessaires pour l'usage de ces fonctions. Le temps lui ayant permis de perfectionner la théorie de ces transcendentes, et d'en étendre les applications, il crut devoir les reproduire dans ce nouveau *Traité des fonctions elliptiques* : Il avait toujours pensé qu'on pouvait ranger dans un ordre méthodique les diverses transcendentes qu'on connaissait et qu'on employait sous le nom de quadratures. Il prétendait avec raison que si, en étudiant leurs propriétés, on trouvait le moyen de les réduire aux expressions les plus simples dont elles sont susceptibles dans l'état de généralité, et d'en calculer avec facilité les valeurs approchées lorsqu'elles deviennent entièrement déterminées, alors les transcendentes, désignées chacune par un caractère particulier et soumises à un algorithme convenable, pourraient être employées dans l'analyse à peu près comme

le sont les arcs de cercle et les logarithmes, et les applications du calcul intégral ne seraient plus arrêtées par cette espèce de barrière qu'on ne tente guère de franchir lorsque le problème est ramené aux quadratures. Mais comme il savait qu'il serait presque impossible d'exécuter un si vaste plan, il était du moins persuadé qu'on pouvait le réaliser à l'égard des transcendentes qui se rapprochent le plus des fonctions circulaires et logarithmiques, telles que les arcs d'ellipse et d'hyperbole et en général les transcendentes auxquelles on donne le nom de *fonctions elliptiques*. Après avoir examiné, dans le premier volume, la théorie proprement dite des fonctions elliptiques, il en fait l'application à la géométrie et à la mécanique, considérant d'un côté la surface du cône oblique, l'aire de l'ellipsoïde, etc., de l'autre le mouvement de rotation d'un corps solide autour d'un point fixe, et celui d'un corps attiré vers deux centres fixes. Le second volume contient la construction des tables elliptiques et un traité des intégrales eulériennes. Le troisième n'est en quelque sorte qu'un supplément aux fonctions elliptiques, dans lequel sont exposés les travaux de même nature d'Abel et de Jacobi.

La *Théorie des Nombres*; Paris, 1830, 2 vol. in-4°, parut d'abord sous le titre d'*Essai sur les Nombres*, 1798. Des savants tels qu'Euler et Fermat s'étaient déjà occupés de la théorie des nombres, que Legendre essaya de perfectionner. On a en outre de lui dix-neuf mémoires insérés dans les divers recueils consacrés aux travaux de l'Académie des Sciences : *Recherches sur la figure des planètes*; 1784 et 1789 : l'auteur y donne la première et la seule solution directe connue jusque alors du problème de la figure d'une planète homogène et supposée fluide, et étend ensuite ses recherches au cas général d'une planète composée de couches hétérogènes; — *Recherches sur l'allération des sphéroïdes homogènes*, 1785. Lagrange avait soumis au calcul la question importante de l'attraction des sphéroïdes, déjà traitée synthétiquement par Newton et Maclaurin. Persuadé que ce grand analyste n'avait pas épuisé la matière, Legendre choisit cette même question pour le sujet de ses premières recherches; elles furent heureuses, et la réduction en séries dont il fit usage donna naissance à des théorèmes qu'on a étendus ensuite, et qui sont encore à présent la base de la théorie générale à laquelle on s'est élevé; — *Sur les Intégrales doubles*; 1788; — *L'Altération des ellipses homogènes*; 1810; — *Nouvelle Formule pour réduire en distances vraies les distances apparentes de la Lune au Soleil ou à une étoile*; — *Sur les Opérations trigonométriques dont le résultat dépend de la figure de la Terre, et Suite du Calcul des Triangles qui servent à déterminer la différence des longitudes entre l'observatoire de Paris et celui de Greenwich*, 1787; —

*Analyse des triangles tracés sur la surface d'un sphéroïde*; 1806; — *Sur les Intégrations par arcs d'ellipse*; 1786; — *Recherches d'analyse indéterminée*; 1784; — *Sur l'intégration de quelques équations aux différences partielles*; 1787; — *Sur les intégrales partielles des équations différentielles*; 1790; — *Méthode des moindres carrés, pour trouver le milieu le plus probable entre les résultats de diverses observations*; 1805; — *Recherches sur le théorème de Fermat*; 1785; — *Nouvelle Théorie des Parallèles, avec un appendice contenant la manière de perfectionner la théorie des parallèles*; Paris, 1803, in-8°, etc. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui la *méthode du moindre carré des erreurs*. La place a montré tout l'avantage probable de cette méthode sous le rapport de la précision des résultats. JACOB.

Rabbe, etc., *Biographie des Contemporains*. — Maître de 1833.

LEGENDRE (Louis), homme politique français, né à Paris, en 1755, mort dans la même ville, le 13 décembre 1797. Il exerçait à Paris la profession de boucher lorsque la révolution éclata. Recherché par les Lameth en 1789, où le vit le 13 juillet à la tête du rassemblement qui promenait dans les rues les bustes de Necker et du duc d'Orléans; et ce fut lui qui le 14, décidant le peuple à se rendre aux Invalides pour y prendre des armes, le conduisit ensuite à la Bastille. Il fut un des principaux acteurs de la journée du 5 octobre, et s'agita beaucoup pour empêcher le départ des tantes de Louis XVI pour Rome et celui de ce monarque pour Saint-Cloud; enfin, après la fuite et le retour de Varennes, il fut, avec Danton, Camille Desmoullins, Fabre d'Églantine et Marat, l'un des principaux instigateurs du mouvement dont le résultat devait être la signature par le peuple, et la présentation à l'Assemblée nationale d'une pétition demandant la déchéance du roi. Les pétitionnaires furent sommés de se disperser, et la *loi martiale*, proclamée par Bailly, fut exécutée par La Fayette. Ce fut vers cette époque que Legendre devint un des fondateurs du club des Cordeliers; il devint aussi l'un des principaux acteurs des journées du 20 juin et du 10 août : ce fut lui qui, dans la première de ces deux journées, présenta le bonnet rouge à Louis XVI. Élu membre de la Convention par les électeurs de Paris, il pressa, avec de vives instances, le procès de Louis XVI; vota la mort du roi sans appel ni sursis, en rappelant qu'il était un de ceux qui avaient été l'attaquer dans son château des Tuileries. Il parut constant que pendant le cours du procès, soit à la tribune de la Convention, soit à celle de Jacobins, il demanda que le corps de l'ex-roi fût divisé en quatre-vingt-quatre morceaux, afin qu'on pût en envoyer un à chacun des quatre-vingt-quatre départements de la république. Devenu membre du comité de sûreté générale, il contribua puissamment à

la chute des girondins, dans les journées du 31 mai et du 2 juin, et on l'entendit, dans la première de ces journées, menacer Lanjuinais de le jeter en bas de la tribune s'il persistait à vouloir défendre la commission des Douze. Accusé d'hébertisme, et menacé d'exclusion lors d'une épuration du club des Jacobins, en janvier 1794, il se disculpa en s'appuyant de l'amitié de Marat, et parvint ainsi à se faire maintenir sur la liste des membres de la société. Lors de l'arrestation de Danton, il essaya d'abord de le défendre; puis, voyant que la majorité de la Convention lui était contraire, il se hâta de se rétracter, et déclara qu'à l'avenir il ne répondrait du patriotisme de personne et ne défendrait plus aucun accusé. Lié avec Tallien et Fréron, il joua, comme eux, un rôle important dans la révolution du 9 thermidor. Aussitôt que le décret d'arrestation eut été porté contre Robespierre et ses amis, il s'élança à la tribune, déclama contre les vaincus avec une extrême violence; puis, courant à la salle des Jacobins, il en fit expulser tous les membres, en ferma les portes, et en emporta les clefs, qu'il remit à la Convention. A partir de cette époque, Legendre ne cessa de poursuivre les membres du parti dont il avait fait partie, en les traitant de *terroristes*, de *buveurs de sang*; il demanda surtout la proscription des anciens membres du gouvernement, « de ces grands coupables, disait-il, qui obscurcissaient l'horizon des vapeurs du crime ». Nommé président de la Convention, il prononça le décret d'accusation contre Carrier, et attaqua ensuite Maignet; mais en même temps, effrayé de la marche de la réaction qui pouvait à la fin l'atteindre aussi, il se prononça avec une grande énergie contre les prêtres, les émigrés, et surtout contre les députés proscrits, à la réintégration desquels il s'opposa de toutes ses forces. Il eut une grande part aux journées du 12 germinal, du 1<sup>er</sup> prairial et du 13 vendémiaire; on le vit plus d'une fois marcher à la tête des troupes contre les insurgés; et la Convention lui fut en grande partie redevable de son triomphe. Entré au Conseil des Anciens lors de la mise en vigueur de la constitution de l'an III, il y joua un rôle moins important qu'à la Convention; cependant on l'y vit encore, le 17 février 1796, monter à la tribune pour se plaindre de l'indulgence du gouvernement à l'égard des émigrés et menacer Portalis de détruire ses sophismes avec *la hache de la raison*. Il demanda, lors de la conspiration de Babeuf, que tous les ex-conventionnels fussent expulsés de Paris: « Que les conspirateurs, dit-il, ne vantent pas les services qu'ils ont rendus en d'autres temps: ce n'est point pour les services passés, mais pour les crimes présents que Manlius fut précipité de la roche tarpéienne. » Ce fut sa dernière motion. Malgré son élocution incorrecte, Legendre avait parfois une sorte d'éloquence sautive et énergique qui lui avait fait valoir le surnom

de *Paysan du Danube*. Il ne laissa pas de fortune, et légua son corps à la Faculté de Médecine, « afin d'être encore utile aux hommes après sa mort ».

H. LESUEUR.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, V, VI et VII, passim. — De Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. VII et VIII.

**LEGENNIL DE LA GALAISÈRE** (Guillaume-Joseph-Hyacinthe-Jean-Baptiste), astronome et voyageur français, né à Coutances, le 12 septembre 1725, mort le 22 octobre 1792. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais, sous les leçons de J.-N. Delisle, il prit goût à l'astronomie, et ce goût absorba ses autres études. Il devint l'élève assidu de Cassini, et fit de tels progrès qu'en 1753 il entra à l'Académie des Sciences. Il s'y fit remarquer par de nombreux et utiles mémoires. L'Académie ayant décidé que le passage de Vénus sur le Soleil devait être observé dans diverses parties du globe, Legentil fut désigné, avec cette mission, pour Pondichéry. Il s'embarqua le 26 mars 1760, et atterrit à l'Île-de-France le 10 juillet. Mais à raison de la guerre entre la France et l'Angleterre, Legentil dut attendre cinq mois qu'une frégate française osât se risquer dans les mers indiennes, et en arrivant devant Pondichéry (24 mai), il trouva cette ville au pouvoir des Anglais. Il lui fallut retourner aussitôt vers l'Île-de-France, et il dut se borner à observer, le 6 juin 1761, en pleine mer et sur le pont vacillant de sa frégate, le phénomène céleste but de son voyage. Un nouveau passage de Vénus sur le Soleil devait avoir lieu le 3 juin 1769; Legentil se résigna à passer huit années dans les parages où il se trouvait. Il employa ce temps à faire de curieuses observations dans les îles Mascareignes, à Madagascar, aux îles Mariannes, aux Philippines et sur les côtes de l'Inde. Il avait choisi Manille pour son point d'observation, et s'y était rendu dès août 1766 lorsqu'il reçut l'ordre de retourner à Pondichéry. Par une nouvelle fatalité, le ciel, qui avait été d'azur jusqu'au jour même du passage, changea tout à coup; des nuages l'assombrirent, et toute observation devint impossible. Cependant Legentil avait prié deux de ses amis, restés à Manille, de contrôler les travaux qu'il espérait accomplir à Pondichéry, et, plus heureux que lui, leurs remarques eurent un plein succès, dont Legentil a donné le résultat. Il revint en 1771 en France, et eut à soutenir quelques procès avec sa famille, qui refusait de le reconnaître et de lui rendre les biens qui lui étaient dévolus durant sa longue absence; il triompha de cette mauvaise foi, et un riche mariage lui permit de se consacrer tout à la science. On a de lui: *Mémoire sur le passage de Vénus sur le disque du Soleil*, inséré dans le *Journal des Savans*, de mars 1760; — *Voyage dans les mers de l'Inde à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du Soleil*; Paris, 1779-1781, 2 vol. in-4°, fig., cartes et plans; Paris

et Heidelberg, 1782, 8 vol. in-8°, fig.; traduit en allemand, mais abrégé; Hambourg, 1780-1782, 3 vol. in-8°. L'ouvrage de Legentil contient de précieuses observations sur les courants, les marées, les moussons, etc. Il a donné la connaissance du zodiaque des Indous et de l'astronomie des brahmes, et a constaté la conformité de leur science avec celle des Chaldéens. Le premier il a avancé que le nombre prodigieux d'années dont certains peuples orientaux composent leur chronologie est fondé sur les révolutions de l'équinoxe, et que les quatre *Jougams* des brahmes se rattachent à des périodes du mouvement des étoiles qui s'accomplissent en longitude et que l'on peut faire remonter à l'infini.

A. DE L.

Cassini, *Éloge de Legentil de La Galatière* (Paris, 1810, in-8°). — *Mémoires de l'Académie des Sciences de 1788 à 1788*.

LEGENTIL (Charles), industriel français, né à Rouen, le 5 mars 1788, mort à Saint-Ouen, le 1<sup>er</sup> octobre 1856. Dès 1826 il commença de faire partie de ces nombreuses commissions dans lesquelles il mit pendant plus d'un quart de siècle son expérience au service des intérêts commerciaux. Délégué au conseil général du commerce en 1833, Legentil fit partie de la commission d'enquête chargée de la révision du tarif des douanes, et rédigea sur la question des laines un rapport qui fut imprimé aux frais du gouvernement. Il fut membre du jury central en 1827, 1834, 1839, 1844, 1849; il présida en 1855 la 22<sup>e</sup> classe du jury de l'Exposition universelle. Il fut en outre délégué par le gouvernement français à plusieurs expositions étrangères, notamment à l'exposition allemande de Berlin en 1844, à la suite de laquelle il publia un rapport sur le développement de l'industrie en Allemagne, qui se trouve imprimé dans les *Annales du Commerce extérieur*. Député depuis 1839, il fut en 1846 élevé à la dignité de pair de France.

Legentil avait coopéré à tous les travaux de la chambre du commerce depuis 1832; c'est principalement à son initiative que l'on doit l'établissement de la condition des soies et des laines de Paris, le développement de la bibliothèque commerciale, la publication de la *Statistique de l'industrie parisienne* et la création d'un cours de teinture et d'impression au Conservatoire des Arts et Métiers. E. COTTENET.

*Journal des Débats*, octobre 1856. — *Discours prononcé aux obsèques de M. Legentil*, par M. Germain-Thibaut, vice-président de la chambre de commerce. — *Documents particuliers*.

LEGENTIL. Voy. LA BARBINAIS.

LÉGER (Saint), en latin *Leodegarius*, évêque d'Autun, né vers l'année 616, mort le 2 octobre 678. Il appartenait à une des plus illustres familles de la Gaule. Si l'on ignore le nom de son père, on lui donne pour mère Sigrada, sœur de Berswinde, femme d'Athicus, lequel Athicus est désigné comme fils de Leutharius, duc des Alle-

mands. Léger passa les premières années de sa vie à la cour du roi Clotaire II. Son éducation fut ensuite confiée aux soins de Didon, évêque de Poitiers, qui le préposa, jeune encore, au gouvernement de l'abbaye de Saint-Maixent. Dix ans après, en 659, il fut élevé au siège d'Autun. On le voit en 661 présider un concile dans sa ville épiscopale, et en 666 souscrire un diplôme de Drausius, évêque de Soissons, en faveur du monastère de Sainte-Marie. Il ne parait pas avoir été dans les meilleurs termes avec Ébroin, maire du palais. Aussi, après la mort de Clotaire III, fut-il au nombre des prélats qui se déclarèrent contre Thierry, protégé d'Ébroin, et appelèrent Childéric du fond de la Neustrie pour le saluer roi des Bourguignons. Saint Léger devient alors un des personnages les plus considérables de ce royaume. Il réside à la cour, et la gouverne sous le nom du roi. On ajoute même qu'Ébroin ayant été exilé dans le monastère de Luxeuil, saint Léger prit son titre et remplit sa charge. Mais Adrien de Valois, le P. Leconte et les auteurs du *Gallia Christiana* ne consentent pas à voir la mairie du palais entre les mains d'un évêque : cette dignité, disent-ils, fut toujours confiée à des laïques; et si d'anciens annalistes ont nommé saint Léger *major domus* de Childéric II, ils ont à cette occasion fait emploi d'un terme impropre, voulant dire simplement qu'il fut le principal conseiller du roi. On peut consulter à cet égard le *Glossaire de Du Cange*, au mot *Major*. Cependant la faveur de l'évêque d'Autun auprès de Childéric ne dura pas longtemps. Ayant blâmé les mœurs de ce prince, il fut contraint de quitter la cour, et retourna dans son diocèse. A quelque temps de là, Childéric se rend à Autun, pour y célébrer la fête de Pâques. Après de Léger se trouvait alors Hector, patrice de Marseille, qui venait à la rencontre du roi, auquel il avait, dit-on, à demander la réparation de quelque injustice. On persuade à Childéric que ces deux mécontents ne se sont pas réunis sans avoir de criminels desseins, et celui-ci, dans un transport de colère, fait entendre contre Léger de redoutables menaces. Léger, averti, par d'anciens amis, prend la fuite, sans attendre l'arrivée du roi. Mais des soldats envoyés à sa poursuite l'atteignent, et le conduisent captif au monastère de Luxeuil, auprès d'Ébroin, son ancien rival. Childéric II meurt en 673 ou en 674. Aussitôt Ébroin et Léger sortent à la fois de leur prison, et se dirigent vers Autun. Ce voyage ne fut pas sans péril pour notre prélat. Ébroin, qui abhorrait en lui l'auteur de sa disgrâce, voulut, chemin faisant, l'égorger de ses mains; mais il fut retenu par Genesisus, archevêque de Lyon. D'Autun Léger se rendit à la cour du nouveau roi, Thierry III, l'assista quelque temps de ses conseils, et retourna dans son diocèse. Il y vivait tranquille, quand trois clients d'Ébroin, Waymer, duc de Champagne,

Didon, évêque de Châlons, et Bobon, évêque de Valence, arrivent aux portes d'Autun à la tête de forces considérables. Léger vit sa perte certaine, et sans tenter une défense inutile, il se rend. On le saisit, on lui crève les yeux, et on l'emmena prisonnier. La ville d'Autun lui elle-même obligée de compter une somme considérable aux farouches complices d'Ébroin : elle échappa de cette manière à la dévastation. Retenu quelque temps sous le toit de Waymer, Léger eut enfin la liberté d'aller cacher dans un monastère sa honte et sa douleur. Il y séjourna depuis deux ans, quand Ébroin, encore avide de vengeance, le fait mener avec son frère Gairinus, et, après les avoir chargés l'un et l'autre d'injures, ordonne de massacrer Gairinus, et de faire subir à Léger de nouvelles et plus atroces mutilations. Enfin, en 678, Léger est appelé par le roi, et s'entend accuser devant toute la cour de la mort prématurée de Childéric II. On énonça l'accusation, mais sans autoriser la défense, et Léger fut conduit dans une vaste forêt, où des sicaires, aux gages d'Ébroin, lui portèrent enfin le coup mortel. Nous ne voulons pas garantir tous les détails de cette tragique légende. Ce sont les hagiographes qui nous les ont racontés, et ces pieux narrateurs ont pour habitude de trop viser aux grands effets. Cependant les dissensions intestines de la cour de Bourgogne sont d'ailleurs connues, et d'autres témoins nous apprennent quelle était la férocité des mœurs au septième siècle.

On a coutume d'attribuer à saint Léger les articles publiés dans le concile d'Autun, en 670. Nous possédons aussi son testament, inséré par Étienne Pérad dans les preuves de son *Histoire de Bourgogne*, mais avec de fausses dates, qui ont fait quelquefois douter de l'authenticité de cette pièce. Un autre monument de la piété de saint Léger est une lettre à Sigrade, sa mère, publiée par le P. Labbe dans le tome I de sa *Bibliothèque des Manuscrits*.

*Histoire Littéraire de la France*, t. III, p. 618. — *Calixta Christ.*, t. IV, col. 349.

**LÉGER (Antoine I<sup>er</sup>)**, théologien réformé savoyard, né en 1594, à Villesèche, dans la vallée de Saint-Martin (Savoie), et mort en 1661, à Genève. Après avoir fait ses études à Genève, il fut chargé, fort jeune encore, de desservir une église de la vallée où il était né. Il avait, pendant ses études, montré du goût pour les langues orientales; il y avait même fait des progrès remarquables pour l'époque. Cette circonstance le fit nommer chapelain de Corneille de Haga, envoyé en ambassade à Constantinople par les Provinces-Unies. En Orient, Léger entra en relation avec Cyrille Lucar; il l'engagea à publier une confession de foi, qui devait, selon lui, mettre en évidence les analogies des croyances protestantes avec celles de l'Église grecque, et prouver par là leur antiquité, chose à laquelle les protestants attachaient un grand prix à une époque où leur

nouveauté était une des plus graves accusations qu'on leur adressait. En 1637 il était de retour dans la vallée de Saint-Martin. Mis à la tête de l'église protestante de Saint-Jean-Val-Lucerne, il eut de fréquentes altercations avec des missionnaires catholiques, envoyés dans sa paroisse pour en convertir les membres. Il résulta de là que, dénoncé au duc de Savoie comme un séditieux, et mal soutenu par ses confrères, jaloux de ses talents, il fut obligé de se retirer à Genève. En 1645 il y fut nommé professeur de théologie et de langues orientales. Il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de ses jours. On lui doit : une édition du Nouveau Testament en grec ancien et en grec vulgaire, sous ce titre : *Novum Testamentum idiomaticè græco litterali et græco vulgari ex versione Maximi*; Genève, 1638, 2 part. in-8°; — *Theses theologicae de sanctificatione hominis peccatoris*; Genève, 1658, in-4°. La bibliothèque de Genève possède sa correspondance avec Cyrille Lucar. J. Aymon en a publié une partie, mais inexactement traduite, dans *Monuments authentiques de la religion des Grecs*; La Haye, 1708, in-4°; ouvrage assez mal fait et qui ne put s'écouler qu'au moyen frauduleux de cet autre titre : *Lettres anecdotes de Grille Lucar*; Amsterdam, 1718, in-4°.

Michel NICOLAS.

*Bibliothèque ancienne et moderne de J. Leclerc*, t. XVI, pag. 487. — Sénébier, *Histoire Littéraire de Genève*, t. II, p. 190. — Bayle, *Ouvrages divers*, édit. in-fol., tom. IV, pag. 589, 564, 569, 571, 575, 629.

**LÉGER (Antoine II)**, pasteur protestant, fils du précédent, né à Genève, en 1652, et mort dans la même ville, en 1719. Il fut d'abord pasteur d'une paroisse de la campagne aux environs de Genève, et en 1684 pasteur de la ville. En 1686 il fut nommé professeur de philosophie, et remplit ces fonctions avec succès pendant vingt-quatre ans. En 1710 il passa à la chaire de théologie, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie.

On a de lui les huit dissertations suivantes, imprimées à Genève, de 1705 à 1715 : *De Saporiibus*; — *De Origine Fontium*; — *De Meteoris ignitis*; — *De Calore et Frigore*; — *De Igne*; — *De Felicitate*; — *De Deo*; — *De Anathemate Maranata*; — un discours intitulé : *Oratio academica de Valdensium situ et progressu*, et des *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*; Genève, 1720, 5 vol. in-8°; traduit en allemand, Bâle, 1722, in-8°. Ces sermons, imprimés après la mort de l'auteur, n'avaient pas été destinés à l'impression; il y en a peu d'achevés, quelques-uns ne sont même que des esquisses qu'il développait en chaire. Il laissa plusieurs traités manuscrits, mais tous plus ou moins imparfaits. Son fils avait voulu d'abord les publier; mieux conseillé, il renonça à ce projet. M. N.

Sénébier, *Hist. Littér. de Genève*, t. II, p. 246; t. III, p. 261.

**LÉGER (Michel)**, pasteur protestant, fils du précédent, né à Genève et mort dans cette ville.

en 1745. On a de lui un *Sermon sur le Jubilé de la réformation de l'illustre ville de Neuchâtel*; Bâle, 1731, in-4°.

Sénébier, *Hist. Littéraire de Genève*, t. III, p. 206.

**LÉGER (Jean)**, écrivain protestant savoyard, né à Villesèche, dans la vallée de Saint-Martin, le 2 février 1615, et mort à Leyde, vers 1670. Son père, Jacques Léger, frère de Léger (Antoine 1<sup>er</sup>), chapelain de l'ambassadeur hollandais à Constantinople et plus tard professeur à Genève, fut, de 1631 à 1640, époque de sa mort, syndic de la commune de Faet et consul général de la vallée de Saint-Martin. Jean Léger fit ses études à Genève. Pendant qu'il était étudiant, il eut le bonheur de sauver la vie (1638) au prince de Deux-Ponts, depuis roi de Suède, qui se baignait dans le lac. En 1643, son oncle, Antoine Léger, ayant été obligé d'abandonner son église de Saint-Jean-Val-Lucerne, il fut désigné pour son successeur. Dès ce moment commença pour lui une vie pleine d'épreuves et de périls. Les protestants des vallées, comptant sur l'appui de Lesdiguières et entraînés par les idées d'indépendance qui étaient communes à presque tous les protestants français de cette époque, concurrent le malheureux projet de profiter des embarras dans lesquels se trouvait le Piémont, épuisé par de longues guerres étrangères et des divisions intestines, pour s'ériger en république indépendante. Ils prirent les armes, détruisirent le fort de La Tour, et se répandirent dans les vallées de Suze et de Saluces. Le marquis de Pianazze, chargé de les réduire, déploya une excessive rigueur. Des régiments hongrois et bavares, accoutumés, pendant les guerres précédentes, à la plus grande licence, commirent des atrocités inouïes. Les Vaudois se défendirent avec un courage héroïque. Des tonneaux vides, mâtélassés à l'intérieur, leur servaient de remparts mobiles, qu'ils poussaient devant eux, en marchant à l'attaque, et qu'ils traînaient à leur suite, quand ils étaient forcés à la retraite. Vaincus et poursuivis, ils se retirèrent au sommet de la vallée d'Angrogne. Cette position, leur dernier retranchement, fut enfin emportée d'assaut. Léger, échappé au massacre, se sauva en France. Là, il rédigea un manifeste qui, traduit et imprimé en diverses langues, fut envoyé à tous les princes protestants. Il écrivit directement à Cromwell, qui s'intéressa au malheureux sort des Vaudois, et parla en leur faveur à Louis XIV et au duc de Savoie. Ce ne fut que vers le milieu de juillet 1655 que l'on mit fin aux massacres ordonnés par le marquis de Pianazze. Léger fut alors autorisé à faire une collecte en France pour le soulagement de ses coreligionnaires, et cette même année il assista en qualité de représentant des communes protestantes de la vallée de Saint-Martin, aux conférences de Pignerol, où l'on régla les affaires protestantes. On accorda aux Vaudois une amnistie générale et, sous certaines conditions, le libre exercice de leur culte.

Quelque temps après, Léger se plaignit de diverses infractions commises à ce traité. Ses réclamations ne furent pas écoutées. Il réclama alors l'intervention de la France. Cette démarche fut regardée comme un acte de rébellion. Cité, en février 1658, devant un tribunal de Turin, il demanda en vain de comparaître devant les juges ordinaires; sa requête fut rejetée. L'affaire traîna jusqu'en 1661. Enfin, le 17 septembre de cette année il fut condamné à mort; ses biens furent confisqués et sa maison rasée. Il se sauva en Suisse. Il parcourut ensuite une partie de l'Allemagne et la Hollande, pour intéresser le gouvernement de ces pays à la cause des protestants des vallées. De retour de ce voyage, il fit imprimer en français et en italien une apologie de sa conduite, en réponse à la condamnation dont il avait été frappé. En 1663 il fut nommé pasteur de l'église wallonne de Leyde, et continua jusqu'à sa dernière heure de solliciter la protection des princes et des États protestants pour ses frères des vallées. Outre les divers écrits dont nous avons fait mention, on a de J. Léger une *Histoire générale des Églises évangéliques des vallées du Piémont ou vaudoises, divisée en deux livres, jusqu'à l'an 1664*; Leyde, 1669, in-fol. avec fig.; trad. en allemand par F. Schweinitz, avec une préface de S.-J. Baumgarten; Breslau, 1750, 2 vol. in-4°, fig. Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur recherche l'origine des Vaudois qui ne se rattachent pas, selon lui, à Pierre Valdo, mais qui remontent plus haut et sont déjà connus au huitième siècle; il expose ensuite leurs croyances et leur organisation ecclésiastique. Dans la seconde partie, il fait le récit des persécutions souffertes par eux à diverses époques, et principalement de celles dont il avait été le témoin. Ce curieux ouvrage est devenu fort rare, parce qu'on prit soin en France et en Piémont de détruire tous les exemplaires qu'on avait pu saisir. **MICHEL NICOLAS.**

Bayle, *Ouvrages diverses*, tom. III de l'édition in-fol., pag. 730 et suiv. — Sénébier, *Histoire Littéraire de Genève*, tom. II, pag. 220-222. — *Abrégé de la vie de Jean Léger*, écrite par lui-même à la fin de son *Histoire générale des églises vaudoises*, 11<sup>e</sup> partie, p. 365-368.

**LÉGER (François-Pierre-Auguste)**, acteur et littérateur français, né à Bernay (et non à Paris), le 16 mars 1766 (et non en 1765), mort à Paris, le 28 (et non le 27) mars 1823, était le fils d'un chirurgien estimé. A l'issue de ses études, il prit le petit collet, et se plaça comme précepteur de fils de famille. Au début de la révolution, il abandonna l'enseignement, et s'enrôla dans la troupe d'acteurs qui inaugura, en 1792, le théâtre du *Vaudeville* (1). Un mariage qu'il contracta à cette époque, contre le gr

(1) Ouvert dans la salle du Petit-Panthéon, située rue de Chartres, le 13 janvier 1792, ce théâtre a été incendié le 18 juillet 1808. L'emplacement qu'il occupait est recouvert aujourd'hui par les nouvelles constructions de Louvre.

de sa famille, avec une femme beaucoup plus âgée que lui, et sans fortune, ne fut pas étranger à cette bizarre détermination. Il resta sept ans à ce théâtre. Pils, l'un des fondateurs, s'étant séparé de Barré, son associé, pour établir une scène rivale, il s'adjoignit Léger, et, le 15 floréal an VII, l'ouverture du théâtre des Troubadours eut lieu par un prologue intitulé : *Nous verrons*, et par *Le Billet de Logement*, pièces dont Léger était l'auteur. Cette entreprise n'ayant pas prospéré, Léger voulut reprendre la carrière de l'enseignement; mais, mieux avisé, et grâce à la protection d'un ami d'enfance, M. Dubois, sous-préfet de Saint-Denis, il obtint l'emploi de greffier de la justice de paix de cette ville. Il ne sut pas s'y maintenir, puisqu'on le retrouve dans les dernières années de sa vie directeur du théâtre de Nantes. Là encore il ne fit qu'un séjour passager, à cause des tracasseries que lui suscitèrent des adversaires de son administration, intéressés à la décrier pour lui substituer un des leurs. Léger réclama vainement contre la nomination de son successeur, et l'inutilité de ses démarches pour faire révoquer cette mesure lui causa un chagrin qui abrégéa ses jours. On a de lui : *Le Danger des Conseils*, ou *la folle incantation*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1793, in-8°; — *Henri IV à Biliens*, comédie en deux actes et en vers; Caen, 1816, in-8°; — *L'Homme sans façon*, ou *le vieux cousin*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1798, in-8°. Il existe des exemplaires où le titre est interverti; — *Maria, ou la demoiselle de campagne*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1818, in-8°; — *L'Orphelin et le Curé*, fait historique en un acte; Paris, 1790, in-8°. C'est la première pièce où l'on vit le costume ecclésiastique sur un théâtre; — *Un Tour de Jeune Homme*, anecdote en un acte; Paris, 1802, in-8°; — *Alphonse, ou les suites d'un second mariage*, drame en trois actes; 1818; — *Apathose du jeune Barra*, tableau patriotique, en un acte, mêlé d'ariettes; 1794, in-8°; — *Charles Coypel, ou la vengeance d'un peintre*, un acte mêlé d'ariettes; 1805; — *Don Carlos*, op. com., trois actes; 1809; — *La folle Gageure*, com. à ariettes, un acte, 1790, in-8°; — *Henri de Bavière*, op., trois actes; Paris, 1816, in-8°; — *L'heureuse Ivresse*, op.-c., un acte; 1791; — *Jean Bart*, id.; 1795; — *Lisette Rulotique*, id.; 1801; — *Mon Cousin de Paris*, id.; 1804; — *Le Corsaire comme il n'y en a point*, com., trois actes; 1790; — *Le Berceau d'Henri IV*, op.-c., deux actes; 1814; — *Les Épreuves de l'Amour*, pastorale lyrique; 1791; — *Caroline de Lichtfeld*, com., trois actes en vers; 1792. On peut ajouter à cette nomenclature une soixantaine de vaudevilles, composés seuls ou en société, parmi lesquels nous citerons : *Christophe Morin*; *La Revue de l'an VI*, ou *il faut un état*; *Le 18 Brumaire*, ou *la journée de Saint-Cloud*; *La papesse Jeanne*;

*M. Partout*, réimprimé en 1822, sous le titre d'*Un Dimanche à Passy*; et *L'Autour d'un moment*, comédie en un acte, en vers et en vaudevilles, jouée en 1792, pièce où Chénier était désigné de manière à ce qu'on ne pût s'y reprendre, ce qui excita la colère des fanatiques révolutionnaires. Léger y chantait un couplet qui finissait par ces mots :

Il faut renvoyer à l'école  
Celui qui régenta les têtes.

Un certain nombre de spectateurs demandèrent bis, d'autres s'y opposèrent; on voulut forcer l'auteur, acteur à faire amende honorable; mais il s'enfuit du théâtre. Le tumulte fut porté à son comble; des pages de Louis XVI furent blessés dans la bagarre, et peu s'en fallut que le théâtre, ouvert sous le nom de Vaudeville, ne fût livré aux flammes. Le lendemain un exemplaire de la pièce fut brûlé sur la scène. Outre ses productions dramatiques, Léger a publié : *Notice nécrologique sur M. Pierre-Antoine-Romais Duhois*; Paris, 1812, in-8°. Sur cette brochure il appela, pour la première fois, à son nom celui de DANANCE (1); — *Petite Réponse à la grande épître de M. J. Chénier*; Paris, 1797, in-8°. Cette réponse a été insérée dans le *Recueil de poésies satiriques* publié par Colnet, et réimprimée dans l'édition des poésies de l'auteur; — *Macedoine, ou Poésies, Chansons*, etc.; Paris, 1818, in-18; — *Chansons et autres poésies*; 1822, in-18; — *Rhétorique épistolaire*; Paris, 1804, 1 vol. in-12.

Ed. de MANNE.

Brazier, *Hist. des Petits Théâtres*. — Arnault, *Souvenirs d'un Jeune Homme*. — Quérard, *La France Litt.*

**LÉGIER (Pierre)**, littérateur français, né à Jussey (Franche-Comté), en 1734, mort dans la même ville, le 7 janvier 1791. Ses études achevées, il embrassa l'état militaire et fit une campagne en Bohême. La faiblesse de sa santé l'ayant forcé de renoncer à cette carrière, il vint étudier le droit à Paris, où il se lia avec des gens de lettres. Quelques vers agréables lui valurent l'entrée de quelques sociétés. Il s'essaya dans l'art dramatique, mais avec peu de succès. Revenu dans son pays, il y remplit les fonctions de maire et de lieutenant général de police. On a de lui : *Le Rendez-vous*, comédie en un acte mêlé d'ariettes, musique de Duni, représentée en 1763; 1763, in-8°; — *Les Prologés*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1769, in-12; — *Amusements poétiques*; Londres (Paris), 1769, in-8°; — *Traité des différentes Procédures observées dans les différentes Juridictions de l'enclou du Palais*; Paris, 1780, in-8°; — *Susky*, conte moral, dans les *Affiches de Franche-Comté*; 1783; — *L'Orateur*, poème; 1784, in-8°.

J. V.

Voies, *Notice sur Léger, dans les Mémoires de la Société d'Agriculture de la Haute-Saône*, t. III. — Ar-

(1) Et non DANANCE, ainsi que l'a dit M. Quérard. Ce nom était celui de sa femme.



naait, Jay, Jouy et Normis, *Biogr. novo. des Contemp.* — *Quérard, La France littéraire.*

**LEGILLON** (*Jean-François*), peintre belge, né le 1<sup>er</sup> septembre 1739, à Bruges, mort le 23 novembre 1797, à Paris. Il étudia le dessin à l'Académie de Rouen sous J.-B. Descamps, passa quatre années en Italie, parcourut ensuite la Suisse, et se fixa en 1782 à Paris. Admis en 1789 à l'Académie de Peinture, il reçut bientôt le titre de peintre du roi. La même année il exposa au salon du Louvre six tableaux, remarquables par un fini précieux et une composition savante; il brillait surtout dans la représentation de la nature, agreste et prit Berghem pour modèle.

P. L.—Y.

*Homes remark. de la Flandre occid., I, 321-28.*

**LEGIPONT** (*Dom Olivier*), bénédictin allemand de la congrégation de Bursfeld, un des plus érudits de son temps, naquit à Soiron, dans le duché de Limbourg, le 1<sup>er</sup> décembre 1698, et mourut dans l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, le 16 juin 1768. Ayant acquis par de solides études une instruction aussi étendue que variée dans toutes les branches des connaissances qui se rattachent à ce qu'on appelait autrefois les *humanités*, il embrassa une profession qui lui permit de se livrer au penchant qu'il manifestait surtout pour les recherches historiques et philologiques. Dès l'année 1720 il fit profession dans l'abbaye des Bénédictins de Saint-Martin de Cologne. Après avoir professé la philosophie et le droit canonique il devint prieur de cette maison, et publia plusieurs ouvrages élémentaires. Mais ses goûts de prédilection, fortifiés par la liaison qu'il avait contractée avec le P. Bernard Pez, le déterminèrent surtout à visiter les bibliothèques les plus renommées de l'Allemagne et les archives des monastères, afin de fournir à son ami des matériaux qui pussent l'aider dans la composition de l'histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoît, à laquelle le savant bénédictin travaillait. Il donna une si haute idée de son mérite dans ce genre que plusieurs communautés religieuses le prièrent d'écrire leur histoire ou d'arranger leurs archives. Mais un projet plus vaste occupait sa pensée : il avait conçu le dessein de créer pour l'Allemagne une société littéraire bénédictine à laquelle on aurait associé des membres du même ordre répandus dans les autres États de l'Europe. Il avait communiqué ce projet au cardinal Quirini, qui, en sa qualité d'ancien bénédictin, s'intéressant à la gloire de l'ordre, avait accepté le titre de protecteur que dom Legipont lui avait offert. Mais le défaut de fonds nécessaires à une pareille entreprise, et l'éloignement des maisons de l'ordre de l'abbaye de Kempten, qui avait été choisie pour être le centre de l'académie, rompirent toutes les mesures de dom Legipont, quoiqu'un grand nombre de diplômés d'affiliation à la société eussent été délivrés et que les avantages d'une semblable association eussent

été exposés méthodiquement par lui dans un écrit imprimé à l'abbaye de Kempten, sous le titre de *Systema erigendæ Societatis litterariæ Germano-Benedictinæ*; Compidone, 1752, in-8° (1). De si utiles travaux ne préservèrent pas dom Legipont des atteintes de l'envie, et de l'espèce de sourde persécution qu'elle fait éprouver aux hommes de mérite qui en sont l'objet. Peut-être contribuèrent-elles, avec l'ardeur et l'excès du travail, à avancer le terme de ses jours, car il n'avait pas encore atteint l'âge de soixante ans lorsqu'il mourut. On peut citer parmi les principaux ouvrages qu'il fit imprimer : *Historia Monasterii Visibodibergensis in Palatinatu*; Cologne, 1735, in-fol.; — *Dissertationes philologico-bibliographicæ de ordinanda et ornanda bibliotheca*; Nuremberg, 1726, in-4°; — *Monasticum Mogontiacum, sive succincta monasteriorum in archiepiscopatu Moguntino notitia*; Prague, 1746, in-8°; — *Sacræ metropolis Coloniensis Antiquitas et prærogativa adversus gloria æmulos asserta*; Cologne, 1748, in-8°; — *Introductio ad studium Numismatum romanarum*; Wurtzbourg, 1757, in-4°. Après avoir coopéré avec le père Ziegelbauer à l'histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoît, que ce savant confrère avait entreprise, il la publia à Angsbourg, après la mort de celui-ci, en 1734, 4 vol. in-fol. (*Historia rei litterariæ ordinis Sancti-Benedicti in quatuor partes distributa...*). On éprouve une espèce de stupéfaction en voyant la liste des ouvrages inédits de dom Legipont, au nombre de cinquante-et-un, dont les titres ont été donnés par dom Jean-François. On ne conçoit pas que la vie d'un seul homme ait pu suffire aux recherches infatigables du bénédictin de Bursfeld et aux immenses travaux qui en furent la suite. On remarque parmi ces ouvrages, restés manuscrits, la *Chronique de l'abbaye de Saint-Martin de Cologne* en onze volumes in-fol., l'*Histoire de la Congrégation de Bursfeld*, en onze volumes in-4°, le *Spicilege des Antiquités romaines découvertes à Mayence et dans les environs*, in-fol., etc. Aussi presque tous les savants contemporains ont porté sur ses écrits le même jugement que le nonce apostolique Oddi, archevêque de Trajanopole, qui dans une lettre écrite à l'abbé de Saint-Maximin de Trèves s'exprime ainsi à son sujet : *Supervacaneum sane foret de hujus hominis ingenio, doctrina, probitate et humanitate plura scri-*

(1) Cet ouvrage a été réimprimé à Metz par les soins de dom Jean-François, bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne. Sorti des presses de Joseph Antoine, c'est un petit chef-d'œuvre d'impression, qui a pour titre : *Corpus academiæ cum Societatis litterariæ germano-benedictinæ in suas classes à R. P. Olivario Legipont distributum*; Metz, 1758, in-8°, de VIII 80 pag. M. Teulier ne l'a pas connu, car il n'en parle pas dans son ouvrage sur la typographie messine. Le même dom Jean-François l'a reproduit à la suite de sa *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît*; Bouillon, 1777, in-4° 4<sup>e</sup> volume.

bera, .... pluribus libris editissima eruditione prælucentibus.

J. LAMOUREUX.

*Acta Eruditorum Lipsiæ* (passim). — Dom Jean François, *Bibliothèque générale des Écrivains de l'Ordre de Saint-Benoît*, tome II. — Abbé de La Porte, *L'Observateur Littéraire*, 1760, tome II.

**LEGIVRE DE RICHEBOURG** (M<sup>me</sup>), romancière française du dix-huitième siècle, connue seulement par des ouvrages qui ont paru anonymes, et dont plusieurs eurent un grand succès. Les principaux sont : *La Veuve en puissance de mari*, nouvelle tragi-comique; Paris, 1732, in-12; — *Aventures de Clamade et de Clarmonde*; Paris, 1733, in-12; — *Aventures de Flore et de Blanchefleur*; Paris, 1735, 2 vol. in-12. Ces deux derniers romans font partie de la *Bibliothèque des Dames*. E. D.

Quérad, *La France Littéraire*.

**LE GLAY** (André-Joseph-Ghislain), historien et bibliographe français, né à Arleux (Nord), le 29 octobre 1785. Il commença à Douai des études médicales, qu'il vint achever à Paris, où il obtint en 1812 le grade de docteur; puis il alla exercer l'art de guérir à Cambrai, devint en 1826 bibliothécaire de cette ville, et consacra les moments dont il pouvait disposer à des recherches sur l'histoire et les antiquités de sa province. En 1835, M. Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, le détermina à prendre la direction des archives du département du Nord, dépôt très-riche, mais depuis longtemps délaissé. M. Le Glay est correspondant de l'Institut, de l'Académie royale de Belgique, et de celle de Turin. Ses principaux ouvrages sont : *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai*; Cambrai, 1831, in-8°; — *Mélanges historiques et littéraires*; Cambrai, 1834, in-4°; — *Notice sur les archives de la Chambre des Comptes à Lille*; Lille, 1836, in-8°; — *Nouveau Programme d'études historiques et archéologiques sur le département du Nord*; Lille, 1836, in-12; — *Analectes historiques, ou documents inédits pour l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature*; Lille, 1839, in-8°; — *Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département du Nord*; Lille, 1841, in-8°; — *Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille*; Lille, 1848, in-8°; — *Cameracum Christianum, ou histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai; extraite du Gallia Christiana, et d'autres ouvrages, avec des additions considérables et une continuation jusqu'à nos jours*; Lille, 1849, in-4°; — *Nouveaux Analectes, ou documents inédits pour l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature*; Lille, 1852, in-8°; — *Revue critique des Opera diplomatica de Miræus sur les titres reposant aux archives départementales à Lille*; Bruxelles, 1856, in-8°. L'Académie royale de Belgique a fait imprimer ce travail dans la collection de ses *Bulletins*, en un volume à

part, qui leur sert d'appendice; — *Spécilage d'histoire Littéraire, ou documents pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts dans le nord de la France*; Lille, 1868, fascicules 1-11, in-8°. M. Le Glay a publié comme éditeur : *Chronique d'Arras et de Cambrai, par Balderic, chantre de Térouane, au onzième siècle, etc.*; Paris, 1834, in-8°; — *Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du seizième siècle*; Paris, Impr. royale, 1845, 2 vol. in-4°, qui font partie de la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France*. Il a fourni divers travaux aux *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, aux *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, à la *Revue numismatique* et aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. E. REGNARD.

Quérad, *La France Littéraire*. — *Bibliographie de la France*. — *Documents particuliers*.

**LE GLAY** (Édouard-André-Joseph), archiviste paléographe français, fils du précédent, né à Cambrai, le 6 mars 1814. Il fit ses études de droit à Paris, et il fut nommé bibliothécaire de la ville de Cambrai en 1835, puis conservateur adjoint des archives du département du Nord en 1837. Devenu conseiller de préfecture de la Côte-d'Or en 1846, il est maintenant sous-préfet à Libourne, après avoir rempli les mêmes fonctions dans plusieurs villes. Suivant l'exemple de son père, M. Le Glay s'est occupé de l'histoire et de la littérature du moyen âge. Nous citerons de lui : *Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*; Lille, 1841, in-8°; — *Histoire des Comtes de Flandre jusqu'à l'avènement de la maison de Bourgogne*; Paris, 1843-1844, 2 vol. in-8°; — *Illustrations de l'histoire de Belgique*; Tournai, 1852, in-18. Il a mis au jour comme éditeur (en société avec M. Brunel) *Fragments d'Épopées romanes du douzième siècle, traduits et annotés*; Paris, 1838, in-8°; — *Li romans de Raoul de Cambrai et de Bernier, publiés pour la première fois d'après le manuscrit unique de la bibliothèque du Roi*; Paris, 1840, in-12, qui forme le tome VII de la *Collection des romans des douze Pairs de France*; — *Chronique rimée des Troubles de Flandre à la fin du quatorzième siècle, suivie de documents historiques relatifs à ces troubles, etc.*; Lille, 1842, in-8°. M. Le Glay a donné des articles à l'*Encyclopédie du Droit*, au *Dictionnaire de la Conversation*, à l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, à l'*Histoire des villes de France*, aux *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, aux *Archives historiques et littéraires du nord de la*

France et du midi de la Belgique, et à plusieurs recueils français et étrangers. E. R.

*Livret de l'École des Chartes*; Paris, 1852, in-18. — *Bibliographie de la France*. — *Bibliographie de la Belgique*. — *Documents particuliers*.

**LEGNANI (Étienne)**, dit le **LEGNANO**, peintre de l'école milanaise, né à Milan, en 1660, mort en 1715. Il fut à Bologne élève de Cignani, et à Rome disciple de Carlo Maratta; mais malheureusement il se laissa entraîner par le goût de son siècle, et tomba parfois dans le *maniérisme*. Ce défaut est surtout sensible dans ses derniers ouvrages, tandis que les premiers se ressentent encore de l'influence salutaire de ses maîtres. Dans ceux-ci, on trouve une sobriété de détails, une sagesse de composition et un éclat de coloris dignes d'un grand artiste. Legnani a beaucoup peint à fresque à Milan; ses *Quatre Vertus*, pendants d'une coupole de chapelle à Santa-Maria-del-Carmine, et son *Couronnement de la Vierge* à San-Angelo sont surtout célèbres. On voit de lui à Saint-Ambroise un tableau représentant *La Vierge entre saint Laurent, saint Benoît et saint Ambroise*. Il a travaillé aussi dans les autres villes d'Italie, principalement à Turin et à Gènes. Son portrait, peint par lui-même, fait partie de la collection iconographique du musée de Florence, et la coupole de Santo-Gaudenzio de Novare, passe pour son chef-d'œuvre.

On attribue quelquefois au Legnanino des portraits assez faibles qui sont plutôt dus au pinceau de son père, peintre médiocre nommé *Ambrogio* par quelques auteurs, et par d'autres *Cristoforo*. E. B.—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Tiepolo, *Dizionario*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

**LEGNAGO**. Voy. **BARBIERI (Francesco)**.

**LEGOBIEN (Charles)**, historien français, né en 1653, à Saint-Malo, mort le 5 mars 1708, à Paris. Son père, Jean Legobien, fut un des hommes les plus distingués de sa province; il avait été deux fois député aux états généraux du royaume, et son portrait avait été placé par ordre du conseil de la ville dans la cathédrale de Saint-Malo. Le jeune Charles, destiné à l'Église, entra en 1671 dans la Société de Jésus, et professa d'abord à Tours; appelé ensuite à Paris, il y devint secrétaire et en 1706 procureur des missions de la Chine. On a de lui : *Lettre sur les progrès de la religion à la Chine*; Paris, 1697, in-8°; — *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne*; ibid., 1693, in-12; trad. en italien par Ch. Ferreri, Turin, 1699; et réimpr. dans le tome III des *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine* (1701), du P. Lecomte; — *Éclaircissements sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts*; ibid., 1698, in-12; — *Histoire des îles Mariannes, nouvellement converties à la religion chrétienne*; ibid., 1700, 1701, in-12 avec cartes; — *Lettre à un docteur de la Faculté de*

Paris sur les propositions déferées en Sorbonne par M. Prioux; ibid., 1700; — *Lettres de quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus, écrites de la Chine et des Indes orientales*; ibid., 1702, in-12; ce premier recueil, ayant été bien accueilli du public, fut suivi d'un second, intitulé : *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères, par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus*. Tel est le commencement de cette collection, dont Legobien donna encore six volumes (1702-1708), et qui fut continuée après sa mort par Du Halde. P. L.—Y.

Miorce de Kerdanet, *Écrivains de la Bretagne*. — Manet, *Blogr. des Malouins célèbres*. — Manet, *Diet. Historique*.

**LE GONIDEC (Jean-François-Marie)**, philologue français, né au Conquet, en Bretagne, le 1 septembre 1775, mort à Paris, le 12 octobre 1838. Fils d'un employé dans les Fermes, il reçut, par les soins de son parrain, M. de Ker-Sauzon, une éducation distinguée. Arrêté comme suspect en 1793, il fut condamné à mort après plusieurs mois de détention. Au moment où, sur la place de Brest, il allait monter à l'échafaud, des personnes armées, dont on n'a jamais su le nom, se précipitent sur les soldats, les dispersent et délivrent Le Gonidec. Caché pendant la journée par la femme d'un terroriste, il partit la nuit, gagna un petit port de Léon, et passa le détroit. A peine débarqué, il a à Penn-Zauz en Cornouailles, qu'un domestique s'approche de lui et lui demande s'il ne s'appelle pas Le Gonidec; sur sa réponse affirmative, il fut conduit dans un château, où l'on attendait un de ses parents, nommé comme lui Le Gonidec, ce qui avait amené la méprise du domestique. Reçu comme s'il était un ami de la maison, le fugitif resta une année dans le château. Rentré en France à la fin de 1794, il prit du service dans l'armée vendéenne, et il y obtint le grade de lieutenant-colonel. Forcé, après l'expédition de Quiberon, d'errer de village en village dans le pays de Léon, il apprit à fond l'idiome des paysans de cette contrée, qui parlent le plus pur dialecte de l'Armorique. Encouragé dans ses études sur la langue bretonne par un vieil antiquaire, il arriva bientôt à en connaître la structure et le vocabulaire d'une manière bien plus complète que ceux qui s'étaient avant lui occupés de cette langue. Ayant fait en 1800 sa soumission au gouvernement de l'empereur, il reçut quatre ans plus tard un emploi dans l'administration forestière, et fut en 1812 nommé chef de l'administration forestière au delà du Rhin. Il habitait alors Hambourg; au moment de l'évacuation de cette ville par les Français, il perdit ses meubles, ses livres et ses manuscrits. Après le retour des Bourbons, il continua d'être employé dans l'administration forestière, et fut envoyé successivement à Nantes, à Moulins et à Angoulême. Mis à la retraite en 1834, son peu de fortune ne lui

permet pas de se livrer au repos, et il fut heureux de trouver une place dans l'administration des Assurances générales. Il n'avait pas cessé ces patientes recherches qui ont fait de lui « le régulateur du langage breton », comme le porte avec raison l'épithaphe du monument qui lui fut élevé en 1845 dans sa ville natale. Complétant l'œuvre de dom Le Pelletier, il a le premier signalé les fautes et les omissions commises dans les grammaires de Haunoir et de Grégoire; sa *Grammaire Cello-Bretonne*, « cette charte littéraire des Bretons », comme l'appelle M. de La Villemarqué, a fait régner dans le langage écrit et parlé de l'Armorique la règle et la méthode, au lieu du caprice et de l'anarchie qui s'y étaient introduits. Par ses deux *Dictionnaires*, par ses excellentes traductions, il s'est opposé avec succès à la décadence qui semblait avoir envahi pour toujours l'idiôme de son pays. C'est lui qui a arrêté la tendance, de plus en plus marquée depuis le dix-septième siècle, d'écourter les mots sonores et harmonieux de la langue primitive et d'en faire disparaître les désinences. Enfin, il a corrigé de la manière la plus heureuse l'orthographe bretonne, et est parvenu à ramener à une extrême pureté l'idiôme de ses pères, mélangé depuis des siècles de termes empruntés au français et à d'autres langues (1). « Grâce à lui, dit M. de La Villemarqué, les Bretons peuvent désormais écrire et parler correctement et uniformément leur langue, plus pure et mieux cultivée qu'elle ne le fut jamais. » Voici la liste des travaux de Le Gonidec : *Grammaire Cello-Bretonne*; Paris, 1807 et 1838, in-8°; une troisième édition en a été donnée par M. de La Villemarqué, en 1850 : « les règles données par Le Gonidec ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'exactitude, de la méthode, de l'ordre et de la clarté, dit un des plus experts connaisseurs des idiômes celtiques »; — *Dictionnaire Breton-Français*; Angoulême, 1821, in-8°; une nouvelle édition en a été publiée par M. de La Villemarqué; dans ce glossaire, appelé avec raison par Brizeux un chef-d'œuvre de méthode, exécuté avec la critique la plus prudente et la plus sûre, Le Gonidec a pris pour base le dialecte de Léon, sans négliger d'indiquer les différences qui se trouvent dans les autres dialectes; — *Buhe santes Nonn* (Vie de sainte Nonne), mystère antérieur au douzième siècle, avec traduction; — *Katekiz historik ar Fleury* (Catéchisme historique de Fleury); 1826, format in-18; — *Testamant Nevez* (Nouveau-Testament); Angoulême, 1827, in-8°; — *Gweladennou d'ar Sakramant ar Li-*

(1) « Défendre les avenues du langage, retenir les mots fugitifs, repousser les étrangers, ne jamais les recevoir au mépris des indigènes ou ne les admettre qu'avec discernement, après une longue épreuve lorsqu'ils suppléent à une disette réelle, ou que le breton les a incorporés, tel a été le but de Le Gonidec, en faisant l'inventaire des mots de la langue bretonne. » La Villemarqué. *Essai sur l'histoire de la Langue Bretonne*.

gori (Visites au Saint-Sacrement de Liguori); Saint-Brieuc, 1859; — *Heil pe Imitation Jesus-Christ* (L'Imitation de Jésus-Christ), inédit. Enfin, outre une traduction de l'*Ancien Testament*, qui va paraître à Saint-Brieuc avec la traduction du *Nouveau Testament*, Le Gonidec avait rédigé un *Dictionnaire Français-Breton*, qui a été publié avec des additions par M. de La Villemarqué; Paris, 1847, in-4°; plusieurs articles de lui se trouvent dans les *Mémoires de l'Académie Celtique* et dans le *Recueil de la Société des Antiquaires de France*.

E. G.

Brizeux, *Notice sur Le Gonidec* (à la suite des *Furnes Breiz* (Proverbes bretons); Lorient, 1866). — Montglave, *Mé de Le Gonidec* (Institut historique, an. 1868).

**LE GONIDEC** (Joseph-Julien), magistrat français, parent du précédent, né à Lannion, le 18 octobre 1763, mort à Paris, le 11 février 1844. Il fit ses études au collège Louis-le-Grand, et prêta le serment d'avocat au parlement de Paris. Au commencement de 1789, il passa à Saint-Domingue, se fit recevoir avocat au conseil supérieur du Port-au-Prince, en 1791, et fut chargé des fonctions de procureur général. En 1793 il quitta cette île. Proscrit par les commissaires civils du gouvernement, il dut chercher un refuge aux États-Unis, où il arriva dans le plus grand dénuement. Il apprit vite l'anglais, professa dans les collèges, fit imprimer un journal, et parvint à être nommé chancelier du consulat français à Boston, où il resta jusqu'en 1797. A cette époque, il revint en France, où il dut pendant quelque temps se cacher pour se soustraire aux recherches de la police. Lambrechts l'appela aux fonctions du ministère public près le tribunal civil et criminel du département des Landes. Membre du Tribunal, à la création de ce corps, Le Gonidec y parla en faveur de la loi sur les finances, vota pour le rejet du projet de loi relatif au droit de tester, et parla en faveur du projet de loi relatif au traité avec les États-Unis. Compris dans la première série sortante, il fut nommé commissaire de justice aux Îles de France et de La Réunion. Il était sans emploi en 1810, lorsqu'il fut envoyé à Rome comme procureur général, fonctions qu'il exerça jusqu'à l'occupation de cette ville par l'armée napoléonienne en 1814. Pie VII, en retournant dans ses États, rencontra Le Gonidec à Savone, et le remercia de la manière dont il avait rempli ses fonctions. Le chancelier Dambrey accueillit d'abord froidement Le Gonidec; il fallut une recommandation formelle du cardinal Consalvi pour lever les scrupules du chancelier. Le 28 août 1815 il fut nommé conseiller à la cour de cassation, où il siégeait comme doyen de la chambre civile à l'époque de sa mort.

L. L.—T.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Journal des Débats* des 16 et 18 février 1844.

**LEGOTE** (Paulo), peintre espagnol, né vers 1600, mort à Cadix, vers 1670. La première partie de sa vie s'écoula à Séville. En 1629, il décora

la grande chapelle de l'église Sainte-Marie à Lebriza, et y représenta *La Nativité du Christ*; — *L'Épiphanie*; — *Saint Jean-Baptiste*; — *Saint Jean l'Évangéliste et l'Annonciation* (1): ces divers travaux lui furent payés 35,373 réaux (environ 8,843 francs). En 1647 le cardinal Spinola, archevêque de Séville, le chargea de peindre pour le salon de son archevêché *Les douze Apôtres* en pied et de grandeur naturelle. Legote exécuta un autre *Apostolat* complet, mais à mi-corps, pour l'église de la Miséricorde à Séville. Ce tableau fut longtemps attribué à Francisco Herrera *el Viejo*. Legote s'établit ensuite à Cadix, où l'on voit, dans les archives générales des Indes, des crédits en sa faveur et datés de 1662, pour solde de quelques *étendards peints par lui à l'aquarelle pour la marine royale*. Le talent de Legote eût pu être mieux employé et d'une manière plus durable. Dans les œuvres qui nous restent de cet habile artiste, on remarque beaucoup de naturel dans le dessin et un beau coloris.

A. DE L.

Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura* (Séville, 1649). — Antonio Pons, *El taje artístico a varios pueblos de España*, etc. (Madrid, 1804). — Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

LE GOUAZ (*Yves-Marie*), graveur français, né le 15 février 1742, à Brest, mort le 12 janvier 1816, à Paris. Après avoir reçu d'Ozanne les premiers éléments du dessin, il fut envoyé à Paris en 1763, et perfectionna son éducation artistique dans l'atelier de Jacques Aliamet. En 1770, il remplaça Ingram en qualité de graveur de l'Académie des Sciences, et fut chargé jusqu'en 1790 des travaux de cette compagnie. On cite parmi ses reproductions : *Fin d'Orage*, marine de Peters, 1765; — et, d'après Joseph Vernet, *L'Embarquement de la jeune Grecque*, *La Pêche de Jour*, *La Pêche de Nuit* et *Le Choix du Poisson*. Il grava aussi, sur les dessins de Nicolas Ozanne, dont il avait épousé la sœur, une suite de planches, au nombre de soixante, ayant pour sujets les différents ports de France.

P. L.—Y.

Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*. — Morceet de Kerdanet, *Écrito. de la Bretagne*.

LE GOULON (*Louis*), ingénieur français, né vers 1640: Appartenant à une bonne famille de Lorraine, il fut élève de Vauban, et parvint au grade de capitaine général des mineurs; forcé de quitter la France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il offrit ses services aux états de Hollande, qui lui donnèrent le rang de général d'artillerie et le commandement du régiment de Horn. En 1688, il refusa de diriger les fortifications de Genève, accompagna le prince Guillaume en Angleterre, et concourut puissamment à la soumission de l'Irlande. Plus tard, il passa en Allemagne, et fit la campagne de 1696

en Italie avec le grade de général. On a de lui: *Mémoires pour l'attaque et pour la défense d'une place*; La Haye, 1706, in-8°, ouvrage estimé, dont il a paru de nombreuses éditions.

P. L.—Y.

Adelung, *Supplém. à Jécher*.

LEGOUVÉ (*Jean-Baptiste*), avocat et poète français, né à Montbrison (Forez), vers 1730, mort à Paris, le 3 janvier 1782. Après avoir achevé ses études, il embrassa la carrière du barreau, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Il plaida pour les frères Lioncy contre la Société des Jésuites, attaquée comme solidaire de la faillite du père Lavalette (*voy. ce nom*), l'un d'eux. Le succès de Legouvé dans cette affaire le fit appeler dès lors à plaider les questions les plus importantes. A cette époque les avocats étaient surtout préoccupés de faire parade de leur érudition. Legouvé chercha, avec quelques-uns de ses confrères, à s'opposer à l'irruption du mauvais goût. « Son éloquence, dit Desessarts, avait acquis la force et la clarté qui ne peuvent naître que de la vraie science. Pour arriver à ce degré de perfection, il avait fait en tout temps le sacrifice du plaisir et même celui de la santé. Ses vacances étaient employées à tracer les plans et les différentes parties de plusieurs ouvrages de jurisprudence, que la mort ne lui a pas permis d'achever, et dans lesquels il ne se contentait pas de mettre en ordre tout ce qui avait été publié de règlements ou rendu de décisions sur l'objet qu'il traitait; ces opérations de mémoire et de rédaction faisaient place à des vues de législation où il indiquait la réforme des vices de la législation française. Il se distingua surtout dans les questions abstraites. C'est là qu'il déploya deux qualités importantes dans un écrivain et surtout dans un avocat: la sagacité et la méthode. La plupart de ses mémoires et de ses consultations sont des modèles de discussions bien faites et bien écrites, sans autres ornements que ceux qui naissent de son sujet même. » Legouvé acquit une grande aisance sans recourir à des moyens qui répugnaient à sa délicatesse. « Ce qui conviendrait à un autre homme, disait-il, ne conviendrait pas à un avocat. » Sur le point de mourir, il adressa ces paroles à son fils: « Je vous souhaite une vie aussi pure et une mort aussi douce que la mienne. » On a de lui des mémoires imprimés et une tragédie intitulée *Attilie*, qu'il avait composée dans sa jeunesse et qui n'a pas été représentée, mais qui fut réimprimée par Lacroix en 1775.

L. L.—Y.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*. — Chandon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Biogogr.*

LEGOUVÉ (*Gabriel-Marie-Jean-Baptiste*), poète français, fils du précédent, né à Paris, le 23 juin 1764, mort à Montmartre, le 30 août 1812. Son père lui transmit avec le goût de la poésie dramatique une fortune assez considérable pour que le jeune Legouvé pût se livrer à ce penchant sans risquer de compromettre son avenir. A dix-

(1) C'est à tort que Antonio Pons a attribué ces peintures à Alonso Cano; mais l'erreur de Pons prouve hautement le mérite de Legote.

huit ans, maître, par la mort de son père, de 30,000 livres de rente, Legouvé préluda à ses succès futurs par des travaux pénibles et longtemps infructueux, car il était dépourvu de toute facilité; mais, en même temps doué d'une persévérance à toute épreuve et du plus sincère amour de l'art, il parvint à surmonter les obstacles dont, à l'entrée de la carrière, tout autre eût peut-être été rebuté. Une héroïde sur *La Mort des Fils de Brutus*, publiée en 1786, in-8°, avec deux pièces du même genre, de Laya, sous le titre collectif de *Essais de Deux Amis*, révéla au public le talent naissant de Legouvé. Dès l'âge de vingt ans, il avait composé une tragédie en cinq actes, *Polyxène*, qui a paru imprimée pour la première fois dans le recueil complet de ses œuvres, publié treize ans après sa mort. Plusieurs fragments traduits de *La Pharsale* de Lucain attestèrent les progrès que Legouvé avait faits depuis sa première héroïde, et le 6 mars 1792, la représentation, au Théâtre-Français, de *La Mort d'Abel*, tragédie en trois actes (Paris, 1793, in-8°), éleva fort haut tout à coup la réputation du jeune et heureux imitateur de Gessner et de Klopstock. Le talent dont M<sup>lle</sup> Raucourt et Saint-Prix firent preuve dans les rôles d'Ève et de Cain ne contribua pas peu au succès de cette touchante pastorale tragique, qui n'a disparu de la scène que vers 1820, époque où Talma, ayant voulu essayer le rôle de Cain, y échoua complètement. La critique amère de La Harpe troubla seule, en 1792, le triomphe de *La Mort d'Abel*, qui, en février 1793, fut suivie d'*Épicharis et Néron* (Paris, 1794, in-8°). Cette pièce fut, de la part de Legouvé, un trait remarquable de courage patriotique, puisque la physionomie du tyran de Rome reproduisait d'une manière frappante celle de Robespierre, alors à l'apogée de son pouvoir. Cette heureuse hardiesse, des situations fortes, des traits énergiques, un cinquième acte d'un caractère neuf et d'un effet saisissant, procurèrent un succès d'enthousiasme à cette tragédie, le meilleur ouvrage de Legouvé. Talma fit une de ses plus belles créations du personnage de Néron, où, par un calcul bien entendu, le dictateur français ne jugea pas à propos de se reconnaître, ce qui mit l'auteur à l'abri du danger. *Quintus Fabius, ou la discipline romaine*, tragédie en trois actes, jouée au mois d'août 1795 (Paris, 1796, in-8°), n'offrit qu'une faible reproduction de la donnée principale de *Brutus*, moins le jeu des passions et les mâles beautés du style : aussi la pièce n'eut-elle que peu de représentations. Quatre ans plus tard, Legouvé ne craignit pas d'engager une lutte avec la muse tragique de Racine; mais s'il fit ainsi acte de présomption, il fit en même temps acte de prudence en s'attachant au premier essai de la jeunesse du grand poète, *La Thébaïde, ou les frères ennemis*, dont il traita le sujet, sous le titre d'*Étéocle* (Paris, 1800, in-8°). Dans cette concurrence à demi posthume,

le poète vivant eut de son côté l'avantage de la régularité du plan et d'un style moins inégal; mais il ne surpassa point son modèle dans la couleur tragique de l'ensemble et la sombre énergie de certains détails. *Étéocle*, joué à la fin de 1799, avait été précédé, en 1798, de *Laurence*, tragédie dont l'action transportée à Venise était fondée sur l'anecdote apocryphe de la passion de l'abbé de Châteaufort pour sa mère, Ninon de Lenclos. Quelques scènes empreintes de passion ne purent sauver ce qu'une pareille donnée avait d'in vraisemblable et de révoltant. La parodie en fit bonne justice sous le titre de *Décence*, et cette pièce, qui disparut bientôt de l'affiche, n'obtint les honneurs de l'impression que dans l'édition posthume des œuvres complètes de Legouvé.

Ce fut de 1798 à 1800 que le poète, mariant aux accents de sa muse tragique les accents les plus suaves de la muse de l'épique, fit paraître successivement trois essais dans ce genre, *La Sépulture, Les Souvenirs, La Mélancolie*. Une douce sensibilité anime ces fragments épiques, où l'expression poétique part du cœur : aussi obtinrent-ils beaucoup de succès. Un succès encore plus prononcé accueillit à son apparition *Le Mérite des Femmes*, poème publié à Paris en 1800, in-12. L'heureux choix du sujet, l'intérêt des scènes qu'offrait un pareil cadre, intérêt qui s'accroissait par les impressions récentes du grand drame révolutionnaire où tant de femmes avaient fait preuve d'un si héroïque dévouement, toutes ces causes donnèrent au poème de Legouvé une vogue dont plus de quarante éditions attestent assez la réalité et la durée; et cette œuvre de quelques cents vers a plus fait pour la renommée de l'auteur que tout son théâtre. Admis dès le mois d'octobre 1798 dans la seconde classe de l'Institut (langue et littérature, plus tard Académie Française), successivement associé à la publication des *Veillées des Muses* et de la *Bibliothèque des Romains*, Legouvé ne reparut qu'en 1806 au Théâtre-Français, où, le 25 juin, il fit représenter *La Mort de Henri IV*, sa dernière tragédie (Paris, 1806, in-8°). Le nom du héros ayant fait craindre que la pièce ne fût pas autorisée, l'auteur obtint de Napoléon la permission de la lui lire. Cette démarche eut un plein succès : l'empereur offrit au poète une pension que celui-ci refusa avec autant de dignité que de convenance, en motivant son refus sur l'état de sa fortune. De toutes les pièces de l'auteur, *La Mort de Henri IV* est celle qui laisse le moins à désirer quant au plan, au style et à la gradation de l'intérêt. Elle réussit; mais de nombreuses critiques s'élevèrent contre le choix d'un sujet où, sans preuves historiques, le meurtre de Henri IV était imputé à Marie de Médicis; où la physionomie populaire et traditionnelle du Béarnais était dénaturée et rendue méconnaissable par l'enluminure de la tragédie classique. Legouvé ne répondit que très-imparfai-

ment au premier de ces reproches dans une brochure intitulée *Observations historiques sur la Mort de Henri IV*. Chargé, en 1807, de la rédaction du *Mercur* de France, Legouvé ne la conserva que jusqu'en 1810. Nommé antérieurement suppléant de Delille, pour le cours de poésie tenue au Collège de France, il choisit pour sujet de ses leçons l'examen de la traduction de *L'Énéide* par le professeur titulaire. Des extraits étendus de ce travail très-distingué sont insérés dans les Œuvres complètes. On y trouve aussi des fragments de *L'Énéide saupée*, poème en cinq chants, non achevé et resté inédit du vivant de l'auteur. Legouvé s'était mépris en voulant élever à la hauteur des formes de l'épopée un sujet qui n'offrait que la matière d'un discours; et quelques détails très-brillants ne sauraient suffire pour couvrir la nudité du fond et la faiblesse de l'invention.

Vers la fin de 1810, des chagrins domestiques trop fondés altérèrent rapidement la santé de Legouvé, et même ses facultés intellectuelles. Cette disposition fut encore accrue par un accident fâcheux qu'il éprouva, le 25 août 1811, chez M<sup>lle</sup> Contat, à sa maison d'Ivry. Tombé dans un saut de loup, il en fut retiré, au bout de deux heures, dans un état de torpeur morale qui ne fit qu'empirer jusqu'au moment de sa mort, arrivée dans une maison de santé où on l'avait transporté. Doué des qualités du cœur au même degré que des dons de l'esprit, Legouvé sut faire de sa fortune un généreux usage, qui ne fut peut-être pas inutile à ses succès. Sa maison était le rendez-vous des hommes de lettres les plus distingués, et, outre ses amis, sa table réunissait ses émules et ses rivaux. En mentionnant les ouvrages qui ont fondé sa réputation, nous avons omis quelques opuscules composés en société et quelques morceaux sans importance demeurés inédits. Écrivain rempli de goût et de sensibilité, littérateur instruit et laborieux, Legouvé manqua de ce qui fait les grands poètes, de l'inspiration; le dieu n'animaît pas ses strophes. Ce fut donc un imitateur souvent heureux, mais qui ne doit point prendre place parmi les modèles. Au talent de faire des vers, Legouvé réunissait celui de les dire à merveille. M<sup>lle</sup> Duchesnois n'avait pas eu d'autre maître que lui, lorsqu'elle parut avec tant d'éclat sur la scène française, en 1803. Une édition complète des Œuvres de Legouvé a été publiée en 1826, par les soins de MM. Bouilly et Ch. Malo, 3 vol. in-8° avec fig. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Bouilly et M. Ch. Malo, *Notices sur l'auteur*, en tête des Œuvres de Legouvé. — Alex. Duval, *Discours de réception à l'Acad. Française* à la place de Legouvé, le 18 avril 1818. — Réponse de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély au discours d'Alex. Duval. — Geoffroy, *Cours de Littérature dramatique*, tome IV, p. 148. — B. Julien, *Hist. de la Poésie franç.* à l'époque impériale. — Denne-Baron, dans le *Dict. de la Convers.* — Quérard, *La France littér.*

VOUVÉ (Ernest-Wilfrid), littérateur

français, fils du précédent, né à Paris, le 14 février 1807. Bouilly, chargé de sa tutelle, put lui remettre à sa majorité une fortune considérable. M. Legouvé fit ses études au collège Bourbon. Tout jeune il s'était épris d'une jeune fille moins riche que lui, mais qu'il ne put épouser qu'au retour d'un voyage hors de France. Il débuta dans la carrière des lettres par un prix de poésie remporté à l'Académie Française en 1829 sur la *Découverte de l'imprimerie*. Plus tard, il fit paraître quelques poèmes dramatiques, s'essaya ensuite dans la nouvelle et le roman; puis il aborda le théâtre, souvent en collaboration. En 1848, il obtint l'autorisation d'ouvrir au Collège de France un cours public sur l'histoire morale des femmes. Il avait écrit pour M<sup>lle</sup> Rachel une tragédie de *Médée*, que la grande actrice finit par refuser de jouer, après avoir donné au poète des encouragements que celui-ci avait bien pu prendre pour des promesses. Un procès s'ensuivit. M<sup>lle</sup> Rachel fut condamnée à jouer la *Médée* de M. Legouvé, et faute de le faire, elle dut payer 5,000 fr. de dommages-intérêts que M. Legouvé abandonna à la Société des Auteurs dramatiques et à la Société des Gens de Lettres. Cette pièce de *Médée* fut traduite en italien par M. Montanelli et représentée avec succès par M<sup>me</sup> Ristori à Paris, en 1856. Élu membre de l'Académie Française à la place de M. Ancelot, le 1<sup>er</sup> mars 1856, M. Legouvé fut reçu le 28 février 1856. On remarqua dans son discours une défense spirituelle de la collaboration et un éloge délicat de la femme, de la famille et du mariage de notre temps; aussi M. Flourens put-il lui répondre: « Le sanctuaire de la famille, empreint de suaves et poétiques inspirations, sut conserver pour vous le secret des accords qui avaient fait vibrer la lyre du chantre du *Mérite des femmes*. » On a de M. Ernest Legouvé: *La Découverte de l'Imprimerie*, pièce qui a remporté le prix de poésie à l'Académie Française en 1829; Paris, 1829, in-8°; — *Mon père*, pièce de vers; Paris, 1832, 1846, in-8°; — *Les Morts bicarres*, poèmes dramatiques, suivis de poésies; Paris, 1832, in-18: ce recueil contient: *Le dernier Jour de Charles Quint* (1558); *Le Camp de Dés*; *Phalère*; *La Mort du duc de Clarence* (1478); *La Mort de Pompée*; *De l'Invention de l'Imprimerie*; *Maria Zucréna*, fragment; — *Max*; Paris, 1833, in-8°; — *Les Vieillards*; Paris, 1834, in-8°; — *Louise de Lignerolles*, drame en cinq actes et en prose (avec M. Prosper Dimaux); Paris, 1838, in-8°; — *Edith de Falren*; Paris, 1840, in-8°; 1841, in-18; — *Jean-Nicolas Boudilly. Aux jeunes Lecteurs du Dimanche des enfants*; Paris, 1842, in-8°; — *Guerrero, ou la trahison*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée au Théâtre-Français en 1845; Paris, 1845, in-8°; — *Cours d'histoire morale des Femmes*; Paris, 1848, in-8°: c'est le cours professé au Collège de France; — *Histoire morale des Femmes*; Pa-

ris, 1848, 1854, in-8°; — *Adrienne Lecouvreur*, comédie-drame en cinq actes, en prose, jouée avec un grand succès par M<sup>lle</sup> Rachel au Théâtre-Français, et écrit en collaboration avec M. Scribe; Paris, 1849, in-8°; — *Les Contes de la reine de Navarre, ou la revanche de Pavie*, comédie en cinq actes en prose (avec M. Scribe), jouée au Théâtre-Français en 1850; Paris, 1851, in-8°; 1858, in-4°; — *Bataille de Dames, ou un duel en amour*, comédie en trois actes et en prose, jouée au Théâtre-Français en 1851 (en collaboration avec M. Scribe); Paris, 1851, in-8°; 1857, in-4°; 1858, in-18; — *Médée*, tragédie en cinq actes; Paris, 1855, in-18; — *Par droit de conquête!* comédie en trois actes en prose (avec M. Scribe), jouée au Théâtre-Français en 1855; Paris, 1855, in-8°; — *Les deux Hironnelles de cheminée*, vers; Paris, 1857, in-8°; — *Les deux Misères*, vers; Paris, 1857, in-8°; — *Le Pamphlet*, comédie en deux actes et en prose, jouée au Théâtre-Français en 1857; Paris, 1857, in-18; — *Les Doigts de Fée*, comédie en cinq actes en prose (avec M. Scribe), jouée au Théâtre-Français en 1858; Paris, 1858, in-18; — *Un Souvenir de Manin*, vers lus à la séance des cinq académies, 1858, in-8°; — *Mme la duchesse d'Orléans*, examen du livre portant ce titre; Paris, 1859, in-8°. M. Legouvé a traduit *Prométhée enchaîné*, tragédie d'Eschyle. Il a été un des collaborateurs de la *Galerie historique des Hommes célèbres d'Italie, du Royal Keepsake, livre des salons, de Paris-Londres, keepsake*, où on trouve de lui : *L'Armure des comtes Rottrick. La Presse* a imprimé de M. Legouvé *Le Pouvoir du Mari*, nouvelle. Il travaille maintenant au journal *Le Siècle*. L. L.—T.

Florens, *Réponse au discours de réception de M. Legouvé à l'Académie Française*. — Quérard. *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury. *La Littér. française contemp.* — Lefeuve, *Histoire du Lycée Bonaparte*. — *Dict. de la Convers.*

**LE GOUVELLO (Reynald)**, littérateur français, né à Angers, le 1<sup>er</sup> septembre 1669, mort dans la même ville, en octobre 1748. Élevé au séminaire Saint-Sulpice à Paris, il fut reçu docteur en Sorbonne, étudia ensuite le droit, et occupa pendant deux ans une chaire de morale à Bourges, et un an à Angers. L'évêque de cette dernière ville, Michel Lepelletier, se l'attacha : Le Gouvello devint chanoine et trésorier de l'église d'Angers, grand-vicaire et bientôt official du diocèse. Élu membre de l'Académie d'Angers, le 22 décembre 1700, il y prononça l'éloge du roi le 14 mai 1705, et le 3 juillet 1726, communiqua à la compagnie celui de Claude Pocquet de Livronnière, son meilleur ami. Les registres de l'académie attestent qu'il « prenoit une part active à ses séances par d'agréables communications, délassement d'études plus sérieuses, lisant tantôt des observations sur l'histoire littéraire, tantôt quelque ingénieux paradoxe ou une étude critique sur les mœurs des gens de lettres ». Les seules de ses œuvres qui aient été publiées sont :

*Vie de Guillaume Le Maître, évêque d'Angers*; Angers, 1730, in-4°; — *Précis historique sur Angers*; 1730, in-4°; — *Vie de René, roi de Naples, duc d'Anjou*; 1731, in-4°; — *Oraison funèbre de la comtesse d'Armagnac*; — *Oraison funèbre de très-haut et très-puissant prince monseigneur Louis, dauphin, prononcée dans l'église d'Angers, le 15 mars 1712*; 1712, in-4°; — *Eloge de M. Pocquet de Livronnière*; Paris, 1732, in-12. Il avait aussi résumé en un volume assez mince les dix à onze immenses volumes des mémoires du clergé. Cet abrégé, dont les copies s'étaient rapidement multipliées, eut un grand succès, mais n'a jamais été imprimé. Céléstin Port.

*Manuscrits de la Biblioth. d'Angers.*

**LE GOUVERNEUR (Guillaume)**, prêtre français, né à Saint-Malo et mort dans la même ville, le 25 juin 1630. Chanoine puis doyen de la cathédrale de sa ville natale, il en devint évêque, le 29 janvier 1610. En 1614, il assista comme député du clergé aux états de Bretagne, fonda, dans son diocèse, plusieurs établissements de charité et de religion, et s'occupa de réunir les règlements ecclésiastiques émanés de ses prédécesseurs. Il les publia sous le titre de : *Statuts synodaux pour le diocèse de Saint-Malo*; Saint-Malo, 1612 et 1619, in-8°. A. L.

Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**LE GOUZ DE LA BOULAYE (François)**, voyageur célèbre français, fils de Gabriel Le Gouz, écuyer, sieur de Borde, et de Jeanne Le Bault, né à Baugé en Anjou, vers 1610, mort à Ispahan, vers 1669. Sa famille, comme il nous l'apprend lui-même, était originaire d'Angleterre; il faillit même s'en mal trouver : dans son voyage en Irlande, il fut, malgré son passeport, arrêté par un magistrat qui, à sa physionomie, à sa taille, à son parler, dit-il, l'accusait d'être Anglais et de faire le métier d'espion, soutenant que son nom était anglais. Le Gouz eut peine à s'en tirer. Après le cours de ses études au collège de La Flèche, poussé du désir de voir le monde et de s'instruire, il quitta sa province pour aller « rechercher dans les pays étrangers les plus savants et les plus adroits hommes du monde ». Il part de Paris en 1643 avec le capitaine Giron, muni de lettres de recommandation de M. de La Porte, grand-prieur de France; son compagnon équipe un navire pour le service du roi d'Angleterre, et lui-même va s'engager comme volontaire dans les rangs des troupes françaises au service de Charles 1<sup>er</sup>. Il y resta jusqu'à ce qu'il eut appris la mort du capitaine Giron, assassiné sur son bord, et du grand-prieur de La Porte. Il passa en Irlande, visita Bristol, Dublin, sortit à grand peine de cette île, puis s'envola par un vaisseau des parlementaires, et franchit le détroit après un combat de deux jours et de deux nuits; à peine à Brest, il s'embarqua pour Amsterdam gagne Copenhague, de là Riga, et revient par



Koenigsberg, Thorn, Danzig, Lubeck et Hambourg, et touche la France au Havre. De retour à Paris, il n'a pas vu ses amis, qu'il fait projet pour visiter l'Italie et autres lieux qu'il désirait connaître. Mais de crainte qu'en passant par l'Anjou ses parents ne s'opposent à ses dessein, il les instruit par lettres de son retour, et en même temps en reçoit plusieurs de leur part qui le conjurent de faire retraite « et de suivre l'épée ou la plume ». « Ma curiosité, dit-il, n'étant pas satisfaite, je leur rendis grâce de leur avis et leur fis savoir que je prenais mon chemin pour le Levant. » Il s'embarque à Marseille pour Gènes, visite Livourne, Pise, Florence, sur le chemin de Viterbe à Rome fait rencontre de l'abbé Capponi, avec qui il se lia d'amitié, séjourne deux mois à Rome et repart pour Venise. Après avoir parcouru une partie de l'archipel grec et admiré les merveilles de Constantinople, il gagne Ispahan par la route d'Erzeroum, rencontre au sortir de la Perse le père Alexandre de Rhodes, et quelques lieues plus loin le sieur Nicolas de Forest, joaillier sur le pont Saint-Michel à Paris, dont il rapporta plus tard l'héritage à sa veuve, prend la mer à Bender-Abbassi, débarque à Souali près Surate, où un de ses compatriotes l'aborde, le père Zénon de Baugé, avec qui il continue son voyage. Le 17 septembre, muni de lettres de recommandation pour le vice-roi de Goa, il s'embarque pour Damaon, arrive à Goa, d'où un vaisseau anglais le conduit à Rajapour. Là, à la descente du navire, il est arrêté avec ses compagnons par le gouverneur indien, à la requête des créanciers d'une compagnie anglaise, récemment ruinée, qui veulent rendre les voyageurs solidaires des dettes de leurs compatriotes. Ils sont enfin relâchés, grâce à leur fermeté, au bout de six jours. De retour à Souali, le 1<sup>er</sup> mars 1649, Legouz monte sur un vaisseau anglais, touche à Bassora, gagne, à travers le désert, Alep, Tripoli de Syrie, Damiette, le Caire, visite les Pyramides, reprend la mer à Rosette, s'arrête à Alexandrie, à Rhodes et débarque enfin, le 15 février 1650, à Livourne. Il apprend là la mort du P. Zénon, son ancien compagnon de route, et en arrivant à Rome celle de l'abbé Capponi. Son frère, le cardinal, l'accueille avec honneur, lui donne logement dans son palais, bouche à cour, et deux officiers pour le servir. Mais Le Gouz, à la nouvelle de la mort de son père et sur les bruits qui couraient de la sienne, se décide à prendre congé de son bienfaiteur et accourt en toute hâte en Anjou pour revendiquer son héritage; arrivé à Saumur, il loue des chevaux pour gagner plus vite la maison de sa mère, distante de six lieues. Le valet de chambre lui refuse l'entrée; il décline son nom et parvient enfin à se faire ouvrir; mais n'ayant point trouvé là celle qu'il cherchait, il se dirige vers la maison qui lui revenait dans la fortune paternelle; chemin faisant, il apprend qu'un de ses beaux-frères s'en était emparé et en

avait chassé sa mère, soutenant que notre voyageur était mort depuis quatre ans. Le Gouz venait en personne rendre témoignage du contraire. Il lui envoya dire par un gentilhomme qu'il sortit de la maison, ou s'attendit à bonne guerre. Le lendemain le duc de Rohan, gouverneur de la province, fit son entrée dans la ville de Baugé. L'arrivée en Anjou d'un personnage persan (car Le Gouz ne quittait plus le costume, dont il avait pris l'habitude dans ses voyages) fut un événement. Le duc demanda à voir le nouveau venu, et tout d'abord lui fit rendre sa maison, confiant à Le Marié, conseiller au présidial d'Angers, le soin d'arranger ses différends avec la famille. Mais la partie adverse, condamnée par la décision de l'arbitre, puis par les tribunaux du pays, en appelle au parlement de Paris. Le Gouz s'y rend pour soutenir sa cause. Madame de Lansac, gouvernante du roi, lui procure la connaissance du comte de Nogent-Bantru. « Ce comte, dit-il, trouva à propos que je saluasse leurs majestés et que je les informasse des forces et façons des pays où j'avais été; il en parla au roi. Sa majesté désira me voir dans l'habit et équipage persans, se donna la peine de lire quelques mémoires de mes voyages, et me commanda d'en faire part au public ». La relation de Le Gouz a pour titre : *Les Voyages et Observations du sieur de La Boullaye Le Gouz, gentilhomme angevin, où sont décrites les religions, gouvernements et situations des Etats et royaumes d'Italie, Grèce, Natolie, Syrie, Perse, Palestine, Karaménie, Kaldée, Assyrie, Grand Mogol, Bijapour, Indes Orientales des Portugais, Arabie, Egypte, Hollande, Grande-Bretagne, Irlande, Danemark, Pologne, isles et autres lieux d'Europe, Asie et Affrique où il a séjourné, le tout enrichi de belles figures; Paris, 1653, in-4°; la seconde édition fut imprimée à Troyes, 1657. Quoique inférieure à la première pour la qualité et la dimension du papier, on la préfère, comme plus complète. Elle est dite « augmentée de quantité de bons avis pour ceux qui veulent voyager, avec un ordre pour suivre les karavanes qui vont en diverses parties du monde. » L'ouvrage est dédié au cardinal Capponi, « cardinal et prince de la sainte Église romaine, premier-prêtre, grand-bibliothécaire du Vatican et protecteur de la nation maronite. » Après un avis, assez fièrement tourné, au lecteur, suit une liste des voyageurs que l'auteur a pu consulter, sous ce titre : *Sentiment du sieur de La Boullaye Le Gouz sur les diverses relations qu'il a lues des pays étrangers*. Chaque ouvrage cité est accompagné de quelques mots d'éloge ou de critique qui témoignent d'ordinaire d'une appréciation juste et sensée. A la fin du livre, et comme preuve sans doute que l'auteur a atteint le but de tant de courses aventureuses, se trouvent énumérés tout au long les noms et qualités des amis et con-*

naissances que l'auteur s'est acquies dans ses voyages ; le tout terminé par cet axiome : « Les voyages font les hommes, et les hommes les amis. » D'après la lecture de l'ouvrage, on peut juger qu'on a affaire à un gentilhomme d'esprit libre et curieux, assez instruit d'ailleurs pour dissenter au besoin de théologie avec des théologiens « pour l'honneur de son pays », voyant peu d'ordinaire, mais voyant bien, et ne rapportant que ce qu'il a vu, avec un air de sincérité qui au moins intéresse. Il y a peu de remarques profondes, mais souvent de l'esprit et un fonds d'originalité dans le récit qui en fait pardonner la brièveté. Les figures imprimées dans le texte sont grossièrement dessinées et sans art ; on y trouve le plan du sérali, les ruines de la tour de Babel, le dessin d'une page d'héroglyphes tracés sur un papyrus découvert pendant le séjour de l'auteur en Egypte. En tête du livre, Le Gouz est représenté avec cette inscription : « Portrait du sieur La Boullaye Le Gouz en habit levantin, connu en Asie et en Afrique sous le nom d'Ibrahim-Bey, et en Europe sous celui de voyageur catholique. » Mais l'oisiveté devait peser à un esprit d'humeur si peu sédentaire. Le Gouz revint à Paris le P. de Rhodes, qu'il avait rencontré dans ses voyages. Ils projetèrent de repartir ensemble pour une course nouvelle ; projet qui ne fut pas mis à exécution. La Compagnie des Indes, alors en quête d'agents habiles pour représenter ses affaires à la cour des princes du pays, fit appel à l'expérience de notre voyageur, et le roi l'accrédita. Avant de partir néanmoins, le 20 août 1662, devant Cresson, notaire de Saint-Laurent-des-Mortiers, contrat de mariage fut passé « entre messire François Le Gouz, seigneur de La Boullaye et du Gouvre, chevalier de l'ordre du roi, ambassadeur pour sa majesté vers les rois de Perse et des Indes, avec damoiselle Elisabeth Gaultier, fille de messire Jean Gaultier, écuyer, seigneur de Bruslon, maître des requêtes de la reine et ancien procureur du roi au siège présidial de Châteaugontier ». Au mois d'octobre 1664, Le Gouz partit pour la Perse, où il mourut, et, par ordre du schah, fut enterré magnifiquement. On accusa des gens de sa suite de l'avoir assassiné pour s'approprier les présents qu'il avait reçus du prince persan ; mais son chirurgien rendit témoignage, au retour, que Le Gouz était mort d'une fièvre chaude.

Célestin Port.

Poquet de Livronnière, *Les Illustrés d'Anjou*, ms. de la Bibl. d'Angers. — *Archives de Maine-et-Loire*.

\* **LEGOYT (Alfred)**, économiste et statisticien français, né le 18 novembre 1815, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), se destina d'abord à la carrière du barreau. Secrétaire de M. Tissot, de l'Institut, il prit part à plusieurs de ses travaux, entre autres à son *Histoire de la Révolution française*, et entra en 1839 dans l'administration. Il provoqua successivement : en 1850, le décret qui met au concours les fonctions d'ar-

chivistes dans les départements ; en 1851, l'organisation nouvelle du dénombrement de la population en France ; et en 1852, celle de chaque canton d'une commission permanente chargée de dresser tous les ans les statistiques des faits agricoles les plus usuels. M. Legoyt est chef de bureau de la statistique générale et secrétaire de la commission permanente des archives au ministère de l'intérieur. On a de lui : *Territoire et Population*, tableaux du mouvement de la population en France, de 1837 à 1851, d'après les dénombrements généraux et les relevés de l'état civil (1854, in-4°) ; — *Mouvement de la Population en 1853*, précédé d'une introduction, où sont expliquées pour la première fois les lois mathématiques des progrès de la population en France ; 1856, in-4° ; — *Mouvement de la Population française en 1854*, avec introduction ; 1857, in-4° ; — *Statistique agricole en 1852*, recueillie par les soins des commissions de statistique cantonale ; 1<sup>re</sup> partie, 1858 ; — *Statistique de l'Assistance publique en France*, de 1842 à 1854, avec introduction (hôpitaux, hospices, bureaux de charité, monts-de-piété, asiles, ouvroirs, crèches, sociétés maternelles, etc.) ; 1858, 4 vol. in-4° ; — *Statistique des Asiles d'Aliénés en France*, de 1812 à 1854, avec introduction ; 1859, in-4° ; — *Mouvement comparé de la Population en France et dans les autres États de l'Europe* ; 1859, in-4°. C'est le premier document officiel, et l'un des travaux les plus importants qui aient paru jusqu'à ce jour sur cette matière ; — *Résultats généraux du dénombrement de la population en France*, en 1856, avec une introduction où sont comparés les résultats des divers recensements de 1790 à 1856 ; 1859. Outre ces travaux officiels, M. Legoyt a publié : *La France statistique* ; 1843, in-8° : ouvrage couronné par l'Académie des Sciences en 1845 ; — *Le Livre des Chemins de Fer, ou essai historique sur les chemins fer français et étrangers* (in-12, 1845) ; — *Recherches sur la charité officielle et privée à Londres* ; 1847, in-8° : c'est une étude sur le paupérisme ; — *Essai sur la Centralisation administrative* ; 1849, in-8° ; — *Des Effets économiques de la loi de Succession en France* (dans le *Journal des Économistes*, 1856) ; — *Étude sur les Chertés anciennes et modernes* ; — *Des Maladies de l'Intelligence chez les nations modernes* (dans la *Revue Contemporaine*, 1856-1858), etc. Il a collaboré à grand nombre de revues et publications administratives ou scientifiques. M. Legoyt s'occupe depuis longtemps d'une *Histoire de la Statistique*.

J. F.

*Dorum. partie.*

**LEGRAIN** ou **LEGRIN** (*Jeun-Baptiste*), seigneur de Guyencourt et de la Laye, historien français, né à Paris, le 25 juillet 1565, mort à Montgeron, le 2 juillet 1642. Il appartenait à une famille noble des Pays-Bas et n'avait que deux

ans lorsqu'il perdit son père, qui était conseiller au Châtelet. Ses études terminées; il fréquenta la cour, fut attaché à la personne de Henri IV, qui le choisit pour conseiller et maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de la reine Marie de Médicis. Il se démit de ses emplois pour écrire l'histoire de son temps; mais sa franchise lui attira des tribulations. Il avait tant d'éloignement pour les jésuites qu'il défendit, par son testament, à ses descendants de leur confier l'éducation de leurs enfants. On a de lui : *Décade contenant l'histoire de Henri le Grand, roi de France et de Navarre, IV<sup>e</sup> du nom, en laquelle est représenté l'état de la France depuis le traité de Cambray, en 1559, jusques à la mort dudit seigneur; en 1610; Paris, 1614; in-fol.; Rouen, 1633; in-4<sup>e</sup>; — Décade commençant l'histoire de Louis XIII<sup>e</sup> du nom, roi de France et de Navarre, depuis l'an 1610 jusques en 1617; Paris, 1618, in-fol. Legrain a laissé en manuscrit : Troisième Décade, contenant l'histoire de France jusqu'à l'année 1640; in-fol.; — Recueil des plus signalées batailles, journées et rencontres qui se sont données en France et ailleurs par les armes des rois, depuis Mérovée jusqu'au roi Louis XIII, 3 vol. in-fol.; — Discours sur les Syènes; — Discours sur le nombre Trois; — Discours pour montrer que l'établissement d'un lieutenant général en un royaume est la totale ruine du roi et de l'état; — un recueil contenant la chronologie des rois de France, des remarques sur ces princes et sur les enfants de France, les droits de ce royaume, les usages, etc., sur les empereurs et les consuls romains; — un journal contenant la généalogie de sa famille, avec un récit des principaux événements arrivés en France et dans les États voisins depuis 1597 jusqu'à la majorité de Louis XIII inclusivement. « L'auteur, dit l'abbé Goujet, entre dans ce journal dans un grand détail de la mort de Henri IV, du supplice de Ravallac, des vertus du prince défunt, et de ce qui suivit cette mort; il y rapporte aussi assez au long la conspiration du maréchal de Biron, et les suites qu'elle eut, quelques pièces de poésie qu'il composa en 1592, à la louange de ce maréchal, qui n'avoit point encore conspiré contre ce prince, et une épitaphe qu'il fit pour le même après qu'il eut été décapité. » Legrain laissa en manuscrit un *Brief Discours des Guerres civiles des Pays-Bas, dits la Flandre, depuis 1569 jusques en 1582, distingués par les gouvernements; et une Consolation à M. le prince de Condé lors qu'il fut arrêté après la mort du maréchal d'Ancre*. Tous ces manuscrits, acquis par l'abbé Goujet, avaient passé dans la bibliothèque du duc de Charost.*

J. V.

Abbé Goujet, dans le *Grand Dict. Historique de Moréri*, édition de 1789.

LEGRAND ou LEGRANT (Jacques), Jacobus MAGNUS, moraliste et prédicateur français,

vivait au commencement du quinzième siècle. Il était né à Toulouse et non à Tolède, comme Font prétendu certains biographes. Il entra dans l'ordre des Augustins, et professa, dit-on, quelque temps la philosophie et la théologie à Padoue: il était en 1405 à Paris, où il se signala par la hardiesse de ses prédications. Parlant devant la cour, le jour de l'Ascension; il osa s'élever contre la reine Isabeau de Bavière et le duc d'Orléans, auxquels le peuple attribuoit les malheurs publics. Son audace resta impunie, et fut même récompensée par le roi Charles VI, qui était alors dans un intervalle de bon sens (1). Malgré ses attaques contre le duc d'Orléans, Legrand n'appartenait pas au parti du duc de Bourgogne, et après l'assassinat du duc d'Orléans, il s'attacha au jeune fils de ce prince. Il fut chargé de porter au roi d'Angleterre Henri IV les propositions des chefs du parti d'Orléans ou d'Armagnac. Il s'embarqua à Boulogne avec tant de précipitation qu'il oublia ses papiers, qui furent saisis et portés à Charles VI. A partir de cette époque, Legrand disparut de l'histoire. On a prétendu; mais sans aucun fondement, qu'il devint le confesseur de Charles VII. On a de Jacques Legrand : *Le Livre des bonnes Mœurs, dédié à très-noble prince et redoublé seigneur Jean; fils de roi de France, duc de Berry et d'Autvergne; Chablis, 1478, in-fol., gothique; traduit en anglais par William Caxton; Westminster, 1487; in-fol.; gothique*. Ces deux éditions sont très-rares; — *Sophologium et antiquorum Poetarum, Oratorum atque Phi-*

(1) Voici comment Juvénal des Ursins raconte cet incident : « En ce temps on parloit fort de la reine et de monseigneur d'Orléans, et disoit-on que c'estoit par eux que les tailles se faisoient, et que les aides courroient et levotent, sans ce que aucun chose en fust mise et employée au faict de la chose publique, et avec haultement par les rues on les maudissoit, et en disoit-on plusieurs paroles. La reine en un jour de feste voulut oïr un sermon, et y eut un bien notable homme, lequel a ce faire fut commis. Lequel commença à blâmer la reine en sa présence, en parlant des exactions qu'on faisoit sur le peuple, et des excessifs estails qu'elle et ses femmes avoient et tenoient; et comme le peuple en parloit en diverses manières, et que c'estoit mal fait, dont la reine fut très-mal contente. Et le dit prescheur, en s'en retournant de la predication, fut rencontré d'aucuns hommes et femmes de la cour, et luy dirent qu'ils estoient bien esbahis comme il avoit osé ainsi parler. Et il respondit, qu'encores estoit-il plus esbahy comme on oïoit faire les fautes et pechiez qu'il avoit dit et déclaré. Et en s'en allant outre, il rencontra encorres un autre homme, qui luy dit en jurant le sang de Notre-Seigneur, que qui le croiroit qu'on s'enverroït noyer. Et le bon homme dit : il n'en faudroit qu'un autre de telle volonte que la es, avec toy, pour faire un grand mal. L. d. la predication vint à la cognosance du roy, et luy rapporta-on plus pour mettre à indignation le bon-homme, que autrement. Et dit le roy qu'il le voloït oïr prescher, et fut ordonné que le jour de la Pentecoste il prescheroit. Lequel prescha, et prit son thème : Spiritus sanctus docet vos omnes veritatem. Et le dedit bien gradement et notablement. Et s'il avoit parlé de la présence de la reine des grands pechiez qui courroient, encorres en paria-il plus simplement et largement en la présence du roy, et dit tant que le roy fut content, et luy fit donner aucune legere somme d'argent. » (*Histoire de Charles VI*, p. 246, édit. Michaud.)

*losophorum gravibus sententiis collectum*; Paris (Orants, Gering et Eriburger), 1475, in-fol.; 1477, in-4°. Legrand traduisit en français une partie de son ouvrage, à la demande du duc d'Orléans. Cette traduction, intitulée *Archilogus-Sophus*, est restée manuscrite. N.

Euseb. *Evangelisation Augustinianum*. — L'abbé Sallier, *Mémoire sur quelques écrits d'auteurs français qui ont fleuri au quatorzième siècle*, dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, t. X. — *Mémoires de Trévoux*, août 1706. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*

LEGRAND (*Mathieu*), juriconsulte français, né à Guilleragues, vers 1558, mort à Orléans, vers 1622. Il suivit à Bourges les cours de Cojas, fut reçu docteur à l'université d'Angers, et devint professeur à Orléans. On a de lui : un *Traité sur le Droit civil*, un autre *Sur l'Intérêt*; Paris, 1605, in-12. La Bibliothèque d'Orléans possède de lui un commentaire latin manuscrit in-folio de 200 pages ayant pour titre : *Annotationes ad librum tertium Decretalium*. C. P.

Choquet de Lionnière, *Les Illustrés d'Angou*, mes. à la Bib. d'Angers. — Ménage, *Not. in vol. Océridé*. — Peletus, *Actiones forenses*, t. III, art. L.

LEGRAND (*Louis*), juriconsulte français, né à Troyes, en 1588, mort le 10 janvier 1664. Il exerça pendant quelques années à Troyes la profession d'avocat; en 1625 il succéda à un de ses oncles dans la charge de conseiller au bailliage et au présidial. On a de lui : *Traité des Restitutions*; Troyes, 1656, in-8°; — *Contume du Bailliage de Troyes, avec commentaires*; Paris, 1661, 1681, et 1737, in-fol. E. G.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique*.

LEGRAND (*Pierre*), fameux flibustier (1) français, né à Dieppe, vers 1632, mort dans la même ville, en 1670. Il était déjà un des plus habiles marins normands, et avait fait plusieurs voyages au long cours, lorsque, pour faire rapidement fortune et entraîner aussi par la haine que les gens de mer français portaient alors aux Espagnols, il se rendit à l'île de la Tortue (2), et s'engagea parmi les frères de la Côte, dont il devint bientôt l'un des chefs. C'était au début de cette redoutable association : les moyens d'action ne répondaient pas encore à la volonté des flibustiers, et Pierre Legrand ne commandait qu'un mauvais lugre portant quatre petits canons et vingt-huit hommes d'équipage. Ce fut avec cette frêle embarcation qu'en 1660, croisant à la hauteur du cap Tiburon, pointe occidentale de Haïti, il rencontra un galion espagnol richement chargé, mais défendu par cinquante-quatre

canons et deux cent cinquante hommes. Le pavillon d'un vice-amiral se déployait sur le gaillard d'arrière : il appartenait à une flotte marchande qui faisait voile vers l'Europe et en avait été séparé. Legrand, après quelques semaines d'une croisière stérile, proposa à ses hommes d'attaquer ce redoutable ennemi. Cette proposition fut acceptée, et pour donner le courage du désespoir on perça le lugre corsaire en divers endroits, afin qu'il boulat au moment où on aborderait le bâtiment espagnol. On se porta alors sur l'ennemi : le soleil se couchait et les Espagnols étaient à table ou à jouer. Les flibustiers montent de toutes parts, tuent tout ce qui fait résistance, et en peu d'instants sont maîtres du navire. Assaillis si inopinément et n'apercevant aucun bâtiment autour d'eux, les Océanistes se rendirent, regardant les flibustiers comme « des diables tombés du ciel », et depuis les surnommèrent *los demonios de las mareas*. Le capitaine Legrand fit en cette occasion une capture qui enrichit lui et son équipage. Plus sage que beaucoup de ses confrères, il ne voulut pas s'exposer au danger de perdre des richesses si dangereusement acquises; il mit à terre tous ses prisonniers, et fit voile aussitôt pour la France, où il finit ses jours, honoré de ses concitoyens. A. de L.

Royal, *Histoire Philosophique des deux Indes*, liv. X. — Van Ténac, *Histoire de la Marine*, t. III, p. 23.

LEGRAND (*Aloïse*), philosophe français, né à Douai, au commencement du dix-septième siècle, mort en Angleterre, à la fin du même siècle. Ayant fait profession dans l'ordre de Saint-François, il s'associa avec les membres du collège anglais de sa ville natale, fut envoyé en Angleterre en qualité de missionnaire, et se fixa dans le comté d'Oxford. Il avait professé la philosophie et la théologie à l'université de Douai, et avait essayé de réduire la philosophie de Descartes à la méthode scolastique. On l'avait surnommé *l'abréviateur de Descartes*. Il eut avec Jean Sergeant de vives querelles sur la nature des idées et sur d'autres questions de métaphysique. On a de Legrand : *Le Sage des Stoïques, ou l'homme sans passions, selon les sentiments de Sénèque*, dédié à Charles II, roi d'Angleterre; La Haye, 1662, in-12; cet ouvrage a reparu sous ce titre : *Les Caractères de l'homme sans passions*; Paris, 1663, 1664, in-12; Lyon, 1668, in-12; — *Physica*; Amsterdam, 1664, in-4°; — *Epicure spirituel, ou l'empire de la volupté sur les vertus*; Douai, 1669, in-8°; — *Philosophia Veterum, sive mente Renati Descartes more scholastico breviter digesta*; Londres, 1671, in-12; cet ouvrage, considérablement augmenté, reparut sous ce titre : *Institutio Philosophiæ secundum principia Renati Descartes, nova methodo adornata et explicita ad usum juventutis academica*; Londres, 1672, in-8°; 1678, 1683, in-4°, Nuremberg, 1695, in-4°; —

(1) Ce mot vient de *Ply-boos* (flibot) qui signifie en anglais un bâtiment léger. On a donné ce nom de flibustiers à des aventuriers de toutes les nations, mais pour la plupart anglais et français; ils ont mérité une place dans l'histoire par les entreprises hardies qu'ils ont exécutées. Les Dieppois surtout se signalèrent dans la pêche aux Espagnols; c'est ainsi qu'ils appelaient leurs croisières.

(2) Petite île située à deux lieues de Saint-Domingue, et qui devint l'asile des boucaniers lorsque ceux-ci, persécutés par les Espagnols, furent réduits à se faire flibustiers.

*Historia Naturæ, variis experimentis et ratiociniis elucidata*; Londres, 1673, in-8°; 1680, in-4°; Nuremberg, 1678, in-8°; 1702, in-4°; — *De Carentia Sensus et Cognitionis in brutis*; Londres, 1678, in-8°; Nuremberg, 1679, in-8°: ouvrage attribué à tort quelquefois à Henri Jenkins; — *De Ratione cognoscendi et appendix de mutatione cognoscendi, contra J. S. (J. Sergeant) methodum sciendi*; Londres, in-8°; — *Apologia pro Renato Descartes, contra Samuelem Parkerum*; Londres, 1679, in-8°; 1682, in-12; Nuremberg, 1681, in-12; — *Seydmedia, seu sermo quem Alphonsus de La Vida habuit coram comite de Falmouth, de monarchia libri II*; Nuremberg, 1680, in-8°; — *Curiosus rerum abditarum naturæque arcanorum Perscrutator*; Francfort et Nuremberg, 1681, in-12; — *Antimadversiones ad Jacobi Rohaultii Tractatum physicum*; Londres, 1682, in-8°; — *Historia Sacra, a mundi exordio ad Constantini Magni imperium deducta*; Londres, 1685, in-8°; — *Missa Sacrificium neomythis succincte expositum*; Londres, 1695, in-12.

J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Biogr.*

**LEGRAND (Jean-Baptiste)**, philosophe français, mort vers 1704, à Paris. Il était ardent cartésien. A la fin de sa vie, il s'était retiré au séminaire de Saint-Magloire. En mourant, Clerseier lui avait laissé, en 1684, plusieurs manuscrits de Descartes qu'il possédait et une somme de 500 livres, à la charge de mettre ces papiers en état d'être imprimés. L'abbé Legrand s'occupa avec zèle de cette tâche; mais il mourut sans avoir achevé son travail, qu'il confia par son testament à Marmion, professeur de philosophie au collège des Grassins. Ce dernier mourut un an après, ordonnant de rendre à la mère de Legrand l'argent et les manuscrits qu'il avait reçus. Depuis ces manuscrits disparurent. L'abbé Legrand les avait communiqués à Baillet. J. V.

*Nouvelles de la République des Lettres*, juin 1706. — Baillet, *Préface de la Vie de Descartes*.

**LEGRAND (Joachim)**, historien français, né à Saint-Lô (Normandie), le 6 février 1653, mort à Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1733. Après ses premières études, il alla à Caen faire sa philosophie. En 1671 il entra chez les Oratoriens, et y étudia les belles-lettres et la théologie. Il en sortit en 1676, et se rendit à Paris, où il se lia avec le père Lecomte, qui travaillait aux *Annales ecclésiastiques de France*. Ce savant conseilla à l'abbé Legrand de s'appliquer à l'étude de l'histoire, et lui enseigna la paléographie. En 1781 l'abbé Legrand perdit le père Lecomte; il en fit l'éloge, ainsi que celui de Michel de Maroles, abbé de Villeloin. Ces deux éloges paraurent dans le *Journal des Savants*, l'un au mois de février 1781, l'autre au mois d'avril de la même année. L'abbé Legrand se chargea succes-

sivement de l'éducation du marquis de Vins et de celle du duc d'Estrées. S'étant rencontré avec le docteur Burnet à Paris, il lui présenta quelques objections sur son *Histoire de la Réformation*; Burnet s'en prévalut pour appuyer ses opinions sur les avis de l'abbé Legrand; celui-ci crut devoir protester, et il s'ensuivit une polémique assez vive. L'abbé d'Estrées ayant été nommé ambassadeur en Portugal en février 1792, emmena l'abbé Legrand comme secrétaire d'ambassade. Legrand demeura en Portugal jusqu'en 1697, ramassant des matériaux sur l'histoire des colonies portugaises. De retour en France, il fit un voyage en Bourgogne et en Dauphiné pour recueillir des mémoires relatifs à l'histoire de Louis XI. En 1702 il suivit l'abbé d'Estrées en Espagne, où il remplit les fonctions de secrétaire d'ambassade sous le cardinal d'Estrées jusqu'en 1703. L'abbé d'Estrées ayant pris la place de son oncle, l'abbé Legrand continua sous celui-ci les mêmes fonctions. Ils accompagnèrent en 1704 le roi d'Espagne aux frontières du Portugal, et revinrent en France. A peine l'abbé Legrand y fut-il arrivé que les ducs et pairs du royaume le choisirent pour secrétaire général. Dès l'année suivante le marquis de Torcy l'attacha aux affaires étrangères, et le chargea de rédiger certains mémoires qui parurent sur les relations extérieures. Le chancelier d'Aguesseau le chargea en 1717 de dresser le plan d'une collection générale des historiens de France; les événements empêchèrent de donner suite à ce projet. Il le nomma aussi censeur royal; mais l'abbé Legrand n'en remplit pas longtemps les fonctions. En 1720 il fut choisi pour travailler à l'inventaire du trésor des chartes; il y mit beaucoup de zèle, ce qui ne l'empêcha pas de s'occuper de son *Histoire de Louis XI*, lisant tous les ouvrages qui avaient été écrits sur ce prince et sur ses contemporains, fouillant dans toutes les bibliothèques, dans les archives de la chambre des comptes, du parlement, des hôtels de ville, de châteaux, etc. Il intitula son livre *Histoire et vie de Louis XI, roi de France, avec les preuves*. S'étant déterminé en 1726 à la faire imprimer, il l'avait soumise à l'examen du chancelier; mais il changea d'avis deux ans après, et l'ouvrage est resté inédit. L'abbé Legrand passait une partie de l'année à Savigny, chez le marquis de Vins, dont il avait élevé le fils unique. Le marquis de Vins, étant mort en février 1732, l'abbé Legrand rédigea son éloge, qui parut dans le *Mercur* du mois de mars. Il ne lui survécut pas longtemps, et mourut d'une attaque d'apoplexie. Il était prieur de Neuville-les-Dames et de Prévessin. « C'était un homme plein d'honneur, de probité et de religion, dit le père Bougerel, et des plus habiles du royaume sur le droit public; d'une vaste érudition, d'une sagacité admirable. Quelque embrouillée que fût une affaire, il en saisissait les difficultés, et son esprit pénétrant et fécond lui suggérait des expé-

dients pour les franchir. » On a de lui : *Histoire du Divorce d'Henry VIII, roi d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon; la défense de Sanderus; et la Réfutation des deux premiers livres de l'Histoire de la Réformation de M. Burnet, et les preuves*; Paris, 1688, 3 vol. in-12; — *Lettre du docteur Burnet, où il fait une courte critique de l'Histoire du Divorce d'Henry VIII, avec un avertissement et des remarques de l'abbé LeGrand*; Paris, 1688, in-12; — *Lettres au docteur Burnet sur l'Histoire des Variations (de Boesuet), sur l'Histoire de la Réformation (de Burnet), et sur l'Histoire du Divorce de Henry VIII, avec une préface contenant des observations sur l'Histoire des Eglises réformées de Basnage*; Paris, 1691, in-12; — *Histoire de l'isle de Ceylan, du capitaine Jean de Ribeyro, traduite du portugais, augmentée de nombreuses additions*; Trévoux, 1701, in-12; l'auteur pense que l'île de Ceylan est la *Taprobane* des Grecs et des Romains; — *Mémoire touchant la succession à la couronne d'Espagne, prétendue traduction de l'espagnol, anonyme*; 1711, in-8°; — *Réflexions sur la lettre à un Milord sur la nécessité et la justice de l'entière restitution de la monarchie d'Espagne*; 1711, in-8°; — *Discours sur ce qui s'est passé dans l'Empire au sujet de la succession d'Espagne*; 1711, in-4°; — *L'Allemagne menacée d'être bientôt réduite en monarchie absolue*; 1711, in-4°; — *Lettre de M. D... à M le docteur M. touchant le royaume de Bohême*; in-4°; — *Relation historique d'Abysinie du R. P. Jérôme Lobo, de la Compagnie de Jésus, traduite du portugais, continuée et augmentée de plusieurs Dissertations, Lettres et Mémoires*; Paris, 1728, in-4°; — *De la Succession à la couronne de France pour les agnats*; Paris, 1728, in-12. J. V.

P. Leiong. *Biblioth. histor. de la France.* — Boucquerel, dans les *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres*, de Nicéron, tome XXVI, page 182. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LEGRAND (Marc-Antoine), auteur et artiste dramatique, né à Paris, le 17 février 1673, mort le 7 janvier 1728. Il était fils d'un chirurgien major des Invalides. Petit de taille et d'une figure repoussante, il excellait, dit-on, dans les rôles de roi, de héros ou de paysan. On raconte qu'une fois en annonçant au parterre le spectacle du lendemain, et voyant l'effet désagréable que produisait son visage, il finit sa harangue par ces mots : « Messieurs, il vous est plus aisé de vous accoutumer à ma figure qu'à moi d'en changer. » Il réussit mieux d'ailleurs comme auteur. Son théâtre a de la gaîté, des saillies, on y trouve l'entente de la scène; mais LeGrand se permet trop de licence, et son comique est souvent aussi bas que l'action est invraisemblable.

Il était habile à exploiter la circonstance et mettait promptement sur la scène toutes les aventures qui se présentaient. C'est ainsi que lorsque Cartouche reparut à Paris, et dévalisa jusqu'aux chevaliers du guet, LeGrand composa une pièce en trois actes intitulée *Cartouche, ou l'homme imprenable*; mais la police n'en permit pas la représentation : il fallut attendre que Cartouche fût arrêté et enfermé au Châtelet. Ce jour-là LeGrand put songer à mettre sa pièce sur la scène; il remania naturellement son dernier acte, alla voir Cartouche en prison pour l'étudier et l'entretenir avec lui. Enfin, la pièce fut représentée le 21 octobre 1721, avec l'*Ésop*e à la cour de Boursault : le public était si impatient qu'il ne laissa pas achever la pièce de Boursault qu'on jouait la première. « La pièce de LeGrand avait presque le droit d'être mauvaise, dit M. Ed. Thierry; elle ne l'était pas, et réussit d'autant mieux; elle fit recette. L'auteur porta cent écus au prisonnier qui lui avait effectivement fourni le sujet et à qui le dénotement coûtait plus cher; Cartouche prit l'argent. L'idée d'être le héros d'une comédie n'avait pas déçu d'abord à sa vanité; puis il se ravisa en vue de son procès, et se plaignit de la mauvaise impression que l'on donnait de lui à ses juges. » La pièce fut arrêtée le 11 novembre, à la troisième représentation. LeGrand avait encore trouvé le moyen de glisser dans cette pièce des gravelures, reflet de ses mœurs, qui étaient bien loin d'ailleurs d'être pures. On prétend qu'il allait assidûment au catéchisme de la paroisse Saint-Sulpice, pour y recruter des comédiennes, des maîtresses. On a de LeGrand : *La Femme Aïe et veuve*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1707, in-12; — *L'Amour diable*, comédie en un acte en vers; Paris, 1708, in-12; La Haye, 1710, in-12; — *La Famille extravagante*, comédie en un acte en vers; Paris, 1709, in-12; — *La Potre Saint-Laurent*, comédie en un acte en vers; Paris, 1709; La Haye, 1710, in-12; — *L'Épreuve réciproque*, comédie en un acte et en prose (publiée sous le nom d'Alain, mais attribuée à LeGrand); Paris, 1711, in-12; — *La Métamorphose amoureuse*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1712, in-12; — *L'Usurier gentilhomme*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1713, in-12; — *L'Aveugle clairvoyant*, comédie en un acte, en vers; Paris, 1716, 1718, in-12; Troyes, 1799, in-8°; — *Critique de l'Œdipe de M. de Voltaire*, en prose; Paris, 1719, in-8°; — *Le Roi de Cocagne*, comédie en trois actes en vers; Paris, 1719, 1780, in-12; Reims, 1800, in-8°; — *Plutus*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1720, in-12; — *Cartouche, ou les voleurs*, comédie en trois actes et en prose; Paris, 1721, in-12; La Haye, 1731, in-12; nouv. édition, en 1774, sous le titre : *Les Fourberies de Cartouche, capitaine de voleurs*; in-12; — *Le galant Coureur, ou l'ouvrage d'un moment*, comédie en un acte,

en prose; Paris, 1722, in-12; — *Le Ballet de vingt-quatre heures*, ambigu comique en quatre parties et en prose, avec un prologue en vers libres par M. D. L. F.\*\*\*; Paris, 1722, in-4°; 1723, 1728, in-12; — *Belphegor*, comédie-ballet en trois actes et en prose; Paris, 1723, 1732, in-12; — *Le Fleuve d'oubli*, comédie en un acte en prose; Paris, 1723, in-12; — *Le Philanthrope, ou l'ami de tout le monde*, comédie en un acte en prose; Paris, 1724, in-12; — *Les Aventures du Voyageur aérien, histoire espagnole*, avec *Les Panters, ou la vieille précieuse*, comédie; Paris, 1734, in-12: ces deux ouvrages sont anonymes; Barbier attribue le second à Legrand, et le censeur du livre le déclare du même auteur; — *Le Triomphe du Temps*, divertissement en trois parties avec un prologue, le tout en prose; Paris, 1725, in-12; 1761, in-8°; — *L'Impromptu de la Folie*, ambigu comique, composé d'un prologue en prose mêlé d'ariettes, des *Nouveaux Débarqués*, comédie en un acte, en prose, et de *La Française italienne*, comédie en un acte en prose; Paris, 1726, in-12; — *La Nouveauté*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1727, in-12; — *Le Luxurieux*, comédie en un acte en vers; vers 1732, in-12; réimprimé sous ce titre: *Le Libertin puni*; réimprimé encore avec les *Pièces libres* de M. Ferraud; Londres, 1738, 1744, 1747, in-8°; et dans un volume intitulé: *L'Abatteur de noisettes, ou recueil de pièces nouvelles des plus gaillardes*; La Haye, 1741, in-12; — *Théâtre de Legrand*; Paris, 1731, 1742, 4 vol. in-12; autre édition, revue, corrigée et augmentée par de Laporte, secrétaire de la Comédie-Française; Paris, 1770, 4 vol. in-12: cette édition comprend, outre les pièces déjà citées: *La Rue Mercière, ou les maris dupés*, en un acte et en vers; *Le mauvais Ménage*; *Agnès de Chaillos*, en un acte en vers, parodie d'*Inès de Castro*; *La Chasse du Cerf*, comédie-ballet en trois actes et en prose, avec un divertissement par Fuzelier et Legrand. En 1824 on a réimprimé à Paris les *Chefs-d'œuvre dramatiques de Legrand*, in-18, dans une édition du *Repertoire du Théâtre-Français*. L. L.—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Ed. Thierry, dans *Le Nonneur*, du 15 janvier 1820.

LEGRAND (Louis), théologien français, né à Lussigny (Bourgogne), le 12 juin 1711, mort à Issy, le 20 juillet 1780. Il commença ses études à Autun, les acheva à Paris, et fut envoyé, tout jeune encore, pour professer la philosophie à Clermont. Revenu à Paris pour suivre sa licence, qu'il passa en 1740, il entra ensuite dans la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, et professa successivement la théologie à Cambrai et à Orléans. Rappelé à Paris, il y fut reçu docteur en théologie et nommé maître des études au séminaire de Saint-Sulpice. Il jouissait d'une

grande réputation comme théologien, et était conquis de tous côtés, ce qui faisait rechercher sa correspondance. Chargé, comme censeur royal, en 1768, de l'examen d'une collection de thèses soutenues en différents endroits et favorables au jansénisme, il joignit à son avis des notes pour rectifier quelques principes exagérés de ces thèses. Ces notes furent attaquées, et Legrand les défendit par trois lettres écrites en 1769 et 1770, dans lesquelles il montra la différence qui se trouvait entre la doctrine des augustiniens d'Italie et les appelants de France. Il rédigea plusieurs censures portées par la faculté de théologie de Paris contre différents livres, notamment la censure lancée, en 1762 et 1763, contre la deuxième et la troisième partie de l'*Histoire du Peuple de Dieu*, du père Beruyser; et la censure de l'*Émile* de J.-J. Rousseau en 1762, censure qu'il soutint par six lettres en 1763 et par des observations en réponse aux *Nouvelles ecclésiastiques*, qui l'avaient combattu. Il écrivit encore la censure du *Bélisaire* de Marmontel, en même temps qu'il rendait de bons offices à l'auteur. En 1779, il eut à examiner les *Époques de la Nature* de Buffon, et pensa qu'on devait se contenter d'une déclaration de l'auteur, qui fut publiée dans des actes adressés aux évêques. Étant tombé malade vers cette époque, l'abbé Legrand se fit transporter au séminaire d'Issy, où il mourut. On a de lui: *Tractatus de incarnatione Verbi divini*; Paris, 1751, 2 vol. in-12; 1774, 3 vol. in-12; — *Praelectiones theologicæ de Deo ac divinis attributis* de Lasosse, nouvelle édition, corrigée et augmentée par l'abbé Legrand; Paris, 1751, 2 vol. in-12; — *De Ecclesia Christi*; Paris, 1779, in-8°: le premier volume seulement; — *De Existentiâ Dei*; Paris, 1812, in-8°: traité qui comprend deux dissertations, l'une sur l'athéisme, l'autre sur les preuves de l'existence de Dieu. L'abbé Legrand se proposait de faire un grand ouvrage sur la religion; mais il n'a pu le terminer, et a laissé seulement quelques dissertations, ainsi qu'une défense de l'*Abrogé de la Théologie morale* de Collet contre une dénonciation faite par des curés à l'évêque de Troyes. J. V.

J. Montaigne, *Notice* sur l'auteur en tête du traité *De Existentiâ Dei*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LEGRAND (Étienne-Antoine-Mathieu), orientaliste français, né à Versailles, en 1724, mort à Paris, au mois d'août 1784. Après avoir séjourné longtemps en qualité d'interprète à Constantinople, à La Canée, à Alexandrie, à Tripoli de Syrie, au Caire, à Alep, il revint en France, et fut nommé secrétaire interprète du roi. En 1768 la France fit un traité de paix avec le Maroc. Legrand donna de ce traité une rédaction arabe si pure et si élégante qu'elle excita l'admiration du roi de Maroc. Ses vertus autant que son savoir le faisaient rechercher des savants français et étrangers. Legrand était d'une

santé délicate et avait le travail difficile. Des différents ouvrages qu'il a traduits, un seul a vu le jour sous ce titre : *Controverse sur la Religion chrétienne et sur celle des mahométans*; Paris, 1767, in-12; c'est la traduction d'un dialogue arabe entre un maronite et trois musulmans, composé, l'an 612 de l'hégire (1215 de J.-C.), par un maronite du monastère de Mar-Simeon-el-Bahri (Saint-Siméon-le-Marin). Legrand a laissé cinq manuscrits orientaux très-rare, conservés à la Bibliothèque impériale.

F.-X. T.

*Journal des Savants*, mars 1767. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LEGRAND D'AUSSY (Pierre-Jean-Baptiste)**, littérateur français, né à Amiens, le 3 juin 1737, mort à Paris, le 6 décembre 1800. Fils d'un employé des fermes générales, il fit ses études chez les jésuites, sollicita son admission dans leur compagnie, et fut chargé de professer la rhétorique à Caen. Après la suppression de la Société de Jésus, il revint à Paris, où Lacurne de Sainte-Palaye l'associa à ses recherches pour le *Glossaire Français*, et le marquis de Paulmy à la rédaction des *Mélanges* tirés de sa bibliothèque. En 1779, Legrand fut nommé secrétaire de la direction des études à l'École Militaire. Quelque temps après, il fut chargé de l'éducation du fils d'un fermier général. Un de ses frères ayant été nommé abbé de Saint-André de Clermont, Legrand alla lui faire une visite, et parcourut l'Auvergne comme naturaliste, en 1787 et 1788. En 1795, Legrand fut nommé conservateur des manuscrits français à la Bibliothèque nationale. Il reprit alors le projet qu'il avait eu d'écrire l'histoire complète de la poésie française. Il agrandit son cadre; mais il n'avait terminé que quelques parties de son ouvrage lorsqu'il mourut presque subitement. Il était membre de l'Institut. On a de Legrand d'Aussy : *Fabliaux ou Contes des douzième et treizième siècles, traduits ou extraits d'après les manuscrits*; Paris, 1779, 3 vol. in-8°, auxquels on ajoute un 4<sup>e</sup> vol. sous ce titre : *Contes dévots, Fables et Romans anciens*; 1781, in-8°; nouv. édit. du tout, Paris, 1781, 5 vol. in-12. En comparant les traductions ou extraits de Legrand d'Aussy avec les originaux, on voit qu'il s'est donné beaucoup de liberté; il indique les imitations qui ont été faites de ces contes, et dans une dissertation qui précède l'ouvrage, il soutient que les trouvères l'emportent sur les troubadours par l'esprit, l'imagination et le talent, ce qui l'entraîna dans des discussions avec Béranger, l'abbé Papon et d'autres méridionaux qui cherchaient à venger leurs compatriotes; — *Histoire de la vie privée des Français depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours*; Paris, 1783, 3 vol. in-8° : le plan de cet ouvrage lui avait été donné par le marquis de Paulmy; il devait embrasser le logement, la nourriture, les vêtements et les divertissements. L'auteur n'a publié que ce qui concerne la nour-

riture; Roquesfort en a donné une édition augmentée, Paris, 1815, 3 vol. in-8°; — *Voyage dans la haute et basse Auvergne*; Paris, 1788, in-8°; 1795, 3 vol. in-8°; — *Vie d'Appollonius de Thyane*; Paris, 1807, 2 vol. in-8°. Legrand d'Aussy a inséré dans les *Mémoires de l'Institut* plusieurs morceaux intitulés : *Notice sur l'état de la Marine en France au commencement du quatorzième siècle*; — *Mémoire sur les anciennes Sépultures nationales*; — *Mémoire sur l'ancienne Législation de la France, comprenant la loi salique, la loi des Visigoths, la loi des Bourguignons*. Enfin, il a publié un grand nombre d'analyses de vieux poètes français dans les *Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*. J. V.

*Lévesque. Notice historique sur M. Legrand d'Aussy*, dans le tome IV des *Mémoires de l'Institut*, classe des sciences morales et politiques, et en tête de la *Vie d'Appollonius de Thyane*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist. Crit.*, et *Bibliogr.* — *Biogr. univ.* et *port. des Contemp.*

**LEGRAND (Jacques-Guillaume)**, architecte français, né à Paris, en 1743, mort à Saint-Denis, en 1807. Son nom est inséparable de celui de Molinos, élève comme lui de Clérissieu : ils ne se quittèrent jamais, et tous les importants travaux qu'on leur confia furent exécutés par eux en commun. Depuis longtemps on avait reconnu la nécessité d'agrandir la halle au blé de Paris, construite en 1765 par Lecamus de Mézières et devenue insuffisante, en couvrant la grande cour circulaire. Lecamus lui-même avait proposé une coupole qui n'avait pas été adoptée. Legrand et Molinos offrirent d'exécuter cette coupole en bois et de la composer de courbes en planches de sapin de 0<sup>m</sup>,038 d'épaisseur, posées de champ, d'après le système employé par Philibert Delorme à l'ancien château de La Muette à Saint-Germain-en-Laye; les courbes appareillées deux à deux formaient les fermes espacées entre elles de 0<sup>m</sup>,244. Ce procédé n'avait pas été appliqué depuis le milieu du seizième siècle. Les travaux, commencés le 10 septembre 1782, furent terminés le 31 janvier 1783. Cette coupole, percée de vingt-cinq grandes fenêtres, ayant 122<sup>m</sup>,46 de circonférence et 32<sup>m</sup>,483 de hauteur à partir du pavé, causa alors une admiration générale; malheureusement ce chef-d'œuvre de charpente n'était pas destiné à subsister longtemps. Lecamus de Mézières avait eu soin d'éviter dans son monument l'emploi de toute matière combustible; il n'en était pas de même de la coupole ajoutée après coup; elle prit feu en 1802 par l'imprudence d'un plombier, et en deux heures, tout fut détruit. On sait que cette coupole a été refaite en fer en 1811 par Bellanger. En 1786 Legrand et Molinos furent chargés de la construction de la halle aux draps et toiles, bâtiment de 130<sup>m</sup> de longueur, fort simple, mais bien approprié à sa destination; la partie la plus remarquable est l'escalier à double rampe qui se voit à la principale entrée,



La fameuse fontaine des Innocents était primitivement située au coin de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers (voy. Goujon); elle n'avait nullement la forme que nous lui voyons aujourd'hui : engagée dans des constructions, elle présentait sur la rue Saint-Denis deux de ses faces, sur une même ligne, et une seulement en retour sur la rue aux Fers. On conçut le projet d'isoler le monument, de le compléter par l'adjonction d'une quatrième face, de bassins, etc., et de le transporter au centre du marché des Innocents. Cette belle restauration fut confiée en 1788 à Legrand et Molinos, qui s'en acquittèrent avec le plus grand talent et produisirent cette fontaine regardée à juste titre comme une des merveilles de Paris, et qui, commencée au seizième siècle, était destinée, par un jeu bizarre du sort à survivre à tous les autres monuments érigés trois siècles plus tard par Legrand et Molinos.

Le théâtre Feydeau fut construit de 1789 à 1790 par les deux collaborateurs; cette salle, que nous avons vu démolir, faisait le plus grand honneur à ses auteurs, qui, gênés par un espace restreint et irrégulier, avaient trouvé le moyen, par une heureuse distribution, de la rendre la plus commode de tout Paris; toutes les places y étaient presque également bonnes. La façade, quoique peu avantageusement située, avait un caractère remarquable d'originalité. C'est encore à l'association de ces deux habiles artistes que l'on devait l'hôtel Marbeuf.

Legrand avait dessiné une restauration du charmant monument choragique de Lyciscrates, dit la lanterne de Démosthène à Athènes, et c'est d'après ce travail qu'il a été reproduit en terre cuite par un Italien nommé Trabucchi et placé sur une tour carrée dans le parc de Saint-Cloud. Legrand a écrit plusieurs ouvrages utiles et estimés. En 1799, il publia le *Parallèle de l'Architecture ancienne et moderne*; in-4°; — l'année suivante il fit paraître la traduction des œuvres de Piranesi sur l'architecture en 20 vol. in-fol. En 1804 il joignit un texte historique et descriptif aux *Antiquités de la France* de Clérissieu, 2 vol. in-fol. Après sa mort parut, en 1809, son *Essai sur l'Histoire générale de l'Architecture*; in-fol. E. BRETON.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*. — Ernest Breton, *Description de la Halle au Blé de Paris*; dans les *Monuments anciens et modernes*, publiés par S. Gallabaud, Didot, in-1°. — Dulure, *Histoire de Paris*.

**LEGRAND DE LALEU (Louis-Augustin)**, jurisconsulte français, né à Nouvion, en Picardie, le 18 mai 1755, mort à Laon, le 13 juin 1819. Il fut professeur de législation à l'École centrale du département de l'Aisne, et correspondant de l'Institut. On a de lui : *Philotas*; 1786, in-8°, roman anonyme; — *Dissertation historique et politique sur l'Ostracisme et le Pétalisme*; Paris, 1800, in-8°; — *Recherches sur l'Administration de la Justice criminelle chez les Français avant l'institution des parlements*

*et sur l'usage de juger les accusés par leurs pairs ou jurés tant en France qu'en Angleterre*; cet ouvrage, couronné en 1789 par l'Académie des Inscriptions, en commun avec celui de Bernardi, ne fut imprimé qu'en 1823, à Paris, in-8°. E. G.

Lesur, *Notice sur Legrand de Laleu* (en tête des *Recherches sur l'Administration de la Justice criminelle* de Legrand).

**LE GRAND (Baptiste-Alexis-Victor)**, ingénieur des ponts et chaussées, député, conseiller d'État, directeur général, sous-secrétaire d'État du ministère des travaux publics, était né à Paris, le 20 janvier 1791. Privé de son père dès la première enfance, il fut tendrement et habilement élevé par sa mère, femme d'un esprit distingué, qui, remariée et chargée d'autres enfants, ne cessa de lui prodiguer les soins les plus attentifs et les plus éclairés. Son heureuse nature y répondait. Rarement on vit allier à tant de douceur et de modestie tant de facilité d'esprit et d'ardente application. Après les premières études de grammaire, faites selon l'ancienne méthode, alors heureusement rétablie, le jeune Le Grand, nommé, sur examen et au concours, boursier du *Lycée impérial*, y suivit avec distinction les classes d'humanités et de rhétorique. Il avait dans ce dernier cours deux professeurs éminents par des qualités diverses, Castel et Luce de Lanciaval; et, parmi de nombreux camarades, il trouvait quelques émules, connus depuis dans le monde et dans les lettres, mais nul de supérieur à lui pour l'intelligence, la passion du travail et la pureté du caractère. Le jeune Le Grand fut dès lors un incontestable exemple du meilleur système d'enseignement et de la force, que donnent à l'esprit l'unité et la judicieuse succession des études. Souvent couronné dans les Concours généraux de cette époque, et uniquement occupé de l'objet classique de ces Concours ramenés aux formes de l'ancienne université, il fit ensuite, en deux années, tout le cours préparatoire d'admission à l'École Polytechnique, où il fut reçu, dans un bon rang, le 28 septembre 1809. Ce n'était pas cependant qu'il parût avoir de vocation prédominante et absolue pour les sciences; mais l'excellente trempe de son esprit, fortifiée et polie sur un point, s'était perfectionnée sur tous; et il portait avec avantage dans les mathématiques cette justesse et cette puissance de travail, qu'avaient développées, pendant quelques années, des études exclusives et bien faites de langues anciennes, de logique et de goût.

Deux ans après, âgé de vingt ans, le jeune Le Grand sortait avec distinction de l'École Polytechnique, pour passer élève à l'École des Ponts et Chaussées. Puis, envoyé, l'année suivante, dans le département des Pyrénées-Orientales, pour faire partie du service public, il était, deux ans plus tard, appelé à remplacer un ingénieur ordinaire, dans le département

de l'*Ombrone*, une des annexes transalpines de la France d'alors. Il y prit rapidement l'intelligence et le goût de la littérature italienne, à laquelle le préparait ses premières et brillantes études. Mais les travaux de sa profession occupaient, avant tout, cet esprit pénétrant et laborieux : il en étudiait à la fois la théorie et les moindres détails, les questions d'art et les procédés administratifs.

Cette variété d'aptitude et cette sûreté de travail le firent distinguer de bonne heure par ses chefs, et devaient être fort appréciées, dans l'activité croissante, que le retour de la paix allait donner à toutes les applications de la science dirigeant l'industrie. Dès 1815 une faveur méritée refit à Paris Le Grand comme auxiliaire des savantes recherches qu'un ingénieur en chef, M. de Bérigny, préparait, dans l'intérêt de l'administration et du public. Bientôt le jeune et habile collaborateur était appelé au secrétariat du conseil des ponts et chaussées, sous M. le comte Molé, qui dans les premiers temps de la seconde restauration (juillet même année) conservait la Direction, qu'il avait cru pouvoir accepter, durant la courte reprise de l'empire. Nommé, en 1818, ingénieur de seconde classe, Le Grand trouva dans un nouveau directeur général, M. Becquey, le plus constant et le plus bienveillant appui, en retour d'une capacité toujours prête et d'un zèle infatigable. Parmi tous les soins dont le jeune ingénieur était chargé par la confiance, chaque jour mieux justifiée, de M. Becquey, il fut attaché comme secrétaire à une institution nouvelle, la *commission spéciale des canaux*, utile encouragement donné alors à cette voie de communication tant recommandée dans le siècle dernier, et que l'invention des chemins de fer devait seule dépasser.

Le Grand avait, dans sa disposition d'esprit et son ardeur du bien, ce caractère particulier d'être à la fois sage et novateur, scrupuleux et entreprenant. Personne ne contribua plus que le jeune secrétaire à l'adoption et à la mise en pratique du vaste plan alors conçu pour accroître et multiplier, par la facilité du transport, les richesses de notre France agricole et commerciale. Sa part indirecte fut considérable sous ce rapport, dans les lois de 1821 et de 1822, et dans les résultats qui suivirent. En peu d'années le budget des ponts et chaussées fut quadruplé, et continua de s'accroître annuellement. Mais cette dépense était féconde : l'État donnait l'exemple et le premier mouvement ; les libres associations venaient ensuite, avec timidité d'abord, comme dans un pays instable et impatient, où les lents travaux de l'industrie attirent moins que les fortuites spéculations de la Bourse. Le Grand était, en cette matière, fort partisan de l'initiative du gouvernement éclairé par de libres débats ; il la recommandait, à plusieurs titres ; et sans méconnaître, ni surtout vouloir gêner la puissance de l'esprit d'entreprise et de l'esprit d'as-

sociation, il croyait à la nécessité d'une grande impulsion donnée par l'État et le trésor public.

Vrai modèle de l'administrateur habile et zélé, supérieur à tout calcul intéressé, comme à toute passion de parti, estimé de tous et ne blessant personne, Le Grand, à travers les variations politiques du gouvernement disputé de la *Restauration*, suivit toujours, avec le même succès, la carrière qu'il s'était ouverte, devint maître des requêtes au conseil d'État, ingénieur en chef de première classe, secrétaire général du Ministère des travaux publics. La révolution de 1830 le surprit dans ce poste, et ne pouvait le déplacer ; il fut dès ce moment même désigné pour diriger provisoirement l'administration des ponts et chaussées. Bientôt l'intérêt du nouveau Pouvoir, l'impulsion plus vive qu'il voulait donner à tous les travaux d'utilité publique, firent désigner Le Grand pour le titre de Conseiller d'État, en même temps qu'il était adjoind à plusieurs commissions, dont il devenait toujours le membre le plus assidu et le plus habile inter-prète.

Bientôt une autre occasion de travail et de renommée s'offrit à Le Grand ; il fut attaché, avec le titre de commissaire devant les chambres, à la défense du budget des ponts et chaussées, compris dans celui du *Ministère des travaux publics*. Sa modestie et, jusqu'à certain point, sa timidité politique résistaient à cet emploi nouveau ; mais, dès qu'il en fit l'épreuve, il dut s'y plaire, le remplissant avec la supériorité la plus rare. La netteté facile, l'élégance de sa parole s'appuyaient sur la plus complète étude des principes généraux, des faits et de tous les détails. Ses *exposés*, ses réponses étaient, pour les contradictoires et pour la chambre, des leçons pleines de science et d'urbanité ; et nous avons vu souvent la passion politique elle-même désarmée par un savoir si précis et une raison si fine et de si bon goût. Le même talent le suivit dans la discussion de plusieurs projets de loi destinés à seconder le développement des travaux publics et des libres entreprises. Il fut à cet égard un habile promoteur du principe de l'expropriation sagement appliqué et de l'introduction d'un Jury spécial dans cette grave matière, où l'abus peut facilement trouver place à côté de l'intérêt public.

Jusqu'ici, la considération de Le Grand s'était élevée graduellement par de modestes travaux et de sérieux succès. Le coup d'œil d'un ministre non moins exercé dans les affaires qu'éminent à la tribune lui donna enfin la place qui lui était due. M. Thiers, en passant du Ministère des travaux publics à celui de l'intérieur (avril 1834), fit nommer Le Grand commandeur de la Légion d'Honneur et quelques semaines après Directeur général des ponts et chaussées et des mines. A partir de cette époque, et sous les différents ministres appelés à titularier des travaux publics, la part de Le Grand se retrouve partout dans les importantes

améliorations et le mouvement de communication intérieure et d'industrie, dont s'enrichit et s'anima la France. La situation d'un si expert *Directeur de service*, devenu lui-même Député, pouvait parfois devenir difficile et délicate, dans ses rapports avec un Conseil spécial qu'il présidait et avec un Ministre, dont il dépendait immédiatement. La parfaite loyauté de Le Grand, la douceur et la dignité de son caractère, sa modération d'esprit, égale à son amour du bien et à ses lumières, triomphait de tous ces obstacles. Plus le ministre était éclairé, plus Le Grand avait de crédit; et il jouit en particulier de la plus flatteuse confiance sous le ministère de l'éminent juriconsulte et orateur (1) qu'on entendit, dans les premiers mois de 1840, discuter les questions de travaux publics, avec autant de force persuasive et de lumineuse clarté qu'il mettait de scrupule et de sagacité persévérante à les étudier.

Le zèle actif et habile, dont Le Grand avait secondé les travaux de canalisation intérieure, il le porta non moins vivement, on peut le croire, vers un autre ordre d'idées plus efficace encore. Les premières applications de la vapeur sur les voies ferrées l'avaient singulièrement frappé; et, après l'avoir entendu s'exprimer, on ne peut oublier la vive préoccupation qu'il marquait un jour, au sortir d'une séance publique de l'Institut où Cuvier, dans un de ses *Comptes-rendus de l'état des sciences*, avait raconté les merveilles du principe de traction par la vapeur appliqué dans quelques comtés d'Angleterre aux travaux de l'agriculture, et décrit ces charrettes pesantes qui revenaient toutes seules à la ferme, ces charrettes qui labouraient d'elles-mêmes, toute cette magie de la science, dont l'illustre secrétaire éblouissait son auditoire: « C'est charmant, disait Le Grand; mais le côté admirable du problème, la communication rapide à longue distance, la concentration illimitée de notre beau pays, si riche et si divers dans ses produits! voilà la vraie merveille! Quel rôle pour l'État s'éclairant de libres discussions et agissant dans les limites de la loi, s'il sait se mettre à la tête de tout, par la création et l'habile disposition des grandes lignes! » Et dès lors, l'habile administrateur n'eut plus d'autre idée que de hâter les études, de multiplier et de choisir les plans et d'amener la présentation réfléchie de quelque vaste projet de loi, qui fit ressortir l'action de la puissance publique sur un point si capital pour tous.

Les difficultés qui naissent parfois de la liberté, les luttes de talent et d'influence retardèrent quelque temps ce précieux résultat. Un premier projet, largement conçu sur le principe du concours prédominant de l'État, trouva de graves objections et beaucoup d'obstacles. Il fallut faire de nouvelles études, autoriser d'abord de petits essais et ajourner les grandes entreprises. C'est

ainsi qu'on vit, en août 1837, l'inauguration du chemin de fer de Paris à Saint-Germain, ce premier essai parmi nous d'une innovation qui devait, vingt ans plus tard, traverser la France et ouvrir tant de voies pour la paix et pour la guerre. Tout entier à l'espérance de cet avenir, dont il hâta l'essor sur plusieurs points, Le Grand ne surveillait pas avec un zèle moins habile les autres parties de la vaste administration qui lui était confiée. D'utiles voyages d'inspection, au nord et au midi de la France, de nombreuses créations locales soutenues et dirigées, une égale sollicitude pour les besoins les plus divers, le perfectionnement des phares, comme l'amélioration de quelques ports, marquaient son active influence, au profit du pouvoir qu'il servait.

Quant à lui-même, l'estime publique, la *députation*, cinq fois déferée dans l'arrondissement de Mortain, étaient sa suprême récompense. Jamais homme en effet ne porta plus loin et ne maintint pour soi avec plus de scrupule ce désintéressement, qui sans doute est un devoir, mais qu'on peut, à cause des exemples contraires, nommer souvent une vertu. Contribuant à la répartition de tant de secours et parfois de faveurs, consulté, à l'origine, pour la direction de tant d'entreprises, Le Grand, sous aucun prétexte, sous aucune forme, ne voulut jamais accepter, ni même acquiescer, à titre direct ou indirect, la moindre part dans les avantages, que ces entreprises pouvaient offrir. Aussi, durant une influence administrative de plus de vingt ans, son modique patrimoine ne s'accroît pas, dans la plus légère proportion. Un mariage honorable lui apporta, pour l'avenir surtout, une fortune assez considérable; mais, après d'importants emplois si bien remplis, il ne laissa, en son nom, que ce qu'il avait reçu lui-même en héritage, une somme de 60,000 francs. Quant à la fortune de sa femme et de ses enfants, bien plus attentif à la conserver irréprochable qu'à l'accroître, il évita soigneusement d'en rien placer sur aucune des entreprises formées en France, et dont il aurait pu seconder, ou simplement sentir le succès.

En résumé, durant sa laborieuse carrière, sous la Monarchie constitutionnelle, il eut une part d'influence très-active dans une des plus vastes gestions de travaux publics qu'ait dirigés aucun gouvernement, dans aucun grand pays. De 1831, en effet, à 1846, on ne peut évaluer à moins de deux milliards cinquante-trois millions la somme totale affectée par l'État à toute espèce de travaux de communication intérieure, de défense sur quelques points, et d'assainissement ou d'embellissements, sur d'autres. Cette puissance de ressources comprenait les routes royales, pour cinq cent quatre-vingt-seize millions, les voies de navigation intérieures pour cinq cents millions, les chemins de fer, dans une partie seulement de cette période, pour six cent trente millions. C'est indiquer assez quelle

(1) M. Dufaure, ministre des travaux publics.

vigilante attention se portait à la fois sur tous les grands ressorts de ce service public, et quelle ferme prévoyance s'attachait au plus puissant de tous, et malgré les difficultés incidentes et les doutes, en assumant déjà l'immense développement. Bien des causes, et d'abord la forme générale du gouvernement, le bienfait du contrôle public, l'économie dans des dépenses très-surveillées, et enfin le bonheur d'une paix prolongée, l'absence de ces charges de guerre, toujours énormes, quand même la guerre est heureuse et courte, contribuaient à ce résultat, qui n'est plus qu'un exemple historique. Mais, après ces grandes causes, et, en leur laissant toute la portée qui leur appartient, il est juste de noter les chances de bonne administration dues au mérite individuel des hommes, à la promotion du talent par des services constatés sans cesse, sous l'épreuve du libre débat, dans la lutte des intérêts opposés, et malgré l'effort des ambitions rivales. Ce sont les conditions, où se trouva Le Grand.

Formé par notre savante institution des ponts et chaussées, laborieux représentant de ce Corps, et sachant lui demander tout ce qu'il peut faire au profit du bien public, s'appliquant à tous les détails, avec une attention qui ne se lassait pas, accessible lui-même à toutes les grandes vues, et capable d'en suggérer, Le Grand fut, pendant cette longue période de vingt années, un des hommes les plus utiles à la prospérité croissante du pays; il le fut, avec quelques variantes de position, quelques changements de titres, quelques restrictions d'influence, directeur général, sous-secrétaire d'État, ou même simplement président de la section consultative des travaux publics au conseil d'État; mais toute question grave, toute difficulté nouvelle ramenait toujours son expérience, et faisait sentir le prix de son avis et de sa main. Cela fut très-marqué dans une occasion, où le ministre des travaux publics proposa Le Grand, alors son subordonné, pour la croix de grand-officier, que ce ministre lui-même n'avait pas. On y faisait quelques objections : « Que voulez-vous, dit un membre du Conseil? Le Grand est un homme qu'il faut absolument récompenser, et qu'on ne peut récompenser qu'avec de l'honneur. »

Quelques années plus tard (1847), parmi les incidents d'un procès malheureux, qui mit en lumière les tentations et les faiblesses, auxquelles donne lieu un grand mouvement d'entreprises industrielles, avec le concours et les concessions de l'État, sous l'impression des pénibles débats prolongés devant la chambre des pairs d'alors, Le Grand fut entendu comme témoin : et ce témoin avait l'air d'un juge, dont la modération discrète égalait la dignité, et près duquel il avait fallu se calmer, pour qu'aucune prévarication fût possible. Ce sentiment universel, que rencontrait alors Le Grand, comme un hommage involontaire à

toute sa vie, précéda de peu l'époque, où il allait prendre moins de part à ces débats des chambres, qu'il avait souvent éclairés, dans les questions dont il s'occupait. Un nouveau ministre des travaux publics, M. Dumon, portait à la tribune le plus rare talent d'exposition, même en matière technique; et d'autre part, à cette époque, un ordre de préoccupations tout différent agita les chambres, était un but pour les uns, pour les autres une arme de guerre.

Le Grand, que sa loyauté scrupuleuse, que son esprit pénétrant mais réservé, tenaient à distance des passions politiques, s'inquiétait de ces dispositions nouvelles, sans s'y mêler, par goût ni par calcul. Estimé de tous, mais ayant plus de considération que d'ascendant, il adhérait avec un fidèle scrupule au Pouvoir, qu'il avait servi avec tant de capacité; il l'aurait suivi de même, dans une voie un peu différente; mais il ne lui demandait ni changement, ni réforme. Lorsqu'après un temps trop prolongé de tiraillements et d'indécisions, une secousse illimitée surprit tout le monde, et précipita toutes choses, Le Grand subit, comme tant d'autres, ce qu'on appelle une nécessité et ce qu'on rendait tel, en y cédaient si vite. Ce n'était pas ménagement intéressé de sa part. Nul pouvoir nouveau, je dirai presque nulle anarchie, si elle n'était tout à fait aveugle et furieuse, ne pouvait repousser un homme si éclairé, si digne dans sa conduite, si prêt à servir l'intérêt public, ou à se retirer. Le Grand, conservé dans la vice-présidence d'un comité du conseil d'État d'alors, porta péniblement le poids des événements du jour et de ses propres inquiétudes. Sa santé, toujours délicate, qui depuis bien des années se soutenait et se ranimait dans l'exercice du travail, s'altéra sensiblement; une mélancolie profonde domina ce caractère bienveillant et cet esprit affable. Le Grand, qui avait eu le bonheur de conserver sa mère jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, était heureux père de famille; mais le coup de la douleur l'avait atteint, dans son zèle du bien public, dans son amour de l'ordre et de la paix, dans ses justes espérances d'une vie paisible et honorée. Il ne pouvait vaincre cette maladie morale. Parti de Paris, en juin 1848, pour se guérir ou se distraire et arriver près de Grenoble aux eaux d'Uriage, dont l'emploi lui était prescrit médicalement, il fut saisi d'une fièvre cérébrale, et enlevé, après quelques jours d'accès, à l'âge de cinquante-sept ans. Jusque-là son esprit est actif et si juste n'avait rien perdu de sa force; et il aurait pu longtemps encore servir l'État de son expérience et de ses lumières, autant que des exemples de son irréprochable délicatesse. La retraite, s'il l'eût prise, n'eût pas été moins honorable et moins féconde pour lui. Ses connaissances variées et approfondies, son goût si juste dans les lettres, son talent d'écrivain lui auraient permis d'élever un monument durable à la profession savante, dont il avait si bien rempli tous les devoirs.

Le Grand a laissé, avec une veuve justement fière de son nom, une fille mariée depuis plusieurs années à M. Bailleux de Marisy, ancien préfet (1847), et deux fils qui sentent les obligations de travail et d'honneur que leur impose un tel père.

VILLEMAIN.

*Documents particuliers.*

**LEGRAND (François-René-Frédéric)**, poète et littérateur français, né à Orléans, vers 1794, mort à Paris, en 1832. On a de lui : *L'Homme tel qu'il doit être, ou pensées philosophiques et morales d'un élève de la nature*; Paris, 1828, in-12; — *Le Portrait de ma Femme, ou le moyen d'être heureux*, en vers libres; Paris, 1828, in-18; — *Stances à l'Éternel sur les principaux devoirs de l'homme, suivies de quelques pensées, maximes et sentences philosophiques et morales*; Paris, 1829, in-12; — *Le Troubadour volage, ou l'art de plaire aux femmes et de se venger des ingrates et des infidèles*; Paris, 1829, in-32; — *Les Journalistes intrigants et calomnieux démasqués, suivis du Journaliste tel qu'il devrait être*; Paris, 1829, in-12; — *La Philippiade, fragments en vers sur la vie de Louis-Philippe 1<sup>er</sup>, roi des Français*; Paris, 1830, in-8°; — *Les Opinions politiques de la France dévoilées, ou quel est le désir des républicains, napoléonistes, carlistes et orléanistes? Pourquoi le commerce ne va pas, et le moyen de le faire re fleurir*; dialogue en prose; Paris, 1831, in-8°.

J. V.

Quérad, *La France Littéraire*. — *Journal de la Librairie*, 1831-1831.

**LEGRAND (Pierre)**, législateur et littérateur français, né à Lille, le 2 juin 1804, mort à Lille, le 13 avril 1859. Après avoir étudié le droit à Paris, il vint exercer la profession d'avocat dans sa ville natale, où il fut aussi conseiller municipal et conseiller de préfecture. Candidat de l'opposition, après le coup d'État du 2 décembre 1851, il fut nommé par son département député au corps législatif. Il prit une part active aux travaux de la législation, et fut réélu en 1857. On a de lui : *Le Bourgeois de Lille, tableaux de mœurs flamands*; 1831, in-8°; — *Voyages en Hollande, en Suisse et dans le midi de la France*; 1833, in-8°; — *Essai sur la Législation militaire et sur la Jurisprudence des conseils de guerre et de répression*; etc., 1836, in-8°; — *Législation des portions ménagères, où se traite la question des biens communaux dans le nord de la France*, etc.; 1850, in-8°; — *Essai d'un Code Criminel de l'Armée*; 1857, in-8°. Il était un des collaborateurs des *Annales de Législation et de Jurisprudence*. Membre de la Société des Sciences de Lille, il a communiqué à cette société, depuis 1847, divers rapports qui ont été insérés dans ses mémoires. G. DE F.

*Journal de la Librairie*. — *Documents particuliers.*

• **LEGRAND de l'Oise (Victor)**, administrateur français, né à Saint-Just-en-Chaussée, le

20 janvier 1791. Il appartient à une famille de cultivateurs, à laquelle se rattachent l'abbé Haüy, le général Legrand et le comte Dauchy. Après avoir terminé ses études au lycée Impérial, M. Legrand entra dans l'administration des finances en 1809. Nommé inspecteur en 1811, il quitta cette carrière en 1824, et se livra à la pratique de l'agriculture. En 1831 l'arrondissement de Clermont-sur-Oise le choisit pour député. A l'avènement du cabinet du 22 février 1836, il fut nommé secrétaire général du ministère du commerce, dont M. Passy était titulaire, et directeur de l'agriculture et des haras. D'Argout le plaça à la tête de l'administration des forêts, le 8 juillet 1836. Il y resta jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1838, où il donna sa démission. A l'avènement du cabinet du 12 mai 1839, M. Legrand fut rappelé à l'administration des forêts, qu'il quitta à la chute de ce ministère, le 1<sup>er</sup> mars 1840. Le ministère du 29 octobre 1840 nomma M. Legrand directeur général des contributions directes, et le rappela en 1843 à la direction générale des forêts. Il s'y est occupé de la question du reboisement des terrains vagues et des terrains en pente, et contribua puissamment à la présentation de la loi sur la police de la chasse. Membre de l'opposition constitutionnelle, il a voté à la chambre contre la loi de disjonction, contre les lois de septembre, contre les fortifications de Paris, etc. Réélu en 1846, il conserva sa place après la révolution de Février. Au mois de mars 1852, il a été nommé conseiller d'État.

L. L.—Y.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome III, p. 300 — *Biogr. statist. de la Chambre des Députés*. — *Monsieur*, 1831-1833.

**LEGRAND (Henri)**. Voy. TURLUPIN.

**LEGRANZI (Giovanni)**, compositeur italien, né vers 1625, à Clusone, près Bergame, mort vers 1690. Il fit à Bergame ses études musicales, et y tint l'orgue de Sainte-Marie-Majeure; il alla ensuite remplir à Ferrare les fonctions de maître de chapelle du Saint-Esprit. Vers 1668, il fut appelé à Venise, où il devint directeur du conservatoire dei Mendicanti (Filles de Saint-Lazare). On croit qu'il avait embrassé l'état ecclésiastique. Parmi ses élèves on remarque Lotti et Gasparini. Il fut un des plus habiles compositeurs de son temps, et fit représenter à Venise plusieurs opéras, qui obtinrent un succès de vogue. On a de lui : *Concerto di messe e salmi*; Venise, 1654; — *Suonate da chiesa e da camera*; 1655 à 1693, plusieurs vol. in-4°; — *Sacri e festivi Concerti*; 1667, in-4°; — *Motelli sacri*; 1692; — et parmi ses opéras : *Achille in Sciro* (1664); — *Zenobia e Radamisto* (1665); — *Adone in Cipro* (1670); — *Artioco il Grande* (1681); — *I due Cesari* (1683); — *Pertinace* (1684).

P. L.—Y.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — *Le Mercure Galant*, mars 1683.

**LEGRAS (Richard)**, médecin français, né à Rouen, en 1526, mort le 28 novembre 1584. Il

exerça sa profession dans sa ville natale, et tous les poètes du temps célébrèrent son éloge en français, en latin ou en grec. Son fils rassembla ces différentes pièces sous ce titre : *Le Tombeau de feu noble homme maître Richard Legras*; Paris, 1586, in-12. J. V.

Abbé Goujet, *Suppl. à Moréri, Grand Dict. Hist.*

LEGRAS (Antoine), poète français, fils du précédent, mort à la fin du seizième siècle. Il était né à Rouen, et fut reçu avocat au parlement de cette ville. La Croix du Maine l'appelle « homme fort docte es langues et poète françois très-excellent ». Legras avait fait l'éloge de la *Bibliothèque française* de son ami dans deux sonnets qui sont imprimés à la suite de la préface. On a en outre de lui une traduction d'Hésiode en vers, sous le titre : *Les Besongnes et les Jours*, Paris, 1596, in-12, que l'abbé Goujet trouve préférable pour l'exactitude et le mérite du style aux trois autres traductions de ce poète qui avaient paru jusque alors. J. V.

La Croix du Maine, *Biblioth. française*. — Abbé Goujet, *Suppl. à Moréri, Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LEGRAS (Louise de Marillac, M<sup>me</sup>), fondatrice d'ordre religieux, née à Paris, le 12 août 1591, morte dans la même ville, en 1662. Elle était fille de Louis de Marillac, frère du célèbre garde des Sceaux et du maréchal de ce nom. En 1613, elle épousa Antoine Legras, secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis. Restée veuve de bonne heure, elle se consacra entièrement à la piété. Liée avec Vincent de Paul, elle eut une part importante à la création des nombreux établissements de charité qui signalèrent la vie de ce philanthrope. Ils fondèrent ensemble l'institution des sœurs de charité appelées *Sœurs grises* à cause de la couleur de leur modeste costume. Mise à la tête d'une communauté de cet ordre établie à Paris, madame Legras se dévoua, avec la plus grande abnégation, au soin des malades. L'œuvre de Vincent de Paul s'étendant, elle eut à répandre ses bienfaits sur les enfants trouvés, les aliénés, les pestiférés et même les galériens : son héroïque charité pourvut à tout; partout où il y avait des misères à secourir, on remarquait sa main bienfaisante, distribuant avec bonheur des revenus considérables. L'institution des sœurs grises est aujourd'hui répandue dans toutes les parties du monde. E. D.

Gobillon et Collet, *Vie et Pensées de Mme Legras* (Paris, 1766, in-12). — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*.

LEGRAS (Antoine), humaniste français, né à Paris, vers 1680, mort le 11 mars 1751. Il était entré dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta pour vivre dans le monde. Presque tous ses ouvrages ont paru anonymes. On cite : *Ouvrages des Saints Pères qui ont vécu du temps des apôtres, contenant la Lettre de saint Barnabé, le Pasteur de saint Hermas, les Lettres de saint Clément, de saint*

*Ignace et de saint Polycarpe, avec des notes*; Paris, 1717, in-12; — *Livres apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament en latin et en français, avec des notes, pour servir de suite à la Bible de M. de Sacy*; Paris, 1717, in-fol., et 1742, 2 vol. in-12: on y trouve le troisième et le quatrième livre d'Esdras, le troisième et le quatrième livre de Machabées, l'Épître aux Laodicéens de saint Paul; l'Épître catholique de saint Barnabé, le Pasteur d'Hermas; les Épîtres de saint Clément, de saint Ignace, de saint Polycarpe, et l'Épître à Diognète; — *Épître à Diognète, dans laquelle l'auteur sur les ruines de l'idolâtrie et du judaïsme établit les plus solides fondements de la religion chrétienne, ouvrage du premier siècle, traduit du grec*; Paris, 1725, in-12; — *Les Vies des grands Capitaines grecs et romains de Cornélius Nepos, avec les portraits des grands hommes et des caractères des siècles dans lesquels ils ont vécu, tirés de Velleius Paterculus*; Paris, 1729, in-12; — *Apologie de M. Nicole, écrite par lui-même, sur le refus qu'il fit en 1679 de s'unir avec M. Arnauld, publiée par les soins de M. Legras, ci-devant confrère de l'Oratoire*; Amsterdam (Paris), 1734, in-12. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Quézard, *La France Littéraire*.

LEGRAS DU VILLARD (Pierre), littérateur français, né vers 1700, mort en 1785. Il était chanoine de l'église Saint-André de Grenoble et supérieur de la maison de Parménie. On a de lui : *Sanctoral, ou légendes des saints du diocèse de Grenoble*; 1730, in-8°; 1740, in-12; — *Eloges de quinze illustres Chanoines de Saint-André de Grenoble*; 1733; — *Discours sur la vie et la mort de M. le cardinal Lecamus, évêque et prince de Grenoble*; Lausanne (Grenoble), 1748, in-12; — *Lettre sur la Procession des Fous et autres extravagances en diverses églises*; 1757; — *Dissertation sur l'Origine des Noms de famille*; 1758, in-12; — *Les Agréments de la Solitude*; 1758, in-12; — *Cantiques spirituels*; 1759, in-12; — *Le Voyage spirituel des Sœurs de Parménie*; 1760, in-12; — *Inscriptions latines, en style lapidaire, avec des notes curieuses et intéressantes*; in-4°; — *Lettres d'un Chanoine de Grenoble à un de ses amis, sur la Comète*; in-8°; — *Abrégé historique de la Maison de Parménie*; — *Grassiana, ou Œuvres mêlées*, in-4°. J. V. Quézard, *La France Littéraire*.

LEGRAS (Philippe), juriconsulte français, né à Dijon, en 1752, mort dans la même ville, le 14 avril 1824. Il était procureur au parlement de sa ville natale, et défendit par plusieurs écrits la cause des émigrés pendant la république. En 1803 il fut appelé à faire partie de la commission chargée de rédiger le projet de code de commerce qui depuis a été converti en loi. Le 8 juillet 1806, il fut admis comme avocat au con-

seil d'État, et reçut bientôt la croix de la Légion d'Honneur. Après la chute de l'empire, il s'éloigna des affaires. On a de lui : *Pressante Réclamation pour les pères et frères des émigrés* ; Paris (anonyme) au III (1795), in-8° ; — *Le Citoyen français, ou mémoires historiques, politiques, physiques, etc.* ; Londres, 1788, in-8° ; — *Note sur la formule de procéder devant les tribunaux de commerce* ; in-8°.

« Legras, dit M. Quéraud, est en outre auteur d'un ouvrage *Sur les Faillites*, qui pouvait être intéressant, mais qui est entaché des vices dont sont empreintes la plupart des lois de cette époque, où l'on a sacrifié l'intérêt des particuliers à celui du fisc.

L.—2.—B.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*, 1822. — Quéraud, *La France Littéraire*. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1824.

**LE GRAVEREND** (1) (*Jean-Marie-Emanuel*), juriconsulte français, l'un des plus savants criminalistes de nos jours, naquit à Rennes, le 27 mai 1776, et mourut à Paris, le 23 décembre 1827. Il était bien jeune encore lorsqu'il fut nommé secrétaire en chef de l'administration départementale d'Ille-et-Vilaine. Trois années après, il était appelé au ministère de la justice, pour y remplir les fonctions de chef de bureau de la justice criminelle. En 1813 il devint chef de division, et sous la première restauration il reçut le titre de directeur des affaires criminelles et des grâces. Le chancelier Dambray, qui avait conçu pour lui beaucoup d'estime, y fit joindre la croix de la Légion d'Honneur. Le Graverend fut pourvu en 1819 du titre de maître des requêtes en service extraordinaire. En 1822, il résigna ses fonctions de directeur des affaires criminelles, et se fit inscrire au nombre des avocats à la cour royale de Paris. Quoique ayant quitté le ministère de la justice où il remplissait aussi les fonctions de directeur du Bulletin de la Cour de Cassation, il prétendit continuer à diriger la rédaction de ce bulletin ; mais une ordonnance du roi répondit à cette prétention en établissant en principe que la direction de ce bulletin devait appartenir au titulaire de l'emploi qu'il venait de quitter, et dont M. Rives avait été pourvu. Depuis son entrée au ministère, Le-

graverend avait amassé les matériaux et médité le plan d'un grand ouvrage sur la législation criminelle en France, et avait déjà prétendu à la publication de cet important travail, en faisant paraître un *Traité de la Procédure criminelle devant les tribunaux militaires et maritimes* ; Paris, 1806, 2 vol. in-8°, lequel a été refondu en partie dans le *Traité de la Législation criminelle en France* ; Paris, 1816, 1823, 1830, 2 vol. in-4°. « Cet ouvrage, fruit de longues recherches, embrasse sous un plan méthodique et raisonné toutes les notions éparées dans une foule de lois et dans la jurisprudence des cours souveraines (1). » L'auteur suit, autant que son sujet le comporte, l'ordre des matières tel que le Code d'Instruction criminelle l'a établi ; mais il y a fait entrer, en forme de dispositions préliminaires ou applicables aux chapitres les plus essentiels, des considérations générales sur l'esprit des lois criminelles, sur le système de l'accusation en France, sur la compétence des tribunaux, etc. Le Graverend prépara une nouvelle édition de son ouvrage lorsque la mort le surprit. Un savant juriconsulte, bien digne d'être son continuateur après avoir été son ami, M. J.-B. Duvergier, accepta la mission qui lui fut confiée de mettre en œuvre les matériaux laissés par l'auteur. L'éditeur révisa et corrigea le texte sur les notes manuscrites de celui-ci, et y ajouta toutes les observations que les changements opérés dans la législation criminelle, de 1823 à 1830, devaient lui suggérer.

On doit encore à Le Graverend des *Observations sur le jury en France* ; Paris, 1818, 2<sup>e</sup> édition, 1827, in-8° ; — *Des Lacunes et des Besoins de la Législation française en matière politique et en matière criminelle, ou du défaut de sanction dans les lois d'ordre public* ; Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui peut être considéré comme un corollaire du grand traité, est rempli d'observations judicieuses qui achèvent de prouver que le savant criminaliste avait mûrement approfondi son sujet ; il respire l'amour de l'humanité, sans que l'auteur sacrifie à ce sentiment respectable les garanties qu'exige le maintien de l'ordre public ; — *Un Mot sur le projet de loi relatif au Sacrilège* ; Paris, 1825, in-8° ; — *Lettre écrite à M. le comte de Montlosier* ; Paris, 1826, in-8°. On attribue à Le Graverend un livre où, sous le voile de l'allégorie, on passe une revue critique des événements de la révolution depuis 1789 jusqu'en 1825 ; il est intitulé : *Les Coups de Sac et les Coups de Palte, histoire abrégée, rapide et légère du peuple ornithien, traduit d'un manuscrit tombé de la Lune* ; Paris, 1825, 2 vol. in-12. Notre juriconsulte n'était pas né plaisant, et donne ici un exemple de plus des hommes, de mérite d'ailleurs, qui se mé-

(1) Nous croyons utile de signaler ici des erreurs sur la personne de cet éminent juriconsulte, que l'on remarque dans des ouvrages accrédités, et qui pourraient être répétées ailleurs. Les auteurs de *M. Biographie des Contemporains* ; MM. Arnault, Jay, Jouy, etc., et M. Quéraud lui-même, ont confondu M. Le Graverend avec un de ses parents homonyme qui fut conseiller à la cour royale de Rennes et membre de la chambre des députés de 1817 à 1821. La table du *Moniteur universel* pour l'année 1817 commet la même erreur, en classant au nombre des députés du département d'Ille-et-Vilaine M. Le Graverend, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice. La table pour l'année 1818 a ratifié cette erreur en portant M. Le Graverend, conseiller à la cour royale de Rennes, au nombre des députés de ce département. La même observation s'applique à la qualité de membre de la chambre des représentants que les biographes mentionnés ci-dessus attribuent à M. Le Graverend. (J. L.)

(1) *Épître dédicatoire à monseigneur Dambray, chancelier de France.*

prennent sur la nature de leur talent. Cette allégorie est froide, trop longue, et par conséquent ennuyeuse. Aussi n'obtint-elle aucun succès. En vain l'éditeur chercha, par un changement de titre, à lui assurer un autre sort : *Le Manuscrit tombé du ciel; Histoire abrégée, rapide et légère du peuple ornithien*, 1829, 2 vol. in-12, ne fit pas meilleure fortune. M. Legrave-rcrd fournait aussi pour *Le Moniteur* un certain nombre d'articles où il rendit compte de quelques ouvrages de jurisprudence. Ces articles, qui furent toujours remarqués, portèrent le cachet d'un savoir à la fois profond et lumineux.

J. LAMOURÉUX.

*Moniteur universel de 1810 à 1817.* — *Quévedo, La France Littéraire.*

**LEGRIS (Jacques)**, voy. CARROGES (JEAN DE).

**LEGRIS-DUVAL (René-Michel)**, philanthrope français, né à Landerneau (Bretagne), le 18 août 1765, mort à Paris, le 18 janvier 1819. Neveu du père Querbeuf, jésuite, il obtint une bourse au collège Louis-le-Grand, passa ensuite au séminaire Saint-Sulpice, et fut ordonné prêtre le 20 mars 1790. Il se retira alors à Versailles, où il exerçait son ministère lorsqu'il apprit la condamnation de Louis XVI. Il vint aussitôt se présenter à la commune de Paris, et demanda à assister le roi à ses derniers moments. On lui apprit que Louis XVI avait choisi un confesseur; et comme Legris-Duval n'avait aucun papier, on allait l'arrêter, quand le député Matthieu le reconnut pour un de ses anciens condisciples et répondit de lui. En 1796 Legris-Duval fut chargé de diriger l'éducation de M. Sosthène de La Rochefoucauld, pour l'instruction duquel il composa un petit livre. Lorsqu'en 1810 les cardinaux qui avaient été appelés à Paris furent exilés pour avoir refusé de se trouver à la cérémonie du second mariage de Napoléon, l'abbé Legris-Duval sollicita en leur faveur des secours de personnes riches et pieuses. Après la restauration, il obtint le titre de prédicateur ordinaire du roi, et prêcha plusieurs fois devant la cour et dans des assemblées de charité. Il provoqua et encouragea tous les établissements pieux et utiles qui s'élevèrent à cette époque, comme l'association en faveur des pauvres savoyards, l'association pour la visite des malades dans les hôpitaux, l'association pour l'instruction des jeunes prisonniers, qui lui durèrent en partie leur succès. Il fonda aussi quelques établissements religieux, comme une institution de religieuses vouées à l'instruction des filles de la campagne. Legris-Duval refusa, en 1817, un évêché, ainsi que la place d'aumônier ordinaire de la chapelle de Monsieur et le titre de grand-vicaire de Paris. Peu de temps avant de mourir, il obtint du roi une pension de 1,500 fr. On a de lui : *Le Mentor chrétien, ou catéchisme de Fénelon*; Paris, 1797, in-12; — *Discours en faveur des départements ravagés par la guerre*; Paris,

1815, in-8°; — *Sermons*; Paris, 1820, 1831, 2 vol. in-12. J. V.

*Notice sur la vie de l'abbé Legris-Duval*; 1819, in-8°. — Cardinal de Bausset, *Notice sur l'auteur*, en tête des *Sermons de l'abbé Legris-Duval*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

**LEGROING DE LA MAISONNEUVE (Françoise-Thérèse-Antoinette, comtesse)**, femme de lettres française, née à Bruyères (Lorraine), le 11 juin 1764, morte le 12 mars 1837. Issue d'une ancienne famille qui prétendait se rattacher aux anciens souverains de Logrono en Espagne, elle fut élevée dans l'Auvergne, et à l'âge de seize ans elle fut admise au chapitre noble et séculier de La Veuve. Deux ans après elle fut chargée de rédiger de nouvelles constitutions pour un communauté, et s'en acquitta parfaitement. Dans sa retraite, elle se livrait à l'étude de l'antiquité. Elle avait retracé dans une composition romanesque les malheurs de Zénobie, reine de Palmyre. Un indiscret fit paraître cet ouvrage sans le consentement de l'auteur : *Zénobie*; que quelques-uns comparèrent au *Télémaque* de Fénelon, eut un grand succès. Exilée par la révolution à Bâle, M<sup>me</sup> Legroing dessinait, peignait des fleurs et brodait même pour vivre et pour soutenir sa mère, son frère et ses deux sœurs. Reentrée en France sous le consulat, elle trouva ses biens vendus; forcée de se créer une position, elle se voua à l'éducation, et publia un ouvrage sur l'éducation des femmes. Napoléon lui proposa le titre de surintendante des maisons qu'il se proposait de fonder pour les jeunes filles de la Légion d'Honneur; mais lorsqu'elle sut qu'un haut emploi serait confié à M<sup>me</sup> Campan, qu'elle accusait d'avoir livré le secret du voyage de Varennes, elle refusa. Elle établit un pensionnat à Paris, et son établissement réussit. M<sup>me</sup> Legroing fit imprimer pour ses élèves un recueil de contes moraux, et donna des articles de philosophie, de littérature, des pièces de vers, des odes, des épîtres dans différents journaux, comme *Le Mercure*, *L'Étoile*, etc. Après la restauration, Louis XVIII lui accorda une pension sur la liste civile. M<sup>me</sup> Legroing essaya de rétablir son chapitre, mais elle ne put réussir. L'indemnité aux émigrés ayant été votée, elle put vivre dès lors dans une modeste aisance, qui lui permit de se livrer à une grande composition historique dont la révolution de Juillet empêcha l'achèvement. On a de M<sup>me</sup> Legroing : *Zénobie*; Paris, 1800, in-8°; — *Essai sur le genre d'instruction le plus analogue à la destination des femmes*; Paris, 1801, in-18; Tours, 1843, in-18; — *Contes*, in-18; — *Clémence*; Paris, 1802, 3 vol. in-12; — *Retraite pour la première communion*; Paris, 1804, in-12; — *Histoire des Gaules et de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne de Hugues Capet*, les neuf premiers chapitres seulement; Paris, 1830, in-8°. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*



**LEGROS (Martial)**, historien français, né à Limoges, le 26 avril 1744, mort le 26 juillet 1811. Il étudia au collège des jésuites, entra dans les ordres, et consacra tous ses moments de loisir à des recherches historiques particulièrement sur le Limousin. A l'époque de la révolution, il fut déporté pour refus de serment à la constitution civile du clergé. En 1808 il devint chanoine de la cathédrale de Limoges et secrétaire de l'évêque. On a de l'abbé Legros : *Recherches historiques sur l'église paroissiale de Saint-Michel-des-Lions de la ville de Limoges*; Limoges, 1811. Les archives de la *Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de la Haute-Vienne*, dont il était membre, conservent de lui, sans nom d'auteur, deux mémoires, dont l'un intitulé : *Recherches sur l'antiquité et le gisement des mines du Limousin*; l'autre : *Dissertation sur l'origine, les progrès et la décadence de la langue limousine*. L'Annuaire pour l'année 1837 ne donne qu'une liste incomplète des manuscrits de l'abbé Legros conservés dans la bibliothèque du grand séminaire de Limoges. Parmi ces manuscrits on remarque : *Abrégé des Annales du Limousin, ou suite chronologique des faits qui intéressent cette province*; 1776, in-4°. C'est un bon abrégé des trois volumes indigestes du père Bonaventure de Saint-Amable; — *Continuation des Annales du Limousin depuis 1683 jusqu'au 3 novembre 1790*; in-4°. L'auteur a consigné dans ce travail le résultat de ses recherches personnelles et les *Mémoires* de l'abbé Nadaud; il s'arrêta le 3 novembre, pour ne blesser aucun des partis qui divisaient le royaume; — *Martyrologe des diocèses de Limoges*; in-8°, 1790; — *Essai historique sur Limoges et ses environs*; in-4°; — *Le Limousin Ecclésiastique*; in-fol.; — *Table chronologique Ecclésiastique*, in-fol. Ce sont des listes de dignitaires ecclésiastiques; — *Table chronologique civile*; in-folio. Ce volume, semblable au précédent, renferme deux listes importantes : l'une des sénéchaux et des gouverneurs du Limousin, l'autre des sénéchaux et des gouverneurs de la Marche; — *Mélanges, ou recueil de pièces justificatives pour servir à l'histoire du diocèse de Limoges*, 3 volumes in-fol. Le deuxième renferme un fragment précieux des *Anciennes Chroniques de Limoges* — *Dictionnaire historique des Grands Hommes du Limousin*; in-fol., 1774; — *Vies des Saints du Limousin*; 6 vol., in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire des évêques de Limoges*; in-8°. R. P. (de Limoges).

*Bulletin de la Société d'Agriculture de la Haute-Vienne*, année 1812. — *Calendriers du Limousin, feuille hebdomadaire*. — *Annuaire historique pour l'année 1837*, publié par la Société de l'histoire de France. — *Annuaire de la Haute-Vienne*, 1838. — Manuscrits de la bibliothèque du grand séminaire de Limoges.

**LE GROS (Pierre)**, sculpteur français, né à Paris, en 1666, mort à Rome, en 1719. Il fut élève de son père, artiste de talent, qui fut sculpteur

du roi et professa à l'Académie pendant trente années. Louvois ayant reconnu dans le jeune Le Gros des dispositions remarquables, l'envoya à ses frais compléter ses études à Rome, où en peu de temps il acquit une grande réputation. Les jésuites lui demandèrent pour l'autel de la chapelle Saint-Ignace à leur église du Gesù le *Triomphe de la religion sur l'hérésie*; ce groupe, malgré l'exagération des mouvements, valut à son auteur les plus vifs applaudissements, même de la part des Italiens, si avares de louanges pour les étrangers. Le Gros fit encore pour la même Compagnie une *Gloire de saint Stanislas Kostka*, placée dans l'église du Collège Romain, et dans le noviciat des jésuites, dans la chambre qu'il avait occupée, et qui a été convertie en chapelle, *Le jeune Saint expirant sur son lit*, figure exécutée en marbre de couleur, dont l'effet saisissant ne peut racher complètement le mauvais goût. Pour l'église Saint-Ignace, Le Gros fit le *Tombeau de Grégoire V*, orné des statues de *La Religion* et de *L'Abondance*, et un bas-relief de *Saint Louis de Gonzague*, dont la figure principale se recommande par une expression à la fois noble et modeste. Parmi les autres ouvrages de Le Gros qui existent à Rome, on remarque encore le *Saint Dominique*, figure colossale à Saint-Pierre; *Saint Thomas* et *Saint Barthélemy*, exécutés par ordre de Clément XI pour Saint-Jean-de-Latran; le *Tobie* de Santa-Trinità; le *Saint Philippe Neri* de Santo-Girolamo-della-Carita; le *Saint François-Xavier* de Saint-Apollinaire; enfin, la *Statue du cardinal Casanata*, placée dans la bibliothèque du couvent de La Minerva.

Obligé par sa santé de rentrer dans sa patrie, Le Gros y fit une *Vestale* pour le jardin des Tuileries et quelques autres travaux de moindre importance, et bientôt il retourna à Rome, qu'il ne devait plus quitter. C'est sans doute pendant cette dernière période de sa vie qu'il sculpta les statues de *Sainte Thérèse* et *Sainte Christine* qui furent placées dans la cathédrale de Turin.

Le Gros sacrifia malheureusement trop au goût dépravé de son siècle, et presque toujours il tomba dans le maniérisme et l'exagération en recherchant le mouvement, qualité incompatible avec la véritable sculpture, et dont les anciens ne se sont jamais préoccupés; pourtant on ne peut nier qu'il n'ait souvent fait preuve d'un véritable talent, qu'il n'ait fouillé les draperies avec un rare bonheur, qu'il n'ait donné à ses figures une expression vivante, et qu'il n'ait surtout taillé le marbre avec une habileté et une hardiesse dignes des plus grands maîtres du siècle précédent.

E. B.—N.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Pistoletti, *Descrizione di Roma*. — Valery, *Pogues Historiques et littéraires en Italie*. — G. Stefani et D. Mendo, *Torino e suoi dintorni*.

**LEGROS (Nicolas)**, théologien français, né

à Reims, en décembre 1675, mort à Rhynewick, le 4 décembre 1751. Il refusa de signer l'acte d'acceptation de la bulle *Unigenitus*, fut poursuivi, et se réfugia en Hollande. Après la mort de Louis XIV, il revint à Reims, dont il avait dirigé le séminaire. A la suite de quelques controverses, il reprit le chemin de la Hollande, où l'archevêque d'Utrecht lui confia la chaire de théologie d'Amersfort. Legros, s'étant élevé contre les usuriers et les convulsionnaires, fut en 1736 obligé d'abandonner ses fonctions. Depuis lors il habita Schurenau et Rhynewick, où il consacra le reste de sa vie à des travaux théologiques. On a de lui : *Méditations sur l'Épître aux Romains*; 1735; — *Dogma Ecclesie circa Usuram*; 1730, in-4°; — *La Sainte Bible*, traduite sur les textes originaux avec les différences de la Vulgate; 1739, in-8°: cette bible est très-estimée pour sa fidélité; — *Lettres théologiques contre le Traité des Prêts de commerce*; 1740; — *Manuel du Chrétien*; 1740, in-18: souvent réimprimé; — *Méditations sur les six premières Épîtres canoniques de saint Jacques, saint Pierre et saint Jean*; 1754, 6 vol. in-12; — *Lettres sur les Convulsionnaires*; 1733, in-12.

A. L.

*Recueil historique et litt. de la Champagne*, n° 11, p. 26.

**LEGROS (N.....)**, écrivain, coiffeur français, né en 1710, mort étouffé aux fêtes données à l'occasion du mariage du dauphin, depuis Louis XVI, le 30 mai 1770. D'abord cuisinier, Legros avait composé sur son art un livre resté manuscrit. Devenu coiffeur, il eut à se plaindre de l'envie de ses confrères. En 1763, il exposa une trentaine de poupées parfaitement coiffées à la foire de Saint-Germain. Deux ans après, il publia : *Livre d'Estampes de l'art de la Coiffure des dames françaises, gravé sur les dessins originaux, avec un traité pour entretenir et conserver les cheveux naturels*; Paris, 1766-1770, in-4°, avec fig. coloriées donnant les coiffures du temps. J. V.

Quézard, *La France Littéraire*.

**LE GROS (Sauveur)**, littérateur et graveur français, né à Versailles, le 27 avril 1754, mort à Enghien (Belgique), le 15 mars 1834. Après avoir fait de bonnes études, il débuta, par suite de circonstances demeurées inconnues, au théâtre de Bruxelles, où il obtint des succès qui ne l'empêchèrent pas de renoncer bientôt à la scène. Le maréchal prince de Ligne le prit pour secrétaire, l'emmena dans ses voyages en Italie, en Allemagne, en Suisse, en France, et l'introduisit dans la société des gens de lettres de Paris, où Le Gros se lia avec Chamfort, Morellet, l'abbé Raynal et Pallisot. En 1787 il accompagna le prince dans sa mission en Russie, et fit partie du cortège impérial dans le mémorable voyage de Crimée. En 1793 il suivit le prince à Vienne, où Cléry lui confia la rédaction de son *Journal de la Captivité de Louis XVI*. Il passa plusieurs années dans cette ville, puis revint dans les

Pays-Bas, et se fixa à Bruxelles. Il contribua sans doute à défendre les intérêts du maréchal, lors de la levée du séquestre mis sur ses biens, car l'album de Le Gros contenait ce témoignage de sa reconnaissance :

Le Gros, toi vraiment mon sauveur.

Paisqu'à tes soins je dois le peu que j'ai pour vivre,  
Ces mots par l'amitié sont gravés dans ton livre;  
Le ton nom dans le mien : mon album c'est mon cœur.

Le Gros en mourant laissa ses manuscrits au prince de Ligne, petit-fils du maréchal. Une copie préparée pour l'impression, composée de neuf cahiers, et contenant plusieurs livres de fables, des poésies fugitives, des pensées et des œuvres diverses, est conservée dans la bibliothèque de l'Académie royale de Belgique. M. Lounoyer a publié les *Poésies choisies de Sauveur Le Gros*, Bruxelles, 1857, in-18, qu'il a fait précéder d'une notice sur l'auteur et du *Catalogue* de son œuvre comme graveur (comprenant cent trente-deux pièces), rédigé par M. F. Hillemecher. La collection des gravures qui le composent se trouve à la Bibliothèque impériale de Vienne E. R.

Notice en tête des *Poésies choisies de Sauveur Le Gros*. — *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, tome XIV, 1<sup>re</sup> partie, p. 327.

**LEGROS (Charles-François)**, théologien et critique français, né à Paris, mort dans la même ville, le 21 janvier 1790. Une thèse qu'il soutint le 4 septembre 1737 fut supprimée par arrêt du parlement de Paris, parce qu'elle mettait l'autorité de l'Église au-dessus de la juridiction des magistrats. Professeur au collège de Navarre, principal de collège, chanoine de la Sainte-Chapelle, enfin abbé de Saint-Acheul, il fit partie de l'assemblée du clergé en 1760. Successivement grand-vicaire de Reims, membre du bureau d'administration du collège Louis-le-Grand, et théologien de la commission formée pour les ordres réguliers, l'abbé Legros permuta en 1776 son canonicat de la Sainte-Chapelle contre la prévôté de Saint-Louis du Louvre. En 1789, il fut élu député du clergé de Paris aux états généraux. L'abbé Legros a publié, sous le nom d'un solitaire : *Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin*; Paris, 1785, in-8°; — *Examen des systèmes de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin, pour servir de suite à l'Analyse*; Paris, 1786, in-8°; — *Analyse et Examen de l'Antiquité dévoilée, du Despotisme oriental et du Christianisme dévoilé*, ouvrages attribués à Boulanger; Paris, 1788, in-8°; — *Analyse et Examen du Système des Philosophes économistes*; Paris, 1787, in-8°; — *Examen du système politique de M. Necker*, mémoire joint à la lettre écrite au roi par de Calonne, le 9 février 1789; avril 1789, in-8°. J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*.

**LE GROUX (Jacques)**, historien français, né en 1675, à Mons-en-Puelle, village près de Lille, mort le 31 juillet 1754. Cnré de Rumes, dans le diocèse de Tournay, puis de Marcq-en-Barault,

paroisse voisine de Lille, il a publié : *Summa Statutorum Synodaliū, cum prævia synopsi vltæ episcoporum Tornacensium*; Lille, 1726, in-8°. On trouve des détails curieux puisés à des sources souvent inédites; — *La Flandre galli-cane sacrée et prophane, ou description historique, chronologique et naturelle des villes et châtellenies de Lille, Douay et Orchies*. Cet ouvrage est resté manuscrit, et se trouve à la bibliothèque de Lille. G. DE F.

Paquet, *Mém. pour l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. XVII. — *Archives hist. et litt. du nord de la France*, nouv. série, t. IV.

**LE GUAT (François)**, voyageur français, né en Bresse, en 1637, mort en Angleterre, en 1735. Il appartenait à la religion réformée; après la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia en Hollande (1689). Ayant appris que Duquesne, avec le consentement des États-Généraux, armait une expédition pour les Iles Mascareignes, et que cette expédition devait être composée surtout de religionnaires français, il s'engagea un des premiers, et partit d'Amsterdam, le 10 juillet 1690, à bord de *L'Hirondelle* (cap. Antoine Vallean). Neuf autres Français partageaient le sort de Le Guat, lorsque Duquesne leur fit savoir que Louis XIV, qui avait fait prendre possession de l'île Bourbon dès 1672, s'opposait formellement à toute tentative de colonisation protestante. Le Guat et ses compagnons n'en continuèrent pas moins leur voyage. Ils passèrent la ligne le 23 novembre, et le 26 janvier 1691 mouillèrent au cap de Bonne-Espérance. Trois semaines plus tard, ils reprirent la mer, faillirent périr le 15 mars, et le 3 avril arrivèrent en vue de l'île Mascareigne (depuis *Bourbon*, aujourd'hui *La Réunion*); mais le capitaine A. Vallean, que Le Guat dans sa relation traite de « fourbe et de scélérat », refusa d'y descendre, et atterrit sur l'île de Diego-Ruys ou Rodrigue, où il laissa les émigrants assez bien pourvus d'armes, d'outils et d'ustensiles de ménage. Ils défrichèrent un petit terrain proche d'un gros ruisseau, trouvèrent de quoi faire d'excellentes boissons avec le suc des palmiers et des lataniers : le poisson et le gibier leur fournirent une nourriture aussi saine que variée. Tout allait pour le mieux; mais ils s'aperçurent bientôt qu'ils manquaient de femmes, et le célibat n'étant point de leur goût ils construisirent une barque sur laquelle ils s'aventurèrent le 9 avril 1693. A peine avaient-ils quitté le rivage que l'esquif donna sur un écueil et s'entr'ouvrit; les navigateurs durent regagner la rive à la nage. Ce fâcheux contre-temps les découragea d'abord; « mais, rapporte Le Guat, à force de se redire les uns aux autres, *Foisonnez et multipliez*, ils reprirent leur premier dessein, radoubèrent leur petit bâtiment, et abordèrent vers la fin de mai à Maurice, après avoir échappé à une affreuse tourmente. » Le Génois Rodolphe Diodati, qui commandait cette, Ile pour les Hollandais, les reçut fort inhos-

ptillement : il leur éleva un gros morceau d'ambre gris qu'ils avaient apporté de l'île Rodrigue, et pour qu'ils n'en portassent pas plainte, il les fit jeter sur un rocher aride et brûlant situé à deux lieues en mer. La nécessité suggéra aux Français des expédients pour vivre. Diodati se décida enfin à les expédier à Batavia, où ils arrivèrent le 15 décembre 1696. Le Guat repartit de cette ville le 28 novembre 1697, pour venir demander justice en Hollande. Il débarqua à Flessingue, le 18 juin 1698; et en 1707 alla s'établir en Angleterre, où il mourut. On a de lui : *Voyages et Aventures de François Le Guat et de ses compagnons en deux Isles désertes des Indes orientales, avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'île Maurice, à Batavia, sur le cap de Bonne-Espérance, dans l'île de Sainte-Hélène, et en d'autres endroits de leur route*, avec cartes et fig.; Londres et Amsterdam, 1708, 2 vol. in-12. Cette relation contient des détails curieux. A. DE LACAZE.

*Préface de la relation de Le Guat.*

**LEGUAY. Voy. PRÉHONTAL.**

**LE GUENOIS (Pierre)**. Voy. GUÏGONS.

**LE GUERCHOIS (Madeleine d'AGUESSEAN, dame)**, moraliste française, née à Paris, en 1679, morte dans la même ville, le 9 décembre 1740. Elle était sœur de l'illustre chancelier d'Aguesseau, et publia : *Avis d'une Mère à son Fils*, suivis d'une *Instruction pour les sacrements de pénitence et d'eucharistie*, et d'une *Pratique pour se disposer à la mort*; Paris, 1743, 2 vol. in-12; — *Réflexions chrétiennes sur les livres historiques de l'Ancien Testament*; Paris, 1767, in-12; seconde édition, augmentée de *Réflexions sur le Nouveau Testament et de la Vie de l'Auteur*; Paris, 1773, in-12. E. D.—a.

L. Prudhomme père, *Biographie universelle des femmes célèbres*. — Querard, *La France Littéraire*.

**LE HAGUAIS (Augustin)**, jurisconsulte et poète français, né à Caen, en 1601, mort à Paris, en 1666. Il entra dans le barreau, et dès l'âge de dix-huit ans plaida sa première cause avec éclat. Il s'acquit une grande réputation, devint avocat à la cour des aides de Caen; cette cour ayant été supprimée, Le Haguais obtint un brevet de conseiller d'État. Il cultivait avec succès la littérature, et a laissé des vers latins et français, pleins d'esprit et de bon goût, suivant Moréri.

L.—z.—e.

Huet, *Origines de Caen*, p. 380. — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*.

**LE HARDY DE CANAPVILLE (Philibert)**, appartenait à une ancienne famille de Normandie qui subsiste encore dans la province. Jusques en 1667 il occupa la place d'avocat du roi à Vire. En 1639 il rendit de grands services à cette ville, en la sauvant, par ses courageuses représentations, du pillage et de la ruine dont elle était menacée par l'armée du roi sous les ordres de Gassion, envoyé par Richelieu pour étouffer

la sédition des *nus-pieds* en basse Normandie. On conserve dans les archives de la maison de ville de Vire l'acte qui fut dressé pour garder le souvenir de ce service (Voy. LACHESNAYE-DESSOMES).

G. LE H—Y.

*Documents inédits.*

**LE HARDY** (*Pierre*), homme politique français, né à Dinan (Bretagne), en 1758, guillotiné à Paris, le 31 octobre 1793. Il était médecin lorsqu'il fut nommé député du Morbihan à la Convention nationale. Il combattit Manuel, qui attaquait la constitution du clergé, et déclara que « sans les évêques la république serait perdue ». Plus tard il dénonça le ministre de la guerre Pache, et lors du procès de Louis XVI, il présenta une série de questions qui toutes furent écartées. Il vota pour l'appel au peuple; lors du vote sur la peine encourue par le monarque, il motiva ainsi son opinion : « Je regarderais la liberté de mon pays comme entièrement anéantie si nous étions à la fois accusateurs, jurés, juges et législateurs. Non, nous ne sommes pas juges. Si je considérais la Convention comme juge, je demanderais qu'elle exclût au moins soixante de ses membres. La malheureuse histoire de tous les peuples nous apprend que la mort des rois n'a jamais été utile à la liberté. Je demande que Louis soit mis en état de détention tant que la république courra quelques risques, ou jusqu'au moment où le peuple aura accepté la constitution; alors, et seulement alors, vous décréterez le bannissement. » Le 26 février 1793, il demanda vivement l'accusation de Marat, comme ayant préché le pillage; le 16 mars, il s'opposa à la suppression de la maison de Saint-Cyr, et reprocha à la Convention de toujours détruire au lieu de réformer et de ne jamais édifier. Il fut bientôt en butte aux attaques dirigées contre les Girondins et son expulsion fut nominativement demandée, le 15 avril, par trente-cinq sections de Paris, ce qui n'empêcha pas l'assemblée de le choisir pour secrétaire trois jours après. Le 19 mai il appuya avec chaleur une pétition présentée par des dames d'Orléans qui sollicitaient la mise en liberté de leurs maris et de leurs fils, emprisonnés par ordre de Léonard Bourdon, et s'écria « que l'on avait tellement prostitué les noms de royalistes et de contre-révolutionnaires, qu'ils étaient devenus synonymes de ceux d'amis de l'ordre et des lois ». Le 31 mai, à l'occasion de la suppression de la commission des Douze, il demanda un appel aux bons citoyens de Paris. Il fut décrété d'arrestation et incarcéré le 2 juin. Décreté d'accusation le 3 octobre, il fut le 30 traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné; il subit la mort avec courage. Le Hardy a laissé quelques opuscules sur la médecine et la politique.

H. LESUEUR.

*Le Moniteur général*, an. 1793, n° 378, 394; an 1<sup>er</sup>, n° 45, 161, 186; an II, n° 277, 48; an III, n° 369. — *Biographie moderne* (1806). — *Petite Biographie conventionnelle* (1813).

**LE HAYER-DUPERRON** (*Pierre*), poète français, né à Alençon, en 1603, mort après 1678. Fils d'un procureur du roi au présidial d'Alençon, il fut pourvu de cette charge après la mort de son père. Ses poésies acquirent quelque réputation, et son poème sur Louis XIII, qu'il présenta au roi lorsque ce prince passa à Alençon pour aller en Bretagne, lui valut la protection du cardinal de Richelieu, dont il n'avait pas oublié de faire l'éloge. Le roi donna des lettres de noblesse à son père, et il obtint pour lui le cordon de Saint-Michel et un brevet de conseiller d'État. Le Hayer fut un des premiers membres de l'Académie de Caen. On a de lui : *Les Palmes de Louis le Juste*, poème historique, divisé en neuf livres, où, par l'ordre des années, sont contenues les immortelles actions du roi très-chrétien et très-victorieux monarque Louis XIII; Paris, 1636, in-4°; réimprimé sous le titre de *Muses royales*; Paris, 1637, in-4°. On a en outre de Le Hayer : *Les heureuses Aventures*, tragi-comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1633, in-8°; — *Poésies morales et chrétiennes*; Paris, 1660, in-4°. Il a traduit de l'espagnol : *L'Histoire de l'empereur Charles Quint*, de J.-Ant. de Verra; Paris, 1662, in-4°; Bruxelles, 1663, 1667, in-12; — *La Connaissance de la Bonté et de la Miséricorde de Dieu*, de Jean de Palafox de Mendoza; Paris, 1688, in-12.

J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibl.*

**LE HENNUYER** (*Jean*), prélat français, né en 1497, à Saint-Quentin, et mort en 1578, fut successivement premier aumônier de Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Nommé à l'évêché de Lodève en 1557 et ensuite à celui de Lisieux, il fut le directeur des consciences de Catherine de Médicis et de Diane de Poitiers. Dans cette position, il se montra toujours le persécuteur des protestants; aussi est-ce bien à tort qu'Héméré, historien de la ville de Saint-Quentin, lui attribue l'initiative de la résolution généreuse par suite de laquelle furent sauvés lors des massacres de la Saint-Barthélemy les protestants de Lisieux, dévoués à la mort par Charles IX. Son épitaphe, placée sur le tombeau qui lui a été élevé dans la cathédrale de Lisieux, enregistre, ainsi qu'on eût pu le faire d'un titre glorieux acquis à sa mémoire, l'opposition violente que fit ce prélat à l'édit de tolérance rendu en leur faveur à la date de janvier 1562. La seule version vraie sur cet événement fait remonter à Du Longchamp de Furnichon, gouverneur de Lisieux en 1572, l'acte d'humanité faussement attribué à Jean Le Hennuyer; d'accord avec les autorités de la ville, il fit enfermer tous les protestants qu'on put découvrir, dans les prisons qui leur servirent de refuge jusqu'à ce que la rage des égorgements fût calmée.

La fausse version qui se trouve dans Héméré a guidé la plume de L.-Sébastien Mercier, membre

de l'Institut, lorsqu'il a fait de Jean Le Hennuyer le héros d'un drame en trois actes et en prose publié en 1772 et 1775, in-8°. Th. M.

De Thou, *Hist. sui temp.* — D'Aubigné, *Hist.*

**LEHEURT (Matthieu)**, théologien français, né au Mans, en 1561, mort le 31 janvier 1620. Il était d'une famille plébéienne : ce qu'expriment ces mots de son apologie « *supplevit doctrina genus* ». Ayant embrassé l'institut de Saint-François, il habita tour à tour divers couvents de son ordre. Il était en 1594-1595 gardien des Cordeliers de Paris, et remplissait la même charge au Mans en 1602, à Poitiers en 1613. L'opinion commune est qu'il mourut à Angers. Quelques notes manuscrites de dom Liron, qui possède la Bibliothèque impériale, le font mourir au Mans. Pierre Levenier a fait un poème latin en l'honneur de Leheurt. Ses œuvres sont : *Directorium fratrum Minorum*; Paris, 1618; — *Officium S. Juliani, Cenomanorum episcopi, ac ceterorum sanctorum qui in conventu Cenomnensi celebrari consueverunt*; Le Mans, 1620, in-8°. Il éditait *La Philosophie des Esprits* de René du Pont. B. H.

*Luc. Wadding, Script. Fratr. Minorum.* — B. Haureau, *Hist. Litt. du Maine*, t. I, p. 14, 481; et t. IV, p. 326.

**LE NIEUR (Jean-Louis)**, économiste français, né à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), le 9 décembre 1806. Docteur en droit, il a fait pendant douze ans partie du barreau et rédigé le *Recueil des Arrêts de la Cour de Rennes*. Inscrit depuis 1837 sur le tableau des avocats de Paris, il a publié : *Annales de la Science et du Droit commercial, ou mémorial du commerce et de l'industrie*, recueil mensuel de législation, de doctrine, d'économie, de statistique et de jurisprudence industrielles et commerciales, 2 volumes in-8° par an; — *Harmonies Sociales*; 1847, in-8°; — *Crédit foncier*, guide manuel des fondateurs, directeurs, administrateurs des sociétés de crédit foncier; commentaire du décret du 28 février 1852, grand in-8°, 1852; — *Traité de la Prisée et de la Vente aux enchères des meubles et des marchandises*; 1855, 2 vol. in-8°; — *Manuel d'Assurance*, in-32, 1857; — *De l'Assurance par l'État*, fondation des Bases d'assurance mutuelle contre la grêle et les gelées, contre les inondations, contre la mortalité des bestiaux; 1857, in-8°.

*Archives des Hommes du Jour.*

**LEHMANN (Christophe)**, historien allemand, né en 1668, à Finsterwald, dans la Lusace, mort en janvier 1638. Secrétaire de la ville de Spire, il remplit plusieurs missions auprès de l'empereur et de la diète. Il passa en 1629 au service de l'électeur de Trèves, et fut nommé huit ans après syndic de Heilbronn. On a de lui : *Chronika der freien Reichsstadt Speier* (Chronique de Spire, ville libre impériale); Francfort, 1612, et 1642, in-4°; *ibid.*, 1698 et 1711, in-fol.; — *Collegium Politicum*; Francfort, 30, in-8°; *ibid.*, 1643; in-12; — *Florile-*

*gium Politicum*; Francfort, 1630-1642, trois parties in-8°; *ibid.*, 1662, quatre parties in-12; — *De pace religionis Acta publica et originalia*; Francfort, 1631, et 1640, in-4°; une nouvelle édition, très-augmentée, parut à Francfort, 1707, 2 vol. in-fol., et fut suivie de deux autres volumes in-fol., publiés en 1709 et en 1710, qui, sous le titre de *Lehmannus suppletus*, relatent les documents du dix-septième siècle relatifs à l'exercice des cultes catholique et protestant dans l'Empire. E. G.

*Baur, Leben Lehmanns*; Francfort, 1788, in 8°. — Rotermond, *Supplément à Jöcher*.

**LEHMANN (Pierre-Ambroise)**, érudit allemand, né à Döbeln en Misnie, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en 1729. Reçu maître en philosophie en 1690, il se fixa à Hambourg, et devint agent diplomatique du roi de Pologne. On a de lui : *De Archidiaconis veteris Ecclesie*; Leipzig, 1687, in-4°; — *Hamburgum Literatum*; Hambourg, 1698, 1701, 1704, 1705, in-8°; — *Novæ Literataria Germaniæ*; Hambourg, 1703, 1709, in-4°; — *Theater-Collection* (Collection de médailles); Hambourg, 1709, in-4°. E. G.

*Möller, Cimbria Literata*, t. II, p. 468. — *Jöcher, Allgemeines Gelehrten-Lexikon*. — Rotermond, *Supplément à Jöcher*.

**LEHMANN (Jean-Gottlob)**, minéralogiste allemand, né au commencement du dix-huitième siècle, mort le 20 février 1767, à Saint-Petersbourg. D'abord membre de l'Académie de Berlin, il vint en 1761 s'établir à Saint-Petersbourg, où il fut nommé professeur de chimie et directeur du cabinet d'histoire naturelle. Il mourut par accident, à la suite d'une expérience de chimie. Il renouvela l'idée des anciens du soulèvement des montagnes à des époques différentes. On a de lui : *Einleitung in einige Theile der Bergwerkwissenschaft* (Introduction dans quelques parties de la science des mines); Berlin, 1751, in-8°; — *Von den Metall-müttern und der Erzeugung der Metalle* (Des Matrices des métaux et de la production de ces derniers); Berlin, 1753, in-8°; — *De Aere sub terra latente, causa moventis vulcanorum*; Berlin, 1753; — *Verszeichniss und Beschreibung der Münzen, welche der Bürgermeister Liebeherr zu Altstettin gesammelt hat* (Catalogue et Description des monnaies recueillies par le bourgmestre d'Altstettin, Liebeherr); Berlin, 1752, in-8°; une nouvelle édition a été donnée par Oesen; — *Versuch einer Geschichte von Floetzgebirgen, deren Entstehung, Lage, darin befindlichen Metallen, Mineralien und Fossilien* (Essai d'une histoire des Roches stratiformes, traitant de leur origine, de leur gisement et des métaux, minéraux et fossiles qu'elles contiennent); Berlin, 1756, in-8°, avec planches; — *Physikalische Gedanken von Erdbeben* (Idées sur les tremblements de terre au point de vue de la physique); Berlin, 1757, in-8°; — *Entwurf einer Mineralogie* (Essai d'une Mi-

néralogie); Berlin, 1759 et 1760, in-8°; Francfort et Leipzig, 1769; traduit en russe, Saint-Pétersbourg, 1771; — *Cadmiologie oder Geschichte des Farben-Kobolds* (Cadmiologie, ou Histoire du Cobalt); Königsberg, 1761-1766, 2 vol., in-8°; — *Specimen Orographiæ generalis, tractatus montium primarios globum nostrum terraqueum pervagantes*; Pétersbourg, 1762, in-4°; — *Probiertkunst* (L'Art de l'essayeur); Berlin, 1775, in-8°; — une grande partie des ouvrages précités ont été traduits en français par le baron d'Holbach, sous le titre de : *Traité de Physique, de Chimie, d'Histoire Naturelle, de Minéralogie et de Métallurgie*; Paris; 1759, 3 vol. in-12. — Parmi les *Mémoires* publiés par Lehmann dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* (1), de l'Académie de Saint-Petersbourg, de la Société économique de cette ville et dans ceux de l'Académie des Sciences de Harlem, nous citerons sa *Dissertation sur un passage difficile de Pline l'Ancien* (XXXVII, 47) relatif à la pierre précieuse connue des anciens sous le nom d'Asteria (*Mém. de Berlin*, année 1754). E. G.

*Denkwürdigkeiten aus dem Leben ausserordentlicher Teutschen aus dem 18 Jahrhundert*, p. 163. — Rotterdam, Supplément à Jöher.

\* **LEHMANN** (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri), peintre français d'origine allemande, né à Kiel (duché de Holstein), le 14 avril 1814. Fils d'un peintre distingué, il reçut les premières leçons de peinture de son père, et vint à Paris se perfectionner dans l'atelier de M. Ingres. Il débuta au salon de 1835, par un tableau emprunté à la Bible. Plus tard ses portraits furent remarqués, et depuis il a été chargé de décorer les murs de grands édifices publics. Il a obtenu une médaille de deuxième classe en 1835, une médaille de première classe en 1840 et en 1848: chevalier de la Légion d'Honneur en 1846, il a été promu officier du même ordre en 1853, et a reçu une médaille de première classe à la suite de l'exposition universelle de 1855. A une connaissance habile de la pratique de son art, M. Lehmann joint une sentimentalité toute germanique. Sa couleur est un peu froide, mais il pose bien ses personnages, et leur donne une grande expression. Le dessin de ses portraits est pur, son modelé parfait et les mains sont traitées avec une grande délicatesse. M. Lehmann a exposé à Paris en 1835 : *Départ du jeune Tobie emmené par l'ange Raphael*; — en 1836 : *La fille de Jephthé*, toile achetée par le duc d'Orléans; — *Don Diego, père du Cid*, maintenant au musée de Lyon; — en 1837 : *Le jeune Tobie obtenant de Raquel la main de sa fille Sarah*; — *Le Pécheur*, d'après la ballade de Goethe; — en 1840 : *Sainte Catherine d'Alexandrie portée au tombeau par les anges*; — *La*

*Vierge et l'enfant Jésus*; — *Portrait de M. Liszt*; — en 1842 : *La Flagellation de Jésus-Christ*, qui appartient à l'église Saint-Nicolas de Boulogne-sur-mer; — *Portrait de Hugues de Payens, grand-maître des Templiers*; — *Femmes près de l'eau*; — *Mariuccia*; — en 1843 : *Jérémie, prophète*, à présent au musée d'Angers; — *Faustine*; — en 1844 : *Portrait de M<sup>me</sup> la princesse de Belgiojoso*; — en 1846 : *Hamlet*; — *Ophélie*; — *Océanides*; — *Portrait de M. le comte de Nieuwerkerke*; — en 1847 : *Portraits de M. Francis Liszt et de M<sup>me</sup> Léon Lehmann, mère de l'auteur*; — en 1848 : *Au pied de la Croix*; — *Syrènes*; — *Léonide*, à présent au musée de Nantes; — *Portrait de M<sup>me</sup> Arsène Houssaye*; en 1851 : *Désolation des Océanides au pied du roc, où Prométhée est enchaîné*, pour le musée du Luxembourg; — *Consolatrice des affligés*; — *Assomption*, qui fait partie de la décoration de la chapelle de la Vierge à l'église Saint-Louis en l'île; — *Portrait de M. F. Ponsard*; — en 1852 : *Rêve*; — en 1855 : *L'Enfant Jésus et les Mages*; — *Adoration*; — *Venus androgynène*; — *Ondine*; — *Rêve d'Érigone, vision bachique*, projet de plafond; — *Le Lai d'Aristote*; — en 1859 : *Sainte Agnès*; — *Le Pécheur*; — *L'Éducation de Tobie*; — *Portrait de M. l'abbé Deguerry*; — *Esquisses en grisaille*, des grandes compositions exécutées par l'auteur au palais du Luxembourg. En outre, M. Lehmann a peint sur les murs de chapelles de l'église Saint-Merry : *L'Annonciation*; *Le Baptême de Jésus-Christ*; *La Pentecôte et la Confession*; il a décoré aussi la chapelle de l'Institution des Jeunes Aveugles. Chargé en 1852 de la décoration de la galerie des fêtes à l'hôtel de ville de Paris, il y a représenté l'histoire de l'humanité dans une suite de grandes compositions; il a exécuté dans les hémicycles de la salle du Trône au palais du Luxembourg : *la France sous le règne des Mérovingiens et des Carlovingiens, et la France sous les Capétiens, les Valois et les Bourbons*; enfin son pinceau couvre de ses produits les transepts de l'église Sainte-Clotilde. L. L.—T.

V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécol. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome III, p. 282. — *Dict. de la Conversation*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons*, 1835-1859.

\* **LEHMANN** (Rodolphe), peintre français d'origine allemande, frère du précédent, né à Hambourg, le 19 août 1819. Élève de son père et de M. Henri Lehmann, il a fait quelques voyages en Allemagne et en Angleterre et réside à Rome. Il a exposé à Paris, en 1842 : *Chiaruccia, fileuse*; — en 1843 : *Grazia, vendangeuse de Capri*; — en 1845 : *Maler amabilis*; — *Vanneuse des marais Pontins*; — *Pélerine dans la campagne de Rome*; — en 1847 : *La Vierge et l'enfant Jésus*; — *Sixte-Quint béniissant les marais Pontins*; — *Rebina, chère-rière des Abruzzes*; — *Portrait du chevalier*

(1) Les cinq mémoires insérés par Lehmann dans ce recueil ont été traduits en français dans le tome X de la *Collection académique*.

*Landsberg*; — en 1848 : *Zuloyka*; — *Portrait de M. Adol. Lehmann*, père de l'artiste; — en 1853 : *Giactinta*; — *Mémorants romains*; — en 1855 : *Grastella*, et plusieurs des toiles déjà citées; — en 1859 : *Les Marais Pontins*. A la suite de l'exposition universelle de 1855, M. Rodophe Lehmann a obtenu une mention honorable. Il avait reçu une médaille de troisième classe en 1843, et une médaille de deuxième classe en 1845 et en 1848. L. L.—2.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Livrets des Salons de 1842 à 1849.*

**LEHMUS** (*Georges-Chrétien*), littérateur allemand, né à Liegnitz, en 1684, mort en 1715. Il était bibliothécaire du prince de Hesse-Darmstadt, et publia : *Beschreibung der Universität Leipzig* (*Description de l'Université de Leipzig*); Leipzig, 1710, in-8°; — *Teutschland galante Poetinnen* (*Les Femmes poètes de l'Allemagne*); Francfort, 1715, in-8°; — *Histoire des heutigen Säkuli* (*Histoire du présent siècle*); 1716-1717, in-8°. Lehmus a aussi écrit sous le pseudonyme de *Pallidor* plusieurs romans, dont les sujets sont pour la plupart tirés de la Bible. E. G.

Rotterdam, *Supplément à Jöcher.*

**LEHOC** (*Louis-Grégoire*), administrateur et littérateur français, né à Paris, le 28 octobre 1743, mort dans la même ville, le 15 octobre 1810. Il fit ses études à Paris, et débuta dans la littérature par le *Testament de ma Raison*. Le *Mercur* publia de lui, en 1773, des *sonnets* imités de Pétrarque. Enfin Lehoc s'essaya dans un genre plus sérieux en composant un *Éloge du chancelier de l'Hospital*. Entré dans la carrière administrative, il fut nommé en 1778 commissaire général de la marine pour procéder à l'échange des prisonniers faits réciproquement par la France et l'Angleterre pendant la guerre d'Amérique : le mode qu'il proposa fut reconnu si satisfaisant que toutes les nations l'adoptèrent depuis. Le gouvernement lui accorda alors une pension qu'il perdit à la révolution. Lehoc accompagna le comte de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, en qualité de premier secrétaire d'ambassade. Il profita de cette position pour parcourir la Grèce et il visita les ruines d'Athènes avec Delille. Revenu en France en 1787, Lehoc concourut aux travaux préparatoires de l'assemblée des notables. Necker le cite avec éloge dans son *Compte rendu*. Lehoc fut ensuite intendant des finances du duc d'Orléans, de 1788 à 1789. Après la prise de la Bastille, il fut nommé chef de bataillon de la garde nationale de sa section, grade qu'il remplissait encore à l'époque de la fuite du roi : il fut à ce moment chargé par l'Assemblée constituante de la garde du dauphin. Lehoc commandait au château des Tuileries le 21 février 1791, dans la journée dite des poignards, et sa prudence empêcha bien des malheurs. Nommé ministre plénipotentiaire à Hambourg, il fut rappelé peu de temps après la mort du roi. Incarcéré à cause d'un mémoire qu'il avait adressé à

Louis XVI, et qui avait été trouvé dans l'armoire de fer, il resta en prison jusqu'après le 9 thermidor. Plus tard, il fut envoyé à Stockholm comme ambassadeur par le Directoire, et il revint en France après le 18 brumaire. Dès lors il se livra entièrement à la culture des lettres. Retiré dans une propriété qu'il possédait aux environs de Paris, il devint membre du conseil général de l'Oise, et président de ce conseil. On a de lui : *Mémoire au roi sur le ministère et l'administration*; 1791, in-8°; — *Aux Anglais, fragment d'un ouvrage sur la situation politique de l'Europe*; Paris, 1798, in-8°; — *Pyrrhus, ou les Bacides*, tragédie en cinq actes, représentée sur le Théâtre-Français en 1807; Paris, 1807, in-8° : cette pièce obtint du succès; mais la police en interdit la représentation à cause des allusions qui sortaient du sujet; il obtint une mention honorable du jury des prix décennaux. On fit encore paraître de Lehoc : *Hippomène et Atalante*, opéra en un acte et en vers libres; Paris, 1810, in-4°.

J. V.

*Diogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérand, *La France Littéraire.*

**LEHODEY DE SAULTCHEVREUIL** (*N.....*), littérateur et journaliste français; mort à Paris, le 4 avril 1830. A l'ouverture des états généraux en 1789, il fit paraître le *Journal des États généraux*, qui devint ensuite le *Journal de l'Assemblée nationale*, et dont Rabaut Saint-Étienne était le principal rédacteur. L'exactitude des comptes-rendus de l'assemblée valut un grand succès à cette feuille, à laquelle le *Moniteur* fit plus tard beaucoup de tort. En 1791 Lehodey entreprit un autre journal, qu'il intitula *Le Logographe*. Il avait obtenu par la protection du roi une loge à l'Assemblée législative dans laquelle quatorze personnes recueillaient les discours. Louis XVI faisait les frais de ce journal, qu'il lisait à ce qu'on assure très-attentivement. *Le Logographe* fut supprimé le 10 août 1792, et, sur la dénonciation de Thuriot, Lehodey fut traduit devant le comité de surveillance. Lehodey parvint à se justifier; il échappa aux persécutions de 1793; mais en 1795 Louvet l'accusa à la tribune de la Convention d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires au sujet des députés proscrits le 31 mai. Cette accusation n'eut pas de suite. En 1799 Lehodey fut nommé chef du bureau des journaux et de l'esprit public au ministère de la Police sous Fouché. Après le 18 brumaire, Lehodey passa en Belgique comme secrétaire général d'une préfecture, place qu'il ne garda pas longtemps. Il revint ensuite dans la capitale, où il ne s'occupa plus guère que de travaux littéraires. On a de lui : *De la Conduite du Sénat sous Bonaparte, ou les causes de la journée du 31 mars 1814, avec des détails circonstanciés sur cette journée mémorable*; Paris, 1814, in-8°; — *Histoire de la Régence de l'impératrice Marie-Louise et des deux gouvernements provisoires*; Paris, 1814, in-8°;

— *Parallèle et Critique impartiale des traductions des Bucoliques en vers français de M. M. Tissot et H. de Villodon*; Paris, 1820, in-8°. J. V.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Querard, *La France Littér.*

\* **LEHON** (*Charles-Aimé-Joseph*, comte), diplomate et homme politique belge, né à Tournay, en 1792. Il étudia le droit, et se fit recevoir avocat au barreau de Liège. En 1825 il fut élu député de cette ville à la seconde chambre des états généraux du royaume des Pays-Bas. Adversaire de l'administration hollandaise, il figura parmi les membres de l'opposition; il ne prit cependant aucune part directe à la révolution belge en 1830. Nommé aussitôt membre du congrès national, il concourut à l'élection du duc de Nemours comme roi des Belges, et fit partie de la députation chargée de venir à Paris lui offrir la couronne. Le roi Louis-Philippe la refusa, mais M. Lehon lui plut, et au mois de mars 1831 le régent Sierlet de Chokier nomma M. Lehon ministre plénipotentiaire de Belgique auprès de la cour des Tuileries. M. Lehon eut ainsi une grande part aux négociations qui amenèrent le mariage de la princesse Louise d'Orléans avec le roi Léopold et à toutes les questions débattues entre la Belgique et la France, pour laquelle l'opposition belge l'accusait d'avoir trop de déférence. Le roi des Belges, qui l'avait maintenu à son poste, lui accorda le titre de comte. En 1842 M. Lehon donna sa démission à la suite du désagréable retentissement qu'avait eu la déconfiture de son frère, notaire à Paris, qui s'était trouvé entraîné dans un déficit énorme à la suite d'opérations malheureuses où il avait engagé les dépôts de ses clients, ce qui lui avait valu une condamnation en police correctionnelle. M. le comte Lehon se retira alors dans son pays, et en 1847 il revint siéger à la chambre des représentants de Belgique, où il resta jusqu'en 1857 et où il vota avec le parti modéré. M. le comte Lehon a épousé une demoiselle Mosselmann, fille d'un des plus riches propriétaires de mines en Belgique. Cette dame, qui a brillé, par ses grâces et son esprit, dans les salons de Paris, s'est fait construire une riche habitation aux Champs-Élysées.

Son fils aîné, *Louis-Xavier-Léopold Lehon*, né en 1828, maître des requêtes au conseil d'État français, était lors du coup d'État du 2 décembre 1851 chef du cabinet de M. de Morny; démissionnaire en 1856, il a été élu député au Corps législatif dans la première circonscription du département de l'Ain, en mars 1857, à la place de M. Benoit Champy, et réélu aux élections générales du mois de juin de la même année.

L. L.—T.

*Dict. de la Convers.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

**LE HONGRE** (*Stienne*), sculpteur français, né à Paris, en 1628, mort en 1690. Cet artiste tient

un rang distingué parmi les sculpteurs employés aux grands travaux exécutés sous le règne de Louis XIV. Ses ouvrages sont nombreux dans le parc de Versailles, où l'on remarque surtout des *tritons*, des *syènes*, une statue de *l'Air*, et deux termes représentant *Vertumne* et *Pomone*. On lui doit l'un des bas-reliefs de la porte Saint-Martin de Paris et la statue équestre de *Louis XIV* à Dijon. En 1668, Le Hongre avait été reçu membre de l'Académie royale de Peinture et Sculpture. E. B.—N.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes.* — Orlandi, *Abbecedario.*

**LE HOUX** (*Jean*), dit *le Romain*, poète français, naquit à Vire, vers le milieu du quizième siècle, et mourut en 1616, dans la même ville; il embrassa la carrière du barreau, et se fit un nom comme avocat; mais c'est à ses chansons bacchiques qu'il dut surtout sa réputation. Il fit imprimer les *Vaux-de-Vire* de son compatriote Olivier Basselin, dont il rajouta le style, et il y joignit un bon nombre de pièces du même genre. Quoiqu'il n'y ait rien dans ces joyeuses compositions qui blessent la morale, elles scandalisèrent le clergé; Le Houx, poussé sans doute un peu par l'envie de voir du pays, résolut d'aller en pèlerinage à Rome, demander le pardon de la faute qu'on lui reprochait; ce voyage lui fit donner le surnom de *Romain*. Les poésies de cet ami de la *purée septembrale* parurent dans une édition donnée à Vire des chansons de Basselin, vers le commencement du dix-septième siècle, et devenue tellement rare qu'on n'en connaît plus que deux ou trois exemplaires. Une édition antérieure, qui paraît avoir été mise au jour vers 1576, est devenue rarissime. Des éditions plus récentes parurent à Vire en 1811, à Paris en 1821, à Avranches en 1833; de nos jours M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob) a fait paraître (Paris, A. Delahays, 1859) un recueil de *Vaux-de-Vire*; cinquante-trois portent le nom de Jean Le Houx. Ils se recommandent par la facilité de la versification et possèdent les qualités que réclame le genre bacchique. G. B.

*Notice sur J. Le Houx* par M. A. Asselin, imprimée en tête de l'édition de 1811 et reproduite dans celle de 1858. — *Mémoire sur les Vaux-de-Vire normands* par M. Vaullier, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1833-1838.

**LEHRBACH** (Le comte DE), diplomate autrichien, né vers 1750, mort en 1805. Entré de bonne heure dans la carrière diplomatique, il fut envoyé en 1789 dans les Pays-Bas avec M. de Metternich; nommé ministre d'Autriche à Munich, il déploya beaucoup de zèle pour armer contre la république française les petits États de l'Empire. Après la paix de Bâle, il représenta l'empereur successivement à Berlin, à Ratisbonne et à Bâle. Étant parvenu à empêcher la conclusion d'un traité d'alliance entre la Prusse et la France, il revint à Vienne, pour y prendre une ample part à la direction des affaires. Partisan acharné de la guerre contre la France, il



fut envoyé en 1796 dans le Tyrol pour y activer la résistance contre les armées françaises. Député deux ans après au congrès de Rastadt, il devint un des principaux instigateurs du complot, qui ayant pour but d'enlever de force les papiers de la chancellerie française, finit par l'assassinat des envoyés du Directoire, Bonnier et Roberjot. De retour à Vienne, il continua d'être le bras droit du ministre des affaires étrangères Thugut; lors de la chute de ce dernier, après la paix de Lunéville, il fut, sur la demande du Napoléon, relégué en Suisse, où il mourut. E. G.

Arnault et Joay, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*.

**LEHRBERG** (*Aaron-Christian*), historien russe, né à Dorpat, le 7 août 1770, mort à Saint-Petersbourg, le 24 juillet 1813. Il étudia aux universités d'Iéna et de Göttingue, visita l'Angleterre, et obtint à son retour en 1807 la place de professeur-adjoint à l'Académie des Sciences à Saint-Petersbourg. Outre un grand nombre de mémoires et notices insérées dans les *Dorpatische Beyträge*, Lehrberg est auteur de savantes *Recherches pour éclaircir l'ancienne histoire de Russie*; Saint-Petersbourg, 1814, in-4° (en allemand); les *Annales encyclopédiques* (1817, v. 127) en ont donné un extrait et le comte Nicolas Roumiantzof en a publié une traduction en russe en 1818. Les livres rares que Lehrberg s'était procurés dans ses voyages ont été achetés à sa mort par le comte Roumiantzof, et se conservent à Saint-Petersbourg, dans le musée qui porte le nom de ce Méchène. Poe A. G.—r.

Gretsch, *Essai sur l'histoire de la littérature russe*.

**LE HUEN** (*Nicole*), voyageur et missionnaire français, né à Lisieux, vivait dans le quinzième siècle. Il fit ses vœux chez les carmes déchaussés de Pont-Audemer, et professa la théologie dans quelques couvents de son ordre. En 1487, il fit le voyage de la Terre Sainte, et entra le 6 août à Jérusalem, qu'il quitta le 20. A son retour, il aborda à Chypre, à Rhodes, débarqua à Bari; et il regagna la France, où Charlotte de Savoie, épouse du roi Louis XI, le prit pour chapelain. Il fit alors paraître : *Le grand Voyage de Jérusalem*, en deux parties; Lyon, 1488, in-fol. (très-rare); Paris, 1517, 1522, in-4°. Il a donné quelques détails vrais sur les habitants de Jérusalem; mais la plus grande partie de l'œuvre de Le Huen ne contient que des extraits de Breydenbach, de Faber et d'autres écrivains monastiques qui avaient fait de longs voyages en Palestine. Sa seconde partie commence par les guerres de Charles Martel; elle comprend aussi le commencement des conquêtes des Portugais dans les Indes.

A. DE L.

*Biblioth. carmélite.*

**LE HUÉROU** (*Julien-Marie*), historien français, né à Prat (Côte-du-Nord), le 23 février 1807, mort par suicide à Nantes, le 9 octobre 1843. Après avoir fait ses premières études à

Rennes, il fut admis à l'École Normale, qu'il quitta à la fin de 1828 pour être attaché aux collèges de Bourbon et Saint-Louis à Paris, puis à ceux de Nantes et de Rennes. Il devint agrégé pour l'histoire, et ensuite suppléant de la chaire de littérature étrangère de la faculté des lettres de cette dernière ville. Il devait être nommé professeur titulaire, lorsqu'on le trouva suspendu à un saule, sur le bord de la Loire. Les motifs de sa funeste résolution sont demeurés inconnus. On a de lui : *De l'Établissement des Francs dans la Gaule, et du Gouvernement des premiers Mérovingiens jusqu'à Brunehaut*; Caen, 1838, in-8°, thèse qui lui obtint le grade de docteur ès-lettres; — *Histoire des Institutions mérovingiennes et du gouvernement des Mérovingiens jusqu'à l'édit de 615*; Paris, 1841, in-8°, travail placé au premier rang parmi ceux qui traitent de nos origines et de la fondation de la monarchie; — *Histoire des institutions carlovingiennes et du gouvernement des Carlovingiens*; Paris, 1843, in-8°; — *Recherches sur les origines celtiques et sur la première colonisation de la Gaule, de la Bretagne, de l'Irlande et de l'Ecosse*; sans nom de lieu ni date, in-4° de 37 pag., très-rare; imprimé aussi en tête de la nouvelle édition du *Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne*, par Ogée; Rennes, 1843-1853, 2 vol in-4°, dont il forme une sorte d'introduction historique. Le Huérou a joint de savantes notes à l'ouvrage d'Ogée, et il a fourni divers articles au *Journal de l'Instruction publique*. E. REGNARD.

Laferrière, *Notices sur J.-M. Le Huérou*; Paris, 1844, in-8°.

**LEIB** (*Kilian*), théologien et philologue allemand, né le 23 février 1471, à Ochsenfurt (Franconie), mort le 16 juillet 1553. Il fut prieur du monastère de Rebdorf en 1503, se posa en adversaire décidé de Luther, et publia : *De sacre Scripturæ dissonis Translationibus*; 1542, in-4°; cet opuscule, devenu très-rare, a été reproduit dans le *Liber historicus de codicibus Veteris et Novi Testamenti, quibus Lutherus in conficienda interpretatione germanica usus est* de Palm; — *Resolutio questionis an S. Paulus Apostolus conjugatus fuerit*; Ingolstadt, 1545, in-4°; — *De Cælibatu atque castimonia*; 1547, in-8°; — *Gründliche Anzaygung, aus was Ursachen so mancherlay Ketzereyen erwachsen sind* (Exposé approfondi des causes qui ont fait naître des hérésies si diverses); Ingolstadt, 1557, in-4°; — *Epistolæ Leibii ad Bilib. Pirckheimerum datæ annis*; 1519, 1520 et 1530, dans les *Documenta literaria* de J. Heumann, p. 266. Leib a encore laissé onze ouvrages, restés en manuscrit.

E. G.

*Literarisches Wochenblatt* Nürnberg, 1770, t. II, p. 81. — Rotterdam, *Supplément à Jöcher*.

**LEIBNIZ** (1) (*Jean-Jacques*), théologien

(1) On l'a plusieurs fois confondu avec son père. Jus-

allemand, né à Nuremberg, le 29 mai 1653, mort à Stockholm, le 28 octobre 1705. Il étudia à Altorf, Leipzig et Wittemberg, et fut nommé, en 1679, diacre à l'église de Saint-Gilles à Nuremberg. Plus tard il devint pasteur à Eslingue, et fut enfin appelé, en 1694, à diriger l'église allemande de Stockholm. On a de lui : *De bibliothecæ Norimbergensis memorabilibus naturæ admirandis, ingenii humani artificis et antiquitatis monumentis*; Nuremberg, 1674, in-4°; Altorf, 1705, in-4°; — *De Republica Platonis*; Altorf, 1676, in-4°. Leibnitz a encore publié en allemand des sermons et quelques ouvrages de piété.

E. G.

Will, *Nürnbergisches Lexikon*, t. II. — Zeltner, *Vita theologicorum Altdorfanorum*, p. 298. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**LEIBNIZ (1) (Godefroi-Guillaume)**, l'un des plus grands génies des temps modernes, naquit à Leipzig, le 3 juillet 1646, et mourut à Hanovre, le 14 novembre 1716. Son père, Frédéric Leibniz, mort le 5 septembre 1652, occupait la chaire de morale à l'université de Leipzig, et sa mère, Catherine, était fille de Guillaume Schmuck, professeur en droit à la même université. A six ans il apprit le latin et le grec au gymnase de Saint-Nicolas, où il eut pour maîtres Herschuch et Tileman Bachsius. S'affranchissant bientôt de l'étroite méthode des scolastiques, le jeune Leibniz se mit, malgré les remontrances de ses maîtres, à lire en particulier les auteurs classiques; Tite Live et Virgile surtout avaient pour lui un puissant attrait (2). Ces lectures se gravèrent si profondément dans sa mémoire, que dans sa vieillesse il pouvait encore réciter des livres entiers de l'*Énéide*. On raconte qu'il était le premier de sa classe pour la poésie latine, et qu'un jour il avait fait un poème en trois cents vers, où il ne s'était pas permis une seule élision (3). A quinze ans il quitta les bancs du collège pour suivre, à l'université de sa ville natale, les cours de Jacques Thomasius (voy. ce nom), professeur de philosophie, et de Jean Kuhnus, professeur de mathématiques. Leibniz conçut pour le premier une grande estime, et on l'enten-

dit depuis souvent répéter que si Thomasius (mort en 1682) eût vécu encore trente ans, il aurait sans doute profité des découvertes faites dans cet intervalle, et porté la philosophie plus loin qu'aucun de ses contemporains. C'est du reste ce célèbre professeur qui donna à Leibniz le conseil, conforme au précepte de Platon, de s'initier d'abord aux mathématiques. Malheureusement Kuhnus les enseignait mal : ses leçons étaient si obscures que Leibniz ne les entendait guère, et que les autres étudiants ne les entendaient point du tout. Quand le jeune homme demandait des explications, il recevait pour toute réponse : « C'est la règle. » Ainsi réduit à raisonner et à méditer ce qu'il venait d'entendre, il essaya lui-même de débrouiller, pour lui et ses condisciples, les logoglyphes d'un vieux pédant. Ce fut là une bonne initiation.

En 1663, Leibniz continua ses études à l'université de Léna, où il eut pour professeur le mathématicien Weigel, l'historien et archéologue Bosius, et le jurisconsulte Falkner. Au bout d'un an, il revint à Leipzig, qu'il quitta bientôt pour voir à Brunswick un oncle maternel, Jean Strauchius, greffier de la ville et jurisconsulte renommé. De retour à Leipzig, dans les premiers mois de 1664, il reprit avec ardeur l'étude du droit et de la philosophie, où il s'était proposé de concilier Aristote et Platon, et soutint successivement trois thèses (1) pour obtenir les grades de bachelier et de licencié en droit. Vers la même époque, il s'occupait beaucoup d'histoire littéraire, et s'était proposé d'écrire contre les partisans de la latinité de Lipsius; cet ouvrage, qui devait avoir pour titre : *De Scriptoribus Lipsiantibus, seu laconicis scribendi genus imitantibus*, est resté manuscrit, si toutefois il fut jamais rédigé. Pour couronner ses études de jurisprudence, Leibniz voulut prendre le grade de docteur; mais, comme il était trop jeune, il lui fallait une dispense d'âge. Cette faveur lui fut durement refusée par le doyen de la faculté (2). Leibniz en fut vivement affecté : c'est à ce refus qu'il faut, dit-on, attribuer l'espèce d'éloignement qu'il paraissait éprouver depuis pour sa ville natale. Quoi qu'il en soit, il alla soutenir sa thèse de doctorat (*De Casibus perplexis in Jure*) à l'université d'Altorf; l'épreuve fut si brillante, que le recteur proposa au jeune docteur une chaire de suppléant. Leibniz déclina cette offre, et vint séjourner quelque temps à Nuremberg. Là il se mit en rapport avec une

Jacques Leibniz, qui, né en 1610, et mort en 1683, fut pasteur de Saint-Sébaïd à Nuremberg et bibliothécaire de cette ville. Il a publié : *Figurae penitentium biblicæ*; Nuremberg, 1663, et 1719, in-12.

(1) Les lettres autographes qui nous restent de ce génie incomparable sont toutes signées LEIBNIZ; c'est donc la véritable orthographe de son nom, et non Leibnitz, comme l'ont écrit à tort beaucoup d'auteurs.

(2) Leibniz a donné lui-même sur ses premières études les détails suivants : « Avant de faire mes classes, j'étais déjà versé dans l'histoire et les poésies; mais dès que je me mis à étudier la logique, je fus frappé de la distribution et coordination des pensées, et, autant qu'un enfant de treize ans en peut juger, je soupçonnai bientôt qu'il devait y avoir là dessous quelque chose de grand (dans ces *Crosses dar'in stock'n müste*). » Dans la lettre (allemande) à Wagner sur *l'utilité de la logique*, éditée en 1696 et imprimée dans Gubrauer, *Leibniz's Deutsche Schriften*, t. I, p. 374 (Berlin, 1836). — Dans cette même lettre, Leibniz définit la logique *l'art de se servir de l'intelligence*.

(3) *Acta Eruditi.*, années 1717, p. 363.

(1) Les trois thèses forment un recueil in-19, Leipzig, intitulé : *Specimina Juris*; elles ont chacune pour titre : I. *Specimen Difficultatis in Jure, seu dissertatio in casibus perplexis*; II. *Specimen Encyclopediæ in Jure, seu quæstiones philosophicæ antiquiores ex Jure collectæ*; III. *Specimen Cortitudinis, seu demonstrationum in Jure, exhibitum in doctrina conditionum*.

(2) Ce refus venait, selon quelques-uns, de ce que Leibniz s'était fait beaucoup d'ennemis en attaquant les partisans exclusifs d'Aristote et des scolastiques; selon d'autres, il aurait eu pour cause la mauvaise humeur de la femme du doyen contre le jeune étudiant.

société d'alchimistes, qui le choisit bientôt pour secrétaire, éni le chargeant de tenir un registre exact de toutes leurs expériences et d'extraire des écritains hermétiques ce qui lui paraissait le plus propre à découvrir la pierre philosophale. Ce fut à Nuremberg qu'il fit, à une table d'hôte, connaissance avec le chancelier de l'électeur de Mayence, le baron de Boinebourg; ce diplomate l'attira à Francfort, en lui promettant un emploi lucratif à la cour de l'électeur. Au milieu du tumulte de l'auberge où il était descendu à Francfort, Leibniz composa un livre aussi rare que curieux sur l'enseignement de la jurisprudence : *Nova Methodus discendæ docendæque Jurisprudentiæ*; Francfort, 1667, in-12. L'auteur y propose de marquer par ordre chronologique les lois du peuple, les décrets du sénat, les édits des préteurs et les constitutions des empereurs, afin de saisir d'un coup d'œil l'origine des lois romaines, les changements qu'elles ont subis et le degré d'autorité dont elles jouissent encore aujourd'hui. A ce code il ajoutait une *Antinomique mineure*, c'est-à-dire une simple énumération des lois qui paraissent se contredire, et dont les contradictions auraient pu être résolues par les sentences ou les suffrages des plus habiles légistes; quant aux solutions moins importantes, les preuves devaient en être examinées dans un ouvrage moins étendu; qui aurait eu pour titre : *Antinomique majeure*. Il voulait enfin ramener à des principes plus généraux les règles de droit contenues dans le Digeste. Cet ouvrage fut bien accueilli de tous les jurisconsultes d'Allemagne, à l'exception de Lynccker, professeur à Giessen, qui entreprit de le réfuter dans une diatribe intitulée *Protribunalia*. Une année après, Leibniz proposa le plan d'un nouveau corps de droit : *Corporis Juris reconcinandi Ratio* (Mayence, 1668, in-12). D'après ce plan, d'une simplicité extrême, tout le droit devait se réduire à neuf chefs : 1° principes généraux du droit et des actions; 2° droit des personnes; 3° jugements; 4° droit réel; 5° contrats; 6° successions; 7° crimes; 8° droit public; 9° droit sacré. Toutes ces matières devaient être discutées suivant la méthode des Pandectes, et non d'après celle des Institutes. Un auteur pseudonyme (*Veridicus a Justiniano*) signala les défauts du plan de Leibniz, en montrant qu'il serait impossible que tous les peuples fussent régis par les mêmes lois, à moins qu'on ne parle de celles qui passent pour les premiers principes du droit naturel; et que les lois qui régissent les transactions particulières doivent autant différer entre elles chez les différentes nations que les climats de leurs pays (1).

Dans la même année, tandis que tout le monde aurait pu le croire absorbé par ses plans de réformes judiciaires, Leibniz fit paraître un

opuscule de mathématiques (*Arx combinatoria*; Leipzig, 1668, in-12), où il exposait des idées neuves sur les combinaisons des nombres (1). Il y développait ce qu'il avait indiqué sommairement dans une thèse (*Disputatio arithmetica de complexionibus*), soutenue à l'université de Leipzig le 7 mars 1666 (2). Les groupements de nombres dans un ordre déterminé y sont représentés sous forme de tableaux, semblables à ceux qu'on voit dans certains livres d'arithmétique, traitant des nombres polygones.

Du droit et des mathématiques le jeune auteur (il n'avait que vingt-deux ans) passa sans transition à la politique. Le hasard en fut la cause. Jean Casimir, roi de Pologne, avait abdiqué en 1668 : les prétendants à cette couronne étaient nombreux. Le baron de Boinebourg, qui jouait dans ces intrigues d'ambition un rôle très-actif, chargea Leibniz d'écrire un mémoire en faveur du prince Guillaume de Neubourg, l'un des prétendants. Leibniz se mit à l'œuvre; bien que son *Specimen Demonstrationum politicarum pro eligendo rege Polonorum, novo scribendi genere ad certitudinem exactum*; (Francf., 1669, in-12), publié sous le pseudonyme de *Georges Ulicovius, lithuanianus*, n'eût pas le succès qu'on s'en était promis, l'auteur obtint, par l'entremise de son protecteur, la place de conseiller de la chambre de révision à la cour de l'électeur de Mayence. Cette place, qu'il occupa en 1672, lui laissa le loisir de composer plusieurs mémoires sur des matières très-diverses. Dans la préface et les notes dont il accompagna son édition de l'*Antibarbarus philosophus* de Nizolius (Francf., 1670, in-4°), il revenait à ses tentatives de concilier Platon avec Aristote, qu'il mettait, comme philosophe, fort au-dessus de Descartes; il se révélait comme théologien dans sa *Sacrosancta Trinitas, per nova argumenta logica defensa* (1671, in-12); opuscule qu'il avait dirigé contre les luthériens, et particulièrement contre le Polonais Wisnowatius, pour défendre le baron de Boinebourg, nouvellement converti au catholicisme. Dans la même année (1671), il adressa deux mémoires, l'un à l'Académie des Sciences de Paris, *Sur la théorie du mouvement abstrait*, l'autre à la Société royale de Londres, sur une *Théorie du mouvement concret*. Dans ces deux mémoires, il admettait le vide et regardait la matière comme une simple étendue, indifférente au repos et au mouvement. Dans la suite, il rejeta lui-même ces théories, comme des « essais d'un jeune homme, encore inexpérimenté en mathématiques ». Vers la même époque, Leibniz se mit en rapport avec Spinoza, en lui envoyant une notice sur les progrès de l'optique (*Notitia Op-*

(1) Ce petit traité fut réimprimé, à l'insu de l'auteur, en 1690; Francf., in-8°. *Pog. Morhof, Polihist.*, t. I, p. 302, et *Acta Erudit. Lips.*, année 1691, p. 68.

(2) Cette thèse se trouve reproduite dans Leibniz, *Opera*, édit. Dutens, t. III, p. 2.

(1) *Ratio corporis Juris reconcinandi, etc. Auctore Veridico a Justiniano*; 1669, in-12.

*licæ promotæ*; Francl., 1671, in-12) (1). Il y parle de lentilles de son invention, qu'il appelle *pandoques*, et qui devaient remédier en partie à l'affaiblissement de la lumière, dû à de trop forts grossissements.

En 1672, Leibniz vint à Paris pour des affaires privées dont l'avait chargé son protecteur Boinebourg. La capitale de la France était alors le rendez-vous des plus grands savants de l'époque, presque tous pensionnaires de Louis XIV. C'est là qu'il se lia, entre autres, avec Huygens, dont le livre *De Horologio oscillatorio*, jointe à la lecture des lettres de Pascal et des œuvres de Grégoire de Saint-Vincent, lui ouvrit, comme il le raconte lui-même, un horizon nouveau par l'étude approfondie des mathématiques. C'est vers cette époque que paraissent aussi remonter ses premières idées du calcul différentiel: Leibniz profita de son séjour à Paris pour présenter à Colbert une nouvelle machine arithmétique, invention qui reçut les suffrages de l'Académie des Sciences. Quelques membres de cette Académie, assurés des intentions du ministre de Louis XIV, donnèrent à entendre au savant allemand qu'il ne tiendrait qu'à lui d'être admis dans leur corps à titre de pensionnaire, s'il voulait embrasser la religion catholique. Leibniz rejeta cette condition, et se mit à travailler à une édition de Martianus Capella, dont l'avait chargé Huet pour la collection des classiques du Dauphin; malheureusement ce travail parait avoir été perdu.

Le baron de Boinebourg mourut en 1673. N'étant plus dès lors retenu à Paris, Leibniz alla visiter l'Angleterre, où il fit connaissance avec Newton, Wallis, Boyle, Gregory, Burnet, Collins, Oldenburg, etc. A Londres, il apprit (1674) la mort de l'électeur de Mayence en même temps que la perte des appointements que lui faisait ce prince. Cette nouvelle le détermina à retourner en Allemagne, en passant par Paris. Avant son départ, il avait été reçu membre de la Société royale de Londres. Son nouveau séjour à Paris, d'une quinzaine de mois, fut consacré à l'étude de la géométrie et au perfectionnement de sa machine arithmétique. De Paris, Leibniz écrivit au duc de Brunswick-Lunebourg, Jean-Frédéric, pour lui faire part de la position précaire où il se trouvait. Le duc lui répondit en lui offrant à sa cour une place de conseiller, avec la faculté de résider à l'étranger autant que cela lui plairait. Cette offre généreuse, que Leibniz accepta avec reconnaissance, fut pour lui une bonne fortune. Libre des soucis du *primum vivere*, soucis qui étouffent souvent le génie, il put désormais se livrer entièrement à ses goûts pour les lettres et les sciences.

En quittant la France, il repassa, en 1676, par l'Angleterre et la Hollande. A Amsterdam, il noua des relations avec le bourgmestre Hudde, fort versé dans les mathématiques, et à qui cette

opulente cité doit l'assainissement de ses canaux. Dès son arrivée à Hanovre, où résidait le duc de Brunswick-Lunebourg, Leibniz mit d'abord tous ses soins à organiser la bibliothèque du prince, grand amateur d'expériences de physique et de chimie: il l'enrichit de manuscrits rares et de nombreux livres d'histoire et de sciences. En 1677 s'ouvrit le congrès de Nimègue. Les princes électeurs avaient la prérogative d'y envoyer chacun deux ministres, mais dont un seulement devait avoir le caractère d'ambassadeur avec le titre d'Excellent. Les autres princes de l'Empire, non électeurs (le duc de Brunswick-Lunebourg était de ce nombre), prétendaient user de la même prérogative. De là un grave conflit d'étiquette. Ce fut à l'appui de leurs prétentions que Leibniz écrivit son opuscule *De Jure suprematus et legationis principum Germaniæ*; 1677, in-12; l'auteur avait pris le pseudonyme de *Cæsarinus Furstnerius* pour montrer qu'il était à la fois favorable à l'empereur et aux princes (1). Il essaya d'établir que tous les États de la chrétienté, du moins ceux de l'Occident, ne devraient former qu'un seul corps ayant le pape pour chef spirituel et l'empereur pour chef temporel. A cette maxime ultramontaine qui reconnaissait un protestant? Partant de là, il voulait que pour ce qui concernait le droit des ambassadeurs il n'y eût aucune distinction entre les princes électeurs et les autres princes souverains, non électeurs.

Le duc Jean-Frédéric mourut en 1692; son successeur, Ernest-Auguste, eut pour Leibniz la même bienveillance. En 1679, Leibniz fonda avec Menckenius et quelques autres savants les *Acta Eruditorum* de Leipzig, recueil important, auquel il fournit un grand nombre d'articles, la plupart anonymes ou signés des initiales G. G. L. Mais le travail qui l'occupa une grande partie de sa vie, travail cependant peu digne d'un tel génie, c'était l'*Histoire de la Maison de Brunswick*, dont l'avait chargé le duc Ernest-Auguste. Pour s'acquitter de sa tâche, il explora pendant près de quatre ans les principales bibliothèques et archives de l'Allemagne et de l'Italie: il ne fut de retour à Hanovre qu'en 1690. Outre les matériaux pour son Histoire, il avait rapporté de ses voyages beaucoup de pièces diplomatiques, qu'il publia, en 1693, sous le titre de *Codex Juris Gentium Diplomaticus*; Hanovre, 1693, in-fol. C'est une collection de manifestes, de déclarations de guerre, de traités de paix, de bulles, de contrats, etc. Elle devait, comme l'indique son nom, servir à l'éclaircissement du droit des gens. Il n'y a de remarquable que la préface, l'un des chefs-d'œuvre de Leibniz: il y montre que dans le labyrinthe des actes qu'enregistre l'histoire, le vrai fil souvent échappe; que ce qui met les hommes en mouvement, c'est une infinité de petits ressorts cachés, mais très-

(1) Reproduit dans Leibniz, *Opér.*, édit. Dutens, t. III, p. 14.

(1) *Furstnerius* vient de *fürst*, prince.

puissants, quelquefois inconnus à ceux-là même qu'ils font agir, et presque toujours disproportionnés à leurs effets. Il reconnaît que tant de traités de paix, si souvent renouvelés entre les mêmes souverains, sont leur honte, et il rappelle avec douleur cette enseigne d'un marchand hollandais où l'on voyait peindre un cimetière avec ces mots au-dessous : *A la paix perpétuelle*. En 1700 il joignit au Code Diplomatique un supplément sous le titre de *Mantissa Codicis Gentium Diplomaticæ*; il donne dans la préface les noms de tous ceux qui lui ont fourni des pièces rares ou intéressantes. Dans la même année, Leibniz fut élu membre associé de l'Académie des Sciences de Paris. Cette distinction lui était surtout agréable, parce que (comme il le dit lui-même dans sa lettre de remerciement), il voyait « dans une association de savants plus de facilité pour un échange d'idées et d'observations, profitable à l'avancement des sciences ». Fort de cette pensée, il soumit à l'électeur de Brandebourg le plan et les statuts d'une académie semblable. C'est ainsi que fut créée, en 1701, l'Académie des Sciences de Berlin, sur la proposition de Leibniz, qui en fut nommé président perpétuel.

Le premier travail qu'il communiqua comme membre à l'Académie des Sciences de Paris a pour objet un nouveau système de numération, une *Arithmétique binaire*. Au lieu de la progression ordinaire de dix en dix, l'auteur proposait comme base du système de numération la progression de deux en deux, en n'employant que deux caractères 0 + 1 (1). Ainsi, 1 = 1; 10 = 2; 11 = 3; 100 = 4; 101 = 5; 110 = 6; 111 = 7; 1000 = 8; 1001 = 9; 1010 = 10 etc. (2). Mais ce système fut bientôt abandonné par l'auteur lui-même, comme trop incommode, à cause de l'énorme quantité de chiffres qu'il faudrait pour désigner des nombres un peu élevés.

Une lettre du P. Bouvet sur les caractères chinois paraît avoir suggéré à Leibniz le projet d'une caractéristique universelle. Ce projet, conçu vers 1703, consistait dans l'emploi d'un alphabet universel, composé de signes très-simples, comme ceux de l'algèbre, et qui, au lieu de syllabes et de mots, devaient exprimer des idées. A la même époque il sollicitait de Frédéric-Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe, la création d'une académie à Dreade, semblable à celle de Berlin; il proposait aussi à ce prince de faire planter des mûriers dans tous les endroits de la Saxe qu'il jugerait propres à cette cul-

ture pour l'entretien des vers à soie, et donnait des *Préceptes pour l'avancement des Sciences*. Ces préceptes, publiés récemment et pour la première fois d'après un manuscrit autographe de Leibniz, appartenant à la bibliothèque de Hanovre (1), sont précédés du préambule suivant, extrêmement remarquable :

« ... Quand je vois, dit-il, le peu de concert des desseins, les routes opposées qu'on tient, l'animosité que les uns font paroître contre les autres, et qu'on songe plutôt à détruire qu'à bâtir, à arrêter son compagnon qu'à avancer de compagnie; enfin, quand je considère que la pratique ne profite pas des lumières de la théorie, qu'on ne travaille point à diminuer le nombre des disputes, mais à les augmenter, qu'on se contente de discours spécieux au lieu d'une méthode sérieuse et décisive, j'apprends que nous ne soyons pour demeurer longtemps dans la confusion et dans l'indigence où nous sommes par notre faute. Je crains même qu'après avoir inutilement épuisé la curiosité sans tirer de nos recherches aucun profit considérable pour notre félicité, ou ne se dégoûte des sciences et que, par un désespoir fatal, les hommes ne retombent dans la barbarie, à quoi cette horrible masse de livres, qui va toujours en augmentant, pourroit contribuer beaucoup. Car enfin le désordre se rendra presque insurmontable; la multitude des auteurs, qui deviendra infinie en peu de temps, les exposera tous ensemble au danger d'un oubli général; l'espérance de la gloire qui anime bien des gens dans le travail cessera tout d'un coup, et il sera peut-être aussi honteux d'être auteur qu'il étoit honorable autrefois; ou tout au plus on s'amusera à de petits livres éphémères, qui auront peut-être quelques années de cours et serviront à divertir quelques moments un lecteur qui veut se désennuyer, mais qu'on aura fait sans aucun dessein d'avancer nos connaissances ou de servir la postérité... Je ne désapprouve pas, je l'avoue, entièrement ces petits livres à la mode, qui sont comme les fleurs d'un printemps ou comme les fruits d'un automne, qui ont de la peine à passer l'année. S'ils sont bien faits, ils font l'effet d'une conversation utile; ils n'empêchent pas seulement les oisifs de mal faire, mais encore ils servent à former l'esprit et le langage... Cependant il me semble qu'il vaut mieux pour le public de bâtir une maison, de défricher un champ et au moins planter quelque arbre fruitier, que de cueillir quelques fleurs ou quelques fruits. Ces divertissements sont louables, bien loin d'être défendus; mais il ne faut pas négliger ce qui est plus important. On est responsable de son talent à Dieu et à la république: il y a tant d'habiles gens, dont on pourroit attendre beaucoup s'ils voulaient joindre le sérieux à l'agréable. Il ne s'agit pas toujours de faire de grands ouvrages: si chacun ne donnoit qu'une petite découverte, nous y gagnerions beaucoup en peu de temps... Si chaque médecin nous laissoit quelques aphorismes nouveaux, bien solides, tirés de ses observations comme les fruits de sa pratique; si les chimistes, les botanistes, les droguistes et bien d'autres qui maintiennent les corps naturels, en faisoient autant, soit d'eux-mêmes, soit par le soin de ceux qui seroient les interroger, que de conquêtes ne ferions-nous pas sur la nature? On voit par là que si les hommes n'a-

(1) Voy. Dutens, *Ouvrages de Leibniz*, t. II, et M. Foucher de Careil, *Nouvelles Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, p. 167 (Paris, 1857).

(2) La table qui accompagne la solution du problème des complexions (*data numero et exponente complexionis invenitur*) se rapproche singulièrement de ce qu'on a depuis appelé le binôme de Newton; car cette table se réduit à  $\frac{1}{1} + \frac{n-1}{1.2} + \frac{n-1.n-2}{1.2.3}$ , dont les sommes égales les termes de la progression géométrique 1 2 4, etc...

(1) J.-E. Erdmann, *G. G. Leibnizii Opera philosophica*, t. I, p. 168.

vancent pas considérablement, c'est le plus souvent faute de volonté et de bonne intelligence entre eux.

« Or, quoique je craigne un retour de barbarie par bien des raisons, je ne laisse pas d'espérer le contraire pour d'autres raisons, très-fortes; car à moins d'une inondation générale de toute l'Europe par des barbares, dont, grâce à Dieu, on ne voit pas grande apparence, la facilité admirable qu'il y a dans l'imprimerie de multiplier les livres servira à conserver la plupart des connaissances qui s'y trouvent, et pour faire négliger les études il faudroit que toute l'autorité tombât un jour entre les mains des militaires, qui fussent barbares, ennemis de toute science, semblables à l'empereur Décius, qui haïssoit les études, et à cet empereur de Chine qui avoit pris à tâche de détruire les gens de lettres, comme des perturbateurs du repos public. Mais ce changement n'est guère vraisemblable...; il faudroit quelque chose de semblable à un tremblement ou inondation qui abîmât tout d'un coup l'Europe, comme la grande île Atlantide dont parle Platon, pour interrompre le cours des sciences et des lettres parmi le genre humain. Cela étant, il y a de l'apparence que les livres aiant toujours croître, on s'ennuyera de leur confusion, et qu'un jour un grand prince, dégagé d'embarras et curieux ou amateur de gloire, ou plutôt éclairé lui-même (et on peut être éclairé sans avoir été aux pays de l'école), ... fera tirer la quintessence des meilleurs livres et y fera joindre les meilleures observations, encore inédites, des plus experts de chaque profession, pour faire bâtir des systèmes d'une connoissance solide et propre à avancer le bonheur de l'homme, fondés sur des expériences et démonstrations, et accommodés à l'usage par des répertoires, ce qui seroit un monument des plus durables de sa gloire..... Peut-être encore que ce grand prince, dont je me fais l'idée, fera proposer des prix à ceux qui feront des découvertes ou qui déterreront des connaissances importantes, cachées dans la confusion des hommes ou des auteurs. »

Passant ensuite aux règles propres à faire avancer les sciences, Leibniz recommande d'abord de ne pas croire témérairement ce que l'on rapporte, mais de se demander toujours à soi-même les preuves de ce qu'on soutient. Ainsi, à l'exemple du célèbre mathématicien Roberval, il vouloit qu'en géométrie même on démontrât les axiomes. « Ce soin de démontrer les axiomes est chez moi, ajoute-t-il, l'un des points les plus importants de l'art d'inventer. C'est surtout dans la philosophie qu'il faut raisonner avec rigueur; car c'est là que l'on se donne le plus de liberté en raisonnement. » Il recommande ensuite de considérer que chaque science repose sur un petit nombre de principes, qui suffiraient à la retrouver si elle étoit perdue, ou à l'apprendre sans maître si on vouloit s'y appliquer assez.

Aux préceptes pour l'avancement des sciences se rattache un mémoire, extrêmement curieux, que M. Foucher de Careil, le savant éditeur des *Œuvres* de Leibniz, a le premier mis au jour. Ce mémoire est adressé *aux personnes éclairées et de bonne intention*. Nous en extrayons les passages suivants (1) :

« Je soutiens que les hommes pourroient être incomparablement plus heureux qu'ils ne sont et qu'ils pourroient faire en peu de temps de grands progrès pour augmenter leur bonheur, s'ils vouloient s'y prendre comme il faut. Nous avons en mains des moyens excellents pour faire en dix ans plus qu'on ne feroit sans cela en plusieurs siècles, si nous nous appliquions à les faire valoir et ne faisons pas toute autre chose que ce qu'il faut faire.... On parle assez souvent de nos maux ou manquements de moyens qu'il faudroit pour y remédier, mais ce n'est ordinairement que par manière de discours et comme par divertissement ou par coutume, et sans la moindre intention de prendre des mesures pour y remédier, et c'est pourtant ce qui devrait être l'objet de tous nos soins, pour ne point perdre le temps précieux de nostre vie en souhaits impuissants et en plaintes inutiles. Je trouve que la principale cause de cette négligence, outre la légèreté naturelle et inconstante de l'esprit humain, est le désespoir de réussir... A force de penser aux difficultés et à la vanité des choses humaines, la plupart des hommes commencent à désespérer de la découverte de la vérité et de l'acquisition d'un bonheur solide. Se contentant alors de mener un train de vie aisée, ils se moquent de tout, et laissent aller les choses... Pour rendre la volonté des hommes meilleure, on peut donner de bons préceptes; mais il n'y a que sous l'autorité publique qu'on les peut mettre en pratique. Le grand point est le redressement de l'éducation, qui doit consister à rendre la vertu agréable et à la faire tourner comme en nature... il faut avoir recours à des réflexions fréquentes, en se disant souvent à soi-même : *dic cur hic, hoc age, respice finem*... Les obstacles de nostre bonheur qui sont hors de nostre esprit viennent du corps ou de la fortune, et pour rendre les hommes les plus heureux qu'il est possible, il faut chercher encore les moyens de conserver leur santé et de leur donner les commodités de la vie... Enfin, il ne faut point s'étonner que les hommes font si peu de besogne; ils sont comme les différents ingénieurs d'une même fortification : ils s'entre-empêchent et se décréditent, et l'un renverse les travaux de l'autre, seulement parce que ce ne sont pas les siens; et lorsque les ouvrages de l'un et de l'autre subsistent, ils ne nous satisfont pas assez. Mais si tous ces habiles hommes avoient travaillé sur un même plan, bien arrêté, *diapertitis operibus*, on auroit gagné bien du temps et bien des dépenses, et on auroit quelque chose de bien plus parfait. »

De 1704 à 1707, Leibniz s'étoit presque exclusivement occupé de son recueil des historiens de Brunswick. Il eut cependant encore assez de loisir pour publier une brochure politique à l'appui des prétentions du roi de Prusse sur la principauté de Neuchâtel. Le recueil des historiens de Brunswick, intitulé : *Scriptores Rerum Brunsvicensium illustrationi inservientes*, parut à Hanovre en trois volumes in-fol., 1707, 1710 et 1711 (1). Ce travail devait être suivi de

a été tiré par M. Foucher de Careil de la bibliothèque royale de Hanovre et publié pour la première fois dans ses *Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, précédés d'une Introduction (Paris, 1854, in-8°, p. 374-398).

(1) Voici quelques détails fournis à ce sujet par Leib-

(1) Ce mémoire, écrit en entier de la main de Leibniz,

l'histoire même de la maison de Brunswick; mais il n'eut le temps que d'en écrire le préambule sous le titre de *Protogæa*, où l'auteur remontait jusqu'au delà du déluge. Un extrait de ce préambule parut d'abord dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig, année 1693; ce n'est qu'en 1749 qu'il fut publié en entier à Gœttingue par les soins de L. Scheidt. Enfin, cette introduction remarquable, où Leibniz se révèle en quelque sorte comme le créateur de la géologie moderne, vient d'être traduite en français par M. Bertrand de Saint-Germain, sous le titre de *Protogée, ou de la formation et des révolutions du globe*, avec un introd. et des notes; Paris, 1859, in-8°. C'est là surtout que l'on admire la multiplicité extraordinaire du génie de Leibniz, qui, sans préférence pour aucune spécialité, s'applique à tout avec une égale profondeur. L'auteur commence par attribuer au feu le rôle qui lui appartient dans la création. « Si, dit-il, les grands osséments de la terre, ces roches nues, ces impérissables silex, sont presque entièrement vitrifiés, cela ne prouve-t-il pas qu'ils proviennent de la fusion des corps, opérée par la puissante action du feu de la nature sur la matière encore tendre? » Rien de plus exact que l'explication suivante de la *salure des mers*: « A l'origine des choses, avant la séparation de la matière opaque et de la lumière, alors que notre globe étoit incandescent, le feu chassa dans l'air l'humidité, qui se comporta comme dans une distillation, c'est-à-dire qu'elle se convertit d'abord, par suite de l'abaissement de la température, en vapeurs aqueuses; ces vapeurs, se trouvant en contact avec la surface refroidie de la terre, s'écoulèrent en eau, et l'eau, délayant les débris de ce récent incendie, retint en elle les sels fixes, d'où est résultée une sorte de lessive, qui bientôt a formé la mer.... » La théorie de Leibniz sur l'origine des montagnes fera comprendre aux géologues de nos jours, combien il importe, avant de formuler des systèmes, de s'enquérir de ce que d'autres ont pu dire avant eux. Cette théorie, la voici textuellement: « Par suite du refroidisse-

ment du globe, les masses se sont inégalement raffermies, et ont éclaté çà et là, de sorte que certaines portions en s'affaissant ont formé le creux des vallons, tandis que d'autres, plus solides, sont restées debout, comme des colonnes, et ont par cela même constitué les montagnes. » Dans l'opinion de Leibniz, les roches ne proviennent pas toutes de la fusion ignée. C'est seulement pour « les premières masses de la terre » qu'il admettait ce mode de formation. Les traces des bouleversements par l'eau, et du séjour des mers sur le continent, il les cherchait surtout dans les coquillages que l'on trouve répandus dans la plupart des terrains. Ces *glossopètres* (langues pétrifiées), ces empreintes de poisson, de plantes, etc., que l'on avait traitées jusque alors de « jeux de la nature », il les considère comme des traces d'êtres vivants très-réels, mais dont les espèces ont été détruites. C'est ainsi que Leibniz jette en peu de mots les bases d'une science nouvelle, qui a depuis reçu le nom de géologie, et qu'il proposait de nommer *géographie naturelle*. L'histoire, dont la *Protogée* n'est que l'introduction, devait former plusieurs volumes in-fol. L'auteur s'était proposé d'y établir les origines de la maison guelfe ou de Brunswick, de rectifier la chronologie du moyen âge et de réduire à néant l'histoire de la papesse Jeanne.

En 1710 l'Académie de Berlin publia le premier volume de ses transactions sous le titre de *Miscellanea Berolinensia*. Son fondateur et apparaît tout à la fois comme chimiste, mathématicien, physicien, poète et archéologue. Il y exposa l'histoire du phosphore, dont la propriété merveilleuse de luire dans l'obscurité excita sa verve poétique: les vers latins qu'il fit sur ce sujet sont la plupart très-bien tournés; il donna dans ce même volume la solution de deux énigmes alchimiques, des remarques sur le rapport du calcul algébrique avec le calcul différentiel, des observations sur le frottement des machines, enfin une notice fort curieuse sur l'origine des peuples éclaircie par le secours des langues. Leibniz y cherche à démontrer l'existence d'une langue primitive dominante dans le continent ancien, en rapprochant par exemple le mot *könig*, *king*, etc., qui signifie roi dans les langues germaniques, des mots *khan*, *chagan*, etc., qui ont la même signification chez les Sarmates, les Huns, les Persans, les Turcs, les Tartares et même les Chinois (1). A ce travail se rattachait une dissertation sur l'Origine des François, ou plutôt des Francs, que l'auteur fait venir des bords de la mer Baltique. Il avait d'abord envoyé cette dissertation (2) en

(1) Leibniz s'était proposé de publier sur ce sujet un ouvrage détaillé; la mort l'empêcha de l'achever: ce qu'il en avait rédigé fut publié, en 1717, par Ecard, sous le titre de *Collectanea Etymologica Illustrationis Imperium veteris Galliarum, Germaniarum, Galliarum, etiamque inservientia*; 1717, in-16.

(2) Elle se trouve pour la première fois imprimée in-

manuscrit à Rémond, en le priant de la faire remettre au marquis de Torcy, qui devait, si ce ministre le jugeait convenable, la présenter à Louis XIV. C'est à cette occasion que Leibniz fit ces quatre vers, placés au frontispice de la copie :

Exitque egresse loeis, gens Francica tandem  
Complexa est acceptis solis utramque domum.  
Magne, ubi, Lodoix, debet fastigia tanta,  
Et capit ex uno nato fata viro.

Vers la fin de 1710 parut, rédigée en français, la *Théodicée*, c'est-à-dire la *Justification de Dieu dans ses œuvres*. Cet ouvrage, de théologie plutôt que de philosophie, dont on a tant parlé, souvent sans l'avoir lu, ne mérite pas aujourd'hui la réputation qu'on lui a faite; mais elle s'explique : l'apparition de la *Théodicée* était un événement dans un siècle d'incrédulité. Voici ce qui y donna lieu : Bayle, dans son Dictionnaire, avait proposé sur la bonté de Dieu, sur la liberté de l'homme, sur l'origine du bien et du mal, une série de difficultés et d'objections fort embarrassantes pour les théologiens et les croyants. C'est pour y répondre que Leibniz entreprit la *Justification de Dieu*, τὴν τοῦ θεοῦ δίκην (d'où le titre de *Théodicée*). Bayle était déjà mort. Leibniz commence par placer son adversaire au ciel, en lui appliquant ces vers de Virgile :

Candidas insecti mirator limen Olympi,  
Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

Puis il ajoute que celui dont il veut réfuter les dangereux raisonnements voit maintenant le vrai à sa source, « charité rare, observe ici spirituellement Fontenelle, parmi les théologiens, à qui il est fort familier de damner leurs adversaires ».

L'idée mère de l'auteur est celle-ci. Dieu embrasse une infinité de mondes qui tous pourraient exister. Mais de cette infinité de mondes possibles le meilleur seul, *optimus* (de là l'*optimisme* dont Voltaire s'est moqué dans *Candide*) a été préféré; c'est celui où le bien physique et moral se trouve le mieux combiné avec ses contraires. Ce monde, où le mal est permis, non pas voulu, contient à la fois les misères et les mauvaises actions des hommes, mais dans la moindre proportion toutefois et avec le moins d'inconvénients.

La préface de la *Théodicée* est un des morceaux les plus remarquables : il s'écarte un peu de la théologie pure. Rien de plus vrai que ce beau début :

« On a vu de tout temps que le commun des hommes a mis la dévotion dans les formalités : la solide piété, c'est-à-dire la lumière et la vertu, n'a jamais été le partage du grand nombre. Il ne faut

point s'en étonner : rien n'est plus conforme à la faiblesse humaine; nous sommes frappés par l'extérieur, et l'interne demande une discussion dont peu de gens se rendent capables... Les cérémonies ressemblent seulement aux actions vertueuses, et les formulaires sont comme des ombres de la vérité. Toutes ces formalités seroient louables si ceux qui les ont inventés les avaient rendues propres à maintenir et à exprimer ce qu'elles imitent... Mais il n'arrive que trop souvent que la dévotion est étouffée par des farons, et que la lumière divine est obscurcie par les opinions des hommes. »

La même pensée revient souvent; l'auteur semble y attacher, avec raison, une extrême importance. Dans le chapitre *Sur la conformité de la foi avec la raison*, il pense « qu'il seroit aisé de terminer ces disputes sur les droits de la foi et de la raison si les hommes vouloient raisonner avec tant soit peu d'attention. Au lieu de cela, ils s'embrouillent par des expressions obliques et ambiguës, qui leur donnent un beau champ de déclamer, pour faire valoir leur esprit et leur doctrine; de sorte qu'il semble qu'ils n'ont point envie de voir la vérité toute nue, peut-être parce qu'ils craignent qu'elle ne soit plus désagréable que l'erreur (1). »

Suivant J. Leclerc et Pfaff (2), professeur de théologie à Tubingue, la *Théodicée* n'était, aux yeux mêmes de son auteur, « qu'un jeu d'esprit ». Cette opinion est sans doute exagérée, sinon inexacte. Car, dans une lettre à Rémond (10 janvier 1715), Leibniz avoue lui-même « qu'il a eu soin d'y tout diriger à l'édification ». Puis il ajoute, en résumant sa carrière de philosophe et de mathématicien :

« J'ai tâché de déterrer et de réunir la vérité ensevelie sous les opinions des différentes sectes des philosophes, et je crois y avoir ajouté quelque chose de mien pour faire quelques pas en avant. Les occasions de mes études dès ma première jeunesse m'y ont donné de la facilité. Étant enfant, j'appris Aristote, et même les scholastiques ne me rebutèrent point, et je n'en suis point fâché présentement. Mais Platon aussi avec Plotin me donnèrent quelque contentement, sans parler d'autres anciens que je consultai. Peu après, étant émancipé des écoles triviales, je tombai sur les modernes, et je me souviens que je me promenois seul dans un bocage près de Leipzig, appelé le Rosendal, à l'âge de quinze ans, pour délibérer si je garderois les formes substantielles. Ensis, le mécanisme (la mécanique) prévalut, et me porta à m'appliquer aux mathématiques. Il est vrai que je n'entrai dans les plus profondes qu'après avoir conversé avec M. Huygens à Paris. Mais quand je cherchai les dernières raisons du mécanisme et des lois même du mouvement, je fus tout surpris de voir qu'il étoit impossible de les trouver dans les mathématiques et qu'il falloit retourner à la métaphysique. C'est ce qui me ramena aux entéléchies, et du matériel au formel, et me fit enfin comprendre, après plusieurs corrections et avancements de mes notions, que les monades, ou substances simples, sont les

(1) *Essai de Théodicée*; Louvain, 1705, t. I, p. 400.

(2) Pfaff, *Dissertat. Anti-Hellena*; Tub., 1790, in-4°, et Leclerc, *Biblioth. ancienne et mod.*, t. XV, part. I, p. 178.

régulièrement dans le t. II, p. 217 et suiv. du *Rocueil de diverses pièces sur la philosophie, la religion, etc.*; Amsterdam, 1740. Le Journal de Trévoux en avait, en 1710, donné un extrait, suivi d'observations critiques du P. Tournemine. Leibniz répliqua à ces observations; mais sa réplique ne parut point dans le Journal de Trévoux; elle ne fut donnée qu'après la mort de Leibniz, dans G. Ecard, *Logos Francorum ac Ripuariorum*; Francf., 1720, in-fol.



seules véritables substances, et que les choses matérielles ne sont que des phénomènes, mais bien fondés et bien liés. C'est de quoi Platon et même les académiciens postérieurs et encore les sceptiques ont entrevu quelque chose; mais ces messieurs, après Platon, n'en ont pas si bien usé que lui. J'ai trouvé que la plupart des sectes ont raison dans une bonne partie de ce qu'elles avancent, mais non pas en tout ce qu'elles nient. Les formalistes comme les platoniciens et les aristotéliens ont raison de chercher la source des choses dans les causes finales et formelles. Mais ils ont tort de négliger les efficientes et les matérielles, et d'en inférer, comme faisoit M. Henri Morus en Angleterre et quelques autres platoniciens, qu'il y a des phénomènes qui ne peuvent être expliqués mécaniquement. Mais, de l'autre côté, les matérialistes, ou ceux qui s'attachent uniquement à la philosophie mécanique, ont tort de rejeter les considérations métaphysiques et de vouloir tout expliquer par ce qui dépend de l'imagination. Je me flatte d'avoir pénétré l'harmonie des différents règnes et d'avoir vu que les deux partis ont raison, pourvu qu'ils ne se choquent point, que tout se fait mécaniquement et métaphysiquement en même temps dans les phénomènes de la nature. Il n'était pas aisé de découvrir ce mystère, parce qu'il y a peu de gens qui se donnent la peine de joindre ces deux sortes d'études. M. Descartes l'avait fait, mais pas assez. Il étoit allé trop vite dans la plupart de ses dogmes; et l'on peut dire que sa philosophie n'est que l'antichambre de la vérité. Et ce qui l'a arrêté le plus, c'est qu'il a ignoré les véritables ou sés de la mécanique ou du mouvement, qui auroient pu le ramener. M. Huygens s'en est aperçu le premier, quoiqu'imparfaitement; mais il n'avoit point de goût pour la métaphysique. J'ai marqué dans mon livre que si M. Descartes s'étoit aperçu que la nature ne conserve pas seulement la même force, mais encore la même direction totale dans les lois du mouvement, il n'auroit pas cru que l'âme peut changer plus aisément la direction que la force des corps, et il seroit allé tout droit au système de l'harmonie préétablie, qui est une suite nécessaire de la conservation de la force et de la direction tout ensemble (1).

Leibniz avoit peu de sympathie pour Descartes, tout en lui rendant justice; cela tenoit surtout à la différence des caractères: l'un, ami de la discussion, étoit avide de connaître tout ce que ses contemporains et les anciens avoient produit; l'autre, impatient de contradiction, faisoit table rase du passé, pour reconstruire l'édifice des connaissances humaines. — Dans une lettre à l'abbé Nicaise, Leibniz avoit ainsi apprécié les cartésiens et leur maître: « Les cartésiens n'ont presque rien fait de nouveau, et presque toutes les découvertes ont été faites par des gens qui ne le sont point.... Je suis sûr que si M. Descartes avoit vécu plus longtemps, il nous auroit donné une infinité de choses importantes, ce qui fait voir que c'étoit plutôt son génie que sa méthode, ou bien qu'il n'a pas publié sa méthode. En effet, je me souviens d'avoir lu dans une de ses lettres qu'il avoit voulu seulement écrire un Discours de sa méthode et en donner des échantillons, mais que son intention n'a pas été de la

publier. Ainsi les cartésiens qui croient avoir la méthode de leur maître se trompent bien fort. Cependant je m'imagine que cette méthode n'étoit pas aussi parfaite qu'on tâche de le faire croire. Je le juge par sa géométrie: c'étoit son fort sans doute; cependant nous savons aujourd'hui qu'il s'en faut infiniment qu'elle n'aille aussi loin qu'elle devroit aller et qu'il disoit qu'elle alloit. Les plus importants problèmes ont besoin d'une nouvelle façon d'analyse, toute différente de la sienne, dont j'ai donné moi-même des échantillons. Il me semble que M. Descartes n'avoit pas assez pénétré les importantes vérités de Kepler sur l'astronomie, que la suite des temps a vérifiées. Son homme est extrêmement différent de l'homme véritable, comme M. Stenon et d'autres l'ont montré. La connoissance qu'il avoit de la chimie est bien maigre.... En un mot, j'estime infiniment M. Descartes; mais bien souvent il ne m'est pas permis de le suivre (1). » Cette lettre provoqua la réponse violente d'un cartésien zélé: sous le voile de l'anonyme, il reprochoit à Leibniz de vouloir établir sa réputation sur celle de Descartes. Leibniz fut très-affecté de ce reproche, et s'en plaignit dans le *Journal des Savants* (19 et 26 août 1697). « Bien loin, dit-il, de vouloir ruiner la réputation de ce grand homme, je trouve que son véritable mérite n'est pas assez connu, parce qu'on ne considère et qu'on n'imite pas assez ce qu'il a eu d'excellent. On s'attache ordinairement aux plus foibles endroits, parce qu'ils sont le plus à la portée de ceux qui ne veulent point se donner la peine de méditer profondément. C'est ce qui fait qu'à mon grand regret ses sectateurs n'ajoutent presque rien à ses découvertes, et c'est l'effet ordinaire de l'esprit de secte en philosophie. Comme toutes mes vues ne tendent qu'au bien du public, j'en ai dit quelque chose de temps en temps pour les réveiller.... J'ai toujours déclaré que j'estime infiniment M. Descartes: il y a peu de génies qui approchent du sien; je ne connois qu'Archimède, Kopernik, Galilée, Kepler, Jungius, MM. Huygens et Newton, et quelque peu d'autres de cette force, auxquels on pourroit ajouter Pythagore, Démocrite, Platon, Aristote, Cardan, Gilbert, Verulamius, Campanella, Harvæus, M. Pascal et quelques autres. Il est vrai cependant que M. Descartes a usé d'artifices pour profiter des découvertes des autres, sans leur en vouloir paroître redevable. Il traitoit d'excellents hommes d'une manière injuste et indigne, lorsqu'ils lui faisoient ombrage, et il avoit une ambition démesurée pour s'ériger en chef de parti; mais cela ne diminue point la bonté de ses pensées. » — Le même cartésien avoit ajouté « que les amis de Leibniz publioient hautement qu'il feroit bien mieux de s'occuper de mathématiques, où il excelle, que de se mêler de philosophie, où il n'a pas le même avantage ».

(1) *Recueil de diverses Pièces*, t. II, p. 133 et suiv.

(1) *Journal des Savants*, 13 avril 1698.

— « Le peu de réputation, répliqua Leibniz, qu'on me fait l'honneur de m'accorder, je ne l'ai point acquis en réfutant M. Descartes, et je n'ai point besoin de ce moyen : le droit, l'histoire, les lettres y ont contribué avant que j'aie songé aux mathématiques. Et si notre nouvelle analyse, dont j'ai proposé le calcul, passe celle de M. Descartes, autant et plus que la sienne passait les méthodes précédentes, la sienne ne laisse pas de demeurer très-estimable, quoiqu'il ait été nécessaire, pour le progrès des sciences, de désabuser ceux qui la croyaient suffire à tout... Quant à l'avis que mes amis m'auraient donné, j'en aurois, je l'avoue, profité, si je l'avois su. Et si l'auteur anonyme, qui paroit très-capable de me donner de bons conseils, en vouloit prendre la peine, soit en public, ou plutôt en particulier (afin qu'il ne pense point que je cherche tant à faire du bruit), il seroit en cela comme le meilleur de mes amis, et il éprouveroit toute ma docilité. » Ces lignes peignent toute la noblesse du caractère de Leibniz.

C'est dans la *Théodicée* et dans les *Nouveaux Essais sur l'Entendement Humain* (1), ainsi que dans certaines parties de sa correspondance qu'il faut chercher les éléments de la philosophie de ce grand homme. Une de ses principales maximes, bien souvent vérifiée depuis, c'est que la nature ne fait jamais de sauts (*in natura non datur saltus*). C'est ce qu'il appelait la *loi de la continuité*, déjà connue des philosophes grecs. « Cette loi porte, dit-il, qu'on passe toujours du petit au grand et à rebours, dans les degrés comme dans les parties, et que jamais un mouvement ne nait immédiatement du repos ni ne s'y réduit que par un mouvement plus petit, comme on n'achève jamais de parcourir aucune ligne ou longueur avant d'avoir achevé une ligne plus petite, quoique jusque ici ceux qui ont donné les lois du mouvement n'aient point observé cette loi, croyant qu'un corps peut recevoir en un moment un mouvement contraire au précédent. Tout cela fait bien juger que les perceptions remarquables viennent par degrés de celles qui sont trop petites pour être remarquées. En juger autrement, c'est peu connaître l'immense subtilité des choses, qui enveloppe toujours et partout un infini actuel (2). » Appliquée aux mathématiques, la loi de la continuité conduisit Leibniz à l'invention du calcul différentiel. Appliquée à la philosophie, elle lui donnait toute une méthode psychologique... « Ce sont, dit-il, les petites perceptions qui forment ce je ne sais quoi, ces goûts, ces images des sens, claires dans l'assemblage mais confuses dans les parties, ces impressions que les corps qui nous en-

vironnent font sur nous et qui enveloppent l'infini, cette liaison que chaque être a avec l'univers. On peut même dire qu'en conséquence de ces petites perceptions, le présent est plein de l'avenir et chargé du passé, que tout est *conspirant* (*σύμπερα πάντα*, comme disoit Hippocrate), et que dans la moindre des substances des yeux aussi perçants que ceux de Dieu pourroient lire toute la suite des choses de l'univers : *quæ sint, quæ fuerint, quæ mors futura irahantur*. C'est aussi par les petites perceptions que j'explique cette admirable *harmonie pré-établie* de l'âme et du corps et même de toutes les monades, ce qui détruit les tablettes vides de l'âme, une âme sans pensée, une substance sans action... Pour moi, je suis du sentiment des cartésiens, en ce qu'ils disent que l'âme pense toujours. Je tiens même qu'il se passe quelque chose dans l'âme qui répond à la circulation du sang et à tous les mouvements internes des viscères, dont on ne s'aperçoit pourtant point (1) ».

Appliquée à l'espace, la loi de la continuité lui fit rejeter toute idée de vide. Il essaya même de l'introduire dans la série des êtres vivants, quand il disoit : « Il est malaisé de voir où le sensible et le raisonnable commencent... Il y a une différence excessive entre certains hommes et certains animaux brutes ; mais si nous voulons comparer l'entendement et la capacité de certains hommes et de certaines bêtes, nous y trouverons si peu de différence, qu'il sera bien malaisé d'assurer que l'entendement de ces hommes soit plus net et plus étendu que celui des bêtes (2). » Cependant Leibniz s'empresse d'ajouter lui-même que « le plus stupide des hommes est incomparablement plus raisonnable et plus docile que la plus spirituelle de toutes les bêtes ». Et pour expliquer cette espèce d'hiatus, il suppose « dans quelque autre monde des espèces moyennes entre l'homme et la bête » ; de même qu'il suppose quelque part des « animaux raisonnables qui nous passent (3) ».

C'est pour expliquer l'union de l'âme avec le corps que Leibniz imagina l'*harmonie pré-établie*. Voici son raisonnement : « Figurez-vous deux horloges qui s'accordent parfaitement. Cet accord peut s'obtenir de trois façons différentes : 1° par l'influence réciproque d'une horloge sur l'autre, 2° par les soins d'un homme chargé de la besogne, 3° par une harmonie préexistante ». Après avoir discuté la valeur des deux premiers moyens, il s'arrête au dernier, comme seul raisonnable : « Il ne reste que la voie de l'harmonie pré-établie par un artifice divin, lequel dès le commencement a formé chacune de ces substances d'une manière si parfaite et réglée, avec tant d'exactitude qu'en ne suivant que

(1) Ce traité, composé en 1704, devait être mis en tête d'une nouvelle édition de Locke. *Essai sur l'Entendement Humain*. Il ne parut qu'après la mort de l'auteur, dans les *Œuvres Philosophiques* de Leibniz, édité par Raspe, et a été réimprimé dans *Opera Philosoph.* de Leibniz, édit. d'Erdmann (Berlin, 1840).

(2) *Nouveaux Essais*, p. 198 (édit. Erdmann).

(1) *Nouveaux Essais*, édit. Erdmann, p. 196 et suiv. Comp. *Sur la Loi de la Continuité* une excellente note de M. Foucher de Careil, dans *Nouvelles Lettres et Opuscules inédits de Leibniz* (Paris, 1807), p. 619 et suiv.

(2) *Ibid.*

(3) Comparez M. Flourès, *De l'Instruction et l'Intelligence des Animaux*, p. 53 (édit. 1861).

ses propres lois, qu'elle a reçues avec son être, elle s'accorde partout avec l'autre, tout comme s'il y avoit une influence mutuelle, ou comme si Dieu y mettoit toujours la main au delà de son concours général (1). »

Ce système rencontra de nombreux adversaires, parmi lesquels il suffit de citer Bayle et Clarke. Le premier, à l'article *Rorarius* de son excellent Dictionnaire, compare l'harmonie préétablie à un vaisseau qui, sans être dirigé de personne, va se rendre de lui-même au port désiré. Dans sa réplique à Bayle; Leibniz ne veut pas que l'on compare son hypothèse « avec un vaisseau qui se mène soi-même au port; mais avec ces bateaux de trojet, attachés à une corde, qui traversent la rivière ». — « C'est, ajoute-il, comme dans les machines de théâtre et dans les feux d'artifice, dont on ne trouve plus la justesse étrange quand on sait comment tout est conduit (2). » Quant à l'objection de Bayle, concernant l'âme qui serait comme un atome d'Éphore, environné de vide, Leibniz répond qu'il « considère en effet les âmes ou plutôt les monades comme des atomes de substance, et qu'il nie l'existence des atomes matériels dans la nature, la moindre parcelle de matière ayant encoré des parties... Les âmes ou monades imitent autant que possible Dieu, leur créateur : il les a faites sources de leurs phénomènes, qui contiennent des rapports à tout, mais plus ou moins distincts, selon les degrés de perfection de chacune d'elles (3). »

Mais que devient dans tout cela le libre arbitre? C'est là l'écueil contre lequel ont échoué tous les philosophes, y compris Leibniz. Cette difficulté, il essaye le plus souvent de la tourner par des subtilités scolastiques, et quand il veut l'aborder franchement, il est plein de contradictions. En voici la preuve : « Pour ce qui est, dit-il, du franc arbitre, je suis du sentiment des thomistes et autres philosophes, qui croient que tout est prédéterminé, et je ne vois pas lieu d'en douter. » Puis, il ajoute aussitôt, en se reprenant : « Cela n'empêche pourtant pas que nous n'ayons une liberté exempte non-seulement de sa contrainte, mais encore de la nécessité. » — Or, comment concilier la négation du franc arbitre, la prédestination, avec la liberté « sans contrainte et sans nécessité »? Pour sortir d'embarras, Leibniz imagine, comme le firent plus tard Schelling et Hegel, d'identifier l'homme avec Dieu lui-même, quand il dit : « Il en est de nous comme de Dieu lui-même, qui est ainsi toujours déterminé dans ses actions, car il ne

peut manquer de choisir le meilleur; mais s'il n'avoit pas de quoi choisir, et si ce qu'il fait étoit seul possible, il seroit soumis à la nécessité (1). » Et ailleurs : « L'âme, à l'égard de la variété de ses modifications; doit être comparée avec l'univers qu'elle représente; selon son point de vue, et même en quelque façon avec Dieu, dont elle représente finitiment l'infini (2). On voit que Leibniz étoit le précurseur du système de l'identité de l'homme avec Dieu, le tombeau de l'orgueil humain.

Dans ses répliques à Clarke, partisan des idées de Newton, Leibniz s'attaqua directement à la loi de l'attraction : Newton, ignorant encore la généralité de cette loi; avait avancé que le système du monde avait besoin d'être de temps en temps retouché par le Créateur pour en rétablir l'harmonie. C'est pourquoi Leibniz rejetait l'hypothèse de l'attraction parce que pour en obtenir l'exécution il faudroit « un miracle perpétuel ». — « En bonne philosophie et en saine théologie, il faut, ajoute-t-il, distinguer entre ce qui est explicable par les natures et les forces des créatures, et ce qui n'est explicable que par les forces de la substance infinie... C'est par là que tombent les attractions proprement dites et autres opérations inexplicables par les natures des créatures, qu'il faut faire effectuer par miracle ou recourir aux absurdités, c'est-à-dire aux qualités occultes scolastiques; qu'on commence à nous débiter sous le nom spécieux de forces, mais qui nous ramènent dans le royaume des ténèbres : c'est *inventis fruge, glandibus vesci*. » Ce trait étoit à l'adresse de Newton. Pour ne laisser subsister aucun doute, Leibniz disoit plus loin : « J'avois objecté qu'une attraction proprement dite ou à la scholastique seroit une opération à distance; sans moyen. On répond ici qu'une attraction sans moyen seroit une contradiction. Fort bien; mais comment l'entend-on donc, quand on voit que le Soleil à travers d'un espace vide attire le globe de la Terre; est-ce Dieu qui sert de moyen?... Si ce moyen, qui fait une véritable attraction, est constant et en même temps inexplicable par les forces des créatures, et s'il est véritable avec cela, c'est un miracle perpétuel, et s'il n'est pas miraculeux; il est fixe : c'est une chose chimérique, une qualité occulte scholastique : il seroit comme le cas d'un corps allant en rond, sans s'écarter par la tangente, quoique rien d'explicable ne l'empêchât de le faire (3). » Newton, que ses hommages de ses contemporains et surtout de ses compatriotes avoient enflé d'orgueil, ne put jamais pardonner à Leibniz d'avoir dit tant de mal de l'attraction.

La raison suffisante est un des principes favoris de Leibniz. Il y insiste dans tous ses écrits.

(1) *Journal des Savants*, 19 nov. 1686.

(2) *Recueil de pièces diverses sur la philosophie, la religion, etc.*, par M. M. Leibniz, Clarke, etc., t. II, p. 433.

(3) *Ibid.*, p. 435 et 441. Les monades de Leibniz étoient les substances simples τὰ ὄντως ἕκτα de Platon. Voy. M. Foucher de Careil, *Introd. à Lettres et opus*, inédit. de Leibniz, p. XII et suiv.

(1) *Lettre à M. Bayle, dans Commercium Epist. Leibnitianum*, éd. Feder, 1806, p. 152.

(2) *Recueil de diverses Pièces*, etc., p. 437.

(3) *Épique à Clarke, dans Recueil des Pièces*, etc., t. I, p. 147.

Pour qu'une chose existe, il faut qu'elle ait une raison d'être. « J'ose dire, ajoute l'auteur, que sans ce grand principe on ne sauroit venir à la preuve de l'existence de Dieu ni rendre raison de plusieurs autres vérités importantes. Tout le monde ne s'en est-il point servi en mille occasions ? Il est vrai qu'on l'a oublié par négligence en beaucoup d'autres ; mais c'est là justement l'origine des chimères, comme, par exemple ; d'un temps ou d'un espace absolu réel, du vide, des atomes, d'une attraction à la scholastique, etc. (1). »

Les observateurs n'aiment guère les théories, et réciproquement. Leibniz le savait fort bien : « Ceux qui aiment, dit-il, à entrer dans le détail des sciences méprisent les recherches abstraites, et ceux qui approfondissent les principes entrent rarement dans les particularités. Pour moi, j'estime également l'un et l'autre (2). »

C'est par la *Theodicée* que Leibniz termina en quelque sorte sa carrière de polygraphe. Des voyages fréquents, une correspondance étendue, la dispute sur la priorité de la découverte du calcul différentiel l'empêchaient, depuis 1710 jusqu'à sa mort, d'entreprendre de nouveaux ouvrages et d'achever ceux qu'il avait commencés. En 1711 Leibniz eut à Torgau une entrevue avec Pierre le Grand, qui était venu conclure le mariage du prince Alexis, son fils, avec Christine Sophie de Wolfenbüttel ; le czar profita de l'occasion pour consulter le célèbre philosophe sur la législation dont il voulait doter son empire ; il en fut si satisfait qu'il lui donna une pension annuelle de mille roubles avec le titre de conseiller privé de justice. A son retour à Hanovre, en passant par le duché de Holstein, Leibniz acquit pour la bibliothèque de Wolfenbüttel un grand nombre de manuscrits et de pièces rares. En 1713 on le trouve à Vienne, sollicitant de l'empereur la création d'une Académie des Sciences, sur le modèle de celle de Berlin. S'il échoua dans sa démarche, il reçut, en revanche, une pension de deux mille florins, avec des offres avantageuses s'il voulait rester attaché à la cour impériale, qui lui avait déjà accordé le titre de conseiller aulique, bien qu'on n'en trouve pas la trace officielle. Il était encore à Vienne quand mourut (en 1714) la reine Anne : la couronne d'Angleterre passa à l'électeur de Hanovre, Georges I<sup>er</sup>, qui, selon l'expression de Fontenelle, « réunissoit sous sa domination un électorat, les trois royaumes de la Grande-Bretagne, M. Leibniz et M. Newton ». Leibniz se hâta de retourner à Hanovre. Les accès de goutte, auxquels il était sujet, étaient devenus depuis un an de plus en plus fréquents : comme Descartes et d'autres philosophes, il ne voulait se traiter qu'à sa manière ou d'après les conseils de quelques amis étrangers à la médecine. On raconte qu'il avança

sa fin en avalant un remède que lui avait conseillé un jésuite d'Ingolstadt, et qui lui causa d'intolérables douleurs néphrétiques ; le mal remonta rapidement aux parties supérieures du corps, et le fit succomber, en une heure, au milieu de violentes convulsions, à l'âge de soixante-et-dix ans quatre mois et onze jours. Un ami, le savant Eckard, bibliothécaire à Hanovre, lui fit faire des funérailles convenables : toute la cour y avait été invitée ; mais, à l'extrême surprise d'Eckard, qui le rapporte lui-même, personne ne vint accompagner le grand homme à sa dernière demeure.

Voici le portrait qu'a tracé de Leibniz un de ses illustres collègues, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris. « M. Leibniz étoit d'une forte complexion : il n'avoit guère eu de maladies, excepté quelques vertiges dont il étoit quelquefois incommodé et la goutte. Il mangeroit beaucoup et beuvoit peu, quand on ne le forçoit pas, et jamais de vin sans eau. On le lui fit abolir absolument le matin, car il y mangeroit toujours seul. Il ne régloit pas ses repas à de certaines heures, mais selon ses études. Il n'avoit point de ménage, et envoyoit querir chez un traiteur la première chose trouvée. Depuis qu'il avoit la goutte, il ne dnoit que d'un peu de lait ; mais il faisoit un grand souper, sur lequel il se couchoit à une heure ou deux heures après minuit. Souvent il se dormoit qu'assis sur une chaise, et ne s'en réveilloit pas moins frais à sept ou huit heures du matin. Il étoit d'office de suite, et il a été des mois entiers sans quitter le siège, pratique fort propre à avancer beaucoup un travail, mais fort mal saine. Aussi croit-on qu'elle lui attira une fluxion sur la jambe droite, avec un ulcère ouvert. Il y voulut remédier à sa manière, car il consulta peu les médecins ; il vint à ne pouvoir plus marcher, ni quitter le lit. Il faisoit des extraits de tout ce qu'il lisoit et y ajoutoit ses réflexions ; puis il mettoit tout cela à part, et ne le regardoit plus. Sa mémoire, qui étoit admirable, ne se déchargeoit point, comme à l'ordinaire, des choses écrites ; mais seulement l'écriture avoit été nécessaire pour les y graver à jamais. Il étoit toujours prêt à répondre sur toutes sortes de matières, et le roi d'Angleterre l'appelloit son *dictionnaire vivant*. Il s'entretenoit volontiers avec toutes sortes de personnes, gens de cour, artisans, laboureurs, soldats. Il s'entretenoit même souvent avec les dames, et ne comptoit point pour perdu le temps qu'il donnoit à leur conversation. M. Leibniz avoit un commerce de lettres prodigieux. Il se plaisoit à entrer dans les travaux ou dans les projets de tous les savants de l'Europe ; il leur fournissoit des vues ; les animoit, et certainement il prêchoit d'exemple. On étoit sûr d'une réponse dès qu'on lui écrivoit, ne se fût-on proposé que l'honneur de lui écrire. Il étoit toujours d'une humeur gaie... Il se mettoit aisément en colère, mais il en revenoit aussitôt,

(1) *ibid.*, p. 157.(2) Lettre à l'abbé Foucher, *Journ. des Savants*, 3 juin 1692.

Ses premiers mouvements n'étoient pas d'aimer la contradiction sur quoi que ce fût, mais il ne falloit qu'attendre les seconds ; et en effet ses seconds mouvements, qui sont les seuls dont il reste des marques, lui feront éternellement honneur. On l'accuse de n'avoir été qu'un grand et rigide observateur du droit naturel : ses pasteurs lui en ont fait des réprimandes publiques et inutiles. On l'accuse aussi d'avoir aimé l'argent. Il avoit un revenu très-considérable en pensions du duc de Wolfenbüttel, du roi d'Angleterre, de l'empereur, du czar, et vivoit toujours assez grossièrement... Mais il laissoit aller le détail de sa maison comme il plaisoit à ses domestiques. Cependant la recette étoit toujours la plus forte, et on lui trouva après sa mort une grosse somme d'argent comptant qu'il avoit cachée : c'étoit deux années de son revenu. Ce trésor lui avoit causé pendant sa vie de grandes inquiétudes qu'il avoit confiées à un ami ; mais il fut encore plus funeste à la femme de son seul héritier, fils de sa sœur, qui étoit curé d'une paroisse près de Leipzig : cette femme, à la vue du riche héritage fut si saisie de joie qu'elle en mourut subitement. (1) »

Ajoutons à ce portrait qu'à l'exemple de Descartes, de Newton et de la plupart des grands hommes, Leibniz ne s'étoit jamais marié. Il y avoit, rapporte Fontenelle, pensé à l'âge de cinquante ans. Mais la personne qu'il avoit en vue voulut avoir le temps de faire ses réflexions ; cela donna à Leibniz le loisir de faire aussi les siennes, et il ne se maria point (2).

Les dernières années de Leibniz avoient été empoisonnées par une querelle fameuse dans l'histoire de la science : il s'agissoit de la priorité de la découverte du calcul différentiel, fondement de l'analyse supérieure (*analysis promota*). Voici l'historique de cette découverte. Avec la règle et le compas les anciens géomètres étoient arrivés à des théorèmes que l'on admire encore aujourd'hui. Le rapport qui existe entre les figures limitées par des lignes brisées et celles qui ont pour limites des lignes courbes avoient de bonne heure fixé leur attention. La figure qu'ils estimoient la plus parfaite, et qui joue un si grand rôle dans les spéculations philosophiques et astronomiques de l'antiquité, c'étoit la figure plane terminée par une courbe dont tous les points sont également distants d'un point intérieur ; en un mot, c'étoit le cercle. La quadrature du cercle, de la parabole, et en général de toutes les figures produites par les différentes sections du cône, stimulèrent à l'envi la sagacité des géomètres grecs. La proposition d'Archimède, « que le contour d'un polygone inscrit et le contour d'un polygone circonscrit à un cercle est le premier plus petit et le second plus grand que ce cercle, » fut reprise et développée par ses

successeurs, qui tous purent se convaincre qu'en multipliant le nombre des côtés du polygone on approche de plus en plus de cette égalité, mais sans jamais l'atteindre.

Dans un petit traité, trop peu connu, sur la capacité des tonneaux, que Kepler composa à l'occasion d'une querelle avec un marchand de vin fraudeur, le grand astronome supposa (*Nova Stereometria Dolliorum vinariorum*, etc.; Lins, 1605), pour trouver le rapport de la périmétrie au diamètre, que la circonférence du cercle se compose d'une infinité de points, « bases d'autant de triangles, dont les sommets se réunissent au centre ». Dans un supplément à la Stéréométrie d'Archimède, il examina les rapports de quatre-vingt-sept figures solides, la plupart désignées sous les noms des fruits auxquelles elles ressemblent, et qu'il faisait naître par le mouvement de surfaces sphériques et coniques autour des diamètres, axes, ordonnées, etc.; enfin, par des propositions comme celles-ci : *Decrementa perpendicularium sunt maxima apud A, minora igitur erunt apud B; — Ubi decremента altitudinum precipitantur per omnes proportionales in infinitum crescentibus proportionum augmentis, ibi incrementa quadratorum magis magisque decremента et incrementa proportionum decrescunt.* Il semait ainsi des idées fécondes qui paraissent avoir servi à Descartes pour sa nouvelle géométrie des courbes.

L'auteur de la méthode des indivisibles, Cavalieri, avoit aussi fait intervenir l'idée de continuité et de mouvement dans la génération des plans et des solides ; il se servoit même du mot *fluens*, repris plus tard par Newton. Pascal employa la méthode du géomètre Italien dans la solution des problèmes sur la roulette. « Je ne ferai, disoit-il, aucune difficulté d'user de ce langage des indivisibles, la somme des lignes, la somme des plans, la somme des ordonnées, qui semble être inintelligible à ceux qui n'entendent pas la doctrine des indivisibles et qui s'imaginent que c'est pécher contre la géométrie que d'exprimer un plan par un nombre indéfini de lignes, ce qui ne vient que de leur manque d'intelligence, puisqu'on n'entend autre chose par là sinon la somme d'un nombre indéfini de rectangles faits de chaque ordonnée avec chacune des petites portions égales du diamètre, dont la somme est certainement un plan, qui ne diffère de l'espace du dernier cercle que d'une quantité moindre qu'aucune donnée (1). » Fermat, contemporain de Pascal, dans sa méthode *De Maximis et Minimis*, égale l'expression de la quantité dont on cherche le maximum et le minimum à l'expression de la même quantité dans laquelle l'inconnue est augmentée d'une quantité indéterminée. Il fait disparaître dans cette équation les

(1) Fontenelle, *Eloge de Leibniz*.

(2) *Ibid.*

(1) *Lettre à Carcavi, dans les Œuvres de Pascal, t. V, p. 546 (édit. La Haye, 1776).*

radicaux et les fractions, s'il y en a, et après avoir effacé les termes communs dans les membres, il divise tous les autres par la quantité indéterminée par laquelle ils se trouvent multipliés; ensuite il fait cette quantité nulle, et il a une équation qui sert à déterminer l'inconnue de la question. Dans l'équation entre l'abscisse et l'ordonnée, que Fermat appelle la propriété spécifique de la courbe, il augmente ou diminue l'abscisse d'une quantité indéterminée, et il regarde la nouvelle ordonnée comme appartenant à la fois à la courbe et à la tangente, ce qui fournit une équation qu'il traite comme celle de la méthode *De Maximis et Minimis* (1). Pour résoudre les problèmes que Fermat avait proposés sur la quadrature de la parabole et de l'hyperbole, Roberval (né en 1602, mort en 1675) eut aussi recours à la méthode des *indivisibles*. « Pour tirer des conclusions par le moyen des indivisibles, il faut, dit-il, supposer que toute ligne, soit droite ou courbe, se peut diviser en une infinité de parties ou petites lignes toutes égales entre elles, ou qui suivent entre elles telle progression que l'on voudra, comme de carré à carré, de cube à cube, de carré carré à carré carré ou selon quelque autre puissance. Or, d'autant que toute ligne se termine par des points, au lieu de dire qu'elle se servira de points; et puis au lieu de dire que toutes les petites lignes sont à telle chose en certaine raison, on dira que tous ces points sont à telle chose en la dite raison... Par tout ce discours, on peut comprendre que la multitude infinie de points se prend pour une infinité de petites lignes et compose la ligne entière; l'infinité de lignes représente l'infinité de petites superficies qui composent la superficie totale; l'infinité de superficies représente l'infinité de petits solides qui composent ensemble le solide total (2). » — Ce que les mathématiciens avaient tenté relativement aux quadratures et aux cubatures, par voie géométrique, Wallis l'entreprit dans son *Arithmetica Infinitorum* (Oxford, 1655), par voie arithmétique: il chercha le rapport qui existe entre la somme d'une série de nombres donnée et le plus grand de ces nombres, et appliqua le résultat à des grandeurs géométriques. C'est lui qui trouva les expressions de  $\frac{1}{a^m}$ ,  $\sqrt{a} = a^{-m}$ ,  $a^{\frac{1}{2}}$ . — A ces travaux il

(1) Ainsi  $x$  étant l'abscisse et  $y$  l'ordonnée, si  $t$  est la tangente au point de la courbe qui répond à  $x$  et  $y$ , il est facile de voir que les triangles semblables donnent:  $\frac{y}{x} = \frac{t}{x+t}$  pour l'ordonnée à la tangente, relativement à l'abscisse  $x+t$ . On aura donc l'équation dont il s'agit en mettant dans l'équation de la courbe  $x+t$  à la place de  $x$ , et  $y + \frac{yt}{x}$  à la place de  $y$ . Cette équation, après les réductions, sera divisée par  $x$ , et on surprimera ensuite comme nuls tous ceux qui l'indéterminée  $e$  se trouvera, parce qu'on doit supposer cette indéterminée nulle. L'équation restante donnera la valeur de  $t$  en  $x$  et  $y$ .

(2) Roberval, *Traité des Indivisibles*.

faut ajouter ceux de Grégoire de Saint-Vincent, de Hudde, de Mercator, de Siuse et surtout d'Isaac Barrow. Enfin, l'analyse infinitésimale était pour ainsi dire dans l'air quand apparurent Newton et Leibniz.

Deux voies bien différentes peuvent conduire à l'idée de l'infini: l'arithmétique et la géométrie. C'est la première que choisit Leibniz. Ainsi, la moitié successivement ajoutée au quart, au huitième, au seizième, c'est-à-dire aux termes de la progression décroissante de  $\frac{1}{2}$ , continuée à l'infini, donne une somme qui n'est pas l'unité absolue, mais qui en approche tellement qu'on peut l'identifier avec elle sans erreur sensible:  $1 = \frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8} + \frac{1}{16} + \dots$ . Laissons Leibniz raconter lui-même comment ce genre de calcul, la sommation des séries, le conduisit à la découverte du calcul différentiel: « J'avois pris, écrivit-il au marquis de L'Hospital, depuis longtemps plaisir de chercher les sommes des séries des nombres, et je m'étois servi pour cela des différences sur un théorème assez connu, qu'une série décroissant à l'infini, son premier terme est égal à la somme de toutes ses différences. Cela m'avoit donné ce que j'appellois le *triangle harmonique*, opposé au *triangle arithmétique* de Pascal. Car Pascal avoit montré comment on peut donner les sommes des nombres figurés, qui proviennent en cherchant les sommes et les sommes des sommes de la progression arithmétique naturelle; et moi je trouvai que les fractions des nombres figurés sont les différences et les différences des différences de la progression harmonique naturelle (c'est-à-dire des fractions  $\frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4}$ ) et qu'ainsi on peut donner les sommes des séries des fractions figurées, comme  $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{4} + \frac{1}{5}$ , etc., et  $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{4} + \frac{1}{5} + \frac{1}{6}$ , etc. Reconnaissant donc cette grande différence et voyant que par le calcul de M. Descartes l'ordonnée de la courbe peut être exprimée, je vis que trouver les quadratures ou les sommes des ordonnées n'est autre chose que trouver une ordonnée (de la quadratrice) dont la différence est proportionnelle à l'ordonnée donnée. Je reconnus aussi bientôt que trouver les tangentes n'est autre chose que différentier, et trouver les quadratures n'est autre chose que sommer, pourvu qu'on suppose les différences incomparablement petites. Je vis aussi que nécessairement les grandeurs différentielles se trouvent hors de la fraction et hors du *vinculum*, et qu'ainsi on peut donner les tangentes sans se mettre en peine des irrationnelles et des fractions. Et voilà l'histoire de l'origine de ma méthode (1). »

Pour bien comprendre les derniers passages de cette lettre, il faut se rappeler qu'une ligne courbe peut être considérée comme l'assemblage

(1) Extrait d'une lettre de Leibniz au marquis de L'Hospital, en date du 17 décembre 1684. (Gerhardt, *Correspondance de Leibniz*, t. II, p. 280)

d'une infinité de lignes droites, chacune infiniment petite, et le point de contact d'une tangente comme une de ces lignes, dont l'étendue (infiniment petite) est mesurée par la droite (ordonnée), infiniment proche de l'axe ou du diamètre qui aboutit à la tangente, et par l'intervalle infiniment petit (abscisse) compris entre ces deux droites. Si  $d$  désigne une quantité infiniment petite, dont une quantité variable  $x$  augmente, l'accroissement infiniment petit de celle-ci ou sa différentielle sera  $dx$ . D'après l'idée de Leibniz, on peut prendre l'une pour l'autre des quantités qui ne diffèrent entre elles que d'une quantité infiniment petite. Cela n'est pas, il est vrai, rigoureusement exact; mais lorsqu'un géomètre mesure la hauteur d'une montagne, tient-il compte d'un grain de sable que le vent enlève du sommet; ou lorsque l'astronome cherche à évaluer la distance des étoiles, le diamètre de la Terre ne se réduit-il pas à rien? Leibniz ne s'arrêtait pas là dans son hypothèse; il admettait des infiniment petits d'infiniment petits ou de second ordre; puis des infiniment petits de troisième ordre, etc. qui sont également négligeables par rapport aux infiniment petits du premier ordre. Ainsi, en prenant dans une courbe trois ordonnées infiniment proches, la différence de chacune avec sa voisine est un infiniment petit de son ordre, ce qui forme deux différences infiniment petites et successives; or, ces deux infiniment petits diffèrent entre eux d'une quantité infiniment petite à leur égard; voilà, selon Leibniz, un infiniment petit du second ordre; de là le nom d'*infinitesimal* qu'on a donné aussi au calcul différentiel (1). Enfin, pour caractériser à la fois l'importance et la nature de ce calcul, on peut dire qu'il est pour le mathématicien ce que le microscope est pour le naturaliste. Il valait donc la peine de se disputer la gloire de son invention.

Voici les titres qui plaident en faveur de Leibniz. Dans un manuscrit, qui porte la date du mois d'août 1673, et a pour titre : *Methodus nova investigandi tangentes linearum curvarum ex datis applicatis, vel contra applicatos ex datis productis, reductis, tangentibus, perpendicularibus, secantibus*, Leibniz fait usage d'une méthode générale pour la détermination des tangentes applicable à toutes les courbes. A cet effet, il considère la courbe comme un polygone d'une infinité de côtés, et il y construit ce qu'il appelle le *triangle caractéristique* entre un arc infiniment petit de la courbe et la différence des

ordonnées et des abscisses (1). Dans un autre manuscrit (octobre et novembre 1676) l'auteur désigne les lignes infiniment petites du triangle caractéristique par des expressions telles que *omn.* (pour *omne*)  $x$  et *omn.*  $y$ ; puis, au lieu de *omn.* (somme), il propose le signe d'intégration, depuis lors généralement adopté; enfin, la différentielle  $\frac{x}{d}$ , il la représente par  $dx$ : *idem est*,

*dixit-il, dx et  $\frac{x}{d}$ , id est differentia inter duas x*

*proximas* (2). Dans un manuscrit du 21 novembre 1675, il indique l'expression  $d(xy)$  comme applicable à toutes les courbes; il parvient à éliminer la différentielle  $dy$ , et  $dy$  qui reste donne la solution du problème proposé. *Ecce, s'écrie-t-il, elegantissimum specimen, quo problemata methodi tangentium inversa solvuntur aut saltem reducuntur ad quadraturas!* C'est sans doute à la méthode inverse des tangentes que Leibniz faisait allusion lorsqu'il écrivit à Oldenburg, secrétaire de la Société royale de Londres : « Je suis arrivé à la solution d'un autre problème géométrique, d'une difficulté jusqua ici désespérée (3) ». Dans un manuscrit du 26 juin 1676, il mentionne la méthode directe des tangentes, et donne la solution du problème de Florimond de Beaune.

Voilà ce que Leibniz fit pour l'analyse supérieure pendant son séjour à Paris (depuis mars 1672 jusqu'en octobre 1676). Cependant ce n'est qu'au mois d'octobre 1684, qu'il publia le sommaire des principes du calcul différentiel dans les *Acta Erudit. Lips.*; la notice, qui est fort courte, a pour titre : *Nova Methodus pro Maximis et Minimis, itemque tangentibus, quæ nec fractas nec irrationales quantitates moratur et singulare pro illis calculi genus*. En 1687, Newton fit paraître ses *Principes mathématiques de la Nature*, où il dit pag. 253-264 : « Dans le commerce de lettres que j'ai eu il y a dix ans (par l'entremise de M. Oldenburg) avec M. Leibniz, très-habile géomètre, lorsque je lui fis savoir que j'avois une méthode de déterminer les quantités les plus grandes et les plus petites, de mener des tangentes, et d'effectuer d'autres choses semblables en termes sourds aussi bien qu'en termes rationnels, et je la cachai sous des lettres transposées, qui renfermaient ce sens : *une équation donnée, qui contient des quantités fluentes, trouver les fluxions et réciproquement* : ce célèbre personnage me répondit qu'il étoit tombé sur une méthode qui faisoit aussi cet effet, et la communiqua : elle ne différoit guère de la mienne que dans les termes et dans les caractères ».

Si l'on admet que les documents imprimés

(1) Leibniz avait transporté aussi dans la mécanique l'idée des quantités infinitésimales. Ainsi dans sa lettre à Bayle il dit : « Le repos peut être considéré comme une vitesse infiniment petite ou comme une *taradité* infinie, tellement que « la règle du repos doit être considérée comme un cas particulier de la règle du mouvement;... de même l'égalité peut être considérée comme une inégalité infiniment petite, et on peut faire approcher l'inégalité de l'égalité autant que l'on veut. » (Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*; Amster., juillet 1687.)

(1) J. Gerhardt, *Die Entdeckung der höheren Analysis*, Halle, 1833, p. 55.

(2) *Ibid.*, p. 60 et suiv.

(3) Lettre en date du 25 déc. 1675.

doivent seuls décider une question de priorité, c'est incontestablement à Leibniz que revient l'honneur de l'invention du calcul différentiel; ce qui n'empêche pas que Newton ne puisse être de son côté l'inventeur du *calcul des fluxions*, qui, malgré d'étroites analogies avec la méthode de Leibniz, ne part pas du même principe que le calcul différentiel. D'ailleurs, Newton nous apprend lui-même qu'il avait caché sa *méthode sous des lettres transposées*. Quant à la lettre d'Oldenburg, dont la Bibliothèque royale de Hanovre possède l'autographe, « il aurait fallu, disent MM. Biot et Lefort, qui la citent, l'habileté fabuleuse d'Édipe pour découvrir la méthode des fluxions sous une pareille enveloppe (1) ».

Pendant plus de vingt ans personne n'avait contesté à Leibniz son invention, que la marque L'Hôpital et les Bernoulli s'attachaient à répandre et à développer. « Mais il y eut (c'est Leibniz lui-même qui parle) des gens en Angleterre qui, poussés, ce me semble, par des mouvements d'envie, s'avisèrent de me la contester. On prit pour prétexte certaines paroles du journal de Leipzig de l'an 1705, qu'on exploitait malignement, comme si elles disaient que M. Newton l'avait prise de moi quoiqu'il n'y ait pas un mot qui le dise. On porta la Société royale de Londres à donner commission à certaines personnes d'examiner les vieux papiers sans m'en donner aucune part, et sans savoir si je ne récuserais point quelques commissaires comme partials. Et sous prétexte du rapport de cette commission (2), on publia un livre contre moi en 1711, sous le titre de *Commercium Epistolicum*, où l'on inséra des vieux papiers, et des anciennes lettres, mais en partie tronquées, et on supprima celles qui pouvoient faire contre M. Newton. Et ce qui est le pis, on y ajouta des remarques pleines de faussetés malignes, pour donner un mauvais sens à ce qui n'en avoit point. Mais la Société royale n'a point voulu prononcer là-dessus, comme j'ai appris par un extrait de ses registres: et plusieurs personnes de mérite en Angleterre (même des membres de la Société royale) n'ont point voulu prendre aucune part à ce qui s'est fait contre moi. » *Cefactum* parut sous le titre de *Commercium Epistolicum de varia Re Mathematica inter celeberrimos præsentis sæculi mathematicos*, vir. Isaac Newtonium, Is. Barra, Jac. Gregorium, Is. Wallisium, J. Keilium, J. Collinsium, G. Leibnitium, etc., Lon-

dres, 1712, et fut réimprimé avec des changements et additions, en 1722. La dispute avait été tellement envenimée de part et d'autre par le zèle inconsidéré des disciples de Newton et de Leibniz, qu'il fut durant plus de cent cinquante ans impossible de saisir la vérité. Ce n'est que de nos jours, après l'exhumation de nombreuses pièces inédites, impartialement confrontées avec les deux éditions du *Commercium Epistolicum*, que la lumière, longtemps obscurcie par les passions de l'amour-propre et de l'orgueil, a pu se faire jour. Il est hors de doute que Newton a inspiré et dirigé la publication du *Commercium Epistolicum*, si même il n'y a pris une part plus immédiate. Quant aux *variantes*, la *Recensio* et l'avis *Ad lectorem*, introduits dans l'édition de 1722, c'est Newton seul qui en est l'auteur. Leibniz s'était proposé de publier aussi un *Commercium Epistolicum*; car il écrivait le 25 août 1714 à Chamberlayne: « Puis il semble qu'on a encore des lettres qui me regardent parmi celles de M. Oldenburg et de M. Collius, qui n'ont pas été publiées, je souhaiterois que la Société royale voulût donner ordre de me les communiquer. Lorsque je serai de retour à Hanovre (il était alors à Vienne), je pourrai publier aussi un *Commercium Epistolicum* qui pourra servir à l'histoire littéraire. Je serai disposé à ne pas moins publier les lettres qu'on peut alléguer contre moi, que celles qui me favorisent, et j'en laisserai le jugement au public. »

Une vie agitée et une mort prématurée ne permirent pas à Leibniz d'accomplir son projet. MM. Biot et Lefort ont donné récemment (en 1856) une nouvelle édition du *Commercium Epistolicum*, en y joignant toutes les pièces nécessaires à une appréciation impartiale de la question. Or, voici les conclusions auxquelles sont arrivés ces deux juges, parfaitement compétents: « Pour les commissaires (chargés du choix et de la transcription des pièces insérées dans le *Com. Epist.*), il ne s'agissait pas seulement de faire triompher les droits de Newton comme inventeur de la méthode des fluxions, il fallait encore effacer les titres de Leibniz à l'invention analogue et indépendante du calcul différentiel. On ne peut être que pour assurer le résultat les transcriptions soient infidèles; mais les citations sont souvent incomplètes, tronquées, faites uniquement pour le besoin de la cause, et les textes sont quelquefois détournés de leur sens propre par les notes anonymes qui les accompagnent. D'ailleurs tous les matériaux sont mis en œuvre avec tant d'art, avec tant d'habileté, qu'on devine sans beaucoup de peine le génie supérieur qui conduisait l'action sans vouloir paraître personnellement sur la scène. Si la publication du *Commercium Epistolicum* en 1712 fut une œuvre de parti, que dire de sa réimpression en 1722, six ans après la mort de Leibniz? Dans cette prétendue

(1) *Commercium Epistolicum J. Collins et aliorum, etc.*, edit. par Biot et Lefort; Paris, 1836, p. 248.

(2) On remarque avec surprise l'absence de toute signature à la suite de ce rapport. Les commissaires nommés furent, le 8 mars 1711, Arbuthnot, Hill, Halley, Jones, Machin et Burnet, tous Anglais; le 30 mars, Roberts, Anglais; le 27, Bonet, ministre de Prusse; le 17 avril, de Moivre, réfugié français; Aston et Brook Taylor, Anglais. Le rapport a été écrit de la main de Halley. Ainsi, sur les onze commissaires, il n'y avait que deux étrangers, Bonet et Moivre; ce dernier seul était géomètre. La plupart des commissaires n'avaient d'autres titres scientifiques que d'être les amis de Newton.



réimpression, le nouvel éditeur corrige, ajoute, retranche, interpole, commente; et la passion l'aveugle au point qu'il écrit, sans l'y voir, sa propre condamnation dans l'étonnante pièce de polémique qui résume le livre auquel elle sert de préface. Rien n'établit que les membres survivants de 1712 aient pris part à cette publication déloyale: les documents nouvellement mis au jour ne dénoncent que la main de Newton, et la main de Keill conduite par Newton. C'est assez pour la mémoire des commissaires d'avoir à porter le poids d'un rapport qu'ils n'ont pas osé signer publiquement.... Si ces commissaires avaient apprécié à leur juste valeur la puissance de l'abstraction, le secours de l'algorithme, la force des équations différentielles, ils auraient vu qu'il ne pouvait y avoir là ni premier ni second inventeur. Ils auraient déclaré que Newton était maître de la méthode des fluxions avant que Leibniz fût en possession du calcul différentiel; ils auraient reconnu hautement que l'invention de Leibniz était indépendante de celle de Newton, et l'avait précédée comme publication. Telle était la conséquence logique des documents mis sous leurs yeux: il eût été loyal de la proclamer. — Un fait qui frappe dans l'histoire de la science, c'est la stérilité des analystes anglais au dix-huitième siècle. « Newton, ajoute M. Lefort, n'a pas fait de disciples: l'instrument qui avait été si puissant entre ses mains n'eut plus de vertu dans les mains de ses flatteurs les plus ardents. Fatio et Keill, comme Cotes, Moivre, Taylor et même Maclaurin, ne peuvent balancer les Bernoulli et Euler, en Allemagne, les D'Alembert, Clairaut, Lagrange et Laplace, en France. Au contact de Leibniz, on voit naître une génération puissante de mathématiciens habiles en Allemagne et en France, comme étaient nés en Italie Torricelli, Viviani, Cavalieri et Ricci, sous l'inspiration de Galilée; et en Hollande, Schooten, Huygens, Hudde et Sluse, sous le souffle de Descartes. Bien plus, les grandes découvertes de Newton lui-même ne se propagent et ne se développent sur le continent que grâce aux efforts des géomètres pour les traduire dans la langue de Leibniz. N'est-ce pas là un grand titre de gloire pour l'inventeur du calcul différentiel, et une preuve irrécusable de la force et de la fécondité toute spéciale de l'invention? » — Enfin M. Lefort termine ainsi sa conclusion: « Inférieur à Newton quant au sentiment des réalités physiques et à l'esprit d'intuition des lois qui régissent les phénomènes naturels, peut-être au moins son égal dans les spéculations abstraites de l'analyse mathématique, Leibniz lui était certainement supérieur par le caractère. Newton inspire l'admiration; Leibniz attire davantage. Pour moi, il y a tout un monde de passions et de préjugés entre l'esprit généreux qui correspondait avec Bossuet et rêvait la réunion de toutes les communions chrétiennes, et le sectaire ardent qui commen-

taut l'Apocalypse et signalait l'Église de Rome dans la onzième corne du quatrième animal de Daniel (1). » Ce jugement sera ratifié par la postérité.

Peu d'hommes ont été aussi richement dotés par la nature que Leibniz: son activité tenait du prodige. Les pensions dont il jouissait lui rendaient sans doute l'existence facile, et il n'avait pas besoin de travailler pour vivre; mais combien y en a-t-il qui placés dans les mêmes conditions en feraient autant? Tout l'intéressait également, et à tout ce qu'il touchait il laissait l'empreinte de son génie. Persuadé qu'il y a peu de livres où l'on ne trouve quelque chose à apprendre, il ne laissait rien échapper à son insatiable curiosité; jamais publiciste ne s'est aussi bien tenu au courant des productions de ses contemporains. « J'y cherche, écrivait-il à soixante-neuf ans, non pas ce que j'y pourrais reprendre, mais ce qui y mérite d'être approuvé et dont je pourrais profiter. » Puis, il ajoute, comme un avis aux critiques: « Cette méthode n'est point le plus à la mode; mais elle est la plus équitable et la plus utile (1). » Quand un auteur lui envoyait son ouvrage, le grand homme avait toujours soin d'accompagner sa réponse d'une infinité de réflexions précieuses. Ainsi, peu de temps avant sa mort, il écrivait à M. de Montmort, qui lui avait fait hommage de son *Essai sur les jeux de hasard*: «.... Les hommes ne sont jamais plus ingénieux que dans l'invention des jeux; l'esprit s'y trouve à son aise... Un évêque de Tournai, nommé Balderic, qui vivoit au onzième siècle, a laissé une chronique de Cambrai où il parle d'un jeu d'évêque, inventé par l'évêque Wichaldus; les vertus et les passions y entrent, mais on a de la peine à le déchiffrer. On trouve aussi certaines rhythmomachies dans les vieux manuscrits... Vous avez extrêmement bien traité les sommes des séries des nombres.

On pourroit venir à bout des  $\frac{1}{x^2}$ ,  $\frac{1}{x^3}$ , etc., parce qu'on peut les faire dépendre des quadratures, et les quadratures peuvent se donner assez près de la vérité; mais sur  $\frac{1}{x}$ , série la plus simple de toutes, je ne me satisfais pas encore... Après les jeux qui dépendent uniquement des nombres, viennent les jeux où entre la situation, comme dans le trictrac, dans les dames, et surtout dans les échecs. Le jeu nommé *le solitaire* m'a plu assez.... Mais à quoi bon cela? dira-t-on. Je réponds: A perfectionner l'art d'inventer; car il faudrait avoir des méthodes pour venir à bout de tout ce qui se peut trouver par raison. Après les jeux où n'entrent que le nombre et la situation, viendroient les jeux où entre le mouvement, comme dans le jeu de billard, dans le jeu

(1) *Commercium Epistol.*, etc. publié, par J.-B. Mesle et F. Lefort, Paris, 1855, in-8°, p. 288 et suiv.

(2) Lettre à M. Rémond, Hanovre, 20 juillet 1715.

de panne, etc. Enfin, il seroit à souhaiter qu'on eût un cours entier des jeux traités mathématiquement.... Je crois, Monsieur, que vous aurez été en Angleterre au beau spectacle de l'éclipse; mais je m'imagine que vous aurez encore profité du voyage en bien d'autres manières. Les Anglois sont profonds, mais ils sont un peu gâtés depuis quelque temps en s'appliquant trop aux controverses politiques et théologiques (1)... » Quelle éblouissante union du génie avec le savoir, de l'éradition avec le bon sens! Toute sa correspondance, aussi vaste que variée, est dans le même genre. Il écrivait également bien en latin, en allemand et en français. Mais c'est la dernière langue qu'il préférait; l'allemand paraissant avoir pour lui le moins d'attrait. Leibniz n'eut jamais aucune vanité d'auteur: il avait l'esprit trop large pour cela. Au reste, il a déclaré lui-même « qu'écrire pour écrire n'est qu'une mauvaise coutume, et écrire seulement pour faire parler de nous est une vanité qui fait même du tort aux autres en leur faisant perdre leur temps (2) ».

Leibniz n'écrivait donc que pour être utile à ses semblables; c'est ce qui explique les innombrables projets qu'il avait mis en avant pour le progrès et le bonheur du genre humain. Le plus connu de ces projets, parce qu'il s'est réalisé près de cent ans après la mort de Leibniz, c'est celui de l'expédition d'Égypte.

Leibniz était encore un tout jeune homme, quand, en 1672, pendant son séjour à Paris, il soumit à Louis XIV son projet dont M. de Pomponne lui accusa réception le 12 février. C'est ce qui l'engageait à rédiger un mémoire plus détaillé (3), à l'effet « de diriger vers l'Orient cette activité que les puissances de l'Europe n'employaient qu'à s'entre-déchirer ». Il propose au roi la conquête de l'Égypte, « cette Hollande de l'Orient, infiniment plus aisée que celle des Provinces-Unies. Il faut à la France, ajoute-t-il, la paix en Occident, la guerre au loin.... La France perd toute son influence si elle n'obtient pas contre les Bataïves une victoire complète, et compromet cette influence même par une victoire. En Égypte,

au contraire, un échec, d'ailleurs presque impossible, n'aura pas grande conséquence, et la victoire donnera la domination des mers, le commerce de l'Orient et de l'Inde, la prépondérance dans la chrétienté, et même l'empire d'Orient sur les ruines de la puissance ottomane. La possession de l'Égypte ouvre le chemin à des conquêtes dignes d'Alexandre: *l'extrême faiblesse des Orientaux n'est plus un secret....* Il n'y aura donc point à hésiter, si le roi veut devenir et l'admiration et l'arbitre de l'univers: il faut feindre de menacer la Turquie ou Constantinople, et tomber comme la foudre sur l'Égypte. » Le projet de Leibniz ne fut, comme on sait, réalisé que par l'oncle de Napoléon III.

Convaincu que les hommes ne réussissent à employer utilement leurs forces que par la volonté d'un seul, Leibniz continuait d'adresser ses projets au plus grand prince de son siècle, à Louis XIV. C'est ainsi qu'il l'engageait, dans l'intérêt de la civilisation, à chasser de l'Europe les Ottomans. « Peut-être, ajoute-t-il, qu'on pourra retirer une partie de leurs peuples des ténèbres et de la barbarie, pour les faire jouir avec nous des douceurs d'une vie honnête et de la connaissance du souverain bien, en rendant à la Grèce, mère des sciences, et à l'Asie, mère de la religion, ces biens dont nous leur sommes redevables (1). » Il suggérait au même souverain l'idée de publier, sous forme d'un grand Dictionnaire, l'inventaire général de toutes les connaissances humaines, et de faire avancer les sciences par la réunion des efforts partiels en un seul faisceau: « la seule volonté d'un tel monarque seroit ainsi plus d'effet que toutes nos méthodes et tout notre savoir (2) ». Il vouloit aussi, ce qui a été exécuté de nos jours, que les connaissances d'histoire naturelle, d'archéologie, etc., fussent exposées dans des Dictionnaires *illustrés*: « Il seroit bon, dit-il, d'accompagner les mots de *petites tailles-douces* à l'égard des choses qu'on connoît par leur figure extérieure;... de petites figures comme de l'ache, d'un bouquetin, etc., vaudroient mieux que de longues descriptions de cette plante ou de cet animal. Et pour connoître ce que les Latins appellent *strigiles*, *sistrum*, *tunica*, *pallium*, des figures à la marge vaudroient incomparablement mieux que les prétendus synonymes, *Étrille*, *cymbale*, *robe*, *manteau* (3). » Il avoua aussi, en passant, que, s'il avait eu le choix, il aurait préféré l'étude de l'histoire naturelle, c'est-à-dire des lois que Dieu a établies dans la nature à l'étude des lois et des coutumes que les hommes se sont faites eux-mêmes (4). Enfin,

(1) Lettre datée de Hanovre le 17 janvier 1716, dans *Discours de divers Pères*, etc., t. II, p. 194 et suiv.

(2) *Mémoire pour les personnes éclairées et de bonne intention*; dans M. Foucher de Careil, *Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, p. 388.

(3) *Sur le projet d'expédition en Égypte, présenté en 1672 à Louis XIV par Leibniz*. Voy. G. E. Gubrauer (dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences morales et politiques*, Recueil des savants étrangers, 1841, p. 679-787, et Rapport de M. Mignet, *Mém. de la même Acad.*, 3<sup>e</sup> série, t. II. Ce mémoire a été publié en 1840 à Paris par M. de Hoffmann. Les notes latines trouvées à la Bibliothèque de Hanovre, déposées en 1815 par M. de M. Gubrauer en 1830 à Hambourg, et en 1841 à Paris, paraissent avoir été les matériaux de ce mémoire. Ces notes latines ont été traduites par M. Vallet de Viriville et insérées dans la *Revue Indépendante*, 1<sup>er</sup> mars 1842. On y trouve, entre autres, que Leibniz regardait la politique de la maison de Habsbourg comme « une conspiration perpétuelle contre les droits et les libertés des peuples ». Comp. W. Martin, *Hist. de France*, t. XV, p. 290 et suiv.

(1) *Discours touchant la méthode de la certitude*, dans les *Œuvres phil.* de Leth., édit. par Raspe, p. 581.

(2) *Ibid.*, et dans Erdmann, *Œuvres Phil.*, L. t. I, p. 172.

(3) *Notionnes Essais sur l'Entendement humain*, dans *Commer. Épiét. L.*, Œuvres phil., édit. Erdmann, p. 338.

(4) Lettre à Bayle, dans Feder, p. 133. Leibniz étoit loin d'avoir été aussi étranger à l'histoire naturelle que sa modestie l'insinue tel. Car ses réflexions sur la botanique

le rétablissement de l'Église par la réconciliation des protestants avec les catholiques était au nombre des projets favoris de Leibniz, ainsi que l'atteste sa correspondance avec Pellisson, Bossuet et Spinola (1). Cette grave question est traitée avec cette élévation et cette indépendance d'esprit qui la caractérisaient à un si haut degré (2).

En résumé, Leibniz est peut-être de tous les penseurs celui qui a remué le plus d'idées, et médité le plus profondément (3) sur le travail, la mission et la destinée du genre humain.

Les écrits de Leibniz, aussi variés que nombreux, se trouvent dispersés dans les principales bibliothèques publiques et privées de l'Europe. La bibliothèque de Vienne et celle de Hanovre surtout en contiennent beaucoup qui

pourraient le faire considérer comme le précurseur de L. de Jouleux; le passage suivant en est la preuve : « Les botanistes modernes croient que les distinctions brèves des formes des fleurs (système de Tournefort) approchent le plus de l'ordre naturel; mais ils y trouvent encore bien de la difficulté, et il serait à propos de faire des comparaisons et arrangements non seulement d'après le fondement des fleurs, mais encore suivant les autres fondements pris des autres parties et circonstances des plantes. » (*Nouveaux Essais*, p. 218, Œuvres PAUL, édit. Erdmann.)

(1) Cette correspondance a été publiée pour la première fois, d'après les manuscrits originaires de la Bibliothèque de Hanovre, par M. le comte Foucher de Carell, dans son édition des *Œuvres de Leibniz* (t. 1).

(2) On a souvent répété que Leibniz tenait surtout à passer pour un grand théologien. La manière spirituelle dont il se moque quelquefois des théologiens semble prouver le contraire. A cet appui nous citerons de lui le passage suivant : « Si quelq'un venoit de la lune par le moyen de quelque machine extraordinaire comme Gonzales, et nous racontoit des choses croyables de son pays natal, il passeroit pour lunaire, et cependant on pourroit lui accorder l'indigénat avec le titre d'homme, tout étranger qu'il seroit à notre globe. Mais s'il demandoit le baptême et voudroit être reçu prosélyte de notre loi, je crois qu'on yerroit de grandes disputes s'élever parmi les théologiens. Et si le commerce avec ces hommes planétaires, assez approchant des nôtres, selon M. Huygens, étoit ouvert, la question mériteroit un concile universel, pour savoir si nous devrions étendre le soin de la propagation de la foi jusqu'au dehors de notre globe. Plusieurs y soutiendroient sans doute que les animaux raisonnables de ce pays n'étoient pas de la race d'Adam, n'ont point de part à la redemption de Jésus-Christ; mais d'autres diroient peut-être que nous ne savons pas aller ni où Adam a toujours été, ni ce qui a été fait de toute sa postérité, puisqu'il y a eu même des théologiens qui ont cru que la Lune a été le lieu du paradis, et peut-être que par la pluralité on concuroit pour le plus sûr, qui seroit de baptiser ces hommes douteux sous condition, s'ils en sont susceptibles. Mais je doute qu'on voudrît jamais les faire prosélytes dans l'Église romaine, parce que leurs considérations seroient toujours douteuses, et on exposerait les gens au danger d'une idolâtrie matérielle dans l'hypothèse de cette Église. » (*Nouveaux Essais*, p. 218, édit. Erdmann.)

(3) Dans une très-brève note intitulée : *De l'usage de la méditation*, et publiée pour la première fois par M. le comte Foucher de Carell (*Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, p. 236) Leibniz donna lui-même de ce mot la définition suivante : « Méditer c'est faire des réflexions générales sur ce qui est et sur ce qu'on deviendra; . . . calculer souvent la mesure et la dépense de nos talents et limiter un marchand sage, qui rapporte toute la substance de tous ses journaux dans un livre secret, afin d'y voir d'un coup d'œil tout l'état de son négoce... Je vois que peu de gens méditent, soit parce qu'ils sont plongés dans les plaisirs des sens, ou parce qu'ils se trouvent embarrassés dans les affaires. »

n'ont été mis au jour qu'assez récemment. Les réunir en une édition complète est une tâche digne de tous les encouragements. Elle fut d'abord tentée par L. Dutens : *G. G. Leibniz Opera omnia, nunc primum collecta, in classes distributa, etc.*, 6 vol. in-4°, 1768 et suiv.; Genève (frères de Tournai). Malgré son titre, ce recueil est encore bien incomplet. Depuis lors plusieurs savants se sont partagé la tâche : J.-E. Erdmann publia les œuvres philosophiques (*G.-G. Leibniz Opera Philosophica quæ exstant, latina, gallica, germanica*; Berlin, 1840, in-4°); Perz, les *Œuvres Historiques* (Hanovre, 1843, in-fol.); Gerhardt, les *Œuvres Mathématiques* (Berlin, 1849-1850, in-8°). Parmi les éditeurs d'autres recueils partiels ou de pièces inédites de Leibniz, il faut citer Raspe, Desmaizeaux, Kortholt (*Lettres*), Feller (*Œuvres Hannoverianum*), Feller (*Commercium Epistolicum*), Gruber (*Anecdota Boineburgica*), Guhrauer (*Leib. deutsche Schrift/en*), V. Cousin, Firmin Didot (*Commerce Epistolaire* de Leibniz avec Malebranche et le P. LeLONG), Archimbaud (*Recueil de Pièces fugitives*); Grotefend, etc. Espérons que, grâce aux efforts aussi persévérants que judicieux de M. le comte Foucher de Carell, qui a consacré plusieurs années à l'exploration des principales bibliothèques de l'Allemagne, la France aura la gloire de donner une édition des *Œuvres complètes* de Leibniz. Le 1<sup>er</sup> volume, sorti des presses de MM. Firmin Didot, doit paraître prochainement (1).

F. HÖRNER.

Les Œuvres de Leibniz. — Fontenelle, *Éloge de Leibniz*. — De Jaucourt, *Vie de Leibniz*, en tête de la *Thésaurus*, édit. de Lausanne, 1780, suivi d'un catalogue des écrits de Leibniz. — *Recueil de diverses Pièces sur la philosophie, etc.*; Amierd, 1740 — Guhrauer, *Biographie de Leibniz*, 1846. — Four plus de sources, voy. M. Foucher de Carell, préface aux *Lettres et Opuscules inédits de Leibniz*, et OSTLINGER, *Bio-Bibliographie*.

LEICESTER. Voy. COXE, DEDLEY et MONTFORT.

LEICESTER (Pierre), historien anglais, né dans le Cheshire, le 3 mars 1638, mort le 11 octobre 1678. Il passa sa vie dans ses terres, s'occupant de recherches historiques. On a de lui : *Historical Antiquities in two books : the first treating in general of Great Britain and Ireland; the second containing particular remarks concerning Cheshire*; Londres, 1666, in-fol. Th. Maynwaring ayant attaqué quelques-unes des opinions émises dans cet ouvrage, Leicester lui répondit par deux brochures publiées à Londres, l'une en 1666, l'autre en 1674.

E. G.

Wood, *Athenæ Oxonienses*.

(1) M. le comte Foucher de Carell a déjà publié comme essais préparatoires à sa grande entreprise : *Lettres et Opuscules*, etc., 1854, précédés d'une préface bibliographique et d'une excellente introduction, qui font parfaitement connaître les doctrines philosophiques de Leibniz; *Réputation inédite de Spinosa* par Leibniz, 1854; et *Nouvelles Lettres et Opuscules inédits*, etc., 1855.

**LEICH (Jean-Henri)**, érudit allemand, né à Leipzig, le 6 mars 1720, mort le 10 mai 1750. Il étudia à l'université de sa ville natale les belles-lettres, les langues orientales, l'histoire, la théologie et la philosophie, science qu'il fut appelé, en 1748, à enseigner dans cette même université. Il était membre de l'Académie de Bologne, et entretenait une correspondance suivie avec les cardinaux Passionei et Quirini, ainsi qu'avec Gori, Brucker et divers autres savants distingués. On a de lui : *De Origine et Incrementis Typographiæ Lipsiensis*; Leipzig, 1740; — *Specimen notarum et emendationum ad græcas inscriptiones a Muratorio editas*, dans les *Nova Miscellanea Lipsiensia*, année 1742. Hagenbuch ayant attaqué quelques-unes des opinions exprimées dans cette dissertation par Leich, celui-ci répondit par un mémoire inséré à la suite de ses *Sepulcralia*; — *De Diptychis veterum et de diptycho, card. Quirini diatribe*; Leipzig, 1743, in-4°; — *Sepulcralia Carmina ex Anthologia græca, cum versione latina et notis*; Leipzig, 1745, in-4°; — *De Vita et Rebus gestis Constantini Porphyrogeniti*; Leipzig, 1746, in-4°; réimprimé à la suite de l'édition des *Constantini Porphyrogeniti libri duodecim in Aulæ Byzantinæ*, qui, commencée par Leich, fut achevée par Reiske, Leipzig, 1751, in-fol.; — *Diatribe in Photii Bibliothecam*; Leipzig, 1748, in-4°. Leich a donnée une édition estimée du *The-saurus Eruditionis scholasticæ* de B. Faber; Francfort, 1749, 2 vol. in-fol., et publié de nombreux articles sur diverses matières d'éru-dition dans les *Acta Eruditorum*. E. G.

*Memoria Leichii* (Leipzig, 1751, in-fol.; réimprimé dans les *Beyträge zu den actis historico-academicis*; Weimar, 1750). — *Elogium Leichii* (dans les *Nova Acta Eruditorum*, année 1752. — Jöcher, *Allgem.* — Sax, *Onomasticum*, t. VII, p. 20.

**LEICHTNER (Eccard)**, naturaliste et péda-gogue allemand, né le 15 janvier 1612, à Salt-zungen en Thuringe, mort à Erfurt, le 29 août 1690. Destiné par ses parents à l'état ecclésias-tique, il commença en 1631 l'étude de la théo-logie à Strasbourg; mais deux ans après il se mit à suivre des cours de médecine, science à laquelle il résolut de se consacrer. Après avoir suivi de 1636 à 1638 à Iéna les leçons du célèbre Rollincken, il se mit à pratiquer la médecine successivement à Weimar, Nordhausen et à Or-druff. En 1643 il se fit recevoir docteur à Iéna; trois ans après, il fut appelé à enseigner la mé-decine à l'université d'Erfurt, fonctions auxquelles il joignit en 1659 celles de médecin pensionné de cette ville. Leichtner possédait des connais-sances étendues; mais, obstiné dans ses opinions, il se donna le tort de combattre avec aigreur les idées de Descartes et nier les découvertes scientifiques de Van Helmont et de Harvey. En revanche il s'appliquait avec zèle à faire réformer les méthodes d'enseignement usitées dans les collèges et dans les universités. Parmi ses nom-

breux ouvrages nous citerons : *De Motu Sanguinis, exercitatio anti-harveiana*; Arnstadt, 1645 et 1665, in-12; Iéna, 1653, in-12; — *De Generatione Animalium, Plantarum et Mineralium multiplicatione, exercitationes antiperipateticæ*; Erfurt, 1649, in-4°; — *De indivisibili et totali cujusque animæ in tota suo corpore et singulis ejus partibus existentia*; Erfurt, 1650, in-12; — *Isagogicum de philosophica seu apodictica scholarum emendatione*; Erfurt, 1652, in-4°; — *Hypomnema VII de cordis et sanguinis motu*; Iéna, 1653, in-12; — *De tempore magorum qui Christum adorarunt Commentatio*; Arnstadt, 1655, in 12; — *De apodictica philosophica scholarum Emendatione, liber primus*; Erfurt, 1662, et Francfort, 1688, in-4°; cet ouvrage fut suivi de huit opuscules sur le même sujet, parmi lesquels nous mentionnerons : *Gymnasium gemens sub trabatibus logicæ perindicta onere*; Erfurt, 1688, in-12, et *Prospheesis analytica ad cordationes gymnasii antistites de probatione signorum hujus temporis*; Erfurt, 1689, in-12; — *Tyronectum analyti-cum, seu veræ logicæ prima quæsus elementa*; Erfurt, 1686, in-8°; Francfort, 1688, in-8°; — *Anticorollarium Kippingianum, seu animadversiones in Corrolario de Sanguinis Motu H. Kippingii*; Erfurt, 1672, in-4°; — *Epicrisis super undecim disputationibus medicis Fr. de Le Boë Sylvi*; Erfurt, 1676, in-12; — *Anticartesianus, seu de natura rediviva per vindicationem ab internecinis Cartesii*; Erfurt, 1686, in-4°. Leichtner a encore publié une ving-taine de dissertations sur divers sujets de mé-decine. E. G.

Hartenfels, *Programma funebre in Leichtneri obitum*. — *Bianes Vitas Eruditorum Erfurtensium* (continua-tio I, p. 187). — Molschmann, *Erfurda Litter. ta*, t. I. — Zedler, *Universal Lexikon*.

**LEICHTNER (Jean - Georges-Henri-Théo-dore)**, peintre allemand, fils du précédent, né le 26 janvier 1684, à Erfurth, mort le 26 octobre 1769, à Leipzig. Destiné à la peinture, pour la-quelle il montrait de l'inclination, il eut pour maître Hildebrand, et se rendit à seize ans à Leipzig pour se perfectionner sous la direc-tion du portraitiste Leschner, dont il épousa la fille. Le premier ouvrage qui le fit connaître avantageusement fut un portrait de Charles XII. Pahlmann, qui jouissait alors d'une grande ré-putation à Leipzig, s'attacha Leichtner et le fit travailler plusieurs années dans son atelier, où il copia beaucoup de tableaux de van der Werf, de Mierts, de van Huysum, de Ruysch; il y en eut plusieurs dans le nombre qui furent vendus pour des originaux. On n'a guère vu de copistes saisir aussi bien que lui la manière et le coloris. Ce talent le rendit cher aux amateurs, qui l'em-ployèrent à enrichir ou à restaurer leurs galé-ries. N'ayant jamais eu le temps d'étudier la nature, il réussissait beaucoup moins quand il

la prenait pour modèle. Vers la fin de sa vie il devint aveugle, et serait tombé dans le dénûment si quelques personnes aisées n'étaient venues à son secours.

Il eut un fils, *Henri*, mort en 1768, qui manifesta de belles dispositions; mais des excès abrégèrent sa carrière. K.

*Neue Bibliothek der Sch. Wissensch.*, II, 342. — *Gazette univ. de Littér. de Deux-Ponts*, 1772.

**LEIDRADE**, prélat français, mort à Saint-Médard de Soissons, vers le milieu du neuvième siècle. On ne sait pas s'il était d'une famille humble ou illustre, bien qu'il paraisse avoir occupé quelque emploi considérable à la cour de Charlemagne avant d'être envoyé gouverner l'église de Lyon. Adon de Vienne, son contemporain, l'appelle, en effet, *vir sæculari dignitatis intentissimus et honori reipublicæ utilis*. Mais il était dans les habitudes de Charlemagne d'accorder les plus hautes marques de sa confiance à des gens de la plus basse condition : ce prince honorait avant tout le mérite personnel. On suppose, d'ailleurs, que la charge aulique de Leidrade était celle de bibliothécaire. Il fut nommé archevêque de Lyon en l'année 798 par Charlemagne lui-même, suivant la coutume de ce temps-là : les évêchés étaient devenus des préfectures ecclésiastiques. Aussitôt après sa nomination, Leidrade fut envoyé dans la Gaule Narbonnaise, avec le titre de *missus dominicus*. Le roi l'avait associé dans cette mission à Théodulfe, évêque d'Orléans, un des plus beaux esprits de la cour, qui nous a laissé une relation poétique de leur voyage. De retour à Lyon, Leidrade fut consacré en 799. Il se rendit ensuite à Urgel, en Espagne, dans la compagnie de Nebridius, archevêque de Narbonne et de Benoît, abbé d'Aniane. Ils allaient combattre l'évêque Félix en présence de son clergé, au sein même de son église. On ne sait trop comment ils procédèrent contre cet hérétique célèbre; ils réussirent toutefois à le convaincre que sa cause était fort compromise, et, par leurs conseils, il traversa la Gaule, se rendit à la cour d'Aix-la-Chapelle, et abjura ses sentiments hétérodoxes. Le succès de cette négociation fit beaucoup d'honneur à Leidrade : aussi fut-il chargé l'année suivante d'une nouvelle mission en Espagne. Il importait cependant qu'il revint au plus tôt se consacrer au gouvernement de son diocèse, où n'avaient pas encore été introduites les réformes ordonnées par Charlemagne. Le premier soin de Leidrade, dès qu'il fut définitivement établi sur son siège, fut d'instituer des écoles de lecteurs et de chantes. Les lecteurs devaient enseigner à la jeunesse les lettres sacrées, et lui faire aussi connaître quelque chose des lettres profanes, en exposant les principes de la grammaire, de la poésie, de l'art oratoire, et de la philosophie : nous avons lieu de croire en effet que Leidrade, après avoir vécu dans le palais, eut à cœur d'observer à

Lyon la méthode de l'école palatine, et de faire apprendre à ses clercs tout ce que pouvaient leur transmettre les meilleurs maîtres. Quant aux écoles de chantes, ils devaient, suivant les prescriptions impériales, former leurs élèves au chant grégorien. Les historiens de l'église de Lyon ajoutent que Leidrade enrichit de précieux manuscrits la bibliothèque métropolitaine, et qu'il releva les ruines des édifices religieux. En outre, il contribua très-efficacement à la restauration du monastère de l'île Barbe, qu'avaient détruit les Sarrasins, et fonda deux nouveaux monastères de filles, celui de Saint-Georges et celui de Saint-Pierre. Leidrade était devenu un des personnages les plus considérables de l'empire, lorsqu'il fut appelé, vers l'année 811, à Aix-la-Chapelle, et eut l'honneur de souscrire le testament de Charlemagne. On peut supposer qu'il avait été consulté sur les dispositions principales de cet acte. Nous savons en effet que Charlemagne, si jaloux qu'il fût de son autorité, ne s'arrêtait jamais à une grande résolution sans avoir auparavant pris l'avis de son conseil. A la mort de Charlemagne, Leidrade résolut d'abdiquer le gouvernement de son église. Ayant donc recommandé pour son successeur le docte Agobard, qu'il avait eu pour chorévêque, il se retira dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, où il mourut. L'année de sa mort est incertaine. Le nécrologe de l'église de Lyon le mentionne au 24 décembre.

Il nous reste de Leidrade quatre lettres : deux publiées par Baluze dans le recueil des Œuvres d'Agobard, et deux autres insérées par Mabillon dans ses *Analecta*. *L'Histoire Littéraire de la France* en a fait connaître le contenu. B. H.

*Hist. Littér.*, t. IV, p. 493. — *Gallia Christiana*, t. IV, col. 52.

**LEIGH** (Édouard), théologien anglais, né le 23 mars 1602, à Shawell, comté de Leicester, et mort le 2 juin 1671, dans son domaine de Rashall, comté de Stafford. Il commença par prendre part aux agitations politiques de son temps. Nommé, en 1640, par le bourg de Stafford, membre du parlement, il fit d'abord partie de l'opposition; plus tard la crainte des malheurs de la guerre civile lui fit adopter des idées de conciliation. Il fut un des membres du long parlement qui allèrent trouver le roi à Oxford (1643). Enfin, il fut compris dans l'épuration que les indépendants firent subir à cette assemblée en 1648, et fut retenu en prison jusqu'en 1660. Quoiqu'il ne fût pas partie du clergé, il s'occupa constamment de l'étude de la théologie, vers laquelle un goût naturel l'entraînait. De ses nombreux écrits, on cite principalement les suivants : *Select and choice Observations concerning the first twelve Cæsars*; Oxford, 1635, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., avec des additions de l'auteur et quelques-unes de son fils Henri, sous le titre : *Analecta Cæsarium romanorum*; 1657, in-8°; deux autres édit., avec de nouvelles additions;

— *Treatise of divine Promises*; Londres, 1633, in-8°; — *Critica sacra, or the hebrew words of the old and of the greek of the New Testament*; Londres, 1639, in-4°; 2<sup>e</sup> édit. augmentée, 1650, in-fol. à laquelle il faut joindre un supplément imprimé en 1662. Henri Middoch traduisit cet ouvrage en latin, et lui donna une nouvelle disposition; Gotha, 1735, in-4°; plusieurs autres éditions. Louis de Wolkogge, professeur à Groningue, en traduisit en français une partie publiée sous ce titre : *Dictionnaire de la langue sainte, contenant ses origines, avec des observations*; Amsterdam, 1703, in-4°; et réimprimée à la suite du *Diction. universel de philologie sacrée* de Ch. Huré. Malgré son grand succès, la *Critica sacra* de Leigh n'a pas une grande valeur; son principal mérite est d'indiquer un assez grand nombre d'*usus loquendi* de la langue hébraïque et de rapprocher des expressions et des tournures de phrases employées dans le Nouveau Testament de tours et d'expressions semblables de la version des Septante; — *A Treatise of Divinity in 3 books*; Londr., 1646, in-4°; — *A System or body of divinity in 10 books*; Londres, 1664, in-fol.; — *Annotations on all the New Testament*; Londres, 1650, in-fol.; trad. en latin par Théod. Arnold, Leipz., 1732, in-8°; — *Annotations on the five poetical books of the Old Testament*; Londres, 1687, in-fol. M. NICOLAS.

Chalmers, *General Biography*.

LEIGH (Michel), poète et théologien norvégien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut recteur à Stavangern en Norvège, et devint en 1701 professeur de théologie à Christiansand. On a de lui : *De Donaritis*; Copenhague, 1677; — *De Astrologia*; ibid., 1678; — *De Anima separata*; ibid., 1679; — *Epi-grammatum Libri III*; ibid., 1680; — *Menneskens Dag og Nat, Liv og Dæd* (Jour et Nuit; Vie et Mort de l'homme); ibid., 1682; — *Ethica Christiana*; ibid., 1684; — *Analysis Bibliorum*; Amsterdam, 1696; — *Eptigrammata sacra*; ibid., 1696; — *Commentarium in prophetam Obadiam*; Copenhague, 1696, in-4°; — *Conspectus eruditorum qui publica in ecclesiis Norvegicis officia a reformatione ornarunt*; 1701. K.

Danske Magazin.

LEIGH (Charles), naturaliste anglais, né dans le Lancashire, vers 1660. Il passa de l'université d'Oxford à celle de Cambridge, y prit ses grades en médecine, et alla exercer à Londres, où il acquit une réputation considérable. On ignore l'époque de sa mort. Il avait été admis en 1685 à la Société royale. On a de lui : *The Natural history of the counties of Lancashire, Cheshire and the peak in Derbyshire*; Londres, 1700, in-fol., fig.; — *Phtisiologia Lancastriensis*; Londres, 1682, in-4°; — *Tentamen philosophicum de Mineralibus Aquis*; Oxford, 1682, et Leipzig, 1684 : ces deux opuscules ont été

réimprimés dans les *Cœuvres* de Richard Morton; Venise, 1733, in-4°; — *Exercitationes quinque de Aquis Mineralibus, thermis calidis, morbis acutis, morbis intermittentibus, hydrope, etc.*; Londres, 1697; — *History of Virginia*; ibid., 1705, in-12, faite d'après les observations recueillies par l'auteur durant un voyage en ce pays; — *Observations about the natron of Egypt and the nitrian water, dans les Philosophical Transactions*. P. L—Y.

*Athenæ Oxonienses*, II. — Gough, *Topography*. — Pultney, *Sketches of Botany*.

LEIGHTON (Alexandre), controversiste écossais, né à Edimbourg, en 1568, mort vers 1649. Il fut élevé à l'université d'Edimbourg, et devint, en 1603, professeur de philosophie morale. Il quitta cette place en 1613, et se rendit à Londres, où il fut pendant une quinzaine d'années prédicateur d'une assemblée de calvinistes. Il pratiqua en même temps la médecine; mais le collège des médecins lui interdit l'exercice de cette profession, bien qu'il se prétendit docteur de l'université de Leyde. En 1629 il publia deux libelles, *Zion's Plea* et *The looking-glass of the holy war*, dans lesquels il s'élevait avec violence contre les persécutions dont les non-conformistes étaient l'objet. Il appelait les évêques des hommes de sang, et déclarait qu'en aucun temps, chez aucun peuple, les hommes de Dieu n'avaient souffert de plus cruelles persécutions qu'en Angleterre depuis la mort d'Élisabeth. Leighton, traduit pour ces deux libelles devant la chambre étoilée, fut l'objet d'une des plus barbares sentences prononcées par cette commission. Il s'échappa, mais il fut bientôt repris, et la sentence recut son exécution. En voici le récit d'après les historiens contemporains. Leighton fut rigoureusement fouetté avant d'être mis au pilori. Attaché au pilori, il eut une oreille coupée et une aile du nez fendue; on lui marqua sur la joue avec un fer rouge les deux lettres S. S. (se-meur de sédition). Huit jours plus tard il fut fouetté de nouveau, et remis au pilori où le bourreau lui coupa l'autre oreille, lui fendit l'autre aile du nez, et lui marqua l'autre joue. Leighton resta onze ans en prison. Le parlement l'en fit sortir, lui accorda une indemnité de 6,000 l. s. et le nomma gouverneur du palais Lambeth, qui était alors une prison d'État. Certains récits le font mourir fou en 1644; d'autres le font vivre jusqu'en 1649. Z.

Brook, *Lives of the Puritains*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LEIGHTON (Robert), prélat écossais, fils du précédent, né en 1613, mort en février 1684. Il n'eut rien du violent esprit de secte qui avait conduit son père devant la chambre étoilée et au pilori. Il s'efforça au contraire de se dérober aux passions religieuses du temps, et tandis que ses confrères prêchaient sur les événements du jour, il ne voulut, suivant son expression, parler que de l'éternité. Cette modération ne pouvait

plaire aux covenantaires, qui dominaient alors en Écosse, et Leighton, quittant sa petite paroisse de Newbottle près d'Édimbourg, alla vivre dans la retraite. Les magistrats d'Édimbourg l'en tirèrent en le nommant principal de l'université. Leighton remplit ces fonctions pendant dix ans avec beaucoup d'honneur. Lorsque Charles II songea à rétablir l'épiscopat en Écosse, il s'adressa à Leighton, qui ne voulut accepter que le plus obscur des évêchés écossais, celui de Dunblane. Il espérait qu'à force de patience et de concessions il parviendrait à réconcilier les presbytériens et les évêques, ou du moins qu'il les amènerait à se tolérer mutuellement. Déçu dans cet espoir, il porta sa démission à Charles II, qui, au lieu de l'accepter, le nomma archevêque de Glasgow, en 1670. Leighton céda aux instances de Charles II; mais en 1673, trouvant que le fardeau devenait chaque jour plus pesant, il alla encore à Londres solliciter la permission de se démettre de son archevêché. Le roi, sans y consentir, lui promit que si après une nouvelle année d'épreuves, il persistait dans sa résolution, il pourrait l'exécuter. L'année se passa, et Leighton, libre enfin, quitta son archevêché pour aller vivre près de sa sœur à Breadhurst, dans le comté de Sussex. Il passa les dernières années dans une stricte retraite, partageant son temps entre l'étude, les exercices de piété et les actes de bienfaisance. Il mourut pendant un voyage à Londres. Leighton fut un des premiers prédicateurs de son temps. Son beau *Commentaire sur la première Épître de saint Paul* a été souvent réimprimé; ses autres ouvrages théologiques sont encore lus et estimés. La meilleure édition de ses *Œuvres complètes* a été publiée à Londres, 1808, 8 vol. in-8°; avec la vie de l'auteur par G. Jerment. Z.

Barnet, *History of his own times*. — Laing, *History of Scotland*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

#### LEININGEN. Voy. LINANCE.

LEINSTER (*William-Robert FITZ-GERALD*, duc de), homme politique anglais, né en 1749, mort le 20 octobre 1805. Il appartenait à l'une des familles les plus illustres d'Irlande et était allié, du chef de sa mère, fille du duc de Richmond, aux races royales des Brunswick et des Stuart. Après avoir terminé ses études à Eton et à Cambridge, il visita plusieurs cours de l'Europe, et se trouvait en Italie lorsqu'il fut, en 1768, nommé député par les francs-tenanciers de Dublin, malgré la concurrence du riche banquier John Latouche. On prétend que chacun des deux candidats dépensa dans cette élection plus de cinq cent mille francs. Il siégea pendant huit ans à la chambre des communes, et passa, à la mort de son père (1776), à la chambre haute en même temps qu'il échangeait le nom de Kildare contre celui de duc de Leinster. Dévoué au parti tory, il devint en 1779 inspecteur général des milices de Dublin, et plus tard maître des rôles

et clerc de la couronne en Irlande. Ce fut lui qui, en 1795, fit bâtir dans le comté de Kilkare la petite ville de Maynooth, à laquelle, quoique protestant, il concéda un vaste terrain pour l'établissement d'un collège destiné à l'éducation des jeunes catholiques. K.

Burke, *Poerage*. — *Gentleman's Magazine*, 1806.

LEISEWITZ (*Jean-Antoine*), poète tragique allemand, né à Hanovre, le 1<sup>er</sup> mai 1752, mort à Brunswick, le 10 septembre 1806. Il étudia la jurisprudence à Göttingue, où il se lia avec Hölty, Bürger et plusieurs autres poètes, qui unissaient à cette époque leurs efforts pour l'épuration du goût littéraire en Allemagne. Entré en 1777, à Brunswick, dans les bureaux de l'administration, il fut placé en 1790 à la chancellerie secrète avec le titre de conseiller aulique. En 1801 il devint conseiller de justice, et enfin en 1805 président du comité de salubrité. Leisewitz s'est fait connaître par sa tragédie *Jules de Tarente*, qu'il présenta en 1774 au concours institué par Schröder pour la meilleure pièce ayant pour sujet un fratricide. Il n'obtint pas le prix, qui fut décerné à Klingler; mais en revanche son drame fut hautement apprécié par Schiller et par Lessing, qui d'abord l'avait attribué à Goethe. Leisewitz n'en resta pas moins découragé par l'échec qu'il venait de subir, et il cessa presque entièrement de s'occuper de travaux littéraires. Dans son testament il ordonna la destruction de tous ces papiers. On a de lui : *Julius von Tarent*; Leipzig, 1776, et 1828, in-8°; traduit en français dans le *Nouveau Théâtre allemand*. — Leisewitz a aussi publié quelques pièces de poésie et deux nouvelles dans le *Göttinger Musen-Almanach*. — Ses *Œuvres* ont paru à Vienne en 1817, in-12, et à Brunswick, 1838, in-12, avec une biographie de l'auteur écrite par Schweigger. E. G.

Jürgens, *Lezikon deutscher Dichter*, t. III et VI. — Wieland, *Neuer deutscher Mercur* (année 1806, t. III).

— Schiller, *Braunschweigische schöne Literatur*, p. 112.

LEISMANN (1) (*Jean-Antoine*), peintre allemand, né en 1804, à Salzbourg, mort en 1898, à Venise. Après avoir pendant quelques années étudié les mathématiques et s'être appliqué au dessin, il s'adonna à la peinture de paysage. Ayant échangé le séjour de Salzbourg pour celui de Munich, il y peignit divers tableaux pour la cour de l'électeur, notamment deux paysages conservés aujourd'hui dans la galerie de Schleisheim. Il s'établit ensuite à Venise, où il se lia avec un certain Mathia Brisighella, dont il adopta le fils, nommé Charles (2). Avec ce dernier il

(1) Son véritable nom était *Etzmann*; on le fit précéder d'un *L* pour l'italianiser.

(2) Ce Charles Brisighella prit le nom de son père adoptif, auprès duquel il apprit l'art de la peinture. Il habita quelque temps Vérone, puis à Ferrare, en 1764, une *Description des tableaux conservés dans les églises de cette ville*. Il a laissé des paysages, des batailles et des marines; comme il a suivi la manière de son père adoptif, il est quelquefois très-difficile, quand on recon-  
trouve des toiles signées Leismann, sans désignation de

alla passer plusieurs années à Vérone, où il exécuta des tableaux remarquables, dont quelques-uns ont été décrits dans les *Vite dei Pittori Veronesi* de Pozzo (p. 296). Les œuvres de Leismann, parmi lesquelles on compte plusieurs batailles, se trouvent en partie en Italie, en partie à Salzbourg et dans les châteaux des environs; elles se distinguent par une touche spirituelle, une grande hardiesse de pinceau et beaucoup de mouvement, qualités qui permettent de leur assigner un rang honorable immédiatement après les toiles de Salvator Rosa, dont elles rappellent la manière. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*.

**LEISSÈGUES (Corentin-Urbain-Jacques-Bertrand de)**, amiral français, né à Hanvec (Bretagne), le 29 août 1758, mort à Paris, le 26 mars 1832. Il entra dans la marine militaire en 1778, et sur la frégate *La Nymphe* fit une campagne sur les côtes de l'Afrique occidentale. En 1780 il était lieutenant à bord de la frégate *La Magicienne*, en troisième dans la Manche, où elle fit beaucoup de mal aux Anglais. De 1781 à 1784, passé sur *Le Sphinx*, de Leissègues combattit sous les ordres du bailli de Suffren, assista à six actions importantes, et reçut une blessure à la tête. En 1792, au lieu d'émigrer comme la plupart des officiers de la marine française, il accepta le commandement du brick *Le Furet* et rendit sur les côtes de Terre-Neuve de grands services à sa patrie. En 1793 il fut nommé capitaine de vaisseau, convoya les commissaires de la Convention envoyés aux Antilles, et reprit la Guadeloupe sur les Anglais. Ce fait d'armes lui valut le grade de contre-amiral (16 novembre) et le commandement supérieur des flottes du Vent, commandement qu'il occupa jusqu'en 1798, époque de son retour en France. En 1802, il fut chargé d'une mission moitié pacifique, moitié belliqueuse sur les côtes des États barbaresques; il sut obtenir satisfaction partout où il se présenta; il transporta ensuite à Constantinople le maréchal Brune, envoyé en ambassade auprès du sultan Sélim III. Il revint ensuite dans la Manche, où il rallia les vaisseaux destinés à grossir la flotte de l'amiral Gantheaume. Il s'agissait alors d'une descente en Angleterre. Ce projet abandonné, Leissègues sortit du port de Rochefort (décembre 1805) avec cinq vaisseaux, deux frégates et une corvette pour porter des renforts à l'île Saint-Domingue. Une violente tempête dont il fut assailli à la hauteur des Açores endommagea la plupart de ses navires, et avant d'avoir pu les réparer, il fut attaqué le 6 février 1806 dans la baie de Santo Domingo par l'amiral Duckworth, qui commandait sept vaisseaux, deux frégates et deux sloop; il soutint le combat pendant deux heures et perdit trois vaisseaux; il fit échouer les deux au-

tres, qu'il incendia; les frégates et la corvette s'échappèrent. De retour à Bordeaux (septembre 1806), Leissègues fut chargé, de 1809 à 1811, de la défense de Venise; il y réussit et passa aux îles Ioniennes, qu'il ne quitta qu'en 1814. Mis à la retraite en 1816, il se tint éloigné de toute fonction publique. A. DE L.

Girard, *Vie des Marins français les plus célèbres. — Histoire générale de la Marine*.

**LEITAO DE ANDRADE (Miguel)**, écrivain portugais, né en 1555, à Pedrogão, bourgade du diocèse de Coïmbre, mort après 1629. Il était encore à l'université de Coïmbre lorsqu'il eut connaissance de l'expédition de D. Sébastien; il s'engagea comme volontaire, se battit bravement à la journée de Alcaçar-Kebir, fut fait prisonnier et conduit à Fez. Il parvint à s'enfuir, et gagna Melilla, où il put s'embarquer pour le Portugal. Attaché au service du prétendant, D. Antonio, en qualité de gentilhomme, il suivit la fortune de ce prince, qui fut roi tout juste assez de temps pour faire frapper quelques monnaies de cuivre à son effigie et succomber dans sa lutte contre Philippe II. Saïsi par ordre de Manoel da Sylva, garde de la frontière de Santarem, Leitão fut mis en prison, d'où il réussit à s'évader. La dernière partie de sa vie fut moins agitée que la première: il épousa à un âge déjà avancé une de ses parentes, dont il n'eut pas d'enfants, et mourut commandeur de l'ordre du Christ sous le gouvernement de Philippe.

Sous le titre de *Miscellaneæ*, il nous a laissé des espèces de mémoires contemporains, qui touchent à beaucoup de traditions locales. Ils ont pour titres: *Miscellanea do Sitio de Nossa, senhora da Luz do Pedrogado grande, aparecimento da sua santa imagem, fundação do seu convento e da Se Lisboa, expugnação della. Perda del Rey D. Sebastião. E que foi noboza, Senhor, Senhora vassallo del Rey, Rico homem, Infanção, corte, cortesia, Misura, Reverencia, e tirar o chapeo, e prodigios, com muitas curiosidades e poeias diversas*; Lisbonne, 1629, in-4°. L'auteur a laissé entrevoir dans ce titre, étrangement détaillé, ce qu'on doit chercher dans son livre, une série de curiosités historiques. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana. — Catalogo dos autores, dans le Grand Dictionnaire de la langue portugaise. — Mapa de Portugal*.

**LEITAO FERREIRA (Le P. Francisco)**, écrivain portugais, né à Lisbonne, en 1667, mort en 1736. Il embrassa la vie ecclésiastique, et se fit remarquer par son amour pour l'étude. Nommé curé de l'une des paroisses de Lisbonne, il s'occupa surtout de l'histoire ecclésiastique et de l'histoire universitaire. On a de lui: *Nova Arte de Concettos*; Lisbonne, 1718 et 1721, 2 vol. in-8°; — *Catalogo dos Bispos de Coïmbra*; Lisbonne, 1724, in-fol.; — *Noticias Chronologicas da universidade de Coïmbra; Parte primeira, que comprehende os annos que*



*discorrem desde 1288 até principios de 1537 ; Lisboa, 1729, in-fol.*

Barboza Machado, *Bibl. Lusit.*

**LÉITH-ES-SOFFAR** ou **ES-SAFFAR**, fondateur de la dynastie persane des Soffarides, mort vers 860, dans la province de Sistan ou Ségestan. *Soffar*, en langue arabe, signifie *chaudronnier* ou *fondeur de lait*. C'était la profession de Léith, qui, d'après quelques auteurs, serait resté paisiblement dans sa boutique, et aurait exercé son métier jusqu'à sa mort. Selon ces mêmes auteurs, les faits que nous allons raconter de Léith, ainsi que la fondation de la dynastie des Soffarides, ne doivent être attribués qu'à l'aîné de ses fils, Yakoub-ben Léith. Ceux qui les attribuent au contraire au père racontent que, dégoûté d'un métier sédentaire et grossier, peu conforme à son génie actif et élevé, Léith préféra à l'honneur d'exercer une profession utile l'espace de gloire qu'il espérait retirer des exploits hardis de chef de brigands. La bande de Léith devint bientôt la plus redoutée de tout le pays; mais son chef sut acquérir en même temps une grande réputation de générosité par la manière humaine dont il traitait les personnes qui tombaient entre ses mains. Mais la principale cause de sa fortune fut l'exploit suivant. Léith était entré de nuit dans le palais de Dargam, prince ou gouverneur de la province de Sistan. Il en emporta un butin assez considérable lorsqu'en se retirant il mit le pied sur une petite pierre : soupçonnant que c'était quelque bijou qu'il avait laissé tomber, il le ramassa. Mais il fut bien surpris de voir que cette pierre était du sel gemme. Comme le sel est chez les Orientaux l'emblème le plus saint de l'hospitalité, il jeta aussitôt tout son fardeau, et, regardant cette maison comme sacrée, il s'en éloigna au plus vite. Le lendemain la surprise fut extrême dans le palais. On voyait clairement tout le danger qu'on avait couru, et l'on ne pouvait deviner comment des voleurs, assez hardis pour entrer dans les appartements, assez adroits pour s'emparer sans aucun bruit de tout ce qu'il y avait de plus précieux, avaient manqué de temps ou de courage pour emporter tant de bien, qui était déjà à leur disposition. Léith raconta son aventure; le bruit en parvint aux oreilles du prince, qui conçut de ce chef de voleurs une idée assez favorable. Attaché dès lors au service de Dargam, il fut chargé de plusieurs entreprises militaires, qui toutes lui réussirent également bien. Il repoussa les attaques du gouverneur de Khorasan, et aida son maître, Dargam, et après lui Salih, à se rendre indépendants du khalife. Devenu commandant en chef de toutes les troupes du Sistan, il conçut bientôt le projet de supplanter ses maîtres dans le gouvernement de cette vaste province. Après la mort de Salih, son ambition prenant un libre essor, il dépouilla les fils de ce prince de l'héritage de leur père, et s'empara de la sou-

veraine puissance. Pour gagner les faveurs du khalife, il lui envoya le prince destitué, demandant en récompense le gouvernement de Sistan. Le calife alors régnant agréa cette demande en même temps que l'hommage que lui fit Léith. Ce dernier cependant ne jouit pas longtemps de son bonheur; car il mourut peu après, vers 860, laissant à son fils un royaume assez étendu, qui quelques années plus tard embrassait toutes les provinces jusque alors conquises dans l'Iram, l'Afghanistan et le Beloutchistan.

Cet empire n'eut qu'une durée de cinquante à quatre-vingt ans. Ch. RUMELIN.

D'Herbelot, *Bibliothèques Orientales*. — Desguignes, *Histoire généalogique des Huns*. — *Falaristancus Annales*, trad. par Dubous.

**LEITE**, *Voy. YACOUB*.

**LEJARS** (*Louis*), poète dramatique français, vivait au seizième siècle. D'après La Croix du Maine, ce poète était secrétaire de la chambre du roi Henri III; c'est tout ce que l'on sait de lui. Quelques vers placés en tête de sa pièce nous apprennent qu'il était ami de Ronsard et de Daurat. Il a composé une tragi-comédie en prose, intitulée *Lucelle*; Paris, 1576, in-8°. Cette pièce, qui ne brille ni par le style ni par l'imagination, a cependant de l'intérêt. Elle fut mise en vers par Jacques Du Hamel. Z.

La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises*. — Le Fr. Parfaict, *Histoire du Tâchère français*.

**LEJAY** (*Claude*), en latin *Laisus*, l'un des propagateurs de l'ordre des Jésuites, né à Aise, en Faucigny (diocèse de Genève), vers 1505, mort le 6 août 1562, à Vienne (Autriche). Il commença ses études au collège de La Roche, et les termina à Paris. Il se lia d'une étroite amitié avec son compatriote Pierre Favre, qui le détermina en 1535 à entrer dans l'ordre que venait de fonder Ignace de Loyola (*voy. ce nom*). Lejay en fut le dixième membre et l'un de ceux qui, par leur caractère et leurs lumières, contribuèrent le plus à propager la congrégation naissante. En 1545 il assista au concile de Trente. Il gouverna ensuite le collège de Bologne, où il se fit recevoir docteur en théologie. Il se rendit alors en Allemagne, professa à Ingolstadt, puis à Vienne (juin 1551), où il mourut, dans un âge peu avancé. Il avait composé de nombreux écrits dont on n'a publié que le *Speculum prorsulum, ex sacre Scripturæ, canonum et doctorum verbis*; Ingolstadt, 1625, in-4°, et dans le t. XVII des *Œuvres* du P. Gretser; Ratibonne, 1731.

A. L.

Le P. Canisius, *Orat. fun. de Cl. Jays*, à la suite de ses *Œuvres Sanctorum* (trad. de l'espagnol du P. Ribadeneira); 1690, in-fol. — Sotwell, *Biblioth. Societ. Jesu*. — Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, II.

**LE JAY** (*Gui-Michel*), connu par la Bible polyglotte qui porte son nom, naquit à Paris, d'une famille noble, en 1588, et mourut le 10 juillet 1674. Il étudia les langues anciennes et étrangères, et commença en 1628 l'édition de la Polyglotte projetée dès l'année 1615, comme on le

voit par une lettre de Jacques de Thou à Sébastien Tenguagel (3 mai 1615) : « Nos libraires préparent une nouvelle édition de la Bible, où les paraphrases chaldaïques seront plus exactes que dans celle d'Alcala et celle d'Anvers. Ils y ajouteront les versions syriaque et arabe de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des traductions latines. Le cardinal Duperron pressa l'ouvrage. Il m'a même engagé dans cette entreprise. » En effet le cardinal Duperron, qui avait eu à Rome des relations avec J.-B. Raimondi, auteur de la Polyglotte en dix langues, François de Brèves, qui avait en outre séjourné longtemps à Constantinople et voyagé en Syrie, avaient résolu, de concert avec Jacques de Thou, de donner une Polyglotte. De Brèves recueillit des manuscrits originaux, et fit venir à Paris deux savants maronites, Gabriel Sionite et Jean Heronite. Tous ces efforts demeurèrent alors sans résultat. Le projet paraissait même sinon abandonné, au moins ajourné indéfiniment, lorsque Michel Le Jay, alors avocat au parlement de Paris, entreprit à lui seul ce que plusieurs n'avaient pu faire. Il avait ce qu'il fallait pour réussir, de la fortune, de l'activité, une volonté énergique. On se mit à l'œuvre. Vitré, imprimeur du roi, fut chargé de l'impression. Le Bé, fils du célèbre fondeur, qui avait travaillé pour la Bible du roi d'Espagne, grava les caractères hébreux, chaldéens, grecs, latins et les lettres italiennes; Jacques Sanlecque grava les caractères samaritains et syriaques, poinçons, matrices et lettres, et frappa les matrices arabes, partie sur les poinçons de François de Brèves, partie sur les poinçons de Gabriel Sionite. On inventa une fabrique particulière de papier, qui à cause de sa supériorité a retenu le nom de *Carta imperialis*. D'un autre côté Le Jay s'adjoignit des hommes capables, Valérie de Flaigny, le père Morin de l'Oratoire, Philippe d'Aquin, Godefroi Hermant, chanoine de Beauvais, Jean Aubert, Jean Tarin et trois Maronites du Liban, Gabriel Sionite, Jean Heronite et Abraham Echellensis. Le Jay poursuivait le plan conçu en 1615. Il ne voulait pas seulement publier une nouvelle édition de la Bible d'Amiens, mais il y ajoutait la version arabe de tous les livres sacrés et la version syriaque de l'Ancien Testament, avec celle des quatre Épîtres canoniques et de l'Apocalypse qui manquait dans la précédente. A l'instigation du cardinal de Béruille, chargé par le pape Urbain VIII d'examiner la disposition de cette grande entreprise, Le Jay y fit entrer le Pentateuque hébreu samaritain. Le père Morin, qui venait d'achever l'édition grecque de la Bible, y joignit la version samaritaine. L'impression commença au mois de mars 1628. Les difficultés que Rome, cédant aux sollicitations jalouses des savants étrangers, opposa parfois à cette entreprise, les tracasseries et les lenteurs affectées de Gabriel Sionite arrêtaient souvent la marche des travaux. Il fallut

tout l'ascendant du cardinal de Béruille sur l'esprit d'Urbain VIII et sur les cardinaux pour lever les obstacles venus de la cour romaine, et toute l'autorité du cardinal Richelieu pour triompher du mauvais vouloir du Sionite. La Bible polyglotte ne fut terminée qu'en 1645. Elle est intitulée : *Biblia hebraica, samaritana, chaldaica, graeca, syriaca, latina, arabica, quibus textus originales totius Scripturae sacrae quarum pars in editione Complutensi, deinde in Antuerpiensi regis sumptibus exstat, nunc integri ex manuscriptis toto fere orbe questis exemplaribus exhibentur*. Le nom de Le Jay et la part qu'il a prise à cette œuvre se voient dans l'inscription en style lapidaire qui suit le titre : *Regnante Ludovico XIV, felici, triumphatore, etc., augustos regis saeculorum immortalis codices, sacras paginas septeno idioma resonantes.....* Viennent ensuite deux préfaces; dans la première, datée du 1<sup>er</sup> octobre 1645, Le Jay rend compte de l'ouvrage, mais il garde le silence sur plusieurs points importants; dans la seconde, Jean Morin soutient la supériorité du texte samaritain sur le texte des Juifs, opinion contre laquelle Hottinger avait déjà publié en 1642 ses *Exercitationes anti-Morinienae*. Comme le porte son titre, la Bible de Le Jay est *heptaglotte*. Elle a de plus que celle de Ximénès le syriaque et l'arabe. Elle se divise en neuf tomes, distribués en dix volumes grand in-fol., et forme deux corps. Le premier, qui comprend cinq tomes (six volumes), n'est qu'une copie ou une seconde édition de la Bible d'Arias Montanus, avec quelques additions dans le cinquième tome; c'est-à-dire que les quatre premiers tomes contiennent l'Ancien Testament, en hébreu, en chaldéen, en grec et en latin, de la même manière et dans la même disposition que les quatre premiers volumes de la Polyglotte de Philippe II. Le cinquième tome est partagé en deux volumes; il contient le Nouveau Testament grec, latin et syriaque, qui compose le cinquième tome de la Bible d'Anvers, et de plus le Nouveau Testament en arabe, les quatre Épîtres canoniques et l'Apocalypse en syriaque. Seulement, à la place du texte syriaque, qui est au bas des pages, en caractères hébreux, dans l'édition précédente, on a mis dans celle-ci la version arabe avec son interprétation latine. Le second corps renferme dans les quatre derniers tomes l'Ancien Testament en syriaque et en arabe avec les traductions latines. Les quatre Évangiles en arabe ont été imprimés sur l'exemplaire de Rome de l'an 1191, avec la version latine de Jean-Baptiste Raimondi. Pour la seconde partie du Nouveau Testament, on a suivi la Bible de Plantin pour le grec, le latin et le syriaque; on a seulement ajouté en cette dernière langue les épîtres canoniques publiées en 1630 par Pocock. On a suivi également le Pentateuque arabe édité à Constantinople en 1546,

le Psautier publié en arabe à Gènes (1506), en syriaque au mont Liban (1610) et à Paris (1625). Nous ne comprenons donc pas comment les éditeurs ont pu dire, dans le titre de cette Polyglotte, qu'elle est faite *ex manuscriptis toto fere orbe quaesitis exemplaribus*, lorsqu'en examinant on ne voit qu'une douzaine de manuscrits, dont la plupart se trouvaient à Paris à l'époque où cette édition fut entreprise. La Bible de Le Jay est un chef-d'œuvre typographique; elle l'emporte incontestablement sous ce rapport sur la Polyglotte anglaise de 1657; mais elle est remplie de fautes, et la grosseur des volumes, la mauvaise disposition des textes et des versions en rendent l'usage incommode. A l'exemple de Ximénès, Richelieu voulut avoir la gloire d'une Polyglotte; il fit offrir à Le Jay le remboursement de sa dépense et 20,000 écus de profit s'il voulait ôter son nom et mettre en tête de l'ouvrage celui du cardinal. Le Jay refusa de souscrire à ce marché. Les libraires d'Angleterre lui offrirent la même indemnité s'il voulait seulement leur en céder toute l'impression. L'auteur préféra la gloire à ses propres intérêts. Pour immortaliser son nom, pour doter la France d'un monument national, il sacrifia sa fortune et dix-sept années de travaux. L'impression lui avait coûté 300,000 francs. Les caudeaux et les reliures achevèrent de le ruiner. Il eut encore l'imprudence de mettre sa Polyglotte à un prix trop élevé, et refusa d'en laisser six cents exemplaires aux Anglais, qui n'en voulaient donner que la moitié de la somme exigée. Ceux-ci chargèrent Walton de l'édition d'une Polyglotte beaucoup plus commode, et firent tomber celle de Le Jay, au point, dit Ménage, que la reliure coûtait plus que l'ouvrage. En récompense des services qu'il avait rendus au public « ayant courageusement entrepris et fait l'édition de la grande Bible, ouvrage majestueux consacré à la gloire du règne du roi et de la régence de la reine sa mère, et à l'honneur et à la réputation particulière de la France », Le Jay obtint la confirmation de ses titres de noblesse et le brevet de conseiller d'État. Il prêta serment de fidélité au mois de janvier 1646, et jouit de toutes les prérogatives et appointements attachés à sa dignité. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut l'année suivante pourvu du doyenné de Sainte-Marie-Madeleine de Vezelay en Bourgogne. Le Jay ne put cependant jamais s'acquitter entièrement des dettes qu'il avait contractées. Lorsqu'en 1657 le conseil d'État fut réduit à vingt quatre membres, il se trouva du nombre des conseillers réformés. C'est alors, dit-on, que Mazarin lui fit accorder une somme de 19,000 livres. Le Jay mourut avec la qualité de doyen de Vezelay, à l'âge de quatre-vingts ans. Lelong, La-caille, Ménage et d'autres l'ont accusé d'avoir détruit les caractères orientaux qui avaient servi à l'impression de la Polyglotte, afin qu'on ne pût rien imprimer d'aussi beau en ce

genre. Ce fait ne nous semble pas suffisamment prouvé. Des libraires hollandais présentèrent au pape Alexandre VII une Polyglotte sous ce titre : *Biblia alexandrina Polyglotta, auspiciis S. D. Alexandri VII, anno ejus sessionis XII, feliciter inchoata, Lutetiae Parisiorum prostant apud Janssonium a Vaesberge, Joannem Jacobi Chipper, Elizæum Weirstraet* (1666). C'est la Polyglotte même de Le Jay, dont on a retranché tout ce qui précède les titres. F. TASSIAU.

Lelong, *Discours historiques sur les principales Éditions des Bibles polyglottes*; Paris, 1718, in-12, p. 164-204, 279, 280, 400 515, 546, 547. — Colomès, *Gallia orientalis*, p. 282. — Ménage, *Mémoires*, tom. II, 71. — Chevillier, *De l'Origine de la Typographie*, part. I, p. 20, 226. — Baillet, *Jugements des Savants*, tom. II, 3. — Lambecius, *Biblioth. Pindobon.*, tom. I, p. 106. — La-caille, *Histoire de l'Imprimerie*, liv. II, pag. 216. — Wolfius, *Bibliotheca hebraica*, tom. I.

LEJAY (Gabriel-François), érudit français, né à Paris, en 1657, mort dans la même ville, le 21 février 1734. Il était neveu de Nicolas Lejay, baron de Tilly, garde des Sceaux et premier président du parlement de Paris. Gabriel-François Lejay fit ses études chez les jésuites, y prononça ses vœux, et devint l'un de leurs plus éloquents professeurs. Durant plus de trente années il occupa les chaires de rhétorique et d'éloquence dans divers collèges de Paris, surtout au collège Louis-le-Grand, où il eut Voltaire pour élève. Lejay semblait avoir deviné la destinée de son jeune disciple, avec lequel il avait souvent de vives discussions et auquel il disait : « Va, malheureux, tu léveras un jour l'étendard du déisme en France. » Lejay mourut prêtre du collège Louis-le-Grand. On a de lui : *Le Triomphe de la Religion sous Louis le Grand, représenté par des inscriptions et des devises*; Paris, 1687, in-12; — *Gallus tam falli ab hoste nescios quam vinci, Oratio*; 1694; — *Regi ob delectum regis urbi novum præsulem, solemnibus gratiarum Actio*; 1696; — *Josephus fratres agnoscens; Josephus venditus; Josephus Ægypto præfectus*; tragédies, 1696, 1699, in-12; — *Gloria sæculi Gallis vindicata*; 1699, in-12; — *Daniel; Damocles; Abdolonymus*; drames, 1703; — *Timandre*, pastorale en l'honneur de Philippe V, 1703; — *Ludovico Magno pacifico victori Gratulatio*; 1703; — *Jacobi secundi, Magnæ Britannicæ regis, Laudatio funebris*; 1703; — *La véritable Sagesse et Considérations pour tous les jours de la semaine*, trad. de l'italien de P. Segneri; 1703; — *Les Devoirs du chrétien sur ce qui regarde la foi et les mœurs, tirés de l'Écriture et des Pères*; 1703; — *In natalibus serenissimi ductis Britannicæ Oratio extemporales*; 1704, in-12; — *Les Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse*, trad. de grec et annotées; 1723, 2 vol. in-4°; — *Bibliotheca Rhetorum, præcepta et exempla complectens quæ tam ad oratoriam facultatem quam ad poeticam pertinent*; Paris, 1726.

2 vol. in-4°; Venise, 1747, 2 vol. in-4°; Ingolstadt, 1765, 5 vol. in-8°; nouv. édit., plus complète, Paris, 1809-1813, 3 vol. in-8°. On y trouve, outre les ouvrages précités, l'indication de beaucoup d'écrits inédits ou dont l'impression était restée ignorée.

A. L.

Deux du Badier, *Journal de Verdun*, t. V, p. 162 (tables). — Duvernet, *Vie de Voltaire*, p. 16. — *Mémoires de Trévoux*, juin 1716 et mars 1722. — L'abbé Bellegier, cinq *Lettres dans le Mercure de France*, mars-mai 1732.

**LEJEUNE (Claude)**, célèbre musicien du seizième siècle, plus connu sous le nom de *Claude Lejeune*, ou simplement sous celui de *Claudin* (1), naquit à Valenciennes, vers 1540; on ignore la date précise de sa mort, mais elle paraît devoir être fixée entre les années 1598 et 1603. Claude Lejeune, qui était en grande faveur à la cour de Henri III, fut chargé, avec Salmon et Beaulieu, de composer la musique des fêtes splendides qui furent données au Louvre, en 1581, à l'occasion du mariage du duc de Joyeuse avec mademoiselle de Vaudemont, belle-sœur du roi. Un auteur contemporain, Thomas d'Embry ou d'Ambry, ami de Claude Lejeune, parle des merveilleux effets que produisit sa musique; ses éloges, malgré son exagération, n'en attestent pas moins la réputation dont l'artiste jouissait alors en France. Après la mort de Henri III, Claude Lejeune passa au service de Henri IV, ainsi que le prouvent les titres de ses ouvrages imprimés à La Rochelle, en 1598, et à Paris pendant les années suivantes; il remplissait alors à la cour les fonctions de compositeur de la chambre du roi, tandis que Du Caurroy y occupait la place de maître de chapelle. Une ode de Thomas d'Embry ou d'Ambry, placée en tête d'un recueil de morceaux de Claude Lejeune, intitulé : *Le Printemps*, et imprimé à Paris en 1603, témoigne qu'à cette époque ce compositeur n'existait déjà plus; cette ode a pour titre : *Ode sur la Musique de défunct sieur Claudin Lejeune*. On doit en conclure que cet artiste mourut, comme nous l'avons dit plus haut, entre les années 1598 et 1603. Il avait embrassé la religion réformée; néanmoins on trouva dans ses papiers, après sa mort, une messe à cinq et à six voix, qui fut publiée, en 1607, par Pierre Ballard.

Bien que Claude Lejeune ait conservé dans la plupart de ses compositions les formes du style fugué des maîtres du seizième siècle, son mérite comme musicien savant a été exagéré par

ses contemporains. Ses ouvrages, souvent incorrects, ne peuvent soutenir la comparaison avec ceux des bons maîtres de l'école romaine; mais ils se font remarquer, principalement ses chansons françaises, par un tour élégant et facile. Cependant ils sont inférieurs sous le rapport de l'invention aux compositions de Roland de Lassus, d'Arcadet et surtout de Clément Jannequin.

On connaît de ce musicien : *Livre de meslanges de C. Lejeune, à quatre, cinq, six et huit voix*; Anvers, Christophe Plantin, 1585, 6 vol. On y trouve des motets latins, des madrigaux italiens, des chansons françaises, et un *Écho à dix parties*; — *Dodécacorde contenant douze psaumes de David mis en musique selon les douze modes approuvez par les meilleurs auteurs anciens et modernes, à deux, trois, quatre, cinq, six et sept voix*; La Rochelle, 1598, 6 vol. in-4°. Les paroles sont celles de la traduction française de Clément Marot. — *Le Printemps, à deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit parties*; Paris, 1603, 6 vol. in-4°; — *Missa ad placitum, cum quinque et septem vocibus*; Paris, 1607, in-fol.; — *Premier livre contenant cinquante psaumes de David mis en musique à trois parties*; Paris, P. Ballard, 1607, 3 vol. L'année suivante le même imprimeur publia le second et le troisième livre de ces psaumes; — *Les Psaumes de Marot et de Théodore de Bèze, mis en musique à quatre et cinq parties*; La Rochelle, in-4°; ces psaumes ont eu beaucoup de succès; — *Octonaires de la Vanité et Inconstance du Monde, mis en musique à trois et quatre parties*; Paris, 1610, 4 vol.; cet ouvrage contient trente-six chansons françaises; — *Second livre de Meslanges*; Paris, 1612, 4 vol. Ce recueil, composé de morceaux à quatre, cinq, six, sept, huit et dix voix, renferme des chansons françaises, des madrigaux italiens, des psaumes, des motets, un *Magnificat*, etc.

D. DENNE-BARON.

Le P. Mersenne, *Harmonie universelle*. — Bourdelot, *Histoire de la Musique*, etc. — Burney, *A general History of Music*. — Féta, *Biographie universelle des Musiciens*. — Le même, *Mémoires sur les Musiciens néerlandais*. — Patria, *Hist. de l'Art Musical en France*.

**LEJEUNE (Paul)**, missionnaire français, né en 1592, mort le 7 août 1664. Il entra dans la Société de Jésus, et fut envoyé propager la foi catholique au Canada. Durant dix-sept années qu'il demeura dans cette contrée, il déploya beaucoup de zèle; mais le succès ne répondit pas à ses espérances, et il compta peu de prosélytes parmi les Indiens. Il revint en France vers 1632, et publia aussitôt sa *Brieve Relation du Voyage de la Nouvelle-France*; Paris, 1632, in-8°. Le P. Lejeune retourna au Canada en 1634, et n'en revint que cinq ans plus tard; il fit paraître alors *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France depuis l'an 1634 jusqu'en l'an 1639*; Paris, 1640, 7 vol. in-12. Les ouvrages du P. Lejeune sont les premiers et les

(1) Le véritable nom de famille de ce musicien était *Lejeune*; on en trouve la preuve évidente dans la première édition de ses psaumes, publiée en 1608, après sa mort, et dédiée par la sœur de l'artiste au duc de Bouillon, prince de Sedan; l'épître dédicatoire de l'ouvrage est signée *Cécile Lejeune*.

Le prénom de *Claudio* ou *Claudin* a fait confondre ce musicien, par quelques auteurs, avec Claude de Sermizy, maître de chapelle de François I<sup>er</sup>, qu'on appelait aussi *Claudin*, et dont les compositions sont indiquées sous ce nom dans les recueils de chansons et de motets publiés, en 1489 et 1494, par Pierre Attaignant.

plus complets qui apprirent aux Européens les mœurs des sauvages de l'Amérique du Nord. Ils sont encore fort intéressants; une grande partie des peuplades dont il parle ayant disparu et le reste diminuant chaque jour. A. DE L.

De Baeker, *Bibliothèque de la Société de Jésus. — Lettres édifiantes.*

**LEJEUNE (Jean-Nicolas)**, antiquaire français, né en 1750, mort à Metz, le 1<sup>er</sup> février 1826. Après avoir été attaché pendant de longues années à la famille Tschudy en qualité d'homme d'affaires, il fut employé comme ingénieur expert au cadastre depuis 1806. Il a publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, société dont il était correspondant : *Notice sur les Voies romaines du département de la Moselle*, avec une carte, 1826 : Lejeune y décrit le trajet de six voies, dont deux n'avaient pas encore été signalées. Il en avait omise une septième, que M. Bégin a indiquée dans son *Histoire littéraire du Pays Messin*; — *Notice sur les Antiquités du département de la Meurthe*; 1826. Il avait aussi envoyé à l'Académie royale de Metz une *Notice sur un camp romain découvert près de Boulay*. J. V. Bégin, *Biogr. de la Moselle*. — Quérard, *La France Littér.*

**LEJEUNE (Louis-François baron)**, général et peintre français, né à Strasbourg, en 1778, mort en 1850. Enrôlé volontaire en 1792, dans la compagnie des Arts de Paris, il fut fait peu de temps après sergent au 1<sup>er</sup> bataillon de l' Arsenal, et passa en 1793 dans l'artillerie à La Fère. Il se trouva aux sièges de Landrecies, du Quesnoy et de Valenciennes, où le général Jacob le choisit pour aide de camp. A la fin de la même année, il fut nommé lieutenant adjoint au génie; il fit en cette qualité la campagne de 1794 en Hollande et une partie de celle de 1795. Appelé en 1798 au dépôt de la guerre, il passa de brillants examens, à la suite desquels il obtint le grade de capitaine adjoint au corps du génie, et fut attaché au général Berthier, ministre de la guerre, comme aide de camp. Après la bataille de Marengo, il fut nommé capitaine en titre. La journée d'Austerlitz lui valut le grade de chef de bataillon. Il prit encore part à une foule de sièges et de combats, fut fait colonel au siège de Saragosse et général de brigade à la bataille de la Moskowa, le 23 septembre 1812. Pendant la retraite de Russie et dans la campagne de Saxe, il fut chef d'état-major général du 1<sup>er</sup> corps d'armée, puis des trois corps réunis sous les ordres du maréchal Oudinot. Il assista à la bataille de Lutzen, au passage de la Sprée, à Bautzen et à d'autres affaires. Au combat de Hoyerswerda, il sauva l'armée du maréchal Oudinot en détruisant l'artillerie prussienne. Dans sa longue carrière militaire, Lejeune s'était particulièrement fait remarquer au passage de l'Ourthe, à la prise de Lintz et au siège de Kolberg. Après la bataille d'Essling, ce fut Lejeune, alors aide de camp du maréchal Berthier, qui se

chargea de procurer à Napoléon la barque sur laquelle il s'échappa de l'île Lobau. Il porta ensuite aux maréchaux Bessières et Masséna l'ordre de la retraite. Sous la restauration, il entra dans le corps d'état-major. Sous Louis-Philippe, il passa dans la section de réserve de l'état-major général, et se retira à Toulouse. Le général Lejeune, qui avait été blessé plusieurs fois sur les champs de bataille, reçut dans ses foyers un coup de feu dans le bras tiré à bout portant par un braconnier. En assistant aux grandes batailles de la révolution et de l'empire, l'idée lui était venue de les représenter. Il reçut des leçons du peintre Valenciennes, et exposa successivement, d'après ses souvenirs personnels, en 1800 : *Incendie de Charleroi*; — en 1801 : *La Bataille de Marengo*, toile qui fut achetée par le premier consul; — en 1802 : *Bataille terrestre d'Aboukir*; — *Bataille du mont Thabor*; — en 1804 : *Bataille de Lodi*; — en 1806 : *Bataille des Pyramides*; — en 1808 : *Bitouac en Moravie*; — en 1810 : *Bataille de Somosierra*; — en 1819 : *Attaque d'un convoi près de Salinas en Biscaye*; — en 1824 : *Passage du Rhin par Jourdan*; — *Bataille de la Moskowa*; — *Bataille de la Chclana*; — en 1827 : *Une Scène du siège de Saragosse*; — en 1835 : *Edgard Lejeune faisant la guerre à Polichinelle*; — *Promenade aux châteaux de Crac*; — *La Cascade du lac d'Oo, près Bagnères de Luchon*; — *Le Jardin du Musée de Toulouse par le vent d'autan*; — en 1842 : *Vues de Tarascon*; — en 1843 : *Merida en Estramadure*; — en 1845 : *Vue de Carrare et de sa carrière de marbre blanc*. En 1803, Lejeune obtint la grande médaille d'or. L. L.—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome IV, 2<sup>e</sup> partie, p. 206. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'école franç. au dix-neuvième siècle.* — *Livrets des Salons, 1800-1848.*

**LEJEUNE-DIRICHLET (Gustave)**, mathématicien allemand, né à Düren (Prusse rhénane), le 11 février 1805, mort à Göttingue, le 8 mai 1859. Après avoir fini ses études, il se rendit, en 1822, à Paris, et devint précepteur des enfants du général Foy, où il eut l'occasion de se lier avec plusieurs mathématiciens célèbres, entre autres Fourier. En 1825 il composa un mémoire remarquable sur l'impossibilité de quelques équations indéterminées du cinquième degré. En 1827 il se fixa à Breslau, en qualité de répétiteur à l'université; l'année suivante il fut appelé à Berlin pour y occuper une chaire de mathématiques. Après la mort de Gauss (voy. ce nom), il fut jugé digne de remplacer, à l'université de Göttingue, ce savant illustre. Depuis 1832 il fit partie de l'Académie des Sciences de Berlin, et en 1854 il fut nommé associé étranger de l'Institut de France. M. Lejeune-Dirichlet, à l'enseignement duquel se sont formés la plupart des jeunes géomètres de l'Allemagne, s'est occupé spécialement de deux branches de mathématiques : 1<sup>o</sup> de la théorie des équations aux diffé-

1548

rences partielles, des séries périodiques et des intégrales définies, théorie qui est d'une si grande importance pour les questions de physique mathématique; 2° de la théorie des nombres, partie la plus élevée et la plus abstraite des sciences exactes. Il a enrichi la science d'un grand nombre de découvertes précieuses, contenues dans une série de mémoires qui ont été publiés, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin*, et dans le *Journal de Mathématiques de Crelle*, et qui sont presque tous écrits en français. Nous en indiquerons les suivants : *Recherches sur les diviseurs premiers d'une classe de formules du quatrième degré* (Crelle, *Journal de Mathématiques*, t. III); — *Mémoire sur l'impossibilité de quelques équations indéterminées du cinquième degré* (t. III); — *Démonstration nouvelle de quelques théorèmes relatifs aux nombres* (t. III); — *Question d'analyse indéterminée* (t. III); — *Notes sur les intégrales définies* (t. IV); — *Sur la convergence des séries trigonométriques qui servent à représenter une fonction arbitraire entre des limites données* (t. IV); — *Solution d'une question relative à la théorie mathématique de la chaleur* (t. V); — *Démonstration d'une propriété analogue à la loi de réciprocité qui existe entre deux nombres premiers quelconques* (t. IX); — *Démonstration du théorème de Fermat (1) jusqu'à la quatorzième puissance* (t. IX); — *Sur les intégrales eulériennes* (t. XV); — *Sur les séries dont le terme général dépend de deux angles et qui servent à exprimer des fonctions arbitraires entre des limites données* (t. XVII); — *Sur l'usage des intégrales définies dans la sommation des séries finies ou infinies* (t. XVII); — *Sur la manière de résoudre l'équation  $t^2 - pu^2 = 1$ , au moyen des fonctions circulaires* (t. XVII); — *Sur l'usage des séries infinies dans la théorie des nombres* (t. XVIII); — *Recherches sur diverses applications de l'analyse infinitésimale à la théorie des nombres* (t. XIX et XXI); — *Recherches sur la théorie des nombres complexes* (t. XXII); — *Recherches sur les formes quadratiques à coefficients et à indéterminées complexes* (t. XXIV); — *Sur un moyen général de vérifier l'expression du potentiel relatif à une masse quelconque, homogène ou*

*hétérogène* (t. XXXII); — *Sur la stabilité de l'équilibre* (t. XXXII); — *Sur la réduction des formes quadratiques positives à trois nombres entiers indéterminés* (t. XL); — *Sur un problème relatif à la division* (t. XLVII); — *De formarum binariorum secundi gradus compositione* (t. XLVIII); — *Éloge du mathématicien Charles-Gustave-Jacob Jacobi*, lu à l'Académie des Sciences de Berlin, le 1<sup>er</sup> juillet 1852 (t. LII).

R. MEYER.

*Conversations-Laboon. — Journal de Crelle.*

LE JOLLE (Pierre DE), écrivain du dix-septième siècle, dont la vie, nous le croyons du moins, est restée inconnue. C'était un de ces rimeurs français qui, brouillés pour motifs quelconques avec le gouvernement de Louis XIV, se retiraient en Hollande. Celui-ci séjourna sans doute longtemps à Amsterdam, et connaissait fort bien cette ville ainsi que le prouve la description qu'il en a donnée en vers burlesques, et qui, imprimée en 1666 chez Jacques Le Curieux, forme un petit volume que les amateurs placent dans la collection eizevirienne, et qui s'est quelquefois payé jusqu'à cinquante francs. Les vers de Le Jolle révèlent un imitateur de Scarron; il y a une grande facilité, mais la série d'images triviales qu'il se plaît à tracer finit par devenir singulièrement rebutante. Il jugea à propos de mettre en tête de son livre une dédicace à *très-vilains, très-sales, très-lourds et très-ignorants Messieurs les boueurs et cureurs de canaux d'Amsterdam*. Observons aussi que des bibliographes avaient supposé que le nom de Le Jolle pouvait être un pseudonyme; et comme la *Description d'Amsterdam* offre quelques passages presque identiques avec la *Relation burlesque d'un Voyage de Copenhague à Brême* (Leyde, 1676), on avait supposé que Clément, auteur très-peu connu de ce second ouvrage, pouvait aussi avoir composé le premier; cette opinion est d'ailleurs abandonnée par les eizevirigraphes les plus experts, et Le Jolle est regardé comme un personnage nullement imaginaire.

G. BRUNET.

Pieters, *Annales de l'imprimerie des Eizevier*.

LE JUGE (G.), peintre-graveur français, vivait à Paris au milieu du dix-septième siècle. On n'a point de renseignements sur la vie et les études de cet artiste; à en juger par son style, il appartenait à l'école de Simon Vouet ou de quelqu'un de ses élèves. Il a gravé à l'eau-forte plusieurs de ses compositions, telles que : *La Sainte Famille*, *Apparition de Jésus à Madeleine*, *Hécube reconnaissant le corps de Polydore*, *Les Images des Dieux païens*, suite de treize pièces, in-4°. D'après Augustin Carrache, il a donné *La Dernière communion de saint Jérôme*; mais ce dernier morceau est d'une touche maigre et froide.

P. L.—Y.

R. Dumesnil, *Le Peintre-Graveur*, IV, 36-31.

LE JUSTE ou JUST (Jean et Juste), sculpteurs, nés à Tours, vers la fin du quinzième

(1) M. Kummer, membre de l'Académie des Sciences de Berlin, qui a succédé à M. Lejeune-Dirichet dans la chaire de mathématiques à l'université de cette ville, a depuis donné une démonstration de l'impossibilité de l'équation  $x^n + y^n = z^n$  pour tous les nombres premiers impairs qui ne se trouvent pas dans les numérateurs des  $\frac{1}{2}(n-3)$  nombres premiers heroniens; par exemple pour  $n = 5, 7, 11, 13, 17, 19, 23, 29, 31, 41, 43$ , etc. Le mémoire de M. Kummer a été couronné par l'Académie des Sciences de Paris, et se trouve dans le XI<sup>e</sup> tome du *Journal de Crelle*; la démonstration, quoiqu'elle s'applique à un très-grand nombre de cas, n'a cependant pas toute la généralité requise, et il faut encore attendre la solution complète de ce célèbre problème.

siècle, vivaient dans la première moitié du seizième. Ces deux frères travaillèrent toujours en commun, et ont laissé en France plusieurs monuments, qui sont au nombre des plus précieuses sculptures de la renaissance. Celui qui sans doute commença leur réputation fut le *tombeau des enfants de Charles VIII et d'Anne de Bretagne*, qu'on admire dans une chapelle de la cathédrale de Tours. Les deux jeunes enfants sont couchés, la tête reposant sur des coussins; deux anges prient auprès, tandis que deux autres à leurs pieds tiennent leurs écussons. Le couvercle du sarcophage est orné d'arabesques et de bas-reliefs représentant les travaux de Samson. En 1527, les frères Le Juste furent chargés par François I<sup>er</sup> du *mausolée de Louis XII et d'Anne de Bretagne*, destiné à l'abbaye de Saint-Denis; mais comme on sait que l'Italien Paul Ponce Trebati y travailla également, on est réduit aux conjectures pour attribuer à chacun de ces artistes ce qui lui appartient; toutefois, l'opinion la plus générale est que les figures sont de Paul Ponce et que tout le reste est l'œuvre des deux frères. On leur attribue encore, mais sans preuve, le *monument de Louis de Ponce et de sa femme* qui était à Saint-Germain-l'Auxerrois, et un *Christ au tombeau* entouré des saintes femmes, de saint Jean, de saint Nicodème et de Joseph d'Arimathie. Ces figures colossales en terre cuite, placées dans l'église Saint-Florentin à Amboise, représentent toute une génération de cette famille Babou de La Bourdaisière, qui semble avoir eu le triste privilège de fournir des maîtresses aux rois de France. Les quatre femmes offrent les portraits fort ressemblants, dit-on, de Marie Gaudin, femme de Philibert Babou, et de ses trois filles, qui successivement devinrent les maîtresses de François I<sup>er</sup>; ce prince se reconnaît dans le saint Jean, et Babou père dans la figure du Christ.

E. B.—N.

Alex. Lenoir, *Hist. des Arts en France prouvés par les monuments.* — Cicognara, *Storia della Scultura.* — Fontenay, *Dict. des Artistes.*

LEKAIN (Henri-Louis CAIN, dit), célèbre tragédien français, né à Paris, le 14 avril 1728, mort dans la même ville, le 8 février 1778. Son père, fabricant d'orfèvrerie, le destinait à lui succéder dans sa profession; et tenant à en faire un ouvrier instruit, il le fit étudier au collège Mazarin. C'est là qu'il prit le goût de la déclamation: Il était alors d'usage de faire précéder la distribution des prix par la représentation d'une pièce de théâtre. Le jeune Lekain, dont le père n'était pas assez riche pour faire les frais de ses costumes, ne prenait part à cette solennité dramatique que comme souffleur; mais déjà l'instinct tragique, qui se révélait à son insu, lui inspirait des réflexions et des conseils sur la manière de sentir et d'interpréter les divers rôles que ses condisciples recherchaient et s'approprièrent avec avidité. Revenu à l'ate-

lier de son père, qu'il secondait dans la mesure de ses forces, avec autant d'intelligence que de zèle, l'apprenti orfèvre n'ambitionnait pas de plus douce récompense, au bout de la semaine, que d'aller au parterre de la Comédie-Française, applaudir aux chefs-d'œuvre de la scène. Bientôt cette distraction lui devint insuffisante, et jaloux de donner Pessor à ce penchant impérieux qui l'entraînait vers la déclamation, il s'associa pour jouer la comédie « en bourgeoisie », selon sa propre expression, à plusieurs jeunes gens de son âge. Cette société s'établit à l'hôtel Jabach, cloître Saint-Merry. Le succès de cette petite troupe d'amateurs prit de telles proportions, que la Comédie-Française en fut troublée et qu'elle sollicita et obtint la suppression de ces représentations. Voltaire ayant eu occasion d'y entendre Lekain devina son talent futur. Il se le fit présenter, et à partir de ce jour se déclara son protecteur. Il voulut d'abord le détourner du dessein de se faire comédien; mais Lekain, devenu, par la mort de son père, maître de ses actions, s'y montrant bien résolu, Voltaire se chargea de le défrayer de tout, et l'aïda de ses conseils pendant plus de six mois: en sorte qu'on peut dire que c'est de ce grand homme lui-même que Lekain reçut les premières leçons de l'art qu'il devait illustrer. En attendant que son protégé fût en état de paraître sur la scène française, il le fit jouer sur un petit théâtre qu'il avait fait construire dans sa maison et sur celui de la duchesse du Maine à Sceaux. Enfin, le 14 septembre 1750, Lekain fut admis à débiter dans la tragédie de *Brutus* par le rôle de *Titus*. On sait que ses commencements furent aussi pénibles que brillants. Ses débuts se prolongèrent pendant dix-sept mois, le laissant ainsi dans l'incertitude la plus cruelle; car jamais acteur n'excita plus de dissentiments. Ses adversaires, presque toute la Comédie en tête, qui, mécontent tout en œuvre pour le décourager, avaient fait venir exprès de Bordeaux l'acteur Bellecourt, afin de le lui opposer, lui refusaient la chaleur, la verve et jusqu'à l'intelligence. Ses partisans, faisant la part de l'inexpérience, excusaient ses défauts et proclamaient en lui l'homme de génie qui ferait oublier les Baron, les Dufresne, ses prédécesseurs. Fatigué de tant de persécutions, Lekain renonça à l'espérance d'être reçu, et il était au moment de céder à l'invitation du roi de Prusse et de se rendre à Berlin, quand la princesse de Robecq, qui l'aimait et le protégeait ainsi que Voltaire s'opposèrent à son dessein. C'est seulement après avoir obtenu, non sans peine, de Grandval, son chef d'emploi, de jouer le rôle d'*Orosmane* à la cour, qu'il emporta enfin son ordre de réception. Il en fut redevable au suffrage de Louis XV. On s'était efforcé de prévenir contre lui ce prince, qui avait un goût juste et naturel. Après la représentation, le roi parut étonné qu'on parlât si mal de l'acteur qu'il venait d'entendre. « Il m'a fait pleurer,

dit-il, moi, qui ne pleure guère; je le réçois. » Lekain fut admis le 24 février 1752, à quart et demi de part; il n'avait reçu jusque là que douze cents livres par an. Tous les ennuis, tous les obstacles qu'il avait rencontrés sur sa route n'avaient fait qu'irriter son ardeur, et il appliqua désormais tous ses soins, toute sa vigilance à se corriger de ses défauts. On lui reprochait dès le principe les imperfections de son visage et de sa voix; il voulut que le travail et l'art vinsent à son secours pour les réformer. Il s'accoutuma à donner à sa physionomie une expression vive et marquée qui en fit disparaître les désagréments; il sut dompter son organe et l'assouplir si heureusement, que les critiques les plus éclairés de son temps déclarent n'avoir jamais entendu aucune voix humaine dont les inflexions fussent plus sûres et plus variées, d'un pathétique plus touchant et plus terrible. Enfin, il atteignit au point de produire une illusion telle, que dans les moments de passion il n'était pas rare d'entendre les femmes s'écrier aussitôt qu'il avait parlé : *Qu'il est beau!*

Idôlâtre de son art, soucieux de ses progrès, Lekain y consacrait tout son temps, tous ses instants, toutes ses dépenses. Non moins familiarisé avec le dessin qu'avec l'étude de l'histoire, il entreprit, de concert avec M<sup>lle</sup> Clairon, de réformer le costume, qui jusq'à eux offrait l'image d'une friperie burlesque. S'il n'y réussit pas complètement, il ne faut pas moins lui tenir compte de ses efforts et des améliorations qu'il introduisit. C'est lui encore qui provoqua avec beaucoup d'insistance la suppression des banquettes qui encombraient la scène; il est vrai que la libéralité du comte de Lauraguais contribua à trancher favorablement la question (1759). D'un autre côté, on peut reprocher à Lekain d'avoir été le premier qui ait offert l'exemple de cette déplorable manie, si fort usitée depuis parmi les comédiens, de donner des représentations en province. Sa fortune y gagna, sans doute; mais les jouissances du public se ressentirent de ses absences, trop fréquentes dans les dernières années de sa vie, que ne justifiait pas d'ailleurs suffisamment l'état de sa santé.

Citer les rôles dans lesquels Lekain a brillé, ce serait vouloir citer tous ceux qu'il a joués. Ceux de *Tancrède*, de *Mahomet*, de *Gengis* fondèrent sa réputation. *Zamore*, *Rhadamiste*, *Nicomède*, *Oreste* et surtout *Orosmane* ne lui firent pas moins d'honneur. N'oublions pas *Néron*, qui jusq'à lui n'avait été qu'un rôle secondaire, et dans lequel, grâce à sa pantomime, aussi puissante que sa déclamation, il sut présenter « la vive et frappante image de la jeunesse d'un tyran échappant pour la première fois aux liens de la contrainte et de l'habitude ». L'anecdote qui suit en fournit la preuve : dans la grande scène de son fauteuril M<sup>me</sup> Dumaisill jouait Agrippine; elle arriva au vers fameux.

Vous êtes un ingrat, vous le fûtes toujours!

En prononçant ces paroles, la célèbre tragédienne s'oublia au point de frapper sur l'épaule de Néron; mais Lekain, toujours maître de lui-même, se leva et lança sur Agrippine un regard indigné et hautain qui la pétrifia. Le public saisit avec intelligence l'intention du tragédien, et manifesta son enthousiasme par les plus vifs transports. C'est dans le rôle de *Vendôme*, qu'il affectionnait, que Lekain se montra pour la dernière fois. Il y fut généralement trouvé supérieur à lui-même. Une violente inflammation d'entrailles se déclara à la suite de cette représentation; bientôt elle se compliqua de la gangrène, et dès lors toute la science de Tronchin fut impuissante à combattre le mal. Depuis le 24 janvier, début de sa maladie jusq'au jour de sa mort, le parterre ne cessa de demander de ses nouvelles, au commencement du spectacle; et lorsque, le 8 février, il lui fut répondu par Monvel ces seuls mots : « Il est mort », une stupeur générale succéda, et tous les spectateurs sortirent de la salle à l'instant même, en répétant : « Il est mort! »

Lekain ne manquait pas d'instruction; il avait beaucoup étudié sur son art, et n'avait rien négligé pour acquérir toutes les connaissances utiles au but qu'il poursuivait. Son jugement était droit et sain; mais il avait besoin de méditer longuement et profondément. Sa conversation, qui n'offrait rien de saillant, annonçait un esprit sage et réfléchi; cependant il avait l'esprit d'à-propos, et sans reproduire ici sa réponse, si connue, à certain chevalier de Saint-Louis, nous citerons une repartie qui l'est moins. Un auteur qui avait éprouvé des revers quelque temps avant les représentations du *Siège de Calais*, critiquait vivement cette pièce au foyer des comédiens, et soutenait qu'il n'y avait pas un vers à citer. Lekain lui représenta modestement son injustice, en lui disant que cette tragédie renfermait de très-beaux vers. « Citez-m'en un seul, reprit l'auteur tombé, et je passe condamnation. » Alors, indigné, Lekain s'avance, et lui recite ce vers :

Vous fûtes malheureux, et vous êtes cruel!

[ Acte V, sc. X. ]

Ce vers, qui rappelait à cet auteur envieux sa tragédie tombée, le força de se retirer, et la présence d'esprit de Lekain lui valut les applaudissements des personnes présentes. On connaît le bon tour qu'il joua à Marmontel, qui, fort de la protection de la marquise de Pompadour, avait mutilé le *Venceslas* original de Rotrou, lorsque cette tragédie fut reprise pour la cour.

Lekain eut dans le cours de sa carrière quelques contrariétés à subir, dont son incontestable supériorité ne le préserva pas. Une de ses mortifications la plus sensible fut son emprisonnement pendant vingt-cinq jours au For-Évêque, à la suite de l'incident orageux qui signala (16 avril 1765) une des représentations de la pièce de de Belloy. Lekain avait été marié. Il avait



épousé, par inclination, une jeune actrice du même théâtre. Reçue à l'essai, en 1757, elle devint sociétaire en 1761, grâce à l'influence de son mari, se retira en 1767, et mourut en 1775. Deux fils naquirent de cette union. Par une fatalité bien étrange, Voltaire, qui fut, pour ainsi dire, son maître, ne le vit jamais jouer depuis ses premiers essais. Ce fut le jour même qu'on inhumait Lekain, que son illustre Mécène revint à Paris, après tant d'années d'absence.

Les *Mémoires* de Lekain ont été publiés par son fils aîné; ils sont suivis d'une *Correspondance* (inédiée) de Voltaire, Garrick, Colardeau, etc.; Paris, an IX, 1 vol. in-8°; une autre édition, précédée de réflexions sur cet acteur et sur l'art théâtral, par F. Talma, a paru chez Ponthieu; Paris, 1825, in-8°. Elle fait partie de la *Collection des Mémoires sur l'Art dramatique*. Ces mêmes *Mémoires* ont été reproduits, mais tronqués, dans la Bibliothèque des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. VI, par E. Barrière; Paris, Didot, 1846-1849, in-12. On a publié, en 1816, une brochure intitulée : *Lekain dans sa jeunesse, ou Détails historiques sur ses premières années, écrits par lui-même*, in-8°. Les mémoires de l'acteur Molé contiennent sur ceux de Lekain une notice assez bien faite.

La Bibliothèque impériale possède le *Journal manuscrit des représentations de Lekain*, et une copie certifiée authentique par son fils aîné d'une *Description de toutes les villes* qu'il avait parcourues dans ses voyages, soit en France, soit à l'étranger, in-4° de 355 pages. Lekain fut l'éditeur de la première édition de la tragédie d'*Adolphe* du Guesclin; Paris, 1766, in-8°. Elle était précédée d'une préface de l'éditeur.

E. DE MANNÉ.

*Correspondance de Voltaire* — *Idem* de Grimm. — *Idem* de La Harpe. — *Mercur* de France, mars 1778. — *Mémoires* de Molé. — *Mémoires* de Lekain. — *Galerie du Théâtre-Français*, par Lemazurier.

LE KEUX (John), graveur anglais, né en 1784, à Londres, où il est mort, le 2 avril 1846. Élève de James Basire, il s'attacha surtout à reproduire les dessins d'architecture, et fut un des artistes qui, par leurs efforts persévérants, contribuèrent à ramener le goût au culte de l'art gothique. Il grava la plupart des planches des ouvrages suivants : *Architectural Antiquities* de Britton; — *Antiquities of Normandy, Gothic Examples et Gothic Specimens*, de Pugin; — *Westminster Abbey and Churches*, de Neale; — *Memorials of Oxford and Cambridge*, etc. Son fils, J.-H. Le Keux, suit la même profession..

P. L.—Y.

*English Cyclop. (Biography)*.

LE LABOUREUR (Claude), généalogiste français, vivait au dix-septième siècle. Il était prévôt de l'abbaye de l'Isle-Sainte-Barbe-lès-Lyon; mais ayant parlé d'une manière indiscrette du chapitre de son église à l'archevêque de Lyon en lui présentant son premier ouvrage, il se trouva

en butte aux persécutions de ses collègues, et fut forcé de résigner sa prévôté. On a de lui : *Notes et Corrections faites sur le Bréviaire de l'abbaye de Lyon*; Lyon, 1643, in-8°; — *Les Mazures de l'abbaye de l'Isle-Barbe-lès-Lyon, avec le catalogue de ses abbez*; Lyon, 1665-1682, in-4°; — *Discours de l'origine des armes, et des termes usitez pour l'explication de la science héraldique*; Lyon, 1658, in-4°; — *Épître apologétique contre le père Menestrier*, in-4°; — *Histoire généalogique de la Maison de Sainte-Colombe et autres maisons alliées*; Lyon, 1673, in-8°.

J. V.

Nicéron, *Mém.*, t. XIV, p. 157. — Lelong, *Bibl. Hist. de la France*.

LE LABOUREUR (Louis), poète français, néveu du précédent, mort le 21 juin 1679, à Montmorency. Il était bailli de cette ville, poste qu'avait occupé son père, son grand-père et son trisaïeul. On a de lui : *Les Victoires du duc d'Anguien, en trois divers poèmes*; Paris, 1647, in-4°; — *Charlemagne, poème héroïque*, Paris, 1664, 1666, 1687, in-12; — *La Promenade de Saint-Germain*; Paris, 1669, in-12; — *Avantages de la langue française sur la latine*; Paris, 1669, in-12.

J. V.

Nicéron, *Mém.*, t. XIV, p. 128. — Lelong, *Bibl. Hist. de la France*.

LE LABOUREUR (Jean), historien français, frère du précédent, né à Montmorency, en 1623, mort au mois de juin 1675. Il commença de bonne heure à écrire, et il avait à peine dix-huit ans lorsqu'il fit paraître son premier ouvrage. Il était à la cour en 1644, en qualité de gentilhomme servant du roi, lorsqu'il fut choisi pour accompagner la maréchale de Guébriant (voy. ce nom) en Pologne, où elle allait conduire Marie de Gonzague, mariée au roi Ladislas IV. Le Laboureur fit le voyage avec cette princesse, et revint un an après avec la maréchale. Dès qu'il fut de retour en France, il entra dans l'état ecclésiastique, et fut fait aumônier du roi. Ayant obtenu le prieuré de Juvigné, il en prit le titre, sous lequel il est aussi connu. Ses ouvrages lui valurent en 1664 la dignité de commandeur de l'ordre de Saint-Michel. Il laissa ses papiers à Clairembaud, généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit. On a de Jean Le Laboureur : *Recueil des Tombeaux des personnes illustres dont les sépultures sont dans l'église des Célestins de Paris, avec leurs éloges, généalogies, armes, blasons et devises*; Paris, 1641, in-4°; 1642, in-fol.; — *Relation du Voyage de la royne de Pologne et du retour de madame la maréchale de Guébriant, ambassadrice extraordinaire et surintendante, de sa conduite par la Hongrie, l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, le Frioul et l'Italie*; Paris, 1647, in-4° : cet ouvrage contient un discours historique sur toutes les villes et États par où a passé l'ambassadrice et un traité particulier du royaume de Pologne, de son gouvernement an-

cieu et moderne, de ses provinces et de ses princes, avec plusieurs tables généalogiques de souverains; — *Histoire du Comte de Guébriant, maréchal de France*; Paris, 1656, in-fol. : cette histoire est composée sur les mémoires du maréchal, sur les instructions de la cour, des lettres du roi et des ministres, et d'autres papiers d'État; l'auteur y a joint l'histoire généalogique de la maison de Budes et d'autres familles de Bretagne qui en sont issues; — *Les Mémoires de Michel de Castelnau, seigneur de Mauvissière*; Paris, 1659, 2 vol. in-fol. : ces mémoires avaient déjà été imprimés en 1621; Le Laboureur les augmenta de plusieurs commentaires manuscrits, de lettres, négociations et autres pièces secrètes et originales; il y joignit les éloges des rois, princes et personnes illustres du temps et l'histoire généalogique de la maison de Castelnau; il entreprit ce travail à la prière de Jacques de Castelnau, maréchal de France; — *Histoire de Charles VI, roy de France, écrite par les ordres et sur les mémoires et les avis de Guy de Monceaux et de Philippe de Vilette, abbés de Saint-Denis, par un auteur contemporain, religieux de leur abbaye*, traduite sur le manuscrit latin tiré de la bibliothèque de M. le président de Thou; Paris, 1663, 2 vol. in-fol. Le Laboureur devait joindre à sa traduction des commentaires qu'il n'a pas publiés; il a seulement placé en tête du premier volume des *Mémoires pour servir d'introduction à l'Histoire du règne de Charles VI* et une *Histoire particulière des quatre princes gouverneurs du royaume pendant la minorité de Charles VI*, avec des tables généalogiques de tous les descendants de ce roi; comme l'histoire du religieux anonyme de Saint-Denis, que Le Laboureur croit être Benoit Gentien, finit à 1416, il y a joint l'histoire du même prince par Jean Lefèvre, sieur de Saint-Remy, lequel passe légèrement sur les premières années de ce règne et ne commence à s'étendre qu'à partir de 1411; — *Tableaux généalogiques des seize quartiers de nos rois depuis saint Louis jusqu'à présent, des princes et princesses qui vivent et de plusieurs seigneurs du royaume*; Paris, 1683, in-fol. Cet ouvrage, qui contient le nom et les armes de près de huit cents familles, a été publié par le père Menestrier; — *Discours de l'origine des Armoiries*; Paris, 1684, in-4°. Le père Lelong pense que les deux derniers tomes des *Mémoires* de Sully, qui furent imprimés en 1662 à Paris, in-fol., l'ont été par les soins de Le Laboureur. Brunet lui attribue l'édition des *Économies royales*; Paris, 1664, avec une suite qui renferme les événements depuis 1610 jusques en 1628. On lui attribue *Réponse au libelle intitulé : Bons avis sur plusieurs mauvais*; 1650, in-4°. Le Laboureur avait laissé en manuscrit une *Histoire de la Pairie de France*, qui se conserve à la Bibliothèque impériale. J. V.

Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tome XIV, p. 116. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Brunet, *Manuel du Libraire*, p. 398.

**LELAË** (*Claude-Marie*), poète breton, né le 8 avril 1745, à Gorrequear-coum, près Lannilis, mort le 11 juin 1791, à Landerneau. Il était avocat, et fut à la révolution nommé juge au tribunal du district de Landerneau. On a de lui, en patois bas-breton, divers morceaux de poésie, deux poèmes, des chansons, des satires et des épigrammes, qui ont joui longtemps d'une certaine popularité. « Ses vers ont encore la facilité, disait Cambry en 1799, de faire rire aux éclats, d'un rire inextinguible, les hommes de la campagne les moins instruits, les gens de la ville les plus éclairés, les femmes, les enfants, tous ceux qui les entendent. Il serait impossible d'en donner une idée; leur esprit tient presque toujours à l'originalité, à la poésie, au mordant du langage. » Le poème intitulé *Michel Morin* (imprimé à Morlaix, vers 1775) est cité comme un chef-d'œuvre de style et de gâté; c'est au reste une paraphrase ingénieuse de la pièce macaronique qui porte le même titre. K.

Morrec de Kerdanet, *Les Écrivains de la Bretagne*, 267. — Cambry, *Voyage dans le Finistère*, II, 177.

**LELAND** ou **LAYLONDE**, archéologue anglais, né à Londres, au commencement du seizième siècle, mort le 18 avril 1552. Il commença ses études à l'école de Saint-Paul sous William Lely, et les acheva au collège du Christ à Cambridge. On prétend qu'il fut agrégé à cet établissement. Cependant il ne taria pas à le quitter, et passa plusieurs années dans le collège de All-Souls à Oxford. A la connaissance, alors rare, de l'ancien allemand et du welche (gallois), il joignait celle du grec et du latin. Il se fortifia dans les langues classiques par un voyage à Paris, où il connut Guillaume Budée, Lefèvre d'Étaples, Paul Émile, Jean Ruel, François Silvius, et apprit en même temps le français, l'italien et l'espagnol. A son retour en Angleterre, il entra dans les ordres sacrés, et devint chapelain de Henri VIII, qui le nomma recteur de Popeling dans le territoire de Calais, le choisit pour bibliothécaire, et le nomma, en 1533, son antiquaire. La commission qui lui conférait ce titre le chargeait de rechercher les antiquités d'Angleterre, de visiter les bibliothèques de toutes les cathédrales, des abbayes, des prieurés, des collèges et en général tous les lieux où se conservaient des manuscrits, des archives et autres documents antiques. Leland consacra six ans à parcourir l'Angleterre et le pays de Galles, et à recueillir les matériaux d'une histoire de sa patrie. Il apporta tant de zèle dans l'exécution de ce dessein que, non content des renseignements que lui fournissaient les bibliothèques, les vitraux et les sculptures des cathédrales et des monastères, il examina les débris des constructions romaines, saxonnes ou danoises, et nota

les tumulus, les médailles et les inscriptions. Le roi le récompensa de son infatigable activité en le nommant en 1542 recteur d'Hasely dans le comté d'Oxford et en 1543 chanoine du collège du Roi (maintenant Christ-Church) à Oxford. Leland obtint un peu plus tard une prébende dans la cathédrale de Salisbury. En 1545, ayant arrangé en quatre livres la partie de ses recherches qui se rapporte aux illustres écrivains de la Grande-Bretagne, il la présenta au roi sous le titre de *A newe year's Gifte*, avec le plan du grand ouvrage qu'il projetait. Pour le composer, il se retira dans une maison qui lui appartenait, et pendant six ans il travailla sans relâche. L'excès du travail troubla sa raison, et ses grands travaux sur les antiquités de l'Angleterre ne furent jamais achevés. Les papiers de Leland passèrent entre les mains du précepteur d'Édouard VI, sir John Cheke, qui n'en put tirer parti, à cause des persécutions religieuses qui suivirent la mort de ce prince. Forcé de quitter l'Angleterre, il laissa quatre volumes in-folio des collections de Leland à Humphrey Purefoy. Ces volumes passèrent à Burton, auteur d'une *Histoire du comté de Leicester*, lequel se procura huit autres volumes des manuscrits de Leland appelés son *Itinéraire*, et déposa le tout en 1632 dans la bibliothèque Bodléienne. Quelques manuscrits de Leland font partie de la collection Coltonienne dans le British Museum. Holinshed, Drayton, Camden, Dugdale, Stowe, Lambard, Battely, Wood ont fait un fréquent usage des matériaux laissés par Leland. Ce savant composa avec Nicolas Udall les vers anglais et latins qui furent prononcés au couronnement d'Anne Boleyn. On a de Leland : *Nanix in mortem Thomæ Viati*; Londres, 1542, in-4°; — *Genethliacon illust. Edwardi, principis Cambriæ*; Londres, 1543, in-4°. Comme l'auteur avait employé dans ce poème de vieux mots, il y joignit un *Syllabus et Interpretatio antiquarum Dictionum*; — *Assertio inclitissimi Arturii, regis Britannicæ*; Londres, 1544, in-4°, avec un *Elenchus antiquorum Nominum*; cet ouvrage a été traduit en anglais par Robinson, sous ce titre : *Ancient Order, Society and Unitie laudable of prince Arthur and his Knightly armory of the round Table*; 1583; — *Cyanea Cantio*, avec des *Commentarii in cygneam cantionem, indices Britannicæ antiquitatis locupletissimi*; Londres, 1545, in-4°; — *Laudatio Pacis*; Londres, 1546, in-4°; — *A newe year's Gifte*; Londres, 1549, in-8°; — *Principum ac illustrium aliquot et eruditorum in Anglia virorum Encomia, Trophæa, Genethliaca et Epithalamia*; Londres, 1549, in-4°; — *Commentarii de Scrip-toribus britannicis*, publiés par Anthony Hall; Oxford, 1709, 2 vol. in-8°; — *Itinerary*, publié par Thomas Hearne; Oxford, 1710-1712, 9 vol. in-8°, a eu plusieurs éditions; — *De rebus britannicis Collectanea*, publié par Tho-

mas Hearne; Oxford, 1715, 6 vol. in-8°, réimprimé à Londres, 1770. Z.

Wood, *Athenæ Ozonienses*. — Haddesford, *Lives of Leland, Hearns and Wood*; 1772, 2 vol. in-8°. — *Byrk. Dictionnaire Historique et critique*. — *Chaufepie. Dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres*, t. XXVIII. — *Chalmers, General Biographical Dictionary*.

LELAND (Jean), célèbre controversiste anglais, né à Wigau, dans le Lancashire, le 18 octobre 1691, mort le 16 janvier 1766. A l'âge de six ans il eut la petite vérole, et perdit à la suite de cette maladie toutes ses facultés intellectuelles; il les recouvra un an après, mais il ne put jamais se souvenir de ce qu'il avait vu et observé avant d'être tombé malade, et il dut de nouveau apprendre à parler et à lire. Son père, commerçant à Dublin, le destina à l'état ecclésiastique. En 1716 Leland devint pasteur adjoint de la congrégation des dissidents qui était formée dans le New-Row à Dublin. Dans la suite il se fit remarquer par une série d'ouvrages où il défendit avec éloquence la religion chrétienne contre les attaques des athées et des déistes. En reconnaissance de son savoir étendu, qui lui valut le surnom de *Bibliothèque ambulante*, l'université d'Aberdeen lui envoya en 1739 le titre de docteur. On a de lui : *An answer to a late book entitled : Christianity as old as the Creation*; Dublin, 1733, 2 vol. in-8°, ouvrage dirigé contre Tindal; — *The divine Authority of the Old and New Testaments asserted, with a particular vindication of the characters of Moses and Prophets, Jesus Christ and his Apostles, against the im-aspersions and false reasoning of a book entitled : « The moral Philosopher »*; Londres, 1739, in-8° : cet ouvrage, écrit en rébutaire d'un livre de Morgan, provoqua une réponse de celui-ci. Leland répliqua par un second volume, qui parut en 1740. Son ouvrage fut traduit en allemand par Marsch; Rostock, 1756, in-8°; — *An Answer to a pamphlet entitled : Christianity not founded on argument, 1742*, opuscule dirigé contre un pamphlet de Henri Dodwell; — *Reflections on the late lord Bolingbroke's Letters on the study and use of history*; Dublin, 1752, in-8°; — *A View of the principal deistical writers that have appeared in England in the last and present century, with observations upon them*; 1754, 2 vol. in-8° : cet ouvrage, dont une traduction allemande parut à Hanovre, 1765, en 2 vol. in-8°, eut plusieurs éditions; celle de 1775, donnée par le docteur Brown, est une des plus estimées; l'ouvrage de Leland a servi de base à l'*Histoire critique du Philosopisme ancien* de Tabaraud; — *The Advantage and Necessity of the christian Revelation, shown from the state of religion in the ancient heathen world*; 1762, 2 vol. in-4°; une nouvelle édition fut donnée en 2 vol. in-8°; une traduction française de cet ouvrage parut à Liège, 1768, 2 vol.

in-12, sous le titre de *Nouvelle démonstration évangélique*; — *Sermons*; 4 vol. in-8°, publiés après la mort de Leland et précédés de sa biographie par le docteur Isaac Weld. E. G.

Chalmers, *Biographical Diction.* — Rose, *New Biogr. Diction.*

**LELAND (Thomas)**, théologien, érudit et historien anglais, né à Dublin, en 1722, mort en 1785. Il fit ses études à l'université de Dublin, où il fut reçu *fellow* en 1746, et entra dans les ordres en 1748. Devenu bientôt après un des prédicateurs les plus renommés de Dublin, il fut chargé en 1763 d'enseigner les préceptes de l'éloquence à l'université de cette ville, et fut nommé, cinq ans après, chapelain du lord lieutenant d'Irlande. On a de lui : *History of the Life and Reign of Philip, king of Macedon, the father of Alexander*; Londres, 1758, 1761 et 1769, in-4°; *ibid.*, 1775, 2 vol. in-8°; Dublin, 1806, 2 vol. in-8°; — *A Dissertation on the Principles of human Eloquence, with particular regard to the style and composition of the New Testament*; Londres, 1764, in-4°; cet opuscule, où l'auteur contestait les conclusions que Warburton avait tirées des défauts de style qui se trouvent dans le Nouveau Testament, fut violemment attaqué par Hurd; Leland publia une réplique écrite avec mesure et politesse; — *History of Ireland, from the invasion of Henry II with a preliminary discourse of the ancient state of that Kingdom*; Londres, 1773, 3 vol. in-4°, ouvrage superficiel, mais d'une lecture agréable; une traduction française en fut donnée par Eidous, Maestricht, 1779, 7 vol. in-12. On attribue à Leland le roman historique : *Longsword, earl of Salisbury*; Londres, 1762. Enfin Leland, qui avait donné en 1754 en commun avec Stokes, une édition de Démosthène (2 vol. in-12), a publié une traduction anglaise de cet orateur, avec notes historiques et critiques; ce travail, estimé parus à Londres, 1756-1770, 3 vol. in-4°. E. C.

Chalmers, *Biographical Dictionary.* — Rose, *New Biogr. Dict.*

\* **LELEUX (Adolphe)**, peintre français, né à Paris, le 15 novembre 1812. Il s'occupa pendant longtemps de gravure, et débuta au salon de 1835 par une aquarelle. Bientôt il se fit remarquer par des toiles d'une énergie originale, avec de la simplicité, de la hardiesse, une couleur brillante, des attitudes pleines de caractère; on remarque surtout les tableaux où il retrace des scènes d'émeute. En 1842 il obtint une médaille de troisième classe, en 1843 et 1848 une médaille de deuxième classe, et la croix d'honneur en 1855. On cite parmi les tableaux qu'il a exposés en 1836 : *Chasseur de Picardie*; — en 1837 : *Un Porcher*; — en 1838 : *Bas-Bretons*; — *Mendiant*; — en 1840 : *Jeunes filles bas-bretonnes*; — *Bâcherons bas-bretons*; — en 1841 : *Rendez-vous des chasseurs*; — en 1842 : *Le Paralytique*; — *La Korolle, danse breton-*

*ne*; — en 1843 : *Chansons à la porte d'une Posada*; — en 1844 : *Cantonniers de la Navarre*; — *Pêcheurs de la Picardie*; — en 1845 : *Pâtres bas-bretons*; — *Départ pour le Marché*; — en 1846 : *Contrebandidiers espagnols*; — *Faneuses*; — en 1847 : *Jeunes Pâtres espagnols*; — *Bergers des Landes*; — *Le retour du Marché*; — *Portrait de l'auteur*; — en 1848 : *Improvisateur arabe*; — *Femmes arabes du Désert*; — en 1849 : *Danse des Djinns*; — *Le mot d'ordre*; — *Portraits d'enfants*; — en 1851 : *Famille de Bedouins attaqués par des chiens*; — *Patrouille de nuit en février 1848 à Paris*; — *La sortie, Paris 1848*; — *Promenade publique*; — *Chemin creux*; — *La Forge*; — *L'établi*; — En 1852 : le 24 juin 1848 à Paris; — *Une place du Marché à Dieppe*; — en 1853 : *Dépilage des blés en Algérie*; — *Terrassiers après le repas*; — *Arriyée au champ de foire*; — en 1855 : *Champ de foire de Saint-Fargeau*; — *Enfants conduisant des oies*; — *Poules et coqs : basse-cour*; — *Jeunes Pâtres conduisant leurs bêtes aux champs*; — en 1857 : *La petite Provence aux Tuileries*; — *Une Cour de cabaret en Basse-Bretagne*; — *Enfants effrayés par un chien*; — *Une jeune femme et une jeune fille tricotant (Basse-Bretagne)*; — *Pêcheurs à l'étang et machine à battre (Bourgogne)*. L. L.—T.

P. Mantz, dans le *Dictionnaire de la Conversation.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Librets des Salons, 1884-1887.*

\* **LELEUX (Armand)**, peintre français, frère du précédent, né à Paris en 1818. En 1832 il entra dans l'atelier de M. Ingres; il suivit ce maître à Rome en 1834. Son séjour en Italie ne changea pas son goût pour le genre, et de retour en France il imita la manière de son frère et de M. Eugène Delacroix. Il retourna depuis en Italie, fit un voyage en Allemagne, et, en 1846, le gouvernement français lui confia une mission artistique en Espagne. Il a obtenu une médaille de troisième classe en 1844, et une médaille de deuxième classe en 1847 et 1848. Parmi ses tableaux exposés on cite, en 1839 : *Intérieur bas-breton*; — en 1840 : *Paysans bas-bretons*; — en 1841 : *Intérieur d'Étable du Jura*; — en 1842 : *Intérieur d'Atelier*; — *Intérieur d'Étable*; — en 1843 : *Repos sous les arbres dans la forêt Noire*; — en 1844 : *Laveuses à la fontaine*; — en 1845, Zingari; — *Baigneuses*; — *Forgeron*; — en 1846 : *Danse suisse*; — *Intérieur d'Atelier*; — *Le Matin*; — *Le Bouquet*; — en 1847 : *Mendians espagnols*; — *Guitarero*; — *Arrero andaloux*; — en 1848 : *La Fenaison*; — *Cazador andaluz*; — *Hiladora Pasiega*; — *Moso de mulas*; — en 1851 : *Lavandières de Suisse*; — *Fripière d'Espagne*; — *Le Matin, intérieur de cuisine*; — en 1852 : *Guide du Saint-Gothard*; — en 1853 : *Manola*; — *Arriers*; — en 1855 : *Dans*

les bois; — Récréation maternelle; — L'Entractien; — en 1857 : *Le Bouquet de la Moisson*.  
L. L.—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp. — Mémoires des Sciences*, 1820-1827.

LELIEN. Voy. LELIANUS.

LE LÉVÈRE (*Jean*), historien français de la première partie du dix-septième siècle. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et était devenu chanoine de Vienne (Dauphiné) et abbé de Saint-Ferréol. On a de lui : *Histoire de l'Antiquité et sainteté de La cité de Vienne en la Gaule celtique*; Vienne, 1625, in-8°. L.—Z.—E.

LeLONG, *Bibliothèque historique de la France*, n° 1, L. 1, n° 207, 1028; L. IV, n° 3796. — Rochas, *Biographie du Dauphiné*.

LELIÈVRE (*Claude-Hugues*), chimiste français, né à Paris, le 28 juin 1752, mort dans la même ville, le 9 octobre 1835. Il apprit la chimie chez un apothicaire; en 1793, il fut employé à la fabrication de la poudre et du salpêtre dans les ateliers de la république. Membre du conseil des mines à sa création, il fut appelé à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut lors de son organisation en 1795. Plus tard il devint inspecteur général des mines. L'inconduite de sa famille le mit dans la gêne; simple dans ses goûts, il s'imposa toutes sortes de privations pour payer des dettes qui ne lui appartenaient pas. Il a publié avec Pelletier, Darcet et Alex. Giroud : *Description de divers Procédés pour extraire la Soude du sel marin*; Paris, an III, in-4°. Il a donné au *Journal des Mines* : *Note sur l'emploi du schorl rouge pour colorer la porcelaine de Sèvres* (tome III, 1795); — *Note sur le Feldspath vert de Sibérie et l'existence de la Polasse dans cette pierre* (tome IX, 1799); — *Mémoire sur la Lépidolite* (ibid.); — *Description et analyse du cuivre arsenié en lames* (tome X, 1801); — *Découverte de l'Émeraude en France* (ibid.); — *Sur un minerai de plomb suroxygéné contenant du fer et de l'arsenic oxydés* (tome XI, 1802); — *Note sur le Pechstein de Planitz en Saxe* (tome XVI, 1803); — *Gisement de l'Herzolitite trouvé par M. Lelièvre* (tome XXXVI, 1814); — Dans les *Mémoires de l'Institut* : *Notice sur l'Uranite et sur sa découverte en France* (1804); — *Mémoire sur un Manganèse carbonaté perrière*; — *De la Yénite, nouvelle substance minérale*; — *Rapport sur un ouvrage manuscrit de M. André, ci-devant connu sous le nom de P. Chrysologue de Gy, lequel ouvrage est intitulé Théorie de la surface actuelle de la Terre* (avec Haüy et Cuvier, 1807); — *Notice sur le gisement du Corindon* (1810). J. V.

Quérard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LELIÈVRE (*Pierre-Étienne-Gabriel*), dit CHEVALLIER, fameux empoisonneur espagnol, né en 1785, à Madrid, guillotiné à Lyon, le 29 janvier 1821. Venu à Paris en 1803, il entra à la Banque.

Son éducation, des protections, la fortune de son père, tout semblait lui promettre un avancement rapide, lorsqu'on découvrit de faux billets de banque sur lesquels la signature du directeur était parfaitement imitée. Les soupçons se portèrent sur Lelièvre, qui fut arrêté porteur de papiers attestant son crime. Sa famille offrit de payer les 60,000 fr. de billets émis par Lelièvre pour le sauver d'une mort ignominieuse. Focher consentit à laisser étouffer l'affaire, à la condition que le coupable s'engagerait dans un bataillon colonial. Dans cette position, Lelièvre fit à Anvers la connaissance de la veuve d'un officier hollandais, nommé Debira. Après quelques mois passés avec elle dans la plus étroite intimité, Lelièvre déserta les drapeaux français, et se rendit à Lyon, muni des papiers d'un nommé Pierre-Claude Chevallier, que le hasard avait mis dans ses mains et dont il s'appropriait l'état civil. Il régularisa sa position par un faux congé et une feuille de route falsifiée. Le préfet du Rhône, de Bondy, l'accueillit, avec bonté et l'admit dans les bureaux de la préfecture, à la division des finances. La veuve Debira vint le rejoindre; bientôt sa santé déclina, et elle expira au milieu d'atroces douleurs d'intestins. Huit mois après, le 5 mai 1813, le prétendu Chevallier épousa une demoiselle Desgranges : au bout de quelque temps, il en eut une fille, qui périt presque aussitôt dans des convulsions; la mère ne survécut que vingt-trois jours. Le lendemain, le veuf lisait en pleurant auprès de la morte l'*Imitation de Jésus-Christ*. Au bout d'un an, Lelièvre épousa Marguerite Pizard. Treize mois après cette jeune femme périt dans des convulsions en laissant un fils. Lelièvre contracta un nouveau mariage avec une demoiselle Marie Riquet, qui ne tarda pas à devenir mère : son accouchement fut pénible; mais elle semblait se remettre lorsqu'elle expira dans une crise violente. Cette fois des charges graves s'élevèrent contre Lelièvre. Peu de temps avant que sa femme mourût, il s'était présenté chez un pharmacien pour obtenir du sulfure de potasse. Il avait amené à la moribonde un ecclésiastique à qui il avait suggéré de la disposer à lui faire donation de tous ses biens. Il affecta un grand désespoir lorsque cette femme eut rendu le dernier soupir, et pâlit quand on le menaçait de faire ouvrir le corps de la défunte. Bientôt il convola à un quatrième mariage avec une demoiselle Rose Besson. Le fils qui lui était resté de Marguerite Pizard avait été placé en nourrice; Lelièvre alla le chercher le 2 août 1819, et l'enfant disparut. Il écrivit pourtant encore que cet enfant se portait bien. Mais la famille voulait le voir, et le 17 juin 1820 Lelièvre se rendit à Saint-Rambert, près l'île Barbe, passa la journée à jouer avec des enfants, à qui il donna des bonbons. Il emporta un de ces enfants; mais atteint par le père il fut arrêté : Lelièvre s'excusa en disant qu'on lui avait volé un enfant, et qu'il en avait pris un autre. Tous ses crimes se révè-

lèrent alors, et le faux Chevalier comparut devant la cour d'assises du Rhône les 11, 12 et 13 décembre 1820. Ses réponses, remplies de contradictions choquantes et de protestations hypocrites, ne laissèrent aucun doute sur sa culpabilité. Il entendit avec sang-froid sa condamnation à la peine capitale, et ne cessa jusqu'au dernier moment de protester de son innocence, disant que « à l'exemple de notre Seigneur, il souffrait sans être coupable ». En apprenant le rejet de son pourvoi par la cour de cassation, il s'abandonna à un violent emportement, qui ne céda qu'aux consolations de la religion. Il parut fléchir à la vue de l'échafaud, et on fut obligé de le soutenir. On ne s'expliquait guère pourtant l'intérêt qu'avait en Lelièvre à commettre tous ces crimes. Comme bien d'autres criminels, il couvrait sa perversité sous les dehors de la religion. Il était même obligant et poli. L. L.—T.

*Bonlieu. Relation complète du procès de Lelièvre, dit Chevalier; Lyon, 1830, in-8°, et article Lelièvre dans l'Annuaire Nécrologique de Mahul, 1831.— Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

**LELIEVRE (Hilaire)**, officier français, célèbre par la défense de Mazagan, né vers 1800, mort en 1851. Il était sous-officier au 15<sup>e</sup> de ligne avant la révolution de Juillet, et fit la campagne d'Alger avec son corps. Nommé sous-lieutenant en décembre 1830, il revint en France avec son régiment au mois de janvier 1832. Une ordonnance du 3 juin 1832 ayant ordonné la création de bataillons d'infanterie légère d'Afrique, Lelièvre y obtint un emploi; en 1835 il y fut nommé lieutenant. Il prit part à tous les combats qui eurent lieu contre les Kabyles aux environs de Bougie, et se distingua surtout le 10 novembre 1835 à l'attaque de Darnassar, où, à la tête d'un détachement, il enleva ce village aux nombreux Kabyles qui l'occupaient. En mai 1839, il fut nommé capitaine au 1<sup>er</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique, et chargé du commandement de la 10<sup>e</sup> compagnie de ce bataillon. Au mois de novembre il fut envoyé avec cent vingt-trois hommes au secours de Mazagan, petit village à trois kilomètres de Mostaganem, qui craignait les razzias de l'émir Abd-el-Kader. Ce petit détachement s'était retranché dans un chétif réduit fortifié. Le 15 décembre les crêtes des mamelons situés entre Mostaganem et Mazagan se couronnèrent de plus de trois mille Arabes, qui commencèrent le feu contre Mazagan. La garnison les reçut avec vigueur, et leur fit éprouver de grandes pertes. Ils se retirèrent alors; mais le 2 février 1840, un lieutenant d'Abd-el-Kader, Mustapha-ben-Tami, parut devant Mazagan à la tête des contingents de quatre-vingt-deux tribus, formant ensemble de douze à quinze mille combattants. Un bataillon d'infanterie régulière arabe et deux pièces de canon accompagnaient cette masse confuse. Le capitaine Lelièvre avait pour tout matériel de guerre une pièce de quatre, quarante mille cartouches et un baril de poudre. Dans la matinée du 1<sup>er</sup> février, un poste avancé

avait signalé les éclaireurs ennemis. Le 2 les Arabes commencèrent l'attaque. Trois cents de leurs fantassins se logèrent dans le bas de la ville, en crénelèrent les maisons, et dirigèrent une fusillade très-vive contre le fortin, tandis que des cavaliers l'attaquaient du côté de la plaine et que leur artillerie, placée sur un plateau à cinq ou six cents mètres, en battait les murailles. Encouragés par le nombre, les plus braves vinrent planter des étendards jusque sous les murs de la casbah, et tous se précipitèrent à l'assaut avec fureur. Pendant quatre jours et quatre nuits, l'attaque demeura acharnée, et la défense se soutint héroïquement. La moitié des munitions de guerre ayant été épuisée dès le premier jour, le capitaine Lelièvre commanda à ses soldats de ne plus repousser l'ennemi qu'à la baïonnette. Plusieurs fois le drapeau tricolore arboré sur la redoute fut renversé par les projectiles arabes; chaque fois il était relevé avec enthousiasme. Dans la soirée du 4, le capitaine Lelièvre dit aux soldats qui l'entouraient : « Nous avons encore un tonneau de poudre presque entier et douze mille cartouches; nous nous défendrons jusqu'à ce qu'il ne nous en reste que douze ou quinze; puis nous entrerons dans les poudrières pour y mettre le feu, heureux de mourir pour notre pays. » Aussitôt que les Arabes avaient pari, le lieutenant-colonel Dubarail, qui commandait à Mostaganem, avait ordonné plusieurs sorties contre eux; malheureusement sa garnison était trop faible pour qu'il pût tenter de dégager Mazagan. Un dernier assaut ayant été donné sans plus de succès contre cette place, le 6 au matin, par plus de deux mille Arabes, l'ennemi se retira dans la nuit, emportant cinq à six cents morts ou blessés. Le 7 au matin la plaine était redevenue déserte, la garnison de Mostaganem put délivrer la compagnie enfermée dans Mazagan; elle la ramena en triomphe. Les défenseurs de Mazagan avaient eu trois hommes tués et seize blessés. La petite colonne de Mostaganem avait perdu vingt-trois hommes. Ce beau fait d'armes valut au capitaine Lelièvre le grade de chef de bataillon au 1<sup>er</sup> régiment de ligne en garnison à Oran. Une médaille fut frappée en mémoire de cette glorieuse défense et un monument fut élevé par souscription en l'honneur des cent vingt-trois héros de Mazagan. Cependant le commandant Lelièvre quitta bientôt l'armée, et son nom rentra dans l'oubli. L. L.—T.

*Monttour, 1840.*

**LELIEVRE, VOY. LAGRANGE.**

**LELLI (Saint Camille de)**, fondateur d'ordre religieux, né à Bucchianico (Abruzzi cétérienne), le 25 mai 1550, mort à Rome, le 14 juillet 1614. Fils d'un officier, son éducation fut peu religieuse. Il était libertin et joueur. Un ulcère, qui lui vint à la jambe, lui fit désirer d'entrer dans un couvent; les Franciscains le rejetèrent; il se rendit à Rome, où il fut reçu à l'hôpital Saint-Jacques-des-Incurables : il y fut guéri momentanément, mais

ensuite chassé pour inconvénient. En 1569, il s'enrôla dans les troupes de Venise, y servit quelque temps, et ayant été congédié après la guerre, il alla servir comme manoeuvre chez les Capucins de Manfredonio. Ce fut alors qu'il reprit la volonté de se faire moine, mais son infirmité le faisait repousser de toutes parts. Il retourna à l'hôpital Saint-Jacques, où cette fois sa bonne conduite lui procura l'emploi d'économe; il s'y fit quelques amis, et jugeant que jusque alors le service des malades avait été trop négligé dans les maisons hospitalières, il fit ses études chez les jésuites, reçut la prêtrise, et fonda, en 1584, la congrégation des Clercs réguliers spécialement destinés au service des malades. Ces religieux sont vêtus de noir comme les jésuites, mais ils portent une grande croix tannée sur le côté gauche de leur soutane et de leur manteau. La congrégation des Clercs réguliers, approuvée par Sixte V le 8 mars 1586, fut érigée en ordre religieux par Grégoire XIV, le 15 octobre 1591. Saint Camille de Lelli se démit de sa supériorité en 1607, et fut béatifié par Benoît XVI en 1742.

Cicatello, *Vita Camilli de Lellis*. — J.-B. Rossi, *Vita Camilli de Lellis*. — Paquet, *Mémoires pour l'histoire des Pays-Bas*, t. XI, p. 24.

LELLI (Jean-Aloysius), savant italien, né à Palerme, au seizième siècle, mort en 1594. Il fut secrétaire du cardinal Louis Torres, archevêque de Montréal, et publia : *Descrizione del real templo e monasterio di S.-Maria-Nuova di Monreale*; Rome, 1588, in-4°; la seconde édition parut sous le titre de : *Vite degli arcivescovi, abbatì e signori di Monreale; historia della chiesa di Monreale*; Rome, 1596, in-4°; et Palerme, 1702, in-fol. — E. G.

Mongitore, *Bibl. sicula*, t. I, p. 318.

LELLI (Giovanni-Antonio), peintre de l'école romaine, né à Rome, en 1591, mort en 1640. Élève du Cigoli, il a laissé à Rome quelques peintures à l'huile et à fresque qui ne manquent pas de mérite, telles que la voûte de l'église de Santa-Lucia-in-Selce et surtout la *Visitation*, fresque du cloître de la Minerva. Il peignit aussi le paysage. Il consacrait ses loisirs à l'étude de la botanique dans un jardin qu'il cultivait de ses propres mains.

On trouve dans les ouvrages de Lelli une pureté de dessin qu'il devait à l'étude de l'antique, une bonne entente de la perspective et une exécution soignée. Malheureusement un amour-propre excessif lui devint doublement funeste, en l'aveuglant sur ses défauts et en lui faisant de nombreux ennemis. — E. B.—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Platolosi, *Descrizione di Roma*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

LELLI (Ercole), peintre et sculpteur de l'école bolonaise, né en 1702, mort en 1766. Fils d'un habile armurier, il travailla d'abord dans l'atelier de son père; puis, après avoir appris le dessin sous Ottav.-Pietro Zanotti, il fit à Bologne

et à Plaisance quelques tableaux qui ne s'élevaient pas au-dessus du médiocre. Désespérant de réussir en ce genre, il quitta le pinceau pour s'adonner à l'art des préparations anatomiques encore en compagnie de Manzolini. Bientôt il y excella, et ses travaux en ce genre sont encore justement célèbres; ceux qu'il exécuta par ordre de Benoît XIV pour l'université de Bologne ne le cèdent pas même à ceux dont le fameux Sicilien Michele Zumbo a enrichi le cabinet de Florence. On voit encore de Lelli, à la bibliothèque de Bologne, l'ancien archigymnase, *Deux statues écorchées soutenant une chaire*; elles ont été sculptées en 1734. Lelli ne mérita pas moins bien des arts et des sciences par les savantes leçons de dessin et d'anatomie qu'il donna à la jeunesse de Bologne. — E. B.—N.

Malvasia, *Pittura di Bologna*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandì, *Bemorie originali di Belle Arti*. — Gualandì, *Tre Giorni in Bologna*.

LELLIS (Charles), historien italien, né à Chieti, mort vers 1660. Après avoir étudié le droit, il s'établit à Naples, et il se consacra à des recherches historiques. On a de lui : *Discorsi delle famiglie nobili del regno di Napoli*; Naples, 1654-1671, 3 vol. in-fol. : ouvrage estimé, qui contient beaucoup de documents inédits tirés des archives publiques et privées. Lellis a aussi publié à Naples, en 1654, in-4°, un volume de supplément à la *Napoli sacra* de Caracciolo, et a donné en 1645 une nouvelle édition des ouvrages historiques de Michel Ruci, avec une *Vie* de l'auteur. — E. G.

Toppi, *Bibl. napoletana*. — Hubner, *Bibl. genealogica*, t. IV, p. 298.

LELONG (Jean), moine flamand, né à Ypres, entra dans l'abbaye de Saint-Bertin, et vivait au milieu du quatorzième siècle; on ne sait rien sur son compte, si ce n'est qu'il traduisit en français, non sans y faire quelques changements, un écrit composé par l'Arménien Haïton, qui s'était fait prémontré et que le pape Clément V avait envoyé en Tartarie. Écrit d'abord en français par Nicolas de Salcon, puis traduit en latin sous le titre de *Flos ystoriarum terre Orientis*, cette description d'une partie de l'Asie repassa en français sous la plume de Lelong avec un titre fort développé : *l'Histoire merveilleuse, plaisante et récréative du grand empereur de Tartarie*; il y est question « du pays de Serik, des saintz lieux, du sophy, roi de Perse, du prince Tamburlan, etc. ». Le tout est entremêlé d'un grand nombre de récits merveilleux très-propres à charmer des lecteurs orédales; aussi le succès de l'ouvrage fut-il complet; il en parut deux éditions à Paris, 1529, in-folio, et sans date, in-4°; le texte latin fut imprimé plusieurs fois et une traduction anglaise vit le jour vers 1525. — G. B.

Bergeron, *Recueil de Voyages en Asie*; 1735, t. II — J. Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 307.

LELONG (Jacques), historien français, né à Paris, le 19 avril 1665, mort dans la même ville.

le 13 août 1721. Son père se nommait René Lelong, sa mère Jeanne Binet. Très-jeune encore, il perdit sa mère; et son père, ayant contracté d'autres liens, l'envoya chez un de ses parents, qui était directeur des religieuses de Sainte-Marie, à Étampes. A l'âge de dix ans environ, il fut admis au nombre des chapelains de l'ordre de Malte, et transporté dans cette Ile. Mais il y eut de tristes aventures. Comme il avait un jour suivi le convoi d'un homme mort de la peste, il fut tenu pour atteint du fléau, retranché du monde, et emprisonné dans une chambre dont la porte fut murée. C'était une précaution inutile. Rendu bientôt à la lumière, le jeune Lelong conserva néanmoins une forte rancune contre le lieu malsain où on lui avait fait subir cet affreux traitement, et, ayant obtenu la permission de rentrer en France, il se rendit en toute hâte à Paris. Il y acheva d'abord ses études. Puis, ayant formé le dessein d'entrer dans une congrégation religieuse, il choisit la congrégation de l'Oratoire, où il fut reçu novice en 1686, à l'âge de vingt-et-un ans. Quelque temps après, il était chargé du cours de mathématiques au collège de Juilly. Il revint ensuite à Paris, entra au séminaire de Notre-Dame des Vertus, dans le village d'Aubervilliers, près Paris, et devint bibliothécaire de cette maison. C'est là qu'il put enfin suivre librement sa vocation, étudier à loisir les lettres, les mathématiques, la théologie, l'histoire, et acquérir l'érudition la plus profonde et la plus variée. Préposé au gouvernement de la bibliothèque de l'Oratoire à Paris, après la mort du P. Rainssant, il l'administra pendant vingt-deux ans, lui consacrant avec une assiduité remarquable la meilleure part de toutes ses journées. Mais c'était un homme si passionné pour le travail, qu'après avoir rempli ses fonctions de bibliothécaire avec une rare conscience, il trouvait encore du loisir pour entreprendre et pour achever les ouvrages les plus considérables, et dont l'exécution offrait les plus grandes difficultés. Cependant il n'y a pas d'organisation assez vigoureuse pour résister aux fatigues que prétend lui imposer une volonté toujours tendue vers le même objet. Le P. Lelong avait pu parvenir, en domptant les besoins de la nature, à travailler sans interruption pendant les plus longues journées, et même à continuer cet assidu labeur durant une suite de nuits sans sommeil: mais par cette lutte violente contre les exigences du corps, il abrégéa le cours de sa vie, et, affecté d'une maladie de poitrine, qui l'épuisait lentement, il atteignit à cinquante-six ans la limite fatale.

Le premier écrit du P. Lelong est son *Supplément à l'Histoire des Dictionnaires hébreux de Wolfius*, inséré dans le *Journal des Savants* du 17 janvier 1707. Il publia ensuite : *Bibliotheca Sacra, seu syllabus omnium ferme Sacræ Scripturæ editionum et versionum, cum notis criticis*; Paris, 1709, 2 vol. in-8°. Une seconde édition de cet ouvrage a vu le jour

en 1723, en 2 vol. in-fol. C'est de beaucoup la meilleure. Il en existe encore une édition de Leipzig, avec des notes de Chrétien-Frédéric Brerner. Les érudits ne recherchent pas l'admiration de la foule; il leur suffit d'être estimés par d'autres érudits. Il y en a qui, plus désintéressés ou plus modestes encore, ne prétendent qu'être utiles à leurs confrères. De ce nombre était le P. Lelong. Quels ouvrages ont été plus souvent consultés que les siens? En quel arsenal d'érudition manque sa *Bibliothèque Sacrée*, et qui peut s'aventurer dans le vaste domaine de la science théologique sans en guide éclairé? En 1713 le P. Lelong publiait un livre plus original, son *Discours historique sur les principales éditions des Bibles polyglottes*; in-12. En 1717 il faisait imprimer l'*Histoire des Demeures de Boniface VIII et de Philippe le Bel*, par Ad. Baillet, et joignait lui-même à cette histoire un grand nombre de preuves que Dupuy n'avait pas recueillies. Quelque temps après parut sa *Bibliothèque Historique de la France, contenant le catalogue de tous les ouvrages qui traitent de l'histoire de ce royaume, ou qui y ont rapport, avec des notes critiques et historiques*; 1719, in-fol. C'est l'ouvrage qui a contribué le plus à la réputation du P. Lelong, et c'est en effet celui qui s'adresse au plus grand nombre de savants. Fevret de Fontette, conseiller au parlement de Dijon, en a donné une édition considérablement augmentée, en 5 vol. in-folio. C'est l'édition usuelle.

Croirait-on que ce catalogue annoté ait pu passer pour un livre dangereux, et que dans l'intérêt des lois, de nos mœurs, de la société menacée, la publication en ait été un instant suspendue? Nous allons raconter, d'après les pièces officielles, les principaux détails de cette étrange persécution. Les deux premiers volumes de l'édition de Fontette étaient livrés au public, et le troisième allait l'être, quand, le 12 mars 1772, un censeur royal résidant à Dijon, le sieur Joly, écrivit à M. de Sartine, directeur général de l'imprimerie et de la librairie, lui dénonçant la *Bibliothèque Historique* comme infectée du venin des plus perverses doctrines. Quoi? Le roi n'a-t-il pas contribué de son épargne à l'impression des volumes déjà publiés? Eh bien! on a trahi le roi, on s'est servi de son argent pour attaquer le principe même de la monarchie française. En effet, le censeur Joly joint à sa lettre un exposé des circonstances du crime, et il signale particulièrement à l'attention de M. de Sartine la page 544 du tome II, où il trouve une apologie factieuse de l'autorité des parlements. « Si cet éloge est juste, ajoute-t-il avec l'emphase d'un dénonciateur, il faut que le roi descende de son trône, ou du moins qu'il y fasse asseoir avec lui le parlement! » Voilà le mal. Voici maintenant le remède. Le sieur Joly propose de placer en tête du tome III un avertissement au public, qui contiendra le désaveu



des doctrines précédemment émises. Et il ajoute : « Peut-être ne seroit-ce pas à moi une trop grande présomption d'oser me flatter que je n'en serois pas tout à fait incapable, en gardant toute la modération possible. Il y a plus de trente-cinq ans que j'étudie notre droit public et notre histoire, sans laquelle on ne peut y faire des progrès considérables. Si vous jugez à propos, Monseigneur, de faire l'essai de mes faibles talents, il me paroitroit aussi juste que nécessaire de m'envoyer les deux premiers volumes, que je ne pourrais emprunter ici pour un temps considérable sans me rendre suspect; car je désire de rester inconnu, et je n'ai point d'autre ambition que de servir l'État. » Les gens qui font le métier du sieur Joly se disent toujours les plus zélés serviteurs de l'État. Voici, toutefois, le *post-scriptum* de son épître. « P. S. Il y a longtemps que je travaille à un ouvrage qui aura pour titre *La Vie, l'Esprit et les Maximes du cardinal de Retz*. Il y en a d'excellentes, et je répute de mon mieux celles qui m'ont paru dangereuses. Cet ouvrage seroit terminé si j'avois trouvé ici les secours qu'on ne rencontre que dans la capitale. Oserai-je, Monseigneur, rappeler à votre grandeur qu'il y a vingt-quatre ans que je suis honoré du titre infructueux qui est après ma signature. JOLY, censeur royal. » Ce qui signifie, qu'après avoir sauvé l'État, sans avoir eu d'autre ambition que d'en être le sauveur; le sieur Joly profite simplement de l'occasion pour demander à Paris un emploi bien rétribué. Dès le 21 mars, M. de Sartine transmit au chancelier l'avis qu'il a reçu de Dijon. Le chancelier fait suspendre l'impression du troisième volume, et ordonne que ce volume et les suivants seront soumis à l'inspection du censeur Joly. Le libraire Hérisant ayant reçu la visite des gens du roi, est frappé de consternation. Dans un mémoire qu'il adresse au chancelier, il invoque les meilleurs arguments contre une suspension qui va lui causer un notable préjudice, rappelant d'ailleurs que les deux volumes déjà publiés ont été censurés par Capperonnier. Le chancelier est intraitable. Alors Barbeau de La Bruyère, collaborateur de Fevret de Fontette, et chargé depuis sa mort de continuer seul le travail entrepris en commun, envoie un avertissement qui doit, pense-t-il, satisfaire le ministre. Mais non, le ministre n'est pas encore satisfait, tant le crime est énorme, et au désaveu proposé il fait substituer celui qui a été publié en tête du tome III. Les différents papiers qui sont relatifs à cette affaire ont été réunis autrefois par nos soins, et placés dans le Supplément Français de la Bibliothèque impériale.

Il nous reste à mentionner le dernier écrit du P. Lelong. Le 12 avril 1720, il publiait, dans le *Journal des Savants*, une *Lettre à M. Martin, ministre d'Utrecht*, concernant un passage de l'Évangile de Saint-Jean. Lorsque la maladie vint interrompre le cours d'une vie si laborieuse, il

travaillait à réunir, à coordonner les matériaux d'une immense collection des *Historiens de France* : ce sont les Bénédictins qui ont eu la gloire de construire ce monument. Enfin, Fevret de Fontette lui attribue une *Vie de Malebranche*, qui n'a pas été imprimée. B. HAURÉAU.

*Vie du P. Lelong*, par le P. Desmolets, en tête de la seconde édit. de la *Bibliothèque Sacrae*. — *Abrégé de la même vie*, en tête de la *Biblioth. Histor. de Fevret de Fontette*. — *Documents inédits*.

**LELONG (Paul)**, architecte français, né en 1801, mort des suites d'une chute de cheval dans une partie de chasse au château de Saint-Martin d'Ablois, appartenant au comte Roy, en septembre 1846. Chargé du percement de la rue de la Banque à Paris, il y avait commencé les constructions de l'hôtel du timbre, de la mairie du troisième arrondissement et de la caserne dite des Petits-Pères, qui ont été terminés sur ses plans. On a donné son nom à une rue percée à la même époque que la rue de la Banque, et qui va de celle-ci à la rue Notre-Dame des Victoires. J. V. *Moniteur*, du 18 sept. 1846.

**LELORNE DE SAVIGNY. Voy. SAVIGNY.**

**LE LORRAIN (Robert)**, sculpteur français, né à Paris, en 1666, mort en 1743. Dès son enfance, il s'était livré à l'étude du dessin, et il y avait fait de tels progrès qu'à dix-huit ans Girardon s'en reposait sur lui du soin d'enseigner cet art à ses fils et à ses élèves. Sous la direction de cet habile artiste, il ne réussit pas moins bien lorsqu'il s'adonna à la sculpture, et à l'âge de vingt ans son maître confiait à lui et à Nourisson l'exécution du tombeau du cardinal de Richelieu destiné à l'église de la Sorbonne. Plus tard il fit pour Saint-Landry le tombeau de Girardon lui-même et de sa femme. Il alla ensuite à Rome, où malheureusement il parut avoir étudié les œuvres du dix-septième siècle plutôt que les beaux modèles de l'antiquité. A son retour en France, il termina à Marseille plusieurs morceaux restés inachevés à la mort du Pugeat. En 1701, une *Galatée* de grandeur naturelle lui ouvrit les portes de l'Académie royale de Peinture et Sculpture. Il fit encore un *Bacchus* pour les jardins de Versailles, un *Faune* pour ceux de Marly, une *Andromède*, et divers autres ouvrages de marbre et de bronze. En 1717, il fut nommé professeur par l'académie. On remarque dans ses ouvrages un dessin pur et d'assez bon goût une expression gracieuse et élégante et surtout des têtes pleines de charme. E. B.—N.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. Orlandi, *Abecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Dulaure, *Histoire de Paris*.

**LE LORRAIN (Louis-Joseph)**, peintre et graveur français, né à Paris, en 1715, mort à Saint-Petersbourg en 1760. Élève de Jean Darnont dit *le Romain*, il alla se perfectionner en Italie et, à son retour, fut reçu membre de l'Académie de Peinture et de Sculpture. Cependant il quitta la France pour la Russie, où il se fixa. C'était un peintre d'histoire assez médiocre

quoiqu'il comprit fort bien l'architecture et la perspective. Sa touche était d'ailleurs vigoureuse et ses compositions ordonnées avec goût. La presque totalité de ses toiles est restée en Russie. Le principal mérite de Le Lorrain se révéla dans la gravure à l'eau-forte. Parmi ses meilleures estampes on cite : *Le Jugement de Salomon*; — *Salomon sacrifiant aux idoles*; — *Esther devant Assuérus*; — *La Mort de Cléopâtre*; ces quatre sujets sont gravés d'après de Troy. Le Lorrain lui-même a vu graver sur ses dessins *L'Anneau d'Hans Carvel*, par Aveline, et *La Chose impossible*, par Sornique, sujets tirés des *Contes de La Fontaine*; — *Vue d'un Feu d'artifice tiré à Rome par ordre du prince Colonna*, gravé par Canu; — *Projet d'une place royale*, par le même; — des estampes pour le poème de *Roland furieux*, par Bacquoy, etc.

A. DE L.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

**LELOYER (Pierre)**, fameux démonographe français, né à Huillé, près Durtal, en Anjou, le 24 novembre 1550 (1), mort à Angers, le 29 janvier 1634. Le peu qu'on sait de sa vie se trouve dans ses ouvrages. Ses études classiques achevées à Paris, où il resta cinq ans, il se rendit à Toulouse pour faire son droit. Il s'y accoutuma dès lors à négliger quelque peu « les loix, comme il dit, de la sainte Thémis, » au profit « des loix de la Muse gentille », et eut la bonne fortune de remporter en 1572 l'églantine aux Jeux Floraux du Capitole. De retour dans sa province, il se fit pourvoir d'une charge de conseiller au présidial d'Angers, qu'il occupa tout le reste de sa vie. Il se prit alors à « donner de la tête un peu dans toutes les sciences », et petit à petit l'y perdit, ou ne s'en faut guère. Du droit, il en fit le moins possible; ses contemporains disent qu'il n'y entendait pas grand chose; pour lui, il assure qu'il menait de front, comme autrefois, *le beau savoir des lois et des neuf sœurs* :

L'un me retient de ses gayes douceurs;

L'autre j'exerce à celle fin d'en vivre;

ainsi parlant, il faut le croire. Le grec au moins et le latin n'avaient point trop déroulé sa verve angevine; l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, s'ajoutant à ses visions, vinrent nuancer d'une ombre de folie son imaginative étrange. Ses premiers vers, d'inspiration facile et gracieuse, étaient d'un jeune homme bien né qui était la vie; plus tard sa muse devint quelque peu gaillarde et semblait moins que jamais d'humeur à se délasser de la pratique du droit dans l'étude du grimoire des nécromanciens ou les rêveries anticipées des ethnologues. Il était parvenu pourtant à d'étranges résultats dans l'histoire des migrations des peuples. L'hébreu lui révélait toute une face ignorée des chroniques de l'Anjou. Comme d'autres dans le bas-breton, il trouvait dans

l'hébreu tout à sa guise, et un beau jour s'y trouva lui-même avec sa mission précieuse. Son nom traduit lui donnait *Issachar*, et par conséquent c'est à lui que s'adressait la bénédiction de Moïse et le mandat spécial d'expliquer au monde l'origine des nations. Homère venait bien mieux encore à son aide : un vers de l'*Odysse* (l. V, v. 185), gardait depuis trois mille ans le nom, le prénom, le pays, la province, le village de Leloyer :

Πήτρος Αιετικός Ανθέκτος Γάλλος Ολίγη,

c'est-à-dire « Pierre Leloyer, Angevin, Gantois d'Huillé. Il n'y a ni plus ni moins... Il y a trois lettres qui restent de tout ce vers qu'on pourroit à l'aventure dire superflues et ne le seroient pourtant. Ce sont les lettres numériques α, χ, ζ, qui dénotent le temps que seroit révélé le nom, qui est l'an de Christ 1620.... Je ne me vante pas pour cela savoir plus que les autres. Mais qui voudra impugner la grâce de Dieu coopérante en moy?... » Avec ces divagations, Leloyer se fit un nom à l'étranger plus encore qu'en France. Le roi Jacques d'Angleterre lui écrivit pour le remercier de la dédicace de son livre le plus bizarre, et les chroniqueurs d'Anjou le mentionnent parmi les merveilles du pays. Il faillit avoir une fin dont le populaire se serait ému et qui eût bien couronné son œuvre. Il était « géant malade de sa maladie dernière en son logis de la rue de la Parcheminerie à Angers quand le feu prit à l'hôtellerie voisine de Saint-Julien ». On eut toute les peines du monde à l'en tirer vivant : une partie de sa fortune y périt. Deux mois plus tard, messieurs du présidial en corps assistaient à l'enterrement de leur confrère « tenu par les hommes doctes et savants pour estre l'un des plus savants hommes du royaume de France et grandement aimé, honoré et respecté par les étrangers pour sa grande doctrine et des livres qu'il a faits et mis en lumière et des manuscrits qui ont été trouvés en son estude ». Son portrait fait partie du *Pepius* de Claude Ménard, dont les cuivres sont conservés au musée d'Angers.

Pierre Leloyer a publié : *Idylle sur le Loir*; Toulouse, 1572. C'est la pièce qui lui valut l'églantine; — deux odes françaises adressées à Henri III, dans un recueil de poésies latines : *De Obitu Caroli Noni, Francorum regis, academiæ Tolosanæ nuzatissimæ Carminæ canotaphio appensa* (1574, in-4°); — *Erotopœgnie* (1),

(1) Ce titre bizarre a servi plus d'une fois avant et depuis Leloyer. On peut citer Heron. *Asperiani Neapolitani Erotopœgnion* (Paris, Th. Charon, in-8°, sans date); la 1<sup>re</sup> édit. est de Naples, 1630, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé avec les poésies de Marcelle et de Jean Second (Paris, Desis Duval, 1682, in-12). Gaspar Barthius a fait aussi un *Erotopœgnion* inséré dans ses poésies latines (in-8°, 1622, Francfort). L'édition du poème de Musæus sur Hero et Léandre (Francfort, 1627, in-4°) l'Institut *Erotopœgnion*. Enfin Marie-Ange Accurse, dans son dialogue contre les mots latins surannés, parle d'un poème qu'il nomme *Erotopœgnion*.

(1) Le manuscrit de Thouaille à la bibl. d'Angers dit 1551. Bayle, et Menage avait lui, 1540 par erreur, le faisant mourir à quatre-vingt quatre ans, en 1624.

ou *Passe-temps d'amour, ensemble une comédie du Muet insensé*; Paris, 1576, in-12. La dédicace, datée d'Angers (5 mars 1575), s'adresse à M. Minut, sieur de Pradères en Languedoc; et le volume débute par une ode à Ronsard; — *Œuvres et Mélanges poétiques*; Paris, 1579. C'est une nouvelle édition que l'auteur, par une singulière inadvertance, donne comme la première de ses poésies. L'épître dédicatoire (Paris, 9 septembre 1578) est suivie de vers latins, grecs ou français, signés des noms de Marguerite Leloyer, sœur du poète, de Ronsard, de Belleforest, de Marin Boyleave, de Pascal Robin du Faux, et de nombre d'autres amis plus ou moins oubliés aujourd'hui. Le livre contient les *Amours de Flore* en 102 sonnets, 9 chansons, une élégie, 5 odes, 6 idylles, dont l'idylle imprimée déjà à part sur le *Loir*; Les *Bocages, premier et second de l'Art d'aimer*, et les *Mélanges poétiques, Foldries et ébats de jeunesse, sonnets, épigrammes*, le tout suivi du *Muet insensé* avec un long prologue et une épître en vers adressée à M. Chalvet, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, et de la *Néphelococugie*, que précède une épître à l'auteur par Jacques Legras et un avis du poète. Il ne faut parler ni d'actes ni de scènes. C'est un dialogue quelquefois très-plaisant, mêlé d'odes, épôles, strophes, antistrophes à la manière antique; d'ailleurs une grossière bouffonnerie, qu'on a attribuée longtemps à P. Larivey. Quant au reste du volume, il y a certainement des pièces bien faites, des pages bien venues qui se font lire encore avec plaisir, et quelque chose partout qui n'est pas vulgaire; — *Quatre Livres des Spectres ou Apparitions et Visions d'esprits, anges et démons se montrant sensibles aux hommes*; Angers, 1586, et Paris, 1605 et encore 1608, in-4°. Cette dernière édition a pour titre : *Discours et Histoire des Spectres*. Les docteurs de Paris approuvèrent l'ouvrage « pour l'instruction des bons catholiques contre les pernicieuses et erronées opinions des anciens et modernes athéistes, naturalistes, libertins, sorciers et hérétiques, et pour se préserver de leurs prestiges et illusions diaboliques et convaincre leur imposture ». On a remarqué que Leloyer n'y fait qu'une seule fois, et par voie indirecte, allusion à la *Démonomanie* de J. Botin; — *Méditations théologiques et Recréations spirituelles sur le cantique de la Vierge Marie*; Paris, 1614, in-12; — *Edom ou les Colonies éduimées en l'Asie et en l'Europe, suivies des colonies d'Hercules Phénicien et de Tyr*; Paris, 1620, in-8°. C'était son livre favori, celui qu'il dédia au roi Jacques d'Angleterre, un simple extrait pourtant de dix gros volumes qu'il avait à peu près terminés, et qu'il allait mettre au jour, lorsque la mort le surprit. Il avait encore dans son cabinet divers travaux de tous genres, des versions de psaumes, et une traduction française

de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. La Croix du Maine parle aussi d'un grand poème sur Thierry d'Anjou de le genre de *La Franciade* de Ronsard ou de *L'Anghiadé* de Robin du Faux. Ces pièces sont perdues. Célestin FORT.

Nicéron, t. XXVI, p. 333. — Bayle, *Journal de Lovet* dans la *Revue de l'Anjou*, 1688, t. 2, p. 367, 368. — Thouraille, *Hist. d'Anjou*, mss. fol. 86 et 88. — Goujet, *Bibl. française*, t. 18, p. 287. — Ménage, *Not. sur la vie de Pierre Ayrault*, p. 168. — *Mémoires de la Soc. d'Agric. et des Arts d'Angers*, t. 5, p. 296.

\* LÉLUT (Louis-François), médecin et philosophe français, né à Gy (Haute-Saône), le 15 avril 1804. Appartenant à une famille où la profession de médecin est en quelque sorte héréditaire, il fut reçu docteur à Paris en 1827. Bien qu'il soit depuis 1840 médecin en chef de la troisième section des aliénés à l'hospice de la Salpêtrière, et depuis 1847 membre du conseil de salubrité, M. Lélut se livre peu à l'exercice de la médecine; pour lui cette science n'a été que le point de départ et la base d'études anthropologiques générales applicables à la psychologie et surtout à l'économie politique. Il est membre de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 1844. Le premier il fit une application bien hardie de la physiologie à l'histoire, application qui lui fit dire, entre autres de deux génies des plus respectés, Socrate et Pascal : « On ne peut en vérité rien voir, rien entendre de plus extravagant, de plus caractéristique de la folie.... (1) »

Ce ne fut pas seulement par l'étrangeté de ses conclusions que M. Lélut attira vivement l'attention; ses écrits témoignaient d'une remarquable clarté d'exposition dans ces études délicates et abstraites. Aujourd'hui encore il poursuit avec ardeur la solution des problèmes ardues que présentent les rapports de l'intelligence avec le cerveau, et ses dernières publications laissent voir qu'il a entrepris de systématiser le fruit de ses méditations en écrivant la *Physiologie de la pensée*. En 1848, M. Lélut fut envoyé à l'Assemblée constituante, où il vota constamment avec le parti modéré. Lorsqu'il était question de nommer un président de la république, M. Lélut soutint le général Cavaignac; mais aussitôt que le résultat de l'élection fut connu, il se rangea au vote de la majorité, et fit dès lors adhésion complète à la politique du prince président; tous ses votes à l'Assemblée législative, de 1849 à 1852, furent dans le sens du pouvoir nouveau, et lorsque cette assemblée eut été dispersée par le coup d'État du 2 décembre, M. Lélut persista à soutenir Napoléon, qui le nomma membre de la commission consultative. Peu après, son département l'élut membre du corps législatif comme candidat du gouvernement, et il fut réélu en 1857. C'est pendant cette période politique que M. Lélut a été nommé membre du conseil impérial de l'instruction publique (1852) et offi-

(1) *Démon de Socrate*, p. 221.

cier de la Légion d'Honneur (1854). A ces différentes phases de ces événements correspondent des publications et des travaux de M. Lélut. Ce fut d'abord un *Traité de l'Égalité*; puis d'importants mémoires sur la *Déportation et sur le Régime cellulaire*; pour éclairer cette question et plusieurs autres relatives aux systèmes pénitentiaires, M. Lélut n'hésita pas à aller visiter les établissements pénitentiaires de presque toute l'Europe. Plus tard il présenta le rapport sur le projet de loi concernant la taxe des chiens, loi actuellement en vigueur; le rapport sur le projet de loi concernant la conservation et l'aménagement des sources d'eaux minérales; enfin, trois rapports d'une extrême importance ont été tout récemment élaborés et lus par lui au corps législatif; ces rapports ont pour objet la *Réforme du Code Forestier*. Après deux jours de discussion, la loi qui consacre les réformes étudiées par M. Lélut a été adoptée. Voici les titres de ses principaux écrits: *Manie chez un auteur de mélodrame et Note sur les hallucinations au début de la manie* (*Journ. heb. de Méd.*, 1830); — *Recherche des analogies de la Folie et de la Raison* (*ibid.*, 1834); — *Inductions sur la valeur des altérations de l'encéphale dans le délire aigu et dans la folie*; Paris, 1836, in-8°; — *Qu'est-ce que la Phrénologie?* *ibid.*, in-8°; — *Du Démon de Socrate: spécimen d'une application de la science psychologique à celle de l'histoire*; *ibid.*, 1836, in-8°; — *Sur un des points de vue de la psychologie de l'histoire* (*Gaz. méd. de Paris*, 1838); — *Un Mot sur la valeur intellectuelle de la Femme* (*ibid.*, 1840); — *De la Spécialité organique considérée dans les fonctions intellectuelles* (*ibid.*, 1834); — *Du Poids du cerveau dans ses rapports avec le développement de l'intelligence* (*ibid.*, 1837); — *Facultés instinctives communes aux animaux et à l'homme et nécessaires à la conservation de l'espèce* (*ibid.*, 1834); — *Examen comparatif de la longueur et de la largeur du crâne chez les voleurs homicides* (*Journ. univ. et heb. de Méd.*, 1831); — *De l'Organe phrénologique de la destruction chez les animaux*; Paris, 1836, in-8°; — *Recherches pour servir à la détermination de la taille moyenne de l'homme en France* (*Gaz. méd. de Paris*, 1841); — *L'Amulette de Pascal, pour servir à l'histoire des hallucinations*; Paris, 1846, in-8°; — *Rejet de l'Organologie phrénologique de Gall et de son successeur*; Paris, 1843, in-8°; 2<sup>e</sup> édition, 1858, sous ce titre: *De la Phrénologie: son histoire, ses systèmes et sa condamnation*; — *Formules des rapports du cerveau à la pensée*; 1842; — *Mémoire sur le siège de l'âme suivant les anciens*; 1842; — *deux Mémoires sur la physiologie de la pensée*; 1855 et 1857; — *Traité de l'Égalité*; 2<sup>e</sup> édit., 1858; — *Traité de la Santé du peuple* (dans les traités publiés par l'Académie des

Sciences morales et politiques); — *Mémoires sur la déportation et l'emprisonnement cellulaire*. Pour le détail des nombreux écrits que M. Lélut a publiés sur ses deux sujets, voyez sa *Lettre sur l'emprisonnement cellulaire*; Paris, 1855, in-8°. D<sup>r</sup> DUCHAUSSOY.

*Dictionnaire des Contemporains*. — *Journal de la Librairie*. — *Moniteur*, de 1844-1858.

LELY, peintre westphalien. Voy. FARS (Pierre VAN DER).

LE MÂCHON (Jean), fondateur français, natif de Chartres, mort le 28 août 1501. Georges d'Amboise, qui fit les belles grilles du chœur de la cathédrale de Rouen, donna 4,000 liv. pour la cloche qu'il destinait à la même église: il voulait qu'elle fût la plus belle du royaume. Jean Le Mâchon fut chargé de ce travail. La cloche fut fondue le 2 août 1501; elle pesait 36,000 livres selon les uns, 35,000 selon d'autres; elle avait par le bas 9 m. 745 m. de tour; sa hauteur, compris les anses, était de 3 m. 268 m. Sur la cloche on lisait :

Je fus nommé Georges d'Amboise.  
Qui bien 36,000 livres pesa  
Et cil qui bien me poisa,  
Quarante mille y trouva.

Jean Le Mâchon, demeurant à Chartres, m'a faite. »

On prétend que la joie de la réussite de l'entreprise causa la mort de Le Mâchon. Il fut inhumé au bas de la nef de la cathédrale de Rouen. On plaça sur sa tombe cette inscription :

Cy dessous gist Jehan Le Mâchon,  
De Chartres homme de sçhon,  
Lequel fonda Georges d'Amboise,  
Qui trenta-six mil livres poisa,  
Mii vœc ung jour d'août deusiesme;  
Puis mourut le vingt-et-huitiesme. »

D. DE B.—r.

Langlois, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, p. 196.

LE MAÇON ou LE MASSON, en latin *Lathomus* (Robert), chancelier de France, naquit vers 1365, à Château-du-Loir, petite ville d'Anjou, et mourut le 28 janvier 1443 (1). Il devint bailli de sa ville natale, et fut anobli par lettres données en mars 1401. Depuis 1407, conseiller de Louis II, duc d'Anjou et roi de Sicile, son nom figure au bas d'une ordonnance importante, rendue, le 6 avril 1408, sous l'inspiration de Louis duc d'Anjou, pour assurer le maintien de la tranquillité publique.

Dans la lutte entre la maison d'Orléans et celle de Bourgogne, il assista le roi Louis, qui était pour la maison d'Orléans, et prit part, le 21 octobre 1413, à l'acte royal qui rétablit Jean, duc de Berry, comme gouverneur en Languedoc et en Guyenne. Devenu, le 29 janvier 1414, chancelier d'Isabeau de Bavière, il souscrivit au traité d'alliance de cette reine avec Charles, duc d'Orléans, traité demeuré inconnu aux histo-

(1) Son père s'appelait probablement Hervé Lemaçon; il était asecrétaire et conseiller de Louis I, duc d'Anjou et roi de Sicile, en 1388. (Ms. 9660 Colbert, dernier feuillet).

riens. Par lettres du 20 juillet même année, il fut nommé commissaire des monnaies. Le 8 avril 1415, il fut envoyé à Angers, où le comte de Vendôme avait convoqué les états de la province, pour faire jurer la paix aux Anglais. En juin de l'année suivante, il devint chancelier du comte de Poonthieu (depuis Charles VII), acheta, le 16 août, la terre et baronnie de Trèves en Anjou, et porta désormais le nom de seigneur de Trèves. Il se trouvait auprès du dauphin lorsque, dans la nuit du 29 au 30 mai 1418, Paris fut surpris par les Bourguignons. Ils auraient saisi ce jeune prince endormi (à l'hôtel de Saint-Paul) si Tanguy Duchâtel ne l'eût enlevé dans ses bras à peine vêtu : Robert Le Maçon lui prêta son cheval (1). Charles VII n'oublia jamais cette scène de terreur. En récompense du service que lui avait rendu son chancelier, il lui concéda en 1420 les produits du péage royal de Trèves en Anjou.

Le duc de Bourgogne voyait avec un extrême déplaisir le crédit du chancelier qui avait fait porter défense, le 30 octobre 1418, au nom du dauphin, d'obtempérer aux ordres du roi Charles VI. Aussi, par un acte spécial, en date du 13 novembre suivant, le chancelier fut-il nommé exclu, avec Louvet et Raimond Raguiet, de l'amnistie politique conclue le même jour et connue sous le nom de *paix de Saint-Maur-des-Fossés*. Jean sans Peur, qui en ce moment était maître du roi et de la situation, exigea du même coup que les sceaux fussent retirés au seigneur de Trèves. Mais cette restitution ne fut qu'apparente. Pendant l'année 1419, Le Maçon prenait part à la convention de Pouilly et assistait, près du dauphin, au meurtre de Jean sans Peur sur le pont de Montereau.

Le 22 février 1422, Robert Le Maçon résigna la garde des sceaux de France entre les mains de Gouge de Charpaignes. Toutefois il continua de recevoir, à titre de pension, les gages de cette charge (4 000 livres tournois), et de participer activement aux délibérations du grand conseil. Un de ses actes politiques à cette époque fut la réconciliation qu'il opéra entre le duc de Bretagne et le roi en 1426. Au mois d'août de la même année 1426, comme il se rendait à cheval de Trèves à Thouarcé, escorté de quelques serviteurs, il fut assailli par une troupe de gens apostés qui avaient à leur tête les chevaliers Jean de Langeac et Robert André, et emmené en Auvergne, au château d'Usson (arrond. d'Issoire). Quoique d'un âge avancé, dit le texte original (et inédit) (2), Robert fut obligé de franchir pendant la nuit, tout d'une traite, une distance de dix-sept lieues.

(1) Les Bourguignons avaient pénétré dans la demeure du chancelier, et s'étaient emparés des sceaux du dauphin. Le 31 mai 1418, Robert écrivit aux autorités du Dauphiné, pour leur notifier cette soustraction et pour leur dicter les instructions qu'elles avaient à suivre en conséquence. Cette lettre nous a été conservée (Fénelin, édition Dupont, p. 368).

(2) Je dois la connaissance de ce curieux document à une obligeante communication de M. Crouzet.

Dès qu'il fut arrivé, il tomba malade, et rendit le sang *per omnes sui corporis meatus*. Jean de Langeac, châtelain d'Usson pour le roi, son sénéchal d'Auvergne, chambellan de Charles VII, était un des familiers de la cour. Au sein de l'anarchie et des divisions qui régnaient dans le palais même du roi, il avait reçu, pour en agir ainsi, non-seulement l'autorisation, mais des ordres réitérés, contenus en des lettres authentiques : ces lettres avaient été surprises à l'insouciance du roi, qui se gouvernait aveuglément par ses favoris. Robert était la victime de quelque influence plus puissante que la sienne (1). Il recourut au roi pour être délivré. Le roi s'empressa de contremaître les ordres antérieurs, et écrivit par un écuyer chevanceur, à Langeac, que celui-ci eût à relâcher son ministre et conseiller. Sur le refus du sénéchal, le roi lui en voya un ordre plus formel par le ministère de Pierre Botherel, *prévôt des maréchaux* (plus tard *grand-prévôt de l'armée*). Même refus. Le roi et la reine écrivirent de nouveau, sans être davantage obéis. Enfin, après trois mois d'une scandaleuse captivité, Robert Le Maçon souscrivit à la condition que lui avait, dès le principe, imposée Jean de Langeac : il paya une forte rançon, et retourna siéger parmi les conseillers de la couronne. Treize ans plus tard, en 1439, il poursuivit, de concert avec le procureur général, Jean de Langeac, et Robert André, par devant le parlement de Paris, qui les condamna l'un et l'autre à des réparations civiles. Les condamnés se pourvurent, arguant des ordres qu'ils avaient reçus au nom du roi. Les conditions de l'arrêt furent au reste modérées par un accord survenu en 1441 entre les parties.

Robert Le Maçon, veuf en premières noces de Jeanne Cochon, prit alliance une seconde fois, avec une Mortemart, Jeanne de Mortemart, fille du seigneur de Couhé. Ces deux époux se firent donation mutuelle en 1424. A cette époque Robert Le Maçon ne pouvait pas compter moins d'une cinquantaine d'années. Sa nouvelle épouse, en se mariant, était âgée de quinze ans : la politique et l'intérêt présidèrent évidemment à cette union. Quoi qu'il en soit, la jeune baronne de Trèves suivit le ministre à la cour. Elle y était lorsque Jeanne Darc vint trouver le roi à Chinon, au mois de mars 1429. On sait que cette héroïne fut soumise alors à des épreuves physiques plus que bizarres. Madame de Gancourt, femme du gouverneur d'Orléans, et Madame de Trèves, femme de Robert Le Maçon, furent chargées deux fois de la visiter et de constater : 1° si elle était homme ou femme, et 2° en ce dernier cas, si elle était vierge ; car, dans les opinions du temps, le diable ou même esprit ne pouvait avoir d'action sur une vierge. Jeanne sortit, comme on sait, avec avantage de

(1) Probablement celle du sire de Giac.

ces épreuves, que nous estimons aujourd'hui fort odieuses et très-ridicules.

A cette même époque Jeanne la Pucelle, en présence de Robert Le Maçon et d'un très-petit nombre de témoins choisis, révéla au roi le secret de l'oratoire de Loches (1). Elle triompha ainsi, du moins momentanément, de la méfiance et du scepticisme de Charles VII. Au mois de mai suivant, après la délivrance d'Orléans, Jeanne alla trouver le roi à Loches, et le supplia de marcher sur Reims, pour y être sacré. Le roi, peu convaincu encore, l'interrogea sur son inspiration, sur ses visions, sur ses voix. L'héroïne réussit encore une fois à satisfaire son incrédule. Robert Le Maçon fut un des témoins de cette nouvelle épreuve. Le roi partit pour Reims. Le 5 juillet, accompagné de la Pucelle, il vint mettre le siège devant Troyes. Le 8 l'armée assiégeait vainement la place depuis trois jours; le conseil mit en délibération s'il fallait dégamber. Comme on allait aux voix pour voter sur ce dernier parti, Robert Le Maçon émit l'avis que l'on mandât Jeanne la Pucelle pour la consulter. Celle-ci arriva, et rassura les timides; elle fit décider que le siège serait maintenu, et sortit de l'assemblée pour le pousser avec vigueur. Trois jours après (le 11 juillet), la Pucelle introduisit Charles VII victorieux dans les murs de Troyes, capitale de la Champagne. Au mois de décembre 1429, Robert Le Maçon signa, comme ministre, les lettres patentes qui anoblissaient la famille de la Pucelle.

On voit par ces détails que Robert Le Maçon était particulièrement éclairé sur le compte de l'héroïne et que ses sentiments personnels n'étaient que favorables envers elle. Cependant, le gouvernement dont il faisait partie se montra vis-à-vis de cette femme immortelle d'une ingratitude et d'une lâcheté impolitique, pour lesquelles l'histoire ne saurait employer de paroles trop sévères. Robert Le Maçon, en effet, tout à la dévotion de La Trimouille (voy. ce nom), était de ces hommes faibles et bons qu'on rencontre parfois dans le camp des pervers; incapables de faire le mal par eux-mêmes, mais très-capables de le tolérer, et incapables de l'empêcher avec une active énergie.

Le 6 décembre 1430, le seigneur de Trèves fut chargé d'une nouvelle ambassade en Bretagne. Il assista, comme témoin, le 16 août 1436, au traité de mariage qui fut passé à Tours, par ordre du roi, entre sa fille, Yolande de France, et le prince Amédée de Savoie. Le 8 février 1437, il paya une somme de deniers, réduite par composition, pour l'acquit des droits seigneuriaux dus à la duchesse d'Anjou à Yolande, reine de Sicile, d'Aragon, à raison de la terre de Trèves.

Robert Le Maçon ne reparait plus sur la scène politique après 1436. Ce fut probablement l'époque où le vieux serviteur de Charles VII prit volontairement sa retraite. Les actes authentiques, étudiés de près, montrent le seigneur de Trèves exerçant ses fonctions au sein du conseil, année par année et presque jour par jour, depuis 1416 jusqu'en 1436. Cette assiduité à travers une époque aussi troublée, cette continuité de services, qui le faisait survivre à tant de favoris, à tant d'élévations et de disgrâces de cour, méritent toute l'attention de l'historien. Nous croyons pouvoir signaler dans ce fait remarquable la main d'Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII. Robert mourut à peu de temps de là. Il fut inhumé dans l'église paroissiale de Trèves, à côté de l'autel d'une chapelle qu'il y avait fondée. Ce tombeau subsistait encore avec son épitaphe, et il est surmonté d'une statue couchée qui reproduit son effigie.

#### VALLET DE VIRVILLE.

Archives du Palais Soubise : K cartons 87, pièce n° 34, et 88, n° 20. M 204. KK registre, n° 17, folio 12 verso et 12, KK 28, folios 9 et et 119. KK 214, folio 17. Manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue de Richelieu : *Doncamp*, volume 48, pièce 128. Ms. Brienne 244. — M. Tilié, *Traité de la France*, etc., 1707, in-4°, p. 193, 218. — *Godetroy, Charles VI et Charles VII*, éditions du Louvre, 1623, 1661, in-fol. — *Beaue, Recueil de Pièces sur Charles VI*, 1680, in-4°, p. 80, 291, 308. — *Labbe, Alliances chronologique*, etc., 1661, in-4°, tome II, p. 278, etc. — Anselme, *Histoire généalogique, aux Chanceliers*. — Bouche, *Histoire de Provence*, 1668, in-folio, t. II, p. 453-4. — *Ordonnances des Rois de France*, tomes IX et suivants, aux Tables. — *Dom Morice, Histoire de Bretagne*, t. 44, tome II des preuves. — *Dom Vaissette, Histoire de Languedoc*, t. IV. — *D. Pancher, Histoire de Bourgogne*, tomes III et IV. — *Chronique du Roi de France de Saint-Denis*, in-folio et in-4°; aux tables. — *Bodin, Recherches historiques sur Saumur*, 1812, in-8°, t. I, p. 279 et suiv. — *Chronique de Fénelon*, édition de M<sup>lle</sup> Dupont, 1827, in-8°. — *Quicherat, Procès de la Pucelle*, 1841-1849, in-8°, aux tables. — *Acétylus nouveaux*, etc., 1850, page 29. — *Chroniques de Jean Chartier*, 1858. — *De Consinot*, 1859, in-18. — *Charles VII et ses conseillers*, 1869, in-8°, aux tables. — *Isabelle de Bavière*; Paris, 1880, in-8°, p. 23 et suivantes.

LE MAÇON (Antoine-Jean), littérateur français, né en Dauphiné, vivait dans le seizième siècle. Il était conseiller du roi et trésorier des guerres. Il quitta ses charges pour suivre Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre, lorsqu'elle se retira en Béarn. Pour plaire à cette princesse, il traduisit de l'italien le *Décameron* de Boccace, Paris et Lyon, 1569. D'autres éditions suivirent avec des retranchements portant sur les passages irréguliers ou licencieux. Suivant Pasquier « la langue française n'est pas peu redevable à Le Maçon ». Suivant d'autres critiques, « son style est plus suranné que celui d'Amyot ». — On a aussi de Le Maçon : *Les Amours de Phydie et Gelasine*; Lyon, 1550, in-8°. Il a édité les *Œuvres* de Jean Le Maire, in-fol., et celles de Clément Marot. E. D.—s.

Pasquier, *Recherches*, etc., liv. VII, chap. VI. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. françaises*, édit. de Rigoley de Juvigny, t. I, p. 42.

LEMAIRE (Jacques) célèbre navigateur

(1) Voy. l'article DARC (Jeanne), t. XIII, col. 24 et 25.

hollandais, né à Egmont, mort sur l'océan Atlantique, le 31 décembre 1616. Il était fils d'Isaac Lemaire, riche marchand d'Amsterdam, dont la famille, d'origine française, avait été obligée de quitter sa patrie à la suite des guerres de religion. Isaac Lemaire habitait Egmont lorsqu'il fit la rencontre de Willem-Cornelius Schouten, marin expérimenté, qui avait visité presque toutes les contrées alors connues. Les lettres patentes accordées par les états généraux de Hollande à la Compagnie des Indes orientales défendaient à tous les sujets des Provinces-Unies de doubler le cap de Bonne-Espérance et de passer par le détroit de Magellan pour aller aux Indes. Schouten proposa à Isaac Lemaire d'étudier cette interdiction en cherchant un autre chemin dans la partie australe de l'Amérique et au sud de la Patagonie. Isaac Lemaire consentit à faire la moitié des frais de l'expédition à la condition que Schouten fournirait l'autre (1). Ils équipèrent à Hoorn un vaisseau de trois cent soixante tonneaux et un yacht. Schouten fut acclamé maître (capitaine) et Jaques Lemaire commis; son frère l'accompagnait comme second commis (2); soixante-cinq hommes composaient l'équipage, et quarante-et-un canons ou pierriers l'armement. C'était peu pour une aussi dangereuse entreprise; mais tous les marins étaient gens expérimentés et de cœur et les bâtiments bien fournis de vivres et de manœuvres. Ils partirent du Texel le 14 juin 1615, et arrivèrent le 18 janvier 1616 aux îles méridionales de Davis ou de Sebald de Weert. De là ils se rendirent à la pointe la plus méridionale de la Terre de Feu, entre laquelle est une autre île, par 55° 36' de latitude; ils découvrirent un canal qu'ils mirent moins de vingt-quatre heures à parcourir (du 24 au 25 janvier) et se trouvèrent dans la mer du Sud. Ce passage, plus facile que celui de Magellan et du cap de Horn, reçut le nom de *détroit de Lemaire*. On appella la terre située à l'est *Staten-Island* en l'honneur des États de Hollande, et celle de l'ouest, qui formait la pointe orientale de la terre de Feu (*Terra de Fuoco*), *terre de Maurice de Nassau*. Le 29 janvier 1616, les navigateurs dépassèrent plusieurs petites îles rocailleuses qui furent appelées *Barnevelt*. Au nord-nord-ouest et à l'ouest la Terre de Feu paraissait haute, montagneuse et couverte de neige; elle se terminait au sud en une pointe qui fut nommée *cap Horn*. La latitude de ce cap est par 55° 58' sud. Il forme l'extrémité méridionale de l'Amérique.

Lemaire et Schouten, continuant leur route

par la mer du Sud, arrivèrent en novembre 1656, à Batavia, où leurs navires furent saisis par le gouverneur de la compagnie des Indes hollandaise. Arrêtés eux-mêmes, ils furent embarqués pour la Hollande afin d'y être jugés. Lemaire mourut de chagrin à la hauteur de l'île Maurice. A. DE L.

*Plus des Gouverneurs hollandais aux Indes orientales*, p. 90. — Raynal, *Histoire philosophique des deux Indes* (Londres, 1782), t. II, p. 121. — Dumont d'Urville *Poyages autour du Monde*. — Ferdinand Denis, *Le Génie de la Navigation*, p. 46 00. — Frédéric Lacroix, *Patagonie; Terre de Feu, dans l'Univers pittoresque*, p. 19 et 21. — Ternaux-Compan, *Archives des Voyages*, passim. — William Smith, *Collection choisie des Voyages autour du Monde; Introduction par Dupouchet*, t. I, p. 69; *Voyage de Cook*, t. II, p. 226.

**LE MAIRE (Guillaume)**, prêtre français, mort le 13 mai 1214. A la mort de Nicolas Gellent, évêque d'Angers, il y eut de grands débats entre les candidats qui prétendaient à sa succession. Enfin, dès qu'il fut trop prouvé qu'on ne pouvait s'entendre, on eut recours, suivant l'usage, à un compromis. Les mandataires des électeurs choisirent alors pour évêque Guillaume Le Maire, premier chapelain et pénitencier de la cathédrale. Le 16 mai 1201 le nouvel élu était rendu à Vincennes, et prêtait serment au roi Philippe. Quelques années après, nous le voyons excommunier David de Semaisons, bailli d'Angers, et son sous-bailli Darien Bidoyt. La cause de leur différend doit être rapportée: il s'agit des immunités ecclésiastiques. Dans l'état d'absence de son trésor, le roi réclamait partout des subsides, et ses officiers imposaient les biens de l'Église comme les autres. C'est ce que ne supportaient pas un grand nombre d'évêques, parmi lesquels Guillaume Le Maire se montra constamment un des plus intraitables défenseurs du vieux privilège; il plaida même sur cette question contre le comte d'Anjou. Enfin, vers la fin de sa vie, il eut une contestation semblable avec les collecteurs du pape, leur refusant le droit de gîte dans les monastères de son diocèse. L'administration de Guillaume Le Maire fut tout à la fois très-laborieuse et très-agitée. On en trouve l'histoire dans un écrit publié dans le tome X du *Spicilegium* de dom Luc d'Achery, sous le titre de: *Gesta Guillelmi Majoris*. B. H.

*Callus Christiana*, t. XIV, col. 576.

**LEMAIRE (Jean) de Bavai**, prosateur, poète, historien belge, né à Bavai, en Hainaut, en 1473, mort vers 1548. Il était neveu du célèbre Molinet, chroniqueur qui lui servit à la fois de précepteur et de premier protecteur. Son éducation fut aussi distinguée qu'elle pouvait l'être de son temps. On voit dans la première épître d'un de ses ouvrages, *L'Amant vert*, qu'il savait le latin, le français, le flamand et le castillan; il apprit plus tard l'italien. En 1498 il entra au service du duc Pierre de Bourbon; il accepta ensuite la place de précepteur des enfants d'un gentilhomme bourguignon, M. de Bolleur, et fut, vers 1503, attaché en qualité de secré-

(1) Pierre-Clemensz Brouwer, bourgmestre; Jean Janz Wolens-wert, échevin; Jean Clemensz Kites, secrétaire; Cornelisz Serger, lous de la ville de Heern, forest, avec Schouten et Isaac et Jacques Lemaire, les fondateurs directeurs de cette Société.

(2) Ou subsecargue; c'était l'officier chargé de représenter les intérêts des armateurs. Son rôle, à la fois militaire et commercial, effaçait souvent celui du chef de l'expédition.

faire à la personne de Louis de Luxembourg, comte de Lugny. Un an après, Jean Lemaire passa au service de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Ce fut alors qu'il publia, à la louange de Marguerite, ses livres des *Régrets* et de *L'Amant vert*, l'un pour déplorer les pertes douloureuses que cette princesse avait faites de ses divers époux et de son frère Philippe le Beau; l'autre pour conter les peines causées par le départ de la princesse pour l'Allemagne à un cher perroquet qu'elle avait laissé aux Pays-Bas, et qui, ne pouvant supporter l'absence d'une aussi bonnemaitresse, en mourut de douleur.

Quelque temps après Jean Lemaire succéda, dans la charge de bibliothécaire de la princesse, à son oncle. A ce titre il joignit bientôt celui d'indiciaire et d'historiographe, c'est-à-dire d'écrivain d'histoire et de faiseur de remarques, et c'est comme tel qu'il signa, en 1509, le tome I<sup>er</sup> de ses *Illustrations de Gaule Belgique*; Nantes, 1509-1512. Il commença la publication de ce livre après un séjour de quelques années en Italie, séjour qui lui avait permis d'écrire un ouvrage de linguistique intitulé : *La Concorde des deux Langues français et toscan*; — *La Légende des Vénitiens*, histoire et pamphlet politique, publié au temps de la ligue de Cambrai; — *Le Promptuaire des Conciles de l'Église catholique avec les schismes et la différence d'iceux*, ouvrage dirigé contre la politique du pape Jules II, avec qui Louis XII se trouvait alors en guerre. Ces derniers ouvrages le firent nommer historiographe de la cour de France. Il perdit cette charge lors de la mort du roi Louis XII (1515); n'ayant plus de protecteur et en proie à la misère, il voulut noyer ses soucis dans le vin; il en perdit la tête, et alla mourir à l'hôpital, d'une manière si obscure qu'on n'est pas certain de l'année de sa mort. Quelques auteurs cependant placent la date de son décès à l'année 1548.

Outre les ouvrages indiqués ci-dessus, on connaît de Jean Lemaire : *Les trois Contes singuliers de Cupido et d'Atropos*, publiés en 1520; — *Le Temple d'Honneur et de Vertus*, composé en l'honneur du duc de Bourbon. Cet ouvrage est mêlé de prose et de vers. « On y reconnaît, a dit un de ses biographes, que l'auteur ne manquait ni de facilité pour se faire un plan, ni de justesse pour arranger les parties d'un sujet »; — *La Plainte du désir*, dialogue entre les deux nymphes Rhétorique et Peinture, pour déplorer la perte de Louis de Luxembourg, dont Lemaire fut le secrétaire; — *Épître du roi à Hector de Troie*, pièce de vers écrite au nom de Louis XII, en réponse à celle que Jean d'Authon, abbé de l'Angle en Poitou, avait envoyée au roi de France. Dans cette épître, l'auteur met dans la bouche de Louis XII le récit de la bataille d'Agnadel; le monarque parle de la violence et de la perfidie du pape Jules II, et fait part à

Hector de la croyance, alors répandue, que les rois de France descendent du sang troyen; — *La Couronne marguaritique*, pièce d'une assez grande étendue, que la mort de Jean Lemaire l'empêcha de mettre lui-même au jour, et où se trouvent l'éloge de Marguerite de Savoie, des détails curieux sur tout ce que l'auteur avait recueilli de l'esprit et des réponses de la princesse.

De tous les ouvrages de Jean Lemaire, le plus important est les *Illustrations de Gaule Belgique*: il y considère Bavi comme la principale ville des Gaules, et, accueillant les assertions fabuleuses de Jacques de Guyse, des *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, tirées pour la plupart du faux Berosé et d'Annius de Viterbe, il attribue la fondation de la Belgique à une émigration dirigée par Bavo, roi de Bithynie, contemporain de la guerre de Troie, et les rois de France comme descendant de Francus, fils d'Hector, opinions, du reste, généralement admises au moyen âge, et qui ne doivent point enlever à l'ouvrage de Jean Lemaire le mérite de certains faits curieux pour l'histoire du nord de la France.

Jean Lemaire « fut, dit Pasquier dans ses *Recherches de la France* (liv. VIII), le premier qui à bonnes enseignes donna voûte à notre poésie, et nous lui sommes infiniment redevables pour avoir grandement enrichi notre langue d'une infinité de beaux traits, tant en prose qu'en vers, dont les meilleurs écrivains de notre temps se sont secul quelquefois bien aider. » M. Moke, dans son *Histoire de la Littérature française*, caractérise ainsi notre auteur : « Des allégories parfois ingénieuses et surtout une bonne facture du vers assignent à Jean Lemaire la première place parmi ses contemporains. Ce fut lui qui signala le mauvais effet des césures qui tombaient sur des syllabes muettes, et Marot, qui tenait de lui l'habitude de s'interdire les chutes, en fit une loi que l'usage vint consacrer. » Ces éloges ont été répétés par MM. Nizard et Sainte-Beuve.

Z. PIÉRIART.

Saint-Julien, *Origines Bourguignonnes*. — Paquet, *Mém. littéraires*. — Laserna Santiauer, *Mémoire historique sur la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles*. — De Reichenberg, *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, année 1833. — L'abbé Massieu, *Histoire de la Poésie française*. — Z. Piéart, *Guide du Touriste et de l'Archéologue dans l'arrondissement d'Avannes*, etc. (Maubeuge, 1859, in-8°).

LEMAIRE (François), historien français, né à Orléans, en 1575, mort dans la même ville, le 17 août 1658. Il fit ses études à Orléans, et devint conseiller au présidial de cette ville, puis échevin en 1622. Il fut, après Charles de la Saussaye, le second historien d'Orléans. Son ouvrage est connu sous le titre de : *Antiquités de la Ville et du Duché d'Orléans*; 1645, in-4°; 1648, in-folio. Dom Geron et Lenglet-Dufresnoy critiquent sévèrement le style, la prolixité et la crédulité de l'auteur. Cependant, Lemaire a laissé une quantité de renseignements



qu'on ignorera, aujourd'hui sans ses recherches. On a en outre de lui : *Recueil de Poèmes et Panegyriques de la ville d'Orléans*, d'après Léon Trippault, Pyrrhus d'Anglebermes, Raymond de Massac, Raoul Bouthrais, etc., ensemble l'*Hercule Guépin*, ou *louange du vin d'Orléans*; 1646, in-4°; — *Origine de la Ville d'Orléans*, etc. Ces deux derniers ouvrages, dédiés à M. de Beaucharnais, sont fort rares.

L—Z—E.

Dom Geron, dans *Les Hommes illustres de l'Orléans*, t. 1, p. 206.

LE MAIRE (Pierre), peintre et graveur français, né en 1597, à Dammartin (Brie), mort en 1659, à Gaillon. Jesu de parents pauvres, il entra, par la protection du marquis de Chavallon, dans l'atelier de Claude Vignon, et se rendit ensuite à Rome, où il résida près de vingt années. A son retour en France, il peignit, entre autres compositions, les célèbres perspectives de Bagnolet et de Rueil, détruites il y a longtemps. S'étant lié étroitement avec Poussin, dont le nom fut même quelquefois accolé au sien, il retourna avec lui à Rome en 1642, y fit un séjour de peu de durée, et obtint un logement au palais des Tuileries. On lui doit encore, d'après Claude Vigneron, quatorze estampes gravées à l'eau-forte représentant l'*Histoire de Paris*, et d'après le Dominiquin, *David dansant devant l'arche*.

Il ne faut pas confondre Pierre Le Maire, comme l'ont fait quelques auteurs, avec un artiste du même nom, François Le Maire, né en 1620, à Maison-Rouge, près Fontainebleau, et mort en 1688; ce dernier peignait le portrait et fut reçu en 1698 à l'Académie royale. Poussin, qui l'employa à Rome à faire des copies, l'appela le *petit Le Maire* pour le distinguer de son ami.

P. L—Y.

Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur*, VI, 304-311. — Félibien, *Entretiens sur les plus excellents Peintres*, IV, 418. — *Lettres de N. Poussin*; 1634, in-8°.

LE MAIRE, inventeur français, né vers la fin du seizième siècle. On n'a point de renseignements sur ce personnage, qui avait le titre, probablement honoraire, de gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII. On sait seulement que des lettres patentes du 27 août 1644, confirmatives d'un brevet délivré l'année précédente, lui accordaient le droit de publier et d'imprimer ses secrets et inventions en même temps que de construire plusieurs machines et instruments avec privilège. Le sieur Le Maire y est dit « avoir acquis une longue et curieuse connaissance, » non-seulement des sciences qui servent de secours et d'ornement à la vie civile, mais aussi des langues qui entretiennent le commerce public des princes et des États, et qu'il en a fait connaître les résultats par de *grands et judicieux mémoires*. Il prétendait avoir des recettes infaillibles pour accélérer l'éducation de l'esprit humain; mais soit qu'il n'ait point trouvé d'encouragement chez ses contemporains,

soit qu'il ait renoncé à les mettre en pratique, le secret a été perdu avec lui. Ses découvertes sont du genre le plus opposé; en voici quelques-unes : *Méthode universelle pour traduire les langues*; — *L'Art de Mémoire pour se souvenir de plusieurs choses*; — *Méthode nouvelle pour apprendre en fort peu de temps la musique, tant pour la spéculative que pour la pratique*; le P. Mersenne, dans son traité d'*Harmonie universelle*, cite Le Maire comme l'inventeur de la syllabe *sa*, qu'il voulait introduire dans la solmisation pour la septième note, et il ajoute même qu'il avait imaginé de nouveaux signes pour la notation; ce qui pourrait faire supposer avec quelque apparence de vérité que notre inventeur était le même personnage qu'un musicien de la grande bande des violons du roi, nommé Guillaume Le Maire; — une *Nouvelle Méthode d'imprimer*; — une *Machine pour élever les eaux*; — *Manière de faire le fer blanc et le fer noir en feuilles et de le vernir de toutes couleurs*; — une *Machine à bâtir en mobiliers et en bois toutes sortes d'édifices à deux étages, avec toutes sortes d'architecture ou enrichissement d'une même matière, comme si le tout était de pierre de taille, laquelle matière résiste à l'eau et au feu et diminue la dépense de moellé*.

K.

Extrait communiqué des Archives du château de La Grange. — Mersenne, *Harmonie universelle : Traité de Consonnance*, liv. VI, p. 342. — Brossard, *Dictionnaire de Musique*.

LEMAIRE, voyageur français, vivait au dix-septième siècle. Il était chirurgien à l'hôtel-Dieu de Paris, lorsqu'il résolut de s'embarquer à Brest, le 9 avril 1682, avec Dancourt, directeur général de la Compagnie d'Afrique. Il aborda à Ténérife, fit un court séjour au cap Vert, et débarqua au Sénégal, où il fit une suite d'observations qui furent envoyées à Saviard; elles ont été publiées sous ce titre : *Les Voyages du sieur Lemaire aux îles Canaries, cap Verd, Sénégal et Gambie, sous M. Dancourt, directeur général de la Compagnie royale d'Afrique*; Paris, (Jacques Collombat), 1695, in-12, avec fig.; c'est un livre intéressant et fort peu connu. F. D.

Documents particuliers.

LEMAIRE (Henry), romancier et journaliste français, né à Nancy, en 1756, et mort à Francfort, le 3 mai 1808. Son véritable nom de famille était *Jeanmaire*. Né sans fortune, il dut aux dispositions généreuses d'un de ses parents, négociant, les bienfaits d'une éducation distinguée. Destiné à la carrière du commerce, il fut envoyé à Wurtzbourg, où il resta quelques années. Il les mit à profit pour se perfectionner dans l'étude de la langue allemande. Revenu à Nantes, il montra peu de goût pour le commerce, et cultivait en secret la littérature. Pour suivre son penchant avec plus de liberté, il se rendit à Paris, et ensuite à Cologne, où il prit part à la rédaction du journal français qui s'imprimait dans

cette ville. Il obtint par la suite le privilège de la *Gazette de Francfort*, à laquelle il sut imprimer une direction qui exerça sur l'esprit public en Allemagne une influence favorable à la politique française. Le succès de ce journal réconcilia le rédacteur avec la fortune. Il put dès lors satisfaire son penchant à la bienfaisance. Plus d'un de ses compatriotes émigrés trouva près de lui un asile et des secours. Il avait épousé la fille d'un conseiller aulique, qu'une mort prématurée vint enlever peu d'années après son mariage. Il ne se consola jamais de cette perte, qui jeta l'ainertume sur ses derniers jours, et qui en avança peut-être le terme. On connaît de lui un certain nombre de romans, parmi lesquels on distingue : *Le Gil-Blas français, ou aventures de Henry Lançon, écrites par lui-même*; Paris, 1792, 3 vol. in-12; réimprimé plusieurs fois en France et à l'étranger, et traduit en allemand, en anglais et en suédois. La vogue qu'obtint ce roman tient sans doute à la complication d'aventures extraordinaires dont il est rempli. Son héros, à l'imitation du Gil Blas espagnol, fait le premier apprentissage du monde dans une caverne de voleurs, et parcourt ensuite les deux hémisphères. Jeté par la tempête dans une île déserte, il finit, comme Robinson Crusœ, par trouver son salut et sa fortune dans les ressources de sa propre industrie. L'auteur a sa jeunesse par l'intérêt de la narration ces réminiscences de situations déjà connues. Les autres romans de Lemaire n'ont pas en le même succès : *Virginie Belmont*; Paris, an VII, in-12; — *Rosine, ou le pas dangereux*; Paris, an VII, in-12; — *Mélanie et Félicité, ou la différence des caractères*; Paris, an VII, in-12; — *Horatense de Sélicourt*; Paris, an VII, in-12; — *La pauvre Rentière*; Paris, an VII, in-12; — *Le Conscrit, ou le billet de logement*; Paris, an VIII, in-12. Tous les bibliographes modernes, et M. Quérard lui-même, confondent avec Henry Lemaire un homonyme, auteur d'un grand nombre d'ouvrages destinés à l'éducation de la jeunesse; mais la date seule de ces publications suffit pour faire reconnaître le peu de fondement de cette indication. Un certain nombre de productions dramatiques et quelques écrits politiques qu'on lui attribue aussi sont l'ouvrage d'autres personnes portant le même nom. J. LAMOURÉUX.

Erch, *France Littéraire*. — Quérard, *Le France Littéraire*. — Figeaux, *Petite Bibliothèque biographique-romancière*. — *Documents particuliers*.

LEMAIRE (Nicolas-Éloi), philologue français, né à Triaucourt (Meuse), le 1<sup>er</sup> décembre 1767, mort le 3 octobre 1832. Il fit ses études à Sainte-Barbe, et après de brillants succès scolaires, il devint professeur de rhétorique au collège du Cardinal-Lemoine, en 1790. Bientôt la révolution bouleversa l'université, et Lemaire, qui se jeta avec ardeur dans les opinions les plus avancées, fut nommé en 1793 juge suppléant au tribunal du sixième arrondissement. Du reste,

dans son exaltation, il n'alla pas au delà des paroles, et il procura des certificats de civisme à plusieurs anciens professeurs. Lhomond, l'abbé Haüy, Daubenton. Après le 9 thermidor, il perdit sa place de juge; mais en 1798 il obtint, par la protection de Baudin des Ardennes, la place de commissaire du gouvernement près le bureau central de police à Paris, et fut chargé en cette qualité de fermer la Société du Manège. Révoqué de ses fonctions après le 18 brumaire, et n'ayant pu vaincre les préventions du premier consul, il crut prudent de faire un voyage en Italie, et donna à Milan, à Parme, à Turin le spectacle de brillantes improvisations latines. De retour d'Italie, il continua de cultiver la poésie latine, et se fit de son talent en ce genre un titre à la faveur impériale. Une pièce de vers sur la grossesse de l'impératrice contribua à sa nomination à la chaire de poésie latine de la Faculté des Lettres en 1811. Il paya sa dette de reconnaissance par un centon virgilien rempli de flatteries. Sous la restauration, il entreprit une collection des classiques latins : *Bibliotheca classica latina*, qu'il dédia à Louis XVIII, et pour laquelle il obtint de fortes souscriptions ministérielles. En 1825 il fut nommé doyen de la Faculté des Lettres, et mourut avant d'avoir terminé son utile collection, que le public avait accueillie avec faveur. Lemaire possédait bien le latin classique, et maniait avec une extrême facilité la versification latine. Mais il n'avait ni le savoir précis d'un philologue ni la sagacité d'un critique. Son véritable titre est d'avoir conçu le projet et surveillé l'exécution de la *Bibliotheca classica latina*, qui comprend dix-huit poètes : Virgile, Ovide, Lucain, Valerius Flaccus, Stace, Silius Italicus, Claudien, Catulle, Horace, Propertius, Tibulle, Perse, Juvénal, Martial, Phédre, Plaute, Térence, Lucrèce, les petits poètes latins (Poètes latini minores) et seize prosateurs : César, Salluste, Tite-Live, Suétone, Cornelius Nepos, Justin, Florus, Velleius Paterculus, Valère Maxime (avec Julius Obsequens), Quinte-Curce, Cicéron, Sénèque, Quintilien, Plinius le Naturaliste, Plinius le jeune. On reproche à ces éditions d'être en général compilées sans discrétion et sans choix sur les commentaires des philologues allemands; celles dont Lemaire s'est particulièrement occupé : César, Cicéron (Discours et Lettres), Horace, Juvénal, Quinte Curce, Stace, Tite Live et Virgile, ont surtout ce caractère de compilation. Le reste de la collection contient des commentaires plus originaux ou exécutés avec plus de goût. On remarque les éditions de Plinius, de Salluste, de Valère Maxime, de Propertius, d'Ovide, de Martial, de Valerius Flaccus. En somme cette collection des classiques latins, malgré tous ses défauts, est la meilleure qui existe; mais on regrette qu'elle soit très-incomplète et en même temps trop volumineuse; elle forme cent cinquante-quatre volumes grand in-8°. On a encore de Lemaire : *Carmen in proximum et*

*auspiciatissimum augustus et praganitis partum*; Paris, 1811, in-4°; — *Premier Anniversaire de la naissance de S. M. le roi de Rome, ou Virgile expliqué par le siècle de Napoléon*; Paris, 1812, in-4°; — *Ludovico XVIII, optato Galliarum regi, augusto litterarum patrono, perito veterum judici, Latini Scriptores classici*; Paris, 1819, in-4°. C'est un tirage à part de la dédicace de la *Bibliotheca classica latina*. N.

Notices sur Nic.-Éloi Lemaire; Paris, 1842, in-8°. — Arnault, Jay, Jouy, *Biographie nouvelle des Contemp.*

LEMAIRE (Pierre-Auguste), humaniste français, neveu de Nicolas-Éloi Lemaire, né à Triaucourt (Meuse), le 11 janvier 1802. Agrégé de l'université, il a été professeur au collège Saint-Louis; il professe actuellement la rhétorique au lycée Bonaparte. On a de lui : *Athenarum Patriarum, seu Græciæ veteris Encomium*; Paris, 1822, in-8°; — *Carmen de Bello Hispanico*; Paris, 1823, in-8°; — *De l'Histoire, et de Tite Live en particulier*; Paris, 1823, in-4°, thèse pour le doctorat; — *De Certitudine Historica*; Paris, 1823, in-4°, thèse pour le doctorat; — *L'Affranchissement des Grecs*, pièce qui a remporté le prix de poésie décerné par l'Académie française en 1827; Paris, 1827, in-4°. Quelques poésies latines de M. P.-A. Lemaire ont été publiées dans la *Bibliotheca classica latina*, appendix; Paris, F. Didot, 1833, in-8°. M. P.-A. Lemaire succéda à son oncle dans la direction de la *Bibliotheca classica latina*; il a donné les éditions avec commentaires de *La Pharsale* de Lucain (1830); des *Comédies* de Terence, 3 vol.; de *C. Vell. Paterculus, de Silius Italicus*, 2 vol.; de Pline le jeune (*Epistolarum Lib. X et Panegyricus*), 2 vol.; de *Rerum Natura* de Lucrèce (1838), 2 vol.; quant à l'édition de Propertius, dont il a fait la préface, elle avait été préparée par un savant qui n'a pas voulu être nommé. M. P.-A. Lemaire a revu, corrigé et augmenté, d'après les principes du nouveau Dictionnaire de l'Académie la *Grammaire des Grammaires, ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, par Girault-Duvivier. J. V.

Quénard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

LEMAIRE (Philippe-Henri), sculpteur français, né à Valenciennes, en 1798. Élève de Cartellier, il remporta le deuxième grand prix de sculpture à l'École des Beaux-Arts en 1819, et le premier grand prix en 1821 sur ce sujet : *Alexandre chez les Oxydraques*. A son retour de Rome, une *Jeune fille tenant un papillon*, charmante statue en marbre exposée en 1827 et achetée par la duchesse de Berry, attira l'attention sur lui. La même année, il exposa un *Laboureur trouvant des armes et des ossements humains*, statue en marbre dont le sujet est tiré de Virgile et qui vint orner le jardin des Tuileries. A la même

exposition, on voyait encore de M. Lemaire un groupe en plâtre représentant *La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean*, qui se trouve maintenant à l'église Sainte-Élisabeth, rue du Temple, à Paris. Tous ces ouvrages valurent à leur auteur une médaille d'or de première classe. Plus tard, M. Lemaire fit une statue en marbre du duc de Bordeaux, le *Tombeau de Mlle Duchesnois* au cimetière du Père-Lachaise, une statue de *Thémistocle* pour le jardin des Tuileries, et la statue de *L'Espérance*, une de celles qui couronnent le fronton de l'église Notre-Dame de Lorette. Au salon de 1831, on voyait de M. Lemaire une *Jeune fille effrayée par une vipère*, statue en marbre qui fut achetée pour le musée du Luxembourg. En 1835, il exposa le buste en plâtre de M. Roehn. L'année suivante, le fronton de l'église de la Madeleine ayant été mis au concours, M. Lemaire présenta un dessin, qui fut préféré. Dans cette vaste composition de trente-huit mètres de développement, l'artiste a représenté le *Christ accablant à la Madeleine agenouillée devant lui le pardon de ses fautes*. À la droite du Christ, l'ange des miséricordes contemple avec bonheur la pécheresse convertie; et laisse approcher l'Innocence, l'Espérance et la Foi. À gauche l'ange des vengeances célestes repousse les Vices : l'Envie, l'Hypocrisie, l'Impudicité s'enfuyaient devant sa flamboyante épée. M. Lemaire a en outre exécuté pour le porteur de la même église une statue de saint Marc. M. Lemaire a aussi exécuté le bas-relief représentant les *Funérailles du général Marceau* sur l'arc de triomphe de l'Étoile; — *Henri IV à cheval*, bas-relief en bronze pour la façade de l'hôtel de ville de Paris; — le fronton du palais de justice à Lille, représentant *La Religion consolant les prisonniers*; — deux statues en marbre, *Louis XIV et Kleber*, pour le musée de Versailles, — le buste de *Racine*, pour le même musée; — la statue colossale de *Hoche*, en bronze, pour la place Hoche à Versailles; — la statue de *Chevert*, pour Verdun; — et les deux frontons de l'église Saint-Isaac, à Saint-Petersbourg, représentant *La Résurrection du Christ* et *L'Empereur Valens allant combattre les Goths*, bas-reliefs immenses fondus en bronze. En 1843 M. Lemaire exposa un bas-relief en bronze, représentant la *Distribution des Croix au camp de Boulogne*, pour la colonne de la grande armée à Boulogne. Le 12 septembre 1845, il fut élu à l'Académie des Beaux-Arts, section de sculpture, à la place de Bosio. L'année suivante il exposa une tête de Vierge, et en 1847 le buste d'Apollodore Callet, et la statue d'*Archidamas se préparant à lancer le disque*, qui décore le jardin du Luxembourg. En 1854 il exécuta pour la ville de Lille une statue de *Napoléon* placée à la Bourse, et en 1856 il fit pour sa ville natale la statue de *Froissart*. En 1852 M. Lemaire fut élu député au corps législatif par la circonscription de Valenciennes,

dans le département du Nord, comme candidat du gouvernement. Il a été réélu en 1857.

L. L.—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École franç. au dix-neuvième siècle.* — V. Lacaze et Ch. Laurent, *Biogr. et Microt. des Hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome I, p. 268. — *Les grands Corps politiques de l'État.* — P. Nantz, dans le *Bibl. de la Conserv.*

**LEMAISTRE (Martin)**, philosophe et moraliste français, né à Tours, en 1432, mort en juillet 1482. S'étant fait recevoir docteur en théologie en 1473, il devint principal du collège de Sainte-Barbe, et fut ensuite chargé par Louis XI de défendre les intérêts de la couronne de France contre le pape; en 1480 il devint aumônier et confesseur du roi. On a de lui : *Questiones morales de Certitudine*; Paris, 1489, in-fol.; — *De Temperantia in generali*; Paris, 1490, in-fol.; — *De Rhetorica*; Paris, 1491, in-fol.; — *Quæstio de Fato*, sans date; — *Consequentia ex Nominalium Doctrina*; Paris, 1501, in-fol.; — *Porphyrii universalium Explicatio*; Paris, 1499.

E. G.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques.*

**LEMAISTRE (Gilles)**, juriconsulte et magistrat français, né à Montliéry, vers 1499, mort le 5 décembre 1562. Il était petit-fils de Jean Lemaistre, avocat général au parlement de Paris, et fils de Geoffroi Lemaistre, prévôt de Montliéry. Ayant embrassé la carrière du barreau, il se distingua par sa connaissance approfondie des lois et coutumes, si nombreuses, qui régissaient alors la France. Nommé avocat général au parlement de Paris en 1540, il y devint en 1550 président à Mortier et en 1561 premier président; il se fit remarquer par sa sévérité contre les protestants. On a de lui : *Décisions notables*; Paris, 1566, in-4°; *ibid.*, 1583, in-8°; et 1601, in-12; Lyon, 1595, in-16; — *Œuvres*; Paris, 1653, 1675 et 1680, in-4°; dans cerceuil, publié par les soins de Claude Bernard, se trouvent les cinq traités suivants : *Des Criedes et Saisies réelles*; — *Des Amortissements et des francs fiefs*; — *Des Régales, des Fiefs, Hommages et Vassaux*; — *Des Appellations communes d'abus.* E. G.

Taisne, *l'us des Jurisconsultes.* — Moréri, *Diction.* — Bianchard, *Éloges des Premiers Présidents du Parlement de Paris.*

**LEMAISTRE (Jean)**, juriconsulte et homme d'État français, neveu du précédent, mort à Paris, le 22 février 1691. Il entra au barreau du parlement de Paris, et il s'y distingua par sa profonde connaissance des lois (1). Nommé pendant la Ligne d'abord avocat général et ensuite président du parlement après la mort de Brisson, il fit partie des états tenus en cette année à Paris; il y fut chargé avec Du Vair de faire le rapport sur l'opportunité de la publication sans réserve des décrets du concile de Trente; ses conclusions, tendant à repousser cette mesure, furent sanction-

nées par l'assemblée. Le 28 juin il parvint avec l'aide de Du Vair, de Molé et quelques autres membres du parti politique, à réunir, sans éveiller les soupçons de Mayenne, toutes les chambres du parlement, et à leur faire rendre le fameux arrêt qui porte son nom et qui empêcha la France de tomber entre les mains de Philippe II ou des Guise. Cet arrêt, formulé sous forme de remontrances, défendait de transférer la couronne à un prince étranger, maintenait dans toute sa rigueur la loi salique, et enfin déclarait nul et de nul effet tous les actes faits pour l'établissement d'un souverain étranger. Par cela le parlement infirmait directement la décision prise huit jours auparavant par les états, qui avaient ordonné l'élection d'un roi, écartait d'autorité du trône l'infante, l'archiduc Ernest, ainsi que les Guise, et sauvegardait entièrement les droits de la maison de Bourbon. Or, comme tout récemment les états, aussi bien que Mayenne, avaient reconnu au parlement le droit d'accorder ou de refuser aux actes législatifs sa sanction définitive, l'arrêt était donc, comme l'a établi M. Poirson, un empêchement politique et légal à ce que l'ordre de la succession au trône fût troublé. Le lendemain vingt conseillers allèrent signifier l'arrêt à Mayenne; Le Maistre, qui portait la parole, prononça un discours hardi et vigoureux contre l'Espagne, et pressa Mayenne de conclure une trêve avec Henri IV. Le duc ayant répondu avec beaucoup de mécontentement, Le Maistre fit le rapport de ce qui s'était passé dans cette entrevue; les magistrats jurèrent de mourir pour le maintien de leur arrêt, auquel Mayenne, voyant la bourgeoisie de Paris prête à le soutenir, n'osa pas s'opposer. L'arrêt devint le point de départ de la reconnaissance de Henri IV par le parti appelé la *ligue française*, et arrêta les efforts de l'usurpation, qu'elle démasqua et déconcerta. Après la réduction de Paris, Le Maistre dut abandonner la place de premier président, qui fut restituée à Achille de Harlay; mais Henri IV créa pour lui l'office de septième président à mortier. Le Maistre se démit de cet emploi sur la fin de 1596, et se retira dans la vie privée. Il a publié : *Extrait des registres de l'Assemblée tenue à Paris sous le nom d'États*, en 1593, sur la réception du concile de Trente; Paris, 1593, in-8°; — dans le *Recueil de Lannel* on trouve la *Proposition de M. le président Le Maistre à la cour du Parlement du mardi 29 juin 1593.* E. G.

L'Estolle, *Journal.* — De Thou, *Histoire*, liv. XXXIII. — Bianchard, *Éloges des Premiers Présidents du Parlement de Paris.* — Miramont, *De l'Origine et de l'Établissement du Parlement.* — Poirson, *Histoire du règne d'Henri IV*, t. I.

**LE MAISTRE (Guillaume)** ou *Guill. MACISTER*, médecin flamand, mort à Lille, en 1585. On a de lui : *Isagoge therapeutica de zeytia, curatione, et præventionis Pestis*; Venise, et Francfort, 1572, in-12. L.—Z.—E.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 227. — Mangoi,

(1) « C'estoit de vérité, dit de lui Loyvel, un fort et puissant advocat, rempli en points de droit, de coutumes et de pratique, fort prudent et avisé en ses causes. »

*Bibliotheca Scriptorum Medicorum*, t. III, p. 137. — *Élvi, Dictionnaire Historique de la Médecine*.

**LEMAISTRE (Antoine)**, célèbre avocat et écrivain français, né à Paris, le 2 mai 1608, mort le 4 novembre 1658, à Port-Royal. Il était fils d'Isaac Lemaistre, maître des comptes, et de Catherine Arnauld, fille d'Antoine Arnauld, avocat au parlement de Paris, et sœur d'Arnauld d'Andilly. Des dissentiments s'étant élevés entre ses père et mère, à raison du changement de religion de Lemaistre, qui embrassa le culte réformé, Antoine Lemaistre fut élevé par son grand-père Antoine Arnauld, qui s'appliqua à préparer en lui son successeur au barreau. Nourri de fortes études, et imbu surtout de l'éloquence des Pères de l'Église, il débuta à vingt ans, et se plaça dès l'abord au premier rang, à côté de Patru (1). Son mérite, si incontestablement reconnu par ses contemporains, a été beaucoup trop déprécié par Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), par Marmontel (*Principes d'Éloquence*) et par M. Sainte-Beuve. La Harpe lui rend plus de justice, et reconnaît qu'en égard à la jeunesse de Lemaistre et à l'état de la langue française, qui commençait à peine à se former, il était véritablement orateur. S'il a péché souvent contre le bon goût, s'il a singulièrement abusé des citations profanes et sacrées, c'est qu'il céda à l'engouement de ses contemporains. Marmontel cite d'ailleurs les échantillons de ses métaphores de mauvais goût qui ne sont pas exacts; parce que, après la retraite de Lemaistre du palais, deux éditions furent successivement faites de ses plaidoyers à son insu, et comprenant non-seulement des passages défigurés, mais même des plaidoyers, qui n'avaient jamais été prononcés: un domestique infidèle avait livré aux contrefacteurs des notes tronquées, qui servirent de base à ces deux éditions de 1651 et 1653. La seule édition authentique est celle faite avec l'autorisation de Lemaistre un an seulement avant sa mort, en 1657 par M. Issali, avocat au parlement de Paris (Paris, in-4°) et dédié à M. de Bellière, premier président. Le chancelier Seguier, frappé du mérite du jeune avocat, l'avait fait nommer conseiller d'État et lui avait offert les fonctions d'avocat général au parlement de Metz, honneur que Lemaistre ne voulut pas accepter. C'était lui qui avait été chargé par Seguier de prononcer le discours de présentation de ses lettres de chancelier au parlement (1636). Tout récemment, deux magistrats distingués, MM. La Vallée et Sapey, ont publié des études sur la vie et les ouvrages de Lemaistre. Le premier, qui pousse peut-être un peu trop loin l'admiration pour ses plaidoyers, nous paraît cependant plus près de la vérité que le second, qui les déprécie outre mesure pour n'admirer en Lemaistre que sa retraite à Port-Royal et sa vie mystique.

(1) C'est à tort que M. Fournel, dans son *Histoire des Avocats* (tome II, p. 407), fixe l'inscription de Lemaistre au tableau de l'ordre à l'année 1612; car il ne plaida pendant dix ans, de 1622 à 1632.

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'au milieu de défauts réels, la lecture de ses plaidoyers, si on se reporte à l'époque où ils ont été prononcés, c'est-à-dire antérieurement à l'apparition des chefs-d'œuvre de Corneille et des *Provinciales*, présente un langage noble, élevé, et souvent éloquent, qui faisait contraste avec les déclamations des avocats antérieurs, tels que Gauthier. Un bon juge en pareille matière, d'Aguesseau, recommande à son fils de lire les discours de Lemaistre. En 1637 il songea à se marier, lorsqu'il en fut détourné et déterminé à se retirer du monde par Saint-Cyran et les sœurs Arnauld, ses tantes. Il quitta donc le palais, pour se consacrer entièrement aux pratiques d'une piété sévère dans la retraite de Port-Royal, et son histoire se confond dès lors avec celle des membres de cette illustre congrégation. Il y composa des ouvrages religieux et des trauctions, que nous énumérons ci-après, et eut la gloire de fournir des matériaux à Pascal pour la composition des *Provinciales*, et de collaborer à la traduction du *Nouveau Testament* de son frère Lemaistre de Sacy. Il y mourut, à cinquante ans. Après la destruction du monastère, ses restes furent transportés à Saint-Étienne-du-Mont et ensevelis à côté de ceux de Pascal et de Racine.

On a de Lemaistre, outre les plaidoyers déjà cités : la traduction du *Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostome*, avec une belle préface, in-12, 1699; — une *Vie de saint Bernard*, in-4° et in-8°, sous le nom de Lamy; Paris, 1648, in-4°; la traduction de trois traités de ce père : 1° *De la Conversion des meurs*; 2° *De la Vie solitaire*; 3° *Des Commandements et Dispenses*; Paris, 1656, in-12; — la *Vie de don Barthélemy des Martyrs* (cet ouvrage est attribué par quelques auteurs à Lemaistre de Sacy); — *L'Aumône chrétienne, ou la tradition de l'Église touchant la charité envers les pauvres, recueillie de l'Écriture Sainte et des saints Pères*; Paris, 1658, in-12, 2 vol.; — traduction du *Traité de la Mortalité de saint Cyrien*; — *Psautier*, avec notes tirées de saint Augustin; Paris, 1674, in-12; — *Relations de Port-Royal par la mère Marie-Angélique Arnauld*; in-12. M. Sapey lui attribue en outre l'opuscule suivant, publié à la fin du tome 1<sup>er</sup> d'une édition des *Provinciales* (Paris, Leclercq, 1819, in-8°): *Lettre d'un avocat au Parlement de Paris à ses amis, touchant l'inquisition, qu'on veut rétablir en France, à l'occasion de la nouvelle bulle d'Alexandre VII, 1<sup>er</sup> juin 1657*.

Ant. ISAMBERT.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Fournel, *Histoire des Avocats*. — La Harpe, *Cours de Littérature*. — Marmontel, *Principes d'Éloquence*. — Les plaidoyers et harangues de M. Lemaistre, etc., par M. Issali avocat au parlement de Paris. — M. Sapey, *Études pour servir à l'histoire de l'ancienne Magistrature Française*; 1824. — M. de Vallée, *De l'Éloquence judiciaire au dix-septième siècle*; 1846.

**LEMAISTRE (Isaac-Louis) DE SACY (1)**, théo-

(1) Sacy est l'anagramme d'Isaac.

logien français, frère du précédent, né à Paris, le 29 mars 1613, mort le 4 janvier 1684. Il fit ses études au collège de Beauvais avec Antoine Arnauld, son oncle, qui n'avait qu'un an de plus que lui. Il réussit mieux dans les lettres que dans la philosophie, et dès le collège il composa des vers qui promettaient, sinon un poète, du moins un bon écrivain. Placé jeune sous la direction de Saint-Cyran, il se trouvait à Port-Royal-des-Champs lors de la première dispersion des solitaires, en 1638. Pendant la captivité de Saint-Cyran, il resta en liaison étroite avec de Barcos, neveu de cet illustre abbé, et avec les autres membres du jansénisme naissant. Bien qu'il ne fût pas étranger à leurs passions, il tempérât leur ardeur imprudente; car à beaucoup de force morale il joignait une réserve scrupuleuse et de la timidité. Longtemps il hésita à entrer dans les ordres, ne se jugeant pas digne des fonctions sacrées. Il fallut que Singlin, une des plus grandes autorités du jansénisme, lui imposât la prêtrise. Il avait trente-sept ans lorsqu'il franchit les derniers degrés de l'autel, le 25 janvier 1650, et depuis cette époque il fut le principal directeur de ces personnes si distinguées que le dégoût du monde avait conduites dans la solitude, et qui malheureusement y contractèrent des habitudes de secte. Une polémique violente avait éclaté entre les jésuites et les disciples de Jansenius. Les jésuites firent paraître en décembre 1653 un almanach intitulé *La Déroute et la Confession des Jansénistes*. On voyait en tête une estampe grotesque où figurait entre autres personnages un Jansenius en habit d'évêque et avec des ailes de diable. Lemaistre répondit à cette grossière facétie par un pamphlet en vers intitulé : *Les Éclairements de l'Almanach des Jésuites*. Cet écrit, d'un goût détestable, eut du succès dans le parti. Les autres ouvrages poétiques de Lemaistre de Saci ne valent guère mieux. A peine parmi des milliers de vers en trouve-t-on quelques-uns de supportables. La persécution suspendue depuis plusieurs années sur Port-Royal éclata en 1661 avec une telle violence que Lemaistre de Saci dut s'y soustraire par la fuite. Il quitta Port-Royal-des-Champs en 1661, et se cacha avec trois ou quatre amis dans quelque faubourg de Paris. Malgré le danger d'être découvert, il continua ses visites aux personnes placées sous sa direction, entre autres à la duchesse de Longueville. Il fut arrêté le 13 mai 1666, et enfermé à la Bastille, où il resta plus de deux ans. Libre, il avait eu la principale part à la traduction du *Nouveau Testament* entreprise par les docteurs de Port-Royal; prisonnier, il se mit à traduire *l'Ancien Testament*, et cette pieuse occupation lui rendit moins lourd le poids de la captivité : « Les barrières qu'on a posées aux avenues de ma chambre, disait-il, sont pour empêcher de venir à moi le monde qui me dissiperait, plutôt que pour m'empêcher de l'aller voir, moi qui ne le cherche point. »

Il fut mis en liberté le 31 octobre 1668. Il avait achevé la veille sa traduction de *l'Ancien Testament*. Rendu à ses pénitents, qui, grâce à la conciliation religieuse appelée *la paix de l'Église*, pouvaient se grouper autour des deux maisons de Port-Royal, il se donna tout à la direction des consciences et à l'impression de sa Bible. La persécution recommença en 1679. Sur l'ordre de l'archevêque de Paris, de Harlay, il dut quitter Port-Royal-des-Champs. Il se retira dans la maison de campagne de M. de Pomponne, et consacra les dernières années de sa vie à publier des éclaircissements sur la Bible. Il mourut à l'âge de soixante-et-onze ans, et fut enterré à Port-Royal-des-Champs. On a de Lemaistre de Saci : *Le poème de saint Prosper contre les Ingrats, traduit en vers français*, Paris, 1646, et en prose, *ibid.*, 1650, sous le nom de Saint-Aubin : *Les Fables de Phèdre traduites en français*; Paris, 1647, in-12; — *Les Comédies de Térence, traduites en français, et rendues très-honnêtes en y changeant fort peu de chose*; Paris, 1647, in-12. Lemaistre n'a traduit que *L'Andrienne, Les Adelphe et le Phormion*; — sous le nom de Jean Dumont : *L'Office de l'Église, trad. en français*; Paris, 1650, in-12; — *Les Éclairements du fameux Almanach des Jésuites intitulé La Déroute et la Confession des Jansénistes*; Paris, 1654, in-8°; — *L'Imitation de Jésus-Christ trad. en français*, sous le nom de Beuil, prieur de Saint-Val; 1662, in-8°. D'après Barbier, cette traduction a eu cent cinquante éditions; — *Trad. des quatrièmes et sixième livres de l'Énéide de Virgile* (sous le nom de Bonlieu); 1666, in-4°; — *Le Nouveau Testament, traduit en français*, 1667, 2 vol. in-8°. Cette traduction, si connue sous le nom de *Nouveau Testament de Mons*, parce que les premières éditions, imprimées à Amsterdam par les Elzevier, portent la rubrique de Mons, fut l'ouvrage de cinq personnes, Saci, Arnauld, Antoine Lemaistre, Nicole et le duc de Luynes : Saci tint la plume, et les autres se chargèrent de la révision. On raconte que, dans les conférences tenues à ce sujet, les premiers essais de de Saci parurent d'un style trop élevé. Il ne se corrigea de ce défaut que pour tomber dans le contraire. Son second essai sembla trop familier, et il dut dans sa troisième et définitive tentative prendre une moyenne. Cette traduction, suspecte de jansénisme, ne put être imprimée à Paris. Aussitôt qu'elle eut paru, elle fut attaquée en chaire par les jésuites. Des évêques lancèrent contre elle des mandements; elle fut même l'objet d'un bref du pape Clément IX. Lors de la paix de l'Église, les docteurs de Port-Royal soumièrent leur traduction à Bossuet, qui y blâma un tour recherché, trop d'industrie de paroles, une affectation de politesse et d'agrément que le Saint-Esprit avait dédaignée dans l'original; mais au point de vue dogmatique, il ne la condamna pas. Des conférences pour la

révision de cet ouvrage eurent lieu à l'hôtel de Longueville entre Bossuet, Arnauld, Nicole, Lallane, Saci; mais elles restèrent sans résultat. Les réimpressions de cette traduction soit avec celle de l'*Ancien Testament*, soit séparément, sont innombrables; — *La Sainte Bible*, en latin et en français, avec des explications du sens littéral et du sens spirituel; Paris, 1672 et années suivantes, 32 vol. in-8°. Lemaistre de Saci n'obtint la permission de publier cet ouvrage qu'à la condition de joindre des explications à la suite de chaque partie traduite. Ses explications comprennent *La Genèse, L'Exode, Le Lévitique, etc.*, jusqu'aux douze petits prophètes inclusivement. Du Fosé continua jusqu'aux *Actes des Apôtres* ce commentaire, que Huré et Beaubrun terminèrent. Cette traduction n'est pas strictement conforme à la lettre et au génie de l'original. Saci n'avait ni érudition ni critique, et savait très-peu l'hébreu et le grec. Il s'est contenté en général de traduire la Vulgate en s'aidant des notes de Vatable. Il s'est efforcé de rendre avec clarté et avec suite le sens traditionnel en effaçant ce que le texte offre de rude et d'étrange. Lui-même se rendait bien compte de cette espèce d'infidélité, et il en sentait l'inconvénient, non au point de vue littéraire, dont il se préoccupait peu, mais au point de vue religieux. « Une des principales raisons, disait-il, qui portent les gens à rechercher ces livres, est qu'ils n'y voient plus les difficultés qu'ils trouvaient auparavant dans l'Écriture. Ils supportent bien de n'en pas comprendre les vérités et les mystères; mais ils ne peuvent souffrir le langage obscur et embarrassé dont le Saint-Esprit se sert pour les leur proposer... Que sais-je si je ne fais rien en cela contre les desseins de Dieu? J'ai tâché d'ôter de l'Écriture Sainte l'obscurité et la rudesse; et Dieu jusqu'ici a voulu que sa parole fût enveloppée d'obscurités. N'ai-je donc pas sujet de craindre que ce ne soit résister aux desseins du Saint-Esprit que de donner, comme j'ai tâché de faire, une version claire, et peut-être assez exacte par rapport à la pureté du langage? Je sais bien que je n'ai affecté ni les agréments ni les curiosités qu'on aime dans le monde, et qu'on pourrait rechercher dans l'Académie Française. Dieu m'est témoin combien ces ajustements m'ont toujours été en horreur; mais je ne puis me dissimuler à moi-même que j'ai tâché de rendre le langage de l'Écriture clair, pur et conforme aux règles de la grammaire; et qui peut m'assurer que ce ne soit pas là une méthode différente de celle qu'il a plu au Saint-Esprit de choisir... Je vois dans l'Écriture que le feu qui ne venait point du sanctuaire était profane et étranger, quoiqu'il pût être plus clair et plus beau que celui du sanctuaire. » La plus belle édition est celle de Paris; 1789-1804, 12 vol. gr. in-8°; — *Lettres chrétiennes et spirituelles*; Paris, 1690, 2 vol. in-8°; — *Les Psaumes de David traduits en français, suivant l'hébreu et la Vulgate avec une expli-*

*cation tirée des saints Pères*; Paris, 1696, 3 vol. in-12. L. J.

Fontaine, *Mémoires sur Port-Royal*. — Du Fosé, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal-des-Champs*. — Le P. Leleux, *Bibliothèque sacrée*. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II, l. 2.

LEMAISTRE (Pierre), juriconsulte français, né à Paris, en 1638, mort le 17 octobre 1728. A l'âge de trente ans, il se fit recevoir avocat au parlement de Paris. On a de lui : *La Coutume de Paris rédigée dans l'ordre naturel de la disposition de ses articles*; Paris, 1700, in-4°; une nouvelle édition a été donnée par Guyot; Paris, 1741, in-fol.; l'ouvrage de Lemaistre est un de ceux dont le chancelier d'Aguesseau recommanda la lecture à son fils. E. G.

Dressearts, *Les Siècles littéraires*.

LEMAITRE DE CLAVILLE (Charles-François-Nicolas), moraliste français; né à Rouen, vers 1670, mort dans la même ville, en 1746. Il fut président au bureau des finances de Rouen, occupa ses loisirs à la composition de l'ouvrage intitulé : *Traité du vrai Mérite de l'homme considéré dans tous les âges et dans toutes les conditions, avec des principes d'éducation propres à former les jeunes gens à la vertu*. Ce livre fut imprimé en 1734, 1735, 1742; 2 vol. in-12; 1783 en 2 vol. petit in-12. Cet ouvrage, aujourd'hui oublié, eut beaucoup de succès à son apparition. A. J.

Querard, *La France Littéraire*.

LEMAITRE (Pierre-Jacques), conspirateur français, né à Magny, en 1750, fusillé à Paris, en 1795. Il appartenait à une famille honorable, et occupait à la révolution le poste de secrétaire du conseil des finances. Il perdit cette place en 1790, passa auprès des princes émigrés en Allemagne, et se chargea de leur correspondance avec l'intérieur. Il s'établit pour cela vers 1794 à Bâle en Suisse, d'où il se mit en relation avec les agents Brottier, Rattel et Lavillehernois. En 1795 il vint à Paris, et prit part à la tentative d'insurrection du 13 vendémiaire. Arrêté avec d'autres agents, Lemaître fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort, le 17 brumaire an IV (7 novembre 1795), comme agent de l'étranger, et pour avoir entretenu avec les émigrés et les ennemis de la république des correspondances tendant à rétablir la royauté. Ses coaccusés furent condamnés à la déportation ou à la détention. Lemaître mourut avec courage, et ne fit aucune révélation. Ses papiers soulevèrent une vive discussion à la convention, parce que plusieurs députés y étaient désignés comme prêts à servir son parti. On ne prit cependant aucune mesure contre eux; mais cela empêcha Cambacérès d'être élu directeur. J. V.

Arnauld, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Moniteur universel*, an IV, nos 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37.

LEMAITRE (Augustin-François), graveur français, né à Paris, en 1797. Élève de Bidaire

lon et de Fortier, il se fit connaître en 1824 par des paysages gravés d'après Claude Lorrain; une vue des *Ruines de Taormine*, gravée d'après M. le comte Turpin de Crissé, lui valut une médaille de 2<sup>e</sup> classe au salon de 1824, et la *Mort de Roland*, d'après Michallon, lui fit obtenir la médaille de première classe au salon de 1831. Ses principales gravures sont : *L'Enlèvement de Proserpine*, d'après Rémond; *La Chapelle des Feuillants*, d'après Daguerre; une *Revue de Napoléon et un Bivouac*, d'après H. Bellangé; *Le port d'Alger*, d'après Ravoisier, etc. Il a gravé des planches pour plusieurs ouvrages importants, tels que les *Souvenirs du golfe de Naples*, de M. le comte Turpin de Crissé; *l'Expédition scientifique en Morée*, et *l'Univers pittoresque*, etc. G. DE F.

*Annuaire statistique des Artistes, 1836. — Documents particuliers.*

\* **LEMAITRE (Frédéric)**, artiste dramatique français, né au Havre, en juillet 1798. Son grand-père était musicien, son père architecte. Tout jeune il déclamaît des vers; on l'habillait en tragédien, et ses parents s'amusaient à lui faire réciter *La Veuve du Malabar*. Venu à Paris, Frédéric se présenta, en 1820, au Conservatoire, et sur une audition où Michelot, président du jury, l'arrêta au quatrième vers, il fut admis à l'école de déclamation, où il eut Lafont pour maître. Deux ans plus tard, un concours fut ouvert à l'Odéon pour les élèves du Conservatoire; Frédéric y échoua : il n'avait eu qu'une voix; il est vrai que c'était celle de Talma; mais Frédéric l'ignorait, et il se retira découragé. Grand, beau, bien fait, intelligent, il débuta pourtant au théâtre des Variétés Amusantes dans le rôle du lion, de *Pyrame et Thisbé*, il passa ensuite aux Funambules, puis au Cirque de Francoini, enfin en qualité de confident tragique à l'Odéon, où il ne resta que quelques mois. Le 2 juillet 1823, il débuta à l'Ambigu-Comique dans *L'Auberge des Adrets*. La pièce, prise au sérieux, fut sifflée le premier jour; Frédéric Lemaître la releva à la seconde représentation par la façon originale et effrontée dont il composa le rôle de Robert Macaire. Engagé ensuite au théâtre de la Porte-Saint-Martin, il y trouva des rôles plus dignes de lui dans les productions du drame moderne. On le vit, suivant l'expression de Ourry, prêter une sombre et effrayante énergie au joueur de *Trente ans*, ou *La vie d'un joueur*, de Victor Ducange; une caustique et infernale malignité au Méphistophélès de *Fuust*; une noblesse sans emphase et une sensibilité vraie à Leicester et à l'Edgar de *La Fiancée de Lammermoor*. Il reparut ensuite au théâtre de l'Odéon dans *La Maréchale d'Ancre*, *Les Vêpres siciliennes*, *Othello*, *La mère et la fille*, etc. Quelque temps après, il revint à la Porte-Saint-Martin, où il créa le rôle de *Richard d'Arlington*, dans la pièce de ce nom, de M. Alex. Dumas. Ayant eu des différends avec son directeur, Frédéric Lemaître s'en alla donner des

représentations en province. A son retour, il porta au petit théâtre des Folies-Dramatiques le rôle de *Robert Macaire*, dans la pièce de ce nom, dont il était un des auteurs. La première représentation eut lieu le 14 juin 1834 avec un succès incroyable. Frédéric aimait cette extravagante conception d'une verve frondeuse et désordonnée, pleine de génie; il en fit un type de son temps. Il alla ensuite jouer cette pièce en province; puis il revint à Paris, et entra au théâtre des Variétés, qui se jetait alors dans le drame. *Le marquis de Branoy* ne lui fournit pas un de ces rôles auxquels il savait mettre son cachet; mais il fut plus heureux dans *Kean*, ou *désordre et génie*, de M. Alexandre Dumas, « personnage qu'il devait saisir et comprendre mieux », selon Ourry. Frédéric Lemaître ne tarda pas toutefois à se sentir à l'étroit dans ce théâtre. Le théâtre de la Renaissance allait s'ouvrir. M. Victor Hugo le fit engager pour jouer son *Ruy Blas*, en 1836. Frédéric jeta un vif éclat dans ce rôle aventureux. La manière large et hardie dont il joua *L'Avare de Florence* ne put sauver ce drame. L'artiste avait d'ailleurs indisposé le public par des discussions d'intérêt avec l'administration du théâtre, refusant de jouer au moment même de la représentation. Forcé par les tribunaux de paraître sur la scène, il brava cavalièrement la colère du parterre, et ne parvint pas à se faire pardonner. Un autre malheur l'attendait en 1840, à la Porte-Saint-Martin, dans la pièce de *Vautrin*, composée par Balzac. Frédéric y fut splendide, éclatant; suivant M. Édouard Thierry, il lança des notes qui étincelaient comme des flammes vives, des éclairs d'un sublime boffon. La pièce choqua; les travestissements de Frédéric Lemaître, qui était allé jusqu'à singer la silhouette de Louis-Philippe et à déguiser Napoléon en bourgeois, devaient déplaire. La pièce fut défendue le lendemain. En 1842 Frédéric Lemaître parut au Théâtre-Français dans *Brunehaut et Frédégonde* et dans *Othello*, mais il ne fut pas goûté. Revenu à la Porte-Saint-Martin, il y parut dans *Don César de Bazan*, *La Dame de Saint-Tropez*, *Les Mystères de Paris*, *Le Chiffonnier* de M. Félix Pyat, *Michel Brémont*, *Le Docteur noir*, *Mlle de La Vallière*, *Tragalabas*, etc. En 1845, il alla en Angleterre, où il fit réussir *Robert Macaire*. En 1848 il refusa un engagement que lui offrait M. Bocage à l'Odéon. Depuis il a encore joué *Pailleasse*, à la Galté, en 1850; *Toussaint Louverture*, à la Porte-Saint-Martin, en 1851; *le Roi des Drôles*, aux Variétés, en 1852; *Le vieux Caporal*, à la Porte-Saint-Martin, en 1853; *La bonne Aventure*, à la Galté, en 1854; *Henri III*, à la Galté, en 1856; *André Gérard*, à l'Odéon, en 1856; *Le maître d'École*, à l'Ambigu, en 1859. Artiste éminent, Frédéric Lemaître a été le plus grand interprète du drame moderne, ainsi poissant dans les pleurs que dans le rire, dans le bouffon que dans le tragique, aussi naturel que profond dans la douleur ou dans la



jolie, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a surnommé le *Tatna des boulevards*.

On lui attribue une part dans la composition des pièces suivantes : *Le Prisonnier amateur*, comédie en un acte et en prose, mêlée de couplets, avec Darlois, Alex. Comberousse et Ferdinand Laloue; Paris, 1826, in-8°; — *Le Vieil Artiste ou la Séduction*, mélodrame en trois actes, avec de Chavanges, Alex. de Comberousse et Maillard; Paris, 1826, in-8°; — *Le Chasseur noir*, mélodrame, avec M. Antier; Paris, 1828, in-8°; — *Robert Macaire*, pièce en quatre actes et six tableaux, avec MM. Amand Lacoste et Antier; Paris, 1836, in-8°.

Le fils de M. Frédéric Lemaître, Charles-Frédéric Lemaître, suit la carrière de son père. Il a joué le vaudeville et le drame, et a obtenu du succès dans *La Tour de Londres*, à l'Ambigu. On lui doit quelques productions dramatiques, telles que : *Fais la cour à ma femme*, joué à la Galté en 1851; — *La Marnière des Saules*, drame en cinq actes et six tableaux joué à la Galté en 1858 (avec M. Alphonse Brot); — *Le Marin de Cherbourg*, vaudeville en un acte, joué à la Galté en 1858 (avec M. Dutertre). Il a aussi écrit des biographies d'artistes dramatiques. L. L.—T.

Adolphe Dumas, Frédéric-Lemaître, dans la *Galerie des Artistes dramatiques de Paris*. — Ourry, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — W.-A. Duckett, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Eug. de Mircourt, *Les Contemporains*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littérature Française contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Ed. Thierry, *Moniteur* du 3 juin 1846.

LE MAN (Maur), surnommé en religion *Maur de l'Enfant-Jésus*, carme de l'étroite observance, né au Mans, suivant le P. Cosme de Villiers, inort à Bordeaux, le 19 avril 1690. Nous le voyons maître des novices au couvent de Bordeaux, ensuite prieur de ce couvent, et enfin provincial de Gascogne. Trois fois les suffrages de ses confrères l'appelèrent à cette dernière dignité. C'était un homme d'une austérité rare, même chez les carmes, que la pratique régulière des macérations jeta plus d'une fois dans cet état violent que l'on peut appeler le délire de l'extase : il recevait alors, nous dit un de ses biographes, le don de prophétie : *prophetis gratia donatus, plurimos eventus longeante prædixit*; ainsi s'exprime le P. Cosme de Villiers. On a de lui : *La Crèche de l'Enfant-Jésus*; Bordeaux, in-12; — *Entrée à la divine Sagesse, comprise en plusieurs traités théologiques, qui contiennent les secrets de la spiritualité mystique*; 1652, in-12; — *Le Royaume de Jésus-Christ dans les âmes*; Paris, 1664, in-12. Nous trouvons, en outre, parmi les manuscrits français de Saint-Germain-des-Prés, num. 1744, un ouvrage du même auteur qui paraît inédit. Il a pour titre : *Traité de la Viscitérieure*. Nous signalons ces ouvrages comme burlesques. Quand la piété fait usage d'un style aussi étrangement emphatique, elle ne touche

plus, elle fait sourire. Les mystiques du moyen âge, que l'on accuse à bon droit d'avoir péché contre le goût, employaient avec modération l'antithèse et la métaphore en comparaison de certains mystiques du dix-septième siècle. B. H.

Cosme de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana. — Speculum Carmelitanaum*. — R. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 328, et t. IV, p. 361.

LEMAOÛT (Emmanuel), naturaliste français, né à Guingamp, vers 1806, exerça d'abord la pharmacie, et fut reçu docteur en 1842. Nommé démonstrateur à la faculté de médecine de Paris, il y devint professeur agrégé. Il s'est fait connaître par des ouvrages fort estimés : *Le Règne végétal dans le Jardin des Plantes de M. Curmer*; 1840, in-8°; — *Cahiers de Physique, de Chimie et d'Histoire naturelle*; 1841, in-4°; — *Leçons analytiques de Lecture à haute voix*; 1848, in-8°; 2<sup>e</sup> édit. en 1856; — *Leçons élémentaires de Botanique*; 1845, 2 parties in-8°, avec 500 gravures; — *Atlas élémentaire de Botanique*; 1848; — *Les Trois règnes de la nature : Règne végétal*; 1852; — *La Flore des jardins et des champs*, avec M. Decaisne; 1854. G. DE F.

Documents particuliers.

LE MARCHAND (Françoise Docmé de VANCY, M<sup>me</sup>), femme de lettres française, fille de Duché, membre de l'Académie des Inscriptions, née à Paris, morte vers 1754. Elle aidait, dit-on, souvent son père dans la composition de ses ouvrages. Elle avait épousé un receveur général des domaines et bois de la généralité de Soissons, et recevait chez elle les personnages célèbres de son temps; Coyvel venait y réciter ses comédies. Elle publia, sous le voile de l'anonyme : *Nouveaux Contes des Fées allégoriques*; Paris, 1736, in-12; cet ouvrage contenait quatre contes : *Le Phénix*, de la présidente Drouillet, *Lisandre*, *Carlina* et *Boca*. En 1756, M<sup>me</sup> Husson fit paraître sous son propre nom le roman de *Boca, ou la vertu récompensée*; Paris, in-12. Ce larcin fut révélé par la lettre d'un anonyme insérée dans l'*Année littéraire* pour 1757. M<sup>me</sup> Husson, qui au dire de l'abbé de Laporte, était une jeune et très-jolie femme, convint de bonne foi du larcin qu'elle avait fait, et par une lettre très-spirituelle, insérée dans le journal où avait paru la dénonciation, elle fit une sorte d'excuse à ses lecteurs. *Boca* a été reproduit en 1776, dans la *Bibliothèque universelle des Romans*, ainsi que l'analyse de deux comédies de M<sup>me</sup> Le Marchand, intitulées : *Le Mystérieux et Le Défiant*. J. V.

Abbé de Laporte, *Hist. littér. des Femmes françaises*, tome IV, page 182. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor. crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LE MARCHANT (Jacques), en latin *Marchantius*, historien flamand, né à Furnes, en 1537, mort à Bruxelles, en 1609. Il appartenait à une famille noble originaire de Nieuport. Envoyé à Louvain pour y étudier les lettres et le

droit, il écrivit de bonne heure le latin avec la plus grande facilité, et fut chargé, comme précepteur, de diriger l'éducation des enfants de Jean de Melun. Ayant par la suite embrassé le parti des états contre la domination espagnole, il remplit divers emplois politiques, et siégea au conseil d'amirauté institué en 1580. Après la soumission de toute la Flandre au roi d'Espagne, il se retira à la campagne et reprit, jusqu'à l'époque de sa mort, la culture des lettres, qu'il avait trop longtemps sacrifiées aux charges de la vie publique. Le Marchant s'adonna surtout à l'étude de l'histoire nationale, et marcha dignement dans la voie que venait de tracer Jacques de Mégrè, le père des historiens flamands. Nous citerons de lui : *De Rebus gestis a Flandriæ comitibus Elegiarum Liber*; Louvain, 1557, in-8°; — *De Rebus Flandriæ memorabilibus Liber singularis*; Anvers, 1567, in-8°, dont la dédicace, datée de Bruges, porte le nom de l'infortuné comte d'Egmont; — *Principes Flandriæ carmine descripti*; Anvers, 1567, in-8° : dédiés au même personnage; l'un et l'autre de ces ouvrages ont été réimprimés à Francfort, 1580, dans la collection des *Scriptores Belgici* de Feirabent; — *Flandria commentariorum lib. IV descripta, in quibus de Flandriæ origine, commoditatibus, oppidis, ordinibus, magistratibus indigenisque tractatur*; Anvers, 1596, in-8° : par un singulier revirement d'opinion chez un homme qui avait lutté contre l'Espagne, ce livre est dédié à l'archiduc Albert; mais les passages qui avaient trait aux troubles civils sous le règne de Philippe II en ont été retranchés par ordre de la censure. P. L.—Y.

Foppens, Biblioth. Belgica, 138. — Biogr. des Hommes remarqu. de la Flandre occid., 1, 308-309.

**LE MARCHANT (Pierre)**, en latin *Marchantius*, casuiste flamand, né en 1585, mort le 11 novembre 1661, à Gand. Admis à seize ans dans l'ordre de Saint-François, il remplit diverses missions, et s'occupa de la réformation des couvents du Limbourg. On a de lui : *Expositio literalis in regulam S. Francisci*; Anvers, 1631, in-8°; — *Sanctificatio S. Josephi, sponsi Virginis, nutriti Jesu, in utero*; Gand, 1631, in-8°, livre qui fut interdit en 1633 par la congrégation de l'Index; — *Baculus pastoralis, sive potestas episcopalis in regulares non exemptos*; Bruges, 1638, in-8°; — *Tribunal sacramentale et visibile animarum in hac vita mortali*; Gand, 1643-1650, 3 vol. in-fol.; — *Fundamenta XII ordinis FF. Minorum S. Francisci*; Bruxelles, 1657, in-fol.; — *Resolutiones notabiles variorum casuum et questionum practicarum*; Anvers, 1656, et Cologne, 1672, in-fol., etc. Cet auteur était frère de Jacques LE MARCHANT, qui, entre autres écrits sur la théologie, a publié celui qui a été connu sous le titre de *Hortus pastorum et conclamationum*. K.

Foppens, Biblioth. Belgica, 300-301.

**LEMARCS (Pierre-Marie)**, homme politique et littérateur français, né à Rouen, en 1762, mort à Paris, le 8 mars 1826. Son père, négociant à Bolbec, dépensa sa fortune pour venir au secours des victimes d'un incendie qui avait dévoré cette ville en 1765. A vingt-deux ans Lemarcis fut nommé secrétaire général de l'intendance d'Orléans. En 1789, Cypierre, son supérieur, l'envoya vers Necker pour offrir à ce ministre un plan d'approvisionnement de Paris; Necker reçut favorablement Lemarcis, et le présenta au roi. Quelque temps après, Lemarcis fut appelé aux fonctions de procureur syndic du district d'Orléans. Il rédigea une pétition qui lui valut d'être traduit devant le tribunal révolutionnaire. Un bon mot le sauva. Menacé une seconde fois, il se réfugia à Bolbec, et obtint d'avoir sa maison pour prison. De l'an iv à l'an vii (1795 à 1799) Lemarcis siégea au Conseil des Cinq Cents; il y vota avec le parti modéré et même avec la fraction qui fut atteinte par le coup d'État du 18 fructidor. En 1804 Lemarcis obtint la place de directeur des contributions directes du département de la Seine, qu'il a remplie jusqu'à sa mort. On a de lui, sous le voile de l'anonyme : *Conseils à une jeune femme, ou lettres d'Augustine L. M. (Le Marcis) à Pauline D. N. (de Noailles)*; Paris, an v (1797), in-8°; 1826, in-8° : tirés à petit nombre; — *Les Amours d'Ovide, traduction libre en vers français, suivie du Remède d'Amour, poème en deux chants, imité d'Ovide*; Paris, an vii (1799), in-12. J. V.

Annales biographiques, 1806, p. 482. — Beuchot, Journal de la Librairie, 1806.

**LEMARE (Pierre-Alexandre)**, grammairien français, né en 1766, dans le canton de Saint-Laurent, en Franche-Comté, mort à Paris, en 1835, était le fils d'un pauvre labourer. Dès son enfance, il montra une volonté énergique et une persévérance opiniâtre. Il fit presque seul son éducation, et se mit en mesure à dix-neuf ans de professer la rhétorique au collège de Saint-Claude. Il était principal de ce collège, lorsque éclata la révolution de 89. Il se montra dès lors, et continua d'être toute sa vie sincère ami d'une liberté réglée et légale. Devenu après le 31 mai membre de l'administration du département du Jura, il s'opposa, autant qu'il put, aux excès de zèle du comité de surveillance. La Convention le proscrivit deux fois, et deux fois le réintégra : on le savait honnête homme. Au moment du 18 brumaire, Lemare présidait le département du Jura. Il proclama Bonaparte traître à la patrie, et reçut de l'administration centrale le commandement de la force armée destinée à marcher contre lui. Un jugement par lequel il était condamné par contumace à dix années de fers fut la récompense de cette hardiesse. Lemare n'hésita pas à se constituer prisonnier à Châlons-sur-Saône, fit casser son arrêt, et vint afficher lui-même son jugement à Lons-

le-Saulnier; mais il renonça, ostensiblement du moins, à la politique, professa le latin pendant plusieurs années à Paris, au collège des colonies, et fonda l'*Athénée de la Jeunesse*, qui obtint une grande vogue. En 1808, dès qu'il vit arrêter le général Mallet et plusieurs autres personnes avec lesquelles il avait eu quelques relations compromettantes, il quitta Paris, et parcourut l'Europe sous différents noms. Arrêté en Autriche, et reconduit à la frontière, il alla incognito suivre les cours de médecine de la faculté de Montpellier, et, sous le nom de Jaquet, se fit donner une commission de chirurgien aide-major des armées. Il fit même en qualité de chirurgien major la campagne de Russie, et, à son retour, en 1814, il se fit recevoir docteur en médecine de la faculté de Paris. A la première entrée des alliés, il fit afficher dans Paris une proclamation violente contre Napoléon, accepta, en mars 1815, une mission dans les départements de l'est, et se montra quelque temps zélé partisan du gouvernement des Bourbons, dans lesquels il voyait les représentants des idées libérales. Mais il parait qu'il ne trouva pas ses espérances suffisamment réalisées; car, dès la seconde restauration, il quitta pour jamais la vie politique.

On a de Lemare : *Panorama des Verbes français*; 1801, in-8° ou grand in-folio; — *Panorama latin*; 1802, in-8°, ou grand in-fol.; — *Abréviateur latin, ou manuel latin*; 1802, in-8°; cet ouvrage et le précédent ont été refondus sous le titre de *Cours théorique et pratique de la langue latine, ou abréviateur et ampliateur latin, suivi du Novitius, ou dictionnaire*, etc.; Paris, 1804, deux v. in-8° oblong; 3<sup>e</sup> édition, entièrement refondue, 1817, in-8°. Le Lycée des Arts, présidé par Fourcroy, proclama pour les premières éditions l'auteur digne du maximum d'encouragement décerné aux découvertes utiles; — *Le Rudiment ou Grammaire latine de Lhomond, augmentée de cent quatre-vingt-dix-sept Notes et d'une Table*; 1805, in-8°; — *Le De Viris de Lhomond prototype, c'est-à-dire indiquant à côté du texte la forme sous laquelle chaque mot se trouve dans les dictionnaires*; 1805, in-24, procédé ingénieux, mais un peu superflu, et abandonné d'ailleurs aujourd'hui, à cause de la difficulté de son exécution typographique; — *Cours théorique et pratique de la Langue Française*; 1807, in-4° oblong; 2<sup>e</sup> édition, entièrement refondue sous ce titre. *Cours de Langue Française*, etc.; 1817, in-8°; 1819, deux v. in-8°; dans cet ouvrage comme dans son cours de langue latine, l'auteur, sur les pas de Condillac, soumet à un examen philosophique les règles de la grammaire, et cherche dans la nature même des idées les éléments du langage, leurs dénominations, leur classification méthodique, leurs diverses combinaisons; ces cours, aujourd'hui encore justement estimés, n'ont pu cependant

devenir classiques, à cause de la complexité des matières et aussi d'un excès de formules d'érudition; moins savants, ils auraient pu être plus utiles; — *Racines latines, mises en phrases et mnémorisées d'après la méthode de M. Finaigle*, etc.; 1810, in-18; — *Le Chevalier de la Vérité*, traduit de l'allemand de Langhein; 1814, 3 in-12; — *Système naturel de Lecture*, etc.: ouvrage refondu sous le titre suivant: *Cours de Lecture, où, procédant du composé au simple, on apprend à lire des phrases, puis des mots, sans connaître ni syllabes ni lettres, composé de quarante et une figures*; 4<sup>e</sup> édition, 1818, in-8° et in-folio; — *Manière d'apprendre les Langues, suivie de l'Analyse et de l'Examen des Méthodes ou Projets de Méthode de Despautère, Comenius, Port-Royal, etc.: et d'un mot sur le procédé de Lancaster*; 1817, in-8°: c'est surtout à cet ouvrage qu'on peut adresser le reproche général fait à Lemare par Chénier sur l'impolitesse de ses attaques et la lourdeur de ses plaisanteries, « lorsqu'il croit devoir combattre ou des grammairiens accrédités ou des corps littéraires, qui ne sont pas infallibles, mais qui sont au moins respectables »; — *Supplément au Cours théorique et pratique de la Langue Française*; 1818, in-4°; — *Dictionnaire français, par ordre d'analogie*, etc.; 1820; in-8°; et quelques brochures moins importantes.

Lemare s'est aussi occupé des applications de la chaleur à l'industrie. On lui doit l'invention des *Marmites autoclaves*, que des contre-façons mal-faites et dangereuses firent abandonner, et une sorte de fourneau économique, le *Caléfacteur Lemare*, approuvé par l'Académie des Sciences. Il a écrit sur ce sujet une *Notice sur le Caléfacteur Lemare*; 8<sup>e</sup> édition, 1825, in-8°.

Charles DEBONN.

Abbe, Vieilh de Boisjoly et Sainte-Pierre. *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — Boullier, *Dictionnaire Historique et Géographique*. — Chénier, *Tableau de la Littérature*.

LE MARQUIS (Napoléon - Jules-Polydore, comte), sénateur français, né à Paris, le 15 décembre 1802. Il débuta, fort jeune encore, dans la carrière diplomatique comme secrétaire d'ambassade. Membre de la chambre des députés (cote gauche) sous le règne de Louis-Philippe, il fit des essais agricoles sur des terres incultes, et siégea à l'Assemblée législative. Le 26 janvier 1852, il fut élevé à la dignité de sénateur.

G—D.

*Biographie des sept cent cinquante députés élus à l'Assemblée législative*; Paris, 1846. — *Les grands Corps politiques de l'Etat*, etc.; Paris, 1852. — *Biographie des Membres du sénat*; Paris, 1852.

LEMARQUANT (Louis-François-Auguste), fils de Jean Lemarquand, lieutenant des chasses du duc et de la duchesse du Maine, en la principauté d'Anet, né à Anet (Eure-et-Loire), le 2 octobre 1734, mort le 30 juin 1807. Il fut reçu avocat au parlement de Paris, et occupa plu-

siens chargés importantes dans le comté de Dreux et la principauté d'Anet. Il eut sa confiance l'estime et la bienveillance du comte d'Eu, qui lui légua son grand télescope, instrument des plus puissants de l'époque. Le duc de Penthièvre le nomma membre de son conseil. Après la mort du duc (le 4 mars 1793), Lemarquant entra dans la vie privée, s'occupant des sciences et des lettres. Il a laissé quatre volumes manuscrits de notes et observations, et il publia en 1777 la *Description du château d'Anet*, réimprimée en 1789. A. V.—T.

*Documents particuliers.*

**LE MASSON (Innocent)**, écrivain religieux, né à Noyon, le 10 mars 1628, mort le 8 mai 1703. A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans l'ordre des Chartreux, devint vicaire, prieur et visiteur de la province de Picardie. Élu général des Chartreux en 1675, il fit rebâtir la grande Chartreuse, qui avait été presque entièrement réduite en cendres. N'étant encore que prieur de la chartreuse de Noyon, il fit imprimer une *Théologie morale*. Plus tard il s'appliqua à une traduction française de l'office de la Vierge, de l'office des morts, des psaumes de la pénitence, avec une paraphrase très-instructive et des méditations. Il fit ensuite imprimer une traduction du *Cantique des Cantiques* avec des notes fort recherchées. Ennemi des jansénistes, il avait écrit une lettre au père de La Chaise pour le supplier de lui procurer le pouvoir de punir ceux de son ordre qui seraient soupçonnés d'être de ce parti : cette lettre ne parut qu'après sa mort, et fit beaucoup de bruit. Le Masson avait fait imprimer à Lyon, en 1700, le livre du père Le Porq, de l'Oratoire, contre Jansenius, et il le donnait en présent. Il avait écrit contre le système de la grâce de Nicole. Son meilleur ouvrage est sa nouvelle collection des *Statuts des Chartreux*, avec des notes savantes; Paris, 1703, in-fol. Il avait donné, en 1683, l'*Explication de quelques endroits des anciens statuts de l'ordre des Chartreux*; in-4°. On a en outre de Le Masson : *Vie de Jean d'Aranthon d'Alex, évêque et prince de Genève, général des Chartreux*; Lyon, 1697, in-8°; — *Annales ordinis Cartusienensis*; Coire, 1687, in-fol. Il a fait aussi paraître anonyme : *Introduction à la vie religieuse et parfaite, distribuée en cinquante-trois leçons, tirées de l'Écriture Sainte, de l'Introduction à la vie dévote de saint François de Sales et de l'Imitation de Jésus-Christ*; Lyon, 1677, in-8°. Suivant Barbier, « L'*Imitation* se trouve presque en entier dans ce volume, avec des notes marginales et des explications. » En 1692, Le Masson donna un appendice à cet ouvrage; il y réunit tous les passages de l'*Imitation* relatifs à la grâce, pour prouver la conformité des principes de ce livre avec ceux de l'Église. J. V.

Goujet, suppl. au *Grand Dict. Histor. de Moréri*. — Chaudon et Delandrie, *Dict. univ. Histor. Crit. et Bi-*

*biogr.* — Barbier, *Dissertation sur les auteurs trad. de l'imit. de J.-C.*, p. 108.

**LEMAZURIER (Pierre-David)**, littérateur français, né à Gisors, le 30 mars 1775, mort à Versailles, le 7 août 1836. Il obtint dans l'administration des contributions directes une place qu'il perdit peu de temps après pour avoir élevé sa voix en faveur des victimes de la révolution. Il se livra alors aux lettres sous les auspices de La Harpe, et débuta par des poésies fugitives insérées dans les recueils du temps, et dont un certain nombre ne sont pas signées. Lemazurier fut nommé, en 1808, secrétaire du comité d'administration de la Comédie-Française, et c'est alors qu'il entreprit de mettre en œuvre les nombreux et curieux matériaux contenus dans les archives de ce théâtre et de publier des notices historiques sur les anciens acteurs, qui parurent en 1810, précédées d'un excellent discours préliminaire, sous le titre de *Galerie historique*. Lemazurier conserva ses fonctions, où son urbanité et son obligeance extrêmes furent appréciées de tous les gens de lettres qui recouraient à son érudition, jusqu'en 1830, époque où il perdit tout à fait la vue, affaibli depuis longtemps par des travaux multipliés et fatigants. On a de lui : *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français, depuis 1600 jusqu'à nos jours*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°. Une seconde édition devait être publiée en 1820; elle n'a pas paru; — *L'Opinion du Parterre, ou revue des Théâtres français, de l'Académie impériale de Musique, etc.*; Paris, 1803-1813, 10 vol. in-8°. Le premier volume a été publié sous le nom de *Courtois*; le deuxième et le troisième sous celui de *Valleran*. Les autres sont anonymes; — *La Récolte de l'Hermitte, ou choix de morceaux d'histoire peu connus, d'anecdotes, etc.*, anonyme; Paris, 1813, in-8°. Lemazurier a été le collaborateur d'Anger dans le commentaire des œuvres de Molière par cet académicien. Il a laissé en portefeuille des *contes*, des *éptres*, des *stances*, etc., et autres poésies qu'il a lues soit à l'Athénée, où il professait un cours en 1817, soit à la société Philotechnique, dont il était membre. Il a aussi laissé inédite une *Histoire de la troupe de Molière*, dont on doit regretter la perte. E. DE M.

*Annuaire Nécrologique.* — Quérard, *La France Littéraire*.

**LE MEINGRE. Voy. BOUCIQUANT.**

**LEMENE (François, comte DE)**, poète italien, né à Lodi, en 1634, mort à Milan, le 24 juillet 1704. Sa vie ne contient pas d'événements remarquables; mais le P. Ceva, son biographe, assure que pour l'amabilité des manières, la prolixité des mœurs et le bonheur du talent il eut peu d'égaux dans son temps. Lemene cultivait la poésie en amateur, et se refusa longtemps à publier ses vers; enfin, dans sa vieillesse, il se décida à donner un recueil de poésies diverses qui, sans être exemptes du mauvais goût du

temps, offrent des beautés nombreuses. « Le comte de Lemene, dit Tiraboschi, osa le premier exposer en sonnets et en canzoni les plus augustes, les plus profonds mystères de la religion révélée; mais quoique le style ne soit pas toujours très-cultivé, et qu'on y puisse désirer une inspiration plus vive, cependant les mérites de ses vers ne sont pas peu nombreux, surtout si l'on tient compte de la difficulté du sujet. Mais quelques-uns de ses madrigaux et d'autres pièces légères, où il décrit les jeux des enfants, des pasteurs, des nymphes sont d'une telle grâce et d'une élégance si véritablement grecque, que je ne sais si la poésie latine a rien en ce genre qui puisse leur être comparé. » On a de Lemene : *Della discendenza e nobiltà de' macaroni, poema erotica*; 1675, in-8°; — *Poesie diverse*; 1698, 2 vol. in-12; — *La Sposa francesca*, comédie, 1709, in-8°

Z.

Ceva, *Memoria d'alcuna virtù del sig. conte Frano. de Lemene con alcune riflessioni sulle sue poesie.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. VIII, p. 576.

**LEMERCIER (Timothée)**, sieur de La Hérodias, poète français, né vers 1570. Conseiller et secrétaire d'Henri IV, il publia en 1616 un poème de plus de deux mille vers sous le titre : *Deuil sur la mort de Henri le Grand*, qui n'est, de l'aveu de l'auteur, que la traduction en vers de *La Navarre en deuil*, de Pierre de l'Hostal. Au jugement de Goujet, c'est un ouvrage fastidieux qui dégoûte par son mauvais style et rebute par sa longueur.

K.

Goujet, *Biblioth. française*.

**LEMERCIER (Jacques)**, architecte et graveur, français, né à Pontoise, vers la fin du seizième siècle, mort à Paris, en 1660. Il fit dans sa jeunesse un long séjour à Rome; car on possède de lui deux eaux-fortes gravées dans cette ville, en 1607 et 1620; la première reproduit le projet de Michel-Ange pour l'église Saint-Jean des Florentins; la seconde le tombeau de Henri III, dont Lemerrier avait envoyé en France le dessin. C'est pendant cette période de sa vie qu'il puisa dans l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité un sentiment du beau qui l'abandonna rarement. Lorsqu'il revint en France, le cardinal de Richelieu, qui sut l'apprécier, lui confia un travail bien important, auquel son séjour dans la patrie des arts avait dû le préparer merveilleusement. Il s'agissait de l'achèvement du Louvre, dont il n'existait encore que les deux ailes en équerre élevées par Pierre Lescot au côté sud-ouest de la cour actuelle. Sincère admirateur de ces merveilles de la renaissance, Lemerrier eût aimé à ne pas s'écarter des proportions primitives adoptées par le grand architecte de Henri II; mais les temps avaient marché, et ce projet modeste ne pouvait plus être agréé. Lemerrier proposa, sans toucher aux deux ravissantes façades, de bâtir un palais quatre fois plus grand, en continuant les deux corps de logis déjà bâtis, en les conduisant jusqu'au double de leur longueur, en

reproduisant exactement sur la partie prolongée l'architecture de la partie existante, puis de faire du côté de l'est et du côté du nord, pour compléter le quadrangle, deux autres corps de logis égaux aux premiers. Par ce moyen on doublait l'étendue des bâtiments et on quadruplait la superficie de la cour. La seule innovation que se permit Lemerrier fut d'ajouter aux quatre grands pavillons du plan primitif, dont un seul s'élevait déjà à l'angle sud-ouest, quatre autres pavillons, placés au centre de chaque façade et destinés à rompre l'uniformité de ces longues lignes. Ces pavillons avaient en outre l'avantage de fournir le motif naturel de quatre grands vestibules donnant des accès faciles et commodes à la cour du palais. Un seul de ces pavillons, un seul de ces vestibules furent élevés par Lemerrier; ce sont ceux de l'ouest, regardant les Tuileries. Le vestibule qui a servi de modèle aux autres est une heureuse reminiscence de celui dont Antonio da San-Gallo avait orné le palais Farnèse. Le pavillon central fut surmonté d'un dôme et enrichi des belles cariatides dues au ciseau de Pierre Sarrazin. La première pierre de cet achèvement du Louvre fut posée par Louis XIII, le 28 juin 1624; mais les travaux furent poussés avec lenteur, et interrompus à la mort du roi en 1643, et Lemerrier n'acheva que les deux demi-cycles en équerre de l'ouest et du nord faisant pendant à celles de Pierre Lescot; ce ne fut que sous le règne de Louis XIV que l'enceinte de la cour fut complétée par Leveau.

Cinq ans après le commencement des travaux du Louvre, Richelieu demandait à la fois à Lemerrier deux édifices importants, son propre palais et la Sorbonne. Du palais Cardinal, plus tard palais Royal, commencé par Lemerrier en 1629, il reste bien peu de chose, grâce aux additions et aux changements faits dans les siècles suivants; il n'y a plus en vue que la galerie des preuves située au côté occidental de la cour; on sait que ces preuves faisaient allusion à la charge de surintendant de la marine et du commerce dont le ministre était revêtu.

La première pierre de la Sorbonne fut également posée en 1629. L'ensemble se compose de deux édifices distincts, les bâtiments destinés aux écoles, et l'église, qui a deux façades, la principale sur la place, l'autre au nord sur la cour de la Sorbonne. L'extérieur de cette église n'a rien de bien remarquable; mais l'intérieur est d'une rare élégance, d'une pureté de style et d'une sobriété d'ornementation plus rares encore à cette époque.

Lemerrier succéda à Mansard dans la direction des travaux du Val-de-Grâce; l'église ne s'élevait encore qu'à trois mètres du sol; il la continua tant au dedans qu'au dehors jusqu'à la hauteur de la corniche. Il succéda également à Métezeau dans la construction de l'église des prêtres de l'Oratoire, de la rue Saint-Honoré.

Obligé de terminer une composition dont il n'avait pas donné la première idée, et qui semble n'avoir pas été très-heureusement conçue, il s'efforça d'en corriger les défauts, et il allongea l'église de toute la partie circulaire qui lui sert de chœur. Il reste cependant dans cet édifice un grand nombre d'irrégularités et d'imperfections; mais les autres œuvres de Lemercier prouvent qu'il ne doit point en être accusé. Sa dernière grande entreprise fut l'église Saint-Roch, commencée en 1653; il ne put l'achever, et à sa mort il n'avait encore élevé que le chœur et une partie de la nef.

On doit encore à Lemercier quelques constructions de moindre importance, telles que les portails des églises de Ruel et de Bagnolet, l'église de l'Annociade à Tours, l'église paroissiale et le château de Richelieu. Une mention toute spéciale doit être faite du fameux escalier en fer à cheval que Louis XIII fit élever par Lemercier au fond de la cour du Cheval-Blanc, au palais de Fontainebleau. Cet escalier célèbre ne coûtait pas moins de 100,000 écus, somme énorme pour le temps. C'est un des morceaux d'architecture les plus majestueux du palais, et il s'harmonise parfaitement avec la vaste cour qui le renferme et dont il est le plus bel ornement.

Malgré tant et de si glorieux travaux, malgré son titre d'architecte du roi, Lemercier mourut sans fortune; mais il a laissé une renommée qui le place au premier rang parmi les architectes français du dix-septième siècle. E. B.—N.

Quatrième de Quincy, *Histoire de la Pio et des Ouvrages des plus célèbres Architectes*. — Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. — Vitet, *Le Louvre*. — E. Jamin, *Fontainebleau ou notice historique et descriptive sur cette résidence royale*.

**LEMERCIER (Louis-Nicolas)**, comte), homme politique français, né à Saintes, le 23 décembre 1755, mort en janvier 1849, à Paris. A l'âge de vingt ans, il succéda à son père dans la charge de lieutenant général criminel au présidial de Saintes. Élu député du tiers état de sa province aux états généraux, il s'y fit peu remarquer, et vota l'abolition de l'hérédité des fonctions judiciaires. Après la clôture de l'Assemblée constituante, il fut élu par ses compatriotes juge au tribunal du district de Montlieu, puis président du tribunal criminel du département. En 1798, il fut élu membre du Conseil des Anciens. Membre de plusieurs commissions, il rédigea des rapports importants sur les droits de bacs et sur l'établissement des conseils de guerre. Il demanda qu'une retenue fût faite sur les appointements des fonctionnaires publics pour subvenir aux frais de la guerre et combattit le projet d'un impôt sur le sel. Au 18 brumaire, Lemercier, qui était président du Conseil des Anciens, se prononça en faveur de Bonaparte. La part qu'il prit au succès de cette journée, tant au fauteuil qu'à la tribune, le fit comprendre dans les commissions législatives qui remplacèrent

les deux Conseils. Le 24 décembre il fut admis parmi les premiers membres du sénat conservateur. Il devint président de ce corps politique après Sieyès et Roger Ducos. En 1804 l'empereur lui conféra la sénatorerie d'Angers, et en 1808 il le créa comte. En 1814 Lemercier adhéra à la déchéance de Napoléon et au rappel des Bourbons, ce qui lui valut d'être porté dès l'origine dans la chambre des pairs. Napoléon ne l'ayant pas compris dans la chambre des pairs des Cent Jours, Lemercier reprit son siège au retour du roi. Il parla sur la liberté de la presse, sur la contrainte par corps, sur les attributions judiciaires de la cour des pairs, sur la liberté individuelle, sur le serment des fonctionnaires publics, etc. Lors du procès du maréchal Ney, il vota contre la peine de mort; après la révolution de Juillet, il se prononça avec la même fermeté dans le procès des ex-ministres de Charles X, déclarant qu'il ne voterait jamais la mort en matières politiques. Il ne siégea pas non plus dans le procès des accusés d'avril 1834; mais il reparut sur son fauteuil lors de l'attentat de Fieschi. La révolution de Février 1848 le rendit au repos de la vie privée.

Serrat et Saint-Edme, *Biog. des Hommes du Jour*, tome II, 3<sup>e</sup> partie, p. 291. — V. Lacaze et Charles Laurent, *Biog. et Nécol. des Hommes Marquants du dix-neuvième siècle*, t. I, p. 422.

**LEMERCIER (Jules-César-Suzanne)**, baron d'Equiveulley, général français, né à Faverney, près Vesoul, en 1765, mort à Montpellier, le 1<sup>er</sup> novembre 1828. Il entra au service en qualité de cadet gentilhomme dans l'infanterie de marine. Il était lieutenant lors de la révolution, et émigra dès 1791. Il joignit l'armée des princes, et figura dans les rangs des chasseurs nobles, puis des chevaliers de la Couronne. En 1805 il entra en France, et sollicita du service. Napoléon le nomma capitaine dans le régiment de La Tour-d'Auvergne, alors en Calabre. Le baron Lemercier se distingua en Portugal sous les ordres de Massena : il fut grièvement blessé au combat du pont de Callegar, et était chef d'escadron et aide de camp du général Sainte-Croix en 1814. Il se rallia aux Bourbons, qui le crurent colonel de la légion de Vendée. En 1822, il fut nommé maréchal de camp et commandant de Perpignan. En 1823 il commandait la première subdivision de la neuvième division militaire à Perpignan. H. L.

*La Monteur universel*, 18 novembre 1828.

**LEMERCIER (Louis-Jean-Népomucène)**, de l'Académie Française, littérateur, né à Paris, le 21 avril 1771, mort le 7 juin 1840. Son aïeul était avocat au parlement de Bourgogne; son père devint successivement secrétaire du duc de Penthièvre, du comte de Toulouse et de madame de Lamballe. Cette infortunée princesse fut la marraine de Lemercier. La violence d'une chute qu'il fit dans son enfance lui ôta l'usage d'une partie de ses membres; il ne marcha plus qu'avec peine, et ne put écrire que de la

main gauche. Une jeunesse malade ne retarda point le développement de sa rare intelligence, et l'ardeur de l'étude l'entraîna de bonne heure dans la carrière où la gloire l'attendait. A peine âgé de quinze ans, il composa, sous le titre de *Méleagre*, une tragédie, dont le style, disait-on alors, paraissait aussi juvénile que l'auteur. Cependant sa puissante marraine, soutenue par Marie-Antoinette, obtint un ordre de faire jouer la pièce. Le public l'entendit avec indulgence; mais Lemercier la retira à la seconde représentation: sacrifice d'amour-propre qui dans un si jeune poète ressemblait à la pudeur d'un talent près d'éclorre. De nouveau il s'essaya dans un drame en vers, imité de l'anglais, *Clarisse Harlowe*. Ce second effort attira l'attention sur l'auteur adolescent. Déjà il avait acquis une espèce de célébrité, qui chagrina son homonyme, le dramaturge Mercier. Cet homme bizarre, craignant une méprise de noms, publia une lettre dans laquelle il recommandait de ne pas le confondre avec Lemercier *Méleagre*, ou tout autre Le Mercier. « Qu'on se souvienne, ajoutait-il, que je suis Mercier sans article. » Ainsi se répandit le nom du poète naissant, qui entra alors dans le grand monde. Son mérite, la grâce de son esprit et de ses manières lui valurent de nombreux amis, parmi lesquels on remarque Florian; il se lia avec une foule de grands seigneurs et de lettrés célèbres; il leur communiquait ses vers, facilement faits, et toujours applaudis. Habitué aux délices de cette noble sphère, il semblait plus flatté d'y figurer en homme du monde qu'en littérateur. Hélas! ce monde brillant se livrait à une joyeuse insouciance sur le gouffre où déjà la révolution fermentait. L'orage éclate avec violence, les lois sont foulées aux pieds, le trône est ensanglanté, l'éclat social s'écroule: tout se couvre de ruines; les plus illustres protecteurs de Lemercier tombent immolés; il voit jeter en proie aux cannibales révolutionnaires les membres palpitants de son auguste marraine. Frappé dans ses entours, menacé lui-même, il se réfugia à la campagne, où bientôt les illusions de son âge, le calme des champs et l'amour de l'étude adoucissent ses regrets.

Trois ans de malheurs écoulés, il sort de sa retraite et apporte au théâtre une spirituelle parodie: *Le Tartufe révolutionnaire*, dont les traits mordants frappaient les démagogues, encore puissants. Le succès fut complet; on applaudissait surtout avec chaleur une scène où le nouvel Orgon dit à son trompeur:

Faut-il fuir et sauver ma tête?

Tartufe répond:

Il faut, en homme libre, attendre qu'on l'arrête.

L'année suivante, Lemercier donna *Le Lévié d'Éphraïm*, ingénieux essai d'un nouveau genre dramatique, qui accrut la réputation de l'auteur, mais ne présageait pas encore l'un des triomphes les plus rares du théâtre français,

Studeux admirateur de l'antiquité, Lemercier s'empara des beautés éparses dans Eschyle, dans Sophocle et dans Sénèque; et s'aider, même des inspirations d'Alfieri, il composa *Agamemnon*, ingénieuse imitation, où le poète brille de sa propre originalité et devient créateur à force d'art. Il prépare et développe les événements avec un tact exquis, en accroît progressivement l'intérêt, prêt à chaque caractère le langage qui lui convient, et s'enflamme de cette éloquence touchante dont tous les cœurs sont émus. Les principaux personnages de ce magnifique drame apparaissent comme ces grandes figures que le génie antique anime d'une vie réelle et impérissable.

L'attention publique se porta avidement vers le poète qui à vingt-six ans promettait un continuateur de nos maîtres. L'enthousiasme fut universel; l'autorité d'alors décerna au jeune poète une palme dans une solennité nationale du Champ de Mars.

Fatigué de cet essor, le jeune poète ne souffrit pas son vol d'aigle, et ne tenta plus que rarement de s'élever dans cette haute région. D'ailleurs, enclin à se frayer des routes nouvelles, il abandonna ses guides. Et puis, dans le champ dramatique où il avait fait une si belle récolte, chacun avait sa part, la moisson paraissait terminée. Le public, lassé des formes antiques, demandait qu'on le délivrât des Grecs et des Romains. Lemercier se livra au courant de l'opinion, qui, exerçant une influence souveraine sur les esprits les plus fermes, devient une espèce de fatalité: elle dirige celui qui cède, et contraint celui qui résiste.

La littérature avait subi ses révolutions; on avait délaissé les formes mythologiques; les aspirations religieuses se perdèrent avec les croyances; le sentiment moral demeurait sans direction. Toute fiction se dépouillait de sa puissance; le public d'élite se complaisait dans le scepticisme; le matériel remplaçait l'idéal. On examinait, on raisonnait sèchement; et les arts mêmes avaient perdu leur prestige; l'imagination ne déployait plus ses ailes magiques. Ainsi, les philosophes, les écrivains, les poètes qui entourèrent le déclin de Voltaire furent, à différents degrés, frondeurs, sentencieux, didactiques ou descriptifs. Lemercier, entraîné par son époque, se détourna de la route de son premier succès. Il délaissa pour un moment la tragédie, et reparut à la scène avec une comédie, *La Prude*, fille inattendue du père d'*Agamemnon*. On y trouva bien l'empreinte de sa verve et son allure originale; mais l'absence d'intérêt, la négligence du style ne permirent à cette pièce qu'un succès de circonstance. Le Directoire demanda des suppressions; et l'auteur, qui ne transigeait pas même avec la nécessité, retira l'œuvre en pleine réussite; elle ne fut pas imprimée.

A la stupeur du régime terroriste, que le plus

brave des peuples venait de subir si docilement, succéda dans toute la population parisienne un enivrement joyeux ; à peine délivrés des écha-fauds, elle s'abandonnait à l'imprévoyant étourderie, aux plaisirs effrénés de la régence. Cette société, bouleversée par la tempête, subissait encore le système de l'égalité. Ainsi les personnages marquants, hommes et femmes, appuyés par les opinions, les goûts, la naissance, se rapprochaient dans un pêle-mêle étrange ; les dames les plus distinguées, les plus opulentes, étaient les plus abandonnées. Ces femmes libres, émancipées par la révolution, regardaient la modestie comme un préjugé détruit : maîtresses des modes, elles en inventaient chaque jour, aux dépens de la pudeur ; leurs vêtements devinrent d'une élégance si diaphane, qu'ils ne laissent rien à deviner aux regards les moins indiscrets (1). La gaieté folle avait banni la bienséance de ces réunions, véritables bals masqués, où sans se connaître on s'abêrde familièrement, où chacun provoquo avec malice l'esprit de ses voisins afin d'en montrer soi-même à des gens qu'on oublie en sortant.

Lemercier était l'ornement de ces cercles joyeux. Son agréable et fine causerie attirait l'attention de tout le monde, et surtout des femmes. Il avait une petite taille et les formes grêles ; mais son corps svelte, quoique gêné par la paralysie, conservait de la grâce et de la distinction. Son regard pénétrant et vif dépassait sa pensée, et semblait lire dans celle des autres ; la malignité de son sourire n'avait rien de blessant. Affable avec dignité, simple sans être familier, il ne s'éloignait de personne, et se prêtait volontiers aux goûts du moment ; il devenait absorbé dans la mode, et vivait dans un monde de plaisirs. Le goût des lettres le tenait aussi rapproché de plusieurs hommes célèbres, noble reste de l'ancien régime. Il était lié avec l'abbé Delille, Marie-Joseph Chénier, Bernardin de Saint-Pierre. Il fréquentait indistinctement les hommes les plus opposés d'opinions, le peintre David, l'incorruptible royaliste duc de Fitz-James, le respectable Daunou, l'évêque d'Autun, cet apostat de toutes les causes, Asmodée révolutionnaire, qui n'apparut que dans les jours sinistres et ne servit que les heureux.

Ces personnages remarquables à des titres si divers, lancés hors de leur place par le cataclysme politique, se rencontraient sur les ruines de l'État, confondus comme les débris d'un édifice renversé.

(1) Un rinceur affiche ces vers à la porte de M<sup>me</sup> Tallien, surnommée Thermidorine :

La gaze est encore un outrage  
Aux doux contours de votre sein,  
Vénus se voilait d'un nuage :  
C'en est trop pour un corps divin.  
De plus près saivez la nature ;  
Pourquoi s'arrêter en chemin ?  
Belles, reprenez la parure  
De la mère du genre humain.

Un certain ordre commençait à renaître. La fleur de la population revenait à la littérature et aux arts. Le vainqueur de l'Italie en avait ranimé le goût par la conquête des chefs-d'œuvre dont il ornait la capitale. Des poètes, des romanciers, des compositeurs, des peintres, se distinguaient avec éclat ; et l'Institut, cette grande création préparée par des hommes éminents dans les lettres et les sciences, acquiesçait de la considération en représentant nos anciens académies ; le plus illustre de nos généraux se glorifiait d'en devenir membre. En ce temps Lemercier composa une nouvelle tragédie, *Ophis*, sujet égyptien et purement d'invention : elle eut un singulier rapport avec les événements qui se préparaient. Bonaparte, revenu triomphant, méditait une expédition, qu'il voulait rendre à la fois militaire, politique et scientifique. Un soir, chez le jeune conquérant, Lemercier fut invité à lire sa tragédie. Parmi les auditeurs se trouvaient Desaix, Kleber, Monge, Bertholet, Laplace, Fourier. Après la lecture, Bonaparte dit à l'auteur, en lui serrant la main : « Vous avez créé un magnifique sujet, qui peut-être est plus de circonstance que vous ne le pensez. » Le général lui confia ses projets sur l'Orient, et l'invita à l'accompagner. Mais le père de Lemercier s'opposa au départ de son fils. Bonaparte suivit bientôt sa route victorieuse, et la pièce fut jouée le jour même où l'on apprenait à Paris la conquête prodigieuse de l'empire des Pharaons. Le public crut voir une allusion à l'immortel guerrier, dans ces vers :

Il court pour son pays de victoire en victoire ;  
Son génie accomplit tous ses rêves de gloire.

Cet heureux à-propos du hasard fut saisi avec transport. Le général apprit cette circonstance aux bords du Nil, et eut gré au poète d'avoir donné aux Français l'occasion de manifester un enthousiasme approuvateur de son héroïque entreprise.

La littérature se ranimait. Lemercier, que les plus mauvais jours n'avaient pu contraindre au silence, sentit sa verve s'échauffer d'une sève nouvelle ; toujours avide de tentatives hardies, il affirma, en présence de gens de lettres, que dans le langage poétique les sujets les plus voluptueux pouvaient être peints avec décence. Lucrèce, disait-il, en offre d'admirables exemples. Lemercier n'était pas un Lucrèce ; mais, pour soutenir sa thèse, il composa les *Quatre Métamorphoses*, assemblée de tableaux que la bienséance n'a point assez voilés. Cette œuvre, presque oubliée aujourd'hui, se ressent de l'époque où elle fut conçue. L'auteur regretta toujours de l'avoir publiée (1).

Lemercier ne voulut reparaitre au théâtre que riche de quelques nouveautés. Le célèbre auteur du *Barbier de Séville*, dans sa verte et

(1) Ce poème eut deux éditions. Il est difficile aujourd'hui d'en trouver un exemplaire.



spirituelle vieillesse, lui avait voué une juste affection; c'est sous les regards, et peut-être avec les conseils de Beaumarchais, que *Pinto* fut composé; entre ce personnage et *Figaro* perce en effet un air de parenté. L'adroit mélange du noble et du vulgaire, le ton du dialogue, hardi et vif, surtout l'apologie de certains principes, sympathiques à la foule, donnèrent une grande vogue à ce drame, dont le gouvernement directorial interdit la représentation. Après le Dix-huit Brumaire, *Pinto* reparut accueilli par des applaudissements renouvelés pendant vingt représentations. Cependant, il se forma contre la pièce une ligue que le jeu de Talma et de M<sup>lle</sup> Devienne avait peine à maîtriser. Les représentations cessèrent tout à coup, et l'interdiction fut attribuée au chef de l'État. Le fait est contestable; cependant il prit de la vraisemblance, par la rupture qui se manifesta entre l'auteur et le premier consul. On ne se doutait pas, et peu de gens savent aujourd'hui que leur inimitié subite avait une cause plus futile encore que la suspension d'un drame. Si les hommes de talent, de savoir, de génie, sont doués d'une force d'âme qui résiste aux grandes secousses, l'exquise finesse de leur perception, leur ardente vivacité, leur fébrile amour-propre, en font des espèces de sensitives. Difficiles pour l'éloge, ils s'offensent d'un mot, d'un geste, et même d'un oubli; ils passent donc rapidement de la vigueur de l'esprit à la faiblesse du cœur.

Voici le fait, tel qu'on le tient de la bouche même de Lemerrier. Vers l'automne de 1803, il lut à la Malmaison un de ses ouvrages inédits. Après la lecture, le premier consul le félicita, et s'entretint longtemps avec lui. L'heure de la retraite sonna, aucun appartement n'était préparé pour Lemerrier. Soit encombrement du château (très-petit), soit oubli de l'officier chargé des logements, le célèbre écrivain fut obligé de cheminer péniblement la nuit jusqu'au village voisin; il s'offensa de ce manque d'égards, et ne reparut plus chez le consul. L'excellente Joséphine et son aimable fille parvinrent à l'y ramener; mais le commerce entre le consul et le poète n'avait plus ce libre épanchement d'une amitié qui n'a pas encore subi d'altération. Leur causerie avait souvent de l'aigreur. Les desseins du chef de l'État ne se cachaient plus, et Lemerrier les combattait. Quoique victime de la révolution, l'écrivain avait caressé une vague image de liberté politique; l'expérience ne faisait pas évanouir son rêve.

Bonaparte permettait la controverse à un esprit si distingué et si opiniâtre. Les malheurs de la révolution, le sang, les sacrifices qu'elle avait exigés, étaient pour le poète des motifs de s'attacher à ses résultats. « Conservons, disait-il, ce qui nous a coûté si cher. » Ce raisonnement spécieux blessait le consul. Leur discussion s'envenima au point que Lemerrier osa dire :

« Vous vous amusez à refaire le lit des Bourbons; je vous le prédis, vous n'y coucherez pas dix ans. » Le consul fut justement offensé de ce mot; mais il semblait, par un caprice de vanité, vouloir triompher d'un caractère si inflexible et d'un esprit si éminent. Dans ses badinages aigres-doux, il appelait Lemerrier mon petit Romain, mon crédule fanatique; les fanatiques ne ménagent guère leurs expressions. « Vous rougissez, lui dit un jour le consul, de votre propre raisonnement. » — « Vous, répliqua le petit Romain, vous en pâlissez. » Discussion inouïe entre deux hommes dont l'un osait tout, quand l'autre pouvait tout.

L'éclat des triomphes couvrait les désastres de la révolution. La France, désabusée aspirait au rétablissement d'un ordre de choses respecté par quatorze siècles. Mais l'amour-propre des novateurs se plaisait dans les illusions. L'audacieux Lemerrier dit au consul, prêt à ceindre la couronne: « Moderne César, ne suivez pas la route du premier, vous avez son génie et sa gloire; faites plus que lui, respectez la liberté. » Napoléon ne dédaignait pas de répondre: « Prise d'une manière absolue, la liberté n'est qu'un mot vide de sens. Jusque ici ce mot a été le cri de ralliement des factions, le signal du meurtre et de l'incendie; c'est à ce cri qu'une populace, esclave des intrigants, envahit les palais souverains, en 89 et au 10 août; c'est à ce cri qu'un égorgé tant de nobles martyrs. La liberté réelle n'est que le droit de faire tout ce qui ne nuit à personne. » L'évidence ne ramenait pas Lemerrier. L'opposition d'ailleurs lui était tellement naturelle qu'il, par impossible, l'état républicain se fût maintenu, Lemerrier serait devenu monarchiste.

Il avait depuis quelque temps composé une tragédie de *Charlemagne*. Napoléon affectait d'y trouver un rare mérite; le style en était, disait-il, cornélien. Cet éloge peut paraître intéressé; le consul désirait que le poète ajoutât, vers le dénouement, une scène où les envoyés d'un grand nombre de peuples offrissent à Charlemagne l'empire d'Orient. Si l'effet scénique avait répondu à l'espoir de Napoléon, une haute récompense attendait Lemerrier. Il se refusa obstinément à la demande du maître, et ne fit jouer cette tragédie qu'au commencement de la Restauration; elle obtint du succès.

Les rapports continuaient entre Napoléon et le poète; mais des tracasseries mutuelles troublaient sans cesse leur reste d'amitié. Dès que l'empire fut proclamé, Lemerrier ne garda plus de mesure; il renvoya le brevet et l'insigne de la Légion d'Honneur. Il y joignit une lettre où il déclarait ne pouvoir se soumettre au nouveau serment exigé des membres de l'ordre. Quand la guerre se déclara entre des esprits altiers, tous les moyens servent à la colère, et l'égarément de la rancune rapetisse souvent les hommes les plus éminents; on va le voir.

On disposait alors le terrain de la place des

*Pyramides*. Il fallait exproprier Lemercier de l'hôtel de son père. L'indemnité se faisait attendre; et ce retard insolite le contraignait à des emprunts onéreux. L'empereur, à qui l'on parlait souvent de la gêne du poète, semblait se plaire à la prolonger. Un jour qu'on lui présentait une pressante requête du propriétaire dépourillé, l'empereur éluda la question, et dit avec impatience au haut fonctionnaire qui insistait : « Ne voyez-vous pas que Talma est ici; il attend, il va me lire une pièce qu'on jouera après-demain. » Talma connaissait la détresse de Lemercier; il s'approche, et dit avec le ton libre que le prince permettait à l'artiste : « Sire, quand on a faim, on n'attend pas. Lemercier a été dépourillé de son unique bien, il souffre; il faut lui rendre ce qui lui appartient. Voilà le plus pressé. » Napoléon lui lance un regard sévère; et, souriant tout à coup, dit au comte Daru : « Vous entendez la sentence arbitrale de Talma? Présentez-moi donc ce rapport. » L'homme d'État, dont le caractère généreux se manifestait dans tous ses actes, se hâta de faire régler l'indemnité de Lemercier, qui reçut 450,000 fr.

Dans l'espace de quelques années, il publia, sans intervalle, un grand nombre d'ouvrages de genres divers, qu'on ne mentionne ici que comme des faits, parce qu'ils n'ajoutent presque rien à sa réputation : *Homère et Alexandre*, poème; *Les Trois Fanatiques*; *Un de mes Songes*; *Les Ages français*, autre poème en quinze chants, espèce de fables nationales, très-louables par l'intention, et manquant leur effet par la négligence du style; *Isule et Orovas*, tragédie, qui à la représentation souleva une violente rumeur par sa nouveauté bizarre et que le talent ne soutenait pas. L'auteur, impatienté, s'élança vers le souffleur, et lui arracha des mains le manuscrit. Ce mouvement du poète en courroux fut pour le public une comédie qui le dédommagea de la privation de la pièce. Il composa aussi à cette époque des épîtres, des traductions, des poésies diverses et des opuscules, dont la bibliographie rappellera les titres.

Lemercier semblait distraire ses contrariétés politiques par des travaux incessants; il composa la tragédie de *Beaudoin. Le Corrupteur*, comédie de caractère, lui fut inspiré par un excellent sentiment de morale; mais la précipitation de Lemercier ne lui laissait pas donner à ses œuvres une forme durable; il savait pourtant que le plus beau sentiment n'a de puissance qu'avec la justesse et le charme de l'expression, et que ce n'est qu'à force de travail que l'art s'élève jusqu'au naturel.

Lemercier, de nouveau, invoqua l'antiquité. Il composa sa *Comédie romaine*, et mit en scène *Plaute* lui-même, faisant agir des personnages réels, afin de les peindre à mesure qu'ils agissaient. Boursault est la même invention quand il fit composer des fables à Esope dans le même but. Goldoni essaya un *Térence* de cette manière.

Dans la pièce de Lemercier, le dialogue est vif et spirituel, et les mœurs romaines sont peintes avec une vérité comique et instructive. La pièce est écrite en vers libres, rythme difficile, avec lequel de bons écrivains n'ont pas toujours réussi. Après cette comédie, qui obtint un grand succès, l'auteur tenta une autre hardiesse, *Christophe Colomb*. La nouveauté de la mise en scène souleva des orages au parterre; cependant ce drame, dont le style est facile et le dénouement trop prévu, n'offrait d'extraordinaire qu'une intrigue commencée en Espagne, continuée sur l'Océan dans l'intérieur d'un vaisseau, et dénouée au rivage de l'Amérique.

A l'occasion du mariage de l'empereur, Lemercier composa un hymne à l'*Hymen*. Au lieu d'envisager le côté moral dans la critique du divorce, il ne songea qu'à rimer des banalités «ancunières». Vers 1810, Lemercier épousa une femme de son choix, remarquable par la distinction de l'esprit et du caractère; elle ne lui donna qu'une fille, seule héritière du beau nom qu'elle porte dignement. A cette époque, un fauteuil devint vacant à l'Académie Française; la voix publique y appelait Lemercier. Chénier s'honora en contribuant puissamment à l'élection de l'auteur d'*Agamemnon*. L'empereur s'empressa de confirmer cet acte de justice littéraire. Le nouvel académicien publia bientôt *L'Atlantide*, ou la *théogonie newtonienne*. Le poète étale ses connaissances scientifiques dans ce singulier ouvrage; il y développe aussi les effets de la poésie, de la législation et de la guerre. Son imagination capricieuse s'élève souvent à un idéal source de nobles images et de sentiments généreux. Les descriptions, quoique amenées par le sujet et colorées avec talent, sont multipliées à l'excès, et le poème manque d'intérêt.

Lemercier vit tomber le grand empire, dont il ne comprit jamais l'influence sur les destinées de la France; au milieu du deuil public, il se donna le tort de jeter des insultes au héros dont il avait admiré le génie. A son retour miraculeux, en 1815, l'empereur, recevant aux Tuileries une foule d'hommes considérables, remarqua l'absence de Lemercier. Un indiscret prétendit que sa dernière distribue l'empêchait sans doute, de paraître : « Que fait cela? répondit Napoléon, il a bien pu écrire ce qu'il ose me dire en face. »

Sous la seconde restauration, notre indépuisable écrivain produisit en peu de temps plusieurs ouvrages : *Le Frère et la Sœur jumeaux*; *Le Faux Bonhomme*; *Hérologues*, ou *les chants du poète roi*; *l'Homme renouvelé*; puis une *Mérovéde*, poème en quatorze chants. Un si vaste sujet, traité par un tel homme, renferme nécessairement des beautés; mais elles s'ensevelissent dans un entassement de vers que le temps n'a pas moris; il le fit suivre du petit poème d'*Agar et Ismaël*. Puis, en 1818, il donna *Saint Louis*, tragédie remarquable par de beaux sen-

timents et des scènes où le courage pieux du héros est exprimé avec une touchante éloquence. Cette œuvre, qui parut être un hommage rendu au nouveau gouvernement, manque du souffle poétique qui anime *Agamemnon*.

Le théâtre ne répondant qu'imparfaitement à son attente, Lemercier résolut de terminer un grand poème commençant vers la fin du consulat et publié en 1819. Cet ouvrage, qu'il appela *Panhypocritade, ou la comédie infernale du seizième siècle*, offre un amas de scènes sans liaisons, que l'on joue aux enfers devant un parterre de démons; les hôtes infernaux des deux sexes remplissent la salle. Une discussion scientifique entre la Terre et Copernic forme le prologue. Puis se succèdent des diables, des diabliesses, des princes, des princesses, des prêtres, des femmes de mauvaise vie, des écrivains, des bandits, des guerriers, des fous et des saints. Enfin des personifications abstraites, ou plutôt aburdes, se mêlent à la foule des interlocuteurs. Les rois dialoguent avec les maladies honteuses, le bonheur avec la peine, les moins avec la luxure. De vifs débats s'élevèrent entre l'hypocrite et Michel Ange, puis entrent en lutte la ville de Paris et le parlement, la veille et le lendemain, les brigands et la justice, la belle Féronnière et son triste mari; François 1<sup>er</sup> et le chagrin, Charles-Quint et saint Jérôme, la création et la destruction, la Vie et la Mort. Les personnages abstraits et réels sont innombrables dans ce chaos où s'entassent tant de faits incohérents, tant de parleurs et tant de vers étonnés d'être ensemble; on y cherche vainement un poème; aucun fil ne vous guide à travers un vaste mélange de récits curieux, d'images grandioses, de peintures grotesques, de détails trop libres, et de traits d'une haute morale. Seize chants ainsi composés, écrits d'un style inégal, ont armé la critique, qui souvent a frappé juste; mais ce qu'elle n'a point assez hautement proclamé, c'est qu'on trouve dans cette surprenante composition des scènes touchantes, des pensées profondes, des études du cœur humain, des sentiments généreux, exprimés avec la force et l'éclat d'un talent hors ligne. On reconnaît même dans les caprices du poète un mérite d'observation, une haine des vices, qui révérait en lui l'homme de bien. En le suivant à travers ses longues digressions, on sent ce qu'il vaut, et l'on reconnaît le pas du maître. Le sage artifice de la composition, l'ordre des idées, enfin le goût sévère, cette fleur délicate de la raison, l'ont souvent abandonné; il s'égarait et tombe, mais de haut. Ses débris même attestent sa supériorité.

Comme les écrivains qui ont tenté de l'imiter, dominé par la passion de la nouveauté, il prit la fantaisie pour un type original. Mais la fantaisie nait d'une imagination incomplète et capricieuse; l'originalité, au contraire, n'est due qu'à la vigueur d'une haute intelligence qui découvre et féconde ce que la foule n'a point encore

aperçu. Le vrai talent ne cherche pas l'originalité, il la porte en lui-même.

Après avoir éparpillé ses richesses, et n'aspirant plus à remonter vers la sphère de son premier succès, Lemercier ne garda plus la crainte salutaire des reproches publics; il se présentait au combat avec toutes espèces d'armes et comme préparé à la défaite; il publia en peu de temps des épitres, des discours, des odes, lut à l'Académie des scènes de drames inachevés, et fit paraître un poème en quatre chants, *Moïse*, sujet qui en France ne porta jamais bonheur qu'aux compositeurs de musique. *Clovis*, tragédie en cinq actes, vint échouer au Théâtre-Français, et fut suivie de *La Démence de Charles VI*, tragédie, où le rôle du roi était habilement tracé. La censure interdit la représentation de cette pièce dont le sujet peu de temps après fut traité avec succès par un auteur de mérite, M. Delaville.

Notre poète, qui avait introduit à la scène les plus singulières bizarreries, se vit bientôt primé par des imitateurs inférieurs à lui. Dans le fracas des nouveautés grotesques, Lemercier n'était plus même remarqué, lorsque sa tragédie de *Fridégonde et Brunehaut* lui ramena un moment l'attention publique; un vers de situation avait fait à l'Odéon le succès de cette pièce, qui ne se soutint pas à la reprise qu'on essaya en 1815. Le prodigieux talent de Rachel ne put faire goûter au public la dureté d'un style vraiment mérovingien.

Le désir de tout tenter avait porté Lemercier à se faire professeur de littérature. Pendant quatre ans il donna à l'Athénée des leçons de l'art qu'il avait cultivé avec une si haute distinction. Une grande justesse de vues, des principes excellents, une profonde connaissance de l'antiquité, et même une finesse de goût dont il avait peu profité lui-même, une manière neuve et persuasive d'exciter au respect et à la culture des lettres, une élocution gracieuse, facile et piquante, donnèrent la vogue à ses leçons, qui, malgré quelques jugements trop absolus, restèrent comme un ensemble d'enseignements utiles. Ces cours ont été publiés en quatre volumes.

A aucune époque de son existence, Lemercier ne resta oisif: le travail était sa vie. Les sujets étrangers étaient alors en vogue; il composa *Jeanne Shore*, imitation de l'anglais: elle obtint un assez grand nombre de représentations; puis il voulut mettre au théâtre *Les Martyrs de Souly*: la représentation ne fut point autorisée; dans ce drame brillent de véritables beautés. Il publia *Le Chant héroïque des matelots grecs* au moment où la France soutenait ardemment les Hellènes, qu'elle ne connaissait pas. *Camille, ou Rome sauvée*, succomba sous les sifflets. Une autre pièce, *Richelieu, ou la Journée des Dupes*, passa à peu près inaperçue; *Cain, ou le premier meurtre*, production burlesque,

morte en naissant. Lemercier, qui essaya tous les genres, avait aussi publié à peu près dans le même temps un roman, *Almamy, ou le mariage sacrilège*; enfin *L'Héroïne de Montpellier*, drame où l'on remarqua une admirable scène, termina la carrière littéraire du laborieux écrivain.

Son triomphe si précoce et si complet, ses tentatives hardies, ses travaux multipliés dans des genres différents, le firent considérer comme un de ces rares esprits où l'abondance des pensées, la hardiesse inventive, l'originalité et la magie de l'expression élèvent dans cette sphère où la sublimité de la raison se nomme génie. Le temps révoque ou confirme les arrêts de la foule. Lemercier sentit lui-même qu'en débutant par un chef-d'œuvre, ou du moins par une composition de premier ordre, l'écrivain contracte une dette qui trop souvent le rend insolvable.

On reconnaît que Lemercier possédait une partie des éminentes qualités du grand écrivain, mais qu'il lui manquait le sentiment exquis, le goût qui en dirige l'emploi; il méconnaît trop souvent la précision harmonieuse du langage, la beauté des formes qui donnent la vie et la durée aux créations idéales. Sa verve facile, sa capricieuse fécondité n'ont produit que peu de fruits durables; dispersant ses ressources, il a perdu en valeur ce qu'il gagnait en étendue. Quoi qu'il en soit, il a conquis sa place parmi les hommes considérables d'une époque de désordre et de transition littéraire.

La noblesse de son caractère ajoutait à l'éclat de sa renommée. Quand les partis et les écoles, avec non moins de turbulence, tendaient ensemble à l'anarchie, Lemercier, opposé à leurs excès, ne craignit pas de se rendre l'ennemi de tous les ennemis de l'ordre et de la raison publique. Recherché dans la haute société, il en était l'ornement. Causeur aimable et piquant, il conservait dans la discussion un calme malicieux, controversait avec aménité, mais ne cédait pas un pouce de terrain. Adversaire adroit et poli, tout en triomphant de ses interlocuteurs, il savait leur plaire; la foule, avide de l'entendre, se pressait autour de lui; loin d'affecter la supériorité, noblement simple, il prêtait son attention au moindre causeur comme au plus considérable; il unissait la grâce de l'homme du monde à l'ascendant d'une juste célébrité. Toujours disposé à encourager les jeunes écrivains, il tentait de les détourner des routes incertaines où lui-même les avait devancés. Comme tous les novateurs, il se voyait dépassé; il en gémissait, mais il n'était plus temps de fermer la barrière.

La force de son esprit compensait la faiblesse de sa complexion. Ni la souffrance ni l'âge n'amoindrirent son ardeur laborieuse. Assidu aux séances de l'Académie, il y apportait le tribut de ses connaissances profondes et variées; il arriva au terme de sa vie sans avoir subi la vieillesse; aussi disait-on de cet homme célèbre :

*Jam senior, sed cruda deo viridisque senectus.*  
DE PONGEVILLE. (de l'Acad. Franç.)

LEMERCIER (*Augustin-Louis*, comte), sénateur français, fils du comte Louis-Nicolas Lemercier, né le 22 février 1787, à Saintes (Charente-Inférieure). Admis très-jeune à l'École militaire de Fontainebleau en 1803, il en sortit pour entrer dans les pages de l'empereur, et passa peu de temps après au 9<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval. Il était capitaine dans le 8<sup>e</sup> de hussards lorsqu'il fut admis, en 1813, avec le même grade, dans les chasseurs à cheval de la garde impériale. Chef d'escadron en 1814, il combattit à Waterloo, fut nommé lieutenant-colonel, et donna sa démission après la seconde abdication de Napoléon. Député du centre gauche, depuis 1827, il devint en 1831 colonel de la 10<sup>e</sup> légion de la garde nationale, et fut appelé à la chambre des pairs le 9 juillet 1845. Il fit partie de la commission consultative créée après le coup d'État du 2 décembre 1851, et fut nommé sénateur par décret présidentiel du 26 janvier 1852. S.

*Biographie des Députés*; Paris, 1828 et 1829. — *Les Grands corps politiques de l'État*; Paris, 1852. — *Biographie des Sénateurs*; Paris, 1852. — *L'Album de la Semaine*; Paris, 1853.

LEMERRE (*Pierre*), juriconsulte français, né à Coutances, en 1644, mort à Paris, le 7 octobre 1728. Il étudia les Pères de l'Église, l'histoire ecclésiastique et le droit canon. Reçu avocat au parlement de Paris, et chargé des affaires du clergé, il fut nommé en 1691 lecteur royal en droit canon au Collège de France. Il se démit plus tard en faveur de son fils, Pierre Lemerre, aussi avocat, mort en 1763, qui lui fut adjoint dans les affaires du clergé en 1715 et qui lui succéda en 1730. Les deux Pierre Lemerre ont souvent travaillé ensemble. Leurs principaux ouvrages sont : *Recueil des actes, titres et mémoires concernant les Affaires du Clergé de France, augmentés et mis en nouvel ordre*; Paris, 1716-1750, 13 vol. in-fol.; Avignon, 1771, 14 vol. in-4; l'abbé Marc du Saulzet en a donné une table sous ce titre : *Abregé du Recueil, etc., ou table raisonnée en forme de précis des matières contenues dans ce Recueil*; Paris, 1752 et 1764, in-fol.; — *De l'étendue de la puissance ecclésiastique et de la temporelle, et de leur subordination, suivant l'ordre que Dieu a établi dans le monde pour le gouvernement des hommes*; Paris, 1764, in-12. Les Lemerre avaient laissé des manuscrits qui ont été imprimés en partie dans la *Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé*; Paris, 1767 et années suivantes. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Historique*. — Desessarts, *Siècles Littér. de la France*.

LÉMERY (*Nicolas*), célèbre chimiste français, né à Rouen, le 17 novembre 1645, mort à Paris, le 19 juin 1715. Son père, Julien Lémery, procureur au parlement de Normandie, professait la religion réformée, et le fit élever dans les

mêmes croyances. Nicolas Lémery fit ses études dans sa ville natale; il entra ensuite chez un de ses parents, apothicaire de Rouen, pour apprendre la pharmacie. Comme les explications qu'il entendait donner des phénomènes chimiques ne satisfaisaient pas son esprit, il partit pour Paris en 1666. Il s'adressa à Glazer, démonstrateur de la chimie au Jardin du Roi, et se mit en pension chez lui; mais Glazer était alchimiste, ses idées étaient obscures, et il ne les communiquait pas facilement: il était en outre peu sociable. Lémery le quitta au bout de deux mois, et résolut de voyager pour se composer une science à lui. Il séjourna trois ans à Montpellier, pensionnaire chez un apothicaire du nom de Verchant, qui le laissait disposer de son laboratoire. Il y donna des leçons de chimie à de jeunes étudiants, et ses leçons acquirent une telle réputation, que tous les professeurs de la faculté de Montpellier et les curieux de la ville venaient y assister. Quoiqu'il ne fût point docteur, Lémery exerçait la médecine à Montpellier même sans qu'il s'élevât aucune réclamation. Après avoir fait le tour entier de la France, Lémery revint à Paris en 1672. Il y avait alors dans cette ville des réunions de savants auxquelles Lémery se fit admettre et où il brilla. Il se lia avec l'apothicaire du prince de Condé, et profitant du laboratoire qu'avait son ami à l'hôtel de Condé, il y fit un cours de chimie; le prince apprit à le connaître, et l'appela souvent à Chantilly. Lémery voulut enfin avoir un laboratoire à lui. Il se fit recevoir maître apothicaire, et aussitôt il ouvrit des cours publics dans la rue Galande, où il se logea. L'affluence fut grande dans son officine; Rohaut, Bernier, Auzout, Régis, Tournefort vinrent suivre ses leçons. Des dames même se laissèrent entraîner à ces réunions savantes; quarante Écossais vinrent à Paris pour l'entendre. Lémery recevait des pensionnaires; sa maison fut bientôt trop petite, et le quartier se remplit de ses auditeurs. Sa réputation d'apothicaire s'accroissait encore de ses succès de professeur. « Les préparations qui sortaient de ses mains étoient en vogue, nous apprend Fontenelle; il s'en faisoit un débit prodigieux dans Paris et dans les provinces, et le seul magistère de bismuth suffisoit pour toute la dépense de la maison. Ce magistère n'est pourtant pas un remède; c'est ce qu'on appelle du *blanc d'Espagne*. Il étoit le seul alors dans Paris qui possédât ce trésor. »

La chimie avait été jusque là une science où, pour parler comme Lémery, un peu de vrai était tellement dissous dans une grande quantité de faux, qu'il en était devenu invisible et tous deux presque inséparables. « Au peu de propriétés naturelles que l'on connoissoit dans ses mixtes, dit Fontenelle, on en avoit ajouté tant qu'on avoit voulu d'imaginaires, qui brilloient beaucoup davantage; les métaux sympathisoient avec les planètes et avec les principales parties du corps

humain; un alcahest que l'on n'avoit jamais vu dissolvoit tout; les plus grandes absurdités étoient révérees à la faveur d'une obscurité mystérieuse dont elles s'enveloppoient et où elles se retrouvoient contre la raison. On se faisoit honneur de ne parler qu'une langue barbare semblable à la langue sacrée de l'ancienne théologie d'Égypte, entendue des seuls prêtres et apparemment assez vide de sens. Les opérations chimiques étoient décrites dans les livres, d'une manière si énigmatique, et souvent chargées à dessein de tant de circonstances impossibles ou inutiles qu'on voyoit que les auteurs n'avoient voulu que s'assurer la gloire de les savoir et jeter les autres dans le désespoir d'y réussir. Lémery fut le premier qui dissipa les ténèbres naturelles ou affectées de la chimie, qui la réduisit à des idées plus nettes et plus simples, qui abolit la barbarie inutile de son langage, qui se promit de sa part que ce qu'elle pouvoit et ce qu'il la connoissoit capable d'exécuter, et de là vint le grand succès. » On avait lieu d'être surpris, dans les leçons de Lémery, de contempler des merveilles dont on comprenait la cause, et « le public, selon l'expression de Voltaire, fut étonné de voir une chimie dans laquelle on ne cherchoit ni le grand œuvre ni l'art de prolonger la vie au delà des bornes de la nature. Pour rendre sa science plus populaire, Lémery publia son *Cours de Chimie* en 1675. Le succès en fut immense; les éditions, les contrefaçons et les traductions se succédèrent avec une rapidité surprenante. « Malgré les imperfections qu'il renferme, dit M. Cap, et qui tiennent à l'époque où il vit le jour, ce livre a fait autorité en chimie pendant une période de plus de cent ans. Réimprimé vingt fois en France, traduit dans la plupart des langues modernes, il a été le guide, le code, le manuel obligé des chimistes du dix-huitième siècle, et même après le renouvellement de la science, après l'admirable réforme qui marqua la fin de cette période, on chercha longtemps encore dans le livre de Lémery des procédés, des détails pratiques que l'on ne trouvoit point ailleurs, et qui sont aussi précieux par leur clarté que par leur précision et leur certitude. » Ce n'est pourtant qu'un cours de chimie médicale et non un traité complet des sciences chimiques. Dans ce livre, qu'il destinait surtout aux étudiants en médecine et en pharmacie, Lémery décrit spécialement les préparations d'un usage médicinal et un petit nombre seulement de celles qui pouvaient s'appliquer aux arts. Il ne cherche à créer aucun système général ni à établir aucune théorie. Il ne s'occupe que de la pratique. Ses principes sont ceux de van Helmont modifiés par Lefebvre et par lui-même, sans qu'il y attache d'ailleurs beaucoup d'importance. Il trouve le principe universel de Paracelse bien métaphysique, et lui reproche de ne pas tomber sous les sens. Il plaie avec des cinq autres principes admis par la même école: il trouve qu'on pour-

rait se passer de l'esprit, qu'il regarde comme une « chimère propre seulement à embrouiller les esprits et à rendre la chimie difficile à comprendre ». Il convient que l'*Azote* existe; mais il y en a de tant d'espèces que ce principe pourrait bien être complexe. Quant au *phlogème*, que les uns plaçaient au nombre des principes actifs, les autres parmi les principes passifs, Lémery trouve cette question problématique et sans importance. Enfin pour la *terre* ou *caput mortuum*, qu'on appelait aussi *terre damnée*, il est loin de la regarder comme morte et inutile, et il ajoute: « On pouvoit être plus charitable envers cette pauvre terre et ne la damner pas si facilement; mais sans doute l'origine de cette dénomination vient de quelque alchimiste de mauvais humeur qui, n'ayant pas trouvé ce qu'il cherchoit dans la terre des mixtes, lui donna sa malédiction. » La physique de Lémery était celle de son époque. Il n'y croyait guère sans doute, et trouva ses principes « capables d'élever l'esprit par de grandes idées, mais ne prouvant rien démonstrativement ». Il donne parfois des explications hypothétiques et étranges; ainsi, pour faire comprendre l'action réciproque des alcalis et des acides, il imaginait ceux-ci formés de pointes plus ou moins aiguës, et ceux-là de pores plus ou moins ouverts, dans lesquels les premiers s'engagent, s'émeussent ou se brisent. « Ce qu'il faut admirer sans restriction dans le *Cours de Chimie*, dit M. Cap, c'est la route que l'auteur a su choisir pour l'enseignement d'une science jusque là tout empreinte d'inexactitudes et d'idées erronées; c'est son langage simple, précis, jamais diffus, toujours intelligible; le soin qu'il met à décrire les opérations de la manière la plus claire, la plus exacte, à donner les véritables procédés pratiques, sans obscurité, sans réticences, à les entourer de tous les détails qui peuvent en éclairer l'exécution; c'est la critique adroite et spirituelle dont il frappe les erreurs ou les supercheries des alchimistes; ce sont les réflexions judicieuses à l'aide desquelles il fait justice de certains médicaments alors fort en usage et dont l'emploi lui semblaient inutile, sinon funeste. » Quoiqu'il eût divulgué par son livre les secrets de la chimie, Lémery s'en était réservé quelques-uns, suivant Fontenelle; par exemple un émétique fort doux et plus sûr que l'émétique ordinaire, ainsi qu'un opiat métrérique avec lequel il faisait des cures extraordinaires.

En 1681, sa vie commença à être troublée pour cause de religion. Il reçut l'ordre de se défaire de sa charge dans un temps donné. L'électeur de Brandebourg s'empressa de lui faire offrir par son envoyé à Paris, une charge de chimiste à Berlin. Lémery refusa. Le temps marqué étant expiré, il donna encore quelques leçons de chimie à un grand nombre d'écouliers qui se pressaient d'en profiter; enfin les rigneurs se firent sentir, et Lémery passa en Angleterre

en 1683. Il présenta la cinquième édition de son *Cours de Chimie* au roi Charles II. Ce prince accueillit Lémery avec distinction; mais, celui-ci prévoyant des troubles en Angleterre, se décida à revenir en France. A la fin de 1683, il prit le grade de docteur en médecine à la faculté de Caen. De retour à Paris, il se livra à la pratique, et se fit bientôt une immense clientèle; la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, interdit l'exercice de la médecine aux réformés; Lémery resta sans profession et sans ressources. Il fit encore deux cours de chimie, l'un pour les deux plus jeunes frères du marquis de Seignelay, secrétaire d'État, l'autre pour lord Salisbury, qui était venu exprès d'Angleterre. Fatigué de toutes ces persécutions, Lémery abjura le protestantisme au commencement de 1686. Il reprit de plein droit l'exercice de la médecine; mais pour les cours de chimie et la vente de ses préparations, il eut besoin de lettres patentes du roi, parce qu'il n'était plus apothicaire. Il les obtint facilement, mais le lieutenant général de police, la faculté de médecine et les maîtres et gardes apothicaires s'opposèrent à leur enregistrement en parlement; les apothicaires se désistèrent en faveur du mérite personnel de Lémery, qui vit enfin revenir les jours tranquilles avec les écoliers, les malades et le grand débit de ses préparations. Dans sa *Pharmacopée* et et son *Traité des Drogues simples*, il avait fait connaître les remèdes employés chez toutes des nations et toutes les substances qui entrent dans les remèdes reçus.

Quand l'Académie des Sciences se renouvela en 1699, Lémery y fut admis comme associé chimiste; à la fin de l'année, il en devint pensionnaire à la place de Bourdelin. Il s'occupa alors d'un traité de l'antimoine, qu'il mit longtemps à faire paraître. Après l'impression de cet ouvrage, il fut plusieurs fois frappé d'apoplexie; il dut enfin rester chez lui, et succomba à une attaque de cette maladie. Il s'était démis de sa place de pensionnaire, qui avait été donnée à son fils aîné. « Presque toute l'Europe a appris de lui la chimie, disait Fontenelle. C'était un homme d'un travail continu; il ne connoissoit que la chambre de ses malades, son cabinet, son laboratoire, l'Académie, et il a bien fait voir que qui ne perd pas de temps en a beaucoup. » Selon M. Dumas, Lémery, « comparé à Lefèvre, est l'homme positif succédant à l'homme d'imagination. Ce qui caractérise le cours de Lefèvre, c'est l'étendue des idées; ce que l'on remarque dans celui de Lémery, c'est la clarté de ses descriptions. »

Les ouvrages de Lémery ont pour titres: *Cours de Chimie, contenant la manière de faire les opérations qui sont en usage dans la médecine, par une méthode facile, avec des raisonnements sur chaque opération, pour l'instruction de ceux qui veulent s'appliquer à cette science*; Paris, 1675, in-8°: cet ouvrage a eu trente-et-une éditions; la meilleure est celle donnée par Baron

en 1756, in-4°; — *Pharmacopée universelle, comprenant toutes les compositions de pharmacie qui sont en usage dans la médecine, tant en France que par toute l'Europe; leurs vertus, leurs doses, les manières d'opérer les plus simples et les meilleures*; Paris, 1697, in-4° : on en compte huit éditions; la dernière parut à Paris en 1768; — *Traité universel des Drogues simples, mis en ordre alphabétique*; Paris, 1696, in-4°, réimprimé plusieurs fois; — *Traité de l'Antimoine, contenant l'analyse chimique de ce minéral, etc.*; Paris, 1707, in-12; — *Nouveau Recueil des Secrets et Curiosités les plus rares*; Amsterdam, 1709, 2 vol. in-8°. Lémery a donné dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* : *Observations sur une extinction de voix guérie par les herbes vulnéraires* (1700); — *Noté sur une fontaine pétrifiante des environs de Clermont en Auvergne* (1700); — *Explication physique et chimique des feux souterrains, des tremblements de terre, des ouragans, des éclairs et du tonnerre* (1700); — *Examen chimique des Eaux de Passy* (1701); — *Observations sur le Camphre et sa purification* (1701); — *Sur un Sel ammoniac naturel trouvé près du Vésuve* (1701); — *Examen de l'Eau minérale de Veselay en Bourgogne* (1701); — *Examen de l'Eau de Carensac dans le bas Rouergue* (1701); — *Observation sur le miel et son analyse* (1706); — *Examen d'une eau minérale découverte dans le faubourg Saint-Antoine à Paris* (1706); — *De l'Urine de vache, de son analyse et de ses effets en médecine* (1707); — *Mémoire sur l'Hydromel vineux* (1707); — *Observations sur la Cire* (1708); — *Observations sur la Manne* (1708); — *Observations et Expériences sur le Sublimé corrosif* (1709); — *Notice sur les Cloportes* (1709); — *Observations sur l'Odeur développée pendant la précipitation de l'or dissous dans l'eau régale, par l'esprit de sel ammoniac et par l'huile de tartre* (1712).

L. LOUVER.

Ventencelle, *Éloge de M. Nicolas Lémery*; 1718. — P.-A. Cap, *Éloge de N. Lémery, qui a remporté le prix de l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Rouen, le 9 août 1882, imprimé dans les Études Biographiques pour servir à l'histoire des sciences.* — F. Hæber, *Hist. de la Chimie.* — M. H. Haug, *La France Protestante*.

**LÉMERY (Louis)**, chimiste français, fils du précédent, né à Paris, le 25 janvier 1677, mort dans la même ville, le 9 juin 1743. Élève de son père, il fut reçu docteur en médecine à la faculté de Paris en 1696. En 1708 il fit au Jardin du Roi un cours de chimie, qu'il avait à peine eu le temps de préparer et qui eut néanmoins un immense succès. En 1731 il fut nommé démonstrateur royal. Médecin de l'hôtel-Dieu pendant trente-trois ans, il acheta une charge de médecin du roi. L'Académie des Sciences le reçut comme élève chimiste en 1702, comme associé

en 1712, et il succéda à son père comme pensionnaire en 1716. Comme médecin, il jugeait toutes les maladies d'après l'état du pouls, et il passait pour émettre un pronostic sûr dans les maladies. On a de lui : *Traité des Aliments, où l'on trouve par ordre et séparément la différence et le choix qu'on doit faire de chacun d'eux en particulier, les bons et les mauvais effets qu'ils peuvent produire, les principes en quoi ils abondent, etc.*; Paris, 1702, 1705, in-12; 3<sup>e</sup> édition, augmentée par Bruhier d'Ablaincourt; Paris, 1766, in-12; — *Dissertation sur la nature des Or, où l'on explique la nature et l'usage de la soude, avec trois Lettres sur le livre De la Génération des Vers dans le corps de l'homme* (d'Andery); Paris, 1704, in-12. Louis Lémery a fourni un grand nombre de mémoires à la collection de l'Académie des Sciences; nous citerons seulement : *Analyse de Plantes fermentées* (1702); — *Diverses Expériences et Observations chimiques et physiques sur le Fer et sur l'Aimant* (1706); — *Que les plantes contiennent réellement du fer* (1706); — *Expériences nouvelles sur les Huiles* (1707); — *Réflexions et Observations diverses sur une végétation chimique du fer* (1707); — *Conjectures et Réflexions sur la matière du Feu ou de la Lumière* (1709); — *Sur les Précipitations chimiques* (1711); — *Conjectures sur les couleurs différentes des Précipités de Mercure* (1712); — *Examen de la manière dont le Fer opère sur les liqueurs de notre corps, et dont il doit être préparé pour servir utilement dans la pratique de la médecine* (1713); — *Explication mécanique de quelques différences assez curieuses qui résultent de la dissolution de différents sels dans l'eau commune* (1716); — *Sur le Nitre et sur la Volatilisation vraie ou apparente des Sels fixes* (1717); — *Réflexions physiques sur le défaut et le peu d'utilité des Analyses ordinaires des Plantes et des Animaux* (1719); — *Sur un Fatut monstrueux* (1725); — *Sur le Borax* (1728, 1730); — *Sur le Sublimé corrosif* (1734); — *Nouveaux Éclaircissements sur l'Alun, sur les vitriols, etc.* (1736); — *Mémoires sur les Monstres* (1738-1740); — *Mémoires sur le Trou ovale* (1739); — *Mémoire sur un nouveau Monstre dont M. Winslow a donné la description* (1740).

L. L.—2.

Malran, *Éloge de M. Louis Lémery fils, dans l'histoire de l'Académie des Sciences, 1743.* — Guérard, *Le France Littér.*

**LÉMERY jeune (Jacques)**, chimiste français, frère cadet du précédent, baptisé le 6 janvier 1678, mort en 1721. Il suivit la même carrière que son père, et fut nommé associé de l'Académie des Sciences en 1716. Il a donné aux *Mémoires* de ce corps savant : *De l'Action des Sels sur différentes matières inflammables*

(1713); — *Expériences sur la diversité des matières qui sont propres à faire un Phosphore avec l'Alun* (1714); — *Réflexions physiques sur un nouveau phosphore et sur un grand nombre d'expériences qui ont été faites à son occasion* (1715). L. L.—T.

Quérad, *La France Littéraire*.

LEMESSIER. Voy. BELLEROSÉ.

LE MÉTEL, sieur D'OUVILLE (Antoine), littérateur français, vivait en 1650. Il était frère de François Le Métel, si connu sous le nom de l'abbé de Bois-Robert; ses contemporains ont prétendu que la moitié de son esprit appartenait à son frère. Il est au moins très-supposable que Bois-Robert a largement aidé d'Ouville, surtout dans ses contes, dont les sujets, un peu légers, n'auraient pu être avoués par un prêtre. Selon Parfaict, « d'Ouville versifiait encore plus mal que son frère l'abbé; mais il entendait mieux la marche du théâtre, et répandait plus de comique dans son dialogue ». On a de Le Métel : *Les Trahisons d'Arbitan*, tragi-comédie, 1637. Cette pièce, dédiée à M. Bouthillier, surintendant des finances, eut beaucoup de succès; l'intrigue, assez bien imaginée, faisait excuser la faiblesse des vers; — *L'Esprit-follet*; — *Les Fausses Vérités, ou croire ce qu'on ne voit pas et ne pas croire ce qu'on voit*, comédie; 1642; — *L'Absent de chez soy*, comédie; 1643; — *La Dame suivante*, comédie; 1645; — *Aimer sans savoir qui*, comédie; 1646; — *Les Morts vivants*, tragi-comédie; 1645; — *La Coiffeuse à la mode*, comédie; 1646; — *Jadelet astrologue*, comédie; 1646; — *Les Soupçons sur les apparences*, héros-comédie; 1660. A. J.

Parfaict écrit, *Histoire du Théâtre-Français*, tom. V, p. 353. — Tilon du Tillet, *La Parnasse Français*, p. 280. — L'abbé de Marolles, *Dénombrement des Auteurs*, p. 406.

LEMETTAY (Pierre-Charles), peintre français, né à Fécamp, en 1726, mort à Paris, en 1760. Il était élève de Boucher, gagna le premier prix de peinture, et fut envoyé à Rome; mais il y resta peu de temps. Son goût l'entraînant vers la peinture des scènes maritimes, il se dirigea successivement vers les principaux ports de l'Adriatique, et y peignit des vues fort exactes, animées par des groupes de matelots de différentes nations et des débarquements de barbaresques. Lemettay vint ensuite à Turin, où il eut beaucoup de commandes. De retour en France, il fut admis à l'Académie de Peinture, et le roi Louis XV l'attacha à sa personne. Parmi les principales toiles que Lemettay a produit, on cite des *Bergers romains* (gravé par Leveau); — *Vue du Golfe de Naples* (gravé par Zingg), etc. A. DE N.

*Mémoires de l'Académie de Peinture*, ann. 1760.

LEMIERRE (Antoine-Maria), poète français, né à Paris, le 12 janvier 1723, mort le 4 juillet 1793, à Saint-Germain-en-Laye. Son père, simple artisan, s'imposa les plus grands sacrifices pour lui procurer le bienfait de l'édu-

cation, et ses progrès récompensèrent les soins de la tendresse paternelle. Couronné plusieurs fois dans les concours universitaires, après avoir fini ses études, Lemierre entra en qualité de secrétaire chez Dupin, riche fermier général, qui à l'intelligence des affaires unissait l'amour des lettres. De 1753 à 1757 son jeune protégé remporta quatre fois le prix de poésie décerné par l'Académie Française. Les pièces auxquelles il dut des succès si remarquables étaient intitulées : *La Tendresse de Louis XIV pour sa famille*, *L'Empire de la Mode*, *Le Commerce* (1), *Les Hommes unis par les talents*. Nous devons mentionner encore le poème sur *L'Utilité des découvertes faites dans les arts et dans les sciences sous le règne de Louis XV*. Cet ouvrage, couronné par l'Académie de Pau, commence par ces deux vers, où une haute pensée philosophique revêt l'expression de la plus magnifique poésie :

Croire tout découvert est une erreur profonde;  
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Ces succès académiques ne furent pour Lemierre que le prélude de ceux qui l'attendaient au théâtre. Il y débuta dès 1758, par *Hypermnestre*, et, malgré la bizarrerie et l'in vraisemblance de la donnée fabuleuse, la pièce réussit complètement, grâce au pathétique entraînant des situations, à l'art qui présidait aux développements de l'action, et enfin au mérite du style, où quelques incorrections et une recherche ambitieuse de vers à effet étaient bien rachetées par la vivacité, la couleur tragique et la coupe heureuse du dialogue. Jouée en 1761, la tragédie de *Térée* ne réussit point. L'aspect d'une princesse à qui son séducteur a arraché la langue devait révolter la délicatesse des spectateurs, et l'atroce vengeance de Progné, qui punit sur son fils innocent le crime de son époux incestueux, excita autant d'horreur que la maudite Philomèle inspirait de dégoût. En 1764, *Idoménée* fut beaucoup mieux accueilli; cette pièce, conçue d'une tout autre manière que celle de Crébillon sur le même sujet, beaucoup plus touchante et beaucoup mieux écrite, se serait sans doute maintenue avec avantage sur la scène sans l'insupportable et écrasante rivalité d'*Œdipe*, ce chef-d'œuvre de Racine. Lemierre avait plus beau jeu à lutter contre Crébillon, surtout en l'attaquant par ses côtés faibles, et sa tragédie d'*Artaxerce*, donnée 1766, parut fort supérieure au *Kerxès* de l'auteur de *Stadarniste*. Ce sujet, déjà mis au théâtre par Th. Corneille, sous le titre de *Sidon*, venait d'être traité avec le plus grand bonheur par Métastase, quand Lemierre s'en empara; — *Guillaume Tell*, en 1766, *La Veuve du Malabar*, en 1776, présentèrent un trait d'assez

(1) C'est dans cette pièce que se trouve le fameux vers tant de fois cité :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.



richesse analogie, dans le froid accueil que le public fit à ces deux tragédies, dont le genre s'écartait de celui des autres compositions dramatiques de Lemierre. Une âpreté affectée dans le style de la première fit dire à Voltaire « que la pièce était écrite en langue du pays, » et l'on ne tint compte que de ce qu'il y avait de défectueux à cet égard dans *Guillaume Tell*. On blâma aussi les disparates choquantes que la donnée principale de *La Veuve du Malabar* offrait avec nos mœurs. L'auteur, cependant, ne se tint pas pour battu. Il obtint, en 1780, une reprise de cette pièce, et il suffit d'un simple changement dans la mise en scène du cinquième acte pour procurer un succès d'enthousiasme, constaté par trente représentations avec affluence du public, à l'ouvrage délaissé dix ans auparavant. A la reprise, en 1786, le succès de *Guillaume Tell* surpassa encore celui de *La Veuve du Malabar*. A la veille de la révolution, le libérateur de la Suisse fut accueilli comme le précurseur de la liberté en France. Nous ne mentionnons que pour mémoire *Céramis*, tragédie jouée en 1785, qui n'eut que trois représentations et n'a point été imprimée. Ce fut par *Barnevelt*, représenté en 1790, qu'eut lieu la clôture de la carrière dramatique de Lemierre. Cette tragédie politique, ouvrage froidement régulier, passa presque inaperçue à côté du succès frénétique de *Charles IX*. On n'a retenu de *Barnevelt* qu'un seul trait; mais il est sublime : à la fin du quatrième acte, le fils de ce grand citoyen l'engage à se dérober au supplice par un trépas volontaire :

Libre au moins dans la mort.—Mon fils, qu'avez-vous dit ?  
—Caton se la donna. — Socrate l'attendit.

Lemierre avait encore composé une tragédie de *Virgine*, qu'il ne voulut jamais mettre au théâtre, dans la crainte de donner une nouvelle excitation aux passions révolutionnaires; le même sentiment lui dictait cette réponse aux reproches fréquents dont son silence était l'objet : « Que voulez-vous ? maintenant, la tragédie court les rues. »

Aux lauriers de la scène tragique Lemierre unit les palmes de la poésie didactique. *La Peinture*, poème en trois chants, parut en 1769. Il y a beaucoup de mérite dans cet ouvrage, limité en partie d'un poème latin de l'abbé de Marry sur le même sujet. Le poète y traite successivement du dessin, du coloris et de l'invention. Plusieurs fragments, et entre autres *l'Invocation au Soleil* et *l'Origine de la Chimie*, peuvent être placés parmi les morceaux d'élite dans le genre didactique et descriptif. *Les Fêtes, ou les usages de l'année*, autre poème en seize chants, publié en 1779, n'obtint pas autant de succès et ne jouit pas de la même estime que *La Peinture* : un sujet vague, un plan bizarre et une exécution peu soignée attirèrent de nombreuses critiques à ce dernier ouvrage, que recommandant cependant de très-heureux détails, tels que *Le Clair de Lune, Le Prin-*

*temps, Les Jardins anglais*; mais un trop grand nombre de vers négligés ou de mauvais goût firent méconnaître ces beautés clairsemées, et aujourd'hui encore on accole constamment au nom de Lemierre l'épithète de *poète rocailleux*. Avec le talent de la composition, il eut cependant à un haut degré le don de la pensée, et il y joignit souvent le mérite de l'exécution. Quand Voltaire eut disparu de la double scène du théâtre et du monde, aucun auteur dramatique de l'époque, si ce n'est Ducis, ne se montra supérieur à Lemierre, très-supérieur lui-même à La Harpe et à Dubelloy. Admis, en 1781, à l'Académie Française, comme successeur de l'abbé Le Batteux, son discours de réception fit reconnaître en lui un proateur distingué. Essentiellement homme de bien, la dignité réelle de son caractère voilait les petits ridicules d'un amour-propre tout en dehors, dont les saillies burlesques sont dans la mémoire de tout le monde, et qu'il expliquait en disant : « Je n'ai point de préneurs, il faut bien que je fasse mes affaires tout seul. »

Les catastrophes sanglantes de la révolution jetèrent Lemierre dans un état de stupeur et d'atonie physique auquel il succomba. Ses œuvres ont été publiées en 1810, 3 vol. in-8°. [P.-A. VIKIL-LARD, dans *l'Encyclop. des G. du M.*]

R. Ferris, *Notice en tête de l'édition de Paris*; 1910, 3 vol. in-8°. — Geoffroy, *Cours de Littérature dramatique*, t. III, p. 344. — La Harpe, *Cours de Littérature*.

LEMIERRE-D'ARGY (*Auguste-Jacques*), littérateur français, neveu du précédent (1), né à Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1762, mort dans la même ville, le 12 décembre 1815. Il était interprète assermenté près du tribunal des prises maritimes, et devint plus tard co-directeur du bureau de la législation étrangère. Son penchant à l'ivrognerie le força de résigner ses fonctions. Il fut alors réduit pour vivre à faire un petit commerce de librairie; mais, n'ayant en rien changé ses habitudes crapuleuses, il tomba bientôt dans une profonde misère, et, atteint d'infirmités, il alla mourir à l'hospice de La Charité. C'est seulement après son décès que son identité fut constatée; car il s'était fait inscrire sous un nom supposé. On a de cet écrivain : *Calas, ou le fanatisme*, drame en quatre actes et en prose, représenté sur le théâtre du Palais-Royal (aujourd'hui Théâtre-Français), le 17 décembre 1790, et qu'il ne faut pas confondre avec le *Calas* de Laya, ni avec celui de Chénier, représenté sur la même scène, le 7 janvier 1791; — *Les Cent Pensées d'une jeune Anglaise*, etc.; Paris, 1798, in-18; plusieurs fois réimprimées; — *Les Heureux Modèles, ou l'école du bonheur*; Paris, 2 vol. in-18, anonyme. Il avait commencé une traduction de *Martial*, et il a laissé en portefeuille une tragédie intitulée : *Mazaniello*. On

(1) C'est pour se distinguer sans doute de son parent qu'il ajouta à son nom patronymique celui d'*Argy*. Voyez si il n'existe aucune mention dans ses actes civils.

lui a faussement attribué un roman qui est de Révérony-Saint-Cyr, et qui a pour titre : *Noë Folies, ou mémoires d'un musulman*; 1799, 2 vol. in-12; — *Ladouski et Floriska*; 1801 : roman qui est l'œuvre de Lacroix, père de l'homme de lettres qui s'est popularisé sous le pseudonyme du *Bibliophile Jacob*; — *Duseldorf*, roman traduit de Anne Mackenzie, par Marquand, 1799, 3 vol. in 12. C'est également à tort qu'on lui a attribué une part au roman de Dorvo intitulé : *Mon histoire ou La tienne*. Ce dernier eut pour collaborateur Lemierre de Corvey, et c'est cette analogie dans le nom qui explique la confusion des bibliographes.

E. DE MARNÉ.

Quézard, *La France Littéraire. — Journal de la Librairie*.

**LEMIÈRE DE CORVEY** (*Jean-Frédéric-Auguste*), musicien compositeur français, né à Rennes (Bretagne), en 1770, et mort à Paris, le 19 avril 1832. Admis dès l'enfance à la maîtrise de la cathédrale de Rennes, il y apprit la musique. Fort jeune encore et sans avoir étudié l'harmonie, il fit quelques essais en composition, et fit représenter dans sa ville natale un petit opéra en un acte intitulé *Constance*. A l'époque de la révolution, il s'engagea comme volontaire dans un bataillon républicain de la Vendée, et fut nommé sous-lieutenant. Après le 10 août 1792, il vint à Paris, s'y lia avec Berton, qui lui donna des leçons de composition, et écrivit pour le théâtre Montansier *Les Chevaliers errants*, opéra en un acte; mais ce qui fixa plus particulièrement sur lui l'attention publique ce fut la singularité d'une de ses productions : il avait mis en musique un article du journal du soir sur la sommation faite à Custines de rendre Mayence et sur la réponse de ce général; ce morceau eut un succès de vogue. Bientôt après Lemière partit pour la Belgique, où il servit en qualité d'aide-de-camp du général Thiébaud. Son retour à Paris, en 1794, fut marqué par plusieurs opéras qu'il fit représenter, notamment par celui d'*Andros et Almona*, en trois actes, qui passe pour être son meilleur ouvrage en ce genre. En 1796 il suivit son général en Allemagne, revint à Paris après le traité de Campo-Formio, et y travailla de nouveau pour le théâtre. Mais en 1806 il reprit du service actif, fit successivement les campagnes de Prusse, de Pologne et d'Espagne, et se retira après la bataille de Waterloo, avec le grade et la pension de lieutenant-colonel. Il voulut alors reprendre ses travaux de composition dramatique; mais il n'obtint pas de succès, et mourut du choléra à l'âge de soixante-deux ans. Malgré l'activité qu'il déploya dans sa carrière militaire, Lemière a beaucoup écrit pour le théâtre et pour la chambre. Voici l'indication des opéras qu'il a fait représenter : *Constance*, en un acte, à Rennes (1790); — *Les Chevaliers errants*, un acte, au théâtre Montansier (1792); —

*Crispin rival de son maître*, un acte, idem (1793); — *Le Poème volé*, un acte, en province (1793); — *Scène patriotique, jouée au théâtre Favart* (1793); — *La Prise de Toulon*, un acte, au même théâtre (1794); — *Andros et Almona*, trois actes, idem (1794); — *Le Congrès des Rois*; en collaboration avec plusieurs autres compositeurs; — *Babouc*, quatre actes, au théâtre Feydeau (1795); — *L'Écolier en vacances*, un acte, au théâtre Favart (1795); — *Les Suspects*, un acte, au théâtre Louvois (1795); — *La Blonde et la Brune*, un acte, idem (1795); — *La Moitié du Chemin*, trois actes, idem (1796); — *Les deux Orphelines*, un acte, au théâtre Moïre (1798); — *Les deux Crispins* (paroles et musique), un acte, idem (1798); — *La Maison changée*, un acte, idem (1798); — *La Paix et l'Amour*, un acte, en province (1798); — *Le Porteur d'eau*, un acte, idem (1801); — *Henri et Félicie*, trois actes (1808); — *La Cruche cassée, ou les rivaux de village*, deux actes, au théâtre Feydeau (1819); — *La Fausse Croisade*, deux actes, idem (1825); — *La Dame du Lac*, en quatre actes, arrangée sur la musique de Rossini, pour le théâtre de l'Opéra (1825); — *Le Testament*, deux actes, au même théâtre (1827); — *Tancrède*, trois actes, arrangé sur la musique de Rossini, idem (1827); — *Les Rencontres*, trois actes, au théâtre Feydeau (1828); — une cantate exécutée à l'Opéra, en 1792. On a publié aussi du même compositeur : *La Bataille d'Iéna*, symphonie militaire à grand orchestre; — Pot-pourri militaire, pour harmonie; — Des œuvres de sonates pour piano et violon, et pour piano seul; — Un trio pour harpe, cor et basson; un duo pour harpe et piano; plusieurs cahiers de contredances, des recueils de romances, etc., etc. Lemière de Corvey a laissé en manuscrit un ouvrage sur la défense des places fortes.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gabst, *Dictionnaire des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle. — Fétis, Biographie universelle des Musiciens*.

**LEMIÈRE** (*Jean*), en latin *Miræus*, prélat et érudit belge, né à Bruxelles, le 6 janvier 1560, mort dans la même ville, le 12 janvier 1611. Il appartenait à une ancienne et noble famille de Cambrai (1). Il était évêque d'Anvers et publia : *Decretis synodi diocesanæ Antverpiensis, mense maio anno 1610 celebratæ*, etc.; Anvers, 1610, in-8°; réimprimé dans les *Concilia* du P. Labbe.

A. L.

Jean del Rio, *Oraison funèbre de J. La Mire* (Anvers).

**LEMIÈRE** (*Aubert*), plus connu sous le nom de *Miræus*, historien belge, neveu du précédent, né à Bruxelles, le 30 novembre 1573, mort à Anvers, le 19 octobre 1640. Il fit ses humanités et sa philosophie à Douai, et vint étudier la théo-

(1) Leur écusson était d'azur chevronné d'argent, portant sur champ trois miroirs du même métal, avec la devise *Futura prospera*.

logie à Louvain, où il enseigna ensuite pendant quelque temps les belles-lettres et fut aidé des conseils de Juste Lipsse. Devenu prêtre, il fut nommé chapelain des archiducs Albert et Isabelle, et Jean Lemire, son oncle, ayant été appelé à l'évêché d'Anvers, Aubert Lemire fut pourvu d'un canonicat du chapitre de cette ville, puis chargé par son oncle d'une mission secrète relative à la trêve conclue, le 9 avril 1609, entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Cette mission le mit en relation avec les personnages les plus distingués de la cour de Henri IV et les principaux savants de France, et il profita de son séjour à Paris pour suivre à la Sorbonne un cours de droit canonique. Jean Le Mire étant mort en 1611, Aubert Lemire se rendit à Douai pour y établir six bourses, trois pour la philosophie et trois pour la théologie, que ce prélat avait fondées par son testament; il s'y fit en même temps recevoir docteur en théologie. Il fut nommé en 1617 bibliothécaire de l'archiduc Albert. En 1624 il devint doyen de la cathédrale d'Anvers et vicaire général de l'évêché de cette ville. Doué d'une extrême activité, il consacrait tous les moments que lui laissaient ses devoirs à des recherches sur l'histoire politique et littéraire des Pays-Bas, et il a laissé des travaux nombreux et importants, mais dans lesquels on lui reproche de s'être en général montré inexact et peu judicieux.

Voici les principaux de ses écrits : *Elogia illustrum Belgii Scriptorum, qui vel ecclesiam Dei propugnarunt, vel disciplinam illustrarunt, centuria decadiibus distincta*; Anvers, 1602, in-8°; ibid., 1609, in-4°; — *Elenchus Historicorum Belgii nondum typis editorum*; Anvers, 1606, in-12; Bruxelles, 1622, in-8°; cet opuscule, où l'auteur traite principalement des histoires manuscrites conservées dans les bibliothèques des Pays-Bas, est réimprimé dans la *Bibliotheca Belgica manuscripta et litterarum antiquitatis*, etc.; Anvers, 1606, et 1609, in-8°; — *Originum monasticarum libri IV, in quibus ordinum omnium religiosorum initia ac progressus breviter describuntur*, etc.; Cologne, 1620, in-12; — *Fasti Belgici ac Burgundici, seu historia rerum belgicarum juxta dies in quibus eoverunt*; Bruxelles, 1622, in-8°; cet ouvrage contient les vies des saints des Pays-Bas et de quelques pays voisins, selon l'ordre du calendrier; — *Rerum Belgicarum Annales, in quibus christianæ religionis, et variorum apud Belgas principatum, origines ex vetustis tabulis principumque diplomatibus haustæ, explicantur*; Bruxelles, 1624, in-8°; nouv. édit., augmentée de plus de moitié par l'auteur, sous le titre de *Rerum Belgicarum Chronicon, ab Julii Cæsaris in Galliam adventu usque ad vulgarem Christi annum 1636*, etc.; Anvers, 1636, in-fol. J.-F. Foppens a réuni et publié

sous ce titre : *A. Miræ Opera, diplomatica et historica*, etc.; Bruxelles, 1723-1748, 4 vol. in-fol.; les divers ouvrages de Lemire relatifs à l'histoire civile et ecclésiastique des Pays-Bas. L'Académie royale de Belgique a inséré dans la collection de ses *Bulletins*, mais en un volume à part, qui leur sert d'appendice, une *Revue critique des Opéra diplomatica de Miræ sur les titres reposant aux archives départementales à Lille*, par M. A. Le Glay; Bruxelles, 1856, in-8°.

Lemire a fait paraître comme éditeur : *Rerum toto orbe gestarum a Christo nato ad nostra usque tempora, auctoribus Eusebio Casariensi, episcopo, B. Hieronymo, presbytero, Sigeberto Gemblacensi, monacho, Anselmo Gemblacense, abbate, Auberto Miræ, ulivique, omnia ad antiquos codices manuscriptorum partim comparata, partim nunc primum in lucem edita, opera et studio ejusdem Auberti Miræ*; Anvers, 1608, gr. in-4°; — *Rerum Brabanticarum Libri XIX, auctore Petro Divæo, Lovaniensi*; Anvers, 1610, in-4°; les quatre dernières pages sont de l'éditeur; — *Bibliotheca Ecclesiastica, sive nomenclatura septem veteres F. Hieronymus, presbyter et doctor Ecclesiarum, Gennadius Massiliensis, S. Ildefonsus Toletanus, Sigebertus Gemblacensis, S. Isidorus Hispanensis, Honorius Augustodunensis, Henricus Gandavensis, Aubertus Miræus auctoritas ac scholæ illustratæ*; Anvers, 1639, in-fol. Une suite de cet ouvrage, par Lemire, a paru après sa mort sous ce titre : *Bibliotheca ecclesiastica, sive de scriptoribus ecclesiasticis qui ab anno Christi 1494, quo Johannes Trithemius desinit, ad usque tempora nostra forserunt, pars altera*; Anvers, 1649, in-fol. Ces deux volumes sont réimprimés dans la *Bibliotheca ecclesiastica*, etc.; Hambourg, 1718, in-fol.

Lemire avait laissé divers ouvrages manuscrits qui, devenus la propriété de l'imprimeur E. Friex, de Bruxelles, allaient être mis sous presse quand ils furent détruits dans l'incendie de sa maison, lors du bombardement de cette ville par les Français en 1695. M. Léon de Burbure a inséré des *Lettres inédites d'Aubert Lemire*, dans le *Messageur des Sciences Historiques de Belgique*, année 1859, pag. 318 et 433. On trouve une *Lettre d'Aubert Lemire aux Bollandistes* dans le *Bibliophile Belge*, tom. II, pag. 155. Enfin le baron de Reiffenberg a donné dans le même recueil, tom. II, pag. 134, et tom. III, pag. 253, le *Catalogue des ouvrages d'Aubert Lemire*; ils sont un nombre de cinquante-sept. Le portrait de Lemire, peint par Antoine van Dyck, a été gravé par P. Pontius. E. REGNAUD.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres*. — De Reiffenberg, *Chronique rimée de Philippe*

*Monikes*, introduction, p. XVI. — *Messenger des Sciences Historiques de Belgique*, année 1810, pag. 318.

**LEMIRE (Noff)**, graveur français, né à Rouen, en 1724; mort à Paris, en 1801. Élève de Le Bas; il a travaillé dans la vignette. Ses paysages et ses marées sont également estimés. Il a aussi reproduit avec succès les tableaux de Téniers. On cite de lui : le portrait de Piron, d'après Lépicié, 1773; — le portrait de *Mlle Clinton*, d'après Gravelot; — le portrait de *Washington*, d'après Lepaon; — le portrait de *La Fayette*, d'après le même; — *Le Partage de la Pologne*, ou *le gîteau des rois*, signé de l'anagramme *Krimel*, pièce rare, dessinée et gravée par Lemire; la planche fut brisée par ordre de l'autorité, mais l'auteur en put imprimer quelques exemplaires; — *Jupiter et Danaë* d'après Carrache; — *La Mort de Lucrèce*, d'après André del Sarte; — *Latone vengée*; — *Les Nouvellistes flamands*; et *L'État du châteaue*, d'après Téniers; — *La Curiosité*, ou *la lanterne magique*, d'après Reynier Brakelbourg; — *Vue du mont Vésuve en 1757*; — *Restes d'un Temple de Vénus dans l'île de Nisida*; — les portraits du grand Frédéric, de Henri IV, de Louis XV et de Joseph II; — Vignettes pour les *Contes de La Fontaine*, pour les *Métamorphoses d'Ovide* et pour des éditions de Voltaire, de Rousseau, de Bocace et de T. Corneille. J. V.

Bayan, *Dict. des Graveurs anc. et modernes*. — Chaudon et Belandine, *Dict. univ. Histor. Crit. et Bibliogr.* — Ch. Gabel, *Dict. des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle*.

**LEMMEG (Jean van)** ou **Joannes a Lemnico**, chroniqueur hollandais, vivait en 1600. Il n'est connu que par une *Chronique de Groningue*, qui commence à l'an 1100 et s'arrête à l'année 1436. Elle a été publiée par Antoine Mathæus dans ses *Veteris Evi Analecta*; Leyde, 1698, in-8°, t. I, p. 102-129. Cet ouvrage, quoique d'un style inculte, donne de curieux renseignements sur les troubles qui désolèrent la Frise dans le quinzième siècle. L—z—r.

Suff. Petit, *De Scripturibus Fris.*, p. 121. — Paquet, *Mém. pour servir à l'Hist. litt. des Pays-Bas*, tom. III, p. 401-408.

**LEMMENS (1)** ou **LEMNIUS (Livin)**, philosophe hollandais, né à Ziriczee (Zélande), le 20 mai 1505, mort dans la même ville, le 1<sup>er</sup> juillet 1568. Il commença ses études à Ziriczee, les continua à Gand, et les acheva à Louvain, où il prit ses degrés en médecine sous l'enseignement d'André Vesale, de Rembert Dodonée, de Jason Pratensis, de Conrad Gesner, etc. De retour à Ziriczee, en 1527, il y pratiqua son art durant quarante années avec autant de succès que de réputation. Il avait fait sculpter sur la porte de sa maison : « *Rerum irrecuperabilium summa felicitas oblitio.* » Après la mort de sa femme, il entra dans l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Saint-Livin de Ziriczee, où il

fut enterré. Paquier Oens a fait son éloge funèbre en vers latins; cet éloge se trouve en tête des réimpressions de plusieurs des ouvrages de Lemnius. On a de lui : *De Astrologia Liber unus, in quo obiter indicatur quid illa veri, quid ficti falsique habeat, etc. quatenus arti sit habenda fides*, précédé d'une *Épître* dédicatoire en vers, adressée à Cornélie à Welandam, conseiller de l'empereur Charles V; Anvers, 1554, in-8°; Iéna, 1587, in-8°; Francfort, 1608 et 1626, in 16; Leyde, 1638, in-16 : — *De Terminis Vitæ*, ou *De præfixo cuique Vitæ Termino*; cet ouvrage, dans lequel l'auteur soutient « que le moment de la mort de chaque homme est fixe et invariable », a été imprimé avec le précédent; dans les éditions de Anvers, 1554, in-8°; Iéna, 1587, in-8°; et Leyde, 1638, in-16. Cette dernière a été augmentée d'une préface de Marc Zuerius Boxhorn; — *De honesto animi et corporis Oblectamento, et quæ exercitatio homini libero potissimum conveniat, etc.*; Leyde, 1638, in-16; — *De occultis naturæ Miraculis, Libri II*; Anvers, 1559, in-12; — quatre autres livres dédiés à Eric XIV, roi de Suède, parurent ensuite; Anvers, Plantin, 1564, in-12; Gand, 1571, in-12; Cologne, 1573, in-12; Heidelberg, *Bibliopolium Commellianum*, sans date, in-12; trad. en allemand, avec des notes de Jacques Horstius, *ibid.*; le même ouvrage suivi de : *De Vita cum animi et corporis incolumitate recte instituenda*; Anvers, 1581, in-8°; et Cologne, 1581, in-12; ce second ouvrage fut imprimé suivi de *Parænesis, sive Exhortatio ad vitam optime instituendam*; Francfort, 1591 et 1655, in-16; 1593, in-8°; — *De Habitu et Constitutione corporis, quam Græci Kpæon triviale complexionem vocant*, lib. II; Anvers, 1561, in-12; Erfurt, 1581, in 8°, avec corrections et table; Francfort, 1596, 1604; — *Similitudinum ac Parabolarum quæ in Bibliis ex herbis atque arboribus desumuntur dilucida Explicatio*; Anvers, 1569, in-8°; Erfurt, 1581, in-8°; Lyon, 1588 et 1595, in-12, Francfort, 1591 et 1596, in-12; avec le *De Astrologia*, Francfort, 1608 et 1626, in-16; avec le *De Gemmis* de François Rueus, Francfort, 1596, in-12. Lemnius est le premier qui ait traité des plantes sacrées; mais, comme il n'entendait pas les langues originales de l'Écriture et qu'il lui manquait en outre les connaissances nécessaires sur la Terre-Sainte et les contrées voisines, il était impossible qu'il réussît dans son œuvre. Ses descriptions sont d'ailleurs trop courtes et manquent d'exactitude; — *De Zelandis*, etc.; Leyde, Plantin, 1611, in 4°; et dans la *Batavia illustrata* de Pierre Schrievius, Harlem, 1609 et 1650. Lemmens avait commencé *Descriptio Algæ*, etc., et *Compendium de Piscium trivitalium nomenclaturis*; mais la mort l'empêcha d'achever ces ouvrages. Le latin de Lemnius se fait remarquer par sa pureté et son élégance. L—z—r.

(1) Ce nom signifie en flamand : *Maison de Guillaume*.

Le Mire, *Elog. Belg. Scriptor.*, p. 113, 114. — Melchior Adam, *De Fitis Medicorum Germanorum*, p. 44. — Valère Anort, *Bibliotheca Belgica*, p. 51, 252, 500, 509. — Faquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. 1<sup>er</sup>, p. 361-363.

LEMMIUS (Simon), poète latin suisse, né vers 1510, à Margadant (canton des Grisons), mort à Coire, le 24 novembre 1550. Il fut reçu maître en philosophie à l'université de Wittemberg, où, grâce à la protection de Mélanchthon, il espérait obtenir une chaire; mais, compromis déjà par son genre de vie assez dissipé, il acheva de se perdre en publiant en 1538 un volume d'épigrammes, où il mit quelques vers à l'éloge d'Albert, archevêque de Mayence. Luther, qui détestait l'archevêque, fut très-irrité contre Lemnius; sur ses instances, tous les exemplaires du livre furent saisis, l'imprimeur jeté en prison, et l'auteur décrété d'arrestation. Pour justifier ces mesures violentes, on prétendait que, dans plusieurs de ses épigrammes, Lemnius avait voulu désigner l'électeur de Saxe, le chancelier Pontanus et d'autres personnes de distinction. Cette accusation, comme Lessing l'a établi, était entièrement fautive: Lemnius s'était borné à persifler en termes généraux les vices et les sottises communes à tous les temps. Mais, effrayé de la colère de Luther, abandonné par Mélanchthon, Lemnius s'enfuit à Worms. Après une procédure sommaire, où toutes les formes judiciaires étaient violées (1), il fut condamné, en juillet 1538, au bannissement perpétuel; quelques jours auparavant, Luther avait prononcé contre lui en chaire un décret infamant, inséré dans le t. XIV, p. 1334 de ses *Œuvres* (éd. Walch). Exaspéré par tant d'injustices, Lemnius attaqua ses persécuteurs dans des écrits satyriques, où il employait tour à tour l'ironie fine et mordante et la plus grossière plaisanterie. Il séjourna quelque temps à Francfort, puis à Halle, et se rendit ensuite à Bâle, où il devint correcteur dans l'imprimerie d'Oporinus. En 1540 enfin, il se retira à Coire, et fut nommé professeur au gymnase de cette ville. On a de lui: *Epigrammaton Libri duo*; Wittemberg, 1538, in-8°; des extraits en ont été donnés dans le tome IV de la *Nachlese der Reformations Urkunden* de Kapp. Luther lança contre ces épigrammes un écrit virulent, qui se trouve dans le t. VI de ses *Œuvres* (éd. d'Altembourg). Vers la fin de 1538, Lemnius publia une nouvelle édition de ses *Epigrammata* (sans lieu, in-8°), augmentée d'un troisième livre, où il stygmatisa l'esprit d'intolérance de Luther, de Jonas et des autres réformateurs par des traits acérés, auxquels Camerarius essaya en vain d'opposer ses *Elegiz óδονομαίαι*; — *Apologia Simonis Lemnii contra decretum quod tyranni de Lutheri et Justi Jonæ Witembergensis universitas coacta iniquissima et mendacissima evulga-*

*vit*; Cologne, in-8°. (*Voy. Schellhorn, Amnitiates historiz ecclesiasticæ*, t. I, p. 850, et Beckendorf, *Historia Lutheranismi*, tom. II, lib. III, p. 197); — *Lucii Pisæi Monachopornomachia, datum ex Achaia olympiade nona*, comédie obscène, où Luther, Jonas, Spalatia, leurs femmes et les amants que Lemnius prêtait à celles-ci, jouent les principaux rôles: l'ouvrage est devenu extrêmement rare; *Voy. Freytag, Apparatus Litterarius*, t. III, p. 346 et 382, et *Analecta litteraria*, p. 523; — *Amorum Libri IV*; 1542, in-8°; — *Eylogæ quinquæ*; Bâle, 1551; une de ses élogues, intitulée *Iter Helveticum*, se trouve dans les *Hedeporica* de Reusner. On doit encore à Lemnius une traduction latine en vers de l'*Odyssee*; elle parut à Bâle, 1549, in-8°, et à Paris, 1581, in-8°.

E. G.

*Der Biograph*; Halle, 1803, t. II. — Lessing, *Briefe aus dem zwölften Theile der Schiften* (n° 28). — Strubel, *Neue Beyträge zur Litteratur*, t. III. — *Blauber Nachrichten zur Kirchengeschichte*, t. IV, p. 344. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

LEMOINE (Jean), prélat français, né à Cressy (Pontlieue), dans le treizième siècle, mort à Avignon, le 22 août 1313. Après avoir terminé ses études, il prit le degré de docteur en théologie à l'université de Paris, et fit un voyage à Rome, où il fut honorablement accueilli et nommé auditeur de rote. Son commentaire sur le 6<sup>e</sup> livre des *Décrétales*, qu'il écrivit à Rome, lui valut le titre de cardinal. Boniface VIII le nomma son légat en France en 1302, et dans cette position il fit tous ses efforts pour rétablir la paix entre Philippe le Bel et le saint-siège. Il agit avec tant de prudence qu'il se concilia l'estime du roi sans perdre son crédit auprès du pape. Il assista en 1305 au conclave qui se tint à Pérouse pour l'élection de Clément V, et il suivit ce pontife à Avignon. Après sa mort, son corps fut transporté à Paris et inhumé dans l'église du collège qu'il avait fondé, en 1303, dans cette ville, rue Saint-Victor, sur l'emplacement de maisons, chapelle et cimetière qui avaient appartenu aux religieux augustins (1).

Son frère, André LEMOINE, mort en 1315, évêque de Noyon, l'aïeul de ses Jemiers dans la fondation du collège qui portait le nom de cardinal Lemoine. Les deux frères furent réunis dans le même tombeau.

J. V.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., crit. et bibliogr.*

LEMOINE (Pasquier), littérateur français, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il se qualifie lui-même de portier ordinaire du roi François 1<sup>er</sup>, emploi analogue à celui d'huissier de la chambre, et c'est sous le pseudonyme bizarre de Moine sans froc qu'il obtint le privilège de faire imprimer ses ouvrages. On a de lui: une *Description*, faite en 1515, du sacre et du couronnement de François 1<sup>er</sup>, et insérée dans *Le*

(1) Les diverses pièces de cette procédure se trouvent dans la *Nachlese der Reformations-Urkunden* de Kapp, t. III, p. 376-381.

(1) Une rue du nom du Cardinal Lemoine a été perdue dans ces derniers temps sur l'emplacement de ce collège.

*Cérémonial français; — Voyage et Conquête du duché de Milan en 1515 par François Ier, rédigé en vers et en prose; Paris, 1520, in-4°.* Le P. de Colonia, qui rapporte quelques vers de cet ouvrage, accuse le style d'être d'un burlesque souvent plat et rampant; mais cette relation est curieuse à cause de certaines particularités omises par les écrivains du temps. P. L.—y.

De Colonia. *Histoire littér. de Lyon*, II, 406 et suiv.

LEMOINE (Le P. Pierre), jésuite et poète français, né en 1602, à Chaumont en Bassigny, mort à Paris, le 22 avril 1672. A dix-sept ans il entra dans l'ordre des Jésuites, à Nancy, et y occupa différents postes. Il cultiva la poésie, et obtint une grande renommée avec son poème en huit chants de *Saint Louis, ou la couronne reconquise* (sur les infidèles), qui parut en 1658. Une imagination vive et des vers pompeux firent d'abord mettre ce poème au rang des chefs-d'œuvre. Lamotte lui-même le déclara préférable à l'*Illiade*. Mais bientôt on reconnut, à côté des qualités réelles de certains passages, le mauvais goût, l'extravagance et l'enflure de beaucoup d'autres. Boileau a dit du P. Lemoine : « Il est trop poète pour que j'en dise du mal; il est trop bon pour que j'en dise du bien. » L'abbé Goujet (*Biblioth. française*), avoue que la lecture du poème de *Saint Louis* « l'a ennuyé jusqu'à la fatigue ».

Le P. Lemoine est aussi l'auteur d'*Épîtres*, qui ont paru d'abord séparément et qui furent réunies en 1665, sous le titre d'*Entretiens et Lettres poétiques*; une deuxième édition en fut donnée en 1672. Enfin, il a publié un *Mémoire apologétique sur la Doctrine des Jésuites*, 1644, in-8°, et *La Dévotion aisée*, 1652, in-8°. M<sup>me</sup> d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, qui faisait au P. Lemoine une pension de 1,400 livres, l'avait chargé d'écrire une histoire de cet homme d'État, d'après les manuscrits laissés par lui. L'impression allait en commencer, lorsque, en 1667, M<sup>me</sup> d'Aiguillon changea d'avis. L'ouvrage est resté manuscrit.

G—T DE F—E.

Le P. Lelong. *Bibliothèque Histor. de la France*. — Goujet, *Bibliothèque des Écrivains français*, t. XVII.

LEMOINE (François), peintre français, né à Paris, en 1688, mort par suicide le 4 juin 1737. Élève de Galloche, il obtint, en 1711, le grand prix de peinture à l'Académie; mais la guerre ne lui permit pas de se rendre en Italie aux frais du roi. En 1718 il fut reçu membre de l'Académie de Peinture sur son tableau d'*Hercule et Cacus*. Quelque temps après, il peignit *Persée délivrant Andromède*. En 1723 il accompagna Bergier, riche amateur, en Italie; il n'y resta que six mois, et en rapporta un excellent tableau représentant une *Femme entrant au bain*. A son retour, Lemoine termina la peinture du chœur de l'église des Jacobins de la rue Saint-Dominique, qu'il avait ébauché avant de partir pour l'Italie. Il fut ensuite nommé

professeur de l'Académie. Chargé de peindre le plafond de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice, il y représenta une *Assomption*, qui fut restaurée par Callet en 1780, et disparut à peu près sous le travail du réparateur. On avait trouvé de grandes qualités dans la peinture de Lemoine, une certaine vigueur, de la fermeté, de la fraîcheur dans le coloris; mais les groupes étaient mal disposés et les figures n'étaient pas en perspective. Pour décorer le plafond du salon d'Hercule au palais de Versailles, il y représenta une espèce d'allégorie semi-païenne et semi-chrétienne en l'honneur du cardinal de Fleury, son protecteur. Cette composition, de 64 pieds de long, sur 54 de large, et contenant 142 figures peintes à l'huile sur toile, entièrement de la main de Lemoine, lui coûta quatre années de travail. Sur le point de la terminer, il s'aperçut que le groupe principal était mal placé; il n'hésita pas à l'effacer et à le repeindre, ce qui l'obligea de retoucher aux groupes voisins et lui donna un an de travail de plus. Ce plafond valut à Lemoine le titre de premier peintre du roi et une pension de 4,000 livres. Ces honneurs ne le satisfirent pas. La perte de sa femme augmenta sa mélancolie; il avait excité la jalousie de quelques-uns de ses émules par la haine qu'il leur portait; sa tête s'affaiblit. Un jour, en entendant frapper à sa porte, il s'imagina qu'on venait l'arrêter, et se frappa de neuf coups d'épée; il ouvrit pourtant et tomba aux pieds de son ami Bergier, qui vint le chercher pour l'emmener à la campagne. On citait encore six tableaux que Lemoine avait peints pour le réfectoire des Cordeliers d'Amiens. Il disposait bien ses groupes, variait les mouvements de ses figures, savait parfaitement dégrader les lumières; son coloris réjouissait par sa fraîcheur; il mettait de l'âme dans ses compositions; son pinceau était doux et gracieux, sa touche fine, mais son dessin était mou, incorrect; ses formes étaient maniérées; ses têtes avaient de l'affectation ou manquaient de caractère. Il avait un amour-propre excessif, qui le rendait jaloux et satirique. Comme il déchirait surtout ses confrères, l'un d'eux lui dit un jour : « Vous qui peignez si bien, comment ignorez-vous que ce sont les ombres qui font valoir les clairs ? » Il se plaignait au duc d'Ayen qu'on n'avait pas assez payé son plafond de l'*Apothéose d'Hercule* à Versailles : « Voulez-vous, lui répondit le duc, qu'on payât vos ouvrages comme si vous étiez mort ? »

L. L.—T.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Biogr.* — L.-C. Soyier, dans l'*Encycel des Gens du Monde*.

LEMOINE (Pierre-Camille), littérateur français, né le 21 décembre 1723, à Paris. Il fut archiviste de l'église de Saint-Martin de Tours, de Toul et des chanoines-comtes de Lyon, et fit partie des académies de Rouen et de Metz. On a de lui : *Dissertation sur la Piété ou Châsse de Saint-Romain de Rouen*; — *Essai sur l'ancien état du royaume d'Austrasie*; 1760; —

*Dissertation sur les anciennes lois de Metz*; 1763; — *Mémoire sur l'Échiquier de Rouen*; 1766; ces quatre pièces ont remporté chacune un prix dans les académies de Rouen, de Nancy et de Metz; — *Diplomatie pratique, ou Traité de l'arrangement des archives et trésor des chartes*; Metz, 1765, in-4<sup>e</sup>, avec planches; réimpr. par les soins de Batheney de Bonvouloir, Paris, 1772, 2 vol. in-4<sup>e</sup>, et augmentée d'un supplément considérable pour les planches; — *Nouvelle Méthode raisonnée des Blasons, ou de l'art héraldique, du P. Menestrier, mise dans un meilleur ordre et augmentée, etc., par L\*\*\**; Lyon, 1770, in-8<sup>e</sup>; l'auteur a complètement refondu l'ouvrage du P. Menestrier; — *Observations sur le nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de Lyon* (de Poullin de Lumina); s. l. n. d., in-4<sup>e</sup>; — *Idées préliminaires ou Prospectus d'un ouvrage sur les pêches maritimes de France*; 1777, in-8<sup>e</sup>. K.

*La France Littér.* de 1769. — Desnoyars, *Les Siècles Littéraires*. — Brehol du Lat et Pericau aîné, *Catal. des Lyonnais dignes de mémoire*, p. 168.

**LEMOINE D'ESSQIES** (*Edme-Marie-Joseph*), mathématicien et géographe français, né à Essoies (Champagne), en 1751, mort à Paris, le 17 août 1816. Il fit de bonnes études, prit ses degrés en droit, et suivit le barreau; puis il renonça à cette carrière pour se livrer à l'éducation de jeunes nobles. Il publia quelques ouvrages élémentaires, fut nommé professeur de mathématiques et de physique, et devint membre du jury d'instruction publique de Paris. Il fonda une école connue sous le nom d'institution polytechnique. On a de lui : *Traité élémentaire de Mathématiques, ou principes d'Arithmétique, de géométrie, de trigonométrie avec les sections coniques*; Paris, 1778, 1790, 1793, in-8<sup>e</sup>; 1797, 2 vol. in-8<sup>e</sup>; à la suite se trouve une histoire abrégée des mathématiques; — *Principes de Géographie*; Paris, 1780, 1784, in-12; — *Traité du Globe, rédigé d'une manière nouvelle*; Paris, 1780, in-12; — *Principes d'Arithmétique décimale*; Paris, 1801, 1804, in-12.

J. V.

*Notre dans le Moniteur* du 1<sup>er</sup> sept. 1816. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quéraud, *La France Littér.*

**LEMOINE** (*Jacques-Joseph*), littérateur français, né à Paris, le 12 janvier 1770. Il a été chef de division au ministère du commerce et secrétaire du conseil supérieur d'agriculture au ministère de l'intérieur. On a de lui : *Quelle a été l'influence des croisades sur la liberté civile des peuples de l'Europe, sur leur civilisation et sur les progrès des lumières, du commerce et de l'industrie*, discours qui obtint la première mention honorable de l'Institut; Paris, 1808, in-8<sup>e</sup>; — *Les Français justifiés du reproche de légèreté*, ouvrage couronné par l'Académie de Dijon; Paris, 1809, 1815, in-8<sup>e</sup>; — *Les trois Voyageurs, essai philosophique*; Paris, 1819, 2 vol. in-8<sup>e</sup>; — *Loisirs de M. de*

*Villegueux, ou voyage d'un habitant de Paris à Fest de la France en Savoie, et en Suisse*; Paris, 1827, in-8<sup>e</sup>. J. V.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quéraud, *La France Littér.*

**LEMOINE** (*Gustave*), compositeur de musique français, né à Paris, le 29 octobre 1786. Il obtint plusieurs prix au Conservatoire, entre autres, en 1809, celui de piano. En 1817, il succéda à son père dans le fonds d'éditeur de musique qu'il possédait. On a de lui : *Méthode pratique pour le Piano*, très-estimée, qui a eu depuis 1827 un grand nombre d'éditions; — *Solfège élémentaire* (avec Carulli), 1829, souvent réédité; — *Traité d'Harmonie pratique*; 1836, in-8<sup>e</sup>; — *Tablettes du Pianiste*; 1844, in-8<sup>e</sup>. G. DE F.

*Documents particuliers.*

**LEMOINE-MONTIGNY**. Voy. MONTIGNY.

**LE MONNIER** (*Pierre de L'ÉNAUDERIE*, moraliste français, né à Saint-Germain-d'Auvillers (pays d'Arge), vers 1450, mort en 1515. Il fit ses études à Caen, et y devint successivement maître ès arts, greffier de la cour des privilèges apostoliques, et recteur de l'université, à laquelle il fit de riches legs. On a de lui : *Des Droits et Privilèges des Docteurs*; — *Louange du Mariage et des Femmes vertueuses*; — *Sur la Vie contemplative*; — *Exhortation à la Vie active*; — *Historique de l'Université de Caen*. Ces ouvrages, qui ont eu plusieurs éditions, ont paru en latin et en français presque simultanément. L—Z—K.

Huet, *Traité des Origines de Caen*, 3<sup>e</sup> édit., p. 412. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*.

**LE MONNIER** (*Pierre*), voyageur savant, né dans la Pévèle, près Lille, en 1552, mort après 1615. Il posséda longtemps la charge de notaire à Lille. Le 10 mars 1609, il partit pour l'Italie, traversa la France, s'arrêta à Rome, à Naples, et revint par l'Allemagne. De retour en juin 1610, il quitta le notariat pour se faire maître d'école. On a de lui une relation de son voyage intitulée : *Mémoires et Observations remarquables d'épigraphes, tombeaux, colosses, obélisques, arcs triomphaux, dictiers, et inscriptions, etc., tant du royaume de France, duché et comté de Bourgogne, Savoie, Piedmont, que d'Italie et d'Allemagne*; Lille, 1614, in-12. Le Monnier a donné dans son livre des particularités assez curieuses et un grand nombre d'inscriptions aujourd'hui perdues. A. DE L.

Paquet, *Mém. pour servir à l'hist. des Pays-Bas*, t. III, p. 200-202.

**LE MONNIER** (*Pierre*), astronome français, né à Saint-Sever, près de Vire (Normandie), en 1675, et mort le 27 novembre 1757. Professeur de philosophie au collège d'Harcourt, il devint en 1725 membre de l'Académie des Sciences, et observa à Paris, le 1<sup>er</sup> août 1736, l'immersion d'Aldebaran à 3<sup>h</sup> 41' 42". C'est cette observation qui servit à déterminer la longitude de Torneo. On a de lui : *Cursus Philosophicæ*; Paris,

1750, 6 vol in-12. On y trouve plus de géométrie que n'en comprenait alors l'enseignement pratiqué dans les écoles; — *Premières observations faites par ordre du roi pour reconnaître la distance terrestre entre Paris et Amiens*; Paris, 1757, in-8°; — *Traité élémentaire de Mathématiques*, dictés en l'université de Paris, 1758, in-8°, ouvrage posthume et anonyme. J—n.

Lalande, *Bibliographie Astronomique*.

LE MONNIER (*Pierre-Charles*), célèbre astronome français, fils du précédent, né à Paris, le 23 novembre 1715, et mort à Héric près Bayeux, le 31 mai 1799. A seize ans il observait déjà l'opposition de Saturne, et fut reçu à vingt-et-un ans à peine à l'Académie des Sciences, à laquelle il avait présenté, en 1735, une nouvelle figure de la lune avec la description de ses taches. Il accompagna Maupertuis dans son expédition scientifique vers le cercle polaire. Dans les *Mémoires* de 1738, il renait en honneur la méthode de Flamsteed, méthode ingénieuse, à laquelle on doit toute la précision qu'il y a dans les tables du Soleil et dans les positions des étoiles. Les premières observations, en 1740, furent faites dans la tour de Pascal au nord du collège d'Harcourt. Deux ans après, le roi lui donna un logement aux Capucins de la rue Saint-Honoré, qu'il a occupé jusqu'à la révolution. En 1741 il lut à la séance publique de rentrée le projet d'un nouveau catalogue d'étoiles zodiacales, et il présenta une nouvelle carte du zodiaque. Il n'a publié que 565 étoiles; mais on en a trouvé beaucoup dans ses manuscrits. Ce fut encore lui qui détermina le premier les changements des réfractions en hiver et en été; il entreprit aussi de corriger les catalogues des étoiles et de bien déterminer la hauteur du pôle de Paris. En 1741 il introduisit en France l'instrument des passages, dont on n'avait point encore fait usage à l'Observatoire, et que Graham, célèbre horloger de Londres, avait exécuté. Quelque temps après, il essaya de dissiper le préjugé qui régnaient encore en France sur les comètes; il annonça, dans une séance publique de l'Académie, que la comète qui paraissait alors avait un mouvement rétrograde. En 1743 il fit à Saint-Sulpice une grande et belle méridienne où il plaça un objectif de 80 pieds de foyer. On savait que Saturne devait avoir des inégalités considérables causées par l'attraction de Jupiter; Le Monnier les détermina par un grand travail fait sur les observations de Saturne, calculées avec un soin et une habileté rares. L'Académie proposa ces inégalités pour le sujet du prix de 1748. La pièce d'Euler, qui remporta le prix, justifia le travail de Le Monnier. En 1748 Le Monnier visita l'Angleterre: il alla jusqu'en Écosse avec Short et lord Maclesfield pour observer l'éclipse du 25 juillet, qui devait y être presque annulaire; il eut la satisfaction de mesurer le diamètre de la Lune sur le disque même

du Soleil. Professeur au Collège de France, Le Monnier expliqua le premier la théorie analytique de l'attraction. La Lune était le principal objet des travaux de Le Monnier. Il fallait tout le zèle dont il était animé pour s'assujettir à se lever toutes les nuits à quelque heure qu'arrivât le passage de la Lune au méridien. Il est le premier qui ait fait des boussoles propres à bien déterminer la déclinaison de l'aiguille au moyen d'une lunette. Les observations météorologiques l'occupèrent aussi; il reconnut le premier l'influence de la Lune sur l'atmosphère. Louis XV l'aimait beaucoup, et lui faisait un accueil distingué. Plus d'une fois on vit le roi sortir de son cabinet pour appeler Le Monnier. Il fut nommé membre de l'Institut lors de la formation de ce corps savant. On a de lui: *Histoire céleste*; 1741, in-4°; — *La Théorie des Comètes, où l'on traite du progrès de cette partie de l'astronomie*; 1743, in-8°; — *Institutions astronomiques*; 1746, in-4°. C'est un des meilleurs ouvrages, a dit Lalande, qu'on ait faits en français sur l'astronomie élémentaire; en réalité c'est une traduction de Keill, mais améliorée; — *Observations de la Lune, du Soleil et des Étoiles fixes*; 1751, in-fol.: liv. II, 1754, liv. III, 1759, liv. IV, 1775; — *Lettre sur la Théorie des Vents, spécialement sur le vent de l'équinoxe*; 1754, in-8°; — *Nouveau Zodiaque réduit à l'année 1755*; Paris, in-8°; — *Premières Observations faites par ordre du roi pour la mesure du Degré entre Paris et Amiens*; 1757, in-8°; — *Astronomie nautique lunaire, où l'on traite de la latitude et de la longitude en mer*; 1771, in-8°; — *Exposition des moyens les plus faciles de résoudre plusieurs questions dans l'art de la navigation*; 1772, in-8°; — *Essai sur les Marées et leurs effets aux grèves du Mont Saint-Michel*; 1774, in-8°; — *Description et Usage des principaux Instruments d'astronomie*; 1774, in-fol.; — *Lois du Magnétisme*, 1776, in-8°; 2° partie, 1778, in-8°; — *Traité de la construction des vaisseaux* par Chapman; trad. du suédois, 1779, in-fol.; — *Mémoires concernant diverses questions d'Astronomie*; 1781, 1784, in-4°, etc. JACOB.

Lalande, *Bibliographie*.

LE MONNIER (*Louis-Guillaume*), médecin et naturaliste français, frère du précédent, né à Paris, le 27 juin 1717, et mort à Montreuil (faubourg de Versailles), le 7 septembre 1799. A vingt-deux ans, il accompagna Cassini de Thury et Lacaille, qui allèrent en 1739 dans le midi de la France pour y prolonger la méridienne de l'Observatoire; il recueillit les observations de physique qui se présentèrent sur leur route. Il décrivit les mines d'ocre, de bouille, de fer, d'antimoine et d'améthyste de l'Auvergne et les eaux minérales du mont Dore. Reçu médecin, il fut attaché en 1738 à l'infirmerie de Saint-Germain-en-Laye. Un jardinier fleuriste, nommé Richard, avait ras-



nombre de plantes étrangères; Le Monnier se plut à disposer ces plantes suivant le système de Linné. Le duc d'Ayen, qui visitait quelquefois le jardin de Richard, y rencontra Le Monnier. Les entretiens du jeune savant inspirèrent bientôt le goût de la botanique au grand seigneur et par suite à Louis XV, dont le duc était le favori. Le roi voulut lui-même voir et entendre Le Monnier. Dès ce moment, ce dernier obtint du monarque des marques d'une affection qui se changea en véritable faveur. Appelé à la cour, il fut nommé à la chaire de botanique du Jardin du Roi, que la mort de Jussieu l'aîné laissait vacante; il obtint aussi la survivance de la charge de premier médecin ordinaire du roi, dont il devint titulaire après Quesnay, et qu'il conserva sous Louis XVI. Ce fut lui qui présenta à Louis XV Bernard de Jussieu pour avoir soin du jardin de Trianon. Plus tard il choisit le neveu de Bernard, le célèbre Laurent de Jussieu, pour suppléant au Jardin des Plantes, et finit par lui céder sa place. Le Monnier sut profiter du goût de Louis XV pour la botanique et de son crédit à la cour, et à l'Académie pour faire envoyer dans toutes les parties du monde des voyageurs éclairés chargés d'en rapporter des plantes. Lui-même parcourut l'intérieur de la France. En 1775 il fit quelques herborisations avec J.-J. Rousseau. Le Monnier aurait pu se placer au rang des plus célèbres botanistes; mais, comme son ami Bernard de Jussieu, il n'écrivit point sur cet objet de ses études. On lui doit l'introduction de la belle-de-nuit à longues fleurs (*Mirabilis longiflora*), et du faux acacia à fleurs couleur de rose (*Robinia hispida*).

Premier médecin de Louis XVI depuis 1782, Le Monnier n'accepta aucun honoraire pour les soins qu'il donnait aux particuliers. Ce fut à son extérieur imposant et aux services qu'il avait rendus à des hommes du peuple qu'il dut la vie dans la journée du 10 août 1792. Il se trouvait au château, dans sa chambre, lorsque la foule se précipita dans les appartements en proférant des cris de mort. Déjà il se préparait à une triste fin, lorsqu'un inconnu sans arme l'apostropha d'une voix dure et lui ordonna de le suivre. « Mais le combat dure encore, dit Le Monnier. — Ce n'est pas le moment de craindre les balles », répond l'inconnu, et il l'entraîne au milieu des morts. Son confesseur, sans dire mot, le conduisit jusqu'à son logement au Luxembourg. Chemin faisant, il lui apprit qu'il était un ancien militaire engagé par ses opinions politiques à diriger une partie de l'attaque, et que, frappé de son air vénérable, il s'était intéressé à lui. C'est à la suite de ces événements qu'on vit ce vieillard presque sans fortune établir une boutique d'herboriste à Montreuil et y recevoir galement un modique salaire des hommes auxquels il avait si souvent prodigué ses soins et son or; cependant ses amis, il faut le dire, ne l'abandonnèrent pas. Deux de ses nièces faisaient tour à tour le charme de cette société. Aussi répétait-il sou-

vent : « Mes dernières années ont été les plus heureuses. » La plus jeune voulut l'épouser : dès lors elle ne le quitta plus pendant dix mois d'une maladie douloureuse. Lors de la formation de l'Institut, il fut nommé seulement associé parce que son séjour hors de Paris ne permettait pas de le déclarer membre résidant. On a de Le Monnier : *Ergo cancer ulceratus cicutam elidit?* 1763, in-4°; — *Leçons de Physique expérimentale sur l'équilibre des liquides, etc.*, traduit de l'anglais, 1742; — *Lettre sur la Culture du Café*; Amsterdam et Paris, 1773, in-12; et plusieurs *Mémoires*, dans le Recueil de l'Académie des Sciences de 1744 à 1752. JACOS.

*Eloge de Le Monnier*, dans les *Mémoires de l'Institut*, an 12, tome III.

LEMONNIER (Guillaume-Antoine), fabuliste et traducteur français, né à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1721, mort à Paris, le 4 avril 1797. Il fit ses études au collège de Coutances et au collège d'Harcourt à Paris. Chapelain de la Sainte-Chapelle en 1743, il obtint plus tard une cure en Normandie. Pendant la révolution, il fut arrêté, conduit à la prison de Sainte-Marie-du-Mont, et amené à la prison de Sainte-Pélagie à Paris. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il était sans ressource lorsque la Convention le mit sur la liste des gens de lettres à qui elle accorda des secours. Letourneur de la Manche le fit nommer bibliothécaire du Panthéon. On a de lui : *Le Bon Fils, ou Antoine Masson*, pièce dont Philidor fit la musique et qui fut représentée au Théâtre-Italien, en 1773, sous le nom de Devaux; Paris, 1773; — *Comédies de Térence*, traduites en français, avec le texte en regard; Paris, 1770, 3 vol. in-8° avec fig.; — *Satires de Perse*, traduites en français, Paris, 1771, in-8°; — *Fables, Contes et Épîtres*; Paris, 1773, in-8°. Ses *Fables* ont joui d'un succès mérité.

J. V.

Malot, *Notice sur la vie de Lemonnier*; 1797, in-8°. — Desnoyers, *Les Siècles Littér. de la France*. — Quérard, *La France Littér.*

LEMONNIER (Pierre-René), auteur dramatique français, né à Paris, en 1731, mort à Metz, le 8 janvier 1796. Il fut secrétaire du maréchal de Mallebois, puis commissaire des guerres. On a de lui : *Les Pèlerins de la Courtille*, parodie jouée à l'ancien Opéra-Comique; 1760; — *Le Maître en Droit*, opéra comique en deux actes, joué à l'Opéra-Comique; 1760, in-8°; — *Le Cadi dupé*, opéra comique en un acte, joué à l'Opéra-Comique; 1761, in-8°; — *La Matrone chinoise*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes, jouée au Théâtre-Italien; 1764, in-8°; — *Renaud d'Asi*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, tirée d'un conte de La Fontaine, jouée au Théâtre-Italien; 1765, in-8°; — *La Meunière de Gentilly*, opéra comique en un acte, joué au Théâtre-Italien; 1768, in-8°; — *Le Mariage clandestin*, comédie en trois actes et en vers libres, imitée de Garrick, représentée au Théâtre-Français; Amsterdam et Paris, 1768, in-8°; — *L'Union de l'a-*

*mour et des Arts*, ballet héroïque à trois entrées, joué à l'Académie royale de Musique; 1773, in-4°; — *Azolan, ou le serment indiscret*, ballet héroïque en trois actes, tiré d'un conte en vers de Voltaire et joué à l'Opéra; 1774, in-4°. J. V.

*Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Quéraud, *La France Littér.*

**LEMONNIER** (*Ancinet - Charles-Gabriel*), peintre français, né à Rouen, le 6 juin 1743, mort à Paris, le 17 août 1824. Il fit ses études au collège des jésuites de sa ville natale. Ses parents le destinaient au commerce; mais, cédant à une vocation marquée, il vint à Paris étudier la peinture à l'école de Vien. Il s'y trouva condisciple de David et de Vincent, à côté desquels il fit de rapides progrès. Dans sa jeunesse, il fut admis chez M<sup>me</sup> Geoffrin, qui l'avait pris en affection jusqu'à le tutoyer. En 1770, Lemonnier remporta le grand prix de peinture sur le sujet de *Molière et sa famille*. Il composa ensuite, d'après les ordres du gouvernement, la *Résurrection de Tabithe*, tableau qui orne l'ancienne cathédrale de Lisieux. Il se rendit à Rome, en 1774, en qualité de pensionnaire de l'Académie de France. Il parcourut l'Italie, et se trouvait à Naples en 1779, époque d'une fameuse éruption du Vésuve, dont il reproduisit plusieurs épisodes. Plus tard il fit un second voyage à Rome, et fut bien accueilli par le cardinal de Bernis, ambassadeur de France. De retour à Paris, Lemonnier exposa au salon de 1785 son tableau de *Saint Charles Borromée, portant les secours de la religion aux pestiférés de Milan*. « Toutes les expressions de ce tableau, dit Landon, sont pleines de sentiment, et les différentes parties de l'art répondent à l'intérêt du sujet. » Le tableau de *Cléombrote* fut exposé au salon de 1787. « Cet ouvrage, ajoute Landon, l'un des plus capitaux de Lemonnier, est recommandable par le goût de la composition, l'expression des personnages et la fermeté du pinceau. » Deux fois exécuté en tapisserie, il est maintenant placé dans le château de Versailles. David dit, en voyant le *Cléombrote* : « Voilà un tableau d'excellent professeur. » En 1786, Louis XVI passa par Rouen, à son retour de Cherbourg, où il était allé visiter les constructions de ce port. Les notables commerçants de la ville de Rouen furent présentés au roi, qui leur fit un gracieux accueil. La chambre du commerce, voulant perpétuer la mémoire de cet événement, invita Lemonnier à le retracer sur la toile. Ce grand tableau, composé de vingt-deux figures, la plupart vêtues de noir, fut exposé au salon du Louvre, en 1789; il fut ensuite placé dans la salle des séances de la chambre du commerce de Rouen, où on le voit aujourd'hui. Les traits de Louis XVI ont été fidèlement rendus par l'artiste, qui avait obtenu une séance du roi. Autour de ce prince sont placés, le duc d'Harcourt, gouverneur de la Normandie, le maréchal de Castries, ministre de la Marine, M. de Villedeuil, intendant de la province, et plusieurs autres personnes de la cour. Seize membres de

la chambre du commerce, habilement groupés, sont peints avec vérité. Sous le rapport de l'art, pour l'entente du clair-obscur, l'harmonie des lignes et des plans, ce sujet présentait de grandes difficultés, qui ont été heureusement surmontées. Le Génie du Commerce, allégorie, figure en face de la présentation de la chambre du commerce à Louis XVI, et dans la même salle. Cette grande toile, de vingt-six pieds de longueur, sur quatorze pieds de hauteur, ne fut terminée qu'en 1791. Lemonnier était membre de l'Académie royale de Peinture depuis 1789. *La Mort d'Antoine* lui fournit le sujet de son morceau de réception. Logé au Louvre durant la révolution, il fit partie de la commission des monuments, ce qui le mit à même de conserver une foule d'objets précieux. En 1794 le comité d'instruction publique ayant organisé l'École de Médecine de Paris, Lemonnier fut choisi pour remplir l'emploi de peintre-dessinateur de cette école : elle lui doit quatre beaux portraits et beaucoup de dessins où des bizarreries de la nature sont fidèlement retracées. *Les Ambassadeurs romains venant demander à l'Aréopage communication des lois de Solon* : tel est le sujet d'un des bons tableaux de Lemonnier, qui fut exposé au salon de 1808. L'année suivante, la place de directeur de l'académie française de Rome se trouvant vacante, Lemonnier se mit sur les rangs. Il obtint la majorité des voix, dans la classe des Beaux-Arts de l'Institut; mais un autre fut choisi par le chef de l'État. Pour dédommager Lemonnier, on le nomma, en 1810, administrateur de la Manufacture des Tapisseries de la couronne. Pendant les six années qu'il dirigea cet établissement, il fit faire des progrès à l'art de la tapisserie, et c'est durant son administration que les Gobelins ont fourni quelques-uns de leurs plus beaux ouvrages, notamment, *La Peste de Jaffa*, d'après Gros. Lemonnier avait reçu en 1814 la croix de la Légion d'Honneur. Il fut destitué au mois de mai 1816, sans motif connu, sans égard pour son âge avancé et ses longs travaux. Peu d'années après, la ville de Rouen protesta contre cette injustice en lui votant une somme de 3,000 fr. de rente. L'artiste ne voulut pas se laisser vaincre en générosité, et fit hommage au muséum de cette cité d'un de ses tableaux de grande dimension, représentant *Les Adieux d'Ulysse et de Pénélope à Icarus*, qui avait figuré avec distinction à l'exposition de 1811. Le muséum de Rouen, qui a été organisé par Lemonnier, contient douze de ses ouvrages, dont les plus remarquables sont : *La Peste de Milan*, une *Mission des Apôtres*, *Jésus-Christ dans la Synagogue*, un *Sinite parrulus venire ad me*, etc. Tous ces tableaux se distinguent par de beaux caractères de tête, par la noblesse des expressions et par une grande manière de draper. Quelque temps avant la chute de l'empire, Lemonnier avait exécuté pour l'impératrice Joséphine son tableau

d'Une Soirée chez madame Geoffrin (gravé par Jazet). Il entreprit de lui donner deux penfants : D'une main octogénaire, mais guidée encore par un génie plein de verdeur, il peignit François Ier recevant à Fontainebleau, dans la galerie de Diane, La Sainte Famille de Raphaël (gravé par Debucourt), et Louis XIV assistant, dans le parc de Versailles, à l'inauguration de la statue de Milon de Crotonne, du Puget. Ces trois sujets avaient pour principale donnée de rassembler les personnages qui ont illustré le siècle où les arts et les lettres ont jeté le plus grand éclat en France. Le prince Eugène acquit ces tableaux pour sa galerie de Munich, et une médaille d'or, à son effigie, exprima sa satisfaction à l'auteur. La Lecture chez M<sup>me</sup> Geoffrin offre un intérêt tout particulier. Le peintre avait connu la plupart des personnages célèbres qu'on y voit figurés, et les avait encore si bien présents à la mémoire qu'on peut dire qu'il les peignit d'après nature. Non-seulement il a copié les traits de leur physionomie, mais encore il a pu exprimer les habitudes de leur corps et ces riens qui sont tout pour la ressemblance. Près de soixante figures, groupées autour de Le Kain et de M<sup>lle</sup> Clairon, qui lisent une tragédie de Voltaire, remplissent sans confusion un cadre assez étroit.

A. DE LACAZE.

London, *Annales du Musée*, t. X, p. 41 et 133. — *Mercure de France*, 25 juin 1791. — Lemonnier fils, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de A.-C. G. Lemonnier*; Paris, 1824, in-8°.

LEMONTEY (Pierre-Édouard), historien et publiciste français, né à Lyon, le 14 janvier 1762, mort à Paris, le 26 juin 1826. Ses parents, qui étaient des commerçants, lui firent faire de bonnes études, et le destinèrent au barreau. Il fut reçu avocat à Lyon, en 1782, et exerça cette profession jusqu'au moment de la révolution. Il se livra en même temps à son goût naturel pour les lettres, et obtint deux prix à l'Académie de Marseille, l'un pour l'*Éloge de Peiresc*, l'autre pour l'*Éloge de Cook*, en 1789. Vers la même époque, il mit sa plume au service des protestants, qui réclamaient contre les restrictions de l'édit de 1787. Cet acte royal leur accordait l'état civil, mais les excluait des fonctions publiques. Lemontey combattit cette exclusion, et demanda que les protestants pussent être électeurs et éligibles aux états généraux. La question fut en effet résolue en ce sens par l'administration qu'inspirait Necker. Le jeune avocat était grand admirateur du ministre, et il eut la plus grande part à la rédaction de l'adresse que la ville de Lyon envoya à Louis XVI pour demander le rappel de Necker. « Nous avons un Henri IV, y était-il dit, il nous faut un Sully. » Ce langage était sincère dans la bouche de Lemontey, qui avait toutes les idées de son temps, qui détestait les abus de l'ancien régime, mais qui ne s'abandonnait pas aux passions révolutionnaires. Son talent et ses opinions modérées le désignaient aux

suffrages de ses concitoyens. D'abord nommé membre du comité qui remplaça en 1789 les anciennes autorités de Lyon, il fut appelé quelques mois après à la place de procureur de la commune, qu'il conserva jusqu'à son élection à l'Assemblée législative comme député de Rhône-et-Loire. Il fit partie de la minorité modérée de cette assemblée, dont il fut élu président en décembre 1791; mais ses efforts et ceux de ses collègues pour défendre la monarchie constitutionnelle de 1790 furent inutiles, et après l'insurrection du 10 Août, il crut prudent de se soustraire par l'exil à la colère des vainqueurs. Il passa en Suisse tout le temps de la terreur, et ne revint à Lyon qu'en 1796. Nommé administrateur du district, il usa de son influence en faveur des Lyonnais qui s'étaient dérobés par la fuite aux vengeances révolutionnaires de 1793, et obtint pour beaucoup d'entre eux leur radiation de la liste des émigrés et la restitution de leurs biens. En 1797 il vint s'établir à Paris, et se consacra aux lettres. Un petit opéra, intitulé *Palma, ou le voyage en Grèce*, qu'il fit jouer sur le théâtre Feydeau, au mois d'août 1798, eut beaucoup de succès, grâce à la musique de Plantade et à des allusions contre le vandalisme de la terreur. Son second opéra, *Romagnesi*, réussit moins, et l'auteur abandonna un genre qui ne lui convenait pas. En 1801 il publia *Raison et Folie*, piquant recueil de mélanges qui contient des morceaux remarquables, entre autres *Les Courtisans*; *Quelle Journée! ou les sept Femmes*; *Les Poulets sacrés*; *Influence morale de la division du travail*. On trouve dans ces divers essais des idées, de l'observation, de l'esprit, de la verve satirique; il ne leur manque, pour rappeler les mélanges de Voltaire, qu'un style plus léger, une galté plus facile, plus d'imprévu et de grâce dans la plaisanterie. Lemontey était un écrivain de beaucoup de sens et de savoir, un moraliste caustique; il n'était pas dénué d'imagination, mais il fut toujours, surtout dans les sujets légers, quelque chose de lourd et de vulgaire. Ces défauts sont sensibles dans une suite de *Raison et Folie*, qu'il publia sous le titre des *Observateurs de la Famme*, opuscule qui abonde d'ailleurs en traits piquants et en réflexions fines. On trouve les mêmes défauts, mais sans aucune qualité, dans trois ouvrages de circonstances qu'il écrivit pour reconnaître les faveurs de l'empereur Napoléon. Malgré sa fortune, qui lui permettait de vivre indépendant, malgré des habitudes d'économie qui lui rendaient superflue une augmentation de fortune, il plaça son humeur chagrine à solliciter les bienfaits du pouvoir. Nommé, lors de la création des droits réunis, membre du conseil de cette administration, il joignit à cette sinécure la place de chef d'un bureau de police littéraire. Enfin il fut chargé, moyennant une pension de 6,000 f., d'écrire une histoire de la France au dix-huitième siècle. Les archives de l'État lui furent ouvertes, et il en

tira les matériaux d'un ouvrage qui ne répond pas aux intentions du prince qui l'avait demandé, et que l'auteur s'abstint prudemment de publier. Lemonthey, sans aucune indépendance dans le caractère, avait un certain courage d'esprit, et s'il se montra très-attaché à ses places, il ne fut pas ouvertement infidèle à ses opinions politiques. La première restauration lui donna la croix de la Légion d'Honneur et lui laissa ses places et sa pension, moins le traitement aux Droits-Réunis. Pendant les Cent-Jours Fouché le rappela au bureau de la librairie. Il perdit cette place à la seconde restauration, et fut nommé un des examinateurs des ouvrages dramatiques. Cet emploi ne l'empêcha pas d'écrire dans les journaux de l'opposition, *Le Constitutionnel*, *La Minerve*, mais toujours avec assez de réserve pour ne pas se brouiller avec le pouvoir. Le régime libéral de la restauration lui permit de publier divers ouvrages préparés sous l'empire, entre autres son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*. Ce livre, fondé sur des documents alors peu connus ou même inédits, contient beaucoup de vues neuves et des aperçus d'une grande portée. Lemonthey a signalé le premier que la véritable originalité du règne de Louis XIV consiste dans l'administration intérieure; il a montré aussi que la centralisation excessive inaugurée par Louis XIV, ce roi « novateur et révolutionnaire », prépara la ruine d'un pouvoir qu'elle avait rendu d'abord plus éclatant et plus facile. Son portrait du grand roi a paru sévère; ses réflexions sur le caractère français ne sont pas moins amères; mais si l'on fait la part d'une certaine rudesse d'expression qui conviendrait mieux à un moraliste satirique qu'à un historien, on reconnaît que Lemonthey a presque toujours rencontré juste dans ses jugements. Cet *Essai* formait l'introduction d'une *Histoire de la Régence* qui parut après la mort de l'auteur. On retrouve dans cet ouvrage le même esprit pénétrant et sarcastique, les mêmes recherches solides et neuves. Lemonthey fut élu membre de l'Académie Française au mois de mars 1819. Il y succéda à son compatriote Morellet. Il lut dans les séances particulières de cette compagnie plusieurs notices sur des personnages célèbres du dix-septième siècle et une curieuse *Étude sur les origines historiques de Paul et Virginie*. Dans la séance du 25 août 1825, il prononça l'*Éloge de Vicq-d'Azay*. Ce fut son dernier ouvrage. Sa santé s'altéra gravement dès le commencement de 1826, et au mois de mai, à la suite d'une longue marche faite par un temps chaud, il tomba malade, et s'allita pour ne plus se relever. On attribua sa mort à son avarice, qui l'avait empêché de prendre une voiture (1). Malgré des

habitudes parcimonieuses qui se trahissaient jusque dans ses habits, il aimait le monde et il en était recherché; on a même prétendu qu'il s'était assuré trois cent soixante invitations par an. Du reste, cet homme si avare pour lui-même était obligeant pour les autres, et on trouva dans ses papiers la preuve qu'il avait rendu à des amis de nombreux services pécuniaires. Sa fortune considérable passa à des collatéraux. On a de lui : *Du Droit des non-catholiques aux états généraux, ou examen impartial d'un écart intitulé : Réflexions sur la question de savoir si les protestants peuvent être électeurs et éligibles pour les états généraux*; (Lyon), 1792, in-8°; — *Éloge de Jacques Cook, avec des notes, discours qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Marseille*, le 25 août 1789; Paris, 1792, in-8°; — *Palma, ou le voyage en Grèce*, opéra en deux actes (prose et vers); Paris, 1793, in-8°; — *Raison, Folie, chacun son mot, ou petit cours de morale mis à la portée des vieux enfants*; Paris, 1801, in-8°; — *Récit exact de ce qui s'est passé à la Société des Observateurs de la Femme, le mardi 3 novembre 1802*; Paris, 1803, in-18. Cet opuscule, dirigé contre une société qui s'intitulait les *Observateurs de l'Homme*, a été joint à *Raison et Folie* dans la troisième édition, augmentée de quelques dissertations à peu près philosophiques et de quatre contes inédits : *La Nourriture d'un Prince, ou le danger des coutumes étrangères*; *Le Pécheur du Danube*; *Le Jardinier de Samos, ou le père du sénat*; *L'Enfant de l'Europe, ou le dîner des libéraux à Paris*, en 1814; Paris, 1816, 2 vol. in-8°; — *Irons-nous à Paris? ou la famille du Jura, roman plein de vérité*; Paris, 1805, in-12; — *La Vie du Soldat français, en trois dialogues, composée par un conscrit du département de l'Ardèche, et dédiée à son colonel*; Paris, 1805, in-8°; — *Thibaut, ou la naissance d'un comte de Champagne; poème en quatre chants, sans préface et sans notes, trad. de la langue romane sur l'original composé en 1200 par Robert de Sorbonne, clerc du diocèse de Reims*; Paris,

éprouva divers symptômes fâcheux. Une légère blessure au pied eut des suites plus graves qu'on se devait le supposer, et le força de garder longtemps la chambre. Accoutumé à une vie active, il se plaignait souvent du repos auquel il était condamné. Peu de temps après il eut une ophthalmie accompagnée de phénomènes singuliers. Un soir, en rentrant chez lui, il crut voir la neige tomber à gros flocons, quoique nous fusions au mois de mars; l'illusion était si complète, qu'il ne cessait de secouer la prétendue neige de ses habits. Arrivé dans son appartement, eût que ses yeux furent frappés par la lumière, les flocons de neige se changèrent en une multitude de papillons noirs dont sa chambre fut parut remplie.... Depuis ce moment il fut obligé à de grands ménagements et à un régime sévère.... Vers la fin de mai, il se rendit à Soaux, chez l'amiral russe Taitakoff; il y était depuis quelque temps, lorsqu'il tomba dangereusement malade. Il fut ramené à Paris dans un état déplorable, et mourut après une courte maladie. »

(1) C'est ce que prétend la *Biographie des frères Michaud*. La notice imprimée en tête des *Œuvres* de Lemonthey donne sur sa dernière maladie des détails différents et curieux. — Dès le commencement de 1826, dit-elle, il

1811, in-8° : ouvrage composé à l'occasion de la naissance du fils de Napoléon ; — *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV, et sur les altérations qu'il éprouva pendant la vie de ce prince, morceau servant d'introduction à une histoire critique de la France depuis la mort de Louis XIV, précédé de nouveaux Mémoires de Dangeau, contenant environ mille articles inédits sur les événements, les personnes, les usages, les mœurs de son temps, avec des notes autographes, curieuses, anecdotiques ajoutées à ces mémoires par un courtisan de la même époque* ; Paris, 1818, in-8° ; — *Des bons Effets de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance, ou trois visites de M. Brune* ; Paris, 1819, in-12 ; Lille, 1821, in-12 ; — *Étude littéraire sur la partie historique de Paul et Virginie, accompagnée de pièces officielles relatives au naufrage du vaisseau Le Saint-Géran* ; Paris, 1823, in-8° ; — *De la Précision considérée dans le style, les langues et la pantomime* ; Paris, 1824, in-8° ; — *De la Peste de Marseille et de la Provence pendant les années 1720-21. Chapitre extrait d'un ouvrage inédit intitulé : Histoire critique de la France depuis la mort de Louis XIV* ; Paris, 1821, in-8° ; — *Notices sur M<sup>me</sup> de La Fayette, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Deshoulières, lues à l'Académie française* ; Paris, 1822, in-8° ; — *Notice sur Claude-Adrien Helvétius* ; Paris, 1823, in-8° ; — *Notice sur M<sup>lle</sup> Clairon* ; Paris, 1823, in-8° ; — *Histoire de la Régence et de la Minorité de Louis XV jusqu'au ministère du cardinal de Fleury* ; Paris, 1832, 2 vol. in-8°. Lemontey avait préparé une édition de ses Œuvres, d'où il avait exclu son petit écrit en faveur des protestants, et ses trois ouvrages de circonstance sous l'empire ; elle parut après sa mort ; Paris, 1829, 5 vol. in-8° : elle contient, outre la plupart des ouvrages cités plus haut, un certain nombre de notices que Lemontey destinait à la galerie française savoir : *Marguerite de Valois, reine de Navarre* ; *François de Guise, le Balafre* ; *Jeanne d'Albret* ; *Gaspard de Coligny* ; *J.-A. de Thou* ; *J.-Fr.-Paul de Gondi, cardinal de Retz* ; *Anne-Geneviève du Bourbon, princesse de Condé, duchesse de Longueville* ; *Chaulieu* ; *Adrienne Lecouvreur*. L. J.

Villemain, *Discours prononcé aux funérailles de Lemontey*. — Rignan, *Notice sur Lemontey* ; dans le *Revue encyclopédique*, vol. XXXI, p. 382. — Dugas-Montbel, dans l'*Annuaire nécrologique* de Mahul, année 1826. — Notice en tête des Œuvres de Lemontey. — *Revue Française*, n° XIV, mars 1830.

LEMORT (Jacques), chimiste hollandais, né à Harlem, le 13 octobre 1650, mort à Utrecht, le 1<sup>er</sup> mars 1718. Destiné par son père à l'état ecclésiastique, il étudia d'abord la théologie ; plus tard il s'adonna aux sciences naturelles, et ouvrit à Leyde un cours public de pharmacie et de chimie. La jalousie des professeurs de la faculté, qui le firent interdire et condamner à une amende, le décida à aller s'établir à Utrecht, où

il obtint, en 1702, la chaire de chimie, qu'il occupa jusqu'à sa mort. On a de lui : *Chymia medico-physics, rationibus et experimentis superstructa* ; Leyde, 1676, in-4° ; ibid., 1684, in-8° ; — *Compendium Chymicum* ; Leyde, 1682, in-12 ; — *Pharmacia medico-Physica, rationibus et experimentis instructa, necnon observationibus medicis illustrata* ; Leyde, 1684, in-8° ; ibid., 1685 et 1688, in-8° ; — *Chymia rationibus et experimentis auctoribus, usque demonstrativis superstructa, in qua malevolorum columnis modeste simul diluantur* ; Leyde, 1688, in-8° ; — *Idea actionis corporum, motum intestinum, præsertim fermentationem, delineans* ; Leyde, 1693, in-12 ; — *Chymiz veræ Nobilitas et Utilitas in physica corpusculori, theoria medica, ejusque materie et signis* ; Leyde, 1696, in-4° ; — *De Concordantia Operationum Naturæ, chymiz et medicinz* ; Leyde, 1702, in-12 ; — *Theoria medicinz fundamenta novantiqua* ; Leyde, 1700 et 1718, in-8° ; — *Facies et Pulchritudo Chymiz ab adfectis maculis purificata et ad veras naturæ et sui artis leges exornata* ; Londres, 1700, in-8° ; Leyde, 1712, in-8°.

D<sup>r</sup> L.

*Biographie médicale*. — Hoer, *Histoire de la Chimie*.  
LE MOS (Thomas de), théologien espagnol, né à Rivaclavia, en Galice, vers 1560, mort le 23 août 1629. Il entra jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, devint professeur de théologie à Valladolid en 1594, et se signala par son zèle contre le molinisme naissant. Son ordre le chargea d'aller soutenir à Rome les doctrines de saint Augustin et de saint Thomas. La controverse entamée devant Clément VIII continua sous Paul V, et n'eut pas de résultat décisif. Les papes s'abstinrent de donner une décision sur cet obscur sujet de la grâce. Lemos, qui dans plus de quarante disputes publiques avait défendu, avec du savoir et de l'éloquence, les doctrines dominicaines, fut nommé en 1607 consultant de la sainte et universelle inquisition romaine. Il passa les dernières années de sa vie au couvent de la Minerva. Ses principaux ouvrages sont : *Panoplia Grætz, seu de rationalis creaturæ in finem supernaturalem gratuita, divina, suavitente ordinatione, ductu, mediis, liberoque progressu, dissertationes theologicz* ; Beziers (avec la fausse indication de Liège), 1676, 4 t. in-fol ; — *Acta omnium Congregationum ac disputationum quæ coram SS. Clemente VIII et Paulo V summis pontificibus sunt celebratz in causa et controversa illa magna de auxiliis divine gratiæ, quæ disputationes ego F. Thomas de Lemos eadem gratia adjunctus sustinui contra plures ex Societate* ; Louvain, 1702, in-fol. Z.

J. R. Berry, *Vie de Th. de Lemos*, en tête des *Acta omnia*. — Nic Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Quétif et Echard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*.  
LE MOS (Don Pedro-Fernandes de CASTRO marquis de SARRIA, comte de), homme d'État

né à Madrid, vers 1576, mort dans la même ville, en 1622. Destiné par sa naissance aux grandes charges militaires, il entra de bonne heure au service, et se distingua dans les campagnes de Flandre. Il se fit aussi remarquer par la protection qu'il accordait aux littérateurs. Il n'était encore que marquis de Sarria lorsqu'il eut Lope de Vega pour secrétaire. Ce poète lui écrivait dans la suite : « Vous savez combien je vous aime et vous vénère, et que bien des nuits j'ai dormi à vos pieds comme un chien. » Plus tard le marquis de Sarria, devenu comte de Lemos, fut le patron de Cervantes et des Argensolas. Il épousa une fille du comte de Lerme, et grâce à la faveur du tout-puissant ministre, il s'éleva aux plus hautes dignités. Président du conseil des Indes en 1603, capitaine général en 1604, il devint vice-roi de Naples en 1610. Ce fut la plus brillante période de sa vie. Il tenait à Naples un cours littéraire dont les frères Argensolas étaient les principaux ornements, et déployait une magnificence royale. La chute du comte de Lerme en 1618 amena celle du comte de Lemos, qui passa dans la disgrâce les dernières années de sa vie. Z.

J. Yañez, *Memorias para la historia de don Felipe III, rey de España* — Watson, *History of the Reign of Philippe III.* — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 123.

**LEMORE MESA (Manoel de)**, juriste portugais, né à Estremoz, en 1670, mort en 1744. Il a laissé sur les premiers temps de la colonisation du Brésil un opuscule fort curieux, et qui a pour titre : *Doação da Capitania de Porto Seguro em favor de Pedro Tourinho*, etc. Cette pièce précieuse, imprimée à Madrid, sans date, est devenue introuvable ; elle renferme les conditions auxquelles fut vendue la province la plus anciennement connue d'un vaste empire, lorsque Leonor de Campo Tourinho la céda après la mort de son père. F. D.

*Documents particuliers.*

**LEMONS DE FARIA E CASTRO (Damido-Antonio de)**, géographe et historien portugais, né en 1715, à Villanova de Portimão, dans le royaume des Algarves, mort en 1789. On lui doit *Historia geral de Portugal et suas conquistas* ; Liabonne, 1786, 1804, 20 vol. in-8°. Cette histoire, dépourvue de critique, commence au mariage du comte don Henrique avec Dona Theresa, et va jusqu'au règne de Philippe II ; on l'a réimprimée partiellement en 1830 et 1831 ; — *Politica moral e civil*, in-4°. Ce grand traité fait partie de l'histoire générale. F. D.

J. B. da Sylva Lop-s, *Chorographia ou memoria economica estatistica e topographica do Reino do Algarve*, Lisboa, 1861, in-8°. — César de Figueira, *Bibliographia Historica Portuguesa*.

**LENOT (François-Frédéric)**, sculpteur, né à Lyon, en 1773, mort à Paris, en 1827. Fils d'un simple menuisier, il apprit à Besançon les premiers principes du dessin ; puis étant venu à Paris compléter ses études, il y devint le meilleur élève de Déjoux. Il remporta à dix-sept ans le premier grand prix ; le sujet du bas-relief de

concours était le jugement de Salomon. Il était à Rome comme pensionnaire de l'académie, quand la révolution vint l'arracher à ses études pour le jeter dans les rangs de l'armée du Rhin, avec laquelle il fit plusieurs campagnes. Rappelé à Paris en 1795 pour coopérer à l'érection d'une statue colossale du peuple français imaginée par David et décrétée par la Convention, il fut chargé dès lors de nombreux travaux ; on lui demanda un Numa Pompilius pour le conseil des Cinq-Cents, un Cicéron pour le tribunal, un Léonidas aux Thermopyles pour le sénat, un Brutus, un Lycurgus et un bas-relief allégorique pour le Corps législatif. En 1801 il exposa une bacchante en marbre, qui fut acquise par le premier consul, et en 1801 un buste de Jean Bart, qui fut envoyé par Napoléon à la ville de Dunkerque. En 1808 il fit le char et les deux figures de plomb doré destinés à accompagner sur l'arc du Carrousel les fameux chevaux de Venise, et qui furent enlevés ainsi qu'eux en 1815. En 1808 Lemot sculpta le grand bas-relief du fronton du Louvre, dont la figure principale, changée par la restauration, représentait Napoléon sur un char de triomphe. Ce vaste travail fut jugé digne du prix décennal ; il le méritait, ne fût-ce que par la difficulté vaincue. Lemot mit au salon en 1810 la statue de Murat et un dessin du fronton du Louvre ; en 1812, *La Réverie*, figure couchée, et Hébé versant le nectar à l'aigle de Jupiter. Lorsque les Bourbons rentrèrent en France en 1814, un de leurs premiers soins fut de charger Lemot de refaire la statue équestre d'Henri IV, placée autrefois sur la terre plain du Pont-Neuf et renversée à la révolution. Cette nouvelle statue ne fut érigée qu'en 1817. On lui demanda aussi la belle statue équestre de Louis XIV, également en bronze, qui fut inaugurée à Lyon sur la place Bellecour, le 4 novembre 1826.

On doit encore à Lemot une Renommée, bas-relief placé sous le vestibule du palais du Luxembourg, un modèle en plâtre de la statue du général Corbineau, enfin un Apollon, figure colossale, que la mort ne lui permit pas d'achever.

Depuis 1805, Lemot était membre de l'Institut, et professeur à l'Académie des Beaux-Arts ; à ce titre il a formé plusieurs de nos plus habiles sculpteurs, et entre autres Denis Foyatier. La restauration lui décerna le titre de baron. Dans les dernières années de sa vie, il était devenu propriétaire des précieuses et pittoresques ruines du château de Clisson, et il a bien mérité des archéologues et des artistes en les conservant avec le plus grand soin et en publiant en 1817 un vol. in-4° intitulé : *Notices historiques sur la ville et le château de Clisson*. E. B.—n.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle* — Dulaure, *Histoire de Paris*. — C. J. Ch... T. *Panorama de la ville de Lyon*.

**LEMOYNE D'IBERVILLE**, navigateur canadien, né à Montréal, en 1642, mort à la Ha-

vane, le 9 juillet 1706, était le second des huit fils de Charles Lemoine de Longueil, gentil-homme normand établi depuis 1640 au Canada, où il semble avoir joui d'une certaine influence, puisque trois cantons de la colonie le choisirent en 1684 pour ménager la paix entre eux et les Français. Les sept frères d'Iberville, qui tous prirent part, ou avec lui ou séparément; aux événements dont le Canada fut le théâtre pendant les dernières années du dix-septième siècle et les premières du dix-huitième, se nommaient : Lemoine de Longueil, Lemoine de Sainte-Hélène, Lemoine de Maricourt, Lemoine de Sérigny et Lemoine de Châteauguay; les deux derniers paraissent avoir porté l'un et l'autre le nom de Lemoine de Bienville. D'Iberville, qui se livrait à la navigation dès son plus jeune âge, s'était fait une grande réputation de bravoure et de capacité lorsqu'en 1686 le gouverneur d'Énouville jeta les yeux sur lui et ses deux frères Sainte-Hélène et Maricourt pour expulser les Anglais des forts Monsipi, Ripert et Kichichouanne, qu'ils avaient construits dans la baie d'Hudson, où ils s'étaient en outre emparés du fort Bourbon; dont ils avaient changé le nom en celui de Nelson. Partie de Montréal, au mois de mars, sous le commandement supérieur du chevalier de Troyes, capitaine d'infanterie à Québec, l'expédition eut à surmonter tant de fatigues et de privations dans sa route à travers des marais et des chemins non frayés qu'à son arrivée, le 20 juin, devant Monsipi, elle était réduite à quatre-vingt-deux hommes. Quoi qu'il en soit, le fort fut immédiatement attaqué, d'un côté par d'Iberville et Sainte-Hélène, de l'autre par de Troyes et Maricourt; et bien que sa position sur une éminence concourût, avec les ouvrages dont il se composait, à en rendre la conquête difficile et périlleuse; il lui fallut céder devant l'impétuosité des Français, devant celle surtout d'Iberville et de Maricourt qui payèrent bravement de leur personne. Tous deux, accompagnés de neuf hommes seulement, surpris et enlevèrent, le 1<sup>er</sup> juillet suivant, un bâtiment de guerre anglais mouillé devant le fort Ripert, que Sainte-Hélène venait de reconnaître, et ils firent plusieurs prisonniers, au nombre desquels était le gouverneur général de la baie d'Hudson, pendant que de Troyes prenait et détruisait le fort. Peu après, le fort Kichichouanne se rendit à Sainte-Hélène et à d'Iberville, auquel Frontenac en confia la garde, quand la rupture de la paix de Nimègue étendit à l'Amérique la guerre recommencée en Europe. Les Anglais vinrent bientôt l'attaquer, mais sans succès. Au commencement de l'année 1690, accompagné de Maricourt, il les contraignit à incendier eux-mêmes le fort de Newsavanne dont il se serait infailliblement rendu maître, et après avoir hiverné à Sainte-Anne (c'était le nom qu'il avait donné au fort de Kichichouanne), il résolut de passer en France pour y vendre les pelleteries

fruit de sa conquête, mais plus encore pour se concerter sur les moyens de reprendre le fort Nelson ou Bourbon avec le gouvernement français et la compagnie de la baie d'Hudson qui avaient également à cœur de le recouvrer.

Pendant son absence, ses frères continuèrent de se montrer les intrépides défenseurs du Canada, alors en butte aux attaques non-seulement des Anglais, mais encore des Iroquois et de quelques autres tribus indiennes dont ils avaient su nous faire des ennemis. Le gouverneur français, de Frontenac, s'étant décidé à attaquer les Anglais dans leurs propres possessions, avait arrêté une expédition contre Corlav, grosse bourgade de la Nouvelle-York. Sainte-Hélène partagea avec M. d'Aillebout le commandement des troupes, qui s'emparèrent des fortifications établies sur ce point. Quand peu après l'amiral Philips fut venu prendre position, avec trente-quatre bâtiments de guerre, du côté de Beauport, dans le grand bassin que forme le Saint-Laurent au dessous de Québec, et eut adressé au comte de Frontenac une sommation insolente de se rendre sous une heure, Sainte-Hélène prouva combien le gouverneur avait été fondé à compter sur le courage de ses officiers en motivant son énergique refus sur le concours qu'il attendait d'eux. Pointant lui-même les pièces dirigées contre le vaisseau amiral, il lui tua un si grand nombre d'hommes et lui fit éprouver de telles avaries que, pour ne pas couler, il dut aller se cacher et se radouber derrière le Cap aux Diamants, où les autres vaisseaux le suivirent. A quelques jours de là l'intrépide Sainte-Hélène mourut blessé par une arme qu'on soupçonna empoisonnée, dans une affaire sur le bord de la rivière Saint-Charles, affaire où, avec son frère de Longueil, il avait empêché les Anglais de franchir cette rivière. Les Canadiens, qui l'adoraient, furent tellement exaspérés de sa mort qu'ils redoublèrent d'énergie pour la venger, et y parvinrent promptement. Ceux des ennemis qui avaient débarqué abandonnèrent leurs canots et regagnèrent leurs vaisseaux, qui eux-mêmes s'éloignèrent au plus vite, à l'exception de neuf, désarmés au point de ne pouvoir mettre à la voile. Revenons à d'Iberville. A son arrivée en France, il avait été nommé capitaine de frégate *Reparti* de La Rochelle, sur *L'Envieux*, commandé par M. Bonaventure, il avait l'ordre de prendre à Québec le commandement de la frégate *Le Pol*, qui attaquerait le fort Nelson avec deux autres bâtiments fournis par la compagnie. Mais, n'ayant pu appareiller aussi promptement qu'il le désirait, contrarié d'ailleurs par les vents, pendant sa traversée, il n'arriva à Québec que le 18 octobre 1692, trop tard pour que l'expédition pût être entreprise avec succès. En attendant, il obtint que *Le Pol* et *L'Envieux* iraient attaquer par mer le fort de Pemkuit, en Acadie, que le chevalier de Villebon investissait

simultanément par terre. Ce projet n'out pas les suites qu'on s'en était promises, d'Iberville, à son arrivée devant le fort, ayant reconnu qu'il était trop bien défendu pour qu'on pût, sans une folle témérité, hasarder une attaque. Enfin, au mois de septembre de l'année suivante, il put satisfaire son impatient désir de restituer à la France le fort Nelson, contre lequel avaient été envoyées les deux frégates *Le Poli* et *La Salamandre*, cette dernière commandée par Sérigny, comme lui l'un des chefs de l'expédition. Le succès couronna l'entreprise après quinze jours de siège, mais non sans douleur pour les deux chefs, qui y perdirent leur frère de Châteauguay.

Repassé en France, où il arriva le 9 octobre 1695, d'Iberville en ramena les navires *L'Enviéux* et *Le Profond*, avec lesquels lui et le capitaine Bonaventure prirent et détruisirent cette fois (juillet 1695) le fort de Penakut, après avoir, chemin faisant, capturé un vaisseau anglais. D'Iberville se rendit ensuite dans la baie de Plaisance, où il s'attendait à trouver M. de Brouillon, qui devait l'attendre avec le vaisseau de guerre *Le Pelican* et huit bâtiments malouins pour qu'ils s'emparassent ensemble de Saint-Jean, le principal des établissements anglais à Terre-Neuve. Mais, à son arrivée, le 12 septembre, il ne vit point M. de Brouillon; depuis trois jours il s'était éloigné avec ses neuf bâtiments pour attaquer seul Saint-Jean, contrairement à leurs conventions. Ce dernier, homme violent, cupide et jaloux, n'ayant pas réussi, revint au mouillage de Plaisance, mais se refusa longtemps à secourir d'Iberville dans une opération contre la partie nord de l'île, mal gardée par les Anglais. Il finit bien par adhérer au projet d'Iberville, à la condition que le commandement supérieur lui serait personnellement dévolu; mais il lui suscita une foule d'obstacles et de mauvais procédés auxquels ce dernier opposa une constante modération. Toutefois, la crainte de pousser trop loin le mécontentement des Canadiens, irrités de sa conduite peu loyale, le décida à marcher sur Saint-Jean, dont la conquête fournit à d'Iberville plus d'une occasion de signaler sa capacité et sa bravoure réfléchie. Pendant les deux mois qui suivirent, d'Iberville, agissant sans le concours de Brouillon, remporta sur les Anglais de si nombreux succès qu'il ne leur resta plus dans toute l'île que deux quartiers, qu'il aurait soutenus s'il avait reçu de France les secours qu'il y avait demandés. Quand Sérigny arriva de France avec une division, le 18 mai 1697, il lui fallut, d'après les ordres du gouvernement, renoncer à achever la conquête de Terre-Neuve pour entreprendre celle du fort Nelson, que les Anglais avaient repris au mois de septembre 1696. D'Iberville mit à la voile le 8 juillet 1697 avec cinq navires, dont un fut brisé par les glaces le 3 août. Trois autres s'étant séparés de lui par suite de l'épaisseur des brumes et des

rudes secousses que leur avaient fait essuyer les glaces charriées par de violents courants, *Le Pelican*, de cinquante canons qu'il montait, se présenta seul devant le fort Nelson, le 4 septembre. Le lendemain, de grand matin, il reconnut, à trois lieues sous le vent, trois vaisseaux anglais qui manœuvraient pour entrer dans la baie. Certain d'être attaqué au mouillage, où il aurait alors été placé entre deux feux également redoutables, d'Iberville préféra aller au-devant de l'ennemi. Cette détermination eut un succès qu'on ne devait pas espérer. Par une série de manœuvres habilement calculées, il réussit à prendre un des navires ennemis, à en couler un autre et à faire s'éloigner le troisième. Chassé le lendemain par une violente tempête de son mouillage, qu'il avait regagné, *Le Pelican* sombra à l'entrée de la rivière Sainte-Thérèse; mais fort heureusement pour d'Iberville, qui avait pu se sauver avec son équipage, il retrouva les trois navires qui s'étaient séparés de lui et qui l'aiderent à prendre le fort après quatre jours de bombardement.

Le but de l'expédition ainsi atteint, d'Iberville revint en France, où son premier soin fut de suggérer à M. de Pontchartrain l'idée de profiter de la paix, récemment signée à Riswick, pour tenter de nouveau la reconnaissance de l'embouchure du Mississipi, reconnaissance que l'intrépide La Sale avait été si fatalement empêché d'accomplir onze ans auparavant. A ce projet se joignait celui d'élever un fort à l'embouchure du fleuve. L'un et l'autre obtinrent l'assentiment du gouvernement français. Avec *La Renommée*, qu'il commandait, et *Le Français*, sous les ordres du marquis Châteaumorand, il appareilla de Rochefort, et relâcha à Saint-Domingue, où il eut avec Ducazeau un entretien dans lequel il développa ses plans, dont ce grand homme fut si impressionné qu'il en témoigna son admiration à M. de Pontchartrain. Arrivé, le 27 janvier 1699, dans la baie de Pensacola; et quatre jours après, se hâtant de prendre les devants sur les Espagnols qui venaient de s'établir en cet endroit, dans le même but que lui, il jeta l'ancre au sud-sud-est de la pointe orientale de la Mobile, rivière parallèle au Mississipi, et débarqua, le 2 février, dans une île voisine, de quatre lieues de circuit, à laquelle il donna le nom d'île du *Massacre*, parce que, vers la pointe sud-ouest, il trouva les têtes et les ossements d'environ soixante personnes, qu'il présuma y avoir été tuées. Ayant ensuite gagné la terre ferme, il découvrit la rivière du Pascagoula, et, accompagné de son frère Bienville, le jeune, d'un religieux et de quarante-huit hommes, tous montés sur des barques longues, et emportant pour quinze jours de vivres, il se mit à la recherche du Mississipi, que les Indiens appelaient *Malbouchia*, et les Espagnols la *Pallassade*. Entré enfin dans ce fleuve, le 2 mars, il trouva ce dernier nom convenait assez à l'embouchure



cherchée, hériécée qu'elle était d'arbres incessamment charriés par les courants. Sa reconnaissance terminée, il revint sur ses pas, pour faire part de sa découverte à M. de Châteaumorand, qui reprit aussitôt la route de France afin d'y apporter sans retard cette importante nouvelle. Quant à d'Iberville, poursuivant ses explorations, il reentra dans le fleuve, constata plusieurs erreurs dans la relation attribuée à Tonti (1) et dans la description de la Louisiane du P. Hennepin, qu'il avait déjà trouvé en défaut sur plusieurs points du Canada et de la baie d'Hudson, arriva au village du Bayagoulas, composé de sept cents cabanes, et moula ensuite jusque aux Oumas, où il trouva une lettre écrite au mois d'avril 1685 à La Sale par Tonti, et déposée par ce dernier dans le creux d'un arbre, lorsqu'il s'était décidé à descendre le Mississippi pour venir au-devant de son infortuné compagnon, après l'avoir longtemps attendu au point de rencontre convenu entre eux. Rassuré par cette lettre sur l'appréhension qu'il avait conçue de ne plus être dans le fleuve, il revint dans la baie du Biloxi, entre la Mobile et le Mississippi; et, après y avoir construit, à trois lieues de la rivière du Pascagoulas, un fort dont il nomma M. de Sauvole commandant, et Bienville lieutenant, il repassa en France. Il n'y séjourna pas longtemps, car le 8 janvier 1700 il était de retour au Biloxi. Il se hâta, à son arrivée, de renouveler la prise de possession faite plus de vingt ans auparavant par La Sale, et de construire sur le bord du fleuve un petit fort armé de quatre canons, dont il confia le commandement à Bienville, résolu, comme lui, à repousser les Anglais, qui pendant son absence avaient hautement annoncé leur projet de venir en forces le chasser de sa position. On devait d'autant plus craindre de les voir exécuter leurs menaces que le cabinet britannique s'appretait à jeter dans la nouvelle colonie les protestants expulsés de France et forcément conduits à faire cause commune avec les Anglais, repoussés qu'ils étaient par Louis XIV, à qui ils avaient fait la proposition d'assurer à leur mère-patrie la possession de ce beau pays, proposition rejetée par ce monarque, qui ne voulait à aucun prix tolérer soit en France, soit dans ses possessions d'outre-mer, d'autre religion que la religion catholique. Sentant la nécessité d'étendre au plus tôt ses moyens d'action et de défense, afin de pouvoir repousser plus sûrement les attaques qu'il pressentait, d'Iberville, le fort du Biloxi terminé, remonta le Mississippi jusqu'au

pays des Natchez, y traça le plan d'une ville qui devait s'appeler *Rosalie*, du nom de M<sup>me</sup> de Pontchartrain, fit reconnaître une mine de cuivre sur les bords de la rivière Verte, qui se décharge dans la rivière Saint-Pierre, éleva un fort sur la Mobile, et construisit des magasins, des casernes, des fortifications sur l'île du *Mas-sacre*, dont il changea alors le nom en celui de *Dauphine*. La population se porta sur ce dernier point, qui devint promptement le centre de la colonie. Ces résultats, quelque satisfaisants qu'ils fussent, lui semblaient néanmoins bien incomplets. Rien ne se faisait pour assurer le développement agricole du pays, dont le sol conviait pourtant, par sa fécondité, à des exploitations qui eussent assuré une prospérité rapide et durable. La colonie produisait des bœufs fournissant de la laine et des cuirs susceptibles de faire l'objet d'un commerce avantageux avec la France, où ces quadrupèdes auraient pu d'ailleurs être naturalisés; mais, comme il n'est que trop souvent arrivé dans nos tentatives de colonisation, l'incurie locale et l'insouciance de la métropole contrarièrent ses projets. Le grade de capitaine de vaisseau, qu'il obtint en 1702, fut la seule récompense de ses longs services. Quatre ans plus tard, à la tête de trois vaisseaux qu'il avait armés à la Martinique, il fit une descente dans l'île anglaise de Névis, dont il s'empara, et mourut à la Havane, sur le vaisseau *Le Juste*, qu'il commandait, à la veille de faire une expédition contre la Jamaïque. Sa mort causa de longs regrets au Canada, où il était si aimé et si considéré qu'avec lui, disaient les colons, ils seraient allés au bout du monde. Il justifiait cette affection par sa bravoure, sa mansuétude, sa droiture et son équité. Son nom avait été précédemment donné à une passe qu'il avait heureusement franchie au sud de l'île aux *Coudres*, située à quinze lieues de Québec et de Tadoussac.

Deux de ses frères, Sainte-Hélène et de Châteauguay, nous l'avons vu, étaient morts avant lui; il en avait été de même de Bienville, l'aîné, tué à l'attaque d'un fort, et de Maricourt, que les Iroquois avaient brûlé avec quarante Français dans une maison en 1704. Sérigny et Bienville, le jeune, qui lui survécurent, parvinrent au grade de capitaine de vaisseau. Lemoine de Longueil, l'aîné des frères, était gouverneur de Montréal, à sa mort en 1716. Lemoine de Châteauguay, fils de celui qui avait succombé à l'attaque du fort Nelson, en 1693, fut nommé commandant en second de la Louisiane en 1722, et plus tard gouverneur de la Guyane, après avoir, dans l'intervalle, été employé à la Martinique. De 1745 à 1747, année de sa mort, il fut chargé de la défense de Louisbourg, et s'en acquitta avec succès.

P. LEVOT.

Archives de la marine. — *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix. — *Histoire de Saint-Domingue*, par le même. — *Les dernières Découvertes de La Sale dans l'Amérique septentrionale*, par le chev-

(1) Tonti, que d'Iberville eut occasion de voir en 1700, pendant qu'il construisait le fort du Biloxi, désavoua énergiquement cette relation, composée, lui dit-il, sur de mauvais mémoires, par un aventurier parisien qui avait spéculé sur son nom. Ce désaveu de Tonti est confirmé par sa déclaration au P. Marest (*Lettres édifiantes*, t. VI, p. 222, édit. Querbeuf), de n'avoir eu aucune part à cet ouvrage, tissu d'inexactitudes et d'assertions exagérées.

Hier Tonli; Paris, 1897, in-12. — *Lettres élégantes*. — *Histoire générale des Voyages*. — Léon Guérin, *Les Navigateurs français*.

**LEMOYNE (Jean-Louis)**, sculpteur, né en 1665, mort en 1755. Il fut reçu membre de l'Académie royale de Peinture et Sculpture le 30 juin 1703. Le musée du Louvre possède de lui un buste de Mansart avec cette inscription : *Ardouin Mansart com. sac. reg. œd. pr. 1705*. Lemoynet fut le maître de son fils *Jean-Baptiste* (voy. ci-après). E. B.—N.

H. Barbet de Jouy, *Description des Sculptures modernes du Musée du Louvre*. — Lenor, *Musée des monuments français*.

**LEMOYNE (Jean-Baptiste)**, sculpteur, né à Paris, en 1704, mort en 1778. Il fut élève de son père Jean-Louis Lemoynet et de Robert Le Lorrain. Il fut reçu à l'Académie royale de Peinture et Sculpture en 1738, sur la présentation d'un joli groupe, aujourd'hui au Musée du Louvre, représentant la mort d'Hippolyte. Les principaux ouvrages de cet artiste furent la statue équestre de Louis XV érigée à Bordeaux, une statue du même prince pour Rennes, le mausolée du cardinal de Fleury, enfin, le tombeau de Mignard, que nous voyons encore à Paris dans l'église Saint-Roch. E. B.—N.

*Mémoires inédits de l'Académie de Peinture et Sculpture*. — H. Barbet de Jouy, *Description des Sculptures modernes du Louvre*.

**LE MOYNE (Jean-Baptiste MOYNE, dit)**, compositeur français, né à Eymet (Périgord), le 3 avril 1751, mort à Paris, le 30 décembre 1796. Il était fils de Louis Moyne, ancien consul. Son oncle, maître de chapelle de la cathédrale de Périgueux, lui apprit la musique. A quatorze ans il parcourut la France, et visita l'Allemagne, où il reçut des leçons de composition de Grann et de Kirnberger. A Berlin, il composa un *Chant d'orage*, qui, intercalé dans l'opéra de *Toinon et Toinette*, eut un grand succès et lui valut la place de second maître de musique au théâtre du prince royal. Il donna à Varsovie *Le Bouquet de Colette*, opéra en un acte, pour les débuts de M<sup>me</sup> Saint-Huberti. De retour en France, en 1782, Le Moyne fit jouer à l'Académie royale de Musique *Électre*, dont les paroles étaient de Guillard. On y trouvait des morceaux remarquables, mais trop de bruit, et Gluck désavoua Le Moyne, qui se disait son élève. Le Moyne étudia alors Paccini et Sacchini, et fit représenter, en 1786, *Phédre*, dont le poème était de Hoffmann. Cet opéra eut du succès. Le Moyne fit ensuite un voyage en Italie; à son retour, en 1789, il donna *Les Prétendus*, opéra bouffe, paroles de Rochon de Chabannes, et *Nephté*, tragédie lyrique, de Hoffmann. Ces deux ouvrages réussirent. En 1790 Le Moyne fit avec Forgeot *Les Pommiers* et *Le Moulin*, et avec Guillard et Andrieux *Louis IX en Égypte*. En 1792 il donna au théâtre Favart *Elfrida*, paroles de Guillard. L'année suivante, l'Opéra joua de lui *Miltiade à Marathon*, et en 1794

*Toute la Grèce*, pièces de circonstances. Enfin il donna au théâtre Feydeau *Le Petit Batelier, ou les vrais Sans-Culottes*; 1794; — *Le compère Luc*, 1794, et *Le Mensonge officieux*, 1795. Le Moyne a laissé trois opéras inédits : *Nadir, ou le dormeur éveillé*, paroles de Patrat; *Sylvius Nerva, ou la malédiction paternelle*, paroles de Befroy de Regny; et *L'Île des Femmes*, paroles de Rochon de Chabannes. J. V.

Grimm, *Correspondance*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — Choron, *Dict. histor. des Musiciens*. — *Biogr. univ. et portaites des Contemp.*

**LE MOYNE (Gabriel)**, compositeur français, fils aîné du précédent, né à Berlin, le 14 octobre 1772, mort à Paris, le 2 juillet 1815. A l'âge de neuf ans, il suivit son père à Paris, et reçut de Clémenti des leçons de clavecin et d'harmonie. Il devint ensuite élève d'Edelmann. Et fit avec le violoniste Lafont un voyage en France et dans les Pays-Bas, vers 1800. De retour à Paris, Lemoynet se livra à l'enseignement, et publia des œuvres pour le piano. Bon pianiste, il a laissé des sonates, des romances et l'opéra comique de *L'Entresol*, composé avec Piccini fils, paroles de Desaugiers, et joué au théâtre Montansier en 1802. J. V.

*Biogr. univ. et portait. des Contemp.* — Fétis, *Biogr. univ. des Musics*.

**L'EMPEREUR (Constantin)**, célèbre orientaliste hollandais, né à Oppyck, vers 1570, et mort à Leyde, en 1648. A la connaissance du droit et de la théologie il joignit celle des langues orientales, qu'il étudia sous Erpenius. Il professa d'abord pendant huit ans la théologie à Harderwick; en 1627 il fut appelé à la chaire d'hébreu à Leyde, et une vingtaine d'années après à celle de théologie, qu'il n'occupa que quelques mois. L'empereur ne fut pas au-dessous de sa tâche dans cette célèbre université dans laquelle enseignèrent et où se formèrent les plus habiles orientalistes du dix-septième siècle. On compte parmi ses élèves plusieurs hommes distingués qui consacrèrent, à leur tour, leurs travaux aux langues orientales. La plupart de ses ouvrages sont des traductions, avec des notes, de divers écrits talmudiques et rabbiniques et des livres destinés à faciliter l'étude de la langue et de la littérature du peuple juif. On peut regarder les suivants comme les plus remarquables : *De Dignitate et Utilitate Lingue Hebraicæ*; 1627, in-8°; — *Mosis Rituum Introductio ad scientiam*; Lugd.-Bat., 1631, in-8°; — *Itinerarium Benjamini Tudelemensis, hebr. lat. cum notis*; Lugd.-Bat., 1633, in-12; — *Clavis talmudica, hebr. lat.*; Lugd.-Bat., 1634, in-4°; — *Liber halicoth clam, R. Josue Levitz et lib. Mare Haggemaza R. Samuelis hannagide hebr. lat.*;

Lugd.-Bat., 1634, in-4°; — *Disputationes theologicæ*; Lugd.-Bat., 1648, in-8°.

Michel NICOLAS.

Paquet, *Mémoires*. — Rotermund, *Supplément à Adclung*.

**LEMPRIERE (John)**, biographe anglais, né dans l'île de Jersey, mort le 1<sup>er</sup> février 1824, à Londres. Après avoir fait ses études à Oxford, où il prit tous ses degrés en théologie, il fut chargé de la direction du collège d'Abingdon, passa ensuite à celui d'Exeter, et renonça, vers 1810, à la carrière de l'enseignement à la suite de quelques démêlés avec ses collègues. L'année suivante il obtint deux bénéfices dans le Devonshire, sinécures d'un revenu médiocre, mais qui lui procurèrent l'indépendance nécessaire à ses travaux. Lempriere avait une instruction étendue; il connaissait fort bien l'antiquité, et sa *Bibliotheca classica*, 1788, in-8°, revue et augmentée par lui, est encore d'un usage général dans les universités. On a encore de lui : une traduction d'*Hérodote* avec notes, 1792, dont il n'a paru que le tome 1<sup>er</sup>; — *Universal Biography*; 1808, in-4° et in-8° : cette compilation, faite avec soin, a été aussi l'objet de fréquentes réimpressions. P. L.—V.

*Annual Biography*, 1831.

**LE MUET (Pierre)**, architecte français, né à Dijon, en 1591, mort à Paris, en 1669. Non moins bon ingénieur qu'habile architecte, il fut chargé par Mazarin de créer ou de réparer les fortifications de plusieurs villes de Picardie. Il construisit à Paris un grand nombre de maisons et d'hôtels, et plusieurs châteaux en province; mais il est surtout connu pour avoir achevé l'église du Val de Grâce, commencée en 1645 sur les dessins de Mansard et continuée sur ceux de Lemercier jusqu'à la hauteur de l'entablement. On doit donc à Le Muet la coupole et les voûtes, et il est également auteur de la façade, composée de deux ordres corinthiens superposés et couronnés d'un fronton. Le Muet avait donné en 1656 les dessins de l'église Notre-Dame-des-Victoires pour les Augustins déchaussés, dits les Petits-Prères; mais les travaux à peine commencés furent suspendus faute de fonds, et ne furent repris qu'en 1737, par Libéral Bruant, et achevés plus tard par Gabriel Leduc. Le Muet a laissé trois ouvrages didactiques : *Traité des Cinq Ordres, traduit de Palladio*; Paris, 1626; — *Les Règles des Cinq Ordres d'Architecture de Vignole augmentées, et réduites de grand en petit*; Paris, 1632, in-4°; — *La manière de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*; 1665, in-fol.

E. B.—N

Quatremère de Quincy, *Histoire de la Vie et des Ouvrages des plus célèbres Architectes*. — Dulaure, *Histoire de Paris*.

**LENAIN (Dom Pierre)**, écrivain ecclésiastique, né à Paris, en 1640, mort à La Trappe, près Soligny (Perche), en 1713. Il était frère du savant Sébastien Lenain de Tillemont, et fit profession chez les Victorins de Paris. Plus tard, en

1662, lorsque Armand Le Bouthillier de Rancé eut réformé les cisterciens du monastère de La Trappe, dom Lenain s'y retira, et en devint sous-prieur. On a de lui entre autres : *Essai de l'histoire de l'Ordre de Cîteaux*; Paris, 1696, 9 vol. in-12. Le style de cet ouvrage est négligé, la critique y manque; l'auteur a déployé plus de piété que de savoir; — *Homélies sur Jérémie*; 1705, 2 vol. in-8°; — une *Traduction de saint Dorothee, Père de l'Eglise grecque*; in-8°; — *Vie de J. Le Bouthillier de Rancé, abbé et réformateur de La Trappe*; Rouen, 1715, 3 vol. in-12. Revu par Bossuet, cet ouvrage a eu de nombreuses éditions; — *Relation de la Vie et de la mort de plusieurs Religieux de La Trappe*, 6 vol. in-12. A. L.

Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*. — Merlet, *Le grand Dictionnaire Historique*.

**LENAIN DE TILLEMONT. Voy. TILLEMONT.**

**LENAU (Nicolas)**, poète allemand, né à Caatal, en Hongrie, le 15 août 1802, mort à Oberdoebbling, près Vienne, le 22 août 1850. Son véritable nom était *Niembsch de Strahlenau*; mais il est beaucoup plus connu sous celui de *Lenau*. Quoique, par sa naissance, il appartint à la Hongrie, l'allemand lui était devenu familier dès son enfance. Après avoir achevé son cours de philosophie à l'université de Vienne, il s'appliqua d'abord, pendant trois ans, à l'étude de la jurisprudence, qu'il abandonna ensuite pour se livrer à celle de la médecine et des sciences naturelles. Son génie poétique se montra pour la première fois dans une excursion qu'il fit aux Alpes autrichiennes. Non content d'errer dans les steppes de la Hongrie et de courir la poste sur la grande route de l'Europe, en 1832, il franchit même l'Océan, et fit son tour du Nouveau Monde. Après son retour d'Amérique, il habita alternativement Vienne, Ischl et Stuttgart. Ce fut dans cette dernière ville, qu'en mois d'octobre 1844, il fut atteint d'une maladie mentale, au moment où il allait se rendre à Francfort-sur-le-Mein pour s'y marier. On le conduisit dans la maison de santé de Winnethal, et de là, en 1847, à Oberdoebbling, près Vienne, où se termina sa carrière. Ce fut en 1832, l'année même où Lenau partit pour l'Amérique, que Gustave Schwab publia le premier recueil de poésies de notre poète, qui eut tout d'abord un grand succès, et qui déjà, en 1838, époque où parurent également ses *Neuere Gedichte* (Poésies nouvelles), eut une 2<sup>e</sup> édition. Ces deux recueils furent plus tard réunis sous le titre de *Gedichte* (Poésies), tome I, 14<sup>e</sup> édit.; Stuttgart, 1852; t. II, 12<sup>e</sup> éd.; ibid., 1852. C'est dans ces pièces que se manifestent avec le plus de bonheur les énergies natives et les délicatesses de son âme. Toutes ses poésies justifient amplement la sympathie dont il est l'objet de la part de ses compatriotes, et l'on peut, sans hésiter, le placer au rang des premiers poètes lyriques de l'Allemagne. Ses meilleures pièces de vers

réinnérent toutes les qualités auxquelles les poésies fugitives de Goethe doivent leur excellence. Le premier recueil de poésies de Lennau fut suivi de *Faust*, qui parut d'abord par fragments, en 1836, dans l'*Almanach du Printemps* (Fruehlings Almanach), que publiait alors le poète à Stuttgart. On en a donné une quatrième édition dans la même ville, en 1852. — *Faust* est un poème épico-dramatique, entremêlé de dialogues, de scènes dramatiques, de dissertations, de ballades et de morceaux descriptifs. On y retrouve quelques-unes des figures de Goethe, mais tellement dénaturées, qu'elles font supposer le poète frappé de cécité par son orgueil. Après *Faust* parut *Savonarole*; Stuttgart, 1837; 2<sup>e</sup> édit.; ibid., 1844. On n'y trouve rien de ce qui doit caractériser un poème épique. Lennau nous montre dans le fameux dominicain de Florence le visionnaire extatique, le prophète obstiné, le croyant réformateur et le prédicateur austère; mais il ne nous montre pas l'homme avec ses oscillations et ses contradictions, ses aspirations désintéressées et ses passions. Le troisième grand poème de Lennau est intitulé : *Die Albigenzer* (Les Albigeois), et a paru pour la première fois à Stuttgart, en 1841; 3<sup>e</sup> édit., ib., 1852. Dans ce poème, Lennau nous propose les efforts tentés par les hérétiques du douzième siècle comme une grande et glorieuse consolation pour les contemporains qui travaillent à préparer un avenir plus digne, selon lui, de l'humanité. Après la mort de Lennau, son ami Anastasius Gruen publia de lui, sous le titre : *Dichterscher Nachlass* (Succession poétique) une série de petites poésies, dont la principale est *Don Juan* (Stuttgart, 1851), que l'auteur lui-même regardait comme ce qu'il avait fait de mieux. Le nom de Lennau eut de l'écho jusqu'en Angleterre même, où il était estimé et honoré. Le *Foreign Monthly Review and continental literary journal* du mois de septembre 1839 a publié une critique remarquable tout en faveur de son *Faust* et de ses *Poésies*, et John Brydges a traduit un assez grand nombre de ses poésies sous le titre de *Poem of N. Lennau*; London, 1838. Les écrits suivants prouvent combien devait être vif l'intérêt qu'on prenait généralement aux grands poèmes de Lennau, et combien en même temps on devait avoir de difficultés pour les comprendre : *Ueber Lennau's Faust* (Sur le Faust de Lennau), par J. M. — r; Stuttgart, 1836; — *Nikolaus Lennau, seine Ansichten und Tendenzen*, etc. (Nicolas Lennau, ses vues et ses tendances), par Uffo Horn; Hambourg, 1838; — *Nikolaus Lennau. Eine Aufwärtliche Charakteristik des Dichters* (Nicolas Lennau, Caractéristique complète de ce poète), par Opitz; Leipzig, 1950; — *Lennau in Schwaben* (Lennau en Souabe), par Niendorf; Leipzig, 1853; — *N. Lennau's Briefe an einen Freund* (Lettres de N. Lennau à un ami), publiées par Mayer; Stuttgart, 1853. Henri Wilmès.

*Conversations-Lexikon. — Revue de Paris*, 1<sup>er</sup> février 1854, article de M. Henri Seuffert. — *Documents divers.*

**LE NAUTONNIER** (*Guillaume*), sieur DE CASTELFRANC, astronome français, né le 15 juillet 1660, près de Vénès (Languedoc), mort le 10 août 1620, à Castres. Destiné à la carrière ecclésiastique, il fit violence à ses goûts, qui le portaient vers l'étude des mathématiques, et entreprit un voyage pour vérifier l'exactitude de ses calculs sur la déviation de l'aiguille aimantée avant d'accepter la direction, en qualité de pasteur, de la paroisse protestante de Montredon (1694). Plus tard, il fut député par les églises du haut Languedoc à l'assemblée politique de Châtelleraut et au synode national de Saint-Maixent. Ses devoirs religieux ne le détournèrent pas cependant des sciences exactes, et il publia les ouvrages suivants, dont le premier sortit d'une presse qu'il avait établie dans son château de l'Ournarié : *Mécométrie de l'aymant, c'est-à-dire de la manière de mesurer les longitudes par le moyen de l'aymant, par laquelle est enseigné un très-certain moyen, auparavant inconnu, de trouver les longitudes géographiques de tous lieux, aussi facilement que la latitude. Davantage y est montré la déclinaison de la guide aymant pour tous les lieux*; 1604, in-folio avec cartes et gravures. Ce livre, fruit de plusieurs années de recherches, rendit d'utiles services à la navigation et valut à l'auteur une pension de 1,200 livres de la part de Henri IV; il est suivi de la *Mécométrie arithmétique de l'aymant*, dédié à Jacques I<sup>er</sup>; — *De Artificialiosa Memoria*; Castres, 1607, in-4<sup>o</sup>; résumé des moyens mnémotechniques recommandés par les anciens et les modernes. Il laissa en manuscrit un *Dicte astrologique* et une *Cosmographie*. P. L — r.

Delaunoy, *Bibl. Astronom.* — *La France Prof.*

**LENCLOS** (*Anne dite Ninon DE*), femme célèbre du dix-septième siècle. Elle naquit à Paris, en 1615, et mourut en cette même ville, le 17 octobre 1705. M. de Lenclos, son père, n'était pas un joueur de luth, comme l'ont supposé, d'après Voltaire, quelques biographes, mais un gentilhomme tourangeau, qui avait beaucoup de goût pour la musique. Madame de Lenclos appartenait à une bonne famille; elle s'efforça en vain d'inculquer à sa fille ses propres principes de morale et de religion. M. de Lenclos, de son côté, s'appliquait à lui inspirer le goût de la philosophie, non de celle qui incite l'esprit humain à rechercher en tout la souveraine vérité et à élargir les voies du perfectionnement moral, mais de cette philosophie qui conduit seulement au sensualisme et que l'on qualifie d'épicurienne. Dans cette lutte de principes entre les deux instituteurs naturels de Ninon, le père demeura victorieux; ses enseignements s'accordaient avec les instincts de son élève. Tout enfant, Ninon était belle, « et elle le fut toujours », dit Guyon de Sardière, qui décrit minutieusement sa beauté, suivant lui,

parfaite. Selon d'autres écrivains, le charme irrésistible de M<sup>lle</sup> de Lenclos consistait principalement dans la mobilité de sa physionomie et dans la grâce de sa personne. L'éducation de Ninon fut très-soignée; son père lui fit apprendre plusieurs langues étrangères; elle excellait dans l'art de la musique et dans celui de la danse; de plus, elle avait, comme on disait alors, beaucoup de lecture, ce qui ne la rendait pourtant pas pédante. Son caractère était égal et facile, son esprit vif et mordant. M<sup>lle</sup> de Lenclos avait seize ou dix-sept ans lorsqu'elle entra dans la carrière de la galanterie, et elle n'en sortit pas d'un demi-siècle tout entier, assure-t-on. Sa première liaison d'amour fut cependant enveloppée de quelque mystère; à l'époque où elle eut lieu, Ninon vivait sous le toit maternel, qu'elle abandonna dans la suite pour se livrer, sans aucune retenue, au plaisir. Les apologistes de M<sup>lle</sup> de Lenclos veulent que son excentricité ait été le résultat de la profondeur de sa raison. « Le penchant qu'elle avait à réfléchir, dit Sardièrre, lui fit porter bientôt ses regards sur le partage inégal des qualités qu'on est convenu d'exiger dans les deux sexes. Elle en vit l'injustice, et ne put la soutenir. — « Je vois, dit-elle à ses amis, qu'on nous a chargées de ce qu'il y a de plus frivole, et que les hommes se sont réservé le droit aux qualités essentielles; de ce moment je me fais homme. » Le mépris de l'hypocrisie et l'indifférence pour les richesses furent les deux seules règles de conduite que se posa Ninon; elles lui assuraient l'indépendance dans l'amour. Il y a divergence d'opinions, parmi les biographes de mademoiselle de Lenclos, quant à l'objet de sa première inclination de cœur. Voltaire prétend que Ninon fut passagèrement la maîtresse du cardinal de Richelieu; il ajoute que cette intrigue amoureuse dut être la première de l'une et la dernière de l'autre. Il semble qu'en écrivant ceci, Voltaire ait confondu Ninon de Lenclos avec Marion Delorme. Richelieu aurait donné à Ninon (toujours d'après le même auteur) une rente viagère de deux mille francs. Ce choix d'un amant qui, selon toutes probabilités, ne pouvait pas personnellement plaire à une belle fille de dix-sept ans, et le don qui s'en serait suivi, se trouvent démentis par le désintéressement de Ninon dans toutes ses relations intimes. Voltaire se contredit lui-même lorsque ensuite il dit « qu'il fallait beaucoup d'art et être fort aimé d'elle, pour lui faire accepter des présents ». Au reste, la notice sur mademoiselle de Lenclos, publiée dans les *Œuvres* de Voltaire sous le titre de *Lettre*, fourmille d'erreurs. On lit dans la *Segraisiana* que Ninon eut pour premier amant un M. de Saint-Étienne. Le fait est que celui qui assujettit le cœur encore tout neuf de Ninon fut un beau et valeureux jeune homme (1),

(1) Cette assertion de Guyon de Sardièrre est corroborée par les vers suivants de Saint-Évremond :

Gaspard de Coligny, comte, puis duc de Châtillon. Ces liens, tout charmants qu'ils étaient, se rompirent vite. De cette époque datent les réflexions de Ninon sur l'instabilité de l'amour. Elle regarda ce sentiment « comme un mouvement aveugle et machinal, qui ne suppose aucun mérite dans l'objet qui le fait naître ». Parmi les successeurs presque innombrables que Ninon donna au comte de Châtillon, il y en eut un, — un seul, — dont elle récompensa l'attachement par une fidélité qui ne dura pas moins de trois ans. Ce privilège fut le marquis de Villarceaux; Ninon l'avait enlevé à son amie, M<sup>me</sup> Scarron, sans se brouiller pour cela avec elle. Ils passèrent tout le temps de leurs amours dans la retraite à la campagne. Une telle infraction aux coutumes de M<sup>lle</sup> de Lenclos ne pouvait manquer d'étonner ceux de ses adorateurs qui avaient subi les conséquences de son humeur volage. Saint-Évremond lui adressa l'*Épigramme* dont nous venons de citer un fragment, et qui commence ainsi :

Chère Philis, qu'êtes-vous devenue ?  
Cet enchanteur qui vous a retenue  
Depuis trois ans par un charme nouveau  
Vous retient-il en quelque vieux château ?

Un peu plus loin le poète mentionne outre Châtillon, « un maréchal (d'Albret), l'ornement de la France, » et « ce jeune duc (d'Enghien) qui gagnait des batailles, » comme ayant obtenu les faveurs de Philis.

On a donné à Ninon la qualification d'*honnête homme*, parce qu'elle n'avait jamais plusieurs amants à la fois. A la vérité, celui qu'elle congédiait était si promptement remplacé par un autre, que le marquis d'Estrées et l'abbé d'Efliat (quelques auteurs ont substitué à ce dernier Villarceaux) s'en rapportèrent au hasard d'une partie de dés pour trancher une question de paternité au sujet de laquelle Ninon elle-même restait indécise. D'Estrées ayant gagné la partie se chargea du sort de l'enfant, qu'il regarda dès lors comme son fils... Ce fils, le chevalier de La Boissière, se distingua dans la marine. On a loué M<sup>lle</sup> de Lenclos outre-mesure, selon nous, pour un simple trait de probité, auquel donna du relief le contraste de la conduite d'un individu que Voltaire désigne par l'épithète de *dévo*t, et l'auteur de la *Vie de Ninon* par le titre de *grand-pénitencier*. Lors de l'arrestation de Fouquet en 1661, Gourville s'étant enfui de France, laissa deux cassettes renfermant chacune dix mille écus d'or, en dépôt, l'une chez le personnage ci-dessus, l'autre à M<sup>lle</sup> de Lenclos, dont il

Ce beau garçon dont vous fîtes éprise  
Mit en vos mains son aimable franchise;  
Il était jeune, il n'avait point senti  
Ce que ressent un cœur assujéti;  
Et, jeune encor, vous ignoriez l'usage  
Des mouvements qu'excite un beau visage;  
Vous ignoriez la peine et le plaisir  
Qu'on se donner l'amour et le désir.  
Dans les transports d'une première flamme  
Vous vous nommiez et mon cœur et mon âme.

avait été l'amant. A son retour, le dévot prétendit avoir employé le dépôt en œuvres pies; d'autres ont écrit qu'il le nia. Ninon, à qui Gourville ne redemandait pas l'autre cassette, la lui remit, en disant : « J'ai perdu le goût que j'avais pour vous; mais je n'ai pas perdu la mémoire. » Malgré son libertinage, qu'elle prolongea fort au-delà des limites de l'âge mûr, mademoiselle de Lenclos jouit dans sa vieillesse d'une considération qui toutefois était un peu factice. Son esprit fin, vif, original, soutint la célébrité que lui avait faite la licence de ses mœurs; et sa maison, après avoir été une école de matérialisme, devint un petit hôtel Rambouillet. Le cercle de ses admirateurs s'augmenta d'une société de femmes du monde et de la cour, au nombre desquelles se trouvaient mesdames de La Sablière, de Bouillon, de Coulanges, de Castelnau, Cornuel, d'Olonne... Ce dernier nom, honni par tous les chroniqueurs du temps, prouve que la société des femmes y était un peu mêlée. Quelques auteurs ont mis sur cette liste M<sup>me</sup> de Grignan; la fière et sage gouvernante de Provence n'alla jamais chez Ninon. Le jeune marquis de Grignan avait seize ans lorsqu'il fut présenté à « cette vieille célèbre », comme l'appelle Voltaire. A propos de la présentation du marquis de Grignan à M<sup>lle</sup> de Lenclos, nous allons citer ce passage de la notice sur monsieur de Sévigné, par Grouville. « A cinquante-six ans, dit cet écrivain, elle (Ninon) séduisit celui (Charles de Sévigné) dont elle avait enflammé le père (Henri de Sévigné) à trente-quatre, et c'est le moment de remarquer qu'on vit encore vingt ans après, son aîné recherché par le jeune marquis de Grignan; elle captiva ainsi les trois générations dans la même famille. »

On regardait Ninon comme un modèle de politesse. En 1679, M<sup>me</sup> de Maintenon écrivait à mademoiselle de Lenclos : « Continuez à donner de bons conseils à mon frère, il a bien besoin des leçons de Léontium. » Les leçons de Léontium n'empêchèrent pas d'Aubigné d'être jusqu'à sa mort un homme de mauvaise compagnie. Ce parallèle entre Ninon et Léontium, parallèle si souvent reproduit et établi par Saint-Évremond, n'était pas très-fauteur pour M<sup>lle</sup> de Lenclos : même chez les anciens la maîtresse d'Épicure n'a pas joui de l'estime publique. Au reste, les adulateurs de M<sup>lle</sup> de Lenclos ont souvent commis à son sujet des inconséquences analoges : Voltaire, après s'être attaché à marquer la différence qui existe entre la femme qui obéit aux caprices de son cœur ou de son imagination et la femme dont on achète les faveurs, s'écrit à propos de l'anecdote si connue du *bon billet qu'a la Châtre*, que les Thais et les Laïs n'ont jamais rien fait de plus p'aisant. D'autres, comme Châteauneuf et Saint-Évremond, sont tombés dans une exagération ridicule en déclarant, le premier, que Ninon s'était mise au rang des hommes illustres; le second, que son âme

était formée « de la volupté d'Épicure et de la vertu de Caton ». La position que Ninon se fit dans le grand monde au déclin de sa vie caractérise d'ailleurs son époque; et l'on peut dire avec quelque fondement que l'irréligion et le bigotisme, le libertinage et la prudence, qui se partageaient, pour ainsi dire, la société, étaient représentées par ces deux anciennes amies, M<sup>lle</sup> de Lenclos et M<sup>me</sup> de Maintenon.

Quelques soins qu'aient pris en général les panégyristes de Ninon de Lenclos pour dissimuler ses peines morales, elles sont rendues évidentes par les efforts même de ses amis pour fortifier sa vieillesse contre l'invasion de regrets inutiles. La détresse de son esprit perce dans l'intimité de sa correspondance avec Saint-Évremond. On ne trouve même pas dans aucune de ces pages un léger reflet de l'esprit railleur qui s'était souvent manifesté dans sa conversation par des plaisanteries fort libres, que M<sup>me</sup> de Sévigné appelait par antithèse des *gentilleses*, et aussi par des réparties pleines de sel. Ainsi le grand-prieur de Vendôme, dont Ninon avait repoussé les hommages, ayant voulu se venger de ses dédains par l'épigramme suivante :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,  
Je renonce sans peine à tes faibles appas.  
Mon amour te prêtait des charmes,  
Ingrate, que tu n'avais pas.

Elle lui répondit :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,  
Je te vois renoncer à mes faibles appas.  
Mais si l'amour prête des charmes,  
Pourquoi t'en empruntais-tu pas ? »

Vainement, par l'étondir sur la perte de sa jeunesse, Saint-Évremond lui répète, sur tous les tons, qu'il n'y aura point de vieillesse pour elle. « Votre vie, ma très-chère, a été trop illustre pour n'être pas continuée de la même manière jusqu'à la fin. Que l'enfer de M. de La Rochefoucault ne vous épouvante pas... » (On sait que La Rochefoucault dit un jour à Ninon avec une arrière-pensée malicieuse : « L'enfer des femmes, c'est la vieillesse. ») « ...Vous êtes née pour aimer toute votre vie... Vous pouvez toujours prononcer hardiment le mot d'amour... Quelle ingratitude d'avoir honte de nommer l'amour, à qui vous devez votre mérite et vos plaisirs ! » Puis, voyant sans doute l'impuissance de ces consolations, Saint-Évremond recourt à un autre genre d'éloges. « Vous êtes, écrit-il à sa vieille amie, plus spirituelle que n'était la jeune Ninon. » Et dans une autre occasion : « J'ai reçu la seconde lettre que vous m'avez écrite, obligeante, agréable, spirituelle, où je reconnais les enjonnements de Ninon et le bon sens de mademoiselle de Lenclos. » (Il est à remarquer que ce fut seulement vers le déclin de sa vie que les amis de M<sup>lle</sup> de Lenclos s'accoutumèrent à la désigner par son nom de famille; pendant cette longue période de son existence qu'elle consacra à la galanterie, on ne l'appelait que « Ninon »).

Enfin, Saint-Évremond, se trouvant à bout d'arguments, lui conseille « d'avouer toutes ses passions pour faire valoir toutes ses vertus », ajoutant : « Il n'y a rien de mieux que la part qui regarde vos amis, rien de plus sec que ce qui regarde vos amants. » Vains efforts d'une amitié compatissante ! « Vous disiez autrefois que je ne mourrais que de réflexion, — écrit Ninon à Saint-Évremond ; — je tâche à n'en plus faire et à oublier le lendemain le jour que je vis aujourd'hui. Tout le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du temps qu'une autre. De quelque sorte que cela soit, qui m'aurait proposé une telle vie, je me saurais pendue. » Les lettres imprimées de Ninon de Lenclos à M. de Sévigné, publiées au dix-huitième siècle par un avocat nommé Damours, sont écrites moins incorrectement et moins sèchement que celles qui sont adressées à Saint-Évremond. Il y règne un ton enjoué qui s'accorderait bien avec le caractère qu'avait Ninon au temps où elle partageait, avec une célèbre comédienne, le cœur du marquis. Mais ces lettres sont apocryphes ; il en est de même de la *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, M. de Villaceroux et Mme de Maintenon* (1). Par des motifs divers, indulgence naturelle des hommes pour la courtisane qui se voue à leurs plaisirs, timidité des femmes à critiquer celles d'entre elles qui se sont assurés les suffrages des hommes, propension du public à adopter sans examen un jugement tout fait, il est arrivé que, sauf de rares exceptions, les contemporains de Ninon de Lenclos ont uni leurs voix dans un concert de louanges à son adresse. Néanmoins quelques-unes de ces voix protestaient en secret contre un enthousiasme qu'elles approuvaient tout haut. Ainsi, M<sup>me</sup> de Coulanges, qui, suivant Grouvelle, fut liée jusqu'à sa mort d'une très-étroite amitié avec Ninon, écrivait en 1695, à M<sup>me</sup> de Sévigné : « Les

(1) Puisque nous venons de mentionner la Champmété, c'est ici le lieu de rapporter un trait de Ninon qui nous semble d'autant plus injustifiable que la moderne *Leonfium* ne se montrait pas jalouse de ses amants en général, et au peu de cas qu'elle faisait en particulier de second marquis de Sévigné, il est évident qu'elle ne se souciait nullement de sa fidélité. Même elle l'avait quitté, lorsqu'elle usa de l'ascendant qu'elle exerçait encore sur lui pour l'entraîner à commettre « une trahison basse et lâche d'un homme de qualité ». Laissons M<sup>me</sup> de Sévigné raconter cette aventure de son fils à M<sup>me</sup> de Grignan. « Elle (Ninon) voulut l'autre jour lui faire donner des lettres de la comédienne; il les lui donna; elle en fut jalouse; elle voulait les donner à un amant de la princesse, afin de lui faire donner quelques coups de bâton. Il me le vint dire: je lui fis voir que c'était une infamie de couper ainsi la gorge à une petite créature pour l'avoir aimée; je représentai qu'elle n'avait point sacrifié ses lettres (de M. de Sévigné), comme on voulait le lui faire croire pour l'animer. Il entra dans mes raisons; il courut chez Ninon, et mollit par adresse, et mollit par force. Il retira les lettres de cette pauvre diablesse. » Les biographes de Ninon passent volontiers sous silence cette petite noirceur. Cependant, pour donner une juste idée du caractère d'un individu, il faut présenter son portrait moral sous toutes ses faces.

femmes courent après M<sup>me</sup> de Lenclos comme d'autres gens y couraient autrefois; le moyen de ne pas bair la vieillesse après un tel exemple. » On s'émerveilla fort d'une visite de la reine Christine à Ninon, en 1656. Voici comment cette visite eut lieu. « Passant à un certain bourg proche de Senlis, raconte M<sup>me</sup> de Motterville, elle (Christine) voulut voir une demoiselle qu'on appelait Ninon, célèbre par son vice, par son libertinage et par la beauté de son esprit. Ce fut à elle seule, de toutes les femmes qu'elle vit en France, à qui elle donna quelques marques d'estime. Le maréchal d'Albret et quelques autres en furent cause, par les louanges qu'ils donnèrent à cette courtisane de notre siècle. »

De tous les points de vue sous lesquels on peut considérer Ninon, le plus désavantageux à son caractère, c'est celui du sentiment maternel; ce sentiment resta inconnu à son cœur. M<sup>lle</sup> de Lenclos avait eu deux fils; nous avons déjà parlé de celui qui s'appelait La Boissière; si sa mère ne lui fut pas toujours absolument étrangère, du moins ne s'occupait-elle jamais de lui. Quant au second des enfants de Ninon, il reçut de son père, le marquis de Gersay, fameux par la témérité de sa passion pour la reine Anne d'Autriche, le nom de Villiers. Il fut élevé loin des yeux de sa mère, et on lui fit un secret de sa naissance. Ce secret qui ne pouvait être motivé par la crainte de nuire à la réputation de Ninon, devenait une injure pour la mère. M<sup>lle</sup> de Lenclos ne la ressentit pas, à ce qu'il semble; car on ne voit pas qu'elle ait fait aucune tentative pour avoir une entrevue, un entretien avec ce fils, jusqu'au jour où on le lui présenta, sans laisser soupçonner au jeune homme le lien sacré qui les unissait. Villiers avait alors dix-neuf ans. Déjà, à cette époque, il était du bel air de mener chez M<sup>lle</sup> de Lenclos les jeunes gens qu'on voulait façonner aux manières du grand monde; et ces manières-là, nous l'avons dit, M<sup>lle</sup> de Lenclos les avait au suprême degré. Villiers, sur l'imagination duquel devait puissamment agir la renommée extraordinaire des charmes de Ninon, éprouva pour elle, dès qu'il la vit, une admiration sur les mouvements de laquelle il se méprit; il crut être à son tour amoureux de cette femme si séduisante. Un jour, comme il se promenait avec M<sup>lle</sup> de Lenclos dans le jardin d'une petite maison qu'elle avait à Picpus, et où elle passait ordinairement l'automne, il lui déclara ses sentiments avec une impétuosité qui épouvanta Ninon et lui ôta sa présence d'esprit. D'ailleurs, elle n'était pas à la hauteur de sa position de mère; les inspirations de cette sainte tendresse lui firent défaut en ce moment critique. Au lieu de préparer graduellement son fils à la connaissance de l'affinité qui existait entre elle et lui, Ninon déchira brusquement le voile qui couvrait ce mystère; elle livra ainsi le malheureux jeune homme à toute l'horreur que de-

vait lui causer un entraînement dont le trouble de ses sens ne lui permit pas de définir d'abord la véritable nature. Bouleversé par cette révélation, il alla prendre un de ses pistolets d'arçon, et se brôla instantanément la cervelle. Cette catastrophe, le coup le plus terrible qui puisse être porté au cœur d'une mère, ne modifia aucunement le caractère de Ninon; elle en fut passagèrement affligée; elle n'en devint pas plus sérieuse. Au reste, les voluptés de l'épicurisme, dont M<sup>lle</sup> de Lenclos s'était fait une doctrine, furent pour elle mélangées d'amertumes. Une querelle qui eut lieu entre deux de ses amants et qui fit du bruit dans le monde, ayant porté le scandale de sa conduite jusqu'aux oreilles d'Anne d'Autriche, alors régente, quelques rigides conseillers engagèrent cette princesse à la faire renfermer dans un couvent. Ninon, ayant appris cela, dit qu'elle le voulait bien, pourvu que ce fût dans le couvent des Cordeliers. On lui répondit qu'elle pourrait être mise aux *Filles repenties*. Elle répondit qu'elle n'était ni fille, ni repentie. Elle aurait pu ajouter que ses amis étaient trop nombreux, trop haut placés pour que l'on osât la traiter avec tant de sévérité. Effectivement, la reine ne donna point de suite à cette menace, déjà fort blessante pour M<sup>lle</sup> de Lenclos, qui était plus sensible aux affronts qu'elle ne voulait le paraître. Elle fut très-affectée de l'indiscrétion du jeune seigneur pour l'amour duquel elle manqua à la parole que La Châtre, au moment de s'absenter pour peu de temps, lui avait fait donner par écrit de lui rester fidèle jusqu'à son retour. Le nouvel amant, favorisé par Ninon, avait répété à ses amis la plaisante exclamation de la belle infidèle : « Ah ! le bon billet qu'a La Châtre ! » Et il eut quelque peine à obtenir son pardon. M<sup>lle</sup> de Lenclos avait exclu Chapelier de sa société, parce qu'il était enclia à l'ivrognerie. La rancune de cet auteur le poussa à faire contre elle de grossières chansons, dont elle eut beaucoup de chagrin.

Ninon ne se montra pas non plus aussi invincible qu'on le croit généralement sur le chapitre du matérialisme. A la date du 15 février 1690, et à propos de la conversion de la maréchale de La Ferté, M<sup>me</sup> de Sévigné dit : « Ninon en est étonnée, ébranlée. » Ces mots choquent le commentateur et biographe de notre célèbre épistolaire. « Il n'était pas juste, s'écrit Grouvelle, de mettre à côté d'une telle femme (la maréchale) Ninon, qui n'avait jamais trompé un mari, qui même resta toujours fidèle à l'amant qu'elle aimait, qui surtout était trop savante en volupté pour la faire dégénérer en débauche. » Avant cette époque, et alors que Ninon était encore dans la splendeur de sa beauté, elle alla se jeter dans un couvent de Feuillantines à Paris. Cette fantaisie de retraite lui était venue dans les premiers moments qui avaient suivi la mort de sa mère. Pendant la

maladie qui termina l'existence de M<sup>me</sup> de Lenclos, Ninon l'avait soignée et veillée avec beaucoup de sollicitude. La mère avait profité de ce retour de tendresse pour tenir encore une fois d'arracher sa fille à « la vie libertine » qu'elle menait. Ninon s'était laissé émouvoir par les remontrances et les prières de la mourante; mais cette impression de tristesse ne dura pas longtemps; Marion Delorme et Saint-Evremond allèrent voir leur amie aux Feuillantines, et ils la décidèrent, probablement sans beaucoup de difficulté, à rentrer dans le monde. Nous avons dit que dans sa vieillesse M<sup>lle</sup> de Lenclos vit sa société recherchée par les beaux esprits aussi bien que par les dames de haut rang et par les jeunes gens que, suivant l'expression usitée alors, on voulait mettre dans le monde; et n'étaient pas admis chez elle tous ceux qui le désiraient. Quelques mois avant sa mort, Ninon se fit amener le jeune Arouet, alors âgé de moins de treize ans, et dont on lui avait vanté le talent poétique; l'esprit pétillant de l'enfant lui plut; elle lui légua dans son testament une somme de deux mille francs pour acheter des livres. Voltaire avait conservé un agréable souvenir de cette femme singulière; mais comme elle était très-vieille et lui fort jeune lorsqu'ils se connurent, l'illustre écrivain n'a composé sa notice sur M<sup>lle</sup> de Lenclos que d'après des renseignements dont la plupart sont controuvés. Il aurait dû pourtant se tenir en garde contre l'inexactitude, lui qui, en 1752, écrivait de Poëtilam : « La plupart des anecdotes sur M<sup>lle</sup> de Lenclos sont vraies; mais plusieurs sont fausses.... Les lettres qui courent ou plutôt qui ne courent plus sous son nom sont au rang des mensonges imprimés. » Il faut mettre au rang de ces mensonges l'extravagante et honteuse assertion que Ninon avait quatre-vingts ans lorsqu'elle eut sa dernière aventure amoureuse avec l'abbé Godeyn. D'autres biographes ont prétendu qu'elle était âgée de soixante-dix ans quand elle renouça à la galanterie, et que ce fut Châteauneuf qui ferma la liste de ses amants. Quelques auteurs ont attribué à Ninon de Lenclos un opuscule qui fut publié, de son vivant, sous le titre de *La Coquette vengée*, en réponse à un petit livre intitulé : *Le Portrait de la Coquette*. Camille LEBRUN.

Guyon de Sardière, *Vie de Ninon de Lenclos*. — Saint-Evremond, *Œuvres*. — Tallent des Réaux, *Historiettes*. — Saint-Simon, *Mém.* — Bret, *Mémoires sur Ninon de Lenclos*. — Duhamel, *idém.* — *Lettres de Mlle de Lenclos*. — Motteville, *Mémoires*. — Seigne, *Lettres*. — Grouvelle, *Notice sur le marquis de Sévigné*. — Voltaire, *Lettres sur Mlle de Lenclos*.

LENDINARA (*Cristoforo GENESINI DE' CANOZZI du*), peintre de l'école de Modène, né dans cette ville, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Les auteurs contemporains parlent de lui avec les plus grands éloges. Il eut pour frère *Lorenzo*, qu'il aida dans ses travaux de marqueterie.

LENDINARA (*Lorenzo GENESINI DE' CANOZZI*



da), peintre et sculpteur de l'école de Modène, né dans cette ville, mort vers 1477. Nous ne possédons aucune peinture qui puisse lui être attribuée avec certitude; mais nous tenons par les historiens de l'art qu'il égala souvent les plus illustres de ses contemporains. Il excella dans l'art de la marqueterie, et orna de travaux en ce genre, en 1465, le chœur de la cathédrale de Modène, et plus tard le chœur, quelques confessionnaux et la sacristie de Saint-Antoine de Padoue. Il fut aidé par *Cristoforo*, son frère et *Pierantonio*, son gendre. Vasari parle aussi de quelques figures en terre que Lorenzo aurait exécutées également pour la basilique de Padoue. On connaît encore les noms de plusieurs autres artistes, de la même famille, *Daniello*, *Giovanni Maria*, *Bernardino*, etc., qui se distinguèrent également dans l'art de la marqueterie.

E. B.—n.

Vasari, *Vita*. — Tiraboschi, *Notizie degli Artisti Modenesi*. — Vidranti, *Vita de' Pittori, Scultori ed Architetti Modenesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi*.

LENET (Pierre), diplomate et historien français, né à Dijon, mort en 1671. Conseiller au parlement de Dijon, procureur général (1641), et conseiller d'État, il se jeta dans le parti de la Fronde, et remplit les fonctions d'intendant de justice, de police et des finances pendant le siège de Paris. Il suivit le prince de Condé à Bordeaux; mais il ne put empêcher la soumission de cette ville à l'armée royale (1653). Lenet représenta le prince de Condé à la conférence des Pyrénées, et défendit fort bien les intérêts de son patron. Après la paix, il revint à Paris, fut accueilli par la cour et envoyé en mission en Suisse. « Lenet, dit madame de Sévigné, avait de l'esprit comme douze. » On a de lui : *Mémoires contenant l'histoire des guerres civiles des années 1649 et suivantes, principalement celles de Guienne en 1650*; Paris, 1729, 2 vol. in-12. Quoique mal écrits et diffus, ces *Mémoires* offrent de bons documents pour l'histoire de France; car l'auteur n'y relate que des faits dont il a été témoin. Une nouvelle édition beaucoup plus complète, publiée sur des manuscrits inédits, a été donnée en 1838 dans la collection des mémoires de Michaud et Poujoulat. Elle se compose de trois parties : la première contient beaucoup d'additions et corrections, comprend l'histoire du prince de Condé pendant la fin de 1649 et toute l'année 1650. La deuxième, publiée pour la première fois, donne tous les faits qui se rapportent à la jeunesse du prince depuis 1627 jusqu'à la fin de 1643. La troisième partie, dont tous les matériaux avaient été rassemblés par Lenet, a été rédigée sur les notes et le plan manuscrits de Lenet; notes indiquant les faits dont il voulait parler, et les documents déposés à la bibliothèque royale. Cette troisième partie comprend l'histoire du prince de Condé depuis 1644 jusqu'au milieu de 1649; les événements de la fin de cette année

et de la suivante sont racontés dans la première partie. Cette sorte de nouveaux mémoires, dont l'ensemble forme une *Histoire complète du grand Condé* depuis sa naissance (1627) jusqu'en 1659, c'est-à-dire pendant tout le temps des troubles politiques de la France, ajoute un grand intérêt à ce qui avait paru jusque alors. Ces événements nous sont racontés par un témoin oculaire, l'un des conseillers les plus influents, les plus intimes du prince et le seul qui connaît bien toutes ses affaires, les dirigeant presque toujours à lui tout seul. Personne ne pouvait donc mieux nous initier aux secrètes pensées et aux actions en partie ignorées du prince de Condé. On y voit, entre autres, que c'est la haine et la jalousie de Mazarin qui déterminèrent en grande partie le prince à faire la guerre à la couronne, du moment où il n'avait plus auprès de la reine ni la sécurité ni les garanties nécessaires à son rang et à sa dignité. L'ordre chronologique est tellement interverti dans ces mémoires qu'il est à désirer qu'un nouvel éditeur ait le courage de refondre le tout, ce qui en faciliterait la lecture. M. Aimé Champlongion-Figeac a publié : *Mémoires inédits de Pierre Lenet sur le grand Condé d'après le manuscrit autographe*; Paris, 1840, in-8°.

Un des frères de Lenet, connu sous le nom d'*Abbé de la Victoire*, est souvent cité par madame de Sévigné pour son esprit et ses mots heureux.

A. D'E.—P.—C.

Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*. — Papillon, *Histoire des Écrivains de la Bourgogne*. — Fétit, *Mémoires — Mémoires sur l'Hist. de France*, par Michaud et Poujoulat. — V. Cousin, *La Jeunesse de Louis de Longueville et la fronde à Bordeaux*.

LENEUS (Pompéius), grammairien latin, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Natif d'Athènes, il possédait une grande connaissance de l'histoire naturelle, et savait plusieurs langues. Il devint, on ne sait dans quelle circonstance, esclave de Pompée, qui lui donna la liberté. L'affranchi, reconnaissant, l'accompagna dans toutes ses expéditions (1), et traduisait par son ordre en latin l'ouvrage de Mithridate sur les poisons. Après la mort de Pompée et de ses fils, Leneus, qui ne s'était pas enrichi à leur service et qui gardait un grand attachement pour la mémoire de son ancien maître, ouvrit une école près de temple de Tellus dans le quartier des Carines où était située la maison de Pompée. Salluste ayant attaqué dans son histoire cet illustre général, Leneus lui répondit avec une extrême virulence, et le traita de débauché, de glouton, de fripon, d'ivrogne, de corrompu dans sa vie et dans ses écrits, de vouloir très-ignorant des vieux mots de Caton (lastaurum, lurconem, nebulonem,

(1) « On raconte, dit Suétone, que dans son enfance, ayant été enlevé d'Athènes, il s'enfuit dans sa patrie, et qu'après avoir acquis dans les lettres une grande instruction, il rapporta à son maître le prix de sa liberté, mais que celui-ci, émerveillé de son esprit et de son savoir, l'affranchit sans vouloir rien accepter. »

popinone, vita scriptisque monstruosum, p-ricorum Catonisque verborum ineruditissimum furem). Y.

Suetone, *De illustr. Grammat.*, 2, 15. — Pline, XV, 30, 39; XXIV, 9, 41; XXV, 6, 7. — Mülller, *Hist. Krit. Darstellung der Nachricht vom Leben des Sallust.*, p. 19. — Dramann, *Gesch. Roms.*, vol. IV, p. 484.

**LENFANT (Jacques)**, célèbre théologien protestant, né à Bazôche, dans la Beauce, le 13 avril 1661, et mort à Berlin, le 7 août 1728, d'une attaque d'apoplexie. Il commença ses études à Saumur et les acheva à Genève. En 1683 il se rendit à Heidelberg, où il reçut l'imposition des mains en août 1684, et où il resta, en qualité de chapelain de l'électrice palatine douairière et de pasteur de l'Église française, jusqu'en 1688. Il se retira alors devant l'armée française, dans la crainte des suites fâcheuses que pouvait avoir pour lui la publication récente d'un livre de controverse, dans lequel il avait vivement attaqué les jésuites. A Berlin, où il chercha un refuge, il fut nommé pasteur de l'Église française. Il remplit ces fonctions pendant près de quarante ans. En 1707, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, il prêcha devant la reine Anne, qui lui fit proposer de rester auprès d'elle en qualité de chapelain. Il refusa, ne voulant pas quitter Berlin, où il avait été accueilli avec la plus grande bienveillance et où il jouissait d'une grande considération. Il réussissait dans la prédication, autant par ses qualités physiques que par les qualités, plus solides, de penseur et d'écrivain. Son érudition était étendue, et s'alliait chez lui à un esprit fin et délicat, et à un caractère doux et conciliant.

Lenfant a beaucoup écrit dans la *Bibliothèque choisie* de Leclerc, dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, journal fondé par Bayle, et continué par La Roque, puis par Bernard, et enfin par Leclerc, dans l'*Histoire critique de la République des Lettres* de J. Masson, et surtout dans la *Bibliothèque Germanique*, dont il fut un des fondateurs et à la rédaction de laquelle il prit une part très-active, principalement à partir du 4<sup>e</sup> vol. Outre quelques ouvrages de controverse, on a encore de lui : *Histoire du Concile de Constance, tirée principalement d'auteurs qui ont assisté au concile, enrichie de portraits*; Amsterd., 1714, 2 vol. in-4°; nouv. édit., corrigée et augmentée; Amsterd., 1727, 2 vol. in-4°; trad. angl. Londr., 1730, 2 vol., in-4°. C'est un ouvrage exact, impartial et intéressant; — *Poggiana, ou la vie, le caractère, les sentences et les bons mots de Pogge Florentin, avec son Histoire de la République de Florence, et un supplément de diverses pièces importantes*; Amsterd., 1720, 2 vol. in-12. Recanati a relevé plusieurs erreurs commises par Lenfant, dans la vie qu'il a publiée de Poggio, en tête de l'édit. de 1715 de l'Histoire de Florence de cet auteur, imprimée alors en latin pour la première fois; — *Histoire du Concile de Pise et de ce qui s'est passé de*

*plus mémorable depuis ce concile jusqu'à celui de Constance, enrichie de portraits*; Amsterd., 1724, 2 vol. in-4°; — *Histoire de la Guerre des Hussites et du Concile de Bâle*; Amsterd., 1731, 2 vol. in-4°; contref. la même année à Utrecht (Paris); trad. allem., Vienne, 1783-1784, 4 vol. in-8°. La mort ne permit pas à l'auteur de mettre la dernière main à cet ouvrage; — *Le Nouveau Testament, trad. en franç. sur l'original grec*; Amsterd., 1718, 2 vol. in-4°, en collaboration avec Beausobre. Les notes sont des deux écrivains; la préface générale, qui forme une véritable introduction à la lecture du Nouveau Testament, est tout entière de Lenfant; — *Seize Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*; Amsterd., 1728, in-8°; trad. en allem. par Rambach, Halle, 1742, in-8°. Lenfant a traduit en latin la *Recherche de la Vérité* de Malebranche, sous le titre *De inquirenda Veritate*; Genève, 1691, in-4°.

Michel NICOLAS.

Son éloge dans la *Biblioth. Germaniq.*, t. XVI, p. 118 et suiv. — Nicéron, *Mémoires*. — Chaufrépié, *Diction. Hist.* — MM. Haug, *La France Protest.*

**LENFANT (Alexandre-Charles-Anne)**, prédicateur français, né à Lyon, le 6 septembre 1726, massacré à Paris, le 3 septembre 1793. Sa famille était originaire du Maine. Il étudia chez les jésuites de Lyon, et demanda son admission dans leur ordre. Reçu en 1741 au noviciat d'Avignon, il fut envoyé deux ans après à Marseille comme professeur de rhétorique. Il avait du talent pour la prédication, et y obtint du succès. Il prêcha dans les principales villes de France, et à Malines il convertit un ministre anglican. Après la suppression de sa société, en 1773, il vécut dans le monde, et prêcha plusieurs stations à Lunéville, à Vienne et à Versailles. Il se plaisait à combattre les schismatiques et les philosophes. Diderot et D'Alembert suivirent un carême qu'il prêcha à l'église Saint-Sulpice, et on raconte que le premier dit un jour à son ami après avoir entendu un sermon du Père Lenfant sur la foi : « Quand on a entendu un pareil discours, il est difficile de rester incrédule. » Sans doute le débit de l'orateur était pour beaucoup dans ses succès, car à la lecture les sermons du père Lenfant ne paraissent pas à la hauteur de sa réputation. Il électrisait surtout son auditoire par l'harmonie de sa voix et par son air de conviction. Il prêchait le Carême à la cour en 1791 lorsque son refus de prêter serment à la constitution civile du clergé le força de s'interrompre. Le 30 août 1792 il fut arrêté et conduit à la prison de l'abbaye. « Le 3 septembre, à dix heures du matin, raconte Jourgnac de Saint-Méard, l'abbé Lenfant et l'abbé Rastignac parurent à la tribune de la chapelle qui nous servait de prison; ils annoncèrent que notre dernière heure arrivait, et nous invitèrent à nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. Un mouvement électrique, qu'on ne peut décrire

nous précipita tous à genoux, et les mains jointes, nous la reçûmes. » Après le massacre de quelques victimes, Lenfant fut appelé devant l'espèce de tribunal que les meurtriers avaient institué. On assure que les administrateurs de police et de surveillance consultés par Maillard sur ce qu'il fallait faire de l'abbé Lenfant avaient répondu : « Nous déclarons au peuple qu'il importe beaucoup à l'intérêt public que l'abbé Lenfant soit conservé; mais qu'il ne soit pas mis en liberté, au contraire très-étroitement gardé. » Le peuple demanda sa grâce. Elle lui fut accordée. De tous côtés on lui criaient : *Sauvez-vous!* Il était hors de la foule lorsqu'une femme s'écria : « C'est le confesseur du roi. » Et en effet Louis XVI l'avait choisi pour confesseur lorsque le curé de Saint-Eustache eut prêté le serment constitutionnel. Saisi de nouveau, le père Lenfant fut ramené à l'abbaye. Il se mit à genoux, et périt en disant tout haut cette prière : « Mon Dieu, je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie comme vous avez offert la vôtre pour moi ! » On a de lui : *Oraison funèbre de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, prononcée en latin, et imprimée avec une traduction française; 1756, in-8°; — *Oraison funèbre du Dauphin père de Louis XVI*; Nancy, 1766; — *Sermons pour l'Avent et pour le Carême*; Paris, 1818, 8 vol. in-12. J. V.

*Journal de Saint-Méard, Mon Agonie de trente-huit heures. — Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, Biogr. nouv. des Contemp.*

LENG (John), érudit anglais, né en 1665, à Norwich, mort le 26 octobre 1727. Après avoir pris ses degrés à Cambridge, il devint chapelain du roi Georges I<sup>er</sup>, qui l'éleva en 1723 au siège épiscopal de Norwich. Au jugement de Richardson, c'était un savant du premier mérite. On a de lui : une édition de *Terence*, Cambridge, 1701 et 1723, in-4°, qui passe pour une des plus correctes que l'Angleterre ait produites et qu'il enrichit de remarques critiques et d'une dissertation *De Ratione et licentia metri Terentiani*; — *Plutus et Les Nuées*, d'Aristophane; 1695, in-8°, en grec et en latin; — la 6<sup>e</sup> édition de la version anglaise du traité *De Officiis*, assez mauvais ouvrage de Roger L'Estrange; — et quelques écrits religieux. P. L.—Y.

Nichols et Bowyer, *Literary Anecdotes*.

LENGARD (Samson), littérateur anglais, mort en 1633. Dans sa jeunesse il suivit la carrière des armes, et se trouva, sous les ordres de Philippe Sydney, à la bataille de Zutphen. Il s'occupa ensuite de faire passer dans sa langue plusieurs ouvrages latins et français, entre autres l'*Histoire des Vaudois* de Perrin, l'*Histoire de la Papauté* de du Pleissis-Mornay, et *La Sagesse de Charron*. Il était aussi très-versé dans la connaissance du blason et des armes, et l'on a conservé de lui au British Museum plusieurs compilations héraldiques justement estimées.

P. L.—Y.

Granger, *Biog. Dict.* — Noble, *College of Arms*.

LENGLEK (Martin), peintre hollandais, vivait à La Haye en 1656, et était l'un des trois recteurs de l'Académie de Peinture de cette ville. On cite surtout de lui un fort beau tableau, représentant une revue de la milice bourgeoise. Les officiers de grandeur naturelle sont des portraits; cette toile figure dans les salles de la maison de ville de La Haye. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 25.

LENGERKE (Alexandre DE), agronome allemand, né à Hambourg, le 30 mars 1802, mort le 23 décembre 1853. Après avoir fait un voyage dans l'Amérique du Nord, et aux Indes, il s'adonna à l'agriculture, et fit valoir successivement plusieurs domaines dans le nord de l'Allemagne. Il fut nommé en 1842 professeur d'agronomie à Berlin et secrétaire général de la commission pour l'économie rurale de la Prusse. Parmi ses ouvrages, qui sont très-estimés, on remarque : *Darstellung der Schleswig-Holsteinischen Landwirtschaft* (Exposé de modes de culture en usage dans le Sleswig-Holstein); Berlin, 1826, 2 vol.; — *Reise durch Deutschland in besonderer Beziehung auf Ackerbau und Industrie* (Voyage à travers l'Allemagne, faisant surtout connaître l'agriculture et l'industrie de ce pays); Prague, 1839; — *Landwirtschaftliches Conversations-Lexikon* (Dictionnaire d'Agronomie); Prague, 1835-1838, 4 vol.; un volume de supplément parut à Brunswick en 1842; — *Anleitung zum praktischen Wiesenbau* (Méthode pour la Culture des Prairies); Prague, 1836 et 1844; — *Landwirtschaftliche Statistik der deutschen Bundesstaaten* (Statistique rurale de la Confédération Germanique); Brunswick, 1840, 2 vol.; — *Beiträge zur Kenntniss der Landwirtschaft in den Preussischen Staaten* (Documents pour servir à la connaissance de l'état de l'Agriculture en Prusse); Berlin, 1846-1852, 4 vol.; — *Die ländliche Arbeiterfrage* (La question des Travailleurs); Berlin, 1849; — *Der Ackerbau im Landgebiet der Städte* (L'Agriculture aux environs des villes); Berlin, 1850; — *Der Gartenbau im Preussischen Staate* (L'Horticulture en Prusse); Berlin, 1852; — *Landwirtschaftliche Jahresschrift* (Revue Agronomique); Berlin, 1852. Pendant les onze dernières années de sa vie, Lengerke a été le rédacteur en chef des *Annalen der Landwirtschaft in den Preussischen Staaten* (Annales agronomiques de la Prusse), publiées à Berlin par le gouvernement prussien. E. G.

Cont.—Ler.

LENGLET (Étienne-Géry), homme politique français, né à Arras, en 1757, mort à Douai, en octobre 1834. Il exerçait la profession d'avocat dans sa ville natale à la révolution. Partisan des idées nouvelles, il fut appelé par ses concitoyens à diverses fonctions publiques. Ami des Girondins, il refusa de signer une adresse de la

Société populaire d'Arras à la Convention dans laquelle on se félicitait de la chute des députés fédéralistes. Après la dissolution de la Convention, Lenglet fut envoyé au Conseil des Anciens par le département du Pas-de-Calais. Il parut plusieurs fois à la tribune, et parla pour la liberté de la presse et la liberté individuelle. Au 18 brumaire, il osa demander à la tribune, en face de Bonaparte, le maintien de la constitution. Il refusa ensuite son adhésion à la constitution de l'an viii. Bonaparte le nomma néanmoins président du tribunal d'appel de Douai, qui devint successivement cour impériale et cour royale. On a de Lenglet : *Essai ou Observations sur Montesquieu*; Paris, 1792, in-8°; — *Réveries diplomatiques après la prise de la Hollande*; in-8°; — *Essai sur la Législation du Mariage, suivi d'observations sur les dernières discussions du Conseil des Cinq Cents concernant le divorce*; 1797, in-8°; — *De la Propriété, et de ses rapports avec les droits et avec la dette du citoyen*; Paris, 1798, in-8°; — *Introduction de l'histoire, ou recherches sur les dernières révolutions du globe et sur les plus anciens peuples connus*; 1812. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Morina, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LENGLET - DUFRESNOY (Nicolas, abbé), célèbre érudit français, né à Beauvais (Oise), le 5 octobre 1674, mort le 16 janvier 1755. Il fit ses études à Paris, et se livra d'abord à la théologie, qu'il quitta bientôt pour la diplomatie, et dès lors la politique, l'histoire et la littérature se disputèrent l'emploi de son temps. En 1705 il fut envoyé par M. de Torey auprès de l'électeur de Cologne, qui résidait alors à Lille; il eut l'occasion de rendre un service important à ce prince par la découverte d'un complot tramé contre lui. Lors de la prise de Lille par le prince Eugène, il obtint un sauf-conduit pour tout ce qui appartenait à l'électeur. En 1718, il servit d'instrument au régent pour découvrir ceux qui avaient pris part à la conspiration du prince de Cellamare. Les moyens dont il usa en cette occasion ne témoignent pas d'une excessive délicatesse : il se fit mettre à la Bastille (où il devait retourner si souvent), comme auteur d'un prétendu mémoire du parlement en faveur du duc du Maine. Il n'eut pas de peine à s'attirer ainsi la confiance de ceux que la même cause avait fait arrêter. Toutefois Lenglet ne se chargea de cette commission déshonorante que sur la promesse qu'il exigea qu'aucun des coupables qu'il découvrirait ne subirait la peine capitale. Lenglet essaya d'effacer cette tache par de nombreux travaux d'érudition. Son amour de l'indépendance, un des traits les plus distinctifs de son caractère, lui valut des emprisonnements plus sérieux que le premier. On a porté jusqu'à dix et douze le nombre de ses séjours à la Bastille. C'est une exagération, qu'explique la franchise si connue

de Lenglet. La vérité est qu'il y fut enfermé pour la deuxième fois en 1725; pour la troisième en 1743; pour la quatrième en 1750, à cause de son calendrier historique, et pour la cinquième et dernière fois en 1751, pour une lettre qu'il écrivit au contrôleur général et qu'on prétend insolente. Aussi aurait-on pu dire de lui en l'allant voir à la Bastille ce que disait à Boufflers un plaçant qui le rencontra sur une grande route : « Je suis bien aise de vous trouver chez vous. »

Un séjour qu'il fit en Autriche, où il vit J.-B. Rousseau, et le prince Eugène, ayant oté l'aiguillon la cour de France, il fut arrêté à son retour, en 1723, et détenu six mois dans la citadelle de Strasbourg. L'année suivante il fut enfermé pendant quelque temps à Vincennes. Toutes ces contrariétés ne ralentirent ni son ardeur pour la liberté ni son zèle pour le travail. Elles ne portèrent même pas la moindre atteinte à sa gaieté. Il eût pu, grâce à un heureux concours de circonstances et aux nombreuses et importantes relations que lui valurent les services qu'il rendit et le talent qu'on lui connaissait, se laisser entraîner par l'ambition et parvenir à une position très-élevée dans la diplomatie. Il refusa toujours les offres brillantes que lui faisaient pour se l'attacher, le prince Eugène, le cardinal Passionei et le secrétaire d'État, ministre de la guerre, M. le Blanc. Il préférât penser, écrire et vivre librement. Ainsi, même dans ses vieux jours, à cet âge où l'on aime ordinairement les jouissances du confortable et les douceurs du *far niente*, il refusa d'aller demeurer à Paris, avec une sœur opulente qui l'aimait et qui lui faisait les offres les plus séduisantes. Ce refus nous valut près de quarante ouvrages, qui tous témoignent de vastes connaissances scientifiques et littéraires. L'histoire des temps passés semble avoir été son étude de prédilection : « Je veux, disait-il, être franc Gaulois dans mon style comme dans mes actions. »

L'abbé Lenglet est le véritable modèle de l'homme de lettres indépendant : sa vaste érudition lui fit quelquefois défaut. Il est tombé dans des erreurs grossières, que certains critiques attribuent plutôt à une mauvaise foi intéressée qu'à l'ignorance. Ses notes et ses écrits respirent la malignité et la mordante causticité de Guy Patin. Il appartient par ses sarcasmes à la famille de Rabelais. Sur ses derniers jours, il se livra à la chimie; on prétend même qu'il cherchait la pierre philosophale. Un instant il eut l'idée d'écrire ses mémoires.

Lenglet-Dufresnoy mourut d'une manière tragique, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Un soir, qu'il s'était endormi au coin de son feu, en lisant un livre nouveau qu'on venait de lui envoyer : *Considérations sur les révolutions des Arts*, par le chevalier de Mehegen, il se laissa tomber au milieu des flammes. Ses voisins arrivèrent trop tard pour le secourir; l'infortuné vieillard avait déjà la tête presque toute brûlée.

On a de lui : *Lettre à MM. les doyen, syndics et docteurs en théologie de la faculté de Paris*, 1696, signée E. E. T. S. M. M. D. L. et P. c'est-à-dire : étudiant en théologie sous MM. de Lestocq et Pirot, et relative à la dénonciation faite à la faculté de théologie de Paris, du premier volume de la Vie de la sainte Vierge, traduit de l'espagnol, attribué à la mère Marie de Jésus; la Sorbonne ayant censuré cette lettre, à laquelle le P. Clouéil avait répondu, Lenglet répliqua par un nouveau mémoire sur le même sujet, et écrivit, le 30 juin 1697, une lettre latine au P. Matthieu, prieur des Carmes déchaussés de Madrid; — *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la confession*, 1708, in-12; augmenté en 1713; réimprimé en 1733; — *Mémoires sur la collation des canonicats de l'église de Tournay*; 1711, 1712, 1713, in-8°; — *Méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens*; 1713, 2 vol. in-12; 5<sup>e</sup> édition, 1729, 4 vol. in-4°; 1735, 1737; supplément en 1740, 2 vol. in-4°. La meilleure édition est celle en 15 vol. in-12; Paris, 1772, dont le catalogue des historiens, augmenté par Drouet, est encore le plus complet que nous ayons eu en français; — *Méthode pour étudier la géographie, avec un catalogue des cartes géographiques, des relations de voyages, et des descriptions les plus nécessaires pour la géographie*; 1716, 4 vol. in-12, 1718, etc. L'édition la plus estimée est celle de 1768, 10 vol. in-12, dont le catalogue a été augmenté par Drouet et Barbeau-Labruyère; — *Tables chronologiques de l'histoire universelle*; 1729; réimprimées en 1733; — *De l'Usage des Romains, avec une bibliothèque des romans*; 1734, 2 vol. in-12: publié sous le nom de Gordon de Perceol, contenant une violente satire contre J.-B. Rousseau, et dont les états généraux ordonnèrent la suppression; — *L'Histoire justifiée, contre les Romains*; 1735, in-12: réfutation de l'ouvrage précédent, qui avait été censuré par la police; ces deux ouvrages ont été réimprimés en Hollande; — *Histoire de la Philosophie Hermétique*, accompagnée d'un catalogue raisonné des écrivains de cette science, avec le véritable Philalète, revu sur les originaux; 1742, 3 vol.: ouvrage très-critiqué; — *Tablettes chronologiques de l'histoire universelle, sacrée et profane*; 1744, 2 vol. in-8°; réimprimées plusieurs fois et revues par M. Picot; — *Calendrier historique pour l'année 1750, avec l'origine de toutes les maisons souveraines*; 1750, in-12: ouvrage qui fit emprisonner l'auteur, parce qu'il traitait le roi Georges d'usurpateur du royaume d'Angleterre aux dépens du prince Édouard; — *Traité historique et dogmatique sur les Apparitions, les visions, et les révélations particulières, avec des observations du R. P. dom Calmet sur les apparitions et les revenants*; 1751, 2 vol. in-12: la préface de cet ouvrage est une

de ses meilleures; — *Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles, sur les Apparitions, les visions et les songes, avec une préface historique et un catalogue des auteurs qui ont écrit sur les esprits, les visions, les apparitions, les songes et les sortilèges*; 1752, 4 vol.; — *Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'État, suscitée par la Providence pour rétablir la monarchie française, tirée des procès et autres pièces originales du temps*; 1753, in-12, divisée en deux parties; — *Plan de l'Histoire générale et particulière de la Monarchie française*; 1754, 3 vol. in-12: ouvrage non terminé; — *Lettres d'un chanoine de Lille à un docteur de Sorbonne, au sujet d'une prière hérétique*; 1707, in-12.

L'abbé Lenglet-Dufresnoy a en outre écrit un très-grand nombre d'ouvrages, qu'il a enrichis de notes et de préfaces. On lui a attribué plusieurs livres dont il n'est pas l'auteur. P.

Michault, *Mém. pour servir à l'hist. de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet-Dufresnoy*; Paris, 1761. — Quérard, *La France Littér.*

LENKER (Jean), opticien allemand, mort le 28 novembre 1585. Il séjourna presque constamment à Nuremberg, sa ville natale, et exerça l'art de l'orfèvrerie, et se fit aussi remarquer par son habileté dans la construction d'instruments d'optique. On a de lui : *Perspectiva literaria*; Nuremberg, 1567 et 1595, in-fol.; — *Perspectiva mit exemplan*; Nuremberg, 1571, in-fol.; Chm, 1617, in-fol.

Son fils, Jean Lenker, bourgmestre de Ratisbonne, exécuta de nombreux ouvrages ciselés, très-estimés; quelques-uns sont encore conservés dans les collections de Vienne et de Munich. Lenker était aussi habile graveur.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*. — Doppelmayer, *Von Nürnbergischen Mathematikern*, p. 48.

LENNEP (Jean-Daniel), philologue hollandais, né à Leuwarden, en 1724, mort en juillet 1771. Élève de Valkenaër, il devint, en 1752, professeur de grec et de latin à Groningue; quinze ans après il fut appelé à Franeker pour y enseigner le grec. On a de lui : *Coluthi Raptus Helenæ, cum animadversionibus*; Leuwarden, 1747, in-8°; — *De Linguarum Analogia ex analogis mentis actionibus probata*; Groningue, 1753, in-4°; — *De Altitudine Dictionis sacræ Novi Testamenti ad excelsum Longini disciplinam exacta*; Groningue, 1763, in-4°. — Lennep avait aussi traduit en latin et annoté les *Lettres* de Phalaris; son travail fut publié après sa mort par Valkenaër (Groningue, 1777, in-4°). Le principal ouvrage de Lennep est son *Etymologicum Linguarum Græcarum*; Utrecht, 1790 1808, 2 vol. in-8°, publié par les soins de Scheid; l'auteur a pris pour point de départ les idées judiciennes exprimées par Hemsterhuis au sujet des étymologies grecques; il a donc évité les comparaisons arbitraires, si

fréquents autrefois, entre la langue grecque et les idiomes orientaux.

Strodtmann, *Neues gelehrtes Europa*, t. IX, p. 219. — Sax, *Onomasticon*, t. VII, p. 117.

LENNEP (*David-Jacob*), philologue hollandais, de la même famille que le précédent, né à Amsterdam, le 15 juillet 1774, mort le 10 février 1853. Appelé, en 1799, à enseigner les langues anciennes à l'Athénée d'Amsterdam, en remplacement de Wyttenbach, il devint plus tard professeur d'éloquence à l'université de Leyde. Regardé comme un des premiers latinistes de notre époque, il se fit en outre remarquer par les discours qu'il prononça aux états généraux, dont il faisait partie depuis 1838; les pièces de poésie qu'il composa dans sa langue maternelle sont des modèles de pureté et d'élégance. On a de lui : *Carmina juvenilia*; Amsterdam, 1791; — *Exercitationes Juris*; Leyde, 1796, in-4°; — *De præclaris vitæ præsidii contra adversam fortunam, quibus veterum auctorum scripta abundant*; Amsterdam, 1800, in-4°; — *Ovidii Heroïdes et Sabini epistolæ cum animadversionibus*; Amsterdam, 1809 et 1812, in-12; — *Hesiodi Theogonia et Scutum Herculis, cum commentario*; Amsterdam, 1843, in-8°. Lennepe, qui a aussi publié le cinquième volume de l'édition de l'*Anthologia Græca*, commencée par Bœsch, a encore fait paraître de nombreuses dissertations sur divers sujets de philologie et de littérature; on lui doit enfin une traduction en vers hollandais des *Opera et Dies* d'Hésiode; Amsterdam, 1823. E. G.

↳ *Conversations-Lexikon*.

LENNOX (*Charlotte*), romancière et auteur dramatique anglaise, née en 1720, morte en 1804. Son père, le colonel Ramsay, lieutenant-gouverneur de New-York, la renvoya en Angleterre à l'âge de quinze ans, et mourut peu après. Laisée sans fortune, elle se soutint par ses travaux littéraires. On ne sait presque rien de son histoire personnelle, et on ignore même l'époque de sa mort. Elle publia en 1747, lorsqu'elle n'était encore que miss Ramsay, des *Poems on several occasions*; en 1751, les *Memoirs of Harriet Stuart*, et en 1752, *The female Quixote*, roman dont Johnson écrivit la dédicace au comte de Middlesex. Son *Shakspeare illustrated* parut en 1753, 2 vol. in-12, et fut augmenté bientôt après d'un troisième volume. C'est un recueil des nouvelles et des histoires sur lesquelles les pièces de Shakspeare ont fondées. Miss Lennox les a recueillies et traduites d'après les auteurs originaux, et y a joint des notes destinées à prouver que Shakspeare a gâté les sujets de ses pièces en les surchargeant de basses inventions, d'absurdes intrigues et d'incidents improbables. On a encore de Charlotte Lennox : *The Memoirs of the countess of Bercy*, traduits du français; 1756, 2 vol. in-12; — *Sully's Memoirs*, traduits du français; 1756, 3 vol. in-4°; — *Henrietta*, roman; 1758, 2 vol. in-12; — une tra-

duction du *Théâtre grec* du père Brumoy; 1760, 3 vol. in-4°, avec le comte Orrery et le docteur Johnson; — *Sophia*, roman; 1762, 2 vol. in-12; — *The Sister*, comédie; 1769, in-8°; — *Old city Manners*, comédie; 1775, in-8°; — *Euphemia*, roman; 1790, 4 vol. in-12. Johnson avait une haute opinion de miss Lennox, et il la plaçait comme romancière au-dessus de miss Hannah More et de miss Burney; mais le talent et les travaux de cette dame ne purent mettre ses dernières années à l'abri de la pauvreté. Z.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — *Biographia Dramatica*.

LENNOX (*N.... comte*), aéronaute français, né à Philadelphie, en 1795, mort à Paris, en 1836. Sa famille était originaire d'Écosse. Il vint très-jeune en France, où il fit ses études. En 1813, le comte de Montlosier l'emmena avec lui dans un voyage en Italie, et lui servit de guide. Le comte Lennox entra dans les gardes d'honneur de Napoléon. Après les désastres de 1815, il devint aide-de-camp du général Damas, puis entra comme instructeur à l'École militaire de Saint-Cyr; de là il passa comme capitaine instructeur à l'école de cavalerie de Saumur. Il se trouvait à Paris en juillet 1830, et se mêla aux insurgés. Peu de jours après il accompagnait le lieutenant général du royaume à l'hôtel de ville. Le général Gérard le chargea de la formation d'un régiment de lanciers, et lui donna le grade de chef d'escadron. S'étant mis à la tête d'une association nationale de l'armée, Lennox encourut la disgrâce du gouvernement, et dut donner sa démission. Actionnaire du journal *La Révolution* de 1830, il s'en rendit bientôt propriétaire, et lui donna une couleur bonapartiste prononcée; ce journal succomba bientôt sous le poids des saisies et des amendes. A chaque crise Lennox était arrêté et emprisonné. Lors de l'insurrection de Pologne il voulut former un régiment à ses frais; mais le gouvernement l'en empêcha. Il acheva de se ruiner en venant en aide aux proscrits et aux prisonniers politiques. Ses idées se tournèrent alors vers la navigation aérienne. Il fit construire un énorme ballon, à qui il donna le nom de *L'Aigle*, et qui avait dix mètres de long sur onze de large; la nacelle avait vingt-deux mètres de long; l'enveloppe de ce ballon était d'une toile imperméable capable de contenir, disait-on, le gaz pendant plus de quinze jours. Il y avait un gouvernail en avant et un en arrière de la nacelle, et de chaque côté des roues en toile construites à l'imitation des roues des bateaux à vapeur. Chaque gouvernail et chaque roue devait frapper l'air tantôt d'une manière permanente aux dépens de la vitesse, tantôt dans le but de l'accélérer; les roues étaient disposées de manière à aller successivement ou simultanément en sens contraire. Pour faire monter ou descendre l'aérostat, Lennox avait eu l'idée d'introduire dans son ballon un sac limité de la vessie

nataire des poisons qu'on pouvait remplir d'air plus ou moins comprimé, et qui devait ajouter jusqu'à quinze kilogrammes au poids du navire aérien. Lennox et ses associés pensaient se servir en l'air des courants atmosphériques; l'on voyer, monter, descendre dans les différentes couches, et réussir ainsi à aller où ils voudraient. La première ascension de *L'Aigle* devait emporter Lennox, Orsi, Guibert, Ajasson de Grandsagne, Laurent, Edan, M<sup>mes</sup> Lennox et Edan; l'aérostat ne put s'enlever, et il fut mis en pièce par la foule.

L. L.—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 1<sup>re</sup> partie, p. 133. — Duckett, dans le *Dict. de la Consens.* — Turgan, *Les Ballons*.

**LENOBLE (Eustache)**, baron DE ST-GEORGES et DE TENELIÈRES, littérateur français, né à Troyes, en 1643, mort à Paris, le 31 janvier 1711. Il appartenait à une famille de robe, et jeune encore il obtint la charge de procureur général au parlement de Metz. Adonné aux plaisirs, il dut vendre sa charge pour payer ses dettes; cette ressource ne lui suffit pas : accusé d'avoir fabriqué des actes faux, il fut enfermé au Châtelet et condamné à un bannissement de neuf années. Sur son appel, il fut enfermé à la Conciergerie, où il rencontra Gabrielle Perreau, connue sous le nom de la *Belle Epicière*, que son mari avait fait enfermer. Lenoble devint l'amant de cette femme. Tous deux parvinrent à s'évader, et se cachèrent. Repris enfin, il composa en prison un grand nombre d'ouvrages. Bayle lui trouvait « infiniment d'esprit et beaucoup de lecture; il sait traiter, ajoutait-il, une matière galamment, cavalièrement; il connaît l'ancienne et la nouvelle philosophie; cependant il se vante d'avoir fait beaucoup d'horoscopes qui ont réussi, et il s'attache avec soin à maintenir le crédit de l'astrologie judiciaire. » Les *Œuvres complètes* de Lenoble ont été réunies en 20 vol. in-12; Paris, 1718. Vignacourt a réuni plusieurs des nouvelles de Lenoble dans ses *Amusements de la Campagne*; Paris, 1743, 8 vol. in-12; un autre recueil, dont les pièces lui sont également empruntées, est intitulé : *Le Gage touché, histoires galantes et comiques*; Liège, 1771, 2 vol. in-12. L. L.—T.  
Bayle, *Pensées diverses sur la Comédie.* — Barbier, *Dict. des Anonymes*.

**LENOBLE (Pierre-Madelaine)**, économiste et physicien français, né à Autun, en 1772, mort à Paris, le 28 mai 1824. En 1792, il fut nommé commissaire des guerres à l'armée de Belgique, et depuis lors ne cessa d'être employé en cette qualité dans les contrées qu'envahirent les armées françaises. Parmi ses écrits on remarque : *Essais sur l'administration militaire*; 1797 et 1811; — *Mémoires sur la panification*; 1798; — *Découverte sur le galvanisme, comme cause des sensations de l'organe de l'ouïe et des effets de la voix*; suivi de *Quelques Idées philosophiques sur nos sens*; Milan et Paris, 1803, in-4°; — *Considérations générales sur l'état actuel de l'administration militaire en*

*France au 1<sup>er</sup> janvier 1816*; Paris, 1816, in-4°; — *Mémoires sur les opérations militaires des Français en Galice, en Portugal et dans la vallée du Tage, en 1809, sous le commandement du maréchal Soult*; avec un Atlas militaire; Paris, 1821, in-8°, et Atlas; — *Examen général et détaillé des récoltes et des consommations de blé en France, etc.*; Paris, 1822, in-8°.

H. L.

*Moniteur universel*, nos 26 et 28, ann. 1821. — *Mémoires Annuaires Necrologiques*, année 1824.

**LE NOBLETZ (Michel)**, missionnaire français, né le 29 septembre 1577, au château de Kerodren près Plouguerneau, mort au Conquet, le 5 mai 1652. Il commença ses études à Berdeux, et les acheva à Agen, chez les jésuites. Le 30 septembre 1598, il fit profession à Quimper dans la Compagnie de Jésus, et dès lors se livra à la prédication; il apprit les langues grecque et hébraïque, afin de pouvoir expliquer les écritures dans leurs textes primitifs. Le Nobletz possédait surtout un grand penchant vers le mysticisme. Il se fit bâtir une petite cellule sur le bord de la mer à Tremenach, et là il s'imposa toutes les privations et les austérités qu'un corps humain peut endurer. Toujours revêtu d'un cilice, chaque nuit, dit son biographe, il ne cessait de se frapper qu'inondé de sang. Ces excentricités religieuses le firent facilement passer pour un prédestiné parmi les populations ignorantes et dévotes de la Bretagne; mais les dominicains de Morlaix crurent devoir le chasser de leur monastère, à la suite d'un scandale qui attira à Le Nobletz « une peine bien cruelle et bien honteuse, puisque son biographe (M. Levo) ajoute que plusieurs criminels lui préféreraient la mort ». Le Nobletz n'esa continua pas moins à prêcher la foi catholique dans la basse Bretagne et dans les îles d'Ouessant, de Molène, de Batz, etc. Il fut souvent expulsé par le clergé régulier, qui ne demeurait pas convaincu des conversions éclatantes, des miracles, des prophéties que la crédulité publique attribuait à ce nouvel apôtre, resté au surplus en très-grande vénération dans son pays. On a de Le Nobletz : un *Journal de ses Missions*; Paris, 1666, 1668, in-8°, et Lyon, 1836, 2 vol. in-12; — *De l'Union de la volonté humaine avec la volonté divine, etc.*, publié par Dan.-Louis Morcec de Kerdanet; Brest, 1841, in-18.

A. L.

Le P. Antoine de Verjus. *La vie de Michel Le Nobletz, prêtre et missionnaire en Bretagne.*

**LENOIR (Nicolas)**, dit *le Romain*, architecte français, né à Paris, en 1726, mort en 1810. Élève de Blondel, il obtint le grand prix de l'Académie, séjourna quelque temps à Rome, et devint l'architecte de Voltaire, qui l'employa à Ferney. En 1779, il bâtit le marché Beauvan, entre les rues du faubourg Saint-Antoine et de Charanton. Bientôt il dut sa réputation à un véritable tour de force. Le théâtre de l'Opéra, contigu au Palais-Royal, ayant été détruit par un

incendie, le 8 avril 1781, Lenoir s'engagea par un dédit de 24,000 livres à reconstruire une salle qui pût être ouverte au public le 5 octobre suivant. Il fit travailler les ouvriers nuit et jour, et dans l'espace de soixante-quinze jours, le théâtre fut construit et entièrement décoré. Cette salle, l'une des plus vastes et des plus commodes de Paris, quoique pour ainsi dire improvisée, n'a jamais eu besoin de réparation; l'opéra l'a occupée jusqu'en 1793; c'est aujourd'hui le théâtre de la Porte Saint-Martin. En 1790, Lenoir éleva sur la place du Palais-de-Justice, et sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Barthélemy une autre salle de spectacle, qui prit le nom de Théâtre de la Cité, et qui, abandonnée en 1807, est devenue le bal du Prado. E. B.—n. Dulaure, *Histoire de Paris*.

**LENOIR (Étienne)**, mathématicien et ingénieur français, né à Mer, en 1744, mort à Paris, en 1832. On n'a guère de détails sur sa première jeunesse : il est même vraisemblable qu'il n'arriva qu'assez tard à la renommée dans un art où l'inspiration n'est que secondaire et dont le mérite principal consiste dans une longue pratique, mûrie par de continuelles études. Chez Lenoir la main devint aussi habile que la tête était savante. En 1772, il fut chargé d'exécuter le *cercle de réflexion* inventé par Borda pour la détermination des longitudes en mer. La perfection qu'il apporta dans ce travail lui mérita le brevet d'ingénieur du roi Louis XVI. La construction du *cercle astronomique répéteur* attira de nouveau sur Lenoir l'attention du gouvernement, qui le chargea d'établir tous les instruments nécessaires à La Pérouse, d'Entrecasteaux et Baudin pour leurs voyages autour du monde. C'est dans les ateliers de Lenoir que fut construit, en 1788, le premier *fanal à miroir parabolique*, placé sur la tour de Cordouan près de Bordeaux. Depuis cette époque il s'appliqua à perfectionner les fanaux, et découvrit que plus on diminue la mèche placée au foyer d'une parabole et plus la lumière devient intense; résultat précieux, puisqu'il augmente les produits en diminuant les dépenses. En 1792, la confectionna les instruments que Méchain et Delambre employèrent pour mesurer un arc du méridien terrestre. On sait que la longueur de cet arc a servi de base à la détermination du mètre : Lenoir exécuta le *mètre-étalon* en platine, qui est déposé aux Archives, dans l'armoire dite à *trois clefs*, et tous les autres étalons commandés par le gouvernement lors de l'établissement du nouveau système de poids et mesures. Ce fut à Lenoir que M. Piclet confia l'exécution de son *comparateur*, qui a servi à déterminer avec précision le rapport exact entre les mesures anglaises et françaises. C'est à lui aussi que s'adressèrent les savants qui prirent part à l'expédition d'Égypte. Lenoir s'est fait remarquer à presque toutes les expositions de l'Industrie, et a obtenu quatre médailles d'or. Il reçut la croix d'Honneur

sous la restauration, et fut appelé à faire partie du bureau des longitudes.

Son fils, *Paul-Étienne-Marie Lenoir*, mort en 1827, avait suivi la même carrière que son père, qu'il aidait dans ses travaux. Il avait été membre de l'Institut d'Égypte. A. DE L.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — C. Hraizne, dans *Les Mémoires Illustrés de l'Orléanais*, t. 1, p. 311-312.

**LENOIR (Jean-Charles-Pierre)**, administrateur français, né en 1732, mort le 17 novembre 1807. Conseiller au Châtelet en 1752, il fut appelé le 10 juin 1776 à l'administration de la police. Parmi les progrès dont il fut plus spécialement le promoteur, il faut citer l'organisation d'une école de boulangerie où deux professeurs devaient donner des cours théoriques et pratiques; l'institution du mont-de-piété et la suppression des vaisseaux de cuivre dont se servaient les laitières. Il provoqua aussi la destruction du cimetière des Innocents. On se plaignait beaucoup alors de la malpropreté des rues de Paris; au mois de janvier 1780, il proposa un prix de 600 livres pour l'auteur d'un mémoire qui renfermerait les meilleures vues sur cette partie importante de la salubrité publique; il en résulta un ordre de choses qui diminua un peu l'excès du mal. Enfin, on lui doit l'éclairage non interrompu des rues de Paris. Avant lui, on faisait à l'entrepreneur de l'éclairage des retenues pour les moments d'interruption où la lune devait éclairer suffisamment, ce qui n'arrivait pas toujours; de ces retenues, on formait un fonds de gratification qu'on nommait les pensions sur le *clair de lune*; ce fonds fut supprimé, et la ville éclairée en tout temps. Pour bien apprécier l'ensemble des perfectionnements apportés par Lenoir dans toutes les branches de son administration, il faut consulter un volume de 64 pages in-fol., rédigé sous ses yeux, et qui a pour titre : *Détail de quelques établissements de la ville de Paris, demandé par sa majesté impériale la reine de Hongrie à M. Lenoir, conseiller d'État, lieutenant général de police*; Paris, 1780. Le 11 août 1785 Lenoir quitta la Police, et fut nommé simultanément président de la commission des finances et bibliothécaire du Roi. Il fut un moment compromis dans le scandaleux procès de Beaumarchais contre Kormann; mais sa justification fut rapide et complète. Sa place de bibliothécaire lui suscita aussi de nombreux ennemis; il était traité de la manière la plus outrageante dans un misérable pamphlet intitulé : *L'An 1787, précis de l'administration de la Bibliothèque du Roi sous M. Lenoir*, in-12 de 18 pages, sans lieu ni date. La révolution ne lui fut pas plus favorable : il existe un autre pamphlet virulent, publié en 1789 et accompagné de gravures très-singulières, sous le titre : *Apologie de M. Lenoir*. En 1790, il donna sa démission de bibliothécaire, et quitta la France; il gagna la Suisse, puis l'Autriche, où il épousa une veuve



française; il refusa toutes les offres qui lui furent faites alors par les souverains de l'Angleterre et de la Russie, qui l'appelaient dans leurs conseils. Il revit la France en 1802; sa fortune était complètement anéantie. Le gouvernement autorisa le mont-de-piété à lui faire une pension de 4,000 fr., qu'il toucha jusqu'à sa mort. Lenoir a laissé une réputation incontestée d'honnêteté et de talent; ses conseils eurent une grande part dans l'abolition de la torture en France. ALFRED FRANKLIN.

Préger, *Histoire de l'Administration de la Police de Paris depuis Philippe-Auguste jusqu'aux états généraux de 1789*; Paris, 1836, 3 vol. in-8°. — P. Mannel, *La Police de Paris dévoilée*; Paris, an II, 2 vol. in-8°. — H. Raisson, *Histoire de la Police de Paris*; Paris, 1843, in-8°. — B. Saint-Béme, *Biographies des Lieutenants généraux, ministres, directeurs généraux et préfets de police en France*; Paris, 1859, in-8°. — L. Lurine, *Histoire secrète et publique de la Police ancienne et moderne*; Paris, 1847, 3 vol. in-8°. — *Moniteur universel*; 1789, p. 34; an III, p. 186.

LENOIR (*Marie-Alexandre*), archéologue français, né à Paris, le 26 décembre 1761, mort dans la même ville, le 11 juin 1839. Il fit ses premières études sous la direction de l'abbé Lenoir, et les termina au collège des Quatre-Nations. Il fut placé ensuite chez Doyen, peintre du roi et professeur de l'Académie de Peinture; il s'y lia avec une foule d'artistes qui devinrent célèbres. Lenoir fréquenta aussi les cours de l'École dramatique, où il connut Talma, avec qui il joua la tragédie au château de Saint-Germain. Admis à copier les tableaux de la galerie d'Orléans, il composa une petite comédie en un acte intitulée : *Les Amis du temps passé, ou les ressources de l'amitié*, qu'il lut devant la duchesse d'Orléans; cette pièce fut jouée en société et imprimée en 1786. Lenoir fit aussi paraître des *Critiques raisonnées* sur les tableaux successivement exposés au Louvre. En 1790 il conçut le projet d'enlever à la vente des domaines nationaux tous les objets d'art qui pouvaient s'y trouver; Bailly approuva ce projet; Lenoir vint avec Doyen, son maître, exposer ses vues à l'Assemblée nationale. Cette assemblée rendit un décret qui chargeait Lenoir de réunir les objets d'art dignes d'être conservés par la nation; une commission des monuments fut créée et des commissaires furent institués pour faire des inventaires. Sur la proposition du duc de La Rochefoucauld, le couvent des Petits-Augustins fut désigné pour servir de dépôt aux objets d'art. Leur enlèvement se fit d'abord avec ordre; au nom de la nation, Lenoir forçait les moines récalcitrants à lui livrer leurs richesses artistiques, en même temps qu'il arrêtait la vente des objets précieux et se les faisait délivrer. En 1793, il eut à lutter contre les dévastateurs qui voulaient tout briser; il se décida alors à faire apporter précipitamment et pêle-mêle à son musée la totalité des tableaux, statues et autres monuments qu'il rencontrait dans les couvents et les églises. Les bronzes et les cuivres peu importants, portés aux Barnabites et mêlés au métal des cloches,

servaient à la fabrication de la monnaie, sous la direction de l'abbé Rochon; d'autres monuments de bronze étaient portés à l' Arsenal pour être convertis en canons. Cependant, à la suite d'observations faites au procureur de la commune, Chaumette, Lenoir parvint à sauver des pièces très-importantes, comme les statues en bronze de Germain Pilon, qui ornaient le tombeau de Henri II, les quatre esclaves qui accompagnaient le piédestal de la statue de Henri IV, les bas-reliefs de la statue de Louis XIV, un bas-relief du tombeau de De Thou, etc. Il sauva ainsi plus de cinq cents monuments précieux, et fut blessé à la main droite d'un coup de baïonnette en voulant préserver de la destruction le mausolée du cardinal de Richelieu à la Sorbonne. Un décret du comité de salut public, du 17 septembre 1793, ordonna le transport à l' Arsenal et à la Monnaie des cuivres dorés, bronzes et autres matières métalliques qui se trouvaient au dépôt et ailleurs. Lenoir en sauva quelques-uns en les couvrant d'un badigeon. Le 25 juillet 1792, Lenoir avait sollicité l'autorisation de livrer au public le dépôt des Petits-Augustins; il ouvrit ce musée le 12 vendémiaire an III. Lenoir avait fait imprimer un catalogue des monuments qu'il renfermait, et les artistes furent admis à copier ces monuments. Roland, directeur général des beaux-arts, ayant établi au Louvre un *Musée central*, nomma une commission chargée de ramasser les objets nécessaires à la formation de ce musée, auquel l'ancienne collection de tableaux de la galerie du Luxembourg servit de noyau. Lenoir dut faire la part de ce nouvel établissement, il proposa, dans un mémoire détaillé, d'enrichir le musée du Louvre de tous les tableaux, de toutes les statues antiques, ainsi que des colonnes en marbre précieux qu'il avait recueillies, et de former aux Petits-Augustins un *Musée des Monuments français*. Le Comité d'Instruction publique de la Convention approuva ce projet, et le 29 germinal an IV un arrêté de la Convention le rendit exécutoire. Lenoir disposa les monuments qui lui restaient dans un ordre chronologique et par siècles dans des salles particulières, construites avec des fragments mêmes de l'architecture appartenant à chaque époque: il voulait en faire une sorte « d'histoire monumentale de la monarchie française ».

Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, nomma Lenoir administrateur du Musée des Monuments français, le 28 vendémiaire an IX. Le même ministre, voulant établir un musée pittoresque de monuments dans le jardin de Monceaux, nomma quelques jours après Lenoir administrateur de ce domaine national. Le premier consul vint visiter le Musée des Monuments français avec Joséphine. Il félicita Lenoir, et empêcha le démembrement de son musée. Joséphine connaissait depuis longtemps Lenoir, dont elle appréciait le zèle et le talent: elle le chargea des embellissements artistiques de la

Malmaison, résidence sur laquelle il a publié un travail très-curieux dans le *Dictionnaire de la Conversation*. Lenoir fit transporter à la Malmaison des copies de l'antique provenant de Marly, et aida l'impératrice Joséphine dans le choix de ses tableaux et autres objets d'art. Elle le nomma conservateur de son musée privé; mais il ne voulut jamais accepter de traitement. Lenoir fut aussi chargé d'ornez le parc de ce château, que Joséphine fit dessiner suivant les préceptes de l'art anglais et orner des morceaux les plus rares de la sculpture et de l'architecture. Lenoir acquit la façade du château d'Anet, due à Philibert Delorme et à Jean Goujon (*voy. ces noms*), que les propriétaires mettaient en démolition, et la fit transporter à Paris, où elle fut placée et restaurée par les soins de Percier. Le succès de cette restauration fit entreprendre à Lenoir celle de l'arc de Gaillon et des façades gothiques. Il orna ainsi trois cours du musée, représentant à la suite l'architecture des seizième, quinzième et treizième siècles. Au bout de ces cours, on arrivait à un jardin, planté avec goût, où se trouvaient réunies dans des sarcophages de sa composition les débris de Turenne, de Descartes, de Molière, de La Fontaine, de Mabilion, de Montfaucon, d'Héloïse et d'Abélard; pour ces deux derniers il fit construire une chapelle avec les débris du Paraclet. Fourcroy demanda une augmentation pour le Musée des monuments français; Napoléon répondit que cela était inutile: « M. Lenoir est le meilleur administrateur de l'empire, ajouta-t-il: avec rien il fait de grandes et belles choses. » Lenoir termina plusieurs salles, fit restaurer les mausolées de Louis XII, de François I<sup>er</sup> et de Henri II, enlevés à Saint-Denis. En 1806, il se transporta au château de Richelieu, en Poitou, pour y faire le relevé des objets d'art qui étaient à vendre. Il y fit des acquisitions pour l'impératrice Joséphine, et dirigea la restauration et le placement des objets achetés. En 1807, les ministres de l'intérieur et de la guerre l'autorisèrent à enlever de Metz le fond du maître autel de l'église des Grands Carmes, monument gothique d'une légèreté extraordinaire, qui, donné à l'impératrice, fut transporté à la Malmaison. Il devait être relevé par Lenoir, mais il resta dans des caisses jusqu'à la mort de Joséphine; et on ne sait ce qu'il est devenu. La Restauration ne respecta pas les collections du Musée des Monuments français. Sans doute beaucoup de monuments, comme les tombeaux de Saint-Denis et quelques autres, semblaient devoir être rendus aux églises d'où ils avaient été enlevés, mais bien des morceaux pouvaient rester à leurs places, et le Musée eût pu recueillir bien des pièces rares que les démolitions allaient détruire. Sa fermeture fut ordonnée. Louis XVIII, en voyant les dessins des salles du Musée, dit plus tard à Lenoir: « Ce n'est certainement pas moi qui ai donné l'ordre de détruire cela. » Le duc d'Angoulême était venu admirer

le Musée des Monuments français; mais il ne voulut rien faire pour sa conservation, ne s'occupant, disait-il, que des affaires de la guerre. Il parait qu'on avait d'abord pensé pouvoir rendre au clergé le domaine des Petits-Augustins, qui n'avait pas été aliéné, et que c'était pour cela qu'on lui avait été sa destination d'établissement public. Le ministre Lainé s'opposa à cette mesure, et donna le local à l'École des Beaux-Arts. En 1816, Lenoir fut chargé avec d'autres commissaires de la réintégration dans l'église de Saint-Denis des ossements des rois, des reines et des princes jetés hors de leurs sépulcres en 1793, et de la restauration de leurs monuments. En 1820 il fut nommé un des commissaires chargés de la restauration du Palais des Thermes. Sous la Restauration, il fit quelques cours à l'Athénée royal; puis il se renferma dans l'étude, et travailla à différents recueils. Ses principaux ouvrages sont: *Notice historique des Monuments des Arts réunis au Dépôt national, rue des Petits-Augustins*; Paris, 1793, in-8°; — *Collection des Monuments de Sculpture réunis au Musée*; Paris, 1798, in-fol.; — *Rapport historique sur le Château d'Anet*; Paris, 1800, in-fol.; — *Musée des Monuments français*; Paris, 1804, 8 vol. in-8°; — *Histoire de la Peinture sur Verre, et description des vases anciens et modernes pour servir à l'histoire de l'art relativement à la France*; Paris, 1804, in-8°: c'est un volume séparé de l'ouvrage précédent; — *Nouveaux Essais sur les Hiéroglyphes*; Paris, 1809-1822, 4 vol. in-8°: l'auteur alla en Égypte pour étudier l'écriture hiéroglyphique; — *Nouvelle Collection d'Arabesques*; Paris, 1810, in-4°; — *Histoire des Arts en France, prouvée par les monuments*; Paris, 1810, in-4°; — *La Franc-maçonnerie rendue à sa véritable origine*; Paris, 1814, 5 vol. in-8°; — *Mémoire sur la Sépulture d'Héloïse et d'Abélard*; Paris, 1815, in-8°; — *Considérations générales sur les Sciences et les Arts*; Paris, 1816, in-8°; — *Description historique des statues, bas-reliefs, etc., du Musée Royal*; Paris, 1820, in-8°; — *Atlas des Monuments des Arts libéraux, mécaniques et industriels de la France, depuis les Gaulois, etc.*; Paris, 1820-1821, 1840, 1848, in-fol.; — *Observations scientifiques et critiques sur le génie et les principales productions des peintres et autres artistes les plus célèbres de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes*; Paris, 1821, in-8°; — *Dissertations, Recherches et Observations critiques sur les statues dites Vénus de Médecis, du Capitole, Callipyge et autres, l'Apollon du Beivèdre, et la statue découverte à Milo, etc.*; Paris, 1822, in-8°; — *Essai sur le zodiaque circulaire de Denderah*; Paris, 1822, in-8°; — *La vraie Science des artistes*; Paris, 1823, 2 vol. in-8°; — *Observations sur les Comédiens et sur les Masques à l'usage du théâ-*

*tre des anciens*, Paris, 1825, in-8°; — *Examen des nouvelles salles du Louvre contenant les antiquités égyptiennes de Palenques et de Milla*, Paris, 1833, in-8°; — *Description des Tableaux de la galerie de Freynays*, Paris, 1835, in-8°. Lenoir a donné des articles à l'*Encyclopédie moderne*, au *Dictionnaire Historique* de Prudhomme et au *Dictionnaire de la Conversation*.

L. L.—T.

Allou, *Notice biographique sur M. Alex. Lenoir*, dans les *Mém. de la Société des Antiquaires de France*, t. VI. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome I, 2<sup>e</sup> partie, p. 348. — Aubenas, *Hist. de l'Impr. Joséphine*.

\*LENOIR (Alexandre-Albert), architecte et archéologue français, fils du précédent, né à Paris, le 21 octobre 1801. Élève de Debret, il parcourut en 1830 et 1831 l'Italie, où il fit surtout des recherches sur l'architecture étrusque. Il voyagea ensuite dans diverses contrées, entre autres en Orient, où il étudia les monuments grecs et byzantins. A son retour en France, un travail historique sur le Palais des Thermes et un projet de Musée municipal à y établir lui fit donner une première médaille, en 1833, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fut chargé, en outre, de diriger l'établissement de ce Musée dans le Palais des Thermes réuni à l'hôtel de Clugny, dont la restauration et l'agrandissement furent confiés à ses soins. Ses principaux écrits sont : *Statistique monumentale de Paris depuis les Romains*; 1839, in-fol.; — *Architecture et Archéologie : instruction pour le peuple*; 1839, in-8°; — *Architecture monastique : documents inédits*; 1852, in-4°; — des notices dans *Monuments anciens et modernes*, de M. Gailhabaut et dans beaucoup d'autres recueils.

G. DE F.

*Documents particuliers.*

LENOIR. Voy. LA THORILLIÈRE.

LEKONCOURT. Voy. COURCELLES.

LENORMAND (Marie-Anne Adélaïde), fameuse devineresse française, née à Alençon, le 27 mai 1772 (et non en septembre 1768), d'une honnête famille de commerçants, morte à Paris, le 25 juin 1842. Elle perdit son père de bonne heure, et sa mère s'étant remariée, elle ne reçut qu'une éducation fort incomplète. Ne recevant qu'un médiocre appui de sa famille, elle fut réduite, pour vivre, à travailler chez une couturière. Lasse de cette existence, elle quitta sa ville natale, à vingt-et-un ans, et partit pour Paris, sans avoir de projet arrêté. Elle se plaça d'abord dans un magasin de lingerie comme demoiselle de comptoir. En l'an 11 de la république, M<sup>lle</sup> Lenormand s'étant rencontrée avec une femme Gilbert, tireuse de cartes réputée de l'époque, sentit se développer en elle le goût de la nécromancie, qui allait devenir l'occupation de toute sa vie. Ces deux personnes résolurent alors, en s'adjoignant un garçon boulanger, nommé Flammormont, de former une association dont le but, il faut bien le dire, était d'exploiter la crédulité publique.

Ayant été dénoncée à la police, M<sup>lle</sup> Lenormand fut condamnée comme diseuse de bonne aventure (ce sont les termes propres du jugement). Lorsqu'elle fut redevenue libre, elle ouvrit, rue Honoré-Orvalier, un cabinet de divination qu'elle transporta, plus tard, rue de Tournon, dans un logement qu'elle a habité jusqu'à sa mort. C'est là que, depuis l'homme bourgeois jusqu'à la plus grande dame, depuis l'artisan le plus obscur jusqu'aux bourgeois le plus haut placés, la moderne sibylle vit passer devant elle, pendant l'espace de quarante années, le cortège de tous ceux que dévore la fièvre de l'inconnu. On n'ignore pas que l'impératrice Joséphine contribua beaucoup à cette vogue. Après la chute de l'empire, qu'elle n'avait pourtant pas préteite, M<sup>lle</sup> Lenormand entreprit le voyage d'Aix-la-Chapelle, où se tenait le congrès des souverains alliés, et elle y reçut un accueil bienveillant, surtout de la part de l'empereur Alexandre. Son crédit se soutint dans le public pendant la restauration. Les événements de 1830 la firent rentrer dans l'obscurité, quelques efforts qu'elle fit pour rappeler l'attention sur elle, et elle s'éteignit comme une simple mortelle, à l'âge de soixante-onze ans, bien qu'elle eût prédit dans un de ses livres qu'elle vivrait un siècle et quart. L'opinion la plus favorable que l'on puisse se former sur M<sup>lle</sup> Lenormand, c'est qu'elle a fini par être elle-même de bonne foi dans le métier qu'elle a exercé, et qui, du reste, lui fut très-lucratif. On a d'elle : *Annuaire de la mort de l'impératrice Joséphine*; Paris, 1815, in-8°; — *Souvenirs prophétiques d'une sibylle*; Paris, 1815, in-8°; — *La Sibylle au tombeau de Louis XVI*; 1816, in-8°; — *Les Oracles sibyllins*; 1817, in-8°; — *La Sibylle au congrès d'Aix-la-Chapelle*; 1819, in-8°; — *Souvenirs de la Belgique*; 1822, in-8°; — *L'Ombre immortelle de Catherine II au tombeau d'Alexandre 1<sup>er</sup>*; Paris, 1826, in-8°; — *L'Ange protecteur de la France au tombeau de Louis XVI*; — *Mémoires historiques et secrets sur l'impératrice Joséphine*; 1829, 3 vol. in-8°; — *L'Ombre d'Henri IV au palais d'Orléans*; 1830, in-8°; — *Manifeste des dieux sur les affaires de France*; 1832, in-8°; — *Le Petit Homme rouge au palais des Tuileries*; 1830, in-8°; — *Arrêt suprême des dieux en faveur de madame la duchesse de Berry*; — *Révélation*, etc.; 1833, in-8°. M<sup>lle</sup> Lenormand avait publié, en 1825, le prospectus d'un ouvrage intitulé : *Album de M<sup>lle</sup> Lenormand*, mis en ordre et enrichi de manuscrits autographiques, de commentaires, de notes biographiques sur la révélation française et sur les auteurs de ce drame politique. Cet album devait former 5 vol. in-4°. Il n'a jamais paru. Après sa mort, ses papiers se sont trouvés en la possession d'Alboize de Pujal, qui était allié à M<sup>lle</sup> Lenormand par son mariage avec une de ses nièces. Cet homme de

lettres avait l'intention d'en extraire les faits les plus remarquables et de les publier sous le titre de : *Mémorial de M<sup>lle</sup> Lenormand*. La mort a empêché l'exécution de ce projet.

Ed. DE MANNE.

*Documents particuliers.* — Quérard, *Le Francs Libraires*.

**LENORMAND (Charles)**, savant archéologue et historien français, né à Paris, le 1<sup>er</sup> juin 1802. Après avoir étudié la jurisprudence, il se préparait à l'enseignement du droit romain, lorsqu'un voyage en Italie lui inspira le goût des études archéologiques. A son retour en France, à la fin de 1826, il fut attaché à la maison du roi, comme inspecteur des beaux-arts. En 1828 il partit pour l'Égypte avec son ami Champollion le jeune, parcourut ce pays dans toute son étendue, et alla ensuite prendre une part active aux travaux de la commission de Morée. Après la révolution de Juillet, il devint chef de la section des beaux-arts au ministère de l'intérieur, fut nommé en octobre 1830 conservateur à la bibliothèque de l'arsenal, et en 1832 conservateur adjoint du cabinet des antiques à la Bibliothèque royale. En 1837 il succéda à M. van Praet, comme conservateur des imprimés, et fut appelé quatre ans après aux fonctions de conservateur du cabinet des antiques. Dès 1835 il avait été chargé de suppléer M. Gutzot à la Sorbonne : son enseignement fut troublé, en 1848, par quelques auditeurs, qui trouvaient les opinions du professeur trop favorables à l'Église catholique ; M. Lenormand se vit forcé de donner sa démission. En 1848 il fut nommé professeur d'archéologie égyptienne au Collège de France. Il est membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1839. On a de lui : *Des Artistes contemporains*; Paris, 1833, 2 vol. in-8°; — *Trésor de Numismatique et de Glyptique*; Paris, 1836-1850, 5 vol. in-fol., publié avec le concours de Paul Delarochette et d'Henriquel Dupont; — *Introduction à l'histoire orientale*; Paris, 1838, in-8°; — *Musée des Antiquités égyptiennes*; Paris, 1842, in-fol., en collaboration avec Lhôte; — *Élite des monuments céramographiques*; Paris, 1844-1857, 3 vol. in-4°, en collaboration avec M. de Witte; — *Questions historiques*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°. M. Lenormand a aussi publié beaucoup de mémoires, dont plusieurs très-importants, dans les *Annales de l'Institut Archéologique de Rome*, dans la *Revue de Numismatique* et dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, ainsi qu'un grand nombre d'articles sur des sujets de religion, d'histoire et d'art dans divers recueils, notamment dans *Le Correspondant*, revue qu'il a dirigée depuis sa fondation jusqu'en 1855.

Son fils, FRANÇOIS LENORMAND, né en 1835, a publié un *Essai sur la classification des Monnaies des Lagides*, plusieurs articles dans la *Revue de Numismatique*, dans le *Rheinisch-*

*Museum für Philologie*, et dans *Le Correspondant*.

Le Bas, *Dict. Encyc. — Diction. des Contemporains*.

**LE NOTRE (André)**, célèbre dessinateur de jardins, né à Paris, en 1613, mort dans la même ville, en 1700. Son père était intendant des jardins des Tuileries. Placé chez Simon Vouet, le jeune Le Notre y étudia la peinture, et s'y lia d'amitié avec Le Brun. Le Notre succéda à son père dans son emploi, et devint contrôleur des bâtiments du roi, dessinateur de ses jardins, chevalier de son ordre, etc. Il dut à Fouquet l'occasion de faire connaître ses talents. Ce ministre voulant orner de jardins son château de Vaux-le-Vicomte, chargea Le Notre de les exécuter. Le Notre y déploya une grande habileté. Il fit des portiques, des treillages, des berceaux, des grottes, des cabinets, des labyrinthes et d'autres embellissements d'une grande nouveauté. Louis XIV ayant vu ces magnificences confia à Le Notre la direction de tous les jardins de ses résidences, et le chargea de la distribution du parc de Versailles. Malgré les obstacles que présentait le terrain, Le Notre se surpassa dans les plans des jardins de cette résidence. Un jour il en soumettait au roi les principales parties; Louis XIV, à chaque pièce qu'il lui expliquait, l'interrompait en lui disant : « Le Notre, je vous donne vingt mille livres. » A la quatrième interruption, Le Notre arrêta le monarque par cette boutade : « Sire, Votre Majesté n'en aura pas davantage : je la ruinerais. » Ce fut Le Notre qui eut l'heureuse idée de rassembler dans le canal qui termine le parc les eaux d'un marais que l'on proposait de dessécher. Le Notre créa encore le jardin de Trianon; on lui doit aussi la superbe terrasse de Saint-Germain. Le Notre fit ensuite les délicieux jardins de Clagny, et le beau parterre du Tibre à Fontainebleau. Il fut choisi par le duc d'Orléans, frère du roi, pour arranger le parc de Saint-Cloud, et il fit pour le prince de Condé les jardins de Chantilly. Il travailla encore à Villers-Cotterets, à Meudon, à Chaillot, à Livry, à Sceaux et aux Tuileries. Ce dernier jardin a été bien changé depuis : on a fait disparaître les treillages de verdure qui servaient de fond aux statues du côté du fer à cheval; les parterres, dont les dessins figuraient des croix de Malte autour des pièces d'eau, ont été peu à peu supprimés et remplacés dans ces derniers temps par des pelouses de verdure masquées d'un jardinet à l'anglaise qui contraste avec les masses du jardin; la grande allée a été élargie; les statues ont été multipliées sans être en accord avec l'ensemble général; enfin, les terrasses ont été chargées de constructions; néanmoins rien n'est plus majestueux et plus grandeiose encore que les deux groupes de marronniers qui composent le jardin des Tuileries alignés par Le Notre. Amiens lui doit sa promenade de l'Autoi, si chère à Grosset. En Angleterre même, Le Notre des-

ains les parcs de Greenwich et de Saint-James. Curieux de connaître les jardins de l'Italie, il obtint la permission de visiter ce pays en 1678. Arrivé à Rome, il se lia d'une étroite amitié avec Bernin. Reçu d'une manière distinguée par le pape Innocent XI, à qui il montra les plans de Versailles, il lui dit à la fin d'une audience particulière : « Non, je n'ai plus rien à désirer ; j'ai vu les deux plus grands hommes du monde, Votre Sainteté et le roi mon maître. — Il y a une grande différence, reprit le pape ; le roi est un grand prince victorieux, et moi je suis un pauvre prêtre, serviteur des serviteurs de Dieu ! » Le Notre, enchaîné de cette réponse, frappa familièrement sur l'épaule du souverain pontife, et lui répondit : « Mon révérend père, vous vous portez bien, et vous enterrerez tout le sacré collège. » Innocent XI ne put s'empêcher de rire. Le Notre, de plus en plus ravi, se jeta au cou du pape, et l'embrassa. Rentré chez lui, il écrivit l'aventure à Bontemps, premier valet de chambre de Louis XIV. La lettre fut lue au petit lever du roi. Le duc de Créqui ne voulait pas croire aux détails qu'elle contenait, et offrait de parler que l'enthousiasme de Le Notre n'était pas allé jusqu'aux embrassements : « Ne gagez pas, interrompit Louis XIV ; quand je reviens d'une campagne, Le Notre m'embrasse ; il a bien pu embrasser le pape. » A son retour en France, Le Notre embellit encore les jardins royaux de superbes ouvrages. Il fit entre autres le magnifique bosquet dit la *salle de bal*, à Versailles, et augmenta considérablement les jardins de Trianon. Agé de près de quatre-vingts ans, Le Notre demanda au roi la permission de se retirer de son service. Louis XIV y consentit à la condition qu'il viendrait de temps en temps le voir. Dans une des dernières visites qu'il fit au roi, il le trouva dans les jardins de Marly. Louis XIV monta dans sa chaise couverte traînée par des Suisses, et voulut que Le Notre prit place dans une autre chaise à peu près semblable, pendant que Mansart, surintendant des bâtiments, marchait à côté d'eux. Le Notre, pénétré de reconnaissance, s'écria, les larmes aux yeux : « Sire, en vérité, mon bonhomme de père ouvrirait de grands yeux s'il me voyait dans un char auprès du plus grand roi de la terre. Il faut avouer que Votre Majesté traite bien son maçon et son jardinier. » En 1675, Louis XIV lui ayant accordé des lettres de noblesse et l'ordre de Saint-Michel, voulait lui donner des armoiries. Le Notre répondit qu'il avait les siennes, qui étaient trois limaçons couronnés d'une pomme de chou : « Sire, ajouta-t-il, pourrais-je oublier ma bêche : combien doit-elle m'être chère ! n'est-ce pas à elle que je dois les bontés dont Votre Majesté m'honore ? »

Le Notre fut enterré à Saint-Roch, dans une chapelle qu'il y avait fondée. Il avait un talent particulier pour la peinture, et il a laissé de bonnes toiles. Il n'était pas étranger aux sciences, et dans un rapport à Colbert, dont on possède en-

core le manuscrit, il recommande l'usage de la broquette, qui venait d'être inventée par Pascal. On possède le buste de Le Notre exécuté par Coysevox.

L. L.—T.

Abbé Lambert, *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, tome III, liv. X, pag. 148. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel Hist., Crit. et Bibliogr.*

LE NOURRY (Denis-Nicolas), latiniste français, né à Dieppe, en 1647, mort à Paris, le 24 mars 1724. Il fit ses premières études dans le collège de l'Oratoire de sa ville natale, et entra dans la congrégation des Bénédictins de Jumièges, le 8 juillet 1665. Sa vie, tout entière consacrée au travail, se passa dans les abbayes de Bonne-Nouvelle et de Saint-Ouen de Rouen. On a de lui : une édition des *Œuvres de Cassiodore*, dont il fit la *Préface* (avec dom Jean Garet) ; 1679 ; — une édition des *Œuvres de saint Ambroise* (avec doms Jean du Chesne, Julien Belcize, et Jacques du Friche) ; Paris, 1686-1690, 2 vol. in-fol. Le P. Le Nourry a publié seul : *Apparatus ad Bibliothecam maximam Patrum veterum et scripturum ecclesiasticorum* ; c'est un supplément à l'édition de Lyon. Il en fit successivement paraître des volumes in-fol., 1694, 1697, 1703 et 1715. On a joint ce travail à la *Bibliothèque des Pères de Marguerin de La Bigue* ; Lyon, 1677, 27 vol. in-fol. ; et avec l'*Index* de Simon de Sainte-Croix ; Gênes, 1707, 30 vol. in-fol. ; — *Lucæ Cæciliæ Liber ad Donatum confessorum de mortibus persecutorum, hactenus Laclantius adscriptus ad Colbertinum codicem, denu emendatus, etc.* ; Paris, 1710, in-8°. Le P. Le Nourry prétend que cet ouvrage n'est pas de Lactance.

L.—Z.—Z.

*Journal Littéraire*, t. VII, p. L. — *Journal des Savans*, juin 1716 et août 1718. — *Bibliotheca Mauriana*. — *Bibliothèque des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. I, p. 276-278.

LENS (JEAN DE), théologien français, né à Bailleul, en 1541, mort à Louvain, en 1593. Il était chanoine de l'église de Tournai et professeur de théologie à Louvain, où il mourut. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : *De una Christi in terris Ecclesia* ; Louvain, 1577 et 1588, in-8° ; — *De unica Religione conservanda* ; Cologne, 1579, in-8° ; — *De admirabili Ecclesie Concordia* ; Louvain, 1582, in-8° ; — *De Libertate Christiana* ; Anvers, 1590, in-8° ; — *De Officio hominis christiani constituti in persecutione* ; Louvain, 1578, — *De Doctrina Facultatis theologice Lovaniensis, etc.* ; Louvain, 1581, in-12 ; et des controverses contre les principaux théologiens dissidents de son époque.

A. L.

Vallère André et Foppens, *Bibliotheca Belgica Pars secunda*, p. 674 676.

LENS (ARNOUL DE), en latin *Lenaxus*, mathématicien belge, né à Bailleul, près d'Ath (Hainaut), brûlé dans Moscou, en 1575. Après un voyage dans les Pays-Bas, il passa en Moscovie,

où il devint médecin du czar. Lens périt à Moscou lorsque cette ville fut incendiée par les Tartares. On a de lui : *Isagoge in Geometrica elementa Euclidis*; Anvers (Plantin), 1566, in-8° (très-rare). L.—z.—E.

Vatère André, *Bibliotheca Belgica Pars prima*, p. 10.  
**LENS** (André-Corneille), peintre belge, né à Anvers, en 1739, mort à Bruxelles, en 1822. Il ouvrit une école à Anvers, où il fit de nombreux élèves, et vint en 1781 se fixer à Bruxelles, où l'empereur Joseph II vint le visiter. Ses principales toiles sont : à Gand, une *Annonciation*; — diverses peintures pour l'église des Alexiens, à Liège; — à Lille, divers sujets empruntés à l'*Histoire de la Madeleine*; — *Hélène et Paris*; — *L'Ange conduisant Tobie*; — *Coriolan*; — *Présentation de Jésus au Temple*; — *Curtius refusant l'or des Samnites*, etc. On a aussi de Lens deux ouvrages estimés : *Du bon Goût et de la Beauté de la Peinture considérée dans toutes ses parties*; 1811, in-8°; — *Le Costume, ou essai sur les habillements et les usages de plusieurs peuples de l'antiquité, prouvés par les monuments*; Liège, 1776, in-4°. Talma se servait beaucoup de cet ouvrage pour réformer les costumes usités jusque alors sur la scène française. A. DE L.

*Biographie générale des Belges.*

**LENS** (Bernard), peintre et graveur belge, mort en 1741. Il fut attaché à la cour d'Angleterre sous le titre de peintre en émail. Il excellait surtout dans la miniature, et a laissé de nombreux ouvrages en ce genre, *portraits, paysages, marines, fleurs*, etc. Il gravait aussi fort correctement, et a publié des *Recueils de vues et des Livres de dessins* pour faciliter l'étude de son art. Le style de ses ouvrages est simple et clair. A. DE L.

*Biographie générale des Belges.*

\* **LENSTROEM** (Charles-Jules), littérateur suédois, né à Gêfle, en 1811. Après avoir étudié la théologie à Upsal, il enseigna l'histoire littéraire et plus tard l'esthétique. Il parcourut ensuite le Danemark et l'Allemagne, devint en 1843 professeur de philosophie au gymnase de sa ville natale, et fut nommé trois ans après pasteur dans la province de Westmanland. On a de lui : *Sigurdah Brynhilda*; Upsal, 1836, poème en vingt quatre chants; — *Lyriska Forstlingar* (premiers lyriques); Gêfle, 1837; — *Konstteoriernas historia* (Histoire des Théories de l'Art); Upsal, 1839, 2 vol.; — *Svenska Poesiens Historia* (Histoire de la Poésie suédoise); Cerebro, 1839-1840, 2 vol.; — *Bidrag till den Svenska Aestetikens historia* (Document pour servir à l'histoire de l'esthétique en Suède); Upsal, 1840; — *Svensk Anthologi*; Cerebro, 1840-1841, 3 parties; — *Sveriges Litteratur och Konst-Historia* (Histoire de la Littérature et de l'Art en Suède); Upsal, 1841; — *Allmän Konst-Historia* (Histoire générale de l'Art); Stockholm, 1848. E. G.

*Conversations-Lexikon.*

**LENTULUS**, nom d'une des plus célèbres familles de la gens *Cornelia* (maison des *Cornelius*). L'histoire romaine et les *Fastes consulaires* font mention de quarante-trois personnages du nom de Lentulus. (Voy. Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*). Les principaux sont :

**LENTULUS** (*Publius-Cornelius*), surnommé *Sura*, le principal complice de Catilina, mis à mort en 63 avant J.-C. Il fut questeur de Sylla en 81. Devant lui et devant L. Triarius, Verrès eut à rendre compte de l'argent qu'il avait reçu des Gaulois Cisalpins. Appelé à son tour à rendre des comptes pour un fait analogue, Lentulus fut acquitté. En 75 il devint préteur, et, se montrant aussi indulgent pour les autres qu'on l'avait été pour lui, il acquitta Terentius Varron, accusé d'extorsion. En 71 il obtint le consulat. Ce fut le terme de sa fortune politique. L'année suivante, lui et soixante-trois autres furent exclus du sénat, à cause de l'infamie de leurs mœurs. Cette mesure jeta Lentulus dans le parti qui médisait le bouleversement de la république et se groupait autour de Catilina. Fier de sa haute naissance et de son titre de consulaire, il espérait devenir le chef de la conspiration, et s'appliqua un oracle sibyllin qui promettait à trois *Cornelius* l'autorité souveraine. Deux *Cornelius*, Sylla et Cinna, avaient déjà occupé le rang suprême, et il se croyait le troisième que désignaient les destins. Quoique consulaire, il sollicita de nouveau la préture, afin de rentrer au sénat, et l'obtint en 63, l'année même où éclata le complot. Resté chef de l'entreprise par le départ de Catilina, il se montra indiscret et irresolu, incapable de cacher ses projets et de les mettre à exécution. Il eut l'imprudence de divulguer la conspiration et les noms des conjurés aux députés allobroges, qui allèrent tout révéler à Cicéron. Celui-ci les décida à lui servir d'instruments. Il fut convenu qu'ils exigeraient de Lentulus des lettres pour leur nation. Lentulus, donnant dans le piège, remit la lettre demandée, et chargea les Allobroges d'une lettre pour Catilina. Les deux missives passèrent bientôt des mains des Allobroges dans celles de Cicéron, qui ordonna l'arrestation des chefs du complot. Lentulus, après avoir été déposé de la préture, fut étranglé avec ses complices dans la prison du Capitole, le 5 décembre. (Voy. CATILINA et CICÉRON). Lentulus était lent d'esprit et de parole; mais il déguisait ce défaut par la dignité de sa personne, la grâce expressive de son action, et la puissance de sa voix. Les désordres de sa vie le jetèrent dans la conspiration de Catilina, et son manque de résolution fut une des causes de la ruine de ce parti. Y.

Cicéron, *In Ver.* 1, 14; *Catilin.*, III, 4, 6, 7; IV, 1, 9; *Pro Sulla*, 28. — Plutarque, *Cicér.* 17. — Salluste, *Catil.*, 17, 20, 43, 46, 47, 50, 55. — Mémécée, *Conjuración de Catilina*.

**LENTULUS** (*Publius-Cornelius*), surnommé *Spinther*, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il dut son surnom à sa ressemblance avec l'ac-

Spinther. Édile curule en 63 dans l'armée du stat de Cicéron, il garda prisonnier P. Lentura, un des complices de Catilina. Il donna eux qui restèrent longtemps célèbres pour splendeur ; mais il offensa les spectateurs riant une toge bordée de pourpre tyrienne. En 60, il obtint l'Espagne pour province à la protection de César. Ce fut encore à la cition de César qu'il dut son élection au conen 58. Dès le premier jour de son entrée en e, 1<sup>er</sup> janvier 57, il proposa le rappel imat de Cicéron. Il ne tarda pas à se séparer de pour prendre parti avec l'aristocratie, et il nda, en compétition avec Pompée, la mission rétablir, sur la terre d'Égypte, Ptolémée s. Il échoua dans ses prétentions, et se conde la province proconsulaire de Cilicie. Il y trois ans (56-53), et sollicita, au retour, onneurs du triomphe, qu'il n'obtint qu'en 31. d la guerre civile éclata en 49, Lentulus se ra contre César, et eut le commandement de ohortes dans le Picenum. A l'approche de eni, il s'enfuit, et s'enferma dans Corfinium. s la capitulation, il alla rejoindre Pompée, accompagna jusqu'en Égypte, et se retira te à Rhodes. On ne connaît pas les dermoments de sa vie. Lentulus fut un homme cre, et dut son importance politique à sa naissance, et à sa liaison avec Cicéron. Y. *nr. Bellum Civile*, I, 18-23; II, 83, 102. — *Cicéron, tlicum; ad Fam.*, etc. — Orelli, *Onomasticon Tui-*

LENTULUS (P. Cornelius), fils du précéd., né en 74 avant J.-C., mort vers 20 avant. Il prit la toga virile en 57, et fut admis la e année dans le collège des augures. Il suivit ère dans le parti de Pompée, fut amnistié e vainqueur, et retourna en Italie, où on le troitement lié avec Cicéron et Marcus Bru. Après le meurtre de César, il se joignit aux irateurs, et alla en Asie comme proquesdu proconsul C. Trebonius. Il rendit en qualité des services à la cause de Brut et de Cassius, assista l'un dans l'expédition hodes, l'autre dans l'expédition de Lycie. Il écut à la bataille de Philippes, et rentra sans e en grâce auprès d'Auguste, puisque son figure avec les insignes d'augure sur des rs de ce prince. Y.

ron, *Ad Famil.*, XII, 16, 18; *Ad Att.*, XI, 18, 18, 53; XIII, 7. — Appien, *Bel. Civ.* IV, 73, 82.

LENTULUS (Cossus-Cornelius), surnommé licus, né vers 50 avant J.-C., mort en 25 J.-C. Consul avec L. Calpurnius Pison en 6 J.-C., il fut envoyé en Afrique, où il défait les, qui avaient envahi le royaume de Juba. ccès lui valut le surnom de *Getulicus* et les ments du triomphe. A l'avènement de Tibère après J.-C., il accompagna Drusus, qui était yé pour apaiser la révolte des légions de Pan-. Les rebelles, qui redoutaient sa sévérité, aèrent leur colère contre lui, et furent sur le t de le massacrer. Plus tard Lentulus cour-

rut un égal danger dans le sénat, par suite d'une accusation de haute trahison qui lui fut intentée ; mais Tibère ne permit pas qu'elle fût soutenue. Lentulus mourut à un âge avancé, laissant une honorable réputation. « Il avait supporté la pauvreté avec patience, dit Tacite, acquis une grande fortune par d'honnêtes moyens, et il en avait joui avec modération. » Y.

Dion Cassius, I, V, 28; LVII, 21. — Velleius Paterculus, II, 116 — Florus, IV, 12. — Orose, VI, 21. — Tacite, *Ann.*, I, 47; II, 20; III, 68; IV, 30, 44.

LENTULUS (Cneius Cornelius Getulicus), historien latin, fils du précédent, né vers 20 avant J.-C., mort en 39 après J.-C. Il fut consul en 26 après J.-C., et eut ensuite le commandement des légions de la haute Germanie pour dix ans. Il se fit aimer de ses soldats par sa douceur, et exerça en même temps une grande influence sur l'armée de basse Germanie, commandée par son beau père, L. Apronius. Son crédit sur les soldats lui sauva la vie à l'époque de la chute de Séjan. Il avait promis sa fille au fils du ministre, et seul de tous ceux qui étaient liés avec lui, il échappa à la mort. On prétend que Lentulus écrivit à l'empereur qu'il serait fidèle tant qu'on le laisserait à la tête de son armée ; mais que si sa province lui était retirée, il lèverait l'étendard de la révolte. Tibère, vieillissant, crut prudent de ménager un sujet si redoutable ; mais Caligula, plus hardi, le fit tuer, sans que cette exécution excitât aucun trouble parmi les soldats de Germanie.

Lentulus Getulicus était historien et poète. Il ne reste rien de ses écrits historiques, qui sont mentionnés par Suétone, et on n'a de ses poèmes que trois vers, qui semblent appartenir à un poème astronomique, et qui ont été conservés par Probus dans ses *Scholies* sur les *Georgiques* de Virgile. Meyer les a insérés dans son *Anthologia latina* (Ep. 113). Les poèmes de Lentulus consistaient principalement en épigrammes, remarquables par leur caractère licencieux. L'*Anthologie grecque* contient neuf épigrammes d'un Getulicus (Γαιτούλιου, Γαιτούλιχου, Γαιτούλλου, Γαιτούλλου, Γαιτούλλου). que plusieurs critiques ont identifiés avec Lentulus Getulicus. Cette hypothèse est probable. Cependant les neuf épigrammes grecques n'ont pas le caractère floencieux qui distinguait, suivant Martial, les poésies de Getulicus (1). Y.

Velleius Paterculus, II, 116. — Tacite, *Annales*, IV, 48, 46; VI, 36. — Dion Cassius, t. LXX, 22. — Suétone, *Galba*, 4; *Claud.*, 9. — G. Vossius, *De Historicis latinis*. C. XXV. — Martial, *Præf.*, I. — Pline, *Épist.*, V, 3. — Sidoine Apollinaire, *Épist.*, II, 10, p. 149; *Carm.*, IX, p. 286. — Brunck, *Anat.*, vol. II, p. 166. — Jacobs, *Anthol. Græca*, vol. II, p. 151, vol. XIII, p. 494.

(1) Un autre poète, du nom de LENTULUS, acquit de la réputation comme acteur et auteur de mimes, dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il était, dit-on, de haute naissance, mais on n'a pas de détails sur sa vie. Scallaste de Juvénal, *Sat.*, VIII, 187. — Tertullien, *Apolog.*, 18; de *Pallio*, 6. — Boeth., *Poeta latini comici*, *Fræg.*, vol. II, p. 379, 380.

**LENTULUS** (*Scipion*), grammairien napolitain, vivait dans le sixième siècle. Forcé de quitter Naples pour avoir embrassé les doctrines protestantes, il prêcha à Ferrare devant la duchesse Renée de France, fut ensuite ministre de l'église de Saint-Jean dans la vallée de Luxerne, et finit par se retirer à Chiavenna dans le pays des Grisons. Il était zélé pour sa secte, mais il ne pratiquait pas à l'égard des autres la tolérance qu'il réclamait des catholiques. On a de lui : une *Grammaire Italienne*; Genève, 1568; — *Responsio orthodoxa pro edicto ill. D. D. trium fœderum Rhetoræ adversus hæreticos, et alias ecclesiarum rheticorum perturbatores promulgata; in qua de magistratus autoritate et officio in controversiis hæreticis, ex verbo disputatur*; Genève, 1592, in-8°. Z.

Geener, Bibliotheca. — Bayle, Diction. Historique et Critique.

**LENTULUS** (*Cyriaque*), publiciste et philosophe allemand, né à Elbingen, vers 1620, mort le 18 mai 1678. En 1650 il devint professeur de politique et d'archéologie à Herborn; six ans après, il fut appelé à enseigner à Marbourg la langue grecque et l'histoire ecclésiastique; il se fit surtout remarquer par ses attaques violentes contre Grotius et Descartes. Ses principaux écrits sont : *Cartesius triumphatus et nova sapientia ineptiarum et blasphemiarum convicia*; Francfort, 1653, in-4°; — *Arcana regnorum et rerum publicarum e Taciti penu eruta et spatioso veteris et nostratis ævi scriptorum hausta, longo peregrinationum et aularum usu corroborata*; Herborn, 1655 et 1666, in-8°; — *Politiorum, seu de republica nova meditatio*; Cassel, 1661, in-12; — *Princeps absolutus; Politicus in sex posteriores Annalium Taciti libros*; Herborn, 1663, in-8°; — *Imperator, seu de jure circa bella*; ibid., 1664, in-8°; — *Prudentia militaris prisca et recentioris ævi*; Marbourg, 1664, in-8°; — *Janus politicus, in Taciti Historiarum commentariis*; ibid., 1665, in-4°; — *Germania cum vita Agricolarum*; *Politiorum in Tacitum commentariorum complementum*; ibid., 1666, in-8°; — *Quid consilii seu perplexorum, in rebus publicis casuum et circum eos hæsitaciones expeditio, CCCCX dubia ex omni temporum memoria collecta et decisa*; Marbourg, 1671, in-8°. Schurtz-fleisch ayant attaqué, sous le pseudonyme de Sarcasmias, les opinions politiques de Lentulus, celui-ci répondit par son *Υπερασπισμός pro scriptis C. Lentuli*; Marbourg, 1669, in-4°.

E. G.

F. Witte, *Diarium Biographicum*. — Strieder, *Hess. Gel. Geschichte*. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**LENZ** (*Jean-Michel-Reinhold*), poète allemand, né le 14 janvier 1750, à Sessweyen en Livonie, mort à Moscou, le 24 mai 1792. Après avoir étudié à Königsberg, il parcourut une grande partie de l'Allemagne, et séjourna quelque temps à Strasbourg. Il y fit connaissance avec Goethe,

qu'il alla plus tard rejoindre à Weimar. S'étant livré de bonne heure à la littérature, il se fit remarquer parmi ceux qui voulaient secouer le joug du goût classique et français. Doué d'un grand talent pour le théâtre, il y réussissait surtout dans les pièces comiques, mais il ne sut pas éviter la licence et la bizarrerie, défauts de l'école littéraire à laquelle il appartenait, et il les rechercha même souvent avec intention. Atteint d'une affection hypocondriaque, à laquelle se joignit une passion malheureuse pour Frédérique Brion, célèbre par ses relations avec Goethe, il tomba en 1777 dans un état de frénésie dont il ne se remit jamais complètement. On a de lui : — *Der Hofmeister* (*Le Précepteur*); Leipzig, 1774, in-8°, comédie; — *Anmerkungen über das Theater* (*Remarques sur le Théâtre*); Leipzig, 1774, in-8°; — *Eloge de Wieland* (en français); Hanau, 1775, in-8°; — *Die Hölle nrichter* (*Les Juges des Enfers*); Zurich, 1776, in-8°; — *Die Soldaten* (*Les Soldats*), comédie. Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies par L. Tieck; Berlin, 1828, 3 vol. in-8°. On lui doit aussi une traduction allemande de cinq pièces de Plaute, arrangées pour le théâtre moderne; il fut secondé dans ce travail par Goethe.

E. G.

A. Stöber, *Lenz und Friderika Sessenheim*; Bäle, 1818, in-8°. — Schlichtegroll, *Necrolog* (année 1792, t. II). — Jördens, *Lexikon deutscher Dichter*, t. VI, p. 482 — Dorer-Egloff, *Lenz, und seine Schriften*; Bade, 1887.

**LENZ** (*Charles-Gottbold*), archéologue allemand, né à Gera, le 6 juillet 1763, mort à Gotha, le 27 mars 1809. Il eut quelque temps une place de professeur au collège de Zeile, et vint en 1796 à Gotha, où il rédigea pendant trois ans la Gazette nationale (*Nationalzeitung*). On a de lui : une édition de Catulle, avec traduct. allemande; Altenbourg, 1787; — *Geschichte der Weiber im heroischen Zeitalter* (*Histoire des Femmes aux temps héroïques*); Hanovre, 1790, gr. in-8°; — *Erklärende Anmerkungen zu der Encyclopædie der lateinischen Klassiker* (*Notes explicatives pour l'Encyclopédie des classiques latins*); Brunswick, 1792, in-8°. Le catalogue complet de ses ouvrages se trouve dans Rotermund; supplément au *Gel. Lexicon* de Jöcher. R. L.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. IV, p. 411 et suiv.; t. X, p. 199 et suiv.

**LENZ** (*Samuel*), historien allemand, né à Stendal, en 1686, mort vers 1760. Il exerça depuis 1723 la profession d'avocat à Zerbst, hérita en 1739 d'une fortune considérable, se retira des affaires, et alla vivre à Halle en simple particulier. Ses principaux écrits sont : *Chronik der Stadt Stendal* (*Chronique de la ville de Stendal*); Halle, 1747-1748, 2 vol. in-8°; — *Diplomatische Stiftens- und Landeshistorie von Halberstadt* (*Histoire diplomatique de Pévêché et du pays d'Halberstadt*); Halle, 1749, in-4°; — *Diplomatische Stifts-Historie von Brandenburg* (*Histoire diplomatique de l'évêché de Brandebourg*); Halle, 1760, in-4°; —



*Diplomatische Stiffts Historie von Havelberg* (Histoire diplomatique de l'évêché de Havelberg); Halle, 1750, in-4°; — *Diplomatische Stiffts- und Laudeshistorie von Magdeburg* (Histoire diplomatique de l'évêché et du pays de Magdebourg) Kothben et Dessau, 1756, in-4°. — Lenz a aussi publié des éditions augmentées du *Grafsaal* de Fr. Lucæ, et de la *Historische-genealogische Fürststellung des Hauses Anhalt* de Beckmann. E. G.

Gundling, *Historie der Gelahrtheit*, p. 404 (antibibliographie, allant jusqu'à l'an 1748). — Huch, *S. Lenzens Leben*; Kötten et Dessau, 1789, in-4°.

LEO (*Léonard*), célèbre compositeur italien, né à Naples, en 1694. Les biographes ne s'accordent point sur l'époque de sa mort; selon les uns, il aurait cessé de vivre en 1742, selon d'autres en 1743 ou 1745, et même en 1756, ainsi que tendrait à le prouver l'inscription mise au bas d'un portrait de cet artiste, qui était autrefois au conservatoire de la Pieta, et que l'on voit maintenant au Collège royal de Musique, à Naples. On trouva Leo la tête appuyée sur son clavecin, dans l'attitude d'un homme qui dort, mais il avait été frappé d'apoplexie. L'abbé Bertini assure cependant que cet événement arriva en 1745. Quoi qu'il en soit, Leo, après avoir appris dès son enfance les éléments de la musique, se rendit à Rome, où il termina ses études sous la direction de Pitoni; il retourna ensuite à Naples, et y fut nommé, en 1717, maître de chapelle de l'église Santa-Maria-della-Solitaria. Jusque là il n'avait travaillé que pour l'Eglise; mais en 1718 il écrivit pour le théâtre son opéra de *Sofonisbe*, dans lequel on apercevait déjà le sentiment et l'expression qui caractérisent particulièrement le talent de ce compositeur, et à ce début succédèrent rapidement d'autres ouvrages. Nommé professeur au conservatoire de la Pieta, Leo alla ensuite remplir les mêmes fonctions à celui de Santo Onofrio, où il eut pour élèves Jomelli et Piccini, et partagea avec son prédécesseur Scariatti, et ses contemporains Durante et Fio, la gloire d'avoir fondé la belle école napolitaine du dix-huitième siècle, qui a produit tant de célèbres compositeurs dramatiques.

Leo occupe, comme professeur et comme compositeur, une des premières places parmi les artistes de son temps. Sa musique religieuse est empreinte d'un sentiment d'élévation et d'une pureté de style qu'il avait puisés dans les traditions de l'école romaine; son *Miserere* à deux chœurs est un chef-d'œuvre en ce genre. Son style n'a pas moins de majesté que celui de Durante; mais Leo touche davantage le cœur par le charme qu'il a répandu dans ses œuvres, notamment dans son *Ave, maris stella*, pour voix de soprano, et dans son *Credo* à quatre voix. On cite encore, comme un de ses meilleurs ouvrages, son oratorio de *Santa Elena al Calvario*. Dans la musique de théâtre, Leo est également

remarquable par la noblesse de la pensée; souvent pathétique et passionné, c'est par les moyens les plus simples qu'il produit les plus grands effets. L'air *Misero Pargoletto*, de son *Demofoonte*; le duo *Nei giorni tuoi felici*, de son *Olimpiade*, et l'air *Non so donde pienna*, du même opéra, sont des modèles d'expression dramatique.

Voici la liste des principales productions de Leo: MUSIQUE D'ÉGLISE: *Miserere* à deux chœurs, sans orchestre; — motet pour voix de soprano, avec accompagnement d'orgue; — motet (*Heu! nos miseros*, etc.) à cinq voix et orgue; — trois Messes, dont une à quatre voix et les deux autres à cinq, avec accompagnement d'orchestre; — deux *Diatri*, le premier à quatre voix et orgue, l'autre à deux chœurs et deux orchestres; — *Credo*, à quatre voix et orchestre; — *Te Deum*, à quatre voix et orchestre; — deux *Magnificat*, l'un à quatre voix, avec accompagnement de deux violons et orgue, l'autre à cinq voix et orchestre; — *Cantata per il miracolo del glorioso S. Genaro*, à cinq voix et orchestre; — *Cantata per il glorioso S. Vincenzo Ferrari, o sia motetto à cinque voci controntomi*; — motet: *Jam surrexit dies gloriosa*, à cinq voix et orchestre; — *Miserere mei*, à quatre voix et orgue; — *Ave, maris stella*, pour voix de soprano, deux violons, viole et orgue; — *Santa Elena al Calvario*, oratorio; — *Cain et Abel*, idem; — MUSIQUE DE THÉÂTRE: *Sofonisbe*, opéra, à Naples (1718); — *Lucio Papirio*, id., à Naples (1720); — *Cajo Gracco*, idem (1720); — *Artaserce*; — *Tamerlano*, Rome (1722); — *Arianna e Teseo*, cantate à deux voix; — *Timocrate*, à Venise (1723); — *L'Olimpiade*; — *Demofoonte*; — *Andromacca*; — *Catone in Utica* (1726); — *Ciro riconosciuto* (1727); — *Argene* (1728); — *Achille in Sciro*; — *La Nozze de Psiche con Amore*; — *La Zingarella*, intermède (1731); — *La Clemenza di Tito* (1735); — *Bajazetto*; — *Clod*, opéra bouffe; — *Siface* (1737); — *Copontamento pastorale*, en deux parties; — *Serenata per la Spagna*, idem; — *Festa teatrale* (1739); — *La Contessa dell'amore e della virtù* (1740); — *Vologeso* (1744). Leo a écrit aussi, comme ouvrages d'étude: *Partimenti*, basses chiffrées pour servir à l'étude de l'accompagnement; un solfège pour voix de basse; et un ouvrage intitulé *Principi di Musica*, qui est resté en manuscrit.

Diouonné DENKE-BARON.

Gerbert, *Historisch Biographisches Lexikon der Tonkünstler*. — Artega, *La Revolution del Teatro-Italiano*, etc. — Bertini, *Dizion. stor. crit. degli scrittori di musica*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

LEO (*Henri*), célèbre historien allemand, né à Rudolstadt, le 19 mai 1799. Après avoir étudié à Breslau et à Iéna, où il devint en 1820 docteur en philosophie, il se rendit, en 1822, à Berlin, et y suivit assidûment les leçons de Hegel.

L'année suivante il fit un voyage en Italie, avec les moyens que lui procura sa protectrice, la princesse douairière de Schwartzbourg-Rudolstadt, et fut en 1828 appelé à l'université de Halle comme professeur d'histoire, place qu'il occupa encore aujourd'hui. Ayant rompu avec les démagogues et avec les sectateurs de Hegel, il se distingua bientôt parmi les adversaires les plus résolus du radicalisme moderne. Après 1848 il se prononça de plus en plus dans le sens réactionnaire; on peut imputer ses opinions, mais on ne saurait contester son talent de polémiste, d'historien et surtout de narrateur. Ses principaux travaux sont : *De Johanne grammatico*; Iéna, 1819, in-4°; — *Ueber die Verfassung der lombardischen Staedte* (Sur la Constitution des cités lombardes); Rudolstadt, 1820; — *Ueber Odins Verehrung in Deutschland* (Sur l'adoration d'Odin chez les Germains); Erlangen, 1822; — *Entwicklung der Verfassung der lombardischen Staedte* (Développement de la constitution des cités lombardes); Hambourg, 1824, ouvrage remarquable, où l'auteur établit l'idée, alors nouvelle, que les cités lombardes ne sont pas filles des municipalités de l'empire romain, mais qu'elles sont le résultat des institutions germaniques; — *Vorlesungen über die Geschichte des jüdischen Staats* (Cours d'histoire du peuple juif); Berlin, 1828, in-8°; — *Handbuch der Geschichte des Mittelalters* (Manuel de l'histoire du moyen âge); Halle, 1830, in-8°; — *Geschichte der italienischen Staaten* (Histoire des États Italiens); Hambourg, 1829-1830, 5 vol. in-8°: cet ouvrage, traduit en français (Paris, 1844, 3 vol. grand in-8°), fait partie de la collection d'histoires de Heeren et Ukert; — *Zwölf Bücher niederländischer Geschichte* (Douze livres d'histoire des Pays-Bas); Halle, 1832-1835, 2 vol. in-8°; — *Studien und Skizzen zur Naturgeschichte des Staats* (Études et Esquisses pour une histoire naturelle de l'État); Halle, 1833; — *Lehrbuch der Universal-Geschichte* (Manuel d'histoire universelle); Halle, 1835-1844; *ibid.*, 1839-1845, 6 vol. in-8°; ouvrage très-remarquable, mais où l'auteur juge souvent les personnes et les événements du passé avec les préoccupations politiques d'aujourd'hui; — *Leitfaden der Universal-Geschichte* (Guide d'histoire universelle); Halle, 1838-1840, 4 vol. in-8°; — *Sendschreiben an Görres* (Lettre à Görres); Halle, 1838, écrit à l'occasion de l'arrestation de l'archevêque de Cologne; — *Die Hegelinge* (Les Hegéliens); Halle, 1838 et 1839; — *Altsächsische und angelsächsische Sprachproben* (Documents de l'ancienne langue saxonne et de l'idiome anglo-saxon); Halle, 1838; — *Beowulf, das älteste deutsche, in angelsächsischer Mundart erhaltene Heldengedicht, nach seinen historischen und mythologischen Beziehungen betrachtet* (Beowulf, poème anglo-saxon, la plus ancienne épopée germanique con-

sidéré au point de vue de l'histoire et de la mythologie); Halle, 1839; — *Rectitudines singularum personarum*; Halle, 1842, in-8°; cette édition des coutumes des Anglo-Saxons contient aussi des détails sur l'agriculture et sur la condition des paysans chez ce peuple; — *Die Malbergische Glosse* (La Glose Malbergique); Halle, 1842-1845, 2 livraisons in-8°: dans ce livre l'auteur Léo cherche à prouver que la glose malbergique, ainsi qu'on désigne les notes ajoutées à la loi salique dans quelques manuscrits, n'est pas écrite dans un idiome germanique, mais en celtique; cette opinion, assez hasardée, a été combattue entre autres par Jacob Grimm dans sa *Geschichte der deutschen Sprache*; — *Ferien-Schriften* (Mélanges de vacance); Halle, 1847-1852, 2 vol. in-8°; cet ouvrage se compose principalement d'études sur la langue et les antiquités celtiques; — *Signatura temporis*; Halle, 1849; ouvrage sur la politique de l'époque. Léo a aussi publié un grand nombre d'articles dans le *Berliner Wochenblatt* dans le *Evangelische Kirchenzeitung* et dans le *Halle'sches Volksblatt*, dont il est un des principaux rédacteurs. E. G.

#### COUV.-LÆX.

**LÉOCHARÈS** (Λεοχάρης), sculpteur athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il fut un des principaux artistes de la seconde école athénienne, dont les chefs étaient Scopas et Praxitèle. Pline le place avec Polyclète, Céphésodote et Hypatadore dans la 102<sup>e</sup> olymp. (372 avant J.-C.). Dans la 106<sup>e</sup> olymp. et les années suivantes, il travailla au tombeau de Mausole. Il fut un des artistes que Philippe employa pour consacrer le souvenir de la bataille de Chéronée (338 av. J.-C.). Pline, à qui nous devons presque tous ces renseignements, rapporte aussi que Léocharès fit une statue d'*Autolyclus*, vainqueur au pancrace des enfants dans les Panathénées de l'olympiade 89 ou 90, et dont la victoire donna lieu au *Symposium* de Xénophon. Ce témoignage ne semble pas concorder avec les précédents, puisque la victoire d'*Autolyclus* et la bataille de Chéronée sont séparées par un intervalle de quatre-vingts ans : la carrière active d'un artiste ne peut pas avoir rempli un aussi long espace de temps. Mais il n'est pas nécessaire que la statue d'*Autolyclus* ait suivi immédiatement la victoire du jeune athlète; elle a pu être exécutée beaucoup plus tard comme un monument commémoratif.

Le chef-d'œuvre de Léocharès était un groupe représentant l'enlèvement de *Ganymède*. Suivant la vive description de Pline, l'aigle semblait comprendre le trésor qu'il portait, et se gardait de déchirer de ses serres une proie destinée au maître des dieux. L'ouvrage original était certainement en bronze, mais il fut souvent reproduit en marbre et sur des pierres précieuses. Des copies en marbre qui existent la meilleure est un groupe de demi-grandeur dans le musée Pio-Clementino. Un autre groupe de la bibliothèque

Saint-Marc à Venise est plus grand et peut-être mieux exécuté, mais beaucoup moins bien conservé. Ces copies, quoique très-imparfaites, donnent une idée de ce mélange de dignité, de grâce et d'élegance sensuelle qui caractérise la seconde école athénienne. Parmi les autres ouvrages mythologiques de Léocharès, Pausanias mentionne un *Jupiter* et une personification du *Peuple* (Ζεὺς καὶ ἄσμος) dans le long portique du Pirée et un autre *Jupiter* dans l'Acropole d'Athènes, ainsi qu'un *Apollon* dans le Céramique. Plin<sup>e</sup> parle de son *Jupiter tonnant* du Capitole, « œuvre louable entre toutes », et de son *Apollon avec un diadème*, et Vitruve mentionne sa statue de *Mars* dans l'Acropole d'Halicarnasse. Léocharès fit aussi des statues d'hommes vivants, entre autres celles de *Philippo*, d'*Alexandre*, d'*Aminatas*, d'*Olympias* et d'*Eurydice*, qui étaient en ivoire et en or et placées dans le Philippeion, bâtiment circulaire, que Philippe avait fait construire dans l'Altaïa d'Olympie, en mémoire de la bataille de Chéronée. On cite encore de Léocharès une statue d'*Isocrate*, que Timothée, fils de Conon, consacra à Eleusis.

Un autre sculpteur athénien du même nom et probablement de la même famille vivait à l'époque romaine. On a découvert à Athènes un bloc de marbre qui, d'après l'inscription, avait servi de piédestal à une statue de Marcus Antonius (sans doute le triumvir) par Léocharès. Y.

Plin<sup>e</sup>. *Hist. nat.*, XXXIV, 8; XXXVI, 5. — Pausanias, V, 20. — Vitruve, VII, Pref., 12. — Visconti, *Museo Clement.*, vol. III, pl. 49. — Müller, *Denkmäler der alten Kunst.*, vol. I, pl. 36. — Zanetti, *Stube.*, vol. II, t. 7. — Meyer, *Kunstgeschichte.*, vol. II, 97, 98. — Schöll, *Archäologische Mittheilungen aus Griechenland.*, nach C.-O. Müller's hinterlassenen Papieren, p. I, p. 127, etc. — R. Rochette, *Lettre à M. Schorn.*, 341, etc.

**LÉODAMAS** (Λεοδάμας), orateur athénien, vivait dans la première moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il étudia l'éloquence à l'école d'Isocrate, et fut, dit-on, le maître d'Eschine. Celui-ci, qui, il est vrai, n'était pas impartial, parle de Léodamas avec beaucoup d'éloges, et le place au-dessus de Démosthène pour les grâces de la diction. On ne possède aucun des discours de Léodamas; mais on sait qu'il en prononça un contre Callistrate, un autre contre Chabrias, et qu'il se défendit lui-même contre une accusation qui lui avait été intentée par Thrasybule. Y.

Plutarque, *Vie de Decem. Orat.* — Eschine, *Conf. Ctesiphontem.*, 138. — Démosthène, *In Lept.*, p. 501. — Aristote, *Rhetor.*, I, 7, 13; II, 23, 25. — Photius, *Bibliotheca.*, cod. 264. — Ruhkhen, *Historia crit. Orat. Grammatic.*

**LÉODIUS** (*Hubert-Thomas*), historien belge, né à Liège, vers la fin du quinzième siècle, mort vers le milieu du seizième. Après avoir étudié le droit, il fut nommé assesseur auprès de la chambre impériale. En 1622 il devint secrétaire de l'électeur-palatin Frédéric II, et reçut plus tard de ce prince le titre de conseiller. Il fut chargé par son maître de diverses négociations diplomatiques. On a de lui : *Annatum de vita et rebus gestis Friderici II, comitis palatini*,

*libri XIV*; Francfort, 1624 et 1665, in-4°; traduit en allemand, Scheusingen, 1628, in-4°; — *Historia Belli Rusticani in Germania*, dans le tome III des *Scriptores* de Freher; — *Historiola de Francisci a Sickingen rebus gestis*; ibid; — *De Latinorum origine et Heidelbergæ antiquitatibus*, à la suite des *Origines Palatinæ* de Freher; — *De Tungris et Eburonibus*; Strasbourg, 1641, in-8°; reproduit dans le tome I des *Scriptores* de Schard; — *Epistola de monte Tauna*, dans les *Monumenta* de Miegius.

E. G.

André, *Bibl. Belgicæ.* — Notermans, *Supplément à Jöcher.*

#### EMPEREURS D'ORIENT.

**LÉON I<sup>er</sup>**, FLAVIUS, surnommé *le Thrace* et *le Grand*, né vers 400, dans la contrée des Besses, en Thrace, mort en janvier 474. A la mort de Marcien, il n'était qu'un obscur tribun militaire et commandait Selymbria. Aspar, qui avait été tout-puissant sous le dernier prince, pouvait prétendre à l'empire; mais, Alain de naissance et ardent de religion, il craignit que son avènement ne fût le signal d'une guerre civile et religieuse, et espéra qu'en abandonnant l'apparence du pouvoir suprême, il en conserverait mieux la réalité. Il jeta les yeux sur Léon, qui avait été son intendant et qui s'était élevé par sa protection. Son choix entraîna le sénat et l'armée. Léon I<sup>er</sup> fut proclamé empereur, le 7 février 457, et reçut la couronne des mains du patriarche Anatolius. C'est le premier exemple d'un prince chrétien couronné par un prêtre. Cette cérémonie fut dans la suite adoptée par tous les autres princes chrétiens, et, selon la remarque de Gibbon, elle devint pour le clergé un formidable moyen d'a tion. Le nouveau prince n'entendait pas être un instrument complaisant de son ministre. D'ailleurs, à défaut de son caractère, sa ferveur catholique l'eût porté à secouer l'influence d'un arien. Les événements lui fournirent bientôt une occasion de montrer sa fermeté. Des troubles religieux éclatèrent en Égypte. Les eutychiens d'Alexandrie tuèrent l'évêque orthodoxe Protérius, et le remplacèrent par un évêque de leur secte Timothée Elurus, qui protégeait Aspar. Malgré l'intervention du ministre, Elurus fut déposé et exilé dans la Chersonèse Taurique par l'ordre de Léon. Voyant que dans cette circonstance et dans plusieurs autres l'empereur tenait peu compte de ses avis, Aspar lui reprocha d'oublier ses promesses. Le prenant un jour par le pan de son manteau, il lui dit : « Convient-il à celui qui porte cette pourpe de manquer à sa parole? — Il lui convient encore moins, répondit Léon, de souffrir qu'on lui fasse la loi comme à un esclave. » Les chroniqueurs byzantins rapportent que la première année du règne de Léon fut signalée par un éclatant succès des armes romaines; mais on ignore jusqu'au nom de la peuplade barbare qui fut vaincue. Pendant ce temps l'empire d'Occident, ravagé par les Vandales de Genséric,

menacé par ses propres défenseurs, les Suèves de Ricimer, approcha de sa ruine. Léon s'inquiétait peu de ce démembrement de l'empire. Les exercices de piété l'occupaient plus que les affaires de l'État. Il faisait de fréquentes visites au solitaire Daniel Stylite, qui passait sa vie sur une colonne, et écoutait ses conseils. « Si Daniel, dit Le Beau, s'était permis de se mêler des affaires de l'État, il lui eût sans doute conseillé de ne pas le visiter si souvent, et de s'occuper davantage de l'honneur et de l'intérêt de l'empire, qui périssait en Occident. » Un péril pressant tira Léon de son apathie. En 466 une bande de Huns, commandée par Hornidas, traversa le Danube sur la glace, et pénétra dans la Mésie. Léon envoya contre ces barbares Anthémus, qui les battit à Sardique. Une seconde horde de Huns, sous les ordres de Dengisic, fils d'Attila, éprouva le même sort. Dengisic périt deux ou trois ans plus tard dans une rencontre avec le général romain Anagaste, et sa tête, apportée à Constantinople pendant qu'on y célébrait les jeux du cirque, et plantée au bout d'une lance, servit de spectacle pendant plusieurs jours. Délivré des Huns, Léon s'occupa sérieusement de rendre la paix à l'empire d'Occident. Il négocia avec Ricimer et l'amena à reconnaître pour empereur d'Occident le général byzantin Anthémus, en 467. Les deux princes concertèrent aussitôt une grande expédition contre Genséric. Un armement formidable, sous les ordres de Basilius, frère de l'impératrice, fit voile pour Carthage; mais le général romain, soit trahison, soit lâcheté, n'osa pas attaquer cette ville. Tandis qu'il perdait le temps en pourparlers, les Vandales lancèrent des brûlots sur la flotte romaine, qui fut la proie des flammes, en 468. Basilius revint en Sicile avec quelques vaisseaux et un petit nombre de soldats. L'indignation excitée par cet ignominieux désastre retomba moins sur Basilius que sur Aspar. On prétendit que le ministre arien avait fait échouer une expédition dirigée contre les Vandales ses coreligionnaires. Léon augmenta encore le déchaînement de l'opinion en faisant courir le bruit que Aspar exigeait pour son fils la main d'Ariadne, fille de l'empereur. A la nouvelle du mariage projeté, les habitants de Constantinople coururent aux armes, et assaillirent la maison d'Aspar, qui fut forcé de se réfugier avec ses trois fils Ardaburius, Patricius et Ermenaric, dans l'église de Sainte-Euphémie à Chalcedoine. Le patriarche vint les assurer, de la part de l'empereur, qu'ils n'avaient rien à craindre. Léon lui-même se rendit à Chalcedoine sous prétexte de veiller à leur sûreté. Aspar et ses fils eurent l'imprudence de quitter leur asile; mais à peine avaient-ils pénétré dans l'enceinte du palais, que Trascaliseus (depuis l'empereur Zénon) se précipita sur eux avec une bande de gardes, et massacra Aspar et Ardaburius (471). Léon avait ordonné le meurtre. Cette violation de la foi promise fut pour l'em-

pire une source de malheurs. Les ariens et les barbares, que l'influence d'Aspar avait contenus, se soulevèrent. Ricimer recommença ses intrigues en Occident, et les Goths envahirent la Thrace, et ravagèrent pendant deux ans les environs de Constantinople. Les fléaux naturels s'ajoutèrent aux malheurs de la guerre pour attrister les dernières années de Léon. En 465 un incendie éclata à Constantinople, et détruisit les édifices publics et privés dans un espace de 1,750 pieds de long de l'est à l'ouest, sur 500 de large du nord au sud. En 469 des inondations dévastèrent diverses parties de l'empire. En 472 eut lieu une des plus terribles éruptions du Vésuve. On rapporte que les cendres furent poussées par le vent jusqu'à Constantinople. Le 11 novembre, tandis qu'on célébrait les jeux du cirque, à l'heure de midi, le ciel s'obscurcit tout à coup, et les ténèbres couvrirent la ville. Le peuple crut voir une pluie de feu, et même lorsque la cause du phénomène eut été reconnue, il continua de croire que c'était un véritable feu que la miséricorde divine avait changé en cendres. En mémoire de cet événement, on institua des processions et des actions de grâce annuelles. Tous les chroniqueurs byzantins s'accordent sur ce phénomène extraordinaire; mais comme ils vivaient longtemps après cet événement, leurs témoignages ne sont pas indubitables. Les actions de grâce commémoratives seraient plus dignes de foi si l'origine en était bien avérée.

Léon I<sup>er</sup> reçut des orthodoxes le surnom de Grand, qu'il ne justifia point par ses actions. Les ariens lui donnèrent le surnom de *Macela* ou *Macellarius* (le Boucher ou le Meurtrier), sans doute à cause de la mort violente d'Aspar, car aucun autre acte de Léon ne mérite une pareille épithète. On lui reprocherait plutôt d'avoir manqué de fermeté. Sa piété était vive. Quoique sans instruction, il aimait les lettres et les sciences. Un jour qu'un de ses ministres lui reprochait d'avoir donné une pension au philosophe Eulogius, « Plut à Dieu, répondit-il, que je n'eusse à payer que les gens de lettres ! »

Léon eut de sa femme Verina un fils, qui mourut jeune, et deux filles : Ariadne, qui épousa Trascaliseus (Zénon), et Léontia, qui épousa Marcien, fils d'Anthémus. Sentant sa fin approcher, il choisit pour successeur et proclama auguste son petit-fils, Léon, fils de Zénon et d'Ariadne. Il mourut moins d'un an après, et fut enseveli dans le mausolée de Constantin.

LÉON II succéda à son grand-père, à l'âge de quatre ans (janvier 474), et mourut au mois de novembre suivant (voy. Zénon). L. J.

Cedrenus, p. 344. — Zonaras, vol. II, p. 46, etc. — Théophanes, p. 96, etc. — Suidas, aux mots *Λέων* et *Ζήνων*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, I, XXXIV, XXXV, t. VI et VII, édit. de Saint-Martin.

LÉON III FLAVIUS, surnommé *l'Isaurien* (Isaurus), né vers 680, mort le 18 juin 741. Il naquit en Isaurie, de parents pauvres qui aban-

donnèrent ce pays pour s'établir en Thrace. Le futur empereur, qui se nommait alors *Conon*, entra comme spathaire dans l'armée de Justinien II Rhinotmète, arriva en peu de temps aux premiers grades militaires, et changea son nom en celui de *Léon*. L'empereur Anastase lui confia en 713 le commandement général des troupes d'Orient. Lorsque ce prince fut détrôné et exilé, en 716, Léon refusa de reconnaître l'usurpateur Théodose III, et prit les armes, sous prétexte de rétablir Anastase, mais en réalité pour s'élever lui-même à l'empire, dont il était digne par ses grandes qualités. Artabaze, commandant des troupes d'Arménie, le seconda dans ce dessein, et les soldats le proclamèrent sous les murs d'Amorium en Galatie. Il était alors occupé à défendre contre les Sarrasins les provinces grecques d'Orient. Entouré par des forces supérieures, il parvint à échapper au général arabe Mosemah en lui faisant des propositions de paix, et gagna la Cappadoce. Mosemah l'y suivit de près; mais la mauvaise saison l'obligea de s'arrêter. Léon profita de ce moment de répit, et se porta rapidement sur les troupes impériales, qu'il battit et dispersa à Nicomédie. Il marcha ensuite sur Constantinople. A son approche, le faible usurpateur déposa la couronne, et se retira dans un cloître. Léon fut couronné, le 27 mars 718, au milieu des acclamations du peuple, qui attendait beaucoup de son courage. Bientôt les Sarrasins, qu'il avait devancés par la rapidité de sa marche, arrivèrent en face de Constantinople, et leur flotte couvrit le Bosphore. Le khalife Soliman, regardant la feinte négociation de Léon avec Mosemah comme une injure personnelle, avait juré d'en tirer vengeance, et il voulut commander lui-même l'expédition. Ce siège, le troisième que Constantinople eût eu à soutenir contre les Arabes, dura deux ans, du 15 août 718 au 15 août 720. Il n'en vit que le commencement; mais son successeur Omar renouela son serment, et poursuivit le siège avec une ténacité que les plus rudes échecs ne rebutèrent pas. L'empereur Léon, sortant de la Corne d'Or avec une escadre précédée de nombreux brûlots remplis de feu grégeois, porta le désordre et l'incendie dans la flotte ennemie. Dans deux autres rencontres navales, les Arabes éprouvèrent des pertes encore plus sensibles, et au commencement du mois d'août 720 leurs forces de terre furent mises en déroute avec une perte de vingt-huit mille hommes. Cette défaite força les Arabes à lever le siège. De trois flottes qui avaient été successivement équipées pour la conquête de Constantinople, quelques vaisseaux seulement rentrèrent dans les ports de Syrie. Jusque là la capitale, malgré les sorties victorieuses des assiégés, avait été si étroitement bloquée que les rapports entre le gouvernement et les provinces avaient cessé. Le bruit courut même en occident que le khalife était monté sur le trône de Constantinople. Cette rumeur enhardit Sergius à se

rendre indépendant; mais, n'osant pas encore prendre la couronne pour lui, il fit proclamer son lieutenant Basile roi de Sicile et de Calabre. Léon, après la levée du siège, envoya en Sicile quelques vétérans sous un général énergique nommé Paulus. La révolte fut promptement réprimée. Basile, fait prisonnier, paya ses prétentions de sa tête. Sergius se réfugia en Italie auprès des Lombards, et finit par rentrer en grâce auprès de l'empereur, qui lui rendit son gouvernement d'Italie. Anastase fut moins heureux. Dans cette crise, il laissa mettre en avant ses droits à l'empire, et recruta de nombreux partisans. Léon réprima avec célérité cette nouvelle conspiration, et en punit sévèrement les auteurs. Il n'épargna pas son ancien bienfaiteur Anastase, qui eut la tête tranchée.

Le khalife Omar, malgré sa défaite, continua la guerre contre les Grecs, et en 721 il s'empara de Césarée en Cappadoce et de Néo-Césarée dans le Pont. Léon ne s'inquiéta guère de ces succès, et dirigea toute son attention sur l'administration intérieure. Comme beaucoup de princes byzantins, il eut le tort de trop s'immiscer dans les affaires religieuses. En 722, il ordonna sous peine de mort aux juifs répandus dans l'empire de se faire baptiser, et obtint une soumission apparente. Des sectaires, que Théopane appelle des *montanistes*, reçurent le même ordre, et résolurent de mourir plutôt que de s'y conformer. D'un accord général, ils se brûlèrent tous à jour nommé dans leurs églises. Cet affreux événement n'est pas d'effet sur la volonté inflexible de Léon. Il promulgua en 726 un édit qui est un des actes législatifs les plus importants de l'histoire byzantine. Cet édit abolissait le culte des images. Des motifs religieux et politiques le poussèrent à cette résolution. Chrétien sincère, il voyait dans le culte des images une profanation païenne. De plus il était touché du reproche d'idolâtrie que les musulmans et les juifs adressaient aux chrétiens, et espérait peut-être que les diverses croyances des populations de l'empire se rallieraient à une religion réformée. Ces motifs étaient sérieux sans doute; mais, avec plus de prévoyance, Léon aurait vu que le douteux espoir de rattacher les mahométans à l'empire ne compensait pas l'inconvénient de mécontenter les catholiques et peut-être de les pousser à la révolte. Il méconnut ou brava ce danger, et les suites de son imprudence furent la perte de Ravenne, de Rome, de toutes les possessions grecques en Italie, et enfin la séparation de l'Église grecque et de l'Église latine. Les plus hauts dignitaires ecclésiastiques donnèrent le signal de la résistance. Le patriarche Germanus, Jean Damascène, Jean Chrysorroboas en Orient et le pape Grégoire II en Occident furent les chefs de l'opposition. Grégoire II condamna l'édit dans un synode et en demanda énergiquement la révocation. Léon répondit à ses représentations en ordonnant à Paulus, évêque de Ravenne, de se saisir

du pape. Paulus fit marcher des troupes sur Rome. Les Lombards de Spolète et de la Toscane accoururent au secours du pape, et les troupes grecques rentrèrent dans Ravenne, où Paulus eut bien de la peine à se maintenir contre le mécontentement de la population. En Orient la révolte éclata dans le Péloponnèse et dans les Cyclades, et Constantinople fut encore assiégée, mais cette fois par des Grecs. Dans Constantinople même plusieurs émeutes firent couler des flots de sang. Léon triompha de tous ces soulèvements. Il déposa et bannit le patriarche Germanus, et le remplaça par l'iconoclaste Anastase, en 730. La majorité des professeurs des nombreuses écoles et académies de Constantinople se déclara contre l'édit. Léon en fut sans doute fort irrité; mais il est absurde de supposer que l'incendie qui dévora la bibliothèque de Sainte-Sophie et cotta la vie à plusieurs professeurs fut allumé par son ordre. Cette étrange imputation, inventée par quelque moine, fut perpétuée par les ennemis religieux de Léon. Ce prince envoya en 734 une puissante expédition contre l'Italie, avec mission de réduire Ravenne. La flotte grecque fut dispersée par la tempête et les troupes qui débarquèrent essayèrent une défaite. L'exarchat fut perdu pour l'empire. Désespérant de ramener l'Italie sous son obéissance, Léon détacha la Grèce, l'Illyrie, la Macédoine de l'autorité spirituelle des papes, et les soumit à celle des patriarches de Constantinople; ce fut la cause réelle du schisme des deux églises. Pendant que l'imprudente politique de Léon hâta le démembrement de l'empire en Occident, les Sarrasins le dévastaient en Orient. Le khalife Hesham soutint en 734 les prétentions d'un aventurier qui se faisait passer pour Tibère, fils de Justinien II. L'imposteur fit son entrée à Jérusalem avec les ornements impériaux, et parcourut ensuite la Syrie. Cet appareil ne produisit aucun effet sur la multitude. Les événements de 739 furent plus graves. Le général Soliman envahit le territoire romain avec une armée de quatre-vingt dix mille hommes divisée en trois corps. Le premier entra dans la Cappadoce, qu'il dévasta; le second, commandé par Melick et Batal, envahit la Phrygie. Soliman resta avec le troisième près de Tyane. Léon rassembla à la hâte des troupes qui, sous les ordres du général Acroninus, défirent complètement les troupes de Melick et Batal. Ces deux chefs furent tués dans l'action, et Soliman, découragé, se retira en Syrie. L'année 740 fut marquée par un des plus affreux tremblements de terre dont il soit fait mention dans les chroniques byzantines. « Le 26 octobre, sur les trois heures après midi, la terre se souleva par des secousses redoublées, détruisit quantité de maisons, de portiques, d'églises, de monastères, et fit tomber les statues de Constantin, de Théodose le Grand et d'Arcadius. Les murs de Constantinople s'écroulèrent du côté du continent; la plus grande partie du peuple s'enfuit

de la ville, et se logea dans des baraques au milieu de la campagne. La Thrace fut couverte de ruines; Nicomédie et Prénète en Bithynie furent renversées; de toute la ville de Nicée, il ne resta d'entier qu'une église. Ce tremblement se fit sentir à diverses reprises pendant le cours d'une année, et s'étendit jusqu'aux extrémités de l'Orient. En Égypte, des villes entières furent abîmées avec leurs habitants, et la mer, perpétuellement agitée, engloutit un grand nombre de vaisseaux. Ce terrible fléau fit périr des multitudes d'hommes et d'animaux (1). » Léon ne survécut que de quelques mois à ces désastres. Il fut enseveli dans l'église des Apôtres. Son fils Constantin V fut surnommé Copronyme.

LEON III fut le fondateur de la dynastie isaurienne. C'est un des princes les plus remarquables de l'histoire byzantine. Sa grande erreur fut de croire qu'il pouvait régler les choses religieuses et imposer une réforme par un édit. Ce tort l'entraîna à des actes violents et odieux, que les écrivains orthodoxes ont relevés en les exagérant, mais qui ne peuvent faire oublier que Léon fut un administrateur actif, énergique, équitable, un prince enfin tel qu'il convenait aux Grecs dégénérés.

L. J.

Théophane, p. 327, etc. — Cedrenus, p. 480, etc. — Nicéphore, p. 24, etc. — Glycas, p. 189, etc. — Zonaras, vol. II, p. 101, etc. — Paul Diacre, *De Gestis Longobard.* VI, 47 — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire.*

LEON IV FLAVIUS, surnommé *Chazarus*, petit-fils du précédent, et fils aîné de Constantin V Copronyme, né le 25 janvier 750, mort le 8 septembre 780. Il fut surnommé *Chazarus* à cause de sa mère, qui était une princesse de cette nation. Il succéda à son père, le 14 septembre 775. Il était d'une si faible santé que, prévoyant sa fin prochaine, il fit dans l'année qui suivit son avènement, couronner son fils Constantin, âgé de cinq ans. Il obtint de ses cinq frères, Nicéphore, Christophe, Nicétas, Anthemius et Eudoxas le serment qu'ils reconnaîtraient le jeune auguste comme leur maître futur. Les princes ne l'observèrent pas, et furent bientôt vaincus de conspiration. Léon les fit raser et battre de verges, et les relégua dans la Chersonèse. Après quelques vaines tentatives pour recouvrer la liberté, ils allèrent finir leurs jours à Athènes. En 777 Téléric, roi des Bulgares, qui s'était traité avec Constantin, se voyant en danger à la tête de sa horde barbare, se réfugia auprès de Léon, reçut le baptême et fut créé patrice. En 778 les Arabes envahirent l'empire. Léon leur opposa une armée nombreuse commandée par Lachano Draco. Le général romain remporta sur les Arabes une victoire complète dans laquelle Othman, fils du khalife Mahadi ou Modi, fut tué. Quand les nouvelles de cet éclatant succès arrivèrent à Constantinople, l'empereur n'était plus. Léon n'eut ni les vices

(1) Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, I. LXIII.

de son père, ni l'énergie de son aïeul; il fut comme eux iconoclaste zélé, mais il n'imita pas leur intolérance.

L. J.

Théophane, p. 378, etc. — Cédreus, p. 448, etc. — Constantin Manassés, p. 89. — Zonaras, vol. II, p. 113. — Glycas, p. 224 (de la *Collection byzantine* du Louvre).

**LÉON V, FLAVIUS ARMENIUS**, régna de 813 à 820. Il était Arménien d'origine et fils du célèbre Bardas. Il s'acquitt dès sa jeunesse une grande réputation d'habileté et de courage, et obtint la confiance de Nicéphore I<sup>er</sup> (802-811). Il la justifia fort mal, et, soit imprévoyance, soit trahison, il se laissa surprendre par les Arabes dans son gouvernement d'Héliopont, perdit presque tous ses soldats et la caisse de son armée. L'empereur, indigné, le fit battre de verges, et l'envoya en exil. Cet événement eut lieu au mois de mars 811, et en juillet Nicéphore périt dans un combat contre les Bulgares. Son fils Staurace ne lui survécut que peu de mois, et eut pour successeur Michel I<sup>er</sup> Rhangabe. Le premier acte du nouvel empereur fut de rappeler Léon. Il lui donna ensuite le titre de patrice et le nomma commandant en chef des troupes d'Asie. Léon ne fut pas plus fidèle à Michel qu'à Nicéphore. Il suborna les troupes tandis que ses partisans agissaient sur la superstition populaire. Il y avait à Constantinople une vieille femme qui passait pour pythonisse. Toutes les fois qu'elle voyait passer l'empereur, elle lui criait : « Descends, prince, descends; cède la place à un autre. » Michel se contenta de faire enfermer cette folle. Mais sa prédiction, commentée, exagérée eut de l'influence sur le public et sur Léon lui-même, qui se regarda comme prédestiné au trône. Ce général remporta de grands avantages sur les Arabes en 812, et accourut au secours de Constantinople menacé par les Bulgares. Au mois de mai 813, Michel et Léon quittèrent la capitale à la tête d'une nombreuse armée. L'empereur n'aurait voulu que harceler les Bulgares. Léon représenta cette prudence comme de la timidité, et demanda la bataille. Elle se livra près d'Andrinople, le 22 juin 813, et tournait en faveur des Grecs, lorsque Léon prit la fuite avec ses Orientaux et entraîna le reste de l'armée. Les fugitifs se retirèrent à Andrinople, et Michel, les laissant sous les ordres du général dont il ignorait la trahison, entra à Constantinople. Aussitôt après son départ, Léon se fit proclamer, et marcha sur la capitale. A cette nouvelle Michel quitta les insignes du pouvoir suprême, et entra dans un cloître. Léon fut couronné le 11 juillet. A peine avait-il pris possession du trône que Crum, roi des Bulgares, arriva devant Constantinople et détruisa les environs de la ville. Léon n'avait pas d'armée à leur opposer; mais la mort le délivra de Crum, en avril 814, et les Bulgares, privés de leur chef, essayèrent une défaite complète. Léon ne fut pas moins heureux l'année suivante, et imposa aux Bulgares une trêve de trente ans. Délivré de ces

redoutables ennemis, l'empereur renouvela les projets de réforme religieuse qui sous la dynastie isaurienne avaient excité tant de troubles. Il fit une guerre acharnée au culte des images, exila le patriarche Nicéphore, lui substitua Théodote Cassitéras, commandant d'une des compagnies de la garde, et fit confirmer par un concile d'iconoclastes les actes du concile tenu sous Constantin Copronyme. Son activité se déploya d'une manière plus méritoire dans la réforme du système administratif. Avant lui toutes les charges civiles et militaires étaient vendues au plus offrant. Il abolit ce honteux trafic, donna l'exemple du désintéressement, et n'avança que le mérite. Il ne connaissait ni le repos ni les plaisirs. Il consacrait l'hiver à exercer ses troupes, l'été à parcourir les provinces, punissant les vexations et les injustices, rétablissant les villes et les forteresses ruinées par la guerre; souvent il présidait les tribunaux, et réprimait avec une égale inflexibilité les crimes et les abus de pouvoir. Sa justice n'observait pas les formes légales, et déployait trop souvent une rigueur barbare. L'exil, la mutilation, la décapitation étaient infligés pour des fautes légères. Un prince si violent ne pouvait manquer d'avoir beaucoup d'ennemis. Léon V en trouva même parmi ses anciens partisans. Michel le Bègue, qui avait beaucoup contribué à le mettre sur le trône, ne lui épargnait pas les reproches. Léon, pour se débarrasser de ce censeur importun, lui ordonna d'aller inspecter les troupes d'Asie. Michel refusa, et se mêla à une conspiration contre l'empereur. Elle fut découverte, et Michel fut condamné à être brûlé vif dans la fournaise des halles du palais. C'était la veille de Noël. On conduisit Michel au supplice, et l'empereur avait voulu lui-même assister à cette horrible punition; mais l'impératrice, invoquant la solennité du jour, obtint une remise. Léon l'accorda, bien que de sombres pressentiments lui fissent croire qu'elle serait funeste. En effet, il suffit aux conjurés de quelques heures pour renouer leurs trames et s'entendre sur les moyens de tuer l'empereur. Le lendemain Léon se rendit à l'église avec ses courtisans, parmi lesquels se trouvaient les conspirateurs, et suivant sa coutume il entonna le premier les chants sacrés. Ce fut le signal de sa mort. Il se défendit quelque temps avec une croix qu'il avait saisie sur l'autel. Voyant un des meurtriers, d'une taille gigantesque, lever sur lui son cimetière, il demanda grâce. « Ce n'est pas le moment de la pitié, répondit l'assassin, c'est le moment de la vengeance »; et il l'abattit sur le sol; un autre lui coupa la tête. Les conspirateurs coururent ensuite à la prison, et en tirèrent Michel, qui fut couronné le jour même.

Léon laissa quatre fils, qui furent mutilés par l'ordre de Michel et enfermés dans un couvent. L'aîné, *Sarbatius* ou *Symbatius*, mourut des suites de cette mutilation. Léon eut les qualités d'un

grand souverain ; mais il les ternit par ses perfidies, ses violences et son intolérance. Nicéphore, apprenant dans son exil la mort de l'empereur, s'écria : « La religion est délivrée d'un grand ennemi, mais l'État perd un prince utile. » L. J.

Théophaue, p. 412, etc. — Continuation de Théophaue, p. 428, etc. — Cædrenus, t. II, p. 481, etc. — Zonaras, t. II, p. 124. — Léon le Grammairien, p. 448, etc. — Constantin Mahassés, p. 64. — Jodé, p. 287. — Glycas, p. 287, etc. — Genesius, p. 2, etc. — *Historia Murettanens*, dans Muratori, t. I. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*.

**LÉON VI FLAVIUS**, surnommé *le Sage et le Philosophe*, fils de Basile I<sup>er</sup>, le Macédonien, et de sa seconde femme, Eudoxie, né en 865, mort en 911. Dans sa jeunesse il faillit périr victime des intrigues de Santabaren, favori de son père. Santabaren l'accusa d'avoir projeté un parricide, et l'empereur, trop crédule, le fit enfermer en prison. Il l'en tira sur les instances de toute sa cour, lui rendit tous ses honneurs, et le créa auguste. Les chroniqueurs byzantins rapportent cette histoire avec d'étranges détails, qui rappellent les contes des *Mille et une Nuits*, mais qui, malgré leur invraisemblance, sont peut-être vrais. Le palais de Constantinople offrait les intrigues tortueuses, les révolutions soudaines, les caprices sanguinaires d'une cour orientale. Le 1<sup>er</sup> mars 886 Léon VI succéda à son père. Sa première idée fut de se venger de Santabaren. Il commença par écarter le fameux patriarche Photius, qui était le principal soutien de l'ancien favori. Photius fut déclaré déchu de sa dignité et enfermé dans un monastère de Constantinople. Santabaren eut un sort encore plus triste : Léon lui fit crever les yeux, et le reléqua dans un coin de l'Asie Mineure. Ces rigueurs préjudicèrent à un règne qui fut une suite continuelle de guerres et de conspirations. En 887 et 888 les Arabes envahirent l'Asie Mineure, débarquèrent en Italie et en Sicile, et pillèrent Samos et d'autres îles de l'Archipel. En 889, Stylianus, beau-père de Léon et son premier ministre, fut cause d'une guerre terrible avec les Bulgares. Ce peuple commençait à se civiliser, et entretenait un commerce considérable avec l'empire byzantin. Ils avaient leurs principaux comptoirs à Thessalonique, où ils jouissaient de grands privilèges. Stylianus méconnut ces privilèges, et gêna le commerce des Bulgares. Ceux-ci, désespérant d'obtenir justice du premier ministre, recoururent aux armes. Leur roi Siméon ravagea la Macédoine, et mit en déroute l'armée grecque commandée par Léon Catacalon et Théodose. Ce dernier périt dans l'action, au grand regret de la nation et de l'empereur. Léon détourna l'invasion qui menaçait Constantinople en poussant les Hongrois à attaquer les Bulgares. Vers le même temps Stylianus perdit son crédit par la mort de l'impératrice Zoé, et ne tarda pas à mourir lui-même du chagrin de sa disgrâce en 894. La fin de ce ministre ouvrait une carrière aux ambitieux. Basile, ne-

veu de Stylianus, osa même aspirer au trône. Il fit part de son projet à un Sarrasin nommé Samonas, qui s'était converti au christianisme, et jouissait de quelque crédit à la cour. Samonas révéla tout à l'empereur. Basile fut fouetté en place publique, et relégué en Grèce, où il mourut misérablement ; Samonas devint premier ministre, et fit regretter Stylianus. Le mécontentement se traduisait par des conspirations. En 902, comme l'empereur entra dans l'église de Saint-Maure à la suite d'une procession, un homme, sautant en bas du jubé, lui déchargea sur la tête un coup de bâton qui le renversa. Le sang qui sortait abondamment de sa blessure effraya tellement ceux qui l'accompagnaient qu'ils s'enfuirent en s'écrasant les uns les autres. Cependant la blessure n'était pas mortelle, et l'assassin fut arrêté. Il périt dans les tortures sans révéler les noms de ses complices. L'inaction de Léon favorisait les invasions des barbares voisins de l'empire. Pendant qu'il s'occupait de ses plaisirs et employait ses soldats à construire des églises, les Arabes firent une descente en Sicile, et s'emparèrent de Taormine. D'autres Arabes, conduits par un rénégat nommé Damien, prirent Séleucie, l'île de Lemnos et Démétride en Thessalie (902). En 904, ils firent une entreprise plus considérable sur Thessalonique, la première ville de l'empire après Constantinople. Leur flotte, conduite par Léon le Tripolitain, rénégat et pirate fameux, arriva le 29 juillet devant Thessalonique, qui n'avait ni bonnes fortifications ni garnison. Malgré la vaillante résistance des habitants, les Arabes pénétrèrent dans la ville, la saccagèrent pendant dix jours, et s'en retournèrent avec leurs vaisseaux chargés de butin et de captifs. Jean Cameniata, témoin du pillage et un des prisonniers que les Arabes emmenèrent à Tarse, a laissé un intéressant et pathétique récit de la prise de Thessalonique (1). En 910 Samonas fut condamné à une prison perpétuelle pour avoir abusé de la confiance de l'empereur. En 911 les Arabes défirent la flotte grecque de Samos, commandée par Romain Lecapène, depuis empereur. Ce malheur fut le dernier événement du règne de Léon, qui mourut dans la même année, le 11 mai ou le 11 juillet. Il s'était marié quatre fois, ce qui l'avait fait exclure de la communion des fidèles par le patriarche Nicolas ; car l'Église grecque ne tolère qu'un second mariage. La première femme de Léon était Théophano, fille de Constantin Martinacius ; il épousa ensuite Zoé, veuve de Théodore Guniatza et fille du ministre Stylianus, qui, après le mariage de Zoé avec l'empereur, reçut le titre de *basil-*

(1) Cet ouvrage est intitulé : *Ἰωάννου κληρικοῦ καὶ κουβουκλειστοῦ τοῦ Καμηνιάτου Ἡ ἔκθεσις τῆς Θεσσαλονίκης* ; il est plus connu sous le titre de *De Evadido Thessalontemsi* ; il a été inséré dans les *Historia Byzantina Scriptores post Theophanem* ; Paris, 1688, in-fol. qui forme une partie de la collection byzantine du Louvre ; il se trouve aussi dans la collection de Bonn.



*loopator* (père d'empereur); la troisième était Endoxie, une Phrygienne d'une rare beauté; la quatrième s'appelait Zoé Carbonopsina, et survécut à son mari. Léon eut pour successeur son fils encore enfant, *Constantin Porphyrogénète*, qu'il avait eu de sa quatrième femme.

Les historiens byzantins donnent à Léon les épithètes peu méritées de *sage* et de *philosophe*. Cette flatterie a été relevée par Gibbon en quelques lignes spirituelles. « Léon VI, dit-il, a été honoré du titre de philosophe; l'union du prince et du sage, des vertus actives et des vertus spéculatives constitueraient la perfection de la nature humaine. Mais il s'en faut que Léon ait des droits à cette excellence idéale. A-t-il soumis ses passions et ses appétits au joug de la raison? Sa vie se passa dans la pompe du palais, dans la société de ses femmes et de ses concubines; même la clémence qu'il montra et son amour de la paix doivent être attribués à la mollesse et à l'indolence de son caractère. Triompha-t-il de ses préjugés et de ceux du peuple? Son esprit était teint des plus puérides superstitions; ses lois consacraient l'influence du clergé et les erreurs populaires; les oracles où il rêvait en style prophétique les destins de l'empire sont fondés sur l'astrologie et la divination. Si l'on s'informe encore du motif de cette épithète de *Sage*, on peut seulement répondre que le fils de Basile était moins ignorant que la plupart de ses contemporains ecclésiastiques et laïques; que son éducation avait été dirigée par le savant Photius, et que plusieurs ouvrages de science profane et ecclésiastique ont été composés par la plume ou au nom du philosophe impérial. » Les ouvrages écrits par Léon ou qui lui ont été attribués sont : *Tōv ἐν πολέμοις τακτικῶν σύντομος παράδοσις* (Exposition sommaire de l'art militaire). Cet important ouvrage est en grande partie compilé sur d'anciens écrits; mais l'auteur y a joint des observations et des réflexions qui ne manquent pas de prix. Joannes Checus (Jolin Cheke), de Cambridge, en fit une traduction latine, qui est dédiée au roi Henri VIII et fut publiée à Bâle, 1554, in-8°. Le texte grec avec la traduction de Cheke, revue par Jo. Meursius, parut à Leyde, 1612, in-4°; il fut réimprimé avec les *Tactica* d'Élien, Leyde, 1613, in-4°, et inséré dans les *Opera* de Meursius publiés par Lami, Florence, 1745, in-fol.; il a été traduit dans plusieurs langues modernes. La meilleure traduction est en français; elle est intitulée : *Institutions militaires de l'empereur Léon le Philosophe, traduites du grec par M. Joly de Mezeray*; Paris, 1771, 2 vol. in-8°, avec des gravures; la traduction allemande, publiée à Vienne, 1771-1781, 5 vol. in-8°, avec des notes et des gravures, parait faite sur le français plutôt que sur le grec, mais les notes sont excellentes; — *Leonis Naumachia, sive potius supplementum capituli XIX Tacticorum, e cod. Gudiano*, dans la *Biblio-*

*theca Græca* de Fabricius, t. V, p. 372 (t. VII, p. 707, éd. de Har.); — *XVII Oracula*, écrits en vers iambiques, sur la destinée des futurs empereurs et patriarches de Constantinople. Le dix-septième oracle fut publié en grec et en latin par Jean Leucavius à la fin de son *Constantin Manasses*; Bâle, 1573, in-8°. James Rutgersius publia les seize autres oracles avec une traduction latine par Georges Doussa; Leyde, 1618, in-4°. La meilleure édition est celle de Pierre Lambocius, à la suite de Codinus; Paris, 1655, in-fol., dans la collection byzantine du Louvre; — *Orationes XXXIII*, principalement sur des sujets théologiques. Ces discours sont dispersés dans les *Annales* de Baronius, dans les *Opera* de Gretser, Ingolstadt, 1600, in-4°; dans l'*Auctarium novum* et dans la *Bibliotheca concionatoria* de Combéffis; dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon. Scipion Maffei a publié l'homélie consacrée à la réfutation de Photius; Padoue, 1751, in-8°; — *Epistola ad Omarum Saracenum de fidei christianæ veritate et Saracenum erroribus*; Lyon, 1509 traduction latine de Champier faite sur une version chaldaique. L'original grec paraît perdu. On trouve cette *Épître* dans les différentes *Bibliothèques des Pères*; — *Canticum compactionis et meditationis extremi judicii*, publié en grec et en latin, par Jac. Pontanus; Ingolstadt, 1603, in-4°; — *Carmen iambicum de misero Græciæ statu*, publié par Leo Allatius, dans son traité *De Consensu utriusque Ecclesiæ*; — *Versus retrogradi* (*Κατανοή*), publiés par Leo Allatius dans les *Excerpta Græc. Rhetor.*; 1641, in-8°; — *Dispositio facta per imperatorem Leonem*, par J. Goar, à la suite de Codinus; Paris, 1648, in-fol.; — des *Épigrammes*, dans l'*Anthologia* de Jacobs, t. IV, p. 97. Léon a réuni en un seul code, appelé *Βασίλειος νομίμα*, les prescriptions de la législation de Justinien encore en vigueur et les ordonnances des empereurs postérieurs. Les meilleures éditions de recueil, si important pour le droit romain, sont celles de Fabrot et Heimbach (voy. MONTREUIL et ZACHARIE). L. J.

Zonaras, vol. II, p. 174, etc. — Cédreus, p. 180, etc. — Joel, p. 178. — Manasses, p. 108, etc. — Glycra, p. 208, etc. — Genesis, p. 61. — Codinus, p. 63, etc. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. LXXII, t. XIII, édit. de Saint-Martin. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 693, etc. — Hamburger, *Nachrichten von Celebarten Männern*. — Cave, *Hist. Lit.* — Hawkins, *Script. Byzant.* — Oudin, *Comment. de SS. Eccles.*, vol. II. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

### III. LÉON pape.

LÉON 1<sup>er</sup> (Saint), dit le Grand, quarante-septième pape, né à Rome, vers 390, successeur de Sixte III, élu le 29 septembre 440, mort le 11 avril 461. La jeunesse de Léon 1<sup>er</sup> est à peu près inconnue; on sait seulement que son père se nommait Quintien et était originaire de la Toscane. Léon fut choisi pour porter aux évêques d'Afrique

les lettres de Zozime qui condamnaient Pélagé et Célestius ; il fit pendant ce voyage connaissance avec saint Augustin , et revint à Rome vers 419. Célestin I<sup>er</sup> le fit diacre, et, ayant eu occasion d'apprécier son mérite et son habileté, l'employa dans toutes les affaires importantes; c'est à lui, comme premier ministre, que s'adressa saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, pour prévenir le pape des desseins ambitieux de Juvénal de Jérusalem.

Une femme et un enfant, Placidie et Valentinien III, gouvernaient alors l'empire d'Occident, qui n'avait pour soutien réel qu'Aëtius; ce grand capitaine était dans les Gaules, occupé avec Albin à conserver le territoire que les Goths, les Huns et les Bourguignons avaient laissé aux Romains. La division se mit entre les deux chefs; en un pareil moment le péril était immense, car les frontières étaient couvertes de barbares qui n'attendaient qu'une occasion pour fondre sur l'empire. Léon fut dépêché dans les Gaules, avec mission de réconcilier les deux généraux; il montra dans cette négociation délicate autant de prudence que de courage, et elle venait d'être couronnée de succès quand Sixte III mourut. Léon, quoique simple diacre, fut élu à sa place, et une députation alla lui porter cette nouvelle au camp d'Aëtius. Quarante jours après, le nouveau pontife entra à Rome; il connaissait bien la situation de l'Église et ses besoins; nul n'était alors plus capable de la diriger. On avait rarement vu jusque là un pape monter en chaire : Léon sut se faire admirer et aimer par ses prédications; enfin, voulant être aussi utile aux fidèles éloignés, il prit la plume, et écrivit pour eux. Une première lettre (édit. du P. Queanel) alla rétablir la discipline en Afrique, où le désordre était à son comble; une seconde (sans date, mais rapportée à l'année 442), adressée à Rusticus, évêque de Narbonne, vint annuler des élections frauduleuses et poser des règles pour l'avenir. Léon défend aux prêtres les pénitences publiques, étend le célibat jusqu'aux sous-diacres, et ordonne de châtier les moines qui se marient. Ce fut contre les hérésies qu'il tourna ensuite son zèle et son énergie. Les manichéens étaient devenus très-nombreux à Rome; Léon exhorta les fidèles à dénoncer ceux qu'ils connaîtraient; il put ainsi découvrir leurs assemblées secrètes et faire brûler les livres qui contenaient leur doctrine; il obtint même de Valentinien III un édit qui confirmait toutes les ordonnances rendues contre eux par ses prédécesseurs, les déclarait infâmes, incapables de toutes charges civiles, de porter les armes, de contracter et de tester. Le manichéisme renversé, Léon attaqua le pélagianisme, et enfin le priscillianisme, qui avait acquis une grande influence en Espagne depuis le supplice de Priscillien. La longue querelle de saint Léon contre Eutychès s'ouvrit alors. Eutychès était prêtre et abbé d'un monastère près de Constantinople;

il reconnaissait bien les deux natures du Christ; mais il soutenait que la *divinité* et l'*humanité* s'étaient confondues en lui depuis l'incarnation, ce qui laissait supposer que la *divinité* avait pu souffrir. Eusèbe, évêque de Dorilée, se présenta comme accusateur d'Eutychès dans un concile de trente évêques, tenu à Constantinople et présidé par saint Flaviens (8 novembre 448). Eutychès y avoua sa doctrine, fut condamné, déposé et excommunié. Il en appela au pape; l'empereur Théodose II prit le parti de l'hérésiarque, et écrivit en sa faveur à Léon I<sup>er</sup>; en même temps il ordonna (8 avril 449) la révision des actes du concile de Constantinople et la convocation d'un concile universel. Ce concile s'ouvrit à Ephèse le 8 août; Léon refusa d'y assister, et s'y fit représenter par Jules, évêque de Pouzzoles; René, prêtre, qui mourut en route; et Hilaire, diacre (voyez t. XXIV, p. 659). Dioscore, évêque d'Alexandrie, présida, et la sentence de déposition prononcée contre Eutychès par le concile de Constantinople fut annulée. Vainement Hilaire protesta au nom de Léon, vainement Flaviens en appela à lui, le pape fut excommunié et Flaviens envoyé en exil. Théodose, par un édit, approuva le concile, qui fut formellement condamné par un autre concile tenu à Rome, au mois d'octobre; et Léon écrivit à Théodose pour obtenir la convocation d'un concile universel en Italie.

Théodose mourut sur ces entrefaites (29 juillet 450), et Marcien lui succéda. Sous ce catholique zélé, les affaires de l'Église changèrent de face; un premier concile, assemblé par Anatolius, évêque de Constantinople, prononça l'anathème contre Eutychès, et le 8 octobre (451) un concile œcuménique, composé de trois cent soixante évêques, s'ouvrit à Chalcédoine par l'ordre de Marcien. Les quatre légats de Léon I<sup>er</sup> présidèrent; on lut une lettre du pape contenant l'exposition de la doctrine catholique sur l'incarnation; la déposition de Flaviens fut déclarée irrégulière. Anatolius rédigea une définition de la foi, qui fut approuvée par le concile et que l'empereur vint en personne faire souscrire aux évêques. Avant de se dissoudre, le concile décida, sous l'influence d'Anatolius, que l'évêque de Constantinople aurait le second rang après celui de Rome et le droit d'ordonner les métropolitains des provinces de Pont, de Thrace et d'Asie. Léon protesta énergiquement contre cette décision; il écrivit (22 mai 452) à Marcien et à Pulchérie, et menaça, mais en vain, d'excommunier Anatolius. En 457, après la mort de Marcien, le parti d'Eutychès fit un dernier effort, et supplia le nouvel empereur d'assembler un concile pour faire condamner les doctrines émisses à Chalcédoine; grâce aux lettres du pape, l'empereur refusa de céder.

Dans l'intervalle, de graves événements s'étaient passés à Rome. En 452, Attila, le terrible roi des Huns, envahit l'Italie; déjà il avait pris et pillé Aquilée, Pavie et Milan; il allait

foudre sur Rome. Valentinien restait lâchement enfermé dans Ravenne. Aélius lui-même ne voyait de salut que dans la fuite. Le sénat romain s'assembla pour délibérer sur les moyens de défendre Rome contre ce déluge de barbares, qui semblaient avoir inondé l'empire. Employer la force était impossible; le pape fut choisi comme médiateur. Léon, accompagné des sénateurs et des consuls, alla se prosterner aux pieds d'Attila; le roi des Huns fut ébranlé par l'éloquence du pontife; il céda, et s'engagea, moyennant un tribut, à se retirer au delà du Danube. Cette concession parut si étrange de la part d'Attila, qu'on n'a cru pouvoir l'expliquer que par un miracle. Suivant la légende, le roi des Huns aurait avoué à ses officiers que pendant le discours de Léon il avait vu paraître un vieillard vénérable, qui, tenant une épée nue, menaçait de l'en frapper s'il ne cédait à la voix de Dieu. L'éloquence de Léon eut moins de succès auprès de Genséric, qui, profitant des troubles occasionnés par la mort de Valentinien, débarqua en Italie à la tête des Vandales, incapable de résister, ouvrit ses portes. Léon alla au-devant de Genséric, et tenta de l'adoucir par ses prières; tout ce qu'il obtint, ce fut que la ville ne serait pas livrée aux flammes et qu'il n'y aurait pas de sang répandu; en revanche, les Vandales se jetèrent sur Rome, et la pillèrent pendant quatorze jours, après lesquels ils se rembarquèrent. Le reste du pontificat de Léon I<sup>er</sup> s'écoula sans troubles et n'est marqué que par des reformes dans la discipline ecclésiastique; ce fut, dit-on, à la sollicitation du pape que l'empereur Majorien rendit une loi (458) contre les parents qui forçaient leurs filles à vivre dans le célibat. C'est encore au pontificat de Léon I<sup>er</sup> qu'on a fait remonter l'origine des jeûnes du carême et de la Pentecôte. On ne peut passer sous silence une vieille légende qui est rapportée par tous les anciens auteurs, et qui raconte que vers la fin de sa vie Léon se serait coupé la main; les uns, comme Th. Raynaud, disent qu'une femme d'une très-grande beauté ayant été admise, le jour de Pâques, à lui baiser la main, le pontife sentit la rébellion de la chair, et voulut s'en punir; c'est de cette époque, ajoutent-ils, que date la coutume de baiser les pieds du pape; les autres, comme Sabellicus, prétendent que Léon se reprochait seulement d'avoir conféré les ordres à un homme indigne. Tous d'ailleurs s'accordent à dire qu'un miracle rendit la main au pontife. Léon, après le ravage des Vandales, renouvella l'argenterie dans toutes les églises de Rome; il répara la basilique de Saint-Pierre, et rebâtit celle de Saint-Paul, qui avait été détruite par la foudre. Léon a beaucoup écrit, et ses ouvrages ont été souvent réimprimés. On trouve cent onze lettres écrites par lui, dans la collection des *Conciles de Labbe*, t. III, p. 1293 à 1445; elles ont été publiées sous différents titres : *Epistolæ ad fa-*

*militares omnes*; Cologne, 1548, in-8°; — *Epistolæ contra Eutychem*; Bâle, 1578, in-8°; — *Epist. ad Flavianum*; Hambourg, 1614, in-8°. Ses sermons ont eu également plusieurs éditions : *Sermones et Opuscula quædam, ex recensione J. Andreæ, episcopi Atriensis*; 1742, in-fol.; réimprimé en 1474 et 1485; ils ont été traduits en italien par Barth. Corsini, Florence, 1485, in-fol., et en français par l'abbé de Bellegarde, Paris, 1701, in-8°; — *Sancti Leonis Magni, papæ primi, Opera omnia, notis et observationibus adornata, studio Petri Thomæ Cacciari, carmelitæ*; Rome, 1753-1755, 3 vol. in-fol.; on cite encore l'édition de ses œuvres complètes donnée à Venise, 1753-1757, 3 vol. in-fol. par les frères Ballerini, et celle du P. Quesnel, Lyon, 1700, 3 vol. in-fol. — des extraits assez étendus des ouvrages de Léon I<sup>er</sup> ont été reproduits dans la *Bibliothèque des Pères* de M. de La Bigne, tomes V, VII et XV; on a enfin publié d'après lui *Passio D. N. Jesu-Christi, ex variis D. Leonis Magni sermonibus collecta*; Anvers, 1614, in-8°; et *Ja. Rapt. Lauri Leonidos, sive de victoria adversus Athilam libri III*; Pérouse, 1806, in-8°. ALFRED FRANKLIN.

Ph. de Morney, *Histoire Pontificale*, 1607, in-16, p. 2. — Brugs, *Histoire des Papes*; La Haye, 1722, 5 vol. in-4°. I<sup>er</sup>, p. 218. — Baronius, *Annales ecclésiastiques*; Louvres, 1708, 19 vol. in-fol.; t. VII, p. 336 à 420; t. VIII, p. 1 à 240. — G. Bertozzo, *Brevi Descrittione della Vita di san Leone primo et di Attila Flagello di Dio*; Mantoue, 1614, in-4°.

LÉON II, quatre-vingt-dixième pape, successeur d'Agathon, né à Cedelle, dans l'Abruzzi, élu en 682, mort le 23 mai 684. Le père de Léon II se nommait Paul, et exerçait la médecine; il destina son fils à l'état ecclésiastique. Léon dès son enfance se livra à l'étude des auteurs sacrés; la nature l'avait doué d'une grande facilité de parole, et sa vive intelligence lui permit de devenir rapidement instruit pour son temps; tous les historiens s'accordent de plus à louer sa grande piété. Dès qu'il fut installé sur le saint-siège, il assembla un synode pour approuver les actes du concile qui venait d'être tenu à Constantinople. Il envoya l'année suivante à l'empereur Constantin Pogonat un légat chargé d'une lettre qui anathématisait les partisans de l'hérésie, entre autres le pape Honorius (pape de 625 à 638. Voy. t. XXV, p. 88), « qui, au lieu de purifier l'Église apostolique par la doctrine des apôtres, a voulu renverser la foi par une trahison profane » (Conciles de Labbe, t. VI, p. 1246.) Léon s'efforça de faire accepter par toutes les églises les décisions de ce concile, c'est ce but qu'il se proposa dans les lettres de lui qui nous ont été conservées; dans celle qu'il adressa aux évêques d'Espagne, il condamne encore Honorius, en ces termes : « Honorius, qui a laissé sauter la règle inviolable de la tradition apostolique, qu'il avait reçue de ses prédécesseurs. » Enfin, il traduisit lui-même et

grec les actes du concile de Constantinople, afin de les répandre dans tout l'Occident. Léon mourut après un court pontificat, et fut très-regretté. Il avait bâti une église consacrée à saint Paul, il y fit déposer les corps de Simplicius, de Faustin, de Béatrix et de quelques autres martyrs; on croit, enfin, qu'il institua la coutume de jeter de l'eau bénite sur le peuple. Benoît II lui succéda. On trouve cinq lettres de Léon II dans la *Collection des Conciles* de Labbe et Cossart, t. VI, p. 1245 à 1254; le cardinal Baronius, qui voulait réhabiliter la mémoire d'Honorius, a contesté leur authenticité : on peut consulter à cet égard la *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* de Dupin, t. V, p. 105. A. F.

Platina, *Historia della Vita dei Sommi Pontefici*. — Baronius, *Vita et Res gestæ Pontificum Romanorum*; Rome, 1671, 4 vol. in-fol., t. II, p. 476.

LÉON III, centième pape, successeur d'Adrien I<sup>er</sup>, né à Rome, élu le 26 décembre 795, mort le 11 juin 816. Léon III fut élu le jour des funérailles d'Adrien I<sup>er</sup>; il avait été élevé dans le palais de Latran, était prêtre du titre de Sainte-Suzanne, et s'était concilié l'affection générale par sa douceur et son instruction. Aussitôt après son élection, il envoya à Charlemagne des légats chargés de lui offrir les clefs de la basilique de Saint-Pierre et de riches présents; ils devaient en outre le prier de désigner un seigneur de sa cour qui viendrait recevoir le serment de fidélité des Romains. Charlemagne envoya Angilbert, abbé de Saint-Riquier, qui emporta une lettre pour le pape : Aucun nous a conservé ce document. Dans une autre lettre, qui renfermait des instructions pour Angilbert, l'empereur s'exprimait ainsi : « Représentez souvent à Léon que la dignité de pontife se conserve peu d'années; mais que la gloire de celui qui la conserve dignement est éternelle ». Angilbert apportait encore au pape une partie des trésors que Henri, duc de Frioul, avait pris en Pannonie après avoir pillé la capitale des Huns. Les deux années qui suivirent cette ambassade n'offrent aucun événement important; mais au commencement de 799 une conspiration, dont on ignore les véritables motifs, se forma contre le pape; le 25 avril, Léon, étant sorti à cheval pour assister à une procession solennelle, fut tout à coup assailli par les conjurés, qui le renversèrent, et s'efforcèrent de lui arracher la langue et les yeux; ils le traînèrent ensuite devant l'autel de l'église Saint-Étienne, où ils voulurent l'achever; de là il fut transporté et enfermé dans le monastère de saint-Érasme. Albin, camérier du pape, et quelques serviteurs fidèles parvinrent à l'en arracher; et, ne se croyant plus en sûreté à Rome, il s'enfuit, et gagna la France, où Charlemagne, alors à Paderborn en Saxe, lui fit le plus brillant accueil, et lui donna une escorte pour retourner Rome. Il y entra le 29 novembre au milieu des acclamations du peuple. Charles avait promis au pape qu'il irait bientôt lui faire justice; il

tint parole, et, le 25 décembre 800, il vint recevoir la couronne impériale à Saint-Pierre (*roy. CHARLEMAGNE*). On instruisit alors le procès des conjurés, qui s'accusèrent réciproquement, sans pouvoir alléguer contre le pape aucun fait réel. Léon intercédait pour eux, et fit commuer en exil la sentence de mort qui avait été prononcée. Trois ans après, le pape se rendit de nouveau en France, et vint passer les fêtes de Noël à Quiercy, auprès de Charlemagne; on ignore les véritables motifs de ce voyage, qui eut pour prétexte des miracles que l'on disait avoir été opérés à Mantoue par quelques gouttes du sang de Jésus-Christ. En 809, Charlemagne assembla à Aix-la-Chapelle un concile qui devait prononcer sur la question de savoir si le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père, et s'il fallait trancher du symbole le *Filioque*. Ces deux mots, que les Français tenaient à conserver, étaient une source de divisions entre les Grecs et les Latins. Deux évêques furent envoyés à Rome pour avoir l'avis du pape. Après de longs pourparlers, Léon, qui tenait à ménager l'empereur, déclara qu'il reconnaissait la vérité exprimée par le *Filioque*, mais qu'il engageait vivement le concile à retrancher ces deux mots, puisqu'ils fournissaient aux Grecs de continuel sujets de discussions avec les Latins et pourraient devenir l'occasion d'un schisme complet. Quelque sages que fussent ces conclusions, l'empereur ne crut pas devoir les adopter, et le *Filioque* fut maintenu en France comme en Espagne. La mort de Charlemagne réveilla à Rome les idées de révolte; une nouvelle conspiration se forma contre le pape en 815; mais elle fut découverte avant d'avoir éclaté, et Léon fit exécuter tous les conjurés. Louis le Débonnaire se plaignit qu'on eût sans le consulter infligé un châtimement si sévère; il envoya auprès du pape Bernard, roi d'Italie, pour examiner l'affaire; le pape, de son côté, dépêcha vers l'empereur deux légats qui terminèrent ce différend. Léon mourut l'année suivante; on s'accorde à louer son éloquence, sa sagesse et la pureté de ses mœurs; grâce aux libéralités de Charlemagne, il put faire d'importantes réparations aux églises de Rome. Son successeur fut Étienne IV. La collection des *Conciles* de Labbe contient treize lettres de Léon III, tome VII, p. 1111 à 1127. On a publié du même pape : *Epistolæ ad Carolum Magnum imp. ex editione et cum notis Hermanni Conringii*; Helmstedt, 1647, in-4°. On a faussement attribué à Léon III l'*Enchiridion Leonis papæ*, qui contient les sept psaumes de la pénitence, quelques oraisons énigmatiques, et qui a été très-recherché autrefois. La première édition est de 1525, et a pour titre : *Hoc in enchiridion manualiter, pie lector, proxime sequenti habentur septem psalmi penitentiales, oratio devota Leonis papæ, oratio beati Augustini; aliquot item orationes adversus omnia mundi pericula*. L'*Enchiridion* a été réimprimé à Lyon, en 1601, 1607, 1633, et à

Mayence en 1637. Il a été traduit en français sous le titre : *Manuel ou Inchrirdion (sic) de prières, contenant les sept psaumes pénitentiels, diverses oraisons de Léon pape, etc.*; cette traduction, attribuée par du Verdier à François de Taboet, a été publiée à Lyon, 1584, in-12.

Alfred FRANKLIN.

Ph. Jaffé, *Regesta Pontificum*; Berlin, 1891, in-4°, p. 218. — F. Pagi, *Breviarium historico-chronologico-criticum illustratum pontif.*, in-4°, t. II, p. 1. — J. G. Faber, *Description de Léon III, pape romain*; Tübingue, 1746, in-4°.

**LÉON IV**, cent septième pape, successeur de Sergius II, né à Rome, élu en février 847, mort le 17 juillet 855. Léon IV, dont le père se nommait Rodolphe, avait été fait sous-diacre par Grégoire IV et prêtre du titre des quatre couronnes par Sergius II; il fut élu pape avant même que l'on eût procédé aux obèques de Sergius, car on craignait les Sarrasins, qui menaçaient Rome. Son ordination fut pourtant retardée jusqu'au 12 avril; on n'osa procéder à cette cérémonie sans le consentement de l'empereur; on s'y décida enfin, mais en protestant que l'on ne prétendait point par là déroger à la soumission qui lui était due. Le premier soin du nouveau pape fut de mettre Rome à l'abri d'une invasion; il leva des troupes, et engagea les habitants de Naples et de Gaète à venir défendre les côtes et le port d'Ostie; en même temps, il fit entourer de murailles l'église Saint-Pierre, et entreprit auprès de cette église la construction d'un nouveau quartier. Lothaire approuva ce projet, et y concourut par de nombreux envois d'argent; le pape fit appel à tous les ouvriers d'Italie; on en tira même des monastères. Léon IV employait à la surveillance de ces travaux tout le temps que lui laissaient ses exercices religieux. Au bout de quatre ans, le nouveau quartier était achevé; le 27 juin 852 le pape le baptisa solennellement et de son nom, en l'appelant *la Cité Léonine*. Vers la même époque, il fit réparer les murs et les portes de Rome, qui tombaient en ruines, et rebâtit quinze tours de fond en comble. Il tint l'année suivante (8 décembre 853) un concile où assistèrent soixante-sept évêques; Anastase, prêtre cardinal de Saint-Marcel, fut déposé, comme coupable d'avoir quitté Rome depuis cinq ans, et d'avoir refusé d'y rentrer malgré les quatre citations qui lui avaient été faites. Léon IV mourut, vivement regretté des Romains, pour lesquels il avait un peu oublié le reste de la chrétienté. C'est entre son pontificat et celui de Benoît III qu'on place l'élection de la papesse Jeanne. On trouve deux lettres de Léon IV dans les *Conciles* de Labbe, t. VIII, p. 30. A. F.

Baronius, *Annal.*, t. XIV, p. 340. — Platina. — Ciacconius, t. 1<sup>er</sup>, p. 618.

**LÉON V**, cent dix-septième pape selon les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, cent vingt-troisième selon Artaud de Montor, était né à Spier près d'Ardea, et mourut à Rome, le 6 décembre

903. Il fit profession chez les Bénédictins de Braadallo. Devenu cardinal, il fut élu pontife, le 28 octobre 903, à la place de Benoît IV. Peu de jours après, Christophe, prêtre-cardinal de Saint-Laurent-in-Damaso, suscita une émeute, s'empara du pontife, l'obligea de renoncer au pontificat, et se fit proclamer à sa place. Léon V mourut en prison un mois et neuf jours après sa déposition, « de chagrin » suivant Sigonius. Christophe avait été constamment le protégé de Léon V; aussi Platina l'écrie-t-il, à cause de son ingratitude :

*Enstritto lapsus qui te comedant.*

A. de L.

Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, etc., in-4<sup>to</sup> fol. edit. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, t. II, p. 62. — Du Chêne, *Histoire des Papes*. — Genébrard, *Chron.*

**LÉON VI**, cent vingt-sixième pape suivant Artaud de Montor, cent vingt-troisième selon l'*Art de vérifier les dates*, né à Rome, mort dans cette même ville, le 3 février 929. Il était de la famille Gemina, succéda le 6 juillet 928 au pape Jean X, et gouverna l'église sept mois et cinq jours. Suivant Platina, « il régna avec autant de sagesse qu'en permettaient ces temps, où les mœurs étaient si corrompues, et n'exerça aucune tyrannie ». Albrecht Krang « s'étonne de la peu de durée de la vie des papes à cette époque, et il suppose qu'alors on faisait fréquemment usage du poison ». Léon VI n'a laissé aucune trace historique de son court pontificat. Quelques auteurs prétendent que c'était un intrus placé sur le saint-siège par les ennemis de Jean X, à la tête desquels étaient Gui et la fameuse Marozie, sa femme. Il est pour successeur Étienne VII.

A. de L.

Novae, *Hist.*, notes du t. II, p. 167. — Albert Krang, *Metropolis*, liv. V, cap. I, p. 117. — Platina, *Vita Pontificum romanorum*, p. 232. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, t. II, p. 58. — Baronius, *Annales*, dixième siècle. — Fiodore, *Chron. Rom.* — Liatprand, l. III. — Le P. Papebroch, *Conatus chronologico-historicus ad catalogum romanorum Pontificum*. — Le P. Pagi, *Criticae historico-chronologica in Annates societatis carol. Baronii*; Anvers, 1708, t. vol. in-fol.

**LÉON VII**, appelé aussi LÉON VI dans plusieurs catalogues, cent vingt-sixième pape suivant l'*Art de vérifier les dates*, cent vingt-neuvième selon Artaud de Montor, né à Rome, mort dans la même ville, le 18 juillet 939. Il succéda, le 8 janvier 936, à Jean XI, réforma la discipline des Bénédictins, et fit paraître, disent tous ses biographes, autant de charité que de zèle chrétien dans sa conduite. Dès le commencement de son pontificat il réussit par l'entremise de saint Odon, abbé de Cluny, à rétablir la paix entre Ugo, roi de Lombardie, et Alberic, duc de Spolète et genre de ce monarque. On a de LÉON VII. auquel Étienne VIII succéda, une *Epistola* à Hugues, duc des Français et abbé de Saint-Martin de Tours; cette lettre, par laquelle le pontife défend l'entrée des femmes dans les monastères d'hommes, se trouve dans le *Veterum*

*aliquot Scriptorum qui in Gallia bibliotheca, maxime Benedictorum, latuerant Spicilegium* de dom Jean-Luc d'Achery (Paris, 1655-1677, 13 vol. in-4°); — une seconde *Lettre* de Léon VII est adressée à Gérard, archevêque de Lorch, auquel il accorde le pallium; — une troisième, aux évêques de France et d'Allemagne, est une réponse à plusieurs réponses que lui avait faites Gérard de Lorch touchant les devins, les enchanteurs, les malfaiteurs, les mariages, les co-évêques, etc. Frodoard termine sa *Chronica roman. Pont.* par l'éloge de Léon VII : ce sont des vers d'un latin barbare. A. de L.

Mabillon, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, t. II et IV. — Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. III. — Fleury, *Histoire Ecclésiastique*. — Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes romains*, t. II, p. 76. — Platina, *Vita Pontificum romanorum*, fol. 168 169. — Baronius, *Annales*, dixième siècle.

**LÉON VIII**, cent trente-cinquième pape, successeur de Jean XII, né à Rome, élu le 4 décembre 963, chassé en février 964, rétabli le 23 juin 964, mort en avril 965. Albéric, fils incestueux de Marozie, conserva après la mort de Jean XI toute l'autorité dans Rome; l'élection des papes se faisait conformément à ses ordres : aussi Léon VII, Étienne VIII, Martin III et Agapet II, qui se succédèrent sur le trône pontifical, n'eurent-ils jamais aucun pouvoir réel. Albéric mourut en 954; mais son fils Octavien hérita de ses dignités et de son influence, et réussit à se faire élire lui-même en remplacement d'Agapet II, et prit le nom de Jean XII. Ses débauches exaspérèrent bientôt les Romains, qui portèrent plainte à l'empereur : « Le palais de Latran, disaient-ils, jadis l'habitation des saints, est devenu un lieu infâme, où le pape loge sa concubine, sœur de celle de son père. Il n'y a plus de femmes qui osent venir visiter l'église des Apôtres, sachant que depuis quelques jours il a abusé de plusieurs d'entre elles. Mariées, veuves ou vierges, belles ou non, riches ou pauvres, tout lui est bon » (Bruys, II, 242). Othon crut devoir se rendre à Rome; Jean XII s'enfuit à son approche, emportant la plus grande partie des trésors de l'Église. L'empereur fut reçu comme un libérateur, et trois jours après son arrivée il assembla un concile dans l'église Saint-Pierre. Jean XII, convaincu d'homicide, d'adultère, de viol, d'inceste et de sacrilège, n'osa venir se défendre; il fut déposé, et le proto-scriniaire Léon élu à sa place. Débarrassés de Jean XII, les Romains comprirent la faute qu'ils avaient commise en intronisant l'influence allemande en Italie; une conspiration se forma pour renverser le nouveau pape et chasser l'empereur. Othon battit les Romains, et Léon VIII intercédâ pour les coupables. Mais à peine l'empereur avait-il quitté l'Italie qu'un second soulèvement eut lieu. Jean XII parvint à rentrer dans Rome, et Léon se sauva au camp d'Othon (février 964), qui fit aussitôt de grands préparatifs pour retourner à Rome. Il y arriva au mois

de juin. Dans l'intervalle, Jean XII avait été tué dans les bras d'une femme adultère, et Benoit V lui avait succédé. Rome ouvrit ses portes à l'empereur, le 23 juin 964. Benoit fut exilé, et Léon VIII remonta sur le trône pontifical. Il jouit peu de temps de la tranquillité qui suivit ces désordres, car il mourut à un âge peu avancé, quelques mois après son rétablissement. Son successeur, élu encore par l'influence d'Othon, fut Jean XIII.

A. F.

Baronius, t. XVI, p. 129. — Platina, p. 14. — Cicconius, t. I, p. 714. — P. Pagi, t. II, p. 277.

**LÉON IX (Brunon)**, cent cinquante-cinquième pape, successeur de Damase II, né le 21 juin 1002, élu le 11 février 1049, mort le 19 avril 1054. A la mort de Damase II, Conrad le Salique convoqua une diète à Worms pour nommer un nouveau pontife; depuis Othon le Grand les empereurs d'Allemagne présidaient à l'élection des papes. L'assemblée désigna à l'unanimité Brunon, évêque de Toul; ce prélat, de l'illustre maison d'Alsace et de Lorraine, et parent de l'empereur, remplissait depuis vingt-deux ans les fonctions épiscopales. Son instruction et sa piété lui avaient conquis le respect des fidèles : il était dévoué aux intérêts des pauvres, plein de zèle pour la réforme des monastères, et avait une telle dévotion pour saint Pierre que tous les ans il faisait à Rome un pèlerinage auquel s'associaient parfois plus de cinq cents personnes. Brunon fut surpris de son élection, non qu'il crût illégale une nomination provoquée par l'empereur; mais les maux dont gémissait l'Église effrayaient sa responsabilité. Il déclina longtemps cet honneur; pressé plus vivement, il demanda trois jours pour réfléchir, les passa dans la prière et l'abstinence, et finit par se rendre aux instances de la diète. Il prit le nom de Léon IX, et partit pour Rome. En traversant la Bourgogne, il voulut visiter l'abbaye de Cluny; Hildebrand, si célèbre depuis sous le nom de Grégoire VII, en était prieur; il gémissait de l'autorité que l'Empire exerçait sur l'Église, et déjà méditait son affranchissement. Hildebrand s'empara de l'esprit de Léon IX, lui démontra que son élévation sur le saint-siège était contraire aux canons, qui exigeaient une élection librement consentie par le peuple et le clergé, et l'émut par le tableau de l'abaissement que préparaient à l'Église les prétentions de l'empereur. Le nouveau pape, convaincu, se dépouilla des ornements pontificaux, et se rendit à Rome en habit de pèlerin; puis, assemblant le clergé et le peuple, il leur déclara qu'il ne voulait, conformément aux règles canoniques, tenir son élection que de leurs suffrages. Nommé par acclamation, il fut intronisé le 22 février 1049. Son premier soin fut de réunir un concile à Rome pour remédier aux abus qui déshonoraient la chrétienté. On y déclara nulles un grand nombre d'ordinations simoniaques, et un second concile, tenu à Pavie deux mois après, réprima les mêmes abus. Léon IX passa ensuite

les Alpes, revint à Toul visiter son ancienne église, et se rendit à Reims, malgré les répugnances du roi de France Henri 1<sup>er</sup>, pour faire la dédicace d'une nouvelle basilique et tenir un concile. Il l'ouvrit solennellement au milieu d'un immense concours de fidèles, et provoqua l'annulation de plusieurs promotions simoniaques; l'assemblée promulgua aussi de nouveaux canons, et fulmina des excommunications contre quelques seigneurs incestueux ou adultères. En regagnant l'Italie, le pape passa par Mayence, et y tint, en présence de l'empereur, un concile où furent anathématisés la simonie ainsi que le mariage des prêtres. Une interprétation erronée de l'eucharistie réclama bientôt son intervention, et nécessita la convocation d'un concile à Rome. Bérenger, chanoine de Tours, reprenant l'opinion de Jean Scotti Érigène, soutenait que dans la communion le pain et le vin, tout en subsistant la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ, ne changeaient cependant pas de nature, et conservaient leur substance physique. Cette proposition fut déclarée hérétique, et condamnée de nouveau au concile qui se tint à Verceil quelques mois après.

La situation de l'Italie méridionale, ravagée par les Normands, était devenue intolérable. Léon IX se rendit en Allemagne pour solliciter contre eux des secours. L'empereur lui en accorda, et le pape, par reconnaissance, tenta, mais sans succès, de le réconcilier avec André, roi de Hongrie, qui refusait de payer le tribut accoutumé. De retour en Italie, Léon marcha contre les Normands; ceux-ci demandèrent la paix, offrant de soumettre à la suzeraineté du saint-siège tout ce qu'ils avaient usurpé sur l'Église; le pape réclama une restitution sans réserves; les Normands refusèrent, et remportèrent une victoire complète. Léon attendait l'issue du combat dans une petite ville voisine; il y fut assiégé et pris, mais traité avec respect et conduit à Bénévent. Vers cette époque, Léon IX tenta de réprimer les déclamations de Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople, qui s'était élevé contre certaines pratiques de l'Église romaine, et surtout contre l'usage de célébrer l'eucharistie avec des azymes, coutume empruntée aux juifs, disait-il, et abolie par Jésus-Christ. Le pape envoya auprès de l'empereur d'Orient des nonces chargés de faire triompher l'opinion du saint-siège. Constantin Monomaque les accueillit avec bienveillance, et facilita l'accomplissement de leur mission; mais ils ne purent vaincre la fermeté de Michel Cérulaire. Léon IX était toujours à Bénévent; il cherchait à tromper les ennuis de la captivité par les abstinences et les macérations de toutes sortes; couché sur une planche garnie d'un seul tapis, la tête appuyée sur une pierre, et couvert d'un cilice, il passait les nuits à réciter des psaumes. Ces austérités ne tardèrent pas à aléser sa santé; il obtint l'autorisation de quitter Bénévent, se rendit à Rome. Sentant sa fin approcher, il

se fit transporter à Saint-Pierre, où il reçut l'extrême-onction, et mourut âgé de cinquante-deux ans, après avoir occupé le saint-siège cinq ans, deux mois et neuf jours. Cette fin couronna dignement sa vie pieuse, modeste et dévouée; la légende s'en empara, fit de son tombeau le théâtre de plusieurs miracles, et l'Église le mit au nombre des saints.

On a de Léon IX dix-neuf lettres dans la *Collection des conciles de Labbe et Cossart*, t. IX, p. 949 à 1001. Alfred FRANKLIN.

Baronius, t. XVII, p. 99 à 107. — *Cicconius*, tom. 1<sup>er</sup>, p. 789. — F. Pagi, t. II, p. 327. — A. du Chesne, *Hist. des Papes*, 1623, 2 vol. in-fol.; t. II, p. 1. — *Vita Leonis IX pape, a Nicolao Aragonie cardinali, dans Muratori, Rerum Italicarum Scriptores*: Milan, 1733, t. 1. in-fol.; t. III, p. 271. — *Vita S. Leonis IX pape, Lescorum antea episcopi, N. Bertr archidiacono auctore*, Paris, 1618, in-12. Reproduit dans Muratori, tom. III, p. 278. — F.-X. Hankler, *Léon IX et son temps*, 1911, in-fol.

LÉON X (*Jean de Médicis*), pape, né à Florence, le 11 décembre 1475; mort à Rome, le 1<sup>er</sup> décembre 1521. Il était fils de Laurent le Magnifique. Dans cette maison protectrice des arts et amie des lettres, le jeune Médicis ne pouvait manquer de recevoir une brillante éducation, et le soin de former son cœur et son esprit fut confié aux plus célèbres littérateurs de l'époque de la Renaissance, au nombre desquels on comptait Chalcondyle et Ange Politien. L'élève était digne des maîtres; quoique bercé dans l'orgueil des honneurs souverains et nourri parmi toutes les voluptés de la fortune, le jeune Médicis ne tarda pas à profiter des leçons qu'il recevait; il montra de bonne heure des inclinations studieuses, un esprit étendu et un caractère aimable. Il avait à peine douze ans, lorsqu'il fut créé cardinal; il ne reçut les ordres que quatre ans après. L'invasion de Charles VIII en Italie (1494) commença pour cette contrée une série de calamités qui n'épargnèrent pas la famille de Médicis. Alexandre VI occupait alors la chaire de Saint-Pierre. Le cardinal de Médicis se retira d'abord dans la retraite que les Vitelli lui ouvrirent à Castello; et puis il visita une partie de l'Europe, mettant à profit, pour son instruction et son plaisir, cette espèce d'exil auquel il était condamné. De retour à Rome, il trouva sur le trône pontifical une famille ennemie de la sienne, celle de la Rovère; il comprit que son avenir dépendait d'une réconciliation, et il ne tarda pas à devenir l'ami de Jules II, qui lui donna le gouvernement de Pérouse. Pris à la bataille de Ravenne, le cardinal ne recouvra sa liberté que lorsque le sort des armes eut enlevé le Milanais à la France. Jules II mourut bientôt, et le cardinal de Médicis lui succéda (11 mars 1513). Un des premiers actes de son pontificat fut un traité de trêve; il accorda leur grâce aux auteurs d'une conjuration tramée à Florence, quelque temps auparavant, et dont il avait failli être victime. C'est le complot dans lequel Machiavel fut in-

plique. A peine élu, le pape voulut gouverner par lui-même et traiter sans intermédiaire les affaires de l'Église, qui se mêlaient alors à celles du monde. Vettori, l'ambassadeur de Florence à Rome, écrivait à Machiavel ces paroles dignes de souvenir : « Autrefois il fallait voir et entretenir une foule de cardinaux ; aujourd'hui cela n'est plus nécessaire, c'est de la bouche du pape lui-même que l'on apprend ce qu'il veut dire. » Ce pape, dont le règne devait être celui des arts et des lettres, mais qui succédait à un pontife à moitié soldat, et dont l'humeur belliqueuse avait mis l'Italie en feu, fut d'abord tout occupé lui-même de soins guerriers. Les conjonctures étaient pleines d'embarras et de périls. Louis XII préparait une nouvelle invasion; Léon X suscita contre lui les Suisses, en Italie; en France, Henri VIII d'Angleterre. La conduite de Léon à l'égard de Louis fut conforme à la politique du temps, cauteleuse et perfide; il sollicitait son alliance ou lui cherchait des ennemis, selon l'intérêt variable de son ambition; et les affaires du roi de France furent bientôt ruinées dans la péninsule. Un nouveau traité se négocia entre la France, l'Autriche et l'Espagne; le pape eut l'adresse d'en empêcher la conclusion, menaçante pour l'Italie. Il portait sur cette contrée des regards avides; il songeait à placer la couronne de Naples sur la tête de Julien, son frère; à joindre, pour son neveu Laurent, les duchés de Ferrare et d'Urbain à la Toscane; tandis que lui-même était maître des États de l'Église, auxquels il avait secrètement résolu d'ajouter Parme et Plaisance, conquis par Jules II, mais qu'il avait repris le duc de Milan. Dans cette combinaison, la famille des Médicis aurait réuni sous un triple sceptre une grande portion de l'Italie.

Les événements ne scèderent point cette politique; Julien de Médicis devait bientôt mourir, et Léon fut obligé de concentrer ses vues ambitieuses sur son neveu Laurent, bien peu digne d'en être l'objet, et qui d'ailleurs mourut aussi avant Léon X. François I<sup>er</sup> ayant succédé à Louis XII, au commencement de l'année 1515, se tarda pas à rétablir la fortune de la France en Italie. Vainqueur à Marignan de la ligue formée sous les auspices du pape, entre les Suisses, la république de Florence, l'empereur Maximilien, Sforza, duc de Milan, et Ferdinand V, roi d'Espagne et de Naples, mais dans laquelle le pape resta inactif, François I<sup>er</sup> redevint maître de Parme et de Plaisance, et se fit céder le Milanais par François Sforza. Machiavel considère comme une faute capitale, dans la politique de Léon X, la neutralité que le pontife garda dans cette circonstance, et il l'explique avec sa lucidité accoutumée les raisons sur lesquelles il fonde son opinion (*Discours sur Tite-Live*, livr. II, h. 22). Après la victoire de François I<sup>er</sup>, le pape se rapprocha de la France, et la célèbre entrevue de Léon X et de François I<sup>er</sup> eut lieu à Bologne (9 novembre 1515). Dans cette con-

férence la paix fut signée, et on prépara le concordat qui fut conclu en 1516.

Le concordat fut un acte à peu près imposé à François I<sup>er</sup>. Malgré ses victoires, ce prince se trouvait dans une position difficile; il était cité, avec toute l'Église gallicane, pour voir abolir la pragmatique devant le concile de Latran, dont le pape réglait les décisions; et de plus il avait besoin de Léon X pour l'accomplissement de ses desseins politiques. Le concordat lui semblait un moyen de diminuer ses embarras; mais il suffit de lire le préambule de cet acte pour se convaincre de la violence que subissait François I<sup>er</sup> et du triomphe de Léon X. Ce concordat, qui en détruisant quelques abus changeait la condition de l'Église de France et donnait au pape une influence et des droits que ne lui reconnaissait pas la pragmatique, fut repoussé à la fois par l'Église, par la magistrature, par l'université. Le roi et le pape le maintinrent vigoureusement. Quant à la paix, elle ne fut qu'une trêve, et ne mit lofrein à aucune ambition. François I<sup>er</sup> médita la conquête de Naples; Léon X provoqua l'invasion de l'empereur Maximilien dans le Milanais, afin d'en expulser les Français; et en même temps, renouvelant auprès de François I<sup>er</sup> la politique dont il avait usé envers Louis XII, il affectait les démonstrations de l'allié le plus fidèle. De son côté, le roi chevalier n'épargnait point au pape les faux semblants.

Deux points surtout sont saillants dans la politique de Léon X : l'ambition d'agrandir les domaines de l'Église ainsi que les possessions de la famille des Médicis, et le désir d'affranchir l'Italie de la domination étrangère; mais dans la pensée du pape ce second dessein était évidemment subordonné au premier. Il dépouilla violemment la Rovère du duché d'Urbain, pour en donner l'investiture à son neveu (1516). Les historiens les plus modérés n'ont trouvé aucune excuse pour cette inique entreprise, qui eût à l'Église des sacrifices énormes et jeta le pape dans un embarras dont il résulta des mesures désastreuses. Après la mort de Laurent (1520); Léon X réunit le duché d'Urbain ainsi que ses dépendances, Pesaro et Sinigaglia, au domaine de l'Église. Il s'empara successivement de Pérouse, de Ferrao, de la plupart des villes et des forteresses de la marche d'Ancone. Les souverains de ces petits États, quand Léon X les faisait prisonniers, ou quand il pouvait les attirer à Rome, étaient livrés au bourreau. L'Italie était alors accoutumée à ce code sanglant de la conquête, et en était d'autant moins émue, que tous ces petits tyrans étaient odieux, et que le supplice était infligé sans droit par le vainqueur, il n'était que trop bien mérité par le vaincu. Léon convoitait aussi le duché de Ferrare, et la conquête de ce duché se liait, dans ses projets, à son autre grand dessein, l'expulsion des étrangers.

Depuis l'invasion de Charles VIII, l'esprit de



nationalité avait été cruellement froissé en Italie; les papes semblaient vouloir se constituer les représentants de cette nationalité, et se proclamaient les restaurateurs de l'indépendance italienne; mais pour arriver à ce but ils prenaient une voie funeste, où, du reste, les jetait fatalement la faiblesse de leur puissance matérielle. L'Italie était devenue le champ de bataille des étrangers, et les papes ne pouvaient espérer de chasser un prince qu'en s'unissant à un autre. Léon X essaya d'abord de faire de François I<sup>er</sup> l'instrument de la ruine des Espagnols; mais François I<sup>er</sup>, qui ne se fiait point au pape, n'accepta pas l'alliance que celui-ci lui offrait. Alors ce furent les Français dont Léon X entreprit l'expulsion. Il conclut un traité avec l'empereur Charles-Quint (8 mai 1521), et la lutte s'engagea bientôt dans toute la haute Italie. Les succès et les revers se balançaient d'abord; mais la prise de Milan commençait à donner l'avantage aux alliés du pape, quand la mort enleva Léon X, le 1<sup>er</sup> jour de décembre 1521, à quarante-six ans, et après huit ans et huit mois de règne. La maladie à laquelle succomba Léon X dura quatre jours à peine, et ne semblait qu'une indisposition sans gravité, lorsque la mort le frappa presque soudainement. Les médecins déclarèrent que la cause de cette mort était un rhume, dont le pape avait été saisi à Malliana, villa où il avait passé quelques jours; mais personne ne crut aux médecins, et le secret de cette fin si prompte n'a pas été dévoilé, quoiqu'il ait été l'objet de beaucoup de conjectures. Les uns ont fait mourir Léon X de la joie qu'il ressentit en apprenant le triomphe des coalisés, dans le Milanais; d'autres soupçonèrent une cause moins innocente, et supposèrent un empoisonnement, imputé au duc d'Urbino ou au duc de Ferrare. S'il faut en croire le journal du majordome du pape, Paris de Grassis, les médecins l'auraient ouvert et auraient déclaré qu'ils avaient trouvé des traces de poison. Cette opinion a prévalu chez les historiens les plus dignes de foi; cependant, le fait n'est pas suffisamment démontré. L'échanson du pape, arrêté dans le premier moment, fut rendu à la liberté, rien ne prouvant qu'il fût coupable; et le cardinal de Médicis, parent de Léon X, qui devait bientôt porter la tiare sous le nom de Clément VII, mit fin à toutes les poursuites.

Léon, dont le nom est resté illustre, ne doit cette célébrité ni à la politique ni à la religion. Pontife, il ne siégea point sans éclat dans la chaire apostolique; mais il commit des fautes assez graves dans le gouvernement de l'Église; prince, il ne manqua pas de cette habileté qui met à profit quelques chances heureuses; mais il ne déploya dans les grandes affaires où il fut mêlé aucun talent supérieur, et ne mit en œuvre aucune de ces ressources qui révèlent le génie. On le voit en toute occasion obéir assez servilement aux règles de la politique de ce temps-là, prenant son intérêt pour mesure de sa loyauté,

et professant la morale du succès. User de ruse, se croire habile parce que l'on est perfide, signer une alliance d'une main et de l'autre une trahison, c'est ce qu'on voyait presque partout à cette époque, et en Italie plus qu'ailleurs. A cet égard Léon X fut de son temps et de son pays.

Toutefois, quelque sévérité qu'on puisse apporter dans le jugement de la politique de Léon X, il est juste de reconnaître que cette politique fut quelquefois généreuse et véritablement digne du chef de la chrétienté. La découverte récente de l'Amérique avait été l'occasion de bien des crimes, commis au nom de la religion: Léon X prit en main la cause des malheureux indigènes contre les conquérants catholiques. Il condamna les persécutions atroces, dont on faisait contre les Indiens un moyen de conversion. Malheureusement la décision du pape eut peu d'influence sur le sort des Américains; il était trop loin, et son règne fut trop court. Comme les prédécesseurs de Léon X avaient fait concession aux princes européens des terres découvertes dans le Nouveau Monde par Christophe Colomb et Améric Vespuce, une ambassade solennelle d'Emmanuel le Grand vint demander à Léon X la donation des pays découverts depuis plusieurs années dans les Indes orientales par Vasco de Gama et les navigateurs portugais. Ce fut là un de ces événements qui flattaient l'orgueil du pontife, et qu'il ne manquait jamais de célébrer par quelque une de ces fêtes dont il aimait la magnificence.

Une des affaires les plus considérables du pontificat de Léon X, et qui eut sur les destinées du monde les plus graves conséquences, c'est l'affaire des indulgences. Lorsque Léon X publia sa bulle, en 1517, il y avait déjà longtemps que les abus de l'Église avaient rencontré des adversaires redoutables, soit par la grandeur de leur nom, soit par l'adresse de leurs attaques. La pointe effilée du sarcasme, la raillerie aux allures légères avaient, plus que la gravité des censures, plus que les paroles ardentes de l'indignation, blessé profondément les prétentions injustes de l'Église romaine; Léon X ne vit point qu'il ne pouvait pas oser impunément ce qu'avaient osé ses prédécesseurs. Il ne vit point que s'il y avait encore possibilité de recueillir des indulgences en Europe, le seul moyen d'y réussir c'était de dissimuler l'exaction sous un prétexte qui frappât l'imagination des populations, ou qui intéressât leur charité. On l'avait pu avec l'enthousiasme des croisades, on le pouvait encore peut-être avec la pensée de quelque grande fondation pieuse et utile à l'humanité. Léon X fit publier que le produit des indulgences servirait à achever de bâtir Saint-Pierre de Rome; de fanatiques prédicateurs, entraînés par leur zèle, inventèrent une échelle des peines du purgatoire, et un tarif proportionnel pour le rachat des âmes. Léon X ne songea pas à congédier ces ouvriers

malhabiles, à brider ce zèle fougueux. Et puis il eut le hasard de rencontrer en face de lui un de ces hommes comme on en rencontre rarement, et le malheur de ne pas soupçonner la puissance de ce redoutable adversaire. Léon X traita Luther en pédant bavard, en argumentateur de collège, comme dit Roscoe, et commença par le dédaigner, à une époque où peut-être il eût été possible de s'entendre avec lui. Ensuite il procéda contre Luther avec une lenteur remarquable. Par une lettre du 7 août 1518, il le fait citer à Rome, et consent ensuite qu'il n'y comparaisse pas. Le 9 décembre de la même année, une bulle est lancée contenant menace d'excommunication, mais sans même que le nom de Luther y fût prononcé. Enfin, le 15 juillet 1520, furent condamnés les 95 articles de la doctrine de Luther; lui-même fut excommunié, ainsi que ses adhérents. Tandis qu'on brûlait les écrits de Luther, celui-ci faisait brûler les bulles du pape, et les anathèmes du moine répondaient aux anathèmes du pontife. Cependant on conseillait à Léon X de ne point s'en teindre à ces innocentes escarmouches, et d'employer contre l'hérésie du réformateur des armes plus efficaces que les armes spirituelles; l'inquisiteur Hoogstraten sollicitait le pape de confondre Luther avec le feu, la flamme et le fer. Si Luther n'est pas monté sur un bûcher, faut-il en faire honneur à la modération de Léon X? Nous ne savons. Toujours est-il que le pape s'adressa tout à tour pour le faire arrêter à l'électeur de Saxe, qui éluda la sommation, et à Charles Quint, qui s'y refusa tout net, pour ménager l'électeur de Saxe, protecteur de Luther.

Mais si Léon X est couronné d'une auréole qui ne pâlit jamais, si son pontificat conserve, à quelque distance qu'on s'en éloigne, l'éclatante renommée qui le place au nombre des plus merveilleuses époques de l'histoire de l'esprit humain, c'est à la renaissance que ce pape doit cette gloire. La renaissance, qui succédait en Italie au moyen âge, était apparue avec Dante, deux siècles auparavant; mais la réunion, au temps de Léon X, des plus éminents génies, et à une protection savante, affectueuse, passionnée que le pape leur accorda, ont fait de son règne le point culminant de cette éblouissante période des destinées du monde; Léon se montra digne d'une telle époque, et mérita d'en partager la gloire en lui donnant son nom. La renaissance se propageait peu à peu. Parmi les populations qui entretenaient le plus religieusement en France, en Espagne, aussi bien qu'en Italie, la population de Florence tenait le premier rang, et, parmi les familles florentines, la famille des Médicis. Amateur passionné des lettres, doué du plus vif sentiment des arts, Léon X mit son bonheur et son orgueil à leur accorder de magnifiques encouragements. Les plus grands artistes, d'admirables poètes, de profonds publicistes, des savants du premier ordre, se pressaient en foule dans ce siècle privilégié; et partout les largesses

de Léon X les allaient chercher. Il n'était pas moins sensible aux charmes de l'art musical qu'à celui des lettres et des arts du dessin; la musique aussi fit de rapides progrès à cette époque. Quand on a nommé Michel-Ange, Raphaël, Arioste, Machiavel, Bembo, il faut placer après ces grands noms une foule de noms illustres, dont la simple liste atteindrait les bornes d'un article. Il faut également renoncer à indiquer, même sommairement, tout ce que ce pontife a fait pour protéger la science, pour enrichir et honorer les savants, pour glorifier les arts et les lettres, et pour doter de cet éclatant héritage non pas seulement Rome, mais Florence, sa patrie, la ville de ses affections, mais l'Italie elle-même, mais le monde entier. Un volume suffirait à peine à cette tâche immense. Léon X enrichit la bibliothèque du Vatican et fonda la Laurentienne à Florence, dont il confia l'exécution à Michel-Ange. Ces grands dépôts de livres, ainsi que les vastes collections d'objets d'arts, qui devaient être le témoignage de l'antique civilisation et l'enseignement de la civilisation nouvelle, furent remis par lui à la garde des hommes les plus dignes de conserver de telles richesses. Les bibliothèques fondées, rien n'était épargné pour les remplir des manuscrits les plus rares, des plus magnifiques imprimés. Léon X envoyait de savants explorateurs à la recherche de ces précieux restes de l'antiquité; il payait cinq cents sequins un manuscrit des cinq premiers livres de Tacite, qui passèrent de l'abbaye de Corvey au Vatican; il encourageait de ses largesses les Aldes-Manuce, les Callergi, savants imprimeurs dont les belles éditions grecques et latines sont encore aujourd'hui des monuments remarquables de l'art typographique. Il créait d'illustres écoles, où l'on apprenait à lire ces ouvrages rendus si prodigieusement difficiles par l'ignorance ou l'incurie des copistes, ainsi que par l'absence de tout commentaire. L'université de la Sapience, richement dotée par Léon, recouvra les biens qui lui avaient été enlevés par d'autres papes, et prit dès ce moment l'importance qui convenait à une école fondée pour l'enseignement du monde. Léon X y réunissait des savants choisis dans toute l'Europe et célèbres dans toutes les sciences; les maîtres étaient récompensés par de riches bénéfices et de hautes dignités ecclésiastiques; les étudiants étaient protégés par des privilèges. Tout ce qu'on savait alors était enseigné au collège de la Sapience: à l'étude de la théologie et du droit canon on joignait l'étude du droit civil, des mathématiques et de la médecine; le progrès de l'astronomie accompagnait celui des sciences naturelles, et déjà le système de Copernik fut presque deviné. La philosophie, la logique, la rhétorique, toutes les lettres humaines y trouvaient un enseignement nouveau, et les immortels chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, dont on recherchait, dont on décou-

vrait les manuscrits, étaient révélés à une jeunesse avide et ébahie. La langue grecque, qui était pour cette jeunesse une révélation plus complète, était aussi l'objet d'un plus vif enthousiasme; Jean Lascaaris, appelé par Léon X à Rome, y vint accompagné d'un grand nombre de jeunes gens, qui donnèrent à la littérature d'Athènes un nouveau droit de cité dans cette même ville de Rome où elle avait déjà reçu un si bel accueil tant de siècles auparavant, au temps de Térénce et de Virgile. La langue maternelle du christianisme, l'hébreu, était aussi enseignée par un savant traducteur des livres saints, Sante Pagnini; et en même temps les autres idiomes de l'Orient se propageaient à Rome, où paraissait la traduction d'un manuscrit arabe, intitulé : *Philosophie mystique d'Aristote*. Platon était imprimé, commenté, et sa philosophie, déjà ressuscitée jadis dans l'école d'Alexandrie, ressuscitait pour la seconde fois à Rome et à Florence. Les élèves, qui se rendaient en foule à la grande école de la Sapienza, puisaient à cet universel foyer de lumières des clartés qui se réfléchissaient ensuite sur l'univers catholique. Une foule de poètes latins, à la tête desquels se présentent Bembo, Sannazar et Vida, rendaient une nouvelle voix aux muses de Catulle, de Virgile et d'Horace. Cette universelle prédilection pour les lettres antiques s'alliait avec l'amour et le culte des lettres modernes. Déjà brillait d'un vif éclat l'aurore du second âge de la poésie italienne; d'admirables génies faisaient entrer les faits et les sentiments modernes dans le domaine de l'imagination; Arioste donnait à la chevalerie une vie poétique, et bientôt le Tasse allait chanter les croisades; Machiavel créait la comédie nouvelle en dessinant, dans son chef-d'œuvre de *La Mandragore*, le premier tableau de mœurs, la première peinture de caractères qu'on ait mise au théâtre dans les temps modernes. Léon X protégeait l'*Orlando* en donnant au poète un privilège portant excommunication, non, comme on l'a dit, contre ceux qui critiqueraient ce poème, mais bien contre le pillage des contrefacteurs; il protégeait *La Mandragore*, cette comédie si remarquable par le mélange des mauvaises mœurs et des pratiques dévotes, en la faisant souvent représenter devant lui. A cette époque il n'y avait pas encore de théâtres permanents en Italie et parmi ce peuple, si sensible aux plaisirs de la scène, les productions dramatiques, qui commençaient à naître, étaient représentées par les lettrés et les académiciens. Léon X fit venir à Rome ceux qui avaient joué *La Mandragore* à Florence, ainsi que les décorations dont on s'était servi pour cette représentation; et lorsque le pape fit, en 1515, un voyage en Toscane, il voulut revoir encore cette comédie. Le plaisir que prenait Léon X à cette licencieuse satire des moines doit aussi être considéré comme un trait du caractère de ce pontife.

Léon X avait l'humeur enjouée, l'esprit enclin à la bouffonnerie; il passait, avec une extrême facilité et un plaisir assez visible, des entretiens les plus sérieux aux plaisanteries les plus frivoles, et faisait contraster avec la dignité de ses hautes fonctions les légèretés d'un caractère tout mondain. Il se plaisait aux festins splendides, mais il savait être sobre parmi les délices des tables plantureuses. Il avait montré de bonne heure un goût si violent pour la chasse, que les vicissitudes de ce divertissement finirent par influencer sur son humeur, et le pape était moins aimable les jours où le chasseur avait été moins adroit ou moins heureux. Aimaat avec passion la société des hommes d'élite, dont il s'entourait, il encourageait les lettres et les arts autant par l'affectueuse familiarité avec laquelle il accablait les écrivains et les artistes, que par les largesses dont il les comblait. Si Léon X était loin d'avoir les vertus nécessaires au chef de la chrétienté, il était doué à un degré éminent du goût et des penchants qui font d'un prince le protecteur accompli des lumières et le puissant propagateur de tout ce qui peut contribuer à civiliser et embellir les sociétés. Les magnificences de son luxe enrichissaient l'industrie; le commerce devint florissant par la liberté, et le bien-être des populations produisit une telle prospérité que sous le pontificat de ce pape le nombre des habitants de Rome fut presque doublé.

Parmi les beaux ouvrages de Raphaël, on compte un portrait de Léon X. Une tête un peu grosse, des yeux saillants, un teint fortement coloré, donnaient peu de distinction à cette physionomie; mais les proportions et les habitudes du corps ne manquaient pas d'élégance. Léon X a été décrit outre mesure par les uns, d'autres en ont parlé avec une indulgence qui semble plus impartiale; W. Roscoe, qui a résumé et balancé ces divers jugements, nous semble avoir exprimé une opinion à laquelle on peut croire. lorsqu'en blâmant dans Léon X des passe-temps peu conformes à la sainte dignité d'un pontife, il affirme qu'on n'en peut rien conclure contre la décence et la pureté des mœurs de Léon. La haine a d'ailleurs été si passionnée dans ces accusations, qu'il faudrait pour y croire être aussi aveugle qu'elle. La politique de Léon X fut perfide envers les autres souverains. Elle fut d'une sévérité quelquefois cruelle dans son gouvernement intérieur; mais les mœurs et les exemples de son temps ont sans doute fait violence à son naturel; car, dans les relations ordinaires de la vie, Léon X était rempli de douceur et d'aménité. Souverain politique assez médiocre, il fut un admirable souverain littéraire. Son esprit, son caractère et ses penchants se trouveront merveilleusement en harmonie avec les circonstances spéciales de cette grande époque; son règne, qui dura moins de neuf années, fut assez fécond en prodiges pour rester à jamais l'une des grandes périodes de l'histoire du monde, et c-

seuls mots : le siècle de Léon X, seront un éternel bonheur pour sa mémoire. [AVENEL, dans l'Enc. des G. du M.]

Paul Jove, *De Vita Leonis X Lib. IV*; Florence, 1644, in-fol. — Pallavicini, *istoria del Concilio di Trento*, liv. I. — Ughelli, *Italia Sacra* — Sponde, *Annales Ecclesiast.* — Vartius, *Anecdotes de Florenas*, liv. VI. — *Tractatus Concordatorum inter Leonem et Franciscum I, Galliarum regem*; Lyon, 1620, in-fol. — Muratori, *Rerum Italianarum Scriptores*. — Guichardin, *Histoire d'Italie*. — L. Jacob, *Biblioth. Pontificale*. — Bayle, *Dictionn. Hist.* — Fabbroul, *Vita Leonis X*; Pise, 1797, in-4°. — W. Roseop, *Life and Pontificate of Leo X*; 2<sup>e</sup> edit. Londres, 1810, 4 vol. in-8°; trad. en français par P. P. Henry, 1808, 1814, 4 vol.; et en italien par le comte Bossi, 1814. — Artaud de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes*, t. IV. — Audin, *Hist. de Léon X*; 1843, 1844, 2 vol. in-8°. — Ranke, *Hist. de la Papauté au seizième siècle*.

**LÉON XI** (*Alexandre-Octavien de Médicis*), deux cent trente-sixième pape, né en 1536, à Florence, mort le 29 avril 1605, à Rome. Il était fils d'Octavien de Médicis et de Françoise Salviati, nièce de Léon X. Après avoir pendant plusieurs années représenté la cour de Toscane près de Pie V, il fut nommé en 1578 évêque de Pistole et transféré en 1574 à l'archevêché de Florence. Créé cardinal en 1583, il fut envoyé en 1596 comme légat à l'ars en France, où il demeura deux ans, à la grande satisfaction de Henri IV. Le 1<sup>er</sup> avril 1605 le choix unanime du conclave donna pour successeur à Clément VIII le cardinal Alexandre, qui prit possession de la tiare sous le nom de Léon XI. Il mourut après vingt-six jours de règne. Ce fut Paul V qui lui succéda. K.

Artaud de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes*.

**LÉON XII** (*Annibal DELLA GENGA*), pape, né le 2 août 1760, au château de la Genga, sur le territoire de Spolète, mort le 10 février 1829. Après avoir rempli les fonctions de nonce du saint-siège près de plusieurs cours de l'Allemagne, il fut chargé par Pie VII d'une mission articulière auprès de Louis XVIII. De retour Rome, il fut nommé évêque de Sinigaglia et cardinal (8 mars 1816), puis vicaire général. Pie VII tant mort, le cardinal della Genga lui succéda, le 27 septembre 1823, sous le nom de Léon XII. S'occupa de la répression du brigandage et de mendicité; il releva quelques monuments de capitale, protégea les lettres, et encouragea l'insurrection publique. Il avait à cœur la conservation des droits et prérogatives du saint-siège, et la manière ferme dont il les soutint lui attira quelques démêlés avec la France et l'Autriche, en 1824. Dans la même année, il annonça solennellement le jubilé de 1825. Ennemi du fanatisme, son XII blâma certaines menées du jésuitisme, approuva les ordonnances que rendit le gouvernement français, en 1828, contre les Pères de Foi. Ses concordats avec les Pays-Bas et les États-Unis attestent son esprit conciliant. Il eut pour successeur Pie VIII.

P. Rudoni, *Leone XII e Pio VIII*; Milan, 1829, in-8°. — F. Schmid, *Trauerrede auf Leo XII*; Augsburg, 1829, 8°. — Artaud de Montor, *Hist. du pape Léon XII*;

1843, 2 vol. in-8°. — Wiseman, *Hist. des quatre derniers Papes*.

**LÉON** rois d'Arménie. Voy. LIVON.

*Servants, écrivains, artistes, etc.*

**LÉON l'Académique**, philosophe grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. On croit qu'il était né à Héraclée dans le Pont, et qu'il avait étudié la philosophie sous Platon. Il fut un des complices de Chion pour le meurtre de Cléarque, tyran d'Héraclée, en 353. On ne sait s'il périt avec les autres conjurés. Plusieurs écrivains anciens lui attribuent un dialogue sur la puissance de Dieu se déployant dans ses œuvres. Ce dialogue, intitulé *Alcyon*, a été aussi attribué à Platon, et on l'a inséré parmi les ouvrages de Lucien, quoiqu'il ne soit pas dans la manière de cet écrivain. Justin et Suidas donnent au meurtrier de Cléarque le nom de *Léonides*. Y.

Meinon, dans la *Bibliothèque* de Photus, cod. 221. — Justin, XVI, 5. — Suidas, au mot Κλέρυος. — Athénée, XI, 506. — Oligène l'a écrit, III, 97. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. III, p. 168, 170, 174.

**LÉON l'Égypte**, mythographe grec, vivait, suivant la tradition, dans le quatrième siècle avant J.-C. Saint Augustin fait mention d'une prétendue lettre d'Alexandre à Olympias, dans laquelle le conquérant macédonien prétend avoir appris d'un grand-prêtre égyptien que les dieux avaient d'abord été des hommes. Cette doctrine, qui flattaient les prétentions d'Alexandre à la divinité, n'a rien d'in vraisemblable chez un prêtre égyptien; mais il est singulier qu'un prêtre de cette nation ait porté le nom de Léon. Arnobe, Hygin, Clément d'Alexandrie, Tertullien parlent aussi de Léon, mais ne sont guère plus explicites sur sa personne et ses écrits. On n'en peut rien affirmer sinon que dans les premiers siècles de l'ère chrétienne des ouvrages qui exposaient des doctrines analogues à celle de Évémère (voy. ce nom) circulaient sous le nom de Léon l'Égyptien ou Léon de Pella. Il est peu douteux que ces écrits fussent apocryphes. Y.

Hygin, *Poeticorum Astronomicorum*. — Tertullien, *De Corona*, 7. — Augustin, *De Consensu Evangelii*, I, 38; *De Civit. Dei*, VIII, 5. — Clément d'Alexandrie, *Stromata*, vol. II, p. 76, 66. Kiotsz. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 713, 719; vol. XI, p. 664. — Vossius, *De Historicis Græcis*, I III. — C. Muller, *Historic. Græc. Fragmenta*, t. II, p. 381. — Pseudo-Callisthène, p. XIX, n. — Lobeck, *Asiaphanus*, p. 1000. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

**LÉON de Byzance**, rhéteur et historien grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Selon Philostrate, il était disciple de Platon. Suidas et Eudocie le rangent avec plus de vraisemblance parmi les disciples d'Aristote et les philosophes péripatéticiens. Il occupa une place distinguée dans le gouvernement de Byzance lorsque cette ville fut attaquée par Philippe de Macédoine. Hésychius de Milet prétend même qu'il était stratège ou général en chef. Byzance fut sauvée par l'intervention des Athéniens. Soit pendant le siège, soit à toute autre époque, Léon eut une mission à Athènes. On raconte qu'il es-

saya de rétablir la concorde parmi les habitants. Mais lorsqu'il parut à la tribune, sa concubance excita les éclats de rire de l'assemblée. « Pourquoi riez-vous, Athéniens ? s'écria-t-il. Est-ce parce que je suis gras et grand ? J'ai une femme encore plus grasse que moi. Quand nous sommes d'accord, nous tenons dans un seul lit ; quand nous sommes en querelle nous n'avons pas assez de toute la maison. » Cette anecdote est rapportée par Plutarque avec une variante qui fait douter qu'elle soit vraie (1). On a aussi plusieurs versions de la mort de Léon. D'après Hétychius, il mourut pendant le siège de Byzance. Selon Suidas, au contraire, Philippe, après son échec, accusa Léon d'avoir offert de lui livrer la ville pour une forte somme d'argent. Les Byzantins, trompés par cette calomnie, assaillirent la maison de Léon. Celui-ci, craignant d'être lapidé, se pendit. Suidas se contredit lui-même en affirmant que Léon écrivit une histoire d'Alexandre. Voici d'après Suidas et Eudocia les titres des ouvrages de Léon : Τὰ κατὰ Φιλίππου καὶ Βυζάντιον βιβ. ζ. (De l'expédition de Philippe contre Byzance, en sept livres) ; — Τευθρανικὸν ou Τευθρανικόν, sans doute une histoire de Teuthrania ou de Teuthras, roi de Mysie ; — Περὶ Βυζάντιου ou Βηζαίου (Sur Besalus ou Besas), probablement sur l'oracle de Besa ; — Ὁ ἱερὸς Πόλεμος (La Guerre sacrée) ; — Περὶ στάσεων, sur les séditions, selon les uns ; sur les bases des questions ou propositions d'après les autres, qui voient dans cet ouvrage un traité de rhétorique ; — Τὰ κατ' Ἀλέξανδρον (Histoire d'Alexandre). Tous ces ouvrages sont perdus, et ne nous sont connus que par des indications contradictoires. La *Guerre sacrée* et le *Περὶ στάσεων* sont aussi attribués par Suidas à un Léon d'Alabanda, rhéteur et historien d'une époque incertaine.

Y.

Suidas et Eudocia, aux mots Λέων et Λέων Ἀλαβανδῆος. — Plutarque, *Moralia*, p. 804. — Hétychius de Milet, *Origines*. — Philostrate, *Vita Sophistarum*. — Vossius, *De Historicis Græcis*, édité de Westermann. — C. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 326.

LÉON (Saint), archevêque de Sens, mort vers l'année 547. Son prédécesseur sur le siège de Sens, saint Paul, avait achevé sa carrière en 525 : cependant, on n'a pas conservé d'actes antérieurs à l'année 533, où se rencontre le nom de saint Léon : il se fait alors représenter par le prêtre Orbatus au second concile d'Orléans. Il assiste lui-même au troisième concile tenu dans cette ville, en l'année 538. Ses débats avec le roi Childebert l'ont principalement rendu célèbre. La ville de Sens appartenait à Théodébert, et comprenait dans sa circonscription

(1) Plutarque prétend que Léon était petit, et rapporte ainsi ses paroles aux Athéniens qui risaient de son humble stature. « Que serait-ce, Athéniens, si vous voyiez ma femme, qui me vient à peine au genou ? » Et comme on risait davantage. « Eh bien, ajoutez-lui, si petits que nous soyons, quand nous sommes en querelle, la ville de Byzance nous contient à peine. »

diocésaine la ville très-importante de Melun, qui obéissait à Childebert. Celui-ci, trouvant que saint Léon négligeait l'église de Melun, forma le dessein de l'ériger en évêché. Il reçut alors du métropolitain outrage une lettre pleine de sévères remontrances, qui a tout à tour été publiée par le P. Sirmoud, dom Ruinart, Labbe, les Sainte-Marthe et les auteurs du nouveau *Gallia Christiana*. Childebert abandonna son projet. L'anniversaire de saint Léon était célébré le 22 avril dans le diocèse de Sens.

*Gallia Christ.*, t. XII, col. 6. — *Hist. Litt. de la France*, t. III, p. 344.

LÉON de Thessalonique, philosophe et prélat byzantin, vivait dans le neuvième siècle. Les historiens byzantins mentionnent souvent Léon ; mais ils n'indiquent ni le lieu ni la date de sa naissance. Malgré l'étendue et la profondeur de ses connaissances, il resta longtemps dans une position obscure. Enfin l'empereur Théophile, informé que le khalife Al-Mamoun cherchait à attirer Léon près de lui, le retint à Constantinople, en le nommant professeur public en 839. Il lui donna ensuite l'archevêché de Thessalonique. Après la mort de Théophile, en 842, sous le gouvernement de sa veuve Théodora, le parti orthodoxe l'emporta, et Léon, qui était iconoclaste, fut déposé de son siège. Le César Bardas le mit à la tête de l'école de mathématiques établie dans le palais de Magnaura à Constantinople : Léon vivait encore en 869. On ignore la date de sa mort. L'historien Syméon décrit un remarquable système de télégraphie inventé par Léon et pratiqué sous l'empereur Théophile et son fils Michel. Des feux allumés à certaines heures transmettaient à Constantinople les nouvelles des incursions hostiles, des batailles et des autres incidents de guerre qui se passaient sur la frontière de Syrie. L'heure où le feu était allumé indiquait la nature de l'événement suivant certaines conventions inscrites sur le cadran d'une horloge placée dans le château de Lulus, près de Tarse et sur une horloge correspondante dans le palais de Constantinople. Il n'existe pas d'ouvrage que l'on puisse rapporter avec certitude à Léon de Thessalonique. On lui attribue des vers *carcint*, ou *rétrogades*, publiés par Leo Allatius dans ses *Excerpta varia Græcorum Sophistarum*. Le nom de Léon de Thessalonique figure sur divers traités d'astrologie manuscrits. Y.

Théopane, *Contin.*, IV, 26, 29. — Syméon Magister, *de Michaelis et Theodora*, 2, 18-20, 46, 48. — Cedrenus, *Compendium*, p. 547, édit. de Paris, vol. I, p. 165. — Zonaras, XV, 21. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IV, p. 148, 149 ; VII, p. 697 ; XI, p. 663. — Allatius, *De Pœlis*, 3 6. — Labbe, *De Byzant. Hist. Scripioribus*, pars II, p. 48.

LÉON Diacre ou le Diacre, historien byzantin, vivait au dixième siècle. Le peu que l'on sait de lui se trouve dans son principal ouvrage. Il naquit à Caloc, ville d'Asie située au pied du Tmolus près des sources du Caistre. Il était fils d'un certain Basile, dont on ignore la profession, et fut envoyé jeune à Constantinople

pour y achever ses études. Il assista en 966 à une émeute populaire, et admira le courage de l'empereur Nicéphore II Phocas. Il nous apprend qu'il était alors tout jeune (μεγάλιον), ce qui place sa naissance vers 950. Plus tard, on le retrouve en Asie à l'époque de la déposition de Basile I<sup>er</sup>, patriarche de Constantinople, et de l'élection de son successeur Antoine III, en 973 ou 974. Après avoir été ordonné diacre, il accompagna l'empereur Basile II dans la malheureuse expédition contre les Bulgares en 981, et échappa difficilement à la mort ou à la captivité dans la désastreuse retraite qui suivit la levée du siège de Tralitza ou Triaditza (l'ancienne Sarvica). On ne sait rien de plus sur sa vie, et on ignore la date de sa mort. Mais comme il fait mention de la chute de la coupole de Sainte-Sophie, accident causé par le tremblement de terre de 987, et qu'il parle de la restauration de cet édifice, laquelle dura six ans, il vécut au moins jusqu'en 993. Outre un *Discours à l'empereur Basile*, et une *Homélie sur l'archange Michel* (deux opuscules inédits et dont le second est peut-être l'ouvrage d'un autre Léon Diacre), on a de lui, *Ἱστορίας βίβλιον* v'. Cette histoire s'étend depuis l'expédition de Nicéphore Phocas en Crète, sous le règne de Romain II, en 959, jusqu'à la mort de Jean I<sup>er</sup> Tzimiscès, en 975. Elle comprend les victoires des empereurs Nicéphore et Tzimiscès sur les mahométans en Cilicie et en Syrie, et les guerres de ces deux empereurs contre les Bulgares et les Russes. M. Hase, qui a fait une étude approfondie de cet historien, regarde son style comme vicieux et surchargé de locutions impropres, d'expressions maladroitement empruntées à Homère, à l'historien Agathias, aux Septante. Ses connaissances en géographie et en histoire ancienne sont légères. Malgré ces défauts, ses écrits, venant d'un contemporain honnête et bien informé, sont fort importants. Scylitzès et, après lui, Cedrenus en ont fait un fréquent usage. Combéfis avait préparé une édition de Léon Diacre pour la collection byzantine, mais sa mort, en 1679, l'empêcha de la publier. La traduction latine qu'il en avait faite fut communiquée par Montfaucon à Pagli, qui en inséra quelques portions dans sa *Critice in Baronium*. Les papiers de Combéfis passèrent ensuite entre les mains de Michel Lequien, qui avait entrepris et qui commença même l'impression de l'*Histoire* de Léon. Les événements mirent encore une fois obstacle à cette publication, et pendant les troubles de la révolution les papiers de Combéfis disparurent. M. C.-B. Hase publia enfin l'*Histoire* de Léon, aux frais du comte Nicolas Romanzof, chancelier de Russie : *Leonis, diaconi Caloensis, Historia scriptoressque alii ad res byzantinas pertinentes. E bibliotheca regia nunc primum in lucem editit, versione latina et notis illustravit*; Paris, 1819, in-fol. Cette édition est devenue rare, parce que la plus grande partie des exem-

plaires furent engloutis dans un naufrage. Mais le texte, la traduction, la préface et les notes ont été reproduits dans le *Corpus Historiarum Byzantinæ* de Bonn; 1828, in-8°. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 684. — J.-C.-B. Hase, dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. VIII, et dans la *Préface* de son édition.

LÉON le Grammairien, historien byzantin, vivait vers le commencement du onzième siècle. Il est un des continuateurs de Théophane. D'après une note relevée par Combéfis sur le manuscrit parisien de Georges Syncelle, Théophane et Léon le Grammairien, la *Chronographie* des récents empereurs, complétée par Léon le Grammairien, fut terminée le 8 du mois de juillet, à la fête du saint martyr Procope, en l'an 6521 de l'ère du monde byzantine (1013 de l'ère commune). Mais cette date paraît se rapporter à l'achèvement non de l'ouvrage original, mais de la transcription. Un post-scriptum du même manuscrit donne à Léon le surnom de Τρικάνεδος, et rapporte qu'il était gouverneur civil et militaire des Cibyriens, et un des familiers de l'empereur (probablement Constantin VII Porphyrogénète). Sur cette indication Combéfis pense qu'on peut identifier le continuateur de Théophane avec Léon de Carie mentionné par Cedrenus, puisque le département des Cibyriens (θέμα Κιβυρραιωτῶν) comprenait la Carie. Léon le Grammairien est peut-être le même que Léon Asinus (ὁ Ἀσινός), mentionné par Jean Scylitzès. L'ouvrage de Léon le Grammairien est intitulé : *Χρονογραφία, τὰ τῶν νέων βασιλέων περιέχουσα* (*Chronographie, comprenant les faits des récents empereurs*), et s'étend depuis l'avènement de Léon V l'Arménien, en 813, jusqu'à la mort de Romain Lecapène, en 948 ou 949. Il fut publié par Combéfis, Paris, 1655, in-fol. dans la collection byzantine du Louvre, et réimprimé dans la collection de Venise, 1729. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VII, p. 481; t. VIII, p. 319, éd. de Hales. — Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum Historia*, t. II, p. 94. — Schæll, *Hist. de la Littérature Grecque*, t. VI, p. 369. — Hankius, *De Byzant. Rerum Scriptoribus*, p. II, c. VII. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

LÉON, abbé de Laubes, né à Furnes, dans la Flandre occidentale, mort en 1163. Sa famille étant d'une haute noblesse, Léon fut élevé à la cour des comtes de Flandre. A l'âge de vingt-deux ans, il la quitta pour aller prendre l'habit de religieux au monastère d'Anchin. Nous le voyons ensuite abbé de Laubes en 1131, puis abbé de Saint-Bertin en 1137. L'abbaye de Saint-Bertin avait alors de grands débats avec l'abbaye de Cluny, que gouvernait Pierre le Vénéral. Léon pria le saint-siège de terminer cette querelle, qui s'envenimait chaque jour, et malgré l'autorité de l'abbé de Cluny, Saint-Bertin gagna sa cause devant le pape. Il s'agissait de savoir si les moines de cette abbaye étaient sous la juridiction de ceux de Cluny, ou s'ils avaient droit à une pleine indépendance. Ils furent proclamés indépendants. Léon est le premier auteur

de la coutume de Poperingue, bourg voisin de Furnes qui dépendait de Saint-Bertin. L'ancien texte de cette coutume ne subsiste plus; mais on croit qu'il a passé avec des modifications sans importance dans la chartre de confirmation qui porte la date de l'année 1620. B. H.

*Hist. Littér. de la France*, t. XIII, p. 317. — *Gall. Christ.*, t. III, col. 197. — *Chronicon Sancti-Bertini*, dans le 3<sup>e</sup> vol. des *Anecdota* de D. Martène.

**LÉON**, géomètre de l'école de Platon, élève de Néoclès. Il composa des éléments de géométrie. On prétend qu'il fut le premier qui donna la discussion des problèmes qu'il traitait.

— Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I.

**LÉON**, nécrologue hollandais du douzième siècle, était moine dans la fameuse abbaye des Bénédictins d'Égmond. On a de lui : *Norma Majorum Breviciorum, cum Epitaphis comitum et comitissarum in monasterio Hæmundensium quiescentium*. Ce sont les Éloges des comtes de Hollande en prose, avec leurs épitaphes en vers, depuis Thierry I<sup>er</sup>, mort le 6 octobre 900, jusqu'à Thierry VII, mort le 4 novembre 1203. Ce travail, qui se trouve dans le *Chronicon Egmundanum* d'Anoine Mattheus, p. 146-156, est différent de celui sur le même sujet entrepris par un autre bénédictin, Thierry de Leyde, et qui se trouve à la suite du *Chronicon Egmundanum* du carme Jean Gerberants de Leyde, p. 145-146. L—z—s.

Paquet, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VII, p. 374-375.

**LÉON D'ORVIÈTE**, en latin *Leo Urbevelanus*, chroniqueur italien du commencement du quatorzième siècle, et dont le nom indique la patrie. Les Dominicains et les Franciscains le revendiquent également comme ayant appartenu à leur ordre. On a de lui une *Chronique des Empereurs*, qui s'arrête à 1308, et une *Chronique des Papes*, terminée à 1314. Ces deux ouvrages ont été publiés par Jean Lamé, 1737, 2 vol. in-8°. Quoique sans critique et écrits dans un latin presque barbare, ces chroniques fournissent quelques faits ignorés et intéressants, surtout lorsque l'auteur parle de son temps. L—z—s.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacree*. — Moréri, *Le grand Dictionnaire Historique*.

**LÉON MAGENTENUS** (Μαγεντήνος), commentateur d'Aristote, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il fut moine puis archevêque de Mitylène. On a de lui un commentaire sur le traité d'Aristote *De l'Interprétation* (Περὶ ἑρμηνείας), publié par Aldé; Venise, 1503, in-fol., avec le commentaire d'Ammonius; Ragnarius en a donné une traduction latine plusieurs fois réimprimée; — un commentaire sur les *Premières analytiques* d'Aristote (τὰ πρότερα Ἀναλυτικά), imprimé avec le commentaire de Jean Philoponus sur le même ouvrage par Trincavellus; Venise, 1536, in-fol., traité par Ragnarius. On a encore de Léon Magentenus des com-

mentaires, restés manuscrits, sur divers traités d'Aristote. Y.

Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. III, p. 216, 218, 219, 219, 448; VII, 737; VIII, 143; XII, 206. — Buhle, *Opera Aristotelis*, vol. I, édit. de Deux-Ponts. — *Catálogo Manuscrit. Bibl. Regia*; Paris, 1740. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

**LÉON (Jean)**, surnommé l'Africain, géographe arabe, né à Grenade, vers 1483, mort à Tunis, en 1552. Suivant Casiri, il se nommait *Al-Hassan ben Mohammed Alwasas Alfas*. Après la prise de Grenade, en 1491, Léon encore enfant fut emmené en Afrique, et fit ses études à Fez. En 1500, son oncle fut envoyé par le roi de Fez vers le roi de Tombut. Le jeune Léon l'accompagna, et ne revint que quatre ans après. Il fit ensuite plusieurs voyages dans la partie occidentale du nord de l'Afrique et en Barbarie; il traversa l'Atlas, le grand désert, visita Constantinople, l'Arabie, la Perse, la Tartarie, l'Arménie, la Syrie et l'Égypte. Il revenait de ce dernier pays pour la seconde fois, lorsqu'il fut pris aux environs de Zerbi, sur la côte de Tripoli, par des corsaires chrétiens (1517), et conduit à Rome. Il portait avec lui le manuscrit arabe de sa description de l'Afrique. Le pape Léon X le fit instruire dans la religion chrétienne. L'esclave arabe quitta son nom de Al-Hassan pour ceux de Jean Léon, qui étaient les deux noms du pontife. Léon se fixa à Rome, et fréquenta aussi Bologne. Il apprit l'italien et le latin, et ouvrit un cours d'arabe. Il compta parmi ses disciples Gille Antonini, cardinal, évêque de Viterbe et général des Augustins. On ignore ce qu'il devint après la mort de Léon X, son protecteur (1). Les ouvrages connus de Léon l'Africain sont : *Description de l'Afrique*, d'abord composée en arabe et traduite en italien par l'auteur lui-même, à la demande du pape Léon X. La traduction italienne est remplie de fautes de grammaire. Terminée en 1526, elle fut égarée, et resta inconnue jusqu'en 1550. Ramusio, qui la trouva par hasard, la publia en tête de son *Recueil de Voyages et de Navigations*. Marmol, Dapper, Hartmann, Bruns, et tous les auteurs qui ont écrit sur l'Afrique, ont profité du livre de Léon. « Léon, dit Bruns, connaît parfaitement la langue, les mœurs, l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle des pays qu'il décrit.... Il annonce plus d'instruction, et bien moins de penchant à la superstition et à la crédulité que la plupart des écrivains de son temps. » Son livre cependant manque d'enchaînement dans le récit des faits et de précision dans l'indication des lieux et

(1) On lit dans la quatrième édition de Ramusio (1589) que Jean Léon resta à Rome, et qu'il y mourut. Dans la seconde édition, qui avait paru en 1584, du vivant de l'auteur, il est dit si clairement qu'il resta longtemps à Rome. Wiedemann, savant orientaliste allemand du seizième siècle, affirma, avec plusieurs autres, que Jean Léon s'éleva sous les successeurs de Léon X, retourna en Afrique, et se fixa à Tunis, où il fit de nouvelle profession d'islamisme. « J'ai eu deux fois l'intention, ajoute le même auteur, d'entreprendre le voyage d'Afrique pour profiter de l'entretien et des lumières d'un homme si docte... »

des distances. *L'Afrique de Léon* a été traduite en latin par Jean Flavinus, recteur à Anvers, sous ce titre : *Joannis Leonis Africani de locis, Africæ Descriptione Lib. IX*; Anvers, 1556, in-12; *ibid.*, 1558, in-12; Zurich, 1559, in-12; Leyde, Elzevier, 1637. On trouve en tête d'un recueil de voyages traduits de l'italien par Jean Temporal, une traduction française de la *Description de l'Afrique*. Elle est intitulée : *Description de l'Afrique, tiers partie du monde, écrite de notre temps, par Jean Léon Africain, premièrement en langue arabe, puis en toscane et à présent mise en françois*; Anvers, 1556, in-12; *La Description de l'Afrique de Jean Léon* a été aussi traduite en anglais; Londres, 1600, in-4°; en hollandais, Rotterdam, 1665, in-4°; en allemand, par Lorsbach; Herborn, 1805, in-8°. On attribue à Jean Léon un petit livre en trente chapitres sur les *Savants célèbres (les médecins et les philosophes)* qui ont écrit en arabe; nous n'en possédons qu'une traduction en mauvais latin dans le *Bibliothecarium quadripartitum* de Hottinger et dans le tome XIII de la *Bibliothèque Grecque* de Fabricius; — un *Vocabulaire Arabe et Espagnol*, écrit à Bologne, pour un médecin juif, dans les manuscrits de l'Escorial, n° 59; — des poésies arabes, et un recueil d'épigrammes arabes.

F.-X. TASSIEN.

Castel, *Biblioth. Arab. Hispan.*, t. 33, 178 et seq.; II, 4. — Bruns, *Notice sur Jean Léon*, dans les *Éphémérides Géograph.* de Zach, t. 1, 309 et seq. — Lorsbach, dans la *Préface* de sa traduction de *L'Afrique de Léon*.

**LÉON de Modène**, dont le vrai nom était **Juda Arièh**, fils d'Isaac, célèbre rabbin, né à Venise, en 1571 (1), et mort dans la même ville, en 1654 ou 1648, selon Wolf. Il composa fort eune, en l'honneur de son maître, le rabbin Moïse, un poème disposé de telle manière qu'en rapport le Plantavit, il pouvait être rendu avec les mêmes etres en italien et en hébreu. A vingt-deux ans, il prononça son premier discours à la synagogue de Venise dont il eut longtemps la direction. Ses principaux ouvrages sont : *Biblia Hebræa Rabbinica*; Venise, 1610, 4 vol. in-fol. Cette édition renferme le *Targum*, la *Grande* et la *Petite Massore*, et les commentaires des rabbins. L'auteur avait entrepris de donner une traduction italienne de l'Ancien Testament à l'usage des uifs et des chrétiens; mais les inquisiteurs l'opposèrent à ce dessein. Il essaya alors d'y suppléer par un nouveau dictionnaire hébreu-italien imprimé à Venise sous ce titre : *Novo Dittionario Hebraico et Italiano, cioè d'ichiaratione di tutte le voci hebraiche più difficili delle scritture hebreæ nella volgare lingua italiana*; Venise, 1612, in-4°, réimprimé à Palouane en 1640; — *Historie degli Riti Hebraici, ove si ha breve e total relatione di tutta a vita, costumi, riti e osservanze hebreæ di*

*questi tempi*. Cette histoire a été écrite en italien; dom Calmet a dit par erreur qu'elle fut publiée en hébreu, à Mantoue, en 1612; il la confond avec un ouvrage plus considérable d'Abraham, fils de David Arte. Elle fut éditée à Paris, 1637, par les soins de Gaffarelli. L'édition de Venise 1638 est plus correcte. Cet ouvrage a été traduit en anglais par Okley, et en français par B. Simon.

F.-X. T.

Wolf, *Bibliotheca Hebraica*, tome II, pag. 914; tom. III, pag. 396; tom. IV, pag. 899. — Bartolucci, *Bibliotheca Rabbinica*. — Plantavit, *Dictionnaire Hébreu*. — Basnage, *Histoire des Juifs*, tom. IX, pag. 692. — Haller, *Bibliothèque curieuse*. — Seltzer, *Oror Hebraica*, liv. I, chap. V. — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, tom. IV, pag. 178.

**LÉON**, nom commun à plusieurs peintres espagnols, dont les principaux sont par ordre chronologique :

**LÉON (André DE)**, qui vivait à Séville, au commencement du seizième siècle. Il peignait l'histoire, et exécuta pour la cathédrale de Séville, entre autres, cinq grands tableaux qui ont disparu. On les attribue probablement aujourd'hui à quelque autre maître.

**LÉON LÉAL (Don Simon DE)**, né à Madrid, en 1610, mort dans la même ville, en 1687. Il fut élève de Pedro de Las Cuevas, et devint peintre de la reine. Son chef-d'œuvre est le grand tableau du maître autel des Jésuites à Madrid. Ses autres ouvrages, jadis aux Prémontrés, aux Capucins del Prado, aux Enfants-Trouvés, à l'église du Sauveur, etc., ont été tous transportés au Rosaire. Les principales qualités de Léon Léal sont une grande perfection de dessin et un coloris naturel.

**LÉON (Félice DE)**, mort à Séville, en 1728, se rapprocha beaucoup du style de Murillo. Parmi ses meilleurs tableaux, la plupart à Séville, on cite *Élie montant au ciel sur un char de feu*. Félice de Léon a laissé aussi quelques copies d'après Murillo, dont les amateurs doivent se défier, tant elles se rapprochent des originaux.

**LÉON (Christophe DE)**, frère du précédent, mort à Séville, en 1729. Il était l'un des meilleurs élèves de Juan de Valdes Léal. Il a décoré à fresque Saint-Philippe-de-Neri à Séville, et a exécuté à l'hui'e pour la même congrégation une collection de dix-huit de ses plus vénérables membres. Ces tableaux sont remarquables par un dessin large et une grande hardiesse d'exécution.

A. DE L.

Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura*. — Antonio Sans, *Pliegos artísticos de varios pueblos de España*. — Quillet, *Dictionnaire des Peintres Espagnols*.

**LÉON (Luis-Ponce DE)**, poète et théologien espagnol, né en 1528, mort en 1591. Il reçut une éducation qui à cette époque était presque uniquement réservée aux enfants des familles nobles et riches. Il fut envoyé de bonne heure à l'université de Salamanque, et à l'âge de seize ans il entra dans l'ordre de Saint-Augustin. Dès ce moment sa carrière fut décidée; il ne quitta plus la profession monastique ni l'université, où

(1) Dans la préface de son livre, intitulé *Donato de vida*, Léon dit lui-même qu'il naquit à Venise, en 1571.



Il avait été élevé. Licencié en théologie en 1560 et reçu docteur immédiatement après, il obtint l'année suivante la chaire de Saint-Thomas-d'Aquin. A cette place il ajouta, dix ans plus tard, la chaire de littérature sacrée. Sa réputation et le succès de son enseignement excitèrent l'envie, et ses ennemis saisirent avidement la première occasion de le persécuter. Un ami, qui ne comprenait pas les langues anciennes, lui avait demandé une traduction du *Cantique des Cantiques* de Salomon. Le père Louis de Léon y consentit, et dans sa version il conserva fidèlement le caractère de l'original, c'est-à-dire qu'il traduisit tout le poème comme une églogue dont les différents acteurs parlent le langage des pasteurs. Cette interprétation n'est pas celle que l'Église catholique a adoptée. Mais le professeur de Salamanque avait bien entendu que sa traduction ne sortirait pas des mains de l'ami à qui elle était destinée. Un domestique infidèle en fit circuler quelques copies dans le public, et un ennemi en remit une copie à l'inquisition de Valladolid. Louis de Léon comparut en 1572 devant ce redoutable tribunal sous l'inculpation d'être luthérien et d'avoir traduit des livres saints contrairement aux décrets du concile de Trente. Il répondit sans peine à la première accusation. Quant à la seconde, il ne put que faire valoir des circonstances qui, jointes aux recommandations de puissants amis, lui procurèrent sa liberté après cinq années d'emprisonnement. L'université lui resta fidèle : il fut réinstallé dans ses fonctions avec les plus grandes marques de respect, le 30 décembre 1576. La foule nombreuse pressée autour de sa chaire attendait sans doute quelques allusions à cette longue captivité; Louis de Léon surprit son auditoire en reprenant son cours, par ces simples paroles : « Comme nous l'avons remarqué dans notre dernière conférence... » Il semblait ne garder aucun souvenir de son emprisonnement. Il n'oubliait pas cependant la version qui en avait été la cause, et pour se laver du reproche d'hérésie il publia en latin (1580) un commentaire étendu sur le *Cantique des Cantiques*, qu'il interpréta directement, symboliquement et mystiquement; « le tout, dit M. Ticknor, d'une manière aussi théologique et aussi obscure que le plus orthodoxe pouvait le désirer, mais sans cacher son opinion que ce poème dans l'intention première de l'auteur avait été une églogue pastorale. » Il composa encore un autre ouvrage du même genre, en espagnol, et par conséquent interdit par les décrets du concile de Trente. Aussi eut-il la prudence de ne pas le publier. Ce traité ne fut imprimé qu'en 1798, et sans qu'on osât y joindre la belle traduction en octaves espagnoles qui devait l'accompagner. Cette version fort remarquable ne parut qu'en 1806. Louis de Léon composa dans sa prison un ouvrage qu'il ne devait pas achever et dont trois livres parurent sous ce titre : *De los Nombres de Christo*; Sa-

lamanque, 1583-1585, in-4°, sous prétexte d'expliquer les divers noms ou épithètes données au Christ : fils, prince, berger, roi, etc.. L'éloquent théologien donna une série de brillants et quelquefois admirables discours sur le caractère du Christ. Deux autres traités religieux de Louis de Léon : *La perfecta Casada*; Salamanque, 1583, in-4°, et la paraphrase de Job, publiée en 1631, offrent, comme le précédent, un style plein d'images, une éloquence abondante et de beaux élan d'enthousiasme.

Louis de Léon survécut quatorze ans à sa mise en liberté; mais il ne se remit jamais complètement des prisons de l'inquisition, et il n'eut pas la force de terminer plusieurs ouvrages qu'il avait commencés avant sa captivité. Il avait des habitudes austères et vivait par goût dans la retraite. Cependant il exerça une grande influence sur son ordre, et il venait d'en être nommé prieur lorsqu'il mourut. Il laissa, entre autres ouvrages, des poésies qui attestent un grand talent poétique. Elles consistent en traductions de toutes les *Églogues* et de deux livres des *Georgiques* de Virgile, de trente *odes* d'Horace, de quarante *psaumes* et de quelques passages des poètes grecs et latins. Ses poèmes originaux sont peu nombreux. « Ils ne remplissent pas plus de cent pages, dit Ticknor; mais ils ne contiennent presque pas un vers qui n'ait du prix, et leur ensemble occupe la première place dans la poésie lyrique espagnole. Ils sont généralement consacrés à des sujets religieux, et on ne peut se méprendre sur leur source d'inspiration. Louis de Léon a l'âme hébraïque et son enthousiasme s'enflamme presque toujours dans la lecture de l'Ancien Testament. Il conserve cependant sans altération le caractère national. Ses meilleures compositions sont des *odes* écrites dans la vieille versification castillane, avec une pureté classique et un fini vigoureux que la poésie espagnole n'avait jamais connue jusque là et qu'elle a difficilement atteint depuis. » Parmi ses odes, qui sont toutes remarquables par l'élevation des idées et la beauté sévère de la forme, on cite : *La Prophétie du Tage* (1), *La Vie dans la retraite*, *L'Immortalité*, *Les Cieux étoilés*, *L'Hymne sur l'Ascension*. Ces poésies, qui font aujourd'hui la gloire de Louis de Léon, lui auraient ni plutôt dans l'esprit de ses contemporains, qui regardaient le travail de la versification comme peu digne d'un illustre théologien. Louis de Léon partageait peut-être cette opinion; car il ne publia pas ses poèmes composés dès sa jeunesse, et s'il les rassembla, ce fut à la fin de sa vie, et pour plaire à un ami. Quevedo les publia (*Obras proprias, y traducciones latinas, griegas y italianas : con la paraphrasi de algunos salmos y capitulos de*

(1) La Prophétie du Tage sur la chute de la monarchie des Goths en Espagne, est imitée de la prophétie de Jérémie sur la prise de Troie dans Horace; elle a été traduite en vers français par M. Firmin Didot.

Job); Madrid, 1631, in-16. Elles ont été souvent réimprimées depuis, et elles forment le dernier volume de ses œuvres : *Obras del M. Fr. Luis de Leon*; Madrid, 1804-1816, 6 vol. in-8°.

N. Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Mayans y Siscar, *Cartas de varios autores*. — Sedano, *Parnaso Español*, t. V. — *Semanario Pintoresco*; 1844, p. 378. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, c. ix. — Villemain, *Essais sur la Poésie lyrique*. — Laboulaye, *La Liberté religieuse*.

**LEON (Diego)**, général espagnol, né en 1804, fusillé à Madrid, le 15 octobre 1841. Il appartenait à une bonne famille, fut élevé dans les écoles militaires, et entra comme officier dans la cavalerie. Il était colonel à la mort de Ferdinand VII, et ne tarda pas à recevoir le grade de brigadier général. Renommé par sa bravoure et brillant par sa riche tenue, il se distinguait dans plusieurs rencontres, fut promu lieutenant général et revêtu du titre de comte de Belascoain sur le champ de bataille. Il comptait dix-huit chevaux tués sous lui. En 1840 il couvrit la Nouvelle-Castille contre les incursions des carlistes, et contribua à repousser le général Balmaceda. Au mois de juillet il fit connaître son dévouement à la reine régente, sans se séparer toutefois d'Espartero. Marie-Christine le nomma au mois d'octobre capitaine général de Madrid. Leon ne put prendre possession de sa place; il arriva dans la capitale pour assister à la défection des troupes, et l'abdication de la régente annula sa nomination. Diego Leon fit un mouvement vers Aranjuez dans le but, dit-on, d'enlever la jeune reine Isabelle II. Ce projet échoua, et Espartero mit Leon en inactivité. Le 2 octobre 1841, O'Donnell paraissait à Pampelune pour insurger l'Espagne contre Espartero. Leon, aidé des généraux Pezuela et Concha, devait soulever Madrid. Espartero, averti le 3 du complot prémédité pour le lendemain, ordonna d'arrêter les généraux et officiers compromis; aucun ne fut découvert. Pezuela, déguisé, renoua tous les fils de la conspiration. L'insurrection devait éclater le 8. Le 7 le général Concha, trompé par un faux signal, marcha sur le palais après avoir enlevé un régiment; il éprouva de la résistance. Diego Leon et Pezuela réussirent à le rejoindre, et à la suite d'un combat acharné contre les hallebardiers de la reine, tous les trois se retirèrent. Diego Leon fut arrêté quelques jours après et mis en jugement. Le 13 il comparut devant un conseil de guerre. On avait trouvé sur lui une lettre dans laquelle il engageait Espartero, au nom de Marie-Christine, à renoncer à la régence pour éviter l'effusion du sang, et une proclamation aux Espagnols pour les engager à reconnaître l'autorité de la régente. Accusé de complicité dans le complot qui venait d'échouer à Madrid, Leon, défendu par le général Roncali, fut condamné à mort par quatre voix contre trois, le lendemain. Sa grâce était demandée avec instance; la reine Isabelle voulait écrire elle-même pour la solli-

citer du régent. Son tuteur, Arguelles, s'y opposa, et promit de faire connaître son vœu au conseil. Leon fut exécuté le 15, à deux heures de l'après-midi, à la porte de Tolède, au milieu d'un grand déploiement de forces militaires. Il montra beaucoup de sang-froid à sa dernière heure, et s'était revêtu de son brillant costume de colonel de hussards; il embrassa le général Roncali, et commanda lui-même le feu. Il laissait trois enfants en bas âge.

L. L.—T.

*Journal des Débats* des 21 et 22 oct. 1841.

**LÉON DE SAINT-JEAN**, théologien et controversiste français, né à Rennes, le 9 juillet 1600, mort au couvent des Billettes de Paris, le 30 décembre 1671. Il occupa successivement presque toutes les charges de l'ordre des Carmes, et publia, entre autres, *Carmelus restitutus*; Paris, 1634, in-4°. C'est l'histoire de la destruction du monastère du Mont-Carmel par les Sarrasins, en 1291, et de son rétablissement en 1633 par le P. Prosper du Saint-Esprit; — *Encyclopedix Præmissum, seu sapientix universalis Delineatio*, etc.; Paris, 1635, in-4°; — *Historia Carmellarum provincix Turonensis*; Paris, 1640, in-4°. Ses sermons du P. Léon ont été réunis dans un recueil intitulé : *La Somme des sermons paténétiques et panegyriques*; Paris, 1671-1675, 4 vol. in-fol.

F.-X. T.

Côme de Saint-Étienne de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*. — Louis de Sainte-Thérèse, *Annales des Carmes déchaussés de France*, liv. 1. — Bayle, *Jugements des Érudits*, tom. III, p. 218A.

**LÉON Y GAMA (Antonio DE)**, archéologue mexicain, né à Mexico, en 1735, mort en 1802. Il étudia avec un soin minutieux les bas-reliefs extraits du sol de Mexico, à la suite du nouveau pavage qui avait été exécuté sur l'emplacement de l'ancien Teocalli : il crut y retrouver le véritable calendrier des Aztèques. Il publia le résultat de ses recherches dans un mémoire intitulé : *Descripcion historica y chronologica de las dos piedras que con ocasion del nuevo empedrado que se esta formando se hallaron en ella el año de 1790*; Mexico, 1790, pet. in-4°; réimprimé à Mexico en 1832, in-8°, et traduit en italien : *Saggio dell' Astronomia dell' antichi Messicani*; Rome, 1804, in-8° avec planches. F. D.

*Renseignements particuliers.*

**LEON (Pierre CIEQA DE)**. Voy. CIEZA DE LEON.

**LEON DE JUDA**. Voy. JUDA.

**LÉONARD DE PISE**, ou **LÉONARD BONACCI** (1), mathématicien italien, né à Pise, vers 1170 ou 1180. On ignore l'année de sa mort, et nous ne connaissons guère de sa vie que ce qu'il nous en

(1) Léonard Bonacci est aussi connu sous le nom de *Fibonacci*, par contraction de *Misus Bonacci*. « Les hommes supérieurs, dit M. Terquem, passent souvent pour des niais chez les hommes inférieurs. C'est ainsi que les négociants de Pise, compatriotes de Léonard, lui ont donné le sobriquet de *Bighelone*. » *Bighelone* est peut-être le synonyme de *Bonacci*, qui revient au bonasse français.

dit lui-même au commencement de son *Liber Abaci*, dont on possède heureusement plusieurs exemplaires manuscrits. Voici la traduction de ce passage, que M. Libri reproduit en entier dans son *Histoire des Sciences mathématiques en Italie* : « Ici commence le livre de l'*Abacus* composé par Léonard, fils de Bonsaci de Pise, dans l'année 1202, et corrigé par le même en 1228.... Mon père ayant été constitué par les marchands de Pise, qui affluaient continuellement chez lui, comme *publicus scriba* (1) à la douane de Bougie, il me fit venir dès mon enfance, et voulut que je restasse pendant quelque temps pour m'appliquer à l'étude de l'abaque (2), en vue d'un avantage, d'une utilité à venir. Un admirable maître m'ayant initié dans l'art des figures indiennes, je pris tant de plaisir à l'esprit de cet art, que je voulus savoir tout ce qu'on enseignait là-dessus en Égypte, en Syrie, dans la Grèce, en Sicile et dans la Provence avec les diverses variétés. Ayant parcouru ces contrées, je m'y instruisis par beaucoup d'études et de discussions; mais je considérai tout ceci et même l'*Algorisme* de Pythagore comme défectueux en comparaison de la méthode indienne. C'est pourquoi ayant serré de plus près cette méthode et étudié plus attentivement, y ajoutant quelque chose de mon propre fonds et y appliquant quelques artifices géométriques d'Euclide, j'ai travaillé à la composition de cet ouvrage, et pour être le plus intelligible qu'il m'est possible, je l'ai divisé en quinze chapitres distincts. J'ai tout donné avec des raisonnements démonstratifs, afin que ceux qui aspirent à cette science seulement parce qu'elle est plus parfaite que les autres, puissent s'instruire et qu'à l'avenir la gente latine ne s'en trouve pas dépourvue comme jusqu'à présent..... »

Léonard de Pise a donc propagé en Occident la numération et l'algèbre des Arabes. Plusieurs savants ont prétendu que le premier il avait enseigné l'arithmétique arabe en Europe; cependant l'opinion la plus générale attribue cette importation à Gerbert, et elle s'appuie sur un ouvrage du pontife géomètre qui porte dans les manuscrits la suscription *Constantino suo Gerbertus scolasticus* (3), ouvrage dont fait mention Guillaume de Malinesbury, chroniqueur du douzième siècle, qui ajoute : *Abacum certe primus a Saracenis capiens, regulas dedit quæ a sudantibus Abacisticis vix intelliguntur*. Pour tout concilier, Colebrooke suppose que les règles de Gerbert étaient tellement abstruses et inintelligibles, qu'elles sont restées stériles et qu'il a fallu que Léonard réimportât de nouveau l'arithmétique arabe, en 1202. Guillaume de Malinesbury, en signalant lui-même l'obscu-

rité de ces règles, *quæ a sudantibus Abacisticis vix intelliguntur*, a paru favoriser cette interprétation. M. Chasles a émis à ce sujet une opinion très-différente, et il a établi que le traité de Gerbert n'était pas d'origine arabe, mais se rapportait au système de numération de Boèce. Quoi qu'il en soit, il y a quelques années on ignorait que Léonard de Pise eût rendu à la science des services bien plus importants que ceux qu'on lui conteste. « On ne se doutait guère, dit M. Terquem, qu'un géomètre du treizième siècle eût dépassé beaucoup Diophante et les Arabes, et qu'il n'a été dépassé que par Fermat au dix-septième siècle, découverte historique que nous devons aux persévérantes investigations du célèbre prince Boncompagni, découverte infiniment supérieure à ces travaux sur des écrivains obscurs qu'on se plait à tirer des ténèbres du moyen âge et qui, pour être publiés et illustrés, n'en restent pas moins obscurs. »

Il résulte des savantes recherches de M. B. Boncompagni que Léonard de Pise a composé les ouvrages suivants : un traité d'arithmétique et d'algèbre intitulé : *Liber Abaci*. M. Libri en a publié le quinzième chapitre, qui concerne l'algèbre, dans son *Histoire des Sciences mathématiques en Italie* (tome II, p. 307 et suiv.); — un traité de géométrie théorique et pratique, composé vers 1220, et intitulé : *Practica Geometricæ*; — *Liber Quadratorum*. C'est l'œuvre principale. Réunie aux deux traités suivants, elle a été publiée par le prince Boncompagni sous ce titre : *Tre Scritti inediti di Leonardo Pisano, pubblicati da Baldassare Boncompagni, secondo la lezione di un codice della Biblioteca Ambrosiana di Milano*; Florence, 1854, in-8° de 122 pages et 1 planche; 2<sup>e</sup> édition, 1856; — *Flos super solutionibus quarundam questionum ad numerum et ad geometriam, vel ad utrumque pertinentium*; — un opuscule intitulé : *De Modo solvendi questiones artem et similitum*; — un commentaire sur le dixième livre des *Éléments* d'Euclide; — un ouvrage intitulé : *Libro di merchantanti detto di minor guisa*, qui traitait des règles d'alliage, mais qui paraît être perdu.

En 1225, Léonard était à Pise lors du passage de l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen dans cette ville. Ce souverain, qui cultivait les lettres et les sciences, engagea deux géomètres de sa suite, nommés Jean de Palerme et Theodore, à adresser en sa présence des questions à Léonard. C'est ce tournoi scientifique qui donna naissance aux trois traités publiés en 1854 par M. Balth. Boncompagni : Léonard ayant écrit ses réponses, les adressa à l'empereur. Le cardinal Raniero Capocci de Viterbe en demanda une copie, que Léonard lui dédia sous le titre de *Flos super solutionibus*, etc. « Il l'a intitulée *Flos*, dit-il, en l'honneur de Son Éminence, rayonnant d'une éloquence fleurie parmi les savants (*Florida clericorum elegantia radiantibus*), et

(1) Doit-on traduire ces mots par *notaire*, *greffier*? Ne serait-ce pas plutôt une espèce de consul commercial?

(2) *Abacus* ne désigne pas tel la machine à calculer dont se servaient les Romains. Du temps de Léonard de Pise ce terme signifiait *arithmétique*.

(3) Cette pièce est ainsi intitulée parce qu'elle est adressée à Constantin, moine de l'abbaye de Fleury.

aussi parce que plusieurs questions, quoique épineuses, sont exposées d'une manière fleurie; et de même que les plantes ayant des racines en terre surgissent et montrent des fleurs, ainsi de ces questions on en déduit une foule d'autres.

Jean de Palerme avait posé pour première question : *Trouver un nombre carré qui augmenté et diminué de 5 reste toujours un nombre carré.* Léonard donne pour solution

$$\frac{41}{12}. \text{ En effet, } \left(\frac{41}{12}\right)^2 + 5 = \left(\frac{49}{12}\right)^2 \text{ et } \left(\frac{41}{12}\right)^2 - 5 = \left(\frac{31}{12}\right)^2. \text{ En réfléchissant sur la solution de}$$

cette question, Léonard fut amené à examiner certaines propriétés générales des nombres carrés, ce qui lui donna occasion de composer le *Liber Quadratorum*.

La seconde question que traite le *Flos* est celle-ci : *Trouver, au moyen d'une des quinze espèces de longueurs du dixième livre d'Euclide, une longueur x qui satisfasse à la condition  $x^3 + 2x^2 + 10x = 20$ .* Par des considérations géométriques très-rigoureuses, dont M. Waspecke a donné la traduction analytique dans le *Journal de M. Lionville* (t. XX, 1855), Léonard démontre qu'aucune des quinze longueurs euclidiennes ne peut satisfaire. Il fait plus, il donne une valeur approchée de la racine positive de l'équation. On ne sait par quelle méthode il obtint cette valeur, d'une surprenante exactitude.

En employant le langage algébrique, la troisième question du *Flos* peut s'énoncer ainsi : *Trois hommes ont en commun une somme inconnue t; la part du premier est  $\frac{1}{2}t$ ; celle du second  $\frac{1}{3}t$ , et par conséquent celle du troisième  $\frac{1}{6}t$ . Vouloir déposer cette somme en lieu plus sûr, ils prennent au hasard, le premier x, et n'en dépose que  $\frac{1}{2}x$ , le second y et n'en dépose que  $\frac{1}{3}y$ , le troisième z, et n'en dépose que  $\frac{1}{6}z$ ; de sorte que la somme déposée se monte à  $\frac{1}{2}x + \frac{1}{3}y + \frac{1}{6}z$ , et lorsqu'ils retirent ce dépôt, chacun en prend le tiers; il s'agit de trouver les valeurs de x, y, z. Léonard montre que le problème est indéterminé. En prenant 7 pour ce que chacun retire du dépôt, il trouve  $t=47$ ,  $x=33$ ,  $y=13$ ,  $z=1$ . Il dit qu'il y a trois modes de solutions, qu'il a donnés dans son *Liber Abaci*. Le *Flos* est terminé par d'autres questions d'analyse indéterminées du même genre que la précédente.*

Le petit traité : *De Avibus* commence par une lettre adressée au *magistrum Theodorum, philosophum Domini Imperatoris*. L'auteur dit avoir composé ce livre à la prière d'un ami qui voulait connaître le moyen de résoudre les questions sur les oiseaux et autres semblables, et il ajoute avoir trouvé ainsi les règles relatives aux allages des métaux. Pour comprendre l'analogie que Léonard aperçoit entre ces questions, il suffit de lire l'énoncé du premier

problème : *Quelqu'un achète des moineaux, des tourterelles et des colombes, en tout 30 oiseaux pour trente deniers; 3 moineaux coûtent 1 denier, de même 2 tourterelles, et 1 colombe coûte 2 deniers. On demande combien il y avait d'oiseaux de chacune de ces trois espèces?* Léonard traite ces sortes de questions par un procédé analogue à celui qu'emploie la règle dite de fausse position.

Le *Liber Quadratorum*, dont nous avons indiqué plus haut l'origine, est, de l'avis de M. Terquem, le monument arithmologique le plus précieux que nous ait transmis le moyen âge. Par des procédés graphiques, Léonard y démontre de belles propriétés des carrés des nombres. Il trouve l'expression de la somme des carrés de leur suite naturelle, et aussi de la suite des nombres impairs. Enfin il résout ce problème : *Trouver trois carrés et un nombre tel, qu'en ajoutant ce nombre au plus petit de ces carrés, on trouve le carré moyen, et qu'en ajoutant ce nombre au carré moyen, on trouve le plus grand carré.* C'est la généralisation de la question posée par Jean de Palerme.

M. Balthasar Bonecompagni a entrepris, avec un zèle digne des plus grands éloges, une édition des *Œuvres complètes* de Léonard de Pise, dont le premier volume, contenant *Liber Abaci*, a paru à Rome, 1857, splendidement imprimé. Le savant éditeur a suivi pour le texte le manuscrit le plus correct (C. H. 2616 de la Bibliothèque Magliabechiana de Florence). Les chapitres I-XIV sont, sauf un petit nombre de passages, tous inédits. E. MEUNIER.

*Memorie storiche di più uomini illustri Pisani*: Pise, 4 vol. in-4°; 1790-1798. — Guglielmini, *Elogio di Leonardo Pisano*: Bologne, in-8°, 1813. — G. Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*: Paris, 4 vol. in-8°; 1833-1841. — B. Bonecompagni, *Atti dell' Accademia de' Lincei* 1851-1852. — Le même, *Intorno ad nuovi alcuni opere di Leonardo Pisano, matematico del secolo decimoterzo*: Rome, in-8°, 1854. — Terquem, *Nouvelles Annales de mathématiques; Bulletin de Bibliographie, d'histoire et de Biographie mathématiques* (Paris, in-8°; années 1855 et 1856). — Doc. part.

LÉONARD DE PISTOYE, dominicain, qui écrivit, vers 1280, un traité de géométrie et d'arithmétique. Il s'occupait aussi d'astronomie ou plutôt d'astrologie. La bibliothèque de Florence possède de lui deux manuscrits, le *Tractatus de Arithmetica et de Practica Geometria et De Computo Lunæ*.

Traboschi, *Storia della Letteratura Italiana*. — J. Quéffé et J. Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. 1.

LÉONARD de Chio (ainsi surnommé à cause de sa patrie), né vers la fin du quatorzième siècle, se rendit fort jeune en Italie, et étudia à Gênes et à Padoue; après être entré dans l'ordre des Dominicains, il devint en 1446 évêque catholique de Mitylène; en 1452, il se rendit à Constantinople pour travailler à la réunion des églises grecque et latine; sa mission ne réussit pas;

l'empire grec, au moment de succomber sous les coups des Turcs s'agitait dans les convulsions de l'agonie, et le prélat revint à Chio, où il mourut, en 1458, au dire de quelques auteurs; d'autres prétendent qu'il périt en 1462, lors de la conquête de Lesbos par les Turcs. Il a laissé une lettre latine adressée au pape Nicolas V, et contenant une relation de la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453. Publié à Nuremberg en 1563, cet écrit fut plusieurs fois réimprimé; M. Lécuy en a donné à Paris, en 1823, une édition accompagnée de notes et de diverses pièces sur le même sujet, et il se trouve dans divers recueils, tels que les *Annales ecclesiastici* de Bzovius (ad annum 1453) et le *Chronicon Turcicum* de Lonicer. On connaît aussi de Léonard un *Tractatus de vera Nobilitate*, qui a été imprimé en 1657, in-4°. G. B.

Quétif, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 314. — Fabricius, *Bibliotheca Latina media ætatis*, t. IV, p. 781. — Cave, *Script. eccl. Historiæ*, t. II, p. 110. — Oudin, *Comment. de Script. eccl.*, t. III, p. 342.

LÉONARD dit Limousin, peintre français, natif de Limoges, appelé par Thevet *le plus excellent ouvrier du monde*, naquit vers 1505, et mourut vers 1580 (1). François I<sup>er</sup> le mit à la tête de la manufacture d'émaux fondée à Limoges, et lui commanda divers ouvrages, d'après les dessins de Léonard de Vinci, de Jules Romain, de Primaticcio et de Jean Cousin. Alors sortirent de la manufacture de Limoges ces vases, ces aiguères, ces candélabres et ces cadres qui ont fait l'admiration de tous. La peinture sur émail fut portée à son apogée et mise au niveau des tableaux sur toile des grands maîtres de la Renaissance. Léonard Limousin peignit en pied le portrait de François I<sup>er</sup>, de la reine Claude, d'Henri II et de Diane de Poitiers. M. Dusommerard a reproduit dans son album la plupart des principaux émaux de cet artiste, et Alexandre Lenoir a décrit ceux qui ornaient le tombeau de Diane de Poitiers. On y voyait François I<sup>er</sup> vêtu en saint Paul, et l'amiral Chabot en saint Pierre, idée assez commune au seizième siècle, où le peuple vénérât dans le saint le roi ou le guerrier. De magnifiques scènes de la Passion étaient encore représentées au même tombeau. C'est en parlant de ces cadres que Lenoir a dit que Léonard se surpassa et qu'il réunit « deux choses extrêmement rares à aller dans les arts dépendant du dessin : l'art d'unir à une conception vraiment sentimentale un dessin gracieux et expressif, un travail correct et soigné ». Le musée du Louvre possède aujourd'hui ces émaux. Le musée de Limoges n'a de Léonard qu'un tableau sur bois : l'*Apparition de Jésus-Christ à saint Thomas*. Il est signé Léonard Limosin *Esmalteur, peintre valet de chambre du roy*, 1551 (2). « Léonard conserva, ajoute M. de La-

borde, le caractère français dans ses peintures, et tout en imitant, mêlant, assimilant et confondant avec goût les compositions italiennes et allemandes, il créa comme un style particulier à Limoges. La souplesse de son talent donna à l'émaillerie un caractère et un essor tout nouveaux. Ses mérites appréciés par le roi, père des lettres et des arts, ont été reconnus et sanctionnés par la postérité. »

Martial Audoyn (de Limoges).

Thevet, *Cosmographie*. — *Archives du Limousin*. — Lenoir, *Musée des Monuments français*, t. IV. — De Laborde, *Notice des Émaux du Louvre*. — Tezier, *Essai sur les Émailliers*. — Maurice Ardant, *Émailliers et Émailleries de Limoges*. — *Bulletin de la Société royale d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Limoges*, n° 2, t. XX.

LÉONARD (Nicolas-Germain), poète et romancier français, né à La Guadeloupe, en 1744, mort à Nantes, le 6 janvier 1793. Il fut conduit très-jeune en France, où il fit ses études, entra dans la carrière diplomatique, et obtint en 1773, par la protection du marquis de Chauvelin, la place de chargé d'affaires à Liège. Quelques années avant, il avait publié (1766) des *Idylles morales*, où il mêlait avec agrément la sentimentalité de Gessner et des traits de passion empruntés aux élégiaques latins. Ce petit recueil, qui reparut avec des additions en 1775 et en 1787, était trop dans le goût du temps pour ne pas obtenir du succès; aujourd'hui encore on distingue au milieu de beaucoup de pièces faibles, fades et monotones, plusieurs passages et même une ou deux idylles qui se lisent avec plaisir. Léonard était poète par le cœur plus que par le talent, et il ne se faisait pas un jeu des sentiments qu'il chantait avec trop peu de force et de nouveauté. On raconte que des chagrins d'amour ne furent pas étrangers au besoin de changement qui agita la seconde partie de sa vie, et à la maladie de langueur qui le conduisit au tombeau. Il quitta Liège et la diplomatie, revint à Paris, qu'il abandonna bientôt pour La Guadeloupe, où il resta peu de temps. De retour à Paris, il ne tarda pas à repartir pour La Guadeloupe avec le titre de lieutenant général de l'amirauté. Les troubles qui éclatèrent dans cette île en 1791 lui en rendirent le séjour insupportable. Il traversa encore une fois l'Océan; mais, à peine arrivé en France, il fut de nouveau atteint de nostalgie. La mort le surprit à Nantes, le jour même où il devait se rembarquer pour La Guadeloupe. Outre les *Idylles* déjà citées, et qui sont le véritable titre de Léonard, on a de lui : une imitation en vers du *Temple de Gnide* de Montesquieu; 1772, in-8°; — deux romans : *La nouvelle Clémentine, ou lettres d'Henriette de Berville*; 1774, in-8°; — *Lettres de deux Amants, habitans de Lyon, contenant l'histoire tra-*

de Madrid, près Paris (dans le bois de Boulogne), ne furent pas livrés au roi. Ils restèrent chez les héritiers de Léonard, et ont passé en 1803 en Angleterre. Ils représentaient des sujets mythologiques.

(1) Et non en 1480, comme l'ont dit quelques biographes.

(2) Vingt tableaux d'une dimension extraordinaire, commandés par François I<sup>er</sup>, pour décorer le château

*gique de Thérèse et de Faldoni*, 1783, 3 vol. in-12, et quelques autres petits ouvrages sans importance. Campenon, neveu et exécuteur testamentaire de Léonard, publia ses œuvres complètes; Paris, 1798, 3 vol. in-8°. N.

Campenon, *Notice sur Léonard*. — Dessemaria, *Siècles Littéraires*. — Sainte-Beuve, *Portraits Littéraires*.

**LÉONARD ARÉTIN.** Voy. BRUNI.

**LÉONARD DE VINCI.** Voy. VINCI.

**LEONARDI (Jean)**, instituteur des Clercs de la Mère de Dieu, né à Decimo, près Lucques, en 1541, mort à Rome, le 8 octobre 1609. Après avoir fait ses études comme apothicaire, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut la prêtrise en décembre 1571. Il appartenait à l'ordre des Dominicains, et s'occupait beaucoup de la réformation de son ordre. Il voulut constituer une congrégation destinée à l'instruction de la jeunesse; mais il rencontra une grande opposition dans les Lucquois, qui ne voulaient pas confier l'éducation de leurs enfants à des ecclésiastiques. Cependant, protégé par la cour de Rome, il réussit à former une congrégation qui, sous le titre de *Clercs de la B. Vierge*, fut confirmée canoniquement le 8 mars 1583. Leonardi en fut nommé recteur; le sénat lucquois lui interdit alors l'entrée de Lucques. Clément VIII, comme dédommagement, lui accorda un établissement à Rome, et l'employa en 1596 à la réforme des moines du Mont-Vierge et en 1601 à celle du monastère de Vallombreuse. Le grand-duc de Toscane le commit aussi à la surveillance des Servites du Mont-Senaire. Jean Leonardi mourut de la peste ou d'une autre maladie contagieuse. Il a laissé plusieurs écrits traitant de matières religieuses. A. L.

Lodovico Macocci, *Fita del vener. P. Giovanni Leonardi*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

**LEONARDI ou LEONARDONI (Francesco)**, peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1654, mort à Madrid, en 1711. Ayant quitté sa patrie par suite de quelques contrariétés, il parcourut une partie de l'Europe, semant sur son passage des portraits pleins de grâce, de finesse et de relief. Quoiqu'il ait moins bien réussi dans le genre historique, on reconnaît un mérite réel dans les *Funérailles de saint Joseph* et *l'Incarnation* du musée de Madrid, ville dans laquelle il vint se fixer en 1680. Il travailla aussi pour le palais du Buen-Retiro. E. B.—N.

Palomino, *Las Fidas de los Pintores y Statuarios eminentes españoles*. — Siret, *Dictionnaire Historique des Peintres*.

**LEONARDO (Fra Augustin)**, peintre espagnol, né à Valence, vers 1590, mort dans la même ville (1), dans un âge peu avancé. Il fit profession dans le couvent de Saint-Philippe à Valence, et s'adonna à la peinture. Le P. Francisco Martinez cite les œuvres de Leonardo comme « sorties du plus brillant pinceau que virent les royaumes de Valence et d'Ara-

gon ». Fra Augustin exécuta pour le couvent de Notre-Dame-del-Puig: la *Découverte de Notre-Dame-del-Puig*; le *Blocus de Valence par le roi don Jayme*; la *Reddition* de cette ville et la *Bataille du Puig, gagnée sur les Maures*. En 1738 ces quatre grands morceaux furent transportés à Valence, dans le couvent de la Merced. En 1623, Leonardo peignit à Séville *La Samaritaine* et *le Christ*; la même année il fut appelé à Madrid pour y décorer le couvent de son ordre. Les tableaux qu'il exécuta dans le grand escalier portent les dates de 1624 et 1625. Il dessinait parfaitement, entendait très-bien la perspective et la composition, et ne s'est montré faible que dans le portrait. On voit à Paris ce qu'il fit de mieux dans ce genre le *Portrait du chroniqueur don Gabriel*. Ses principaux ouvrages sont à Notre-Dame-del-Puig, à Madrid, à Tolède et à Cordoue. A. DE L.

Palomino Velasco, *Museo de la Pintura*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — Francisco Pacheco, *El Arte de la Pintura*.

**LEONARDO (Jose)**, peintre espagnol, né à Madrid (1), en 1616, mort à Saragosse, en 1656. Il fut l'un des élèves les plus distingués de Pedro de Las Cuevas, et devint fort jeune peintre du roi. Cette faveur et son mérite lui suscitèrent des jaloux, qui dans un guet apens le forcèrent à avaler un breuvage qui eut pour effet immédiat de le priver de la raison: il languit ainsi jusqu'à quarante ans. On voit au Retiro plusieurs tableaux de Leonardo, dignes des grands maîtres, tels sont les *Portraits des marquis de Spinola et de Leganes assiégeant Bréda*; celui du *duc de Frias conduisant une colonne de soldats*; le *portrait en pied du roi goth Alaric*; etc. A. DE L.

Jose Martinez, *Discursos practicales del nobilissimo arte de la Pintura*. — Palomino, *Museo de las Pinturas*.

**LEONARDO DA PISTOJA.** Voy. GRAZIA (Leonardo).

**LEONARDONI.** Voy. LEONARDI (Francesco).

**LEONARDUCCI (Gaspard)**, poète italien, né en 1685, à Venise, mort le 8 juin 1752, à Cividale (Frioul). Admis tout jeune dans la congrégation des pères Somaques, il enseigna, de 1706 à 1718, les belles-lettres à Cividale, passa de là au collège Clementino à Rome, et fut recteur de l'Académie des Nobles à Venise. Deux ans avant de mourir, il avait repris sa chaire à Cividale. Il se mit fort tard à cultiver la poésie, et ce fut la lecture du Dante qui l'y décida; il unit ses efforts à ceux de Maffei et de Manfredi pour tirer ses œuvres de l'injuste oubli où elles étaient tombées. Admirateur enthousiaste de ce poète, il se pénétra si bien de son style qu'il lui arriva à plusieurs reprises de lui emprunter jusqu'à ses locutions inusitées; aussi on peut dire qu'il est le parfait imitateur d'un modèle accompli. On a de Leonarducci la *Provvidenza*; Venise, 1739, in-4°. Ce poème, réduit d'abord à trois chants, prit une extension considérable, grâce au nouveau

(1) Suivant Palomino, Leonardo mourut à Madrid.

(1) Martinez le fait naître en Catalogne.

plan adopté par l'auteur; il est divisé en deux parties, dont l'une a quarante-cinq chants, et l'autre seize; celle-ci parut pour la première fois à Venise, 1827-1828, 2 vol. in-8°; — *La Matera di ben communicarsi*; Venise, 1732; — et quelques opuscules religieux. P. L.—Y.

Moschini, *Letteratura Venetiana*, III.

**LEONBRUNO** (*Lorenzo*), peintre de l'école de Mantoue, né dans cette ville, en 1489, mort vers 1537. Il était encore inconnu quand, en 1825, l'abbé Prandi découvrit et fit graver trois peintures qui n'ont entre elles aucun rapport de manière ni de sujet, la *Métamorphose de Médas*, *Saint Jérôme* et le *Christ mort*, et que, malgré cette différence de style, il n'hésita pas à attribuer à un seul et même maître, par la raison qu'elles portaient toutes trois en lettres d'or le nom de Leonbruno; mais ces tableaux sortaient des mains d'un certain brocanteur de Mantoue nommé Belluti, connu par une foule de supercheries de ce genre, qui faisaient plus d'honneur à son adresse qu'à sa bonne foi, et il est probable que des trois peintures, deux au moins ne sont pas de Leonbruno. Un document plus authentique nous a fait depuis connaître d'autres ouvrages qui peuvent avec certitude lui être attribués. Il résulte d'un compte conservé dans les archives des Gonzague, et publié par Gualandi, qu'une somme de 1053 livres fut payée à cet artiste pour avoir, du 9 septembre 1521 au 10 novembre 1522, travaillé à la décoration de deux chambres du palais des ducs de Mantoue, et y avoir peint des arabesques, divers sujets dans des lunettes, un *Apollon* et une *Renommée* aux plafonds. E. B.—N.

Prandi, *Notizie storiche spettanti la Vita e le Opere di Lorenzo Leonbruno*; Mantoue 1825. — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*.

**LÉONCE** (Saint), prélat français, né à Nîmes, mort vers 410. Elu évêque de Fréjus en 361, il se fit avec saint Hilaire, évêque d'Arles; avec saint Honorat, qui fonda, à sa prière, le célèbre monastère de Lérins; et avec Jean Cassien, fondateur de Saint-Victor de Marseille, qui lui dédia les dix premiers livres de ses *Collations*. L'Église honore saint Léonce le 13 janvier. A. L.

Elles Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Godecard, *Vie des principaux Saints*, etc.

**LÉONCE**, usurpateur byzantin, mis à mort en 488 de J.-C. Il était Syrien d'origine, et avait de la réputation comme général. Illus l'entraîna dans sa révolte et le fit proclamer empereur, en 484. Cette tentative échoua, et eut pour résultat le supplice de Léonce et d'Illus. Pour les détails de cette révolte, voy. *ILLUS* et *ZÉNON*. Y.

**LÉONCE**, empereur byzantin, régna de 695 à 698, et fut mis à mort en 705. Il parut pour la première fois dans l'histoire comme général des troupes impériales contre les Maronites. Ses succès excitèrent la jalousie de l'empereur Justinien II, qui le fit arrêter, et le laissa languir en prison pendant plusieurs années, sans oser le

faire mourir. Il finit par lui offrir la liberté, à condition qu'il quitterait sur-le-champ Constantinople pour aller prendre le gouvernement de la Grèce. Léonce y consentit; mais au moment de mettre à la voile, il se laissa entraîner à l'église de Sainte-Sophie par ses amis, qui le proclamèrent empereur. La révolution s'achève rapidement. Léonce maître du sort de son prédécesseur ne lui ôta pas la vie, comme le demandait la foule furieuse; il lui fit couper le nez, et le reléqua à Cherson. La première année de son règne ne fut troublée que par une émeute de Ravenne, où une querelle de quelques jeunes gens, pour un motif futile, causa une affreuse effusion de sang. En 697 s'accomplit un événement qui, d'abord presque insperçu, eut de grandes conséquences. Venise avait jusque là appartenu à l'empire byzantin, et formé une partie du gouvernement de l'isthme. Sa position avantageuse, l'esprit indépendant et entreprenant de ses habitants augmentèrent sa fortune et sa importance à un tel point qu'une plus longue sujétion au pouvoir mobile des empereurs byzantins lui devint insupportable. De plus les fréquentes querelles des flottes vénitienues avec les Lombards, leurs voisins, décidèrent ces petites républiques à s'unir contre l'ennemi commun. Christophe, patriarche de Grado, le clergé, les tribuns, les nobles et le peuple s'étant assemblés dans la ville d'Héraclee, créèrent leur premier duc ou doge Paulus Lucas Anafestus, vulgairement nommé Pauluccio. Ce changement, qui donnait naissance à un nouvel État, fut accepté à Byzance, et des relations amicales continuèrent entre la métropole et la ville émancipée. Vers le même temps l'empire fit en Afrique une perte bien plus sensible. En 697 les Arabes, sous les ordres d'Hasan, envahirent pour la cinquième fois la province romaine, et s'emparèrent de Carthage. A la première nouvelle de l'invasion, Léonce envoya en Afrique une flotte chargée de soldats et commandée par le patrice Jean. Ce général n'eut pas de peine à reprendre Carthage; mais l'année suivante il perdit une bataille navale, et s'enfuit avec les débris de sa flotte. Hasan, redevenu maître de Carthage, en rasa les fortifications et les édifices. C'est ainsi que, quatre ou quinze siècles après sa fondation, l'antique colonie de Tyr, la superbe rivale de Rome, disparut de la surface du monde.

Jean faisait voile vers Constantinople avec l'intention de demander à l'empereur des renforts, et de tenter une seconde fois la fortune; mais ses officiers, honteux et indignés de leur défaite dont ils rejetaient la responsabilité sur leur général, n'étaient pas disposés à lui obéir. Absimar, un des principaux chefs, fomenta le mécontentement des soldats et des officiers, et les poussa à une révolte ouverte. Les insurgés massacrèrent Jean, et proclamèrent Absimar empereur, sous le nom de Tibère II. Le nouveau prince fit voile pour Constantinople, et jeta l'ancre

dans le golfe de Cérès. Léonce, soutenu par l'affection des habitants, résista quelques jours; mais les troupes étrangères, chargées de garder et faubourg des Blaquernes, en livrèrent l'entrée aux rebelles. Une plus longue défense était impossible. Léonce, devenu prisonnier de Tibère II, eut le même traitement qu'il avait infligé à Justinien. Il eut le nez coupé, et fut enfermé dans un monastère. Justinien, rétabli sur le trône en '05, le tira de sa prison, et, après l'avoir exposé aux insultes de la foule, lui fit trancher la tête.

L. J.

Théopane, p. 308, etc. — Cédreus, p. 443, etc. — Nicéphore, p. 36. — Constantin Manassés, p. 80. — Zonaras, I, 84, 96. — Gizeas, p. 379. — Paul Diacre, VI, 10-14. — André Dandolo, *Chronique*, I, VII, c. 1. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XII, édit. de Saint-Martin. — Abbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*.

**LÉONCE-PILATE**, un des premiers philologues qui répandirent en occident la connaissance du grec, mort en 1364. Boccace et, d'après lui, l'abbé de Sade le font naître à Thessalonique; mais Pétrarque prétend qu'il était Calabrais, et que s'il e faisait passer pour Grec, c'était par vanité (1). Il avait longtemps vécu en Grèce. Pétrarque le trouva à Padoue, et lui fit traduire en latin quelques vers d'Homère. Émerveillé des beautés du poète, il souhaila en avoir une traduction complète, et fit part de son désir à Boccace, qu'il fit à Milan quelque temps après. Boccace, enrant avec ardeur dans ce projet, se rendit aussitôt à Florence, et obtint du sénat la création d'une chaire de grec, la première chaire de ce genre qui ait été ouverte en Italie et même en Occident. Léonce-Pilate était alors (1360) à Venise, où il comptait se rendre à Avignon. Boccace ne le chercha lui-même, l'emmena à Florence comme en triomphe, et le logea dans sa maison. Il n'était pas un hôte commode que le philologue calabrais. Boccace nous le représente comme un homme d'un aspect effrayant, d'un visage hideux, portant une longue barbe, des cheveux noirs, mal peignés, toujours plongé dans une méditation profonde, avec des manières inutiles, très-versé dans la littérature grecque, mais moins instruit en latin. Léonce resta pendant trois ans à Florence. Il expliqua en entier à Boccace les deux poèmes d'Homère et en rédigea une traduction latine. Il expliqua et traduisit de même seize dialogues de Platon. Quant aux leçons publiques, la rareté ou plutôt le manque presque total de livres grecs en retardait le succès. Léonce, mélancolique et sauvage de sa nature, se légoûta de Florence, et ayant suivi à Venise Boccace, qui allait visiter Pétrarque, en 1363, il refusa de revenir occuper sa chaire. Pétrarque e garda quelque temps près de lui, et « en tira, fit Ginguéné, les deux seules choses qu'il put

gagner dans un commerce de cette espèce, une connaissance un peu plus approfondie du grec, et quelques livres grecs entièrement inconnus jusqu'alors en Italie, entre autres un beau manuscrit de Sophocle ». Il ne put pas le retenir au-delà de quelques mois; Léonce partit pour Constantinople, et il n'y fut pas plus tôt arrivé qu'il demanda à revenir. Pétrarque, qui le connaissait bien (1), fut sourd à ses prières. « Non, écrivait-il à Boccace, combien qu'il m'en prie, il n'aura pas de moi de lettre qui le rappelle. Qu'il reste où il a voulu être. Qu'il habite misérablement là où insolemment il est allé. » Le malheureux Léonce, ne recevant pas de réponse à ses lettres, se détermina cependant à retourner en Italie, bien sûr d'être accueilli par ses deux protecteurs. Il s'embarqua sur un vaisseau qui faisait voile pour Venise. Il était entré heureusement dans la mer Adriatique, lorsque s'éleva un terrible ouragan. Pendant que l'équipage du vaisseau s'occupait à la manœuvre, le Grec, épouvanté, se fit attacher à un mât, sur lequel tomba la foudre. Léonce périt instantanément et son cadavre, à demi consumé, fut jeté à la mer. Pétrarque donne ces détails dans une lettre à Boccace (janvier 1365). La traduction latine de l'*Illiade* et de l'*Odyssée*, la première qui eût été faite, resta entre les mains de Boccace, qui en envoya une copie à Pétrarque. La copie ne contenait pas toute l'*Odyssée*, et on a supposé que Léonce n'avait pas traduit tout ce poème. C'est une erreur. La traduction complète des deux poèmes existait dans la bibliothèque de l'abbaye Florentine du temps de l'abbé Méhus qui en parle dans sa *Vie d'Amboise le Cardinal*. Baldelli, dans sa *Vie de Boccace*, cite un passage de la traduction de l'*Odyssée* d'après un manuscrit de la bibliothèque des Médicis. L. J.

Pétrarque, *Epistolæ*, l. V et VI. — Boccace, *Geneal. Dierum*, l. XV, c. VI. — Humphred Hodi, *De Græcis Illustribus, linguæ græcæ, literarumque humaniorum ins-*

(1) Il écrivait à Boccace le 5 mars 1365 (*Epist.*, l. III, 6): « Ce Léon, qui vraiment à tous égards est une grande bête, bien que je ne le voulesse pas, et que je cherchasse à l'en dissuader, plus sourd néanmoins que les rochers auxquels il voulait s'exposer, est parti depuis ton départ. Tu nous connais bien lui et moi, et tu ne saurais d'écider s'il est plus mélancolique que je ne suis Joyeux. Craignant donc, si je continuais de vivre avec lui, de contracter sa mauvaise humeur, je lui ai permis de s'en aller, et je lui ai donné pour compagnon de voyage le comique Térence; car j'avais remarqué qu'il se plaisait infiniment dans cette lecture, bien que je ne comprisse pas ce que ce Grec mélancolique avait affaire avec cet Africain si aimable, tant il est vrai qu'il n'y a pas d'être si dissemblables qui par quelque côté ne s'apparentent. Il s'est donc en allé sur la fin de l'été après avoir prononcé en ma présence mille invectives amères contre l'Italie et contre le nom latin. A peine pouvait-il être arrivé en Grèce que voilà qu'à l'improvise m'arrive une lettre de lui plus longue et plus hérissée que sa barbe et ses cheveux; dans cette missive, entre autres choses, il loue et exalte comme une terre céleste l'Italie, qu'il maudissait naguère, et il maudit Constantinople, naguère si loée de lui, et il me prie de lui commander de revenir près de moi en Italie; il m'en prie plus instamment que Pierre au moment du naufrage te demandait à être sauvé de l'onde. »

(1) « Notre Léon est réellement de Calabre; mais lui-même se donne pour Thessalien, comme s'il était plus noble d'être Grec qu'Italien. Cependant, de même qu'il est Grec chez nous, il est, je pense, Italien chez eux, afin de s'ennoblir de part et d'autre par une origine. » Pétrarque, *Epist.*, III, 6.



*tauratoribus*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. V, p. 401. — Ginguené, *Histoire Littéraire d'Italie*, t. II, p. 486; t. III, p. 18.

LÉONCE. Voy. LEONTIUS.

LEONCLAVIUS. Voy. LOEWENTAU.

LEONE (*Guglielmo* NA), peintre, dessinateur et graveur italien, né à Parme, en 1664, mort vers 1740, a été confondu avec plusieurs de ses homonymes. On le suppose élève de Giulio Romano, dont il prit le genre. Mais il abandonna bientôt cette branche de l'art pour la gravure. Deux recueils d'animaux qu'il publia eurent un grand succès; — on cite encore de lui : *Un Paysage montagneux*, animé par divers animaux; — *Vénus mettant un bandeau sur les yeux de l'Amour*; — et divers paysages. A. DE L.

Giovanni Gori Gandellini, *Notizie degl' Ingiatori* (Siena, 1819), t. XII.

LEONE (*Evasio*), littérateur italien, né le 16 avril 1765, à Casal, mort vers 1821. Il prit de bonne heure l'habit religieux, enseigna quelque temps la théologie morale à Rome et occupa, de 1809 à 1814, une chaire au lycée de Fermo. Il s'établit ensuite à Corfou, d'où il s'embarqua en 1821 pour parcourir la Grèce et l'ancienne Asie Mineure. On ignore s'il a péri dans un naufrage ou s'il a été tué aux environs de Smyrne, la dernière ville qu'il ait visitée. On a de lui : *Il Cantico dei Cantici*; Turin, 1796, in-8°, traduction en vers plusieurs fois réimprimée; des *Variations* furent ajoutées par l'auteur en 1823; — *Le Lamentazioni di Geremia*; Bassano, 1807; 2<sup>e</sup> édit., augmentée, Plaisance, 1812, 3 vol. in-8°; — *Pianto di Maria*; Florence, 1823; — *Pigmalione et la Vittoria di Mosca*, petites poèmes. K.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani Illustri*, V.

LEONELLI (*Zecchini*), savant architecte et mathématicien italien, né à Crémone, en 1776, mort à Corfou, le 12 octobre 1847. Il étudia l'architecture à Rome en 1792. En 1800, il se rendit à Bordeaux, où il donna pendant quelques années des leçons de mathématiques et d'architecture. Il publia un petit ouvrage qui révéla un analyste distingué, et dont voici le titre complet : *Supplément logarithmique contenant la décomposition des grandeurs numériques quelconques en facteurs finis, reconnue très-propre et incomparablement plus courte que toute autre méthode pour calculer directement les logarithmes et leurs valeurs naturelles à l'aide des logarithmes de ces facteurs, et munis de trois Tables de logarithmes facteurs : les deux premières pour les logarithmes vulgaires et hyperboliques à vingt décimales, et la troisième pour les logarithmes vulgaires à quinze décimales, dont l'application est encore plus simple et plus utile ; et La Théorie des logarithmes additionnels et deductifs ou de certains logarithmes qui donnent directement les logarithmes des sommes et des différences des valeurs naturelles, dont on ne connaît que les logarithmes ; Bordeaux,*

an XI, in-8°. Présenté à l'Institut, le *Supplément logarithmique* fut l'objet d'un rapport favorable de Delambre. « Cet opuscule, aussi remarquable qu'ignoré, dit M. Terquem, contient deux parties. La première partie donne un moyen de calculer rapidement les logarithmes des nombres et les nombres correspondant aux logarithmes à l'aide d'une décomposition des nombres en facteurs, décomposition très-ingénieuse et d'une extrême simplicité. .... La seconde partie contient une table au moyen de laquelle, connaissant  $\log m$  et  $\log n$ , on trouve immédiatement  $\log (m + n)$  sans connaître ni  $m$  ni  $n$ . C'est cette table que M. Gauss a perfectionnée et mise en vogue, et il dit, en effet, en devoir l'idée à Leonelli, dont elle devra porter le nom (1). » Une traduction allemande de l'ouvrage de Leonelli avait paru à Dresde en 1806.

Leonelli habita successivement Milan, Venise, Strasbourg, où il fit paraître sa *Démonstration des Phénomènes Électriques, ou théorie de l'électricité prouvée par l'expérience* (1812, in-8°). Il alla ensuite à Carlsruhe au service du grand-duc de Bade, puis à Vienne, à Trieste, et enfin à Corfou, où il fut nommé directeur du Cabinet de Physique. Leonelli a communiqué à l'Académie des Sciences de Paris plusieurs mémoires : *Sur la Chute des Graves*; — *Sur la trajectoire des projectiles terrestres*; — *Sur la cause de la cessation des oscillations de la pendule*; — *Sur la Force vive*; — *Modifications à la méthode d'extraction des racines numériques* (voyez *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. IV, p. 961, et t. VII, p. 653); — *Invention et Tables de logarithmes additionnels et deductifs* (t. XIII, p. 807); — *Note sur la comète de mars 1843* (t. XVII, p. 179), etc. E. M.

Terquem, *Nouvelles Annales de Mathématiques* (mai 1833 et novembre 1834).

LEONELLO (*Antonio*), peintre de l'école bolognaise, né près de Bologne, vivait à la fin du quinzième siècle. Il fut très-habile dans l'art de peindre les fleurs, les fruits et les animaux. Il a fait aussi quelques portraits. E. B.—K.

Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Malter-leikon*.

\* LEONHARD (*Charles-César* DE), géologue allemand, né le 12 septembre 1779, à Rumpelheim près Hanau, étudia aux universités de Marbourg et de Göttingue, où il fut l'élève de Blumembach. De 1800 à 1814 il remplit diverses charges dans l'administration du duché de Hanau et du grand-duché de Francfort, fit plusieurs voyages en Saxe, en Bavière et en Autriche, se retira en 1815 du service de l'État, et fut nommé en 1818 professeur de minéralogie à

(1) Dans la *Correspondance de Zach*, Gauss s'exprime ainsi : *Die Idee dazu hat Leonelli so viel ich weiß zuerst angegeben ; allein seine Meinung war, ohne solche Tafel für Rechnungen, mit 15 decimalen zu construiren* (Götha, 1812, t. XXVI, p. 169).

l'université de Heidelberg. Parmi ses nombreux écrits on remarque : *Characteristik der Felsarten* (Caractères des espèces rocheuses); Heidelberg, 1824, 3 vol. in-8°; — *Die Basaltgebilde* (Les Formations basaltiques); Stuttgart, 1832; — *Agenda geognostica*; Heidelberg, 2<sup>e</sup> édit., 1837; — *Topographische Mineralogie* (Minéralogie topographique); Francfort, 1805-1809, 3 vol.; — *Grundsätze der Oryctognosie* (Éléments d'Oryctognosie); Heidelberg, 2<sup>e</sup> édit., 1833; — *Handbuch der Oryctognosie* (Manuel d'Oryctognosie); Heidelberg, 2<sup>e</sup> édit., 1826; — *Grundzüge der Geognosie und Geologie* (Éléments de Géognosie et de Géologie); Heidelberg, 3<sup>e</sup> édit., 1839; — *Lehrbuch der Geognosie und Geologie* (Traité de Géognosie et de Géologie); Stuttgart, 2<sup>e</sup> édit., 1849. Ses leçons publiques populaires ont été publiées sous le titre de : *Geologie oder Naturgeschichte der Erde* (Géologie ou Histoire naturelle de la Terre); Stuttgart, 1836-1845, 8 vol. in-8°, traduite en français, en anglais et en hollandais; — *Naturgeschichte des Steinreichs* (Histoire naturelle du Règne Minéral); Stuttgart, nouvelle édit., 1853. Depuis 1830 M. Léonhard rédige aussi l'*Annuaire de Minéralogie, de Géologie, de Géognosie et de la science des Pétrifications* (Jahrbücher für Mineralogie, Geologie, Geognosie und Petrefactenkunde).

Son fils, *Gustave* LEONHARD, né à Munich, le 22 novembre 1816, a publié : *Handwörterbuch der topographischen Mineralogie* (Dictionnaire de Minéralogie topographique); Heidelberg, 1843; — *Geognostische Skizze des Grossherzogthums Baden* (Esquisse géognostique du grand-duché de Bade); Stuttgart, 1846; — *Die Mineralien Badens* (Les Minéraux de Bade); Stuttgart, 2<sup>e</sup> édition, 1854. R. MEYER.

#### Conv.-Les.

LEONHARDI (*Jean-Godefroy*), chimiste allemand, né à Leipzig, le 18 juin 1746, mort à Dresde, le 11 janvier 1823. Il enseigna la médecine successivement à Leipzig et à Wittemberg, et devint en 1791 médecin particulier de l'électeur de Saxe. Ses principaux travaux sont : *Observationes Chemicæ*; Leipzig, 1775; — *De Salibus Succineis*; ibid., 1775, in-4°; — *De Chemicorum Instrumentis mechanicis errorum et dissensus fontibus*; ibid., 1783, in-4°; — *De succorum humanorum Salibus dulcibus*; ibid., 1790, in-4°; — *Pharmacopœa Saxonica*; Dresde, 1820, grand in-8°. D<sup>r</sup> L. Biographie Médicale.

LEONI (*Luigi*), sculpteur, graveur et peintre de l'école vénitienne, né à Padoue, en 1531, mort à Rome, en 1606. Il passa dans cette dernière ville la plus grande partie de sa vie, et s'y fit connaître sous le nom du *Padovano*. Il exécutait en cire, et souvent de mémoire, des portraits de la plus parfaite ressemblance, et parfois après n'avoir vu qu'une seule fois l'original. Il

ne se montra pas moins habile dans l'art de graver des estampes, des acaoux ou des médailles, et dans celui de modeler des figures; il peignit avec talent à l'huile et à fresque l'histoire et le paysage; en un mot, il peut être considéré comme un artiste universel. Honorable par son caractère, recommandable par son instruction, il fréquentait tous les hommes distingués de son temps, et en était justement apprécié. Plein de sentiments religieux, afin de s'entretenir dans la pensée continuelle de la mort et de l'autre vie, on dit qu'il avait toujours sous son lit deux caisses, l'une vide destinée à lui servir de cercueil, l'autre pleine de cierges réservées à ses funérailles, et qu'il ne passait pas un jour sans donner un coup d'œil à ce perpétuel *memento mori*. Il fut enterré en grande pompe dans l'église de Sancta-Maria-del-Popolo. E. B.—K.

Orandi, *Abbeccedario*. — Ticozzi, *Distionario*.

LEONI (*Cav. Ottavio*), graveur et peintre de l'école vénitienne, fils du précédent, né en 1578, mort en 1630. Élève de son père, il fut comme lui surnommé le *Padovano*, bien que, selon toute apparence, il fût né à Rome, où Luigi se fixa de bonne heure. Son coloris est satisfaisant, son dessin correct et facile, sa touche fine et délicate. Il a laissé à Rome quelques tableaux et quelques fresques, et on voit de lui une *Cornélie* au musée de Londres; mais il s'adonna surtout aux portraits, qu'il rendait avec une rare perfection. Il a gravé d'après ses propres dessins une précieuse collection de portraits de peintres. Cet artiste, dont malheureusement un travail excessif avait ruiné la santé, avait été nommé par Grégoire XV chevalier de l'ordre du Christ, et il fut membre de l'Académie de Saint-Luc. E. B.—K.

Baglione, *Vite de Pittori, Scultori ed Architetti dal 1578 al 1642*. — Lanzi, *Storia Pittorica*.

LEONI (*Leone*), architecte, orfèvre, graveur de médailles et sculpteur italien, mort en 1592. Le surnom de *Cav. Aretino*, qu'il prenait lui-même, ne permet pas de douter qu'Arezzo n'ait été sa patrie, bien que quelques auteurs le fassent naître à Menaggio, dans le diocèse de Côme. Le long séjour qu'il fit à Milan ne contribua pas peu à y naturaliser le bon goût de l'école florentine qui y avait été introduit par Léonard de Vinci. La protection de D. Ferrante Gonzaga, gouverneur de la Lombardie, fut l'origine et la principale cause de la renommée, des richesses et des honneurs dont il devait être comblé plus tard, et il la dut sans doute à une médaille qu'il grava d'après Ippolita Gonzaga, fille de D. Ferrante, alors âgée de seize ans; cette médaille est signée en caractères grecs du surnom d'*Aretino*. L'année suivante, Leoni fournit le dessin d'une autre médaille de la même princesse, que Jacopo da Trezzo exécuta vers 1552; enfin, en 1556, il fit la médaille de D. Ferrante lui-même.

Après la mort de celui-ci, César, son fils, vou-

tant honorer la mémoire de son père tout en contribuant à l'embellissement de sa ville de Guastalla, demanda à Leoni une statue en bronze de D. Ferrante, vainqueur de l'Envie, destinée à la place principale de cette ville. Ce travail, sans cesse interrompu par d'autres commandes et par les voyages de l'artiste, traîna tellement en longueur, que le groupe ne fut érigé qu'en 1594, après la mort de César Gonzaga et de Leoni lui-même, sur la place de Guastalla, qu'elle orne encore aujourd'hui.

Charles Quint, appréciant les rares talents de Leoni, voulut qu'il fit sa statue en bronze et qu'il gravât plusieurs médailles à son effigie. Pour s'assurer ses services, il lui assigna une pension de 150 ducats, l'amobilit, et lui donna à Milan un logement sur la place Belgiojoso, dans le palais Pozzi, aujourd'hui encore reconnaissable à des cariatides dont le décora Leoni. Philippe II continua à employer cet habile artiste, et l'Espagne admire les grandes figures de bronze que Leoni fit pour l'Escorial avec l'aide de son fils Pompeo. Le chef-d'œuvre de Leoni se trouve dans la cathédrale de Milan; c'est le tombeau de Jacques de Médicis, marquis de Maignan, monument exécuté d'après un dessin donné par Michel-Ange. La statue du guerrier n'est pas la plus heureuse comme ajustement; mais les figures de La Paix, La Vertu militaire, La Providence et La Renommée, placées dans les entrecolonnes, ont fourni à Leoni l'occasion de déployer tout son talent de fondeur. Quoique dans ces statues on trouve un peu de manière et une grâce un peu étudiée, on y reconnaît cependant une grande élégance de style et une certaine hardiesse sagement modérée sur la corniche. Leoni a signé son œuvre: *Leo. Are. tin. eques fecit.* E. B.—N.

Gosellini, *Vita di D. Ferrando Gonzaga.* — Affo, *Storia di Guastalla.* — Clognara, *Storia della Scultura.* — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi.*

LEONICENO (*Nicolas*), médecin et philologue Italien, né en 1428, à Lonigo (*Leonicum*), château du Vicentin, mort en 1524. Il fit ses études à Vicence sous le grammairien Ognibone de Lonigo, et acquit une connaissance approfondie des auteurs grecs et latins. Il se rendit ensuite à Padoue pour y suivre les cours de philosophie et de médecine. Brasavoia, son disciple et son biographe, prétend qu'après avoir reçu le grade de docteur, il fit un voyage en Angleterre. A son retour il professa successivement à Padoue, à Ferrare, à Bologne les diverses sciences qui composaient alors la philosophie. On ne possède sur sa vie que des détails peu nombreux et douteux; mais il paraît certain qu'il renonça à l'enseignement, et qu'il passa le reste de ses jours à Ferrare. « Ce médecin, dit la *Biographie Médicale*, fut un des premiers qui s'éloignèrent de la barbarie des scolastiques, et qui mirent en honneur les principes et surtout la méthode des anciens Grecs. Hippocrate, Paul d'E-

gine et Rhazes étaient ses auteurs favoris, ce qui témoigne assez de la pureté de son goût. Son estime pour les anciens ne l'aveuglait cependant pas jusqu'à l'empêcher de reconnaître leurs erreurs, et il fut assez sage pour se réserver de cette admiration servile, de cet enthousiasme irréliéchi, qui plus tard exerça une si pernicieuse influence sur la médecine. C'est ainsi, par exemple, qu'il consacra un ouvrage tout entier à relever les erreurs de Pline et d'autres anciens écrivains, et qu'en plusieurs occasions il blâma assez vertement Celse de s'être écarté des auteurs originaux, dont son élégant traité n'est qu'une compilation. Celui qui se propose de lire les ouvrages des médecins du moyen âge doit s'y préparer en méditant ceux de Leoniceno, qui sont remplis d'excellentes vues et de remarques, dont plus d'un écrivain moderne se ferait honneur. » On a de Leoniceno : *De Plinii et aliorum medicorum in medicina Erroribus*; Ferrare, 1492, in-4°; deux philologues, Ermolao Barbaro et Ange Politian, moins versés dans les sciences naturelles que Leoniceno, mais connaissant mieux l'antiquité, relevèrent les nombreuses fautes qu'il avait commises dans cette critique, d'ailleurs pleine de sens et de pénétration; — *Liber de Epidemia quam Itali morbum gallicum vocant, vulgo brassula*; Venise, 1497, in-4°; — *De Dipsado et pluribus aliis serpentibus*; Bâle, 1529, in-4°; — *Opuscula Medica*; Bâle, 1532, in-fol. Leoniceno a traduit en latin plusieurs ouvrages de Galien; le traité *De Partibus Animalium* d'Aristote, l'*Histoire* de Dion Cassius et les *Dialogues* de Lucien. Z.

Angiolgabriele, *Bibliotheca degli Scrittori Vicentini*, t. II, p. 189. — Paul Jove, *Elogia*, n. LXX, p. 162, 1-3. — Papadopol, *Historia Gymnasii Patavini*, vol. I, p. 371. — Fabricius, *Bibliotheca Lat. med. et inf. et.* — Trubochi, *Storia della Letterat. Italiana*, t. VI, part. I, p. 214. — *Biog. Méd.*

LEONICENUS (*Ognibonus*), motu latinisé de OGNI BUONO de Lonigo, grammairien italien du quinzième siècle. Leonicenus était né dans le Vicentin et de la même famille que Nicolas Leonicenus. Il fut l'élève de Victorin de Feltré et d'Emmanuel Chrysoloras, et devint professeur de belles-lettres à Venise. On croit qu'il dirigea l'imprimerie de Nicolas Jenson à Venise. Il a du moins présidé à quelques-unes des meilleures éditions données par cet imprimeur. On a de lui : *Liber de octo partibus orationis ad Frederic. de Gonzaga*; Venise, 1473, in-4°; réimprimé à Ferrare en 1474, par Aug. Carnerio; c'est le premier livre imprimé à Ferrare; — *De Fersu heroico Liber*; Milan, 1473, in-4°; — *Tractatus ad Scandendum* (sans date), in-4°; ces trois opuscules ont été réunis sous le titre de *Grammatices Rudimenta, cum libello de Arte Metrica*; Vicence, 1506; — *Commentarii in Lucani Pharaalia*; Venise, 1475, in-fol.; — *In Tullii dial. De Oratore*; Venise, 1476, in-fol.; — *In Valerium Maximum*; Venise,

1482, in-fol. ; — *in Salustii Catinianam* ; Venise, 1500, in-fol. ; — une édition des deux traités de Cléon : *Rhetoricorum ad Herennium Libri IV* ; *De Inventionis Rhetorica, Libri II* ; Venise (Nic. Jenson), 1470, in-4° ; — une édit. des *Institutiones Oratorias* de Quintilien ; Venise, 1471, in-fol. Leonicensis a traduit un latin quelques *Fables d'Esoppe*, le traité de Xénophon *Sur la Chasse* et les deux traités de saint Athanase *Contre les Gentils* et *les Hérétiques*.

Z.

Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis* (édit. de Manni). — Ant. Orlandi, *Origine e Progresso della Stampa*. — Le P. Laire, *Specimen Typ. romanæ*, p. 225. — *Index libr. ab invent. typogr.* — Quirin, *Iriziana Litteratura*, part. 1, p. 119, 122.

**LEONICO (Angelo)**, poète italien, qui vivait u milieu du seizième siècle ; il était Génois, et composa un ouvrage intitulé : *L'Amore di Troilo et Griseida, ove si tratta in buona arte la guerra di Troia*. Ce volume, imprimé à Venise en 1558, est devenu fort rare ; ses bibliographes italiens ne l'ont pas signalé ou peine en ont-ils fait mention, et ils ne fournissent pas de renseignements sur la vie de l'auteur. Il paraît avoir écrit d'autres productions à vers ; mais une seule a été imprimée, c'est ne tragédie en vers sciolti, intitulée *Il Solato* ; Venise, 1550. G. B.

Quadrio, *Storia d'ogni Poesia*, t. IV.

**LÉONIDAS** (Λεωνίδας), roi de Sparte, le ix-septième de la famille des Agides, tué aux Thermopyles, en 480 avant J.-C. Il était l'un des fils d'Anaxandride (voy. ce nom) par sa première femme, et selon certains récits le frère aîné de Cléombrote. Il épousa Gorgo, fille de son demi-frère Cléonène, et succéda à ce prince vers 490 (son frère aîné Doricos était mort du vivant de Cléonène). Lorsque Xerxès envahit la péninsule hellénique et occupa la Macédoine, u printemps de 480, les Grecs songèrent d'abord à défendre le cours du Pénée ; mais à l'approche des Perses, ne se croyant pas en force our résister, ils évacuèrent la vallée de Tempé, et allèrent prendre position avec leur flotte à l'entrée de l'Euripe. Cependant, le conseil fédéral assemblé sur l'isthme de Corinthe, ne voulant as sacrifier sans combat des provinces aussi importantes que la Béotie et l'Attique, décida u'on défendrait les Thermopyles, la seule route ar où l'ennemi pût passer de la Thessalie dans a Béotie. Le défilé des Thermopyles compris ntre les derniers escarpements du mont Céta t le rivage marécageux du golfe Maliaque (au ord de l'Euripe) était à ses deux extrémités, nthéla et Alpéni, à peine assez large pour laisser asser un char. L'espace situé entre ces deux oints était peu praticable, à cause de l'abondance es sources thermales, qui formaient des marais. e défilé étroit, protégé d'un côté par des montagnes inaccessibles, de l'autre par la mer, dont a flotte grecque était maîtresse, fermé de plus ar un mur à demi ruiné, qu'on pouvait relever

facilement, se prêtait très-bien à la défense. Le conseil fédéral résolut d'y envoyer des forces capables d'arrêter les Perses. Malheureusement il n'avait que très-peu de troupes à sa disposition. Les Athéniens étaient à bord de la flotte, et à la veille d'une bataille navale il n'eût pas été prudent de dégarnir les vaisseaux grecs. La plus grande partie des forces du Péloponnèse ne devaient être disponibles qu'après la célébration des jeux Olympiques et des Carnéennes, deux fêtes nationales qu'il eût semblé impie de négliger au moment où l'invasion étrangère mettait en péril la nationalité hellénique. Dans cet embarras, les Spartiates, qui avaient le commandement en chef de l'armée fédérale (hégémonie) résolurent d'envoyer un corps d'élite qui gardât les Thermopyles en attendant que des forces suffisantes se réunissent sur ce point. Léonidas fut chargé de cette mission dangereuse. Il rassembla à la hâte les contingents disponibles du Péloponnèse : trois cents Spartiates, tous hommes faits et laissant des enfants pour réparer leur perte, des hilotes et des troupes légères, et un certain nombre d'hoplites lacédémoniens, cinq cents hoplites de Tégée, cinq cents de Mantinée, cent vingt de l'Orchomène arcadienne, mille du reste de l'Arcadie, quatre cents de Corinthe, deux cents de Phélie, et quatre-vingts de Mycènes, en tout quatre mille hommes au moins (1). Avec ces troupes il marcha vers les Thermopyles à la fin de juin, et rassembla sur la route sept cents hoplites de Theopie, d'un dévouement à toute épreuve, et quatre cents Thébains, beaucoup moins fidèles à la cause hellénique. Aussitôt arrivé aux Thermopyles, il invita les Phocidiens et les Locriens à se joindre à lui en leur annonçant qu'il formait seulement l'avant-garde d'une puissante armée. Les Locriens et les Phocidiens, enhardis par cette déclaration, envoyèrent un contingent de trois à quatre mille hommes. Jusque là tout se présentait d'une manière favorable ; mais bientôt deux nouvelles nouvelles virent régérer à Léonidas les dangers de sa situation. La flotte grecque, à la suite d'un engagement malheureux avec les Perses, avait abandonné le golfe Maliaque. Un passage peu connu, mais praticable, traversait la chaîne de l'Éta et aboutissait un peu au-dessous de l'extrémité sud-est des Thermopyles. Ainsi la position des Grecs pouvait être tournée des deux côtés. Les troupes du Péloponnèse demandèrent instamment à se retirer sur l'isthme de Corinthe. Léonidas refusa de livrer ses alliés à la merci des Perses, il confia aux Phocidiens la défense du passage de l'Éta, et resta avec le gros de ses troupes aux Thermopyles. En même temps il pressa l'arrivée des renforts.

(1) L'inscription placée sur le tombeau des Grecs tués aux Thermopyles porte à quatre mille le nombre des Péloponnésiens qui défendirent le défilé ; elle est ainsi conçue :

Ici quatre trois millions d'hommes combattirent  
Quatre mille Péloponnésiens.

Xerxès, parvenu à l'entrée du défilé, attendait pour commencer l'attaque que sa flotte, fort maltraitée par la tempête, fût en état d'agir. Le quatrième jour, quoique privé de l'appui de ses vaisseaux, il ordonna aux troupes médées d'emlever le passage. Les Médés étaient braves, mais mal armés et mal exercés. Leurs petites piques, leurs légers boucliers d'osier ne pouvaient rien contre les longues piques, les larges boucliers de métal des Grecs. Leurs attaques confuses se brisèrent contre la ligne serrée et mobile des hoplites helléniques, et ils furent forcés de se retirer après avoir fait des pertes énormes. L'attaque du lendemain, exécutée par les soldats de la garde (les immortels), ne réussit pas mieux, et Xerxès désespérant de forcer ce défilé, si vaillamment défendu, lorsqu'il apprit d'un Malien nommé Ephialtes, l'existence du passage de l'OËta. Il chargea aussitôt le général perse Hydarnès de s'en emparer pendant la nuit de manière à envelopper le lendemain les troupes grecques. Hydarnès exécuta sa mission avec peu de difficultés. Léonidas en fut averti au point du jour avant que le mouvement fût achevé, mais lorsqu'il était déjà trop tard pour s'y opposer. La retraite restait ouverte, et les officiers aussi bien que les soldats étaient d'avis de décamper immédiatement. Léonidas repoussa énergiquement leurs conseils. Ne supportant pas l'idée d'avoir perdu le poste qui lui était confié, pensant avec désespoir aux cris d'indignation qui allaient s'élever dans la Grèce, contre lui et contre l'hégémonie spartiate, il résolut de réparer sa faute (c'en était une de n'avoir pas mieux surveillé le passage de l'OËta) par un acte éclatant d'héroïsme. Il fut encouragé dans sa résolution par l'oracle de Delphes, qui avait déclaré que Sparte elle-même ou un roi de Sparte devait tomber sous les coups des Perses. Il permit aux contingents de se retirer, ne gardant avec lui que les trois cents Spartiates avec leurs hilotes, les Théspiens, qui demandèrent à rester, et les Thébins, qui furent retenus malgré eux. Avec cette petite troupe il prit hardiment l'offensive, et avant qu'Hydarnès eût débouché vers Alpnéi, il enfonça les premières lignes des Perses. Il tomba mort dans la mêlée, et ses soldats, arrachant son cadavre aux Perses et rétrogradant lentement vers Alpnéi, s'arrêtèrent à la sortie du défilé, et exposés d'un côté à l'attaque du corps principal des Perses, de l'autre à celle du détachement d'Hydarnès, ils se firent tuer jusqu'au dernier (1). Les Thébins seuls désertèrent au milieu du combat, et se rendirent aux Perses. Dans les trois journées des Thermopyles les

Grecs perdirent quatre mille hommes, les Perses en eurent vingt mille morts suivant l'évaluation assez vraisemblable d'Hérodote. La légende et la poésie s'emparèrent très-vite de l'action héroïque de Léonidas, et la surchargèrent de détails fabuleux (1). Le récit d'Hérodote, quoique venant d'un contemporain, n'est pas exempt d'exagération et d'un certain arrangement poétique; mais dans son ensemble il est incontestablement vrai. Les détails qu'y ajoutèrent des historiens postérieurs sont indignes de confiance. Pausanias dit que les restes des héros des Thermopyles furent rapportés à Sparte par Pausanias quarante ans après la bataille. Si ce Pausanias est le même que le vainqueur de Platée, il faut lire quatre ans. L. J.

Hérodote, V, 29-31; VII, 175, 202-225. — Pausanias, III, 3, 4, 14; VII, 15. — Diodore, XI, 4-11. — Plutarque, De Herodoti Malignitate, 32; *Apoph. Lac.* — Strabon, I, p. 10; IX, p. 429. — Élien, *Var. Hist.*, III, 25. — Justin, II, 11. — C. Népos, *Tacmis*, 3. — Valerius Maximus, III, 2. — Cléon, *De Fin.*, II, 19, 30; *Tuscul. Disput.*, I, 42, 49. — Simonide, *Epigram.* dans l'*Anthologia Graeca* de Jacobs, vol. I, p. 61. — Grote, *History of Greece*, t. V.

LÉONIDAS II, roi de Sparte, fils de Cléonyme et vingt-huitième prince de la famille des Agides, né vers 315 avant J.-C., mort en 234. Il succéda en 256 à son parent Aréus II, à un âge déjà avancé. Il avait passé une grande partie de sa jeunesse à la cour de Séleucus Nicator, et épousé une femme asiatique, dont il avait eu deux enfants. Ses rapports avec la Syrie le décidèrent à abandonner la politique de ses prédécesseurs, qui avaient cultivé avec soin l'alliance de l'Égypte, et ses mœurs, fort opposées à la vieille austérité spartiate, le rendirent l'adversaire déclaré des réformes d'Agis II. Il les fit rejeter par le sénat. Agis et les autres réformateurs se trouvant alors dans la nécessité de se débarrasser de lui, Géphore Lyandre renouela l'ancienne loi qui défendait à un Héraclide d'épouser une étrangère, et lui interdisait, sous peine de mort, de séjourner en pays étranger. A cette accusation le parti d'Agis en ajouta d'autres, moins fondées, mais qui ne produisirent pas moins d'effet sur le peuple. On prétendit que l'inspection des astres attestait que les dieux étaient irrités contre Léonidas. On l'accusa d'avoir fait à son père, le traître Cléonyme, le serment solennel de travailler à la ruine de Sparte. Léonidas, n'osant pas attendre son jugement, se réfugia dans le temple d'Athéné Chalciéque, où sa fille Chilonis vint le rejoindre. Il fut déposé et remplacé par son genre Cléombrote. Ses intrigues pour re-

(1) Hérodote raconte que deux Spartiates, Eurymus et Aristodème, atteints d'une ophthalmie très-grave, étaient restés à Alpnéi. Eurymus, en apprenant la résolution de Léonidas, ne voulut pas séparer son sort de celui de ses camarades. Il se fit conduire par son hilote dans la mêlée, et périt en combattant. Aristodème au contraire revint à Sparte. Il y fut l'objet du mépris général, et ne recouvra l'honneur qu'en se faisant tuer à la bataille de Platée.

(1) On sait que d'après la légende de Léonidas et ses Spartiates, après s'être préparés à la mort par un banquet, pénétrèrent au milieu de la nuit dans le camp des Perses, et jusque dans la tente du grand roi, et firent un affreux massacre des barbares, surpris; Xerxès lui-même n'échappa à la mort que par sa fuite précipitée. En réalité, le combat commença un peu avant midi, et si les Spartiates prirent l'offensive, ils trouvèrent les Perses sans les armes depuis le point du jour et n'attendant pour attaquer que le signal de l'arrivée de Hydarnès sur les derrières de la petite armée grecque.

prendre le trône échouèrent, et il dut se retirer à Tégée. Quelques années plus tard, en 240, les Spartiates, fatigués de la mauvaise administration d'Agésilas, oncle d'Agis, rappellèrent Léonidas, qui usa cruellement du pouvoir et fit périr Agis. Son règne, qui dura encore quatre ans, n'offre plus rien de remarquable; il laissa en mourant le trône à son fils, Cléomène III. L. J.

Pitarque, *Agis*, 3, 7, 10-12, 16, 21; *Cléomènes*, 1-3. — Pausanias, III, 6. — Clinton, *Fasts Hellenici*, vol. II, p. 217. — Droysen, *Hellenismus*, vol. II.

**LÉONIDAS de Tarente**, poète grec, vivait dans le troisième siècle avant l'ère chrétienne. On a sous son nom une centaine d'épigrammes; recueillies dans la *Guirlande* de Mélaëge, elles passèrent de là dans les diverses anthologies antérieures. Brunck les a rassemblées dans ses *Analecra*, en y ajoutant des épigrammes qui appartiennent à Léonidas d'Alexandrie, tandis qu'il en a omis d'autres, qui sont réellement l'œuvre du poète de Tarente. Jacobs a signalé ces erreurs dans son *Anthologia Græca*, vol. XIII, p. 909, et Aug. Meineke les a réparées dans son *Delectus Poetarum Anthol. Græcæ*, p. 24-52. Dans cette dernière collection les épigrammes de Léonidas sont au nombre de cent huit; elles consistent principalement en inscriptions pour des offrandes pieuses et des objets d'art; le style en est un peu sec, mais ingénieux et de bon goût. On n'a sur Léonidas que des détails peu nombreux, dispersés dans ses épigrammes. Il semble qu'il vivait du temps de Pyrrhus. D'après son épitaphe, il naquit à Tarente, et à la suite de longs voyages, pendant lesquels les Muses furent sa principale consolation, il mourut et fut enseveli loin de sa terre natale.

**LÉONIDAS d'Alexandrie**, dont les épigrammes ont été quelquefois confondues avec celles du précédent, était né, comme il nous l'apprend, sur les bords du Nil. Il quitta l'Égypte pour Rome, où il enseigna longtemps la grammaire sans attirer l'attention, mais où il finit par obtenir le patronage de la famille impériale. Il vivait sous Néron. Ses épigrammes sont fort médiocres; quelques-unes se distinguent par un singulier artifice, qui consiste à renfermer dans chaque distique le même nombre de lettres. Ces poésies se nommaient *épigrammes d'une valeur numérique égale* (*ισόσημα ἐπιγράμματα*). Les poésies des deux Léonidas ont été publiées séparément par Ch. Meineke: *Utriusque Leonidas Carmina, cum argumentis, varietate lectionis, scholiis et commentario*; Leipzig, 1791, in-8°. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IV, p. 479-480. — Ilgen, *Poesias Leonidas Turantini Specimen*, dans son *Opuscula varia Philologica*, t. I. — Clinton, *Fasts Hellenici*, t. II, p. 483. — Bernhardt, *Grundriss d. Griech. Litt.*, vol. II, p. 1088.

**LÉONIDAS**, médecin grec, vivait pendant le second siècle de l'ère chrétienne. Ses ouvrages sont perdus; il est cité dans un des écrits qui portent le nom de Gallien, mais que la critique

moderne regarde comme supposés; il avait adopté les principes de l'école dite méthodique, non sans les modifier. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 408. — Sprengel, *Hist. de la Médecine* (en allemand), t. II, p. 190.

**LÉONIO (Vincent)**, poète italien, né à Spolète, en 1650, mort le 26 juin 1720. Il était avocat à Rome. Il fut un des fondateurs de l'Académie des Arcades, en 1690, et contribua par ses exemples et ses préceptes à réformer la poésie italienne. Ses poésies ont été insérées dans le recueil *Delle Rime e delle Prose degli Arcadi*, et dans les *Arcadum Carmina, pars prior*. On a encore de lui un éloge de Justin Ciampini, dans les *Vite degli Arcadi illustri*, t. II. Z.

*Vite degli Arcadi illustri*.

**LEONIUS**, poète latin moderne, vivait vers le milieu du douzième siècle. Les critiques l'ont diversement supposé chanoine de Saint-Victor, de Saint-Benoît, et de Notre-Dame de Paris. M. Guignée s'efforce d'établir que Leonius ne fut jamais chanoine régulier de Saint-Victor, mais qu'il fut successivement chanoine séculier de Saint-Benoît et de Notre-Dame. Ses poèmes n'ont pas été imprimés. Le principal est une traduction de l'Ancien Testament en vers latins. Il faut y joindre quelques éptres. Le volume 97 du fonds de Saint-Victor nous offre le recueil le plus complet de ses œuvres. Suivant la mode de son temps, Leonius a composé quelques vers rimés; mais rien ne prouve qu'il ait jamais fait usage de la rime *léonine*. On l'a donc mal à propos considéré comme l'inventeur de ce rythme. On a des vers léonins du sixième, et même du cinquième siècle. B. H.

Lebeuf, *Hist. du Diocèse de Paris*, t. I. — *Hist. Littér. de la France*, t. XIII, p. 434.

**LÉONNAT (Λεωνάτος)**, général macédonien de Pella, un des lieutenants les plus distingués d'Alexandre, mort en 322 avant J.-C. Suivant Quinte-Curce il descendait de la famille royale, ce qui explique pourquoi il occupait une des premières places à la cour de Philippe. Il accompagna Alexandre en Asie comme officier des gardes (*στραῖτοι*), et pendant l'expédition d'Égypte, en 331, il devint un des sept gardes du corps (*σωματοφύλακες*) ou plutôt aides de camp du roi. Il partagea en cette qualité l'intime confiance d'Alexandre avec Héphestion, Perdicaas et Ptolémée. Ainsi il fit partie du conseil secret qui informa sur la culpabilité de Philotas, et assista au meurtre de Clitus, qu'il tenta vainement d'empêcher. En 327 il fut blessé à côté d'Alexandre dans la première attaque contre les tribus barbares de la vallée du Chuès, et avec Peucestes, il sauva la vie à ce prince dans l'assaut de la ville des Malliens. Il commanda ensuite la cavalerie légère qui protégea la flottille en suivant la rive droite de l'Indus. Lorsque les Macédoniens revinrent en Perse, Léonnat resta avec un corps de troupes dans le pays des Orites, pour soumettre cette tribu et maintenir les com-

munications entre la flotte de Néarque et l'armée d'Alexandre. Il s'acquitta de cette double mission avec un succès qui lui mérita une des couronnes d'or décernées par Alexandre pendant son séjour à Susse, en 325. Il tenait une place si distinguée parmi les généraux macédoniens que dans les premières délibérations après la mort d'Alexandre, il fut question de l'associer à Perdicas pour la satrapie de la Phrygie mineure. Fort mécontent de sa part, il attendit avec impatience l'occasion de s'agrandir aux dépens de ses collègues, et crut la trouver dans le double appel que lui adressèrent Antipater, attaqué par les Grecs insurgés, et Cléopâtre, sœur d'Alexandre, laquelle voulait se défaire d'Antipater lui-même. Il se hâta donc de passer en Europe, avec l'intention de repousser d'abord les Grecs qui bloquaient Antipater dans Lamia, de chasser ensuite Antipater et d'épouser Cléopâtre, qui lui apporterait en dot la couronne de Macédoine. Mais dès sa première rencontre avec les Grecs confédérés, en 322, il fut vaincu et tué. On ne cite d'autres traits particuliers de son caractère que son excessive passion pour la chasse, et son amour de la magnificence.

Y.

Arrien, *Anabasis*, II, 12; III, 5; IV, 12, 21, 26, 30; VI, 10, 18, 20, 22, 28; VII, 5; *Indica*, 18, 23, 42. — Quinte-Curce, III, 12; VI, 4; VIII, 1; IX, 10; X, 7, 9. — Diodore de Sicile, XVI, 94; XVII, 8, 87; XVIII, 22, 14, 18. — Pline, *Alexand.*, 21, 49; *Eumenes*, 3; *Ptoleion*, 28. — Elien, *Var. Hist.*, IX, 8. — Justin, XIII, 2, 4, 5.

**LÉONORI (Pietro-Giovanni)**, peintre de l'école bolonaise, avait vers 1400 peint dans le bureau de l'impôt du sel une Madone et quatre saints, et décoré d'autres fresques quelques édifices publics de Bologne. E. B— n.

Mastri (Antonio), *Bologna perustrata*, 1668.

**LÉONTIUS (Alexis-Léontievitch)**, sinologue russe, mort à Saint-Petersbourg, le 12 mai 1786, fit partie de l'ambassade que l'impératrice Elisabeth envoya en 1742 auprès de l'empereur de Chine à l'occasion de son avènement au trône, séjourna dix ans à Pékin, fut nommé à son retour à Saint-Petersbourg traducteur au collège des affaires étrangères, fit partie une seconde fois d'une mission en Chine en 1767, et devint membre de l'Académie des Sciences et conseiller de chancellerie. Voici la liste de ses traductions du chinois en russe : les *Œuvres du philosophe chinois Depej*; Saint-Petersbourg, 1771, in-8°; — *Instruction sur la Culture du Thé et de la Soie*, traduction en vers du Wang-pou - Kouang; Saint-Petersbourg, 1776, in-8°; — *Fables chinoises*; Saint-Petersbourg, 1776; — *Relation de la guerre des Chinois contre les Songaris*; Saint-Petersbourg, 1777, in-8°; — les *Préceptes du Khan Yung-Ching*; Saint-Petersbourg, 1778; — *Pensées chinoises*; Saint-Petersbourg, 1778, in-8°; — le *Code chinois*; Saint-Petersbourg, 1778, 2 vol. in-8°; — *Statistique de la Chine*;

Saint-Petersbourg, 1778, in-8°; — le *Sé-chou-gey de Confucius*; Saint-Petersbourg, 1780, in-8°; — un *Alphabet chinois*; Saint-Petersbourg, 1780, in-8°; — un recueil des *Lois chinoises*; Saint-Petersbourg, 1781, 3 vol.; — *Tian-chinko, ou Entretien angélique*; Saint-Petersbourg, 1781; — *Voyage d'un ambassadeur chinois chez les Kalouks*; Saint-Petersbourg, 1782; — *Prophétie chinoise touchant N. S. J.-Christ*; Saint-Petersbourg, 1784; — *Description des huit bannières qui composent la nation mandchoue*; Saint-Petersbourg, 1784, 16 vol. in-8°; — *Notice sur le Jeu des Echecs*.

A. G.

Bantich - Kamenski, *Rapports diplomatiques de la Russie avec la Chine*. — *Dictionnaire Historique de Bantich-Kamenski et de la métropole Eugène*.

**LÉONTIUM (Λεόντιον)**, courtisane grecque, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Elle fut l'élève et la maîtresse d'Épicure. Si on ne tient pas compte d'une prétendue lettre de Léontium à Lamia insérée dans les *Lettres d'Alciphron*, tout ce que l'on sait de cette courtisane se réduit à quelques lignes de Diogène Laërce, et à de brèves mentions de Pline et de Cicéron. Diogène Laërce rapporte quelques mots d'une lettre qu'Épicure écrivit à cette courtisane : « Par Apollon, ma chère Léontium, de quel enthousiasme nous avons été remplis en lisant ta petite lettre. » Il semble que l'attachement du philosophe fut vif et durable et que Léontium n'en était pas indigne, du moins par son intelligence. Elle s'occupa elle-même de philosophie, et suivant Cicéron elle écrivit en style élégant et attique un traité contre Théophraste. Pline ajoute que cette audace donna lieu au proverbe « choisir un arbre pour se pendre » (suspendio arborem eligere). Ce proverbe énigmatique signifie sans doute qu'après un tel excès d'audace il ne restait plus qu'à se pendre. Pline cite un portrait d'elle par Théodore, qui l'avait représentée dans une attitude méditative. Entre ses nombreux amants on trouve mentionnés Métrodore, disciple d'Épicure, et le poète Héréménanax de Colophon. Léontium eut une fille nommée Danaé, qui fut aussi une hétéra célèbre.

Y.

Diogène Laërce, X, 4. — Athènes, XIII, 282, 283, 287. — Cléon, *De Nat. Deorum*, I, 33; — Plin., *Hist. Nat.*, XXXV, 51.

**LÉONTIUS**, philosophe et mathématicien du sixième siècle. Il nous a laissé un ouvrage de peu d'importance, intitulé *De la Construction de la sphère d'Aratus*, dans *Astron. veterum scripta*; Venise, 1493. Il y explique la construction et les usages d'une sphère céleste où il avait disposé les constellations, comme les décrit ce poète, qu'il contredit plus d'une fois : c'est une sorte de commentaire de l'œuvre d'Aratus.

E. M.

Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. IV.

**LÉONTIUS de Byzance** (1), historien byzantin

(1) On connaît encore un *Léontius de Byzance* ou de Constantinople, écrivain ecclésiastique, qui vivait au com-

vivait dans la première moitié du dixième siècle. Le nom de Léontius a été donné peut-être à tort au continuateur anonyme de la *Chronographie* de Théophane. Cet écrivain, quel que fût son nom, vivait sous le règne et dans l'intimité de Constantin Porphyrogénète, qui lui demanda d'entreprendre cette continuation, et lui en fournit les matériaux. Cet ouvrage, dans sa forme actuelle, va jusqu'à la seconde année du règne de Romain, fils et successeur de Constantin Porphyrogénète, et finit si brusquement que l'on suppose qu'il n'a pas été achevé ou qu'il ne nous est pas parvenu tout entier. Dans la rédaction actuelle de la *Chronographie*, on distingue l'œuvre de trois auteurs : 1° L'histoire des empereurs Léon V l'Arménien, Michel II d'Amorium, Théophile, fils de Michel, et Michel III et Théodora, fils et veuve de Théophile, par Léonce, sur les matériaux fournis par Constantin Porphyrogénète; 2° la *Vie de Basile le Macédonien*, par Constantin Porphyrogénète lui-même, bien que Labbe et Cave l'assignent aussi à Léontius; 3° les *Vies de Léon VI et d'Alexandre, fils de Basile*, celle de Constantin Porphyrogénète et le commencement du règne de Romain II par un auteur inconnu. Cette troisième partie est plus soignée que les deux premières, et est en grande partie empruntée à des sources connues. La première édition de la *Chronographie* fait partie de la collection byzantine de Bonn; elle avait été préparée par Jombellis, et parut après sa mort, en 1685, dans un volume intitulé *Of μὲν Θεοφάνη, Scriptores post Theophanem*. Cet ouvrage a été réimprimé dans la collection de Venise, 1789, et dans celle de Bonn, par les soins de Bekker, 1836, n-8°. La *Vie de Basile* par Constantin Porphyrogénète avait été imprimée séparément dès 1653, dans les *Συμμικτά* d'Allatius. : Y.

Labbe, *De Byzantinis historicis Scriptoris Preterition;* *Catalogus Scriptorum*, c. 38; *Deincepsio Apparat*, pars II. — Vossius, *De Historicis Græcis*, l. IV, c. 21. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. VII, p. 681; vol. III, p. 318. — Cave, *Hist. Lit.*, vol. II, p. 60.

**LÉONTORIUS.** Voy. CONRAD DE LEONBERG.

**LÉOPARD (Paul)**, érudit flamand, né à samberg près Furnes, en 1510, mort à Bergues-saint-Winoc, le 3 juin 1565. Il fit ses études à Douvain, et apprit la langue grecque sous Nicolas Jénard et Rutger Rescius. Il ouvrit ensuite à Fosscoot une école d'humanités où il transporta plus tard à Bergues-Saint-Winoc, où il mourut. Son érudition a été hautement appréciée par Juste-Lipse, Scaliger, Casaubon, etc. On a de Léopard : *Vita et Christ, sive Apophthegmata, Iristippi, Diogenis, Democriti, Stratontis,*

*Demosthenis et Aspatæ; Anvers, 1556, in-12; — Emendationum et Miscellaneorum Libri XX* (posthumes); Anvers, Plantin, 1568, in-4°. Suivant Colomiez « le savoir, le bon goût et le bon sens brillent de toutes parts dans cet ouvrage ». — Z—Z.

De Thou, *Hist.*, lib. XXXIX (Paris, 1600), p. 288. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 714-715. — Colomiez, *Bibliotheca choisis*, p. 62.

**LEOPARDI (Le comte Giacomo)**, célèbre poète italien, né à Recanati, entre Loreto et Macerata, dans la marche d'Ancone, le 29 juin 1798, mort à Naples, le 14 juin 1837. Il était fils aîné du comte Ronaldo Leopardi et de la marquise Adélaïde Antici, et fut élevé dans la maison paternelle. Deux ecclésiastiques, Torres et Sanchini, lui enseignèrent le latin et les éléments de la philosophie. A partir de quatorze ans il n'eut plus pour ses études ni maîtres ni guides d'aucune sorte, et depuis plusieurs années déjà il savait s'en passer. Selon M. de Sinner « dès l'âge de huit ans, Leopardi essaya seul d'apprendre le grec, et trouvant la grammaire classique de Padoue au-dessous de ce qu'il désirait, il se mit à lire, dans un ordre chronologique, les auteurs que contenait la riche bibliothèque de son père ». Lui-même dit qu'à l'âge de dix ans il se lança dans cette entreprise folle et désespérée (maîtrise et desperatissimo), sans maître, sans la moindre indication qui pût le guider, sans rencontrer autour de lui des encouragements et de la sympathie. A l'âge de seize ans il possédait toute la littérature ancienne classique, une grande partie des auteurs grecs et latins de la décadence, une partie des Pères de l'Église. Il avait acquis en même temps une connaissance exquise et profonde de sa propre langue; il savait aussi le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'hébreu, et on trouve dans ses œuvres la preuve qu'il écrivait facilement au moins les deux premières de ces langues. Ce précoce amas de savoir n'encombrait pas sa jeune tête, et laissait à ses riches facultés intellectuelles, à sa raison, à son imagination leur libre et puissant essor.

La carrière de Leopardi se divise en trois périodes non pas nettement tranchées, mais cependant distinctes. La première partie appartient à la philologie, la deuxième à la poésie, la troisième à la philosophie. En lui, le génie critique, soutenu et excité par une immense lecture, se développa d'abord. En 1816 l'héritier adolescent prépara une édition de la *Vie de Plotin* par Porphyre avec la traduction de Marseille Fiein corrigée. Ce travail, resté inédit, fut communiqué plus tard à Creuzer, qui en tira les matériaux de plusieurs pages des *Addenda et Corrigenda* qui terminent son édition de Plotin (t. III, p. 499). A cette même année 1814 se rapportent une grande dissertation sur la vie et les écrits des principaux rhéteurs du deuxième siècle de l'ère chrétienne, et un recueil des fragments des premiers Pères de l'Église. La lecture des écrivains

naissance du septième siècle et sur lequel on peut consulter Canisius, *Vita Leonitii*, dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon, vol. IX, et *Lectioes antiquæ*, vol. I, p. 237. — Cave, *Hist. Lit.*, vol. I, p. 543. — Vossius, *De Historicis Græcis*, l. IV, c. xviii. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VIII, p. 309, etc. vol. XII, p. 688. — Oudin, *De scriptoribus et Scriptis eccles.*, vol. I, col. 1482. — Mansi, *Concilia*, vol. VII, col. 797. — Galland, *Bibliotheca Patrum*, vol. XII, *Prolegom.*, c. 20.



grecs et latins de la décadence et des premiers historiens ecclésiastiques lui suggéra l'idée et lui fournit la matière d'un *Essai sur les Erreurs populaires des Anciens*, qu'il composa en 1815, dans l'espace de deux ou trois mois. Il y détermine par des textes précis les opinions répandues parmi les anciens au sujet des dieux, des oracles, de la magie, des songes, des géants, des pygmées. Ce n'est pas une simple compilation. Le jeune auteur manie en maître les innombrables renseignements que ses lectures lui ont fournis, et il les juge avec une critique ferme et fine, bien qu'un peu arriérée; ce qui n'a rien d'étonnant puisque Leopardi ne connaissait pas alors les travaux de la critique allemande moderne. Tout ce qu'il savait il le devait à lui-même, à son application au travail. La conscience de son génie, le pressentiment de la gloire le stimulaient dans ces années d'immenses labeurs et de grandes espérances. En septembre 1817 il écrivait à son ami Giordani : « Je suis bien certain que je n'ai pas de disposition à vivre dans la foule : la médiocrité m'ennuie à mourir, mon désir est de prendre l'essor, de devenir grand et immortel par le génie et par l'étude, entreprise ardue et peut-être chimérique; mais l'homme ne doit pas être pusillanime et désespérer de lui-même. » Pour apprécier tout le mérite des efforts de Leopardi, il faut tenir compte du triste état des études philologiques en Italie et du peu de ressources que le jeune auteur trouvait dans sa ville natale. Il sentait vivement les inconvénients d'un plus long séjour à Recanati, et il aspirait à quitter cette ville. Mais son père, catholique zélé, soupçonnant peut-être chez l'héritier de dix-neuf ans des tendances contraires, voulait le garder à la maison, afin de mieux le contenir dans l'orthodoxie. Forcé de rester à Recanati, Leopardi multipliait les œuvres qui pouvaient signaler son nom à ses compatriotes. Il fut en 1816 et 1817 un des collaborateurs du *Spettatore* de Milan, auquel il adressa des dissertations critiques et des traductions de poètes grecs et latins. Il attachait une grande importance aux traductions, et comprenait parfaitement les conditions de ce genre littéraire, bien qu'il ne parvint pas toujours à en surmonter les difficultés. Ses versions en vers de Moschus (1815), du premier livre de l'*Odyssée* (1816), du second livre de l'*Énéide* (1817), sont remarquables, quoique très-inférieures à ses excellentes traductions en prose d'opuscules de Xénophon, d'Épictète, d'Isocrate, composées beaucoup plus tard et publiées après sa mort. Sans s'asservir à la lettre des auteurs anciens, ces libres et exquises traductions en reproduisent fidèlement l'esprit, et sont aussi fraîches, aussi vives que des ouvrages originaux. En 1817 il fit paraître deux petites odes grecques anacréontiques, qu'il attribuait à quelque ancien et qui sont de bons exercices d'écolier, et un *hymne* à Neptune, qu'il prétendait traduire sur un texte

grec récemment découvert. Cette dernière composition est tout à fait dans le goût de l'antiquité hellénique, et prouve combien Leopardi disait vrai en assurant qu'il concevait plus nettement et plus vivement la manière de penser des Grecs que celle des Latins et même des Italiens. Vraiment antique dans ses traductions, il ne le fut pas moins dans ses œuvres poétiques originales. En 1818 il adressa à l'illustre poète V. Monti et fit imprimer à Rome ses deux premières canzones, l'une sur l'Italie, l'autre sur le monument de Dante que l'on préparait à Florence. En 1820 il publia à Bologne une troisième canzone adressée à Angelo Mai, au sujet de la République de Cicéron que ce savant venait de découvrir. Un sentiment amer et triste, tour à tour morne et impétueux, anime ces trois canzones, le sentiment de la déchéance de l'Italie. C'est surtout dans la canzone sur le monument de Dante que la douleur patriotique du poète éclate avec majesté : « O père illustre du mètre toscan, s'écrie-t-il, si des choses de la terre, si de ce pays que tu as placés si haut, quelque nouvelle parvient à vos rivages, je sais bien que ce n'est pas pour toi que tu ressens de la joie. Car moins solides que la cire et moins que le sable, au prix du renom que tu as laissé, sont les bronzes et les marbres, et si jamais de nos esprits tu déchus, si jamais tu pouvais déchoir, que croisse, s'il peut croître, notre malheur, et que dans un deuil éternel se lamente la nation oubliée du monde entier ! » A ces fiers accents auxquels Dante aurait reconnu un poète de sa race, les Italiens saluèrent l'espoir de leur poésie lyrique. Encouragé par sa réputation naissante, Leopardi se décida, malgré la pénurie de ses ressources, à quitter Recanati, dont le climat, un peu rude, ne convenait pas à sa santé ruinée par l'excès du travail. Il se rendit en septembre 1822 à Rome, où il fut chargé de dresser le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque Barberine. Pendant ce premier séjour à Rome, il fit paraître dans les *Effemeridi letterarie Romane* deux savants articles sur le Philon arménien d'Aucher et sur l'édition de la République de Cicéron par A. Mai, et un travail critique très-remarquable sur la Chronique d'Éusèbe nouvellement donnée par Mai et Zohrab. Ce dernier article procura à Leopardi la connaissance de Niebuhr, alors ministre de Prusse à la cour pontificale. Le grand historien, apprenant que l'auteur des articles sur Éusèbe était à Rome, se mit à sa recherche, et eut beaucoup de peine à le trouver. « Imaginez mon étonnement, dit-il à Bunsen, quand je vis devant moi, dans une pauvre petite chambre, un tout jeune homme, pâle et gauche, et dont la figure amaigrie annonçait une mauvaise santé. Ce jeune homme est de beaucoup le premier, ou plutôt le seul véritable helléniste de l'Italie, et l'auteur d'observations critiques qui seraient honneur au premier philologue de l'Allemagne, et il n'a que vingt-deux

ans (1). Il a atteint ce profond savoir, sans école, sans maître, sans secours, sans encouragement, séquestré dans la maison de son père! J'apprends aussi qu'il est un des premiers poètes italiens contemporains. Quel peuple noblement doué! Niebuhr ne se contenta pas de confier son admiration à un ami, il la consigna dans la préface de son édition de Mérobaude (2). Désolé de voir le jeune et grand écrivain dans une position si précaire, il aurait voulu l'attirer en Allemagne, et lui fit entrevoir une chaire de philosophie grecque à l'université de Berlin. La faible santé de Leopardi ne lui permit pas d'accepter cette proposition. Niebuhr essaya alors de lui faire donner un emploi par le cardinal Consalvi; mais le prélat exigeait que le poète entrât dans les ordres: c'était une condition que Leopardi ne pouvait accepter. Les convictions catholiques de son enfance avaient disparu, sans être remplacées par les doctrines d'une philosophie religieuse. Une fois sur la pente du doute, il dépassa les extrêmes limites du déisme, et arriva jusqu'à la négation radicale des idées théologiques et métaphysiques. Son séjour à Rome ne le ramena pas à des sentiments orthodoxes. Dans cette disposition d'esprit, ne pouvant pas prétendre à la prêtrise, la seule carrière qui lui offrit quelque perspective de fortune, et à bout de ressources, il dut retourner à Recanati (3), en mai 1823. Là solitaire, en désaccord avec son père, forcé par la maladie de renoncer à l'étude, qui avait été jusque là sa principale consolation, il se réfugia dans une mélancolie hautaine, dans une sorte de stoïcisme sans repos et sans espérance. Il composa alors sa canzone de Marcus Brutus (*Bruto minore*). Dans les suprêmes paroles qu'il prête au dernier des Romains il est facile de reconnaître ses propres sentiments. « O hasards, s'écrie Brutus! ô frère humanité! Nous sommes une abjecte partie des choses; et ni les glèbes ensanglantées, ni les cavernes pleines de hurlements ne s'émeuvent de notre malheur, et l'humaine souff-

frante ne fait point pâhir les étoiles. Je n'invoque en mourant ni les rois sourds de l'Olympe et du Cocyte, ni l'indigne terre, ni la nuit, ni toi suprême rayon de la mort noire, ô souvenir de l'âge futur! Que peuvent pour l'apaisement et pour l'honneur d'un fier tombeau les sanglots, les paroles et les dons d'une vile multitude? Les temps se précipitent vers le pire, et c'est à tort que l'on confierait à la postérité corrompue l'honneur des nobles âmes et la suprême vengeance des vaincus. Qu'autour de moi le fauve oiseau de proie agite ses ailes; que la bête féroce serre mon corps dans ses griffes, que l'orage entraîne ma dépouille inconnue, et que le vent recueille mon nom et na mémoire! » Cette admirable élégie de *Brutus le jeune* parut dans l'édition des *Canzoni*; Bologne, 1824, avec une préface intitulée: *Comparaison des paroles de Brutus et de Théophraste à l'article de la mort*. On sait que Théophraste près de mourir déclara à ses disciples que rien n'est plus vain que la gloire, et Brutus, au moment de se jeter sur son épée, s'écria que la vertu n'est qu'un nom. Leopardi, approfondissant le sens de ces paroles, leur attribua une portée peut-être excessive. Il y voit comme le dernier mot de l'antiquité reconnaissant la vanité des deux puissants mobiles, la gloire et la vertu, qui jusque là l'avaient excitée aux grandes actions. A partir de ce moment, selon lui, l'humanité, dépouillée de ses illusions terrestres, se réfugia dans la suprême illusion d'une autre vie. Mais la gloire a de la douceur même pour ceux qui en proclament la vanité, et Leopardi trouva quelques consolations dans le succès de ses poésies. Il quitta une seconde fois le toit paternel, et partagea les années 1825 et 1826 entre Milan et Bologne. De 1827 à 1829 il vécut à Florence. Il passa à Recanati le rude hiver de 1829-1830, puis revint à Florence, où il demeura jusqu'en 1831. Obligé, par la sévérité de son père, de demander des ressources au travail littéraire, si faiblement rétribué en Italie, il publia une édition des *Poésies* de Pétrarque avec un excellent commentaire, puis deux *Chrestomathies* italiennes, l'une en prose et l'autre en vers. Il participa activement à la rédaction de l'*Anthologia* de Florence. Ces années de 1825 à 1830 furent la période la plus brillante de sa vie littéraire. En 1826 il traduisit dans le langage italien des *trécintistes* des actes des martyrs tirés du recueil de Combéffis, *Illustrum Martyrum lecti Triumphi*, et ce pastiche érudit trompa les juges les plus exercés. En 1826 il fit paraître, sous le simple titre de *Versi*, un second recueil de poésies composé d'idylles, d'élégies, de traductions en vers de la *Batrachomyomachie* et des iambes de Simonide d'Amorgos contre les femmes. Ce petit volume complète heureusement les *Canzoni*, et par les teintes gracieuses et tendres des élégies, par la gaieté satirique des deux traductions, il cor-

(1) Leopardi en avait alors vingt-quatre; mais il avait composé son article à l'âge de vingt ans.

(2) Voici les paroles de Niebuhr: « Comes Jacobus Leopardus, Recanatensis, Picens, quem Italiae sum jam nunc conspicuum ornamentum esse popularibus meis mentio; in dissequo eum ad majorem civitatem perventurum esse spondeo: ego vero, qui candidissimum preciarum adolescentis ingenium; non secus quam egregiam doctrinam, valde diligam, omne ejus honore et incrementum litabor. » (*Præf. ad Flaviî Nepotidîs Carmina*, ed. 2, p. 18).

(3) Leopardi détestait le séjour de Recanati. Il appelle cette ville un désert, une cage, une caverna, une prison, un trou noir, un Tartare, une tombe. « La Marche, dit-il, est la plus sombre partie de l'Italie, et Recanati la plus noire partie de la Marche; sa littérature consiste dans l'alphabet, ni plus ni moins. » La mauvaise humeur du poète allait sans doute trop loin; Recanati offrait plus de ressources littéraires. Le père du poète était lui-même un archéologue instruit, et on cite de lui un ouvrage intitulé: *La santa Casa di Loreto; discussioni storiche e critiche*. Ce traité, remarquable par la bonne foi et la plume de l'auteur, n'était pas un de ces ouvrages que Leopardi pût apprécier et qui pussent le consoler dans le désert de Recanati.

riges les couleurs dures et sombres du premier recueil. En 1827 Leopardi publia ses opuscules moraux (*Operette morali*) presque tous sous forme de dialogues, et dont quelques-uns avaient déjà paru dans *Nuovo Ricogliatore* de Milan. Pour le style, ce recueil est, suivant Manzoni, ce que la prose italienne a produit de plus parfait au dix-huitième siècle; pour le fond, c'est un chef-d'œuvre d'observation morale. Jamais les illusions et les sottises humaines n'avaient été pénétrées avec plus de finesse, ni raillées avec une ironie plus impitoyable (1).

Dans ces années si bien remplies, au milieu d'amis éprouvés, tels que Capponi, Niccolini, Pucci, Leopardi aurait trouvé quelque bonheur si ses infirmités n'avaient augmenté de jour en jour. Dès l'âge de vingt ans il avait dû interrompre en partie ses études philologiques, et plus tard le progrès du mal le contraignit d'y renoncer tout à fait. La maladie de Leopardi était des plus compliquées : par suite d'un ramollissement et d'une déformation des os, tous les viscères de la poitrine, comprimés d'une manière anormale, éprouvèrent des altérations profondes; la circulation et la digestion se faisaient mal, la respiration était haletante et difficile; des symptômes de phthisie pulmonaire et d'hydropisie se manifestèrent. Cet état maladif remontait à la jeunesse de Leopardi, et c'est à peine si dans les vingt dernières années il eut quelques mois de répit. Depuis Pascal on n'avait pas d'exemple d'une aussi grande intelligence si cruellement opprimée par les infirmités du corps. Désespérant de pouvoir jamais reprendre ses travaux, il remit en octobre 1830 tous ses manuscrits philologiques à M. de Sinner, qui devait les publier (2). Vers la même époque (décembre 1830), il publia à Florence une édition de ses poésies avec une belle et touchante dédicace à ses amis. Il se rendit ensuite à Rome, revint en 1832 à Florence, où il donna une édition nouvelle des *Operette morali*, avec des additions, et alla en octobre 1833 s'établir à Naples avec son ami dévoué Ranieri, qui entoura de soins ses dernières années. Là il commença une édition

complète de ses œuvres italiennes. Les *Canti* furent corrigés et augmentés de onze pièces nouvelles; mais la réimpression des *Operette morali* fut arrêtée par la censure napolitaine. Le climat de Naples produisit une amélioration sensible dans sa santé. Le poète commença à espérer de longues années, et lui qui jusque-là avait si souvent appelé la mort comme une libératrice, s'attacha à la vie comme à un bien d'autant plus précieux qu'il était moins espéré. Mais le mieux n'était qu'apparent. La maladie poursuivait sourdement ses ravages, et le mercredi 14 juin 1837, à cinq heures de l'après-midi, au moment où il allait monter en voiture pour se rendre à sa petite habitation de campagne, il mourut subitement d'un épanchement dans la poitrine. Il venait d'achever une épopée satirique en huit chants, sous le titre de *Continentali* (*Paralipomeni*) de la *Entrarhomero* d'*Homère*. La versification de ce poème est excellente, mais la gaieté en est singulièrement amère et féroce. Les sentiments que Leopardi y exprime sont d'autant plus tristes qu'ils y présentent sous une forme sarcastique. Les mêmes sentiments se reproduisent, mais d'une manière sérieuse et plus propre à exciter une sympathie dans sa *Correspondance*. C'est à cet esprit, si misérablement tourmenté par les circonstances extérieures, se révèle dans sa fièvre simple, dans l'étonnante fertilité de son talent et aussi dans l'irréductible angosse de sa pensée. Une de ses lettres les plus remarquables est celle que M. Sainte-Beuve a publiée, et qui est adressée à M. de Sinner. « Leopardi, beau génie d'une lettre écrite en italien, s'exprime tout d'un coup en français, comme pour rendre plus nettement sa pensée et pour adresser sa profession de foi à plus de monde (1). » Le poète venait de lire dans l'*Hesperus* de Stuttgart un article, d'ailleurs bienveillant, qui attribuait ses sentiments philosophiques à ses souffrances personnelles. « Quels que soient, écrit-il, mes malheurs, qu'on a jugé à propos d'étaler et que peut-être on a un peu exagérés dans ce journal, j'ai eu assez de courage pour ne pas chercher à en diminuer le poids, et de frivoles espérances d'une prétendue future et inconnue, ni par une lâche résignation. Mes sentiments envers la destinée ont été et sont toujours ceux que j'ai exprimés dans *Bruto minore*. C'a été par suite de ce peu de courage, qu'étant amené par mes recherches à une philosophie désespérante, je n'ai pas hésité à l'embrasser tout entière; tandis que, de l'autre côté, ce n'a été que par effet de la lâcheté des hommes, qui ont besoin d'être persuadés de la mérité de l'existence, que l'on a voulu décréter mes opinions philosophiques comme le résultat de mes souffrances particulières, et l'on s'obstine à attribuer à mes circonstan-

(1) Dans les *Operette morali* on distingue les *Diatrie memorabili* de Philippe Ottonieri, fiction piquante où l'auteur s'est peint lui-même et qui se termine par cette épigramme ironique :

LES OS  
DE PHILIPPE OTTONIERI,  
NÉ POUR LES ŒUVRES DE VERTU  
ET POUR LA GLOIRE.  
IL A VÉCU OISIF ET INUTILE ;  
IL EST MORT SANS RENOMMÉE,  
NON SANS AVOIR CONNU SA NATURE  
ET SA FORTUNE.

On y remarque encore le Dialogue de l'anatomiste Ruych et de ses momies, celui de la *Nature* et d'un *Islandais*, et la *Capeure de Prométhée*. Ces trois essais ont été traduits en français par M. Sinner, et insérés dans *Le Siècle*, recueil périodique en 1833.

(2) « Egli ; se piacerà a Dio, il redigerà e completerà, et si sarà pubblicata in Germania, e me ne promette d'apari e un gran nome. » (Leopardi, *Oper.*, VI, p. 152).

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. III.

matérielles ce qu'on ne doit qu'à mon entendement. Avant de mourir, je vais protester contre cette invention de la faiblesse et de la vulgarité, et prier mes lecteurs de s'attacher à détruire mes observations et mes raisonnements plutôt que d'accuser mes maladies. » Noble protestation et digne de sympathie bien qu'elle ait pour objet des doctrines désolantes ! Quelque chose de cette fierté et de cette résignation hautaine, mais avec plus d'attendrissement et une admirable suavité d'expression, se retrouve dans le plus beau de ses chants lyriques, dans sa canzone *Sur l'Amour et la Mort*. Nous en traduisons les derniers vers : « Et toi que depuis mes premiers ans j'invoque comme une déesse honorée, belle Mort, qui seule compatiss aux souffrances du monde, si jamais je t'ai célébrée, si j'ai tenté de venger ton divin pouvoir des affronts d'un vulgaire Ingrat, ne tarde plus, exauce des prières comme tu en entends rarement, ferme pour jamais à la lumière ces tristes yeux, ô souveraine du temps ! Mais certes, quelle que soit l'heure où pour moi tu déploies les ailes, tu me trouveras fier, armé contre le sort et ne lui cédant pas. La main qui en me flagellant se rougit de mon sang innocent, je ne la comblerai pas d'éloges et de bénédictions comme le fait l'antique bassesse de la race humaine. Toutes ces vaines espérances avec lesquelles se console le monde, pareil aux petits enfants, tous ces soutiens illusoire, je les repousserai loin de moi. Je n'espérerai jamais qu'en toi seule. Le seul jour serais que j'attends est celui où je poserai mon visage endormi sur ton sein virginal. » Leopardi est tout entier dans ces paroles empreintes d'une fière et gracieuse tristesse. Chez lui l'agitation de la pensée ne trouble jamais la pureté du style. Si ses idées semblent d'un contemporain de Plin l'ancien et de Lucien, si son érudition grammaticale rappelle les poètes d'Alexandrie, la sobriété, la finesse, l'énergie et l'éclat de son style sont dignes d'un poète attique.

Depuis la mort de Leopardi, sa renommée a beaucoup grandi en Italie. En France elle s'est répandue lentement, bien que le génie du poète eût été signalé dans des vers brillants d'Alfred de Musset (1), et sa vie racontée dans une très-belle notice de M. Sainte-Beuve ; mais enfin elle a surmonté l'indifférence publique. Tout récem-

ment un critique (1) français n'a pas craint d'appeler Leopardi le plus grand des poètes italiens depuis Dante (2). Sans pousser l'admiration jusque là, sans mettre sa jeune gloire au-dessus des gloires séculaires de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse, sans même lui décerner prématurément une supériorité si marquée sur ces autres illustres Italiens modernes, Alfieri, Monti, Manzoni, nous croyons qu'il est impossible de méconnaître dans ses œuvres les qualités variées, fortes et exquises qui constituent un penseur original et un grand poète.

La grande réputation de Giacomo Leopardi donne du prix à ses moindres ouvrages ; nous indiquerons ici tous ceux qu'il a composés, bien que plusieurs aient déjà été mentionnés dans cet article ou soient restés inédits. Nous noterons en même temps la date de la composition de ces écrits : 1813-1814 : *Porfirio, Vita di Plotino volgarizzata*, inédit ; — *Esichio Milesio. Degli uomini per dottrina chiari, volgar.*, in. ; — *Porphirii de vita Plotini et ordine librorum ejus Commentarius, græce et latine, ex versione Marsilii Ficini emendata. Græce emendavit*, in. ; — *Commentarii de vita et scriptis rhetorum quorundam (Ælii Aristidis, Hermogenis, Frontonis, Dionis Chrysostomi), qui secundo post Christum sæculo vel primo declinante vixerunt : ad calceum adjectis et observat. illustratis vel. aliquot opuscul.*, inéd. ; — *Collectio fragmentorum SS. Patrum*, in. ; — 1815 : *Saggio sopra gli errori popolari degli antichi* ; publié plus de trente ans après avoir été composé, Florence, 1846, in-12 ; M. Berger de Xivrey en a inséré un chapitre dans ses *Traditions téralogiques* ; — *Commen. in Julii Africani Cætos*, inachevé et inédit. ; — *Discorso sopra Mosco* ; *Idillii di Mosco volgar.* ; dans le *Spettatore italiano e straniero* de Milan, t. VI, et dans les *Studi filologici* de Leopardi ; — *Discorso sopra la Batracomiomachia* ; *La Guerra dei Topi e delle Rane, volgar.* dans le *Spett. ital.*, t. VII, et dans les *St. fil.* ; — 1816 : *Saggio di traduzione dell' Odissea* ; dans le *Spett. ital.* ; et dans les *St. fil.* ; — *Notizie istoriche e geografiche sulla città e chiesa arcivescovile di Damiala* ; Loreto, 1816 ; et dans les *St. fil.* ; — *Della fama avuta da Orazio presso gli Antichi* ; dans le *Spett.*, t. VII, et dans les *Stud. fil.* ; — *Discorso sopra la vita e le opere di M. Cornelio Frontone*, in. ; — *Lettere di Frontone a M. Aurelio tradotte*, in. ; — 1817 : *La Torta (Mortuum)*, poemetto tradotto dal

(1) M. Brieux, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> mai 1850.

(2) Le nom de Dante se présente naturellement aux admirateurs de Leopardi comme le terme de comparaison le plus éclatant. Giordani dit dans son *proemio* du troisième volume des œuvres du poète : « Io contemplo e adoro Dante come astro del mattino alla gloria della sapiente poesia in Italia ; e Leopardi come stella dell' occaso. »

(1) O toi qu'appelle encor ta patrie abaissée,  
Dans ta tombe précoce à peine refroidi,  
Sombre amant de la mort, pauvre Leopardi,  
Si pour faire une phrase au pau miroir caducé,  
Il t'eût jamais fallu toucher à ta pensée,  
Qu'aurait-il répondu, ton cœur simple et hardi ?  
Triste fut la vigueur de ton sobre génie,  
Tel fut ton chaste amour pour l'âtre vérité,  
Qu'au milieu des langueurs du parler d'Ausoule,  
Tu dédaignas la rime et sa molle harmonie,  
Pour ne laisser vibrer sur ton luth irrité  
Que l'accent du malheur et de la liberté.

(Alfred de Musset, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 18 nov. 1842.)

latino, dans le *Spet. ital.*, t. VII, et dans les *Stud. filol.*; — *Inno a Nettuno*; — *Ode adespota*, dans la *Spet.*, t. VII, et dans les *Stud. filol.*; — *Titanomachia di Esiodo volgare*; dans le *Spett.*, t. VIII; — *Sonetti in persona di Ser. Pecora Fiorentino Beccato*; dans les *versi del C. G. Leopardi* et dans les *Stud. filol.*; — *Libro secondo dell' Eneide, volg.*; Milan, 1817, in-8°, et dans les *Stud. filol.*; — *Lettera a Pietro Giordani sopra il Dionigi d'Alicarnasso pubblicato da Mai*, in.; — *Canzoni: 1<sup>a</sup> all' Italia, 11<sup>a</sup> sopra il monumento di Dante che si prepara a Firenze*; Rome, 1818; — 1819: *Annotazioni sopra la cronica d'Eusebio pubblicata l'anno MDCCXVIII in Milano dai dottori Angelo Mai e Giovanni Zohrab, scritte l'anno appresso dal C. G. Leopardi a un amico suo*; dans les *Effemeridi letterarie di Roma*; 1823, vol. 10, 11, 12; — 1820: *Canzone ad Angelo Mai quando ebbe trovato i libri di Cicerone della Repubblica*; Bologne, 1820, et dans toutes les éditions des *Canti* de Leopardi; — 1822: *Philonis Judæi Sermones tres hactenus inediti, etc. nunc primum in latinum fideliter translatis per J.-B. Aucher*, article sur cette traduction dans les *Effemeridi letterarie*, 1822, t. IX, et dans les *Stud. filol.*; — article sur la *République* de Cicéron publiée par Mai dans les *Effem. lett.*, 1822, t. IX; — 1815-1822: *Intorno al participio reso ed al verbo sortire*, in.; — *Storia dell' Astronomia, dalla sua origine fino all' anno 1811*, in.; — *Sopra Celso, De Arte dicendi*, in.; — *Sopra il prete Longino*, in.; — *Sopra l'Impresa e le Cose greche di Senofonte*, in.; — *Sopra le Arpie*, in.; — *Osservazioni filologiche*, in. M. Sinner en a donné dans les *Rheinisches Museum* de Bonn, 1834, un extrait de quatorze pages; — *Canzoni*; Bologne 1824: outre les trois canzones déjà citées, cette édition contient les suivantes: *Nelle nozze della sorella Paolina*; *A un vincitore nel pallone*; *Bruto minore*; *Alla primavera e delle Favole antiche*; *Ultimo canto di Saffo*; *Inno ai Patriarchi, o dei principii del genere umano*; *Alla sua donna*; on y trouve aussi une dissertation morale intitulée *Comparazione delle sentenze di Bruto minore e di Teofrasto vicini a morte*, et des *Annotazioni alle Canzoni*; — 1825: *Frammento di una traduzione in volgare della Impresa di Ciro*; dans le *Nuovo Ricoglitore*, an. 1, et dans les *Opere* de Leopardi, vol. II; — 1826: *Martirio de santi Padri*; Milan, 1826, et dans les *Op.*, t. II; — *Interpretazione delle Rime del Petrarca*, imprimées dans les éditions de Pétrarque; Milan, 1826; Florence, 1837-1840; — *Versi*; Bologne, 1826. Cette petite collection de vers se compose des pièces suivantes avec les dates de composition: *Idilli* (1819); — *Elegie* (1817); — *Sonetti* (1817); — *Epistola a Carlo*

*Pepoli* (1826); — *La Guerra dei Topi e delle Rane* (1815); — *La Batracomiomachia rifatta* (1826); — *Volgarizzamento della satira di Simonide* (1823); — 1827: *Discorso in proposito di una orazione greca di Giorgio Gemisto Pletone, e volgarizzamento della medesima*; dans le *Nuovo Ricoglit.*, an. 1827, et dans les *Op.*, vol. II; — *Crestomazia italiana raccol. degli scritti italiani in prosa*; Milan, 1827; — *Operette morali*, contenant vingt dialogues; Milan, 1827; Florence, 1834; — *Crestomazia italiana poetica*; Milan, 1828; — *Canti*; Florence, 1839: cette édition contient quelques pièces nouvelles et une très-belle dédicace *Agli amici di Toscana*; — seconde édition des *Operette* avec deux dialogues nouveaux; — *Canti*, édition revue et corrigée avec onze chants nouveaux; Florence, 1836; les corrections faites dans cette édition sont nombreuses, et on peut la regarder comme la dernière leçon adoptée par l'auteur. Depuis la mort de Leopardi, on a publié de lui: *Paralipomeni della Batracomiomachia, pienetto in ottava rima e in otto canti*; Paris, 1842; — *Opere de G. L.* édition accresciuta, ordinata, e corretta, secondo l'ultimo intendimento dell'autore da Antonio Ranieri; Florence, 1845, 2 vol. in-12. Cette édition contient plusieurs morceaux inédits d'un grand mérite, savoir deux pièces de vers: *Il Tramonto della Luna*; *La Ginestra, o il fiore del deserto*; des opuscules moraux: *Frammento apocrifo di Stratone da Lampsaco*; — *Il Copernico*; — *Dialogo di Plotino e di Porfirio*; — *Centundici pensieri morali*; des traductions: *Manuale d'Epitteto, con preambolo*; — *Ercole favola di Prodicco*; — *Operette morali d'Isocrate*; — *Studi filologici raccolti e ordinati da Pietro Pellegrini Pietro Giordani*; Florence, 1845, in-12. Le recueil composé d'opuscules, de préfaces, de notes, etc., déjà publiés, et en général d'une importance secondaire, ne contient pas les papiers confiés à M. de Sinner. Pellegrini et Giordani rapportent dans leur préface que « M. de Sinner, prié de favoriser leur pensée entreprise, s'en est excusé (se n'è scusato); et que ce refus les a empêchés de donner les nombreux manuscrits de Leopardi qui sont sortis de l'Italie. » Un des principaux ouvrages remis à M. de Sinner, le *Saggio sopra gli Errori popolari degli Antichi*, a été publié par Prosper Viani; Florence, 1846, in-12. Le même éditeur a donné un recueil des lettres de Leopardi (*Epistolario*); Florence, 1849, 2 vol. in-12. Les œuvres de Leopardi forment actuellement six volumes in-12, et ne comprennent pas plusieurs de ses plus importants travaux philologiques. Ses poésies ont été traduites en allemand par M. Charles Kannegiesser. L. J.

Montanari, *Biografia del conte Leopardi*; Rome 1838, in 8°. — Louis de Sinner, dans l'*Encycl. des Arts et du Monde*. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. III. — Schulz, *Notice sur Leopardi*; dans l'*Annuaire*, Rome, 1840. — *Gazette d'Augsbourg*, septembre, 1840.

— Ranieri, *Notizie sur G. Leopardi*, en tête des *Opere*. — Giordani, *Proemio des Studi filologici*. — Pellegrini, *Indice delle scritture di G. L. editte ed inedite*; à la fin des *Studi filologici*. — Gioberti, *Il Genio moderno*, préf. — *Quarterly Review*, mars 1860.

**LEOPARDO (Alessandro)**, architecte, sculpteur et fondeur italien, né à Venise, vers 1450, mort en 1515. Toute sa vie fut consacrée au service de la république de Venise, pour laquelle en 1505 il exécuta les magnifiques piédestaux de bronze des trois mâts ou *pili* qui sur la place Saint-Marc portaient les étendards de Chypre, de Candie et de Morée, ouvrages qui ne le cèdent en rien à ce que l'antiquité a produit de plus élégant et de plus parfait en ce genre. En 1495, Leopardo avait élevé sur la place de Saint-Jean-et-Paul la statue équestre du général *Bartolomeo Colleoni de Bergame*, groupe dont le modèle avait été exécuté dix ans auparavant par Andrea da Verocchio, que la mort avait empêché de compléter son œuvre. Vasari a reproché injustement à Leopardo d'avoir voulu s'approprier la gloire du sculpteur florentin en gravant sur la sangle du cheval cette inscription : *Alexander Leopardus h. opus f.*; mais Cicognara fait remarquer avec raison qu'il faut lire l'abréviation *f.*, *fudit* et non pas *fecit*. C'est en effet Leopardo qui fonda et répara ce beau groupe, opération qui eût suffi à l'immortaliser quand même le piédestal, dont il donna seul le dessin, ne serait pas le plus élégant et le plus magnifique que possède l'Italie. Du reste sur le tombeau de Leopardo au cloître de Santa-Maria dell'Orto, il n'était désigné que comme auteur de ce piédestal, *Bartholomei Collei statux basis opifex*. On doit encore à Leopardo l'autel et la statue de saint Jacques de la chapelle Zeno à Saint-Marc, et trois beaux candélabres en bronze conservés à l'Académie des Beaux-arts. On croit aussi, qu'à l'exception des statues d'Adam et Ève, qui étaient dues au ciseau de Tullio Lombardo, le splendide mausolée du doge Andrea Vendramini à Saint-Jean-et-Paul est l'œuvre de Leopardo; si le fait n'est pas certain, tous les historiens sont d'accord pour reconnaître que ce monument, le plus considérable de Venise, appartient au moins à son école.

E. B.—K.

Temenza, *Vite degli Architetti*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quadri, *Otto Giorni in Venezia*.

**LÉOPHANÈS (Λεοφάνης)**, médecin et physiologiste grec, d'une époque incertaine. Il n'est pas plus récent que le quatrième siècle avant J.-C., puisqu'il est cité par Aristote et Théophraste. Aristote mentionne de lui une opinion particulière sur la génération, opinion qui se retrouve dans le traité *De Superfætatione* attribué à Hippocrate. M. Littré pense que ce traité appartient à Léophanès.

Y.  
Aristote, *De Generat. animal.*, IV, 1. — Théophraste, *De Causis Plant.*, II, 4. — Pline, *De Placitis Philosoph.*, V, 7. — Littré, *Œuvres d'Hippocrate*, vol. I, p. 479.

## I. LÉOPOLD empereur d'Allemagne.

**LÉOPOLD I (Ignace)**, empereur d'Allemagne, né le 9 juin 1640, à Vienne, mort dans cette ville, le 5 mai 1705. Second fils de l'empereur Ferdinand III, il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et reçut, sous la direction du jésuite Neidhart, une instruction littéraire et scientifique. Après la mort de son frère aîné, il fut appelé en 1655 à la couronne de Hongrie et l'année suivante à celle de Bohême. Son père étant décédé en avril 1657, l'archiduc Léopold-Guillaume prit la régence des États autrichiens au nom du jeune Léopold; il conclut en mai contre Charles-Gustave de Suède un traité avec la Pologne, que ce prince avait déjà conquise en partie. Peu de temps après s'ouvrit à Francfort la diète convoquée à l'effet de pourvoir à la vacance du trône impérial. Par suite du refus du duc de Bavière de se porter candidat, les envoyés français, Grammont et Lionne, ne purent empêcher l'élection de Léopold; mais ils parvinrent à faire insérer dans la capitulation, jurée par le jeune empereur en juillet 1658, qu'il ne pourrait donner aucun secours à l'Espagne dans la guerre qu'elle faisait actuellement à la France. Le vicariat de l'Empire en Italie fut rendu au duc de Savoie, et il fut défendu en même temps à Léopold de rien entreprendre contre le duc de Modène. Les ambassadeurs français conclurent aussi, malgré les efforts des ministres de l'empereur, avec plusieurs princes puissants, tant catholiques que protestants, un traité garantissant à tous, et particulièrement à la France, la possession paisible de ce que leur assurait la paix de Westphalie; cette ligue prit le nom de *Confédération du Rhin*. Sur ces entrefaites, les seize mille Impériaux envoyés au secours de la Pologne avaient forcé Rakoczy, prince de Transylvanie, l'allié de Charles-Gustave, à demander la paix.

En 1658, le général impérial Montecuculi s'empara du Holstein, et pénétra en Jutland; il aida l'année suivante l'électeur de Brandebourg à conquérir une grande partie de la Poméranie suédoise. La paix d'Oliva, conclue en 1660 entre la Pologne et la Suède, permit à Léopold de renforcer ses troupes en Hongrie, afin de pouvoir à temps intervenir en Transylvanie, pays que les Turcs dévastaient depuis deux ans sous le prétexte d'y établir Achaz Barcsay, désigné comme prince par le sultan, mais non reconnu par les états, qui avaient choisi comme souverain Jean Kemény. Jean, pressé par le beglerbey de Bude, invoqua l'aide de Léopold, qui ordonna à Montecuculi de se porter en Transylvanie (1). S'étant joint à

(1) Montecuculi aurait préféré marcher sur Bude, dénué de moyens de défense; « mais, dit-il dans ses Mémoires, les ministres n'entendent rien à la guerre, et ne veulent accepter d'avis de personne; au contraire, ils mettent leur amour-propre à rejeter tous les conseils qu'on leur donne. » Ceci donne la clef des nombreuses maladresses commises par le gouvernement impérial sous le règne de Léopold.

Kemény sur la fin de 1661, le général autrichien prend possession de Klausenbourg, y met une garnison, et se retire à Kaschau, pour des raisons qui n'ont jamais été éclaircies. Les Turcs quittèrent aussi le pays, après y avoir laissé comme prince Michel Apafy, presque malgré lui. Kemény ayant été tué en janvier 1662, dans une bataille contre son compétiteur, celui-ci réclama secrètement le concours de Léopold, contre l'insolence croissante des Turcs. Sommé par eux pendant ces pourparlers d'assiéger Klausenbourg, il n'y mit que très-peu de diligence, et se retira à l'approche du général impérial Schneidan.

A la diète de Hongrie, tenue à Presbourg par Léopold depuis le mois de mai 1662, les protestants se plaignirent des vexations illégales dont ils étaient l'objet depuis plusieurs années. L'empereur leur fit répondre qu'ils devaient réclamer par les voies de droit ordinaires; mais comme ils y avaient déjà eu souvent recours sans obtenir justice, ils regardèrent ce conseil comme dérisoire, et quittèrent la diète après trois mois de vaines discussions. Les affaires les plus pressantes furent expédiées et des subsides extraordinaires votés; mais ils refusèrent de reconnaître force obligatoire aux décisions prises en leur absence, ce qui devint une des principales causes des troubles qui éclatèrent dans la suite.

Au printemps de 1663 le grand-vizir Koprif-Ogli s'avança avec plus de cent mille hommes sur Neuhausel, dont il s'empara ainsi que de Neutra, Neograd, Leva et d'autres places, pendant que vingt mille Tartares ravageaient la Moravie. Montecuculi, ne disposant que de trente mille hommes de troupes médiocres, se replia sur Presbourg. En Croatie seulement les Turcs ne firent aucun progrès; ils y furent plusieurs fois battus par les frères Zrinyi. Malgré les demandes de secours adressées par Léopold à la diète, cette assemblée, plus lente que jamais à prendre une résolution, exigeait avant tout le règlement des points laissés indécis par la paix de Westphalie. Ce ne fut qu'en février 1664 que Léopold, étant venu en personne supplier les membres les plus influents, obtint une levée de soixante mille hommes aux frais de l'Empire. Louis XIV offrit d'envoyer autant de Français sur le Danube; mais Léopold, pour ne pas devoir son salut à l'ennemi de sa maison, n'en demanda que six mille, qui, placés sous les ordres de Cologny, arrivèrent en Hongrie en juillet 1664. A cette époque Léopold, qui avait reçu du pape sept cent mille florins d'or et quatre cent mille des Génois, avait rassemblé une armée presque aussi forte que celle des Turcs. Les quelques succès obtenus au commencement de la campagne par Niklas Zrinyi et Hohenlohe au sud et par Souches au nord avaient été suivis de revers, dont le plus grave était la prise de Neu-Zrin sur la Mur. Montecuculi, qui s'était avancé jusqu'à ce fleuve avec le gros de l'armée, ne fit rien pour sauver cette forteresse, par jalousie

contre Zrinyi, auquel elle appartenait, et alla se retrancher derrière la Raab, près de Saint-Gothard. C'est là que le vizir vint l'attaquer, le 1<sup>er</sup> août, après avoir été empêché, huit jours auparavant, par les Français de passer la rivière à Kerment. Les troupes allemandes ne purent soutenir le choc des janissaires et des spahis; elles commençaient à se débander, lorsque les Français, que le vizir avait traités de jeunes filles à cause de leurs perruques et de leurs rubans, s'étant précipités au-devant des janissaires, les arrêtèrent par une charge impétueuse. Les Impériaux, ranimés par cet exemple, s'élançèrent sur les Turcs, les culbutèrent dans la rivière et en tuèrent un grand nombre. Trois jours auparavant le beglerbey de Bude avait été complètement battu à Leventz par le général Souches. Tout le monde s'attendait à voir sous peu les Turcs chassés de Hongrie, lorsque Léopold conclut, à l'étonnement général, le 10 août, une trêve de vingt ans: il fut convenu que les parties belligérantes garderaient leurs conquêtes, que la Transylvanie resterait à Apafy sous la suzeraineté de la Porte, et que Léopold ferait au sultan un présent de deux cent mille florins. Deux considérations portèrent Léopold à ne pas mieux profiter de ses succès: la crainte de voir les secours de l'Empire lui être retirés, après la disparition du danger, et le désir d'avoir la main libre, pour peser efficacement sur la politique des États de l'Europe. Pendant ce temps la diète, au lieu de se dissoudre comme d'ordinaire, avait continué de siéger pour élaborer la capitulation perpétuelle, dont la rédaction était prescrite par le traité de Westphalie. Les discussions traînèrent en longueur, et bientôt après une diète permanente, à laquelle les membres de l'Empire ne se présentaient plus que par délégués, fut établie à Ratisbonne (1).

Quoiqu'il eût recouvré en 1665, par la mort de l'archiduc Sigismond, le Tyrol et l'Autriche antérieure, Léopold ne se crut cependant pas assez fort, en 1667, pour soutenir, contre les attaques de Louis XIV son neveu le roi d'Espagne, dont il avait épousé la sœur l'année précédente; il n'osa même pas augmenter ses troupes (2), de crainte de mettre obstacle aux négociations secrètes qu'il avait entamées avec Louis XIV au

(1) Loin de donner plus de force et d'unité au gouvernement central, ce changement dans la constitution de l'Empire contribua à rendre les princes plus indépendants encore au bien général de l'Allemagne et à empêcher toute entente dans les grandes affaires, qui ne se traitaient plus à la diète. Auparavant l'Empire, quelque mal organisé qu'il fût, formait un seul corps; maintenant il est devenu une aggrégation d'États presque indépendants, unis par un lien de confédération assez lâche.

(2) « Le roi, écrivait l'honnête l'ambassadeur Grénonville, le roi vous trouve le ministre de la terre le plus effronté (et en cela Sa Majesté vous donne la plus cruelle louange que vous puissiez désirer) de vous être mis en tête d'empêcher, par vos personnations et par vos menaces, qu'un empereur, successeur de tous les césars, n'ose point faire des recrues à ses troupes. »

sujet du partage de la succession d'Espagne. Le mécontentement croissant en Hongrie lui causait aussi de grandes appréhensions. La diète, qui selon la constitution devait être convoquée tous les trois ans, ne l'était plus que dans les cas extraordinaires; les troupes allemandes, qui auraient dû être congédiées, commettaient toutes sortes d'excess; les protestants, enfin, continuaient d'être persécutés. Irrités de cet état de choses, plusieurs magnats puissants conspirèrent en 1668 pour secouer le joug de l'Autriche. Pierre Zrinyi, ban de Croatie, le eune prince Rakoczy, les comtes Frangipani, Vadasy et Tattenbach envoyèrent un émissaire auprès du grand-vizir pour l'engager à leur prêter main-forte contre Léopold. Le vizir refusa son concours, sur les conseils d'un Grec Panatli, un de ses confidents, qui dévoila toute l'affaire au cabinet de Vienne. Repoussés de ce côté, les conjurés s'adressèrent à Apafy; longtemps indécis, Apafy ne voulut pas non plus les seconder, lorsqu'il eut appris que, loin de lui destiner la souveraineté en Hongrie, Zrinyi prétendait l'acquérir pour lui-même. Les conjurés, voyant découverts, s'apprêtèrent à lutter avec leurs propres forces; mais, surpris en 1670 au milieu de leurs armements, Zrinyi et Frangipani furent se retirer avec deux mille hommes seulement dans la forteresse de Csaktoraya, qui fut assiégée immédiatement par le général Spaukau; s se rendirent après avoir reçu des ministres de Léopold l'assurance qu'on les traiterait avec douceur. Rakoczy marcha avec huit mille hommes sur Munkacs, fort appartenant à sa mère; mais elle lui en refusa l'entrée. Obligé de se soumettre, il obtint que sa peine fût réduite à une amende de quatre cent mille florins. Quant aux autres conjurés, ils furent jugés à Vienne sur une commission, condamnés à mort et exécutés (1). Ce jugement était inique quant au fond, puisque la constitution hongroise permettait à tout noble d'attaquer même à main armée le souverain qui violait les lois du pays; il était illégal quant à la forme, car les accusés ne pouvaient être traduits que devant des magistrats hongrois. Aussi souleva-t-il une indignation générale, que Léopold s'efforça de comprimer par des exécutions et des confiscations sans nombre, par des axes écrasantes et par de nouvelles persécutions contre les protestants. Plusieurs milliers de fugitifs se dirigèrent en Transylvanie; fournis d'armes en secret par Apafy, ils entrèrent en Hongrie en septembre 1672, et y obtinrent quelques succès sur les troupes impériales; mais, battus le 26 octobre à Györkö, ils repassèrent la frontière.

Le 22 juin de la même année, Léopold signa avec l'électeur de Brandebourg un traité, par lequel ils s'engageaient à secourir la Hollande menacée dans son existence par les armées de

Louis XIV. Le 12 septembre, l'électeur et Montecuculi, général en chef des Impériaux, se réunirent à Halberstadt; leur armée était de quarante mille hommes, le double à peu près de celle que Turenne avait à leur opposer. Mais Léopold, de nouveau inquiet par les troubles en Hongrie et par les entreprises des Turcs en Pologne, ne leur permit pas de prendre l'offensive. Ils cherchèrent à joindre le prince d'Orange; Turenne les en empêcha, et les repoussa même en mars 1673 au delà du Weser. Mais en octobre Montecuculi, ayant reçu des renforts, parvint à atteindre l'armée du stathouder, campée près de Bonn, dont il s'empara. Poussé par le chancelier Hacker et le comte de Schwartzenberg, ennemi du ministre Lobkowitz, partisan de la paix, Léopold s'était enfin décidé à rompre avec Louis XIV, contre lequel il avait signé le 30 août un traité avec la Hollande, l'Espagne et le duc de Lorraine. Pour rendre impossible tout accommodement avec la France, il fit, contre le droit des gens, enlever en février 1674 Guillaume de Furstenberg, ministre plénipotentiaire de l'archevêque de Cologne au congrès ouvert depuis quelques mois dans cette ville. Étant ensuite parvenu à détacher de la France la plupart de ses alliés, tels que le roi de Danemark, les électeurs de Trèves, de Mayence et le Palatin, il amena la diète à déclarer, le 28 mai, la guerre à Louis XIV. Mais ce prince, beaucoup plus actif que les membres de la coalition, neutralisa leurs efforts, qui manquaient d'une direction forte et unique. D'un côté il s'empara de la Franche-Comté; de l'autre, Condé livra contre le prince d'Orange et Soules, qui avait remplacé Montecuculi, la sanglante bataille de Seneff, et les empêcha de pénétrer en France. Sur le Rhin, Turenne, après avoir battu à Sintzheim le duc de Lorraine et à Entzheim les troupes impériales et les contingents de plusieurs princes de l'Empire, chassa au commencement de l'année 1675, dans une campagne à jamais célèbre, tous les alliés de l'Alsace. En cette année Louis XIV reprit sur les Impériaux les places de la moyenne Meuse; Turenne arrêta en Souabe tous les mouvements de Montecuculi, jusqu'au 27 juillet, jour où il fut tué; son armée alors repassa le Rhin, et empêcha, dirigée par Condé, l'ennemi de s'établir en Alsace. En revanche les ducs de Lorraine et de Brunswick défirent à Consarbruck le maréchal de Créqui et s'emparèrent de Trèves. En 1676 les alliés, malheureux dans les Pays-Bas, prirent sur le Rhin l'importante place de Philippsbourg. L'année suivante les Français se rendirent maîtres de Valenciennes, de Cambrai et de Saint-Omer, et défirent le prince d'Orange à Cassel; l'armée impériale, forte de soixante mille hommes, commandée par le duc de Lorraine, essaya de pénétrer en Lorraine; mais elle fut partout repoussée grâce à l'habileté de Créqui, qui, après avoir empêché le duc d'aller rejoindre le prince d'Orange, s'empara de Fribourg.

(1) Toute la famille des Nadasdy fut contrainte de changer de nom; chacun de ses membres dut dorénavant porter un ruban rouge autour du cou.



Malgré ces échecs, Léopold regagna dans cette guerre l'influence que sa maison avait eue autrefois sur l'Allemagne, où la France n'avait plus pour alliés que l'électeur de Bavière et le duc de Hanovre. Se promettant des avantages encore plus grands de la continuation de la lutte, il contribua au rejet des propositions de paix faites par Louis XIV au congrès de Nimègue, ouvert depuis mars 1677. Quant aux États généraux, qui payaient d'énormes subsides aux alliés, ils n'étaient pas éloignés de traiter; cependant, lorsque l'Angleterre vint se joindre à la coalition, ils recoururent de nouveau aux armes. Mais après la prise de Gand et d'Ypres, voyant qu'ils ne pouvaient compter sur Charles II, ils signèrent, le 10 août 1678, à Nimègue, un traité de paix, auquel l'Espagne accéda, quatre mois après, en cédant à Louis XIV la Franche-Comté. Bien que le duc de Lorraine eût été en Souabe tenu en échec par le maréchal de Créqui, Léopold et les princes allemands voulaient la continuation de la guerre. Mais l'insurrection de Hongrie força l'empereur de conclure, le 5 février 1679, un traité qui ramenait les choses à peu près aux termes du traité de Westphalie. La Lorraine devait être rendue au duc Charles, à la condition que la France y garderait quatre grandes routes stratégiques, condition que le duc rejeta. La paix signée par Léopold sans le concours de la diète, contrairement au traité de Westphalie, fut ratifiée par l'Empire, trop épuisé pour se formaliser de cette violation de la constitution.

Il était temps que Léopold pût diriger ses forces vers la Hongrie, où depuis 1672 son autorité avait été fortement ébranlée. En 1673 et en 1674, les Hongrois, réfugiés en Transylvanie, appelés *Kouroutzes*, avaient fait plusieurs incursions en Hongrie; et quoiqu'ils eussent été battus en plusieurs rencontres, leur nombre augmentait de jour en jour, à cause de l'exaspération produite par les traitements barbares infligés aux ministres protestants ainsi que par les brutalités de la soldatesque. Béthune, ambassadeur français à la cour de Pologne, leur fit remettre des secours d'argent, et engagea beaucoup de Polonois à se joindre à eux; ayant mis à leur tête le comte Emerik Tekely (*voy.* ce nom), ils battirent à leur tour les troupes impériales. Les Turcs profitèrent de ces troubles pour dévaster une partie de la Hongrie et de la Croatie autrichienne. En 1678 une diète fut convoquée à Presbourg pour aviser aux moyens de pacifier les esprits; mais le délégué impérial Hacker ayant traité avec insolence cette assemblée, qui conseillait le rétablissement de la constitution et la tolérance envers les protestants, on se sépara sans rien décider. Tekely, qui avait pris plusieurs places importantes telles qu'Eperies, Neusohl et Léva, faisait d'un côté ravager l'Autriche et la Moravie par des corps francs, et s'avancait de l'autre, avec le gros de son armée sur Presbourg, lorsque les généraux de Léopold lui proposèrent, sur

la fin de 1678, la conclusion d'une trêve, à laquelle il consentit. On entra en négociations; mais Léopold les fit échouer par ses intrigues; et par son refus à faire franchement des concessions. Les hostilités furent reprises avec un acharnement redoublé. En novembre 1680 une nouvelle trêve fut conclue, et en mai 1681 l'empereur réunit à Cœdenbourg une diète chargée d'examiner les griefs des révoltés. Presque toutes leurs réclamations furent reconnues fondées; la diète y fit droit, révoqua toutes les mesures par lesquelles Léopold avait peu à peu entièrement détruit la constitution et l'indépendance du pays, et accorda aux protestants la tolérance; une amnistie complète fut promise aux insurgés. Pour engager Tekely à se soumettre à ces conditions, Léopold autorisa le mariage du comte avec la belle et riche Hélène, veuve du prince Rakocz. Tekely était prêt à poser les armes; mais ses lieutenants, avides de pillage, l'en dissuadèrent en lui représentant la déloyauté proverbiale du cabinet de Vienne, et le poussèrent à conclure avec la Porte, en mai 1682, un traité offensif et défensif, par lequel il fut déclaré prince souverain de Hongrie. Le sultan s'engagea à garantir l'indépendance du pays, stipulant toutefois un tribut annuel de quarante mille écus; il déclara ensuite la guerre à l'Autriche, et fit avancer contre elle une armée de deux cent mille hommes, commandée par le grand-vizir Kara-Moustapha, qui, chassant devant lui les trente mille hommes du duc de Lorraine, vint, le 12 juillet 1683, mettre le siège devant Vienne, dont la garnison n'était que de dix mille hommes. Léopold se réfugia à Passau, d'où il adressa des demandes de secours à Jean Sobieski, roi de Pologne, avec lequel il était parvenu à conclure, le 31 mai, un traité d'alliance contre les Turcs, malgré les efforts de Louis XIV, qui désirait voir l'empereur implorer l'aide de la France. Dans les premiers jours de septembre Sobieski arriva près de Vienne avec vingt-sept mille hommes; il y trouva douze mille Saxons, autant de Bavaurois, et les huit mille hommes que la diète, après des longueurs infinies, s'était enfin décidée à mettre sur pied. L'armée chrétienne, bientôt rejointe par le corps du duc de Lorraine, qui dans l'intervalle avait empêché Tekely de pénétrer au delà de la Taja, descendit le 12 septembre des hauteurs du Kahlenberg, et vint attaquer le vizir. Celui-ci, incapable de diriger des opérations militaires, n'avait pas pressé le siège, afin que la ville, forcée de capituler par la famine, ne fût pas livrée au pillage, et qu'il pût s'emparer seul des trésors qu'il croyait enfermés dans le palais impérial. Cependant, malgré tout le courage de la garnison, secondée par le dévouement des habitants, la place allait se rendre lorsque l'arrivée de Sobieski changea la face des affaires. Les Turcs, encore au nombre de cent cinquante mille, furent entièrement défaits et jetés bientôt au-delà de Strigonie. Loin de té-

moigner au roi de Pologne la reconnaissance due à ce fait glorieux, qui savait la capitale et l'Empire, Léopold évita d'abord de se rencontrer avec lui, et dans une courte entrevue ne lui montra que de la froideur (voy. SOBIESKI).

Après avoir, en 1684, remporté plusieurs succès sur les troupes du sultan et celles de Tékely, les Impériaux prirent en 1685 Neuhausel et beaucoup de places de la haute Hongrie. Disposant d'une armée de cent mille hommes, dont trente mille fournis par l'Empire (1), ils battirent les armées turques à plusieurs reprises, notamment à Mohacs, où cent soixante-six ans auparavant l'indépendance hongroise avait succombé sous les coups de Soliman; ils repoussèrent aussi toutes les attaques de Tékely et s'emparèrent de Bude, Eitau, Essek et Peterwardein. A la fin de 1687 les Turcs étaient chassés de presque toute la Hongrie. En cette même année, le duc de Lorraine entra en Transylvanie, et força Apafy à remettre entre les mains de Léopold la direction militaire du pays. Sur ces entrefaites le général Caraffa institua à Eperies un tribunal, qui, en dehors de toutes les lois, fit exécuter, par trente bourreaux, toutes les personnes soupçonnées d'avoir favorisé les entreprises de Tékely; cette boucherie, qui dura plusieurs semaines, avait lieu sur une estrade célèbre sous le nom de *théâtre sanglant d'Eperies*. A la diète de Presbourg, tenue en octobre 1687, Léopold fit décréter la réconciliation des Hongrois à leur droit de choisir leur souverain parmi tous les princes de la maison de Habsbourg; dorénavant la couronne devait appartenir à l'aîné de cette famille. Après avoir encore fait retrancher de la constitution l'article qui autorisait tout gentilhomme à prendre les armes contre le souverain qu'il respecterait pas les lois du pays, Léopold fit couronner roi de Hongrie son fils Joseph.

A dater de ce moment, Léopold donna toute son attention aux affaires de l'Europe, où son autorité avait été singulièrement amoindrie par suite des embarras que lui avait causés la guerre avec les Turcs. Ainsi, lorsque Louis XIV avait occupé les territoires de l'Empire que les fameuses chambres de réunion lui avaient adjugés comme ayant autrefois dépendu des trois évêchés lorrains et de l'Alsace, Léopold n'avait pu que protester, et il s'était même vu forcé de signer, le 15 août 1684 à Ratisbonne, une trêve de vingt ans, qui permettait à Louis de garder tout ce que les chambres de réunion lui avaient attribué avant le 1<sup>er</sup> août 1681. Mais lorsqu'en 1685 Louis XIV vint réclamer, après la mort de Charles, dernier rejeton de la branche aînée des électeurs palatins, tous les biens meubles et aliothings de cette maison pour la duchesse d'Orléans, sœur de l'électeur, Léopold, enhardi par ses victoires sur les Turcs, conclut, le 9 juillet 1686, contre la France la fa-

meuse ligue d'Augsbourg avec les rois d'Espagne et de Suède, l'électeur de Bavière et les cercles de Bavière, de Franconie et du Haut-Rhin. Le traité n'était que défensif; Louis XIV pensait qu'il engageait les coalisés à venir l'attaquer immédiatement. Cette pensée, jointe à l'irritation que lui causait l'insuccès de Guillaume de Furstenberg, son protégé, dans la candidature à l'électorat de Cologne, le décida à déclarer la guerre à Léopold et au nouvel électeur palatin. Il fit occuper par son armée les trois électors ecclésiastiques presque en entier ainsi que le Palatinat, qu'il fit complètement dévaster, parce que le nombre croissant de ses ennemis l'empêcha de le garder. Léopold profita de l'exaspération que cette mesure barbare excita non-seulement en Allemagne, où la diète mit les Français au ban de l'Empire et interdit tout rapport avec eux, mais encore dans toute l'Europe, pour conclure, dans le courant des années 1689 et 1690, successivement avec la Hollande, avec l'Angleterre, qui venait de prendre pour roi le prince d'Orange, avec l'Espagne, la Savoie et les principaux membres de l'Empire, les traités connus sous le nom de *Grande Alliance*.

Sur le Rhin, les campagnes de la guerre ne furent pas heureuses pour les alliés : ils ne parvinrent pas à pénétrer en France. Dans les Pays-Bas, les Français sous Luxembourg remportèrent, de 1690 à 1693, les victoires de Fleurus, de Steinkerque et de Neerwinde, et s'emparèrent de Mons, de Namur et de Charleroi. Mais ces succès ne furent pas suivis de résultats décisifs, et Louis XIV, se voyant bientôt réduit à la défensive, traita en 1696 avec le duc de Savoie en lui abandonnant Casal et Pignerol; il obtint par là de Léopold et du roi d'Espagne la reconnaissance de la neutralité de l'Italie (1). Le mauvais état financier de l'Angleterre, les pertes énormes que les corsaires français faisaient éprouver au commerce anglais et hollandais, décidèrent peu de temps après le roi Guillaume à entrer en négociation avec Louis XIV, malgré les représentations de Léopold, désireux d'abattre la puissance de la France, pour ne plus avoir à la craindre dans le débat sur la succession d'Espagne, qui ne devait pas tarder à s'ouvrir. Le 20 septembre 1697 un traité de paix fut signé à Ryswick, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande. Léopold et l'Empire se virent forcés d'accéder bientôt après à ce traité, par lequel la France gardait Strasbourg et la pleine suzeraineté en Alsace, restituait la Lorraine, en y conservant toutefois le libre passage pour ses troupes, et rendait les parties de l'Empire qu'elle s'était appropriées d'après les décisions des chambres de réunion.

Si Léopold n'avait pas atteint son but dans sa

(1) Il faut encore ajouter à ce chiffre un nombre considérable de volontaires venus de toutes les parties de l'Europe pour prendre part à cette dernière croisade.

(1) Léopold venait de renouer en Italie la chaîne qui attachait autrefois ce pays à l'Allemagne, en exigeant des contributions de tout ce qui n'appartenait pas à l'Espagne.

lutte contre la France, il avait eu revanche obtenu, dans l'intervalle, de nombreux succès sur les Turcs, avec lesquels la guerre n'avait pas discontinué depuis 1688. En cette année le général Caraffa, après avoir forcé la Transylvanie à reconnaître la suzeraineté de l'Autriche, s'était emparé de Lippa, tandis que l'armée principale, commandée par l'électeur de Bavière, prenait Stuhl, Weissenbourg et Belgrade, et que le margrave de Bade pénétrait en Bosnie. En 1689, malgré la retraite des troupes de l'Empire, employées contre les Français, le margrave, chargé du commandement en chef, envahit la Serbie et la Bulgarie, et prit Saigeth, Nissa et Widdin, grâce à la triple diversion des Vénitiens en Grèce, des Polonais en Podolie, et des Russes dans la petite Tartarie. Le sultan demanda la paix; l'Angleterre, la Hollande et la diète germanique intercédèrent pour lui; mais Léopold, à qui on avait prédit que l'impératrice accoucherait de deux fils jumeaux, dont l'un deviendrait empereur d'Occident, l'autre empereur d'Orient, voulait conquérir toutes les provinces turques d'Europe, en même temps qu'il se préparait à recueillir seul toute la succession d'Espagne. Il proposa donc aux Othomans des conditions humiliantes, et les hostilités recommencèrent. En 1690 les Turcs reprirent Nissa et Widdin, et Tékely, nommé par le sultan prince de Transylvanie, occupa une grande partie de ce pays; mais il fut forcé de se retirer à l'approche du margrave de Bade. De leur côté, les troupes impériales durent évacuer la Serbie et ne purent empêcher le vizir Kuprili-Moustapha de reprendre Belgrade. En 1691 l'armée de Kuprili, forte de cent mille hommes, fut entièrement défaite par le margrave à Szalankemen; le vizir se jeta au plus fort de la mêlée, et se fit tuer par désespoir. Plusieurs places de l'Esclavonie tombèrent entre les mains des Impériaux à la suite de cette victoire. Dans la même année Léopold octroya une nouvelle constitution à la Transylvanie, dont il avait confié le gouvernement à Georges Banfy jusqu'à la majorité du jeune Apafy II, fils d'Apafy I<sup>er</sup>, mort en 1690; contre son habitude, il consentit deux ans après à modifier, sur la demande des états, quelques points de cette constitution. Les succès des Impériaux furent arrêtés par le départ de leur habile général en chef, le margrave de Bade, remplacé par le duc de Croy, le général Caprara et enfin par l'électeur Auguste de Saxe. Pour compenser les quelques échecs qu'il éprouva de la part des Turcs, Léopold fit amener à Vienne, en 1696, le prince Apafy, qui, devenu majeur, avait pris en main le gouvernement de la Transylvanie, et il le contraignit à céder son pays à l'Autriche pour une pension minime. L'année suivante le jeune et courageux sultan Moustapha II conduisit en personne en Hongrie une armée de plus de cent mille hommes, et marcha sur Szegedin; trompé par un faux rapport, qui lui fit croire que la prise de cette

place exigerait un long siège, il se rendit à Zenta pour y passer sur la rive gauche de la Theiss; le 11 septembre il venait de traverser la rivière avec sa cavalerie et une partie de son infanterie, lorsque le prince Eugène de Savoie, qui, nommé généralissime impérial depuis deux mois, suivait en secret tous les mouvements du sultan, arriva sur la rive droite vers la fin de la journée. Il fit rompre les ponts par son artillerie, et jeta dans le fleuve la moitié de l'armée turque, séparée du sultan. Bien que cette brillante victoire, après laquelle Eugène pénétra en Bosnie, pût faire espérer à Léopold de chasser les Turcs de l'Europe, l'épuisement de ses finances lui fit écarter les propositions de paix du sultan, d'autant plus facilement qu'il désirait pouvoir disposer de toutes ses forces pour les différends prêts à s'élever sur la succession d'Espagne. Il conclut donc avec Moustapha en janvier 1699, à Carlowitz, une trêve de vingt-cinq ans; les Turcs abandonnèrent la Transylvanie, une grande partie de la Croatie et toute la Hongrie, sauf la Banat. L'ambition de Léopold avait au moins eu pour résultat de rendre impossible une invasion musulmane dans les autres pays de l'Europe.

Ébloui par le bonheur de ses armes, Léopold voulait absolument ne rien céder de ses droits à la succession d'Espagne; il refusa d'accepter le traité de partage concerté en mars 1700 entre la France, l'Angleterre et la Hollande, qui donnait à l'archiduc Charles, fils de Léopold, l'Espagne, les Indes et la Belgique, au dauphin les deux Siciles et les présides de Toscane, et au duc de Lorraine le Milanais, à la condition que ce prince abandonnerait son pays à la France. Ce traité excita la plus grande agitation chez les Espagnols, qui ne voulaient pas le démembrement de la monarchie: ils éprouvaient un grand éloignement pour l'Autriche, par suite de diverses causes, dont les principales étaient l'insolence de l'ambassadeur autrichien à Madrid, l'arrogance de la reine, belle-sœur de Léopold, enfin le peu d'avantages que l'Espagne avait retirés depuis longues années de son alliance avec l'Autriche. Enfin ils croyaient Louis XIV seul assez puissant pour maintenir en un faisceau toutes leurs vastes possessions. Dans cette disposition des esprits, Charles II, pressé par le cardinal Portocarrero, institua pour son héritier, sur les conseils du pape, Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis. Dans les premiers mois de 1701 le jeune prince arriva à Madrid, et les troupes françaises occupèrent sans difficulté le Milanais et la Belgique, dont le gouverneur, Maximilien, électeur de Bavière, s'était entièrement rallié à la France ainsi que son frère, l'électeur de Cologne. Léopold protesta immédiatement contre le testament de Charles II, revendiqua toute la monarchie espagnole pour son fils, l'archiduc Charles, et s'appretait à faire valoir ses prétentions sur les armes. Pouvant compter sur l'aide du duc de Hanovre, pour lequel il avait créé en 1691 un nouvel électoral, il s'assura de l'appui

de l'électeur de Brandebourg en lui donnant le titre de roi de Prusse. En revanche, les cercles de Franconie, de Bavière, du Rhin et de Souabe se déclarèrent neutres; les ducs de Brunswick-Lunebourg et Wolfenbuttel avaient fait alliance avec Louis XIV, mais ils furent bientôt contraints par les troupes hanovriennes d'envoyer sept régiments à l'armée impériale. Tout dépendait de l'attitude que prendraient l'Angleterre et la Hollande. Dans le premier de ces pays, les torys, alors au pouvoir, ne voyaient pas une nouvelle guerre d'un meilleur œil que le peuple marchand; mais Louis XIV ayant blessé le sentiment national des Anglais en donnant au fils de Jacques II le titre de roi d'Angleterre, Guillaume III parvint à faire élire un nouveau parlement whig et tout à fait hostile à la France. La Hollande, effrayée de voir la Belgique entre les mains de Louis XIV, ne voulait pas non plus admettre que l'équilibre européen fût rompu par l'avènement au trône espagnol d'un prince français, soumis à la volonté de son aïeul. Enfin, les deux pays voyaient avec envie les immenses avantages commerciaux que les Français allaient retirer de leur alliance intime avec l'Espagne. En présence de l'opinion publique ainsi manifestée, Guillaume III et le grand-pensionnaire Heinsius conclurent, le 7 septembre 1701, avec Léopold, un traité par lequel ils partagèrent la monarchie espagnole à leur profit respectif. En mars 1702 les cercles de Franconie, du Rhin, de Souabe et d'Autriche se prononcèrent aussi contre la France, et quelques mois après la diète se déclara dans le même sens.

La guerre commença dans le Milanais, où le prince Eugène pénétra, en juin 1701, avec vingt-cinq mille hommes, par des chemins regardés comme impraticables pour une armée. Il s'avança rapidement jusqu'à l'Oglio, malgré les efforts de Catinat, qui, gêné par les ordres malentendus du ministre Chamillart et de Vaulermont, gouverneur du Milanais, ne put profiter du nombre supérieur de ses soldats. Tirant habilement parti des fautes commises par Villeroi, qui remplaça bientôt après Catinat, Eugène vint assiéger Mantoue; mais il fut rejeté au delà du Mincio par Vendôme, en 1702. En cette année la lutte devint générale. Dans les Pays-Bas, les alliés, commandés par Marlborough, emportèrent une grande partie des places de la Meuse, et ils prirent les autres, sauf Namur, en 1703, année où ils achevèrent la conquête de l'électorat de Cologne. En Allemagne l'électeur de Bavière, allié de la France, obtint plusieurs avantages, ainsi que Villars, qui, envoyé pour le soutenir, battit le margrave de Bade à Friedlingen. Lorsqu'ils se furent joints, en mai 1703, Villars conseilla à l'électeur de marcher sur Vienne, entreprise dont le succès était inmanquable et qui, comme le dit plus tard le prince Eugène, aurait forcé Léopold à demander la paix, d'autant plus que le roi de Prusse et l'électeur de Saxe étaient

alors exclusivement occupés à se défendre contre Charles XII de Suède, et que la Hongrie était de nouveau soulevée. L'électeur préféra envahir le Tyrol, où il pénétra fort en avant; mais au moment où il s'appretait à donner la main à Vendôme, qui, venu d'Italie, était déjà arrivé à Arco, il dut rétrograder devant l'insurrection spontanée du peuple tyrolien, irrité par le poids des contributions de guerre. Réuni de nouveau à Villars, l'électeur défit à Hochstedt le général impérial Styrum; mais léger, inconsequent, entouré de courtisans vendus à Léopold, il se refusa de nouveau, malgré les instances de Villars, à entrer en Autriche. Vers la fin de l'année, pressé par Louis XIV, il marcha enfin sur Vienne. Comme toutes les troupes préposées à la garde de cette capitale avaient été envoyées contre les insurgés hongrois, les Bavaois et les Français s'avancèrent sans encombre jusqu'à l'Ens, après avoir pris Passau en deux jours. Léopold était dans la consternation; mais, prétextant la saison avancée, l'électeur refusa de pousser en avant, et laissa ainsi échapper pour la troisième fois l'occasion de frapper l'Autriche au cœur. Sur le Rhin l'armée française prit Brisach et Landau, dont les alliés s'étaient emparés en 1702, et battit près de Spire le corps du prince de Hesse-Cassel. En Italie Staremberg, qui commandait les Impériaux à la place du prince Eugène, appelé à Vienne pour diriger l'ensemble des opérations, résista aux attaques de Vendôme, qui montra une indécision et une lenteur inaccoutumées, et parvint, en janvier 1704, à joindre avec quinze mille hommes sur le Tanaro le duc de Savoie, gagné par Léopold, qui lui promit le Montferrat, la Lomelline, le Val de Sesia, Alexandrie et Valenza. En 1704 la guerre prit une tout autre tournure. Le prince Eugène s'entendit avec Marlborough pour frapper un grand coup en Bavière, et ils parvinrent à décider la Hollande à y envoyer des troupes au secours de l'Autriche, qui de ce côté pouvait être écrasée d'un moment à l'autre par une action combinée des Bavaois, des Français et des Hongrois. Marlborough et le margrave de Bade se réunirent le 22 juin près d'Ulm, culbutèrent avec soixante mille hommes les trente-cinq mille que leur opposèrent l'électeur et Marsin, retranchés derrière le Schellenberg, et devinrent bientôt maîtres de presque toute la ligne du Danube. Le margrave, qui ne pouvait s'entendre avec Marlborough, alla ensuite faire le siège d'Ingolstadt, tandis que le général anglais était rejoint à Donauwerth par Eugène, accouru du bas Neckar. L'électeur, qui avait reçu des renforts amenés par Tallard, résolut d'aller à la rencontre des alliés malgré les représentations du maréchal, qui préférait les affamer. Le 13 juillet eut lieu la fameuse bataille de Hochstedt, qui se termina par la déroute complète du corps de Tallard. Les suites de cette bataille furent plus funestes aux Français que leur défaite même:

l'électeur, qui était encore en force pour défendre son pays, l'évacua à l'instant. Toute la Bavière fut occupée par les Impériaux; Léopold la fit dévaster avec une barbarie au moins égale à celle qu'il avait tant reprochée à Louis XIV lors de l'incendie du Palatinat. En Italie les Impériaux furent repoussés jusqu'au Tyrol, et le duc de Savoie ne put empêcher que la plus grande partie de ses États ne fût occupée par Vendôme. Au moment où les alliés se disposaient à rouvrir la campagne avec deux cent vingt-cinq mille hommes, chiffre alors formidable, Léopold mourut dans l'espoir que la puissance de son glorieux rival serait bientôt renversée.

D'un autre côté, il était très-inquiet de la tournure des événements en Hongrie. Les habitants de ce malheureux pays n'avaient pas cessé un instant d'être soumis à des exactions révoltantes; aucune propriété n'y était assurée devant la rapacité des autorités, qui, choisies presque exclusivement parmi les Allemands, faisaient ratifier leurs extorsions par des commissaires nommés arbitrairement. Aussi fut-il facile à deux simples déserteurs, Kiss et Esza, de rassembler, au commencement de 1703, une troupe de mécontents et de courir impunément le pays. Ils mirent à leur tête le jeune François Rakoczy, fils de Georges Rakoczy, prince de Transylvanie et de l'héroïque Hélène Zrinyi, qui avait épousé en secondes noces Emerik Tékely. Il avait été jeté en prison en 1701, par ordre de Léopold, sous le prétexte qu'un de ses amis intimes avait eu des pourparlers avec plusieurs magnats hongrois; parvenu à se sauver, il s'était réfugié à Varsovie, où il fut accueilli par l'ambassadeur de France. Brûlant de se venger du despote qui le persécutait, il alla prendre le commandement des insurgés, et s'empara, dans le courant de l'année 1703, d'un grand nombre de forteresses, alors dégarnies de troupes à cause de la guerre avec la France. Secondé par les deux magnats Berczényi et Karolyi, il était en novembre maître du pays plat en Transylvanie, de la haute Hongrie, et de plusieurs villes importantes sur la droite du Danube; ses bandes vinrent même brûler les villages des environs de Vienne, qu'il n'aurait pas hésité d'investir si, comme il s'y attendait, l'électeur de Bavière s'était approché pour le soutenir. Pendant l'année 1704, l'insurrection fit des progrès si alarmants, que Léopold, voyant le général Heister forcé de se replier sur la capitale, fit des propositions d'accommodement; elles n'aboutirent pas, parce que les Hongrois, habitués à voir l'empereur manquer à la foi jurée, exigèrent que l'arrangement fût garanti par l'Angleterre et la Hollande. Les hostilités furent reprises avec une nouvelle fureur, et bien que Rakoczy fût battu à Tyrnau par Heister au commencement de 1705, Léopold n'en éprouva pas moins, en mourant, les craintes les plus sérieuses sur le rétablissement de l'au-

torité impériale en Hongrie. Ce n'est qu'en abandonnant franchement le système de cruautés et de spoliations suivi par Léopold, que son fils Joseph I<sup>er</sup>, qui lui succéda dans l'Empire et en Autriche, parvint à recouvrer la Hongrie pour la maison de Habsbourg.

Tout en flétrissant les excès du règne de Léopold, l'historien ne doit pas oublier qu'ils doivent être en grande partie attribués à ses conseillers. Ils lui firent cependant prendre plusieurs mesures utiles au commerce et des réformes nécessaires dans la législation. Doué de beaucoup de vertus privées, Léopold eut encore le mérite de protéger avec sollicitude les sciences et les arts; il fonda les universités de Breslau et d'Innsbruck, et patronna l'Académie Léopoldine des naturalistes et autres institutions propres à hâter le progrès des lumières. Regardé comme le prince le plus savant de son époque, il était versé en théologie, en philosophie, en mathématiques et en jurisprudence; il parlait toutes les langues de l'Europe, et s'amusaît souvent à écrire des épigrammes ou des fables latines, ou bien à composer des airs de musique, art qu'il aimait avec passion. Contrairement à Louis XIV, il détestait le faste et aimait à vivre au sein de sa famille, qu'il chérissait tendrement.

Ernest GRÉCOTE.

Comazzi, *istoria di Leopoldo I*; Vienne, 1697, in-8°. — *Life of Leopold I*; Londres, 1706, in-8°. — Menck, *Leben Leopolds I*; Leipzig, 1707, et 1710, in-8°. — Rick, *Leben Leopolds des Grossen*; Cologne, 1708; Leipzig, 1718, 2 vol. in-8°. — Wagner, *Historia Leopoldi Magni*; Augsbourg, 1710-1731, 2 vol., in-fol. — Hauff, *Dankwürdigkeiten aus dem Leben Leopolds I*; Tubingue, 1811, in-8°.

**LÉOPOLD II**, empereur d'Allemagne, né le 5 mai 1747, mort le 1<sup>er</sup> mars 1792. Fils de l'empereur François I<sup>er</sup> et de l'impératrice Marie-Thérèse, il succéda à son père comme grand-duc de Toscane en 1765; il se signala par son zèle pour la réforme de toutes les parties de l'administration. « Il pensa, dit Cantu dans son *Histoire de Cent Ans*, que le luxe de soldats, de police, de cachots, d'entraves à la liberté, que l'on regardait comme le cortège obligé de tout gouvernement, n'était pas indispensable au bien des peuples et à la sûreté des princes. L'ancienne république, formée par l'agrégation successive de petits corps, chacun avec ses privilèges et sa juridiction particulière, avait laissé un ordre de justice civile très-vicieux, et des lois qui variaient de la ville à la campagne, d'une province à l'autre. Léopold rendit les lois uniformes; les magistrats inutiles furent supprimés; il réduisit le nombre des juges, et fit un choix sévère parmi eux. Il promulgua un nouveau règlement de procédure, et chargea Vernaccini et ensuite Michel Ciani de rédiger un code, qui fut continué par Lampredi, mais interrompu par la révolution. Convaincu que l'extrême rigueur empêchait moins les crimes que les châtimens modérés, mais prompts et certains, accompagnés d'une surveillance exacte, il supprima la peine de mort, et y substitua les travaux

forcés. Il abolit toute immunité, tout privilège personnel ou droit d'asile, la torture, la confiscation, les procès de haute trahison, le serment des prévenus, les dénonciations secrètes, les accusations contre les parents, les *procès de chambre*, où les accusés n'étaient pas admis à se défendre, les dépositions de témoins officiels, la condamnation par contumace. Les amendes devaient former un fonds destiné à indemniser ceux qui auraient été emprisonnés injustement. » Abandonnant l'ancien système de douanes, qui isolait les unes des autres les villes du grand-duché, Léopold affranchit le commerce de toutes les denrées; détruisant les privilèges des corporations, il accorda des encouragements à l'industrie, et construisit des routes et des canaux pour le transport des produits. Il abolit les corvées des paysans, donna l'administration des communes aux habitants, fonda des collèges et autres maisons d'éducation, et des hospices pour les indigents. Il fit avec succès dessécher et ensuite cultiver beaucoup de marais. « Léopold, ajoute M. Cantu, abolit aussi les fermes pour l'impôt qui pesaient lourdement sur le peuple et rapportaient peu au trésor; il renonça à certains monopoles onéreux et à l'obligation imposée à chaque famille d'acheter une quantité déterminée de sel. Il laissa libre la culture du tabac, ainsi que le débit des eaux-de-vie et les fonderies de fer. Non-seulement il combla les vides causés par ces réformes au moyen d'une perception plus économique, mais il accrut les revenus de 1,238,000 livres par an; et dans l'espace de trente-sept ans il réduisit la dette publique de quatre-vingt-sept millions et demi à vingt-quatre, en y employant sa fortune propre et la dot de sa femme. Il dépensa trente millions en améliorations, et en laissa cinq dans le trésor de son successeur, après avoir embelli la capitale et les villes impériales. » Il fit publier l'exposé complet de l'état des finances et des mesures prises par lui pour les augmenter. « Mais son tort fut de tout faire par lui-même; le peuple était étranger à ces réformes auxquelles il ne comprenait rien, et les citoyens s'embarrassèrent peu d'étudier la chose publique, qui semblait réservée au gouvernement. Il put donc faire et défaire à son gré, heurter les opinions, léser les intérêts, et être tout à son aise un despote philosophe. Il fit tort à tant de belles qualités par un espionnage frivole et tracassier de même que par son défaut de modération dans les matières religieuses. » Il eut, comme son frère Joseph II, la malheureuse idée de vouloir régler de vive force depuis les questions les plus ardues du dogme jusqu'aux moindres cérémonies du culte. Appuyant de toute son autorité les réformes, les unes utiles, les autres ridicules, que lui proposa l'évêque de Pistoie, Scipion Ricci (*voy. ce nom*), il se mit à imposer les doctrines jansénistes sur la grâce, et à contrarier par toutes espèces de vexations les manifestations de

la piété populaire, telles que processions, expositions d'images, pèlerinages, etc. Ricci, ayant fait sanctionner ses idées par le fameux synode de Pistoie, ne trouva pas tous les évêques disposés à les accepter; ce qui, joint à la révolte des habitants de Prato, excita par l'enlèvement d'un autel ordonné par Ricci, et à plusieurs autres émeutes, donna à réfléchir à Léopold sur l'opportunité de faire intervenir l'État dans des questions purement religieuses. Cependant, par entêtement, il fit, avant de révoquer en définitive les changements arbitraires introduits dans la discipline de l'Église, envoyer aux galères plus de six cents personnes, qui ne voulaient pas accepter le joug des doctrines jansénistes. Telle fut avec ses bons comme avec ses mauvais côtés le règne de Léopold en Toscane.

Lorsqu'il succéda, en février 1790, à son frère Joseph II sur le trône d'Autriche, il se trouva au milieu des plus grands embarras. Partout les peuples s'étaient révoltés contre les innovations imprudentes de Joseph; et ils avaient trouvé un soutien dans Frédéric-Guillaume de Prusse, qui encourageait la Porte à pousser vivement la guerre commencée depuis deux ans avec l'Autriche, contre laquelle il excitait encore les Polonais. Léopold, pour couper court à cette hostilité latente de la Prusse, l'appela au congrès de Reichenbach, qui s'ouvrit le 27 juin avec le concours de l'Angleterre et de la Hollande; en séduisant la mobile imagination de Frédéric-Guillaume par le double tableau des délices de la paix et des dangers de la révolution française, il déjoua les entreprises du ministre prussien Hertzberg (*voy. ce nom*), et accepta ensuite comme base de ses négociations avec le sultan le *statu quo* avant la guerre, moyennant l'engagement pris par les autres puissances de l'aider à recouvrer la Belgique. Le 10 septembre il signa à Giurgewo avec la Porte un armistice qui fut converti en paix à Sistova, le 4 août 1791. Ensuite il s'occupa de calmer les esprits de ses sujets par une grande condescendance, et par la révocation des mesures de Joseph II, qui avaient excité le plus d'animosité. Il rétablit les anciens impôts, supprima les séminaires généraux, l'absolutisme de la police et de l'administration, les entraves apportées au commerce au nom de la liberté, et les améliorations du système judiciaire qui avaient entraîné tant d'abus. Il ne laissa guère subsister des innovations de Joseph que l'édit de tolérance. En même temps il s'attachait à déployer dans l'occasion une grande fermeté pour écarter de lui le soupçon que ce retour aux institutions du temps de Marie-Thérèse lui fût imposé par la peur; ainsi, malgré les réclamations menaçantes des Hongrois, il ne céda pas à leurs demandes pour le rétablissement de leurs anciens privilèges; et étant entré en Hongrie avec une armée considérable, il déclara à la diète,

réunie à Bude, qu'il leur promettait, de son propre mouvement, que l'indépendance de leur pays serait sauvegardée et qu'il aurait égard aux vœux des populations. En Belgique, de même, il rétablit la *joyeuse entrée* et les privilèges provinciaux; mais lorsque les patriotes eurent refusé de se soumettre à ces conditions, il fit occuper le pays par trente mille hommes, conduits par Bender, et ressaisit ainsi la domination de ces provinces.

Mais bientôt après, Léopold, élu empereur en septembre 1790, se trouva en face de la conflagration produite par la révolution française. Il avait déjà eu à appuyer auprès de l'Assemblée constituante les réclamations des princes de l'Empire médiatisés en Alsace et lésés par les lois nouvelles de la France; il n'avait pu obtenir que des promesses d'indemnités en argent, et non pas des compensations en biens-fonds, comme le voulaient les princes. En mai 1791 Léopold fit avertir Marie-Antoinette, sa sœur, qu'il ferait bientôt marcher trente-cinq mille hommes en Flandre, quinze mille en Alsace, et qu'aidé de soixante mille Suisses, Piémontais et Espagnols, il s'efforcera de rendre à Louis XVI tout son ancien pouvoir; il recommandait surtout, pour la réussite de ce plan, que le roi ne s'éloignât pas de Paris. Affligé mais non surpris du triste résultat du voyage de Varennes, Léopold envoya une circulaire aux diverses puissances de l'Europe, les engageant à intervenir en commun pour faire rendre à Louis XVI toute sa liberté. Frédéric-Guillaume répondit le premier à cette demande, conclut le 25 juillet avec l'empereur un traité d'alliance provisoire, et s'appréta à faire avancer des troupes sur le Rhin. Mais lorsque les deux souverains se réunirent le 24 août à Pilnitz, Léopold se montra entièrement opposé à la guerre. Marie-Antoinette lui avait écrit qu'elle avait confiance dans les efforts des constitutionnels; ceux-ci avaient fait assurer à l'empereur que leur intention était non d'amoindrir mais de sauvegarder l'autorité du roi; enfin le maréchal Lascy avait persuadé à l'empereur qu'une guerre contre les Français était des plus périlleuses et entraînerait en tous cas la perte immédiate des Pays-Bas. Aussi, malgré les instances du comte d'Artois, accouru à Pilnitz dans l'espoir d'y voir décréter une croisade contre la révolution, Léopold ne voulut s'engager à aucune entreprise décisive; il se borna à signer la fameuse déclaration de Pilnitz, manifeste vague, où les deux souverains annonçaient que dans le cas où ils seraient approuvés par toutes les autres puissances, ils aviseraient à aider Louis XVI dans l'établissement « d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bien-être des Français ». Cette prudence et cette réserve exaspérèrent les émigrés, d'autant plus que Léopold donna quelque temps après l'ordre de faire disperser leurs rassemblements qu'ils fussent armés ou non. Mais plusieurs

princes allemands voisins de la France, l'électeur de Trèves entre autres, se montraient tout disposés à la guerre, et encourageaient ouvertement les préparatifs militaires des émigrés. Certains des intentions pacifiques de Léopold, les constitutionnels, désiraient former une armée, pour arrêter la révolution, sommèrent ces princes d'empêcher les armements de la noblesse française, et les menacèrent d'une invasion immédiate dans le cas contraire. Mais l'esprit belliqueux, une fois excité, prit bientôt des proportions bien plus étendues que ne le voulaient les constitutionnels. Les girondins adoptèrent l'opinion, d'abord isolée, de Robespierre, que la France avait pour mission de délivrer de leurs rois tous les peuples de la terre. Aussi lorsque Léopold envoya en le ratifiant le *conclusum* de la diète, où elle refusait de reconnaître les décrets du 4 août 1789 quant aux princes de l'Empire médiatisés en Alsace ou en Lorraine, lorsqu'il annonça le 21 décembre qu'il ferait marcher le maréchal Bender au secours de l'électeur de Trèves, si ce prince était attaqué sans motifs plausibles, l'Assemblée législative décréta, le 25 janvier 1792, que Léopold serait mis en demeure de déclarer s'il renonçait à tout traité dirigé contre la pleine souveraineté de la nation française, et que si l'empereur ne répondait pas avant le 1<sup>er</sup> mars ou le faisait d'une manière évasive, la guerre lui serait déclarée sans délai. Léopold, reconnaissant l'impossibilité du maintien de la paix, fit rassembler ses troupes, et envoya six mille hommes en Brisgau. Le 19 février il fit connaître sa réponse, où, tout en prétendant que ses pourparlers avec les autres puissances n'avaient qu'un caractère défensif, il rejetait tout le mal sur les jacobins, qu'il qualifiait de secte pernicieuse et d'ennemis du repos public. Ces expressions imprudentes, suggérées à Léopold peut-être par la cour de France, excitèrent une tempête générale. C'est au milieu de ces complications que Léopold mourut, subitement, à la suite, dit-on, d'excès de femmes.

E. GRÉGOIRE.

*Skizze der Lebensbeschreibung Leopolds II*; Prague, 1790, in-8°. — *Leben Leopolds II*; Prague, 1791, in-8°. — Foucault, *Histoire de Léopold II*; Bruxelles, 1791, in-8°. — Sartori, *Leopoldinische Annalen*; Augsburg, 1792, 2 vol., in-8°. — Alzinger, *Ueber Leopold II*; Berlin, 1792, in-8°. — Müllner, *Geschichte der Deutschen unter Joseph I und Leopold II*; Ulm, 1800. — *Beiträge zur Charakteristik Josephs I, Leopolds II und Franz I*; Paris, 1797, réimprimé sous le titre de : *Die Jakobiner in Wien*; Stuttgart, 1841, in-8°. — *Charakteristik Leopolds II*; Vienne, 1792, in-8°.

## II. LÉOPOLD margraves et ducs d'Autriche.

LÉOPOLD, dit *l'illustré*, margrave d'Autriche, mort le 10 juillet 994. C'est de lui que descendent les margraves et ducs d'Autriche de la maison de Babenberg ou Bamberg qui gouverna ce pays jusqu'en 1246. Son grand-père, Henri duc de Thuringe et de Saxe, mourut en 886, au siège de Paris par les Normands. Après avoir été chargé de l'administration des comtes du Donau-

gau et du Sundergau, Léopold fut nommé margrave d'Autriche en 983 par l'empereur Othon II. En 984 il défait en plusieurs rencontres les Hongrois, qui dévastaient le margraviat, et les repoussa au delà de la March et de la Thaya. Il prit sur eux la ville de Moek, en fit sa résidence, et y fonda en 985 une abbaye de bénédictins, devenue célèbre. Ayant fait venir de Bavière et de Franconie un grand nombre de colons, pour repeupler l'Autriche, il rebâtit plusieurs villes détruites par les Hongrois, et éleva pour arrêter leurs invasions beaucoup de châteaux forts. La prospérité qu'il fit régner dans son pays excita la jalousie de ses voisins, et trois d'entre eux, le duc de Bavière, celui de Carinthie, et l'évêque de Passau, s'unirent pour imposer à l'Autriche diverses obligations en leur faveur. En 994, dans un tournoi à Wurtzbourg, Léopold fut blessé mortellement par une flèche destinée à son neveu Henri, comte de Schweinfurt.

E. G.

Pez, *Scriptores Rerum Austriacarum*, t. I. — Eccard, *Genealogia Principum Saxonie*, t. I, Préface. — Rauch, *Geschichte Oestreichs*.

**LÉOPOLD**, dit le *Beau*, margrave d'Autriche, mort le 12 octobre 1096. Ayant succédé en 1075 à son père Ernaet le Vaillant, il soutint par les armes le parti de Rodolphe de Souabe contre l'empereur Henri IV; mais ce dernier dévasta en 1079 les pays de Léopold, et les réduisit à se soumettre. Deux ans après, le margrave se joignit de nouveau aux ennemis de Henri, qui le déclara déchu de ses possessions et en investit son allié Vratisslas, duc de Bohême. Celui-ci pénétra en Autriche, et battit en 1082 les troupes de Léopold à Malberg; mais il fut lui-même défait en 1085 par Léopold, qui, s'étant allié à Ladislas, roi de Hongrie, chassa en cette année tous les Bohémiens de ses États, qu'il gouverna ensuite paisiblement jusqu'à sa mort.

E. G.

Pez, *Scriptores Rerum Austriacarum*, t. I, *passim*. — Rauch, *Geschichte Oestreichs*.

**LÉOPOLD** (Saint), dit le *Pieux*, margrave d'Autriche, mort le 15 novembre 1136. Quoique encore jeune à l'époque de son avènement, il gouverna dès le début avec une sagesse rare chez les princes de son époque. Améliorer le sort de ses sujets, les faire instruire et adoucir leurs mœurs, tel fut le but de son règne. Évitant les guerres, il ménagea les ressources de son pays, et put tout en diminuant ses impôts fonder un grand nombre de monastères et propager ainsi la civilisation. Il soutint Henri IV, auquel il envoya en 1105 des troupes auxiliaires, et fut entraîné bientôt après par son beau-frère Borzywoy II, duc de Bohême, dans le parti de Henri V, dont il épousa en 1106 la sœur, Agnès, veuve de Frédéric de Souabe. Les chroniqueurs nous ont laissé peu de détails sur le reste de son règne, tranquille et heureux, mais dépourvu de hauts faits; ils nous apprennent cependant qu'à plusieurs reprises, notamment en 1118, Léopold

repoussa les Hongrois. En 1125, après la mort de Henri V, beaucoup de princes désiraient porter le margrave au trône impérial; mais il les pria de réunir leurs voix sur Lothaire, duc de Saxe, qui fut élu. De sa femme Agnès, Léopold eut dix-huit enfants, parmi lesquels on remarque *Henri Jochsamirgott*, et *Olton de Freisingen*, le célèbre historien de Frédéric Barbe-Rouge. Il fut canonisé en 1485.

E. G.

Pez, *Vita sancti Leopoldi*. — Pez, *Scriptores Rerum Austriacarum*, t. I, p. 575. — Poltzmann, *Compendium vite S. Leopoldi*.

**LÉOPOLD**, duc d'Autriche, né en 1157, mort le 21 décembre 1194. Il succéda en 1177 à son père, Henri Jochsamirgott, et fit la paix avec Bela, roi de Hongrie, en lui livrant le prince Geyssa, frère de Bela et prétendant à la couronne de Hongrie, qui avait été accueilli et soutenu par Henri Jochsamirgott. Il contribua ensuite à chasser de Bohême le roi Sobieslav II et à y faire monter sur le trône Frédéric I<sup>er</sup>. En 1180 le duc de Styrie Ottocare I<sup>er</sup>, n'ayant pas d'héritier, le choisit pour lui succéder, et le fit reconnaître comme souverain futur par les états. Bela, roi de Hongrie, qui réclamait depuis longtemps quelques parties de la Styrie, les fit alors occuper par ses troupes, ce qui le mit en lutte avec Léopold. Le différend ayant été arrangé en 1190 par l'empereur, Léopold partit pour la croisade, et alla rejoindre l'armée chrétienne, qui faisait le siège de Saint-Jean-d'Acre. Lors de la prise de cette ville, il montra la plus grande bravoure; il fut, dit-on, tellement couvert de sang, qu'il ne restait de blanc sur son vêtement que ce qui était couvert par son baudrier; c'est pour cela que les armes de l'Autriche furent remplacées par un écu de gueules à la fauce d'argent. Léopold s'établit dans une maison de la ville, et y fit arborer sa bannière; Richard Cœur de Lion la fit arracher et traîner dans la boue. Léopold, irrité de cet outrage, alla camper hors de la ville, et retourna bientôt en Autriche. Lorsqu'en 1192 Richard, ayant fait naufrage à Pola, cherchait sous un déguisement à gagner l'Angleterre, il arriva à Erisberg, près de Vienne; reconnu par un croisé, il fut arrêté par ordre de Léopold, qui le livra à l'empereur Henri VI. Malgré les représentations du pape Célestin III, Richard ne put recouvrer sa liberté qu'en donnant à Henri cent cinquante mille marcs d'argent, et vingt mille à Léopold. Excommunié par le pape pour avoir arrêté un croisé, Léopold mourut bientôt, après d'une chute de cheval, après avoir ordonné à son fils Frédéric de remettre à Richard l'argent qu'il lui avait extorqué, ordre que Frédéric n'exécuta jamais.

E. G.

Othon de Saint-Blaize, *Chronicon*. — Guillelmus Warbigensis, *De Rebus anglieis*. — Richardus Divlensis, *Gesta Richardi I.* — Neunford, *Chronicon*. — Matthieu Paris. — Rauch, *Geschichte Oestreichs*, t. II.

**LÉOPOLD**, dit le *Glorieux*, duc d'Autriche, petit-fils de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, né en 1292, mort à Strasbourg, le 28 février



1326. Se trouvant en Souabe en 1308, lors de l'assassinat de son père, l'empereur Albert, il arrêta par son énergie les entreprises des nombreux partisans des meurtriers. Au lieu de partager avec ses frères les possessions de sa maison, il consentit à ce qu'elles restassent indivises, et il en prit en main l'administration en commun avec son frère aîné Frédéric le Beau (*voy. ce nom*), ses autres frères étant encore mineurs. Cette union leur permit d'établir solidement leur autorité malgré le mauvais vouloir de l'empereur Henri VII, malgré l'inimitié des ducs de Bavière et l'insubordination de la noblesse d'Autriche. En 1310 Léopold alla rejoindre à Lausanne, avec deux cents chevaliers et autant d'archers, l'empereur Henri VII, et pénétra avec lui en Italie. Après avoir puissamment contribué à étouffer l'émeute suscitée à Milan contre Henri par les della Torre, il accompagna l'empereur au siège de Brescia; mais, tombé malade, il retourna bientôt en Souabe. Après la mort de l'empereur Henri, il fit beaucoup de démarches auprès des électeurs pour les décider à choisir son frère Frédéric, et acheta, entre autres, la voix de l'archevêque de Cologne pour quarante mille marcs d'argent. En octobre 1314 une double élection eut lieu à Francfort : les archevêques de Mayence et de Trèves, le roi Jean de Bohême et le margrave de Brandebourg se prononcèrent pour Louis de Bavière; Frédéric fut élu par l'archevêque de Cologne, par le comte palatin, par le duc de Saxe et le duc de Carinthie : ce dernier voulait comme prétendant au royaume de Bohême. Louis fut sacré à Aix-la-Chapelle, Frédéric à Cologne; la guerre civile éclata. L'égoïsme des princes et l'indifférence des villes laissent les deux compétiteurs réduits à leurs propres forces. Plein d'activité et de courage, Léopold fut prêt le premier, et envahit la Bavière dès la fin de l'été de 1315. Louis ne voulut pas accepter la bataille, et s'enferma dans Augsburg. Forcé à la retraite par des pluies torrentielles, Léopold se borna à dévaster le pays plat. De retour en Souabe, il apprit le rejet des offres d'accommodement faites par lui aux habitants de Schwitz, d'Uri et d'Unterwald, qui, appuyés par l'empereur Louis, avaient refusé de reconnaître son autorité. Pour les châtier, il se transporta à Zug avec plusieurs milliers de soldats. Les confédérés, avertis par Henri de Hünenberg de l'endroit où le duc devait passer, se portèrent à Hasslern. Le 15 novembre l'armée autrichienne, composée principalement de cavalerie pesamment armée, arriva près du lac d'Égri; la route où elle s'engagea est bordée d'un côté par le lac, de l'autre par des rochers taillés à pic, appelés les Margasten. Lorsque les troupes de Léopold approchèrent du Mattlüttsch, lieu où le chemin n'a plus que quelques pieds de largeur, elles se virent tout à coup assaillies par des blocs de pierre et des troncs d'arbres lancés du haut des rochers par une cinquantaine de Suisses exilés de leurs cantons et qui voulaient participer à la dé-

fense de leur patrie pour être admis à y rentrer. Ces blocs tombant sur les rangs serrés des Autrichiens en ébranlèrent un grand nombre, et barrèrent entièrement la route; les confédérés, entendant le bruit de cette lutte, accoururent à la hâte et joignant leurs efforts à ceux des exilés, firent router de nouveaux quartiers de roche sur leurs ennemis, qui se retirèrent en désordre. C'est alors que les confédérés, légèrement équipés, fondirent sur les Autrichiens et massacrèrent tous les trahisseurs. Léopold perdit quinze cents hommes, et parmi eux beaucoup de nobles de Souabe. Renonçant à combattre ces montagnards, qui, protégés par la nature de leur pays, l'emportaient sur les chevaliers bardés de fer, quelque valeureux qu'ils fussent, il conclut avec eux, trois ans après, une trêve. Il reprit avec plus d'ardeur que jamais sa lutte contre Louis; ayant, un des premiers, reconnu que la force des armées allait consister dorénavant dans une infanterie bien disciplinée, il en forma principalement les troupes avec lesquelles il défit complètement, en 1320, sur le Bruch les quatre mille cavaliers que Louis lui opposa. Mais, comme la science des mouvements stratégiques lui manquait ainsi qu'aux autres capitaines de son temps, qui ne faisaient la guerre qu'en chefs de partisans, il ne tira d'autre résultat de cette victoire que de dévaster l'année suivante toute la Bavière; après quoi il reprit ses positions de Souabe.

En 1322 il résolut d'exécuter un plan qui devait amener la ruine entière de Louis. Il passa le Lech en septembre, se proposant de tomber sur les derrières de l'armée bavaoise que Frédéric, venu d'Autriche, devait attaquer de front : pour initier son frère à ce plan, il lui expédia un message, l'engageant à refuser le combat jusqu'à l'approche de l'armée de Souabe. Mais les porteurs de cette dépêche, dépouillés en route de leurs chevaux, n'arrivèrent pas à temps pour empêcher Frédéric de livrer bataille. La rencontre eut lieu à Muhlthorf sur l'Inn. Malgré l'avis de ses lieutenants, Frédéric, attaqua avec une dizaine de mille hommes trente-deux mille Bavaois et Bohémiens. Il était sur le point de remporter la victoire, lorsque le burgrave de Nuremberg s'avança avec la réserve de l'ennemi; les Autrichiens, prenant cette troupe pour l'armée de Léopold, allèrent au-devant d'elle en amis, et se débandèrent, ce qui causa leur défaite. Frédéric et son frère Henri furent au nombre des prisonniers. Cette nouvelle causa tant de chagrin à Léopold, que « oncques, dit-on, on ne le vit rire depuis. » Après quelques tentatives d'accommodement, que Louis fit échouer par ses prétentions, le duc alla s'aboucher en juillet 1324 à Bar-sur-Aube avec le roi de France Charles le Bel afin de concerter les moyens de faire élire ce roi à l'Empire. En cela il agit d'après les conseils du pape Jean XXII, qui venait d'excommunier Louis, et du roi de Bohême, devenu l'adversaire de Louis. Un traité fut conclu entre le duc et le

roi; mais leur projet ne réussit pas. Léopold continua néanmoins à miner par les armes et par des négociations l'autorité, déjà assez faible, de Louis, qui se décida enfin, en septembre 1325, à partager le pouvoir avec Frédéric (voy. Louis de Bavière, empereur). Léopold ne souscrivit pas sans réserve à cet arrangement, et continua de négocier secrètement avec le pape, avec le roi de France et avec le roi de Naples, pour renverser la puissance de Louis. Ce dernier remit enfin tout le pouvoir entre les mains de Frédéric, ne gardant pour lui que le titre de roi. Léopold triomphait de son ennemi, lorsque, quelques semaines, après il mourut, à la suite d'une courte maladie. On vit alors clairement qu'il avait été le principal appui de Frédéric; car, revenant sur sa renonciation à l'Empire, Louis s'empara sans résistance de la direction souveraine des affaires. De sa femme Catherine de Savoie, Léopold eut deux filles, dont l'une, Catherine, fut la mère du célèbre Enguerrand de Coucy.

E. G.

*Anonymous Leobtenst.* — Volcmarus, *Chronicon.* — *Albertus Argentinensis.* — Vitoduranus, *Chronicon.* — *Chronicon Kainigsfeldens.* — Kurz, *Geschichte Friedrichs des Schönen.* — Lichnowsky, *Geschichte des Hauses Habsburg.* t. III.

**LÉOPOLD III, dit le Preux, duc d'Autriche,** né en avril 1351, tué à Sempach, le 9 juillet 1386. En 1365, à la mort de son frère Rodolphe IV, il fut appelé par son autre frère Albert III à venir, selon la tradition de la maison de Habsbourg, diriger en commun le gouvernement de leurs possessions héréditaires. Les deux frères s'attachèrent d'abord à conjurer les dangers que la hauteur et l'étourderie de Rodolphe avaient attirés sur l'Autriche, et s'allièrent à cet effet avec l'empereur Charles IV. En 1369 ils obtinrent moyennant cent seize mille florins la renonciation des princes de Bavière au comté de Tyrol, pays qui, cédé en 1363 aux Habsbourg par la duchesse Marguerite de Bavière, était spécialement réservé, avec l'Autriche antérieure, à l'administration de Léopold. En novembre de cette même année, Léopold marcha avec dix mille hommes au secours de Trieste, qui, assiégée par les Vénitiens, s'était donnée à l'Autriche; mais il dut bientôt retourner chez lui, sans avoir pu faire lever le siège. Voyant que leurs finances souffraient beaucoup depuis que les marchandises de Venise n'étaient plus introduites en Allemagne par l'Autriche, les ducs se hâtèrent de conclure l'année suivante la paix avec Venise. Pour se procurer de l'argent, ils recoururent, en 1370, à la confiscation des biens de tous les juifs de leurs États. En novembre de la même année, Léopold se rendit en Lithuanie pour prendre part avec les chevaliers teutoniques à une de ces tristes expéditions contre les malheureux et inoffensifs païens du nord; après bien des massacres et des pillages, Léopold fut créé chevalier. En 1372 il commença la série de ses tentatives pour faire modifier le pacte de famille, qui statuait l'indivisibilité des États de Habsbourg; sans en venir encore à un partage définitif, il exigea l'administration séparée et indépendante de la Souabe, du Tyrol et de la Carinthie. En janvier 1573 il envoya une armée à Trévise pour combattre le vicaire impérial François de Carrare, contre lequel il venait de conclure un traité avec la république de Venise, qui lui avait payé ce service avec des sommes considérables; mais s'étant arrangé plus tard avec François de Carrare, qui lui abandonna Feltre, Bellune et le val de Sugana, il tourna ses armes contre la république; mais il cessa bientôt les hostilités, lorsque Venise eut triomphé des armées réunies de Carrare et du roi de Hongrie. En 1375 il attira de grands malheurs sur la Souabe et l'Alsace, par son refus opiniâtre de remettre à son cousin, Enguerrand de Coucy, les biens de Catherine, fille de Léopold II et mère d'Enguerrand. Ce dernier pénétra en Allemagne avec quarante mille routiers, et mit tout le pays plat à feu et à sang; mais, faute de machines de siège, il se retira en janvier 1376, et transigea avec Léopold, qui lui céda les seigneuries de Buren et de Nidau. En mai de la même année, Léopold prit de nouveau les armes contre Venise; après une guerre de quelques mois, où les Autrichiens se servirent pour la première fois de canons, on conclut une trêve, qui fut convertie deux ans après en une paix, qui donna à Léopold Rochetta et San-Vittore. En 1379 le duc reçut de l'empereur Venceslas, auprès duquel il était en faveur, l'administration des prévôtés impériales en Souabe; l'année précédente, il avait conclu un traité avec le roi de France pour engager ce prince à secourir Léopold, s'il était attaqué comme partisan de l'antipape Clément VII. En septembre 1379, il força enfin son frère à partager leurs États. Albert reçut l'Autriche, la Styrie et quelques seigneuries situées hors de ces pays; le reste fut adjugé à Léopold, qui s'attacha pendant les années suivantes à arrondir ses possessions en Souabe par l'acquisition des seigneuries de Hohenberg et de Lauffenberg, ainsi que des villes de Feldkirch et de Petit-Bâle. En 1382 la ville de Trieste se soumit de nouveau au duc, parce qu'il gouvernait, dit un historien contemporain, ses sujets avec justice. En avril 1381 il était descendu en Italie avec une armée considérable pour prendre possession de la marche Trévissane et du comté de Ceneda, que la république de Venise lui avait cédés pour être secourue par lui contre François de Carrare; mais craignant d'indisposer le roi Louis de Hongrie, l'allié de François, il n'osa pas attaquer ce dernier; quoique ayant ainsi manqué de parole pour la seconde fois aux Vénitiens, ceux-ci ne lui en abandonnèrent pas moins, à la paix conclue en août 1381, Trévise et Ceneda, avec leurs territoires, préférant les voir entre ses mains qu'entre celles de François. Celui-ci, qui convoitait depuis longtemps ces contrées, déclara en avril 1382 la guerre à Léopold, qui, faute d'argent, ne put envoyer

visibilité des États de Habsbourg; sans en venir encore à un partage définitif, il exigea l'administration séparée et indépendante de la Souabe, du Tyrol et de la Carinthie. En janvier 1573 il envoya une armée à Trévise pour combattre le vicaire impérial François de Carrare, contre lequel il venait de conclure un traité avec la république de Venise, qui lui avait payé ce service avec des sommes considérables; mais s'étant arrangé plus tard avec François de Carrare, qui lui abandonna Feltre, Bellune et le val de Sugana, il tourna ses armes contre la république; mais il cessa bientôt les hostilités, lorsque Venise eut triomphé des armées réunies de Carrare et du roi de Hongrie. En 1375 il attira de grands malheurs sur la Souabe et l'Alsace, par son refus opiniâtre de remettre à son cousin, Enguerrand de Coucy, les biens de Catherine, fille de Léopold II et mère d'Enguerrand. Ce dernier pénétra en Allemagne avec quarante mille routiers, et mit tout le pays plat à feu et à sang; mais, faute de machines de siège, il se retira en janvier 1376, et transigea avec Léopold, qui lui céda les seigneuries de Buren et de Nidau. En mai de la même année, Léopold prit de nouveau les armes contre Venise; après une guerre de quelques mois, où les Autrichiens se servirent pour la première fois de canons, on conclut une trêve, qui fut convertie deux ans après en une paix, qui donna à Léopold Rochetta et San-Vittore. En 1379 le duc reçut de l'empereur Venceslas, auprès duquel il était en faveur, l'administration des prévôtés impériales en Souabe; l'année précédente, il avait conclu un traité avec le roi de France pour engager ce prince à secourir Léopold, s'il était attaqué comme partisan de l'antipape Clément VII. En septembre 1379, il força enfin son frère à partager leurs États. Albert reçut l'Autriche, la Styrie et quelques seigneuries situées hors de ces pays; le reste fut adjugé à Léopold, qui s'attacha pendant les années suivantes à arrondir ses possessions en Souabe par l'acquisition des seigneuries de Hohenberg et de Lauffenberg, ainsi que des villes de Feldkirch et de Petit-Bâle. En 1382 la ville de Trieste se soumit de nouveau au duc, parce qu'il gouvernait, dit un historien contemporain, ses sujets avec justice. En avril 1381 il était descendu en Italie avec une armée considérable pour prendre possession de la marche Trévissane et du comté de Ceneda, que la république de Venise lui avait cédés pour être secourue par lui contre François de Carrare; mais craignant d'indisposer le roi Louis de Hongrie, l'allié de François, il n'osa pas attaquer ce dernier; quoique ayant ainsi manqué de parole pour la seconde fois aux Vénitiens, ceux-ci ne lui en abandonnèrent pas moins, à la paix conclue en août 1381, Trévise et Ceneda, avec leurs territoires, préférant les voir entre ses mains qu'entre celles de François. Celui-ci, qui convoitait depuis longtemps ces contrées, déclara en avril 1382 la guerre à Léopold, qui, faute d'argent, ne put envoyer

qu'à la fin d'octobre du secours à Trévis, dont François allait s'emparer. François abandonna pour le moment le siège de cette ville; il le reprit l'année suivante, mais il dut se retirer de nouveau, lorsque Léopold vint au mois de mai l'attaquer avec des forces supérieures. Léopold ayant dû repasser les Alpes peu de temps après, François dévasta encore une fois tout le pays autour de Trévis. Enfin Léopold, impuissant à secourir cette ville efficacement, la vendit, en janvier 1383, à François pour cent dix-huit mille florins d'or, quoiqu'il eût juré de ne jamais la céder à François.

De graves complications survenues en Allemagne forcèrent Léopold à abandonner ainsi ses projets d'agrandissement en Italie. L'affaiblissement du pouvoir impérial avait eu pour résultat un manque général de sécurité; il se forma plusieurs associations entre les princes, les nobles et les villes, dont les membres s'engageaient à se secourir réciproquement en cas d'attaque par des bandes de brigands organisées.

Ces associations se mélaient les unes des autres; et il régnait particulièrement en Souabe, malgré les efforts louables de l'empereur pour établir la concorde, une sourde fermentation, qui menaçait de se transformer en lutte ouverte. Les villes de Souabe liguées, mécontentes d'avoir été soumises par l'empereur à l'autorité de Léopold, et craignant d'être opprimées par lui, conclurent en février 1385 un traité d'alliance défensive avec Zurich, Berne, Soleure, Lucerne et Zug. Ces cantons, qui cherchaient depuis quelque temps à rompre avec Léopold, enhardis par cette alliance, attaquèrent sans déclaration de guerre, en décembre 1385, le fort de Rotembourg, appartenant à Léopold, s'en emparèrent et le rasèrent. Léopold, furieux de cet acte de violence, rassembla une armée considérable, et arriva, le 7 juillet 1386, à Zolingue. Les Suisses, qui venaient de saccager le pays de Thurgovie, se replièrent en toute hâte, au nombre de deux mille, sur Lucerne, ville qui avait le plus excité la colère de Léopold. Ce prince détacha une partie de ses troupes pour pénétrer dans les cantons par l'Albis, et marcha avec le reste vers Rotembourg. Le 9 juillet il arriva à Sempach, qu'il venait de dépasser lorsque tout à coup, vers l'heure de midi, il se trouva, au tournant d'une pente de montagne, en face des deux mille Suisses qui revenaient de Thurgovie. La surprise fut grande des deux côtés. Léopold avait laissé toute son infanterie en arrière et n'avait avec lui que sa cavalerie; il n'en accepta pas moins immédiatement le combat. Comme le terrain opposait beaucoup d'obstacles aux mouvements des chevaux, les cavaliers mirent pied à terre, et quoique gênés par leurs pesantes armures, et accablés de chaleur, ils attaquèrent résolument les Suisses. Ceux-ci se formèrent en coin, et se ruèrent sur leurs adversaires. Ils rompirent facilement les rangs des chevaliers inaccou-

tumés à ce genre de combat, et en tuèrent environ trois cents, entre autres Léopold, qui mourut en défendant la bannière d'Autriche (1). E. G.

Konigshoven, *Chronicon*. — Galaro, *Chronicon Paduense*. — Justinger, *Chronik von Bern*. — Kurt, *Oestreich unter Albrecht III.* — Pfister, *Geschichte von Schwaben*. — Soehewirth, *Werke (passim)*. — Lishnowsky, *Geschichte des Hauses Habsburg*, t. IV.

### III. BELGIQUE.

\* **LÉOPOLD I<sup>er</sup>** (*Georges-Christian-Frédéric*), roi des Belges, prince de Saxe-Cobourg-Saalfeld, né le 16 décembre 1790. Après avoir reçu une excellente éducation, il entra dans l'armée russe avec le grade de général, faveur qu'il dut au mariage de sa sœur Anne-Féodorovna avec le grand-duc Constantin. Pendant le voyage que son frère fit en Russie en 1808, Léopold resta chargé des affaires du gouvernement, et il accompagna l'empereur Alexandre au congrès d'Erfurt. En 1810, il quitta le service de la Russie. En 1811, il conclut à Munich, avec le roi de Bavière, un traité relatif à la délimitation de la Bavière et du duché de Saxe-Cobourg. En 1813, Léopold alla en Pologne rendre compte à l'empereur Alexandre des dispositions hostiles de l'Allemagne à l'égard de la France. Il suivit l'armée russe jusqu'à Paris, et eut plus d'une occasion pendant la campagne de montrer sa valeur personnelle. Il passa en Angleterre avec les souverains alliés en 1814, et au commencement de l'année suivante il assista au congrès de Vienne. Rappelé à l'armée du Rhin par le retour de Napoléon, il rentra dans Paris avec elle; il en repartit au bout de quelque temps pour se rendre à Berlin. Pendant son séjour dans cette ville, Léopold reçut l'invitation de revenir en Angleterre. Il avait su plaire à l'héritière présomptive de la couronne, Auguste-Charlotte, née le 7 janvier 1796, et le 16 mars 1816 le prince régent annonçait par un message au parlement le mariage de cette princesse, sa fille, avec le prince Léopold. Le 27 mars, Léopold fut naturalisé par acte du parlement, décoré du titre de duc de Kendal, ayant le pas sur tous les ducs et les grands fonctionnaires publics, et il reçut la dignité de feld-maréchal avec entrée au conseil privé. Le mariage se célébra le 2 mai; la princesse mourut en couches, le 5 novembre 1817. Une pension annuelle de cinquante mille livres sterling fut assignée au prince Léopold, qui continua de résider en Angleterre, au château de Claremont. Le 3 février 1830, un protocole de la conférence de Londres lui offrit le trône de la

(1) La plupart des historiens modernes attribuent la victoire des Suisses au dévouement d'Arnold de Winkelried, qui, saisissant plusieurs lances des Autrichiens, aurait en tombant permis à ses compatriotes de pénétrer par dessus son cadavre dans les lignes de l'ennemi; mais les auteurs les plus anciens qui parlent de la bataille, notamment Russ et Justinger, ne mentionnent aucunement ce fait, qu'on peut reléguer parmi les anecdotes inventées après coup, sans porter tort à la valeur des Suisses (*Fog. Schweizer Geschichts-Forscher*, t. IX).

Grèce. Léopold accepta, mais sous certaines conditions, telles que l'extension des frontières, la garantie de l'indépendance du nouvel État, et des secours financiers. Les trois cours protectrices ne répondirent pas complètement aux demandes du prince, et d'un autre côté le président Kapodistrias semblait multiplier les difficultés. Il regretta que le choix du souverain n'eût pas été soumis à l'adhésion des représentants de la nation, et faisait des réserves en faveur des droits du peuple grec, dont la conférence n'avait pas parlé. Un manifeste du sénat hellénique, conforme aux observations du président, voté le 10 avril, appuya fortement sur le maintien des libertés publiques de la Grèce, et s'éleva contre la délimitation fixée par la conférence. Il exprimait en outre formellement le vœu que la religion grecque fût la religion dominante de l'État et que le prince appelé à régner en Grèce consentît à l'embrasser. Ces observations, les lettres du président, qui devaient lui donner une idée fâcheuse de l'état du pays, d'autres raisons encore peut-être, déterminèrent Léopold à refuser la couronne qu'on lui avait proposée; le 21 mai il écrivit à la conférence pour lui remettre son abdication.

Le 4 juin 1831, Léopold fut élu roi des Belges. Le prince n'accepta qu'à la condition que les dernières propositions émanées de la conférence de Londres fussent sanctionnées. Le congrès belge adopta ces propositions; Léopold quitta l'Angleterre et débarqua en Belgique. Le 21 juillet il jura solennellement, entre les mains du régent Surlin de Chokier, d'observer la constitution et la loi du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire, et fut proclamé roi des Belges sous le nom de Léopold 1<sup>er</sup>. « Fier d'être Belge par votre adoption, dit-il dans son discours, je me ferai aussi une loi de l'être toujours par ma politique. » La guerre avec les Hollandais ne tarda pas à éclater. Les Belges furent défaits. Léopold, qui avait pris le commandement d'une partie de l'armée, eut sa position tournée à Louvain. Il se décida alors à appeler les troupes que le gouvernement français avait mises à sa disposition. Le maréchal Gérard franchit la frontière à la tête de cinquante mille hommes, le 9 août. Le roi des Pays-Bas rappela aussitôt ses troupes; les Français se replièrent, en laissant seulement un corps de douze mille hommes en Belgique pour donner au roi le temps de réorganiser l'armée. Le 8 septembre Léopold ouvrit pour la première fois les chambres belges, élues en vertu de la constitution du pays. Il leur demanda bientôt l'autorisation d'adhérer au traité dit des *vingt-quatre articles*, que la conférence de Londres imposait aux parties belligérantes. Il l'obtint, non sans difficulté, car les Belges, qui perdaient le Limbourg et le Luxembourg allemand, protestaient contre ce traité autant que le roi des Pays-Bas. Néanmoins le traité fut signé à Londres le 15 novembre. Longtemps encore la Hol-

lande refusa de le ratifier, et se tint en état d'hostilité contre la Belgique. La France et l'Angleterre restèrent unies pour en assurer l'exécution. Le 3 août 1832 Léopold épousa la fille aînée du roi des Français, Louise-Marie-Thérèse-Caroline-Isabelle, princesse d'Orléans, née à Palerme, le 3 avril 1812. Ce mariage fut célébré au château de Compiègne avec une grande simplicité, sous la double consécration de l'évêque de Meaux et d'un pasteur protestant. Peu de temps après, à la suite de nouvelles négociations infructueuses, la France entreprit le siège d'Anvers, pendant que l'Angleterre bloquait les côtes de la Hollande. Le 24 juillet 1833, la reine des Belges accoucha d'un prince. Léopold annonça qu'il ferait élever son fils dans la religion catholique, qui est celle de l'immense majorité de la nation belge, et le baptême fut célébré le 8 août. Cet enfant mourut le 16 mai 1834. Les mesures énergiques de la France et de l'Angleterre avaient amené le roi des Pays-Bas à signer avec ces puissances, le 21 mai 1833, un traité en vertu duquel il s'engageait à ne point recommencer les hostilités contre la Belgique en attendant un traité définitif. Dès lors la Belgique s'occupa du développement de ses institutions et des intérêts matériels. Une loi du 1<sup>er</sup> mai 1834 établit les bases d'un vaste réseau de chemins de fer dont le gouvernement poursuivit l'exécution avec persévérance : « C'est la grande affaire nationale, disait M. Nothomb, ce sera le monument du règne du premier de nos rois. C'est le premier essai que la Belgique fait de ses forces comme nation indépendante. » Une banque nationale fut instituée en 1835. L'industrie prit une grande extension; des traités furent conclus avec les nations étrangères; le roi Léopold s'attacha à maintenir l'équilibre entre les partis par des mesures conciliatrices, et, sage interprète des principes constitutionnels, il laissa arriver au pouvoir tous ceux que l'opinion y portait, sans faire exception de personnes. Des troubles intérieurs, suscités par la faction orangiste ou par les partis avancés, furent facilement réprimés. Le 9 avril 1835, la reine était accouchée d'un second prince, qui reçut les noms de *Léopold-Louis-Philippe-Marie-Victor* et le titre de *duc de Brabant*; un second fils naquit le 24 mars 1837, et fut appelé *Philippe-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Beaudouin-Léopold-Georges, comte de Flandres*. Le 7 juin 1840, la reine donna le jour à une princesse, *Marie-Charlotte-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine*.

A la fin de 1838, le roi des Pays-Bas, renonçant à cette politique belliqueuse qui ruinait les deux pays, consentit à donner son adhésion au traité des vingt-quatre articles. Cette décision fut mal accueillie en Belgique, le *statu quo* ayant laissé ce royaume en possession des portions du Luxembourg et du Limbourg adjugées aux Pays-Bas par ce traité. De nouvelles démonstrations eurent

licu; le gouvernement belge engagea le général polonais Skrzynecki : la cour de Russie, non encore représentée à Bruxelles, se plaignit hautement, et les cours d'Autriche et de Prusse rappellèrent leurs envoyés. Néanmoins, après une vive discussion au congrès belge, le traité qui consommait la séparation de la Hollande et de la Belgique fut conclu, entre ces deux États, le 19 avril 1839, et en second lieu avec les cinq puissances. Les questions de nationalité épuisées, la Belgique reprit avec activité le cours de ses travaux d'organisation intérieure et commerciale. L'industrie multiplia ses produits. Il fut un moment question d'une union douanière avec la France; mais les producteurs français s'émurent : on se contenta de certaines concessions, et la Belgique dut chercher d'autres marchés.

La révolution de février 1848 n'eut qu'un faible contre-coup en Belgique, quoique l'émotion fut grande à Bruxelles lorsqu'on y apprit les événements de Paris. Léopold, par sa décision et sa franchise, prévint tout conflit; il réunit autour de lui les chefs des différentes fractions parlementaires, leur rappela dans quelles circonstances il avait accepté la couronne, leur déclara qu'il était prêt à en faire le sacrifice si la nation pensait devoir être plus heureuse en adoptant le gouvernement républicain; il ajouta que s'il en était ainsi il était inutile de recourir à la violence, puisqu'il ne demandait pas mieux que d'aller vivre philosophiquement dans sa retraite de Claremont. Cette déclaration du roi, digne d'admiration, mit fin à toutes les hésitations. La Belgique comprit que la république compromettrait sa nationalité; tous les partis se groupèrent autour de Léopold I<sup>er</sup>, et lorsque des bandes insurrectionnelles échappées de France apparurent à Risquons-Tout, il suffit de quelques troupes pour leur faire rebrousser chemin. Franchement lié à la constitution la plus libre qui existe, Léopold épousa loyalement les intérêts de la nation qui l'avait appelé au trône; encore en 1857 il sut se séparer à temps d'un ministère qui avait la majorité dans les chambres, à propos d'une loi sur les établissements de bienfaisance trop favorable à l'influence du clergé et qui pouvait compromettre la tranquillité du pays. Très-populaire en Belgique, Léopold a su maintenir de bonnes relations avec toutes les puissances de l'Europe. De nouveaux liens de parenté l'ont rattaché à l'Angleterre par le mariage du prince Albert avec la reine de la Grande-Bretagne. Les États du Nord ont fini par reconnaître la sagesse de son gouvernement et ont accrédité des agents près de lui; la Hollande a négocié un traité de commerce avec la Belgique, et depuis le rétablissement de l'empire en France Léopold a trouvé des alliances en Autriche pour ses enfants. La reine Louise d'Orléans est morte au mois d'octobre 1850. Le prince royal ayant été déclaré majeur, le 9 avril 1853, le roi son père entreprit un voyage avec lui en Allemagne, et

à son retour le duc de Brabant épousa l'archiduchesse Maria-Henrica-Anna d'Autriche, fille de l'archiduc Joseph-Antoine, née le 23 août 1836. En 1857, le roi Léopold maria sa fille à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche, et alors chargé de la vice-royauté de Lombardie.

Simple dans sa vie privée, le roi Léopold n'a qu'une liste civile de 2,751,322 fr., qu'il emploie en grande partie en actes de bienfaisance et en encouragement aux lettres, aux arts et aux sciences. Tous les actes de l'état civil de sa famille sont simplement transcrits avec ceux des autres citoyens à la mairie de Laeken, village voisin de Bruxelles, où il possède un charmant domaine et où il aime à passer sa vie. L. L.-T.

Sarrat et Saint Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome VI, 1<sup>re</sup> partie, p. 28. — La Guéronnière, *Études et Portraits politiques*. — Capelle, *Diplomates et Hommes d'État européens*, tome IV. — *Dict. de la Conversation*. — *Men of the Time*. — *Convers. Lexikon*.

#### IV. TOSCANE.

**LÉOPOLD II** (*Jean-Joseph-François-Ferdinand-Charles*), grand-duc de Toscane, né à Florence, le 3 octobre 1797. Il est le second fils du grand-duc Ferdinand III, qui fut chassé de ses États par les Français en 1799 et obtint en dédommagement, par la paix de Lunéville, l'archevêché de Salzbourg, qu'on sécularisa à cet effet, et qu'il échangea plus tard, aux termes de la paix de Presbourg, contre l'évêché de Wurzburg, érigé en grand-duché. Le prince Léopold reçut une éducation distinguée. En 1814 il revint à Florence avec son père, épousa en 1817 la princesse Anne, fille du prince Maximilien de Saxe, et succéda le 17 juin 1824 à Ferdinand III. A la tête d'un État florissant, Léopold II continua la politique conciliante de son prédécesseur. Pendant longtemps son gouvernement fut le moins oppressif de toute l'Italie. Un jour même il conquiert une grande popularité en refusant de livrer des réfugiés à un gouvernement voisin. En 1847, lorsqu'une grande agitation politique éclata en Italie, Léopold II fut un des premiers à concevoir une constitution à son pays. La même année il acheta l'abolition du duc de Lucques, moyennant une rente de 1,200,000 fr.; qu'il lui paya jusqu'à la mort de la duchesse de Parme, Marie-Louise, à qui le duc de Lucques succéda aux termes du traité de Vienne. La Toscane s'était agrandie de ces États, si agités jusque alors. Plus tard, le triomphe du parti démocratique le força d'aller plus loin : il dut laisser son armée prendre part aux opérations militaires contre l'Autriche, et subir un ministère républicain. Léopold prit la fuite, et fut ramené dans ses États par les troupes autrichiennes, qui avaient battu les soldats italiens et refoulé la Sardaigne. Rentré, le 28 juillet 1849, à Florence, Léopold abolit la constitution, oublia ses principes de tolérance, s'inféoda de plus en plus à la politique de l'Autriche, et persécuta les protestants. En 1852, il rétablit la peine de mort pour les

attentats contre le gouvernement et contre la religion. Le 27 avril 1859, en apprenant le passage du Tessin par les Autrichiens, les troupes toscanes se prononcèrent pour la cause de l'indépendance italienne, et demandèrent leur union avec les troupes sardes pour combattre l'étranger. Le grand-duc chargea, dit-on, le marquis de Lajatico de former un ministère qui aurait déclaré la guerre à l'Autriche. Mais le marquis ne put faire adopter cette combinaison, et l'abdication de Léopold II fut exigée. Le grand-duc abandonna de nouveau Florence, et se retira à Bologne. La Toscane se mit alors, après avoir protesté auprès du corps diplomatique, sous la direction de la Sardaigne, qui y nomma un commissaire royal extraordinaire, et bientôt le prince Napoléon s'y rendit avec un corps d'armée français. Arrivé à Ferrare, le grand-duc adressa au pape et à tous les souverains une nouvelle protestation contre tout ce qui s'était fait à Florence et contre l'occupation de la Toscane. L'empereur d'Autriche, adhéra à cette protestation, comme chef de la famille.

L'édition des *Opere di Lorenzo de Medici* (Florence, 1825, 4 vol. in-folio), préparée par Léopold II, lorsqu'il était encore prince héréditaire, témoigne de la variété de ses connaissances. Après la mort de sa première femme, arrivée le 24 mars 1832, Léopold se remarria, le 7 juin 1833, avec la princesse Antoinette de Naples, née le 19 décembre 1814. Le seul de ses enfants du premier lit qui ait survécu est la princesse Augusta, née en 1825, mariée en 1845 au prince Luitpold de Bavière. De sa seconde femme Léopold a eu le prince Ferdinand, né le 10 juin 1835; le prince Charles, né en 1839; la princesse Isabelle, née en 1834; et la princesse Marie, née en 1838.

L. L.—T.

*Conversations-Lexikon.*

LÉOPOLD. Voy. ANHALT.

LÉOPOLD I<sup>er</sup> grand-duc de Bade. Voy. BADE.

LÉOPOLD. Voy. BRUNSWICK.

LÉOPOLD. Voy. LORRAINE.

LÉOPOLD (Jean-Frédéric), naturaliste allemand, né à Lubeck, le 2 février 1576, mort le 4 mai 1711. Il étudia à Altorf, Strasbourg, Zurich et Bâle, où il se fit recevoir docteur en médecine, parcourut l'Italie, l'Angleterre, la France, la Hollande, le Danemark, la Suède, et se fixa en 1706 dans sa ville natale pour y exercer la médecine. On a de lui : *Relatio de itinere suo Suecico*, publié à Londres, 1720, in-8°, par les soins du docteur Woodward.

E. G.

Seelen, *Athenæ Lubecenses*, pars III, p. 200.

LÉOPOLD (Achille-Daniel), littérateur allemand, né à Lubeck, le 11 juin 1691, mort le 11 mars 1753. Aveugle de naissance, mais doué d'une mémoire extraordinaire, il apprit rapidement la philologie, la philosophie, la théologie, la jurisprudence, et publia plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : *Commentatio de*

*cæcis ita natis, varia theologico-juridico-moralia exhibens* (Lubeck, 1726; — *Verschiedene Gedichte* (Poésies diverses); Hamsbourg, 1732, in-8°.

Il ne faut pas confondre le précédent avec son père, qui s'appelait aussi *Achille-Daniel-Léopold* (1651-1722) et qui a publié, entre autres : *Nova literaria Septentrionis et maris Baltici Lubecencia, ab Leopoldo et collegis* 1698 ad 1708 collecta; Lubeck, 1698 1708. R. L.

J. R. v. Seelen, *Præclarissimum Cæci eruditæ exemplum*, etc.; Lubeck, 1728, in-4°. — Strödmann, *Jetztlebendes Gelehrtes Europa*, t. IX, p. 178. — Moller, *Cimbriæ Litt.*, t. I, p. 341.

LÉOPOLD (Jean-Dietrich), naturaliste et biographe allemand, né à Ulm, en 1702, mort en 1736. Il étudia la médecine à Strasbourg et à Tubingue, et exerça depuis 1728 son art dans sa ville natale. On a de lui : *Deliciæ sylvestres floræ Ulmenis*; Ulm, 1728, in-8°; — *De quibusdam Medicis Ulmenibus de republica microcosmica bene meritis*; Ulm, 1731, in-4°. — Léopold a laissé en manuscrit : *Memoria Physicorum Ulmanorum, seu biographiæ medicorum Ulmenium, ab anno 1377 usque ad annum 1733*; l'original a été détruit en 1785, lors de l'incendie de la bibliothèque d'Ulm; mais on en a conservé des copies.

E. G.

Wegermann, *Nachricht von Gelehrten aus Ulm*, p. 377.

LÉOPOLD (Charles-Gustave), poète suédois, né en 1756, à Stockholm, mort en novembre 1829. Il vécut quelque temps en Allemagne, et devint en 1784 conservateur de la bibliothèque de l'université d'Upsala. En 1789 Gustave III l'appela auprès de lui, et le nomma son secrétaire particulier. Après l'assassinat de ce roi, Léopold se retira à Linköping; mais Gustave IV le rappela dans sa capitale, et le créa conseiller de chancellerie. En 1822 Léopold perdit la vue. Ce malheur troubla son esprit : il devint mélancolique, et passa les dernières années de sa vie dans une apathie complète. Léopold était le principal représentant du goût français en Suède, et fut par cette raison souvent attaqué par la critique, qui demandait aux poètes suédois un théâtre national. Ses tragédies *Odin* (1760) et *Virginia* (1799) ont été traduites en français (*Chefs-d'Œuvre des théâtres étrangers* publiés par Vincent Saint-Laurent). Un recueil de ses écrits a paru à Stockholm, 1814, 3 vol.; nouvelle édition, plus complète; *ibid.*, 1731-1833.

R. L.

*Conv.-Lex.*

LÉORIER-DELISLE (Pierre-Alexandre), célèbre manufacturier français, né à Valence (Dauphiné), en 1744, mort à Montargis, le 25 août 1826. Il suivit d'abord la carrière des armes, et il était officier de dragons lorsqu'une affaire d'honneur avec un de ses chefs le força de quitter le corps. Presque sans fortune, il accepta la direction de la papeterie de Langlée, près de Montargis, qu'il trouva dans un état déplorable.

Il ramena bien vite la prospérité dans cet établissement, et rechercha des procédés nouveaux. Il essaya de fabriquer du papier avec des plantes et des écorces de végétaux communs. Léorier annonça ses découvertes dans l'*Épître dédicatoire des Œuvres du marquis de Villette*; Londres, 1786, in-16, très-rare. Cette dédicace est adressée au marquis Ducrest, surintendant du duc d'Orléans. Les cent cinquante-six premières pages de ce livre sont imprimées sur papier d'écorce de tilleul, et les vingt-et-un feuillets suivants sont faits de diverses substances, guimauve, orties, houblon, mousse, roseaux, consoude (mousse d'eau), écorces d'osier, de saule, de peuplier, d'orme, de chêne, de racine de chiendent, de bois de fusain, de coudrier, de feuilles de bardane, de pas-d'âne, et de chardons. Ayant eu des discussions avec les intéressés de la manufacture de Langlée, Léorier-Delisle quitta cet établissement, et fonda la papeterie de Buges, moins considérable, mais parfaitement agencée. Quelques années plus tard, il devint propriétaire de l'usine de Langlée, qui n'avait pu se soutenir après son départ. Ce fut dans ces deux papeteries, où huit cents ouvriers étaient occupés, que Léorier fit fabriquer les papiers du gouvernement destinés aux assignats. Ensuite Léorier obtint la fourniture des papiers nécessaires à l'administration du timbre. Il avait établi un moulin à vent d'un modèle particulier au moyen duquel il faisait subir aux vieilles étoffes de laine une préparation qui permettait de les filer et tisser de nouveau. Léorier tenait un grand état de maison, et finit par tomber dans la gêne; il fit des emprunts que la crise de 1806 l'empêcha de rembourser. Il s'ensuivit un long procès, qui se termina par une expropriation forcée; Léorier se retira ruiné à Montargis, où il mourut.

J. V.

*Biographie universelle et portative des Contemp.*

**LÉOSTHÈNE** (Λεωσθένης), général athénien, tué vers la fin de l'année 323 avant J.-C. Sa carrière fut aussi courte qu'éclatante. On ne sait rien de sa vie avant l'époque où il prit le commandement des Grecs confédérés contre la puissance macédonienne en 323. Pour obtenir une dignité si importante, il devait avoir quelque réputation militaire, et il n'en était pas sans doute à ses premières armes. On a généralement supposé, d'après un passage de Strabon (IX, 443) qu'il avait servi en Asie, sous Alexandre, mais c'est probablement une erreur, et il faut lire sans doute Léonnat dans le texte de Strabon. Léosthène paraît pour la première fois dans l'histoire en 323. Alexandre, revenu triomphant de l'expédition de l'Inde, était au plus haut point de puissance, et ne gardait plus aucun ménagement pour les villes grecques. En 324 il leur ordonna de rappeler tous les exilés politiques. Cette sommation, sous l'apparence de l'équité, cachait une grave atteinte à l'indépendance des villes. Les Athéniens et les Étoliens protestèrent éner-

giquement, et se préparèrent à soutenir leur droit par les armes. Les mercenaires qui avaient suivi Harpalus en Grèce, d'autres mercenaires, licenciés par les satrapes d'Asie, étaient campés à Tazare. Léosthène alla en prendre le commandement au printemps de 323, et il s'efforça d'attirer de nouveaux mercenaires d'Asie en même temps qu'il pressait la formation des contingents athéniens et étoliens. Pendant ces préparatifs, Alexandre mourut (juin 323), et la nouvelle de sa mort précipita le mouvement insurrectionnel des Grecs. Léosthène, accourant à Athènes et soutenu par Hypéride, fit, malgré l'opposition de Phosion, déclarer la guerre à la Macédoine. Il se mit ensuite à la tête des mercenaires de Tazare, traversa le golfe de Corinthe, recueillit les contingents des Étoliens et des Acarnaniens, et, devançant les Macédoniens au défilé des Thermopyles, il pénétra dans la Thessalie, dont les tribus se soulevèrent à son approche et lui fournirent des renforts, tandis que les villes du Péloponnèse, excepté Sparte, se coalisaient contre l'ennemi commun à la voix de Démosthène et d'Hypéride. La confédération formée contre la Macédoine était plus nombreuse que celle qui avait repoussé l'invasion de Xerxès, et il sembla d'abord qu'elle n'aurait pas moins de succès. Le principal appui de la Macédoine en Grèce était la ligue béotienne, enrichie par la ruine de Thebes, et qui avait tout à perdre d'une renaissance de cette ville. Les Béotiens, campés sur le mont Cithéron, empêchaient la jonction du contingent athénien et de l'armée principale. Léosthène fonda sur eux, les mit en pleine déroute, et avec ses forces réunies marcha à la rencontre d'Antipater, qui arrivait de Macédoine. Antipater fut complètement vaincu, coupé de la Macédoine et se réfugia dans la ville forte de Lamia, au sud de la Thessalie. Léosthène commença aussitôt le siège, et tenta d'enlever la ville d'assaut; mais les fortifications étaient redoutables, la garnison nombreuse, et l'armée grecque n'avait pas les machines nécessaires pour un siège. Le général athénien fut forcé de convertir l'attaque en blocus. Malgré ce contre-temps, les affaires des confédérés étaient en bon état, lorsque Léosthène, en visitant les tranchées, fut blessé mortellement à la tête par une large pierre lancée des remparts. Il mourut deux jours après Phocion en apprenant ses premiers succès s'était écrié : « Il a fait brillamment le stade (petite course), mais je crains qu'il n'ait pas assez de force pour fournir la longue course. » Léosthène aurait probablement démenti cette prédiction si la mort ne l'avait arrêté au début de sa carrière. Avec lui périt l'espoir de la Grèce. La ruine ne fut pas cependant immédiate, et dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort de Léosthène et la défaite des confédérés à Cranon, Hypéride et Antipater l'oraison funèbre du général tué au moment où il allait affranchir la Grèce. Quoique mort très-jeune, Léosthène laissa des enfants,

dont les statues du temps de Pausanias se voyaient au Pirée à côté de la sienne. L. J.

Hypéride, *Oraison funèbre de Léosthène et de ses compagnons d'armes*, édit. de Babington; Londres, 1849, in-fol. — Strabon, IX, p. 483, avec la note de Groskurd. — Pausanias, I, 1, 25, 26. — Diodore, XVIII, 9-10. — Plutarque, *Phocion*, 30; *De Rep. gerend.*, 6. — Justin, XIII. — Thirlwall, *Greece*, vol. VII, p. 164. — Grote, *History of Greece*, p. XCV.

**LÉOTAUD (Vincent)**, géomètre français, né en 1595, à La Val-Louise, dans le diocèse d'Embrun, mort en 1672. Il se fit jésuite aussitôt qu'il eut terminé ses études, et professa pendant quatorze ans les mathématiques au collège de Dôle. De là il fut envoyé au collège de Lyon, et vers la fin de sa vie il se retira dans la maison de son ordre à Embrun. On a de lui : *Geometriæ practicæ Elementa, ubi de sectionibus concis habet quædam insignia*; Dole, 1631, in-16; cet ouvrage est dédié à Jean Boyvin, conseiller au parlement; — *Examen circuli quadraturæ hactenus editarum celeberrimæ quam Apollonius alter, magno illo Pergæo non minor geometra R. P. Gregorius a Sancto-Vincentio Societatis Jesu, exposuit*, etc. C'est sans doute l'ouvrage que Sotwel cite sous ce titre : *Etymon quadraturæ circuli hactenus editorum celeberrimæ, quam Gregorius a S.-Vincentio, exposuit*; Lyon, 1653, in-4°; c'est une réfutation de l'ouvrage publié quelques années auparavant par le père Grégoire de Saint-Vincent, qui se flattait d'avoir trouvé la quadrature du cercle. Quelques-uns des disciples du P. de Saint-Vincent répondirent au P. Léotaud, qui leur répliqua par l'ouvrage suivant : *Cyclomathia, seu de multiplici contemplatione libri III*; Lyon, 1663, in-4°. Cet écrit est suivi d'un traité sur la quadrature de Dinostrate, où l'auteur développe quelques propriétés non encore aperçues de cette courbe. Ses autres ouvrages sont : *Institutionum Arithmeticarum Libri IV*; Lyon, 1660, in-4°; — *Magnetologia, sive nova de magneticis philosophia*; Lyon, 1668, in-4°.

J.-B.

Lalande, *Bibliograph. Astronomique*. — Becker, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*.

**LÉOTROPIDE** (Λεωτροπίδης), poète dithyrambique athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. On n'a rien de lui, et il n'est connu que par une plaisanterie d'Aristophane. La maigreur de sa personne et la médiocrité de sa poésie l'exposaient également aux railleries des poètes comiques. Y.

Aristophane, *Avas*, 1408, 1409, avec les *scholies*. — Suidas, au mot Λεωτροπίδης. — Athénée, XII, p. 481.

**LÉOTYCHIDE** (Λεωτυχίδης), roi spartiate, fils de Ménarès et le seizième de la famille des Eurypontides, mort en 469 avant J.-C. Devenu roi en 491, au détriment de Démarate et avec la connivence de Cléomène, il s'associa aux projets de celui-ci contre l'île d'Égine. Après la mort de Cléomène, les Éginètes réclamèrent la mise en liberté des otages que les deux rois leur avaient enlevés et qu'ils avaient confiés à la garde

des Athéniens. Les détenteurs des otages refusèrent de les rendre même aux instances de Léotychide. En 479, après la fuite de Xerxès, le roi spartiate eut le commandement de la flotte grecque. Il était peu capable d'en faire un vigoureux usage, et il fallut une ambassade des Samiens pour le décider à faire voile vers la côte d'Asie. La flotte perse s'enfuit à son approche, et se réfugia à Mycale. Les équipages descendirent à terre et tirèrent leurs vaisseaux sur le rivage. Les Grecs débarquèrent à leur tour, et remportèrent une victoire complète sur les Perses. Plus tard Léotychide fut envoyé en Thessalie avec une armée pour châtier les tribus qui s'étaient rangées du côté des barbares. Il fut heureux dans les combats; mais il se laissa gagner par les présents des Alévades, et revint à Sparte sans avoir rempli sa mission. Mis en jugement et condamné à l'exil, il alla mourir à Tégée. Sa maison de Sparte fut rasée jusqu'au sol. Il eut pour successeur son petit-fils Archidamus.

Un autre LÉOTYCHIDE, descendant du précédent au quatrième degré, petit-fils d'Archidamus et fils d'Agis II, fut exclu du trône par l'influence de Lysandre et d'Agésilas, sous prétexte que sa naissance était illégitime et qu'il était le fruit d'un adultère entre Alcibiade et Timæa, femme d'Agis. Y.

Hérodote, VI, 68, 71, 72; VIII, 131, 132; IX, 90-92, 96-106. — Pausanias, II, 4; III, 7. — Aristote, *Pol.*, II, 9. — Diodore, XI, 84, 85. — Clinton, *Fasti Hellenici*, vol. II, p. 209, 210. — Pausanias, III, 8. — Plutarque, *Agés.*, 3; *Alcib.*, 20; *Lysand.*, 32. — Xénophon, *Agés.*, I; *Hell.*, III, 3. — Justin, V, 2.

**LÉOVIGILDE**. Voy. LEUWIGILDE.

\* **LÉOUZON-LEUDUC (N.)**, littérateur français, né vers 1820. Après avoir fait plusieurs voyages dans le nord de l'Europe, il fut en envoyé à la fin de 1848 en Finlande pour choisir le marbre destiné au tombeau de Napoléon I<sup>er</sup>, et reçut la croix de la Légion d'Honneur. Ses principaux ouvrages sont : *Une Saison de bains au Caucase*, extrait de Lermontoff; 1845, in-8°; — *La Finlande, son histoire primitive, sa mythologie, sa poésie*, etc.; 1845, 2 vol. in-8°; 1848, in-8°; — *Histoire Littéraire du Nord*; 1850-1852, 2 vol. in-8°; — *Essai biographique et critique sur le comte Ovaroff* (en tête des *Esquisses de cet écrivain*); — *La Russie contemporaine*; 1853, in-8° et in-16; — *L'Écho de la Guerre*; 1854, in-8°; — *L'empereur Alexandre*; 1855, in 8°. M. Léouzon-Leduc a créé en 1856 *L'Observateur*, journal financier. G. DE F.

*Documents particuliers.*

**LEOWITZ (Cyprien)**, astrologue bohémien, né en 1524, à Leonicia, près de Hradisch, mort en 1574, à Lawingen en Souabe. Il devint mathématicien de l'électeur palatin, Otton-Henri, et reçut en 1569 la visite de Tycho-Brahé. De ses prédictions astrologiques, qui lui acquirent de la renommée, aucune ne se réalisa. Ainsi il avait assuré que l'empereur Maximilien II régnerait un jour sur le monde entier. Il avait prédit aussi l'arrivée



de la fin du monde pour l'année 1584, ce qui troubla la conscience de tous les gens crédules (1). On a de Leowitz : *Tabulæ Ascensionis graduum obliquarum ad plures altitudinis gradus productæ*; Augsbourg, 1551, in-4°; — *Eclipticum ab anno 1554 usque ad annum 1606 Descriptio*; Augsbourg, 1554 et 1556, in-fol.; — *Ephemeridum novum atque insigne Opus, ab anno 1556 ad annum 1606 supputatum; accesserunt*: 1° *Eclipticum Typi elegantissimi*; 2° *Expedita Ratio constituendi cælestis thematis, cum tabulis e quibus motus planetarum tam in natalitate quam in revolutionibus, citra laborem haberi possunt*; 3° *Brevis Ratio genesis judicandi*; 4° *Loca stellarum fixarum ab anno 1349 usque in annum 2029 diligenter annotata*; 5° *Themata quatuor temporum*; Augsbourg, 1557, in-fol.; — *De conjunctionibus magnis insigniorum superiorum planetarum, Solis Defectionibus et Cometis. Prognosticon ab anno 1564 in 20 sequentes annos*; Lauingen, 1564, in-4°; Londres, 1573, in-4°; Wittenberg, 1586, in-8°; Marbourg, 1618, in-4°, avec l'*Acrotelestion* de Gorlenius; traduit en français, 1568, in-12: c'est dans cet ouvrage que Leowitz prédit la fin du monde pour 1584. Une de ses principales raisons était que « la conjonction de Jupiter et de Saturne devait en 1583 avoir lieu dans la constellation des Poissons, et que le monde ayant commencé par la conjonction dans le trigone de feu, devait finir par cette conjonction dans le trigone d'eau. »

E. G.

Bayle, *Diction.* — Weidler, *Historia Astronomiæ*. — Kästner, *Geschichte der Mathematik*, t. II, p. 344 et 338.

\* LE PAGE (Henry), littérateur et paléographe français, naquit à Amiens, le 3 septembre 1814. Simple compositeur d'imprimerie, il consacra une partie de ses nuits à écrire pour le journal de la Meurthe une série d'articles, réimprimés sous le titre de *Fleurs Lorraines*; 1842, 2 vol. in-18. Le succès de cette publication décida de sa carrière. En 1843 il quitta l'imprimerie, pour s'occuper de la rédaction d'une *Statistique du département de la Meurthe*, qui parut en 1843, 2 vol. gr. in-8°, et qui lui valut la place d'archiviste du département. Parmi les travaux qu'il inséra dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, et dans les *Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine*, dont il est le président, on remarque les notices sur *l'exploitation des mines en Lorraine; sur l'origine de diverses industries importantes, telles que les verreries, les papeteries, la fabri-*

*cation des cartes à jouer, etc.*, Sur le droit d'asyle, le Rot des Ribauds, etc. On a de lui encore : la *Statistique historique et administrative du département des Vosges*; 1843, gr. in-8° (en collaboration avec M. Charton); — *Recherche sur l'Origine et les premiers temps de Nancy*; 1856, in-8°; — *Le trésor des Chartes de Lorraine*; 1858, in-8°; — *Les Communes du département de la Meurthe, journal historique des villes, bourgs, villages, hameaux, etc., de ce département*; 1855, 2 vol. grand in-8°. C'est à lui qu'on doit en grande partie la création à Nancy d'un Musée Lorrain, établi dans l'ancien Palais des ducs de Lorraine. M. Lepage est depuis 1845 correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques.

J. L.

*Documents particuliers.*

LEPAGE (Jean), biographe et théologien français, né vers 1575, mort vers 1650. S'étant fait recevoir docteur en Sorbonne en 1604, il devint bientôt prieur du collège de Prémontré, dans l'université de Paris et procureur général de l'ordre, et fut chargé de faire revenir à l'ancienne règle de l'ordre les maisons de France. En 1635 il fit tous ses efforts pour faire élire le cardinal de Richelieu abbé général des Prémontrés; mais, loin d'amener le chapitre à se rendre aux vœux du cardinal, Lepage s'attira par ses démarches le ressentiment des membres influents de l'ordre, qui lui firent retirer son office de procureur général. Il s'établit alors à Nantouillet, en Brie, village dont il fut nommé curé. On a de lui : *Sanctorum Confessorum Præmonstratensis Ordinis Vita*; Paris, 1620, in-8°; — *Bibliotheca Præmonstratensis Ordinis*; Paris, 1633, in-fol. Cet ouvrage, publié sans l'autorisation des supérieurs de l'ordre, manque de critique; il est divisé en cinq livres : le premier est un commentaire de la *Vie* de saint Notbert, écrite par le cardinal Jacques de Vitry; le second renferme les vies des saints et saintes de l'ordre de Prémontré; dans le troisième se trouvent les privilèges qui lui furent accordés par les papes et les princes; le quatrième contient les anciens statuts de l'ordre, et le cinquième une suite chronologique des abbés de Prémontré, avec leurs biographies.

E. G.

Moréri, *Diction.*

LE PAIGE (Thomas), auteur ascétique français, né le 25 novembre 1597, en Lorraine; mort le 14 mars 1658, à Châteauvillain (Champagne). Il entra dans l'ordre des Dominicains, et y fit profession en 1618. Il avait toutes les qualités d'un bon prédicateur, la composition facile, la voix sonore, l'action véhément; il possédait fort bien les Écritures et les Pères, saint Augustin surtout, et savait en tirer parti dans ses discours. L'oraison funèbre de M. de Verdun, premier président du parlement de Paris, qu'il prononça en 1627, commença sa réputation; il fut dès lors recherché avec empressement pour

(1) « L'an 1584, raconte Guyon dans ses *Leçons diverses*, il courut un bruit par toute la chrétienté, que sans doute la fin du monde avendroit ceste année, dont il prit telle frayeur à plusieurs qu'ils prirent le saint sacrement ayant jeuné et s'estant confessés avant. Mesmes en aucuns bourgs de ce pays et de la Marche, que je ne veux nommer, ils firent leur testament; et m'estant trouvé là, je leur remonstroy que à toutes personnes périssolent qu'ils ne pourroyent trouver d'héritiers, mesmes aussi que tous les biens périrroyent. »

prêcher dans les villes épiscopales. Le cardinal de Richelieu, qui l'avait entendu plusieurs fois avec plaisir, lui avait, dit-on, promis un évêché. On a de ce religieux : *Manuel des Confrères du saint Rosaire*; Nancy, 1625, in-12; — *L'Homme content, œuvre pleine de graves sentences, d'heureuses réparties et de bonnes pensées*; Paris, 1629-1633, 2 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimé; — *Oraison funèbre du maréchal de Vitry*; Paris, 1649; — *Harangue funèbre du duc de Chaulnes*; Paris, 1651. K.

Échard, *Script. ord. Prædicat.*, II, 800. — Dom Calmet, *Biblioth. Lorraine*.

LE PAIGE (*Jean*), érudit français, né en 1651, en Lorraine, mort en 1713. Il exerça les fonctions de conseiller et d'auditeur en la chambre du conseil de Bar-le-Duc. On a de lui : *Nouveau Commentaire sur la Coutume de Bar-le-Duc, conférée avec celle de Saint-Michel*; la seconde édition a été revue, corrigée et augmentée de nouvelles notes; — *Chronologie historique des Comtes et Ducs de Bar, de leur origine et antiquité*, en manuscrit. K.

Dom Calmet, *Biblioth. Lorraine*.

LE PAIGE (*Guillaume*), physicien belge, né à Humbeke-Saint-Lambert, le 10 juillet 1688, mort à Louvain, le 17 juin 1765. Il professa successivement les mathématiques et la philosophie à Louvain. Il devint recteur de l'université de cette ville, et publia : *Méthode générale pour trouver le vuide, et le reste de toutes sortes de tonneaux entamés; très-utile pour ceux qui font profession de jaugeer les tonneaux à vin et autres liqueurs*; Louvain, 1749, in-8°.

L—Z—R.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. VIII, p. 464-467.

LE PAIGE (*André-René*), géographe français, né vers 1698, à La Suze (Maine), mort le 2 juillet 1781, au Mans. Après avoir été pendant vingt-cinq ans curé de Chemiré-le-Gaudin, il fut nommé, en 1756, chanoine de l'église du Mans. On a de lui : *Dictionnaire Topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province et du diocèse du Maine*; Le Mans, 1777, 2 vol. in-8°; cet excellent ouvrage renferme des notions sur l'histoire, l'industrie et les productions de chaque commune, ainsi qu'une description sommaire des provinces de Touraine et d'Anjou, tirée des mémoires manuscrits de M. de Miroménil. K.

Bauréan, *Hist. Litt. du Maine*, III.

LE PAIGE (*Louis-Adrien*), littérateur français, né en 1712, à Paris, où il est mort, en 1802. Il était avocat et bailli du Temple. Parmi ses nombreux écrits, qui ont presque tous paru sans nom d'auteur, nous citerons : *Annales pour servir d'étrennes aux amis de la vérité*; (1733), in-24 : contenant les faits qui ont précédé la bulle *Unigenitus*; — *Recueil des Lettres pacifiques*; Paris, 1752, in-12; 1753, in-4°; — *Lettres historiques sur les fonctions essen-*

*tielles du Parlement, le droit des pairs, etc.*; Amsterdam, 1753-1754, 2 part. in-12; — *Mémoire au sujet d'un écrit* (de l'abbé Capmartin de Chaupy) *contre le Parlement*; 1754, in-12; attribué à dom La Taste par Goujet; — *Histoire de la Détention du cardinal de Retz et de ses suites*; 1755, in-12 : en société avec le président de Menières; — *Histoire abrégée du Parlement durant les troubles du commencement du règne de Louis XIV*; 1754, in-12; — *Lettre sur les lits de justice*; 1756 et 1765, in-12; — *La Théologie suppliant aux pieds du souverain pontife*; 1756 : trad. du latin de Serry, etc. Le Paige est encore auteur de la seconde partie de l'*Histoire générale de la naissance et des progrès de la Compagnie de Jésus*, de l'abbé Coudrette. K.

Quéraud, *La France Littéraire*.

LEPAULMIER DE GRETEMESNIL (*Ju-llen*), en latin *Palmerius*, médecin français, né en 1520, dans le Cotentin, mort en décembre 1598, à Caen. D'une famille noble et ancienne, il fit ses études de médecine et de philosophie à Paris, où, selon le témoignage de Huet, « il demeura onze ans avec Fernel, et profita si bien sous son savant maître qu'il fut estimé un des plus savants médecins de son siècle ». Après avoir été reçu docteur à Caen, il obtint le même grade à la faculté de Paris, y devint professeur, et subit deux fois le sort de ses collègues protestants; mais sa réputation d'excellent praticien était telle qu'il fut deux fois rétabli dans sa place. Après la Saint-Barthélemy, il se retira à la campagne, et y continua ses observations médicales, afin, disait-il, de ne pas perdre son temps. Appelé auprès de Charles IX, il le guérit d'une insomnie cruelle, causée par des veilles immodérées. Il suivit le duc d'Anjou dans les Pays-Bas, puis le maréchal de Matignon, et déploya tant de prudence, de valeur même à plusieurs sièges que Henri III le combla de présents et le déclara par lettres patentes très-digne de la noblesse. Sur ses vieux jours il s'établit à Caen pour y vivre dans l'exercice de la religion réformée ainsi que sa femme, Marguerite de Chaumont, qu'il avait épousée en 1574. On a de lui : *Traité de la nature et curation des Plaies de pistole, arquebuse et autres bastons à feu*; Paris, 1568, in-8°; Caen, 1569, in-4°; l'auteur, dans ce rare opuscule, ne partage pas l'erreur générale qui faisait alors regarder comme brûlé le trajet des plaies d'armes à feu; — *De Morbis contagiosis Lib. VII*; Paris, 1578, in-4°; réimp. à Francfort et à La Haye en 1601 et en 1664, in-8°; il y est question de la maladie vénérienne (partie qui a dû paraître séparément et que Jacques de Cabaignes a traduite en français), du mercure, de l'éléphantiasis, de l'hydrophobie et de la peste; — *De Vino Pomaceo Lib. II*; Paris, 1588, in-8°; trad. en français par Jacques de Cabaignes, 1589; in-8° : c'est une apologie du cidre, à l'usage duquel il croyait devoir la guérison des palpitations de

cœur qui lui étaient restées à la suite des massacres de la Saint-Barthélemy. P. L.—Y.

Éloy, *Dict. de Médecine*, III, 301. — Moréri, *Dict. Historique*. — *Biblioth. Agronomique*, 480.

**LE PAULMIER (Jacques)**, érudit français, fils du précédent, né le 5 décembre 1587, dans le pays d'Auge, mort le 1<sup>er</sup> octobre 1670, à Caen. Resté orphelin à l'âge de douze ans, il fut confié, par son frère aîné, aux soins du fameux ministre protestant Pierre du Moulin, étudia la philosophie et le droit, et s'appliqua particulièrement à la langue grecque, sans négliger les littératures modernes. Il termina son éducation en visitant les principales villes de France, et telle était la considération qu'il s'était acquise de bonne heure chez ses coreligionnaires qu'il fut député par eux à la cour afin de se plaindre de certaines infractions aux édits. En 1620 il passa en Hollande, et servit pendant huit ans sous les ordres des princes Maurice et Frédéric-Henri de Nassau. A peine revenu dans son pays, il eut le malheur de tuer un gentilhomme qui l'avait brusquement attaqué dans la rue; obligé de venir se justifier devant le conseil du roi, il fut absous après bien des procédures (1). Lorsque M. de Longueville entreprit son expédition de Lorraine (1635), Le Paulmier alla le rejoindre, et obtint une compagnie de cavalerie, à la tête de laquelle il rendit des services signalés. Vers 1650, il s'établit définitivement à Caen, contribua beaucoup, avec Moissant, à la fondation de l'Académie, et la soutint avec énergie contre les gens qui voulaient la ruiner. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après avoir, dans sa vieillesse, subi deux fois la douloureuse opération de la taille. « C'était, dit son biographe Étienne Morin, un homme d'un esprit excellent et d'un jugement exquis, dont les mœurs étaient irrépréhensibles, et qui était l'ennemi déclaré du mensonge et de la dissimulation. » On a de lui : *Exercitationes in optimos auctores graecos*; Leyde, 1668, in-4°; cet ouvrage, où un grand nombre d'endroits difficiles sont expliqués avec beaucoup de netteté et d'érudition, fut publié d'après le conseil de Huet; Maïtaire et Gronovius en ont tiré les remarques les plus intéressantes; — *Græciæ antiquæ Descriptio*; Leyde, 1678, pet. in-4°: travail inachevé et publié par Étienne Morin, qui l'a fait précéder d'une vie très-détaillée de l'auteur; — *Κριτικὸν ἐπιπέγραμμα, sive pro Luciano [contra Virgilium] apologia e scribitis Jani Berkelii edita*; inséré dans les *Dissertationes selectæ criticæ* de J. Berkel; Leyde, 1704, in-8°, et dans le *Lucain* d'Oudendorp, ibid., 1728, in-4°; dans cette étude, composée dès 1629, Le Paulmier s'efforce de venger Lucain des injustes

(1) « Il paraît, dit Chauffepié, que M. Le Paulmier étoit au poil et à la plume, et qu'il n'étoit pas moins adroit à manier les armes qu'habile à traiter les sciences. » Il conserva jusque dans un âge avancé cette humeur bouillante. On raconte qu'à soixante-dix ans il se battit à l'épée et au poignard contre un jeune homme, et qu'il parvint à le désarmer. Tous les savants ne sont pas aussi courageux.

attaques de Scaliger; — un *Éloge de Claude Sarrau*, en tête du recueil des lettres de ce dernier; Orange, 1654, in-8°; — *Notæ in Scylactis Periplum* (1700), in *Strabonem* (1707) et in *Polybium* (1716); — des *Poésies grecques, latines, italiennes et françaises*, en partie inédites.

P. L.—Y.

Et Morin, *Vie de J. Le Paulmier*, dans la *Græciæ Descriptio* — Huet, *Origines de Caen*. — Moissant, *Biblioth. des Écrivains français*. — Burmann, *Syllogæ Epitolarum*, V. — *Journ. des Savants*, 1704. — Nicron, *Hommes Illustres*, VIII. — Moréri, *Dict. Hist.* — Chauffepié, *Nouveau Dict. Hist. et crit.*, III. — Haag frères, *La France Protestante*.

**LEPAUTE (Jean-André)**, horloger et mécanicien français, né à Montmezi, en 1709, mort à Saint-Cloud, le 11 avril 1789. Il vint fort jeune à Paris, et ne tarda pas à se faire connaître par la bonne composition et la belle exécution des grandes horloges publiques, qu'il porta à la dernière perfection; celles qu'il fit pour le palais de Luxembourg, les châteaux de Bellevue, des Terres, etc. sont des modèles en ce genre. C'est dans le *Traité d'Horlogerie* qu'il publia en 1755 qu'il a exposé les descriptions des inventions et des perfectionnements dont il était l'auteur. Ce livre contient en outre l'histoire très-abrégée des machines propres à mesurer le temps, la description de toutes sortes de montres et de pendules, un traité des échappements, un autre sur les engrenages. L'ouvrage, dédié au marquis de Marigny, frère de la fameuse marquise de Pompadour, est divisé en deux parties: la première est spécialement consacrée aux montres et la seconde aux pendules. Comme inventeur, Lepaute se présente avec l'échappement à *cherilles*, qu'il a perfectionné; on peut voir une application de cet échappement à l'horloge du cabinet d'histoire naturelle (Jardin des Plantes). Une autre invention ou plutôt un autre perfectionnement, dont il a fait usage le premier, c'est de faire tourner les pivots des roues dans des entailles demi-circulaires pratiquées sur les côtés des cages des horloges et couvertes de chapeaux fixés par des vis; ce qui permet d'enlever une roue sans démonter toute la machine. Voici les inventions auxquelles il paraît ajouter de l'importance: une *pendule qui est entretenue en mouvement par un courant d'air*. On sait qu'un moulinet, placé dans le tuyau d'une cheminée ou dans une ouverture pratiquée dans un carreau de vitre, tourne sans cesse tantôt dans un sens, tantôt dans un sens contraire suivant que le courant d'air entre dans la pièce dans laquelle se trouve l'horloge ou en sort. Ce mouvement alternatif du courant d'air est incessant. Si donc un moulinet d'une force quelque peu considérable portait sur son axe un pignon qui engrènerait dans les dents d'une roue qui remonterait le poids, l'horloge marcherait sans interruption pendant un temps indéfini. Il est bon de savoir qu'il existe des moyens mécaniques pour faire que le moulinet fasse tourner,

toujours dans le même sens, la roue du remontoir. — *Pendule à une seule roue* faite en 1751, présentée au roi en mai, même année. Cette machine n'est qu'un tour de force sans résultat utile. Il est fort singulier que l'auteur la présente comme un modèle de simplicité. — Les mêmes observations s'appliquent à la pendule sans roues de mouvement qu'il exécuta l'année suivante. Ici ce sont les queues des marteaux des quarts et des heures de la sonnerie qui impriment des impulsions au pendule et l'entretiennent en mouvement, c'est-à-dire que le pendule doit marcher seul et comme isolé pendant un quart d'heure ; mais, comme dit l'auteur, ce chef-d'œuvre de simplicité a l'inconvénient de marcher irrégulièrement, par la raison que le pendule reçoit des degrés variables de force, suivant les heures : douze fois autant, par exemple, à midi qu'à une heure. A la suite de cette description, qui remplit plus de trois pages in-4°, en vient une autre d'une pendule à une roue avec une sonnerie sans rouage, inventée par son frère. C'est encore un tour de force, à la description duquel l'auteur a consacré une planche et sept pages in-4°. Ce serait perdre son temps et sa peine que d'entreprendre de débrouiller ce galimatias ; les jeunes horlogers n'y trouveraient aucun profit, pas même le germe d'une idée neuve et raisonnable. — On fait à Lepaute l'honneur d'avoir construit la première horloge horizontale qu'on ait vue à Paris (1) ; il convient lui-même que les avantages de cette disposition avaient été connus et signalés avant lui. Lepaute enseigna aussi divers procédés pour s'assurer de la bonté d'une montre ; le plus simple de tous, dont chacun peut facilement faire l'épreuve, consiste dans les diverses positions qu'il faut faire prendre successivement à la montre et la laisser dans chacune de ces positions pendant des espaces de temps égaux (2). — *Hor-*

(1) Une horloge est dite *horizontale* quand ses roues sont placées les unes à la suite des autres, au lieu que le plus souvent elles tournent les unes au-dessus des autres.

Au premier abord on croirait que la disposition des roues d'engrenage est indifférente, ce qui n'est pas, du moins à quelque chose près. Quand les roues sont les unes au-dessus des autres, si les trous des pivots s'agrandissent du haut en bas, il arrive nécessairement que les dents des roues se rapprochent ou s'éloignent plus ou moins de celles des pignons avec lesquels elles engrenent, d'où résultent des variations dans la marche de tout le système dont le rouage se compose.

Dans le cas, au contraire, de la disposition horizontale des roues, l'élargissement des trous des pivots se faisant parallèlement de haut en bas, les roues et les pignons conservent respectivement une position invariable et l'engrenage n'est plus sujet à des irrégularités, du moins par cette cause.

(2) Ainsi, on placera la montre horizontalement sur le fond, puis sur le verre, après quoi on la dressera verticalement le chiffre XII en haut et successivement les chiffres toujours en haut, I, II. La montre sera réputée bonne, excellente même, si la régularité de sa marche reste invariable pendant toute la durée de l'épreuve. Pour qu'une montre soit bonne, il n'est pas nécessaire qu'elle soit d'accord avec les astres, il suffit que ses aiguilles reviennent au même point en des temps

*loge de la ville de Paris* composée et exécutée par Lepaute, oncle et neveu (1780-1781). Cette magnifique machine, la plus parfaite et la plus intéressante peut-être de toutes celles du même genre qui existent en Europe, marche six mois sans s'écarter de l'heure vraie du soleil.

TESSEYDRE.

Lepaute, *Oeuvres*.

**LEPAUTE** (*Nicole - Reine ÉTALE DE LA BRIÈRE, M<sup>me</sup>*), mathématicienne française, femme du précédent, née le 5 janvier 1723, à Paris, morte le 6 décembre 1788. Son père avait été attaché à la reine d'Espagne, Élisabeth d'Orléans. A vingt-cinq ans elle épousa le célèbre horloger dont elle porte le nom. Amie de Clairaut et de Lalande, qui se plaisaient à encourager ses observations et ses essais, elle les servit habilement par la justesse de ses calculs sur une comète dont le retour avait été annoncé pour 1757, mais qui ne parut que sur la fin de 1758, à cause du retard apporté à sa marche par l'action troublante des planètes Jupiter et Saturne. « Au mois de juin 1757, dit Lalande, j'engageai Clairaut à appliquer sa solution du problème des trois corps à la comète qu'on attendait, et à calculer l'attraction de Jupiter et de Saturne sur la comète, pour avoir exactement son retour. M<sup>me</sup> Lepaute nous fut d'un si grand secours, que nous n'aurions point osé sans elle entreprendre cet énorme travail, où il fallait calculer pour tous les degrés et pour cent cinquante ans les distances et les forces de chacune des deux planètes par rapport à la comète. Je lui ai rendu justice à cet égard, dans ma *Théorie des Comètes*. » En 1759, Clairaut avait également cité M<sup>me</sup> Lepaute dans son livre sur la comète, où il profitait de cet immense travail ; mais il supprima cet article, par complaisance pour une femme jalouse du mérite de M<sup>me</sup> Lepaute, et qui avait des prétentions sans aucune espèce de connaissance. M<sup>me</sup> Lepaute publia une carte pour l'éclipse du 1<sup>er</sup> avril 1764 : on y voit la trace de l'ombre, qui formait sur la terre une courbe ovale. Le naturaliste Commerson dédia à M<sup>me</sup> Lepaute, sous le nom de *Lepautia*, la rose du Japon, que de Jussieu appela depuis *Hortensia*. On a de cette femme savante : *Table des Longueurs des Pendules*, insérée dans le *Traité d'Horlogerie* de son mari ; — *Observations* imprimées dans la *Connaissance des Temps* de 1759 à 1774 : les volumes de 1763 et de 1764 renferment la *Table des Angles parallactiques* nécessaire aux marins, et les *Calculs de l'Eclipse annulaire du Soleil annoncée pour le 1<sup>er</sup> avril 1764*, avec une carte où est tracée la marche de cette éclipse et ses différentes phases pour tous les pays de l'Europe ; — *Tables du Soleil, de la Lune et des autres planètes*, publiées dans les *Éphé-*

égaux ; c'est-à-dire que si la petite aiguille fait le tour du cadran en 12 heures, elle doit le faire six fois en soixante-six heures.

*méridies des mouvements célestes*, tomes VII et VIII; — *Mémoires d'Astronomie*, lus à l'Académie de Béziers, dont l'auteur était membre, imprimés dans le *Mercur*. J. V.

Lalande, *Histoire de l'Astronomie*; 1780. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

**LEPAUTE (Jean-Baptiste)**, horloger français, frère de Jean-André Lepaute, né à Thonnellalong (Lorraine), en 1727, mort à Paris, le 18 mars 1802. Il allait embrasser l'état ecclésiastique lorsque son frère aîné l'appela en 1748 à Paris, où il exerçait avec succès l'horlogerie. Le jeune Lepaute avait de telles dispositions pour cet art qu'au bout de quelques mois de pratique il fut en état de construire une horloge horizontale pour le château royal de La Muette. Il aida son frère dans la fabrication de l'horloge du palais de Luxembourg, qui passa au Palais-Royal. En 1754, il conçut une pendule analogue à celle que son frère avait dotée d'un nouvel échappement à repos. En 1760 et 1763, les deux frères firent venir de leur pays leurs neveux, *Pierre Henri* et *Pierre-Basile*. En 1774, Jean-André abandonna à son frère sa part dans l'établissement commun, et Jean-Baptiste s'adjoignit ses deux neveux. Il construisit avec eux, en 1780, pour l'hôtel de ville de Paris la plus belle et la plus importante horloge qui existât alors dans cette capitale : cette machine, d'un grand volume, est à équation, et indique jour par jour le retour du soleil au méridien. En 1784 ils firent pour l'hôtel des Invalides une horloge qui égalait en perfection celle de l'hôtel de ville, mais d'un moindre volume. En 1789 Lepaute se retira des affaires, et laissa sa maison à ses neveux. Pierre-Henri, né en 1743, mourut au mois de juillet 1806, à la suite d'une longue et douloureuse maladie provenant d'une blessure qu'il avait reçue lors de l'explosion de la machine infernale du 3 nivôse. Pierre-Basile exposa en 1806 un remontoir d'égalité d'une disposition très-simple, se remontant douze fois par minute, et appliqué à une pendule. En 1812, il employa ce mécanisme pour la pendule astronomique qu'il construisit pour le Bureau des Longitudes, et qui fut placée à l'Observatoire de Paris. En août 1813, il fit encore entrer ce mécanisme dans la construction de l'horloge qu'il plaça, avec son fils aîné, au château de Compiègne, et qui figura à l'exposition de 1819. Pierre-Basile Lepaute, né à Thonnellalong, en 1749, mourut au mois d'août 1843. — Son fils, mort en 1849, a construit la belle horloge de la Bourse de Paris, qui est regardée comme le chef-d'œuvre de la haute horlogerie de précision. On lui doit aussi celles de la Poste et de beaucoup d'autres monuments. Il avait été membre du conseil des prudhommes. L. L.—r.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rapport du Jury de l'exposition des produits de l'industrie, 1806, 1819, 1834.

**LEPAUTE (Joseph)**. Voy. AGELET.

**LEPAUTRE (Antoine)**, architecte français, né à Paris, en 1614, mort en 1691. Il avait le

titre d'architecte du roi et de Monsieur, lorsqu'il construisit pour le duc d'Orléans les deux ailes du château de Saint-Cloud. Ce fut lui qui donna le dessin des cascades du château de Saint-Cloud. En 1625, il éleva aussi l'église de Port-Royal, au faubourg Saint-Jacques. Il publia en 1652 ses *Œuvres d'Architecture*, qui contiennent un grand nombre de dessins très-estimés, surtout pour la décoration. M<sup>me</sup> de Montespan avait désigné Lepaute pour bâtir le château de Clagny; mais Mansard, poussé par Le Nôtre, le supplanta. Il avait été nommé membre de l'Académie de Sculpture lors de son institution, en 1671. [LE BAS, *Dict. encycl. de la France*.]

Ladvoat, *Dict. Hist. portat.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

**LEPAUTRE (Pierre)**, sculpteur français, fils du précédent, né à Paris, le 4 mars 1659, mort dans la même ville, le 22 janvier 1744. Son père l'avait d'abord destiné à l'architecture; mais son goût l'entraîna vers la sculpture. Il remporta le grand prix, se rendit à Rome, et y demeura pendant quinze ans. Ce fut là qu'il exécuta en 1716 le groupe d'*Ènée et Anchise* que l'on voit dans le jardin des Tuileries. Le groupe d'*Artis et Pétus*, qui fait pendant à celui-ci, est aussi de lui. Tout en regrettant de ne pas trouver dans ces deux sujets un peu plus de simplicité, on y reconnaît de grandes qualités et la connaissance de l'antique. Peut-être n'est-ce pas une preuve de bon goût que d'avoir placé dans le groupe d'*Artis et Pétus* la figure allégorique de l'Amour qui se couvre les yeux; mais on comprend que cette idée ingénieuse ait pu séduire l'artiste, et on pardonne à l'imagination du poète de s'être fait sentir dans l'œuvre sévère du sculpteur. On a encore au jardin des Tuileries deux statues de cet artiste, une *Atalante* et un *Faune à la biche*, toutes deux copiées de l'antique. Lepautre a aussi exécuté les sculptures en bois de l'*œuvre de Saint-Eustache*, sculptures bien composées et finement exécutées. La modestie de Lepautre l'empêcha, dit-on, de se présenter à l'Académie, et il mourut sans y avoir été admis. Lepautre a fait plusieurs gravures à l'eau-forte; celle qu'on cite comme la plus remarquable représente la statue de Louis XIV exécutée par Coysevox, et que la ville de Paris fit ériger en 1689. [LE BAS, *Dict. encycl. de la France*.]

Ladvoat, *Dict. Histor. portat.* — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*.

**LEPAUTRE (Jean)**, graveur français, oncle du précédent, né à Paris, en 1617, mort dans la même ville, le 2 février 1682. Placé chez un menuisier, qui lui donna les premiers éléments du dessin, il devint bientôt un excellent dessinateur et un habile graveur. Il publia presque exclusivement des dessins d'architecture et d'ornements, qu'il entendait parfaitement. Lepautre a aussi gravé plusieurs portraits, entre autres celui de Louis XIV, habillé à la romaine, et assis dans son cabinet; quelques paysages, avec des vues de grottes, de jardins, de jets d'eau, etc., et des

vues perspectives de Fontainebleau, avec les fêtes du baptême du dauphin. Il avait été reçu à l'Académie en 1677. Son œuvre comprend plus de mille planches, dont le chevalier Bernin faisait grand cas.

J. V.

*Ladocat, Dict. Hist. portatif. — Moréri, Grand Dict. hist.*

**LE PAYEN** (*Charles - Bruno*), agronome français, né à Metz, en 1715, mort dans la même ville, le 11 novembre 1782. Il était procureur du roi au bureau des finances de la généralité de Metz et d'Alsace, et publia : *Essais sur les moulins à soie, et description d'un moulin propre à servir seul à l'organsinage et à toutes les opérations du lord de la soie*; Metz, 1767, in-4° et in-12; — *Description de la construction qui s'est faite à Metz de Vaisseaux en maçonnerie propres à loger et à conserver le vin*; Metz, 1780, in-4° et in-12; — *Observations nouvelles sur les vignes en treilles et sur les moyens de perfectionner cette nouvelle méthode de culture*, mémoire lu à l'Académie de Metz et inséré presque en entier dans les *Affiches de Metz*, pour 1781 et 1782.

J. V.

*Bégin, Biogr. de la Moselle.*

**LE PAYS** (*René*), sieur du PLESSIS-VILLENEUVE, poète français, né à Nantes, en 1638, mort à Paris, le 30 avril 1690. Allard le met dans le catalogue des écrivains du Dauphiné, parce que, dit-il, « la plus grande partie de ses ouvrages sont dauphinois, conçus dans Grenoble et dans Valence ». Le Pays fut nommé directeur général des gabelles du Dauphiné et de Provence, et publia en 1664 ses *Amitiés, Amours et Amourettes*, recueil de lettres et de poésies qui obtint du succès en province et même à Paris. « Il y eut des dames de la première qualité qui les lurent avec beaucoup de plaisir, dit Bayle, et qui s'informèrent du libraire comment l'auteur était fait. Dès qu'il eut su que la duchesse de Nemours avait eu cette obligeante curiosité, il lui envoya une description de sa personne. Cet écrit est intitulé, *Portrait de l'auteur des Amitiés, Amours et Amourettes*; il est mêlé de vers et de prose. » Le livre de Le Pays est curieux à consulter comme témoignage du goût du temps. C'est une imitation de Balzac et de Voiture, imitation lourde, sans esprit, sans tact, qui exagère tous les défauts des deux auteurs originaux et ne reproduit pas une seule de leurs qualités. Cependant, au milieu d'un fatras insupportable, on reconnaît quelque imagination dans les détails et un certain talent d'expression. Ces mérites assez minces ne justifient pas un succès qui fut surtout une vogue provinciale à une époque où les rapports moins fréquents entre la capitale et le reste de la France laissaient toujours la province fort en retard sur le goût parisien. Boileau a fait dire à son campagnard ridicule :

Le Pays sans mentir est un bouffon plaisant,  
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.

Le Pays ne se fâcha pas de cette mention peu flatteuse, et de Grenoble il écrivit sur ce sujet une lettre badine à un de ses amis de Paris. Son second ouvrage, un roman de *Zélotide*, n'ayant pas réussi, il revint à son premier genre, et donna encore un recueil de lettres et de pièces mêlées. « Il parait, par quelques-unes de ses lettres, dit Bayle, qu'il avait été en Hollande et en Angleterre. Les relations qu'il a faites de ces pays-là sont trop foldâtres et bien injustes; et il y a mêlé des réflexions sérieuses qui sont très-fausSES. » Le Pays était membre de l'Académie d'Arles; le duc de Savoie le fit chevalier de Saint-Maurice. Ces distractions et ces succès littéraires l'empêchèrent de remplir ses devoirs d'administrateur. Appelé à rendre compte pour un de ses employés qui avait dissipé les deniers de sa majesté, il alléguait entre autres raisons en sa faveur : « 1° qu'il ne s'est point enrichi depuis trente ans qu'il est dans les fermes du roi; 2° qu'il est trop bel esprit (1) pour s'engager dans des comptes et dans des calculs de finances. » Ces raisons ne parurent sans doute pas suffisantes, et le directeur des gabelles fut l'objet d'un arrêt « qui l'écrasa » selon son expression, mais sur lequel on n'a pas de détails. Le Pays ne survécut que peu d'années à cette condamnation. On a de lui : *Amitiés, Amours et Amourettes*; Grenoble, 1664, in-12; — *Zélotide*, histoire galante; Paris, 1665, in-12; — *Nouvelles Œuvres* contenant des lettres et des pièces de poésie, élogues, sonnets, élégies, stances; Paris, 1672, 2 vol. in-12; Leipzig, 1738, 2 vol. in-8°; — *Pièces choisies des Œuvres de Le Pays*; La Haye, 1680, 2 vol. in-12; — *Le Démêlé de l'Esprit et du Cœur*; Paris, 1688, in-12.

N.

Bayle, *Dictionnaire historique et critique.* — Brossette, *Commentaire sur Boileau*, sat., III. — Titon du Tillet, *Parnasse français.* — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique.* — Allard, *Bibliothèque du Dauphiné.*

**L'ÉPÉE** (*Charles-Michel*, abbé DE), célèbre philanthrope français, né à Versailles, le 25 novembre 1712, mort à Paris, le 23 décembre 1789. Son père était architecte du roi. De bonne heure de L'Épée tourna ses vues vers le sacerdoce, dans lequel il espérait trouver le moyen de satisfaire son ardeur charité. Il avait achevé ses études théologiques, et allait recevoir la prêtrise lorsqu'une difficulté sembla devoir arrêter sa carrière. La querelle du jansénisme était alors fort animée; on demandait qu'il signât le *formulaire*, sorte de déclaration moliniste dressée dans le diocèse de

(1) Pour mieux prouver sans doute qu'il était un bel esprit, Le Pays présenta à Louis XIV un placet en vers qui finissait ainsi :

Mon petit bien n'est pas un fief impérial;  
N'attaquez jamais de blocque  
Indigne d'un siège royal.  
Subjugués tout le Rhin, la gloire en sera grande.  
La Justice le veut; votre droit le demande :  
Ce sont des coups dignes d'un roi.  
Prenez sur l'empereur, prenez sur la Hollande.  
Mais, sire, au nom de Dieu, ne prenez rien sur moi.

Paris. De L'Épée, qui inclinait peut-être vers les opinions opposées, s'y refusa : il lui fallut renoncer aux ordres. Il voulut alors se consacrer au barreau, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Cependant, l'état ecclésiastique lui semblait toujours sa vocation; l'évêque de Troyes, neveu du grand Bossuet, dont il portait le nom, lui offrit un canonicat dans son diocèse, et de L'Épée put enfin recevoir l'ordination. La mort lui ayant enlevé ce protecteur, il revint à Paris, où sa liaison avec Soanen fit prononcer l'interdiction contre lui par l'archevêque de Beaumont. Forcé de quitter les fonctions de son état, le jeune abbé se créa un autre ministère : il se dévoua tout entier à l'instruction des sourds-muets. Le hasard lui avait fait rencontrer deux jeunes sœurs sourdes-muettes, qu'un prêtre de la doctrine chrétienne, le P. Vanin, avait essayé de tirer de l'ignorance où les plongeait la nature, au moyen d'estampes combinées pour l'instruction : de L'Épée s'offrit à remplacer ce bon religieux, qui venait de mourir. Ce fut là le commencement de cette belle carrière qu'il parcourut si glorieusement. A cette époque, un nommé Pereira était en grand renom à Paris pour des succès obtenus par des procédés dont il faisait mystère, et parmi lesquels on place l'invention de *l'alphabet manuel*. L'abbé de L'Épée a déclaré dans la préface de son livre n'avoir rien au de la méthode de son compétiteur, non plus que de ses devanciers : ce serait donc uniquement par lui-même qu'il serait arrivé à ses résultats. « L'instruction des sourds muets, dit-il, consiste à faire entrer, par les yeux, dans leur esprit, ce qui est entré dans le nôtre par les oreilles. » A l'aide du dessin et de l'alphabet manuel, il parvint à fixer dans l'esprit de l'élève la nomenclature grammaticale et à exprimer par des signes naturels les relations simples des objets; mais il restait à créer une grammaire par signes conventionnels qui pût servir à rendre la diversité des opérations de l'esprit et le nombre infini de relations dont la combinaison des idées rend les objets susceptibles; cette dernière partie de la tâche devait appartenir à l'abbé Sicard (*voy. ce nom*). « La méthode de l'abbé de L'Épée, dit M. Dufau, consiste à s'emparer des signes dont la nature a enseigné l'usage aux sourds-muets, et qui leur servent pour communiquer avec leurs proches; à les perfectionner, à en faire une langue véritable, langue expressive et féconde : et cette langue des *signes méthodiques*, depuis perfectionnée par l'abbé Sicard, est bien véritablement la création de l'abbé de L'Épée. L'Anglais Wallis l'avait pressentie; mais ici, comme en tout, à celui qui applique et systématise l'honneur de l'invention ! »

L'abbé de L'Épée élaborait doucement sa méthode, à mesure qu'il la mettait en pratique. Il parvint en peu de temps à instruire quelques sourds-muets. Ses succès l'enhardirent : il les mit chez lui à ses frais pour pouvoir suivre leur

éducation. Il avait 7,000 livres de revenus, qui bientôt ne furent plus suffisants : il s'adressa à quelques personnes bienfaisantes, notamment au duc de Penthièvre, et il put continuer et agrandir son établissement, qu'il ne réussit pourtant pas à placer sous le patronage du gouvernement. Dévoué corps et âme à ses élèves, il se privait de tout pour leur entretien, et l'on ne peut raconter sans attendrissement cette scène touchante où les sourds-muets virent le supplier, au milieu d'un dur hiver, d'acheter du bois pour se chauffer. Il refusa les offres brillantes de l'étranger. Rejetant les présents de l'impératrice Catherine II, il lui demanda, comme preuve de bienveillance, un sourd-muet à instruire; et il répondit à l'empereur Joseph II, qui était venu lui-même le visiter pendant son séjour en France, que s'il voulait du bien aux sourds-muets c'était sur l'ouvrage même qu'il fallait le placer. Pour satisfaire ce vœu, l'empereur lui envoya un ecclésiastique qui, après avoir reçu ses leçons, devint à Vienne le directeur du premier établissement national de cette ville en faveur de ces infortunés. L'exercice de son zèle suscita à l'abbé de L'Épée quelques tracasseries : ayant cru reconnaître l'héritier dépourvu de la riche et puissante famille des comtes de Solar dans un malheureux muet, nommé Joseph, qu'on avait trouvé couvert de haillons sur la route de Péronne, en 1773, il mit toute son ardeur à faire triompher les droits de son protégé. Un long et dispendieux procès s'ensuivit : l'abbé de L'Épée n'en vit pas la fin. Une sentence du Châtelet avait admis les prétentions de Joseph en 1781; mais on fit traîner l'affaire en longueur, et en 1792, après la mort de l'abbé de L'Épée, et dans les derniers mois de la vie du duc de Penthièvre, les seuls protecteurs du sourd-muet, un jugement d'un des nouveaux tribunaux de Paris infirma la sentence du Châtelet, et défendit à Joseph de porter à l'avenir le nom de Solar. Le malheureux, se voyant abandonné de tout le monde, s'enrôla dans un régiment de cuirassiers, et mourut au bout de quelque temps dans un hôpital (1).

L'abbé de L'Épée, après avoir vu s'élever de tous côtés des institutions analogues à la sienne, d'après ses vues, et à la tête desquelles se trouvaient placés des hommes à qui il avait appris lui-même son art ingénieux, mourut au milieu de ses élèves, en recevant la consolante assurance que le gouvernement ne laisserait pas périr après lui l'établissement auquel il s'était voué. Le roi le prit en effet sous sa protection, et l'Assemblée constituante fonda en 1791 l'Institution nationale des Sourds-Muets à Paris. Des honneurs publics furent rendus à la mémoire de l'abbé de L'Épée : l'Assemblée nationale déclara

(1) M. Bouilly a mis en scène cet épisode de la vie de l'abbé de L'Épée, dans une comédie en prose et en cinq actes qui porte le nom du charitable abbé, et qui a eu du succès.

qu'il avait bien mérité de la patrie et de l'humanité. Son oraison funèbre fut prononcée à Saint-Etienne-du-Mont, le 23 février 1790, par l'abbé Fauchet. On a de l'abbé de L'Épée : *Institution des Sourds et Muets*; 1774, in-12 : c'est un recueil des exercices soutenus par ses élèves depuis 1771, avec quatre lettres où il traite les points principaux de sa méthode; — *Institution des Sourds et Muets par la voie des signes méthodiques*; 1776, in-12; c'est le même ouvrage que le précédent avec des développements nouveaux, tels que le projet d'une langue universelle par l'entremise des signes naturels assujettis à une méthode artificielle; — *La véritable manière d'instruire les Sourds et Muets, confirmée par une longue expérience*; 1784, in-12; c'est encore le même ouvrage que le précédent avec les pièces d'une polémique que l'auteur eut à soutenir avec Heinicke, qui avait attaqué la méthode des signes méthodiques. L'abbé de L'Épée s'occupa longtemps de la composition d'un *Dictionnaire général des Signes employés dans la langue des Sourds-Muets*; mais ce travail n'a pu être achevé que par son successeur, l'abbé Sicard. En 1820, on publia l'*Art d'enseigner à parler aux Sourds-Muets de naissance*, par l'abbé de L'Épée, augmenté de notes explicatives et d'un avant-propos par l'abbé Sicard, précédé de l'*Éloge historique de l'abbé de L'Épée*, par M. Bebian, couronné par l'Académie des Sciences, 1 vol. in-8°. En 1838, on retrouva dans une fouille, sous les dalles d'une chapelle de l'église Saint-Roch, les ossements de l'abbé de L'Épée. Une souscription s'ouvrit, et un monument lui fut élevé dans cette église; il se compose du buste en bronze de ce bienfaiteur de l'humanité par M. Prévault.

L. LOUVET.

Cl. Fauchet, *Oraison funèbre de l'abbé de L'Épée*. — Bebian, *Eloge de Ch.-M. de L'Épée*. — Aida, *Eloge de l'abbé de L'Épée*. — El.-Morel, *Notice biogr. sur l'abbé de L'Épée*. — Dufau, dans le *Dict. de la Conversation*. — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France*. — J. Vallette, *Vie de l'abbé de L'Épée*; 1857, in-18.

**LEPEINTRE (Charles-Emmanuel)**, acteur français, né à Paris, le 5 septembre 1782, mort le 5 avril 1854. Il fit d'abord partie de la troupe enfantine des *Jeunes Artistes* (1), et après la mort de son père, qui était peintre, il s'engagea pour le théâtre de Bordeaux, où il resta pendant plus de sept ans. Après avoir figuré quelque temps sur la scène de Lyon, il vint, le 11 novembre 1817, à Paris, où il entra dans la troupe des *Variétés*. En 1827 il quitta ce théâtre pour celui du *Vaudeville*, où l'avait appelé Desangiers. On le vit plus tard sur la scène du

*Palais-Royal* (1). Puis, il retourna au *Vaudeville*, et y resta jusqu'à l'incendie de ce théâtre. A partir de cette époque, Lepeintre ne fut plus qu'un comédien nomade. Dans les dernières années de sa vie, il avait adjoint à l'exercice de sa profession l'exploitation d'un des hôtels les mieux achalandés du quartier des Tuileries. Cette entreprise prospérait, lorsque la révolution de 1848 porta un coup fatal à son industrie. Il dut alors demander au théâtre des ressources qui lui faisaient souvent défaut, et depuis longtemps, en butte à des chagrins domestiques, il perdit la tête, et mit un terme à ses jours en se jetant dans le canal Saint-Martin. Lepeintre était un comédien habile, vif, entraînant, mais manquant de naturel.

E. DE M.

*Annuaire dramatique de Bruxelles. — Renseignements inédits.*

**LEPEINTRE (Emmanuel-Augustin)**, frère du précédent, né à Paris, en 1788, mort dans la même ville, le 24 janvier 1847, fut de 1823 à 1845 attaché au théâtre du *Vaudeville* et entra plus tard aux *Variétés*, où il resta jusqu'à la fin de ses jours. Il mourut à la suite d'une chute, occasionnée par un embouppant excessif. A l'inverse de son frère, le jeu de Lepeintre le jeune était l'expression même de la nature, et pour citer les rôles dans lesquels il a excellé, il faudrait les citer tous. Il était doué d'un esprit très-vif, de beaucoup de gaité et tournait très-facilement le couplet. Il a composé un certain nombre de pièces pour les scènes secondaires, et qui toutes ont eu du succès. Il est aussi auteur de l'*Physiologie du Parrain*; Paris, 1843, in-24.

E. DE MANNE.

*Courrier des Spectacles. — Annuaire dramatique de Bruxelles.*

**LEPEKHIN (Ivan-Ivanovitch)**, naturaliste russe, né vers 1739, mort le 6 avril 1802. Il étudia à l'université de Strasbourg, et devint membre de l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg, dont il fut en 1783 nommé secrétaire perpétuel. Chargé par Catherine II d'explorer son vaste empire au point de vue des sciences naturelles, Lepekhin a renfermé le fruit de ses explorations dans un *Journal de Voyages en diverses provinces de l'empire russe*; Saint-Petersbourg, 3 v. in-4°, 1771-1780; traduit en allemand par Hase, Altenburg, 1774, avec fig. On a encore de lui : *Discours sur la nécessité de se rendre compte de la valeur médicale des plantes indigènes*; Saint-Petersbourg, 1785; — *Dissertation sur la culture des vers à soie*; Saint-Petersbourg, 1798; — *Sur les Moyens de préserver et de guérir les bestiaux de l'épizootie*; Saint-Petersbourg, 1790; — la traduction en russe

(1) Ce théâtre, fondé le 12 avril 1779, s'appelait dans l'origine le *Théâtre lyrique et comique de la rue de Bondy*. Il prit plus tard le titre de *Variétés amusantes*. Démoli en 1784, il fut remplacé par une manufacture de papiers peints. Plus tard on y construisit la salle dont nous parlons, et qui fut supprimée, en vertu du décret de 1807.

(1) Ancien théâtre de la Montansier, fermé également depuis 1807. C'est dans son local que fut établi depuis le fameux *Café de la Paix*. Un nouveau privilège, accordé en 1830 au comédien Dormeuil, autorisa sa réouverture, qui eut lieu, le 6 juin 1831, sous la dénomination de *Théâtre du Palais-Royal*.



de la moitié du 1<sup>er</sup> tome et les t. 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'*Histoire naturelle* de Buffon. A. G.

Gretch, *Opit Kratkoj istorii rouskoj Literatury* (Essai sur l'histoire de la littérature russe).

**LE PELETIER (Pierre)**, poète français, né à Paris, où il est mort, en 1680. Il était avocat; mais sa principale occupation était de composer des sonnets à la louange de toutes sortes de gens. « Dès qu'il savait qu'on imprimait un livre, dit Moréri, il ne manquait pas d'aller porter un sonnet à l'auteur pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnait sa vie à aller en ville enseigner la langue française aux étrangers. » Boileau parle plusieurs fois de lui dans ses satires de même que dans son discours au roi et dans l'*Art poétique*; il le dépeint comme un flatteur et un parasite (1) :

Cependant l'abbé de Marolles cite Le Peletier avec estime, et Richelet, dans son traité de la versification française, prétend que « jamais personne ne fut moins parasite que le bonhomme du Peletier; hors qu'il alloit montrer en ville, c'étoit un vrai réclus. » On prétend que ce mauvais rimeur appartenait à la même famille que les précédents. On a de lui plusieurs pièces insérées dans les recueils poétiques du temps, et une série de lettres qu'il a intitulées *Nouvelles*.

P. L.—Y.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Boileau, *Notes de Brossette*. — Richelet, *Les plus belles Lettres françaises*, 1. — Marolles, *Dénombrement des Auteurs*.

**LE PELLETIER (Dom Laurent)**, archéologue français, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Il était moine et prieur de l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers, et embrassa la réforme introduite à Angers par Guillaume Ayrault. Une de ses sœurs épousa le frère de l'historien Claude Ménard. On a de lui : *Légende de Robert d'Arbrissel avec le catalogue des abesses de Fontevraud*; Angers, 1586, in-4°, sans nom d'auteur; — *Breviculum fundationis et series abbatum Sancti-Nicolai Andegavensis*; Angers, 1616, in-4°; — *Histoire ou Briefve description des Ordres religieux et congrégations ecclésiastiques*; Angers, 1626, in-8°. Elle est dédiée à Henri Arnauld, et précédée de pièces de poésie à la louange de l'auteur; — *La Chasteté, et combien l'incontinence est dommageable, et de la dignité et excellence du mariage et de la sainteté de plusieurs femmes et filles illustres*; Angers, 1634, in-8°. L'ouvrage est dédié à Simone de Maillé Brézé, abbesse du Ronceray. La bibliothèque d'Angers possède encore de Le

Peletier un manuscrit très-important : *Le second Cartulaire de Saint-Nicolas*, où parmi les pièces authentiques se trouvent insérées de curieuses notes sur l'histoire provinciale.

C. POIR.

Pocquet de Livronnière, *Les Illustrés d'Anjou*; ms. à la Bib. d'Angers. — *Revue de l'Anjou*, 1<sup>er</sup> année, t. II, p. 1.

**LE PELLETIER (Claude)**, magistrat français, né à Paris, en 1630, mort dans la même ville, le 10 août 1711. Il remplit d'abord plusieurs charges dans la magistrature, et se distingua surtout comme prévôt des marchands en 1668. Il fit construire à cette époque le quai de Paris que l'on appelle encore *quai Le Peletier*. Il était conseiller d'État, lorsque le roi l'appela à la difficile mission de remplacer Colbert dans sa charge de contrôleur général des finances. Le Peletier était un homme circonspect, complaisant, et comme il était parent de Le Tellier et de Louvois et leur devait sa place, il ne s'appliqua qu'à leur plaire et à déprécier l'administration de son illustre et habile prédécesseur. Il ne possédait pas les talents qu'exigeait la situation malheureuse de royaume, et quand il désespéra d'arriver au port, il abandonna la conduite du vaisseau. Il se démit en effet de sa charge au bout de six ans; mais il resta membre du conseil, comme ministre d'état, devint surintendant des postes à la mort de Louvois, en 1691, et renonça à ces deux emplois en 1697, malgré le désir du roi, qui lui conserva toujours sa bienveillance. Il passa le reste de sa vie dans la retraite. On lui doit : *Le Corps de Droit canon, l'Ancien Code ecclésiastique, et des Observations sur le Code et les Nouvelles* (d'après les manuscrits de P. Pithou); — *Comes Rusticus*; Paris, 1692, in-12; 1708, petit in-8°; — *Comes Sacerdotalis*; ibid., 1709, in-12. Il avait aussi donné des éditions nouvelles du *Comes Juridicus* et du *Comes Theologus* de P. Pithou. [LE BAS, *Dict. Encycl. de la France*.]

Bolvin, *Vie de Claude Le Peletier*. — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Bresson, *Hist. An. de la France*.

**LE PELLETIER DE SAINT-FARGEAU (Louis-Michel)**, magistrat et homme politique français, arrière-petit-fils de Michel-Robert Le Pelletier des-Forts, comte de Saint-Fargeau, contrôleur général des finances en 1726-1730, naquit à Paris, le 29 mai 1760, et fut assassiné dans la même ville, le 20 janvier 1793. Il était à l'époque de la révolution président à mortier au parlement de Paris, et jouissait d'une fortune de six cent mille livres de rente. En mai 1789, la noblesse de la capitale le choisit pour son représentant aux états généraux. Il parut d'abord hésiter sur le parti qu'il adopterait. Des dix députés de la noblesse de Paris, lui et le comte de Mirepoix furent les seuls qui ne se réunirent au tiers état que le 27 juin 1789, lorsque le roi eut invité les deux premiers ordres à cette réunion; il protesta même, les 3, 9 et 11 juillet, contre cette réunion et ses conséquences; mais il changea tout à coup de com-  
sac

(1) Dans la satire II, il ajoute en se moquant :

« J'en vie, en écrivant, le sort de Peletier.

Il faut en croire les commentateurs de Boileau, Peletier prit ce vers pour une louange; et, dans cette pensée, il fit imprimer cette satire dans un recueil de poésies, où il avait inséré quelques pièces. Boileau s'étant plaint au libraire de ce qu'il avait imprimé cette satire sans son aveu, le libraire lui répondit que c'était Peletier qui l'avait donnée, parce qu'elle était à sa louange.

politique, et redoutant l'avenir, il proposa, le 13 juillet, « qu'on invitât Louis XVI à rappeler M. Necker et ses collègues » ; et il ajoutait : « Représentons le peuple, de peur qu'il ne se représente lui-même. » Il se rangea dès lors parmi les députés les plus connus par leurs principes démocratiques. Ce ne fut pas sans réflexion ; car on l'entendit répondre à plusieurs de ses amis qui lui reprochaient son changement de parti : « Que voulez-vous, quand on a six cent mille livres de rente, il faut être à Coblenz ou au faite de la Montagne ! » Nommé, en janvier 1790, membre du comité de jurisprudence criminelle, il en fut le rapporteur habituel en 1790 et 1791 ; d'un caractère naturellement doux, il vota constamment pour l'abolition de la peine de mort, de celle des galères et de toute flétrissure indélébile. Le 1<sup>er</sup> juin 1790 il fit décréter que la décapitation serait substituée au supplice de la corde, et soutint avec talent la discussion établie sur le nouveau code pénal. Le 19 du même mois, il demanda « qu'il fut défendu de prendre d'autre nom que les noms patronimiques et celui de famille ; cette motion fut adoptée. Le surlendemain, Le Peletier fut élu président de l'assemblée. Le conseil général de l'Yonne, dont il était membre, le choisit pendant la session de l'Assemblée législative pour son président, et en septembre 1792 le même département le députa à la Convention nationale. Le 30 octobre, dans un discours fort éloquent, il défendit la liberté de la presse, et fit rejeter une proposition de Buzot amendée par Bailleul. Dans le procès de Louis XVI, il soutint que ce monarque pouvait et devait être jugé par la Convention ; toutefois, fidèle à son aversion pour la peine de mort, il hésitait à l'appliquer en cette circonstance, et proposait la réclusion. On n'a jamais bien connu les causes qui le firent changer d'avis ; quelques historiens affirment que la question politique l'emporta dans son esprit sur la question de légalité et d'humanité ; selon d'autres il céda aux suggestions du duc d'Orléans, avec lequel il était très-lié, toujours est-il que Le Peletier se prononça pour la mort. « S'il arrivait, s'écria-t-il, que nous vinssions à prononcer sur le sort de Louis d'une manière évidemment contraire à la conscience intime de tout le peuple français, serait-ce contre Louis au Temple que ce même peuple devrait exercer sa vengeance ? Non ; car là est la trahison désarmée. Ce serait contre les mandataires infidèles de la nation que l'insurrection deviendrait légitime, parce que là seraient réunies la trahison et la puissance. » Ces paroles menaçantes entraînèrent un certain nombre de membres et décidèrent de la majorité.

Nous empruntons à M. Thiers le récit du drame qui termina les jours de Le Peletier. « Un garde du corps, nommé Paris, avait résolu de venger la mort de Louis XVI sur l'un de ses juges. Le Peletier-Saint-Fargeau avait, comme beaucoup d'hommes de son rang, voté

la mort, pour faire oublier sa naissance et sa fortune. Il avait excité plus d'indignation chez les royalistes, à cause même de la classe à laquelle il appartenait. Le 20 au soir, chez Février, restaurateur au Palais-Royal, on le montra au garde du corps Paris, tandis qu'il se mettait à table. Le jeune homme, revêtu d'une grande houppelande, sous laquelle il cachait un sabre se présente, et lui dit : « C'est toi, scélérat de Le Peletier, qui as voté la mort du roi ? — Oui, répond celui-ci, mais je ne suis pas un scélérat, j'ai voté selon ma conscience. — Tiens, reprend Paris, voilà pour ta récompense ! » Et il lui enfonça son arme dans le flanc. Le Peletier tombe, et Paris disparaît sans qu'on ait le temps de s'emparer de sa personne (1). Le Peletier, blessé à mort, ne proféra que ces seules paroles : « J'ai froid ! » Transporté aussitôt dans son hôtel, situé au Marais, il expira peu de temps après. Ses obsèques, qui eurent lieu le 24 janvier, devinrent l'objet d'une fête funèbre. La convention lui décerna les honneurs du Panthéon (2), et adopta sa fille, âgée de huit ans (3). La mort de Le Peletier avait fourni à David le sujet d'un de ses plus beaux tableaux ; il orna la salle des séances de la Convention, d'où il fut retiré après le 9 thermidor (24 juillet 1794). On a de Le Peletier de Saint-Fargeau un *Plan d'Éducation publique* ; des *Discours* et des *Rapports*, qui ont été publiés par son frère ; Bruxelles, 1826, in-8°.

Son frère (le comte Félix), né en 1769, mort près Paris, en 1837, fut d'abord aide-de-camp du prince de Lambesc, devint un fougueux jacobin après l'assassinat de son frère, et adopta le fils de Babeuf après le supplice de ce démagogue. Le Peletier fut transféré à l'île de Ré, à la suite de l'affaire de la machine infernale (3 nivose an ix). Envoyé en surveillance en Suisse (1803), il fut autorisé à rentrer en France en 1805. En mai 1815 le collège électoral de Dieppe le nomma membre de la chambre des représentants. Félix Le Peletier fut exilé par les Bourbons en vertu de la loi du 12 janvier 1816 ; de retour dans sa patrie, il y mourut, dans la retraite. On a de lui plusieurs brochures politiques, aujourd'hui sans intérêt.

H. LESUEUR.

*Le Moniteur général*, année 1790, n<sup>os</sup> 13, 44, 77 ; ann. 1791, n<sup>os</sup> 30, 181 ; ann. 1792, 304 ; an 1<sup>er</sup> (1793), n<sup>o</sup> 6 ; an II, (1794). — Thiers, *Histoire de la Révolution franç.*, t. III,

(1) Paris, sur le point d'être arrêté, se brûla la cervelle, dix jours après, à Forges-les-Baux (Seine-Inférieure). On a prétendu que son intention avait d'abord été de frapper le duc d'Orléans.

(2) Ce décret fut rapporté, sur la proposition d'André Dumont, le 8 février 1798 ; mais la famille de Le Peletier alla retirer le corps de son parent avant la notification du décret.

(3) M<sup>lle</sup> Le Peletier épousa en 1798 M. de Witt, riche Hollandais, dont elle se sépara au bout de deux années. Elle se remarqua avec son cousin, M. Le Peletier de Mortefontaine. « On sait, dit Le Bas, que cette dame fit asseoir aux héritiers de David le tableau représentant la mort de son père, afin de le détruire. » La gravure a souvent reproduit le meurtre de Le Peletier.

p. 290. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. V, livre XXXVI, p. 180-180.

**LEPELLETIER (Jean)**, archéologue et alchimiste français, né à Rouen, le 29 décembre 1633, mort dans la même ville, le 31 août 1711. Parmi ses principaux écrits, on remarque : *Dissertations sur l'Arche de Noé et sur l'Hermine et le Livre de saint Benoît*; Rouen, 1704, 1710, in-12; — *L'Alkaest, ou le dissolvant universel de van Helmont, révélé dans plusieurs traités qui en découvrent le secret*; Rouen, 1704, in-12; — *Suite du traité de L'Alkaest, où l'on rapporte plusieurs endroits des ouvrages de Georges Starkey qui découvrent la manière de volatiliser les alcalis*, etc.; Rouen, 1706, in-12; — *Tableau des Monnoies, des Poids et des Mesures des Hébreux réduites à celles de France*, imprimé en tête du *Commentaire sur la Genèse* de Dom Calmet. Lepelettier a publié *Fragmenta regalia, ou véritable caractère de la reine Elisabeth*, traduit de l'anglais de Robert Nuanton; Rouen, 1683, in-12; Lyon, 1695, in-12; Amsterdam, 1703; La Haye, 1741, 1753, 2 vol. in-12; — des notices dans les *Mém. de Trévoux*. J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

**LE PÈRE (Jean-Baptiste)**, architecte français, né à Paris, en 1761, mort dans la même ville, le 16 juillet 1844. En 1787, le goût des voyages le fit partir pour Saint-Domingue, où il construisit plusieurs grandes habitations. De retour à Paris en 1790, il y continua ses études, et en 1796 il partit avec d'autres artistes et artisans pour établir une fonderie de canons à Constantinople. Après deux ans de séjour en Turquie, Le Père revint en France, et fut presque aussitôt appelé à faire partie de l'expédition d'Égypte. Membre de l'Institut d'Égypte, il prit part aux importants travaux dont le résultat est consigné dans l'ouvrage publié par ce corps savant. Ses collègues trouvèrent plus d'une fois dans son portefeuille les moyens de compléter ou rectifier leurs dessins, et lui-même y puisa des matériaux de planches importantes représentant les plans, élévations géométrales et vues perspectives des édifices de l'Égypte ancienne. Chargé par le général Bonaparte de relever sur le terrain l'ancien canal des Pharaons à travers l'isthme de Suez et de présenter un plan de restauration de ce canal remplissant la double condition d'unir directement Suez à Thineh (ancienne Peluse), et de déboucher dans le Nil auprès du Caire, Le Père s'acquitta de cette tâche avec zèle. Le mémoire, très-développé, qu'il rédigea à cette occasion a été inséré dans la publication de l'Institut d'Égypte, et Prony présenta au conseil général des ponts et chaussées un rapport sur ce mémoire. Le Père regardait l'établissement de ce canal comme très-facile, le sol étant à peu près de niveau, et le terrain sablonneux d'une extraction aisée. Il en évaluait la dépense à dix-sept millions. Après son retour en France, Le Père fut

nommé, en 1802, architecte de la Malmaison, qu'il agrandit et orna. En 1805 il fut chargé par Napoléon d'ériger avec Gondouin une colonne en bronze à la grande armée sur la place Vendôme. Il venait de terminer cet immense travail lorsque l'empereur lui confia la construction d'un obélisque, destiné à décorer le terre-plein du Pont-Neuf. Le soubassement seul en fut commencé, et sous la restauration Le Père compléta ce soubassement en pierres de taille et y éleva le piédestal de la statue équestre de Henri IV. Nommé architecte de l'empereur à la résidence de Saint-Cloud, puis sous la restauration architecte du roi à Fontainebleau, il perdit cette dernière place en 1830. En 1824 Le Père avait donné les plans de l'église Saint-Vincent-de-Paul, qu'il acheva avec un gendre M. Hittorf. Indépendamment de ces travaux, Le Père a donné les dessins de la plupart des médailles exécutées sous la direction de Denon pour perpétuer le souvenir des grands événements de l'empire; il a trouvé un moyen ingénieux pour sculpter le granit. On lui doit aussi l'érection de la nouvelle statue de Napoléon au sommet de la colonne Vendôme, en 1833. Enfin, il avait imaginé un mécanisme pour accorder les pianos à l'aide de la vue seulement. invention qui suivant un rapport à l'Institut pouvait être considérée comme un des plus grands perfectionnements que cet instrument eût reçus de nos jours.

L. L.—Y.

*Le Ren, Dict. Encyclop. de la France. — Monsieur et Journal des Débats*, 1844.

**LE PESSIER (Jean)**, jésuite belge, né en 1596, à Tournay, où il est mort, en 1646. Il professa longtemps les belles-lettres et la philosophie à Douai, et dirigea le collège de Cambrai. On a de lui : trois dissertations en latin sur la Lune, dans lesquelles il examine si la Lune est habitable, s'il y a des montagnes et des vallées, et quelle est la nature du pays; — *Inciatio ad amplexum Crucis*, et quelques autres écrits religieux.

K.

Alegambe, *Bibl. Scriptor. Soc. Jesu*, 268.

**LE PETIT (Jean-François)**, historien belge, né à Béthune, en 1546, mort en Hollande, après 1615. Quoique de famille noble, il exerçait les modestes fonctions de greffier de sa ville natale; plus tard il abjura le catholicisme, et se réfugia à Aix-la-Chapelle. On a de lui : *La grande Chronique ancienne et moderne de Hollande, Zélande, West-Frise, Ulrecht, Frise, Over-Yssel et Grœningen jusques à la fin de l'an 1600*; Dordrecht, 1601, 2 vol. in-fol. avec portrait (1). Cette chronique, écrite en mauvais français, est fort curieuse pour les nombreux faits qu'elle relate, et que l'auteur a puisés aux sources originales. Elle a été réimprimée deux fois en France et trad. en anglais; — *Nederlands ghemene beste, bestaende in staeten*;

(1) Ce portrait est bien gravé, par Christ van Sichem. On lit au haut : *Æt. LVI. Anag. » Jaton ci ha An et rous, possit à petit. »*

soo *Algemeene als bysondere van't Hertogdom ghele gryffchap van Hollandt, West-Frieslandt*, etc. (La République de Hollande, contenant une ample description des états, tant généraux que particuliers, du duché de Gueldre, des comtés de Hollande, et de Zélande et des provinces d'Utrecht, de Frise, d'Ouver-Yassel, et de Groningue, avec toutes leurs villes et places remarquables), comparés avec ceux des cantons suisses. On y a joint les motifs qui ont porté ces deux républiques à secourir le jong de la maison d'Autriche, et les moyens par lesquels elles ont recouvré leur liberté; Arnheim, 1615, in-4° oblong. Le Petit dédia cet ouvrage aux états généraux : il dit dans son épître dédicatoire qu'il a décrit les choses après les avoir vues sur les lieux, et promet d'être beaucoup plus exact que Gulchardin qu'il contredit souvent.

L.—Z.—E.

*Preliminaires de la grande Chronique de Le Petit.* — Ferry de Loere, *Chronicon belgicum* (Arras, 1616, in-4°), p. 151 et 689. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. II, p. 369-371.

**LE PETIT (Charles)**, poète français du dix-septième siècle. Il était avocat au parlement de Paris, et s'est fait une célébrité par ses poésies satiriques. Outre celles qui ont été imprimées dans le recueil ayant pour titre : *Tableau de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin et de M. Colbert* (Cologne, 1694, in-12), telles que sa *Chronique scandaleuse*, ou *Paris ridicule* (Cologne, 1668, in-12), il avait publié un poème ordurier et impie, qui lui attira le sort de ses livres : il fut brûlé vif, en place de Grève. Le *Paris ridicule*, ouvrage qui est devenu aujourd'hui une rareté bibliographique, peut être consulté, même par des lecteurs sérieux, pour les allusions historiques et les détails topographiques et descriptifs qui s'y trouvent.

Le Bas, *Dict. Encycl. de la France*.

**LE PICARD** ou **PICART (Jean)**, trésorier de France, né vers 1380, mort en 1456. Nommé, le 19 octobre 1407, notaire et secrétaire du roi en la chancellerie de France, il recevait pour gages, suivant la taxe d'alors, six sous par jour, plus un manteau par an. En 1406, il devint secrétaire de la reine Isabeau de Bavière, avec cent livres de pension. Lors de la révolte des cabochiens (12 mai 1413), il fut pris par les insurgés, en présence d'Isabeau de Bavière et du duc de Guyenne, dans la demeure royale, et emmené captif au Louvre avec Louis de Bavière, frère de la reine, avec le confesseur et plusieurs dames et demoiselles de cette princesse. Sa captivité ne fut pas de longue durée; car dès le 6 août 1413 on le retrouve au service de la reine. Le Picard figure dans le secret traité d'alliance qu'Isabeau de Bavière conclut, le 29 janvier 1414, avec Charles duc d'Orléans, ainsi que dans plusieurs négociations de cette reine. Mais lorsque, après la mort du dauphin, le comte d'Armagnac devint tout-puissant, Le

Picard la trahit. Vers le mois de juin 1417, la reine fut arrêtée et conduite à Tours en captivité. On lui donna pour gardiens son propre chancelier, son premier secrétaire Jean Le Picard, et un troisième personnage, tous trois à la dévotion du connétable. Mais la reine ourdit bientôt un plan d'évasion, à l'insu de ses satellites. Le 2 novembre 1417, jour des Morts, elle se rendit à l'office, accompagnée de ses trois gardiens, en l'église de Marmoutiers, près de Tours. Tout à coup l'église est cernée par Hector de Savoie, lieutenant de Jean sans Peur, et par soixante hommes d'armes. Bientôt le duc de Bourgogne apparaît lui-même en libérateur de la reine. Isabelle se fait enlever et conduire à Chartres, où elle reprit les rênes du gouvernement. Au fort du tumulte, Le Picard avait embrassé un crucifix, en invoquant le droit d'asile. Mais il fut arrêté avec ses compagnons, et racheta sa liberté par une forte rançon. Cependant, dès 1421 il était premier secrétaire du dauphin, lieutenant général du royaume (plus tard Charles VII). En 1424 il devint général et gouverneur des finances du royaume Languedoc et en Guyenne, tout en gardant sa charge de secrétaire (1). En 1436 il y joignit les fonctions de maître des comptes, et en 1445 celles de trésorier de France, qu'il résigna sept ans après, en faveur d'Étienne Chevalier (voy. ce nom). Il figura en 1453, comme magistrat, dans le procès de Jacques Cœur : les enfants de cet infortuné financier réclamaient la moitié des biens de leur père, provenant de la succession de leur mère. Courtisan jusqu'au dernier jour, Jean Le Picard repoussa, d'accord avec tous ses collègues, moins un seul, les conclusions de cette requête.

La famille *Le Picard*, alliée aux Budé, aux Chevalier et autres familles parisiennes de robe, se perpétua, jusqu'à la fin du seizième siècle, dans les charges de la chancellerie de France. *Pierre Le Picard*, frère de Jean, selon toute apparence, ou son collatéral, était notaire au trésor des chartes en 1443 et 1445. *Jean Le Picard*, fils ou descendant du premier Jean, était à la date du 26 avril 1477 notaire secrétaire du roi et receveur du collège en communauté de ces notaires et secrétaires. *Jacques Le Picard*, en 1489, était secrétaire du roi et clerc des comptes; il compila, sous cette date, une *Chronique de France*, qui subsiste, manuscrite et inédite, sous le n° 812, à la bibliothèque de Troyes. Cet ouvrage, qui appartient à l'un des frères Pithou, paraît avoir été en grande partie extrait de la *Chronique de Charles VII*, composés par Gilles Le Bouvier, dit Berry. Elle contient quelques particularités, que l'auteur avait recueillies de tradition de sa propre famille. VALLET DE VIRVILLE.

*Archives de l'empire (J) Register, 177, folio 80, JJ. 120, folios 3 et 9; K, carton 20, pièces 20, K 62, n° 23;*

(1) Les actes permettent de le suivre auprès du roi de lieu en lieu et d'année en année, de 1411 à 1451.

K. 64, n° 9; KK Registre si folios 11 et 12 et suivants). — *Manuscrits de la Bibliothèque impériale* (Cabinet des titres : Dossiers *Duchatel, Montlaur, Picard*; Manuscrits Doat, n° 214, p. 307, 347; Dupuy, n° 1, folios 219, 222, n° 687, folio 288; M. Legrand, tome 6, p. 10). — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, p. 143. — Leroux de Lincy, *Femmes célèbres*, tome I, page 628. — P. Clément, *Charles VII et Jacques Cœur*, p. 290. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*. — *Chroniques de Jean Chartier*, 1858, in-16; de Cousinot, 1859, in-16; — *Othobon VII et ses conseillers*, 1859, in 8°.

**LE PICARD (Philippe)**, conteur français, né en Normandie, au seizième siècle. On n'a sur lui d'autre renseignement que cette épigramme, assez inintelligible, dont il est l'auteur :

Non Philip, ton puz et ton pic et ton art,  
Tous sont picquiers, harquebutiers, gendarmes,  
Fouster, tirer, bransier de toutes parts,  
Sans larme à l'œil avoir, n'au couest d'armes.

On y peut retrouver le nom de Le Picard ainsi que dans l'anagramme sous lequel il se cache au titre de son ouvrage que voici : « *La nouvelle Fabrique des excellens traits de vérité, livre pour inciter les resveurs tristes et mérancoliques à vivre de plaisir*, par Philippe d'Alcricpe, sieur de Neri en Verbois, » ce qui veut dire *Seigneur de rien en paroles*. Philippe Le Picard était doué d'une heureuse imagination; son style est naturel et réussit assez bien à provoquer le rire. Il y a eu quatre éditions de la *Nouvelle Fabrique* : on ne connaît plus d'exemplaires de la première (Paris, J. de Laistre, 1579, in-16), la dernière (*Bibliothèque Elzevirienne* de P. Jannet, 1853, in-12) est la meilleure. Louis LACOUR.

Nodier, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*. — Du Verdier, *Bibliothèque française*. — Brunet, *Man. du Libraire*, t. 1<sup>er</sup>, au mot *Alcricpe*.

**LE PICART (François)**, prédicateur français, né en 1504, à Paris, où il est mort, le 17 septembre 1566. Il appartenait à une famille noble, et se rendit savant dans les lettres et la théologie. Il se signala surtout par son zèle pour arrêter la propagation des doctrines de Luther; aussi fut-il fort maltraité par Calvin, de Bèze et leurs adhérents. Sa piété, sa douceur et son désintéressement le rendirent si cher au peuple de Paris que plus de vingt mille personnes assistèrent à son enterrement. En 1548 il avait été nommé doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois. On a de lui : *Sermons de François Le Picart, excellent zelateur de l'honneur de Dieu*; Reims, 1557 ou 1559, in-16; et Paris, 1574. Le P. Hilarion de Coste a écrit sa vie sous ce titre : *Le parfait Ecclésiastique*; Paris, 1658, in-8°. K.

Dupin, *Auteurs ecclésiastiques au seizième siècle*, col. 1073.

**LÉPICIER (Bernard)**, peintre et graveur français, né à Paris, en 1698, mort dans la même ville, en 1755. Il cultivait à la fois la peinture, la gravure et les lettres. Il fit fort jeune un voyage en Angleterre, et grava les cartons de Raphaël qui ornent le palais de Hamptoncourt. Admis à l'Académie de Peinture et de Sculpture en 1737, il en fut, en 1740, nommé secrétaire perpétuel et historiographe, et publia le *Catalogue ras-*

*sonné des tableaux du roi, avec un Abrégé de la vie des Peintres*; Paris, 1744 et 1752, 2 vol., in-4°. Il composa à la même époque (1752) un *Recueil des vies des Peintres du Roi*. Lépicier était alors professeur des élèves protégés par le roi pour l'histoire, la fable et la géographie. Le burin de Lépicier est sage et correct, mais sans roideur. On cite parmi ses estampes : *Jupiter et Io*, d'après Jules Romain; — *La Circoncision*, d'après le même; — *Jupiter et Junon*, d'après le même; — *Vertumne et Pomone*, d'après Rembrandt; — *Le Philosophe flamand*, d'après Teniers; — *Le Jeu de Piquet*, d'après Netscher; — *L'Amour précepteur*, d'après Coypel; — *Charles I<sup>er</sup> embrassant ses enfants pour la dernière fois*; d'après Raoux; — *La Prédication de saint Jean*, d'après le Baciccio; — *Les Francs-Maçons*, d'après Teniers; — *Thalie chassée par la Peinture*, d'après Coypel.

**LÉPICIER (Nicolas-Bertrand)**, peintre et graveur français, fils du précédent, né à Paris, en 1735, mort à Paris, en 1784. Élève de son père, il fut d'abord destiné à la gravure; mais la faiblesse de sa vue ne lui permit pas de suivre cette branche de l'art. Carlé Van Loo l'aïda de ses conseils dans la peinture, et il produisit beaucoup, peut-être trop. Son dessin est généralement incorrect, ses compositions maniérées, et sa couleur trop uniforme. Son meilleur ouvrage est le *Suicide de Porcia* (exposé au salon de 1773); — *Adonis changé en anémone* (1768); — *Narcisse changé en fleur* (1770); — *Le Martyre de saint André*; — *Le Martyre de saint Denis*; — *Saint Louis rendant la justice sous un chêne*; — une *Descente de croix* (dans la cathédrale de Châlons-sur-Saône). On a encore de lui quelques scènes familiales et un assez grand nombre de dessins d'animaux. A. DE L.

F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France*.

**LEPIDUS**, nom d'une famille illustre de la gens *Emilia*, une des plus anciennes maisons patriciennes. Cette famille paraît pour la première fois dans l'histoire romaine au commencement du troisième siècle avant J.-C. Elle atteint vite à une haute distinction, s'allia par le mariage à la famille impériale des Césars, et disparut vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Y.

Perizonius, *Animadversiones lit.*, p. 181. — Eckhel, *Doctrina Num.*, vol. V, p. 122. — Clément, *Memoria romana di Antichità*, vol. I, p. 183. — Orelli, *Onom. Tull.*, vol. II, p. 15. — Drumann, *Röm. Gesch.*, vol. I, p. 1, etc. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

**LEPIDUS (M. Emilius)**, homme d'État et orateur romain, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Consul en 137, il alla remplacer en Espagne son collègue C. Hostilius Mancinus, qui avait été défait par les Numantins. En attendant des renforts qui lui permirent d'attaquer ce peuple, il employa ses soldats contre les Vac-

céans, sous prétexte qu'ils avaient fourni des secours aux ennemis de Rome. Le sénat, qui ne voulait pas étendre en Espagne le cercle des hostilités, interdit au consul d'entreprendre cette expédition. Lorsque la défense arriva, Lepidus était trop avancé pour reculer. Accompagné de son parent D. Brutus, général habile et expérimenté, il mit le siège devant Pallantia, capitale des Vaccéens. Les deux généraux eurent tant à souffrir du manque de provisions qu'ils levèrent le siège. Pendant leur retraite ils perdirent une partie de leur armée. Lepidus fut immédiatement rappelé et condamné à une amende. A l'âge de 125, il eut à rendre compte devant les censeurs de la magnificence excessive qu'il avait déployée dans la construction de sa maison.

Lepidus était un homme de savoir et de goût et le plus grand orateur de son temps, si l'on en croit Cicéron, qui avait lu ses discours. Le premier il introduisit dans les harangues du Forum l'élégance et l'art des Grecs, et par ses exemples il contribua beaucoup à former l'éloquence de Tiberius Gracchus et de C. Carbon. Y.

Appien, *Hisp.*, 90-92. — Tite-Live, *Épist.*, 56. — Orose, V, 5. — Velleius Paterculus, II, 10. — Vaire Maxime, VIII, 1. — Cicéron, *Brutus*, 25, 24, 27; *De Orat.*, I, 19; *Tuscul.*, I, 3; *Ad Herenn.*, IV, 5. — Meyer, *Orator. roman. fragmenta*.

**LEPIDUS ( Marcus-Emilius )**, neveu du précédent et père du triumvir, mort en 77 avant J.-C. Préteur en Sicile en 81, il se signala par des actes d'oppression que Verres devait à peine surpasser. Dans les guerres civiles de Marius et de Sylla, il embrassa d'abord le parti aristocratique, et s'enrichit en achetant à vil prix des propriétés de proscrits. L'ambition l'entraîna bientôt vers le parti populaire, dont il espérait devenir le chef, rôle auquel l'avait préparé son mariage avec Appuleia, fille du célèbre tribun Appuleius Saturninus. Il se porta candidat aux élections consulaires de 79, contrairement aux vues de Sylla. Le vieux général, qui cette année même avait abdicqué la dictature, se sentait trop solidement appuyé sur ses colonies militaires pour avoir quelque chose à craindre de l'opposition étourdie de Lepidus, personnage médiocre et peu estimé. Il n'osa donc pas de son influence contre une élection que Pompée soutenait avec ardeur. Lepidus fut élu consul, et obtint même plus de voix que son collègue Q. Lutatius, qui appartenait au parti dominant. Sylla, bien certain que son pouvoir durerait autant que sa vie, ne témoigna aucune colère de cette manœuvre, et se contenta d'avertir Pompée qu'il fortifiait un rival. La mort de Sylla, arrivée l'année suivante, peu après l'entrée en charge des deux consuls, enhardit Lepidus à s'attaquer ouvertement au parti aristocratique en provoquant l'abrogation des lois du dictateur. Bien que ces lois fussent odieuses au peuple et qu'il existât de nombreux éléments de révolte, le moment de renverser la constitution de Sylla n'était pas venu. Le souvenir du grand adversaire des plébiens, vivant dans le

cœur de ses anciens soldats, protégeait sa politique contre des attaques prématurées. Lepidus commença par s'opposer à ce que les funérailles de Sylla fussent célébrées au champ de Mars. L'intervention de Pompée, sur lequel il avait compté, et qui au contraire resta fidèle au parti aristocratique, le força de renoncer à cette première mesure. Il n'en persista pas moins dans ses projets, et proposa une série de lois dont le but général était l'abolition des réformes législatives de Sylla, mais dont les dispositions particulières sont inconnues. Entre autres choses il demanda le rappel de tous les proscrits et la restitution des biens confisqués. Ces mesures, quoique fort équitables, auraient tout bouleversé dans l'État. Catulus les repoussa obstinément, et décida un des tribuns à y opposer son veto. Les deux partis, exaspérés, étaient sur le point d'en venir aux mains lorsque le sénat obtint des deux consuls l'engagement de ne pas recourir aux armes. Le sénat, pour se débarrasser du turbulent consul, l'envoya dans la Gaule Narbonnaise sous prétexte que cette province était en danger. Lepidus quitta Rome, et n'alla pas au delà de l'Étrurie, où il rassembla une armée. Le sénat, alarmé, lui ordonna de revenir à Rome pour y tenir les comices. Lepidus s'y refusa, et fut déclaré ennemi public au commencement de 77. Sans attendre les forces de Brutus, qui commandait dans la Gaule Cisalpine et qui s'était déclaré pour la cause démocratique, il marcha droit sur Rome. Il comptait sur un mouvement populaire, qui n'eut pas lieu. Pompée s'unit à Catulus, et les deux généraux allèrent à la rencontre des rebelles. La bataille se livra sous les murs de Rome, en face du champ de Mars, à la vue d'une foule innombrable accourue pour voir un combat dont elle n'était séparée que par le Tibre. Les soldats de Lepidus ne purent soutenir le choc et s'enfuirent. Catulus les poursuivit, tandis que Pompée marchait contre Brutus, qui fut vaincu et mis à mort. Lepidus, désespérant de tenir plus longtemps en Étrurie, passa avec le reste de ses troupes en Sardaigne. Repoussé par le préteur de l'île, il mourut peu après, de chagrin. Les débris de son armée allèrent, sous les ordres de Perpenna, rejoindre Sertorius en Espagne. Le parti aristocratique usa de sa victoire avec modération. Y.

Salluste, *Hist.*, I, I, *Fragm.* — Appien, *Bel. Civ.*, I, 105, 107. — Plutarque, *Sulla*, 24, 25; *Pomp.*, 15, 16. — Tite-Live, *Épist.*, 90. — Florus, III, 22. — Orose, V, 22. — Eutrope, VI, 5. — Tacite, *Annal.*, III, 27. — Suétone, *Cés.*, 3, 5. — Cicéron, *In Cat.*, III, 10; *In Ferr.*, III, 91. — Plin., *Hist. Nat.*, VII, 26, 24. — Drumann, *Röm. Gesch.*, vol. IV, p. 220-221.

**LEPIDUS ( Paullus-Emilius )**, fils du précédent et frère du triumvir, mourut vers 40 avant J.-C. Il ne se laissa pas entraîner par son père dans le parti populaire, et débuta dans la carrière politique en soutenant chaudement la cause de l'aristocratie. Son premier acte public fut une accusation contre Catilina, en 63. Trois



décret rendu en son honneur, et quand on lui prescrivit de venir en Italie et de se joindre aux consuls Hirtius et Pansa contre Antoine, il se contenta d'envoyer un petit corps de troupes avec l'ordre que Silvanus, qui le commandait, se joignît à Antoine. Celui-ci, battu devant Modène, passa les Alpes avec les débris de ses troupes, et se réfugia auprès de Lepidus, qui, remonçant à garder plus longtemps la neutralité, réunit son armée aux débris de celle d'Antoine (28 mai 43). A cette nouvelle le sénat le proclama ennemi public (30 juin). Pour faire exécuter ce décret, il aurait fallu des forces, et les troupes du sénat étaient entre les mains d'Octave. Le jeune général agissait encore au nom du sénat; mais, prévoyant que le parti aristocratique ne pouvait pas résister à l'attaque de Lepidus et d'Antoine, auxquels venaient de se joindre les deux gouverneurs de la Gaule et de l'Espagne, Munatius Plancus et Asinius Pollion, il se détacha d'une cause perdue. Il força le sénat de lui accorder le consulat (août 43) et de révoquer les décrets rendus contre Antoine et Lepidus. Ces deux mesures jetèrent les bases du célèbre accord qui, vers la fin d'octobre, fut conclu entre le neveu de César et les deux chefs du parti césarien (voy. AUGUSTE). Dans la distribution des provinces entre les triumvirs, Lepidus obtint l'Espagne, la Gaule Narbonnaise avec la mission de gouverner l'Italie en qualité de consul, tandis que ses collègues allaient combattre en Orient Brutus et Cassius. De toute son armée on ne lui laissa que trois légions. Il se résigna facilement à ne jouer qu'un rôle secondaire et s'autorisa du décret rendu, l'année précédente, pour se décerner un triomphe (31 décembre).

Dans le nouveau partage qui eut lieu en 42, Octave et Antoine, vainqueurs à Philippes, retirèrent à Lépidus ses deux provinces, sous prétexte qu'il avait eu des intelligences avec Sextus Pompée. On convint cependant que s'il pouvait se justifier de cette accusation il recevrait l'Afrique comme dédommagement. Il ne fut mis en possession de cette province qu'en l'année 40, par Octave, qui, en prévision d'une rupture avec Antoine, essaya de rendre Lepidus favorable à ses intérêts. Celui-ci resta en Afrique jusqu'en 36, et lorsque ses deux collègues renouèrent, en 37, leur triumvirat pour cinq ans, il n'en fut pas exclu. En 36 Octave lui demanda secours contre Sextus Pompée. Il obéit; mais, ennuyé d'un rôle subalterne, il résolut de faire la guerre pour son compte. Il s'empara de Lilybée, de Messine, dont la garnison, composée de huit légions, se joignit à lui. Se trouvant dès lors à la tête de vingt légions, il crut pouvoir faire ses conditions, et demanda à Octave la Sicile et une part égale dans le pouvoir triumviral. La guerre civile était imminente; mais Lepidus ne possédait pas la confiance de ses soldats. Octave, qui connaissait leurs dispositions, se présenta hardiment devant eux, et leur demanda, au nom de

la patrie commune, de ne pas exciter une nouvelle guerre. Les soldats l'écoutèrent avec faveur, et Lepidus, se voyant abandonné, fut réduit à se jeter aux pieds de son rival. Octave lui laissa la vie, sa fortune particulière et la dignité de souverain pontife; mais il lui retira le titre de triumvir et la province d'Afrique. Lepidus vécut à Circei, dans une condition privée. Son fils, M. Æmilius Lepidus, forma en 30 le projet d'assassiner Auguste à son retour d'Actium. Méconne découvrit le complot, se saisit du jeune Lepidus et l'envoya à Auguste, qui le fit mourir. L'ancien triumvir n'avait eu aucune part à ce dessein; cependant l'empereur le manda à Rome, et le traita avec le dernier mépris. Ces insultes n'abrégèrent pas les jours de Lepidus, qui vécut encore dix-sept ans. Auguste lui succéda comme souverain pontife. Velleius Paterculus, toujours sévère pour les adversaires d'Octave, prétend que Lepidus n'avait mérité par aucune vertu la longue faveur de la fortune à son égard. Montesquieu n'est pas plus indulgent: « C'était, dit-il, le plus méchant citoyen qui fût dans la république, et l'on est bien aise de voir son humiliation. Il manquait de fermeté et de talent; et il dut uniquement aux circonstances la place importante où la fortune ne semble l'avoir élevé un instant que pour rendre sa chute plus éclatante. » La vie publique de Lepidus justifie ces jugements rigoureux. Élevé par César aux plus hauts emplois, malgré sa médiocrité, peut-être à cause de sa médiocrité, il se trouva à la mort du dictateur l'arbitre suprême de la situation. Il n'usa de son influence que dans un but d'intérêt personnel, qu'il n'atteignit même pas. Car, après avoir plus que personne contribué à la chute de la république, il n'eut dans les dévouilles du pouvoir tombé qu'une faible part, qui lui fut bientôt enlevée; après avoir trompé le sénat, il se laissa duper par ses complices, et ne s'étant pas contenté d'être un des premiers citoyens de la république, il mourut le sujet méprisable et méprisé d'Auguste.

L. J.

Cicéron (pour les nombreux passages de Cicéron relatifs à Lepidus), voy. Orelli, *Inomasticon Tullianum*, vol. II, p. 14-15. — Appien, *Bellum cte.*, l. II, v. — Dion Cassius, l. XLII-XLIX, LIV, 15. — Velleius Paterculus, II, 64, 80. — Florus, IV, 4, 7. — Tit. Live, 119, 120, 129, 133. — Suetone, *Octav.*, 1619, 21. — Sénèque, *De Clem.*, I, 9, 10. — Merivale, *The Romans under the Emperors*.

LEPILÉUR (*Henri-Augustin*), linguiste français, né à Paris, le 3 août 1763, mort à Charenton, le 16 décembre 1828. Capitaine de frégate avant la révolution, il se fit recevoir plus tard docteur en droit, philosophie et belles-lettres, et résida quelque temps à Leyde. Atteint d'aliénation mentale, il fut conduit à l'hospice de Charenton, où il termina sa vie. On lui doit : *Éléments de la Langue Hollandaise*; Leyde, 1807, in-8°; — *Mélanges d'histoire, de littérature, de géographie, de morale*, etc.; Leyde et Paris, 1808-1809, 3 vol. in-8°; les deux derniers volumes traitent de l'histoire de France et du



droit public; — *Tableaux synoptiques des mots similaires qui se trouvent dans les langues persane, sanskrite, grecque, latine, mæso-gothique, islandaise, etc., précédés de l'abrégé d'une grammaire analytique du persan, et d'un Essai sur l'analogie des mots persans entre eux et avec ceux de plusieurs idiomes*; Paris, 1812, in-8°. J. V.

Querard, *La France Littér.*

**LÉPINE** (Guillaume-Joseph DE), médecin français, né à Paris, vivait au dix-huitième siècle. Reçu docteur à Paris, en 1724, il fut élu doyen de sa compagnie en 1744, et continué dans ces fonctions en 1745. Il n'était point partisan de l'inoculation de la petite vérole, et écrivit contre cette méthode : *Rapport sur le fait de l'inoculation*; Paris, 1765, in-4°; — *Supplément au rapport précédent*; Paris, 1767, in-4°. J. V.

Éloy, *Dict. Aistor. de la Médecine anc. et moderne.*

**LEPITRE** (Louis). Voy. Bassés.

**LÉPITRE** (Jacques-François), littérateur français, né le 6 janvier 1764, mort à Versailles, le 18 janvier 1821. Avant la révolution il appartenait à l'université, et tenait un pensionnat à Paris. Partisan des idées nouvelles, il fut nommé, après le 14 juillet 1789, un des trois cents représentants de la première commune de Paris. Il donna sa démission en 1790. Le 2 décembre 1792, il fut réélu dans la section de l'Observatoire comme membre de la municipalité provisoire. Désigné par le sort pour être un des commissaires chargés de la surveillance de la famille royale au Temple, il eut des égards pour ces infortunés, et tâcha d'adoucir les rigueurs des mesures dont ils étaient l'objet. Lepitre s'entendit avec son collègue Toulan pour procurer aux prisonniers des livres, des journaux, et s'acquitta de leurs commissions au dehors. Étant de garde un jour auprès de Louis XVI avec un collègue maussade qui ne répondait guère que par des signes de tête, Lepitre demanda au roi la permission de prendre les œuvres de Virgile qui étaient sur la cheminée : « Vous savez donc le latin, lui dit Louis XVI. — Oui, Sire, répondit Lepitre, et il ajouta :

*Non ego, cum Danais, trojanam excidere gentem  
Aulide juravi...*

Un regard expressif du roi lui prouva qu'il avait été compris. Lorsque Lepitre reparut au Temple après la mort de Louis XVI, il offrit à la reine une romance qu'il avait composée sur ce triste sujet; quelques jours plus tard, il vit que Marie-Antoinette la faisait apprendre à ses deux enfants. Si l'on en croit Lepitre, il aurait conçu le projet de faire évader la famille royale, en s'associant Toulan et le chevalier de Jarjayes. Tout était prêt pour l'exécution de ce projet, qui fut fixée au 2 mars 1793. Les relais, les postillons étaient disposés; un mouvement populaire qui eut lieu dans Paris ce jour-là fit manquer l'occasion. Il paraît pourtant que ce plan avait été conçu par

Toulan, soumis à Jarjayes, qui l'avait approuvé, et que Lepitre n'en avait été instruit que parce qu'il était utile à sa réussite. Président de la commission des passeports, il devait procurer ceux qui étaient nécessaires. Lepitre se montra pusillanime : il remit de jour en jour, malgré les instances de Toulan et les impatiences de Jarjayes. La reine, dit-on, lui donna une mère de ses cheveux et de ceux de ses enfants avec cette devise : *Poco ama ch' il morir teme*. Rien ne put vaincre ses craintes. Toulan et Jarjayes combinèrent alors un autre plan pour sauver la reine; mais elle devait s'échapper seule : la veille du jour convenu elle refusa. Vers la fin de mars, Toulan et Lepitre furent dénoncés au conseil de la commune, à cause de leur conduite auprès des prisonniers du Temple; Hébert demanda le scrutin épuratoire contre eux, et ils cessèrent de faire partie des commissaires surveillants à la tour du Temple. Lepitre fut bientôt réélu par sa section à la municipalité définitive; sa nomination fut annulée. Arrêté avant le jugement de Marie-Antoinette, Lepitre fut conduit à Sainte-Pélagie avec d'autres commissaires accusés d'avoir été corrompus par les promesses de l'ex-reine et d'avoir conspiré avec elle contre la sûreté de l'État. Il comparut comme témoin devant le tribunal révolutionnaire dans le procès de la reine; interrogé sur les conférences secrètes qu'il avait eues avec cette princesse, il nia tout, et fut ramené en prison. Le 23 novembre Lepitre reparut avec d'autres comme inculpé devant le tribunal révolutionnaire; le concierge de la tour du Temple le signala comme un de ceux qui montaient vite auprès de la famille royale sans attendre ses collègues; il fut pourtant acquitté. Après le 9 thermidor, la fille de Louis XVI eut la permission de se promener dans le jardin du Temple; M<sup>me</sup> Cléry loua dans une maison voisine deux chambres qui avaient vue sur le jardin. Lepitre composa quelques romances, dont cette dame fit la musique; elle les chantait avec une de ses amies, et la princesse venait les écouter. La police fit cesser ces concerts. A l'époque du 13 vendémiaire, Lepitre était président d'une des sections qui se soulevèrent contre la Convention. Les présidents et secrétaires de ces sections furent renvoyés devant une commission militaire. Lepitre parvint à se soustraire à cet ordre d'arrestation, que ses amis réussirent à faire révoquer. En 1797 il accepta les fonctions d'électeur; il fut encore nommé au conseil municipal, mais le Directoire annula son élection. Il reprit alors son institution. A la restauration, la duchesse d'Angoulême le reçut avec bienveillance. En 1816 il fut nommé professeur de rhétorique au collège de Rouen, et passa quelque temps après au collège de Versailles. On a de Lepitre : *La première réquisition*, pièce républicaine en un acte (en société avec Picard), représentée en 1793, sur le théâtre de la Cité; — *Armand, ou le bienfait des per-*

ruques, pièce anecdotique en prose mêlée de vaudevilles (avec M<sup>me</sup> Dufrenoy), donnée aux Troubadours; 1799, in-8°; — *L'Aveugle supposé*, comédie en un acte, en prose et en vaudevilles; 1809, in-8°; — *Histoire des dieux, des demi-dieux et des héros adorés à Rome et dans la Grèce*, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée; Paris, 1814, 1819, in-12; — *Quelques Souvenirs, ou notes fidèles sur mon service au Temple, depuis le 8 décembre 1792 jusqu'au 26 mars 1793*; Paris, 1814, 1817, in-8°; — *Cinq Romances composées en 1793 et 1795, pour les illustres prisonniers du Temple*, musique de M<sup>me</sup> Cléry; Paris, 1814, in-4°.

L. L.—T.

Lepitre, *Quelques Souvenirs*, etc. — Mihal, *Annuaire Nécol.*, 1821. — Arnault, Jay, Joy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

LE PLAISANT (Jean), ou Joannes LEO PLACENTIVS, poète et chroniqueur liégeois, né à Saint-Trond, vers 1485, mort à Maestricht, en 1548. Il fit ses études à Liège, chez les Frères de la Vie commune (ou de Saint-Jérôme), prit l'habit des dominicains à Maestricht, vers 1502, et professa jusqu'en 1519 la théologie à Louvain. On lui reproche une certaine crédulité, mais son style ne manque pas d'élégance. On connaît de lui : *Catalogus omnium Antistitum Tugarorum, Trajectenstium, ac Leodiorum, et rerum domi, bellique gestarum Compendium*; Anvers, in-12; et dans la *Respublica Leodiensis* de Boxhornices; Amsterdam, Elzevier, 1633, in-32 : cet ouvrage est suivi de plusieurs pièces de poésie latine; — *Pugna Porcorum, per Placentiam porcium poetam*; Bâle, 1546, in-12 : avec l'ouvrage du poète Huchband, *De Laude Calvorum*; Louvain, 1546, in-12, etc. Ce poème commence par ces vers :

Plandite, Porcelli; porcorum pigra propago  
Progreditur; porci plures, etc.

— *Chronicon a temporibus Apostolorum ad annum 1408* : cette chronique est en vers; elle est restée manuscrite.

L.—Z.—E.

Nicéron, *Mémoires*, t. XLIV, p. 67-68. — Échard, *Scriptores Oratini Prædicatorum*, t. II, p. 124. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. III, p. 262-263.

LEPLAT (Josse), jurisconsulte belge, né à Malines, le 18 novembre 1732, mort à Coblenz, le 6 août 1810. Il étudia le droit à l'université de Louvain, où il obtint en 1768 une chaire de droit romain, qu'il quitta en 1776 pour une chaire de droit canonique. Ayant fait soutenir en 1771 une thèse (*Dissertation historico-canonique sur l'indissolubilité du mariage de l'infidèle converti*), le P. Maugis, professeur de théologie, essaya de réfuter Leplat, qui lui répondit d'une manière victorieuse. En 1782, ce dernier fit soutenir une nouvelle thèse (*Dissertatio canonica de sponsalibus et matrimoniorum impedimentis*). Deux ans après, Van de Velde, professeur de théologie, attaqua avec violence, dans une thèse *De impedimentis matrimonii*, Le-

plat, qu'il accusait d'imposture et d'hérésie. Non-seulement celui-ci repoussa avec succès les attaques de son adversaire, dans un écrit intitulé : *Vindiciæ Dissertationis canonice de sponsalibus et matrimoniorum impedimentis*, etc. (1); mais le gouvernement de l'empereur Joseph II, alors sur le point de publier l'édit du 23 septembre 1784, relatif au mariage, suspendit le cours de van de Velde. Lors de la création en 1786 d'un séminaire général à Louvain, Leplat, partisan des réformes libérales introduites par l'empereur, fut l'un des professeurs conservés pour le nouvel établissement; mais le clergé excita une révolte parmi les étudiants, qui refusèrent de suivre les cours de théologie du séminaire; il amena même la foule contre Leplat, qui, contraint de s'éloigner de Louvain, se réfugia à Maestricht, où il résida quelque temps.

Il revint ensuite à Louvain pour reprendre son enseignement; mais les nouvelles manœuvres du clergé l'en empêchèrent. Dépourvu de moyens d'existence, il se retira en Allemagne, puis en Hollande, auprès de l'abbé Mouton, son ami, qu'il aida dans la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*, recueil périodique imprimé à Utrecht. Nommé en 1806 professeur de droit romain et directeur de la faculté de droit de Coblenz, il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort. Outre les écrits mentionnés, on a de Leplat : *Claudii Fleurii in Historiam Ecclesiasticam Dissertationes*, etc.; Louvain, 1780, 2 vol. in-8°; ouvrage anonyme. Leplat a publié comme éditeur divers recueils, parmi lesquels nous citerons : *Monumentorum ad historiam concilii Tridentini potissimum illustrandam spectantium amplissima Collectio*; Louvain, 1781-1787, 7 vol. in-4°. L. Stockmans, *Opera omnia*; 1783, 4 vol. in-8°. Leplat fit paraître au commencement de 1792 le *Conspectus* d'un nouveau supplément aux œuvres de Van Espen, qui devait en former le sixième volume, et qui n'a pas été imprimé, à cause de l'invasion des armées françaises. Ce *Conspectus*, dont un exemplaire est joint à celui du *Jus ecclesiasticum universum* (Louvain, 1753-1768, 5 vol. in-fol.), que possède la bibliothèque royale de Bruxelles, mérite, dit le bibliophile van Hulthem, d'être conservé, parce qu'il fait connaître les intrigues du P. Amyot, jésuite français, confesseur de Marie-Élisabeth, sœur de Charles VI, et gouvernante des Pays-Bas. Ce jésuite voulait introduire en Belgique une espèce d'inquisition littéraire.

E. REGNIARD.

*Relation fidèle de la dispute élevée entre les docteurs*

(1) Nous avons inutilement cherché dans les bibliothèques publiques de Paris les éditions originales de ces divers ouvrages, tous devenus rares. La thèse de Leplat de 1782, celle de van de Velde de 1784, et la réponse de Leplat, sont reproduites dans un recueil que possède la Bibliothèque impériale, et dont voici le titre : *Collectio variarum elucubrationum, quibus potissimum discutitur questio an et quo jure Ecclesia fruat in inducendis impedimentis contractum matrimonii dirimentibus*; sans nom de lieu, 1784, in-8°.

de théologie de Louvain, à l'occasion d'une thèse : De impedimentis matrimonii; Lille, 1786, 2 vol. in-8°. — E. Viguier, *La Justice en Belgique avant 89*. — *Bibliotheca Hübneriana*, t. I, n° 2858. — Barbier, *Dictionnaire des Ouvrages anonymes*. — *Documents particuliers*.

**LE PLAY** (Pierre-Guillaume-Frédéric), ingénieur et statisticien français, né au Havre, en 1806. Élève de l'École Polytechnique de 1825 à 1827, il entra dans le corps des mines, où il est parvenu au grade d'ingénieur en chef de première classe. Professeur de métallurgie et inspecteur des études à l'école des mines de Paris, il fut commissaire général de l'exposition universelle de Paris en 1855 et nommé conseiller d'État à la fin de la même année. On a de lui : *Observations sur l'histoire naturelle et sur la richesse minérale de l'Espagne*; Paris, 1834, in-8°; — *Vues générales sur la statistique, suivies d'un aperçu d'une statistique générale de la France*; Paris, 1840, in-8°; — *Description des procédés métallurgiques employés dans le pays de Galles pour la fabrication du cuivre, et recherches sur l'état actuel et sur l'avenir probable de la production et du commerce de ce métal*; Paris, 1846, in-8°; — *Les Ouvriers européens, études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé de la méthode d'observation*; Paris, Impr. impér., 1855, gr. in-fol., ouvrage couronné du grand prix de statistique par l'Académie des Sciences, en 1856; — des notices dans l'*Encyclopédie nouvelle* et dans les *Annales des Mines*. M. Le Play a été un des collaborateurs du *Voyage dans la Russie méridionale et la Crimée, par la Hongrie, la Valachie et la Moldavie*, exécuté en 1837 sous la direction du comte Anatole Demidoff. L. L.—r.

Bonrequet et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

**LE POIS** (Antoine), numismate français, né en 1528, à Nancy, mort en 1578. Appartenant à une famille lorraine qui a produit plusieurs hommes de mérite, il était fils d'un apothicaire qui reçut de son souverain des lettres de noblesse, et vint à Paris faire ses études sous la direction du célèbre Jacques Dubois (*Sylvius*). Après avoir complété son éducation littéraire et médicale, il retourna dans sa ville natale, et ne tarda pas à obtenir la place de premier médecin du duc Charles III et de sa femme, la princesse Claude. Dès lors il se livra à son goût pour l'étude des médailles et des pierres gravées, en réunit une précieuse collection, et écrivit un livre estimé, qui fut publié par les soins de son frère puîné; ce livre a pour titre : *Discours sur les Medalles (sic) et Graveures antiques, principalement romaines : plus une exposition particulière de quelques planches ou tables*; Paris, 1579, in-4°, avec vingt figures gravées par Pierre Woeriot, fameux orfèvre et graveur de Bar-le-Duc. P. L.—y.

Renauldin, *Les Médecins numismates*, 71-72. — Calmet, *Biblioth. Lorraine*.

**LEPOIS** (Charles), *Carolus PISO*, célèbre médecin lorrain, né à Nancy, en 1563, mort en 1633. Il était fils de Nicolas Lepois, auteur d'un ouvrage resté classique jusque dans le siècle dernier (1). Après de brillantes études au collège de Navarre, il vint étudier la médecine à Paris, voyagea en Italie, devint médecin consultant de Charles III, duc de Lorraine, et doyen de la faculté que ce prince avait créée à Pont-à-Mousson. On a de Lepois : *Selectiorum Observationum et consiliorum de prætervisis hactenus morbis affectibusque præter naturam ab aqua seu serosa colluvie et diluvio ortis*, 1 vol. in-4°; Pont-à-Mousson, 1618. Boerhaave, qui professait une grande estime pour Lepois, a publié une édition enrichie d'une préface de sa main (*Lugduni-Batavorum*, 1733, in-4°); un abrégé parut sous le titre de *Piso enucleatus* (Eizvier), in-8°, 1639. Ce qui donnait à cet ouvrage une valeur réelle, c'étaient les excellentes descriptions, les faits intéressants dont il abondait. Un siècle avant Willis, Lepois professa l'opinion que l'hystérie devait être rangée parmi les affections convulsives, et que comme telle son siège est dans l'encéphale. La thérapeutique de Lepois n'eut de remarquable que sa simplicité, à une époque où une absurde polypharmacie avait fait de l'art de guérir un assemblage de recettes bizarres. Lepois mourut, noble victime de la science et de l'humanité, d'un typhus épidémique qui ravageait sa ville natale, au secours de laquelle il avait voulu, malgré son âge, apporter ses talents et son expérience.

D<sup>r</sup> C. SAUCEROTTE.

Notice sur Le Pois, par C. S. dans les *Mém. de l'Acad. de Nancy*, ann. 1883. — Sprengel, *Histoire de la Médecine*.

**LE POIVRE**, géomètre de Mons, vivait à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. M. Chasles, dans son *Aperçu historique*, donne une excellente analyse d'un ouvrage de Le Poivre, intitulé *Traité des Sections du Cylindre et du Cône, considérées dans le solide et dans le plan, avec des démonstrations simples et nouvelles* (Paris, 1704, in-8° de 60 pages). La méthode de Le Poivre offre une grande analogie avec celle de La Hire; mais ce qui donne à l'ouvrage du premier de ces géomètres un mérite particulier, c'est qu'il contient un second mode de description des figures, basé sur leurs relations métriques. E. M.

*Journal des Savants*, 1704. — *Acta Eruditorum*, 1707. — Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des Méthodes en Géométrie*; Bruxelles, 1 vol. in-4°, 1837.

**LEPORIUS**, écrivain ecclésiastique latin, Gaulois de naissance, vivait au commencement

(1) Cet ouvrage a pour titre : *De cognoscendis et curandis præcipuis internis humanis corporis morbis. Libri III*; Francf., 1680, in-fol.

du cinquième siècle. Il embrassa la vie monastique sous les auspices de Cassien à Marseille. Il jouissait d'une grande réputation de sainteté, lorsqu'il tomba dans l'hérésie de Pélagé. Il en exagéra même les erreurs, et soutint à la fois que l'homme n'a pas besoin de la grâce divine, et que le Christ était né avec une nature humaine seulement. Ayant été excommunié par suite de ces doctrines, il se rendit en Afrique auprès de saint Augustin, dont il écouta les leçons avec tant de profit qu'il renonça bientôt à ses erreurs. Il adressa une rétractation solennelle à Proculus, évêque de Marseille et à Cylinius, évêque d'Aix, tandis que quatre évêques africains garantissaient la sincérité de sa conversion et intercédaient en sa faveur. Bien que réintégré dans ses droits ecclésiastiques, Leporius ne semble pas être revenu dans sa contrée natale. Il quitta la profession monastique, et fut ordonné prêtre par saint Augustin, vers 425. On ne sait rien, du reste, de sa carrière, sinon qu'il vivait encore en 430.

La rétractation de Leporius forme un traité intitulé : *Libellus emendationis sive satisfactionis ad episcopos Galitæ*, quelquefois avec cette addition, *professionem fidei catholicæ continentis de mysterio incarnationis Christi, cum erroris pristini detestatione*. Cet ouvrage fut tenu en haute estime par les anciens théologiens, qui regardaient l'auteur comme un des plus fermes défenseurs de l'orthodoxie contre les attaques des nestoriens. Quelques critiques modernes, entre autres Quesnel, ont supposé que le *Libellus* de Leporius appartient moins à cet écrivain qu'à saint Augustin. Cette opinion, qui est peu fondée, a été réfutée par les bénédictins. Après avoir repoussé les objections de Quesnel, ils ajoutent : « La rétractation de Leporius est le langage d'un cœur pénitent et humilié, et il faut avoir senti ce qui y est dit pour l'exprimer de la sorte. Si elle était d'une autre plume que la sienne, ce serait l'esprit et non le cœur qui y parlerait. Elle serait peut être mieux raisonnée; mais elle serait moins touchante. On y trouverait peut-être de plus grandes beautés, mais il y aurait moins d'unction, de simplicité et de candeur. »

Des fragments du *Libellus* furent recueillis pour la première fois par Birmoud, et insérés dans sa collection des conciles des Gaules; Paris, vol. I, p. 52. Le même éditeur découvrit bientôt après et publia l'ouvrage entier dans ses *Opuscula Dogmatica veterum quinqus Scripturum*; Paris, 1630, in-8°, avec la lettre des évêques africains en faveur de Leporius. Le *Libellus* se trouve aussi dans la collection des conciles de Labbe; Paris, 1671, in-fol., dans l'édition de Marius Mercator par Garnier; Paris, 1673, in-fol., t. I, p. 224; dans la *Bibliotheca Patrum maxima* de Lyon, t. VII, p. 14; dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, t. IX, p. 396. Y. Gennadius, *De Viris illust.*, p. 89. — Cassien, *De In-*

*Journal*, I, 4. — Quesnel, *Dissert.*, dans son édition des œuvres de saint Léon le Grand. I. II, p. 306. — *Histoire Littéraire de la France*, vol. II, p. 167. — Garnier, *Dissert.*, dans son édition de M<sup>r</sup>. Mercator, vol. I, p. 230. — Schenemann, *Bibliotheca Patrum Latinorum*, t. II, p. 306. — Reaer, *Die christlich-römische Theologie*, p. 324.

**LE POULCHRE** (*François*), seigneur de La Motte Messemé, né à Mont-de-Marsan, en 1546, mort vers 1597. Son père était surintendant de Marguerite de Navarre. Il suivit de bonne heure la carrière des armes, assista à la bataille de Dreux, en 1562, et devint gentilhomme de la chambre de Charles IX. On a de lui : *Les Sept livres des honnestes loirs de M. de la Motte-Messemé*; Paris, 1587, in-12; — *Passe-temps de messire Fr. Le Pouleché, seigneur de la Motte-Messemé, chevalier des ordres du roi*; Paris, 1597, in-12. On trouve dans ces deux ouvrages des détails curieux sur les changements introduits dans la manière de combattre depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à Charles IX. Le Pouleché prétendait descendre en droite ligne du consul *Appius-Claudius Pulcher*.

Le Bas, *Dict. Encyclop. de la France*. — Chandon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

**LE PRÉDOUR** (*Louis-Joseph-Marie*), administrateur français, né le 2 juillet 1758, à Pléyben (Bretagne), guillotiné à Brest, le 3 prairial an II (22 mai 1794). Il fit ses études à Quimper et son droit à Rennes, où il fut reçu avocat au parlement en 1779. Il se montra partisan des réformes libérales, et devint successivement procureur de la commune de Châteaulin, juge au tribunal de cette ville, membre de l'administration du département du Finistère, et organisa en 1792 la garde nationale de cette contrée. Il prit parti pour les girondins, et essaya de les soutenir par des moyens militaires; cette tentative échoua, et le 9 juillet 1793 Le Prédour fut décrété d'accusation. Il se constitua prisonnier à Brest. Ayant été mis en jugement avec vingt-cinq de ses collègues, une condamnation capitale s'en suivit. Le Prédour mourut avec courage. H. L.

*Galerie des Contemporains* (1819).

**LE PRÉDOUR** (*Fortuné-Joseph-Hyacinthe*), amiral français, fils du précédent, né le 16 février 1793. Entré à l'âge de onze ans dans la marine, il prit part aux guerres maritimes de l'empire, et fut nommé successivement enseigne en 1812, lieutenant de vaisseau en 1822, capitaine de vaisseau en 1838. Promu contre-amiral le 27 mars 1847, il fut mis à la tête de la station navale du Brésil. Chargé des intérêts de la France dans la Plata, il eut à surveiller le blocus de cette rivière, et négocia en 1849 avec Rosas un traité stipulant la libre navigation du Parana, le rétablissement de l'état de choses existant avant la guerre et l'indépendance de la République Orientale. En 1851 il résigna son commandement, et revint en France. Nommé vice-amiral le 3 février 1852, et membre titulaire du conseil d'amirauté, il a été élevé à la dignité de sénateur le 8 février 1855, et admis

dans la section de réserve de l'armée navale à la même époque. On a de lui : *Instructions nautiques sur la mer de Chine*, traduites de l'anglais de James Horsburgh; Paris, 1824, in-4°; — *Résumé des Opérations hydrographiques faites sur la côte occidentale d'Afrique dans les années 1826 et 1827, à bord de la frégate La Flore et de la goëlette La Dorade*; Paris, 1828, in-8°; — *Instructions nautiques sur les mers de l'Inde*, tirées et traduites de l'anglais de J. Horsburgh; Paris, 1837-1839, 5 vol. in-8°; 1851, 3 vol. in-4°. L. L.—r.

*État de la Marine.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

\* **LEPRÉVOST (Auguste)**, historien et archéologue français, né à Bernay, en Normandie, le 3 juin 1787. Il fut nommé sous-préfet de Rouen en 1814, et remplacé vers la fin de 1815. Rentré dans la vie privée, il s'adonna à des travaux sur l'histoire et l'archéologie de la Normandie, et s'attacha surtout à l'étude attentive des sources. Il fit partie, de 1834 à 1848, pour le département de l'Eure, de la chambre des députés, où il votait ordinairement avec la majorité. Membre libre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres depuis 1838, il est correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux relatifs à l'histoire de France. Ses principaux travaux sont : *Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure*; in-12, 1832; — *Dictionnaire des anciens noms de lieu du département de l'Eure*; Évreux, 1840, in-12 et in-8°; — une édition d'Orderic Vital; avec les notes; Paris, 1838-1855, 5 vol. gr. in-8°; — *Ancienne division territoriale de la Normandie*; Caen, in-4°, 1840; — *Monuments de l'arrondissement de Bernay et du département de l'Eure, instruction pour le Comité des Arts* (extérieur des églises); — *Histoire de Saint-Martin-de-Tilleul*; in-4°, 1840; — plusieurs notices dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, et dans l'*Annuaire historique*. M. Leprévost fut d'avis que le cœur trouvé dans la Sainte-Chapelle de Paris était celui de saint Louis, et il fit une *Réponse à l'écrit de M. Letronne intitulé : Examen du prétendu cœur de saint Louis*; Paris, 1844, in-8°. Cet opuscule, reproduit dans les *Preuves de la découverte du cœur de saint Louis*, Paris, 1846, in-8°, contient aussi les lettres adressées par M. Leprévost au *Moniteur universel*, au moment de la découverte du cœur de ce saint monarque. E. REGNARD.

*Bibliographie de la France.* — Documents particuliers.

**LE PRÉVOST, D'IRAY (Chrétien-Siméon)**, vicomte, poète et archéologue français, né au château d'Iray, près de Mortagne (Normandie), le 13 juin 1768, mort au même endroit, le 15 septembre 1849. Il suivit la carrière de l'enseignement, professa l'histoire aux écoles centrales de Fontainebleau et de Paris, devint censeur des

études au lycée Impérial, et inspecteur général de l'université. Nommé inspecteur général honoraire sous la restauration, il fut créé à la même époque gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. En 1818, il remplaça Clavier à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On a de lui : *Tableaux comparatifs de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne*; 1807, 1804, 1805, in-fol.; — *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement des Romains*, ouvrage couronné par la troisième classe de l'Institut, le 3 juillet 1807; Paris, 1816, in-8°; — *L'Hercule Thébain*; Paris, 1817, in-8°; il n'existe que trois ou quatre exemplaires de cet ouvrage à épreuves; — *Essai sur les Prophéties d'Isaïe*; Paris, 1835, in-8°; — *Influence de la Grèce en général, et de Corinthe en particulier, sur les arts de l'Étrurie et de Rome*; Paris, 1838, in-8°; — *La Pierre de Rosette, ou succès et revers de l'expédition d'Égypte, ode dédiée à la France, toujours glorieuse quand même!*; Paris, 1838, in-8°; — *Épître à M. Flouras*; 1842; — *Vertu et Repentir*, poème, 1843; — *Boileau mis à l'index, ou le nouvel Art poétique*; 1844, in-8°. Le prévoyant d'Iray a composé aussi en collaboration un certain nombre de Vaudevilles, et seul une tragédie de *Manlius Torquatus*, jouée à l'Odéon en 1798. L. L.—r.  
Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. V, 1<sup>re</sup> partie, p. 387. — V. Lacaine et Ch. Laveut, *Biogr. et nécrol. des Hommes Mérymanes du dix-neuvième siècle*, tome I, p. 300.

**LEPRINCE (Jean)**, peintre français, né à Metz (Lorraine), en 1733, mort à Saint-Denis-du-Port, près de Lagny, le 30 septembre 1781. Protégé par le maréchal de Belle-Isle, il vint à Paris, et entra dans l'atelier de Boucher, où il s'appliqua surtout au paysage, gravant en même temps à la pointe ses compositions. Par suite d'embarras domestiques, il alla chercher fortune en Russie. Parfaitement accueilli à Saint-Petersbourg, il peignit quelques plafonds dans le palais impérial, ainsi qu'une vue de Saint-Petersbourg, qui a été gravée par Lebas. Il dessina d'après nature des costumes, des maisons, des voitures, des traîneaux en usage chez les différents peuples de l'empire russe. Le climat de la Russie lui étant contraire, il revint en France, et fut agréé à l'Académie de Peinture en 1764, et reçu académicien en 1765 sur son tableau représentant un *Baptême dans le rûl grec*. Il se fit remarquer depuis à toutes les expositions de peinture par une quantité de tableaux d'une touche légère et d'un coloris transparent, mais d'une pratique trop facile. En 1772, il fut nommé conseiller à l'Académie. Il mourut en terminant un tableau des *Frères quêteurs distribuant des aumônes à la porte d'un cabaret*. Dans les derniers temps de sa vie, il se faisait apporter son cheval sur son lit et travaillait couché. Leprince avait un certain talent pour les dessins lavés à l'encre de Chine et essaya de rendre cette manière de dessin sur le cuivre à l'aide du pinceau. En 1780

il montra ses essais de lavis gravé à l'Académie, qui les approuva.

L. L.—7.

Chandon et Delandine, *Dict. univ. Hist., crit. et Bibliog.*

**LE PRINCE (Nicolas-Thomas)**, bibliographe et littérateur français, né à Paris, en 1750, mort à Lagny (Seine-et-Marne), le 31 décembre 1818. D'abord employé à la Bibliothèque du Roi, il devint inspecteur de la librairie près de la chambre syndicale de Paris, chargé de veiller au recouvrement des exemplaires dus à cette bibliothèque, dont plus tard il fut nommé secrétaire adjoint; mais il fut privé de cet emploi lorsque Chamfort et Carra remplacèrent d'Ormesson de Noyseau, bibliothécaire du roi, destitué sous le ministère de Roland. On a de Le Prince (en société avec Nougaret) : *Anecdotes des Beaux-Arts, contenant tout ce que la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture, la littérature, la musique, etc., offrent de plus curieux et de plus piquant chez tous les peuples du monde, depuis l'origine de ces différents arts jusqu'à nos jours, etc.*; Paris, 1776-1781, 3 vol. in-8°; — *Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de M. Huc de Miroménil*; Paris, 1781, in-4°, tiré à douze exemplaires; — *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi, et sur chacun des dépôts qui la composent, avec la description des bâtiments, et des objets les plus curieux à voir dans ces différents dépôts*; Paris, 1782, petit in-12; nouv. édit., Paris, 1856, in-8°; l'éditeur, M. Louis Paris, s'est efforcé de continuer l'œuvre de Le Prince dans des notes réunies sous le titre d'*Annales de la Bibliothèque*; — (en société avec Baudrais) : *Petite Bibliothèque des Théâtres, contenant un recueil des meilleures pièces du Théâtre-Français, tragique, comique, lyrique et bouffon, depuis l'origine des spectacles en France jusqu'à nos jours*; Paris, 1784-1789, 80 vol. in-18, jolie collection, dont sont parties les trois premiers volumes des *Essais historiques sur l'Origine et les Progrès de l'Art dramatique en France*, ouvrage des éditeurs, mais malheureusement inachevé; on y trouve aussi, outre de bonnes notices, seize pièces imprimées pour la première fois. Tous ces travaux sont anonymes; pourtant quelques exemplaires de l'*Essai historique sur la Bibliothèque du Roi* portent le nom de l'auteur (1).

Son frère puiné, René, né à Paris, en 1753, que les biographes confondent quelquefois avec lui, était aussi attaché à la bibliothèque du Roi; il a inséré dans le *Journal des Savants* (juillet

et octobre 1782) : des *Remarques sur l'état des Arts dans le moyen âge*, tirées à part; Paris, 1782, in-12. Fr. Payolle en a reproduit un extrait : *Sur l'Origine du Violon*, dans les préliminaires de ses *Notices sur Correlli, Tartini, Gaviniès et Viotti*; Paris, 1810, in-8°. Le Prince a édité : *Traité du choix et de la méthode des Études*, par l'abbé Fleury; Nîmes et Paris, 1784, in-12, édition corrigée, et augmentée de plus d'un tiers d'après un manuscrit de l'auteur.

E. REGNARD.

Arnault, Jay, Jony et de Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Almanach royal de 1791*. — Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. — *Biblioth. dramatique de M. de Solaime*, t. III, p. 22.

**LE PRINCE DE BEAUMONT (Marie)**. Voy. BEAUMONT.

\* **LEPSIUS (Charles-Richard)**, célèbre égyptologue allemand, fils de Charles-Pierre, l'historien de la ville de Naumbourg, est né à Naumbourg, le 20 décembre 1813. Il étudia la philologie à Leipzig, Göttingue et Berlin, et vint en 1833 à Paris, où il se fit connaître par son travail : *Palæographie als Mittel der Sprachforschung* (La Paléographie considérée comme un moyen d'études linguistiques); Berlin, 1834; 2<sup>e</sup> édition, Leipzig, 1842 : ouvrage qui lui valut le prix Volney. Protégé par Alexandre de Humboldt, il fut chargé d'une expédition scientifique en Égypte, et partit de Londres en septembre 1842 : les résultats en sont consignés dans *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien* (Monuments d'Égypte et d'Éthiopie); Berlin, 1855, 62 livraisons avec 460 planches grand-in-folio, etc. De retour à Berlin, en 1846, M. Lepsius fut nommé professeur d'archéologie égyptienne. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Ueber den Ursprung und die Verwandtschaft der Zahlwörter in der indogermanischen, semitischen und koptischen Sprache* (De l'Origine et de la Parenté des mots qui servent à désigner les nombres dans les langues indo-germanique, sémitique et copte); Berlin, 1836; — *Lettre à M. Rossellini sur l'alphabet hiéroglyphique*; Rome, 1837; — *Auswahl der wichtigsten Urkunden des ägyptischen Alterthums* (Choix des principaux Documents de l'antiquité égyptienne); Leipzig, 1842, avec 23 planches; — *Todtenbuch der Ägypter nach dem hieroglyphischen Papyrus in Turin* (Livre des Morts des Égyptiens d'après le Papyrus hiéroglyphique de Turin); Leipzig, 1842, avec 79 planches; — *Inscriptiones Umbricæ et Oscæ*; ibid., 1841; — *Ueber die tyrrhenischen Pelasger in Etrurien* (Les Pelasges tyrrhéniens en Etrurie); ibid., 1842; — *Ueber die Verbreitung des italienischen Münzsystems von Etrurien* (De l'Origine étrusque du système monétaire de l'Italie); ibid., 1842; — *Chronologie des Ägypter* (Chronologie des Égyptiens); Berlin, 1849; — *Ueber den ersten ägyptischen Götterkreis* (Les premiers Dieux de l'Égypte); Berlin, 1851; — *Briefe aus*

(1) D'après les informations que nous avons prises au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, la *Biographie universelle* de Michaud dit par erreur que Le Prince y déposa, lors de sa retraite, une *Bibliothèque pittoresque, ou catalogue raisonné des livres qui traitent de la peinture, sculpture, architecture, gravure, perspective, etc.* On y conserve seulement de Le Prince de nombreuses notes bibliographiques qui peuvent être utilement consultées. (E. A.)

*Egypten, Äthiopien und der Halbinsel des Sinai* (Lettres sur l'Égypte, l'Éthiopie et la presqu'île du Sinai); *ibid.*, 1852; — *Das allgemeine linguistische Alphabet* (L'Alphabet linguistique général); Berlin, 1855; — *Ueber eine hieroglyphische Inschrift am Tempel von Edfu* (D'une Inscription hiéroglyphique sur le temple d'Edfu); Berlin, 1855; — *Ueber die 12te ägyptische Königsdynastie* (De la douzième Dynastie royale de l'Égypte); Berlin, 1853; — plusieurs *Mémoires*, insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences de Berlin. R. L.—u.

Conv.—Lex.

**LEPTINE** (Λεπτινός), général syracusain, frère de Denys l'ancien, mort en 383 avant J.-C. Son frère, engagé dans une lutte contre les Carthaginois, lui donna le commandement d'une flotte en 397, et le chargea peu après de diriger le siège de Motya. Après la prise de cette ville, Leptine continua d'y séjourner avec cent vingt vaisseaux pour intercepter la flotte de Himilcon. Le général carthaginois se déroba à la surveillance de Leptine, et parvint à gagner Panorme. Cette manœuvre changea la face des affaires. Les Carthaginois, considérablement renforcés, prirent l'offensive sur terre et sur mer, et s'avancèrent contre Syracuse. Leptine livra bataille à leur flotte, et se conduisit avec beaucoup de courage; mais il se laissa entraîner par son ardeur au milieu des ennemis, y perdit l'éélite de ses vaisseaux, et n'échappa à la captivité qu'en se jetant à la mer. Il essaya vainement de rétablir le combat, et se retira dans le port de Syracuse avec les débris de sa flotte. Pendant le siège qui suivit, il rendit de grands services, et il commanda, avec le Lacédémonien Pharcidas l'attaque finale, qui eut pour résultat la complète destruction de la flotte carthaginoise et la délivrance de la ville. En 390, Denys lui confia une flotte avec mission d'assister les Lucaniens contre les Grecs d'Italie. Il arriva au moment où les Lucaniens avaient remporté une grande victoire sur la ville de Thurium. Au lieu de les aider à accabler leurs ennemis, il offrit un refuge aux vaincus, et ménagea un accommodement entre les parties belligérantes. Cette conduite si contraire aux vues de Denys valut à Leptine une disgrâce immédiate, et quelques temps après il fut banni pour avoir donné une de ses filles en mariage à Philastus sans la permission de Denys. Il se retira à Thurium, dont les habitants l'accueillirent avec faveur, et bientôt il acquit une telle influence sur les Grecs d'Italie, que Denys, craignant de le voir former un État indépendant, le rappela à Syracuse. La guerre contre les Carthaginois recommença en 383. Leptine commanda l'aile droite de l'armée syracusaine à la bataille de Cronium. Il tomba dans l'action, et sa mort fut pour ses troupes le signal de la déroute (1).

Y.

(1) On connaît plusieurs personnages anciens du nom de Leptine, savoir : trois syracusains qui vivaient l'un

Diodore de Sicile, XIV, 48, 53-55, 59, 60, 64, 72, 102; XV, 7, 17. — Pline, *Don.*, 11.

**LEQUIEN** (*Michel*), érudit français, né à Boulogne-sur-Mer, le 8 octobre 1661, mort à Paris, le 12 mars 1733. Il entra à vingt ans environ chez les dominicains, et passa la plus grande partie de sa vie dans la maison que son ordre possédait à Paris dans la rue Saint-Honoré. Ses principaux ouvrages sont : *Défense du texte hébreu et de la version vulgate*; Paris, 1699, in-12, ouvrage dirigé contre le livre du P. Perzon intitulé : *L'Antiquité des temps rétablie*, où cet érudit soutenait la chronologie des Septante contre celle du texte hébreu et de la Vulgate; — *Panoplia contra schisma Græcorum*; Paris, 1718, in-4<sup>o</sup>: publié sous le pseudonyme de Stephanns de Altamura; — *Ortius Christianus*, in *quatuor patriarchatus digestus*; Paris, 1740, 3 vol. in-fol., faisant partie de la *Collection byzantine* du Louvre; cet excellent ouvrage, rédigé sur le modèle de la *Gallia Christiana*, donne la description géographique de chaque diocèse, l'origine et l'établissement des églises, leurs droits, leurs prétentions, la succession et la suite de leurs évêques. Lequien donna une édition des *Œuvres* de Jean Damascène; Paris, 1712, 2 vol. in-fol., réimprimées à Venise en 1748; le troisième volume, qui devait contenir les écrits apocryphes de Jean Damascène, resta inachevé. E. G.

Édard. *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II. — *Journal des Savants*, années 1790, 1792 et 1792.

**LEQUIEN DE LA NEUFVILLE**. *Voy.* LA NEUFVILLE.

**LE QUINIO** (*Joseph-Marie*), homme politique et publiciste français, né à Sarzeau, près de Vannes, en 1740, mort vers 1813. Il accepta les idées révolutionnaires, et fut successivement nommé maire de Rennes (1790), juge au tribunal de Vannes (1791) et député du Morbihan à l'Assemblée législative, où il combattit d'abord les mesures proposées contre les émigrés (20 octobre 1791). Mais il changea bientôt d'opinion, et le 1<sup>er</sup> janvier suivant demanda que le sequestre fût apposé sur les biens « des déserteurs de la France ». Il vota le même jour pour la mise en accusation des princes, et appela la sévérité de l'assemblée sur les prêtres insermentés. En février suivant, il fit une motion en faveur du divorce. Réélu à la Convention, il y vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, « regrettant toutefois que la sûreté de l'État ne permit pas de le condamner aux galères perpétuelles ». Le Quinio fut envoyé en avril 1793 à l'armée du nord, puis dans les départe-

ments sous Denys le jeune, l'autre sous Agathocle, le troisième sous Hiéron, un Athésien connu pour avoir proposé une loi que Démétrios combattit et fit probablement rejeter (*Voy. Wolf, Prolegom. ad Demosth. orat. aduer. Leptinum*), un grec de Syrie qui, sous le règne d'Antiochus Epiphanes, en 192 avant J.-C., assassiné Ca. Orontius, chef d'une ambassade romaine (Polybe, XXXII, 20; XXXII, 4, 6, 7; Appien, *Syria*, 46, 47.).

ments de l'Alsne et de l'Oise, et le 9 septembre à Rochefort. Ses concussions et sa cruauté soulevèrent dans ces diverses contrées l'indignation générale. A Rochefort il faisait manger le bourgeois à sa table (1). Peu de temps après il demandait qu'on fusillât sans pitié et sur l'heure tous les prisonniers vendéens, et se vanta d'avoir brûlé la cervelle à deux de ces malheureux. Le Quinio, de l'aveu de tous les historiens, contribua beaucoup à faire de la guerre de l'ouest une guerre d'extermination. De retour à la Convention, il s'y montra tour à tour athée et flatteur de Robespierre, qui, dans la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794), venait de proclamer l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Robespierre repoussa avec mépris ses éloges, et le fit exclure du club des Jacobins « comme fourbe et hypocrite ».

Le Quinio, qui s'était associé après le 9 thermidor avec les dames de Saint-Chamand et de Vassy, qui tenaient alors un espèce de bureau d'esprit public, voulant s'effacer du monde politique et faire oublier ses excès, donna sa démission de représentant en mai 1795; sa démission ne fut pas acceptée; il essaya alors de faire décréter « qu'aucun législateur ne pourrait être en même temps membre d'une assemblée primaire »; cette motion fut rejetée, et il dut se résigner à reprendre sa place dans l'assemblée, où il attaqua avec véhémence le royalisme et l'anarchie. Il demanda, le 30 décembre, en désignant le fils de Louis XVI « que l'on purgeât le sol de la liberté du dernier rejeton de la race impure du tyran ». Dénoncé comme terroriste, il déclara « qu'il abhorrait également les buveurs de sang, les ambitieux et les terroristes ». Ce double langage ne le sauva pas longtemps, et le 21 thermidor an III (8 août 1795) il fut décrété d'accusation (2); mais l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) le rendit à la liberté. Élu en 1798, par le département du Nord, député au Conseil des Cinq Cents, il en fut exclu par la loi du 22 floréal (12 mai 1798). Après le 18 brumaire (9 novembre 1799), il obtint un emploi d'inspecteur forestier, et fut ensuite envoyé à New-Port (États-Unis) comme sous-commissaire des relations commerciales. Il revint en France vers 1804, et ne s'occupa plus que d'agriculture, science dans laquelle il était très-

versé. On a de lui : *L'École des Laboureurs*, journal d'abord imprimé à Rennes, puis à Paris; — *Les Préjugés détruits*; 1792, 1793, 1798, in-8° : dans cet ouvrage, qui eut du succès, Le Quinio se qualifiait de *Citoyen du globe*; — *De la Nécessité du Divorce*; Paris, 1792; — *La Richesse de la République*; 1792, in-8°; — *La Guerre de la Vendée et des Chouans*; 1795, in-8°; — *Philosophie du peuple, ou éléments de philosophie politique et morale, à la portée des habitants des campagnes*; 1796, in-12; — *Voyage pittoresque et physico-économique dans le Jura*; 1801, 2 vol. in-8°. Le Quinio avait d'abord dédié cet ouvrage au premier consul Bonaparte, qui refusa cet hommage assez durement; l'auteur le dédia alors *Au tonnerre* : cette flatterie adroite eut son effet.

H. LEAUVEN.

*Le Moniteur universel*, an 1791, nos 67, 298, 312; an 1792, nos 3, 48, 90, 127; an 1793 (1798), nos 97, 100, 267; an II, nos 48, 66. — Bertrand de Molléville, *Histoire de la Révolution*. — *Galerie historique des Contemporains*, 1817. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV et V. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII et VIII. — Theodore Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest*.

**LERAMBERT (Louis)**, sculpteur français, né à Paris, en 1614, mort en 1670. Élève de Vouet, il forma lui-même de bons élèves, et fut, en 1663, nommé membre de l'Académie royale de Peinture et Sculpture. Sa manière ne manque pas de vérité, et généralement on trouve dans ses ouvrages un goût assez rare à son époque. Il a beaucoup travaillé pour le parc de Versailles, où il a laissé une *bachante avec un enfant jouant des castagnettes, deux sphinx de marbre portant des enfants de bronze, une nymphe dansant, plusieurs satyres* en marbre et divers groupes d'enfants en bronze. Non moins recommandable par son esprit et son caractère que par son talent, Lerambert eut mérité la protection du cardinal Mazarin, et l'amitié constante de Vouet, de Le Brun et de Le Nostre.

E. B.—N.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*.

**LERAY (Théodore-Constant)**, amiral français, né à Brest, le 13 novembre 1795, mort le 23 avril 1849. A l'âge de neuf ans, il entra au service en qualité de mousse, sur la pamae *La Ville de Mayence*, faisant partie de la flottille de Boulogne, en 1804. Un an après, il entra au collège de Rennes pour faire ses études, et en sortit aspirant de marine de deuxième classe, le 28 janvier 1812. Embarqué sur la frégate *Le Rubis*, le 14 novembre 1812, il fit naufrage aux îles de Los, le 9 février 1813, étant en croisière contre les Anglais. Le 29 janvier 1814 il fut nommé aspirant de première classe, et enseigne de vaisseau le 8 janvier 1817. A cette époque il commanda pendant plusieurs mois la gabare *L'Infatigable*, dont l'état-major et l'équipage avaient été décimés par la fièvre jaune. Leray fut nommé lieutenant de vaisseau au choix, le 25 août 1823, et s'embarqua sur la frégate *La Sylène*, le 3 fé-

(1) Voici le passage de la lettre dans laquelle il se vanta de ce fait : cette lettre est en date du 17 novembre 1793, et adressée à la Convention : « J'ai eu l'avantage de trouver à Rochefort plus de guillotins que je n'en voulais : après en avoir éboui un, je l'ai fait manger avec moi et mes collègues Guesno et l'opéant ».

(2) Le rapporteur de la commission chargée d'examiner sa conduite conclut en demandant qu'il fût traduit devant un tribunal criminel pour : 1° avoir mangé habituellement avec les bourreaux ; 2° avoir du fruit de ses rapines payé douze mille francs de dettes, achetés des propriétés et envoyé à son frère des sommes considérables ; 3° avoir fait servir la guillotine de tribune aux harangues ; 4° avoir forcé des enfants à tremper leurs pieds dans le sang de leur père ; enfin, d'avoir lui-même brûlé la cervelle à des détenus.



vrier 1825, comme chef d'état-major de l'escadre du Levant. Le 1<sup>er</sup> août 1827 il fut décoré de la Légion d'Honneur, pour s'être distingué lors de la reddition de la citadelle d'Athènes. Après la bataille de Navarin, à laquelle il assista, il fut, en récompense de sa belle conduite, promu au grade de capitaine de frégate. Nommé commandant du brick de 20 canons *Le Grenadier*, le 27 mai 1830, il fit partie de la station du Levant, et pendant les années 1829, 1830 et 1831, chargé de plusieurs missions importantes dans ces mers. En 1832 il prit le commandement de la corvette *L'Ariane*, et fit pendant le siège d'Anvers la campagne des mers du nord pour bloquer les ports de la Belgique et de la Hollande. L'armée française ayant emporté cette place, Leray fut désigné pour faire partie de la division navale chargée de s'emparer de la place de Bougie sur les côtes d'Afrique. Quelques jours après l'occupation de cette place, les Arabes ayant tenté de la reprendre, Leray débarqua à la tête de son équipage, et soutint la garnison. Rentré en France en mars 1834, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, le 17 mai. Le 4 mai 1838, le gouvernement lui confia le commandement de la frégate *La Médée* et d'une division envoyée sur les côtes occidentales de l'Espagne. Dans le mois de septembre de la même année il rallia la division navale commandée par le contre-amiral Baudin, et destinée à agir contre le Mexique. Arrivé sur la rade de Sacrificios, à la fin d'octobre, Leray fut envoyé à Mexico avec les pleins pouvoirs de l'amiral Baudin pour exposer au gouvernement mexicain les griefs du gouvernement français et en demander satisfaction. Il débarqua à la tête de son équipage, le 5 novembre, et se distingua à la prise d'assaut de la ville de Vera-Cruz en montant un des premiers sur les murailles. De retour en France avec *La Médée*, en mai 1839, Leray contribua au transport, de France en Algérie, des troupes destinées à s'opposer aux nouvelles levées d'Abd-el-Kader; puis il rejoignit l'escadre de l'amiral Lalande dans les mers du Levant au printemps de 1840. L'escadre étant rentrée à Toulon en novembre, il continua à en faire partie jusqu'en juin 1841, époque à laquelle il fut envoyé devant Tunis, ayant sous son commandement une division navale composée du *Montebello*, du *Neptune*, et de la frégate *L'Alcmène*. Le but de sa mission était de s'opposer, même par la force, à une expédition envoyée par la Porte Ottomane contre Tunis. Peu après il fut rallié successivement par les vaisseaux *L'Hercule*, *Le Diadème* et *Le Trident*. La présence de cette force imposante ayant fait renoncer la Porte à ses desseins, Leray rentra à Toulon à la fin d'octobre avec la division sous ses ordres. Ce fut en récompense des services qu'il avait rendus dans l'exercice de ce dernier commandement que, le 10 décembre, il fut élevé au grade de contre-amiral. Le 24 mars 1842, il fut appelé à faire partie du con-

seil d'amirauté, et au mois d'août 1843 il obtint le commandement de la station du Levant. Au mois de novembre de la même année, Leray reçut une notification de l'amiral Mackau, alors ministre de la marine, qui portait que, sur sa proposition, il avait été décidé en conseil des ministres qu'à l'avenir les agents diplomatiques auraient autorité, en ce qui concernait la politique, sur les commandants des stations navales à l'étranger; qu'en conséquence il se trouvait placé sous l'autorité de l'ambassadeur à Constantinople et sous celle du ministre de France en Grèce. Convaincu qu'une pareille atteinte portée à la liberté d'action et de commandement d'un amiral était dangereuse pour les intérêts du pays et fâcheuse pour la discipline, Leray fit de respectueuses observations au ministre, et ajouta: « que, dans le cas où une pareille décision serait maintenue, il le pria de lui désigner un successeur. » Deux mois après, il était rappelé en France. A partir de cette époque, il reprit sa place à la chambre des députés, rentra au conseil d'amirauté, où il remplaça l'amiral Lalande, et dont il fut un des membres les plus zélés et les plus laborieux. Le choléra emporta, jeune encore, ce marin distingué. A. JAMB.

*Documents particuliers.*

**LEBEKE** (*Hermandoon*), dominicain, né à Minden, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle; il jouit d'une grande faveur auprès du comte Othon de Schaumburg, mort en 1404, et il laissa deux ouvrages historiques, passablement arides et écrits en assez mauvais latin, mais qui renferment quelques renseignements utiles: *Chronicon Episcoporum Mindenensium* (inséré dans le recueil de Leibnitz, *Scriptores Brunsvicensis*, t. II, p. 157-211); — *Chronicon Omnium Schouenburgerensium, ab anno 1030-1404* (édité par H. Meibom; Helmstadt, 1620, in-4°, et réimprimé dans les *Scriptores Rerum Germanicarum*, publiés par la même savant, t. I, p. 491). G. B.

Fabricius, *Bibliotheca latina mediæ ævæ*, t. III, p. 721. — *Bibliotheca Scriptorum Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 70.

**LEBER** (*Sigismund-Louis*), littérateur suisse, né en 1723, à Berne, où il est mort, le 20 avril 1783. Après avoir siégé au conseil des Deux Cents et exercé les fonctions de bailli à Trachselwaldt, il fut appelé en 1748 à la chaire de droit de l'académie de Berne. On a de lui: *De fontibus Juris patrii*; Berne, 1748, in-4°; bonne dissertation, plusieurs fois réimprimée; — *Essai de Poésie*; Cologne, 1746, et Zurich, 1747; — *De legis naturalis summa Liber singularis*; Zurich, 1752; — *Essais sur l'étude de la Morale*; Berne, 1773, 1776, in-8°; — *La Vue d'Anef*; ibid., 1776, in-8°, poème descriptif inséré d'abord dans le *Journal helvétique*; — *Poésies et opuscules philosophiques*; ibid., 1798, in-8°. K.

Quérard, *Les Franco Littérateurs*.

**LERCARI** (*Nicolas-Marie*), cardinal italien,

né à Tabia, dans l'État de Gènes, le 19 novembre 1675, mort le 20 mars 1757. Il occupa divers emplois à la cour pontificale, et devint ensuite successivement gouverneur de Todi, de Bénévent, de Camerino, d'Ancone, de Civita-Vecchia et de Pérouse. Appelé à Rome en 1724 par le pape Benoît XIII, avec lequel il s'était lié à Bénévent, il fut sacré archevêque *in partibus*, et nommé deux ans après premier ministre. Les ambassadeurs des cours étrangères ayant refusé de traiter d'affaires avec lui, sous le prétexte que sa dignité n'était pas assez élevée, il reçut le chapeau de cardinal en décembre 1726. Dans son emploi de secrétaire d'État, Lercari se montra habile négociateur; il résista plusieurs fois avec succès aux entreprises de la cour impériale. En 1730, à la mort de Benoît XIII, il fut dépourvu de tous ses emplois et cité devant une congrégation de cardinaux pour rendre compte de sa gestion. Son intégrité y fut reconnue; mais il n'en perdit pas moins toute influence sur la conduite des affaires. E. G.

Hirsching, *Hist. littér. Handbuch*.

**LERCHE** (*Jean-Jacques*), naturaliste allemand, né à Potsdam, le 27 décembre 1703, mort à Saint-Petersbourg, le 23 mars 1780. Après avoir étudié la médecine à Halle, il parcourut la Hollande, l'Autriche et la Hongrie, et se rendit en 1731 en Russie. Il fut envoyé l'année suivante à Astrakan comme médecin de régiment, et explora à deux reprises différentes une grande partie de la Perse. On a de lui : *Oryctographia Halensis*; Halle, 1730; — *Extraits d'Observations météorologiques faites à Astrakan pendant l'hiver de 1745*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, année 1746. Les relations de ses voyages sur les côtes de la mer Caspienne et en Perse se trouvent dans le *Magasin* de Büsching, tomes III et X. Lerch a aussi publié divers *Mémoires* dans les *Nova Acta Naturæ Curiosorum*. E. G.

Büsching, *Lerchs Lebens- und Reisegeschichte*; Halle, 1761, in-8°. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

**LEREBOURS** (*Noël-Jean*), ingénieur opticien français, né à Mortain (Normandie), le 25 décembre 1762, mort le 13 février 1840. Lorsque Lerebours commença de s'occuper de la construction des instruments d'optique, on allait chercher en Angleterre les meilleurs instruments de ce genre. Il parvint à égaler les instruments anglais, et leur appliqua des perfectionnements précieux. Dès 1810 il présenta à l'Observatoire deux lunettes « fort supérieures, dit le *Rapport du jury sur les prix décennaux*, aux lunettes de Dollond; » elles étaient encore construites avec des cristaux étrangers. Lerebours était convaincu que les cristaux français donneraient un résultat aussi satisfaisant. A l'exposition de l'an x, il avait obtenu une mention honorable pour ses instruments d'optique; en 1806 une mention honorable pour ses lunettes astronomiques; en 1819, il reçut une médaille d'or pour

ses lunettes achromatiques ayant environ quatre pouces d'ouverture et des distances focales comprises entre trois pieds et cinq pieds et demi. Il présentait en outre trois objectifs de six pouces, également achromatiques, de huit pieds de distance focale, une lunette de sept pouces et demi d'ouverture et de dix-huit pieds de foyer, un instrument nouveau qu'il désignait sous le nom de *micro-télescope*; une lentille de crown-glass de quatorze pouces de diamètre, des verres plans, et une grande variété d'instruments de moindres dimensions. Trois de ces lunettes avaient été achetées par le gouvernement pour l'observatoire de Paris, une pour l'observatoire de l'École militaire et une pour l'observatoire de Marseille. A la suite de cette exposition, Louis XVIII nomma Lerebours chevalier de la Légion d'Honneur. Son *micro-télescope* pouvait servir, comme microscope, à l'étude de l'histoire naturelle: il permettait de voir les objets transparents et les objets opaques à la distance de un à dix pieds; comme lunette, on pouvait l'employer pour les petites et les grandes distances, et même pour les observations astronomiques. Cet instrument fut acheté pour Constantinople. En 1823, Lerebours exposa plusieurs instruments d'optique, entre autres deux lunettes qui lui valurent une nouvelle médaille d'or. Une de ces lunettes, de neuf pouces et demi d'ouverture et de dix pieds de foyer, avait été commandée par Louis XVIII pour l'observatoire de Paris. En 1834, Lerebours obtint une nouvelle médaille d'or pour une lunette de 324 millimètres d'ouverture placée encore à l'observatoire de Paris. Il avait aussi composé un microscope suivant le système du docteur Amici, pouvant supporter un grossissement de deux mille trois cents fois; jusque alors on n'était arrivé qu'à un pouvoir amplifiant de mille trois cents fois. Opticien de l'Observatoire royal et de la marine, Lerebours devint membre du Bureau des Longitudes, du conseil général des manufactures et de la Société d'Encouragement.

Son fils, *Noël-Paymal* LEREBOURS, associé de bonne heure à ses travaux, également opticien de l'Observatoire et de la marine, adjoint comme artiste au Bureau des Longitudes, obtint des rappels de médaille d'or en 1839 et 1844, et une médaille d'honneur en 1855 pour un objectif d'une très-grande dimension. On lui doit : *Traité de Photographie*; Paris, 1843, in-8°; 5<sup>e</sup> édition, Paris, 1846, in-8°; — *Traité de Galvanoplastie*; Paris, 1843, in-8°; — *Galerie Microscopique*, traduite de l'anglais de Pritchard, augmentée de notes et de douze planches; Paris, 1843, in-8°; — *Instruction pratique sur les Microscopes*; Paris, 1846, in-8°; — *Excursions daguerriennes*; Paris, 1844, in-4°.

L. L.—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Rapports des jurys sur les expositions des prod. de l'industrie de 1819 à 1862*.

**LE RICHE DE LA POPELINIÈRE OU LA BOUPLINIÈRE** (*Alexandre-Jean-Joséph*), financier français, né à Paris, en 1692, et mort le 5 décembre 1762, célèbre par son faste, ses dépenses, et par la protection qu'il accorda aux lettres et aux arts. Fils d'un receveur général des finances, il obtint en 1718 la place de fermier général. Son esprit, ses manières aimables, ses prodigalités lui valaient de nombreux succès auprès des femmes. Il se prit de belle passion pour la demoiselle Deshayes, fille de la comédienne de ce nom, plus connue sous celui de *Mimi* Dancourt, et en fit sa maîtresse en titre; mais au bout de quelques années celle-ci, se posant comme une victime de la séduction, parvint, à l'aide de M<sup>lle</sup> de Tencin, à intéresser le cardinal Fleury, qui lors du renouvellement du bail des fermes signala à La Popelinière qu'il eût à régulariser sa position par un mariage, s'il voulait être maintenu dans ses fonctions de fermier général. M<sup>lle</sup> Deshayes devint M<sup>me</sup> de La Popelinière. Sa beauté, son esprit, ses talents tant vantés par Voltaire, attirèrent bientôt dans ses salons, dont elle faisait les honneurs avec une grâce charmante, tout ce que la cour et la ville offraient alors de plus distingué. Concerts, bals, spectacles, soupers, tout concourait à faire de la maison que le financier possédait à Passy un séjour enchanteur de plaisirs continuels. Au milieu du tourbillon du monde, M<sup>me</sup> de La Popelinière resta longtemps fidèle à son mari; mais, dans le courant de 1748, des lettres anonymes avertirent celui-ci que sa femme le trompait; il voulut s'en assurer, et un jour que M<sup>me</sup> de La Popelinière était allée en grande compagnie à la revue des hussards du maréchal de Saxe, dans la plaine des Sablons, il profita de son absence pour faire une visite minutieuse de son appartement. En entrant dans le boudoir de sa femme, il remarqua qu'il n'y avait aucune trace de feu dans la cheminée, quoique cependant la saison fût déjà rigoureuse, et machinalement il heurta de la pomme de sa canne l'âtre du foyer, la plaque rendit à son creux. L'habile mécanicien Vaucanson, qui accompagnait le fermier général dans sa visite, s'approcha, et reconnut que la plaque était montée à charnière et qu'elle cachait une large ouverture servant de communication avec un appartement de la maison voisine. On sut que cet appartement avait été loué secrètement par le duc, depuis maréchal, de Richelieu. La Popelinière n'en demanda pas davantage; il envoya aussitôt chercher un commissaire, exigea que sa découverte et sa disgrâce fussent constatées par un procès-verbal, et lorsque sa femme, à son retour, se présenta à la porte de l'hôtel, il lui en fit défendre l'entrée. M<sup>me</sup> de La Popelinière jugea qu'il n'y avait plus de ressources; elle se retira avec une pension alimentaire de 20,000 livres dans un quartier obscur de Paris, où elle mourut de

chagrin, en 1753, délaissée de ce peuple d'adulateurs qui l'avaient divinisée, et négligée du duc de Richelieu lui-même, qui avait été la cause de son malheur.

Blessé au cœur, le fermier général parut prendre en horreur le monde et ses plaisirs: il ferma son hôtel au public; mais peu à peu les portes s'entreouvrirent: les ris, les jeux, les amours s'y introduisirent d'abord à petit bruit; les girandolles et les lustres se rallumèrent; les festins, les danses et les chants recommencèrent, et bientôt La Popelinière ne songea plus qu'à vivre en homme libre, prodiguant ses richesses pour satisfaire ses goûts. — Quoiqu'il ne fût pas le plus opulent des fermiers généraux, nul de ses confrères ne possédait mieux que lui l'art si rare de dépenser son argent aussi bien à l'avantage d'autrui qu'à son profit de ses propres plaisirs. Tous les jeunes talents qui débattaient dans la carrière des lettres et des arts trouvaient en lui un chaleureux protecteur. Les virtuoses étrangers, chanteurs, cantatrices violonistes, qui arrivaient à Paris étaient reçus, logés, entretenus dans sa maison de Passy, et chacun s'empresait de contribuer à l'ornement de ses concerts; la célèbre cantatrice M<sup>me</sup> Valois, femme de peintre de ce nom, y mettait à la mode le chant italien. Marmontel, Vaucanson, Rameau, les peintres Latour et Vanloo, et bien d'autres hommes de talent en tous genres, que le généreux mécène admettait dans sa plus intime familiarité, venaient flatter sa vanité. Rameau, qui habitait chez le financier, tenait le clavecin dans les concerts, touchait l'orgue, les jours de fête, à la chapelle des Chartreux, et composait ses opéras dans cette harmonieuse retraite où il avait à sa disposition un théâtre spacieux, les meilleurs sujets de l'Opéra, et un orchestre excellent. Ce spectacle était le premier degré qui conduisait plus d'un compositeur à notre grande scène lyrique. Un débutant pouvait y faire entendre ses œuvres avec tous les avantages désirables; La Popelinière faisait tous les frais; si l'épreuve était favorable au jeune musicien, le bruit de son succès retentissait à Versailles et à Paris, et l'artiste était bientôt appelé à se produire sur un plus grand théâtre. On n'essayait toutefois sur celui de Passy que des fragments de drame lyrique; la raison en est simple, le maître de la maison écrivait des comédies, des opéras comiques et des ballets dont lui-même ou Rameau composaient la musique. Des acteurs pris dans la société jouaient ces ouvrages, qui, quoique médiocres, étaient d'un bon goût et assez bien écrits pour mériter, sans trop de complaisance, les applaudissements d'un auditoire disposé d'ailleurs à les accueillir. On triquait avec fureur les invitations à ces spectacles, qui étaient suivis d'un somptueux souper, dans lequel se trouvaient réunis des princes, des ambassadeurs, des hommes de lettres, des artistes, et les plus jolies femmes de la capitale.

Dans ces nuits asiatiques, au milieu de tout ce que le luxe peut offrir de plus magnifique et de plus délicat, après que de belles voix avaient charmé l'oreille, lorsque Jétiotte et M<sup>lle</sup> Fel avaient chanté les délices de l'amour heureux, et que Chasé avait frappé de sa voix éclatante et sonore la dernière cadence d'une chanson bachique, on était agréablement surpris de voir la divine Sallé, la vive Lany, la jeune Plovigné quitter la table et former mille pas voluptueux sur les airs que l'orchestre exécutait.

En 1760, La Popelinière, quoique âgé alors de soixante-huit ans, eut l'idée de se remarier; il épousa M<sup>lle</sup> de Médran de Toulouse, dont l'esprit, les grâces et surtout le talent pour le théâtre rendirent encore plus brillantes les fêtes de Passy. Les dépenses excessives du financier attirèrent l'attention du contrôleur général, qui se décida, au mois de janvier 1762, à le supprimer de la liste des fermiers généraux. Les fêtes n'en continuèrent pas moins et ne cessèrent qu'à la mort de la belle-mère de La Popelinière, et quelques jours plus tard l'ex-fermier général expirait lui-même, à l'âge de soixante-dix ans. Un mois après sa mort, sa veuve mit au monde un fils, dont on lui contesta la paternité; cette circonstance donna lieu à un procès fameux, à la suite duquel les droits du fils furent reconnus (1).

Poète, musicien et dessinateur lui-même, La Popelinière a vécu au milieu d'un concert de louanges. Comme il aimait l'écène, chacun lui en donnait pour son argent. Voltaire l'appelait *Mécène* La Popelinière, ou *Pollux* tout court; dans la bouche de Marmontel, c'était le *Méthicis*, le *Péridès* de la finance; c'était *Apollon*, *Piaf* dans celle de Ramens, le plus cher de ses favoris. On lit dans les *Mémoires* de Bachaumont, à la date du 2 janvier 1763, l'épithète suivante :

Sous ce tombeau repose un financier.

Il fut de son état l'honneur et la critique :

Généreux, bienfaisant, mais toujours singulier,

Il soulagea la misère publique.

Passent priez pour lui, car il fut le premier.

Il faut certainement en rabattre de ces éloges; mais il n'en est pas moins vrai qu'il fit beaucoup de bien, et l'on doit lui en savoir gré sans examiner s'il y fut porté par la vanité ou par une véritable générosité; il eut d'ailleurs beaucoup d'envieux, et obligea souvent des ingrats. Ses manières étaient nobles; il avait au plus haut degré le sentiment de la bienséance et une politesse simple et naturelle, qui convenait aux différentes classes de gens qu'il recevait. Personne n'était plus aimable que lui lorsqu'il voulait plaire. Il écrivait facilement en vers et en

prose, faisait de fort jolies chansons, et assaisonnait la conversation de bons mots qui auraient suffi pour faire la réputation d'un bel-esprit. L'anonyme a dérobé la plupart de ses nombreuses productions; à peine n'est-on occupé d'imprimer ses romances et ses chansons, qui ont cependant beaucoup de grâce et de facilité; elles n'ont pas dépassé le cercle des fidèles qui en avaient la primauté aux soupers intimes. Ce qui a couru de sa musique dans le public n'est même pas connu sous son nom. *Les Brunettes*, qui ont été si répandues; *Aimable Chénine*; *Petits Oiseaux sous le feuillage*, sont de La Popelinière ainsi que l'air *Charmante Prairie*, publié dans le *Mercury* en 1731, et qui est attribué à tort à Du Buffon. — La villageoise ingénue : *O ma tendre Musette*, qui est tant de vogue sans qu'on en sache l'auteur, est pourtant bien certainement, d'un écrivain contemporain, de La Popelinière, qui a produit cette charmante musique et vingt autres morceaux qu'il faisait avec une singulière facilité en s'accompagnant de la vielle ou d'une guitare. Tout ce qu'il savait en musique, ajoute le même auteur, lui avait été appris par Rameau, qui n'a pas dédaigné d'introduire dans ses ballets quelques airs de La Popelinière, comme le motet des *Talents Iyriques*, la seconde chanson d'*Hébé*, dans *Castor et Pollux*, et le joli récit du *Temple de la Gloire* : *Un Roi qui veut être heureux*. — On cite aussi comme étant de La Popelinière, *Daira*, histoire orientale, Paris, 1760, in-8°, et les *Mœurs du siècle*, en dialogue; ces deux ouvrages, qui sont perdus, dit-on, de briller par le côté moral, n'ont été imprimés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires. La Popelinière fut le premier protecteur de M<sup>me</sup> de Genlis.

Dionisioané DEWRE-BARON.

Bachumont, *Mémoires secrets*. — Grimm, *Correspondance*. — Voltaire, *Correspondance*. — Le *Marquis*, années 1761 et 1762. — *Souvenirs d'un octogénaire*, dans le *Recueil et Gazette musicale*, du 8 août 1848. — Castil-Blanc, *L'Académie impériale de Musique*, *Maître de Chœur*, *Musiciens*, etc.; Paris, 1845.

LERIDANT (Pierre), jurisconsulte français, né en Bretagne, vers le commencement du dix-huitième siècle, mort le 29 novembre 1768. R était avocat au parlement de Paris, et publia : *Examen de deux questions importantes sur le mariage*; Paris, 1753, in-4°; — *Dissertation théologique et historique sur la Conception de la Vierge*; Paris, 1756, in-12; — *Institutions philosophiques ou novam methodum adegat*; Paris, 1761, 3 vol. in-12; — *Le code matrimonial*; Paris, 1766, in-12; ibid., 1770, 2 vol. in-4°, augmenté et annoté par Camus. On attribue à Lérissant : *L'Anti-Manetier*; Paris, 1764, in-12.

Chouan et Delandine, Édit.

LEBIGY. Voy. LAFAYE.

LEBES (Antoine de), littérateur français, né à Montfoucau, le 28 février 1723, mort en 1795. Il était premier hofsier de la chambre des

(1) La femme de ce fils, M<sup>me</sup> de La Popelinière, vivait encore en 1800. Son fils, qui avait embrassé la carrière des armes, figurait à cette époque sur les cadres de l'armée en qualité de maréchal-de-camp et de commandant d'une subdivision militaire.

comptes de Paris. On a de lui : *La Géographie rendue aisée, ou traité méthodique pour apprendre la géographie*; Paris, 1753, in-8°; — *Sentiment d'un Harmonophile sur différents ouvrages de Musique* (avec l'abbé Moramberl); Amsterdam, 1756, in-12; — *Les Apres-Soupers de la Campagne, ou recueil d'histoires courtes, amusantes et intéressantes* (avec le chevalier Bruix); Amsterdam et Paris, 1759-1764, 4 vol. in-12; — *Dictionnaire portatif historique et littéraire des théâtres, contenant l'origine des différents théâtres de Paris*; Paris, 1754, 1763, in-8°, souvent réimprimé. C'est, suivant M. Quérard, une compilation assez bien faite, d'après *l'Histoire du Théâtre-Français* des frères Parfaict.

L.—Z.—E.

Quérard, *La France Littéraire*.

**LERME** (*Gabriel DE*), poète latin moderne, mort à la fin du seizième siècle. Gentilhomme protestant du Languedoc, il fut maître des requêtes de la reine de Navarre, et se fit connaître par la traduction de plusieurs ouvrages italiens ainsi que par un certain nombre de poèmes, épitres et discours dont il n'a publié qu'une partie. Selon La Croix du Maine, c'était un « très-docte poète latin et français ». Nous citerons de lui : *La Première Semaine*; Paris, 1584, 1585, in-12; Londres, 1591; traduction en vers latins du poème de Du Bartas, dédiée à la reine Elisabeth et réimprimée dans les *Deliciae Poetarum Gallorum*; elle a été jadis fort estimée; — *Introductio in artem jesuiticam*, suivie du poème de *Locusia* (Genève), 1599, in-8°.

K.

Haag frères, *La France Protestante*. — La Croix du Maine, *Bibliothèque Française*.

**LERME** (*François de Roxas de Sandoval, marquis de Denia, duc DE*), homme d'État espagnol, né vers le milieu du seizième siècle, mort en 1625. Il n'était encore que marquis de Denia lorsqu'il fut nommé premier écuyer de l'infant Philippe III. Ce prince en montant sur le trône le créa duc de Lerme et le choisit pour premier ministre. Bien que le duc de Lerme, suivant l'expression de l'historien Juan Vitrian, fût le plus modéré et le meilleur des favoris, il était loin d'être à la hauteur de sa situation. Il eut à son tour des favoris, et partagea le gouvernement de l'Espagne avec Rodrigo Calderon, qui avait été son page. Ces deux hommes d'État médiocres continuèrent la politique de Philippe II, et malgré l'épuisement de l'Espagne, ils maintinrent des prétentions hautes, qui n'avaient jamais eu de chances de succès. Le duc de Lerme, voulant signaler le commencement de son administration, fit équiper cinquante vaisseaux pour porter la guerre en Angleterre (1599); mais cette flotte fut dispersée par la tempête avant d'avoir rencontré l'ennemi. Une seconde expédition, destinée à soutenir les Irlandais insurgés, ne fut pas plus heureuse (1602),

et le ministre fut obligé de conclure la paix avec l'Angleterre en 1604. Il ne réussit pas mieux contre les Hollandais, et, fatigué d'une lutte à laquelle il attribuait les plus graves embarras de l'Espagne, il consentit à reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies, en 1608. Ces concessions révoltèrent l'amour-propre national; mais comme elles étaient nécessaires, elles ne faisaient aucun tort à la mémoire du duc de Lerme, s'il eût mis la paix à profit pour réparer les maux de la guerre et rétablir les finances de l'Espagne, qui, malgré les énormes envois métalliques du Pérou et du Mexique, étaient dans un état déplorable. Mais il montra autant d'incapacité à l'intérieur qu'au dehors, et son administration fut une suite d'actes de violence et de faiblesse. En 1601 il voulut mettre un impôt sur la seigneurie de la Biscaye sans consulter ses *fueros*, et recula presque aussitôt devant le mécontentement de cette province. Plus ferme contre ceux qui étaient incapables de résister, il dépassa la cruauté de Philippe II à l'égard des Morisques, et fit rendre, le 11 septembre 1609, une ordonnance qui prescrivait à cette malheureuse population de quitter immédiatement l'Espagne. Cette expulsion en masse fut encore aggravée par d'odieuses confiscations. Dans l'Andalousie, dans les deux Castilles, dans les royaumes de Grenade et de Murcie, il leur fut défendu, sous peine de mort, de faire sortir du royaume ni or ni argent. En Catalogne on déclara leurs biens confisqués. Rien n'égalait l'horreur de cette proscription, dont la responsabilité retombe sur le duc de Lerme, qui aurait pu l'empêcher, et qui en profita largement. Sur les dépouilles des Morisques, il se fit donner 250,000 ducats; son fils en reçut 100,000, le comte de Lemos, son gendre, 100,000, la comtesse de Lemos, sa fille, 50,000 : en tout 500,000 ducats, près de cinq millions de francs. Les résultats d'une pareille administration ne pouvaient être douteux. « Le gouvernement d'Espagne, a dit un historien, se montrait tous les jours plus incapable et plus oppressif; le commerce, l'industrie et l'agriculture étaient ruinés dans les pays soumis aux gouverneurs espagnols; il n'y avait de sécurité devant la justice ni pour les biens ni pour les personnes; la population décroissait rapidement. » L'Espagne ne souffrait pas moins que ses dépendances (1). « Une tranquillité apparente couvrait ses misères, ajoute le même historien; mais l'agriculture et l'industrie avaient reçu un échec fatal par l'expulsion des Maures; des impôts accablants étaient perçus de la manière la plus oppressive, et la population comme la richesse décroissaient rapidement. » Le duc de Lerme, qui se savait haï du peuple et de la noblesse, crut se mettre à l'abri des coups de la fortune en demandant après la mort de sa femme et en obtenant du pape

(1) Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXII, p. 480, 481.

Paul V, en 1618, le chapeau de cardinal. Ce fut la cause immédiate de sa chute. Le roi, habitué à traiter familièrement son vieux serviteur, se sentit gêné et mécontent devant un grand dignitaire de l'Église, et le confesseur du roi et le duc d'Uceda profitèrent de cette disposition du roi pour perdre le premier ministre. Uceda ne craignit pas de noircir son père par d'odieuses accusations, et le 20 octobre 1618 le duc de Lerme reçut l'ordre de quitter la cour. Son fils le remplaça comme premier ministre. A la mort de Philippe III l'animosité publique contre l'ancien ministre éclata avec tant de violence que le nouveau roi Philippe IV ordonna une enquête judiciaire sur la conduite du duc de Lerme. Rodrigue Calderon, son confident, fut condamné à mort, et le duc de Lerme dut restituer au trésor une somme considérable. Il ne survécut que quelques années à sa disgrâce. N.

J. Yanez, *Memorias para la historia de D. Felipe III, rey de España.* — Watson, *History of the reign of Philipp III.* — Fonseca, *Relacion de la Expulsion de los Moriscos.*

**LERMINIER** (*Jean-Louis-Eugène*), publiciste français, né à Paris, le 29 mars 1803, et mort le 25 août 1857. Il étudia le droit, et se fit d'abord connaître par une analyse des idées de M. de Savigny sur la *possession en droit romain* (1827). Un cours volontaire, accueilli pendant deux ans par un vif succès, le signala au pouvoir (1828-1830) : Lermnier fut nommé à la chaire des *Législations comparées*, l'une des trois chaires créées en 1831 au Collège de France, et devint bientôt l'interprète éloquent des préoccupations ardentes de l'époque. Ce fut pendant quelques années un des plus beaux triomphes oratoires. L'enthousiasme excité par le professeur ne se renfermait pas dans l'enceinte du Collège de France : ses leçons, reproduites par la presse, provoquaient partout une attention passionnée. Toute cette gloire devait avoir un brusque retour. Dès l'année 1836 Lermnier, dans son enseignement, laissa entrevoir de notables modifications ; il fut surtout explicite en s'adressant au public comme écrivain (voir, dans la *Revue des Deux Mondes*, les articles intitulés : *Du nouveau Ministère*, t. VI, année 1836 ; — *De l'Assassinat politique*, t. VII, même année ; — *Six Ans*, même tome, même année ; — *Des Rapports de la France avec le monde*, t. VIII, 1836, etc. ; — *Politique d'Aristote*, t. XI, 1837, etc. ; — *Le Livre du Peuple*, et la polémique avec George Sand, t. XIII, 1838, etc.). Ainsi que le constatent les écrits cités, dès 1836 Lermnier s'était rallié au centre gauche, que M. Odilon Barrot proclamait plus tard « le parti de la France entière, » et il s'était surtout prononcé pour cette conciliation libérale de toutes les opinions, dont, un an après, le ministère du 15 avril 1837 devait prendre l'initiative. Conformément à la tendance qui pendant deux ans l'avait rapproché du pouvoir, il accepta, en 1838, du ministère du 15 avril, deux titres honorifiques,

ceux de chevalier de la Légion d'Honneur et de maître des requêtes en service extraordinaire. Rien n'était plus évident que la conversion opérée dans les idées de Lermnier ; cependant le public ne s'en était pas encore ému. Au milieu de la *coalition* des partis que le ministère du 15 avril 1837 avait voulu concilier, et qu'il n'était parvenu qu'à rapprocher pour une ligue contre lui-même, vers la fin de 1838, la *Revue des Deux Mondes* publia une *Lettre sur la Presse politique* (t. XVI), dans laquelle Lermnier s'indignait contre les alliances et surtout contre la polémique des adversaires du cabinet. Cette *Lettre* n'ajoutait rien à la position de Lermnier ; elle ne faisait que le montrer servant avec talent dans le camp où il s'était établi depuis plus de deux années. Mais l'opinion publique, habilement excitée par la vengeance des organes de la *coalition* et par les vieilles rancunes, l'envie et la crainte d'un rival de plus des membres du gouvernement, amoncela sur la tête du professeur un orage terrible : deux fois il voulut aborder sa chaire ; deux fois il en fut arraché par une des émeutes les plus furieuses qui depuis Ramus aient troublé la paix du Collège de France. En 1849, sous le ministère de M. de Falloux, il voulut reprendre son cours de droit international et de législation comparée ; mais les mêmes troubles se renouvelèrent, et il donna sa démission pour reprendre la plume de publiciste. En 1850 il fonda un recueil bimensuel, les *Tablettes Européennes*, et fut attaché depuis 1852 à la rédaction de l'*Assemblée nationale*. Lermnier est remarquable comme orateur et écrivain par le mouvement du style, la vigueur et l'éclat des images, la noblesse de l'expression, et par la puissance singulière de l'ironie sérieuse et de la passion contenue. On lui a reproché le vague dans les idées, la prétention dans la forme, le néologisme germanique dans le langage ; mais on convient généralement que dans ses derniers écrits ces défauts font place à des qualités contraires. On a de lui : *De Possessione analytica Savigniana doctrinae*, in-8° ; — *Introduction générale à l'histoire du Droit*, deux éditions, in-8° ; — *Philosophie du Droit*, deux éditions, 2 vol. in-8° ; — *Lettres philosophiques à un Berlinois*, in-8° ; — *Histoire des Législateurs et des Constitutions de la Grèce antique*, 1852, 2 vol. in-8° ; — *De l'Influence de la philosophie du dix-huitième siècle sur la législation et la sociabilité du dix-neuvième* ; 1 vol. in-8° ; — *Au delà du Rhin, ou de l'Allemagne depuis madame de Staël* ; 2 vol. in-8° ; — *Études d'histoire et de Philosophie* ; 2 vol. in-8° ; — *Cours d'histoire romaine, depuis Auguste jusqu'à Commode* ; in-8° ; — *Dix Ans d'Enseignement* ; in-8° ; — des articles dans la *Revue des Deux Mondes*, dans *Le Droit*, *Le Bon-Sens*, la *Revue de Paris*, la *Revue Contemporaine*, etc. L'article Guizot

dans la *Biographie générale* est le dernier morceau littéraire de cet éminent écrivain.

Le Bas, *Dict. de la France*, avec addit.

**LERMINIER** (*Théodorice-Nélamond*), médecin français, né à Saint-Valéry-sur-Somme, en 1770, mort à Paris, le 8 juin 1836. Orphelin de bonne heure, il fut recueilli par une tante qui demeura à Reims, et qui prit soin de lui. Après avoir fait ses études à Abbeville, il vint étudier la médecine à Paris, et suivit la clinique de Corvisart, qui l'adopta pour élève et pour ami. Il composa pour le doctorat, qui lui fut conféré après 1806, une thèse estimée sur *les crises*. En 1806 Lermnier fut envoyé avec Deagenettes en Bourgogne, où la présence des prisonniers austro-russes avait fait déclarer une fièvre épidémique. A son retour, Lermnier fut nommé médecin de l'hôtel-Dieu de Paris et membre de la Société de Médecine. En 1808, il remplaça Leclerc comme médecin par quartier de la maison de l'empereur. Il suivit Napoléon en Espagne et en Russie, où il montra beaucoup de courage pendant l'incendie de Moscou. En 1813, il se consacra au traitement des soldats malades du typhus, à l'hôpital de la Pitié. Extrêmement désintéressé, on a dit de lui « qu'il avait le cœur ouvert à l'humanité et les mains fermées à l'or ». Nommé médecin de La Charité en 1815, il remplit ses fonctions jusqu'à sa mort. Il avait été appelé à l'Académie de Médecine dès les premières nominations.

J. V.

Pariset, *Discours prononcé aux funérailles de T. N. Lermnier*. — De la Bourdon, dans le *Dict. de la Comv.*, Suppl.

**L'ERMITE** (*Daniel*), en latin *Eremita*, latiniste belge, né à Anvers, en 1584, mort à Liège, en 1613. Il appartenait à une famille protestante, réfugiée dans les Pays-Bas; mais par les conseils de Vic, ambassadeur de France en Suisse, qui l'avait attaché à sa personne, il changea de religion, et suivit de Vic en Italie. Là, il devint secrétaire particulier de Côme de Médicis, duc de Toscane, qui le chargea de plusieurs missions politiques. Daniel L'Ermitte mourut à la fleur de l'âge. On a de lui : *Iter Germanicum*; Leyde, 1637, in-16; c'est le récit de ses ambassades en Allemagne; — *De Helvetiorum, Rhaetorum, Sedunensium Sicuti, republica et moribus*; Leyde, 1627, in-24; — *Aulicæ viæ ac civitatis Libri IV*, suivis d'*Opuscula varia* et publiés avec annotations par Grævius; Utrecht, 1701, in-8°.

L—Z—E.

Congé, *Sociétés Littéraires*, t. VII, pag. 194. — Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*

**LERMONT** (*Thomas*), poète anglais. *Voy.* THOMAS LE RIMEUR.

**LERMONTOFF** (*Michel*), poète russe, né en 1814, tué en duel, au Caucase, en 1841. Il appartenait à une famille originaire d'Écosse, entra dans le corps des pages, et passa de là dans les gardes. La fin tragique de Pouchkin lui inspira ses premiers vers : il y demandait au tzar de ne pas laisser impuni celui qui avait enlevé à la

Russie le plus glorieux de ses enfants. Mais l'empereur Nicolas fit pendre sciemment en effigie le meurtrier de Pouchkin, M. d'Anthès, et envoya Lermontoff au Caucase. C'est durant son séjour de quatre ans dans ce pays que Lermontoff composa les belles poésies qui lui valurent le surnom de *poète du Caucase*, et parurent à Saint-Petersbourg, 1840, 3 vol. in-8°, souvent réimprimées depuis, mais jamais sans de nombreux retranchements. Il y composa aussi un roman : *Le Héros de notre temps*, où l'un de ses camarades ayant cru se reconnaître, lui en demanda raison. « Il avait décrit dans ce roman, rapporte M. Saint-René Taillandier, un duel terrible, qui a lieu sur la plate-forme d'un rocher, si bien qu'à la moindre blessure les adversaires, placés au bord même de l'abîme, sont condamnés à une mort inévitable. C'est ainsi que Lermontoff voulut se battre. Il tomba frappé d'une balle, plus malheureux que Pouchkin, puisque c'est une main russe qui l'avait dirigée, et disparut au fond du gouffre, montrant encore à ce dernier moment son double caractère : d'une part la soumission du gentilhomme aux préjugés de son pays et de sa caste, de l'autre l'impétuosité d'une âme loyale qui préfère l'état de nature aux mensonges d'une civilisation factice, le Tchérkèsse et le Cosaque du Caucase aux élégants Tartares de Saint-Petersbourg, et une lutte à mort à un combat de parade. » *Le Héros de notre temps* a été trad. en allemand par A. Boltz; Berlin, 1852. Les principales poésies de Lermontoff, traduites en allemand par M. Bodenstedt; Berlin, 1852, 2 vol. in-8°, sont : *Le Novice, ou le jeune Tchérkèsse*, qui peint cet amour invincible qui enchaîne le Caucasic au sol de ses montagnes. « C'est bien là, dit le même critique, de la poésie primitive, non pas de cette grande poésie homérique à laquelle il ne faut rien comparer pour l'union de la sérénité et de la force, mais de cette poésie particulière à l'héroïque enfance des nations modernes; on dirait un fragment du *Poème du Cid* ou de la *Chanson de Roland*; » — *Valérik*, toile pleine de mouvement et de bruit; — *Hadschi-Abrek*, drame comparable pour la précision, pour la rapidité, pour l'effrayante logique des sentiments, au *Mateo Falco* de M. Prosper Mérimée; — *Ismet-Bey*, longue histoire de guerre et d'amour; — *Le Démon*, poème récemment publié à Berlin, 1857; — *Le Vaisseau Fantôme* et *Les Cadres de Napoléon à Paris*, où le poète célèbre non le Napoléon conquérant, mais le Napoléon vaincu. Enfin, le *Chant du tzar Ivan Dastliéritch*, que M. Saint-René Taillandier a si bien rendu en français. Pcc A. GALITZIN.

Lakier, *Rousskaja Gnezdika*. — Cyp. Robert, *La Poésie slave au dix-neuvième siècle*. — *Revue des Deux Mondes*, avril 1854. — Saint-René Taillandier, *Le Poète du Caucase*; *ibid.*, 1<sup>er</sup> février 1855. — *Les Poètes russes* par le prince Elia Macherak.

**LERMOUT** (*Jean*) ou *Janus LERNOUTTS*, poète latin belge, né à Bruges, le 13 novembre 1545,

mort dans la même ville, le 29 septembre 1619. En 1567, il se joignit à Juste Lipse et à Victor Giselius pour visiter les principales académies de l'Europe, et fut de retour à Bruges au commencement de 1577. Il était échevin de sa ville, en 1587, lorsque des soldats de la garnison d'Ostende l'enlevèrent aux portes de Bruges et le conduisirent à leur gouverneur. Cet officier jeta l'inoffensif Lernout dans un cachot infect. Les souffrances ébranlèrent la raison du malheureux prisonnier. Il fut alors transporté en Angleterre, d'où il ne revint que cinq mois plus tard, après avoir payé une rançon. Une vie calme et retirée lui rendit peu à peu la santé; il vécut encore trente-deux années, qu'il consacra aux lettres. Lernout tient un rang distingué parmi les poètes latins de sa patrie. L'empereur Rodolphe II l'avait anobli dès 1581. On a de ce poète : *Basia, Oculi et alia poemata*; Anvers, Plantin, 1579, in-12; *Lignix*, 1603 et *Leyde*, Rizevier, 1614, in-12; cette dernière édition est considérablement augmentée; plusieurs des poésies de Lernout ont été publiées séparément; — *Commentarius de natura et cultu Caroli Flandriae comitis, nec non de cæde ipsius, et vindicta in percussore mex secuta* (posthume); Bruges, 1621, in-8°; c'est à tort que Valère André dit que cet ouvrage fut publié à Paris durant le séjour que Lernout fit dans cette capitale; composé en effet vers cette époque, il ne fut publié qu'après la mort de l'auteur et par les soins de son fils Jacques, qui lui-même cultiva avec goût la poésie latine et a donné : *Proces metricæ a Salomone Macrino, Petro Aurato, Petro Bacherio, Victore Giselino, et aliis poetis, exercitiis christianis pietatis aptata*; Bruges, 1616, in-12; — quelques poésies latines de lui-même, 1623; — une édition des Poésies de Maximilien de Vriemdt. L—Z—Z.

Juste Lipse, *Epist. Cent. prim.*, n° 2. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 440. — *Acta SS.*, 9 mars, t. I, p. 124, 128. — Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VI, p. 262-269.

**LE ROCQUE** (Robert), poète français, né à Carentan, mort en 1586. Un poème qu'il laissa inédit à l'époque de sa mort fut imprimé vingt-neuf ans plus tard sous le titre : *Le Miroir de l'Éternité, comprenant les sept âges du monde, les quatre monarchies et diversité des régnes d'iceluy*; Caen, 1585. Cette composition est devenue très-rare; elle renferme quelques passages en dialecte provincial. Il fit imprimer à Coutances en 1605 ses *Premières Œuvres, contenant diverses amours* (59 sonnets) et plusieurs belles figures et anagrammes. On trouve en effet dans ce volume des vers figurés, représentant des pyramides, des colonnes, des ailes, etc. On sait que ce n'est pas le talent poétique qu'il faut chercher dans ces *nugæ faciles*. G. B.

Viollot-Leduc, *Bibliothèque poétique*, I, 388.

**LEROI** (Charles-François), controversiste français, né à Orléans, en 1698, mort à Paris, le

13 juin 1787. Il fit ses études chez les jésuites à Saumur et à Julliy. En 1716, il entra chez les Oratoriens, mais ne fit point profession, et prit part aux grandes disputes soulevées par la bulle *Unigenitus*, contre laquelle il se prononça. Parmi ses travaux on remarque : *Examen du Figurisme moderne*, 7 juillet 1736; — *Défense de la Déclaration du Clergé de France en 1662*; traduction d'un ouvrage latin de Bossuet, faite d'après les manuscrits que lui avait remis l'évêque de Troyes, neveu de l'auteur; 1745, 5 vol. in-4°; réimprimée plus tard par les soins de Bossuet, évêque de Troyes, avec tables et notes; — une édition des *Œuvres posthumes de Bossuet*, 3 vol. in-4°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

**LEROI**. Voy. LEROY.

**LEROI** (Marin). Voy. COMBERVILLE.

**LEMOUGE** (Georges-Louis), géographe français, né à Hanovre, mort vers la fin du dernier siècle. Il était ingénieur, et eut le titre de géographe du roi Louis XV. Parmi ses nombreuses publications, nous citerons : *Théâtre de la guerre en Allemagne, contenant les opérations militaires des campagnes de 1733, 1734 et 1735*; Paris, 1741, in-4°, contenant 65 planches; — *Nouvel atlas portatif, suivi de l'Introduction à la géographie*; Paris, 1748, 1756, 2 vol. in-4°, contenant 192 pl.; — *Description du château de Chambord*; 1750, in-fol.; — *Recueil des côtes maritimes de la France*; 1757, in-4°; — *Atlas prussien*; Paris, 1758, 25 feuillets in-fol.; — *Topographie des chemins de l'Angleterre*, en 101 cartes; 1760, in-8°; — *Curiosités de Londres*; Bordeaux, 1765, in-12; — *Curiosités de Paris et de ses environs*; Paris, 1778, 3 vol. in-12; cette troisième édition est la plus complète. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

**LEMOUGE** (André-Joseph-Étienne), littérateur français, né en 1766, à Commercy, mort en 1833, à Paris. Ancien sous-chef de bureau au ministère des finances, il fit partie de plusieurs sociétés savantes, et fournit un grand nombre de notices aux *Mémoires* de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France, au *Dictionnaire historique de Chaudon et Delandine* (édit. Prudhomme), à l'*Hermès*, à la *Revue encyclopédique* et à la *France Littéraire* de Quérard. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

**LEROUILLE** (Guillaume), juriconsulte français, né en 1494, à Alençon, ou, suivant l'*Almanach Manceau*, à Beaumont-le-Vicomte (Maine), mort après l'année 1550. Il fut lieutenant général de Beaumont et de Fresnay, ainsi que conseiller à l'échiquier d'Alençon. Les ouvrages qu'il a laissés sont : *Le grand Coutumier du pays et comté du Maine, avec la glose, addition, allégations, etc.*; Paris, 1509, in-4°; et 1535, in-fol.; — *Le grand Coutumier du pays et duché de Normandie*;



Paris, 1534, in-fol., et Rouen, 1539, in-fol. ; — *Justitiae atque Injustitiae descriptionum Compendium* ; Lyon, 1530, in-4°, et 1531, in-8°, dissertation réimprimée dans le *Tractatus Universi Juris* publié à Venise en 1584 ; — *Le Recueil de l'antique préexcellence de Gaule et des Gaulois* ; Poitiers, 1546, in-8°, et Paris, 1551, in-8° ; — *Épître des Rossignols du parc d'Alençon à la très-illustre royne de Navarre*, dans le même volume. Lerouillé passe pour un juriconsulte éclairé ; c'était certainement un poète très-médiocre.

B. H.

B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. IV, p. 190. — M. Desportes, *Bibliographie du Maine*.

**LEROULX DU CHÂTELET (Louis-Onuphre)**, législateur et publiciste français, né à Arras, mort le 19 novembre 1834. Député du Pas-de-Calais depuis 1815, jusqu'en 1827, il siégeait au côté droit, combattit le cumul des emplois et des traitements, et fut le seul qui soutint, avec M. Janbowski, le projet d'éloigner de la chambre tous les fonctionnaires du gouvernement. Lors de la mise en vente des biens communaux, il fit opposition pour ceux des vallées de la Scarpe et de la Sensée, et réussit à conserver aux habitants cette source de prospérité. Plus tard, il obtint la formation d'un syndicat de dessèchement dont on le nomma président, et qui rendit à la culture une immense étendue de terrain. Commissaire voyer, il rendit praticable la plupart des voies abandonnées, et présenta de nouveaux projets de communication, dont l'exécution a depuis démontré l'utilité. Enfin, il créa le Conseil d'Agriculture de son département, dont il fut longtemps président, et dota de diverses fondations la commune qu'il habita. Il a publié beaucoup de brochures, de mémoires et d'ouvrages dont les principaux sont : *Les Finances d'après le système de Sully, adaptée à la situation de la France* ; 1818, in-8° ; — *Traité de Morale et de Politique*, 1834, 5 vol. in-8°.

G. DE F.

*Le Biographe et Le Nécrologe*, année 1836.

**LEROUX (Philibert-Joseph)**, lexicographe français, dont on ignore la vie et la mort. Il s'était réfugié à Amsterdam, où il mourut, vers 1790, et y publia un *Dictionnaire Comique, satirique, burlesque, libre et proverbial* ; Amsterdam, 1718, 1750, in-8° ; Lyon, 1735 (très-rare), 1750, in-8° ; Pampelune, 1786, 2 vol. in-8° ; Paris, 1808, 2 vol. in-8°. Suivant Chaudon cet ouvrage est très-mal fait et le style en est incorrect. D'autres biographes, moins sévères, déclarent que le *Dictionnaire Comique* a été l'objet de sérieuses recherches, dont il faut tenir compte à l'auteur, et qu'il est fort utile aux personnes qui font de la langue française et de ses étymologies une étude particulière.

G. DE F.

*Dictionnaire historique* (1822). — Quérard, *La France Littéraire*.

**LEROUX (Claude-Pierre)**, chirurgien français, né à Dijon, en 1730, mort le 23 novembre

1792. Il était chirurgien de l'hôpital de Dijon et membre de l'Académie de cette ville. Une trop forte dose d'opium qu'il prit pour calmer les douleurs de la gravelle causa sa mort. Ses principaux écrits sont : *Observations sur les pertes de sang des femmes en couches* ; Dijon, 1776, in-8° ; Dijon et Paris, 1810, in-8° ; — *Mémoire sur la Taille* ; in-8° ; — des *Observations sur la Rage*, couronnées par l'Académie de Dijon ; Dijon, 1780, in-4° ; — une *Discussion sur la rage*, qui a remporté le premier prix de la Société royale de Médecine de Paris, 1783, in-8° ; un *Mémoire sur le Traitement local de la Rage et de la Morsure de la vipère*, Edimbourg et Paris, 1785, in-8°.

G. DE F.

Dezobris, *Biographie Médecine*.

**LEROUX DES TILLETTS (Jean-Jacques)**, médecin et homme politique français, né à St-vres près Paris, le 17 avril 1749, mort à Paris, le 9 avril 1832. Reçu docteur en 1778, il exerçait sa profession lorsque la révolution éclata. Nommé en 1790 officier municipal et administrateur des établissements publics, il contribua à maintenir l'ordre. Le 17 juillet 1791, au Champ de Mars, ce fut Leroux qui, porteur d'un drapeau rouge, et après avoir parlé avec les chefs des émeutiers, proclama la loi martiale. On sait les terribles résultats qu'eurent cette proclamation et la fusillade qu'elle amena. Leroux protesta plus tard contre les mesures prises par le conseil municipal ; mais cette protestation semblait tardive. Le 10 août 1791 il fit quelques efforts pour préserver la famille royale de toute insulte. Sous le règne de la terreur, il se cacha à sa campagne de Senteny près Brie-Comte-Robert, et ne reparut qu'après le 18 brumaire. Plus tard il devint professeur et doyen de l'École de Santé, depuis Faculté de Médecine, et fut mis à la retraite. Ses principaux écrits sont : *Instruction sur le Typhus, fièvre des camps, etc.* ; Paris, 1814, in-8° ; — *Essais de Littérature* ; Paris, 1820, 2 vol. in-8° ; — *Cours sur les Généralités de la Médecine pratique* ; Paris, Didot jeune, 1825, 1826, 8 vol. in-8°. Leroux des Tilletts a redigé pendant dix ans le *Journal de Médecine* de Backer.

L.—X.—Z.

*Mémoires de l'Académie royale de Médecine de Paris*, t. II, 1<sup>re</sup> partie (1833). — *Dictionnaire historique de Médecine*, t. III, p. 487.

**LEROUX (Adrien)**, littérateur français, né vers 1770. Il fit les campagnes de la république et de l'empire dans le corps du génie, et se retira après 1815 avec le grade de capitaine. On a de lui : *Voyage sur les frontières et à Paris* ; Paris, 1792, in-18 ; — *Azélie et Montalban*, comédie en trois actes, 1796 ; — *Les Charms de la Solitude, rêveries et contes en vers* ; Paris, 1799, in-18 ; — *Contes et Historiettes érotiques, philosophiques, berniquesques* (sic) *et moraux, en vers* ; Paris, nouvelle édition augmentée, 1801, in-18 ; — *Les Adriennes, nouvelles en vers* ; Paris, 1805, in-18 ; — *L'Ausoniade*

la *Bataille de Marengo, poème en dix chants*; Paris, 1807, in-12. K.

Querard, *La France Littéraire*.

\* LEROUX (*Jean-Marie*), graveur français, né à Paris, le 6 janvier 1788. Élève de David, il grava d'abord des vignettes et des portraits d'après le Titien, Horace Vernet, Desenne et divers maîtres, et en exposa plusieurs au salon de 1819. Ses principales planches depuis sont : *François Ier*, d'après le Titien; une *Madeleine*, d'après Gennari (exposées au salon de 1822); — *Une Dame de charité*, d'après madame Haudebourt-Lescot (salon de 1824); — *Jeanne d'Aragon*, d'après Raphaël (*ibid.*); — *Portraits du roi et de la reine de Naples*, d'après Dun (salon de 1827); — *La Religieuse défendue*, d'après Deveria (*ibid.*); — *Rendez-vous de Bianca Capello*; — *Fuite de Bianca Capello*: ces deux gravures d'après Denis, exposées au salon de 1831; — *La Vierge à l'auréole*, d'après le tableau de Murillo qui fait partie du musée du Louvre (salon de 1848), etc. M. A. Leroux a gravé un grand nombre de vignettes et de portraits pour divers ouvrages, entre autres pour les œuvres de Molière, de Boileau, de Voltaire, de J.-J. Rousseau.

G. DE F.

*Annuaire statistique des Artistes. — Livrets des Expositions.*

\* LEROUX (*Pierre*), philosophe et économiste français, naquit à Paris, en 1798. Fils d'un artisan, il commença ses études au collège Charlemagne, et les continua à Rennes. Reçu à l'École Polytechnique, il renonça au bénéfice de son admission pour se consacrer au soutien de sa famille : son père venait de mourir, et sa mère, réduite à une extrême pauvreté, ne pouvait suffire à élever les trois jeunes enfants qui restaient à sa charge. Demandant au travail manuel des moyens d'existence, il se fit d'abord maçon. Peu de temps après, il entra comme compositeur dans une imprimerie de son cousin, et devint ensuite prote dans l'imprimerie Pancoucke, où il inventa un appareil mécanique destiné à faciliter le travail des ouvriers compositeurs, et qu'il appela *pianotype*; mais, faute d'être pratique, cette invention dut être abandonnée. En 1824, Pierre Leroux fonda avec MM. de La Chevrière et Dubois *le Globe*, qui en 1831 se fit l'organe du saint-simonisme. Il se sépara de M. Enfantin, apôtre de la doctrine nouvelle, au sujet de l'affranchissement de la femme et des fonctions du couple-prêtre. Leroux s'essaya, à son tour, au rôle de novateur dans quelques articles de l'*Encyclopédie nouvelle*, mais surtout dans trois ouvrages, publiés de 1838 à 1840, sous les titres : *De l'Égalité*; *Réfutation de l'Éclectisme*; et *L'Humanité*. Le système qu'il y développe n'est que la reproduction confuse des théories pythagoriciennes et bouddhistes, mêlées d'idées saint-simoniennes. « M. Pierre Leroux, dit M. L. Rey-

baud (1), croit à la métépsychose; il croit à la cabale, à la puissance des nombres, à l'efficacité des formules géométriques, au cône, au cylindre et à la sphère : il veut couvrir la France de peupliers, symboles d'un gouvernement sans défaut. » C'est surtout au nombre trois (*triade*) que Pierre Leroux attache de remarquables et mystérieuses propriétés. Suivant M. Leroux, « l'homme, créé en vue de cette terre, n'est pas destiné à avoir un autre séjour : il y a déjà vécu et il y vivra; il y recommencera dix, vingt, trente existences, sous des noms et en des pays divers, tantôt insecte comme la chrysalide, tantôt brillant comme le papillon, allant chercher l'oubli dans la mort, afin d'y puiser les conditions nécessaires pour une renaissance. Dès lors, plus de vie future, mais des vies successives; plus de paradis, ni d'enfer, mais simplement la terre, en vue de laquelle l'homme a été créé. » Ce système d'une rénovation terrestre se reproduisant à l'infini dans un cercle uniforme, s'il n'est pas très-neuf, n'a pas non plus le mérite d'être très-consolant pour l'humanité. Ajoutons que, pour compléter sa thèse, Pierre Leroux nie la distinction de l'âme et du corps et l'individualité de la personne humaine.

Quant à son système d'économie sociale, M. Leroux est beaucoup moins net et facile à saisir : il entend conserver la propriété, la famille et la patrie; mais il trouve à ce triple élément de la société actuelle le grave inconvénient de créer un despotisme universel, la famille, en reconnaissant des pères et des enfants, la propriété en reconnaissant des pauvres et des riches, la patrie des chefs et des sujets. Pour obvier à ces vices de l'organisation sociale, M. Leroux imagine des combinaisons spéculatives, dont l'application pratique échappe complètement, et d'après lesquelles la propriété, la famille et la patrie devraient être maintenues, mais ne créeraient plus ni héritiers, ni propriétaires, ni sujets : partout devrait régner l'égalité la plus absolue, et l'homme se développerait au sein de la société rénovée, sans être soumis à aucune autorité. Il y a, on le voit, dans ces théories, autant de ténèbres que d'erreurs : le style de M. Leroux ne brille pas non plus par la clarté, et il est peu fait pour élucider la pensée. Il est difficile d'imaginer une manière d'écrire à la fois plus abstraite et plus tourmentée. Pour montrer jusqu'à quel point l'auteur a pu porter l'exagération de ces défauts, il suffit de rappeler la définition qu'il a prétendu donner de l'amour. « L'amour, dit-il, est l'idéalité de la réalité d'une partie de la totalité de l'Être infini, réuni à l'objection du moi et du non-moi; car le moi et non-moi, c'est lui. » Si M. Leroux n'avait eu pour disciples que ceux qui pouvaient comprendre de semblables définitions, c'eût été un réformateur peu dange-

(1) *Dictionnaire de l'Économie politique*, article *Socialisme*.

reux ; malheureusement, il fit partager ses idées à un écrivain doué d'une grande puissance de style, et possédant un talent singulièrement propre à charmer et à impressionner les masses : l'union philosophique de M. Leroux avec M<sup>me</sup> George Sand fut cimentée par la création de la *Revue Indépendante*, qu'ils fondèrent ensemble, et dans laquelle ils firent paraître de nombreux articles, et vers le même temps M<sup>me</sup> George Sand écrivit plusieurs romans destinés à populariser les doctrines humanitaires ; tels sont *Consuelo*, *Spiridion*, *Le Péché de M. Antoine*, *Le Compagnon du tour de France*.

En 1846, M. Leroux, ayant obtenu de M. Duchâtel, alors ministre de l'intérieur, un brevet d'imprimeur, résolut de mettre en pratique ses doctrines sociales, et il fonda à Boussac (département de la Creuse), pour l'exploitation de son imprimerie, une association organisée d'après le système humanitaire. Deux journaux périodiques, *L'Éclairer* et la *Revue sociale*, et une foule de brochures sortant des presses de Boussac, furent répandus dans la Creuse et les départements voisins. Illusionné par quelques manifestations populaires, notamment à Limoges, il crut son règne arrivé : il fit son entrée à Paris sous le costume pittoresque du paysan de la Creuse. Le gouvernement ne le prit pas au sérieux ; mais les attaques du *National* troublèrent M. Leroux au point qu'il se hâta de regagner sa province. Il arriva juste à temps pour proclamer la république à Boussac, et le 25 février il fut nommé maire de sa commune. Revenu à Paris peu de temps après, il reçut un chaleureux accueil de la part des ultra-républicains. Compromis dans l'affaire du 15 mai, il fut condamné à l'emprisonnement ; après une détention de trois jours, il fut rendu à la liberté par M. Caussidière. Le 4 juin 1848, M. Leroux fut envoyé à l'Assemblée constituante par quatre-vingt-dix mille suffrages. Il parla dans cette assemblée sur l'organisation du travail, sur la colonisation de l'Algérie, etc., mais, sans aucun talent d'orateur ; il ne réussit guère qu'à divertir l'assemblée par des propositions théoriques irréalisables et qui devaient paraître assez excentriques à tous ceux qui n'étaient pas initiés à ses doctrines : telle était, par exemple, la proposition relative à l'inscription du principe de la triade, dans le préambule de la constitution. M. Leroux fut réélu à l'Assemblée législative. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il dut quitter la France, et se réfugia à Londres, n'emportant, pour toute fortune, que quelques secours dus à la générosité de MM. Pereire et de M<sup>me</sup> la comtesse d'Agout (Daniel Stern) ; plus tard il se retira à Jersey.

M. Pierre Leroux s'est marié deux fois, et il a eu neuf enfants de son double mariage : toute la famille est aujourd'hui établie dans une ferme près de Saint Hélier, où M. Leroux se livre à la culture et s'occupe surtout d'expérimenter une nouvelle espèce de guano, dont les marchers

de l'île auraient, paraît-il, retiré des résultats assez avantageux. On a de M. Leroux : *De l'Humanité, de son principe, etc. ; son avenir, où se trouve exposée la vraie définition de la religion, et où l'on explique le sens, la suite et l'enchaînement du mosaïsme et du christianisme* ; 1840 et 1845, 2 vol. in-8° ; — *De l'Égalité* ; 1838 et 1848, in-8° ; — *Réfutation de l'Éclectisme* ; 1839, in-8° ; — *Revue sociale, ou solution pacifique du problème du prolétariat* ; 1845-1847, 3 vol. ; — *D'une Religion nationale* ; Boussac, 1846, in-18 ; — *Sur la Situation actuelle de la société et de l'esprit humain* ; 1847, 2 vol. in-16 ; — *Le Carrrosse de M. Aguado, ou si ce sont les riches qui payent les pauvres ?* in-8° ; — *Sur la Fixation des heures de travail* ; 1848, in-4° ; — *Projet d'une constitution démocratique et sociale... donnant le moyen infaillible d'organiser le travail national sans blesser la liberté, etc.* ; 1848, in-8° ; — *De la Ploutocratie, ou du gouvernement des riches* ; 1848, Boussac, in-16 ; — *Du Christianisme et de son origine démocratique* ; 1848, Boussac, in-16 ; — *Mathus et les Économistes, ou y aura-t-il toujours des pauvres ?* 1848, Boussac, in-16 ; Paris, 1849.

J. ROBERT DE MASSY.

*Études sur les Réformateurs ou Socialistes modernes*, par Louis Reybaud, 6<sup>e</sup> édit., 1854, 2 vol. in-18. — *Dict. des Économistes* ; Paris, (Guillaumin), 1858. — *Biogr. de Pierre Leroux*, par Eugène de Mircourt ; in-32, 1858.

† LEROUX DE LINCY (Adrien-Jean-Victor), archéologue français, né à Paris, le 22 août 1806. Ancien élève de l'École des Chartes, secrétaire de la société des Bibliophiles français, il est bibliothécaire à la Bibliothèque de l' Arsenal de Paris. On lui doit : *Analyse critique et littéraire du roman de Garin le Loherain* ; Paris, 1835, in-12 ; — *Le Livre des Légendes* ; Paris, 1836, in-8° ; — *Analyse critique et littéraire du roman de Brut, de Wace* ; Rouen, 1838, in-8° ; — *Les quatre Livres des Rois traduits en français du douzième siècle, suivis d'un fragment de Moralités sur Job et d'un choix de Sermons de saint Bernard* ; Paris, 1842, in-4° : cet ouvrage, qui fait partie de la Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiée par le ministère de l'Instruction publique, a obtenu une médaille d'or de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; — *Recueil de Chants historiques français du douzième au dix-huitième siècle* ; Paris, 1841, in-12 ; — *Le Livre des Proverbes français* ; Paris, 1842, 1859, 2 vol. in-18 ; — *Recherches sur la grande confrérie Notre-Dame-aux-Prêtres-et-Bourgeois de la ville de Paris* ; Paris, 1844, in-8° ; — *La Bibliothèque de Charles d'Orléans à son château de Blois en 1427* ; Paris, 1843, in-8° ; — *Hôtel de Ville de Paris, histoire de ce monument et recherches sur le gouvernement municipal de Paris* ; Paris, 1844-1846, in-4° ; — *Les Femmes célèbres de l'ancienne France* ;

Paris, 1846-1847, 2 vol. in-12; — *Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde*; Paris, 1846-1849, 2 vol. in-8° (avec M. Douët d'Aroq); — *Chants historiques et populaires du temps de Charles VII et de Louis XI*; Paris, 1857, in-8°; tiré à 352 exemplaires. Comme éditeur, M. Leroux de Lincy a donné les *Cent Nouvelles nouvelles*, revues sur les textes originaux, Paris, 1841, 2 vol. in-12; et la *Description de Paris* de Guillaubert de Metz, Paris, 1855. Il a fourni de nombreux articles à la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, aux *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, à la *Revue de Paris*, etc. L. L.—T.

*Revue des Contemp.*, 10<sup>e</sup> livr., p. 222. — Bourqueiot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

#### LEROUX DES HAUTERAYES. Voy. DES HAUTERAYES.

**LE ROY (Louis)**, en latin *Regius*, humaniste et publiciste français, né à Coutances, au commencement du seizième siècle, mort à Paris, le 2 juillet 1577. Après avoir étudié les belles-lettres, il visita l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne, pour augmenter ses connaissances et pour s'instruire sur les mœurs et coutumes de ces contrées. De retour dans son pays, il se fit remarquer par des traductions de divers ouvrages grecs. Il reçut un emploi auprès du chancelier; mais son caractère hautain et sarcastique lui attira beaucoup d'ennemis, parmi lesquels on remarque Joachim du Bellay. En 1572 Le Roy devint professeur de grec au Collège royal, en remplacement de Lambin. L'excès de sa vanité ne doit pas faire oublier qu'il a beaucoup contribué à donner à la prose française de l'élegance et de l'harmonie. On a de lui : *G. Budæi Vita*; Paris, 1540, 1575 et 1577, in-4°, biographie écrite en excellent latin; — *Ad præstantes hæufus etatis viros Epistolæ*; Paris, 1569, in-4°; — *Considérations sur l'histoire française et universelle de ce temps*; 1562, in-8°; — *De l'Origine et Excellence de l'Art politique et des auteurs qui en ont écrit, spécialement de Platon et d'Aristote*; Paris, 1567, in-8°; — *Des Troubles et Différends advenant entre les hommes par la diversité des religions*; Paris, 1567, in-8°; — *Projet ou Dessein du royaume de France, pour en représenter en dix livres l'état entier*; Paris, 1569, in-8°; une nouvelle édition parut en 1570, avec une *Exhortation aux François pour vivre en concords*; — *Les Monarchiques de Louis Le Roi, ou de la monarchie, et des choses requises à son établissement et conservation*; Paris, 1570, in-8°; — *Prolegomena politica*; Paris, 1575, in-4°; — *De l'Excellence du gouvernement royal, avec exhortation aux François de persévérer, étant plus utile qu'il soit héréditaire qu'électif, et administré par l'autorité du roi et de son conseil, que par l'avis du peuple*; Paris, 1576, in-4°; — *Douze*

*livres de la Vicissitude ou Variété des Choses de l'univers*; Paris, 1576, in-fol.; *ibid.*, 1582, in-8°; ouvrage curieux. Outre quelques discours latins et français, Le Roy a publié des traductions françaises de plusieurs écrits et morceaux d'ouvrages d'auteurs grecs, parmi lesquels nous citerons : *Le Timée de Platon et les trois Olynthiaques de Démosthène*; Paris, 1551, in-4°; — *Le Phédon de Platon et le dixième livre de la République*; Paris, 1553, in-4°; — *Les premier, second et dixième livres de la République de Platon*; Paris, 1555, in-4°; — *Le Sympos de Platon, avec trois livres de commentaires*; Paris, 1559 et 1581, in-4°; — *Traité d'Aristote sur les changements des états avec commentaires*; Paris, 1566, in-8°; — *Les Politiques d'Aristote avec expositions prises des meilleurs auteurs, éclaircies par innumérables exemples des plus illustres royaumes*; Paris, 1568, in-4°; *ibid.*, 1576 et 1600, in-fol.; — *Trois Olynthiaques et quatre Philippiques de Démosthène*; Paris, 1575, in-4°. E. G.

Sévérole de Sainte-Marthe, *Biogla.* — Teissier, *Éloges*, t. II. — Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques Françaises.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIX.

**LE ROY (Adrien)**, luthiste et compositeur français du seizième siècle, créa à Paris, vers 1550, une des plus célèbres imprimeries de musique de cette époque, et dans laquelle il employa les premiers caractères gravés et fondus, en 1540, par Guillaume Le Bé (1). Ayant épousé, en 1551, la sœur de Robert Ballard, il s'associa à son beau-frère, qui, à l'aide de ses protecteurs à la cour, obtint pour la nouvelle société des lettres patentes de Henri II, datées du 16 février 1552, qui lui conféraient le privilège de seul imprimeur de musique de la chambre, chapelle et menus plaisirs du roi. Excellent musicien, Adrien Le Roy, justement estimé de ses confrères était en relation avec les plus célèbres artistes étrangers de son temps; ce fut chez lui que Roland de Lassus demeura pendant son séjour à Paris, en 1571. Parmi les nombreux ouvrages publiés par Adrien Le Roy et Robert Ballard, on trouve vingt livres de *Chansons nouvellement composées en musique à quatre parties par bons et excellents musiciens*; ces recueils contiennent plusieurs morceaux d'Adrien Le Roy; on cite comme un des meilleurs sa chanson *En un chasteau*, que renferme le septième livre. On connaît aussi de ce musicien deux ouvrages ayant pour titre, le premier, *Instruction de partir toute musique des huit divers tons en tablature de luth*; Paris, 1557; le second, *Briefve et facile Instruction pour apprendre la tablature, à bien accorder, conduire et disposer la main sur*

(1) Adrien Le Roy ne fut pas, comme le dit De La Borde, dans son *Essai sur la Musique*, le premier qui eut une imprimerie de musique en France. Plus de vingt-cinq ans auparavant, Pierre Attaignant avait déjà formé un établissement de ce genre à Paris.

la *guiterne*; Paris, 1578. Depuis 1551 jusqu'en 1588, toutes les publications faites par la maison Adrien Le Roy et Robert Ballard portent sur leurs titres les noms de ces deux éditeurs; mais à partir de cette dernière époque le nom de Robert Ballard figure seul, ce qui fait supposer que Adrien Le Roy serait mort à la fin de 1588 ou au commencement de l'année suivante.

Dieudonné DERNÉ-BARON.

De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Anders, *Revue Musicale de Paris*, numéro du 17 septembre 1831. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

LE ROY (*Toussaint*), poète français, né au Mans, vers le milieu du seizième siècle, mort vers 1612. Il était chanoine à la cathédrale du Mans. C'est un de ces féconds auteurs de noëls, que La Croix du Maine a pris soin de recommander à la postérité. On a de lui : *Noëls et Cantiques sur la Nativité de Jésus-Christ*; Le Mans, 1579, in-8°; — *Cantiques et Noëls nouveaux*; Le Mans, 1605, in-8°; — *Noëls nouveaux pour cette présente année*, 1608; Le Mans, in-8°; — *Noëls nouveaux pour cette présente année*, 1611; Le Mans, in-8°; — *Noëls nouveaux*; Le Mans, 1615 et 1624. Nous avons lu quelques recueils de Toussaint Roy. Ce n'était pas assurément un des plus méchants poètes de son temps. B. H.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — B. Hanréau, *Histoire Litt. du Maine*, t. I, p. 187.

LE ROY (*Jacques*, baron), historien belge, né à Bruxelles, le 29 octobre 1633, mort à Lierre en Brabant, le 7 octobre 1719. Sa famille, d'origine française, avait suivi Philippe le Bon, duc de Bourgogne, lorsque ce prince fixa sa résidence dans les Pays-Bas, au quinzième siècle. Le Roy fit ses études aux plus célèbres universités de l'Europe, et, de retour dans sa patrie, il succéda à son père dans la place de membre du conseil des finances, à laquelle il réunit bientôt celle de surintendant du commerce. Il fut envoyé en Espagne par le marquis de Caracene, gouverneur des Pays-Bas, pour rendre compte au roi Philippe IV de la situation de ces provinces. Dans la suite, croyant avoir à se plaindre du nouveau gouverneur, le marquis de Castel-Rodrigo, il se démit de ses emplois, et se retira près d'Anvers, dans une de ses terres, où il consacra tous ses moments à l'étude de l'histoire de la Belgique. Il réunit de nombreux documents, qu'il utilisa dans diverses publications, et se ruina en faisant imprimer des livres en grand format et remplis de superbes gravures.

Ses principaux ouvrages sont : *Notitia marchionatus Sacri Romani imperii, hoc est, urbis et agri Antverpiensis, oppidorum*, etc.; Amsterdam, 1678, in-fol. : les tables alphabétiques de ce livre, l'un des plus rares et des plus recherchés de Le Roy, ont été publiées à La Haye et à Bruxelles; 1781, in-fol.; — *Topographia historica Gallo-Brabantica*; Amsterdam, 1692, in-fol.; — *Castella et Prætorium nobilium Brabantia*, etc.; Anvers, 1694, in-fol., rare;

*ibid.*, 1697, in-fol.; — *L'Érection de toutes les terres, seigneuries et familles titrées du Brabant, prouvée par des extraits des lettres patentes, tirés des originaux*; Leyde, 1699, in-fol.; Amsterdam, 1706, in-fol.; — *Institution de la Chambre des Comptes du Roi en Brabant à Bruxelles*, etc.; Bruxelles, 1716, petit in-8°; — *Le grand Théâtre profane du duché de Brabant... à quoi l'on a ajouté la Description topographique et historique du Brabant wallon*; La Haye, 1730, in-fol. Le Roy a édité : *Chronicon Baluini Avennensis*; Anvers, 1693, in-fol., très-rare. Dom Luc d'Achery avait déjà, d'après un manuscrit de Du Cange, inséré au tome VII de son *Spicilege*, des généalogies extraites de la *Chronique* de Baudouin d'Avènes, qui commence à Charles de Lorraine, frère de roi Lothaire, et finit à l'an 1289. E. R.

Nicéron, *Mémoires*. — De Reiffenberg, *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, introduction, pag. 2. — *Catalogue des livres de M. de la Serme Sander*.

LE ROY (*Antoine*), littérateur français, né à La Ferté-Bernard, mort durant le dix-septième siècle, à une date incertaine. Il fut tour à tour curé de La Chapelle du Bois, près de La Ferté, chanoine de l'église du Mans, licencié en droit, et régent de philosophie au collège d'Harcourt. On a de lui : *Romanus S. Petri, apostolorum principis, in Vaticano basilicæ panegyricus*; Le Mans, 1621, in-4°; — *Discours funèbre sur le trépas de Charlotte-Anne de Bourbon*; Le Mans, 1623, in-8°; — *Floretum Philosophicum, seu ludus Mendonianus in terminis totius philosophiæ*; Paris, 1649, in-4°; bizarre apologie de Rabelais. Rabelais était l'écrivain préféré, presque l'idole d'Antoine Leroy. Il a écrit encore en son honneur *Elogia Rabelaisiana*, en six livres, ouvrage inédit, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque impériale, num. 8704 de l'anc. fonds. B. H.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — B. Hanréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 172.

LE ROY D'ÉGUILLY (*Jérôme*), poète français, né à Orléans, mort en 1760. Il fit ses études chez les jésuites, et devint précepteur des enfants de l'intendant du Bourbonnais. On a de lui : *Les Anglais vaincus*, poème à l'occasion de la bataille de Fontenoy; Paris, 1744; — *Augustin*, poème en cinq chants; 1746; — *des Odes*, des traductions, des pièces fugitives, etc. E. D.—s.

C. Brainne, dans *Les Hommes illustres de l'Orléans*, t. 1<sup>er</sup>, p. 175.

LE ROY (*Daniel*), prédicateur protestant et hébraïsant hollandais, né à Middelbourg, le 8 octobre 1661, mort à Rotterdam, le 11 mai 1722. Il exerça le ministère évangélique successivement à Kœgh, à Nimègue, puis à Rotterdam. Parmi ses nombreux écrits, composés tous en hollandais, on remarque : *Antiquitas judaïques, ou abrégé de la croyance et de la religion des juifs*, tiré de leur loi orale et de leur *Talmud*; Rotterdam, 1720, in-12; — *Or-*

*deekundige Aanmerkingen*, etc. (Remarques critiques sur les Danses des anciens et des modernes); Rotterdam, 1722, in-12; — beaucoup de sermons. A. L.

La Rue, *Coletterd Zeland*, p. 87-89. — Paquet, *Mém. pour servir à l'Hist. litt. des Pays-Bas*, t. VII, p. 216-220. — Haag frères, *La France Protestante*.

**LEROY (Julien)**, célèbre horloger français, né à Tours, en 1686, et mort à Paris, en 1759. Il vint fort jeune à Paris, pour apprendre l'état où il devait bientôt se distinguer. Les Anglais avaient alors une supériorité incontestable dans l'horlogerie; Leroy voulut lutter avec eux, et ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à les surpasser. Guidé par les expériences de Newton sur les fluides, il imagina de fixer l'huile sur les pivots des roues ou sur le balancier des montres; par cette idée ingénieuse, il diminua beaucoup l'usure et le frottement des pièces. D'un autre côté, il trouva le moyen de réduire le volume des montres à répétition en augmentant la solidité des ressorts, sans cependant nuire à la précision de leur marche. En 1720 il présenta à l'Académie des Sciences une pendule garnie d'un cadran mobile qui indiquait le temps vrai, le lever du soleil et la déclinaison. Ces travaux fixèrent l'attention de toute l'Europe sur lui. Cependant personne n'était plus modeste que Leroy; il savait rendre justice au mérite de ses rivaux. Graham, un des fameux horlogers d'Angleterre, avait toute son estime. En 1728 il fit venir une de ses montres à cylindre, la première qu'on ait vue en France. Graham l'appréciait pas moins bien l'extrême habileté de l'artiste. On rapporte qu'un jour ayant eu sous la main une des montres de Leroy, il s'écria, après l'avoir examinée: « Je voudrais être plus eune, je pourrais en faire sur ce modèle. » Les perfectionnements que Leroy apporta dans l'horlogerie furent adoptés partout, et son nom remplaça sur les montres de Genève ceux des artistes anglais. C'est à cette occasion que Voltaire disait à l'un des fils de cet habile horloger, quelque temps après la bataille de Fontenoy: « Le maréchal de Saxe et votre père ont battu les Anglais ». Depuis 1739 Leroy était l'horloger du roi, et à ce titre il était logé au Louvre. On a de lui: *Nouvelle Manière de construire es grosses horloges*; dans le *Mercur* de juin 1732; — *Mémoire sur un moyen de faire marquer et sonner le temps vrai aux horloges publiques*; *ibid.*, septembre 1734; — *Usage d'un nouveau cadran universel à boussole et propre à tracer des méridiennes*; Paris, 1734. Ce cadran présente plusieurs avantages sur ceux de Butterfield; — *Règle artificielle des temps* par H. Sully avec notes de Leroy; 1737, in-12; — *Lettre en réponse à la critique que l'hiout avait faite d'une horloge établie sur es ordres de Leroy pour les missions étrangères*; dans les *Mém. de Trévoux*, mars 1742.

JACOB.

*Éloge de J. Leroy*; dans les *Étrennes chronométriques*

publiées par son fils, en 1760. — *Encyclopédie du dix-huitième siècle*.

**LEROY (Pierre)**, fils aîné du précédent, horloger, né à Paris, en 1717, et mort en 1785, à Vitry près Paris. En 1763 il présenta à l'Académie des Sciences une montre marine, dont le marquis de Courtanvaux, accompagné de Peingre et Messier, fit l'essai sur une frégate légère qu'il avait fait construire à ses frais, et qui navigua pendant quarante-cinq jours dans les eaux de la Manche et la mer de Hollande. Par cette épreuve on constata qu'une des montres ne s'écartait écartée que de sept minutes et l'autre de trente-huit minutes du mouvement à terre. L'année suivante Cassini répéta l'expérience, et dans un trajet de quarante jours il remarqua qu'une de ces montres n'avait donné qu'une erreur d'un  $1/8^{\circ}$  de degré sur la longitude. L'Académie récompensa Leroy en lui décernant le double prix proposé pour la meilleure manière de mesurer le temps sur la mer. Peu après Leroy trouva l'isochronisme du ressort spiral, que lui disputa, il est vrai, Berthoud. D'autres inventions non moins importantes publiées dans le tome VII du *Recueil des Machines* de l'Académie avaient déjà attiré sur lui l'attention, telles que la pendule à sonnerie à une seule roue, un échappement à détente, etc. Ses écrits sont: *Mémoire pour les Horlogers de Paris*; 1750, in-4°. L'auteur attaque le privilège accordé à de Rivaz pour les pendules de son invention; il cherche à prouver qu'elles ne sont pas supérieures aux ouvrages du même genre exécutés par les ouvriers de Paris. Rivaz répondit à son tour à cette critique; on en trouve même un extrait dans les *Mém. de Trévoux*, juin 1752; — *Lettre sur la construction d'une montre présentée, le 18 août 1751, à l'Acad. des Sc.*; dans les *Mém. de Trévoux*, juin 1752; — *Étrennes chronométriques pour l'année 1760*; Paris, in-12. Cet ouvrage, publié sous la forme d'un almanach, est partagé en huit parties, dans lesquelles il traite des divisions naturelles du temps, de ses divisions artificielles et du calendrier, des instruments propres à mesurer le temps et de leurs usages, etc., enfin des progrès de l'horlogerie au dix-huitième siècle. On trouve dans cette seconde partie l'éloge de Julien Leroy. Cet ouvrage est rare; il a été réédité avec des additions indispensables en 1811, par Antide Janvier; — *Exposé succinct des travaux de Harrison et de Leroy dans la recherche des longitudes en mer, et des épreuves faites de leurs ouvrages*; Paris, 1767, in-4°. C'est contre cet ouvrage que Fleurieu s'est élevé dans un écrit intitulé: *Examen critique d'un mémoire publié par M. Leroy sur l'épreuve des horloges propres à déterminer les longitudes en mer et sur le principe de leur construction*; — *Mémoire sur la meilleure manière de mesurer le temps en mer*, imprimé à la suite du *Voyage de Cassini*; — *Précis des recherches faites en*

France depuis 1730, pour la détermination des longitudes en mer par la mesure artificielle du temps; Paris, 1773 et 1776, in-4°; — *Lettre à M. de Marijets sur la nature, la propriété et la propagation de la lumière, sur la cause de la rotation des planètes, sur la durée du jour, etc.*; Paris, 1785, in-8°.

JACOB.

Recueil des Machines de l'Acad. — *Mém. de Trévoux.*

LEROY (Jean-Baptiste), physicien français, né à Paris, frère du précédent, mort le 20 janvier 1800. Membre de l'Académie des Sciences depuis 1751, il s'est occupé principalement d'électricité. C'est lui qui inventa la première machine électrique positive et négative dont on ait fait usage. Il a perfectionné les paratonnerres et les aréomètres. Il travailla aussi à l'*Histoire de l'Académie des Sciences* pour les années 1757, 1758, 1759 et 1760. De 1761 jusqu'à sa fin il n'a cessé d'écrire des mémoires qui ont été publiés dans les recueils de l'Académie et dans le *Journal de Physique*.

Parmi les principaux mémoires de Leroy on remarque : *Mémoire sur l'Électricité*; 1753 : l'auteur démontre qu'il y a deux espèces d'électricités, l'une produite par la condensation du fluide électrique, et l'autre par sa raréfaction; — *Mémoire où l'on rend compte des tentatives faites pour guérir plusieurs maladies par l'électricité*; — *Sur l'Électricité résineuse, où l'on montre qu'elle est réellement distincte de l'électricité vitrée (Sav. étrang., t. III, 1760)*; — *Sur la Différence des Distances auxquelles partent les étincelles entre deux corps métalliques de figures différentes (Mém. de l'Acad. des Sc., 1764)*; — *Sur les Verges ou Barres métalliques destinées à garantir les édifices des effets de la foudre*; — *Réflexions sur les Aréomètres, avec la Description d'aréomètres d'argent, destinés à déterminer les densités de l'alcool et des eaux-de-vie, etc. (ibid., 1770)*; — *Sur une Machine électrique d'une espèce nouvelle (ib., 1772)*; — *Sur la Forme des Barres métalliques destinées à préserver les édifices des effets de la foudre (1773)*; — *Sur les Prisons*; 1780; — *Sur quelques Moyens de renouveler l'air, et sur leur application (1780)*; — *Sur une Machine électrique qu'on peut regarder comme une pompe à feu électrique, etc.*; 1783; — *Précis d'un ouvrage sur les hôpitaux sous le rapport hygiénique*; 1787; — *Sur un Voyage fait dans les ports de guerre de l'Océan, pour y établir des paratonnerres*; 1787; — *Sur la Nécessité et les Moyens d'armer les édifices de paratonnerres (1799)*. J—A.

Leroy de Geneva, *Éloge de Jean-Baptiste Leroy, aa. ix.*

LEROY (Charles), frère du précédent, médecin et physiologiste français, né à Paris, en 1726, et mort dans cette même ville, le 12 décembre 1779. Après avoir pris ses grades en médecine, il fit un

voyage en Italie, où il observa les phénomènes d'apoplexie dus au dégagement de l'acide carbonique qui s'échappe de la grotte de Chien, près de Naples. Il chercha aussi à expliquer la phosphorescence des eaux de la Méditerranée. De retour à Paris, il communiqua à l'Académie un grand nombre de ses observations, et devint professeur à Montpellier. Il traita le premier des cas eous de la suspension de l'eau dans l'atmosphère, de l'analyse de plusieurs eaux minérales naturelles et des procédés propres à la fabrication des eaux sulfureuses artificielles. Il s'occupa aussi de la respiration des tortues, de la structure de l'organe de Foies, etc. Sa connaissance profonde des doctrines des anciens lui permettait de discerner ce qui pouvait être accepté ou rejeté; il s'opposa un des premiers à la propagation de la théorie des jours critiques. En 1777 il vint à fines à Paris, où il acquit une grande renommée comme physicien. Parmi ses écrits on remarque : *Mémoires et Observations de Médecine*; première partie, sur les fièvres aiguës; Paris, 1764, 1784, in-8°. Seconde partie : *Des Progrès de maladies aiguës*; Paris, 1776, in-8°; — *Mélanges de Physique, de Chimie et de Médecine*; Paris, 1771, in-8°; — *Questions Chimiques pro cathedra vacante per obitum D. Serenus*; 1762, in-4°; — *Tentamen medicum de Purgantibus*; Montpellier, 1762. J—A.

*Éloge de Ch. Leroy par De Raffet à Montpellier, par Vie-d'Azir à Paris et par Castillon dans le *Moniteur* de 1782.*

LEROY (Jean-David), frère des précédents, architecte français, né à Paris, en 1726, et mort le 25 janvier 1803. Il se livra de bonne heure à l'architecture, et pour en étudier avec facilité les plus beaux modèles, il se rendit en Grèce. En 1756, sous le titre de *Ruines des plus beaux Monuments de la Grèce* (in-fol. avec fig.), il publia le résultat de ses recherches. Les principes sages et sévères qu'il développa, après quelques légères modifications dans la forme, firent disparaître des écoles le mauvais goût introduit par les Daviler et les Moppend. On ne parla plus que des modèles de la Grèce. Pendant quarante ans il donna comme professeur attaché à l'Académie d'Architecture des leçons qui achevèrent la révolution dans l'architecture, que son livre avait commencée. Sans jamais renoncer à l'étude des beaux-arts, il fit aussi quelques tentatives, quoique infructueuses, pour construire sur la Seine des bateaux insubmersibles. Il avait été membre de l'Académie des Inscriptions et de celle de Beaux-Arts. A sa mort une médaille en sa honneur fut frappée par ses élèves; elle portait d'un côté son effigie et de l'autre une colonne dorique surmontée de l'oiseau de Minerve. Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Histoire et la disposition et des formes différentes que les chrétiens ont données à leurs Temples*; 1764, in-8°; traduite en allemand, avec les remarques de l'abbé Laugier sur l'architecture.

1778, in-8°; — *Observations sur les Edifices des anciens peuples*; Amsterdam et Paris, 1767, in-8°; — *La Marine des anciens peuples expliquée et considérée par rapport aux lumières qu'on peut en tirer pour perfectionner la Marine moderne*; in-8°, fig., 1777; — *Les Navires des anciens considérés par rapport à leurs voiles et à l'usage qu'on pourrait en faire dans notre marine*; 1783, in-8°; — *Recherches sur le Vaisseau long des anciens, sur les voiles latines, et sur les moyens de diminuer les dangers que courent les navigateurs*; 1785, in-8°; — *Mémoire sur les travaux qui ont rapport à l'exploitation de la matière dans les Pyrénées*; in-4°, 1773 et 1776; — *Canaux de la Manche à Paris, pour ouvrir deux débouchés à la mer, et faire de la capitale une ville maritime, etc.*; in-8°; — *Nouvelle Volure proposée pour les vaisseaux de toutes grandeurs, et particulièrement pour ceux qui seraient employés au commerce, etc.*; 1800, in-8°.

JACOB.

Gabet, *Dict. des Artistes*.

LEROY (Charles-François-Antoine), mathématicien français, né vers 1780, mort à Paris, le 23 février 1854. Chargé en 1810 des fonctions de maître de conférences de mathématiques à l'école Normale, il fut plusieurs fois chargé des cours de mécanique et d'astronomie à la faculté des sciences, et pendant trente-cinq ans il professa à l'École Polytechnique le cours de géométrie descriptive et de ses principales applications. On a de lui : *Analyse appliquée à la géométrie des trois dimensions, comprenant les surfaces du second degré, avec la théorie générale des surfaces courbes et des lignes à double courbure*; Paris, 1829, 1826, 1843, in-8°; — *Traité de Géométrie descriptive*; Paris, 1842, 2 vol. in-4°; — *Traité de Stéréotomie*; Paris, 1844, in-4°, avec atlas; — des articles dans les *Annales de Mathématiques* et la *Journal de l'École Polytechnique*.

J. V.

S. de Saey, *Journal des Débats* du 17 mars 1854. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LEROY (Louis-Joseph), graveur et peintre français, né à Paris, en 1812. Il entra à l'âge de seize ans au dépôt de la guerre, comme graveur attaché à la carte de France. Resté orphelin à dix-huit ans, et entraîné par son goût pour la gravure et la peinture de paysage, il se livra avec ardeur au travail, et exposa au salon de 1839 plusieurs eaux-fortes dont l'une, *La Cascade de la Vernière* (Mont-Dore), lui valut la médaille d'or; il exposa au même salon un *Sermon sur la Tempérance*, tableau qui s'est fait remarquer par l'originalité et l'esprit de la composition, et dont l'auteur fit lui-même la gravure. Depuis lors son nom a figuré, comme peintre ou comme graveur, au titre de toutes les expositions. On cite notamment, parmi ses pro-

ductions, plusieurs grandes eaux-fortes, telles que : *Un Ravin dans le Cantal*, *Une Avalure dans la baie des Trépassés*, *La Grotte de la Mer sauvage* (Belle-Isle); cette dernière, qui est très-estimée, a valu à l'artiste une mention honorable en 1854. M. Leroy s'est fait connaître aussi, dans le monde littéraire, par une comédie en trois actes et en prose, *La Conquête de ma femme*, représentée, au mois d'avril 1854, sur le théâtre de l'Odéon, et par des proverbes de société qui ont eu du succès. Il a travaillé au journal *L'Artiste*, pour lequel il a écrit une critique d'art et gravé plusieurs eaux-fortes. D. D. B.

Renseignements particuliers.

LEROY (Pierre), écrivain français, vivait à la fin du seizième siècle. Il fut chanoine de la cathédrale de Rouen, et remplit plus tard auprès du jeune cardinal de Bourbon les fonctions d'aumônier. Il est l'auteur de la première partie de la *Satyre Ménippée*, comprenant la *Vertu du catholicon d'Espagne*, la *Procession de la Ligue*, et les *Pièces de tapisseries dont la salle des états fut tendue*. Personne avant lui n'avait encore usé de l'ironie pour démaquiller les projets d'usurpation de Philippe II et de Mayenne; il le fit avec courage et esprit. Mais son pamphlet, qui parut au mois de février ou de mars 1593, ne pouvait avoir d'effet sur les masses, parce qu'il se composait principalement d'allusions aux événements de la Ligue, souvent inconnus du peuple. « Presque rien n'était en action, dit M. Poisson, rien en discours; on ne trouvait dans l'écrit ni peintures animées, ni discussions vigoureuses sur les questions de droit public; l'ouvrage manquait donc à la fois de ce qui frappe et entraîne les esprits et de ce que produisent les convictions arrêtées, les résolutions graves et fortes. Mais l'impétueux ouvrage était un excellent prologue à un drame dont l'idée première était donnée; de plus l'auteur, par la description de sa salle des états, avait, comme le dit de Thou, dressé le théâtre. Il s'agissait maintenant de remplir la scène, d'y attirer comme personnages devant y jouer un rôle les chefs et les peuples de la Ligue, et par l'instructif spectacle de leurs actes, d'éclairer la nation et de la conduire à des résolutions d'accord avec l'intérêt et le salut publics. C'est ce qu'entreprit Pierre Pithou, en associant à son travail Gillot, Rapin, Chrétien et Passerat. » (Pour de plus amples détails sur la *Satyre Ménippée*, ses éditions, etc. Voy. PIERRE PITHOU).

De Thou, *Historia*, liv. CV, § 18. — Labitte, *Les Auteurs de la Ménippée* (en tête de l'édition de la *Ménippée*, donnée en 1846, par Labitte). — Poisson, *Histoire du règne d'Henri IV*, t. II, p. 693.

LEROY (Jean-Jacques-Sébastien), ingénieur français, d'origine suisse, né à Paris, le 15 septembre 1747, mort dans la même ville, le 17 février 1826. D'abord ingénieur des constructions navales, il fut chargé en 1766 de former aux Pyrénées un établissement pour l'exploitation des Pines des-



tinés aux mâtures des vaisseaux ; il passa ensuite en Corse, dirigea de nombreuses constructions à Lorient, et fit deux campagnes en 1778 et 1779. En 1784 il fut envoyé par le gouvernement à Constantinople pour y diriger les constructions navales de l'Empire Ottoman. Il rentra en France six ans après, et fut nommé en 1792 sous-chef d'administration pour les constructions navales. Arrêté pendant la terreur, il fut chargé des constructions maritimes à Toulon, après la prise de cette ville : il changea alors son nom en celui d'Abauzir. Inspecteur en 1795, commissaire principal de la marine au Havre l'année suivante, ordonnateur des côtes de la Méditerranée en 1798, il fit partie de l'expédition d'Égypte, où il remplit les fonctions de préfet maritime. Rentré en France en 1801, il passa au ministère des affaires étrangères, devint commissaire à Cadix, puis consul général à Hambourg. Il quitta cette ville en 1813, et reçut la mission d'aller acheter des bois de marine à Copenhague. Admis à la retraite en 1814, il ne fut pas remboursé des énormes avances qu'il avait faites, et quoique réduit à sa pension, il se livra à une foule d'actes de bienfaisance. J. V.

De Gerardo, *Notice biographique sur M. Le Roy*; dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement*, n° CCL. — *Documents particuliers*.

**LEROY (Aimé-Nicolas)**, littérateur français, né à Valenciennes, le 11 février 1793, mort dans la même ville, le 21 mars 1848. Il étudia le droit, et se fit le 30 juillet 1815 recevoir avocat au barreau de Douai. Grand amateur de livres, il forma une Bibliothèque riche en curiosités (1). En décembre 1821, il fonda l'*Écho de la Frontière*, et en 1829 un ouvrage périodique, sous le titre d'*Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, et fut nommé, en 1831, conservateur de la bibliothèque de Valenciennes, qu'il augmenta considérablement. On a de lui : *Molière et les deux Thalie*; 1811, in-8°; — *Promenades au cimetière de Valenciennes*; 1828, in-12; — *La Légende de sainte Aldégonde, patronne de Maubeuge*; 1830, in-8°; — *Le Barbet et le Dogue* (en vers); 1831, in-8°.

G. DE F.

*Archives du nord de la France*, t. VI, nouvelle série.

\* **LEROY (Jean-Baptiste-Onésime)**, littérateur français, frère aîné du précédent, né à Valenciennes, en 1788. Il était si maladif qu'on dut le laisser jusqu'à douze ans à la campagne. Il n'en revint que pour commencer des études solides, qu'il acheva à Paris, où il fit son droit. Forcé par raison de santé de revenir dans sa famille; il y traduisit l'*Atululaire* de Plaute, d'où il tira *Le Méfiant*, comédie en cinq actes et en

vers, qu'il fit jouer à l'Odéon à la fin de 1813, et qu'il dédia à son maître Gueroalt. M. O. Leroy, abordant alors un des premiers la comédie politique, fit, avec Bert, *L'Esprit de Parti*, qui fut battu par tous les partis à l'Odéon, en 1817. Deux ans après, M. O. Leroy donna au Théâtre-Français *L'Irrésolu*, petite comédie qui eut un grand succès, et a été citée comme un modèle de dialogue. Là l'auteur parut s'être inspiré de quelques vers d'Horace et de Froissart. *Les deux Candidats* parurent en 1821 à l'Odéon; mais la pièce fut défendue à la 27<sup>e</sup> représentation, par suite d'une indiscrette allusion d'un acteur qui avait pris le costume et les ailes de pigeon d'un grand personnage. On offrit une indemnité à l'auteur, qui la refusa, disant qu'il n'y avait dans son affaire « qu'une maladresse de coiffeur et quelques coups de peigne impolitiquement donnés ». La même année, M. O. Leroy refit, d'après Montfleury, *La Femme juge et partie*; sa pièce obtint un brillant succès, qui s'est soutenu jusqu'à nos jours. Il la retira pourtant du répertoire en 1856, ce qui déplut et l'empêcha de faire jouer son *Caton le Censeur*, comédie en cinq actes et en vers avec un prologue. Les mystères et l'origine de notre théâtre ont aussi vivement occupé M. O. Leroy, qui a fait paraître : *Les Époques de l'histoire de France en rapport avec le théâtre français*, ouvrage reproduit et complété sous le titre d'*Histoire comparée du théâtre et des mœurs en France dès la formation du langage*; Paris, 1844, in-8°. Ses *Études sur les Mystères, monuments historiques et religieux, la plupart inconnus, et sur les manuscrits de Gerson*, Paris, 1838, in-8°, obtinrent de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un des prix destinés aux ouvrages relatifs aux antiquités nationales. Déjà les *Études* de M. O. Leroy sur la personne et les divers écrits de Ducis, avaient été couronnées par l'Académie Française. La découverte d'un manuscrit de *L'internelle Consolation* mêlé à des sermons de Gerson provenant des ducs de Bourgogne, et trouvé à Valenciennes, dans la bibliothèque qu'administrerait son frère, parut à M. O. Leroy un titre si puissant en faveur du fameux chancelier de Paris comme auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'il devint un des plus ardens champions de cette cause; il a fait paraître sur cette question : *Cornille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ*; Valenciennes et Paris, 1841, in-8°; et *Gerson, auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, monument à Lyon; étrange découvert de M. T...*; Paris, 1845, in-8°. M. O. Leroy a en outre donné dans le *Livre des Cent et un* : *Un Parisien à quinze cents pieds sous terre*, description pittoresque des mines d'Anzin et des mœurs des mineurs. *L'Encyclopédie des Gens du Monde* lui doit plusieurs articles. Grâce au prix décerné par l'A-

(1) On rapporte que présent à l'embaumement du corps de Deille, il parvint à détacher deux fragments de l'épiderme qu'il fit mettre dans la reliure d'un exemplaire des *Géorgiques* de Virgile, traduites par Deille.

cadémie Française à son volume sur l'*Imitation de Corneille et les manuscrits de Gerson*, M. O. Leroy a fondé dans l'arrondissement de Valenciennes une bibliothèque de prêt gratuit qui depuis 1842 fonctionne d'une manière utile. En 1849, il obtint plus de 50,000 voix dans le département du Nord, comme candidat à l'Assemblée nationale. Il a demandé à plusieurs reprises dans les journaux de son pays l'établissement dans les mines des lampes de Davy, qui dans certaines circonstances peuvent préserver la vie des mineurs, l'augmentation du salaire des ouvriers, et la récompense qui lui semble due à un courageux écluseur méconnu. Un Anglais qu'il ne connaissait pas, Spencer Smith, s'engoua si bien du livre de M. O. Leroy sur *Corneille et Gerson*, qu'il fit imprimer, sous le titre de *Collectanea Gersontiana* (Caen, 1842, 1848), la collection de tous les articles publiés en France et à l'étranger sur cet ouvrage. L. L.—r.

Arnauld, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Quérard, La France Littéraire.* — Raynaud, dans le *Journal des Savants*, mars 1834. — Daubou, dans le même recueil, juin 1837. — Villemain, dans le même recueil, avril 1838. — Patin, dans le même recueil, septembre 1842. — Dinaux, *Archives du Nord.* — Feytaud, *Biogr. Valenciennais*, 1839. — Th. Louise et Gar, *Revue du Nord*, 1859.

**LEROY DE SAINT-ARNAUD** (*Arnaud-Jacques*), maréchal de France, né à Paris, le 20 août 1801, mort le 29 septembre 1854, à bord du *Berthollet*. Il entra au service le 19 décembre 1816, dans la 2<sup>e</sup> compagnie des gardes du corps, commandée par le duc de Grammont, passa sous-lieutenant dans la légion Corse, et servit ensuite dans celle des Bouches-du-Rhône et dans la 49<sup>e</sup> de ligne. Il avait quitté le service depuis quelques années lorsqu'il le reprit, le 22 février 1831; il fut nommé lieutenant dans le 64<sup>e</sup> de ligne, le 9 décembre suivant, prit une part active à la guerre de la Vendée, et devint officier d'ordonnance du général Bugeaud, qu'il suivit à Maye. Là, ses bonnes manières lui acquirent estime affectueuse de la duchesse de Berry,endant toute la durée de la mission délicate et difficile qu'il eut à remplir auprès d'elle. Entré ans la légion étrangère, il devint capitaine le 15 oût 1837, et gagna à l'assaut de Constantine a croix de la Légion d'Honneur. Dès cette époque le nom de Saint-Arnaud se trouve lié à tous s faits d'armes de l'armée d'Afrique. Chef de atillon au 18<sup>e</sup> léger le 25 août 1840, il passa u de temps après, avec le même grade, dans égiment des zouaves, se signala dans les ux expéditions de 1840 et 1841, fut promu eutenant-colonel du 53<sup>e</sup> de ligne le 25 mars 342, et se distingua au blocus de Milianah. levé au grade de colonel du 53<sup>e</sup>, le 1<sup>er</sup> octobre 344, il fut appelé au commandement de la ubdivision d'Orléansville. Pendant la levée de ouvriers dirigée par Bou-Maza, le colonel Saint-Arud se signala à la tête de la colonne placée us ses ordres, soumit le Dahra, fit Bou-Maza

prisonnier, prit une part glorieuse à la guerre dans l'Ouarensenis, et fut promu commandeur de la Légion d'Honneur après cette brillante campagne. Nommé au grade de maréchal de camp le 3 novembre 1847, et mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, il passa au commandement de la subdivision de Mostaganem, puis de la subdivision d'Alger en 1849. En 1851 il eut le commandement en chef des nouvelles opérations militaires dirigées contre les Kabyles, tribus qui entretenaient dans leurs montagnes, presque inaccessibles, un état perpétuel de guerre. Après une série de combats sanglants, la colonne expéditionnaire parvint à vaincre les tribus insoumises. Ce succès valut à Leroy de Saint-Arnaud, le 10 juillet 1851, le brevet de général de division. Appelé le 26 du même mois au commandement de la 2<sup>e</sup> division de l'armée de Paris, il reçut le portefeuille de la guerre le 26 octobre suivant, et prêta son concours énergique au prince président dans l'acte du 2 décembre 1851, et fut nommé maréchal de France par décret du 2 décembre 1852 et grand-écuyer le 31 décembre de la même année. Au début de la guerre d'Orient, le maréchal de Saint-Arnaud, investi du commandement en chef de l'armée française, mit à la voile les 24 et 29 avril 1854, franchit les Dardanelles, et vint planter les aigles françaises à Varna et à Gallipoli; il fait ensuite voile sur les côtes de Crimée, où l'armée aborde le 14 septembre. Le 20, le maréchal, déjà atteint d'une maladie mortelle, remporta la victoire de l'Alma, qui couronne si glorieusement sa vie militaire. Le maréchal Leroy de Saint-Arnaud ne fut pas moins bon administrateur qu'habile général. Les principaux actes de son ministère peuvent se résumer ainsi : reconstitution du cadre de l'état-major général de l'armée; augmentation de la solde des sous-officiers de toutes armes; amélioration du pain du soldat; réorganisation de la gendarmerie, de l'artillerie, du corps de santé de l'armée de terre, de l'École Polytechnique, du Prytanée impérial, de La Flèche et de l'école de cavalerie. On a du maréchal Leroy de Saint-Arnaud des *Lettres*, remarquables par l'originalité des aperçus et des jugements qu'elles contiennent sur plusieurs sujets de l'histoire contemporaine. SIGARD.

*Biographie des Membres du Sénat*; Paris, 1853. — *L'Expédition de Crimée*, baron de Bazancourt.

**LEROY D'ÉTIOLLES** (*Jean-Jacques-Joseph*), chirurgien français, né à Paris, le 5 avril 1798. Fils d'un ancien officier vendéen, il fit ses études au lycée Impérial, et embrassa la carrière médicale. Déjà, en 1822, deux ans avant d'être reçu docteur, il présenta à l'Académie de Chirurgie les premiers instruments à l'aide desquels on pouvait parvenir à détruire les calculs urinaires dans la vessie sans avoir recours à la taille. Cette invention lui fut disputée par MM. Amussat et Civiale. En 1825 la commission du prix Montyon de l'Académie des Scien-

ces fra ainsi les droits des trois inventeurs : « M. Civiale comme ayant pratiqué avec succès quelques-unes de ces opérations sur le vivant; Amussat pour avoir mieux fait connaître la structure de l'urètre, qui permit l'action libre des instruments; M. Leroy d'Étiolles pour les avoir imaginés, les avoir fait exécuter, et pour avoir fait connaître successivement les perfectionnements que ses essais lui ont suggérés. » L'année suivante la même commission lui accorda une récompense de 2,000 fr. pour « avoir publié en 1825 un ouvrage de lithotritie et avoir le premier, en 1822, fait connaître les instruments qu'il avait inventés ». En 1831 l'Académie lui décerna un prix de 6,000 fr. pour l'application qu'il a faite à la lithotritie de la pince à trois branches, instrument tellement essentiel que sans lui cette opération ne se serait jamais élevée au degré de perfection qu'elle a atteint. » M. Leroy d'Étiolles a aussi démontré le premier que l'insufflation du poumon, considérée comme moyen de secours à donner aux noyés et asphyxiés, était non-seulement inefficace, mais souvent nuisible et parfois mortelle. Il s'est en outre occupé du traitement des anévrysmes par oblitération de l'artère sans incision sous une double compression; de la dissolution des calculs urinaires dans la vessie; du traitement des hernies étranglées par l'électropuncture et la rotation rapide; de la résorption par l'électro-puncture des épanchements séreux dans les cavités du corps; du polype des fosses nasales; de la cure radicale des hernies par invagination de la peau sans suture. Il a inventé un nouveau tonsillotome, pour opérer la résection des amygdales, une curette articulée pour extraire les corps étrangers de l'oreille, un nouveau système de pessaire, un spéculum applicable aux déviations de l'utérus, un nouveau tire-balle, etc., etc. Ses inventions du bourrelet à réseau élastique pour les enfants et du clysoir eurent beaucoup de succès; en 1830, il proposa au comité d'artillerie un obus à mitraille, une bombe éclatant au moment du choc contre le but par un système intérieur d'amorces à percussion; un canon cannelé se chargeant par la culasse, et tirant à boulets forcés au moyen d'une couche de plomb dont le boulet est revêtu, etc. En 1830 comme en 1848, M. Leroy d'Étiolles donna tous ses soins aux blessés; en 1832, il se consacra au service des cholériques, et remplaça Récamier à l'hôtel-Dieu. Il a fait gratuitement un grand nombre d'opérations lithotriptiques dans les hôpitaux, et a offert 60,000 fr. pour la création d'un service descaleux si on voulait le confier à son fils. On a de M. Leroy d'Étiolles : *Dictionnaire de Chirurgie*, traduit de l'anglais de Cooper; Paris, 1825, in-8°; — *Sur la Taille hypogastrique*; Paris, 1828, in-8°; — *De la Lithotripse*; Paris, 1836, in-8°; — *Histoire de la Lithotritie, précédée de réflexions sur la dissolution des calculs urinaires*;

Paris, 1839, in-8°; — *Considérations anatomiques et chirurgicales sur la Prostata*; Paris, 1840, in-8°; — *Mémoire sur des moyens nouveaux de traitement des fistules vésico-vaginales*; Paris, 1842, in-8°; — *Recueil de lettres et de mémoires adressés à l'Académie des Sciences pendant les années 1842 et 1843*; Paris, 1844, in-8°; — *Crologie. Des angusties ou rétrécissements de l'urètre, etc.*; Paris, 1845, in-8°.

Son fils, M. Raoul Leroy d'Étiolles, a publié : *Des Paralysies des Membres inférieurs et Paraplégies*; Paris, 1855, in-8°. L. L.—r.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jor.* tome III, 1<sup>re</sup> partie, p. 293. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biographie et Nécol. des Hommes Marquants de la troisième siècle*, tome I, p. 90. — Fauchet, *Le Voyageur universel*, livr. de juillet 1842. — Sachalié, *Le Médecin de Paris*. — Isid. Bourdon, dans le *Dict. de la Convers.*, 309p.

LE ROYER DE LA SAUVAGÈRE. Voy. LI SAUVAGÈRE.

LE RUYT, hagiographe liégeois, du seizième siècle. Il était vicaire de la communauté des Augustins de Mont-Cornillon, et a publié l'*Histoire mémorable de sainte Julienne* (1), vierge, jadis prieure de la maison de Cornillon; la cité de Liège, à laquelle fut divinement révélée et par elle première annoncée et introduite dans l'Église de Dieu, la haute solennité du saint-sacrement de l'autel, etc.; an 1598, in-12. A. L.

Paquet, *Mém. pour servir à l'hist. lit. des Pays-Sm.* t. III, p. 212-213.

LERY ou LERI (Jean de), voyageur français, né en 1534, à Lery, près de La Marche (Bourgogne), mort à Berne, en 1611. D'après Senebier, Lery aurait rempli les fonctions de ministre de l'église de Genève dès 1555, et il aurait été envoyé, en 1556, par cette église, à Villagnon, qui lui avait demandé un ecclésiastique pour établir la religion réformée au Brésil. D'après Poupard, Lery faisait seulement ses études à l'époque où Villagnon l'emmena avec lui dans son expédition. Lery revint en France avec le ministre Pierre Richer. Aussitôt débarqué, il retourna à Genève, où il fut reçu bourgeois en 1560. Quelque temps après il fut envoyé comme pasteur à Belleville. Lorsque cette ville fut prise par les huguenots, en 1562, il fit tous ses efforts pour préserver les églises catholiques; mais il n'y put réussir. Lery retourna à Genève, sans doute après la conclusion de la paix. Au mois de novembre 1564, il fut chargé de desservir l'église de Nevers. En 1572 il était à La Charité; assista au synode de Nîmes, et se trouvait lors de la Saint-Barthélemy près de son troupeau. On perdit vingt-deux personnes. Lery se refira ensuite à Sancerre, et vit le second siège de cette ville, dont il a laissé une relation. Suivant Poupard, Lery sortit de Sancerre le 28 août, et #

(1) « Voltaire la nomme, dit Paquet. *Monasticon* n'est prendre une montagne pour une religieuse. »

retira à Blet, sous la protection d'une escorte que lui donna le chef des assiégeants; de là il gagna Berne. On a de lui : *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique, contenant la navigation et choses remarquables vues sur mer par l'auteur, le comportement de Villegaignon en ce pays-là, les mœurs et façons de vivre étranges des sauvages brésiliens, avec un colloque de leur langage; ensemble la description de plusieurs animaux, arbres, herbes et autres choses singulières et du tout inconnues par deçà, le tout recueilli sur les lieux*; La Rochelle, 1578, in-8°; Genève, 1580, 1585, 1593, 1600, 1611, in-8°; — *Histoire mémorable de la ville de Sancerris, contenant les entreprises, siège, approches, batteries, assaux et autres efforts des assiégeants; les résistances, faits magnanimes, la famine extrême et délivrance notable des assiégés. Le nombre des coups de canons par journées distingués. Les catalogues des morts et blessés à la guerre sont à la fin du livre*; 1574, in-8°; réimprimée dans les *Archives curieuses*, tome VIII; — Barbier attribue à Lery le *Discours du siège tenu devant La Charité l'an 1577*, par J. D. L., gentilhomme français; Paris, Orléans, 1577, in-8°.

L. L.—T.

Bayle, *Dict. Critique*. — La Croix du Maine, *Biblioth. française*. — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*. — P. Le Long, *Biblioth. Histor. de la France*. — Senebier, *Hist. littér. de Genève*, tome II, p. 28. — Poupard, *Histoire de Sancerris*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Haag, *La France Protestante*.

LE SAGE (Alain-Rend), célèbre romancier et poète dramatique français, né le 8 mai 1668, à Sarzeau, petite ville de la presqu'île de Rhuy, à quelques lieues de Vannes, mort à Boulogne, le 17 novembre 1747. Il était fils unique de Claude Le Sage, notaire royal, et de Jeanne Brenugat. Privé de sa mère en 1677, de son père en 1682, il hérita d'une petite fortune, qu'un oncle tuteur infidèle dissipa, dit-on, presque entièrement. Le futur auteur de *Gil Blas* fit de bonnes études chez les jésuites de Vannes. On le perd de vue au sortir du collège (vers 1686), et on ne le retrouve que six ou sept ans plus tard. On suppose que dans l'intervalle il occupa une place dans les fermes en Bretagne, qu'il en fut dépossédé à tort, et qu'il conserva de cette injustice un vif ressentiment, qui lui inspira *Turcaret*; mais tout est ici incertain : l'emploi et la disgrâce. En général les détails recueillis sur les premières années de Le Sage sont incertains et confus. Il paraît qu'il acheva ses études à Paris, où il contracta avec Danchet une amitié qui ne se démentit jamais. Vers cette époque (1693) on place l'anecdote douteuse d'une femme de qualité qui lui aurait offert sa fortune et sa main. Le Sage refusa, et quelque temps après, 17 août 1694, il épousa Marie-Elisabeth Huyard, fille d'un bourgeois de la cité, fort jolie personne qui n'avait de fortune que sa beauté. Marié à vingt-six ans,

n'exercant pas de profession lucrative (il était reçu avocat), il chercha des ressources dans la littérature, et sur le conseil de son ami Danchet, il traduisit les *Lettres* du sophiste grec Aristénète. C'était un singulier début pour un auteur si naturel. Les *Lettres* d'Aristénète sont de pures compositions de rhétorique froides, affectées et dépourvues de goût, de sentiment et d'invention; leur seul mérite consista dans une diction curieusement imitée des auteurs attiques. Cette qualité unique disparait tout à fait dans la paraphrase languissante de Le Sage. Le peu de succès de ce premier ouvrage le décida à laisser pour un temps les lettres de côté. Mais comme il ne réussit pas mieux au barreau, il le quitta également, et l'on voit qu'en 1698, sur l'acte de baptême de son second fils, il ne prend plus le titre d'avocat, et se qualifie simplement de bourgeois. Dans ces années d'obscurité et de gêne, Le Sage dut recueillir bien des observations qui enrichirent plus tard ses ouvrages, et il dut aussi pour vivre recourir à bien des expédients; mais sa vie d'alors n'a laissé que de faibles traces. Il eut le bonheur de trouver dans l'abbé de Lyonne un protecteur qui lui assura une pension de 600 livres, et, service plus essentiel, lui apprit à connaître et à goûter les beautés de la littérature espagnole. Comme essai il traduisit *Le Tratte puni* de D. Francesco de Roxas, *Don Felix de Mendocis* de Lope de Vega, et les fit paraître sans se nommer, en 1700. Plus hardi deux ans après, il donna au théâtre *Le Point d'Honneur*, traduit de Roxas. Le travers attaqué dans cette pièce était depuis longtemps passé de mode, et le public comprit à peine et ne goûta pas cette satire rétrospective des ridicules du siècle précédent. Les *Nouvelles Aventures de don Quichotte*, traduites d'Avellaneda, passèrent aussi inaperçues, et *Don César Ursin*, comédie traduite de Calderon, tomba au Théâtre-Français, le 15 mars 1707; mais le public dédommagea le traducteur malheureux en applaudissant sa petite comédie de *Crispin rival de son maître*. Les deux pièces, déjà jouées à Versailles, avaient en un sort bien différent. *Crispin* avait défilé aux courtisans, que charmait *Don César Ursin*. Le temps a confirmé le jugement du public parisien. *Crispin* est une pièce fort agréable, qui annonce que Le Sage sera bientôt, ou plutôt qu'il était déjà un des observateurs les plus vifs et des écrivains les plus naturels de la littérature française. On y remarque beaucoup de ces traits d'esprit, à la fois simples et imprévus, qui surprennent un peu, mais dont on reconnaît aussitôt la vérité. Après cette jolie pièce, Le Sage (alors âgé de près de quarante ans) était en possession de son talent. Il le prouva cette année même par son roman du *Diable boiteux*. C'est encore une imitation de l'espagnol (voy. Guevara), mais une imitation de génie. Le Sage n'emprunta à Guevara qu'un cadre heureux. Il s'appropriâ les personnages en les perfectionnant

et peignit les mœurs françaises. Le diable de Guevara est vulgaire, celui de Le Sage est excellent : « C'est un diable bonhomme, a dit M. Villemain, une nature fine et déliée, malicieuse plutôt que méchante. » Les autres figures offrent moins de relief; ce sont des esquisses légères, qui passent rapidement devant le lecteur et qui fatigueraient si le romancier moraliste n'excellait à rendre les plus fines nuances, et s'il ne faisait circuler à travers les détails si multipliés une gaieté facile. *Le Diable botteux* eut un grand succès. Il s'en fit deux éditions en un an. « On travaille à une troisième, annonçait le *Journal de Verdun* (décembre 1707); deux seigneurs de la cour mirent l'épée à la main dans la boutique de Barbin, pour avoir le dernier exemplaire de la seconde édition. » On raconte que Boileau ayant surpris *Le Diable botteux* entre les mains de son petit laquais menaça de le chasser si le livre couchait dans la maison. Walter Scott a vu dans cette anecdote un exemple des jugements rigoureux que les hommes de génie sont trop disposés à porter sur leurs contemporains. La menace de Boileau contre son petit laquais n'était qu'une boutade; mais il est certain que lui, l'ami et l'admirateur de Molière, ne rendait pas justice au plus digne héritier du grand comique français. Il est vrai que Le Sage n'avait pas encore montré tout son talent. Il le manifesta dans son *Turcaret* avec une vigueur satirique et une apreté que l'on n'attendait pas de l'indulgent et aimable auteur du *Diable botteux*. Le Sage avait vu de près ce monde des financiers où les brusques alternatives de la fortune développent les plus laides passions de l'humanité, la plate insolence, les folles prodigalités, les débauches grossières et par-dessus tout la bassesse et la friponnerie. Il eut la hardiesse de produire sur la scène ces vices ignobles et puissants. On raconte que les traitants menacés firent offrir à l'auteur cent mille livres à la condition de retirer sa pièce, et que Le Sage refusa. Voici une anecdote plus authentique, et qui témoigne chez lui d'une noble fierté. Il devait lire son *Turcaret* chez la duchesse de Bouillon; mais, retenu par une affaire au palais, il arriva un peu tard. En entrant au salon, où se trouvait une nombreuse société, il voulut s'excuser. La duchesse, le recevant froidement, lui reprocha d'avoir fait perdre plus d'une heure à la compagnie. « Eh bien, madame, répondit Le Sage, puisque je vous ai fait perdre une heure, je vais vous en faire gagner deux. » Et tirant sa révérence, il sortit sans qu'on pût le retenir. Collé, qui raconte cette anecdote, la tenait de bonne source. On voit que, comme *Tartufe*, *Turcaret* s'essayait dans le monde avant de se produire sur le théâtre. La représentation rencontra naturellement de graves difficultés; Monseigneur, fils de Louis XIV, les leva par un ordre formel du 13 octobre 1708, conçu en ces termes : « Monseigneur étant informé que les comédiens du roi

font difficulté pour jouer une pièce intitulée *Turcaret*, ou *le financier*, ordonne aux dits comédiens de l'apprendre et de la jouer incessamment. » *Turcaret* parut enfin sur la scène, le 14 février 1709, et malgré les efforts d'une cabale puissante, obtint un succès éclatant, qui se maintint en dépit d'un hiver rigoureux et de la misère publique. *Turcaret* méritait cet accueil favorable; c'était depuis les chefs-d'œuvre de Molière la meilleure comédie de mœurs. Le Sage sans doute n'a ni la profondeur comique, ni le génie de style, ni l'élevation morale de Molière; mais il est aussi vrai et atteint avec autant de précision les vices et les ridicules. Un critique anglais (*Quarterly Review*, juillet 1823) a reproché à Le Sage d'avoir peint des mœurs et non des caractères, d'avoir fait de sa comédie une thèse générale et non un tableau individuel. Ce défaut, si c'en est un, est commun à toutes les comédies françaises; on reprocherait plus justement à Le Sage une intrigue sans intérêt et le peu de liaison des scènes, excellentes prises séparément, mais qui ne forment pas un ensemble. De *Turcaret* même on peut conclure que l'auteur n'était pas né pour le théâtre. Ce qui est médiocre dans sa pièce, c'est l'arrangement dramatique; ce qui est admirable, c'est la peinture de mœurs.

C'est encore un tableau de mœurs, mais plus large, plus aisé, plus aimable, que *Gil Blas*, le chef-d'œuvre du roman de mœurs en France et peut-être chez tous les peuples. Tout a été dit sur *Gil Blas*, et après les jugements de La Harpe, de Walter Scott, de M. Patin, de M. Villemain, de M. Sainte-Beuve, on ne peut guère espérer de rien trouver de neuf. « Peu de personnes ont jamais lu ce charmant ouvrage sans se rappeler comme une des plus délicieuses occupations de leur vie le temps qu'ils employèrent pour la première fois à cette lecture; et il y en a peu aussi qui ne retournent de temps en temps à ces pages avec toute la vivacité qui s'attache au ressouvenir d'un premier amour. Il n'importe en rien à quelle époque nous avons d'abord éprouvé la fascination; soit dans l'enfance, ou nous fûmes principalement captivés par la gouverne des voleurs et d'autres scènes de roman; soit dans un âge plus avancé, mais quand cette ignorance du monde nous empêchait de voir à satire subtile et poignante qui se cache dans tant de passages de l'œuvre; soit que nous fussions assez instruits pour saisir les diverses allusions à l'histoire et aux affaires publiques dont il abonde, ou assez ignorants pour nous contenter de suivre directement le cours de la narration. Le pouvoir de l'enchantement sur nous est absolu dans toutes ces circonstances. S'il y a quelque chose de vrai dans l'opinion de Gray qu'être couché sur un canapé et lire des romans nouveaux donne une assez bonne idée du paradis, combien cette béatitude s'augmenterait-elle encore si le génie humain nous fournissait un tel

*Gil Blas*. Le principal caractère et le narrateur supposé de l'histoire est une conception qui n'a jamais été égalée dans une composition fictive, et qui cependant nous paraît si réelle que nous ne pouvons nous ôter de l'idée que nous écoutons le récit d'un acteur des scènes qu'il nous raconte. *Gil Blas* a toutes les faiblesses et toutes les inégalités propres à la nature humaine, et que nous reconnaissons journellement en nous-mêmes et chez les personnes de notre intimité (1). » — « C'est un homme d'esprit, né pour le bien, mais facilement entraîné vers le mal, profitant de l'expérience qu'il acquiert à ses dépens pour tromper à son tour les hommes qui l'ont trompé; se livrant sans trop de scrupule à cette repréaille, et quittant volontiers le parti des dupes pour celui des fripons; capable cependant de repentir et de retour; conservant jusqu'au bout le goût de la probité, et se promettant bien de redevenir honnête homme à la première occasion (2). » — « Il passe tour à tour par toutes les conditions, par les plus vulgaires et les plus basses: il ne se déplaît trop dans aucune, bien qu'il cherche toujours à se pousser et à s'avancer. Il est la dupe de ses défauts et quelquefois de ses qualités; il fait ses écoles en tous sens, et nous faisons notre apprentissage avec lui. Excellent sujet de morale pratique, on peut dire de *Gil-Blas* qu'il se laisse faire par les choses; il ne devance pas l'expérience: il la reçoit. Ce n'est pas un homme de génie ni d'un grand talent, ni qui ait en lui rien de bien particulier: c'est un esprit sain et fin, facile, actif, essentiellement éduicable, ayant toutes les aptitudes. Il ne s'agit que de les bien appliquer; ce qu'il finit par faire: il devient propre à tout, et il mérite en définitive cet éloge que lui donne son ami Fabrice: « Vous avez l'outil universel. » Mais il ne mérite cet éloge que tout à la fin, et cela nous encourage; nous sentons, en le lisant, que nous pouvons sans trop d'effort et de présomption arriver un jour comme lui. Toutes les formes de la vie et de l'humaine nature se rencontrent dans *Gil Blas*, toutes excepté une certaine élévation idéale et morale, qui est rare sans doute, qui est jouée souvent, mais qui se trouve assez réelle en quelques rencontres pour ne devoir pas être tout à fait omise dans un tableau complet de l'humanité. Le Sage, si honnête homme d'ailleurs, n'avait pas cet idéal en lui. Il était d'avis que « les productions de l'esprit les plus parfaites sont celles où il n'y a que de légers défauts, comme les plus honnêtes gens sont ceux qui ont les moindres vices ». Rien de plus vrai qu'une telle remarque, et dans *Gil Blas* il a amplement usé de cette façon de voir qui distribue quelques petits vices aux plus honnêtes gens. *Gil Blas* tout le premier, s'il n'a pas de

vice inné bien caractérisé, est très-capable de les recevoir presque tous à la rencontre.... Les scènes de comédie sont sans nombre chez *Gil Blas*, et elles ne laissent pas trop le temps de s'apercevoir de ce que peuvent avoir de commun ou d'ennuyeux certains épisodes, certaines nouvelles sentimentales et l'auteur a insérées çà et là pour grossir ses volumes, et qu'il a imitées on ne sait d'où. Les deux premiers volumes de l'ouvrage, après avoir fait passer sous les yeux toutes sortes de classes et de conditions, voleurs, chanoines, médecins, auteurs, comédiens, laissaient *Gil Blas* intendant de don Alphonse, et chargé de faire en son nom une restitution. « C'était commencer le métier d'intendant par où l'on devrait finir. » Le troisième volume, publié en 1724, et qui est le plus distingué de tous, nous montre *Gil Blas* montant par degrés d'étage en étage; et à mesure que la sphère s'élève, les leçons peuvent sembler plus vives et plus hardies... Ce troisième volume abonde en récits excellents. *Gil Blas*, devenu secrétaire et favori de l'archevêque de Grenade, se perd ici, comme il s'était perdu près du vieux fat amoureux, en disant la vérité. — Toutes ces scènes chez l'archevêque sont admirables de naturel, et respirent une douce comédie insensiblement mêlée à toutes les actions de la vie. L'amour-propre d'auteur est peint chez le bon vieillard dans tout son relief et toute sa naïveté bête, et avec un reste de mansuétude. Les scènes chez la comédienne Laure qui succèdent aussitôt après sont incomparables de vérité. Le Sage connaissait à fond la gent comique... Quand il est passé à la cour, et qu'il se voit secrétaire et favori du duc de Lerme, on croit un moment que *Gil Blas* va s'élever et devenir honnête homme à certains égards; mais non, il a affaire à des dangers d'une autre sorte, et il y succombe. Nous n'avons fait que changer d'étage; mais les mobiles, les intérêts, les passions de la coulisse sont toujours les mêmes. Loin de s'améliorer, il arrive, en ce moment d'ivresse, au pire degré de faute où il soit tombé, à l'insensibilité du cœur, à la méconnaissance de sa famille et de ses premiers amis. Le plus haut point de sa prospérité est juste le moment où va commencer, s'il n'y prend garde, sa dépravation véritable. Il lui faut la disgrâce pour se reconnaître, et pour rentrer dans le vrai de son habitude et de sa nature (1). » Ce délicieux ouvrage est-il une œuvre originale, ou n'est-il qu'une imitation de l'espagnol? Voltaire le premier a osé dire avec une inconcevable légèreté que *Gil Blas* est entièrement pris du *Marcos de Obregon* d'Espinel. Cette assertion, dont le moindre recours au roman d'Espinel (*voy. ce nom*) démontre la fausseté, fut cependant reproduite dans deux ou trois compilations sans autorité, et donna au jésuite espagnol Isla l'idée de revendiquer pour son pays l'origine de *Gil Blas*.

(1) Walter Scott, *Miscellaneous prose Works*, vol. III, édit. Baudry.

(2) Patin, *Éloge de Le Sage*.

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II.

La fiction qu'il imagine dans ce but ressemble plutôt à une plaisanterie qu'à une fraude sérieuse et mérite à peine une réfutation (1). Sans répéter ce qui a été dit aux articles *Espinel et Isla*, ajoutons que si *Le Sage* pour beaucoup de détails de *Gil Blas* s'est inspiré des romanciers espagnols Juan de Luna, Quevedo, Cervantes, Espinel, etc. (2), il doit à lui seul le plan général, les meilleures scènes, presque tous les personnages et surtout le caractère de son héros. *Gil Blas* n'a d'espagnol que le costume; pour la vivacité et l'esprit, la manière de sentir, de penser et d'agir, il est français.

Il semble qu'après ce chef-d'œuvre de *Gil Blas* *Le Sage* n'avait plus rien à dire de nouveau sur la vie humaine, qu'il ne pouvait que se répéter. Mais, forcé de travailler pour vivre, il continua de produire sans efforts de nombreux ouvrages, où l'on trouve encore d'excellents pas-

(1) Cependant cette thèse a été reprise par Llorente à un point de vue un peu différent dans deux ouvrages l'un en français, l'autre en espagnol; il prétend, en se fondant sur l'évidence intérieure (les preuves extérieures manquent tout à fait) que *Gil Blas* est certainement d'origine espagnole, et probablement l'œuvre non de l'auteur andalou du père Isla, mais de l'historien Solís. La seule raison que Llorente donne à l'appui de cette hypothèse, c'est qu'à l'époque où le *Gil Blas* espagnol a dû être composé, personne excepté Solís n'était en état d'écrire un tel roman. Cet argument n'est guère plus sérieux que les invocations du P. Isla. Du reste, un juge compétent et impartial, M. Ticknor, a prononcé sur ce point. « Il y a, dit-il, une réponse facile à cette critique purement conjecturale. Le Sage procéda comme auteur de romans juste comme il l'avait fait quand il écrivait pour le théâtre, et dans les deux cas il aboutit à des résultats remarquablement semblables. Dans le drame il commença par des traductions et imitations de l'espagnol, telles que *Le Point d'Honneur* pris de Roxas, *Don Cesar Urbin* pris de Calderon; mais ensuite quand il comprit mieux son talent et que le succès lui eut donné de la confiance, il produisit *Turcaret*, comédie entièrement originale, qui surpassait de beaucoup tout ce qu'il avait tenté auparavant et montrait combien il avait perdu de sa force en se réduisant à être imitateur. Il fit exactement de même en écrivant des romans. Il commença par traduire le *Don Quichotte* d'Avelaneda, et romania et étendit le *Diablo Cufuelo* de Guevara. Mais *Gil Blas*, le plus important de ses romans, est le résultat de l'affermissement de ses forces, et pour toutes les qualités caractéristiques cet ouvrage lui appartient en propre aussi bien que *Turcaret*. »

(2) Voici, d'après M. Ticknor, l'indication de quelques sources espagnoles où *Le Sage* a puisé pour *Gil Blas* et pour d'autres ouvrages: *Le Point d'Honneur* est tiré de *No hay amigo para amigo* de Roxas; *Don Cesar Urbin* de *Peor esta que citaba* de Calderon. Voir à l'article Barinzel ce que *Le Sage* doit à *Marcos de Obregon*; il a pris en outre les aventures de don Raphaël avec le seigneur de Moyadas (G. B., V., 1) dans *Los Empeños del Mentir* de Mendoza; l'histoire du mariage de vengeance (G. B., IV., 4) dans la pièce de Roxas, *Cosaris por vengarse*; l'histoire de Aurora de Guzman (IV., 6) dans *Toda es enredo* *Amor* par Diego de Cordoba y Figueroa, etc. Sur cette question d'imitation: voy. Tieck, *prefaces* de sa traduction de *Marcos de Obregon*; Adolfo de Castro, *Poemas de Calderon y Plagios de Le Sage*, Cadix, 1846, in-8°, et dans le quatrième livre de son *Conte Dugué de Oltarez*, Cadix, 1846. Dans son *Bachelier de Salamanca*, *Le Sage*, quoiqu'il donne cet ouvrage comme « traduit d'un manuscrit espagnol », a inséré une histoire de Doña Cintia de la Carrera qui est prise de la comédie si connue de Moreto, *Desden con Desden*.

sages, malheureusement de plus en plus clairsemés. Malgré le succès de *Turcaret*, il ne reparut au Théâtre-Français que par une petite comédie assez gaie, *La Fontaine*, reçue en 1708 et jouée seulement en 1732. Les comédiens du Théâtre-Français, on le voit, traitaient sans façon l'auteur de *Turcaret*, qui, trouvant plus de facilité sur les scènes secondaires, s'abandonna à son penchant pour les farces légères, pour les parodies, les opéras comiques, enfin pour tout le répertoire des spectacles forains. Il composa seul ou en société avec Fuzelier, d'Orneval, Autreau, Lafont, Piron et Fromaget une centaine d'opéras comiques, dont la plupart eurent beaucoup de vogue. Ces petites pièces, que *La Harpe* traite trop dédaigneusement, peuvent encore se parcourir sans ennui; quelques-unes même, *La Fort des Fées*, *Le Monde renversé*, sont d'une lecture fort agréable. Comme le remarque spirituellement M. Sainte-Beuve, « *Le Sage* sembla son sein pleins mains sur les tréteaux. Ce n'était pas seulement les besoins de la vie qui le jetaient là, c'étaient aussi chez lui attrait et vocation. En faisant parler Arlequin, il ne croyait pas si fort déroger; il passa même un instant d'Arlequin aux marionnettes. Arlequin, marionnettes, acteurs pour acteurs, il était d'avis que tout cela revient au même et que ce sont toujours les mêmes écoles. »

Ces spirituelles bluette qui échappaient si facilement à la verge de *Le Sage* ne l'empêchèrent pas de se livrer à d'autres travaux littéraires. Il aimait surtout à emprunter aux nations étrangères des œuvres qu'il romanisait et qu'il embellissait presque toujours. Ainsi il donna une agréable imitation de l'*Orlando innamorato* de Boiardo, une traduction fort abrégée des *Aventures de Gusman d'Alfarache*, le plus célèbre des romans picaresques (voy. ALFARACH), trop long dans l'original et que l'auteur français sut rendre amusant. Il rédigea encore les *Aventures de Robert Chevalier, dit de Beauchêne*. d'après des papiers fournis par la veuve de Beauchêne. On lit à ce sujet dans un journal tenu par un curieux du temps: « *Le Sage*, auteur de *Gil Blas*, vient de donner (janvier, 1733) à vie de M. de Beauchêne, capitaine de fabriciens. Ce livre ne saurait être mal écrit, et est de *Le Sage*; mais il est aisé de s'apercevoir, par les matières que cet auteur traite depuis quelques temps, qu'il ne travaille que pour vivre, et qu'il n'est plus le maître, par conséquent, de donner à ses ouvrages du temps et de l'application. Il a six à sept ans que la Ribou (veuve du libraire) a avancé cent pistoles sur son quatrième volume de *Gil Blas*, qui n'est point encore fini; qui ne le sera pas de si tôt. » *Le Sage* en travaillant pour vivre, et si cette nécessité lui a produit des œuvres peu dignes de lui, ne regrettons pas qu'elle l'ait forcé d'achever *Gil Blas*. Le quatrième volume de cet ouvrage n'offre pas la vivacité et l'intérêt des trois premiers; sa-

on y trouve la même observation fine, la même philosophie indulgente. On aime à voir Gil Blas revenir avec une ironie sans amertume sur les traces de son passé, retrouver un peu changés, mais non corrigés, quelques amis de sa jeunesse vagabonde, le docteur Sangrado, qui mêle un peu de vin à son eau, et le poète Fabrice qui fait encore des vers à l'hôpital, et enfin après s'être mêlé une fois encore aux vices, aux ridicules, aux folles du monde, aller se reposer au sein du bonheur domestique, au milieu de ses enfants qui jouent sur les vertes pelouses du château de Lirias, et s'égayent par la lecture d'un de ses auteurs favoris, Horace, Lucien, Erasme. Les teintes plus douces, un peu tristes même, du quatrième volume de *Gil Blas* ne déparent donc pas les vives couleurs des trois premiers, et achèvent de faire de ce roman un tableau complet de la vie humaine.

Après *Gil Blas* on ose à peine parler des dernières productions de l'auteur : l'*Histoire d'Estevanille Gonzales*, imitée de l'espagnol (1); — *Le Bachelier de Salamanque*, qui rappelle de temps en temps *Gil Blas*; — *Une Journée des Parques*, dialogue philosophique, où l'on trouve de l'esprit et des idées hardies; — *La Valise trouvée et Le Mélange amusant*, qui ne méritent aucun souvenir. L'année même de la publication de ce dernier ouvrage, Le Sage perdit son fils, Montménil, qui était la consolation et l'appui de sa vieillesse. « Trop vieux pour travailler, trop haut pour demander, et trop honnête pour emprunter, dit Volsonen, » il se retira avec sa femme et sa fille chez un autre de ses fils, qui était chanoine à Boulogne-sur-Mer. C'est là, dans une petite maison, qu'il passa ses dernières années. Il était sourd. Cette infirmité, qui remontait à sa jeunesse, devint complète avec l'âge; mais si elle l'éloigna du monde, elle ne le priva pas d'un petit cercle d'amis. Il y portait une gaieté qu'il conserva même lorsque son corps et son esprit s'affaiblissaient sous le poids des années. C'est Volsonen et le comte de Tressan, deux amis bienveillants de sa vieillesse, qui attestent. Tressan rapporte aussi une singularité particulière sur le déclin intellectuel de l'illustre romancier. « M. Le Sage, dit-il, se réveillant le matin dès que le soleil paraissait élevé de quelques degrés sur l'horizon, s'animait et prenait du sentiment et de la force, à mesure que cet astre approchait du méridien; mais lorsqu'il commençait à pencher vers son déclin, la sensibilité du vieillard, la lumière de son esprit et la sensibilité de ses sens diminuaient en proportion; et dès que le soleil était plongé sur l'horizon, M. Le Sage tombait

dans une sorte de léthargie, dont on n'essayait pas même de le tirer. » L'auteur de *Gil Blas* et de *Turcaret* s'éteignit dans sa quatre-vingt-tième année, et le comte de Tressan, alors commandant en Boulonnais et en Picardie, se fit un honneur d'assister aux obsèques avec tout son état-major. Le Sage de son vivant n'avait pas été mis à sa place. L'obscurité de sa vie privée, la vulgarité de la plupart de ses pièces dramatiques et de plusieurs de ses romans, l'exposèrent aux dédains d'auteurs contemporains, qui ne le valaient pas; mais la postérité l'a bien vengé, en le mettant au rang des inventeurs les plus ingénieux et des plus habiles peintres de mœurs, au-dessous du seul Molière. Ses écrits sont intitulés : *Lettres galantes d'Aristonète, traduites du grec*; Paris (sous l'indication de Rotterdam); 1666, 2 vol. in-12; — des quarante-deux lettres que contient cette traduction, vingt-quatre furent insérées par l'auteur dans sa *Valise trouvée*; — *Théâtre espagnol contenant : Le Traître puni*, comédie en cinq actes et en prose (de Franc. de Roxas) et *Dom Félix de Mendoc*, comédie en cinq actes et en prose (de Lope de Vega); traduit de l'espagnol, 1700, in-12; — *Nouvelles Aventures de l'admirable don Quichotte*, traduit de l'espagnol d'Avellaneda; Paris, 1704, 2 vol. in-12; — *Crispin rival de son maître*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1707, in-12; nouvelle édition, corrigée, refondue et augmentée des *Entretiens des Cheminées de Madrid*; Paris, 1726, 2 vol. in-12; — *Turcaret*, comédie en cinq actes et en prose, avec la critique de *Turcaret par le Diable boiteux*, dialogue en prose, servant de prologue et d'épilogue; Paris, 1709, in-12; — *Histoire de Gil Blas de Santillane*; Paris, 1715, 2 vol. in-12; nouv. édit., augmentée d'un troisième volume, Paris, 1724, 3 vol. in-12; nouv. édit., augmentée d'un quatrième vol.; 1735, 4 vol. in-12. *Gil Blas* a eu de très-nombreuses éditions et a été traduit dans toutes les langues de l'Europe; parmi ces éditions nous citerons celle de P. Didot, Paris, 1819, 3 vol. in-8°, avec un *Examen de la question de savoir si Le Sage est l'auteur de Gil Blas, ou s'il l'a pris de l'espagnol*, par François de Neufchâteau; et celle de Lefèvre, Paris, 1820, 3 vol. in-8°, avec un *Examen préliminaire, de nouveaux sommaires des chapitres et des notes historiques et littéraires*, par François de Neufchâteau; parmi les traductions on distingue celle de Smollett en anglais, et celle du P. Isla en espagnol; — *Le Théâtre de la Foire, ou l'Opéra-Comique*, contenant les meilleures pièces qui ont été représentées aux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent; enrichi d'estampes en taille douce, avec une table de tous les vaudevilles et autres airs gravés, notés à la fin de chaque volume; Paris, 1721-1737, 10 vol. in-12. Les neuf pre-

(1) L'ouvrage original est intitulé : *Vida y Hechos de Estevanillo Gonzales, hombre de buen humor, compuesta por él mismo*; Anvers, 1644; Madrid, 1652; c'est l'auto-biographie d'un bonhomme qui avait été longtemps au service d'Otavio Pioscolonial, le grand général de la guerre de Trente Ans, mais une auto-biographie si pleine de fictions que Le Sage eut peu de peine à la transformer en roman.



miers volumes de ce recueil sont composés presque entièrement de pièces de Le Sage et de ses collaborateurs; le dixième volume contient des pièces de Carolet. Les pièces de Le Sage, seul ou en société, sont au nombre de soixante-quatre, dont on trouvera la liste dans Quérard; mais il faut remarquer que ce recueil ne comprend pas toutes les pièces de ce genre de Le Sage; — la *Petite Bibliothèque des Théâtres* lui en attribue cent une; — *Le Théâtre de la Foire*, moins les pièces de Carolet, a été réimprimé; Paris, 1737, 8 vol. in-12; — *Roland l'amoureux, poème, traduction libre de l'italien*; Paris, 1717-1721, 2 vol. in-12; — *Histoire de Gusman d'Alfarache, nouvellement traduite et purgée des moralités superflues*; Paris, 1732, 2 vol. in-12; — *Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchesne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*; Paris, 1732, 2 vol. in-12; — *Histoire d'Estevanille Gonzales, surnommé le Garçon de bonne Humeur, tirée de l'espagnol*; Paris, 1734, 2 vol. in-12; — *Une Journée des Parques*; 1735, in-12; — *Le Bachelier de Salamanque, ou les mémoires de D. Chérubin de la Ronda*; Paris, 1736, 2 vol. in-12; — *La Valise trouvée*; Paris, 1740, 2 part. in-12; — *Mélange amusant de saillies d'esprit et de traits historiques des plus frappants*; Paris, 1743, in-12. Selon Lenglet-Dufresnoy (*Bibliothèque des Romans*), Le Sage a retouché le style des *Mille et un Jours*, contes persans trad. par Petis de la Croix (1710). Il n'existe qu'une édition des *Œuvres complètes* de Le Sage; Paris, 1828, 12 vol. in-8°; mais on a plusieurs éditions de ses œuvres choisies; entre autres celle de Mayer, Paris, 1810, 16 vol. (moins les pièces de la Foire), in-8°, et celle de Buchot, Paris, 1818-1821, 14 vol. in-12. *Le Théâtre complet* a été publié à Paris, 1774, 2 vol. in-12. On a plusieurs éditions du *Théâtre choisi*. L. J.

Benehot, *Notice sur Le Sage*, en tête de l'édit. de 1818-1821. — Audiffret, *Notice historique sur A.-R. Lesage*; Paris, 1822. — Patin, *Eloge de Le Sage*; Paris, 1822. — Mailtourne, *Eloge de Le Sage*; 1822. — Spence, *Anecdotes*; Londres, 1820. — Walter Scott, *Biographical Notices*; dans les *Miscellaneous Works*, vol. III (édit. Baudry, 1807). — Villemain, *Littérature française du dix-huitième siècle*, t. I. — Sainte-Beuve, *Cousines du lundi*, t. II. — *Biographie Bretonne*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, édit. de Londres, 1848), t. I, 68; II, 108, 870; III, 60, 65, 103, 240.

**LE SAGE DE MONTMÉNIL (René-André)**, comédien français, fils aîné du précédent, né à Paris, le 31 juillet 1695, mort à La Villette (près Paris), le 8 septembre 1743. Son père le destinait à l'état ecclésiastique (ou au barreau, suivant certains biographes), et le jeune Le Sage porta quelque temps le costume d'abbé; mais sa vocation l'entraîna vers une autre carrière: il débuta au Théâtre-Français le 28 mai 1726. Il n'y fut pas d'abord bien accueilli, et dut aller se former en courant la province. De retour à Paris, il obtint le plus grand succès dans les rôles co-

miques. Il jouait d'une manière inimitable *Turcaret*, *l'avocat Patelin*, et en général les valets et les paysans. Le Sage, qui avait eu à se plaindre des acteurs et qui détestait en particulier les comédiens du Théâtre-Français, fut longtemps à pardonner à son fils d'avoir pris cette profession. Mais, un jour, des amis le menèrent à une représentation de *Turcaret*. Il y vit sa plus vigoureuse création comique admirablement interprétée par son fils, et sentit renaitre son affection paternelle. Il se réconcilia si bien avec Montménil que la mort subite de ce fils fut la plus grande douleur de sa vieillesse (1).

Audiffret, *Notice sur Le Sage*.

**LE SAGE (Georges-Louis)**, littérateur français, né le 9 janvier 1676, à La Colombière, près de Conches, en Bourgogne, mort le 5 février 1759, à Genève. En 1684, il fut emmené en Angleterre par sa famille, qui était protestante; une sentence du bailliage de Montcenis, en date d'août 1687, condamna le cadavre de son père, comme mort sans sacrements, à être exhumé et jeté à la voirie, sentence cassée du reste par le parlement de Dijon. Il fit ses études à Genève, renonça, par indépendance de caractère, à embrasser la carrière ecclésiastique, ce qui donna occasion de décrier ses moeurs, et retourna en 1700 en Angleterre, où il se voua à l'instruction de la jeunesse. En 1711 il alla rejoindre ses parents à Genève, et y passa le reste de sa vie, à l'exception d'un voyage qu'il fit à Paris sous la régence. D'une nature douce et tranquille, il avait plus d'esprit que de science et plus d'originalité que de profondeur. On lui doit un grand nombre de publications, dont la plupart ont trait à la philosophie; nous citerons : *Le Mécanisme de l'Esprit, ou la morale naturelle dans ses sources, discours qui explique les divers mouvements de l'amour-propre*; Genève, 1699, 1700; 4° édit., 1718; — *La Religion du Philosophe, ou sentiments raisonnables sur diverses matières de religion et de morale*; Londres, 1702-1709, 2 part.; — *Essai sur les caractères d'une vocation divine*; Amsterdam, 1708; — *Aphorismata philosophica, sive specimen philosophiæ ecclesiæ*; Londres, 11<sup>e</sup> part., 1711; Genève, 2<sup>e</sup> part., 1714-1715, sorte de résumé des leçons que l'auteur donnait à l'école libre de Westmoreland; — *Court Abrégé de Philosophie par aphorismes*; Genève, 1711, in-12; — *Remarques sur l'Angleterre faites par un voyageur dans les années 1710 et 1711*;

(1) Le Sage eut encore deux fils : Le Sage (Julien-François), né à Paris, le 24 avril 1698, mort à Boulogne, le 25 avril 1769; pourvu d'un petit canonicat à Boulogne, il donna un asile à ses parents. — Le Sage de Pittence, né à Paris, le 23 février 1700, mort vers 1768. Il se fit acteur, comme son frère Montménil, dont il était loin d'avoir le talent, courut la province et l'Allemagne sous le nom de Pittence, et se retira ensuite à Boulogne, où il mourut dans l'obscurité et, à ce que l'on croit, dans la misère; Le Sage eut aussi une fille, Marie-Elisabeth, née à Paris, le 9 août 1702; elle survécut à toute sa famille, et mourut à l'hôpital de Boulogne.

Amsterdam (Rouen), 1713, 1715; — *Pensées détachées sur la Grammaire, la Rhétorique et la Poétique*; Genève, 1721; — *Des Études*; ibid., 1726; — *Des Corps terrestres et des Météores*; 1730; — *Court Abrégé de Physique*; Genève, 2<sup>e</sup> édit., augmentée, 1732; — *De l'Économie*; ibid., 1747, in-12; — *Les Principes naturels des actions des hommes*; ibid., 1747, in-12; — *L'Esprit des lois*; ibid., 1752, in-12; — *La Chaîne des Études*; ibid., 1755, in-12, etc.; P. L.—Y.

Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgoigne*. — Sénelier, *Hist. littér. de Genève*. — Prévost, *Notices de la Vie et des écrits de Le Sage*; Genève, 1802. — *Mémoires de Trévoux*.

**LESAGE (Georges-Louis)**, physicien suisse, d'origine française, fils du précédent, né à Genève, le 13 juin 1724, mort dans la même ville, le 9 novembre 1803. Il commença ses études avec son père, qu'il fatiguait de ses questions, « voulant toujours savoir le comment du comment, et le pourquoi du pourquoi, » selon l'expression de son père. Le jeune Lesage apprit la physique sous Calandrin, les mathématiques sous Cramer, et se lia avec de Luc. Lorsqu'il fut d'âge à embrasser une profession, il hésita entre la théologie et la médecine, et se décida pour la dernière, qu'il étudia sous Daniel Bernoulli, à Bâle. Il vint ensuite à Paris, où il suivit les cours des plus célèbres professeurs. Pour subvenir à ses dépenses, il donnait des leçons particulières. En même temps, il s'occupait de physique. Le 15 janvier 1747, il écrivait à son père : « Εὐρηκα, Εὐρηκα! Jamais je n'ai eu tant de satisfaction que dans ce moment, où je viens d'expliquer rigoureusement par les simples lois du simple rectiligne celles de la gravitation universelle, qui décroît dans la même proportion que les carrés des distances augmentent... Peut-être cela me procurera-t-il le prix proposé par l'Académie des Sciences de Paris sur la théorie de Jupiter et de Saturne. » Cette espérance ne se réalisa pas. C'était en lisant les *Leçons élémentaires d'Astronomie* de Lalande que Lesage s'était jeté dans ces sortes de recherches, convaincu de la vérité de ce principe que le physicien peut expliquer mécaniquement toute l'astronomie. Son père aurait voulu qu'il pratiquât la médecine à Genève; mais l'obstination qu'il avait mise lui-même à réclamer la bourgeoisie comme un droit et non comme une faveur l'avait empêché de l'obtenir, et sans cette qualité on ne pouvait exercer la médecine à Genève. Lesage y renonça donc, et se vena à l'enseignement. Il composa pour le prix académique un *Essai sur les forces mortes*; le succès ne couronna point encore sa tentative. En 1750 il devint professeur de mathématiques, ce qui lui assura enfin une existence indépendante. En 1756 il fit insérer dans le *Mercur de France* une *Lettre à un Académicien de Dijon*, dans laquelle il s'élevait avec force contre la manière alors en usage d'expliquer la pesanteur. En 1758 il partagea le prix

proposé par l'académie de Rouen sur les affinités chimiques. Son mémoire a été imprimé sous ce titre : *Essai de Chimie mécanique*; 1758, in-4°. Ses nombreux travaux lui causèrent des insomnies qui le privaient de la raison par intervalles; en outre, il devint presque aveugle en 1762. Lesage a beaucoup écrit; mais il a fait peu imprimer. Dès 1763 il annonçait à D'Alembert qu'il avait dans sa bibliothèque trente-huit mémoires, fruits de ses méditations, sur les mathématiques, la géométrie et la physique. « Il prenait plaisir, disent MM. Haag, à entasser matériaux sur matériaux, et le temps lui manquait pour les mettre en œuvre. Il s'exprimait et rédigeait avec difficulté. » Reçu bourgeois de Genève en 1770, il devint correspondant de l'Académie des Sciences de Paris et associé de la Société royale de Londres. On connaît de lui : *Loi qui contient, malgré sa simplicité, toutes les attractions et répulsions, chacune entre les limites conformes aux phénomènes* (dans le *Journal des Savants* d'avril 1764); — *Suffrages britanniques relatifs à la Physique spéculative* (dans la *Bibliothèque Britannique*, vol. VIII et IX); — *Réflexions sur la manière d'estimer la pesanteur à deux distances différentes de la surface de la terre pour servir de réponse aux démonstrations proposées par le père Bertier* (dans le *Journal des Beaux-Arts* de novembre 1772 et février 1773); — *Réflexion sur une nouvelle expérience du père Bertier qui prouveroit que la pesanteur augmente à mesure qu'on s'éloigne de la terre* (dans le *Journal de Physique* de novembre 1773); — *Expériences et Vues sur l'intensité de la pesanteur dans l'intérieur de la terre* (ibid., tome VII); — *Lettre sur le rapport du vuide au plein dans un espace occupé par des sphères égales* (dans le *Journal Encyclopédique* de mars 1782); — *Réflexions sur la loi de continuité, soit dans la physique en général, soit à l'égard de la pesanteur en particulier et à l'égard de sa cause* (dans les *Opuscoli scelti*, 1784, p. 3). On trouve des articles de Lesage dans un grand nombre de recueils scientifiques. Il a donné l'article *Inverse* à la grande Encyclopédie, et a publié *Lucrèce Newtonien* dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* pour 1784, réimprimé à la suite de la notice sur la vie et les écrits de l'auteur, rédigée d'après ses notes, par Pierre Prévost, et suivie d'un opuscule de Lesage *Sur les Causes finales*, publié déjà à part par Reverdil, d'extraits de sa correspondance avec divers savants et personnages illustres, etc.; Genève, 1805, in-8°. Lesage a ajouté des notes à un ouvrage de l'abbé Mann *Sur les différentes méthodes de préserver les édifices des incendies*; 1778, in-8°. Après sa mort, plusieurs articles trouvés dans ses papiers ont été publiés dans les *Annales de Chimie* et dans les *Archives Littéraires*, par M. Prévost, qui en

1818 mit au jour un *Traité de Physique mécanique*, rédigé d'après les notes de Lesage. Parmi les papiers de Lesage qui se trouvent à la bibliothèque de Genève, M. Prévost cite un *Traité sur les corpuscules ultramondains*, une *Histoire de la Pesanteur*, des écrits sur la *Cohésion*, sur l'*Élasticité*, sur la *Lumière*, sur la *Logique*, sur la *Morale*, une *Téléologie*, enfin une *Étude de lui-même*.

L. L.—T.

P. Prévost, *Notice sur la vie et les écrits de Lesage*, 1805. — Senchler, *Hist. Littér. de Genève*, t. III, p. 300. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Haag, *La France Protestante*.

**LESAGE-SENSAULT (J.-H.)**, homme politique français, né à Lille, mort en 1823. Il fut élu député du département du Nord à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, et se signala constamment par l'exaltation de ses opinions démocratiques. Envoyé en mission à l'armée du nord, en avril 1793, il rendit compte de la défection de Dumouriez, et plus tard destitua le général Lavalette, protégé par Robespierre, ce qui le brouilla avec ce dernier, contre lequel il se prononça vivement le 9 thermidor. Il fut en conséquence placé au nouveau comité de sûreté générale; mais il ne tarda pas d'être attaqué lui-même comme terroriste. Il se distingua par sa fougue et ses emportements, au milieu de la lutte entre les restes de la montagne et les thermidoriens. Dans les séances des 27 et 29 décembre 1794, il fut rappelé deux fois à l'ordre, pour avoir apostrophé le président, en criant : « Assassine-nous ! » et avoir dit à Girod-Pouzol, qui était à la tribune : « Tu en as menti ». Accusé, en avril 1795, dans un rapport de Pénartin sur les événements du 12 germinal, il repoussa ces inculpations, et fut justifié par Riou et Legendre, qui firent écarter la demande de son arrestation. A la fin de la session, il réclama la liberté de Dubem, Choydieu, Chaylus et autres démocrates exilés. Violent, passionné, hors de toute mesure dans ses discours comme dans ses actions, Lesage-Sensault tint dans le Conseil des Cinq Cents la même ligne que dans la Convention. Le 12 avril 1796, au milieu d'une discussion très-vive qui s'éleva sur l'impunité dont jouissaient les égorgeurs des terroristes dans le midi, il s'élança sur leurs défenseurs, en vint aux mains avec eux, et fut reporté à sa place tout meurtri et couvert de contusions. Le 8 octobre, il excita un nouveau tumulte dans le Conseil, par une sortie violente contre les royalistes, qu'il dit se multiplier partout, dans les autorités constituées, dans le Directoire même et dans les Conseils. Sorti du corps législatif en mai 1797, il devint quelques mois après président de l'administration centrale du département du Nord, et fut en 1798 réélu député de ce même département, au Conseil des Cinq Cents. Lesage-Sensault rentra au corps législatif avec la même exaltation de ses sentiments démocratiques; il s'opposa au rétablissement des impôts indirects et des maisons

de prêts sur gages, désignées sous le nom de monts-de-piété; pendant l'été de 1799, il se joignit au parti démocratique, qui reprenait le dessus, concourut à faire supprimer dans le serment civique la formule de haine à l'anarchie, dont les royalistes abusaient, disait-il; il vota pour la déclaration de la patrie en danger, qui était aussi une formule pour réinstaurer en partie le gouvernement révolutionnaire. Dans la séance du 19 brumaire à Saint-Cloud, il fut un des représentants qui se prononcèrent avec le plus d'énergie contre le coup d'État qui s'accomplissait. Il fut exilé du corps législatif avec environ soixante autres membres des deux Conseils; puis déporté quelque temps aux îles de la Charente-Inférieure. Après avoir vécu dans la retraite sous le gouvernement impérial, il se vit obligé de quitter la France, par suite de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816. Lesage-Sensault se retira dans les Pays-Bas, et mourut à Tournay.

H. LESUEUR.

*Monteur universel*, années 1790-1798, passim. — Larmarin, *Histoire des Girondins*. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. III et IV, passim. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1823.

**LESAGE (Hervé-Julien)**, littérateur français, né à Alzel, en 1757, mort à Paris, le 4 septembre 1832. Il entra en 1777 dans l'abbaye des Prémontrés de Beau-Port, et fut nommé en 1779 prieur du couvent de Boqueho. Il se montra fort hostile aux idées révolutionnaires, refusa le serment, et émigra. Il ne rentra dans sa patrie qu'en 1802, et reprit son ancienne cure. On a de lui : *Opinion sur le Prêt du Commerce*; 1805. Cet ouvrage fut attaqué par l'abbé E. Pagès dans sa *Dissertation sur le Prêt à intérêt*, etc. (Avignon, 1819, in-8°; Lyon et Paris, 1826, in-8°). Lesage répondit par une *Lettre à M. Pagès*, ou *Observations modestes*; Saint-Brieuc, in-18, et dans *L'Ami de la Religion*; — *Notice sur l'abbé Lebech, curé de Plouha*; 1830; — *Exposition de la Morale chrétienne*, trad. du P. Hammer, 1817, 2 vol. in-12. Le P. Lesage a laissé inachevés : *Manuel du Catholique*; — *Mémoires sur le diocèse de Saint-Brieuc*; — *Lettres sur les causes de la Révolution et de l'Émigration*, etc.

L.—V.—E.

*L'Ami de la Religion*, 1802. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LE SAIGE (Jacques)**, voyageur français, mort à Douai, le 11 février 1849. Il était marchand de draps de soie dans cette ville, où il avait pour enseigne, en 1825, d'un côté les armes du patriarche de Jérusalem, et de l'autre celles du royaume de Jérusalem, avec cette devise : *Lait soit Dieu. J'en suis revenu*. Il entreprit le voyage de Rome et de Jérusalem, et parait avoir fait précédemment celui de Saint-Jacques de Compostelle, en Galice. Il était chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, et joignait à la dévotion un amour prononcé pour le vin et la bonne chère. On a de lui un ouvrage intitulé : *Chy sensuyvent les gistes, repaistres et despens*,

que moy Jacques Le Saige, marchand de draps de soye, demourant à Douay, ay fait, de Douay a Hierusalem, Venise, Rhodes, Rome, Notre-Dame de Lorete. Avec la description des lieux, ports, cites, villes et aultres passages, que moy Jacques Le Saige ay fait la mil chincq cens XVIII, avec mon retour; Cambrai, sans date, in-4°, gothique, de cent sept feuillets. Une autre édition plus récente est un petit in-4°, gothique, de soixante-dix-huit feuillets. On ne connaissait que cinq exemplaires de ces deux éditions lorsque M. Duthilleul en a donné une nouvelle, sous ce titre : *Voyage de Jacques Le Saige de Douai à Rome, Notre-Dame de Lorete, Venise, Jérusalem et autres saints lieux*; Douai, 1851, in-4°. Le Saige nous apprend, au dernier feuillet de son livre, qu'il a fini de l'écrire le 11 juillet 1523.

E. REGNARD.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Duthilleul, *Jacques Le Saige et les éditions de son livre*, en tête de l'édition de 1851.

LE SAULX. Voy. ESPANAY.

LESBONAΞ (Λεσβῶναξ), philosophe et rhéteur grec, fils de Potamon de Mytilène, vivait sous Auguste, vers la fin du premier siècle avant J.-C. Il fut l'élève de Timocrate et le père de Polémon, précepteur et ami de Tibère. Suidas prétend qu'il composa plusieurs ouvrages de philosophie, mais il ne le mentionne ni comme orateur ni comme rhéteur. Malgré le silence de Suidas, on ne peut guère douter que le philosophe de Mytilène ne soit le même que le Lesbos auteur des *Μετατα ῥητορικά* et des *Ἐρωτικά ἐπιστολά* mentionnés par le scolaste de Lucien, et que le Lesbos dont il existait du temps de Photius seize discours politiques. Il ne nous reste que deux de ces discours; l'un est intitulé *Περὶ τοῦ πολέμου Κορινθίων* (Sur la guerre des Corinthiens) et l'autre *Προτροπικὸς λόγος* (Exhortation aux Athéniens). Ce sont de pures compositions de rhétorique, mais dont le style rappelle assez heureusement les orateurs attiques de la meilleure époque. Ces discours ont été insérés dans les collections des orateurs grecs d'Alde, de Henri Estienne, de Reiske, de Bekker, de Dobson. C. Orelli en a publié une édition séparée; Leipzig, 1820, in-8° (1). Y.

Suidas, au mot Λεσβῶναξ. — Scolaste de Lucien, *De Saltat.*, 69. — Photius, *Bibl.*, cod. 74.

LESBOTHÉMIS (Λεσβόθεμις), statuaire grec, d'une époque incertaine. D'après son nom, on pense qu'il était natif de Lesbos. C'est le seul artiste grec qui appartienne à cette île. Ephorion, dans son traité *Περὶ Ἰσθμίων*, mentionnait de Lesbothémis la statue d'une muse tenant à la main une lyre (σαμβύκη) d'une forme antique. § Y.

(1) Un grammairien du même nom, mais d'une époque plus récente, a composé un traité sur les figures, publié par Waikensær, à la suite de son édition d'Ammonius, et inséré dans le *Theaurus* de H. Estienne (édit. de Londres).

Athènes, IV, p. 168; XIV, p. 688. — Meineke, *Euphorion*, fr. 31, et dans ses *Anal. Alex.*, p. 67.

LESBROUSSART (Jean-Baptiste), littérateur belge, d'origine française, né à Tilly-Saint-Georges (Picardie), le 21 janvier 1747, mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818. Il fut professeur au lycée de Bruxelles et membre de l'Institut des Pays-Bas. Ses principaux écrits sont : *Éloge historique du prince Charles de Lorraine*, couronné par l'Académie de Bruxelles; Bruxelles, 1781, in-8°; — *Éloge de Vigilius de Zutchem*, accompagné de notes historiques sur les troubles des Pays-Bas; Gand, 1781, in-8°; — *Éloge de Jean de Carondelet*, suivi de notes historiques; Bruxelles, 1786, in-4°; — *Annales de Flandre, du père d'Oudegherst*, enrichies de notes; Gand, 1789, 2 vol. in-8°; — *Galerie historique des Contemporains*; Bruxelles, 1817-1819, 8 vol. in-8°; il était spécialement chargé de la partie littéraire de cet ouvrage; Julien était chargé de la partie politique, et Gérard van Lennep des littéraires et savants hollandais. J. V.

Arnault, *Jay, Jouy, Biogr. nouv. des Contemp.*

LESCAILLE (Jacques), poète flamand, né en 1610, mort en 1677. Il était d'une famille genevoise qui s'était réfugiée en Hollande pour cause de religion. Lui-même était imprimeur-libraire, et les éditions des ouvrages qu'il publia sont remarquables par la netteté des caractères et l'exactitude du texte. La plus grande partie de ses œuvres fut consumée en 1671, lors de l'incendie de l'imprimerie de Blau: il ne reste de Lescaille qu'un recueil de vers flamands « qui montrent, dit Paquot, qu'il avoit porté sa muse à un haut degré d'élevation et de politesse ».

Paquot, *Mém.*

LESCAILLE (Catherine), surnommée la *Sapho hollandaise*, poétesse flamande, seconde fille du précédent, née en 1649, morte le 8 juin 1711. Elle consacra sa vie à la littérature, et mourut de la gravelle sans avoir été mariée. Parmi ses principales productions on cite les tragédies *Genesic*; — *Wenceslas*; — *Hérode et Mariamne*; — *Hercule et Déjanire*; — *Nicomède*; — *Ariadne*; — *Cassandra*. Le recueil des *Poésies* de Catherine Lescaille a été publié par son beau-frère, le libraire Rank, en 1728. E. D—s.

Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. V, p. 71-73.

L'ESCALLE. Voy. SCALIGER.

LESCAILLER (Dantel), écrivain maritime français, né à Lyon, le 4 novembre 1743, mort au mois de mai 1822. Après avoir fait un séjour de cinq années en Angleterre, il partit pour Saint-Domingue avec le comte d'Estaing, en 1764. Chargé d'une mission dans l'intérieur de ce pays, il dressa une carte ainsi que le plan de la ville de Santo-Domingo. De retour en France en 1766, il entra dans l'administration de la marine, et devint commissaire de la marine en 1776. En 1780 il

partit pour l'île de Grenade (Antilles), en qualité de commissaire des colonies. Deux ans après, il fut nommé ordonnateur des colonies de la Guyane hollandaise, Démérary, Berbice et Essequibo, que les Français venaient de reprendre aux Anglais. En 1784 il remit ce pays aux Hollandais, et à son retour il reçut une pension pour les services qu'il avait rendus. En 1785 il devint ordonnateur de la Guyane française, avec le rang de commissaire général. Revenu en 1788, il s'occupa du grément des vaisseaux. Au commencement de 1790, il fut adjoint au comité de marine de l'Assemblée constituante. En 1792 il partit pour l'île de France en qualité de commissaire civil des établissements français au delà du cap de Bonne-Espérance. Il fit un traité avec Madagascar, et posa des bases législatives et d'administration en plusieurs endroits. A son retour en France, en 1797, Lescallier géra le bureau des colonies, fut nommé ordonnateur de marine de première classe, et chargé de former un grand établissement maritime à Corfou; mais il ne put parvenir à destination, les îles Ionniennes étant tombées aux mains d'une flotte turco-russe. Après le 18 brumaire, Bonaparte appela Lescallier au conseil d'État, où il fut chargé des colonies. Il reçut plusieurs missions, et fut envoyé à la Guadeloupe comme préfet colonial. Il y rétablit la tranquillité, et revint en France par les États-Unis. En février 1806 il fut nommé à la préfecture maritime de Gènes, d'où il passa en 1808 à celle du Havre. En 1811 il partit comme consul général pour les États-Unis; le bâtiment qui le portait fut pris par un vaisseau anglais. Ramené en Angleterre, Lescallier trouva le moyen de s'échapper, et garda son titre de consul général jusqu'en 1815. Il fut alors éloigné des fonctions publiques, et eut à discuter des comptes avec l'administration. Il avait été nommé correspondant de l'Institut lors de la formation de ce corps. On a de Lescallier : *Vocabulaire des termes de marine, anglais français et français-anglais*; Paris, 1777, in-4°; 1797, 3 vol. in-4°; — *Enlèvement du navire Bounty, commandé par le capitaine Bligh, trad. de l'anglais*; 1790, 1792, in-8°; — *Traité pratique des Vaisseaux et Bâtimens de mer*; Paris, 1791, 2 vol. in-4°; — *Exposé des moyens de mettre en valeur et d'administrer la Guyane*; 1791, 1798, in-8°; — *Notions sur la culture des terres basses dans la Guyane*; in-8°; — *Essai méthodique et historique sur la tactique navale*, trad. de l'anglais de Jean Clerk; Paris, 1792, in-4°; — *Voyage en Angleterre, en Russie et en Suède, fait en 1775*; Paris, 1800, 2 vol. in-8°; — *Description botanique du Chirantodendron, arbre du Mexique*, traduit de l'espagnol; 1805, in-4°; — *Bakhtar Nameh, ou le favori de la fortune*, contes traduits du persan; 1805, in-8°; — *Le Trône enchanté*, contes indiens, traduits du persan; New-York, 1808, 2 vol.

in-8°; — *Contes indiens*, traduits du persan, en français et en italien; — *Neb-Manzer, ou les neuf loges*, conte oriental, traduit du persan; — *Dissertation sur l'origine de la Boussole*; — *Bases de l'administration maritime, ou projet pour l'amélioration de cette partie, proposé au gouvernement*; Paris, 1819, in-8°; — *Mémoire au roi et aux chambres par le baron Lescallier*; Paris, 1820, in-8°.

J. V.

*Notices sur la vie et les travaux de M. le baron Lescallier*, par lui-même; Paris, 1820, in-8°. — *Annales maritimes et coloniales*; 1822, 2<sup>e</sup> partie, pages 473-487. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1822.

**LESCALOPIER (Pierre)**, philologue français, né à Paris, en 1608, mort à Dijon, le 6 août 1673. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et enseigna la rhétorique à Reims pendant douze ans. Il devint ensuite professeur d'Écriture Sainte à Dijon, où il mourut. On a de lui : *Humanitas theologica, in qua M. T. Cicero, De Natura Deorum, argumentis, expositionibus, illustrationibus, nunc primum insignis in lucem prodit, eademque opera quidquid homo solo rationis lumine de Deo percipere potuit, ex omni antiquitate in apertum profertur*; Paris, 1660, in-fol. On trouve dans ce commentaire diverses dissertations sur la théologie d'Aristote, sur celle d'Homère et sur celle des anciens Gaulois. D'Olivet prétend que Lescalopier a beaucoup emprunté à deux commentateurs de Cicéron, Pietro Marso et Sextus Betuleius, et que son travail propre, si on en retranchait les choses superflues et puéres, formerait un petit volume; — *Scholæ, seu breves elucidationes in librum Psalmorum, ad usum et commodum omnium qui psalmos cantant vel recitant. Adduntur Scholæ in canticis Brevisarii romani*; Lyon, 1727, in-8°, ouvrage posthume publié par le P. Thiroux. Z.

Moréri, *Grand Dictionnaire Historique*. — D'Olivet, préface de sa traduction du traité de Cicéron *De Natura Deorum*.

**LESCALOPIER DE NOURAB (Charles-Armand)**, traducteur français, né à Paris, le 24 juillet 1709, mort dans la même ville, le 7 mars 1779. Il était maître des requêtes. On a de lui : *L'Aminte* du Tasse, pastorale, traduite en prose; 1735, in-12; — *Traité du Pouvoir du Magistrat politique sur les choses sacrées*, traduit du latin de Grotius; 1751, in-12; — *Histoire des capitulaires des rois français sous la première et la seconde race*, traduite du latin de Baluze; La Haye (Paris), 1755, in-12; — *De la République, traité de Jean Bodin, ou traité du gouvernement*; Londres et Paris, 1756, 2 vol. in-12; — *Les Écueils du Sentiment*; 1756, in-12; — *Le Ministre du Négociateur*; Amsterdam, 1763, in-8°; — *Recherches sur l'origine du Conseil du roi*; Paris, 1765, in-12. Il a donné une édition des *Œuvres diverses* de l'abbé Oliva, qu'il a fait précéder d'un éloge historique de cet auteur; 1758, in-8°. J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France*. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LESCAN** (*Agnès-François*), navigateur français, né à Brest, en 1728, mort en 1794. Il entra fort jeune dans la marine marchande, et mérita, par la manière distinguée dont il se comporta dans plusieurs occasions, l'honneur, très-rare alors, d'être employé comme officier auxiliaire dans la marine royale. Ce fut en cette qualité qu'il fit, sous les ordres de Laclús, la campagne du Canada, et qu'il se trouva au siège de Québec. Rentré dans la marine marchande, il dut à son courage, à ses talents et à sa probité, différentes expéditions qu'il termina avec succès. En 1778, il fut nommé lieutenant de frégate, commandant la flûte du roi *La Baleine*, armée de vingt-quatre pièces de canons. En 1781, faisant partie de l'escadre du comte de Guichen, chargé de l'escorte d'un convoi considérable, il s'aperçut, malgré une brume épaisse, que la queue de ce convoi se trouvait presque entre les mains de l'ennemi, sans qu'on pût lui porter secours. Néocoutant que son devoir, le brave Lescan coupa la ligne anglaise, fit feu de toutes ses pièces, et fut criblé de boulets et de mousqueterie. Cette vigoureuse résistance donna le temps à l'escadre de se réunir, et il fut secouru au moment où il était près de couler à fond. Il fut nommé, en récompense, chevalier de Saint-Louis et capitaine de vaisseau. A. DE L.

Gérard, *Vies et Campagnes des plus célèbres Marins français*, p. 255 ; Paris 1825, in-12.

**LESCARBOT** (*Marc*), voyageur français, né à Vervins, vers 1590, mort vers 1630. Il était avocat au parlement de Paris, nouvellement marié, et pourvu d'une bonne clientèle, lorsque l'idée de fonder une colonie française protestante l'entraîna à suivre René de Laudonnière, gentilhomme poitevin et bon officier de marine, qui allait, sous les auspices de l'amiral de Coligny, porter des secours aux colons français débarqués dans la Floride. Un grand nombre d'ouvriers et plusieurs gentilshommes, la plupart protestants, voulurent faire partie de l'expédition et s'embarquèrent au Havre (Franciscopole) ; ils firent voile de ce port le 22 avril 1564, et arrivèrent le 22 juin dans la rivière des Dauphins, où le capitaine Laudonnière apprit des naturels le départ des colons. Alors il renvoya trois de ses navires en France et Marc Lescarbó, qui ne voyait aucune condition de réussite dans un pays neuf, profita de cette occasion pour se rapatrier. Plus tard il était secrétaire de l'ambassade de France en Suisse. On a de lui : *Tableau des treize Cantons* ; 1618, in-4°, en vers ; — *Voyages de Champlain* annotés ; — *La Chasse aux Anglais dans l'île de Rhé et au siège de La Rochelle* ; Paris, 1629, in-8°. A. DE L.

Basnier, *Voyage des Français en la Floride*. — Champlain ; *Voyages*, liv. I, chap. III.

**LESCÈNE DES MAISONS** (*Jacques*), littérateur français, né à Granville, en 1750, mort le

10 octobre 1808. Fils d'un officier de marine, il fit ses études au collège d'Harcourt à Paris, se chargea de l'éducation d'un jeune lord, passa plusieurs années en Angleterre, et visita l'Italie avec son élève. Il fut ensuite attaché aux légations françaises dans quelques cours du Nord. Revenu en France avant la révolution, dont il embrassa les principes, il fut élu en 1789 un des officiers municipaux de Paris, et eut la police dans ses attributions. Nommé en 1790 juge de paix du faubourg Montmartre, ce fut sur une adresse qu'il rédigea que l'Assemblée constituante supprima l'octroi de Paris, en février 1791. Au mois de mai, Louis XVI le choisit pour un des trois commissaires médiateurs qu'il envoya rétablir la paix dans le comtat Venaisin. Forcé de se cacher pendant la Terreur, Lescène fut nommé secrétaire général de l'intendance de la liste civile en 1804, et c'est en cette qualité qu'il fit l'inventaire des diamants de la couronne. On a de lui : *Histoire de la dernière révolution de Suède, précédée d'une analyse de l'histoire de ce pays* ; Paris, 1781 ; Amsterdam, 1782, in-12 ; — *Le Contrat conjugal, ou lois du mariage, de la répudiation et du divorce* ; Neuchâtel, 1785, in-8° ; — *Essai sur les travaux publics* ; Paris, 1786, in-8° ; — *Histoire secrète des amours d'Élisabeth et du comte d'Essex* ; Paris, 1787, in-8° ; — *Qu'est-ce que les parlements en France ?* La Haye, 1788, in-8° ; — *Histoire politique de la révolution de France, ou Correspondance entre lord D\*\*\* et lord T\*\*\** ; Londres (Paris), 1789, 2 vol. in-8° ; — *Compte rendu aux assemblées nationales au nom des commissaires civils du comtat Venaisin* ; Paris, 1791-1792, in-8° ; — *L'île des Amis, ou le retour du capitaine Cook*, opéra en deux actes en vers, arrangé sur diverses musiques italiennes et représenté au théâtre de Monsieur en 1790. J. V.

Arnault, Jay, Jony et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

**LESCHASSIER** (*Jacques*), juriconsulte français, né à Paris, en 1550, mort le 28 avril 1625. Avocat au parlement de Paris, et ensuite substitué du procureur général, il suivit la cause de Henri IV, et publia entre autres : *De la Représentation aux lignes supérieures* ; Paris, 1598, in-8° ; — *Du Droit de Nature en général. De la Loy salique, etc.* ; Paris, 1601, in-8° ; — *Observation de la Digamie* ; Paris, 1601, in-8° ; — *De la Liberté anciens et canonique de l'Église gallicane* ; Paris, 1606, in-8° ; — *Consultatio Parisini cujusdam de controversis inter sanctitatem Pauli V et Republicam Venetam* ; 1607, in-8° ; cet écrit, dirigé contre le pape, valut à son auteur une magnifique chaîne d'or, qui lui fut remise par la république de Venise ; — *La Maladie de la France* ; Paris, 1618, in-8° ; — *De Vocabulis ad geographiam juris Romani pertinentibus* ; 1619. Ces ouvrages ont été recueillis avec d'autres écrits dans ses *Œuvres* ;

Paris, 1649, in-4°; nouvelle édit., augmentée, Paris, 1652, in-4°.

E. G.

Taisand, *l'les des plus célèbres Jurisconsultes*, éditions de 1781 et 1787.

**LESCHENAULT DE LA TOUR** (*Jean-Baptiste-Louis-Claude-Théodore*), voyageur et naturaliste français, né à Châlons-sur-Saône, le 13 novembre 1773, mort à Paris, le 14 mars 1826. Il était le second fils de Théodore Leschenault, conseiller procureur du roi au siège présidial de Châlons-sur-Saône. Incarcéré avec sa famille en 1793, d'après la loi sur les suspects, puis relâché en septembre 1794 après le 9 thermidor, il entra comme employé dans l'administration des transports militaires. Son père étant mort à Paris, à la fin de 1798, le jeune Leschenault obtint un congé en juin 1799 pour se rendre dans cette capitale, où l'appelaient des affaires de famille. On préparait alors l'expédition du capitaine Baudin; l'histoire naturelle avait été l'objet spécial des études de Leschenault pendant tous ses moments de loisir; son séjour à Paris l'avait mis en rapport avec plusieurs savants distingués. Le 23 fructidor an VIII (10 septembre 1800), il fut, sur la présentation d'une commission de l'Institut, nommé botaniste en chef, et quitta le Havre, dans le mois d'octobre de la même année, à bord de la corvette *Le Géographe*. Il prit part jusqu'en 1803 aux travaux de l'expédition; mais, étant tombé malade à Timor, il dut, d'après l'avis des médecins, rester dans cette Ile, pour s'y rétablir. De Timor il se rendit à Batavia, dans le mois de juin de la même année. Toujours souffrant et privé par la guerre de tout moyen de retour dans sa patrie, Leschenault profita d'un séjour forcé de trois années à Java, pour étudier cette Ile, qu'aucun naturaliste n'avait encore bien explorée. Grâce à la protection du gouverneur hollandais de Samarang, il se procura les moyens de pénétrer dans l'intérieur de Java, dont il parcourut presque toute l'étendue, « n'épargnant ni soins ni dépenses pour rassembler et conserver tout ce qu'il rencontrait de remarquable ». C'est pendant ce long séjour qu'il lui fut possible d'étudier à fond la langue malaise et de réunir les matériaux d'un dictionnaire qu'il espérait publier plus tard. Parti de Java à la fin de 1806, Leschenault s'arrêta quelques mois à Philadelphie; il revint en France au mois de juillet 1807, rapportant une riche collection et des observations intéressantes. La collection avait été déposée au Muséum d'Histoire naturelle. Il résulte du rapport présenté, le 14 octobre 1807, par G. Cuvier, au nom de la commission chargée de l'examiner, que « le séjour que M. Leschenault a été contraint de faire à Java a considérablement augmenté l'utilité de la dernière expédition (celle du capitaine Baudin), en nous faisant connaître les productions intéressantes de cette grande Ile, où les autres naturalistes n'avaient pas abordé ». Le rapporteur concluait en proposant de solliciter du gouvernement pour Les-

chenault une récompense ou pension analogue à celle qui avait été accordée à MM. Péron et Lesueur. Conformément à cette proposition, un décret du 3 novembre 1807 accorda à Leschenault une pension de 1,800 fr. à titre de récompense; le 28 août 1808, un autre décret lui allouait une somme de 10,000 fr. à titre d'indemnité des frais « que lui avait occasionnés la maladie qu'il a essuyée dans le cours de ses voyages et pour la collection qu'il a rapportée au Muséum du Jardin des Plantes ». De retour à Paris, Leschenault s'occupa de mettre en ordre les observations recueillies pendant les six années de ses voyages; trois mémoires furent publiés dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, années 1810 et 1811 (tomes XVI, XVII et XVIII): le premier, *Sur le Strychnos tieute et l'Antiaris toxicaria, plantes vénéneuses de l'île de Java, avec lesquelles les indigènes empoisonnent leurs flèches, et sur l'Andira Harsfeldii, plante médicinale du même pays*; le deuxième est une *Notice sur un lac d'acide sulfurique qui se trouve au fond d'un volcan du mont Idienne, dans la province de Bagnia-Vangni (côte orientale de l'île de Java)*; le troisième et le plus important traite *De la Végétation de la Nouvelle-Hollande*; il a été imprimé dans le deuxième volume du *Voyage aux Terres australes* de MM. Péron et Freycinet. Enfin, il fournit au ministère de la marine un grand nombre de notes et mémoires sur Java, lorsque par suite de la réunion de la Hollande cette colonie devint possession française. Le manuscrit de son Dictionnaire malais étant terminé, M. de Montalivet en autorisa l'impression à l'Imprimerie impériale sous la direction de M. Langlès. Les événements de 1814 et 1815 puis la mort de Langlès en suspendirent la publication commencée. Le 22 juin 1811, Leschenault fut nommé inspecteur particulier des dépôts de brebis mérinos, organisés par le décret du 8 mars précédent. Sur l'ordre du ministre de l'intérieur, il rédigea une *Notice sur l'Epizootie (la pourriture) qui a régné en 1812 sur les troupeaux de bêtes à laine des départements méridionaux de l'empire* (Paris, de l'Imprimerie impériale, 1813, in-8° de 20 pages). Mais ces travaux ne suffirent pas à son activité.

Leschenault avait bien souvent rêvé un voyage dans l'Inde; la chute de l'empire, en rétablissant la paix des mers et les relations avec l'Angleterre, lui permettait de réaliser son projet. Après avoir obtenu, par le patronage du célèbre Joseph Banks, toutes les recommandations dont il avait besoin pour visiter l'Indoustan britannique et Ceylan, il s'embarqua, le 17 mai 1816, porteur d'une commission qui le nommait naturaliste dans les établissements français de l'Inde. Son voyage dura six ans. Après avoir étudié à Pondichéry l'état physique de la colonie, le système de culture et d'industrie des Indiens de la côte et les ressources que pouvaient offrir le climat et le sol, il vint

successivement Karikal et Trinquebar. En 1818 il se porte à l'ouest au milieu des terres, pour se rendre à Salem; de là il expédie à l'île Bourbon des plantes et des graines utiles à cette colonie, et qui s'y sont multipliées depuis. Au mois d'octobre, il se dirige vers le centre des montagnes des Gates; le choléra sévissait alors dans cette partie de l'Inde, et frappa de mort plusieurs des Indiens de sa suite. Leschenaut tombe lui-même dangereusement malade à Coimbatore, où l'on désespère de sa vie; une crise heureuse le sauve, mais, trop faible pour continuer sa route, il quitte cette ville, et reprend la route de Pondichéry. Des collections considérables et la possession de plusieurs animaux vivants, au nombre desquels était l'éléphant que pendant de longues années le public a pu voir au Jardin des Plantes, furent les résultats de cette excursion, opérée dans de si fâcheuses circonstances. A peine rétabli, Leschenaut retourne à Coimbatore, parcourt de nouveau la chaîne des Gates, et rentre à Pondichéry avec une collection plus nombreuse encore d'animaux et de plantes; une partie de ces dernières fut expédiée pour l'île Bourbon. Toujours infatigable, il entreprend, en septembre 1819, le voyage du Bengale, d'où il adresse directement à Bourbon plusieurs plantes économiques, en joignant à son envoi des instructions sur la manière de les cultiver. Au mois d'avril suivant, il dirige ses recherches vers le sud, dans le royaume de Tanjaor, dont le riz forme la principale culture. Il voit, non sans étonnement, chez le souverain de cet État une bibliothèque nombreuse, contenant au milieu d'autres livres français une *Encyclopédie méthodique*. Il visite ensuite le district de Madura, intéressant par ses beaux monuments d'antiquité indienne et par ses cultures de cotonniers, traverse les montagnes de Coitalam, à dix lieues du cap Comorin, et s'embarque enfin à Tutti-Corin pour se rendre à Colombo dans l'île de Ceylan; six mois entiers furent employés par lui à visiter cette île. Après un court séjour à Colombo, il s'enfonça dans l'intérieur des terres, « vaste forêt, écrivait-il à son frère, où l'on ne peut pénétrer que par de rares sentiers; les chemins sont affreux, mais l'on est dédommagé de ses fatigues par la beauté de la végétation qui couvre le sol jusqu'au sommet des plus hautes montagnes ».

Atteint de la dysenterie, Leschenaut trouva néanmoins l'énergie nécessaire pour continuer le cours de ses travaux. C'est dans une des explorations aux environs de Kandy qu'il découvrit, à quelques lieues de cette ancienne capitale, dans une belle pegmatite, le *feldspath nacré de Ceylan*, recherché des lapidaires sous le nom de *Pierre de lune*, que personne jusque alors n'avait trouvé dans sa gangue, et il put étudier la culture du cannellier, et faire parvenir à Pondichéry plus de cent pieds de cet arbre précieux, malgré les difficultés que présentait son exportation, inter-

dite sous les peines les plus sévères. L'introduction du cannellier de Ceylan dans les colonies françaises était un des buts de son voyage. Il quitta Ceylan en février 1821, revint à Pondichéry, passa à Bourbon pour y présider à l'acclimatation de ses envois, et partit en février 1822 pour la France, qu'il avait enrichie de ses envois successifs (1). Le 27 août 1822, Leschenaut reçut la croix de la Légion d'Honneur, et huit mois plus tard il partait pour l'Amérique, et visitait le Brésil, Cayenne et la Guyanne hollandaise. L'introduction de l'arbre à thé à Cayenne, plusieurs envois précieux au Muséum et des rapports remarquables sur l'établissement de la Mana et la colonie de Surinam furent les résultats de ce voyage. Mais cette vie active avait usé la santé, si robuste, de l'intrépide voyageur. Revenu malade, le 9 novembre 1824, après dix-huit mois d'absence, Leschenaut sentit le besoin de mettre un terme à sa vie errante; il avait dans ses trois voyages, et pendant l'espace de quinze années, parcouru plus de trente mille lieues. Il jouissait enfin du repos au milieu de sa famille et de ses nombreux amis, lorsqu'il mourut d'apoplexie, à l'âge de cinquante-deux ans.

Un des principaux titres de gloire de cet infatigable voyageur, c'est d'avoir doté les colonies françaises des végétaux les plus utiles à leur prospérité. Des listes imprimées en 1821 à Bourbon par ordre du gouverneur portent à plus de cent espèces le nombre de ceux dont l'acclimatation est due à Leschenaut, et parmi lesquels on peut citer le cannellier de Ceylan, l'herbe de Guinée, deux espèces de canne à sucre, six de cotonnier, qui ont contribué à relever cette culture dans la colonie, le *nerium tinctorium*, dont on retire une espèce d'indigo, le bois de Santal, le caféier du Bengale, l'*hibiscus populeus*, qui réussit dans les terrains sablonneux du Sénégal, et beaucoup d'autres arbres employés pour l'alimentation ou la construction. L'introduction des moutons de l'Inde à Bourbon est encore due à Leschenaut.

(1) « La collection d'objets de zoologie envoyée par M. Leschenaut, dit le rapport au ministre, est certainement, après celle faite par les naturalistes qui ont accompagné le capitaine Baudin (du nombre desquels était M. Leschenaut) la plus belle que nous ayons eue. »... Et plus loin : « Ce que nous avons dit de l'envoi de M. Leschenaut suffit pour montrer combien il enrichit le cabinet du Roi; mais nous n'avons pas parlé de ce qu'il donne un prix extraordinaire à sa collection: c'est un manuscrit qui l'accompagne. »... « Tous les animaux qui n'étaient pas bien connus sont décrits; il indique avec soin les lieux où l'animal se trouve, la manière dont il se nourrit, ses habitudes autant qu'il a pu les connaître, les opinions populaires ou superstitieuses dont il est l'objet. S'il est question d'animaux venimeux, il examine la nature et les effets de leur poison; il red compte des expériences qu'il a faites, pour avoir à ce sujet des notions positives; il fait connaître les moyens qu'on emploie pour se guérir de leurs blessures. »... Enfin, on peut affirmer que le manuscrit de M. Leschenaut fournira aux professeurs du Muséum les enseignements nécessaires pour remplir plusieurs lacunes dans l'histoire des animaux, même de ceux déjà connus. »



Outre les mémoires et notices déjà indiqués, Leschenault de Latouf a publié dans les tomes VI, VIII, IX et XI des *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle*, années 1820, 1822 et 1824 : — *Mémoire sur les cultures des environs de Pondichéry*; — *Relation d'un voyage à Karikal et à Salem*; — *Lettre à M. de Justieu, contenant quelques observations sur diverses espèces d'Orties*; — *Notice sur le Cannellier de l'île de Ceylan, sur sa culture, et sur ses produits*, imprimée également à Bourbon (Saint-Denis); 1821, in-4°; — *Relation abrégée d'un voyage aux Indes orientales*; — *Notice sur une nouvelle espèce de Vine-tier (Berberis) des monts Nelly-Gerry dans la péninsule de l'Inde*; — *Extrait d'une lettre à MM. les professeurs du Muséum royal d'Histoire Naturelle sur la nature des terres qui environnent la rade de Rio-Janeiro*; — *Notice sur la roue du lapidaire dont on se sert dans les Indes orientales pour tailler les pierres fines*; — *Notice sur le Cocotier et ses produits, et principalement sur ce qui est relatif à l'extraction de l'huile*.

J. Eugène DESCHAMPS.

Vieilh de Boisjolin, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Annales Commerciales et Maritimes*, 1828. — Documents inédits.

LESCHÈS ou LESCHEUS (Λέσχης ou Λέσχειος), un des poètes cycliques grecs, fils d'Æschylus, né à Pyrrha, dans le voisinage de Mytilène, vivait vers la 18<sup>e</sup> olympiade (704 avant J.-C.). On lui donne quelquefois le surnom de *Lesbien* ou de *Mytlienien*, à cause du lieu de sa naissance. Il composa un poème en quatre chants intitulé *La Petite Iliade* (Τὰς ἡ εὐάστων ou τὰς μικρά), qui, comme tous les autres poèmes épiques, a été attribué à différents auteurs, à Homère lui-même, à Thestorides de Phocée, au Léladémonien Cynéthion et à Diodore d'Érythrée. *La Petite Iliade* était une continuation de l'*Iliade* d'Homère; elle rapportait les événements qui suivirent la mort d'Hector, c'est-à-dire la fin trépassée d'Ajais, les exploits de Philoctète, de Népolème et d'Ulysse, la prise et la destruction de Troie. Cette dernière partie de l'épopée s'appelait la *Destruction de Troie* (Τὰς κέρως). Il n'y avait aucune unité dans ce poème, dont les divers épisodes étaient simplement attachés par l'ordre chronologique. Aussi, d'après Aristote, la *Petite Iliade* avait fourni des sujets pour huit tragédies, tandis qu'on ne pouvait fonder qu'une seule tragédie sur l'*Iliade* et sur l'*Odyssée*. Le poème de Leschès ne nous est connu que par l'analyse de Proclus; il comprenait des événements déjà célébrés dans l'*Æthiopis* d'Antinus; ce qui a fait supposer entre les deux poètes une lutte directe, un combat poétique, qui ne s'accorde pas avec la chronologie: Arctina vivait soixante-dix ans environ avant Leschès.

Y.

Proclus, *Chrest.*, dans la *Bibl. de Photius*. — Pausanias, X, 28. — Pseudo-Hérodote, *Pit. Rom.*, 16.

Arist., *Poet.*, 23 — Weicker, *Der Epische Cycelus*, p. 173, 288, 289. — O. Müller, *Hist. of Greece*, lib. VI, 3.

LESCHÉVIN DE PRÉCOUR (Philippe-Xavier), chimiste français, né à Versailles, le 16 novembre 1771, mort à Dijon, le 6 juin 1814. Fils d'un premier commis du contrôle de la maison du roi, il avait du goût pour la physique et la chimie, et suivit avec ardeur les cours de chimie de Sage, de Darcel et de Fourcroy, les leçons de physique de Brisson et celles de minéralogie de Daubenton. Nommé, en 1794, contrôleur des poudres et salpêtres à Colmar, il passa successivement en qualité de commissaire à Vincennes, à Luxembourg, à Trèves, puis à Dijon, où il mourut avec le titre de commissaire en chef des poudres et salpêtres. On cite parmi ses ouvrages: *Instruction sur les nouveaux poids et mesures*; 1798, in-8°; — *Mémoire sur le Chrome oxyde natif du département de Saône-et-Loire*; 1810; — *Notice sur la présence du Zinc et du Plomb dans quelques mines de fer en grain de la Bourgogne et de la Franche-Comté*; 1812; — *Voyage à Genève, en Savoie, etc.*; 1812, in-8°; — des traductions de l'allemand (ouvrages du chimiste Trommsdorff); — une nouvelle édition du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, avec des notes et une notice sur l'auteur; 1807. Leschevin avait été un des principaux rédacteurs des *Annales de la République* publiées par Laveaux; 1799, 6 vol. in-8°. J. Y. Amanthou, *Notice sur la vie et les ouvrages de Leschevin de Précour*, dans le *Mag. Encyclop.*, 1814, tome II, et dans le *Journal de la Côte d'Or*, même année.

LESCLACHE (Louis de), grammairien français, né vers 1620, près de Clermont (Auvergne), mort à Lyon, le 17 août 1761. Il était instituteur; mais sa vie est inconnue. On a de lui: *Cours de Philosophie expliquée en tables*, gravées par Richer; 1650, 1652; — *L'Ordre des principales choses dont il est parlé dans la philosophie, qui est divisée en cinq parties*; in-16; — *Des Avantages que les femmes peuvent retirer de la philosophie, qui est divisée en cinq parties*; in-16; et Paris, 1667, in-12; — *Les Fondements de la Religion chrétienne*; ib., 1663, in-4°; — *Les véritables Règles de l'Orthographe française, ou l'art d'apprendre en peu de temps à écrire correctement*; ib., 1668, in-12. L—x—x.

Quérard, *La France Littéraire*.

LESCONVEL (Pierre de), historien et romancier français, né dans son château (diocèse de Saint-Pol-de-Léon), vers 1650, mort à Paris, en 1722. Sa vie est restée obscure; il n'est connu que par ses œuvres. On a de lui: *Abrégé de l'Histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré*; Paris, 1685, in-12; —  *Aventures de Jules César et de Marcie dans les Gaules*; Paris, 1695, in-12; — *La Comtesse de Chateaubriand, ou les effets de la jalouse*; Paris, 1695, in-12; 4<sup>e</sup> édit., Paris, 1724, in-12. « Ce roman, dit Barbier, a été faussement attribué à la comtesse de Murat.

« Rien, dit Lenglet-Dufresnoy, n'était plus propre que cette héroïne, maîtresse de François I<sup>er</sup>, roi de France, pour en faire un bon morceau; mais elle n'est pas tombée dans des mains assez délicates et intelligentes. » — *Nouvelle Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à présent*; Paris, 1698, 2 vol. in-12. Elle fut supprimée par arrêt du parlement, et ce fut, suivant l'abbé Lenglet, un vrai service rendu à l'auteur; — *Anecdotes secrètes des règnes de Charles VIII et de Louis XII, etc.*; La Haye, 1741, in-12 : la première partie contient les amours supposés de Charles VIII en Italie, et la seconde celles de Louis XII, alors duc d'Orléans, avec Anne de Bretagne; — *Junie, ou les sentiments romains*; Paris, 1695, in-12; — *Anne de Montmorency, connétable de France*, nouvelle historique; Paris, 1696, in-12; — *Le prince de Longueville et Anne de Bretagne*; Paris, 1697, in-12; — *Recueil de Contes*; 1698, in-12; — *Observations critiques sur l'Histoire de François-Eudes de Mézeray*; Paris, 1700 et 1720, in-12; — *Le Sire d'Aubigny*, nouvelle historique; Paris, 1698, et Amsterdam, 1700, in-12; — *Idée d'un Voyage doux et heureux, ou relation du Voyage du prince de Montberaud dans l'île de Naudely*; Paris, 1703, in-12, avec fig. L—z—B.

LeLONG, *Bibliothèque Historique de la France*, t. II, n<sup>os</sup> 18759, 18834, 17460, 23848; t. III, n<sup>os</sup> 31440, 33308; suppl., t. I et IV, n<sup>os</sup> 48040. — Quérard, *La France Littéraire*.

#### LESCOT. Voy. LESKO.

LESCOT (Pierre), architecte français, né à Paris, en 1510, mort en 1571. Les documents biographiques manquent sur ce personnage. Tout ce qu'on sait par une vague tradition, c'est qu'il appartenait à la famille d'Alissy, si ce n'est plutôt la famille d'Alessi, connue dans les arts en Italie, au commencement du seizième siècle. François I<sup>er</sup> avait pensé plusieurs fois à rebâtir le Louvre, qui tombait en ruines. Il avait été fort contrarié des réparations considérables qu'il avait fallu exécuter au château de Philippe-Auguste, pour le simple passage de l'empereur Charles-Quint. Doter Paris d'un monument digne de cette capitale était aussi une idée qui lui souriait. Il en avait été question entre lui et Serlio, son architecte à Fontainebleau; peut-être même Serlio avait-il été appelé en France pour substituer aux constructions gothiques un projet d'architecture régulière. Quoi qu'il en soit, des plans lui furent demandés, et furent remis par lui : Lescot étudiait alors en Italie. Mais l'artiste bolonais, peu satisfait de son travail, l'avait retiré. D'un autre côté, les suites onéreuses du traité de Madrid, les complications de la politique au dehors et les premiers ferments des guerres religieuses au dedans, avaient fait ajourner les brillantes préoccupations des beaux-arts. La disgrâce du connétable Anne de Montmorency fut l'occasion qui ramena à l'ordre du jour la réédification du Louvre.

Exilé de la cour, le guerrier avait abandonné Chantilly pour habiter son château d'Écouen, et il y faisait une grande figure. Comme cette demeure, ouvrage de Jean Bullant, surpassait en magnificence les résidences royales, le monarque en fut jaloux, et, ne pouvant consentir à se voir éclipsé par un sujet, il revint à son projet favori. Lescot était de retour; désormais fixé dans sa patrie, il lui était réservé de l'illustrer par ses talents. Il présenta des dessins. Serlio les vit, les déclara préférables aux siens, et en conseilla l'exécution; rare exemple de modestie dans un artiste et de justice rendue par un émule. Lescot était né Français; sa conception se recommandait par de hautes qualités; la réalisation en devait être honorable pour le pays et pour le souverain : ses plans furent adoptés. Dès le principe, il s'était assuré la coopération du sculpteur Jean Goujon, cet autre lui-même pour la manière de sentir et de rendre, avec qui, vraisemblablement en Italie, il avait contracté la plus étroite amitié. La portion du palais dont il s'agit est celle qu'on nomme encore aujourd'hui *le vieux Louvre*, par opposition aux constructions érigées à diverses époques postérieures. Elle consiste dans le corps de bâtiment qui se dirige perpendiculairement au cours de la Seine, depuis le pavillon dit *de l'Horloge* jusqu'à l'angle sud-ouest de la cour, et dans le corps en retour, parallèle au lit du fleuve, depuis le même angle jusqu'à l'entrée méridionale. Commencée sous François I<sup>er</sup>, en 1540, continuée sans interruption par son fils, elle ne fut terminée qu'en 1548, un an après la mort du premier. Ainsi dès l'origine le bâtiment dut se développer sur un quadrilatère, soit celui dont la disposition primitive eût formé deux côtés et qui n'aurait eu en surface que le quart de la cour actuelle, soit celui qu'occupe la totalité de cette cour. Mais, pour peu qu'on réfléchisse aux convenances de la destination et aux exigences de l'art, on se convaincra que le quadrilatère actuel dut être la pensée première. L'achèvement de l'édifice ayant fait sacrifier l'atrique dans l'alle du midi, la composition ne peut plus être jugée que sur celle du couchant, c'est-à-dire sur un fragment dépourvu de ces dimensions qui ajoutent à l'effet artistique le prestige de la grandeur matérielle. Néanmoins, tel est le caractère de l'ordonnance architecturale et des éléments décoratifs, que ce fragment suffit pour faire apprécier tout le génie de l'artiste. Au rez-de-chaussée, une large disposition de portiques, soutenant, sur des faisceaux de colonnes d'un dorique ingénieusement composé, l'immense voûte de la salle des gardes; cette salle, monumentalement terminée, d'un côté, par une cheminée colossale en marbre blanc couverte de sculptures, de l'autre, par la tribune aux caryatides, chef-d'œuvre de Jean Goujon, que surmonte le célèbre bas-relief de Benvenuto Cellini, en bronze, et sous laquelle s'ou-

vrent les admirables portes, aussi en bronze, ciselées par Riccio; au premier, une suite de salles et de chambres spacieuses, formant le logement du monarque et se distinguant principalement par leurs boiseries sculptées; au-dessus, un attique desservant cet ensemble d'apparat; les trois étages liés entre eux par un escalier, où la sculpture tient aussi une place dominante, tant sur les berceaux de son cintre que sur les plafonds de ses paliers; partout, entre les plans et les élévations, une harmonie qui saisit le spectateur, des profils purs et fins, la sévérité unie à l'élégance, des détails naïfs et grandioses, un parti pris avec décision et en même temps avec sagesse; voilà pour l'ordonnance architectonique, comparable à ce que l'art classique nous a transmis de plus parfait. Une rare précision dans l'appareil des matériaux; une attention scrupuleuse à tirer parti des vieilles fondations, des anciennes murailles, et même des petites distributions locales, quand elles s'adaptent à la nouvelle œuvre, afin d'économiser des dépenses et du temps; les raccordements exécutés avec la plus intelligente adresse: telles sont les qualités qui complètent le talent et qui montrent dans l'habile architecte un constructeur qui ne l'est pas moins. Quant aux éléments décoratifs, si le goût peut en être aussi excellent, l'emploi n'en est pas réglé dans une mesure aussi heureuse: la richesse y va jusqu'à la prodigalité, surtout dans l'attique. Ce luxe n'est pas seulement contraire à la subordination des étages, le dernier n'étant qu'une dépendance de nécessité, il nuit encore aux apparences de la solidité, en plaçant au haut de l'édifice les masses les plus pesantes. On conçoit d'ailleurs comment l'artiste a été entraîné à cet excès, et par la transition de la surabondance gothique à la simplicité grecque, et par le prétendu principe d'une progression croissante d'un étage à l'autre. Lescot, qui avait employé le corinthien à son rez-de-chaussée et appliqué à son premier un somptueux composite, ne pouvant plus enchanter par l'architecture, eut recours à la sculpture pour son attique. C'est un défaut réel, mais compensé par de telles beautés, que plus d'un maître a pu dire à cet égard qu'on serait aux regrets de ne pas l'y trouver. Nous n'avons pas à parler du mérite de ces sculptures, attribuées à Jean Goujon; rappelons seulement que dans nul édifice connu le concours des deux arts ne produit un effet plus un. Toutefois, nous ne voulons pas dire que certains détails n'aient pas été confiés à d'autres mains, ni même que cette coopération auxiliaire ait été sans influence sur l'ensemble: les bas-reliefs des frontons doivent sans doute à Paul-Ponce Trebatti, sculpteur florentin et disciple de Michel-Ange, quelque chose de la fierté et de la résolution qui les distinguent; mais l'adjonction de cet artiste appartient à Jean Goujon, qui, chargé d'énormes travaux, bien obligé d'emprunter l'aide de quelques

collaborateurs, conservant d'ailleurs la haute-main sur le tout. Lescot dut être étranger à ces choix accessoires. Dans les dispositions définitivement adoptées pour l'achèvement du Louvre, le troisième ordre à colonnes a prévalu sur l'attique sculpté. Ce dernier système n'a été conservé qu'à la façade occidentale interne, par respect pour l'œuvre primitive. Quant à la partie externe, Lescot lui avait laissé la physionomie du château-fort par les murs lisses, les fenêtres rares et les angles flanqués.

Les talents et les services de Lescot lui valurent les récompenses dont on honorait à cette époque le mérite civil, et qui consistaient principalement en bénéfices ecclésiastiques. Il fut nommé chanoine de l'église métropolitaine de Paris, et abbé de Clermont. Dans la plupart des livres écrits en France sur les arts depuis la Renaissance, il est désigné par la qualification d'*abbé de Clagny*, nom qui lui venait de ce qu'il possédait la seigneurie de Clagny près de Versailles. Il reçut, en outre, le titre de conseiller des quatre rois successifs François 1<sup>er</sup>, Henri II, François II, et Charles IX. [MÉZ., dans l'*Encycl. des G. du M.*]

J. Félibien, *Recueil Histor. de la Vte et des Ouvrages des plus célèbres Architectes*. — M. Félibien, *Hist. de la Ville de Paris*. — Quatremer de Quincy, *Vies des plus illustres Architectes*. — Dulaure, *Hist. de Paris*. — Vitet, *Le Louvre*. — Pingoron, *Vies des Architectes modernes*.

**LESCOT (Simon)**, chirurgien français, né à Paris, mort le 7 septembre 1690. Il introduisit en France l'art des injections avec les liqueurs et la cire colorée dont Swammerdam s'était déjà servi avec succès. Il démontra ainsi la distribution des artères, des veines et des autres vaisseaux du corps humain. Il était chirurgien de Saint-Côme, et ses talents dans l'anatomie le rendirent un des meilleurs opérateurs de son temps. Il était chargé de la direction du grand hôpital de Gênes, lors du bombardement de cette ville par les Français, en 1684. On a de Lescot une dissertation sur la myologie, qu'on trouve dans le *Regnum Animale* d'Emmanuel König, imprimé à Bâle, en 1682 et 1698, in-4°. J. V.

Portal, *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie*. — Éloy, *Dictionnaire Histor. de la Médecine*.

**LESCOT (Charles)**, ingénieur français, né le 6 novembre 1759, à Pont-Sainte-Maxence, mort en 1801. Sorti de l'École des Ponts et Chaussées, il travailla d'abord au dessèchement des marais de Bochefort. Le 27 ventôse en VIII il fut nommé ingénieur en chef et attaché à l'armée d'Italie. Après la bataille de Marengo, il fut désigné pour diriger la moitié de la route du Simplon, sous l'inspection de Cérard et du général Turrau. Les difficultés presque insurmontables du terrain, les neiges qui couvrirent la terre huit mois de l'année dans ces montagnes, l'empêchèrent longtemps d'arrêter un tracé définitif (entre Brigg et Alghaby). Les besoins de son service l'ayant appelé à Milan, il partit

sans s'arrêter aux dangers du passage, et dans la plus mauvaise saison de l'année, en nivôse. Il fut atteint à son retour d'une pleurésie qui mit fin à ses jours. Houdouart fut chargé de la continuation des travaux.

*Documents particuliers.*

**LESCUN** (*Thomas de*), connu aussi sous le nom de *maréchal de Foix*, capitaine français, né en Béarn, mort à Milan, en 1525. Il était frère d'André de L'Esperre et d'Odet de Lautrec, et gouvernait la Lombardie pour ce dernier en 1521. Le 24 juin de cette année, il tenta de surprendre Reggio, ville où commandait Guicciardini l'historien; mais son projet échoua, et lui-même fut fait prisonnier. Mis en liberté quelque temps après, ses exactions contribuèrent autant que les violences d'Odet de Foix (Lautrec) à soulever le Milanais. Après la perte de la bataille de La Bicoque, livrée le 29 avril 1522, contre les Impériaux, Lescun se vit assiégé dans Crémone; il signa le 21 mai une convention par laquelle il s'engagea à évacuer toute la Lombardie, s'il n'était pas secouru avant quarante jours. Cette conduite généralement blâmée, car Lescun avait encore des forces redoutables, fit perdre toute l'Italie aux Français. Lescun se conduisit mieux dans la malheureuse campagne qui se termina par la défaite de Pavie. Il conseilla d'abord à François I<sup>er</sup> de ne pas se mettre en marche dans la saison d'hiver; plus tard il lui conseilla d'éviter une bataille générale contre les Impériaux. Cette armée, formée de nouvelles recrues, devant se dissoudre d'elle-même et en peu de temps. Son avis fut rejeté; il ne lui resta plus qu'à combattre, et il reçut aux côtés du roi une balte de mousquet dans le bas-ventre. Fait prisonnier par les Espagnols, il mourut cinq jours plus tard.

A. d'E.—P.—G.

F. Guicciardini, *Storia d'Italia*, liv. XIV, p. 184-200. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, c. CXLII, p. 473. — *Histoire des Français*, t. XVI, p. 120, 151, 186, 188, 169, 200, 200, 200. — Martin du Bellay, *Mémoires*, liv. II, p. 818. — Scliarus, *Comment.*, lib. XVII, p. 607. — Paolo Paruta, *Storia venez.*, l. IV, p. 238. — Tavanus, *Mémoires*, t. XXVI, p. 13.

**LESCUN** (*Jean-Paul de*), juriconsulte français et un des chefs du parti protestant au commencement du dix-septième siècle, né dans le Béarn, et décapité à Bordeaux, le 18 mai 1622. Ses connaissances en jurisprudence, son zèle pour les intérêts de ses concitoyens et de ses coreligionnaires et l'énergie de son caractère le firent nommer d'abord conseiller à la cour souveraine du Béarn et plus tard conseiller d'État du royaume de Navarre. En 1616, il assista aux conférences de Loudun, et l'année suivante il fut chargé de présenter à Louis XIII les réclamations des états généraux du Béarn, qui, dans une assemblée extraordinaire tenue à Orthez, avaient protesté contre l'arrêt du conseil d'État du 15 juin 1617, ordonnant le rétablissement de l'exercice du culte catholique dans le Béarn et donnant main-levée des biens ecclé-

siastiques saisis autrefois par Jeanne d'Albret. Ces protestations n'eurent aucun effet. Le 20 octobre 1620 un nouvel édit réunit la Navarre et le Béarn à la couronne de France. Cependant Lescun, sous le coup d'une sentence rendue contre lui par le parlement de Pau, avait été obligé de chercher un asile à Montauban.

Bientôt après, il assista à l'assemblée de Millau, et l'année suivante il fut député par les églises réformées du Béarn à celle de La Rochelle, qu'il présida du 25 décembre 1621 au 25 janvier 1622. Il se joignit alors à l'expédition conduite par Favas dans le Médoc, espérant réussir à pénétrer dans le Béarn. Mais Favas fut battu, et Lescun, obligé d'abandonner son premier projet, prit la route de Clairac, où il comptait trouver La Force. Tombé près de Cozes dans un parti ennemi, il fut fait prisonnier, après une vigoureuse défense, et conduit à Bordeaux, où il fut condamné, comme criminel de lèse-majesté, à avoir la tête tranchée. On a de lui : *Requête contre le livre intitulé : Le Moine surveillant endormi*; Paris, 1616, in-8°. *Le Moine* était une satire violente contre les protestants, publiée par un prêtre catholique, sous le nom d'un fou de Pau, appelé Bannère; — *Généalogie des Seigneurs souverains de Béarn, empereurs, rois et autres princes qui en sont descendus, avec les preuves*; Paris, 1616, in-4°. — *Avis d'un gentilhomme de Gascogne à MM. des états généraux du royaume de Navarre et de la souveraineté de Béarn, sur la main-levée des biens ecclésiastiques obtenue par les évêques d'Oléron et de Lescar*; Paris, 1617, in-8°. — *Mémoires sur les oppositions aux poursuites des évêques d'Oléron et de Lescar et les demandes faites par les églises réformées du Béarn depuis le 1<sup>er</sup> juin 1616 jusqu'au 13 avril 1617*; Paris, 1617, in-8°. — *Demandes des églises réformées du royaume de Navarre présentées au roy*; Paris, 1618, in-6°. — *Défense contre les impostures, faussetés et calomnies publiées contre le service du roy et la souveraineté de Béarn; contre l'auteur de deux libelles intitulés : Le Moine et La Monche*; Orthez, 1618, in-8°. — *La Persécution des églises réformées de Béarn*; Montauban, 1620, in-8°. — *Calamité des églises de la souveraineté de Béarn*; La Rochelle, 1621, in-8°. M. N.

MM. Haag, *La France Protest.*

**LESCURE** (*Louis-Marie*, marquis de) (1), général vendéen, né dans le Poitou, le 13 octobre 1766, mort entre Ernée et Fougères, le 3 novembre 1792. Sorti à seize ans de l'École Militaire, il entra en 1791 dans la coalition des

(1) La famille de Lescure, dont le nom primitif était Salgues, était originaire de l'Albigeois, et avait depuis trois cents ans pris le nom de Lescure par suite d'un mariage.

gentilshommes du Poitou, coalition dont le but était de s'emparer de la route de Lyon, et d'attendre là les princes émigrés qui étaient en Savoie. Cette entreprise ayant échoué, par l'arrestation de Louis XVI à Varennes, Lescure retourna dans ses terres. Bien qu'il n'approuvât pas l'émigration, il fut entraîné par l'exemple que lui donnait toute la noblesse, et, cédant aux reproches qu'on lui adressait, il se rendit à Tournay. Mais bientôt il revint en France pour soigner son aieule, qui touchait à son dernier moment. Ce fut alors qu'il épousa mademoiselle de Donnissant, fille unique du marquis de Donnissant, gentilhomme d'honneur de Monsieur. Il se fixa à Paris afin d'être toujours à portée de défendre le roi; mais après avoir assisté aux journées du 26 juin et du 10 août 1792, il fut obligé de se retirer dans son château de Clisson, près Bressuire. La levée de trois cent mille hommes ayant fait soulever la Vendée, Lescure fut arrêté ainsi que toute sa famille et enfermé dans les prisons de Bressuire, d'où il fut délivré par les royalistes. De retour à Clisson, il devint un des principaux chefs de l'armée vendéenne. Le général républicain Quétineau étant venu s'établir à Thouars, Lescure l'attaqua le 5 mai, mit en fuite les républicains et occupa la ville de Thouars, entra dans Fontenay, le 25 mai, et le 10 juin s'empara de Saumur, où il fut blessé au bras. Sur la proposition de Lescure, Cathelineau (voir ce nom) fut nommé généralissime des armées royales. Après une attaque infructueuse sur Nantes, le 29 juin, l'armée royaliste fut dissoute, et Lescure se rendit dans le Bocage. Lorsque les républicains eurent brûlé ses châteaux d'Armailou et de Clisson, Lescure se retira à Bussière, fit sonner le tocsin, et parvint à réunir quatre mille paysans et quatre pièces de canon. La Rochejacquelein lui amena de Saumur un nombre à peu près égal de combattants; mais Westermann, à la tête de cinq mille hommes, les força à évacuer Bussière pour défendre Châtillon; le 16 juillet, l'armée républicaine s'avancant rapidement dans la basse Vendée, les chefs royalistes réunirent toutes leurs forces, s'élevant à quarante mille hommes. Les deux armées se trouvèrent en présence le 19 septembre entre Tiffauges et Chollet. Les Vendéens forcèrent les républicains à une retraite qui eût été désastreuse sans une savante mesure prise par Kleber, qui commandait les troupes mayençaises. Lescure fit preuve de courage aux affaires de Montaigu, de Clisson et de Saint-Fulgens, les 21 et 23 septembre. Le 8 octobre il campait sur les hauteurs du Moulinaux-Chèvres, lorsqu'il fut attaqué par les généraux Chabot et Westermann; il commença par repousser les républicains, mais l'aile gauche des Vendéens fut mise en déroute, et la ville de Châtillon fut enlevée par l'ennemi. Lescure se distingua encore à la reprise de cette ville qui eut lieu deux jours après. Le 15 octobre il marchait

avec sa division sur la route de Mortagne pour se diriger sur Chollet, lorsqu'il rencontra l'avant-garde des républicains dans les avenues du château de La Tremblaye; s'étant porté en avant pour reconnaître la route, il monta sur un tertre, et découvrant tout près un poste des patriotes, il cria à ses soldats: Mes amis, en avant! A peine eut-il prononcé ces mots, qu'il fut atteint par une balle qui, entrant près du sourcil gauche, sortit derrière l'oreille. En voyant tomber leur général, les Vendéens perdirent courage; ramassé par quelques-uns des siens et par un domestique fidèle, qui s'aperçut qu'il respirait encore, Lescure, malgré ses souffrances, fut porté à la suite de l'armée vendéenne, qui, pressée de toutes parts, était obligée de passer la Loire. Il trouva encore la force de diriger par ses conseils ses compagnons d'armes, et leur donna l'exemple de la résignation jusqu'à sa mort, qui eut lieu à la suite d'une douloureuse agonie, pendant une marche de l'armée.

Le marquis de Lescure avait sur les Vendéens un grand empire, qu'il devait à son courage et à sa plété; même dans les moments les plus critiques, s'il rencontrait une croix sur sa route, il s'agenouillait, priait quelques instants ainsi que toute sa troupe, qui se relevait à sa voix et s'élançait au combat avec une nouvelle énergie.

M. DE L. et A. J.

*Mémoires de M<sup>me</sup> la marquise de la Rochejacquelein*; Paris, 1817. — Théodore Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest*; Paris, 1848. — Crétineau-Joly, *Guerres de la Vendée*. — De Courcelles, *Dict. Aïstor. et biograph. des Généraux français*.

**LESCUREL** (*Jehannot de*), poète français du quatorzième siècle. On ne sait rien de sa vie, et ses œuvres ont été exhumées récemment. C'est même par hasard que l'on connaît son nom. Ses poésies se trouvent à la suite du roman de *Fauvel* (n° 6812 des manuscrits français de la Bibliothèque impériale). Elles occupent six feuillets, et sont écrites à trois colonnes. Le premier couplet de chaque chanson est accompagné de la musique, et les autres sont écrits comme de la prose sans distinction de vers (1). Dans la table générale du manuscrit on lit l'indication suivante: « Item balades, rondeaux et diz entez sur refrain de rondeaux, lesquels fist Jehannot de Lescurel, dont les commencements s'ensuivent. » Cette courte mention ne nous apprend rien sur l'époque où vivait Lescurel; mais il ne peut pas être postérieur au milieu du quatorzième siècle, puisque le manuscrit est de cette époque. D'après un vers d'une des chansons, M. de Montaiglon pense qu'il était de l'île-de-France: ses poésies, peu nombreuses

(1) « Dans les deux dernières pièces, beaucoup plus longues, dit M. de Montaiglon, et qui sont des espèces de *fatrasies*, sans avoir l'obscénité de celles publiées par Ménin et par Jubinal, les vers sont distingués, et il n'y a de musique qu'aux refrains, qui sont pris à d'autres poésies, quelquefois même à celles de l'auteur, et qui sont le cadre et l'échafaudage de ses pièces, comme les rimes dans les bouts rimés. »

et assez futiles, offrent quelque intérêt : d'abord elles montrent des formes de versification variées, et sont une preuve nouvelle que la langue du quatorzième siècle était plus claire, plus nette et plus souple que celle des deux siècles suivants; ensuite elles ne manquent ni d'élégance ni de naturel. *Les Chansons, Balades et Rondeaux* de Jehannot de Lescorel ont été publiés pour la première fois par M. de Montaignon; Paris (Bibliot. Elzev.), 1855, in-16.

N.

A. de Montaignon, *Préface* de l'édition de Lescorel.

**LESCUYER** de l'Isle, troubadour du treizième siècle; on ne connaît de lui qu'une pièce de vers, où il déclare qu'il renonce à celle qu'il aimait, puisqu'elle a abandonné l'honneur. G. B.

Raynourd, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. V, p. 18 et 129.

**LESDIGUÏÈRES** (François DE BONNE, duc DE), maréchal de France, né à Saint-Bonnet de Champaur, le 1<sup>er</sup> avril 1543, mort à Valence, le 28 septembre 1626. Sa famille était ancienne, mais pauvre. Il perdit son père de bonne heure. Un oncle se chargea des frais de son éducation. Sa mère le destinait au barreau, et l'envoya au collège d'Avignon, sous la conduite d'un précepteur, qui, lui voyant de l'inclination pour l'état militaire, se garda de contrarier ses goûts. Lorsqu'il eut achevé ses humanités, le jeune Lesdiguières vint à Paris, où il devait suivre les cours de droit. La mort de son oncle lui ayant rendu toute liberté, il retourna aussitôt dans le Dauphiné, et s'engagea comme simple archer. Son précepteur lui avait inculqué les opinions réformées, et Lesdiguières les avait embrassées avec tant d'ardeur qu'il parvint à son tour à convertir sa mère. Quand la première guerre de religion éclata, il entra dans une bande de protestants comme enseigne, et se fit remarquer au siège de Sisteron et à la bataille livrée sur les bords du Drac, qui délivra Grenoble. Il reçut alors le grade de guidon d'une compagnie de gendarmes. Il contribua encore à la prise de Gap. A la paix, il se retira auprès de sa mère, et épousa quelque temps après, en 1566, Claudine de Béranger. Sachant que les Gapençois marchaient pour le surprendre, il leur tendit une embuscade, les battit, se saisit de plusieurs places, traversa le Rhône, revint dans le Dauphiné, et assista à la bataille de Montbrun, sous les ordres de Montbrun. Après cette défaite, Lesdiguières se retira à Corps, où il se maintint jusqu'à ce que Montbrun pût le dégager. La paix conclue, Lesdiguières vint assister au mariage du roi de Navarre. Son ancien précepteur l'avertit du piège tendu aux protestants; il en fit part au roi de Navarre, qui le rassura. Par bonheur une maladie de sa femme le rappela dans le Dauphiné, et il échappa ainsi au massacre de la Saint-Barthélemy. Dès le printemps suivant, il reprit les armes, et enleva plusieurs places aux catholiques. En 1574, il fit lever le siège de Livron au maréchal de Bellegarde. Il

succéda à Montbrun, après la mort de ce chef des huguenots, et en 1576 il surprit Gap et d'autres places. Il refusa de se soumettre aux conditions de la paix de Poitiers, qui ne laissait que Serres et Nions aux protestants. Henri III envoya Mayenne dans le Dauphiné. Lesdiguières perdit quelques places, et battit une division de l'armée catholique. L'année suivante il se mit à la tête d'un soulèvement de paysans, soulèvement plutôt politique que religieux. Ne voyant pas arriver les secours que le prince de Condé avait promis de lui envoyer d'Allemagne, Lesdiguières renoua des négociations avec la cour, et il posa les armes après avoir obtenu, par un traité signé au Monestier de Clermont, que les huguenots garderaient, outre Nions et Serres, Gap, La Mure, Livron, Die, Pont-de-Royan, Pontaix et Châteauneuf. La guerre s'étant rallumée en 1585, Lesdiguières rassembla une petite troupe, s'empara de Montélimar, Châtillon, Embrun, etc., entra en Provence, où il fit éprouver des pertes aux ligueurs, et en délivra le château d'Allemagne. Revenu de Provence, il se tint d'abord sur la défensive; mais en 1587 et 1588 il remporta de nouveaux avantages. Le 14 août 1588, il conclut une ligne offensive et défensive avec La Valette. Bientôt il courut à la défense de Bourg d'Oysans, et attaqua vainement Maugiron, qui en faisait le siège. Il retourna dans le Valentinois, échoua devant Marsanne, et emporta une foule d'autres places. Le vice-légit, effrayé, se hâta de signer une trêve. Après la mort de Henri III, Alphonse d'Ornano, que les ligueurs avaient chassé de Grenoble, s'allia à Lesdiguières, le 13 septembre 1589. Tous deux entreprirent le siège de Grenoble, qu'ils durent ensuite abandonner. Lesdiguières resta l'hiver à Gap, et perdit Monthonnot et le fort de Gière; en revanche il s'empara de Briançon, passa en Savoie, où il emporta Barcelonnette et prit les forts Saint-Paul de Barles et d'Exilles. S'étant rapproché de Grenoble, il s'empara de cette ville par trahison pendant une nuit obscure; la lutte s'engagea dans les rues, et les catholiques restèrent maîtres du pont de l'Isère et de la moitié de la ville; ils ne capitulèrent qu'au bout de trois semaines, le 1<sup>er</sup> mai 1591, à la condition que le culte catholique serait maintenu à Grenoble, et que le parlement et la chambre des comptes y seraient rétablis. Un envoyé de Lesdiguières vint annoncer à la cour cette victoire, et demanda pour son maître le gouvernement de Grenoble. Le conseil du roi repoussa cette demande, s'étonnant qu'un huguenot osât prétendre à un emploi aussi important: « Avez-vous alors au moyen de le lui ôter, » répondit fièrement l'envoyé. Le commandement resta à Lesdiguières. Celui-ci retourna en Savoie, prit Les Échelles, et accourut en Provence au secours de La Valette, menacé par une invasion de Savoisiens. L'armée du duc de Savoie fut battue à Esparron. Lesdiguières retourna ensuite dans le Dauphiné, battit les Savoisiens au

pont de Beauvoisin, pénétra dans le Lyonnais, et vint jusqu'à la Guillotière, qu'il garda quelques instants. Il prit Givors, contrait en Provence, revint en Dauphiné, et, à la tête de huit mille hommes, il battit une armée de quinze mille Savoisiens, Italiens et Espagnols à Pontcharra, le 19 septembre 1590. Le lendemain il retraits à Grenoble; puis, s'emparant de Barcelonnette et de Gaubert, il força bientôt Digne de capituler. La mort de La Valette le rappela en Provence, où il prit nombre de places et défit les ennemis sur les bords du Var. Lesdiguières triompha de la Ligue en Provence lorsque l'irruption du duc de Nemours le rappela en Dauphiné. Bientôt Lesdiguières reçut du roi l'ordre d'envahir le Piémont. Il avait à peine trois mille cinq cents fantassins et six cents cavaliers. Il divisa son armée en deux corps; Le Post, à la tête de l'un, marcha contre Susse; à la tête de l'autre, Lesdiguières prit le chemin de Pignerol. Le château de La Pérouse se rendit le 26 septembre 1592. Les Savoisiens furent battus à Vignon le 4 octobre, et Lesdiguières se fortifia à Briqueras en attendant les renforts qui devaient lui venir du Dauphiné et de la Provence. Les ayant reçus, il mit le siège devant Cavour. Une diversion du duc de Savoie sur Briqueras échoua. Lesdiguières attaqua les Savoisiens à Gressilane, et après plusieurs assauts Cavour tomba en son pouvoir, le 5 ou 6 décembre. Lesdiguières revint alors à Grenoble. En 1593 le duc de Savoie reprit le fort d'Exilles; le 7 juin Lesdiguières battit près de Sabertan Roderic de Tolière, général des troupes milanaises; plusieurs places se rendirent, et le duc demanda une trêve de trois mois. A l'expiration de cette trêve, Lesdiguières reçut l'ordre de s'opposer aux entreprises d'Épernon, qui essayait de se rendre indépendant en Provence. Il le défit, et retraits en Dauphiné en apprenant que le duc de Savoie assiégeait Briqueras. Lesdiguières n'arriva pas à temps pour sauver cette place; pour se venger, il s'empara d'Exilles. Il revint encore en Provence, passa en Dauphiné, d'où il apprit que Cavour était menacé par Charles-Emanuel. Lesdiguières y courut; il ne put attirer l'ennemi hors de ses lignes, et le commandant de Cavour, pressé par la famine, se rendit. Lesdiguières battit en retraite, s'emparant de Mirabel, des Échelons et de Morastel, et une nouvelle trêve suspendit les hostilités. Lesdiguières vint faire une visite au roi, qui était arrivé à Lyon. Henri IV le reçut d'une manière gracieuse, et le nomma conseiller d'État; mais il avait de la méfiance contre ce chef, que l'on accusait d'avoir trop de puissance dans le Dauphiné et de viser à l'indépendance. Pour l'éloigner de cette province, le roi le nomma lieutenant général en Provence sous le duc de Guise. Lesdiguières accepta, leva une armée, et le 16 novembre 1595 il entra en Provence. Il soumit plusieurs villes; mais, contrarié par le duc de Guise, qui l'aimait peu, il licencia ses troupes, et se retira

dans ses terres. Le roi le rappela à Paris pour le consulter sur une nouvelle expédition contre le duc de Savoie, et le nomma lieutenant général de l'armée de Piémont. Il leva des troupes, et à la tête de six mille hommes et de six cents chevaux, qui furent rejoints plus tard par deux régiments languedociens, il entra en Savoie par Saint-Jean de Maurienne. Il prit plusieurs places, et battit le duc de Savoie aux Molettes, le 14 août 1597. Cette campagne lui valut le brevet de lieutenant général du roi en Dauphiné. Pendant l'hiver le duc de Savoie reprit Aiguebelle et la Tour de Carbone; Lesdiguières s'empara du fort de Barreaux le 15 mars 1598, et la paix fut signée le 2 mai. La guerre ayant recommencé en 1600, Lesdiguières entra en Savoie, occupa Chambéry le 20 août, força les châteaux de Conflans, de Miolans et de la Tour Carbone à se rendre, soumit la Maurienne, revint dans la Tarentaise, emporta Briançonnet, et mit le siège devant Montmélian, qui capitula le 16 octobre. Le 17 janvier 1601 la paix fut conclue.

Quoique protestant, Lesdiguières pensait qu'on devait tout sacrifier au bien de l'État, et jamais il n'hésita à marcher sans condition contre l'étranger. En 1604, lorsque Bloons refusa de rendre Orange au prince Philippe, parce qu'il était catholique, le roi chargea Lesdiguières de faire rentrer dans le devoir son ancien lieutenant. « L'empressement qu'il mit à obéir dissipa pour un instant seulement, disant M. Haug, les craintes du roi; car elles se réveillèrent lorsqu'il apprit que Lesdiguières avait signé l'Union à l'assemblée politique de Châtelleraut en 1605. Cependant Henri IV sentait qu'il ne pourrait se passer des services du plus heureux de ses généraux pour l'exécution du vaste projet qu'il méditait d'un remaniement territorial de l'Europe. Aussi lorsque le moment d'y donner suite approcha, manda-t-il à Paris Lesdiguières pour le consulter sur son grand dessein, et lui accorda-t-il le bâton de maréchal de France en 1608, ainsi que le titre de conseiller d'honneur au parlement de Paris. Muni de ses dernières instructions, Lesdiguières retourna dans le Dauphiné, et eut, le 21 avril 1610, avec le duc de Savoie, une entrevue où furent jetées les bases d'un traité que l'assassinat du roi rendit inutile. »

La régente chercha à s'attacher Lesdiguières. Dévoué à l'autorité royale, il promit son concours à la veuve de Henri IV. Il reçut d'elle le brevet de duc et pair, mais il ne put obtenir la vérification de ces titres qu'en 1620. Il donna des conseils de modération aux assemblées protestantes. En 1612 il s'employa à arranger le différend d'Aigues-Mortes, et la même année il fut nommé administrateur du Dauphiné. Il mit tous ses efforts à maintenir la paix dans cette province, ainsi que l'alliance du duc de Savoie avec la France, et à réconcilier le prince de Condé avec la régente. Ce premier prince du sang ayant levé

l'étendard de la révolte contre la reine mère, Lesdiguières conseilla à ses coreligionnaires de ne pas se mêler de cette affaire; il engagea la régente à accorder ce qu'ils demanderaient aux protestants, qui devaient se réunir à Grenoble, promettant de les empêcher de rien exiger qui pût nuire au pouvoir royal. Apprenant que l'assemblée persistait à négocier avec Condé, Lesdiguières se rendit auprès d'elle, et lui représenta les dangers de son entreprise. L'assemblée se transporta à Nîmes, et envoya bientôt des excuses à Lesdiguières, en lui demandant son adhésion; il la refusa. L'année suivante, il traversa les Alpes pour porter secours au duc de Savoie, attaqué par les Espagnols. Le traité d'Asti faisait un devoir à la France de secourir le duc; mais la cour voulait l'abandonner. Lesdiguières ne tint aucun compte des défenses de la reine mère; il entra en Piémont, joignit ses troupes à celles du duc, et remporta quelques avantages dans le Montferrat. La mort du maréchal d'Ancre le fit revenir dans le Dauphiné. Bientôt il put retourner dans le Piémont avec l'agrément du roi. Il accéléra les négociations, et la paix fut conclue. Il détourna encore les protestants de se soulever avec le duc de Bouillon; il fut moins heureux dans le Béarn, mais il contribua à la dissolution de l'assemblée de Loudun. L'assemblée de La Rochelle lui offrit le commandement d'une armée de vingt mille hommes avec 100,000 écus d'appointements; il repoussa ces propositions, et se déclara contre cette assemblée. On a attribué cette conduite de Lesdiguières à l'offre de l'épée de connétable. MM. Haag pensent que ses principes politiques suffirent pour expliquer le refus de Lesdiguières. Cependant ils avouent qu'un grand changement s'était opéré dès lors dans l'esprit du vieux maréchal; mais ce revirement ils l'attribuent moins aux séductions de la cour qu'à l'influence de Marie Vignon, femme qu'il avait épousée en 1617, et avec laquelle il avait vécu longtemps dans un double adultère, et dont il avait deux filles. « Circonvenue par les jésuites, gagnée par les faveurs de la cour, suivant MM. Haag, Marie Vignon s'employait avec ardeur à convertir Lesdiguières, et l'amoureux vieillard, qui avait encore voulu se soumettre à la censure des ministres, parce que son mariage avait été célébré selon le rite catholique, prêtait une oreille de plus en plus favorable aux incessantes obsessions de cette femme. Il finit par succomber. » D'autres ont fait honneur de la conversion de Lesdiguières à Deageant. Ce qui est sûr, c'est qu'il promit à cet agent de rentrer un jour dans l'Église romaine. Videt affirme que Lesdiguières changea secrètement de religion dès 1621. A l'entrée de la campagne, Lesdiguières fut nommé maréchal général par provisions du 30 mars 1621. Il en remplit les fonctions aux sièges de Saint-Jean-d'Angely et de Clairac. De Luynes ne lui laissa pas la gloire d'enlever Montauban. Montbrun et Blacons avaient sou-

levé le Dauphiné; Lesdiguières reçut l'ordre d'aller réduire cette province. Montbrun se soumit aussitôt. Blacons résista, et Rohan se fit remettre les places que Blacons occupait. Lesdiguières eut avec Rohan une entrevue où l'on prépara un accommodement qui n'eut pas de suite. De Luynes étant mort, Louis XIII offrit à Lesdiguières l'épée de connétable sous la condition qu'il abjurerait le protestantisme. Les provisions furent expédiées le 6 juillet 1622, enregistrées aussitôt, et le 26 du même mois Lesdiguières recevait le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Lesdiguières rejoignit le roi, qui allait mettre le siège devant Montpellier. Il signa un arrangement avec Rohan à Saint-Privat; mais le peuple de Montpellier refusa de ratifier ce traité, et le siège commença. Lesdiguières ne voulut pas y prendre part, revint dans le Dauphiné, et ne reparut dans le camp du roi que lorsque les négociations furent renouées. La paix fut conclue, au grand désappointement de Condé et du parti clérical. Nemmé gouverneur de Picardie, le 16 mai 1623, Lesdiguières fit un voyage dans cette province. De retour à Paris en 1624, il assista à plusieurs conseils, et fit prendre une décision pour l'expulsion des Espagnols de la Valtelline et l'occupation de Gènes. Chargé de cette dernière opération, il joignit avec dix mille hommes le duc de Savoie, le 2 février 1625. Pendant que ce prince attaquait les Génois d'un côté, Lesdiguières assiégea Gavy, qui se rendit, et battit le duc de Feria. Des dissentiments éclatèrent entre les deux généraux, et Lesdiguières dut opérer une retraite qui lui fit honneur. Revenu en Dauphiné, il préparait une opération contre Le Pouzin, quand il fut atteint d'une fièvre qui l'emporta.

Lesdiguières fut un des grands capitaines de son temps. Il avait autant de prudence que de talents et de générosité. Pressé un jour par ses officiers de hâter sa marche : « Je vais à la guerre, et non à la chasse, » répondit-il froidement. L'archevêque d'Embrun avait déterminé Platel, domestique de Lesdiguières, à assassiner son maître; Lesdiguières, l'ayant su, ordonna à Platel de s'armer d'une épée; il en prit une autre, et lui dit : « Puisque tu as projeté de me tuer, essaye maintenant de le faire, ne perds point par une lâcheté la réputation de valeur que tu as acquise. » Platel se jeta à ses pieds, et obtint son pardon. On blâmait Lesdiguières de cet acte de générosité. « Ce valet a été retenu par la grandeur du crime, répondit Lesdiguières, il le sera encore plus par la grandeur du bienfait. » Comme il s'exposait encore à la fin de sa vie autant qu'un soldat, on l'engageait à prendre garde. « Ne vous en mettez pas en peine, répliqua-t-il, il y a soixante ans que les mousquetaires et moi nous nous connaissons. » On raconte que le duc de Savoie faisait construire le fort Barreaux sur la terre de France, à la vue de Lesdiguières et de son armée, sans



que celui-ci y mit aucune opposition, ce qui mécontentait les officiers et lui valut des reproches de la cour : « Votre Majesté, écrit Lesdiguières au roi, a besoin d'une bonne forteresse pour tenir en bride celle de Montmélian. Puisque le duc de Savoie en veut faire la dépense, il faut le laisser; dès que la place sera suffisamment garnie; je me charge de vous la donner. » Il tint parole, et l'enleva en deux heures. Élisabeth d'Angleterre faisait grand cas de ce général : « S'il y avait en France deux Lesdiguières, disait-elle un jour, j'en demanderais un au roi ! » Pinard fait de lui ce portrait : « Brave, mais plus éclairé et plus prudent encore, il sçut toujours choisir le lieu et le moment de combattre, où, sans exposer ses soldats, il étoit sûr de vaincre. Jamais il ne fut ni blessé ni battu; soixante ans de succès et de victoires non interrompues forment l'éloge d'un grand, d'un heureux capitaine, et qu'aucun héros ancien ne partage avec lui. » Les écrivains protestants le traitent sévèrement; une note secrète le peint comme « vaillant et heureux, grand capitaine, père des soldats, puissant en sa personne, mais libertin, ami de son plaisir plus que de la cause. » Il avait eu de sa première femme deux fils, qui moururent en bas âge, et une fille, Madeleine de Bonne, qui épousa Charles de Créquy; Françoise de Bonne, fille de Lesdiguières et de Marie Vignon, fut fiancée à l'âge de huit ans à Montbrun. Créquy fit rompre ce mariage et épousa Françoise, après la mort de sa première femme, en 1623.

Lesdiguières avait composé, à la demande de Henri IV, un *Traité de la Guerre*, que l'on conserve en manuscrit à la Bibliothèque impériale. La même bibliothèque possède plusieurs lettres de Lesdiguières. D'autres ont été imprimées dans divers recueils.

L. L.—T.

Louis Videt, *Flot du maréchal de Lesdiguières*, 1623, in-fol. — De Thon, *Hist. sui temp.* — Brantôme, *Vies des grands capitaines*. — Pinard, *Chronologie militaire*. — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII.* — Sully, *Œconomies royales*. — De La Force, *Mémoires*. — Anselme, *Hist. général. de la maison de France et des grands offic. de la couronne*. — Hénault, *Abregé chronol. de l'Hist. de France*. — Daniel, *Hist. de France*. — De Courcelles, *Dict. biogr. des généraux français*. — Haag, *La France protestante*.

LESE (Benozzo DE). Voy. GOZZOLI.

LE SENNE (Napoléon-Magdelaine), jurisconsulte français, né à Sanzeusemare, près de Fécamp (Seine-Inférieure), le 4 mars 1811. Reçu docteur à la Faculté de Droit de Paris en 1844, il devint avocat à la Cour d'Appel. Depuis cette époque il a, comme jurisconsulte, publié divers ouvrages : en 1845, *Le Livre de tous les Citoyens, ou éléments de législation usuelle*; — en 1846, un *Traité des Droits d'Auteur et d'inventeur et des Brevets d'Invention*; — en 1847, un traité de la *Condition civile et politique des Prêtres*, in-8°; — en 1852, *Le Conseiller de la Jeunesse, ou entretiens familiers* (ouvrage illustré); — 1856, le *Code de la Mère de famille*;

— en 1856, un *Commentaire de la loi du 23 mars 1855 sur la Transcription en matière hypothécaire*; — en 1857, le *Code des Brevets d'Invention*, dessins et marques de fabrique ou de commerce, en France et à l'étranger; — en 1858, un traité *De La Propriété, avec ses démembrements* (usufruit, usage, habitation et servitude) suivant le droit naturel, le droit romain et le droit français, in-8°.

Archives générales des hommes du jour, t. XXVIII.

LE SENNE DE MÉNILLE D'ESTÈRE. Voy. ESTÈRE.

LESEUR (Le P.), mathématicien français, vivait au milieu du dix-huitième siècle. Il est auteur d'un *Mémoire sur le Calcul intégral* (Rome, 1748), renfermant des recherches sur la résolution générale des équations. L'auteur fait voir que si l'on cherche à décomposer en facteurs le premier nombre d'une équation d'un degré supérieur au quatrième, on est amené à des équations dont le degré est au moins égal. Leseur est l'un des auteurs du *Commentaire sur Newton*.

Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. III.

LESFARGUES (Bernard), imprimeur et traducteur français, né à Toulouse, vers 1600. On ignore la date de sa mort. Il a publié : *Histoire d'Alexandre le Grand*, imitée de Quinte-Curce et d'autres auteurs; 1639, in-8°; — traduction *Des oraisons de Cicéron contre Verres*; 1640, in-4°; — *David*, poème héroïque, 1660, et 1685, in-12 : cet ouvrage n'est guère connu que par ce vers de Boileau : A. J. (1) *Le David imprimé n'a point vu la lumière.*

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVII. — *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres en France*.

LESKE (Nathanael-Godefroi), naturaliste allemand, né le 22 octobre 1757, à Muskau, dans la haute Lusace, mort à Marbourg, le 25 novembre 1786. Professeur à Leipzig et à Marbourg, il publia entre autres : *De Generatione vegetabilium*; Leipzig, 1773, in-4°; — *Ichthyologia Lipsiensis Specimen*; ibid., 1774, in-8°; — *Physiologia animalium Commentatio*; Leipzig, 1775, in-4°; — *Anfangsgruende der Naturgeschichte* (Éléments d'Histoire Naturelle); Leipzig, 1779, et 1784, in-8°, trad. en plusieurs langues; — *Magazin zur Naturkunde, Mathematik und Œconomie* (Magasin de Sciences physiques, mathématiques et économiques); Leipzig, 1786-1788, 7 vol. in-8°; — *Reise durch Sachsen in Rücksicht der Naturgeschichte und Œconomie unternommen und dargestellt* (Voyage à travers la Saxe au point de vue d'histoire naturelle et d'économie); Leipzig, 1785, in-4°.

D<sup>r</sup> L.

Loeper, *Flo de Lank*; 1791. — Meusel, *Leipzig*, VII, p. 161.

(1) Quelques critiques (entre autres l'abbé Goujet) disent que Boileau avait en vue en faisant cette critique le *David* de Cérus publié en 1665; mais Brossette, dans ses *Éclaircissements historiques*, assure qu'il tenait de Boileau lui-même que le satirique voulait parler, non de l'ouvrage de Cérus, mais bien de celui de Lesfargues.

**LESKO** ou **LESZKO**, nom de plusieurs ducs de Pologne, dont le plus connu est :

**LESKO V** (1), dit le *Blanc*, duc de Pologne, né vers 1185, assassiné le 11 novembre 1227. Il était encore mineur lorsqu'il fut appelé en 1194 à succéder à son père, Casimir II ; les grands du royaume instituèrent un conseil de régence composé d'évêques et de palatins et dirigés par Hélène, mère du jeune duc. Mais l'oncle de celui-ci, Miéczyślas le Vieux, qui, après avoir régné de 1173 à 1177, avait été déposé, comme indigne du trône, éleva des prétentions à la couronne, et les fit valoir par les armes, avec l'aide du duc de Silésie et du staroste de la Poméranie : il fut battu en 1196 par Nicolas, palatin de Cracovie. Mais le duc de Silésie ayant vaincu peu de temps après Goworek, palatin de Sandomir, commandant des troupes de Lesko, la duchesse Hélène entra en négociations avec Miéczyślas, et lui abandonna le gouvernement sous la condition qu'il adopterait Lesko, qui lui succéderait après sa mort. Miéczyślas n'exécuta pas cette convention, qu'il avait acceptée, et fut de nouveau chassé du trône ; mais il y remonta bientôt après, étant parvenu à gagner le palatin Nicolas, et régna jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1202. Le palatin Nicolas, devenu tout-puissant, exigea alors de Lesko, comme condition de son avènement à la couronne, qu'il exilât le palatin Goworek, qui, ayant été le gouverneur du jeune duc, avait conservé sur son esprit une grande influence. Lesko refusa de congédier son vieil et fidèle ami ; Nicolas fit alors proclamer duc Wladislas, fils de Miéczyślas. Mais après trois ans de règne, Wladislas s'étant attiré l'inimitié du clergé, abdiqua en faveur de Lesko, qui vint de remporter la brillante victoire de Zawichost, sur Roman, duc de Gallicie. Lesko, d'un caractère doux et conciliant, ne tira aucun profit de ses succès en Gallicie, pays qu'il consentit, en 1214, à laisser à Coloman, fils du roi de Hongrie, auquel il donna sa fille Salomé. Pendant les années suivantes il soutint son gendre contre les attaques des Russes ; Coloman ayant été fait prisonnier par eux en 1220, Lesko négocia un accord ; Coloman fut mis en liberté, mais il dut renoncer à la Gallicie. En 1225, Conrad, frère de Lesko, auquel celui-ci avait cédé en 1207 la Mazovie et la Kuyavie, ne pouvant mettre fin aux invasions continuelles des Prussiens idolâtres, appela à son aide les chevaliers teutoniques, qui une fois établis dans le Nord, devinrent les ennemis déclarés de la Pologne. En 1227 Swientopelk, gouverneur de la Poméranie, se mit en rébellion contre Lesko, lorsque celui-ci lui eut refusé le titre de duc héréditaire de Poméranie ; une assemblée générale fut convoquée à Gonaawa, pour le juger.

(1) Les trois premiers Lesko appartiennent à l'histoire fabuleuse de la Pologne. Lesko IV, petit-fils de Piast, gouverna ce pays de 992 à 913. Son règne fut insignifiant ;

Swientopelk entra secrètement dans la ville, pénétra auprès de Lesko, le surprit au bain, et le tua de sa propre main. Ainsi périt ce prince, dont tous les historiens s'accordent à vanter les vertus. Il eut pour successeur son fils Boleslas le Chaste. E. G.

Diugoss, *Historia Polona*. — Kadlubek, *Historia Polonica*. — Boguphalus, *Chronicon Polonorum*. — Jean de Gueane, *Craoovicia Chronicon*.

**LESLEY** (*John*), prélat catholique écossais, né le 29 septembre 1527, mort près de Bruxelles, le 31 mai 1596. Il appartenait à une très-ancienne famille. Élevé à l'université d'Aberdeen, et pourvu d'un canonicat dès l'âge de vingt ans, il alla compléter ses études à Toulouse, à Poitiers et à Paris. Il fut rappelé en Écosse en 1554 par la reine régente, entra dans les ordres, et devint vicaire général d'Aberdeen. Pendant les troubles qui suivirent la mort de la régente et l'introduction du protestantisme en Écosse, Lesley, catholique zélé, reçut de son parti la mission d'aller chercher en France Marie Stuart, qui venait de perdre son mari, le roi François II. Il rencontra cette princesse à Vitry, et revint avec elle en Écosse en 1561. La jeune reine le nomma peu après conseiller de justice, membre du conseil privé et évêque de Ross. Il s'occupa activement avec quinze autres commissaires de réunir les lois de l'Écosse en un code, qui fut publié à Édimbourg en 1566, sous le titre de *Black Acts of Parliament* (Actes noirs du Parlement), parce qu'il était imprimé en lettres noires. Après la fuite de Marie Stuart en Angleterre, Lesley se rendit à York, en 1568, défendit habilement la cause de cette reine contre ses accusateurs, et alla ensuite à Londres comme son ambassadeur. Ses démarches pour obtenir la liberté de Marie Stuart n'ayant eu aucun succès, il essaya d'arriver au même but en ménageant un mariage entre la reine d'Écosse et le duc de Norfolk. Cette intrigue irrita Elisabeth, qui le fit emprisonner d'abord dans l'île d'Ély, puis à la Tour. Il obtint sa mise en liberté en 1573, et se retira dans les Bays-Bas, d'où il continua à intercéder auprès des rois d'Espagne et de France, des princes d'Allemagne et du pape en faveur de la royale captive. En 1579 il fut nommé suffragant du siège de Rouen. Dans une de ses visites épiscopales, il fut enlevé par des huguenots, qui, en le menaçant de le livrer aux Anglais, lui extorquèrent une rançon de trois mille pistoles. En 1593 il obtint l'évêché de Constance jusqu'au moment où il serait réintégré dans celui de Ross. Mais, reconnaissant peu après l'impossibilité de rentrer en Écosse, il se retira dans le monastère de Guirtenbourg, où il mourut. On a de Lesley : *Afflicti animi Consolationes, et tranquillit animi Conservatio duobus libris* ; Paris, 1574, in-8° ; — *De Origine, Moribus et Rebus gestis Scotorum, a primordio gentis ad annum 1562* ; Rome, 1578. Cet ouvrage en dix livres est pour la partie ancienne un abrégé de l'*Histoire d'Éc-*

tor Boëthius ; les trois derniers seulement appartiennent en propre à l'évêque de Ross, qui y fait l'apologie de Marie Stuart. Lesley publia avec son Histoire une *Parænesis ad nobilitatem populumque Scotorum* et une *Regionum et insularum Scotiæ Descriptio* ; — *Defence of the honour of Mary, queen of Scotland, with a declaration of her right, title and interest to the crown of England* ; Liège, 1571, in-8° ; — *A Treatise shewing that the regimen of Woman is conformable to the law of God and nature* ; Liège, 1571, in-8° ; et trois ouvrages restés manuscrits, savoir : *De Titulo et Jure Mariæ, Scotorum reginæ, quo Angliæ successionem jure sibi vindicat* ; — *An Account of his embassy in England, from 1568 to 1572* ; — *An Apology for the bishop of Ross, as to what is laid to his charge concerning the duke of Norfolk*. Z.

Mackenzie, *Lives and Characters of the most eminent Writers of the Scottish nation*, t. II. — Anderson, *Collections relating to the history of Mary, queen of Scotland*, t. I. — Spotswood, *History of the Church and State of Scotland*, l. VI. — Nicholson, *Scot. Historical Library*. — Laing, *History of Scotland*. — Chaufepié, *Dictionnaire Historique*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

LESLEY (Alexandre), orientaliste écossais, né dans le comté d'Aberdeen, en 1694, mort à Rome, le 27 mars 1758. Il appartenait à une famille catholique, et fit ses études à Douai. Il entra ensuite dans la Société de Jésus, et professa en Italie dans plusieurs collèges de son ordre. Après avoir rempli plusieurs missions dans sa patrie, il fut nommé en 1744 préfet des études au collège des Écossais à Rome. Il passa au collège des Anglais comme professeur de théologie morale, et fut associé en 1749 au jésuite Émanuel de Azevedo pour la publication du *Trésor liturgique*. Ce grand travail l'occupait pendant le reste de sa vie. On a de lui : *Missale mixtum secundum regulam beati Isidori dictum, Mozarabes ; præfatione, notis et appendice ornatum* ; Rome, 1755, deux parties in-4°. C'est une réimpression du *Missel mozarabique* publié à Tolède en 1500 par l'ordre du cardinal Ximénès : Lesley y a joint un bon commentaire, et l'a fait précéder d'une préface sur l'origine et les variations du rite mozarabique. Z.

*Annali Letterari d'Italia*, t. III, par. 2, p. 468.

LESLIE (John), prélat protestant écossais, né vers 1570, à Balquhaine, mort en 1671, à Clogher. En sortant d'Oxford, il se mit à voyager, et parcourut l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la France ; il parlait les langues de ces diverses contrées avec une remarquable facilité, et possédait à un tel point la langue latine qu'en Espagne on disait de lui, en matière de proverbe : *solus Lesleus latine loquitur*. Il resta vingt-deux ans de suite à l'étranger, et se trouva au siège de La Rochelle ainsi qu'à l'expédition de l'île de Rhé avec le duc de Buckingham. Homme affable et de façons accomplies, il fut bien accueilli dans toutes les cours qu'il visita, et jouit

d'une faveur particulière auprès de Charles I<sup>er</sup>, qui le fit entrer au conseil privé. Ce ne fut qu'assez tard (il avait près de cinquante ans) qu'il consentit à revêtir les honneurs ecclésiastiques ; entré de bonne heure dans les ordres, il avait laissé la robe de côté pour courir le monde. Il fut d'abord évêque des Orcades, puis de Raphoe (1633). Lorsque éclata la rébellion de 1641, il prit parti pour le roi, et soutint même un long siège dans sa résidence épiscopale, sorte de château fortifié qu'il avait bâti récemment, et qui fut le dernier de l'Irlande à se soumettre aux soldats de Cromwell. En 1661 il fut transféré à Clogher. Lorsqu'il mourut, il avait plus de cent ans ; c'était probablement le plus ancien des évêques du monde chrétien. P. L.—Y.

Chalmers, *Biog. Dictionary*.

LESLIE (Charles), controversiste anglais, fils du précédent, né en Irlande, où il est mort, le 13 avril 1722. Il quitta l'étude du droit pour celle de la théologie, reçut les ordres en 1680, et devint chancelier du diocèse de Connor. Sous le règne de Jacques II, il lutta, par ses conseils et dans des discussions publiques, contre l'influence croissante du parti catholique, et pourtant, obéissant à un point d'honneur exagéré, il crut de son devoir de rester fidèle à un prince qu'il n'aimait pas. Ayant obstinément refusé de prêter de nouveaux serments à Guillaume et à Marie, il fut dépouillé de tous ses bénéfices, ce qui le fit regarder comme le principal chef des non-jureurs. Forcé bientôt de quitter le royaume, il rejoignit le prétendant à l'étranger, et fit tout ce qu'il put pour le persuader d'embrasser le protestantisme ; voyant ses tentatives inutiles et las d'errer si longtemps hors de son pays, il y retourna, en 1721, et mourut quelques mois plus tard. Les écrits théologiques et politiques de Leslie sont en très-grand nombre. « Il les composait, dit Moréri, selon les occasions que lui en fournissaient ses adversaires ou la nécessité de se défendre. Comme il s'était trouvé tantôt avec des juifs, tantôt avec des presbytériens, quakers, sociniens, etc., le zèle de les convaincre lui arrachait les traités qu'on a de lui contre ces sectaires. Il ménageait encore moins les déistes. » Nous citerons de lui parmi ses écrits politiques, presque tous anonymes : *Assuetude to the State of the protestants of Ireland* ; Londres, 1692, in-4° ; — *Cassandra* ; 1703, in-4° ; — *Rehearsals* ; c'est un recueil de feuilles, publiées d'abord une fois la semaine, ensuite deux fois, en deux pages in-folio, en forme de dialogue sur les affaires du temps ; il le commença en 1704 et le continua pendant six à sept ans ; — *Principles of dissenters concerning toleration and occasional conformity* ; 1705, in-4° ; — *The good old Cause, or Lying in truth* ; 1710, pièce qui attira contre lui un ordre d'arrestation ; — *Anatomy of a Jacobite* ; — plusieurs brochures en réponse aux attaques de Higden et de Hoadly. Ses prin-

cipeaux traités de controverse religieuse sont : *The Snake in the grass* (Le Serpent dans l'herbe, ou Satan transformé en ange de lumière); Londres, 1697, in-8°; — *History of Sin and Heresy*; 1698, in-8°, contre les presbytériens; — *A Short and easy method with the Deists*; 1699, in-8°; la plupart des arguments de cet écrit se trouvent reproduits dans la *Méthode courte et aisée pour combattre les déistes* de l'abbé de Saint-Réal; — *Essay concerning the divine right of tythes*; 1700, in-8°; — *The present State of Quakerism in England*; 1701, in-8°; — *The Case of the regal and pontifical*; 1702, in-8°; — *The Truth of Christianity demonstrated*; 1711, etc. Tous les écrits théologiques de Leslie ont été réimprimés à Londres, en 1721, 2 vol. in fol.

P. L.—y.

Burnet, *Oxen Times*. — *Encyclop. Britannica* (suppl.). — Moréri, *Dict. Hist.*

LESLIE (Sir John), physicien, chimiste et mathématicien anglais, né le 16 avril 1766, à Largo, dans le comté de Fife (Ecosse), mort le 3 novembre 1832, dans sa résidence du même comté. Son enfance, débile et malade, occasionna de fréquentes interruptions dans sa première éducation. Il montra néanmoins de bonne heure un goût décidé pour les sciences exactes, et un véritable éloignement pour l'étude des langues, plus particulièrement du latin, étude dans laquelle il réussit pourtant plus tard d'une manière remarquable. Avec l'assistance de son frère aîné, Alexandre, il fit bien vite d'assez grands progrès en arithmétique et en géométrie pour attirer l'attention du ministre de la paroisse, par l'intermédiaire duquel il fut probablement présenté aux professeurs Robison et Stuart, et à leur instigation il fut envoyé en 1779 à l'université de Saint-André. Là ses talents lui valurent le patronage du comte de Kinnoul, alors chancelier de l'université, qui offrit de faire les frais de l'éducation du jeune Leslie, si son père consentait à le destiner à l'Église. Après six ans passés dans cette université, il alla avec James Ivory à Édimbourg, où il suivit les cours de divers professeurs pendant trois années. Dans le même temps il fut engagé par Adam Smith pour l'aider dans l'éducation de son neveu, Douglas, depuis lord Reston. En 1788 il devint le précepteur de deux Américains du nom de Randolph, jeunes étudiants de l'université d'Édimbourg, avec lesquels il partit à la Virginie. Après une absence d'environ un an, pendant laquelle il visita New-York, Philadelphie, etc., Leslie revint en Écosse. Au commencement de 1790, il se fixa près de Londres, sans doute dans l'intention d'ouvrir des cours sur la philosophie naturelle; mais, craignant de ne pas réussir, il se décida à écrire dans des ouvrages périodiques pour assurer son existence. Il commença par donner des articles au *Monthly Review*, et vers le même temps il fut employé par W. Thomson à fournir des notes pour

une Bible qu'il devait publier. Leslie traduisit de Buffon *Natural History of Birds*, Londres, 1793, 9 vol. in-8°, et cette publication lui procura une certaine indépendance. En 1794, il visita la Hollande, et en 1796 il parcourut l'Allemagne et la Suisse, en compagnie de Thomas Wedgwood. A son retour, il fut porté candidat pour une chaire de l'université de Saint-André, et peu de temps après pour celle de philosophie naturelle à Glasgow; ces deux tentatives furent infructueuses. En 1799 Leslie retourna sur le continent, et visita le Danemark, la Norvège et la Suède avec Robert Gordon. En 1805 il se présenta comme candidat à la chaire de mathématiques à l'université d'Édimbourg, devenue vacante par la promotion du professeur Playfair à la chaire de philosophie naturelle. Cette nomination appartenait bien aux magistrats d'Édimbourg; mais, aux termes de la charte de constitution de l'université, ces magistrats devaient demander l'avis du clergé pour le choix des professeurs. Le clergé, qui désirait la nomination de Thomas Macknight, fit une vive opposition à l'élection de Leslie, qu'il accusait de partager les idées de Hume. Leslie obtint néanmoins cette chaire, qu'il remplit avec autant de zèle que de talent pendant quatorze ans. En 1819, à la mort de Playfair, il fut appelé à lui succéder à la chaire de philosophie naturelle. Nommé baronet le 27 juin 1832, il mourut peu de temps après.

Vers 1794, Leslie s'était occupé d'expériences hygrométriques. Avant 1800, reprenant les essais de Sturmius, de Dalton et de Rumford, il avait inventé son *thermomètre différentiel*, destiné à indiquer les moindres variations de température. Avec cet instrument, Leslie vérifia et développa les résultats déjà obtenus par Rumford au moyen de son thermoscope; il confirma la doctrine de ce savant et de Dalton, et prouva que la nature des surfaces influe sur la facilité avec laquelle les corps reçoivent et émettent le calorique, et que plusieurs enduits ou enveloppes, comme celles en terres poreuses, accélèrent le refroidissement au lieu de le retarder. Leslie suppose que le rayonnement calorifique a lieu au moyen de pulsations aériennes ou de vibrations de l'air, supposition qui paraît inconciliable avec le fait du rayonnement dans le vide. Il se laisse parfois aller à la fantaisie de son imagination, comme lorsqu'il pense que la lune est phosphorescente et qu'elle doit un jour s'obscurcir; que la terre renferme une cavité pleine de lumière concentrée brillant du plus vif éclat, etc. En mélangeant l'eau avec différentes substances, Leslie trouva en 1810 un procédé de congélation artificielle dont l'industrie s'empara pour répandre l'usage des glaces dans les pays chauds. En 1817, il montra que les substances volcaniques en général, particulièrement la pierre ponce, réduites en poudre et dans un état complet de dessiccation, ont une puissance

d'absorption de l'eau aussi forte que celle de l'acide sulfurique, et qu'avec ces substances et d'autres ayant la même propriété on peut opérer des congélations artificielles très-promptes. Enfin Leslie fit exécuter des appareils pour obtenir de la glace au moyen du vide produit par une machine pneumatique. Ces appareils excitèrent l'étonnement et la curiosité. On s'en servit pour faire des glaces à Rio-Janeiro, à Bahia, au Sénégal, et en Égypte le pacha voulut en faire l'essai le premier.

Leslie plaçait la faculté d'invention bien au-dessous de la faculté d'induction. Comme auteur, son style est faible et manque de simplicité; comme professeur, il supposait souvent une capacité trop grande ou des études trop fortes chez ses auditeurs, et s'exposait à n'être pas compris. D'un autre côté, son active curiosité, ses lectures variées et sa puissante mémoire le menèrent à de vastes connaissances, qu'il appliqua avec succès en plusieurs occasions à l'avancement de la science. Ses curieux instruments et ses expériences intéressantes attestent à la fois l'utilité et l'originalité de ses travaux. On a de Leslie : *Essay on the resolution of indeterminate equations*, dans les *Edinburgh Philosophical Transactions* pour 1788; — *Experimental inquiry into the nature and properties of heat*; 1804, in-8° : travail qui lui valut la médaille de Rumford de la Société royale de Londres; — *Elements of Geometry, geometrical analysis and plane trigonometry*; 1809, in-8°; — *Account of experiments and instruments depending on the relations of air to Heat and Moisture*; 1813, in-12; — *Philosophy of Arithmetic*; 1817; — *Geometry of curve Lines*; 1821, in-8°; — *Elements of natural Philosophy*, volume I<sup>er</sup>, contenant la mécanique et l'hydrostatique; 1823, in-8°. Leslie a donné dans les *Edinburgh Philosophical Transactions*: *On certain impressions of cold transmitted from the higher atmospheres, with a description of an instrument adapted to measure them*; 1818; — *Observations on Electrical Theories*; 1824; — dans l'*Encyclopædia Britannica*, les articles *Achromatic Glasses*; — *Acoustics*; — *Aeronautics*; — *Andes*; — *Angle*; — *Angle (trisection of)*; — *Arithmetic*; — *Atmometer*; — *Barometer*; — *Barometrical Measurements*; — *Climate*; — *Cold and Congelation*; — *Dew*; — *Interpolation*; — *Meteorology*; — *Progress of the mathematical and physical Sciences during the eighteenth century*; — dans l'*Edinburgh Review*: des articles sur les *Mémoires de la Société d'Arcueil*; — sur l'*History of the Barometer*; — sur l'*Arithmétique des Grecs*, de Delambre; — sur les *Voyages géologiques de L. de Buch*; — sur *Vue physique des régions équatoriales et les Voyages de Humboldt*; — et sur *Attempts to discover a North-West passage*; — dans le *Philosophical Journal* de Nicholson :

*Description of an Hygrometer and Photometer*; — *On the Absorbent Powers of differant Earths*; — *Observations on Light and Heat, with Remarks on the Enquiries of Dr Herschel*. Quelques mémoires de Leslie sur des sujets de physique ont aussi été imprimés dans les *Transactions* de la Société royale de Londres.

L. L.—r.

- Macvey Napier, *Memoir of sir J. Leslie*, 1828. — *English Cyclopædia (Biography)*. — Rome, *New General Biogr. Dict.*

LESLIE (Ernest), littérateur français, né en 1743, en Écosse, mort en 1779, à Nancy. Il entra dans l'ordre des Jésuites, fut mis par le roi Stanislas à la tête du séminaire de Nancy, et appartient dès sa création à l'Académie de cette ville. Il connut Voltaire à la cour de Lunéville, etc. dans sa correspondance avec les amis qu'il avait laissés, l'auteur de *La Henriade* ne manquait jamais de faire assurer le P. Leslie de ses tendres rapports. On a de ce dernier : *Abregé de l'Histoire généalogique de la Maison de Lorraine*; Commercy, 1740, in-8° : excellent travail, qui parut sous le nom d'un de ses élèves, le marquis de Ligniville; — trois *Odes* au roi de Pologne, Stanislas.

J. L.

*Mém. de la Soc. roy. des Sc. et Belles Lettres de Nancy*, 1784, t. I. — Fréron, *Lettres sur quelques écrivains de ce temps*, t. III.

LESLIE (Éliza), femme de lettres américaine, née le 15 novembre 1787, à Philadelphie. Bien qu'elle eût de bonne heure manifesté un penchant décidé pour les lettres, elle ne fit paraître aucune production de sa plume avant l'âge de quarante ans; elle se mit alors à écrire des livres d'économie domestique, qui eurent une grande circulation. Dans un genre plus relevé, elle a publié : *The Mirror*, recueil d'historiettes; — *The Wonderful Traveller*; — *Amelia, or a young lady's vicissitudes*, roman inséré dans un annuaire qu'elle éditait sous le titre *The Gift*; — *Pencil Sketches*, 3 vol. : recueil de contes et nouvelles; — *The Behaviour Book*; 1853; — beaucoup de livres à l'usage de la jeunesse.

P. L.—v.

*Cyclop. of American Literature*, II.

LESLIE (Charles-Robert), peintre anglais, frère de la précédente, naquit à Londres, en 1794. Il avait cinq ans lorsque ses parents quittèrent Londres pour aller s'établir à Philadelphie. Ses premiers essais attirèrent l'attention de plusieurs personnes, qui le décidèrent à se rendre en Angleterre pour y poursuivre ses études, et lui remirent à son départ des lettres de recommandation pour les chefs d'une maison américaine établie à Londres. C'était en 1811; quatorze ans plus tard M. Leslie était membre de l'Académie royale. Ses maîtres avaient été deux Américains, Benjamin West et Washington Allston; ses tableaux de *Str Roger de Coverley allant à l'église*, *Anne Page et Slender*, et *Le premier Mai* de temps de la reine Elisabeth avaient commencé

sa réputation. Au milieu de ses nombreux travaux M. Leslie trouva le temps d'écrire une vie de son ami Constable, et de publier en 1854 un *Manuel* à l'usage des jeunes peintres. Des raisons de santé l'obligèrent à se démettre en 1851 des fonctions de professeur à l'Académie royale, qu'il exerçait depuis 1848. Dans tous ses tableaux, cet artiste se montre intelligent et fidèle traducteur des écrivains qui l'inspirèrent. Jamais Shakespeare, Cervantes, Molière, Sterne, Walter Scott ne furent aussi intimement compris par les peintres qui ont tenté d'illustrer leurs œuvres. Le caractère des différents personnages est toujours parfaitement saisi, l'expression en est juste et le sentiment vrai ; « ce sont les portraits vivants des êtres que le poète a rêvés », dit un de ses biographes. Nous mentionnerons parmi ses œuvres les plus remarquables : *Sancho Pança et la Duchesse* (1824), sujet favori du peintre, qui en a fait plusieurs répétitions avec changements ; — *Don Quichotte renonçant à ses projets de retraites dans la Sierra Morena* (1826) ; — *Le Chapelain reprochant au duc d'encourager les folies du chevalier de la Manche* (1849) ; — *Sancho et le docteur Pedro Rezia* (1855), etc. ; — plusieurs toiles traduisant Molière ; — *Le Bourgeois gentilhomme faisant des armes avec sa servante* (1841) ; — une scène du *Malade imaginaire* (1843) ; — *Trissotin lisant son sonnet aux dames* (1845) ; — *Charles II et lady Bellenden déjeûnant dans la tour de Tilletudlem* (1837) ; — plusieurs scènes tirées de l'histoire d'Henri VIII : — *La reine Catherine priant ses femmes de faire de la musique pour chasser ses tristes pensées* (1842) ; — *Wolsey découvrant le Roi dans La Reine donnant son dernier message pour le bal* (1849) ; et *Le Roi* (1850) ; — *Slender courtisant Anne Page* (1825) ; — *Le Dîner chez M. Page* (1831) ; scène des *Joyeuses Comères de Windsor* (1838) ; la scène du tailleur dans *La méchante Femme mise à la raison* (1832) ; — *Autolycus* (1836) et *Florizel et Perdita* (1837) ; — scènes du *Conte d'hiver* ; — une scène de *La douzième Nuit* (1842) ; — *L'Oncle Toby et la veuve Wadman* (1831), tableau bien connu en France ; — *Tristram Shandy retrouvant ses manuscrits*, 1833 ; — *La Lecture du testament de Roderick Random* (1846) ; — *Roger de Coverley et les Gypsies* (1829) ; — scènes du vicaire de *Wakefield* (1843) ; — *De Tom Jones* (1850), etc.

Outre ses tableaux littéraires, M. Leslie a produit quelques tableaux de genre et deux toiles officielles qui ont eu beaucoup de succès en Angleterre : *La Reine recevant le sacrement à son couronnement* (1843), et *Le Baptême de la princesse royale* (1855). Parmi les portraits qu'il a peints, les plus estimés sont ceux de *M. Angelo*, de *C. Dickens* et du chirurgien *Travers* ; la plupart de ses ouvrages ont été gravés.

E. COTTERET.

*The art Journal* (1856). — *Men of the Time*. — Tuckerman, *Sketches of American Painters* ; — New-York, 1847. — Arnold, *Magazine of the Fine Arts*, 1834. — Waagen, *Kunstwerke und Künstler in England* ; Berlin.

L'ESPARANDEL (*Mathieu*). Voy. ESPAGNANDEL.

L'ESPARRE (*André de Foix*, seigneur de), capitaine français, mort en 1547. Frère cadet de Lautrec et de Lescaun, maréchal de Foix, « il fut, dit Brantôme, très-vailant comme ses deux frères » ; suivant d'autres écrivains, « c'était un jeune homme sans talent et sans expérience ». Il commandait en Guyenne, et fut chargé en 1521 de chasser les Espagnols de la Navarre. François I<sup>er</sup> s'était, par le traité de Noyon, réservé le droit de secourir le roi de Navarre. C'était d'ailleurs un moyen pour lui de plaire à la comtesse de Chateaubriant, parente de ce roi. Il permit à André de L'Esparre de lever cinq ou six mille Gascons, de les joindre à trois cents lances de Lautrec et d'entrer avec cette petite armée en Navarre. L'Esparre accomploit en quinze jours la conquête de cette province. Pampelune même ne lui opposa qu'une faible résistance, et Ignace de Loyola, son défenseur, y tomba blessé grièvement. L'Esparre vint ensuite mettre le siège devant Logroño, ville frontière de la Vieille-Castille ; mais il affaiblit imprudemment son armée par de nombreux congés qu'il donna à ses soldats afin de profiter de leur solde. Attaqué le 30 juin par les Castillans, il reçut dans le combat tant de coups de masse sur son casque qu'il en perdit la vue. Ses troupes furent taillées en pièces, et la Navarre fut reperdue aussi rapidement qu'elle avait été conquise. Dès lors la vie de L'Esparre n'offre plus d'intérêt historique.

A. D'E—P—C.

Du Bellay, *Mémoires*, liv. 1, p. 89-92. — Belierus, *Comment.*, liv. XVI, p. 481. — Arnold Ferron, *De Rebus Gallicis*, liv. V, p. 98. — Brantôme, *Œuvres des Capitaines*. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XVI, p. 123, 125, 131.

L'ESPÈS (*Jacques*), chroniqueur belge, né en Hainaut, en 1516, mort à Liessies, le 24 novembre 1546. Ses études terminées, il entra chez les Bénédictins de Liessies, et y termina sa courte existence. On a de lui : *Chronicon Monasterii Lætiensis, ab initio* (751) *usque ad sua tempora* (1545) ; Liessies et Anvers, in-4°. A. L.

Brasseur, *III. Hannonie Sæcra*, p. 37. — Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, t. VII, septembre, p. 498.

LESPINASSE (*Clair-Françoise* (1) M<sup>lle</sup>), femme célèbre par son esprit, naquit à Lyon, en 1731 ou 33, et mourut à Paris, le 23 mai 1776 (2). Elle était fille naturelle d'une grande dame qui vivait séparée de son mari (3). Quant au père, il ne se fit jamais connaître par aucune marque

(1) Prénoms donnés par l'éditeur de ses lettres, publiées en 1806. M. Jules Janin, dans sa préface à une nouvelle édition des *Lettres de Mlle Lespinasse*, la nomme *Julie-Jeanne-Léonore*.

(2) Dates données par M. Jules Janin.

(3) Guibert citait discrètement le nom de cette dame dans un opuscule dont M<sup>lle</sup> Lespinasse est le sujet ; Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, l'appelle nettement la comtesse d'Albon.

d'affection ou d'intérêt pour elle; on nommait tout bas le cardinal de Tencin : *Lespinasse* était un nom d'emprunt. Après la mort du comte d'Albon, la comtesse, qui avait confié à des étrangers cette enfant qu'elle ne pouvait pas reconnaître pour sa fille, la prit chez elle, en apparence, par un sentiment de charité. Elle lui donna une éducation distinguée; mais elle lui fit un mystère de sa naissance. M<sup>lle</sup> Lespinasse entra à peine dans sa dix-huitième année, lorsqu'elle perdit presque subitement sa protectrice. « Elle resta abandonnée à des parents, qui bientôt ne furent plus que ses persécuteurs » dit Guibert, dans son *Éloge d'Élisabeth*, nom fictif sous lequel il désigne M<sup>lle</sup> Lespinasse. M. Jamis raconte que M<sup>lle</sup> d'Albon, se voyant près de mourir, avait remis à sa fille « une cassette de papiers et une somme considérable en bons louis d'or ». Il ajoute que M<sup>lle</sup> Lespinasse se laissa voler la cassette et donna l'argent aux héritiers légitimes de sa mère. La jeune fille se trouvant alors dans le dénûment, une de ses sœurs, qui vivait dans ses terres, se décida à la prendre chez elle pour faire l'éducation de ses enfants. Quelques années plus tard, M<sup>lle</sup> Lespinasse renonça à cette place d'institutrice, pour aller vivre à Paris chez la marquise du Deffand, en qualité de demoiselle de compagnie. Ces deux dames furent d'abord très satisfaites l'une de l'autre; leur bonne entente ne pouvait pas durer longtemps. La marquise, femme spirituelle, mais bizarre et méchante, avait perdu presque entièrement la vue; et ce n'était pas une tâche facile que celle de la distraire de ses ennuis. Bien que la modicité de son revenu l'eût obligée de se retirer dans un couvent, elle voyait toujours le grand monde au milieu duquel elle avait passé la phase brillante de sa vie; ce monde fut bientôt la seule compensation que M<sup>lle</sup> Lespinasse trouva aux désagréments de sa place. M<sup>lle</sup> du Deffand faisait « du jour la nuit, et de la nuit le jour ». Ce renversement de la distribution naturelle du temps était nuisible à la constitution délicate de M<sup>lle</sup> Lespinasse; les lectures à voix haute par lesquelles il lui fallait endormir la marquise à l'issue de ses longues veillées épouvaient la poitrine de la jeune fille. L'amitié d'un homme célèbre, que peut-être un lien secret de parenté attacha doublement à la pauvre orpheline, consolait celle-ci de son état de dépendance; le fils si longtemps désavoué de M<sup>lle</sup> de Tencin, dont il punait l'indifférence en la désavouant ensuite à son tour, le savant géomètre D'Alembert, était un des habitués du salon de M<sup>lle</sup> du Deffand, où la présence de M<sup>lle</sup> Lespinasse l'attira plus fréquemment qu'auparavant. Il ne fut pas seul parmi les amis de la marquise à apprécier le mérite de sa demoiselle de compagnie; Turgot, Chastellux, et beaucoup d'autres hommes éminents, partagèrent sa sympathie pour elle. Afin de jouir plus librement de la conversation attrayante de M<sup>lle</sup> Lespinasse, ils s'avisaient d'ar-

river le soir chez M<sup>lle</sup> du Deffand un peu plus tôt que l'heure à laquelle cette dame était visible; ces moments d'attente, ils les passaient dans le petit appartement de M<sup>lle</sup> Lespinasse. On fit d'abord un secret de ces réunions à la marquise; mais elle en eut connaissance, et alors elle éclata en reproches à l'adresse de ses amis aussi bien que de M<sup>lle</sup> Lespinasse. Il y eut entre les deux femmes une brusque et violente rupture; la fille de la comtesse d'Albon se serait trouvée sans moyens d'existence si la société presque tout entière de la marquise ne l'avait prise sous sa protection. On obtint pour elle, par l'entremise du duc de Choiseul, une gratification annuelle sur la cassette du roi; M<sup>lle</sup> de Luxembourg lui meubla complètement un appartement, rue Bellechasse; enfin M<sup>lle</sup> Geoffrin, cette bienfaitrice déclarée des gens d'esprit, lui fit une pension de 3,000 francs. Ce fut alors que, dans l'aimable liberté du *chez soi*, M<sup>lle</sup> Lespinasse révéla à ses amis toute l'étendue et tout l'originalité de sa rare intelligence. Cette intelligence embellissait son visage au point que l'on oubliait sa laideur dès qu'elle parlait. M<sup>lle</sup> Lespinasse était grande et bien faite; mais la petite vérole avait entièrement gâté ses traits. C'était une chose merveilleuse que la manière dont cette remarquable personne tenait son salon, qui ne devint pas une coterie comme presque toutes les sociétés exclusives auxquelles s'appropriait la dénomination de *bureau d'esprit*. A l'exception de quelques amis de D'Alembert, son cercle n'était pas composé de gens qui fussent liés les uns avec les autres. « Elle les avait pris, dit Marmontel, çà et là dans le monde, mais si bien assortis que lorsqu'ils étaient dans son salon, ils s'y trouvaient en harmonie comme les cordes d'un instrument monté par une main habile. Nul part la conversation n'était plus vive, ni plus brillante, ni mieux réglée que chez elle ». Plus loin, il compare M<sup>lle</sup> Lespinasse à « une fée qui, d'un coup de baguette, change à son gré la scène des enchantements ». Ce n'est pas un médiocre talent que celui de savoir animer et rendre intéressante et agréable pour tous, durant plusieurs heures de suite, une conversation à laquelle on doit faire participer, sinon à la fois, du moins à tour, trente à quarante personnes; c'était le nombre moyen des amis qui se réunissaient le soir chez M<sup>lle</sup> Lespinasse, seulement pour causer, car la modicité de son revenu ne lui permettait pas de donner à souper. L'esprit le plus vif, l'instruction la plus variée ne suffisent pas à procurer ce talent; pour l'acquérir, pour l'exercer, il faut avoir un fonds de cette véritable amabilité qui dérive de la bienveillance du caractère. M<sup>lle</sup> Lespinasse, qui était « toujours exempte de personnalité et toujours naturelle », possédait cette bienveillance et cette sociabilité jusqu'à philanthropie, qualité peu commune à cette époque et qui valut à Turgot lui-même les excès des grandes dames. Mais M<sup>lle</sup> Lespinasse

n'était pas une femme frivole; tout ce qui se rapportait au bien public et au progrès de l'humanité touchait fortement son âme; la joie qu'elle laissa éclater lors de l'édit d'abolition des corvées en est une preuve. Compatissante et généreuse, elle regrettait surtout de n'avoir point de fortune, parce qu'elle ne pouvait pas soulager les malheureux. Cependant, l'aménité de manières de M<sup>lle</sup> Lespinasse était plutôt raisonnée que spontanée. Profondément blessée par les durs procédés d'une famille égoïste, elle avait dans son cœur un levain de chagrin qui lui faisait rechercher avec une sorte d'ardeur, comme un adoucissement à d'amers souvenirs, les distractions du grand monde. D'Alembert lui disait que « l'envie d'avoir une cour et ce qu'on appelle dans le monde des amis, la portait quelquefois à sacrifier sa fierté à son amour-propre, en faisant les avances lorsqu'on n'allait pas au-devant d'elle ». Sa santé s'affaiblit par la fatigue de cette agitation incessante. Suivant Marmontel, un des charmes de M<sup>lle</sup> Lespinasse était ce naturel brûlant qui passionnait son langage et communiquait à ses opinions la chaleur, l'intérêt, l'éloquence du sentiment ». Mais cette exaltation de sentiment, ce feu de l'imagination, en donnant à M<sup>lle</sup> Lespinasse un éblouissant prestige, devint aussi pour elle une source de tourments cachés qui, sur la fin de sa vie, ne laissèrent pas à son esprit un seul jour de trêve. Grimm, après avoir dit qu'elle mourut d'une passion malheureuse, ajoute que ce fut sa cinquième ou sixième. Ceci est une exagération. Il était assez naturel que M<sup>lle</sup> Lespinasse désirât sortir de la situation isolée et précaire dans laquelle elle se trouvait, puisqu'elle n'avait pas d'autres ressources que les libéralités du roi et de quelques particuliers. Si elle n'eût pas porté ses vues sur des hommes dont la haute position, la grande fortune, l'ambition de leur famille ou la leur propre, mettaient en quelque sorte une barrière entre elle et eux, elle aurait pu s'établir très-convenablement. Mais, se voyant l'objet de l'admiration et de l'adoration de jeunes gens d'un rang élevé, elle présuma qu'un de ceux-là pourrait s'empêcher assez fortement d'elle pour l'épouser. « Cette ambitieuse espérance, plus d'une fois trompée, remarque encore Marmontel, ne se rebutait pas; elle changeait d'objet, toujours plus exaltée, et si vive, qu'on l'aurait prise pour l'enivrement de l'amour ». C'était bien de l'amour que ressentait M<sup>lle</sup> Lespinasse, lorsqu'elle se trouvait sous le charme d'une de ces illusions. Dans ses lettres, il y a des expressions qui, pour nous servir de la métaphore employée par leur premier éditeur, *brûlent le papier*.

Vers 1772, M<sup>lle</sup> Lespinasse fit la conquête du marquis de Mora, fils du comte de Fuentes, ambassadeur d'Espagne en France. Bien qu'elle fût plus âgée que lui de dix ans, il conçut pour elle un attachement si profond, que sa famille en prit de l'inquiétude, et le fit rappeler à Madrid

par le ministre. Le départ du jeune Espagnol mit au désespoir M<sup>lle</sup> Lespinasse; néanmoins, ayant fait, peu de temps après, la rencontre de M. de Guibert, un cadet de famille, chez M<sup>me</sup> Lebrun, la célèbre artiste peintre, elle se laissa distraire de son chagrin par une nouvelle inclination de cœur, qui ne fut pas plus heureuse que la précédente; elle donna lieu à un commerce de lettres dont celles seulement qui ont été écrites par M<sup>lle</sup> Lespinasse furent publiées trente ans après sa mort; on les avait trouvées dans ses papiers parce qu'elle se les était fait rendre par Guibert, lors du mariage de ce dernier. Tout imprégnées d'amour et de jalousie que sont ces lettres, on n'y rencontre pas une phrase, pas un mot qui puisse être interprété autrement que comme l'expression d'un amour romanesque. Ce qu'il y a de très-curieux, c'est le partage presque égal que M<sup>lle</sup> Lespinasse fait de son cœur entre Guibert et Mora, avec une ingénuité dont on trouverait difficilement un autre exemple. Comme Guibert n'était pas une nature désintéressée jusqu'à faire abnégation de son amour-propre, la première ardeur de ses sentiments pour M<sup>lle</sup> Lespinasse dut être fort refroidie par l'incohérence de ceux qu'elle lui exprimait. Ainsi elle lui écrit, en parlant de Mora absent, dont la santé l'inquiète : « J'ai reçu beaucoup de détails; ils ont calmé mon désespoir... Mais concevez s'il est possible d'avoir un moment de repos en tremblant sans cesse pour la vie de quelqu'un à qui l'on sacrifierait la sienne à tous les instants?... Oh! si vous saviez combien il est aimable, combien il est digne d'être aimé?... Qu'êtes-vous donc pour m'avoir détournée un instant de la plus charmante et de la plus parfaite de toutes les créatures?... Je ne sais par quelle fatalité ou par quel bonheur j'ai été susceptible d'une affection nouvelle... A ces lignes détachées de billets de dates différentes, il faut, pour donner une idée de la variabilité de l'imagination de M<sup>lle</sup> Lespinasse, opposer des passages d'autres lettres où son amour pour Guibert s'exhale en ces termes : « Je cède au besoin de mon cœur, mon ami, je vous aime; je sens autant de plaisir et de déchirement que si c'était la première et la dernière fois de ma vie que je prononcerais ces mots! » — Mora mourut; son souvenir venait toujours se placer entre elle et Guibert chaque fois que ce dernier lui donnait quelque sujet de jalousie. « Oh! que vous avez bien vengé M. de Mora! » lui écrit-elle un jour.

Vers le milieu de l'année 1774, on proposa à Guibert un mariage qui lui convenait fort, et qui se fit effectivement l'année suivante. Il cacha aussi longtemps que cela lui fut possible ce projet à son amie; quoique celle-ci lui eût elle-même proposé de riches partis, il pressentait que son mariage lui causerait une peine mortelle. M<sup>lle</sup> Lespinasse, devenant peut-être ce qu'on lui cachait, se montre inquiète, tourmentée; elle se



reprind à vanter Mora; elle rapporta à Guibert les derniers mots que lui avait adressés le jeune Espagnol; elle n'avait reçu le billet qui les contenait que longtemps après qu'il le lui avait écrit. « J'allais vous revoir, lui disait-il, et il faut mourir!... Quelle affreuse destinée! Mais vous m'avez aimé, et vous me faites encore éprouver un sentiment doux,.... je meurs pour vous ». Ce dernier adieu était attendrissant; aussi M<sup>lle</sup> Lespinasse ajoute-t-elle qu'en le retraçant sur le papier, elle ne peut s'empêcher de fondre en larmes; et il semble qu'à l'âge de quarante-deux ans qu'elle venait d'atteindre, le souvenir d'un tel amour aurait dû satisfaire son cœur et sa tête; mais on eût dit que chaque année qui s'écoulait augmentait la vivacité de ses passions. Elle proclamait son culte de la mémoire de Mora par les lignes suivantes : « Savez-vous le premier besoin de mon âme lorsqu'elle a été violemment agitée par le plaisir ou la douleur? C'est d'écrire à M. de Mora, je le ranime, je le rappelle à la vie, mon cœur se repose sur le sien, mon âme se verse dans la sienne ». Ensuite elle s'écriait, désolée du mariage de Guibert. « J'ai cru mourir, j'ai voulu mourir, et cela me paraissait plus aisé que de renoncer à vous aimer. » Marmontel définit ainsi cette organisation de feu : « Étonnant composé de bienséance, de raison, de sagesse, avec la tête la plus vive, l'âme la plus ardente et l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho. » Pourtant, ce fut seulement à la mort de M<sup>lle</sup> Lespinasse, qui arriva un an après le mariage de Guibert, que l'on sut à quel point son imagination était inflammable; jusques là on avait cru généralement que son cœur était consumé par le chagrin d'avoir perdu le marquis de Mora. Les accès de désespoir que lui causaient la froideur et l'inconstance de Guibert, D'Alembert les attribuait à ses regrets de la mort du jeune Espagnol. Elle avait des instants d'égarement qui arrachaient des larmes à ce naïf savant, dont le caractère, plein d'abnégation, ne s'était pas démenti un instant à l'égard de M<sup>lle</sup> Lespinasse, quoique cette dernière fût devenue froide et aigre pour lui. Lorsque Mora avait été obligé de quitter Paris, D'Alembert avait mis en usage tous les moyens imaginables pour adoucir la douleur de son amie et ramener auprès d'elle celui qu'elle aimait d'amour. Les jours de courrier, il allait lui-même, le matin, chercher à la poste les lettres que Mora adressait à M<sup>lle</sup> Lespinasse, afin que celle-ci les reçût plus tôt. La santé du jeune Espagnol ayant donné de l'inquiétude à sa famille, D'Alembert obtint du médecin Lorry une consultation qui prescrivait l'air de la France au malade. Malheureusement, ce dernier, en revenant d'Espagne, fut attaqué d'une fièvre maligne, qui le força de s'arrêter à Bordeaux, où il mourut. Depuis lors M<sup>lle</sup> Lespinasse se détacha toujours de plus en plus de D'Alembert; il ne se plaignit pas d'un changement dont il souffrait cependant beaucoup.

C'est à la constance de son attachement pour elle que l'on doit attribuer le bruit auquel Voltaire faisait allusion, lorsqu'il écrivait en 1766 à son ami Damilaville : « Est-il vrai que Protagoras (ainsi appelé-il D'Alembert) épouse M<sup>lle</sup> de Lespinasse? » Mais M<sup>lle</sup> Lespinasse voulait faire un mariage d'amour, et il ne paraît pas qu'elle ait jamais éprouvé pour D'Alembert un sentiment plus vif que celui d'une amitié fraternelle. Ce sentiment-là justifie un acte de déronement que des esprits secs pourraient seuls blâmer, en le discutant au point de vue des bienséances de convention. Quelque temps après la brouillerie de M<sup>me</sup> du Deffand et de M<sup>lle</sup> Lespinasse, D'Alembert tomba gravement malade dans l'insalubre logement qu'il occupait encore chez la vitrière, sa nourrice. On le transporta chez un de ses amis qui demeurait au boulevard du Temple, et M<sup>lle</sup> Lespinasse « s'établit chez lui garde-malade, quoi qu'on en pût penser et dire. Personne n'en pensa et n'en dit que du bien ». Lorsque D'Alembert eut recouvré la santé, il voulut consacrer ses jours à l'amie qui avait pris soin des siens. Il se logea après d'elle. « Rien de plus innocent que leur intimité; aussi fut-elle respectée; la malignité même n'attaqua jamais, et la considération dont jouissait M<sup>lle</sup> Lespinasse, loin d'en souffrir aucune atteinte, n'en fut que plus hautement établie. Mais cette liaison si pure, et du côté de D'Alembert toujours tendre et insatiable, ne fut pas pour lui aussi douce, ainsi heureuse qu'elle aurait dû l'être. » Ainsi parle Marmontel, et il est facile de juger par la précision de ses paroles qu'elles étaient l'écho de l'opinion publique. Cependant, plus d'un demi-siècle après que cette femme remarquable est cessé de vivre, nous avons vu sa mémoire exposée au mépris de la postérité, par des imputations et des invectives également outrageantes; et cela parce que dans un opuscule, résultat d'une de ces débauches de l'esprit qui souillent quelquefois la plume d'écrivains d'ailleurs éminents, Diderot est la fantaisie de mettre en scène M<sup>lle</sup> Lespinasse. Cet opuscule, intitulé : *Le Réve de D'Alembert*, à peu près inconnu du public contemporain de l'auteur, ainsi que du public de nos jours, a été tiré de l'oubli où il restait par M. Jules Janin, qui y trouve des témoignages irréfragables de l'immoralité de M<sup>lle</sup> Lespinasse. « Diderot, dit M. Janin, suppose dans ce *Réve* que l'amie de D'Alembert a écrit un dialogue, lequel dialogue contient des détails incroyables dont il serait impossible même aux plumes les moins timorées de donner une juste idée.... Il faut en effet que M<sup>lle</sup> Lespinasse ait été reconnue depuis longtemps la reine et le modèle des femmes qui ont jeté leur bonnet par-dessus les moulins ».

Après avoir qualifié M<sup>lle</sup> Lespinasse d'*ancienne servante* de M<sup>me</sup> du Deffand, et sa liaison avec D'Alembert de *demi-mariage*, le mordant critique littéraire, devenant un rigide et

seur des mœurs privées, s'écrie, indigné que M<sup>lle</sup> Lespinasse ait osé prononcer le nom de Clarisse Harlowe : « Clarisse Harlowe, l'ange de la chaste vertu, à propos de la maîtresse publique de D'Alembert ! Clarisse, invoquée par M<sup>lle</sup> de Lespinasse, voilà de ces étonnements dont il est difficile de revenir ! » En regard de cette diatribe, il est juste d'insérer ici l'appréciation que Voltaire fit de M<sup>lle</sup> Lespinasse, d'après la voix publique, dans une de ses lettres familières : « Je n'ai jamais vu M<sup>lle</sup> Lespinasse, écrivait-il à M. Devaisme, le 17 avril 1776 ; mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer ; je serais bien affligé de sa perte. »

M<sup>lle</sup> Lespinasse nous paraît avoir été digne de l'estime générale dont elle jouit de son vivant et longtemps aussi après sa mort. Les chagrins que les erreurs de son imagination lui occasionnèrent pendant la dernière période de son existence atténuent même beaucoup ses torts envers le hèle ami qui ne lui demandait en retour de son lèvement que la continuation de sa confiance. M<sup>lle</sup> Lespinasse, par ses dispositions dernières, avait chargé M<sup>me</sup> Geoffrin d'acquitter ses dettes, et elle avait en même temps nommé D'Alembert son exécuteur testamentaire. M<sup>me</sup> Geoffrin n'était pas capable de manquer à un appel fait à sa libéralité. D'Alembert en remplissant la mission lui qui était imposée fut dououreusement surpris de découvrir dans les papiers de M<sup>lle</sup> Lespinasse ses lettres à Guibert, qui révélaient toute la folie d'une passion insurmontable ; il fut encore plus affligé de reconnaître combien le cœur égaré s'était détourné du sien, puisqu'il se retrouva pas une seule de ses propres lettres parmi tant d'autres qu'elle avait conservées. Au reste, elle et lui s'étaient déjà trahis quant à la conscience qu'ils avaient du changement effectué dans leur situation vis-à-vis l'un de l'autre, M<sup>lle</sup> Lespinasse par ce passage d'une de ses lettres à Guibert : « Si je ne vous paraissais pas trop ingrate, je vous dirais que je verrais partir avec une sorte de plaisir M. D'Alembert. Sa présence pèse sur mon âme et me met mal avec moi-même ; je me sens trop indigné de son amitié et de ses vertus » ; D'Alembert par ces deux lignes qu'il avait inscrites au-dessous de son portrait lorsqu'il le donna à M<sup>lle</sup> Lespinasse, en 1775 :

Et dites quelquefois en voyant cette image :  
De tous ceux que j'ai aimé, qui m'aima comme lui ?

M<sup>lle</sup> Lespinasse avait écrit plusieurs petits ouvrages de littérature, dont quelques-uns ont été perdus. On a de M<sup>lle</sup> Lespinasse : *Lettres* (publiées par M<sup>me</sup> de Guibert, avec une préface par f. Barrère) ; Paris, 1809, 2 vol. in-8° ; — *Nouvelles Lettres* (elles ne sont pas authentiques) suivies du portrait de M. de Mora, et d'autres opuscules ; 1820, in-8°.

Camille LEBRUN.

Marmontel, *Mémoires*. — Grimm, *Correspondance littéraire*. — Guibert, *Éloge d'Élixa*. — D'Alembert, *Aux vices de Mlle Lespinasse, et Discours sur sa tombe*. — *Œuvres de Lespinasse*. — Préface à la première édition

des *Lettres de Mlle Lespinasse*. — Voltaire, *Correspondance*. — M. Jules Janin, Introduction à une édition des *Lettres de Lespinasse*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tom. II.

L'ESPINASSE (Augustin, comte DE). Voy. ESPINASSE.

L'ESPINE (Jean DE), Joannes de Spina, théologien français, né à Daon, en Anjou, mort à Saumur, en 1594. Il fut d'abord religieux augustin, ensuite ministre protestant. On a de lui : *Traité pour ôter la crainte de la mort et la faire désirer à l'homme fidèle* ; Lyon, 1558, in-8° ; — *Discours du vrai sacrifice et du vrai sacrificateur, œuvre montrant à l'œil, par les témoignages de la Sainte Écriture, les réveries et les abus de la messe* ; 1563, in-8° ; et Lyon, 1564, in-8° ; — *Traité consolatoire et fort utile contre toutes les afflictions* ; Lyon, 1565, in-8° : appel énergique aux armes protestantes contre les armes catholiques ; — *Traité des Tentations, et moyen d'y résister* ; Lyon, 1566, in-8° ; — *Défense et Confirmation du Traité du vrai Sacrifice* ; Genève, 1567.

B. H.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. Franç.* — B. Haureau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 66.

L'ESPINE (Charles DE). Voy. ESPINE.

LESPINE DE GRAINVILLE. Voy. GRAINVILLE.

LESCZYNSKI. Voy. STANISLAS.

LESPINGIL (Charles DE), pseudonyme sous lequel le P. François Garasse fit paraître un libelle diffamatoire contre l'avocat général Louis Servin et en faveur des Jésuites, sous le titre de *Le Banquet des Sept Sages* ; 1617, in-8°. Cet ouvrage est devenu fort rare, parce qu'il fut supprimé peu après sa publication. (Voy. GARASSE.)

A. L.

LESSABÉ (Jacques), latiniste belge, né à Marchiennes, mort à Tournai, le 1<sup>er</sup> juillet 1557. Il était moine dans un couvent de sa ville natale, et a laissé : *Hannonia urbiem et nominatiorum locorum ac cenobiorum, adjectis aliquot limitaneis, ex Annalibus, Anaphalaxis* : c'est une description chorographique du Hainaut ; — *Pentis Declamatiuncula* ; Anvers, 1534, in-12 ; discours dans lequel l'auteur fait parler la Pauvreté en vers qui n'ont rien de remarquable ; — *Carminum tumultuariorum Farrago* ; Anvers, 1534, in-12 : pièce médiocre. Sweert attribue à Lessabé une *Chronicon universale*.

L—Z—E.

Sweert, *Atta. Belg.*, p. 366. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 417 et 362. — Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. II, p. 339.

LESSART (Antoine DE VALDEC DE), homme d'État français, né en Guienne, en 1742, massacré le 9 septembre 1792, à Versailles. Il obtint en 1768 une charge de maître des requêtes. Il se lia avec Necker, partagea ses vues politiques et administratives, et sous son second ministère, en 1789, fut chargé de la direction d'une partie de l'administration des finances. Nommé, en décembre 1790, contrôleur général des finances en rempla-

cement de Lambert, il passa le mois suivant au ministère de l'intérieur, et le 30 novembre 1791 fut appelé aux affaires étrangères. Les circonstances changèrent; son dévouement au roi Louis XVI devint un motif d'accusation, et le 9 mars 1792 Brissot demanda sa mise en jugement « pour avoir, par sa lâcheté et sa faiblesse, trahi les intérêts de la nation ». L'assemblée vota ce décret, et de Lessart fut conduit à Orléans pour être traduit devant la haute cour nationale, qui siégeait en cette ville. Ramené vers Paris, sur un ordre spécial signé Danton, le convoi dont il faisait partie fut assailli dans les rues de Versailles. De Lessart tomba l'un des premiers sous les coups d'assassins apostés, suivant quelques historiens, ou d'une populace égarée, suivant d'autres écrivains. H. L.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. III. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. II. — Dulaur, *Ésquisses de la Révolution*, t. II.

**LESSEPS** (Jean-Baptiste-Barthélemy, baron DE), voyageur et homme d'État français, né à Celles, le 27 janvier 1766, mort le 6 avril 1834, à Lisbonne. Son père, Martin de Lesseps, était commissaire de marine et agent consulaire; il emmena son fils dans ses diverses résidences, principalement à Hambourg et à Saint-Petersbourg. Ce fut ainsi que le jeune Lesseps se familiarisa avec la plupart des langues européennes. Il n'avait encore que dix-sept ans lorsqu'en 1783 il fut nommé consul de France à Cronstadt. En 1784 il se trouvait à Versailles lorsque s'organisa l'expédition de La Pérouse. Il demanda à servir sous les ordres de ce navigateur, et prit place à bord de *La Boussole*; plus tard, il passa sur *L'Astrolabe* (voyez pour les détails du voyage les articles LA PÉROUSE et DE LANGLE). Parti de Brest le 1<sup>er</sup> août 1785, La Pérouse lui confia, le 29 septembre 1787, le soin de porter en France les dernières nouvelles de l'expédition. Lesseps se mit en route le 7 octobre, et dut, à cause de la mauvaise saison, séjourner dans le Kamtschatka. Le 27 janvier il s'aventura par la voie de terre, et, partant d'Awatscha, arriva en bateau le 18 mars à Poustareak. Il était alors en pleine Sibérie, et voyageait traîné tantôt par des chiens, tantôt par des rennes. Il traversa Ingiga, Yamak et Okosth. Le dégel le retint dans cette dernière ville jusqu'au 8 juin. Il put alors continuer son voyage, tantôt par eau, tantôt par terre. Il vit successivement Irkoutsk, Tomsk, Tobolsk, Kasan, Nijni-Novgorod, Moscou, et entra à Saint-Petersbourg le 22 septembre. Il ne demeura que trois jours dans cette capitale, où d'ailleurs il fut fort bien accueilli. Lesseps reprit sa course à travers l'Allemagne, et le 17 octobre rendait compte de son voyage à M. de La Luzerne, ministre de la marine, auquel il remettait les relations que lui avait confiées La Pérouse. Lesseps fut alors nommé consul à Cronstadt, et le 7 janvier 1793 consul général à Saint-Petersbourg. En septembre 1794 il accompagna Aubert du Bayet, ambassadeur à

Constantinople. Les Français étant débarqués en Égypte, la Porte vit dans ce fait une violation des traités, et fit emprisonner les agents diplomatiques français. Lesseps fut incarcéré au château des Sept-Tours, et ne recouvra la liberté que le 9 octobre 1801. Le 8 mars 1802, il fut nommé commissaire général des relations commerciales à Saint-Petersbourg, poste qu'il remplit jusqu'au 8 janvier 1807, et dans des circonstances fort difficiles. Il reprit ses fonctions le 2 août suivant, après le traité de Tilsitt; mais le 8 juin 1812 il dut encore une fois, devant la guerre, regagner sa patrie. En juillet 1815 il fut nommé consul général de France à Lisbonne, et y resta accrédité jusqu'au 17 novembre 1833, malgré les changements de gouvernement qui affligèrent ce pays. Il revenait en France lorsqu'il mourut. On a de lui : *Journal historique du voyage de Lesseps, depuis l'instant où il a quitté les frégates françaises de La Pérouse, au port Saint-Pierre-et-Saint-Paul, ou Kamtschatka, jusqu'à son arrivée en France*; Paris, 1794, 2 vol. in-8°, fig.; — *Voyage de La Pérouse*, par M. Lesseps, *seul débris vivant de l'expédition*; Paris, 1831, in-8°, avec carte, port. etc. A. DE L.

*Le Moniteur universel*, ann. 1802-1817. — Quérard, *La France Littéraire*.

**LESSEPS** (Mathieu-Maximilien-Prosper, comte DE), diplomate français, frère du précédent, né à Hambourg, le 4 mars 1774, mort à Tunis, le 28 décembre 1832. Il avait à peine seize ans lorsqu'il fut nommé secrétaire de légation auprès du général Durucher, ambassadeur extraordinaire près l'empereur de Maroc. Lesseps demeura dans cette contrée en qualité de consul général jusqu'au 25 août 1797. Il remplit ensuite les mêmes fonctions à Tripoli, revint dans le Maroc (23 mai 1799), passa en Espagne (4 janvier 1800), et suivit l'armée française en Égypte. D'abord sous-commissaire des relations commerciales à Damiette, il demeura chargé de représenter la France après l'évacuation des troupes expéditionnaires. Napoléon l'appela à Livourne le 1<sup>er</sup> août 1806, et en 1808 le nomma commissaire général des lies Ioniques. Lesseps occupa ce poste important jusqu'à la chute de l'empire. Dans les Cent Jours il fut nommé préfet du Cantal. Destiné à la seconde restauration, il reçut en 1817 une commission extraordinaire pour obtenir de l'empereur de Maroc la permission d'acheter des blés dans ses États. Il réussit dans sa mission; mais lorsqu'il voulut faire enlever les blés achetés, le peuple s'arma, et dans le conflit Lesseps fut blessé dangereusement d'un coup de pierre à la poitrine. Le 16 septembre 1819 il fut investi du consulat de Philadelphie, et le 1<sup>er</sup> mai 1821 nommé consul général de Syrie; le 8 août 1827 il passa à Tunis, où il mourut. Il avait épousé à Malaga, le 22 mai 1801, M<sup>lle</sup> de Grivegnée, fille d'un des premiers négociants de cette ville. A. L.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Nouv. Rép. des Contemporains*.

**LESSEPS (Ferdinand na)**, diplomate français, né en 1805, à Versailles. Dès l'âge de vingt ans il suivit la carrière diplomatique, et fut envoyé à Lisbonne, d'où il passa, le 19 octobre 1828, à Tunis en qualité d'élève consul. A la suite de la conquête d'Alger, il eut auprès du maréchal Clausel une mission relative à la soumission du bey de Constatantine. En 1831 il se rendit en Égypte, et y fut chargé, à trois reprises différentes, de la gestion du consulat général d'Alexandrie; pendant la durée de ces fonctions intérimaires, il eut maintes fois l'influence française au milieu des circonstances les plus difficiles, obtint d'Ibrahim-Pacha une protection efficace pour nos coreligionnaires de Syrie, et s'employa activement, après la guerre, dans le rétablissement des rapports administratifs entre la Porte et Méhémet-Ali. Le dévouement qu'il montra à propos de la peste qui désola en 1835 la ville d'Alexandrie lui fit donner la croix de la Légion d'Honneur. Nommé consul à Rotterdam (17 juillet 1838), puis à Malaga (8 juillet 1839), il fut désigné, le 24 mai 1842, pour occuper le même poste à Barcelone. A quelques mois de là, lors du bombardement de cette ville par Espartero, M. de Lesseps agit avec autant de courage que de sang-froid pour sauvegarder les intérêts de ses compatriotes; on le vit courir au milieu des bombes et des boulets tantôt pour arracher des victimes à la mort, tantôt pour porter aux combattants des paroles de paix. Pendant plusieurs jours ses énergiques protestations suspendirent le bombardement, et quand ce dernier malheur lui parut inévitable, il fréta pour le compte du gouvernement les navires nécessaires pour mettre ses nationaux à couvert, et volla lui-même jusqu'au dernier moment aux moindres détails de l'embarquement. Les honneurs ne firent pas défaut à cette courageuse conduite, qui excita les applaudissements de toute l'Europe. M. de Lesseps fut promu officier de la Légion d'Honneur (20 décembre 1842.) et reçut des gouvernements de Sardaigne, des Deux-Siciles, de Suède, des Pays-Bas, d'Espagne même, les insignes de leurs ordres; la chambre de commerce de Barcelone lui adressa des remerciements publics, et décida que son buste en marbre décorerait la salle de ses séances; la colonie française de cette ville fit frapper en son honneur une médaille d'or. Enfin, par ordonnance du 26 janvier 1847, il fut maintenu à son poste avec le grade supérieur de consul général. Accrédité à Madrid comme ministre de la république (10 avril 1848), il céda sa place au prince Napoléon (10 février 1849), et allait prendre possession de la légation de Berne lorsque, le 8 mai suivant, il fut envoyé en Italie. Sa mission avait un double but: soustraire les États de l'Église à l'anarchie qui les dévolait, et empêcher que le

rétablissement d'un pouvoir régulier à Rome y fût compromis dans l'avenir par une réaction aveugle. Pour atteindre ces résultats il lui était prescrit de se concerter avec MM. d'Harcourt et de Rayvenal sur tout ce qui n'exigerait pas une solution absolument immédiate. Malheureusement ces instructions, quoique formelles, n'étaient pas assez explicites pour donner à l'envoyé les moyens d'agir, de côté ou d'autre, avec la moindre autorité. Aussi dès que l'Assemblée constituante eut fait place à la législative, M. de Lesseps, qui avait dès le 16 mai suspendu les hostilités, qui avait dans diverses propositions d'arrangement stipulé qu'on laisserait au peuple romain le droit de se prononcer sur la forme de son gouvernement, qui avait, enfin, rédigé le texte des conventions du 31 mai, M. de Lesseps fut sacrifié à un changement de politique et rappelé dans les premiers jours de juin. On déléguait l'examen des actes de sa mission au conseil d'État, qui, dans un rapport en date du 8 août, lui infligea un blâme sévère fondé sur ces deux points: l'opposition absolue entre les instructions de l'envoyé et l'application qu'il en avait faite, et la signature d'une convention dont les stipulations étaient contraires aux intérêts de la France et à sa dignité. Le fonctionnaire réprimandé justifia sa conduite avec autant de force que de ménagement dans son *Mémoire au conseil d'État*, et sa *Réponse à l'examen de ses actes*.

Depuis cette époque M. de Lesseps a tout à fait renoncé à la carrière diplomatique, et paraît vouloir consacrer le reste de sa vie à la direction d'une vaste entreprise, le percement de l'isthme de Suez, à laquelle il a su intéresser la plupart des gouvernements et des capitalistes de l'Europe. « Des difficultés diplomatiques, les ombres de la Porte, les rivalités de l'administration anglaise, interprétées par les ministres eux-mêmes et soutenues ouvertement par le parlement, ont suspendu jusqu'en 1859 l'exécution de ce projet grandiose. » Mais cette année même les travaux ont été commencés, et si, contrairement à l'opinion d'un grand nombre d'ingénieurs, il est possible de les mener à bonne fin, on peut affirmer que cette route nouvelle, ouverte entre l'Europe et l'extrême Orient, sera une des plus glorieuses conquêtes de notre siècle.

*Le Montour, 1859, 1860. — Vapereau, Dict. des Contemporains.*

**LESSAULT (Ferdinand-Caroline)**, naturaliste et théologien allemand, né à Nordhausen, le 29 mai 1692, mort dans cette même ville, le 17 septembre 1754. Il étudia la médecine et plus tard la théologie, et fut longtemps pasteur à Nordhausen. Parmi ses ouvrages on remarque: *Lithothologie des ist die natürliche Historie der Steine* (Lithothologie ou Histoire naturelle des pierres); Hambourg, 1735 et 1751, in-8°; — *De Sapientia, Omniscientia et Providentia divina, ex partibus insectorum ca.*

*gnoscenda, Disquisitio*; Nordhausen, 1735, in-4°; — *Insectotheologia* (Démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les insectes); Francfort et Leipzig, 1738, 1740, 1757, in-8°; trad. en ital., Venise, 1751, in-8°; trad. en franç. avec des notes par Lyonnet, La Haye, 1744, et Paris, 1745; — *Testaceotheologia*; Leipzig, 1747, 1759, 1770, in-8°; trad. en français, avec des notes par Lyonnet, Paris, 1748, in-8°; — *Versuch einer Heliotheologie*; Nordhausen, 1753, in-8°. V—U.

Schmersahl, *Geschichte jetzt lebender Gottesgelehrten. — Meusel, Gelehrtes Deutschland.*

LESSER (Augustin CAUZÉ DE). Voy. CAUZÉ.

LESSING (Gotthold-Ephraïm), poète et critique allemand, et l'un de ceux qui ont le plus contribué à donner l'essor à la littérature de son pays, naquit à Kamenz, petite ville de la haute Lusace, le 22 janvier 1729, et mourut le 15 février 1781. Fils d'un pasteur, il fut de bonne heure destiné lui-même aux études théologiques, et à l'âge de dix-sept ans, après avoir quitté l'école de Meissen, il se rendit à l'université de Leipzig. Mais son esprit inquiet et chercheur le fit passer bien vite des cours de théologie à ceux de la faculté de médecine, et plus vite encore il quitta cette dernière pour s'adonner aux études littéraires et à celle de la philosophie de Wolf. Il fit sa société habituelle des acteurs du théâtre de Leipzig, et de quelques esprits originaux qu'il avait découverts parmi les habitants de cette ville. Le départ pour Berlin de Mylius, avec lequel, de même qu'avec Weisse, il s'était étroitement lié et dont les opinions peu orthodoxes eurent une grande influence sur les siennes, décida Lessing à se rendre également dans cette capitale, où il avait l'espoir de se livrer fructueusement à des travaux littéraires. Cependant il n'y fit d'abord qu'un court séjour (1750) : pour obéir à son père, il essaya encore une fois d'étudier l'exégèse et le dogme à Wittenberg, mais décidément sa nature y répugnait. Il retourna à Berlin, après avoir pris le degré de *magister*, et y gagna sa vie par les articles littéraires qu'il rédigeait pour la *Gazette de Voss* (1753), et en publiant quelques volumes de mélanges (des fables concises, pleines d'esprit, des épigrammes, des chansons, etc., fort goûtées du public et des éditeurs de recueils littéraires). Auparavant déjà il avait composé quelques comédies, *Le Jeune Savant*, satire de l'érudition ridicule; *L'Athée*; *Le Mysogyne*, ou *l'ennemi des femmes*; *Les Juifs*, prélude de *Nathan*; *Le Trésor*. Son premier drame bourgeois, *Miss Sara Sampson*, fut composé en 1755, et ouvrit la série de ses succès dramatiques.

En 1760, Lessing, qui, s'étant associé à Mendelssohn et à Nicolai (voy. ces noms) pour la publication de la *Bibliothèque des Belles-Lettres* et des *Lettres sur la Littérature*, avait montré son talent de critique, fut nommé membre de l'Académie de Berlin. Bientôt après, il se

rendit, en qualité de secrétaire du général Tanczien, à Breslau, dans le seul but de voir un monde nouveau pour lui. C'est pendant son séjour en Silésie qu'il composa le beau drame de *Minna Barnhelm*, et qu'il conçut le plan du *Laocoon*. Mais il quitta cette position en 1765, bien décidé à ne plus accepter de place qui ne fût en rapport direct avec ses occupations favorites. Il retourna donc à Berlin, et publia le *Laocoon*, ce célèbre fragment d'esthétique, et se rendit ensuite (1767) à Hambourg, où il essaya en vain de créer un théâtre national. *La Dramaturgie* de Hambourg, journal périodique, publié par lui pendant son séjour dans la ville anseatique (1768, 2 vol. in-8°), lui valut de moins un surcroît de renommée littéraire. En 1769, il passa comme bibliothécaire à Wolfenbüttel, où il déploya une activité étonnante. Son chef-d'œuvre, la tragédie d'*Emilia Galotti*, le drame iambique de *Nathan le Sage*, puis une longue série d'ouvrages de polémique, de critique littéraire et artistique, datent de son séjour à Wolfenbüttel. Les *Fragments d'un inconnu*, œuvre mal fameuse, et dirigée contre les dogmes de la révélation, lui valurent de formidables inimitiés, qui remplirent de déboires les dernières années de sa vie.

Lessing avait épousé, en 1778, une veuve qui lui fut bientôt enlevée à la suite de ses couches, ainsi que l'enfant qu'elle avait mis au monde. Après cette perte, Lessing pressentit sa fin prochaine; il était fatigué de vivre. Ses controverses théologiques lui donnaient seules quelque distraction : c'est dans cette lutte avec l'intolérance qu'il développa sa plus grande énergie et les plus belles ressources de son esprit. Son antagoniste le plus acharné fut le pasteur Gœtze de Hambourg, contre lequel il lança un pamphlet (*l'Anti-Gœtze*), qui encourut la censure ducal et lui attira la défense d'imprimer dorénavant quoi que ce fût à Wolfenbüttel. Lessing lutta d'opiniâtreté avec ses persécuteurs; mais ses forces étaient épuisées. Il mourut à Brunswick, à l'âge de cinquante-deux ans. C'était un caractère antique; en lui rien de sentimental; son esprit viril lui faisait dédaigner les mystères des religions révélées; le besoin de croire ne le tourmentait pas au même degré que les âmes tendres; il était sceptique, pas précisément à la façon de Voltaire ou de Bayle, car il était tourmenté du désir d'arriver à la vérité; mais il ne put ou ne voulut point franchir l'abîme que la foi seule aide à passer.

*Miss Sara Sampson*, tragédie composée, vers 1755, à Potsdam, inaugura ce qu'on a appelé le *drame larmoyant*. La tragédie de *Philotas*, malgré sa monotonie, intéresse par la peinture d'un caractère vraiment antique. *Minna de Barnhelm*, écrite vers la fin de la guerre de Sept Ans, porte tout à fait l'empreinte de cette époque : l'armée victorieuse du roi de Prusse est mise en relief, et l'intérêt des spectateurs

porte sur le sort des officiers que la paix réduit à une existence gênée. Cette œuvre de bon patriote fit une profonde sensation, et donna naissance à une foule de drames militaires. *Emilia Galotti* (1772), tragédie inspirée par le sujet de Virginie, est le produit d'un goût de plus en plus épuré. On y trouve une grande vérité de caractères, jointe à la véhémence des passions. La dernière œuvre dramatique de Lessing est *Nathan le Sage* (1780), pièce dont ses discussions théologiques lui avaient donné l'idée : l'auteur y prêche la tolérance ; il cherche à faire pénétrer dans l'esprit du spectateur ou du lecteur la conviction que devant Dieu toutes les religions sont égales et que l'homme est jugé d'après ses œuvres, non d'après sa croyance. Le christianisme, le judaïsme, le mahométisme mis en présence dans ce drame, et représentés par des caractères qui luttent de grandeur et de générosité, montrent jusqu'à l'évidence l'indifférence de Lessing pour le dogme, en même temps que son respect pour la morale universelle. Saladin, Nathan et le Templier se donnent la main comme représentants des trois grandes tendances religieuses, et comme frères devant Dieu. Le plan de cette pièce est admirablement conçu : les événements en apparence les plus fortuits coïncident à la fin d'une manière toute providentielle. Mais la versification de *Nathan le Sage* est flasque ; la dernière consécration, celle du rythme et du style poétique, lui manque.

Toutes les pièces de Lessing étaient écrites pour la scène. A Hambourg, il avait trouvé un digne interprète dans l'acteur Eckhoff. Comme auteur dramatique et comme critique, Lessing renversa l'école de Gottsched et de Weisse, et fut le digne précurseur de Goethe et de Schiller, en combattant la fausse imitation du théâtre français et en ramenant l'art guidé à la reproduction du monde réel et à l'étude de Shakespeare. *La Dramaturgie* de Hambourg est écrite avec esprit et verve ; mais le paradoxe y abonde. On y reconnaît l'influence de Diderot, dont Lessing avait traduit quelques ouvrages. Déjà, quelques années avant la publication de *La Dramaturgie*, Lessing avait attaqué l'école de Gottsched dans la *Bibliothèque Théâtrale* (1754-1758) et dans les *Lettres sur la Littérature* (1759).

Son *Laocoon* (1766), qui a eu un retentissement pour le moins égal à celui de *La Dramaturgie*, n'est point, ainsi que son titre pourrait le faire croire, le résultat de longues études sur les monuments de la statuaire antique : c'est l'ouvrage fort peu méthodique d'un penseur, d'un érudit plein de sagacité, qui cherche à fixer les bornes au dedans desquelles la poésie doit se mouvoir. Il y fait de la polémique comme dans la plupart de ses écrits. Ici, ce sont les poètes amateurs de la description et de l'allégorie contre lesquels il s'escrime en prêchant la simplification de l'art, la séparation rigoureuse des genres. Lessing établit en principe que dans l'art

antique la première loi était la beauté, et que l'idéal de la poésie, c'était l'action. Aussi se rattache-t-il aux préceptes d'Aristote, qui n'admet, en fait de poésie, que l'épopée et le drame, c'est-à-dire des genres qui ont l'action pour base.

Il existe de Lessing deux autres ouvrages de la même espèce que le *Laocoon* ; l'un est intitulé : *Des Images de la mort chez les anciens* : c'est une apologie des études archéologiques lorsqu'elles sont faites avec goût. L'autre ouvrage était dirigé contre l'antiquaire Klotz, qui avait attaqué *Laocoon* ; il porte le titre de *Lettres d'un Antiquaire*, et renferme une foule de notices historiques pleines d'intérêt et de remarques esthétiques d'une grande finesse.

Quoique Lessing ne se soit point occupé spécialement de philosophie spéculative, il a laissé plusieurs écrits sur des sujets philosophiques. Tel est celui *Sur les Rapports de Leibnitz avec Spinoza*, dont la doctrine lui répugnait ; un autre *Sur la Réalité des objets en dehors de la divinité* ; puis *Le Christianisme rationnel*, dans lequel Lessing essaye d'expliquer philosophiquement les dogmes de notre religion ; *l'Éducation du genre humain*, où il développe la théorie de la perfectibilité indéfinie ; *Ernest et Falk*, dialogues sur la franc-maçonnerie ; le traité *Sur les Peines éternelles* ; enfin l'ouvrage si fameux qui le fit mettre au rang des athées par les théologiens, les *Fragments d'un inconnu*, ou *Fragments de Wolfenbüttel*, dont il ne fut, à vrai dire, que l'éditeur (voy. REMARQUES). Les principaux de ces fragments traitent *De l'Impossibilité d'une révélation* ; *Du véritable Caractère du livre de l'Ancien Testament* ; *Des Contradictions que renferme l'histoire de la résurrection de Jésus-Christ*. Nous avons parlé plus haut de la polémique occasionnée par cette publication. La brochure que Lessing lança contre son antagoniste hambourgeois, le pasteur Götze, est écrite dans un style piquant et incisif. Le premier il a su donner à la prose allemande une allure dégagée ; son style atteste une rare lucidité. C'est même là un de ses principaux titres à l'estime des littérateurs : Winckelmann et Lessing ont, à vrai dire, créé la prose allemande.

La vie de Lessing ne fut qu'une longue lutte avec les théologiens, les antiquaires, les littérateurs de son époque. Frondeur de sa nature, il cherchait à renverser les idoles du jour et à saper les préjugés. Mais, ainsi qu'il arrive souvent dans ce genre de combats, il se laissa entraîner par l'ardeur de la lutte ; ses coups portèrent plus avant qu'il ne voulait lui-même. Dans cette polémique de tous les instants, Lessing apportait une érudition immense, un jugement sûr, une raison saine, un bon sens exquis, de l'esprit à défrayer une centaine de critiques ordinaires. Lessing toutefois ne fut point un homme de génie : il aurait lui-même récusé cette qualification ; mais il est le père spirituel de tous

les hommes de génie qui ont illustré l'Allemagne vers la fin du dix-huitième siècle. Toutes les productions de Lessing ont quelque chose de fragmentaire; il excitait les autres à produire, il donnait une impulsion à l'ensemble de la littérature; son activité se répandait dans toutes les directions; mais sa carrière morcelée, brisée, peut-être la nature de son esprit, l'empêchèrent d'arriver lui-même à une grande création. De tous ses ouvrages, *Emilie Galotti* seule approche de la perfection; mais cette pièce est écrite en prose, et il lui manque ce parfum d'idéalisme que les Allemands aiment dans Schiller ou Goethe.

Le nom de Lessing n'en vivra pas moins comme celui du critique le plus éminent, du prosateur le plus distingué de l'Allemagne; il vivra, parce qu'à lui se rattache la crise féconde qui a doté ce pays de ses grands poètes, de ses savants théologiens, de ses philologues, de ses philosophes et de ses artistes illustres. L'édition la plus complète des œuvres de Lessing est celle qu'a publiée M. Lachmann, Berlin, 1838-1840, 13 vol. in-8°. Les *Fables* de Lessing ont été traduites en français par d'Antelmy (Paris, 1764, in-12) et par le chevalier Du Coudray (1770); Grétry neveu les a mises en français (1811, in-8°). *La Dramaturgie, ou observations critiques sur plusieurs pièces de théâtre, tant anciennes que modernes*, a été traduite par Cacault (Paris, 1785, 2 vol. in-8°). Ch. Vanderbourg a traduit le livre du *Ladocoh, ou des limites respectives de la poésie et de la peinture pour ce qui concerne les descriptions et images* (1802, in-8°). *L'Éducation du genre humain* a été insérée à la suite des *Lettres sur la Religion et sur la Politique* d'Eug. Rodrigues (1829, in-8°). On trouve les pièces de Lessing dans différents recueils. *Minna de Barnhelm* a été traduite par M. Merville, et *Nathan le Sage* par M. de Barante, pour les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*. MM. Junket et Liébault ont traduit pour le théâtre allemand publié par eux : *Minna de Barnhelm*; *L'Esprit fort*, tragédie bourgeoise en cinq actes; *Le Mysogyne*, com. en trois actes; *Miss Sara Sampson*, trag. bourgeoise en cinq actes; *Le Trésor*. MM. Friedel et Bonneville ont également publié *Emilie Galotti*, trag. en cinq actes; — *Philotas*, trag. en un acte, etc. *Le Maître de pension*, com. en un acte, traduite par Cacault, se trouve à la suite de *La Dramaturgie*. Enfin, *Minna de Barnhelm* a été imitée par Rochon de Chabannes sous le titre de *Les Amants généreux*, et *Nathan le Sage*, par Chénier et par Cubières-Palméteaux. Plusieurs traités ou mémoires de Lessing sur les antiquités et l'art chez les anciens ont également été traduits en français. [L. SPACH, dans l'*Encyclop. des G. du M.*]

Gervinus, *National-Literat. der Deutschen*. — Brève, *Vie de Lessing* (en allemand); Leipzig, 1880. — K.-G. Lessing, *Vie de G. E. Lessing d'après ses écrits inédits*; Berlin, 1793, 3 vol. in-8°. — F. von Schlegel, *Sur Lessing et*

*l'opinion de ses contemporains* (Caracas et Critéquet, 1, 870) — C.-G. Schütz *Sur le Génie et les Écrits de Lessing*; Leipzig, 1804, in-8°, et dans le *Pantheon des Allemands*, t. II. — E.-A. Diltz, *Souvenirs de Lessing*; Metz, 1861, in-8°. — G. Mohrke, *Lebensnachricht*; Leipzig, 1844, in-6°. — Jordan, III, 281, VI, 467. — Th.-W. Dausell, *Lessing, sa vie et ses œuvres*; Leipzig, 1847-53, 2 vol. in-8°. — Schwarz, *Lessing comme dramaturge*; Halle, 1851, in-8°. — *La Littérature de Lessing*; Allemagne de 1790 à 1851; Cassel, 1852, in-8°. (*Voy. pour plus de sources, Orlinger, Bio-Bibliogr.*)

LESSING (Charles-Frédéric), peintre d'histoire et paysagiste allemand, arrière-petit-neveu du précédent, né le 15 février 1808, à Wartemberg en Silésie. Après avoir passé quelque temps à l'Académie d'Architecture à Berlin, il s'adonna à la peinture. En 1827 il suivit son maître Schadow à Dusseldorf, et devint un des principaux fondateurs de l'école de peinture qui se forma dans cette ville en rivalité avec l'école de Munich. Il est membre de l'Académie de Berlin depuis 1832, et depuis 1837 chevalier de la Légion d'Honneur. Ses principaux tableaux, remarquables par une poésie émouvante jointe à une exécution pure et correcte sont : *La Bataille d'Iconium*, fresque peinte à Hatorf, dans le pavillon du comte de Spée; — *Le Couple royal en deuil* (sujet tiré d'une ballade d'Uhland); appartient à l'impératrice de Russie; — *Lenore*; appartient au roi de Prusse ainsi que *Le Prédicateur hussite*; — *Le Retour du Croisé*; — *Le Brigand et son enfant*; — *Escolino di Romano en prison*: est au musée Stædel à Francfort, de même que *Jean Huss devant le concile de Constance*; — *L'Arrestation du pape Pascal II*; — *Huss marchant au bûcher*; — *Bataille contre les Mongols à Liegnitz*; — *Luther brûlant la bulle papale*. Lessing a aussi peint plusieurs paysages du plus grand mérite.

E. G.

Baczinski, *Geschichte der neueren deutschen Kunst*. — Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexikon*. — *Conversations-Lexikon*.

LESSON (René-Primevère), voyageur et naturaliste français, né à Rochefort, le 20 mars 1794, mort en 1849. Fils d'un commis de marine, il fit de médiocres études; mais il y suppléa à force de travail et de courage. Son goût pour l'histoire naturelle se manifesta de bonne heure : dès l'âge de huit ans, il avait formé une collection de bois et de plantes indigènes. En 1809 il entra à l'école de médecine navale du port de Rochefort, où il obtint bientôt le grade d'entretenu à la suite d'un concours. Il s'embarqua sur différents vaisseaux, et se trouvait, en 1814, à Bordeaux, sur *Le Régulus*, qui fut brûlé en rivièrre par les Anglais, et qu'il quitta un des derniers. En 1820 il fut reçu pharmacien de la marine. Il était chargé de la direction du jardin botanique de Rochefort, lorsqu'il fut désigné pour faire partie de l'équipage de *La Coquille*, destinée à un voyage autour du monde sous les ordres du lieutenant de vaisseau Duperré. Dès le début de la campagne, le chirurgien major Garnot ayant été atteint de dysenterie fut débarqué, et Lesson resta seul chargé du soin de la santé de l'équipage et de réunir des objets d'histoire naturelle pour

le Muséum. Il eut le bonheur de ne pas perdre un seul de ses compagnons, et son zèle comme naturaliste fut dignement apprécié dans un rapport de Cuvier à l'Académie des Sciences, le 22 août 1825. Son activité enrichit le Muséum d'Histoire Naturelle d'une foule d'animaux qui y manquaient, parmi lesquels on peut citer quarante-six espèces d'oiseaux, vingt espèces de reptiles, quatre-vingts espèces de poissons; il y déposa en outre plusieurs crânes appartenant à des peuplades inconnues. Il s'était appliqué à reproduire par la peinture beaucoup de poissons et de mollusques dont les procédés de conservation employés jusque alors avaient dénaturé les couleurs. Il s'acquitta également de recherches géologiques qui ont fourni des notions nouvelles sur la constitution des côtes du Pérou et du Chili, sur celles des îles Malouines et du grand Océan, et surtout sur celles des montagnes Bleues de la Nouvelle-Hollande. Au mois de novembre 1825, Lesson reçut la croix d'Honneur.

La publication du voyage de *La Coquille* ayant été ordonnée, Lesson dut se livrer à des travaux d'autant plus pénibles qu'il eut à compléter son éducation première. Il travailla aussi à différentes publications périodiques, notamment au *Bulletin des Sciences* de Férussac, dont il dirigeait la partie zoologique. La révolution de Juillet vint bouleverser son existence : il jouissait d'une modique solde d'officier de santé à Paris; il dut rejoindre sans retard le port de Rochefort, où il devint premier pharmacien en chef de la marine, et professeur de chimie à l'école de médecine. En 1833, l'Académie des Sciences l'élut correspondant. On a de Lesson : *Manuel de Mammalogie*; Paris, 1827, in-18; — *Manuel d'Ornithologie*; Paris, 1828, 2 vol. in-18; — *Complément des Œuvres de Buffon*; Paris, 1828 et ann. suiv., 10 vol. in-8°; 1835-1841, 10 vol. in-8°; le tome I<sup>er</sup> renferme les *cétacés*; les tomes II, III, IV et V les *racés humaines* et les *mammifères*; les tomes VI à X les *oiseaux* et *mammifères*; le tome X a été publié séparément sous ce titre : *Histoire naturelle ou générale et particulière des mammifères et des oiseaux découverts depuis la mort de Buffon*; — *Voyage médical autour du monde exécuté sur la corvette La Coquille pendant les années 1822, 1823, 1824 et 1825*; Paris, 1829, in-8°; — *Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches*; Paris, 1829, in-8°; — *Voyage autour du monde sur la corvette La Coquille. Zoologie*, publié par ordre du gouvernement; Paris, 1830, 2 vol. in-4° (avec MM. Garnot et Guérin); — *Centurie zoologique, ou choix d'animaux rares ou imparfaits*; Paris, 1830, in-4° et in-8°; — *Histoire naturelle des Colibris, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches*; Paris, 1830, in-8°; — *Traité d'Ornithologie, ou tableau méthodique des ordres, sous-or-*

*dres, familles, tribus, genres et sous-genres d'oiseaux*; Paris, 1831, in-8°; — *Illustrations de Zoologie, ou recueil d'animaux peints d'après nature*; Paris, 1831, in-4° et in-8°; — *Les Trochilidées ou les Colibris et les Oiseaux-Mouches nouveaux, suivis d'un index*; Paris, 1832, in-8°; — *Manuel d'Histoire naturelle médicale ou de pharmacographie*; Paris, 1833, in-18; — *Manuel d'Ornithologie domestique, ou guide de l'amateur des oiseaux de volière*; Paris, 1834, in-18; — *Histoire naturelle des Oiseaux de Paradis, des Séricules et des Épimaques*; Paris, 1835, in-4° et in-8°; — *Flore rochefortine, ou description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont naturalisées aux environs de Rochefort*; Rochefort, 1835, in-8°; — *Prodrome d'une monographie des Méduses*; Rochefort, 1835, in-4°, autographié; — *Histoire naturelle de l'expédition de la frégate La Thétis*; Paris, 1837, 1 livr. in-4°; — *Mélanges littéraires et d'histoire naturelle*; Rochefort, 1838, in-fol.; — *Voyage autour du monde entrepris par ordre du gouvernement sur la corvette La Coquille*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Species des Mammifères bimanes et quadrumanes, suivi d'un Mémoire sur les Oryctérotes*; Paris, 1840, in-8°; — *Fastes historiques, archéologiques, biographiques, etc., du département de la Charente-Inférieure*; Rochefort, 1842-1846, 2 vol. in-8°; — *Mœurs, Instinct et Singularités de la vie des animaux Mammifères*; Paris, 1842, in-12; — *Nouveau Tableau du Règne Animal : Mammifères*; Paris, 1842, in-8°; — *Lettres historiques et archéologiques sur la Saintonge et sur l'Aunis*; La Rochelle, 1842, in-8°; — *Histoire naturelle des Zoophytes acalèphes*; Paris, 1843, in-8°; pour les *Suites à Buffon*; — *Histoire archéologique et Légendes des Marches de la Saintonge*; Rochefort, 1846, in-8°; — *Description de Mammifères et d'Oiseaux récemment découverts, précédée d'un tableau sur les races humaines*; Paris, 1847, in-18. Presque tous ces ouvrages sont ornés de figures. Lesson a coopéré à la *Zoologie du Voyage aux Indes* de M. Belanger, dont il a fait les oiseaux, les reptiles et les zoophytes; au *Dictionnaire des Sciences naturelles* en 6 vol. in-8°; au *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, en 16 vol.; etc.

L. L.—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome V, 1<sup>re</sup> partie, p. 197. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franc. contemp.*

\* LESSON (Pierre-Adolphe), voyageur français, frère du précédent, né à Rochefort, le 24 mai 1805. Chirurgien de la marine, il est chirurgien en chef des établissements français dans l'Océanie. On a de lui : *Voyage aux îles Mangareva (Océanie)*, publié avec des annotations par R.-P. Lesson; Rochefort, 1846, in-8°, avec pl. M. P.-A. Lesson a en outre rédigé avec



M. A. Richard la partie botanique du *Voyage de la corvette L'Astrolabe, exécuté en 1826, 1827, 1828 et 1829, sous les ordres de Dumont d'Urville*; 1832. J. V.

Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

**LESTANG** (Antoine de), sire de BELESTANG, érudit et magistrat français, né en Limousin, en 1538, mort à Toulouse, le 9 décembre 1617. Il était fils d'Étienne Guilhon, sieur de Lestang et du Vialar, président au présidial de Brives, et de Louise de Juyé. Protégé par le chancelier de Birague, il occupa le siège présidial de Brives, après la démission de son père. Député aux états de Blois, en 1576, il eut la confiance du duc de Mayenne, devint intendant de justice dans l'armée de la Ligue, président à mortier au parlement de Toulouse et premier président à la chambre de l'édit, établie à Castres par Henri IV, en 1595. Il fonda à Brives la maison des Pères de la Doctrine chrétienne et du monastère de Sainte-Ursule. Aux environs de Toulouse, il fit construire le château de Belestang, et contribua à l'établissement des jésuites dans cette ville. Il a laissé : *Traité de la réalité du Saint-Sacrement de l'autel*; — *Traité de l'Orthographe française*; — *Arrêts et Discours prononcés en robe rouge*; Toulouse, 1612, in-8°; — *Histoire des Gaules et conquêtes des Gaulois en Italie, Grèce et Asie, avec un abrégé de tout ce qui est arrivé de plus remarquable esdites Gaules dès le temps que les Romains commencèrent à les assujettir à leur empire, jusques au roi Jean*; Bordeaux, 1618, in-4°, avec portrait de l'auteur. « Ce livre, est-il dit dans la *Bibliothèque Historique de la France*, est écrit assez nettement et d'assez bon sens, comme il convient à un homme de condition. On y trouve même quelques remarques assez curieuses; mais comme ce n'est qu'un simple abrégé, et que l'auteur s'y est attaché particulièrement à ce qui regardait l'Aquitaine ou le Languedoc, il ne peut être d'une utilité bien grande pour l'histoire générale de France. » Les armes d'Antoine de Lestang étaient d'azur à carpes d'argent.

Martial AUDOIN.

Gerard de Vic, *Chronique*. — Dom Vaissette, *Histoire de Languedoc*, t. V, preuves, p. 226, 264, 466. — Baluze, *Notes sur les Papes d'Avignon*. — Lelong, *Bibl. Hist.*, édit. Fontette, p. 243, n° 3907. — Moréri, *Dict. Hist.* (il l'appelle François, contrairement à la *Chronique* de Gerard de Vic et à l'inscription qui se lit autour du portrait).

**LESTANG** (Christophe), frère du précédent, prélat français, né à Brives, en 1560, mort le 11 août 1621. Il n'avait que vingt ans lorsque, par dispense du pape, il fut promu à l'évêché de Lodève. A peine installé dans ses fonctions, il s'attacha à détruire le calvinisme, très-puissant dans le Languedoc, et il reçut pour cela d'Henri III une pension de 12,000 écus par mois. La Ligue le compta parmi ses plus chauds partisans. Il eut à lutter contre le duc de Montmorency, qui avait mis le siège devant Lodève, qui capitula en 1585. Lestang en sortit avec les

siens; mais il perdit tous les revenus de son évêché et le palais qu'il avait fait construire fut rasé. Pour le dédommager, Henri III lui donna la maison épiscopale et les revenus de l'évêché de Carcassonne, dont Montmorency avait la jouissance. En 1586 et 1587 il présida aux états tenus à Carcassonne et à Castelnaudary; en 1589, à ceux de Lavaur, après avoir été nommé abbé de Montolieu. En 1591 il se rendit en Espagne pour remercier Philippe II des secours que ce roi avait envoyés à la Ligue et pour l'engager à continuer. De retour dans sa patrie, il présida aux états tenus à Toulouse, et fit partie du conseil des finances du duc de Joyeuse. Il accompagna ce duc au siège de Villemer, et gagna son amitié la plus intime. Joyeuse voulut même le faire nommer conseiller d'État; mais le roi se fit la réserve de s'informer « des bonnes intentions de Lestang ». Le 25 janvier 1596, Lestang présida aux états tenus à Toulouse, et déclara que la paix étant conclue on pouvait en sûreté de conscience reconnaître Henri IV; qu'il n'y avait plus de difficulté, le pape ayant donné son absolution. Le 13 mars de la même année, il alluma, au nom du clergé, le bûcher d'un feu de joie, et fut député des états pour féliciter le nouveau roi et l'assurer de la fidélité de tout le Languedoc. Il présida encore plusieurs états tenus dans diverses villes du midi, de 1596 à 1604, date de son entrée à l'évêché de Carcassonne. Henri IV l'estimait, et lui emprunta 18,060 livres en lui donnant pour gage des papiers et son épée enrichie de pierres. La somme fut remboursée par ordre royal du 19 septembre 1607. En 1608 Lestang assista à l'assemblée du clergé de France, et fut député, le 29 septembre, par les états de Pézenas pour rendre hommage à Louis XIII et l'assurer d'obéissance. Louis XIII le fit commandeur de ses ordres, grand-maître de sa chapelle, membre de son conseil privé et directeur des finances, aux appointements de 16,000 livres. « Lestang, remarque Moréri, ne contribua pas peu à la faveur du connétable de Luynes auprès du prince, et on prétend que le favori manqua de reconnaissance, lorsque l'évêché de Carcassonne fut mis sur les rangs pour être fait chancelier, après la mort de M. du Vair, garde des Sceaux (1621). » Quoiqu'il en soit, Lestang n'en continua pas moins à remplir des missions importantes jusqu'à la fin de ses jours. Tombé malade au siège de Montauban, il se fit transporter à Carcassonne, où il mourut. On rapporte qu'il voulut, comme Vespasien, mourir debout, et qu'il s'écria, à l'exemple de cet empereur, en substituant *episcopum à imperatorem*: *Oportet episcopum stantem mori*. Son tombeau de marbre orné de sa statue portait entre autres inscriptions, celle-ci : *Especto donec veniat immutatio mea*. Ami de D'Osat, de Duperron et de Richelieu, des pères Cotton et Arnoux, Lestang ne cessa de favoriser les Jésuites. Martial AUDOIN.

Nadand, *mas. limousins. — Gallia Christiana*, t. VI. — Balaze, *Pit. Pap. Avon.*, t. I. — Valassette, *Hist. du Languedoc*, t. V. — Lafaille, *Ann. de Toulouse*. — Catal, *Mémoires sur l'histoire du Languedoc*, p. 1008. — Feilchen, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 487.

**LESTERP-BEAUVAIS (B.)**, homme politique français, né à Florac, en 1750, guillotiné à Paris, le 30 octobre 1793. Il était avocat au Dorat lorsque la révolution commença, et fut député aux états généraux par l'assemblée bailliagère de ce pays. Réélu en septembre 1792 par le département de la Haute-Vienne à la Convention nationale, il vota la mort de Louis XVI. Ami intime de Gensonné et de Lacaze, bientôt il se rallia au parti girondin, et se conduisit d'après leurs principes dans les départements de l'est, où il fut envoyé en mission. Dénoncé le 21 août 1793, pour avoir permis aux Lyonnais insurgés d'enlever un grand nombre de fusils de la manufacture d'armes de Saint-Étienne et pour avoir fait imprimer qu'après les événements du 31 mai les décrets de la Convention déclinée ne devaient plus être reconnus, il fut décrété d'accusation comme fédéraliste, envoyé à Paris, traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté avec les autres chefs de la Gironde. H. L.

A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. VII, liv. XLVII, p. 4 et 32. — Arnault, Jay, Jony et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV, liv. XVII, p. 323.

**LESTIBOUDOIS (Jean-Baptiste)**, botaniste français, né à Douai, en 1715, mort à Lille, le 20 mars 1804. En 1739 il était pharmacien de l'armée française en Allemagne; il profita de son séjour dans le duché de Brunswick et aux environs de Cologne pour recueillir et décrire les plantes qui y croissent spontanément. Longtemps avant Parmentier, il indiqua les avantages qu'on pouvait tirer de la pomme de terre, et dans un mémoire qu'il publia en 1737 il réfuta tout ce qui avait été dit sur la prétendue insalubrité de ce précieux végétal. S'étant fixé à Lille, Lestiboudois donna l'idée de la formation d'un jardin botanique dans cette ville, et y fut nommé professeur en 1770. En 1772 il concourut à la rédaction de la *Pharmacopœa Insulensis*. Deux ans après il publia une *carte botanique*, dans laquelle se trouvent réunis, d'une manière ingénieuse et neuve, les systèmes de classification de Linné et de Tournefort. On doit en outre à Lestiboudois un *Abrégé élémentaire de Botanique*.

Son fils, **François-Joseph LESTIBOUDOIS**, né à Lille, mort en 1815, succéda à son père dans la chaire de botanique fondée au jardin de Lille, et publia la *Botanographie belgeque*; Lille, 1781, in-8°; 1796, 4 vol. in-8°; — *Abrégé élémentaire de l'histoire naturelle des Animaux*; Lille, 1782, in-8°. J. V.

*Biographie Médicale.* — Arnault, Jay, Jony et Norvins, *Biogr. nouvelle des Contemp.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

**LESTIBOUDOIS (Thémistocle)**, médecin et homme politique français, fils de François-

Joseph Lestiboudois, né à Lille, en 1797. Reçu en 1818 docteur en médecine à Paris, il alla exercer à Lille, et professa la botanique à l'école secondaire de cette ville. Élu député par le deuxième collège de Lille en 1839, il siégea à la chambre jusqu'à la révolution de février, et vota avec la gauche. Le 8 juillet 1846, il tomba dans les marais de Fampoux avec le convoi du chemin de fer; presque asphyxié, il parvint à briser une glace et à sortir du compartiment où il se trouvait. Parvenu à la surface, il fut recueilli par un bateau: il était presque sans connaissance; dès qu'il reprit ses sens, il s'empressa de porter des secours aux autres victimes de la catastrophe. Correspondant de l'Académie des Sciences, il fut nommé suppléant à la faculté des sciences de Paris en 1849. Élu représentant du département du Nord à l'Assemblée législative en 1849, il y vota avec la majorité, et fit une proposition pour la création d'une caisse de retraite en faveur des ouvriers. En 1850 il fut nommé membre du conseil central d'agriculture pour l'Algérie. Au commencement de 1851, lorsque le général Changarnier eut perdu son commandement, Lestiboudois proposa avec MM. Lebeuf et Mimerel, comme amendement à la proposition de M. de Rémusat de voter des remerciements au général et de passer à l'ordre du jour, pour conserver l'harmonie entre les pouvoirs. Quelque temps après il défendit les intérêts du sucre indigène. Quoique grand partisan de la loi du 31 mai, qui restreignait le suffrage universel, loi qu'il appelait « la dernière forteresse dans laquelle pussent s'enfermer les amis de l'ordre, » il fut compris, après le coup d'État du 2 décembre 1851, dans la commission consultative. Il passa ensuite comme maître des requêtes de première classe au conseil d'État, et fut nommé conseiller d'État le 25 juillet 1855. Propriétaire à Oued-el-Amar en Algérie, il a été nommé en 1858 conseiller général de la province de Constantine. On a de lui: *Rapport général sur l'Épidémie du Choléra qui a régné à Lille* en 1832; Lille, 1833, in-8°; — *Des Colonies sucrières et des Sucrieries indigènes*; Lille, 1839, in-8°; — *Études sur l'Anatomie et la Physiologie des Végétaux*; Lille, 1840, in-8°, avec planches; — *Économie pratique des Nations, ou système économique applicable aux différentes contrées et spécialement à la France*; Paris, 1847, in-8°; — *Thèse de Botanique présentée à la faculté des sciences de Paris, le 28 août 1848*; Paris, 1848, in-4°; — *Voyage en Algérie*; Paris, 1853, in-8°. M. Lestiboudois a réédité la *Botanographie belgeque* et l'*Abrégé élémentaire de Botanique* de son père. L. L.—T.

*Biogr. statistique de la Chambre des Députés*, 1848. — *Biogr. des sept cent cinquante Représ. à l'Ass. législative.* — *Profilis crit. et biogr. des Sénateurs, Conseillers d'État et Députés.* — Bourqueiot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

**LESTOCARD. Voy. ESTOCARD.**

**LESTOCQ (Jean-Herman, comte)**, favori

de l'impératrice Élisabeth de Russie, né à Zelle (Hanovre), le 29 avril 1692, mort en Livonie, le 12 juin 1767. Fils d'un chirurgien français protestant, qui abandonna son pays à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il étudia la médecine, et alla en 1713 chercher fortune en Russie. Pierre le Grand le prit à son service comme chirurgien; mais ses mœurs, relâchées au point de scandaliser le moins scrupuleux des monarques, lui attirèrent sa disgrâce, et le firent exiler, en 1718, à Kasan. Catherine I<sup>re</sup> le rappela à son avènement au trône (1725), et l'attacha à la personne de sa seconde fille, Élisabeth. D'un esprit fertile en intrigues, Lestocq sut prendre une si grande influence sur cette princesse qu'il c'est sans aucun doute à ce favori de basse extraction que la Russie est redevable de l'avoir eue pour impératrice durant vingt ans, en quoi il fut puissamment aidé non-seulement par les conseils, mais encore par les secours pécuniers et considérables du cabinet de Versailles, représenté à cette époque à Saint-Petersbourg par le marquis de La Chétardie (voy. ce nom). Légère, voluptueuse, craintive à l'excès, mais ne manquant pas complètement de cœur, Élisabeth hésitait à dérober la couronne à un enfant auquel elle avait juré fidélité. Lestocq l'y décida en lui présentant une image allégorique où il l'avait représentée d'un côté assise sur un trône de fleurs, soutenu par des amours, de l'autre habillée en religieuse, entourée de divers instruments de supplice. « Choisissez, lui dit-il; demain la pourpre ou la torture. » Élisabeth choisit la pourpre, pour laquelle elle n'était pas née. Accompagnée seulement d'un de ses chambellans, Michel Voronzof, de son secrétaire Schwarz et de Lestocq, elle se rendit, dans la nuit du 25 novembre 1741, à la caserne du régiment de Préobrajenski, se mit à la tête de trois cents grenadiers, alla au palais enlever le jeune tsar avec ses parents endormis, et le lendemain matin des salves d'artillerie annonçaient que l'empire de Russie était de nouveau retombé en quenouille. Celui qui pouvait se vanter de cette révolution reçut les titres de conseiller privé, ce qui lui donnait le rang de général en chef, de médecin ordinaire de Sa Majesté, de président du collège médical, une pension de 7,000 roubles, le portrait de l'impératrice entouré de diamants, et l'empereur Charles VII se hâta de lui envoyer le diplôme de comte du Saint-Empire. Riche et puissant, il se fit aisément grand seigneur; mais toutes ces faveurs avaient été trop hâtes acquises pour être durables : coupable d'avoir restauré un régime où les plus grands étaient mal assurés de leur état, il en fut une des premières victimes. Accusé par le vice-chancelier Bestoujef d'entretenir des relations secrètes avec le jeune héritier du trône et certaines cours étrangères, ce qui était possible, Lestocq fut jeté avec sa femme innocente dans la citadelle de Saint-Petersbourg, soumis

à la torture, puis exilé à Ouglitch, dans le gouvernement d'Jaroslaf, d'où il fut transporté, en 1753, à Ousticug, dans le gouvernement d'Archangel. Pierre III, le jour même de son avènement au trône (25 décembre 1761), donna l'ordre de faire revenir Lestocq; mais ses biens, qui avaient été confisqués, ne lui furent pas restitués; Catherine II pourrut à l'existence de ce favori tombé, en le gratifiant d'une petite propriété en Livonie, où il termina ses jours dans une médiocrité qui ne lui fit pas perdre la gaieté de son caractère. P<sup>cc</sup> A. G.—n.

Manstein, *Mémoires historiques sur la Russie. — Mémoires du prince Chikhavskoi. — Biographie de Bantich-Kamenaki et Histoire du Règne d'Élisabeth* par Weydemer (en russe). — *La cour de Russie il y a cent ans*; Berlin, 1858.

**L'ESTOILE (Pierre de)**, chroniqueur français, né à Paris, en 1546, mort en cette ville, en 1611. Son grand-père et son père avaient été présidents aux enquêtes du parlement de Paris, et sa mère était fille de François de Monthalon, président au parlement, puis garde des Sceaux. Il étudia à Bourges, où il eut pour précepteur le savant Arbuthnot, et ne revint à Paris que vers 1569; ce fut à cette époque qu'il épousa la fille de Jean Bailion, baron de Bruyère, trésorier de l'épargne, et qu'il acheta une charge d'audiencier à la chancellerie. D'un caractère prudent, il ne se déclara pendant la Ligue pour aucun parti; cependant sa liberté fut plusieurs fois menacée, et il allait être proscrit lorsque Henri IV fit son entrée à Paris et rétablit la paix. L'Estoile se défit de sa charge, espérant vivre tranquille au milieu de ses livres et de sa nombreuse famille, composée de douze enfants; quatre de son premier mariage et huit de son second; mais il eut à soutenir un long procès pour toucher le prix de sa charge, qu'il perdit en partie; puis son fils aîné Louis périt devant Dourlans, où il fut « vendangé des premiers », dit son père. La perte de son procès contraria vivement son amour pour les livres rares et précieux, pour les placards curieux, pour les gravures de toutes sortes, dont il faisait collection, souvent au prix de dangers assez grands, puisqu'il était défendu, sous des peines sévères, de garder les nombreux dessins satiriques faits du temps de la Ligue; aussi pour se les procurer fut-il forcé de vendre peu à peu ses propriétés et d'alléner ses contrats de rente, ce qui rendit sa vieillesse chagrine. Pour bien connaître L'Estoile, il faut l'étudier dans son *Journal*, car son nom n'est pas même cité dans les mémoires de l'époque, tant il avait eu soin de se faire obscur et petit. On n'a donc sur lui d'autres détails que ceux qu'il nous a laissés; mais il se met si peu en scène qu'on ne sait presque rien de son rôle dans les affaires auxquelles il a dû se trouver mêlé; quant à ses goûts, ses principes, ses habitudes, son caractère, voici comment il se peint lui-même : « Mon âme est libre et toute mienne, accoutumée à se

conduire à sa mode, non toutefois méchante et maligne, mais trop portée à une vaine curiosité et liberté dont je suis marry, et à laquelle toutefois qui me voudroit retrancher feroit tort à ma santé et à ma vie, parce que si je suis contraint, je ne vauz rien, estant extrêmement libre et par nature et par art; et me suis logé là avec le seigneur de Montagne (mon *vade mecum*), que, sauf la santé et la vie, il n'est chose pour quoy je veuille me ronger les ongles, et que je veuille acheter au prix du tourment de l'esprit et de la contrainte. » Ce *Journal*, ainsi que son titre l'indique d'ailleurs, a été écrit au jour le jour; c'est le récit de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend; on y trouve de précieux détails sur les mœurs, les usages et la vie intérieure des habitants de Paris; les affaires de l'État sont mêlées à celles de la famille du chroniqueur; les faits curieux, les faits divers, comme on dit aujourd'hui, le prix des denrées, les anecdotes, la naissance de monstres, les accidents, les procès, les jugements sur les ouvrages remarquables, les bons mots, les crimes, les exécutions, tout cela est ensemble, sans ordre, sans méthode, mais toujours dans un style mouvementé, facile, plein de malice cachée sous une fausse bonhomie; suivant le *Journal de Trévoux*, « c'est une relation hardie, vraie, n'ayant ni l'enthousiasme de la passion ni l'emportement de la satire ». Suivant le *Journal des Savants*, l'auteur peint son caractère : « son style est libre, naturel, annonçant la probité et la candeur de l'écrivain, son zèle pour le bien public, son amour et sa fidélité pour le souverain. » Ces jugements ont été souvent confirmés, et aucun ouvrage ne fait mieux connaître le Paris des seizième et dix-septième siècles que le journal de Henri III et Henri IV. La première partie de ce journal a été d'abord publiée seule en 1621, sous le titre de *Journal des choses advenues durant le règne de Henri III, roi de France et de Pologne*, par Louis Servin; Paris, in-4°. Le *Journal de Henri IV* n'a paru qu'en 1719; c'est Denis Godefroy, docteur de la chambre des comptes de Lille, qui le premier l'a fait connaître en réimprimant le *Journal de Henri III* sous ce titre: *Mémoires pour servir à l'histoire de France, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce royaume depuis 1674 jusqu'en 1611*; Cologne, 2 vol. in-8°. Dans l'édition donnée à La Haye en 1744, 5 vol. in-8°, par Lenglet-Dufresnoy, on trouve plusieurs pièces historiques assez curieuses, mais qui ne sont pas de L'Estolle, telles que *Gaspard de Coligny*, de Chantelouve le *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis*, violente satire, attribuée à Henri Estienne; etc. L'édition la plus complète est celle qui a été donnée par M. de Montmerqué dans la collection des mémoires sur l'histoire de France de Petitot. H. MALOT.

Lelong, *Bibl. Historique de la France*. — Denis Godefroy, Préface de l'édition de Cologne. — Moréri, *Dict.*

*Historique*. — Montmerqué, Préface de l'édition de 1838. — OEtinger, *Bibliographie*.

**L'ESTOILE (Claude DE)**, littérateur français, né à Paris, en 1597, mort en 1651. Fils du précédent, il était assez riche pour ne pas avoir besoin de quelque emploi, et se livra à son goût pour les lettres. Il fut un des premiers membres de l'Académie Française; mais il n'avait guère de titres à figurer dans cette illustre compagnie. Pellisson, qui en parle avec détail, dit qu'il avait beaucoup de vertu et d'honneur et qu'il travaillait avec un soin extraordinaire, repassant cent fois sur les mêmes choses; de là vient qu'il a laissé si peu d'ouvrages. Il fut l'un des cinq auteurs employés par le cardinal de Richelieu pour composer les pièces de son théâtre. *La belle Esclave*, tragédie, 1643, et *L'Intrigue des Filoux*, comédie, 1648; cette dernière pièce est dédiée à messire Charles Testes, chevalier et capitaine du guet de Paris; l'auteur dit qu'en s'entretenant avec les filoux de leurs tours de souplesse, ils feront passer quelques heures assez agréablement. La tragédie est imprimée avec des caractères nouveaux inventés par P. Moreau. Au moment de sa mort, L'Estolle venait d'achever une comédie: *Le Secrétaire de saint Innocent*; elle ne fut ni jouée ni imprimée. Diverses pièces de vers de cet auteur sont disséminées dans les recueils du temps; personne ne s'en tenta d'aller les en retirer. Tallemant des Réaux nous apprend dans une de ses *Historiettes*, si indiscrettes, d'étranges particularités au sujet de cet académicien, « qui ne savoit presque rien et qui étoit extravagant ». Après avoir aimé une coquette « qui prenoit son argent et se moquoit de lui », il épousa la fille d'un procureur sans fortune; elle mourut du chagrin « que luy donnèrent les bizarreries de son mary ». Il était très-malgre et très-laid; il avait la manie de ne travailler qu'après avoir fait fermer les volets et allumé la chandelle, fût-on en plein midi; et « quand il avoit composé un ouvrage, il le lisait à sa servante pour connoître s'il avoit bien réussi ». On en a dit autant de Molière, et peut-être avec peu de fondement. G. B.

Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie Française*, édit. de 1806, t. I, p. 246. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. V, p. 88, édit. de 1855.

**LESTOILE (Eon DE)**. Voy. ÉON DE LESTOILE.

**LESTONAC (Jeanne DE)**, fondatrice d'ordre religieux, née à Bordeaux, en 1556, morte dans la même ville, le 2 avril 1640. Elle était fille d'un conseiller au parlement de Bordeaux et de Jeanne d'Eyquem de Montagne, sœur du célèbre philosophe Michel de Montaigne. Quoique sa mère fût protestante, son père et son oncle firent entrer Jeanne de Lestonac dans la religion catholique. On la maria en 1573 au marquis Gaston de Montferrand, soudan de Lathan, sire de Landnas, de La Motte, etc., dont elle eut sept enfants. Après la mort de son mari, elle se consacra à la Vierge, et entra en 1603

chez les fenillantes de Toulouse. Malgré l'opposition de sa famille, « deux pieux jésuites, dit Moréri, la préparèrent à la pratique des vertus chrétiennes ». L'un d'eux, le P. La Borde, lui dressa des constitutions tirées de celles de saint Ignace de Loyola, et bientôt Jeanne de Lestonac se vit à la tête d'une communauté de jeunes filles, la plupart arrachées aux familles calvinistes. Les nouvelles religieuses prirent le nom de *jésuitines*. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, s'éleva contre cette fondation; mais le pape lui ordonna de consacrer ce nouvel institut, ce qui fut exécuté le 25 mars 1606 et confirmé par un bref de Paul V (7 avril 1607). Cet ordre prit une importance rapide. Lorsque Jeanne de Lestonac mourut, elle gouvernait vingt-neuf maisons de jésuitines. Après sa mort on détacha une partie de ses os pour les envoyer dans les principaux couvents de l'ordre, où, suivant quelques hagiographes, ils opérèrent divers miracles. A. DE L.

Jean Bouzonle, *Histoire de l'Ordre des Filles de Notre-Dame*. — Moréri, *Le grand Dictionn. Historique*.

LESTRA (François), voyageur français, vivait de 1650 à 1697. Il s'engagea en 1671 au service de la Compagnie royale des Indes françaises, et partit de Lorient le 4 mars 1671. Il débarqua à Surat, le 26 octobre. Lestra navigua quelque temps sur l'escadre de La Haye; mais, s'en étant séparé, il fut pris près de Tranquebar par les Hollandais. Sa captivité fut très-pénible; et il eut beaucoup à se plaindre de la façon brutale dont les Néerlandais traitaient leurs prisonniers. Transporté de Negapatnam à Batavia, où il fut descendu le 6 janvier 1673, il avait échappé à un naufrage aux embouchures du Hongly dans le golfe de Bengale. En décembre 1674, il fut rendu à la liberté, et revit la France le 1<sup>er</sup> août suivant. Il a publié la relation de ses aventures sous le titre de : *Relation ou Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, contenant l'état des affaires du pays et les établissements de plusieurs nations qui s'y sont faits depuis plusieurs années, avec la description des villes, des mœurs, coutumes et religions des Indiens*; Paris, 1677, in-12. La position de Lestra et le peu de temps qu'il eut à consacrer à l'étude rendent naturellement ses observations fort incomplètes; cependant, dit Locke, on trouve chez ce voyageur plusieurs remarques intéressantes sur les établissements des Européens dans l'Inde. Son style, s'il n'est pas élégant, est du moins fort concis.

A. DE L.

Prevost, *Histoire générale des Voyages*, t. IX. — Locke, *History of the Navigation*, etc.

L'ESTRANGE (Sir Roger), publiciste anglais, né à Norfolk, en 1616, mort en 1704. Fils de sir Hammond L'Estrange, royaliste zélé, il adopta les principes politiques de son père, et suivit le roi Charles 1<sup>er</sup> en Écosse en 1639. En 1644 il essaya de reprendre par surprise, sur les parlementaires, la ville de Lyn, où son père

avait lui-même des amis. Il échoua dans cette entreprise, et tomba entre les mains des ennemis. Conduit à Londres et traduit devant une cour martiale, qui le condamna à mort comme espion, il passa quatre ans à Newgate dans la crainte du supplice. Il s'échappa de prison en 1648, tenta d'exciter une insurrection dans le comté de Kent, échoua encore, et s'enfuit sur le continent, où il resta jusqu'en 1653. Quoique non compris dans l'acte d'amnistie, il eut la hardiesse de revenir en Angleterre, et, voyant sa première demande rejetée par le conseil de Whitehall, il recourut directement à Cromwell, qui lui accorda sa grâce. Cette démarche lui fut beaucoup reprochée après la restauration. Il finit cependant par triompher des soupçons du parti royaliste, et fut nommé en 1663 censeur de la presse. Cette place lui concédait le privilège de publier des journaux politiques. Il commença en 1663 le *Public Intelligencer*, qui cessa de paraître en 1665 pour faire place à la *Gazette de Londres*, sorte de journal officiel qui paraissait le lundi et le jeudi de chaque semaine. En 1679, après la dissolution du parlement d'Oxford, au plus fort de la lutte de la royauté contre les whigs, le parti royaliste ou tory, ne se trouvant pas assez défendu par la *Gazette*, qui ne donnait que des nouvelles sans commentaires, favorisa la publication d'un nouveau journal, que L'Estrange fit paraître sous le titre de *L'Observateur*. Ce journal, vivement patronné par la cour, devint l'oracle du parti tory et du clergé anglican; c'était une attaque virulente contre toute les idées de liberté et de tolérance. L'Estrange redoubla de violence sous Jacques II, qui le récompensa de son zèle royaliste par le titre de baronet. « Il s'en fallait de beaucoup, dit lord Macaulay, que L'Estrange fût dépourvu de facilité et de finesse; son style, quoique souvent grossier et défiguré par un bavardage de bas étage, alors de mode dans les cafés et les foyers de théâtre, ne manquait ni de vigueur ni de mordant; mais sa nature, à la fois ignoble et féroce, se montrait dans chaque ligne qu'il écrivait. Quand les premiers numéros de *L'Observateur* parurent, son acrimonie avait quelque excuse; car les whigs étaient tout-puissants, et il avait à se défendre contre de nombreux adversaires, dont les violences sans bornes pouvaient expliquer d'impitoyables représailles. En 1685 l'opposition était écrasée : une âme généreuse eût dédaigné d'insulter un parti qui ne pouvait répondre, d'aggraver le malheur de prisonniers, d'exilés et de familles éplorées; mais contre la haine de L'Estrange la tombe n'était pas un sanctuaire. » Le vieux pamphlétaire tory poussa le zèle jusqu'à soutenir le pouvoir que Jacques II s'attribuait de dispenser les fonctionnaires du serment exigé par les lois. Cependant il recula devant l'acte de tolérance, et cessa son journal en 1687 plutôt que de dé-

fendre cette grande mesure, qui souleva parmi les anglicans une si violente opposition. La révolution de 1688 le surprit dans cet état de mécontentement, et en lui enlevant sa place de censeur ranima son ardeur royaliste. Il subit une courte détention sous le règne de Guillaume III, et mourut dans un âge très-avancé. Outre son *Public Intelligencer*, son *Observer*, qui formé trois volumes, et une douzaine de pamphlets dont on trouve les titres dans Chalmers, on a de L'Estrange des traductions des *Œuvres* de Joseph (d'après Chalmers, c'est son meilleur ouvrage), des *Offices* de Cicéron, des *Œuvres morales* de Sénèque, des *Colloques* d'Érasme, des *Fables* d'Ésope, des *Visions* de Quevedo. Cette dernière traduction fut publiée en 1668, avec un tel succès qu'elle était déjà à sa sixième édition en 1708, et qu'elle a servi de base aux traductions des *Visions* insérées dans les *Œuvres* de Quevedo; Édimbourg, 1798, t. 1, et dans les *Novelists* de Roscòb, 1832, vol. II. « Toutes les traductions que j'ai vues, dit Ticknor, sont mauvaises; la meilleure est celle de L'Estrange, c'est du moins la plus animée. Mais L'Estrange n'est pas fidèle même lorsqu'il comprend, et il est souvent infidèle par ignorance. La grande popularité de ses traductions fut probablement due en partie aux additions qu'il fit hardiment au texte et à sa manière d'accommoder les plaisanteries de l'original au goût de son temps par des allusions entièrement anglaises et locales. »

L. J.

*Biographia Britannica*. — Cibber, *Lives*. — Échard, *History of England*. — *Literary Magazine for 1788*. — Chalmers, *General Biographical Dictionary*. — Macaulay, *History of England*, c. III. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 281.

**LESUEUR** (*Nicolas*), plus connu sous le nom latinisé de *Sudorius*, philologue et jurisconsulte français, né vers 1545, mort le 2 mai 1594. Il appartenait à une famille parlementaire, et fut destiné par ses parents à la magistrature. Conseiller, puis président à la chambre des enquêtes du parlement de Paris, il concilia l'étude et la pratique du droit avec la culture des lettres anciennes. L'Estolle raconte qu'il fut assassiné près de Paris par des voleurs, et il ajoute : « C'était un des plus doctes du parlement, mais assez mal famé. » On a de lui une traduction de Pindare en vers latins, avec un commentaire sur les *Néméennes*; Paris, 1575, 1582, in-8°; 1592, in-12. Cette traduction, élégante et assez exacte, a été insérée dans l'édition de Pindare, Oxford, 1697, in-fol. On a encore de Lesueur un ouvrage de jurisprudence intitulé : *Disputationum civilium Liber, in quo juris civilis questiones complures, diffi-ciles atque obscuræ, accurate tractantur*; Paris, 1578, in-4°; réimprimé dans le tome II du *Thesaurus Juris* de Ever. Otto. Z.

Ever. Otto, *Præface* du t. II du *Thesaurus Juris*, p. 29-33. — Freytag, *Adparatus Litterarius*, t. III, n° CLIII, p. 670-673. — L'Estolle, *Journal de Henri IV*, année 1594.

**LE SUEUR** (*Eustache*), célèbre peintre français, l'un des fondateurs de l'Académie de Peinture, né à Paris, en 1617, mort dans la même ville, en 1655. Sa famille était originaire de Montdidier (1), peu fortunée, mais alliée aux meilleures familles de Picardie. Le père d'Eustache Le Sueur, appréciant de bonne heure les dispositions de son fils, le fit entrer dans l'atelier de Simon Vouet, premier peintre du roi et qui était alors à la tête de la peinture. Là Le Sueur rencontra pour émule Le Brun, qui plus tard devait être son rival, et dont la jalousie ne contribua pas peu à abrégé ses jours. Tous deux reçurent des conseils du Poussin, mais avec cette différence que Le Brun, puisamment protégé, suivit le grand artiste en Italie, tandis que Le Sueur, resté en France, dut se résigner à entretenir avec le maître une correspondance accompagnée d'envois de croquis. Le Sueur méditait sur ces entretiens épistolaires. Il étudiait en même temps les meilleurs peintres italiens d'après quelques reproductions chalcographiques et sur un petit nombre d'originaux. « Son goût, dit Charles Perrault, lui avait fait prendre dans l'étude des figures et des bas-reliefs antiques ce qu'ils ont de grand, de noble et de majestueux, sans en imiter ce qu'ils peuvent avoir de sec, de dur et d'immobile, et lui faisait tirer des ouvrages modernes ce qu'ils ont de gracieux, de naturel, d'aisé, sans tomber dans le faible et le mesquin qu'on leur reproche. » Son style resta donc original. On se sent même porté à le féliciter de ne pas avoir vu l'Italie; car son talent demeura toujours vierge et naïf. Il ne dut rien qu'à lui, et dans ses œuvres, si nombreuses, on chercherait vainement une reminiscence d'un peintre ancien ou moderne. « Ce ne fut, dit un bon critique, ce ne fut certainement ni dans les leçons de Vouet, ni dans les œuvres de Le Brun, ni même dans celle du Poussin, que Le Sueur puisa cette sensibilité de pinceau qui remue l'âme d'une manière si touchante et fait presque couler les larmes à la vue de ses tableaux, comme pourraient le faire la poésie la plus mélancolique, la musique la plus attendrissante. » Malgré ces éloges mérités, on peut reprocher à Le Sueur un coloris par trop égal, sans recherches, presque monotone et une entente insuffisante du clair-obscur. Voilà pourquoi il fut plutôt le peintre de l'âme que celui de la matière.

Le Sueur avait rapidement surpassé son maître. Vouet le prit alors pour aide, et le disciple dut se conformer encore à la méthode du professeur, bien qu'il en sentit les défauts.

(1) Son père, Cathelin Le Sueur, était venu à Paris pour apprendre la profession de tourneur; mais il s'attacha à celle de sculpteur en bois; il ne laissa aucune réputation, et mourut âgé de quatre-vingt-seize ans, en 1606. Il avait épousé Antoinette Tournade (*Vie de Le Sueur*, par Lépicié, manuscrit de l'École imp. des Beaux-Arts, n° 5).

D'ailleurs, marié de bonne heure (1), aimant la vie de famille et les émotions intimes, sans fortune et sans ambition, il dut, pour subvenir aux besoins journaliers du ménage, consacrer son crayon et ses pinceaux à des œuvres indignes de son talent, et pendant plusieurs années l'auteur de tant de tableaux dont la France est aujourd'hui justement fière dessina et grava des thèses de théologie, des frontispices de livres, une *Annunciation* pour un *Office à l'usage des Chartreux*, etc. Il peignit des médaillons pour des religieuses, des portraits de saints, etc. Occupant son talent par ce, comme malgré lui, cette enceinte bornée. Voué et contribua beaucoup : une des plus importantes entreprises de l'époque, la décoration de l'hôtel Bullion (rue Platrière), lui avait été confiée; il s'associa Le Sueur. L'élève devint alors de moitié dans les commandes du cardinal de Richelieu. Une de celles-ci consistait en huit sujets tirés du *Songe de Poliphile*, ouvrage bizarre, mais inspirateur, dont le mysticisme érotique sympathisait avec l'âme aimante du jeune peintre. Vers ce temps aussi Le Sueur produisit son chef-d'œuvre : *Saint Paul guérissant les malades par l'imposition des mains*. Ce fut alors qu'il mérita le surnom de *Raphael français*. Au dix-septième siècle, on récompensait les savants et les artistes par des emplois. Le Sueur fut nommé inspecteur des recettes à la barrière de l'Ourcine. Dans l'exercice de cet emploi, il eut une discussion avec un gentilhomme qui ne voulait pas se soumettre aux exigences légales. Un duel s'en suivit. Il fut vidé sous les murs des Chartreux du Luxembourg : Le Sueur ayant tué son adversaire se réfugia dans le couvent, et attendit que sa famille calmât celle de sa victime. Ce fut là que, pour occuper ses loisirs et récompenser l'hospitalité des frères, il peignit cette belle série de tableaux, la *Vie de saint Bruno* en vingt-deux sujets (2). Plus tard, lorsque Le Sueur eut perdu sa femme, et que, découragé, il lui sembla que sa vie était accomplie, il vint mourir aux Chartreux. Il n'avait que trente-huit ans, et fut enterré dans l'église Saint-Étienne-du-Mont. Il nous est impossible de donner la liste des tableaux produits par Le Sueur, nous citerons seulement les principaux : *La Salutation angélique*; — *L'Enlèvement de Ganymède*; — *Saint Gervais et saint Pro-*

*tais traités devant les idoles* (1); — *Phaéton demandant à Apollon la conduite de sa char*; — *La Messe de saint Martin*; — *La Vision de saint Benoît*; — *Phébé traversant les airs sur son char nocturne*; — *Diane et Actéon*; — *Diane et Calisto*; — *Jésus chez Marthe et Marie*; — *Le Martyre de saint Laurent*; — *Résurrection de Tabitha le soir de saint Pierre*; — *Alexandre prenant une coupe prétendue empoisonnée du médecin Philippe*; — *Le Portement de croix*; — *La Descente de croix*; — *L'Apparition du Christ à la Madeleine dans le jardin des Oliviers*, et surtout la reproduction de cette belle suite de vingt-deux tableaux représentant la *Vie de saint Bruno*, et exécutés pour le couvent des Chartreux du Luxembourg. La majeure partie de ces tableaux sont aujourd'hui au Louvre. Le Sueur n'ouvrit jamais d'école, mais il eut quelques disciples isolés, tels que Thomas Gouli, son beau-frère, Laurent Lefebvre, Nicolas Colombel et le paysagiste Patel, qui lui fut d'un grand secours dans ses fonds.

A. DE LAZARIE.

De Piles, *Vie des Peintres*, p. 628. — Charles Blaes, *Vie des Peintres français*, n° 43-45. — *Mémoires de l'Académie des Peintres*, t. 1, p. 147 et suivantes.

LESUEUR (Pierre), graveur français, né en 1636, à Rouen, mort en 1716. Il fut un des meilleurs graveurs en bois du dix-septième siècle, et se fit remarquer par la hardiesse de sa manière. Il eut deux fils, qui cultivèrent le même art, sous sa direction : l'un, Pierre, né en 1663, montra de grandes dispositions, et laissa quelques belles planches; il mourut à l'âge de trente-cinq ans; l'autre, Vincent, mort en 1743, se perfectionna à Paris, et profita si bien des leçons de Papillon qu'il ne tarda pas à surpasser son maître.

Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes*.

LESUEUR (Nicolas), graveur français, neveu du précédent, né en 1690, à Paris, où il est mort, en 1764. Il s'appliqua au genre de gravure dit en *cameau*, et le poussa jusqu'à la perfection; comme ses œuvres étaient, de son vivant même, très-recherchées, il en donna un nombre considérable. Il y en avait plusieurs dans le cabinet du roi; elles imitent les dessins au lavis rehaussés de blanc. Cet artiste a également gravé au burin. Nous citerons de lui : *La Chute de Phaéton*, du Josephin; — *L'Invention de la Croix*, du Pinturicchio; — *Des Pécheurs retirant leurs filets*, de Jules Romain; — *La Moisson*, de P. Caravage; — *L'Homme et le Lion*, de Peruzzi; — *Henri IV aux*

(1) Il épousa, en 1642, Geneviève Gousé, fille d'un marchand orfèvre; il en eut un garçon et une fille. Le garçon reprit le commerce de son grand-père maternel (même manuscrit).

(2) Peints à fresque en 1650, ces vingt-deux tableaux furent repeints à l'huile à deux reprises différentes, d'abord sur toile, en 1659, par un artiste inconnu, ensuite sur bois par Le Sueur, en 1648. Chaque cadre était accompagné d'une inscription explicative en vers latins et français. Ces inscriptions furent composées pour la seconde suite par don Jarry, prieur de la chartreuse de Troyes; elles ont été recueillies par Chauveau, qui a gravé, en un volume in-fol., le Ciotre entier de Le Sueur. En 1776, sur la demande du comte de Maurepas,

le prieur du couvent de Paris, dom Robinet, fit hommage des tableaux à Louis XVI, pour la galerie de Louvre. Bâties de leurs panneaux et appliquées sur toile, ces peintures ont été réparées partiellement sur les endroits où elles avaient le plus souffert, puis généralement restaurées. On ne saurait trop regretter la dispersion des ébauches primitives, qui décoraient autrefois la chartreuse de Montlouis, dans les Vosges.

(1) Achevé par Gouli.

*pièds du pape Grégoire VII, de Suocero*; — et l'édition in-fol. des *Fables de La Fontaine*, dessins de Bachelier.

Il avait une sœur, *Élisabeth*, qui tint le burin avec un égal succès. Chargée de graver les estampilles ou marques des toiles pour les halles de Rouen, elle s'acquitta si bien de ce travail que les échevins de la ville lui assignèrent une pension de 2,000 liv. K.

*Basso, Diot. des Grappeurs.* — Ruberti et Roet, *Man. des Amateurs*. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*.

**LE SUEUR** (*Jean-François*), célèbre compositeur français, né à Drucat-Plessiel, près d'Abbeville, le 15 février 1760 (1), et mort à Paris, le 6 octobre 1837. D'une ancienne famille originaire du comté de Ponthieu, il était arrière-petit-neveu du célèbre peintre Eustache Le Sueur. Son père, peu favorisé par la fortune, l'envoya, à l'âge de sept ans, à l'école de la maîtrise d'Abbeville, et le plaça bientôt après, comme enfant de chœur, à la cathédrale d'Amiens, où le jeune Le Sueur apprit les premiers éléments de la langue latine; il en sortit à quatorze ans, et entra au collège de cette ville pour y achever ses études et y faire sa philosophie. En 1778, la place de maître de musique de la cathédrale de Séz, en Normandie, lui ayant été offerte, il l'accepta, et alla en prendre possession. Le Sueur avait alors dix-huit ans. Six mois après il quitta cet emploi pour celui de sous-maître à l'église des Saints-Innocents, à Paris, et reçut à cette époque des leçons de composition de l'abbé Roze; mais au bout d'une année d'exercice il abandonna sa nouvelle position pour celle de maître de musique de la cathédrale de Dijon, puis passa successivement en la même qualité à la maîtrise du Mans, en 1782, et à celle de Saint-Martin de Tours, en 1783. Appelé l'année suivante dans la capitale pour y faire exécuter quelques-unes de ses compositions au concert spirituel, il y obtint, sur la recommandation de Grétry, de Philidor et de Gossec, la direction de la maîtrise des Saints-Innocents. Sacchini, qui se trouvait alors à Paris, ayant eu occasion de voir le jeune maître de chapelle, s'intéressa vivement à lui, revit avec soin plusieurs de ses ouvrages, lui donna de précieux conseils, et l'engagea à travailler pour le théâtre.

En 1786, la place de maître de musique à l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris, étant devenue vacante, fut mise au concours; Le Sueur se présenta, et l'emporta sur tous ses rivaux, quoiqu'il n'eût encore que vingt-six ans. Jusque là il avait été à peine connu du public; mais à partir de ce moment la direction qu'il imprima à ses travaux et qu'il a toujours suivie depuis lors, fixa sur lui l'attention, et jeta les

premiers fondements de sa réputation. Il pensait que la musique était susceptible de perfectionnements et de combinaisons nouvelles, et qu'elle produirait encore plus d'effet si elle unissait aux imposantes et sévères beautés de l'art ancien les vives inspirations, les formes saisissantes et dramatiques de l'art moderne. Sur ses instances, l'archevêque de Paris et le chapitre métropolitain consentirent à ce qu'une musique à grand orchestre fût établie à Notre-Dame pour les grandes solennités. Ces moyens d'exécution permirent au compositeur de réaliser ses vues et de faire entendre des motets qui produisirent une vive sensation dans le monde musical. Dans le cours des années 1786 et 1787, la foule se porta à l'église Notre-Dame. Les journaux du temps exprimèrent des opinions diverses sur le mérite des œuvres de Le Sueur, notamment sur un *Regina cæli*, sur un *Gloria in excelsis*, et sur une ouverture servant d'introduction à sa messe de Pâques. Les uns approuvaient les innovations du compositeur, les autres les blâmaient, comme peu convenables au recueillement de la prière. Il s'en suivit une vive polémique, à laquelle Le Sueur lui-même prit part en indiquant ses idées sur la réforme de la musique d'église, dans une brochure publiée en 1787, sous le titre de : *Exposé d'une musique imitative, et particulière à chaque solennité, où l'on donne les principes généraux sur lesquels on l'établit et le plan d'une musique propre à la fête de Noël*.

Au milieu des nombreuses occupations que lui créaient ses fonctions de maître de musique à Notre-Dame et de ses travaux de compositions religieuses, Le Sueur, entraîné par son goût pour la musique, avait écrit un grand opéra en trois actes, intitulé *Télémaque*, qui fut reçu par le comité de l'Académie royale de Musique, mais dont il ne put, malgré ses sollicitations, obtenir la mise à l'étude. Son penchant pour le théâtre, sa résistance à l'archevêque et au chapitre métropolitain qui l'engageaient à entrer dans les ordres, indisposèrent contre lui les chamoines, dont la plupart trouvaient d'ailleurs le nouveau genre de musique trop mondain et trop dispendieux, et pendant une absence que fit Le Sueur, on supprima l'orchestre dans l'exécution des messes en musique et on rétablit l'ancien usage d'accompagner les voix par les violoncelles et les contrebasses. Le Sueur, irrité de ce procédé et en butte à une foule de tracasseries de tous genres, se décida à quitter la maîtrise, et se retira, vers la fin de 1788, à la campagne chez M. Bochart de Champigny, où pendant quatre années il se livra paisiblement à ses travaux de composition. Les événements de la révolution le ramenèrent à Paris en 1792, et l'année suivante il fit représenter au théâtre Feydeau *La Caverne*, opéra en trois actes, qui obtint un succès éclatant, et dont les chœurs, en harmonie avec les tendances de l'é-

(1) Plusieurs biographes indiquent le 15 janvier 1760 comme étant la date de la naissance de Le Sueur. Nous avons rectifié cette date d'après les renseignements qui nous ont été fournis dernièrement par la veuve du célèbre compositeur.



poque, sont restés des modèles d'originalité et de sombre énergie. Il donna ensuite au même théâtre, en 1794, *Paul et Virginie*, ouvrage dans lequel on remarquait surtout un bel *Hymne au Soleil*, qu'on a pendant longtemps exécuté dans les concerts publics, puis, en 1796, son *Télémaque*, écrit d'abord, comme on l'a dit plus haut, pour le grand Opéra, et dont les récitatifs furent transformés en dialogues parlés.

En 1795, lors de la formation du Conservatoire de Musique, Le Sueur fut nommé l'un des inspecteurs des études conjointement avec Grétry, Gossec, Cherubini et Méhul, et coopéra à la rédaction des ouvrages élémentaires destinés à l'enseignement. Sa réputation comme compositeur, sa position au Conservatoire semblaient avoir désormais assuré son sort; de nouvelles tribulations devaient cependant abrouver encore son existence. Deux de ses ouvrages, *Les Bardes* et *La Mort d'Adam*, avaient été reçus à l'Opéra, et, malgré leur rang de réception, il ne pouvait parvenir à les faire représenter. D'un autre côté, les musiciens de l'Opéra et les partisans des anciennes écoles des maîtrises de cathédrale avaient formé une ligue contre le Conservatoire, dont ils voyaient avec regret les brillants débuts, qui annonçaient une génération nouvelle d'artistes distingués; ils s'étaient groupés autour de Le Sueur, qui, oubliant sa position dans cet établissement, avait critiqué le mode d'enseignement qui y était suivi, et auquel on attribuait à tort une brochure anonyme publiée en l'an ix (1801) sous le titre de *Projet d'un plan général de l'instruction musicale en France*. Une rupture s'en suivit entre Sarette, directeur du Conservatoire, et Le Sueur. Plusieurs collègues de ce dernier, se croyant attaqués, se tournèrent également contre lui. Divers écrits publiés dans l'intérêt de Le Sueur, mais empreints d'un caractère passionné, lui furent plus nuisibles qu'utiles, et bientôt il se trouva dans une situation difficile, dont une circonstance imprévue vint heureusement le retirer. Au mois de mars 1804, Paisiello, qui depuis deux ans était maître de chapelle du premier consul Bonaparte, demanda sa retraite, pour raison de sa santé; Napoléon, n'ayant pu le déterminer à rester auprès de lui, l'invita à désigner lui-même son successeur. Paisiello proposa Le Sueur, qui fut accepté. Le Sueur profita de sa nouvelle position pour faire représenter son opéra des *Bardes*. Ce grand ouvrage en cinq actes, auquel l'étrangeté des mélodies du compositeur, le coloris ainsi et rêveur de son harmonie, se trouvaient parfaitement appropriés, eut un immense succès. La première représentation eut lieu le 10 juillet 1804. Napoléon, qui venait d'être proclamé empereur, y assista avec l'impératrice Joséphine; à la fin du troisième acte, il fit appeler Le Sueur, et lorsque l'artiste se présenta, l'empereur se leva en lui disant : « Je vous salue, monsieur Le Sueur : venez jouir

« de votre triomphe »; puis, le prenant par la main, il le fit asseoir entre lui et l'impératrice, tandis que le public faisait retentir la salle de bruyants transports d'enthousiasme. Quelques jours après cette représentation, le général Duroc se rendit chez le compositeur, et lui remit, de la part de l'empereur, le brevet de chevalier de la Légion d'Honneur ainsi qu'une tabatière d'or portant cette inscription : *L'empereur des Français à l'auteur des Bardes*, et dans laquelle se trouvait une somme de six mille francs en billets de banque. La messe et le *Te Deum*, qu'il écrivit immédiatement après pour le couronnement de l'empereur acheva de le mettre en faveur auprès de Napoléon. Le Sueur organisa les divers services de la musique impériale; les symphonistes de la chapelle faisaient également partie des services du théâtre et des concerts de la cour. Le Sueur était chargé de toutes les dépenses, et il en fut encore de même lorsque ensuite Paër devint directeur de la musique de la chambre; les virtuoses italiens et français qui y étaient attachés n'étaient payés que sur la signature du maître de chapelle (1). Un jour l'empereur, ayant entendu l'oratorio de *Débora*, demanda à Le Sueur combien il avait déjà composé de messes et d'oratorios : « Sir, vingt-deux, répondit celui-ci. — Vous devez avoir barbouillé bien du papier, reprit Napoléon. C'est encore une dépense, et je veux qu'elle soit à ma charge. Monsieur Le Sueur, je vous accorde 2,400 francs de pension pour le papier que vous avez si bien employé : c'est pour le papier, entendez-vous, car pour un artiste de votre mérite, le mot de gratification ne doit pas être prononcé. »

Tout en consacrant la plus grande partie de son temps aux devoirs de sa place, Le Sueur ne perdait pas de vue le théâtre. Il donna à l'Opéra, en 1807, en collaboration avec Persuis, *L'Inauguration du Temple de la Victoire*, et *Le Triomphe de Trajan*. Deux ans après, en 1809, il fit représenter sur le même théâtre son grand opéra biblique de *La Mort d'Adam*, ouvrage rempli de beautés de l'ordre le plus élevé, mais au succès duquel nuisit le défaut d'action du drame. En 1814, après la Restauration, Le Sueur fut nommé surintendant de la musique du roi, et eut pour collègue d'abord Martini, et ensuite Cherubini. Il continua d'écrire, et se soutint à la hauteur où son talent l'avait depuis longtemps placé. Le *Te Deum* et les autres morceaux de musique qui furent exécutés à Reims, le 29 mai 1825, pendant la cérémonie du sacre de Charles X, sont tous de Le Sueur, à l'exception toutefois de la messe, qui fut composée par Cherubini. Membre de l'Institut depuis 1815, comblé d'honneurs et de témoignages de distinction, Le Sueur a exercé

(1) La musique de l'empereur, tous les services compris, coûtait 200,000 francs environ par an.

les fonctions de surintendant de la chapelle du roi jusqu'en 1830, époque à laquelle, par suite de la révolution, cette chapelle fut supprimée. Il cessa de vivre à l'âge de soixante-dix-sept ans, avec le regret de n'avoir pu faire représenter son opéra héroïque d'*Alexandre à Babylone*, ouvrage qui avait été reçu en 1823 par le comité de l'Académie royale de Musique, et dont on connaît plusieurs morceaux, entre autres un *chœur de Mages*, d'une splendeur tout orientale. Les obsèques de Le Sueur eurent lieu à l'église Saint-Roch, et le 10 août 1852 une statue, due au ciseau de l'habile sculpteur Rochet, fut érigée à la mémoire du célèbre compositeur, sur la place Saint-Pierre, à Abbeville, voisine du lieu de sa naissance.

Le Sueur, dont le caractère était d'une candeur et d'une bonté parfaites, eut cependant des ennemis acharnés parmi ses rivaux. Marié, en 1806, à M<sup>lle</sup> Adeline Jamart de Courchamps, il trouva heureusement le calme et le bonheur dans cette union, et fut constamment soutenu par le dévouement et les hautes qualités de sa femme dans toutes les phases de sa longue et laborieuse carrière. Il chérissait ses élèves, leur prodiguait ses soins, et ne comptait pour rien le temps et l'argent; aussi recherchait-on avec empressement la faveur d'être admis dans la classe de composition qu'il faisait depuis sa rentrée au Conservatoire, en 1818, et qu'il a conservée jusqu'à l'époque de sa mort. Au nombre des élèves qui sont sortis de cette classe, on compte MM. Berlioz, Ambroise Thomas, Elwart, Gounod, Reber, Dietsch, et M. Boisselot, qui a épousé une des filles du célèbre artiste.

La musique de Le Sueur a un cachet qui lui est propre. Tout chez lui procédait d'un corps de doctrines musicales, philosophiques et religieuses, puisées aux sources de l'antiquité. Dans sa musique d'église, l'âme, en s'élevant vers Dieu, ne cherche pas à se dégager des passions humaines, comme dans les œuvres de Palestrina et des autres grands maîtres de l'école romaine; Le Sueur y admet, on l'a vu, l'expression imitative et dramatique. Guidé par ce principe, il a subordonné toutes ses pensées, et en a développé les conséquences avec une incontestable originalité, soit par les formes mélodiques, soit par le rythme, soit par la singularité des successions harmoniques, dans son oratorio de Noël et dans ses autres ouvrages. Son style se distingue par une tendance incessante vers la simplicité, et par l'emploi presque constant des harmonies consonnantes. Sa modulation semble souvent étrange, parce qu'il met en contact des tons qui n'ont entre eux aucun rapport d'analogie, persuadé qu'il était de faire revivre ainsi les formes de la musique antique. La lenteur qu'il apporte dans la succession des accords, sa sobriété d'ornementation mélodique, attestent une grande préoccupation des phénomènes de la résonance, et font de Le

Sueur bien moins un maître de chapelle qu'un maître de cathédrale; c'est un musicien qui parle de loin à la foule sous les voûtes sonores d'immenses basiliques et qui ne lui dit que de ces grands mots qu'elle puisse comprendre. Dans la musique de théâtre, il a souvent saisi avec un rare bonheur le sentiment dramatique; son opéra de *La Caverne*, celui des *Bardes* offrent des scènes entières de la plus grande beauté, principalement dans l'expression des sentiments énergiques. Son drame lyrique de *La Mort d'Adam*, qui peut être plutôt considéré comme un oratorio, est un monument unique dans l'histoire de l'art, en ce que chaque page de cette partition est surchargée de notes dans lesquelles le compositeur expose ses idées sur la manière d'exécuter cette musique toute patriarcale.

Voici l'indication des principales productions de Le Sueur : *Opéras* : *La Caverne*, trois actes, au théâtre Feydeau (1793); — *Paul et Virginie*, trois actes, au même théâtre (1794); — *Télémaque*, trois actes, au même théâtre (1796); — *Ossian, ou les Bardes*, en cinq actes, à l'Opéra (1804); — *L'Inauguration du Temple de la Victoire*, un acte, à l'Opéra (1807), en collaboration avec Persuis; — *Le Triomphe de Trajan*, trois actes, à l'Opéra (1807), en société avec Persuis; — *La Mort d'Adam et son apothéose*, trois actes, à l'Opéra (1809); — *Tyrthées*, en trois actes, reçu à l'Opéra en 1794, mais non représenté; — *Artaxerce*, trois actes, reçu à l'Opéra en 1801, non représenté; — *Alexandre à Babylone*, trois actes, reçu à l'Opéra en 1823, non représenté. — *Musique religieuse* : Lesueur a écrit trente-trois messes, motets ou oratorios; il a fait graver : *Messe ou Oratorio de Noël*; Paris (1826). Cet ouvrage, l'un des plus originaux du compositeur, a été arrangé pour deux soprani et contralto, par M. Verschnneider, maître de chapelle du couvent des Oiseaux, musicien instruit et de talent, qui s'est tiré avec un rare bonheur des difficultés que présentait cet arrangement; — Première messe solennelle, à quatre voix, chœur et orchestre (1827); — *Débora*, oratorio (1828); — *Trois Te Deum* (1829); — Deux oratorios pour la Passion (1829); — Deux oratorios pour la Passion (1829); — Deuxième messe solennelle (1831); — un *Super Aumina*, et un oratorio pour le carême (1833); — *Rachel*, oratorio; — *Ruth et Booz*, oratorio; — Trois oratorios pour le sacre des princes souverains, contenant toutes les cérémonies de cette époque; — Cantates religieuses, et *Veni, sponsa*; — Deux psaumes, *Credidi et Cæli enarrant*; — Une messe basse, et un motet, *Joannes baptizat in deserto*; — un recueil de quelques morceaux sacrés. Toutes ces œuvres forment dix-sept livraisons. On doit ajouter à cette nomenclature la *Marche du couronnement de l'Empereur*, à grand orchestre, et qui a été gravée pour le piano, et la musique pour la fête du 1<sup>er</sup> vendémiaire

an ix, exécutée aux Invalides, par quatre orchestres, non publiée. Outre les ouvrages que nous venons de citer, Le Sueur a écrit une *Notice sur la Mélœpe, la Rhythmœpe et les grands caractères de la musique ancienne*; on a aussi de lui une *Notice sur Paëstello*; Paris, 1816, in-8°, et des articles qu'il avait rédigés pour le Dictionnaire Technique et Historique dont s'occupe depuis longtemps l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France. Mais l'œuvre qui semble avoir été la préoccupation de toute la vie de Le Sueur, celle qui lui a coûté le plus de travaux de toutes espèces, est un traité sur la musique des Grecs, dans lequel Le Sueur s'efforce de prouver que ces maîtres dans tous les arts avaient de la musique, dans le sens que nous attachons à ce mot, une connaissance complète, approfondie, et qu'ils employaient l'harmonie, ou la science des sons simultanés, aussi bien que nous le faisons aujourd'hui. Ce grand ouvrage n'a pas été publié.

**Dieudonné DENNE-BARON.**

Castil-Blaze, *Chapelle-Musique des rois de France*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Raoul Rochette, *Notice sur Le Sueur*, lue en 1869, à l'Institut. — Patria, *Histoire de l'Art Musical en France*.

**LESUEUR (Jean-Baptiste-Denis)**, publiciste français, né au Havre, le 29 novembre 1750, mort à Paris, le 5 juillet 1819. Après avoir servi dans la marine, il devint officier d'amirauté, puis il s'établit au Havre comme armateur. On a de lui : *Mémoire sur les moyens de procurer en peu d'années au trésor public un revenu de quatre cents millions et plus, de favoriser l'agriculture, le commerce, les sciences et les arts*; Paris, 1801, in-8°; — *Notice sur l'expédition française aux terres australes ordonnée en l'an VIII, et exécutée par les deux corvettes de l'Etat Le Géographe et Le Naturaliste, parties du port du Havre le 27 brumaire an IX*; in-8°; — *Mémoire sur le canal de Vauban, creusé en 1667 entre le Havre et Harfleur, pendant le règne de Louis XIV, sous le ministère de Colbert*; 1802, in-8°. J. V.

Quéraud, *La France Littér.*

**LESUEUR (Charles-Alexandre)**, voyageur, naturaliste et dessinateur français, fils du précédent, né au Havre, le 1<sup>er</sup> janvier 1778, mort à Sainte-Adresse, en décembre 1846. Embarqué en 1800 comme aide canonier sur la corvette *Le Géographe*, qui partait pour faire un voyage de circumnavigation sous les ordres du capitaine Baudin, il fit preuve d'un talent si remarquable de dessinateur pendant la traversée du Havre à l'île de France, que le chef de l'expédition le dégagait de son service militaire et lui donna le titre de dessinateur pour la zoologie. Lesueur se lia avec Péron; tous deux travaillèrent en commun, et à leur retour, en 1804, ils déposèrent au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris plus de cent mille échantillons d'animaux, parmi lesquels il y avait beaucoup de genres nouveaux et près de deux mille cinq cents espèces différentes.

Lesueur avait en outre dans ses portefeuilles plus de mille dessins d'animaux invertébrés, la plupart nouveaux, et que Péron avait décrits avec soin. Les deux naturalistes avaient exploré les côtes de la Nouvelle-Hollande, la terre de Napoléon, nouvellement découverte, les îles Van-Diemen et de Timor, et le cap de Bonne-Espérance. Péron rédigea une relation de ce voyage, que Lesueur illustra d'un grand nombre de figures. Ils publièrent aussi dans les *Annales du Muséum* une *Monographie complète des Radiaires de la classe des Méduses*, et une autre des *Mollusques ptéropodes*. Lesueur avait appris la gravure, et gravait lui-même ses dessins. Il sculpta aussi le buste de son ami Péron. En 1815 Lesueur partit pour les États-Unis, avec le géologue anglais Maclaura. Ils parcoururent ensemble tous les grands lacs de la vallée du Saint Laurent, et en recueillirent des poissons. Lesueur se fixa à Philadelphie, d'où il fit des envois intéressants au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. De retour en France, il devint conservateur du musée du Havre : ses collections doivent être installées dans cet établissement public. Il a publié un grand nombre de mémoires sur les mollusques et les reptiles dans le *Journal de Physique*, dans le *Bulletin de la Société Philomatique*, dans le *Journal de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie* et dans les *Mémoires de la Société Philosophique*, etc. J. V.

*Notices biogr. sur M. Ch. Alex. Lesueur, naturaliste*; Le Havre, 1858, in-8°.

**LESUEUR (Cicéron-Jean-Baptiste)**, architecte français, né à Clairefontaine, près de Rambouillet, le 5 octobre 1794. Élève de Percier et de Famin, il suivit les cours de l'École des Beaux-Arts, et remporta le premier grand prix d'architecture en 1819. En 1828, il construisit l'église de Vincennes; il exécuta ensuite, avec M. Godde, les travaux d'agrandissement de l'hôtel de ville de Paris. De 1854 à 1857 il a construit à Genève un conservatoire de musique. Membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1846, il est depuis 1852 professeur de théorie à l'École impériale des Beaux-Arts. Il est aussi commissaire voyer du sixième arrondissement de Paris. M. Lesueur a publié : *Fues choisies des Monuments antiques de Rome* (avec P. Alaux); 1827, in-folio; — *Architecture italienne, ou palais, maisons et autres édifices de l'Italie moderne* (avec F. Caillet); 1829, in-folio; — *Chronologie des Rois d'Égypte*; 1848-1850, in-4° avec 3 planches; ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et imprimé par ordre du gouvernement. G. DE F.

*Annuaire statistique des Beaux-Arts. — Documents particuliers.*

**LESUIRE (Robert-Martin)**, littérateur français, né à Rouen, en 1737, mort à Paris, le 17 avril 1815. Venu dans la capitale après avoir achevé ses

études, il obtint la place de lecteur du duc de Parme, suivit ce prince en Italie, et fit plusieurs voyages en Angleterre. De retour à Paris, il s'occupa de littérature. A la fin de la révolution, il fut nommé professeur de législation à l'école centrale de Moulins; mais il perdit cette place à l'organisation des lycées. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons: *Éloge du maréchal de Catinat*; 1775, in-8°; — *Isaac et Rebecca, ou les noces patriarcales*, poème en prose et en cinq chants; 1777, in-12; — *Histoire de la République des Lettres et Arts en France* pour les années 1779, 1780, 1781 et 1782, quatre parties in-12; — *Les Amants français à Londres, ou les délices de l'Angleterre*; 1780, in-12; — *Le Nouveau Monde, ou la découverte de l'Amérique*, poème en vingt-six chants; 1782, 2 vol. in-12; 1800, 2 vol. in-8°; — *L'Aventurier français, ou mémoires de Grégoire Mervell*; 1782-1788, 8 vol. in-12; — *Le Philosophe parvenu, ou lettres et pièces originales contenant les aventures d'Éugène Sans-Peur*; Paris, 1788, 6 vol. in-12; — *Le Crime, ou lettres originales de César de Parlencourt*; 1789, 4 vol. in-12; — *Les Confessions de Rabelais, de Marot, de Michel de Montaigne*; 1796-1798, 8 vol. in-18; — *Le Secret d'être heureux, ou mémoires d'un philosophe*; 1797, 2 vol. in-18; — *Charmant sage, ou mémoires d'un jeune citoyen faisant l'éducation d'un ci-devant noble*; 1793, 4 vol. in-12; — *Le Législateur des Chrétiens, ou l'Évangile des Décoles*; 1798, in-18; — *La Paméla française, ou lettres d'une jeune paysanne*; 1803, 4 vol. in-12. J. V.

*Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

**LESUR** (Charles-Louis), littérateur et publiciste français, né à Guise (Picardie) en 1770, mort en 1849. Venu à Paris au commencement de la révolution, il se livra à la poésie, et composa pour le Théâtre-Français plusieurs ouvrages dramatiques, entre autres l'*Apothéose de Beau-repaire*, représenté en novembre 1792, et *La Veuve du Républicain*, jouée l'année suivante. Appelé aux frontières par la réquisition, il obtint de rester à Paris comme homme de lettres, et fut employé dans un comité du gouvernement. Sous le Directoire, il fut attaché par Talleyrand au ministère des affaires étrangères, et eut la plus grande part à la rédaction des articles politiques de *L'Argus*, journal dont l'objet était de combattre l'influence anti-française de la presse britannique. En 1807 il fit paraître, mais sans y mettre son nom, un volume intitulé *Progrès de la Puissance russe, depuis son origine jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle*, écrit qui lui valut l'approbation de Napoléon et d'Alexandre. En 1814 il donna en deux volumes l'*Histoire des Cosaques*, et en 1817 *La France et les Français, tableau moral et politique*; mais sa publication la plus importante fut celle d'un *Annuaire Historique*

et Politique dans le genre de l'*Annual Register* anglais. A partir de 1818 il publia tous les ans sous ce titre un gros volume où étaient exposés et résumés avec un esprit sagement indépendant les faits politiques, littéraires et scientifiques de la France et des États de l'Europe et des autres parties du monde. Cette collection est devenue une source précieuse pour l'histoire contemporaine; car, outre les principaux faits, elle renferme beaucoup de documents officiels qu'il serait difficile de se procurer ailleurs. Vers 1830, Lesur se retira dans sa ville natale, et laissa à un de ses collaborateurs, M Ulysse Tencé, l'entière direction de l'*Annuaire*. Devenu maire de Guise, il ne s'occupa plus que des intérêts de cette ville. Dans ces dernières années, l'*Annuaire* a passé en d'autres mains, qui n'y ont pas apporté les soins qui distinguent les volumes antérieurs. Il est aujourd'hui interrompu. J. C.

*Monteur, octobre 1810. — Biographie universelle des Contemporains.*

**LESURQUES** (Joseph), célèbre victime d'une erreur judiciaire, naquit à Douai, en 1763, et fut supplicié à Paris, le 30 octobre 1796. Après avoir servi dans le régiment d'Auvergne, il revint à Douai, où il obtint dans l'administration du district un emploi qu'il ne tarda pas à résigner pour aller se fixer à Paris, afin d'y surveiller l'éducation de son fils. Il jouissait d'une fortune de plus de 10,000 livres de rente en biens-fonds, ce qui le mettait lui et sa famille au-dessus des besoins. Il était depuis très-peu de temps à Paris lorsqu'eut lieu, le 27 avril 1796, près de Liessaint, sur la route de Melun, l'assassinat du courrier de Lyon, crime dont l'unique mobile fut le vol. La fatalité voulut qu'à quelque temps de là Lesurques accompagnât son ami Guenot (1) au bureau central de la police, précisément au moment où M. Daubenton procédait à l'information sur ce crime. Deux femmes, appelées en témoignage et qui les voyaient passer, déclarèrent les reconnaître comme deux des individus que la clameur publique accusait de cet odieux attentat. Elles firent part de leurs soupçons au juge, et comme, par une autre fatalité, le signalement de l'un des auteurs présumés du meurtre se rapportait parfaitement à celui de Lesurques, le juge d'instruction crut devoir en ordonner l'arrestation ainsi que celle de son ami Guenot. Lesurques n'eut aucune peine à démontrer sa parfaite honorabilité, qu'attestait plus de quatre-vingts témoins, presque tous venus de Douai à Paris à leurs frais. Le vol consistait en 14,000 fr. en numéraire et 7 millions en assignats, valeur dépréciée qui pouvait représenter 5 à 6,000 livres argent. Par la déposition de plusieurs personnes

(1) Guenot et Lesurques étaient en relations avec Richard (l'un des vrais complices). Ils ignoraient ce qu'était Courriol, l'un des vrais coupables, avec lequel ils avaient déjeuné une fois par hasard. Ce furent ses rapports, purement fortuits, qui éveillèrent les soupçons des magistrats chargés de l'information, et donnèrent une sorte de base à l'accusation.

dignes de foi, par la représentation des registres de service de la garde nationale parisienne, Lesurques établissait son alibi d'une manière péremptoire; à cela il faut ajouter que la déclaration des deux femmes, cause première de la mise en prévention de Lesurques, fut mise à néant par l'élargissement de Guenot qu'elles avaient cru aussi reconnaître et qui néanmoins prouva matériellement sa non-culpabilité. Malheureusement au nombre des personnes que Lesurques avait fait assigner pour établir sa présence à Paris dans la journée du 27 avril (8 floréal) se trouvait un bijoutier dont les registres étaient mal tenus. Lesurques avait acheté chez ce bijoutier un bol d'argent : le fait était exact; mais le carnet de vente portait une date surchargée, 9 floréal, au lieu de 8. Les accusés furent jugés par le tribunal criminel de la Seine. Le président de ce tribunal eut le grave tort d'attacher une importance extrême à un indice qui dans une cause ordinaire eût paru insignifiant, et il parvint à faire partager ses préventions au jury. La déclaration des deux femmes sur l'identité de Lesurques et de l'un des assassins, jointe à quelques autres circonstances peu importantes, toutes dues au hasard, ajoutèrent encore aux présomptions de culpabilité que l'accusation groupa et développa avec une habileté funeste. L'irritation où l'on était alors contre le gouvernement directorial de réussir si mal à rendre aux routes la sûreté qu'elles avaient autrefois pesa peut-être aussi sur les déterminations du jury : on voulait faire un exemple. Le 18 thermidor an iv, Lesurques, Courriol et Bernard furent condamnés, les deux premiers à la peine de mort, et Richard, qui avait prêté en connaissance de cause des chevaux aux assassins, aux travaux forcés à perpétuité. Quant à Guenot et à Bruer, autres inculpés, ils furent renvoyés absous. Les condamnés se pourvurent en cassation; leur pourvoi fut rejeté. Le jour de l'exécution approchait, quand, vaincu par ses remords, Courriol nomma les véritables coupables, au nombre de cinq lui compris, proclamant ainsi l'innocence de celui qu'on lui donnait pour complice. Une pétition fut en conséquence adressée au Directoire, qui, après l'examen des pièces de la procédure, adressa un message au Conseil des Cinq Cents pour réclamer en faveur de Lesurques, par dérogation aux usages judiciaires, une révision du procès. Le conseil accorda d'abord un sursis, et nomma une commission pour lui rendre compte de l'affaire. Préoccupé de la crainte de voir s'affaiblir l'autorité morale du jury si on annulait un jugement sur des considérants en dehors des vices de formes; convaincu, il faut le croire, que les déclarations si explicites de Courriol étaient un roman concerté avec l'accusé, le rapporteur conclut à l'ordre du jour, qui fut prononcé. Ce fut le second arrêt de mort, irrévocable cette fois, seconde erreur judiciaire, plus atroce que la première, parce qu'elle repose sur le respect des formes, qui devraient toujours être

subordonnées au fond; surtout quand il s'agit de la vie d'un homme. Lesurques monta sur l'échafaud le 30 octobre 1798, ne cessant de protester de son innocence devant Dieu et les hommes jusqu'au moment où la hache fatale lui trancha la tête.

Peu de temps après, la vérité tout entière fut connue par l'arrestation d'un certain Dubosq, l'un des assassins du courrier de Lyon, celui-là même dont la ressemblance avec Lesurques avait occasionné un irréparable malheur. Les femmes donnèrent la déclaration formelle qui contribua à envoyer un innocent à l'échafaud reconnurent leur erreur, en en demandant pardon à Dieu. Dès ce moment Lesurques fut justifié dans l'opinion publique. Mais cette réparation ne pouvait suffire à sa famille, réduite à la plus affreuse misère par suite de la confiscation des biens de son chef (1). Il fallait une réhabilitation; mais comment l'obtenir? Moins humaine que celle de l'ancien régime, la législation actuelle ne laisse l'espoir de faire réviser son procès qu'à celui qui, victime d'une erreur judiciaire, peut venir lui-même protester contre l'arrêt qui l'a condamné : la loi criminelle se fait donc défaut du bourreau un argument invincible contre le condamné!

Pendant cinquante ans, sous les divers régimes qui se sont succédés de 1796 à 1848, la famille Lesurques a multiplié les démarches avec une héroïque persévérance pour obtenir cette réhabilitation tant désirée. Elles n'ont jamais pu aboutir (2). Pour qu'il en fût autrement, il eût fallu combler des lacunes laissées à dessein peut-être par le législateur dans le Code d'Instruction criminelle, parce qu'elles impliquent l'infailibilité des dépositaires de la justice humaine et le respect absolu de la chose jugée (3).

Jean-Paul FABRE.

(1) Une seule de ses propriétés, vendue en 1800, produisit 185,000 fr. au domaine.

(2) En 1821, une pétition a été présentée par le veuve Lesurques à la chambre des pairs et à celle des députés pour obtenir la révision du jugement de son mari. Cette pétition a été l'objet de trois rapports, l'un à la chambre des pairs par M. le comte de Valence et les deux autres à la chambre des députés par le comte de Flotrac et par M. Bazire, tous trois concluant au renvoi à M. le garde des sceaux. Nous ignorons pourquoi il y a eu à la chambre des députés deux rapports sur un même objet. Celui de M. de Flotrac est imprimé à la suite du *Mémorial de M. Saligny*. Le travail de M. Bazire a été reproduit par les journaux qui ont rendu compte de la séance du 15 décembre 1821.

(3) Lesurques n'a pas été, suivant l'opinion de plusieurs magistrats et juristes, la victime d'une erreur judiciaire, comme l'affirme l'auteur de cet article; ou du moins la chose n'est pas aussi claire qu'il le pense. M. le président Zangiacomi, l'un des magistrats les plus éclairés et les plus consciencieux de la cour de la capitale, a fait un rapport au conseil d'État sur cette affaire, le 30 juillet 1823; ce rapport a été publié dans *Le Moniteur* du 7 août suivant. On y voit qu'en l'an IX, lors du procès de Dubosq, qui prétendait, en avouant sa participation à l'assassinat du courrier de Lyon, que Lesurques avait été pris pour lui et condamné comme innocent, qu'huit témoins sur neuf persistèrent à dire qu'ils ne se sentaient pas trompés; que ce n'était pas Dubosq, mais lui

*Mémoire au roi pour le sieur Lesurques*, par J. B. Saigues; Paris, 1822. — C.—A. Lefebvre, *Une Erreur judiciaire*; in 8°, 1822.

**L'ÉTANDEUR DES HERBIERS** (*Henri-François*, marquis DE), marin français, né à Angers, en 1682, mort en 1750. Il servit sous Ducaesse et Duguay-Trouin, et commandait au mois d'octobre 1747 une escadre de huit vaisseaux, avec laquelle il devait escorter aux colonies d'Amérique un convoi de deux cent cinquante bâtiments chargés de vivres. Attaqué à la hauteur de Belle-Ile par une flotte anglaise de dix-neuf vaisseaux, aux ordres de l'amiral Hawke, il n'hésita pas à soutenir le combat pour sauver son convoi; l'engagement dura huit heures, et L'Étandeur parvint, par l'habileté de ses manœuvres, à sauver le convoi, en ne perdant que six vaisseaux. On doit à ce brave officier plusieurs plans des côtes, ports et rades des Indes orientales et des côtes du Labrador et d'excellents relevements de la côte du Saint-Laurent.

Le Bas, *Dict. Encycl. de la France*.

\* **LÉTANG** (*Georges-Nicolas-Marc*, baron DE), général et sénateur français, né à Meulan, le 2 mai 1788. Sorti en 1807 de l'École Militaire de Fontainebleau, il entra comme sous-

Lesurques qu'ils avaient vu dans la compagnie des assassins. Or ces témoins avaient été confrontés deux fois à Dubosq, et ils assignaient entre lui et Lesurques toutes les différences de taille et de figure qui motivait leur persévérance. Suivant M. Zangisoomi, la voix de ces huit témoins, non reprochés et irréprochables, doit l'emporter sur la déclaration d'hommes qui confessaient avoir tué le courrier de Lyon et disaient que Lesurques n'était pas leur complice.

Mais, ajoute-t-on, la justice a condamné à la peine capitale sept individus, et les auteurs du crime avouent qu'ils n'étaient qu'au nombre de cinq ou six. D'abord, cette variation du nombre des assassins est déjà fort singulière dans la bouche des accusés. Puis l'honorable rapporteur fait observer qu'il résulte de la déclaration de deux témoins que les assassins étaient très-vraisemblablement au nombre de sept. Enfin, ce qui put déterminer le jury dans sa conviction, indépendamment des faits qui viennent d'être rappelés, c'est que Lesurques avait eu des relations avec plusieurs des accusés, notamment avec Couriol, l'un des assassins, et avec Richard, receleur des effets volés.

Ce qu'aurait pu ajouter M. Zangisoomi, c'est que sous l'empire du code criminel du 3 brumaire an IV, en vigueur lors du procès de Lesurques, les garanties favorables aux accusés étaient beaucoup plus fortes qu'elles ne l'ont été depuis; ainsi, le jury d'accusation existait alors, et il fallait que huit membres sur douze de ce jury fussent d'avis qu'il y avait lieu à accusation pour que l'affaire fût renvoyée devant le jury de jugement; et ce dernier jury ne pouvait déclarer un accusé coupable qu'à la majorité de dix voix sur douze. Alors, comme aujourd'hui, la loi ne demandait pas compte aux jurés de la manière dont la conviction pénétrait dans leur esprit; elle leur prescrivait seulement de s'interroger eux-mêmes dans le silence et le recueillement, et de chercher dans la sincérité de leur conscience quelle impression ont faite sur leur esprit les preuves rapportées contre l'accusé et les moyens de sa défense.

Ce sont ces principes sur le débat oral qui s'opposent à la révision des procès jugés par jurés, lorsque les condamnés n'existent plus, à moins qu'en matière d'homicide la personne précédemment tenue pour homicide ne vienne à être représentée, cas qui n'existait pas dans l'affaire Lesurques.

T.—A.

lieutenant dans le 10<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, fit la campagne de Prusse de 1807 et celles de 1808 à 1812 à l'armée d'Espagne, se signala à la bataille de Talavera, à celle d'Ocaña, où il fut mis à l'ordre de l'armée, et à Rio-Secco. Nommé capitaine dans le 21<sup>e</sup> régiment de chasseurs le 28 janvier 1813, il passa le 27 février suivant dans les chasseurs à cheval de la garde impériale, fit avec ce corps les campagnes de Saxe et de France, se signala aux batailles de Dresde et de Leipzig, et reçut le 15 mars 1814 le grade de chef d'escadron dans le 7<sup>e</sup> régiment de dragons. Lieutenant-colonel du 3<sup>e</sup> de la même arme le 14 octobre 1821, colonel du 12<sup>e</sup> de chasseurs le 27 novembre 1829, il fit la campagne de Belgique de 1831, se distingua dans les guerres d'Afrique de 1832 et 1833, à la tête du 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et fut nommé maréchal de camp le 31 décembre 1835. Il prit une part glorieuse aux expéditions dirigées contre les Arabes et les Kabyles en 1836 et 1837, devint lieutenant général en 1845, et inspecteur général de cavalerie, commandant les 10<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> divisions militaires (Toulouse et Bastia). Appelé en 1849 à faire partie du comité de la cavalerie, il fut élu l'année suivante membre du comité consultatif de l'Algérie. Élevé à la dignité de sénateur par décret du 31 décembre 1852, il fut placé en 1853 dans le cadre de réserve. En 1854 il fut envoyé en mission auprès de l'empereur d'Autriche, pour des affaires relatives à la guerre d'Orient.

SICARD.

*Archives de la Guerre. — Notes communiquées.*

**LETBERT**, abbé de Saint-Ruf, mort vers l'année 1112. Quelques auteurs lui ont donné l'Angleterre pour patrie, mais par simple conjecture : on ignore son pays natal. Dans sa jeunesse, il fut chanoine; chanoine séculier ou régulier? C'est une question débattue. L'abbé Lebeuf le fait chanoine séculier dans l'abbaye de l'île de Médoc, *insula de Medulio*, au diocèse de Bordeaux; les auteurs de l'*Histoire Littéraire* s'efforcent d'établir qu'il fut chanoine séculier dans l'église collégiale de Lille, en Flandre. Il ne paraît pas dans les titres de l'abbaye de Saint-Ruf, diocèse de Valence, avant l'année 1110.

On a de Letbert: *Flores Psalmorum*, ouvrage inédit, qui a été plus d'une fois attribué à Gautier, évêque de Maguelone. Les manuscrits en sont nombreux. Deux lettres de Letbert ont, en outre, été publiées par D. Martène, *Anecd.*, t. I, p. 329.

B. H.

*Hist. Litt. de la France*, t. IX, p. 870. — Lebeuf, *Dissert. sur l'Hist. eccl. et civ. de Paris*, t. II, p. 120, 200.

**LETELLIER** (*Jean-Baptiste*), industriel français, né à Tours, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort à une époque inconnue. Il exerçait la profession de fabricant de soie dans sa ville natale lorsqu'un édit de Henri IV, du 21 juillet 1602, prescrivit de planter des indriers dans les campagnes auprès des grandes villes, afin de favoriser l'éducation des vers à

soie. Letellier fit planter un grand nombre de mûriers aux environs de Tours, et l'industrie de la soie prit une grande extension dans cette ville. Les plantations disparurent après la révocation de l'édit de Nantes, qui amena la décadence de l'industrie de la soie à Tours. Letellier a laissé un livre intitulé : *Mémoires et instructions pour l'établissement des mûriers en France, et Art de faire la Soie en France*; Paris, 1603, in-4°, avec fig. J. V.

Letong, *Biblioth. Hist. de la France*. — L.-A. Hérisant, *Bibl. Phys. de la France*. — Mordret-Saint-Léger, *Note manuscrite*.

LE TELLIER (*Michel*), chancelier de France, né le 19 avril 1603, mort en octobre 1685. Fils d'un conseiller à la cour des aides, il fut lui-même d'abord conseiller au grand conseil, puis procureur du roi au Châtelet de Paris, en 1631. Nommé plus tard maître des requêtes, il accompagna en cette qualité le chancelier Seguier, lorsque celui-ci alla, par ordre de Richelieu, instruire contre les révoltés de Normandie connus sous le nom de *Va-nu-pieds*, et dut, en 1640, au zèle qu'il avait montré à seconder en cette circonstance les rigueurs et la cruauté du chancelier, la place d'intendant de Piémont. Ce fut alors qu'il se fit connaître de Mazarin, qui le présenta à Louis XIV, et le fit, lors de l'éloignement de Desnoyers, nommer secrétaire d'État au département de la guerre. Il devint ensuite conseiller d'État et commandant de l'ordre du Saint-Esprit. Le Tellier partagea la bonne et la mauvaise fortune du cardinal pendant les troubles de la Fronde; il eut la plus grande part au traité de Rueil; Anne d'Autriche le retint auprès d'elle, lorsque Mazarin fut forcé de se retirer pour la seconde fois et de sortir du royaume. Il contribua puissamment à pacifier le royaume.

Chargé des pleins pouvoirs de la reine, Le Tellier empêcha, en 1654, la ville de Péronne de tomber entre les mains des ennemis; il prit ensuite une part très-active aux négociations relatives au mariage du roi, et conserva après la mort de Mazarin la charge de secrétaire d'État; il devint même membre du conseil; sous le titre de ministre d'état. En 1666 il céda à son fils Louvois la secrétairerie d'État de la guerre. « Son esprit, dit M. Siemond, était doux, facile, insinuant; il était modeste sans affectation, et il cachait la faveur dont il jouissait avec autant de soin que sa fortune. Toujours maître de ses passions, il était civil et bienveillant de propos; mais c'était là tout le bien qu'il faisait à ses amis, en même temps qu'il ne laissait jamais échapper une occasion de nuire à ses ennemis. Jamais il ne les croyait assez petits ou assez faibles pour se permettre de les mépriser. Il avait rétabli dans le ministère de la guerre un ordre et une vigueur qui avaient contribué aux succès de la régence. »

Après la mort de d'Aligre, en 1677, Le Tellier fut nommé par Louis XIV chancelier et garde des

secrètes, et il déploya dans ces hautes fonctions, contre les protestants, un fanatisme qui fit plus de mal à la France que les guerres sanglantes soutenues par elle contre l'Europe entière. On sait qu'en 1685, âgé de quatre-vingt-deux ans, malade et se sentant près de mourir, il demanda au roi de lui accorder la consolation de signer avant de rendre le dernier soupir un édit qui porterait révocation de l'édit de Nantes. Il signa en effet cet édit le 2 octobre 1685, en récitant le cantique de Simeon, et en appliquant à cet acte impolitique les paroles de joie qui dans la bouche du vieillard hébreu se rapportaient au salut du genre humain. Il mourut avant la fin du mois, et on lui érigea un fastueux mausolée dans l'église Saint-Gervais à Paris.

« Michel Le Tellier avoit reçu, dit l'abbé Choisy, toutes les grâces de l'extérieur : un visage agréable, les yeux brillants, les couleurs du teint vives, un sourire spirituel, qui prévenoit en sa faveur. Il avoit tous les dehors d'un honnête homme, l'esprit doux, facile, insinuant; il parloit avec tant de circonspection qu'on le croyoit toujours plus habile qu'il n'étoit, et souvent on attribuoit à sa sagesse ce qui ne venoit que d'ignorance; modeste sans affectation, et cachant sa faveur avec autant de soin que son bien, il promettoit beaucoup, et tenoit peu; timide dans les affaires de sa famille, courageux et même entreprenant dans celles de l'État; génie médiocre et borné, peu propre à tenir les premières places, où il payoit souvent de discrétion, mais assez ferme à suivre un plan quand une fois il avoit été aidé à le former; incapable d'en être détourné par ses passions, dont il étoit toujours le maître; régulier et civil dans le commerce de la vie, où il ne jetoit jamais que des fleurs : c'étoit aussi tout ce qu'on pouvoit espérer de son amitié; mais ennemi dangereux, cherchant l'occasion de frapper sur celui qui l'avoit offensé, et frappant toujours en secret, par la peur de se faire des ennemis, qu'il ne méprisoit pas, quelque petits qu'ils fussent. Il ne laissoit pas de sentir les obligations de son emploi et les devoirs de sa religion, à laquelle il a toujours été fidèle. » L'abbé de Saint-Pierre ajoute que c'étoit un très-habile courtisan, « qui avoit instruit son fils à toujours louer le roi par quelque endroit, et à lui faire croire qu'il étoit le plus sage et le plus habile homme de l'Europe, et que c'étoit par cette raison que le roi se plaisoit plus à travailler avec Le Tellier et avec son fils qu'avec les autres secrétaires d'État. » [Le Bas, *Dict. Hist. de la France*.]

Dossuet, *Oraison funèbre de Le Tellier*. — Choisy, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — M<sup>me</sup> de Motteville, *Mémoires*. — Bazin, *Histoire du cardinal de Mazarin*.

LE TELLIER (*Charles-Maurice*), prélat français, fils du chancelier, né à Turin, en 1642, mort le 23 février 1710. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il parcourut, après avoir pris les ordres, l'Italie, la Hollande et l'Angleterre, et il

en rapporta un grand nombre de livres précieux. Nommé en 1668 coadjuteur de François Barberin, archevêque de Reims, il lui succéda en 1671. Il joua dès lors un rôle important dans les affaires du clergé, et se fit surtout remarquer par la violence avec laquelle il se prononça contre les doctrines ultramontaines. Il rendit plusieurs ordonnances contre les jésuites. Du reste, les mémoires du temps le représentent sous un jour peu favorable. On prétend qu'il disait qu'il se concevait pas comment « on pouvoit vivre sans avoir cent mille écus de rente ». On rapporte aussi, comme variante, qu'il « disoit qu'on ne pouvoit être honnête homme si on n'avoit dix mille écus de rente ». Despréaux questionné par lui sur la probité de quelqu'un répondit, dit-on : « Monseigneur, il s'en faut de quatre mille livres de rente qu'il soit honnête homme. » Ces anecdotes, si elles sont bien authentiques, peignent l'homme. La correspondance de M<sup>me</sup> de Sevigné contient sur l'archevêque de Reims plusieurs traits analogues. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, après avoir légué à l'abbaye de Sainte-Geneviève sa bibliothèque, composée de cinquante mille volumes, et riche en manuscrits précieux. Il en avait fait dresser, par Nicolas-Clément, le catalogue, qui fut imprimé sous le titre de *Bibliotheca Telleriana*; Paris, imprimerie royale, 1693, in-fol. La préface du catalogue, rédigée par Letellier lui-même, renferme de curieux renseignements sur la formation de sa bibliothèque. [LE BAS, *Dict. Hist. de la France*, avec addit.]

M<sup>me</sup> de Sévigné, *Mémoires*. — Boizac. — Fleury, *Opuscules*. — P. d'Avrigny, *Mémoires chronologiques et dogmatiques*. — Bausant, *Histoire de Bossuet*, t. IV.

— D'Agne-sau, *Mémoires sur les affaires de l'Église*.

LETELLIER (Michel), théologien français, né près de Vire (Basse-Normandie), le 16 décembre 1643, mort à La Flèche, le 2 septembre 1719. Fils d'un procureur de Vire, il fit ses études au collège des jésuites de Caen, et entra dans la Société de Jésus en 1661. Il fut ensuite envoyé au collège Louis-le-Grand à Paris. Après avoir occupé les chaires d'humanités et de philosophie, il publia, en 1678, une édition de Quinte-Curce à l'usage du dauphin. Il fut alors choisi avec d'autres jésuites pour former au collège Louis-le-Grand une société qui rappela la mémoire des Sirmond et des Petau. Letellier préféra se jeter dans la controverse. Il publia plusieurs écrits contre la version du Nouveau Testament dite de Mons, et prit une vive part à la discussion sur les cérémonies chinoises. Les jésuites permettaient à leurs néophytes en Chine les cérémonies de Confucius, qu'ils regardaient comme purement civiles : les missions étrangères les prohibaient comme superstitieuses et entachées d'idolâtrie. Les pères Letellier et Lecomte publièrent plusieurs mémoires à ce sujet. Un livre de Letellier fut attaqué par Arnauld et Duvaucel et déferé à Rome. Letellier y donna une suite, et répondit à ceux qui l'attaquaient. Il contribua avec le père Beauier à la traduction

du Nouveau Testament du père Bouhours. En même temps il acheva le traité de la Pénitence du père Petau pour les *dogmes théologiques*. Il publia aussi quelques écrits pour la justification des jésuites à propos de ce qu'on appela le péché philosophique. Il s'associa un des premiers à la rédaction des *Mémoires de Tréoux*, publiés par sa compagnie. Enfin il fit paraître plusieurs ouvrages violents contre les jansénistes. A la mort du père de La Chaise (voy. ce nom) Letellier était provincial de son ordre. Le roi avait promis à son confesseur de choisir, lorsqu'il l'aurait perdu, pour directeur de sa conscience un autre jésuite. Voici comment l'auteur de la *Vie de M. de Caylus, évêque d'Auxerre*, raconte le choix qui fut fait de Letellier : « M. de Caylus tenoit de madame de Maintenon qu'après la mort du père de La Chaise les jésuites présenterent trois des leurs. Ils parurent en même temps devant le roi. Deux tirèrent la meilleure contenance qu'ils purent, et dirent ce qu'ils crurent de mieux pour parvenir au poste éminent qui faisoit tant de jaloux ; le père Letellier se tint derrière eux, les yeux baissés, portant son grand chapeau sur deux mains jointes et ne disant mot. Ce faux air de modestie réussit ; le père Letellier fut choisi. Il avait raison de baisser les yeux ; car il avait quelque chose de louche ou de travers dans son regard. »

C'était d'ailleurs un homme de mœurs pures et sévères ; mais ardent, inflexible, couvrant la violence de ses idées sous un grand flegme ; il s'était acquis une haute considération dans son ordre par ses connaissances et par son zèle pour la discipline. Duclos a peint Letellier comme un homme dur, orgueilleux, violent, qui dirigeait tout, et dont les évêques suivaient aveuglément les ordres. Le même écrivain raconte que Louis XIV ayant demandé à Letellier s'il était parent des Letellier de Louvois, le révérend père répondit en se prosternant : « Moi, sire, je ne suis que le fils d'un paysan, qui n'ai ni parents ni amis. » Il fut tout d'abord chargé de la feuille des bénéfices, et son zèle intolérant se fit sentir dans ses choix ; mais le roi n'aimait pas ceux du parti contraire. Son caractère âpre, dominateur, implacable, se révéla bien vite. Il affectait une vie retirée et presque farouche ; le roi lui ayant demandé une fois pourquoi il ne se servait pas pour ses voyages, comme son prédécesseur, d'un carrosse à six chevaux, il répondit que cela ne convenait pas à un homme de son état. Letellier signala son crédit par la destruction de Port-Royal. Il représenta au roi cette maison comme le foyer du jansénisme, que Louis XIV détestait. Le roi hésitait pourtant à frapper cette maison, à cause du grand nombre d'hommes illustres qui en étaient sortis. On vantait beaucoup aussi la vie régulière de ces pieux solitaires. Letellier revint plusieurs fois à la charge, et obtint enfin l'ordre qu'il désirait. Le lieutenant de police d'Argenson, chargé de



cette exécution, détruisit Port-Royal avec la fureur qu'on eût déployée contre une ville rebelle. En 1710, l'épuisement des ressources publiques nécessita l'établissement de l'impôt extraordinaire du dixième de tous les revenus. Louis XIV résista d'abord à cette proposition. Letellier le voyant triste et rêveur lui demanda le sujet de sa peine. Le roi lui dit que la nécessité des impôts ne l'empêchait pas d'avoir des scrupules, qu'il sentait redoubler au sujet du dixième. Letellier reprit que ces scrupules étaient d'une âme délicate; mais que, pour le soulagement de la conscience du roi, il consulterait les casuistes de sa compagnie. Peu de jours après, Letellier déclara à Louis XIV qu'il n'y avait pas matière à scrupule dans l'établissement du nouvel impôt, parce que le prince était le vrai propriétaire, le maître de tous les biens du royaume. « Vous me soulagez beaucoup, lui dit le roi; me voilà tranquille. » Et aussitôt l'édit fut publié.

La révocation de l'édit de Nantes avait eu lieu depuis vingt-cinq ans lorsque Letellier devint confesseur du roi. On ne saurait donc l'accuser d'être le premier auteur des persécutions contre les protestants. Mais jusqu'à lui les persécutions se calmaient par intervalles. Dès que Letellier eut paru à la cour, elles n'eurent plus de cesse. Il était établi en maxime de gouvernement qu'il n'y avait plus de protestants en France, maxime en vertu de laquelle on se porta au dernières extrémités contre ceux que l'on parvenait à découvrir. Dans son humeur intolérante, le confesseur de Louis XIV appelait à la fois les foudres de l'Église et la disgrâce du roi sur tous les ennemis des jésuites. « Non content d'avoir détruit Port-Royal, dit M. Artaud, il fomentait toutes les cabales propres à rendre sa compagnie arbitre absolue de la doctrine catholique en France. Il arracha au pape Clément XI la bulle *Unigenitus*, qui condamnait le livre des *Réflexions morales* du père Quesnel. Le roi ayant reçu la bulle y donna force de constitution, et en ordonna l'enregistrement à tous les parlements du royaume. Les parlements, à qui Louis XIV, dans sa jeunesse, avait ôté le droit de remontrances, reprirent, au milieu des désastres qui attristaient sa vieillesse, le courage de protester contre la constitution, contraire à l'esprit du clergé français et aux opinions généralement reçues; ils refusèrent de l'enregistrer si on ne la modifiait. » Letellier aurait voulu qu'on fît un lit de justice pour contraindre les parlements à l'obéissance. Le roi aimait mieux mander les chefs du parlement pour s'entendre avec eux. Beaucoup étaient attachés aux jésuites; mais d'Aguesseau parla avec tant de force et de lumière que Louis XIV ajourna toute tentative contre le parlement. Letellier, irrité par les obstacles, demandait qu'on suspendît d'Aguesseau, et qu'on emprisonnât le cardinal de Noailles, archevêque de Paris et janséniste. Une vieille demoiselle pour qui le roi avait eu autrefois de l'affection et avec laquelle il avait conservé quel-

ques relations empêcha ce coup d'État par quelques douces paroles. Elle conseilla au roi de prendre plus de soin de sa santé et d'exiger qu'on ne lui parlât plus de ces actes de violence qui le fatiguaient. A l'approche de la mort de Louis XIV, le père Letellier prit une part active à la cabale qui voulait faire décerner la régence au duc du Maine, à l'exclusion du duc d'Orléans. Le roi mourut dans les bras de son confesseur. Le régent, dès qu'il fut reconnu, convoqua un conseil de conscience, présidé par le cardinal de Noailles. Letellier fut d'abord exilé à Amiens, puis à La Flèche. Il était membre de l'Académie des Belles-Lettres. On a de lui : *Observations sur la version française du Nouveau Testament imprimée à Mons*; Rouen, 1672, 1678, 1684; — *Défense des nouveaux Chrétiens et des Missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*; Paris, 1687, 2 vol. in-12; — *Recueil des Bulles sur les erreurs des deux derniers siècles*; 1697; — *Histoire des cinq Propositions de Jansenius* (sous le nom de Dumas); Liège, 1699, in-12; — *Le père Quesnel séditieux et hérétique*, 1705, in-12.

L. L.—T.

Saint-Simon, *Mémoires*. — Doran, *Journal*. — Vittefort, *Anecdotes sur la constitution Unigenitus*. — Duclos, *Mémoires secrets*. — D'Alembert, *Notes sur l'Éloge de Bossuet*. — Voltaire, *Siècles de Louis XIV*. — Artaud, dans le *Dict. de la Convers.* — Desessarts, *Les Siècles Littér. de la France*.

**LETELLIER** (Charles-Constant), grammairien français, né en 1768, mort à Paris, le 20 novembre 1846. Il avait été professeur de l'université. Ses ouvrages, parmi lesquels on remarque une *Grammaire Latine* et une *Grammaire Française*, ont eu du succès dans leur temps.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. Contemp.*

**LETELLIER**. Voy. BARBESNEUX, COURTANVAUX, ESTÈRES et LOUVOIS.

**LETERME** (N...), administrateur français, né le 7 août 1787, à Angers, mort le 20 septembre 1849, à Paris. Fils d'un membre du Conseil des Cinq Cents, il fut, de 1810 à 1814, secrétaire général de préfecture du Tibre, et passa en la même qualité dans le Cantal, où il s'occupait de rédiger un *Annuaire Statistique* du département. Nommé en 1818 sous-préfet de Marneaux, il fut autorisé à suivre et à diriger seul, sans ingénieur, les travaux de dessèchement du bassin de Brouage, comprenant 8 à 10,000 hectares. Il ne put disposer que des ressources locales, et se conforma en grande partie au projet préparé en 1812 par l'ingénieur Masquelier. La croix de la Légion d'Honneur fut en 1825 le prix de ses patients efforts, qui eurent les résultats les plus utiles pour l'agriculture et la santé publique (1). Nommé en 1837 sous-préfet de

(1) « La mortalité, dit M. Leterme dans son *Règlement général*, était descendue du 12<sup>e</sup> au 34<sup>e</sup>, et le prix de l'hectare du marais s'était élevé de 180 fr. à plus de 2,000 fr., et tout cela dans l'espace de douze ou quinze années

Fontainebleau, et en 1839 chef de section au secrétariat général du ministère de l'intérieur, il devint en 1844 directeur de la maison d'aliénés de Charenton, et fut destitué au mois de juin 1848. L'année suivante, il mourut du choléra. On a de lui : *Règlement général et notice sur les marais salants de l'arrondissement de Marennnes*; Rochefort, 1826, in-8° : la partie réglementaire a été autorisée par ordonnance de 1824; — *Statistique annuelle et progressive relative aux intérêts de toutes les communes*; ibid., 1836; — *Devoirs et Droits de tous les fonctionnaires publics*; Paris, 1843, in-8° : augmentés d'une seconde partie en 1849. P. L.—Y.

*Journal de Marennnes*, 30 sept. 1849.

LETESSIER (*Mathurin*), en latin *Mathurinus Textor*, théologien français, né à Marners, mort suivant l'abbé Ledru en 1542, suivant dom Housseau après l'année 1590. On a de lui : *Mathurini Textoris Oratio exhortatoria, in Cenomanensi synodo habita, de dignitate et officio sacerdotum*. B. H.

*Annuaire de la Sarthe*, an IX. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. III, p. 60.

LÉTHALD, légendaire et poète, né dans le Maine suivant Arnoul Wion, Possevin, Mabilion et dom Liron, mort dans la première moitié du onzième siècle. Malgré les autorités considérables que nous venons d'alléguer, nous regardons l'indication du pays natal de Léthald comme très-incertaine. Il fut d'abord moine noir à Mici, ou Saint-Mesmin, près d'Orléans, et composa dans cette abbaye ses premiers ouvrages. Plus tard, vers l'année 996, une grande révolte éclata à Mici : l'abbé Robert est chassé, et Léthald est mis à sa place. Ces insurrections de moines étaient alors plus fréquentes qu'on ne le suppose. Quelquefois même les hautes puissances de l'Église, les évêques, les papes acceptaient, ratifiaient le fait accompli. La révolte entreprise au profit de Léthald n'eut pas cette heureuse issue. Choisi pour arbitre par Robert et par Léthald, Abbon, le célèbre abbé de Fleury, il se prononça en faveur de Robert. Il estimait assurément le savoir, le mérite de Léthald, puisqu'il l'appelle un docteur éminent, *cujus singularem scientiam mea parvitas amplectitur et summis laudibus extollere nititur*; cependant, il ne jugeait pas que les griefs énoncés contre Robert fussent de nature à justifier son expulsion. Robert fut donc rétabli dans sa charge, et Léthald, ne se résignant pas à vivre sous la discipline d'un homme qu'il avait si cruellement offensé, se retira chez les moines de La Couture, au Mans. On sait qu'il était au Mans du temps de l'évêque Avesgaud.

Ses écrits sont encore plus intéressants que sa vie. Mabillon a publié dans les *Acta Sanc-*

*torum ord. S. Ben.*, séc. I, p. 598, son récit des miracles de saint Mesmin, *Liber Miraculorum S. Maximini*, ouvrage estimé, dont les critiques s'accordent à louer le style correct et même élégant. Ajoutons que Léthald, plus érudit que la plupart des légendaires, fait concorder la plupart de ses synchronismes avec les témoignages authentiques de l'histoire, ce qui recommande beaucoup son petit livre. On attribue moins d'importance à une relation qu'il composa, vers l'année 998, à la demande des moines de Noailly : *Delatio corporis S. Juliani in synodum Carrolofensem*, dans les *Acta de Mabillon*, séc. IV, p. 434. Cet écrit paraît d'ailleurs incomplet.

Mais nous louerons sans réserve celui que Bosquet et Bollandus, 27 janvier, ont publié sous le titre de *Vita S. Juliani*. Il s'agit du premier évêque du Mans. On avait déjà une ou plusieurs vies de saint Julien. Mais quelle confiance devaient leur accorder? Elles étaient, nous dit Léthald, pleines de fictions. Nous recherchons aujourd'hui, même dans les légendes, la sincérité. On ne s'inquiétait guère au moyen âge que de les orner d'édifiantes paraphrases. Léthald protesta contre cette méthode : il n'admet pas que le mensonge puisse contribuer à la gloire des saints : *quasi sanctorum gloria mendacio erigi valeat*. Or il est remarquable que cet auteur du onzième siècle, devançant la critique du chanoine de Launoy, place la mission de saint Julien par saint Pierre au nombre des fictions qu'il condamne dans les anciennes vies du saint évêque, et s'en rapporte sur ce point, comme la plupart des historiens modernes, au témoignage de Grégoire de Tours. Nous ne voulons pas renouveler ici un débat tant de fois épuisé : il nous suffit de prouver par un seul exemple la docte liberté de Léthald. Au catalogue de ses œuvres il faut ajouter des *Répons* et des *Antiennes* pour l'office de saint Julien, qui ont pris place dans les bréviaires du Mans. Mentionnons enfin un petit poème, que nous avons tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale, et publié pour la première fois dans le *Bulletin* des comités établis près du ministère de l'Instruction publique, t. I, p. 178. Ce poème a pour titre : *Versus Lethaldi, monachi, de quodam piscatore quem ballena absorbit*. Le pêcheur Within, né dans un port anglais que l'auteur appelle *Rovicastra*, se rend à la mer sur une frêle barque, allant jeter ses lignes et disposer ses filets. Tout à coup une énorme baleine apparaît à la surface des flots, et engloutit dans le vaste abîme de ses flancs le pêcheur et sa barque. Enfermé dans cette prison, le nouveau Jonas cherche un moyen d'en sortir. Il l'a trouvé! Des débris de ses rames il fait un bûcher, et allume un incendie qui dévore les entrailles du monstre. La baleine expire, et les flots la portent sur le rivage même où Within a reçu le jour. Arrivent alors les habitants de la ville, qui, armés de haches, prétendent se partager les

et avec une dépense d'environ 300,000 fr., jadis évaluée, pour un travail plus complet il est vrai, à 3 millions par le génie. »

fragments de cette riche épave. Aux premiers coups portés contre l'animal, une voix humaine est entendue sortant de ses entrailles : c'est la voix de Within, qui conjure ses anciens compagnons de respecter sa vie. Tout le peuple recule aussitôt saisi d'effroi. On va chercher l'évêque de *Rovicastra*, qui, suivi de tout son clergé, se rend au rivage, et exorcise le démon caché dans les flancs de la baleine. Aux exorcismes le pêcheur répond qu'il est Within, et raconte son étrange aventure. On le dégage alors de sa prison, et il est rendu à sa femme, à ses enfants, qui après quelque hésitation finissent par le reconnaître. Voilà le poème de Léthald. Sous le rapport de l'invention, il ne mérite aucun éloge, mais la reconnaissance volontiers ; mais pour des vers du dixième ou du onzième siècle, ceux de Léthald nous paraissent très-recommandables. On y trouve des développements poétiques, des réminiscences de Virgile et quelque recherche du beau style. Comme poète et comme prosateur Léthald mérite également cet éloge de dom Ceillier : « On ne connaît guère d'auteurs dans le dixième siècle qui aient écrit avec plus de politesse. »

B. HAURÉAU.

D. Ceillier, *Hist. générale des Auteurs sacrés*, t. XIX, p. 717. — *Hist. litt. de la France*, t. VI, p. 828. — *Apologeticus Abbonis, apud Pithoæum, Cod. Canon. Vet. Eccl. Rom.*, p. 400. — B. Hauréau, *Hist. Litt. du Maine*, t. II, p. 1. — *Bulletin des Comités*, t. I, p. 178.

**LETI** (Guillaume GUILLON), peintre français, né à Sainte-Anne (Guadeloupe), le 16 janvier 1760, mort à Paris, le 22 avril 1832. Il était fils naturel de Pierre Guillon, qui le reconnut, à Paris, le 18 germinal an VII. Il reçut, d'après Marchangy, le nom de *Letiers*, qu'il changea plus tard en *Lethiers*, puis en *Lethière*, parce qu'il était le troisième enfant. Les dispositions qu'il annonça dès l'enfance pour la peinture décidèrent son père à l'envoyer en France en 1774. Placé d'abord chez Descamps, professeur à l'académie de Rouen, il y resta trois ans, et fit des progrès rapides. Il vint ensuite à Paris, et entra chez Doyen, peintre du roi, chez qui il resta jusqu'en 1786. Ayant remporté le grand prix à cette époque, il partit pour Rome. Il avait été témoin des efforts tentés par d'éminents artistes pour ramener la peinture à l'étude de l'antique, et il était décidé à suivre cette voie. Ses succès furent grands à Rome et ses études très-remarquées en France. On distingue surtout son *Junius Brutus*. De retour à Paris en 1792, il consolida sa réputation par de grands ouvrages, qui lui valurent en 1811 d'être choisi par la quatrième classe de l'Institut comme directeur de l'Académie de Rome. Son mandat lui ayant été renouvelé à l'expiration de son exercice, il y resta dix ans. Il s'y trouvait en 1815 lorsqu'il fut nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts; le roi refusa d'abord son approbation, mais il finit par l'accorder. Revenu en France, Lethière ouvrit un atelier d'où sortit nombre de bons élèves, et il devint professeur de

l'École des Beaux-Arts en 1819. Il fit quatre fois le voyage d'Italie, d'Angleterre et d'Espagne. Ses talents étaient variés; il traita l'histoire et le paysage avec supériorité; il peignait aussi l'architecture en artiste habile. Ses personnages ont du mouvement; mais il exagère parfois le sentiment, soit par la violence, soit par une naïveté cherchée; son dessin est correct, sans avoir assez de caractère, et sa couleur est trop souvent sans éclat. Ses principaux tableaux sont : *Junius Brutus faisant exécuter ses fils* (1801); — *Le Traité de Leoben* (1806); — *Vue de la villa Médicis, palais de l'Académie de France à Rome* (1817); — *Énée et Didon surpris par un orage*, paysage historique; — *Vénus sur les ondes* (1819); — *Saint Louis visitant et touchant un pestiféré dans les plaines de Carthage*; — *Esculape allaité par une chèvre*; — *Rémus et Romulus allaités par une louve*; — *Fondation du Collège royal de France par François I<sup>er</sup>* (1824); — *L'héroïque Fermet de saint Louis à Damiette* (1827); — *Virginius poignardant sa fille*; — *Philoctète gravissant les rochers de Lemnos*; — *La Madeleine aux pieds de Jésus-Christ, pour l'église Saint-Roch*; — *Homère chantant ses poésies*; — *Le Jugement de Pâris*; — *Hermite chez les bergers*; — *Phorbas détachant Œdipe enfant*; — *La Messe dans les Catacombes*; — *Le Départ d'Adonis*; — *La mort d'Adonis*; — *Archimède*; — *Sainte Hélène découvrant la vraie croix*; — *Le Passage du pont de Vienne* (1830); — *La Mort de César*; — *La Défaite de Maxime par Constantin*, etc.

L. L.—T.

Ch. Gabet, *Dict. des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle*. — L.-C. Soyer, dans *l'Encyclop. des Grns du Monde*. — P. Mantz, dans le *Dict. de la Conversation*, suppl.

**LETI** (Gregorio), second historien et libelliste protestant italien, né à Milan, le 29 mai 1830, mort à Amsterdam, le 9 juin 1701. Il entra à dix ou onze ans chez les jésuites de Cosenza, et y fit ses études jusqu'en 1644, où son oncle Agostino-Francesco, évêque d'Aquapendente, l'appela à Rome pour lui faire suivre la carrière ecclésiastique. Leti raconte lui-même « que sa vie n'était pas fort réglée, qu'il était quelque peu *scapestrato*, qu'à force de vouloir lui inspirer la dévotion et l'engager dans l'état ecclésiastique, on l'avait dégoûté de l'une et de l'autre; que s'étant accusé en confession de quelques galanteries, son confesseur n'avait rien trouvé de mieux à lui ordonner, comme pénitence, que de mâcher sept brins de paille d'un pied de long; qu'enfin la Providence a tellement disposé les choses qu'il se trouve *calviniste* ». Voilà les réponses qu'il fait à sa maltresse et à son oncle, qu'il avait laissés à Aquapendente sans en prendre congé. Son changement de religion fit grand bruit en Italie; le célèbre Malpighi, le cardinal Delfino, le P. Noris et plusieurs autres prélats ou savants cherchèrent à le ramener dans

le giron de l'Église. Leti vint s'établir à Genève (mars 1661); plus tard on le retrouve en Angleterre historiographe de Charles II; mais son caractère d'indépendance déplut tellement qu'il dut bientôt quitter ce pays, et vint finir ses jours à Amsterdam. Parmi ses nombreux écrits on cite : *Dialoghi storici, ovvero compendio storico-politico dell' Italia, e dello stato presente de' principi e repubbliche Italiane*; Genève, 1665, in-12; — *Dialoghi Politici, ovvero la politica che usano in questi tempi i principi e repubbliche Italiane per conservare i loro Stati e signorie*; Genève, 1666, 3 vol. in-12; — *Il Niputismo di Roma*; 1667 (Amsterdam); trad. en français et en hollandais, 1669, 2 vol. in-12; — *Vita de Sisto V, pontifice romano*; Lausanne, 1669, in-12; réédité avec un *aggiunta di due terzi de piu*, etc.; Amsterdam, 1686, 2 vol. in-8°, avec grav.; trad. en français : *La Vie du pape Sixte V*, etc., Paris, 1693, 2 vol. in-12; — *Europa gelosa, o gelosia de' principi d'Europa*; Colonia (Genève), 1672, in-12; — *L'Italia regnante, ovvero descrizione dello stato presente di tutti Principati e Repubbliche d'Italia*; Genève, 1675, 4 vol. in-12; — *Itinerario della Corte di Roma, ovvero teatro della sede apostolica, dataria e cancellaria romana*; Valenza (Genève), 1675, 3 vol. in-12; — *Vita del cattolico re Filippo II, monarcha della Spagna*; Coligny (Genève), 1679, 2 vol. in-4°; — *Historia Genevina*; Amsterdam, 1686, 5 vol. in-12. La première partie avait paru en anglais à Londres en 1681. L'auteur n'y ménage pas les Genevois; — *Ritratti storici, politici, chronologici della Casa serenissima e elettorale de Brandeburg*, deux parties; Amsterdam, 1687; trad. en français par l'auteur, Amsterdam, 1687, in-12; — *La Monarchia universale del re Luigi XIV*, en deux parties; Amsterdam, 1689, in-12. Ici l'auteur, qui avait fait le panégyrique de Louis XIV, attaque vivement ce monarque, contre lequel il appelle l'Europe entière : il est vrai qu'alors Louis XIV venait de révoquer l'édit de Nantes; — *Historia, ovvero vita di Elisabetta, regina de Inghilterra*, Amsterdam, 1693, 2 parties, in-12; trad. en français, Amsterdam, 1694, 3 vol. in-12; — *Vita dell' invittissimo imperadore Carlo V*; Amsterdam, 1700, quatre parties, avec gravures in-12.

L—z—E.

Lelong, *Bibliothèque Historiques* (supplément), p. 387. — Des Valzeaux, *Notes sur les Lettres de Bayle*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature française*, t. II, p. 389-379, et t. X, p. 101-102. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. II, p. 371-361.

LETO (*Giulio Pomponio*). Voy. POMPONIO.

L'ÉTOILE. Voy. LESTOILE.

LE TOURNEUR (*Charles-Louis-François-Honoré*), homme politique et administrateur français, né à Granville, en 1751, mort à Lacken, le 4 octobre 1817. Il était capitaine d'ingénieur en 1789. Il accepta les principes révolutionnaires, et fut dé-

puté de la Manche à l'Assemblée législative et à la Convention. Il aida souvent Carnot dans ses combinaisons militaires, et devint un des membres les plus actifs du comité de la guerre. Lors du procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple, puis pour la mort et contre le sursis. En octobre 1796, il fut élu membre du Directoire exécutif, et en sortit en mai 1797 (prairial an V), par suite de tirage au sort. Plus tard il devint inspecteur général de l'artillerie et l'un des plénipotentiaires chargés de négocier la paix avec l'Angleterre. En 1800 il fut nommé préfet de la Loire-Inférieure, et passa à la cour des comptes en 1810. Il fut banni en 1816, comme régicide, et mourut dans l'exil.

H. L.

*Le Moniteur général*, an. 1798, nos 29, 310, 361, 290, 317, 343; an 1<sup>er</sup> II, III, IV, V, VI passim. — M. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. V et VI, passim. — Mignet, *Histoire de la Révolution*, t. IV. — Arnault, Jay, Jouy, *Biographie des Contemporains*.

LETOURNEUX (*Nicolas*), prédicateur et théologien français, né à Rouen, le 30 avril 1640, mort à Paris, le 28 novembre 1688. Fils de parents sans fortune, il fut envoyé chez les jésuites à Paris. Après avoir fait sa philosophie au collège des Grassins, il devint vicaire d'une paroisse de Rouen, où il se distingua par la prédication. En 1675 il remporta un prix à l'Académie française. Venu à Paris, il obtint un bénéfice à la Sainte-Chapelle et une pension du roi. Louis XIV demandait un jour à Boileau qui était ce prédicateur qu'on nommait Letourneux et auquel tout le monde courait? — « Sire, répondit le poète, quand sa Majesté sait qu'on court toujours à la nouveauté : c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. Quand il monte en chaire, il fait si peur par sa laideur qu'on voudrait l'en voir sortir; et quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte. » Nommé prieur de Villiers-sur-Fère, en Tardinois, Letourneux se retira dans son prieuré, et y vécut dans la retraite. Il mourut subitement, à Paris. Attaché aux sentiments des solitaires de Port-Royal, il avait eu à subir quelques désagréments. On cite de lui : *Le Catéchisme de la Penitence*; 1676, in-12; — *Principes et Règles de la vie chrétienne*; 1688, in-12; — *Explication littéraire et morale de l'Épître de saint Paul aux Romains*; 1695, in-12; — *Vie de Jésus-Christ*, etc. Sa traduction du *Breviaire* fut censurée par l'official de Paris en 1688, et Arnault prit sa défense. *L'Année chrétienne*, que Letourneux faisait imprimer à sa mort, et que Ruth d'Ans continua, fut condamnée à Rome sous Innocent XI, en 1691. *L'Explication des Cérémonies de la Messe*, de Letourneux, mise en tête d'une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, l'a fait prendre à tort pour l'auteur de cette traduction, que Goujet attribue à Nicolas Fontaine.

J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor., Crit. et Bibliogr.* — Barbier, *Dissert. sur soixante Trad. de l'imit. de Jésus-Christ*.

LETOURNOIS (*Nicolas*), savant bénédictin français, né au Havre, le 22 février 1677, mort à

l'abbaye de Saint-Denis près Paris, le 31 décembre 1741. Après avoir été marin pendant quelques années, il entra dans la congrégation de Saint-Maur, et s'adonna principalement à l'étude des langues orientales, et fut chargé par ses supérieurs de terminer le *Lexicon Hebraicum et Chaldaeo-Biblicum*, que Dom Guarin (voy. ce nom) avait conduit jusqu'à la syllabe *Mem*. Letournois acheva ce travail, sauf les deux dernières lettres de l'alphabet; l'ouvrage complet parut à Paris, en 1746, 2 vol. in-4°. E. G.

*Histoire de la Congrégation de Saint-Maur.*

**LETRONNE** (*Jean-Antoine*), célèbre critique et archéologue français, né à Paris, le 2 janvier 1787, mort dans la même ville, le 14 décembre 1848. Son père, artiste graveur, sans fortune, le destina à la carrière des beaux-arts, et le fit entrer dans l'atelier de David. Le jeune Letronne, alors âgé d'une dizaine d'années, n'avait reçu qu'une éducation première très-élémentaire; mais, doué d'un très-vif désir d'apprendre, d'une intelligence singulièrement nette et d'une mémoire tenace, il savait déjà beaucoup de choses, et tout en fréquentant l'atelier de David il trouva moyen de s'instruire dans le latin et les mathématiques. Ses progrès dans ce dernier genre d'études changèrent à son égard les projets de son père, qui résolut de le faire entrer à l'École Polytechnique, dont l'accès était alors gratuit. Letronne se préparait à passer ses examens quand un malheur de famille le força de renoncer à l'École Polytechnique. Son père mourut en 1801, laissant sans ressources une veuve et deux fils. Letronne, l'aîné, qui n'avait pas encore quinze ans, dut chercher les moyens de soutenir sa mère et son frère. Mentelle, professeur de géographie, dont il suivait le cours à l'école centrale, frappé de son intelligence et de son ardeur au travail, s'intéressa à sa position, et le prit pour collaborateur dans diverses compilations (*Dictionnaire de Géographie moderne, Géographie de toutes les Parties du Monde* (1)), et lui procura des leçons de latin et de mathématiques. Avec ce qu'il gagnait chez Mentelle et le produit de ses leçons, il mit sa mère à l'abri du besoin et aida son frère à poursuivre l'étude de la peinture. Libre d'inquiétude de ce côté, il put « réaliser un projet qu'il avait conçu, dit M. Walckenaër, aussitôt après avoir terminé ses études; c'était de les recommencer ». Il réapprit donc seul le latin, l'anglais, les mathématiques, et se livra surtout avec ardeur à l'étude du grec, en suivant au Collège de France le cours de Gail, helléniste médiocre, mais qui avait la passion du grec, et qui contribua à en ranimer le goût. Il montrait dès lors ce qui devait être sa qualité dominante, une étonnante promptitude à deviner ce qu'il ne savait pas. Ainsi, à une époque où il ne possédait que des

notions grammaticales fort incomplètes sur la langue grecque, il s'exerçait déjà à la correction des textes. « Il achetait à vil prix les éditions les plus incorrectes des auteurs grecs, celles qui dans les premiers temps du renouvellement des études étaient souvent imprimées d'après un seul manuscrit exécuté par un copiste ignorant. Il faisait, en lisant, toutes les corrections qui lui paraissaient nécessaires pour rétablir le sens des phrases et l'orthographe des mots; quand il avait terminé de cette manière la lecture d'un auteur, il la recommençait dans l'édition la plus estimée, la plus correcte, la plus riche par ses commentaires, et il comparait ensuite son travail improvisé avec le travail accumulé des érudits qui l'avaient précédé depuis deux siècles et demi. » Le jeune étudiant abordait donc presque sans préparation une des parties les plus difficiles de la critique, et sans doute il y réussissait souvent plus par instinct que par savoir. On assure même qu'il ne connut jamais parfaitement la grammaire grecque, ce qui faisait dire au grand helléniste allemand Godefroy Hermann : « Il ne sait rien, mais il a de la sagacité. » Letronne avait mieux que de la sagacité, il avait le génie critique. Un passage difficile de Thucydide lui fournit la première occasion de montrer ce genre de mérite. Gail dans sa traduction n'avait pas même aperçu la difficulté. Letronne la signala, et la fit disparaître par une heureuse correction. La petite dissertation qu'il publia à ce sujet dans les *Annales des Voyages* (1808) fut remarquée; Gail y donna son assentiment, et proposa au jeune érudit de nouvelles difficultés à résoudre. Mais la santé de Letronne, affaiblie par l'excès du travail, ne lui permit pas de répondre à cet appel. Il accepta une offre qui lui fut faite de suivre un riche étranger dans ses voyages. D'octobre 1810 à juin 1812, il parcourut le midi de la France, l'Italie et la Suisse. De retour à Paris, il s'annonça aux érudits par une lettre où il corrigéait plusieurs passages d'Eonape, de Thucydide, de Plutarque, de Pausanias et d'autres auteurs; par une dissertation où il déterminait la topographie de Syracuse pour servir à l'intelligence du siège de cette ville dans Thucydide, et surtout par une édition du livre *Sur la Mesure de la Terre*, composé en Irlande au commencement du neuvième siècle par le moine Dicuil. Walckenaër, qui l'avait publié pour la première fois d'après deux manuscrits fautifs, promettait d'en donner une seconde édition avec des corrections et un commentaire. Letronne prit les devants, et il soumit son travail au premier éditeur, qui l'approuva de très-bonne grâce, et engagea M. Firmin Didot à le publier. Cet ouvrage (1814) et un excellent article sur le Pausanias de Clavier valurent au jeune géographe l'honneur d'être choisi par le gouvernement en 1815 pour terminer la traduction de Strabon commencée par Laporte-Duthéil. En même temps l'Académie des Inscriptions, qui

(1) Letronne publia plus tard sous son nom un *Cours élémentaire de Géographie ancienne et moderne*, qui a eu un grand nombre d'éditions.

désirait le compter parmi ses membres, mit au concours une question qui rentrait dans l'ordre de ses études, *Le Système métrique des Égyptiens*, et couronna le mémoire, d'ailleurs bien imparfait, qu'il composa à ce sujet. Mais, dans l'intervalle, il entra à l'Académie des Inscriptions par l'ordonnance du 22 mars 1816, et l'opinion publique, sévère pour d'autres membres de l'Institut qui devaient leur titre à la même mesure, n'en voulut pas à Letronne de tenir de la faveur royale ce qu'il aurait certainement obtenu de l'élection académique. Il était de ceux à qui tout réussit. Agé de vingt-neuf ans, et n'en paraissant guère plus de vingt, il aimait le monde et y était recherché. Il y portait « l'alacrité d'esprit et de corps d'un artiste ou d'un écolier qui, pour se délasser, s'est échappé de son atelier ou de sa classe. Ses manières, libres et faciles, sa parole, prompte et brève, qui auraient déplu dans un autre, plaisaient en lui, parce qu'elles ajoutaient à cet air d'adolescence qui réjouissait en le voyant. Il chantait agréablement. Il parlait gaiement de choses sérieuses, et sérieusement de peinture, de musique et de romans (1) ». Cet heureux érudit obtint la bienveillance des ministres et des gouvernements qui de son vivant se succédèrent en France. Directeur de l'École des Chartes en 1817, il fut nommé en 1819 inspecteur général de l'université et appelé en 1831 à la chaire d'histoire du Collège de France. Il échangea l'année suivante sa place d'inspecteur général des études contre celle de conservateur des antiques de la Bibliothèque royale, et devint le 12 novembre 1832 directeur-président du conservatoire de cette bibliothèque. Il fut nommé en 1838 administrateur du Collège de France, et quitta la chaire d'histoire pour celle d'archéologie. Enfin, il succéda en 1840 à Daunou comme garde général des archives du royaume. A toutes ces places il ajoutait de nombreuses distinctions académiques, car la plupart des corps savants et littéraires de l'Europe tinrent à se l'attacher. Il porta légèrement le poids de tant d'occupations, et trouva du temps pour les devoirs de famille. Quoique richement marié, il voulut faire lui-même l'éducation de ses enfants.

L'énumération des travaux de Letronne peut seule donner une idée de son activité intellectuelle; mais avant de citer ses ouvrages il importe de bien caractériser son talent et d'indiquer les principales questions auxquelles il l'appliqua. Letronne était, dans toute la force du terme, un esprit critique, c'est-à-dire qu'il excellait à discerner dans une agrégation de faits les éléments positifs des éléments fictifs, et une fois le partage accompli avec une sûreté de coup d'œil qui n'était presque jamais en défaut, il excellait à reformer avec les seuls éléments positifs une agrégation nouvelle. Ce pouvoir de dé-

truire et de reconstruire était porté chez lui à un degré de précision extraordinaire; mais Letronne s'enfermait dans des limites relativement étroites. Sans beaucoup d'élévation ni grande initiative, il avait presque toujours besoin d'un point de départ extérieur; il lui fallait quelque préjugé bien accrédité à détruire, quelque illustre confrère à convaincre d'erreur ou de sottise. La polémique était essentiellement dans ses goûts, et bien qu'elle lui ait inspiré quelques-uns de ses meilleurs ouvrages, et qu'il y ait déployé les plus rares qualités, la sûreté des vues, la variété du savoir, la finesse du jugement, la netteté du style, la vivacité ironique de l'argumentation, on peut regretter qu'il se soit trop complu dans ces discussions, surtout si elles l'ont empêché d'achever ses travaux sur l'Égypte, l'étude favorite de sa vie et son principal titre de gloire.

L'expédition d'Égypte et le grand ouvrage qui exposa les résultats scientifiques et littéraires de l'occupation française avaient mis ce pays à la mode. Les érudits de cette époque aimaient à chercher dans le voisinage des pyramides le berceau de la civilisation grecque, comme d'autres savants le cherchent aujourd'hui dans l'Inde et dans l'Assyrie. Ils attribuaient à la civilisation de l'Égypte une antiquité prodigieuse, qui leur paraissait attestée par des planisphères célestes ou zodiacs découverts à Esneh et à Denderah. Dupuis s'était servi des mêmes planisphères comme d'un témoignage irrécusable de l'origine astronomique de toutes les religions y compris le christianisme; de sorte que ces zodiacs fournissaient à la fois des arguments contre l'originalité de la civilisation grecque et la divinité du christianisme. Letronne démontra que, loin de remonter à une haute antiquité, ils datent du temps des empereurs romains. Cette belle découverte, que toutes les recherches subséquentes sur l'Égypte ont pleinement confirmée, fit évanouir le système de Dupuis et bien d'autres hypothèses; elle faisait prévoir de nouvelles découvertes. En effet, en étudiant avec soin les nombreuses inscriptions rapportées d'Égypte, Letronne parvint à déterminer avec une précision jusque là inconnue la chronologie des Ptolémées, et cette fois encore il eut le plaisir de voir ses conjectures confirmées par les investigations postérieures. Ces découvertes donnèrent à Letronne une sorte d'autorité supérieure dans tout ce qui concernait l'Égypte, et il vit affluer dans son cabinet toutes les inscriptions grecques et latines que les voyageurs rapportaient de ce pays. Il s'occupa de les restituer, de les interpréter, de les commenter, et se réserva d'en faire un recueil complet, qui devait être le couronnement de sa carrière. Comme spécimen de son habileté dans ce genre de travaux, il publia un mémoire instructif et piquant sur la statue de Memnon. On sait que les Grecs avaient donné le nom de leur poétique

(1) Walckenaër, *Éloge de Letronne*.

Memnon, fils de Tithon et de l'Aurore, à une statue colossale tronquée dans le Memnonium (quartier des tombeaux) de Thèbes. Ce colosse, fendu à moitié par suite d'un tremblement de terre, faisait entendre au lever du soleil des sons harmonieux (à ce que prétendent poétiquement les touristes grecs ou romains dans les nombreuses inscriptions) ou plutôt une vibration retentissante. Les beaux esprits d'Alexandrie et de Rome trouvaient assez naturel que le fils de l'Aurore saluât sa mère par un chant matinal; mais cette explication ne pouvait suffire aux modernes, qui en imaginèrent plusieurs, entre autres celle-ci : qu'un prêtre caché dans le colosse faisait entendre les sons merveilleux (1). Letronne, en interprétant avec sa sagacité ordinaire les inscriptions recueillies par Salt (2), prouva que les sons plus ou moins harmonieux de la statue étaient un effet de la dilatation produite par les rayons du soleil sur le colosse à moitié fendu. En effet la statue n'avait commencé à chanter qu'après le tremblement de terre de l'an 27 avant J.-C., et quand on eut réparé le colosse les chants cessèrent.

Sur d'autres questions qui étaient moins de sa compétence, la peinture murale chez les anciens, les antiquités du Moyen Âge, à propos du prétendu cœur de saint Louis trouvé derrière le maître-autel de la Sainte Chapelle de Paris, Letronne montra autant de perspicacité et d'assurance; mais s'il releva avec une finesse impitoyable les erreurs de ses adversaires, il en commit lui-même de nombreuses. On voyait bien qu'il n'était pas là sur son terrain. Cependant, même en archéologie, il atteignit vite une véritable supériorité (3), qu'il déploya un peu trop souvent aux dépens de ses confrères.

Mais ces travaux, si variés et en général excellents, n'étaient que des épisodes de sa carrière, et il revenait toujours à son rasueil des inscriptions de l'Égypte. Il en avait réuni sept cents grecques et latines. Il les divisa en trois classes : *Inscriptions relatives à la religion; inscrip-*

*tions relatives au gouvernement et à l'intérêt privé et administratif; inscriptions chrétiennes.* La première partie a seule paru, et forme deux volumes avec un atlas. Letronne avait l'intention de joindre à ce grand ouvrage un recueil plus intéressant et peut-être plus neuf; c'est le texte des papyrus trouvés dans les tombeaux de l'Égypte, et qui, interprétés, commentés avec le savoir et la sagacité de l'habile critique, avaient révélé les particularités les plus essentielles de l'administration et les détails les plus intimes de la vie domestique des Égyptiens. Malheureusement une mort que la robuste santé de Letronne ne faisait pas prévoir l'enleva avant qu'il eût terminé son œuvre.

On a de lui : *Essai critique sur la topographie de Syracuse au commencement du cinquième siècle pour faire suite aux éditions et traductions de Thucydide*; Paris, 1812, in-8°; — *Recherches géographiques et critiques sur le livre De Mensura orbis Terræ, composé en Irlande, au commencement du neuvième siècle, par Dicuil, suivi du texte restitué*; Paris, 1814, in-8°; — *Recherches sur les fragments d'Héron d'Alexandrie, ou histoire du système métrique des Égyptiens depuis le règne des Pharaons jusqu'à l'invasion des Arabes*, mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions en 1816, et publié après la mort de l'auteur; — *Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines et sur la valeur de l'or et de l'argent avant la découverte de l'Amérique*; Paris, 1817, in-4°; — *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains*; Paris, 1823, in-8°; — *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité*; Paris, 1824, in-8°; — *Lettre à M. Joseph Passalacqua sur un papyrus grec et sur quelques fragments de plusieurs papyrus appartenant à sa collection d'antiquités égyptiennes*; 1826, in-8°; — *Analyse critique du recueil d'inscriptions grecques et latines de M. le comte de Vidua*; 1828, in-8°; — *Essai sur les idées cosmologiques qui se rattachent au nom d'Atlas, considérées dans leurs rapports avec les représentations antiques de ce personnage fabuleux*; dans le Bulletin de Férussac, février 1831; — *Matériaux pour servir à l'histoire du christianisme*; Paris, 1833, in-4°; — *La Statue vocale de Memnon considérée dans ses rapports avec l'Égypte et la Grèce*; Paris, 1833, in-4°; — *Lettres d'un Antiquaire à un Artiste sur l'emploi de la peinture historique murale dans la décoration des temples et des autres édifices particuliers chez les Grecs et les Romains*; Paris, 1835, in-8°; — *Appendice aux Lettres d'un Antiquaire à un Artiste sur l'emploi de la peinture murale*; Paris, 1837, in-8°; — *Sur l'Origine grecque des Zodiacs*

(1) Strabon chez les anciens inclinait déjà vers cette hypothèse.

(2) La Société littéraire royale de Londres, formée en 1801 sur le plan de l'Académie des Inscriptions, fit relever par le consul anglais en Égypte, Salt, les inscriptions du colosse de Memnon données déjà, mais moins parfaitement, par Pockocke. La Société transmit ces copies à Letronne, qu'elle avait inscrit parmi ses membres honoraires.

(3) M. Maury en cite un curieux exemple. « Il s'agissait d'expliquer (dans une inscription apportée de Beyrouth) les deux derniers mots qui suivaient une ligne effacée et qui avaient été eux-mêmes inexactement transcrits. Les lignes précédentes, également incomplètes, semblaient n'avoir aucune liaison avec ces derniers mots problématiques. A force de les méditer et de rechercher tout ce qui pouvait se rapporter au pays dans lequel l'inscription avait été trouvée, à l'époque qu'elle indiquait par sa forme et sa teneur, Letronne arriva à conclure l'existence d'un aqueduc romain, élevé sur des arcades, et dont il donna pour ainsi dire les dimensions et déterminâ la place. Un habile voyageur alla sur les lieux, et l'aqueduc, inconnu jusque alors, fut retrouvé : il était encore en partie debout. »

*prétendus égyptiens*; Paris, 1837, in-8°; — *Sur l'Origine du zodiaque grec et sur plusieurs points de l'uranographie et de la chronologie des Chaldéens*; Paris, 1840, in-4°; — *Fragments des poèmes géographiques de Seymnus de Chio et du faux Dicaërque restitués principalement d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, précédés d'observations littéraires et critiques sur ces fragments, sur Scylax, Marcien d'Héraclée, Isidore de Charac, et le Stadiasme de la Méditerranée, pour servir de suppl. à toutes les éditions des Petits Géographes grecs*; Paris, 1840, in-8°; — *Examen critique de la découverte du cœur de saint Louis faite à la Sainte-Chapelle, le 15 mai 1843*; Paris, 1844, in-8°; — *Addition à l'Examen critique de la découverte du prétendu cœur de saint Louis; sur l'authenticité d'une lettre de Thibaud, roi de Navarre, relative à la mort de saint Louis*; — *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte, étudiées dans leur rapport avec l'histoire politique, l'administration intérieure, les institutions civiles et religieuses de ce pays, depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à celle des Arabes*; Paris, 1842, 1848, 2 vol. in-4°. Ces ouvrages ne contiennent qu'une partie des productions de Letronne; il a inséré dans le *Magasin encyclopédique*, le *Bulletin universel* de Ferrussac, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, la *Biographie universelle*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue archéologique*, et surtout dans le *Journal des Savants*, dont il fut depuis 1817 le collaborateur assidu, une foule d'articles d'un grand mérite. Il est à désirer qu'un éditeur réunisse ces opuscules qui formeraient un trésor d'érudition classique et de discussion critique.

L. J.

Bureau et Quatremère, *Discours prononcés aux funérailles de Letronne*; Paris, 1848. — Egger, *Notice sur Letronne*; dans le *Journal de l'Instruction publique*, 30 décembre 1848. — Maury, *Notice dans la Revue Archéologique*, 1849, t. V, et dans *Le Monteur*, mai, 6 et 8, 1863. — Walkenier, *Éloge de Letronne*; dans son *Recueil de Notices historiques*; Paris, 1830. — Bourquelot et Meury, *La Littérature Française contemporaine*.

**LETRONNE** (Guillaume-François), publiciste et économiste français, né à Orléans, le 13 octobre 1728, mort à Paris, le 26 mai 1780. Son père était conseiller au bailliage et président d'Orléans. Installé en 1753, comme avocat du roi à la même cour, Letronne conserva cet office pendant vingt-deux ans. Ses principaux ouvrages sont : *Methodica Juris naturalis cum jure civili collatio*; 1750, in-4°; — *Discours sur le droit des gens et sur l'état politique de l'Europe*; Amsterdam (Paris), 1762, in-12; — *La Liberté du commerce des Grains toujours utile et jamais nuisible*; Paris, 1764, 1765, in-12; — *Éloge historique de M. Pothier*, 1773, in-12; — *De l'Ordre et de l'Intérêt social*; Paris, 1777, in-8°; — *Vues sur la Justice criminelle*; Paris, 1777, in-8°; — *De*

*l'Administration provinciale, et de la Réforme de l'impôt*, suivi d'une *Dissertation sur la Féodalité*; Bâle, 1779, in-4°; ouvrage couronné par l'Académie de Toulouse; — *Mémoires, Consultations, Actes de notoriété et Délibérations sur la question du jeu de fief et le sens de l'article 7 de la Coutume d'Orléans*; Orléans, 1780, in-4°. Les œuvres économiques de Letronne ont été réimprimées dans la *Collection des principaux Économistes* de Guillaumin.

J. V.

Eug. Daire, *Notice dans la Collection des principaux Économistes; Physiocrates. — Dict. de l'économie politique*.

**LETTERIS** (Maximilien), orientaliste allemand, d'origine hollandaise, naquit à Lemberg, en 1801. Versé dans la science rabbinique, docteur en philosophie et membre de plusieurs sociétés savantes, il a publié : des recueils de *poésies hébraïques*, imitées d'Homère, de Virgile, de Schiller, de Byron, etc.; 1829 et 1834; — *Imitation hébraïque d'Esther et d'Athalie* de Racine; — *Poésies du moyen âge en hébreu*, avec des commentaires, et trad. allem.; Prague, 1845-1847, in-8°; — des *Commentaires de l'Ancien Testament*, et un grand nombre d'articles dans des journaux ou recueils périodiques qu'il a fondés à Vienne.

Docum. part.

**LETTICE** (Jean), théologien et poète anglais, né à Rushden, dans le comté de Northampton, en 1737, mort à Peasemars, le 18 octobre 1832. Fils d'un ministre anglican, parent du docteur William Cleaver, évêque de Saint-Asaph et du docteur Eusèbe Cleaver, archevêque de Dublin. Il fut élevé à l'école d'Oakham et admis en 1756 au Sidney-Sussex-collège à Cambridge. A la mort de son père, il put poursuivre ses études académiques. Agrégé, puis professeur public et prédicateur de l'université, il remporta en 1764 le prix Seatonien pour un poème *Sur la Conversion de saint Paul*, et il le traduisit en vers blancs le poème latin de Hawkins Browne *Sur l'Immortalité de l'âme*. Il accompagna sir Robert Grunning comme chapelain et secrétaire de l'ambassade anglaise à Copenhague, et assista à la révolution de palais qui, en 1772, coûta la vie à Struensée et la couronne à la reine Caroline-Mathilde. Lettice visita diverses contrées de l'Europe, et obtint au retour la cure de Peasemars, dans le Sussex, et une prébende de la cathédrale de Chichester. On a de lui : *The Antiquities of Herculaneum*; 1773; — *Tour through various parts of Scotland*; 1792; — *Fables for the fire side*; 1812, 2 vol. in-8°; — *Strictures on Elocution*; 1821; — *Miscellaneous Pieces on sacred subjects in prose and verse*; 1821. *Z. Annual Biography*. — Gorton, *General Biographical Dictionary*.

**LETTSON** (John Coakley), médecin anglais, né en 1744, dans l'île de Little-van-Dyke, près de Tortola, dans les Indes occidentales, mort à Londres, le 1<sup>er</sup> novembre 1815. Sa famille, origi-



naire du comté de Chester, avait embrassé les doctrines des quakers. A six ans Lettson fut envoyé en Angleterre et placé à une école près de Warrington, où le docteur Fothergill surveilla ses études. Après avoir appris les belles-lettres, la physique, l'histoire naturelle et les éléments de la médecine, il passa quelque temps dans une pharmacie de Settle, dans le Yorkshire, selon un usage habituel alors en Angleterre, afin de se familiariser avec la matière médicale. Il entra ensuite à l'hôpital de Saint-Thomas. Obligé de retourner aux Indes occidentales pour recueillir la succession de son père, il y donna la liberté à ses esclaves, et réduisit ainsi sa fortune; il lui resta seulement les moyens de revenir en Europe achever ses études. Il visita la France, la Hollande et l'Écosse, fut reçu docteur à Leyde, et vint se fixer à Londres. On a de lui : *The natural History of the Thea-Tree, and effects of thea-drinking*; Londres, 1772, 1784, 1800, in-4°; traduit en français, 1773, in-12; — *The Naturalist's and Traveller's Companion, containing instructions for collecting and preserving objects of natural history*; Londres, 1772, 1774, 1800, in-8°; traduit en français par le marquis de Lezay-Marnesia; Paris, 1775, in-12; — *Reflections on the general Treatment and Cure of Fevers*; Londres, 1772, in-8°; — *Medical Memoirs of the general Dispensary of London*; Londres,

1774, in-4°; traduit en français, Paris, 1787, in-8°; — *Improvement of Medicine in London, on the basis of public good*; Londres, 1775, in-8°; — *History of the Origine of Medicine and Oration delivered at the anniversary meeting of the Medical Society of London, january 19, 1778, to which are since added various historical illustrations*; Londres, 1778, in-8°; — *Hortus Uptonensis*; 1780, in-8°; — *Some Account of the Life of the late John Fothergill*; Londres, 1783, in-8°; — *Hints designed to promote beneficence, temperance and medical science*; Londres, 1797, 3 vol. in-8°; — *Observations on religious persecutions*; Londres, 1800, in-8°; — *Observations on the Cowpox*; Londres, 1801, in-8°; — *An Address to Parents and Guardians of Children and others on variolous and vaccine inoculation*; Londres, 1803, in-8°. Lettson a été l'éditeur de *Travels through the interior part of North America, in the years 1766, 1767 and 1768, by J. Carver*; 1774, 1778, 1780, in-8°; et de *A Journal of a Voyage to the South Sea in his majesty's ship the Endeavour, faithfully transcribed from the papers of the late Sydney Parkinson*; Londres, 1784, in-8°.

L. L.—T.

Pettigrew, *Memoirs of the Life and Writings of the late Dr Lettson*; Londres, 1817, 3 vol. in-8°. — Rose, *A new gen. Biog. Dictionary*. — Desgenettes, dans la *Biographie Médicale*.

